Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME LXVIII. — 1er MARS 1867.

IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXXVIIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME SOIXANTE-HUITIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE SAINT-BENOIT, 20

1867

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES

INSTITUTIONS MILITAIRES

DE LA FRANCE

LOUVOIS. — CARNOT. — SAINT-CYR.

Il y a environ cent ans, l'Europe apprit avec quelque surprise qu'elle comptait une grande puissance militaire de plus, et que cette puissance s'était d'emblée placée au premier rang. Ce n'était pas, comme au temps de Gustave-Adolphe, un brillant météore surgissant au milieu d'une confusion universelle pour disparaître bientôt, après avoir rempli le monde de son éclat; c'était la plus petite, la plus pauvre, la plus récente des monarchies qui battait successivement les armées les plus célèbres. Non-seulement elle remportait des victoires et savait en profiter, mais elle pouvait sans succomber perdre une ou plusieurs parties au terrible jeu de la guerre; elle pouvait supporter l'épreuve des revers, reprendre la lutte après les défaites et ramener la victoire sous ses drapeaux.

Au XVIIIe siècle, on cherchait librement la solution des problèmes les plus difficiles; un phénomène aussi remarquable ne pouvait se produire sans donner lieu aux commentaires les plus divers. A côté de ceux qui rendaient simplement hommage au génie, à la ténacité de Frédéric, ou qui saluaient en lui le philosophe couronné, il y eut des prôneurs pour tous les détails de l'organisation et de la tactique prussiennes : celui-ci vantait « l'ordre oblique, » cet autre le « fusil à baguette de fer; » enfin de profonds esprits jugeaient que, si

l'on donnait des coups de bâton à nos soldats, nous n'aurions plus à redouter l'humiliation de Rosbach. Tous avaient plus ou moins tort et raison : la discipline sévère, les évolutions savantes, l'armement perfectionné, avaient eu leur part dans le succès des armées prussiennes; mais ce n'étaient que des élémens, des parties d'un grand ensemble, et c'était cet ensemble qu'il fallait embrasser et étudier. La vérité, c'est que la grande intelligence de Frédéric avait trouvé un puissant instrument dans le système d'institutions militaires ébauché, fondé par ses prédécesseurs, développé, complété par lui, adapté à son siècle et à son pays.

Et quand en 1866 on a vu la même puissance sortir soudainement d'un repos de cinquante années, mettre en œuvre des ressorts dont certains observateurs superficiels méconnaissaient l'élasticité et la force, obtenir enfin le triomphe le plus éclatant que l'histoire ait depuis longtemps enregistré, on s'est mis à surfaire après la victoire ce qu'on méprisait avant le combat, et nous avons pu lire des appréciations analogues à celles qu'avait fait éclore la guerre de sept ans. Il y a bien quelques différences : cette pénible contorsion qui récemment encore faisait le désespoir des conscrits et des instructeurs, le « pas oblique, » n'est plus de mode; le « fusil à baguette » est bon à mettre au musée des antiques, et qui donc maintenant oserait parler du bâton? Mais encore aujourd'hui, selon les uns, tout s'explique par l'emploi des mouvemens tournans, du télégraphe électrique et des chemins de fer; selon d'autres, c'est le fusil à aiguille qui a tout fait. Plus d'armée! répète un chœur nombreux, nous ne voulons qu'une landwehr.

Tout comme il y a cent ans, les jugemens qu'on porte actuellement pêchent par ce qu'ils ont d'exclusif; si l'on ne prend qu'un côté de la question, on l'envisage imparfaitement; il suffit de partir d'un point de vue trop étroit pour arriver à une conclusion fausse, et l'erreur ici peut mener loin. Il est inexact d'attribuer les dernières victoires des Prussiens à telle ou telle branche de leur système militaire, et ce serait faire injure au vainqueur que de chercher dans l'excellence même d'un système l'unique explication des événemens de l'été dernier. L'issue de la campagne de 1866 a tenu à des causes très diverses, dont quelques-unes sont frappantes, dont quelques autres ne sont pas suffisamment connues, et que d'ailleurs nous ne cherchons pas à exposer ici. Ce qu'il nous importe de dire et ce que nous croyons vrai, c'est que si la Prusse a pu presque instantanément mettre en ligne une armée considérable, très instruite, bien commandée, complétement pourvue, et, à défaut d'expérience, animée du plus vif sentiment de l'honneur; si elle a pu opérer à la fois sur l'Elbe, sur le Mein, dans la Thuringe,

et, tout en dispersant les levées de la confédération germanique, envahir la Bohême avec des troupes supérieures en nombre et en organisation aux légions vaillantes et aguerries que lui opposait l'Autriche, elle doit ce grand résultat aux institutions militaires qu'elle a su maintenir, coordonner, développer pendant la paix.

Les institutions militaires ne donnent pas, ne garantissent pas la victoire; elles donnent le moyen de combattre, de vaincre ou de supporter des revers. Sans elles, tant que durera l'état actuel des sociétés européennes, tant que nous ne verrons pas fleurir cet âge d'or, *pax perpetua*, qui, selon Leibniz, n'existe qu'au cimetière; sans elles, disons-nous, pas de sécurité ni de véritable indépendance pour les nations. Comment se sont-elles fondées? Par quelles transformations peuvent-elles s'adapter aux temps ou au génie des peuples? D'où vient qu'elles se fortifient ou s'affaiblissent, qu'elles s'épurent ou se corrompent? Comment peuvent-elles devenir un fardeau insupportable, un instrument de tyrannie, ou s'implanter dans les mœurs, s'associer aux libertés publiques et former la base de la puissance nationale? Nous essaierons de l'étudier dans l'histoire de notre pays.

I.

C'est Louvois qui a fondé notre état militaire. Avant lui, sans doute, la France avait des armées, vaillantes, nationales, souvent bien commandées et maintes fois victorieuses; mais on peut dire que l'armée française n'existait pas. Depuis plus de deux cents ans, la vieille organisation féodale avait disparu sans avoir été remplacée d'une façon définitive. Charles VII avait créé la gendarmerie et les francs-archers; mais le remarquable édifice d'ordonnances élevé par les Valois pour compléter cette création s'écroula bientôt dans les guerres de religion. Le génie inventif et réparateur de Henri IV avait exercé sur l'établissement militaire de la France la même influence salutaire que sur les autres services publics; la mort le frappa avant qu'il n'eût mis la dernière main à son œuvre : armée et règlemens disparurent avec lui. Au mois de mai 1610, il avait réuni en Champagne 60,000 fantassins formés en régimens compactes de 4,000 hommes; son artillerie était la plus nombreuse, la plus mobile qu'on eût encore vue, sa cavalerie instruite et bien montée; les places, les frontières, étaient pourvues. Avant la fin de l'année, il ne restait plus que des squelettes de régimens, des bandes de pillards et des arsenaux vides; comme la neige au soleil, tout avait fondu sous l'action dissolvante des intrigues et des rivalités de cour. Puis était venu Richelieu; sans rien faire de

complet, il pourvut à bien des lacunes, et les réformes qu'il avait conçues furent rudement exécutées. Au milieu des échecs, des revers, des trahisons, il avait poursuivi son œuvre, essayant, brisant les généraux, les administrateurs, jusqu'à ce qu'il eût trouvé les instrumens qui lui convenaient. Il marque son passage par la suppression de la charge de connétable, rouage inutile qui gênait l'omnipotence du premier ministre, par la création des intendans de justice et de finances qui devaient représenter dans les armées l'ordre et la légalité, par de bonnes ordonnances sur la solde, la durée du service, par de sévères mesures contre les *passe-volans* (on a dit depuis les *hommes de paille*), les déserteurs, les voleurs, etc.; puis le désordre, qu'il n'avait pas entièrement étouffé, reparaît. La victoire nous resta fidèle pendant la régence si agitée d'Anne d'Autriche, car Mazarin comprenait la guerre aussi bien que la politique; mais son autorité était trop contestée pour qu'il pût bien administrer. Il n'avait pas les mains très nettes; il avait besoin des généraux et les redoutait; il les flattait et ne les voulait pas trop forts; il lui convenait de leur passer beaucoup, et un peu de confusion ne lui déplaisait pas; en somme, Mazarin ne régla rien, ne fonda rien, et sous son gouvernement les institutions militaires de Richelieu tombèrent en désuétude.

Vers 1660, les gardes du roi, les escadrons de gendarmerie, quelques régimens d'infanterie qu'on appelait *les vieux* composaient les seules troupes permanentes. Les autres corps d'infanterie et de cavalerie étaient créés au commencement de chaque guerre et donnés à l'entreprise comme des espèces de concessions. Formés pour un objet spécial, destinés à servir sur certaines frontières, souvent inféodés à tel prince ou à tel général, ces régimens restaient agglomérés en armée jusqu'à ce que la fin des hostilités ou une nécessité d'économie les fît débander. Les déplacer était une grosse affaire. Lorsqu'en 1643 le duc d'Enghien parvint à conduire l'armée de Flandre en Allemagne, on lui en sut presque autant de gré que de la victoire de Rocroy ou de la prise de Thionville, et en 1647 Turenne dut charger les « Weymariens » qui étaient sous ses ordres depuis nombre d'années, pour les décider à le suivre d'Allemagne en Flandre.

Les chefs de tout rang spéculaient sans vergogne. De même que les colonels et les capitaines, les généraux étaient des entrepreneurs. A mettre sur pied un régiment, à entretenir une armée avec ce que le roi donnait, beaucoup se ruinaient, d'autres faisaient des bénéfices. Parmi ceux qui gagnaient, les plus délicats ou ceux qu'animait l'amour du bien public employaient leurs profits à bien assurer le service; le plus grand nombre mettait le gain en poche :

cela s'appelait « griveler sur les gens de guerre, » et personne n'y trouvait à redire. Nulle mesure régulière pour assurer les subsistances, l'habillement, ni même l'armement; nulle garantie donnée au soldat pour le présent ou pour l'avenir : officiers, cavaliers, fantassins, gentilshommes et paysans entraient au service, en sortaient, y rentraient, le quittaient encore à peu près à leur gré; aucune règle pour l'avancement; les attributions de chaque grade mal définies, la hiérarchie militaire à peine ébauchée, souvent des généraux commandant les uns à côté des autres sans reconnaître un chef supérieur. De là un extrême désordre, une discipline très relâchée, de grands mécomptes dans les effectifs, sans parler des excès et des souffrances de tout genre dont les gravures de Callot et certains tableaux flamands donnent une idée saisissante.

L'artillerie, les fortifications étaient dans les mains d'entrepreneurs, d'officiers, d'ouvriers civils qui ne se croyaient astreints à aucun des devoirs de la profession militaire. Fallait-il faire un siége, on cherchait dans l'infanterie des capitaines, des lieutenans ayant un peu plus d'instruction ou d'aptitude; ils traçaient les attaques, aidaient les généraux à diriger les travaux, à placer les batteries. C'est tout au plus si, pour cette fonction spéciale, ils étaient exempts de leurs gardes ordinaires; le siége fini, lorsqu'ils n'étaient pas tués ou estropiés, ils reprenaient le service de troupe. Quelquefois, comme récompense extraordinaire, ils recevaient une compagnie dans un vieux régiment; mais un général bien en cour pouvait seul faire obtenir une pareille faveur à ceux que Vauban appelait « les martyrs de l'infanterie. » Pour unique réserve, on avait les milices communales, qui n'existaient guère plus que de nom, et « l'arrière-ban » ou levée en masse de la noblesse, dernier vestige de temps passés pour toujours; c'était pour les cas extrêmes deux ressources bien précaires, et sur lesquelles on ne faisait plus de fonds depuis longtemps. Tout, dans les armées, restait à l'état d'ébauche imparfaite; mais une des institutions de Richelieu lui survivait : la charge de secrétaire d'état de la guerre avait été conservée. Ce fut le levier dont Louvois se servit pour accomplir une véritable révolution. Il fit passer l'armée des mains des particuliers dans celles du roi. Entre le chaos qui existait avant lui et l'ordre de choses qu'il a créé, la distance était immense. Son œuvre a été durable : l'état militaire qu'il a fondé était encore debout en 1792.

Ce grand niveleur n'était pourtant pas ce qu'aux derniers temps de l'aristocratie de Rome on eût appelé un homme nouveau, et quand il se mit à l'œuvre, il n'avait ni affront à venger ni haine de caste à satisfaire. La fortune de sa famille était de fraîche date : son aïeul, un très petit bourgeois, commissaire de l'un des quar-

tiers de Paris, avait reçu de Mayenne une charge de maître des comptes pour le récompenser de son dévouement à la ligue; mais son père était secrétaire d'état, et si fort en faveur qu'en 1655 le jeune François-Michel Letellier, le futur marquis de Louvois, eut la survivance de la charge paternelle : il n'avait pas quinze ans. Il fut donc en quelque sorte élevé pour les fonctions qu'il allait remplir, et dès l'enfance il s'y prépara par une énergique application. En 1662, après la disgrâce de Fouquet, il obtint l'autorisation de signer comme secrétaire d'état. Dès ce moment, le vieux Letellier se retire peu à peu, abandonnant à son fils les affaires de la guerre. De l'étude Louvois passe à l'action; son administration commence. Il arrivait avec des idées arrêtées et des connaissances spéciales très étendues; il n'apportait pas un système tout fait. Sans chercher à créer tout d'une pièce l'armée, les divers services, il se met à modifier, supprimer, réglementer, au fur et à mesure des besoins qui se révélaient, essayant tous les rouages qu'il avait sous la main, et ne les changeant qu'après les avoir reconnus mauvais ou usés, procédant avec méthode, ayant toujours sous les yeux un but bien défini, mais sans tout détruire pour tout réédifier à la fois.

Si on ne peut voir en lui une sorte de Sieyès militaire, on ne peut pas non plus le mettre sur la même ligne que Richelieu; ce serait faire à Louis XIV un rôle qui ne fut pas le sien. L'histoire ne tient pas compte de certaines apothéoses prématurées, œuvre éphémère des flatteurs : ce nom de « grand » si souvent prodigué par les panégyristes à gages, elle ne l'a donné qu'à peu d'hommes, mais elle l'a décerné à coup sûr : la postérité a continué de dire Louis le Grand; c'est un jugement qu'on peut tenir pour définitif. Associé à la pensée de son maître, animé des mêmes passions, entraîné par les mêmes tendances, Louvois fut plus qu'un commis; il ne fut jamais qu'un ministre. Serviteur parfois désagréable, trop souvent complaisant, sans pitié pour les fripons, sans merci pour les peuples, intègre, brutal, cruel, il établit dans l'ordre militaire la centralisation qui s'emparait de toute la France.

Son premier soin fut de faire compléter ses attributions : les marchés pour le logement, les étapes, les vivres et les hôpitaux étaient dans le département du contrôleur-général; il les lui enleva. Il fit aussi concentrer dans ses mains le service des fortifications, réparti jusque-là entre les divers secrétaires d'état. Plus tard il créa le « dépôt de la guerre, » et dans l'intérêt de sa propre gloire jamais son goût pour l'ordre et la méthode ne l'a mieux inspiré. S'il n'avait pas prescrit de conserver et de classer l'amas de dépêches et de minutes qui s'accumulaient autour de lui, nous n'aurions pas l'excellent livre que M. Rousset lui a consacré, et qui nous a si bien

fait connaître l'homme et son œuvre. Deux directeurs-généraux, Saint-Pouange et Chamlay, se partagèrent les détails de l'administration, du personnel et des opérations militaires. La confusion qui existait entre les diverses branches de la profession cessa, et on peut dire que pour la première fois le principe de la division du travail fut appliqué à la guerre. L'artillerie eut ses troupes, et les lieutenans du grand-maître devinrent des officiers; les ingénieurs furent organisés. Avec ou sans titre spécial, chaque arme eut ses inspecteurs-généraux, qui établissaient, maintenaient l'uniformité dans le service et dans l'instruction : Martinet pour l'infanterie, Fourille pour la cavalerie, Dumetz pour l'artillerie, et pour les fortifications celui dont nos lecteurs ont déjà prononcé le nom, celui dont l'amitié, comme l'a très bien dit M. Rousset, protége la mémoire de Louvois, l'homme de génie, l'homme de bien par excellence, Vauban.

La discipline s'exerça à tous les degrés de la hiérarchie militaire; non-seulement les déserteurs, les passe-volans et autres coupables obscurs furent poursuivis avec une rigueur que la nouvelle organisation rendait plus efficace, mais les hauts grades mêmes furent soumis à des règles qui étaient jusqu'alors inconnues, et que de tout temps il est fort difficile de maintenir. Si plusieurs maréchaux étaient présens dans une même armée, ils étaient obligés d'obéir à celui que le roi avait désigné; d'éclatantes disgrâces servirent d'exemple aux récalcitrans. Les officiers-généraux avançaient selon l'*ordre du tableau*; ils *roulaient* entre eux pour le service. Quiconque a ouvert un volume de Saint-Simon se rappelle toutes les lamentations que de telles mesures arrachent à l'orgueil du duc et pair. Tout en faisant la part des préjugés et des rancunes du grand seigneur mécontent, il faut reconnaître que ses critiques n'étaient pas sans fondement; commode pour le pouvoir, qui se trouvait délivré de beaucoup d'obsessions et d'embarras, ce système avait de graves inconvéniens pratiques : il était favorable aux médiocrités; la responsabilité était divisée, le commandement instable; on avait mis un terme au désordre, mais en dépassant le but. Les colonels-généraux furent supprimés ou dépouillés de prérogatives devenues exorbitantes; il n'y eut plus d'officiers nommés sans l'attache du roi; tous se trouvaient sous la surveillance du ministre; ils avaient leurs notes, leur dossiers; ils étaient protégés contre les caprices de leurs chefs, et les actes de prévarication ou d'oppression dont ils se rendaient coupables envers leurs soldats étaient sévèrement punis. Une fois la hache mise en plein bois, il semble que Louvois eût dû frapper plus ferme, supprimer la vénalité des grades; il la laissa subsister, se bornant à *taxer* les charges, à exiger certaines conditions d'admission; il

eût voulu ouvrir la porte des honneurs militaires à la bourgeoisie aisée et la fermer aux nobles trop ignorans. Il essaya même d'une institution qui aurait joué le rôle de nos écoles militaires, et il créa des compagnies de *cadets*, dont il rendit l'accès facile. On y apprenait les détails du métier, les manœuvres, les mathématiques. Le temps manqua au ministre pour développer cette idée et en soigner l'exécution, les résultats furent nuls et les compagnies licenciées; mais une sorte de noviciat fut imposée à quiconque voulait devenir colonel, et la naissance n'en exemptait personne : pour parvenir à ce grade, il fallait avoir servi au moins deux ans dans un des corps qui étaient présentés comme des types et dont le roi s'était réservé le commandement direct, — le régiment d'infanterie qui portait son nom, et sa maison militaire.

La transformation de la *maison du roi* est l'une des conceptions les plus ingénieuses de Louvois. Cette troupe n'était pas réduite à de simples devoirs d'escorte et d'antichambre; elle fut portée à 4,000 hommes environ, alors que 800, malgré le luxe de la cour, suffisaient à la garde du souverain. C'était à la fois une cavalerie d'élite, une pépinière d'officiers et une institution qui remplaçait les derniers débris de l'organisation féodale. L'arrière-ban avait été réuni une seule fois sous Louis XIV, et semblait n'avoir été appelé que pour faire constater son impuissance. On vit une sorte de cohue mal montée, à peine armée, incapable d'obéir ou de combattre, et qu'il fallut bien vite licencier. Dans l'ordre militaire, ce fut la fin de l'ancien régime, et pour lui donner le coup de grâce Louvois remplaça l'obligation du service, base et seule justification des priviléges nobiliaires, par une mesure fiscale, par une sorte d'exonération. A ceux qui préféraient payer de leur sang, la maison du roi fut ouverte : ils se firent mousquetaires, gardes-du-corps, gendarmes. On n'était pas bien sévère sur les preuves à fournir pour l'admission dans ces corps, dont l'un même, celui des grenadiers à cheval, se composait d'anciens soldats; patriciens et plébéiens y étaient unis par une confraternité d'armes complète et touchante. La maison du roi ne conserva pas tous les caractères que Louvois avait voulu lui donner; mais jusqu'à la fin de sa carrière elle se signala par tous les genres de courage. Les mêmes brillans jeunes gens qui avaient enlevé Valenciennes en plein jour par un trait d'audace inoui gardaient leur poste à Senef avec le stoïcisme des guerriers les plus éprouvés. « O l'insolente nation! » s'écriait le prince d'Orange en voyant à Neerwinde la ligne des escadrons rouges et bleus onduler sous les boulets qui la frappaient et serrer ses rangs sans reculer. A Steenkerke, les mêmes compagnies décidèrent la bataille, et quand vinrent les mauvais jours, à Malplaquet, elles traversèrent dans une charge les trois

lignes de l'ennemi. La dernière victoire éclatante de la vieille monarchie fut aussi leur dernier fait d'armes; ce furent elles qui à Fontenoy se jetèrent dans la brèche ouverte par les canons de Lally et culbutèrent la grosse colonne du duc de Cumberland.

Si la maison du roi donnait à la cavalerie de ligne une réserve efficace, il manquait une cavalerie légère nationale. Louvois la trouva dans les dragons, auxquels il joignit des brigades munies d'armes rayées. Nos dragons et nos carabiniers d'aujourd'hui auraient peine à se reconnaître dans leurs ancêtres militaires. La proportion des troupes à cheval, quoique considérable encore, fut diminuée : en 1678, sur un effectif d'environ 280,000 hommes, on comptait 50,000 cavaliers et 10,000 dragons. Le rôle de l'infanterie grandissait toujours, et c'était elle surtout que Louis XIV et son ministre voulaient non-seulement augmenter, mais relever, améliorer. Le roi avait tenu à s'inscrire sur la liste des colonels; son régiment, nous l'avons dit, et celui des gardes-françaises devaient servir de modèles pour l'instruction, pour le service; ils avaient plusieurs bataillons, et leurs compagnies étaient fortes. Les circonstances ne permirent pas d'appliquer ces deux principes d'une manière générale : les régimens restèrent à un bataillon avec des compagnies assez faibles; mais ils devinrent permanens, astreints à la régularité dans l'habillement, dans l'armement surtout, qui fut fort perfectionné, quoique la grande réforme, l'adoption du fusil à baïonnette, n'ait été accomplie que plus tard. Les Suisses et les Allemands formaient environ le tiers de l'infanterie; mais les premiers étaient en quelque sorte incorporés dans nos rangs depuis près de deux siècles, et les seconds, habitans pour la plupart des provinces rhénanes, avaient en France les droits de régnicoles. Sauf quelques priviléges insignifians et peu choquans alors, ni les régimens étrangers, ni même ceux du roi, des princes et des gardes, n'étaient distingués des autres corps; ils avaient les mêmes devoirs, obéissaient aux mêmes généraux. La véritable élite de l'infanterie restait dans les régimens : à la droite de chaque bataillon, on plaça les soldats les plus braves, les plus robustes, sous les ordres d'un officier de fortune; on leur mit sur l'épaule ce morceau de laine rouge illustré depuis par tant d'actions, et qu'ils portent encore aujourd'hui; nous avions nos *grenadiers*.

La règle était la même pour tous, et l'action du ministre s'étendait à tous les détails de la vie intérieure des régimens. L'état n'en était pas encore arrivé à tout faire directement. Les chefs de corps conservaient toujours cette responsabilité qui les faisait ressembler à des entrepreneurs; mais on les soumettait à une surveillance si étroite que les bénéfices n'étaient plus possibles, et que pour les pauvres ou les négligens la ruine était à peu près certaine : aussi se

plaignait-on amèrement de la dureté du ministre. Avec les fonds que le roi faisait remettre pour la solde, quelques distributions en nature et la contribution qui, sous le nom d'*ustensile*, était imposée aux communautés affligées du logement des gens de guerre, les colonels, les capitaines devaient nourrir, habiller, équiper la troupe, faire le prêt tous les dix jours. Gare à ceux qui se permettaient des retenues illégales, qui, aux jours des revues, se passaient des hommes ou des armes pour dissimuler la faiblesse de leur effectif ou le mauvais état de leurs compagnies! Ce n'est pas tout; il fallait trouver les recrues. Ici Louvois n'était pas gênant; pour l'enrôlement, les officiers pouvaient à peu près impunément se permettre les violences et les supercheries. Une fois les prétendus volontaires amenés sous le drapeau, ils devaient y rester quatre ans. Nulle prescription pour la taille; il suffisait de ne présenter « ni gueux, ni enfans, ni contrefaits. » Plus tard, on devint encore plus facile; il fallut arriver aux *bataillons de salades*, aux *levées d'enfans*, de *pauvres petits misérables;* il fallut moissonner les générations en herbe. Louvois lui-même vécut assez pour constater l'insuffisance du *racolage;* il n'avait d'abord tenu aucun compte de l'antique institution des milices, qu'il trouvait mal définie, qu'il considérait comme oubliée et mettait à peu près sur la même ligne que l'arrière-ban. Aussi avait-il accepté volontiers l'argent que les états de Languedoc et autres avaient offert au lieu de contingent; mais quand la guerre fut partout, au midi comme au nord, les hommes et les cadres manquèrent à l'armée de ligne : les provinces durent fournir des régimens de milice, composés d'abord de volontaires non mariés, puis complétés par le tirage au sort, habillés, équipés par les paroisses, commandés par des gentilshommes du pays. Cela donna de 25 à 30,000 hommes qui servirent surtout en Italie, et s'y comportèrent bien. Aux yeux du ministre, l'appel des milices n'avait été qu'un expédient; il est fort douteux qu'il ait jamais songé à les constituer définitivement, à y chercher les élémens d'une transformation de notre état militaire; mais, quels que fussent ses projets, le temps lui manqua pour les exécuter : il mourut presque au moment où Catinat menait pour la première fois au feu les régimens provinciaux.

Si, malgré son énergie et son audace, Louvois paraît avoir hésité à compléter son œuvre par certaines mesure radicales, il ne connut pas d'obstacles dans l'impulsion donnée à deux services qui entre ses mains semblaient se confondre, la haute administration de la guerre et les fortifications. Avec les conseils et le concours de Vauban, avec l'aide de quelques intendans actifs, ingénieux, vigilans, sans pitié comme lui, les Robert, les Jacques, les Berthelet, il ne se contenta pas de réformer, il créa. Les provinces frontières,

les anciennes et nouvelles conquêtes se couvrirent de citadelles, de magasins, de casernes, d'hôpitaux; leurs ressources en numéraire, en subsistances, en matériel de tout genre, étaient exploitées avec cruauté parfois, avec dureté le plus souvent, toujours avec promptitude et méthode. Chaque pays où entraient nos colonnes était aussitôt saisi par l'ingénieur et par le munitionnaire; les vivres étaient absorbés, accumulés; de vieilles murailles étaient renversées, d'autres s'élevaient. Le fléau de la guerre semblait plus lourd aux peuples; si les maux qu'elle entraîne n'étaient pas partout aggravés, on en sentait le poids plus constamment, plus uniment. La condition du soldat fut améliorée; on songeait à le nourrir, à le vêtir, à le mettre à couvert; c'était chose neuve. Cependant l'augmentation du nombre, l'agglomération des hommes ramenaient une partie des souffrances que la prévoyance avait atténuées; les rapports des inspecteurs parlent sans cesse de soldats « demi-nus, sans bottes, logés comme des porcs, hâves et maigres à faire peur;» mais il y avait progrès, car on constatait le mal, on y cherchait remède. N'oublions pas à ce propos que Louis XIV et Louvois arrachèrent les guerriers infirmes ou estropiés à la misère, et leur ouvrirent l'hôtel des Invalides. Quant aux opérations militaires, elles trouvèrent de nombreux points d'appui, des bases solides, des dépôts bien pourvus; elles acquirent une portée, une durée inconnues; on put menacer partout à l'entrée en campagne, choisir son point d'attaque, débuter par des coups de théâtre inattendus, avancer ou reculer sans mourir de faim, s'abriter en cas de revers, arrêter les progrès de l'ennemi vainqueur. Nous ne possédons plus toutes les forteresses construites ou retouchées sous le règne de Louis XIV, beaucoup de celles qui nous restent n'ont plus aujourd'hui la même importance; mais soyons reconnaissans envers ceux qui ont enveloppé notre frontière de cette formidable ceinture. Non, l'argent employé par Vauban avec tant de probité et de génie n'a pas été une dépense de luxe; que ceux qui conservent quelques doutes à cet égard relisent l'histoire des campagnes de 1713 et de 1793 : deux fois nos places ont sauvé la France.

Nous venons de résumer en quelques pages l'œuvre accomplie pendant trente années de travail assidu; nous en avons assez dit pour faire comprendre par quels efforts on parvint à monter une première fois cette immense machine, combien les rouages en étaient compliqués, et comme tout s'y tenait. Ainsi qu'on a pu le voir, il y avait dans ce vaste ensemble quelques parties déjà parfaites, d'autres seulement ébauchées, beaucoup de bons germes à développer, des mesures excessives et des lacunes importantes. Il serait superflu d'insister davantage sur les détails; mais il nous reste à indiquer aussi brièvement que possible ce que devint un

pareil instrument entre les mains d'un prince et d'un ministre qui ne connaissaient pas de frein à leur volonté, quel usage et quel abus ils en firent.

Leur première entreprise importante fut la guerre de Hollande. Louvois dirigeait déjà depuis dix ans le ministère de la guerre, lorsque le 17 février 1672 il remit au roi un état détaillé dont le total montait à 91,000 fantassins, 28,000 cavaliers et 97 bouches à feu; c'était la *situation* d'une armée toute réunie, largement approvisionnée, prête à marcher et à combattre. Quelques jours plus tard, cette masse imposante était en route. Par une heureuse combinaison de l'administration et de la politique, elle trouvait ses étapes, ses magasins préparés à l'avance; jamais encore on n'avait vu un pareil déploiement de force et d'habileté. Bientôt la Hollande, envahie, vaincue, demande la paix, offre des conditions qui dépassent les rêves patriotiques de Henri IV ou de Richelieu; mais le même orgueil, les mêmes passions enflamment le roi et son ministre; ils se comprirent trop bien : l'un conseilla, l'autre décida de rejeter toute proposition. C'était l'inauguration de la politique à outrance qui sous d'autres chefs devait nous être un jour si fatale. Cette fois le châtiment fut moins terrible, mais la leçon fut sévère et promptement donnée. Les Hollandais se relevèrent par un sacrifice héroïque; nos troupes, ayant à lutter contre les eaux, les hommes et les rigueurs de l'hiver, se retirèrent ruinées. L'Europe accourut au secours des opprimés aussitôt que ceux-ci eurent repoussé l'agresseur, et la France se trouva en face d'une coalition.

Elle n'était pas épuisée et fit tête à l'orage : elle fournit six campagnes, les plus belles peut-être de notre histoire, témoignage éclatant de la puissance des créations de Louvois. D'abord notre armée se concentre, se réorganise, se renforce. L'ennemi s'y méprend; il juge mal ce grand mouvement rétrograde. Les coalisés se croient déjà au cœur du royaume; déjà ils parlent d'aller traiter les dames à Versailles; ils ont une juste confiance dans leurs troupes, dans leurs généraux, Guillaume et Montecuculli. A ces grands hommes Louis XIV oppose des adversaires dignes d'eux, Condé et Turenne. L'un déjoue le gros dessein des alliés, tient longtemps le prince d'Orange en échec par la force d'une position bien choisie, puis le « prend en flagrant délit, » et le paralyse par la sanglante bataille de Senef. L'autre, opposé à l'un des plus froids calculateurs, à un des hommes les plus subtils qu'ait produits l'Italie, évente toutes les ruses, déjoue tous les piéges; prudent par tempérament et devenu audacieux par réflexion, il marche sans cesse, passant, repassant le Rhin et les Vosges, se couvrant tantôt du fleuve et tantôt des montagnes, gagnant bataille sur bataille et combat sur combat, Sinzheim, Entzheim, Mulhouse, Türckheim! Puis, quand ces deux

héros disparurent de la scène du monde, Turenne pour descendre dans le caveau de Saint-Denis, Condé pour s'enfermer dans la retraite, Créqui et Luxembourg succédèrent à leurs maîtres, marchèrent sur leurs traces, mais sans rencontrer les mêmes difficultés. Les alliés étaient devenus plus modestes; ils étaient passés à la défensive. Louis XIV prenait beaucoup de villes, c'était devenu le grand objet de la guerre; la paix était dans l'air, il fallait pouvoir négocier pièces en main, travailler à « faire le pré carré. » Les hommes, les moyens ne manquaient ni aux ingénieurs ni aux généraux; l'effectif en 1678 avait atteint le chiffre de 280,000 hommes; aucune place ne résistait à Vauban, et celles qu'il avait retouchées devenaient à peu près imprenables. Tout justifiait les prévisions de Louvois. Notre cavalerie, qui avait eu quelque appréhension des cuirassiers de l'empereur, les chargeait maintenant partout où elle les rencontrait. Notre infanterie n'avait pas d'égale : surprise à Saint-Denis, près de Mons, écrasée par le nombre, elle soutint et rétablit le combat par sa solidité. Cette sombre bataille fut le dernier épisode de la guerre : elle fut livrée entre deux généraux qui avaient en poche la nouvelle de la paix, engagée par Guillaume avec la haine sauvage qu'il portait aux Français, acceptée par Luxembourg avec la légèreté cruelle qui ternissait alors ses brillantes qualités. Il eût suffi d'envoyer un trompette avec un mouchoir blanc pour sauver la vie à cinq ou six mille hommes.

Ce n'était pas l'humanité qu'on apprenait à l'école de Louvois, non qu'il eût inventé ces effroyables dévastations au souvenir desquelles on a rattaché son nom : le « dégât, » comme on disait, était depuis longtemps dans la pratique de la guerre, et l'incendie du Palatinat ne dépasse pas en horreur le ravage que l'armée de Galas avait fait en Bourgogne pendant l'invasion de 1636; mais le ministre de Louis XIV avait introduit dans la destruction la méthode qu'il apportait partout. Il en fit une mesure administrative, et les intendans, trouvant aussi naturel de ruiner un pays que de nourrir un régiment, apportaient indistinctement le même zèle à l'exécution d'ordres barbares qu'à l'accomplissement de leurs fonctions habituelles. Les généraux bons vivans, comme Luxembourg, riaient volontiers de la *brûlerie;* les hommes graves, comme Turenne, comme le vertueux Catinat lui-même, laissaient faire sans mot dire; un seul, à son éternel honneur, protesta, ce fut Condé. Il y avait quelques malheureuses contrées comme le Palatinat, le Waez, le Brisgaw, sur lesquelles on s'acharnait particulièrement, et Louvois se complaisait dans le spectacle de ces œuvres effroyables. Deux mois avant la paix de Nimègue, au retour d'un voyage par-delà le Rhin, il mandait à son père avec une sorte de joie féroce :

« Rien n'est égal à la ruine de ce pays que le roi rend à l'empereur; c'est entièrement désert et en friche. De dix villages, à peine y en a-t-il deux où il y ait une ou deux maisons habitées. » Hélas! ce n'était pas seulement contre lui que Louvois par de tels actes soulevait de justes malédictions, il semait en Europe la haine du nom français.

Aux cruautés de la guerre succédèrent les violences de la paix. Ce que notre gouvernement n'avait pu obtenir par le traité de Nimègue, il le reprit par les « réunions, » les « exécutions pacifiques; » l'on dirait aujourd'hui « annexions, exécutions fédérales, saisies de gages matériels. » C'est ainsi que Louvois s'empara de Strasbourg (Dieu l'absolve pour cette fois!), de Casal, de Luxembourg, etc. Une des raisons qui le portaient à multiplier ces occupations définitives ou temporaires, c'était la nécessité de subvenir à ce que, déjà alors, avec le seul mot « budget » de moins, on appelait « l'extraordinaire; » on n'avait pas encore trouvé le moyen de couvrir les dépenses militaires à coups d'emprunts, le grand art était de les faire supporter à l'ennemi, au moins à l'étranger. Mais sans rien désorganiser, tout en conservant même les moyens d'exécuter les prétendus arrêts du parlement de Metz et du conseil souverain de Brisach, on aurait pu diminuer les charges, réduire l'effectif. A quoi donc étaient employées tant de troupes? Au détournement de la rivière d'Eure et aux dragonnades.

Jusqu'à quel point, des hommes levés ou enrôlés pour faire le métier de soldat peuvent-ils être employés à d'autres travaux que ceux qui font rigoureusement partie du métier de soldat? En ce qui regarde même les fortifications, les routes stratégiques, quelle est la limite, durant la paix surtout? C'est un problème difficile à résoudre. Si du moins le travail procure à la troupe une paie plus forte, une nourriture plus abondante, une augmentation de vigueur et de bien-être, on peut ne pas trop approfondir la question et se montrer coulant sur le principe; mais, lorsqu'on voit toute une armée retenue pendant deux ans dans les marais où la fièvre la décime pour faire marcher des jets d'eau, on se croit ramené au temps des Pharaons. Quant aux dragonnades, ce mot seul en revenant sous la plume réveille l'indignation qu'on croyait avoir épuisée. Il nous faut bien en parler. Par une détestable confusion d'attributions, Louvois avait fait réunir les affaires des réformés au ministère de la guerre, et nous devons rappeler quelles furent, au point de vue militaire, les conséquences de la révocation de l'édit de Nantes. Elle fit passer à l'ennemi 8 ou 9,000 de nos meilleurs matelots, 5 ou 6,000 bons officiers, 19 ou 20,000 de nos soldats les plus aguerris. Ce n'est pas tout : les régimens dissémi-

nés pour convertir et châtier les religionnaires ne furent bientôt plus que des bandes. Ici Louvois est sans excuse : dégagé de tout zèle religieux, de toute ardeur de prosélytisme, animé de la seule rage du despotisme, il fut un instigateur pressant, un instrument passionné; il conseilla la mesure, fournit les moyens, inventa la déportation, les persécutions militaires, et ce grand disciplinaire s'oubliait au point de recommander « qu'on fît faire aux soldats le plus de désordre possible. »

C'est avec les malingres tirés du camp de Maintenon, avec les pillards ramenés du Poitou et du Languedoc, qu'il fallut faire face à une nouvelle coalition, fruit de notre politique insolente, combattre sur le Rhin, en Flandre, en Italie, en Irlande (1688). Les chefs demandaient ce qu'ils pouvaient faire avec ces troupes « qui fondraient à la première fatigue. » Le ministre ne tenait pas compte de leurs observations. Il ne voulait pas s'apercevoir qu'il avait miné lui-même l'édifice élevé de ses mains; d'ailleurs il espérait inaugurer un nouveau genre de guerre, sans hasards, sans batailles, sans marches rapides, où l'on n'aurait vu que des campemens marqués d'avance, des siéges calculés à heure fixe, des *bombarderies* et des dévastations. Il se laissait aller à une confiance sans bornes dans les vertus de la centralisation, qu'il avait assurément bien fait d'appliquer aux affaires militaires (car là du moins personne ne peut la blâmer), mais que là même il avait fini par exagérer. Le contact des généraux dignes de ce nom lui avait toujours été insupportable; il ne s'était pas contenté de les soumettre, il avait voulu les annuler, et s'indignait de leur opposition aux rapports directs qu'il voulait établir avec leurs subalternes, de leur résistance aux pouvoirs illimités dont il armait les intendans. Délivré de Turenne par un boulet, de Condé par la goutte, il avait vu les portes de la Bastille se fermer sur Luxembourg, qui avait conservé certaines allures indépendantes, justifiées par sa naissance et ses talens; Créqui, avec qui il fallait aussi compter, venait de mourir. Louvois ne songeait pas à les remplacer sérieusement; l'infatuation, le goût des hommes commodes, ces deux vers rongeurs du despotisme, égaraient son jugement. Avec des tacticiens de cabinet, des ingénieurs, des munitionnaires, des généraux-porte-voix à la tête des troupes, il croyait suffire à tout. Une expérience de deux ans lui apprit la vérité de cet axiome bien connu, que les plans de campagne ne valent que par l'exécution. Tout alla mal. Notre prestige nous protégeait encore, quelques faits d'armes consolaient notre amour-propre; mais nous reculions partout, notre péril grossissait chaque jour avec le nombre de nos ennemis, augmenté par des alliances nouvelles et par la fureur des populations, qui couraient aux armes pour se venger de nos incendies et de nos

ravages. Il fallut pressurer le royaume, redoubler de violence pour trouver des hommes et de l'argent; il fallut enfin remettre Luxembourg à cheval, il fallut remercier la bonne étoile du ministre qui lui avait amené Catinat sous la main.

Librement, audacieusement interprétées par ces deux capitaines illustres, au lieu d'être prises au pied de la lettre par MM. d'Humières, de Lorges ou de Duras, les instructions parties de Versailles donnèrent d'autres résultats : Staffarde et Fleurus, noms chers à la France, furent ajoutés à la liste de nos victoires (1690). Ce furent les dernières joies de Louvois. Il mourut l'année suivante, écrasé par le travail, par les soucis, par le poids d'une responsabilité énorme. On ne lui épargna pas la haine, et il la méritait, car il avait infligé de grands maux; mais les clameurs dont le concert poursuit encore sa mémoire ne sont pas toutes de bon aloi : aux cris de douleur des huguenots déportés, des peuples foulés, des provinces dévastées, se mêlent les calomnies des intrigans évincés, des grands seigneurs froissés, des fripons pourchassés. Il fut aussi regretté, car il n'eut que des successeurs médiocres, et l'on se figurait que, s'il eût vécu, bien des calamités eussent été épargnées à la nation. Plus que personne cependant il avait contribué aux malheurs du règne. Il avait compromis par sa politique intérieure et extérieure les résultats de son administration. En poursuivant la chimère de l'unité religieuse, il avait troublé l'union de la patrie. Bien plus que l'engouement jacobite, bien plus que la querelle de la succession d'Espagne, ses usurpations et le mépris qu'il affichait de tous les droits avaient soulevé l'Europe contre nous, et si Louis XIV, vieillissant, employa des « généraux de goût, de fantaisie, de faveur, » s'il se laissa prendre trop souvent à « l'air admirant, rampant, plus que tout à l'air du néant devant lui, » ce fut la conséquence des habitudes créées par son ministre d'état. Le despotisme étouffant, partout introduit, avait abaissé le niveau des hommes, brisé les ressorts individuels; mais au milieu de tant d'erreurs Michel Letellier avait donné à l'armée une si forte charpente, il avait entouré notre frontière factice d'une si solide barrière, que la fureur de nos ennemis se brisa contre la résistance de la France. Les institutions de Louvois ont donné à Louis XIV et à Villars le moyen de repousser l'invasion. C'est ce que nous ne pouvons oublier.

II.

Louvois avait créé l'armée royale. Carnot constitua l'armée nationale. Nous n'avons pas à juger les actes de sa vie politique; notre tâche se borne à rappeler ses services. Il donna la base la plus large à nos institutions militaires, mit en pratique des prin-

cipes auxquels il faut toujours plus ou moins revenir; il « organisa la victoire » sans lui sacrifier la liberté, et malgré ses fautes nous ne lui marchanderons pas ce sublime éloge, qu'il avait habitué le soldat français à considérer comme la plus belle des récompenses : « il a bien mérité de la patrie. »

Quelques traits ajoutés au tableau que nous avons tracé de l'armée de Louis XIV suffiront pour dépeindre celle de Louis XVI. Les réformes si courageusement et d'abord si heureusement tentées par ce dernier prince dans l'ensemble du système monarchique n'avaient pas touché à l'état militaire. C'était celui de Louvois, perfectionné sans doute dans quelques parties, mais atteint d'une sorte de marasme général et infesté de nouveaux abus. On n'était pas sorti de l'ornière du « racolage; » les milices provinciales, qui, au moment de la guerre de sept ans, avaient reçu un certain développement et rendu de vrais services, avaient été de nouveau négligées; d'ailleurs la façon arbitraire dont se pratiquait le tirage au sort avait dépopularisé cette institution, la plupart des *cahiers* des états-généraux en demandaient la suppression. Les 166 régimens de ligne, infanterie et cavalerie, présentaient un assez faible effectif; mais ces troupes étaient bien exercées. On avait élaboré au camp de Saint-Omer un règlement excellent qui, promulgué en 1791 et peut-être trop servilement copié depuis lors, sert encore de base à nos règlemens de manœuvres actuels; les instructeurs formés dans cette période furent d'un grand secours un peu plus tard. Les généraux, les officiers supérieurs étaient beaucoup trop nombreux, quelques-uns instruits, appliqués, presque tous sans expérience. Depuis longtemps, la paix n'avait été troublée que par la guerre d'Amérique, qui avait employé peu de monde et présentait un caractère particulier. Le corps de l'artillerie et celui du génie ne laissaient rien à désirer; le matériel créé par Gribeauval était le meilleur de l'Europe. Les écoles militaires, organisées depuis cinquante ans et maintenues à travers des vicissitudes diverses, avaient surtout profité aux armes spéciales, tout en élevant dans l'ensemble du cadre le niveau des connaissances. L'esprit de caste qui dominait parmi les officiers était plus que jamais exclusif; sauf quelques exceptions qui prouvaient la règle, la porte des honneurs militaires restait fermée à qui n'était pas ou ne se prétendait pas gentilhomme, et cependant cette brillante noblesse, toujours brave, aimable, dévouée, avait été durant le XVIIIe siècle moins féconde en capitaines qu'à d'autres époques de la monarchie : de là un certain discrédit, injuste à beaucoup d'égards, mais très répandu, qui la frappait au point le plus sensible.

On comprend quel effet produisit dans une armée ainsi composée le coup de tonnerre de 89, dans quel désarroi elle fut jetée par

les agitations révolutionnaires d'une part, et de l'autre par l'émigration. Les corps privilégiés, le régiment des gardes-françaises à Paris, celui du roi à Nancy, avaient donné un exemple qui eut beaucoup d'imitateurs. La constituante avait l'intention de maintenir la discipline; mais, dans le feu de la lutte, les actes de cette illustre assemblée ne pouvaient pas toujours être d'accord avec ses principes : elle fut impuissante à rétablir l'ordre. Elle proclama que tous les grades seraient ouverts à tous les Français, mais ne prit pas de mesures effectives pour la réorganisation des cadres. Elle agita la question du recrutement; mais, dans son respect pour la liberté individuelle, elle n'osa imposer aux citoyens l'obligation du service, et conserva le recrutement à prix d'argent (1). Absorbés par d'autres soins, plaçant leur confiance dans l'institution récente des gardes nationales, les députés n'accordaient qu'une attention distraite aux affaires militaires. Cependant la guerre survint : il fallut bien reconnaître l'insuffisance de l'armée et du mode de recrutement. L'assemblée fit appel à la nation, qui répondit avec un admirable élan par le départ des volontaires.

Au commencement de la guerre de la révolution, les forces de la France formaient :

105	régimens	d'infanterie de ligne de 2 bataillons chacun,
14	bataillons	de chasseurs,
200	—	de volontaires,
14	—	d'artillerie, auxquels il faut ajouter quelques compagnies d'artillerie légère,
24	régimens	de cavalerie (grosse cavalerie),
18	—	de dragons,
12	—	de chasseurs à cheval,
6	—	de hussards.

C'étaient beaucoup de cadres pour peu d'hommes; l'artillerie, particulièrement trop peu nombreuse, mais excellente, avait conservé son corps d'officiers presque intact. Les troupes de ligne étaient, nous l'avons dit, rompues aux manœuvres; elles étaient en grande partie commandées par les anciens sous-officiers. Les volontaires, recrutés dans toutes les classes de la nation, formaient une véritable élite. Leurs chefs, désignés par l'élection, donnaient des espérances pour l'avenir, quelques-uns avaient servi, beaucoup étaient des hommes d'action et de mérite; mais pour le moment l'instruction, les habitudes militaires manquaient également aux

(1) Entre autres argumens, les adversaires du recrutement obligatoire faisaient remarquer que l'aptitude au métier des armes était loin d'être uniformément répandue parmi les populations de la France; on comptait en effet dans les quinze généralités du nord 1 soldat sur 149 habitans, et 1 seulement sur 279 dans les seize généralités du midi.

soldats et à la plupart des officiers. Distingués par une solde plus forte et par la couleur bleue de leurs uniformes, les *gardes nationaux en activité* trouvaient pour leur noviciat peu d'assistance dans la ligne, qui leur témoignait une certaine jalousie. Parmi les généraux mis à la tête des armées, les uns étaient trop âgés, d'autres devaient leurs emplois à des combinaisons politiques; très peu d'entre eux avaient l'habitude du service et la confiance de leurs subordonnés. L'ensemble, comme on le voit, était loin d'être homogène, et les premiers incidens de la guerre furent désastreux; les paniques, les révoltes se succédaient avec une rapidité alarmante. Cependant les régimens de ligne retrouvèrent leur aplomb; les volontaires apprirent au camp de Maulde les élémens de leur nouveau métier. Bientôt l'audace intelligente de Dumouriez, la fermeté de Kellermann et la bonne attitude des troupes arrêtèrent à Valmy le premier élan de l'ennemi. Les Prussiens reculent, et les Français profitent du trouble où cette retraite a jeté la coalition. Les Autrichiens sont battus à Jemmapes, la Belgique et la Savoie sont conquises, le drapeau tricolore flotte sur les murs de Mayence, et la mémorable année 92 s'achève au milieu de ces succès aussi brillans qu'inattendus.

Il ne manque pas de gens qui voudraient tirer le rideau après l'entrée de Dumouriez en Hollande et de Custine à Francfort. Supposons en effet qu'un bon génie ait tout terminé à cette glorieuse date, que Prussiens et Autrichiens se soient dès lors tenus pour vaincus sans retour; avec un peu de bonne volonté, en faisant abstraction de certaines circonstances essentielles, il serait permis de croire qu'un peuple belliqueux, par la seule fougue de son enthousiasme, peut repousser une injuste invasion et reporter la guerre sur le territoire de l'agresseur. Comme conséquence logique, il faudrait abroger les lois de recrutement, d'avancement, réduire l'établissement de paix à l'entretien d'un certain matériel et de quelques milliers de soldats de profession. Qu'un péril survienne, un habile général apparaîtrait comme le *deus ex machina*, la garde nationale ne lui ferait pas défaut, et que Dieu protége la France!

Mais le début de la campagne suivante suffit seul à renverser cette utopie. Dès les premiers mois de 93, l'armée du Rhin était rejetée sur la Lauter, et l'armée du nord repoussée de la Belgique. Avec les revers et les défections avaient reparu les méfiances, les distinctions d'origine; les essais d'avancement à « l'ancienneté de service » donnaient les résultats les plus bizarres; nul progrès dans l'organisation, dans la cohésion; la proscription était aveugle, les mutations dans le commandement étaient continuelles; c'était une vraie cascade de généraux de plus en plus faibles. En quelques

jours, l'armée du Rhin vit à sa tête, d'abord un intérimaire qui refusait de donner aucun ordre, et qu'aucune prière, aucune menace ne pouvait faire sortir d'un mutisme absolu, puis un vieux capitaine qu'on avait tiré d'un dépôt, et dont tout le plan de campagne se bornait à ranger les bataillons de la droite à la gauche par ordre de numéro, un troisième enfin qui à toute question répondait « qu'il fallait marcher majestueusement et en masse ; » lui-même ne marchait jamais. Ajoutez les armées révolutionnaires sur les derrières, l'intervention continuelle et souvent inopportune des représentans en mission, et vous aurez une idée de la confusion qui régnait.

Ce qu'il y avait de plus grave, c'était la réduction croissante de l'effectif : au 1er janvier 93, dans les huit armées de la république, on n'aurait guère trouvé plus de 150,000 hommes présens sous les armes. Il est de l'essence même des corps spéciaux de volontaires de ne pas se renouveler, et cependant la seule existence de ces corps avait complétement arrêté le recrutement des troupes de ligne. D'autre part, les patriotes de 91, n'étant engagés que pour un an, se croyaient libres de retourner chez eux; 60,000 avaient quitté les rangs. Il fallait des hommes en toute hâte ; le 20 février, la convention mit en « réquisition » 300,000 gardes nationaux. Ce contingent était réparti entre les départemens par le pouvoir exécutif, entre les districts par l'administration départementale, entre les communes par les directoires du district ; à défaut d'un nombre suffisant de volontaires, les communes avisaient aux moyens de fournir le complément, qui devait être pris parmi les célibataires ou veufs sans enfans, âgés de 18 à 40 ans. Cette mesure ne produisit pas l'effet attendu; la limite d'âge si vague, l'arbitraire laissé aux communes d'abord, puis déféré aux représentans en mission, donnèrent lieu à une foule d'abus et de prévarications. Ici, la réquisition était un moyen de persécuter ceux qui étaient soupçonnés d'*aristocratie* ou de *modérantisme;* là, on ne demandait que des certificats de *civisme* et on ne songeait qu'à alimenter les armées révolutionnaires, fût-ce même avec l'aide de primes en argent; Paris se souvint longtemps des « héros à 500 livres. » En somme, le chiffre des hommes qui rejoignirent les armées actives se trouva très inférieur à celui qu'on avait espéré; encore, parmi ceux-ci, beaucoup étaient si impropres au métier des armes que, bien qu'on n'y regardât point alors de très près, il fallut en renvoyer un grand nombre. D'après un état trouvé dans le portefeuille de Saint-Just, la force publique entretenue le 15 juillet 93 montait à 479,000 hommes. De ce total il faut déduire d'abord la gendarmerie, puis les dépôts, bataillons en arrière, etc.; mais il y a plus : l'armée du nord, qui figure sur cet état pour 92,000 hommes,

n'avait alors que 40,288 présens sous les armes, et quinze jours plus tard 33,338 seulement répondaient aux appels. Qu'on juge par là de la situation de nos armées! Et cependant l'ouest avait pris les armes, Lyon était insurgé, Toulon au pouvoir des Anglais, toutes nos frontières étaient envahies, et si la barrière des forteresses de Vauban n'eût pas ralenti des généraux heureusement trop méthodiques, peut-être le mal eût-il été irréparable. C'est dans ce moment de suprême péril que Carnot entra au comité de salut public (14 août 93).

Six jours plus tard, la « levée en masse » était votée par la convention nationale. Elle différait essentiellement de la réquisition. Plus dure en apparence, elle était en réalité moins vexatoire et moins écrasante. La loi du 20 février tenait tous les citoyens de 18 à 40 ans (un moment même de 16 à 45) sous le coup d'un appel arbitraire, et les soumettait au caprice d'un représentant, d'un maire, d'un agent de police; celle du 20 août mettait un terme à la fantaisie administrative, n'atteignait que les hommes de 18 à 25 ans, mais dans cette limite elle saisissait tout le monde, elle fut acceptée par le bon sens et le patriotisme de la nation. En six mois, tout l'appareil de la terreur avait été impuissant à réunir les 300,000 soldats requis en février, et en trois mois la levée en masse était achevée sans avoir rencontré de résistance sérieuse; qu'on ne vienne plus nous dire que c'est la guillotine qui a sauvé la France (1)! Au 1er janvier 1794, l'effectif était remonté à 770,932 hommes; en déduisant les armées de l'ouest, des côtes, de l'intérieur, les dépôts, les non-valeurs, on peut estimer, en nombres ronds, qu'alors la France, attaquée par 400,000 coalisés, leur opposa 500,000 combattans *en ligne*, chiffre imposant que nous croyons exact, quoiqu'il soit inférieur aux évaluations de Cambon, et qui jusqu'à ce jour n'a jamais été dépassé dans aucune armée exclusivement composée de troupes nationales (2).

Les armes, les munitions avaient manqué autant que les hommes. Ici on fit des prodiges. Guidée par la science, assistée par tous, une industrie nouvelle s'improvisa; la France ne fut qu'un vaste atelier

(1) Voici un détail biographique qui met assez bien en lumière les différentes phases du recrutement pendant les années 92 et 93. Un des plus braves généraux de cavalerie de l'ancienne armée impériale a raconté maintes fois devant moi les débuts de sa carrière : parti comme volontaire à la fin de 91, il était retourné chez lui au bout d'un an sans être inquiété, interrogé par personne. Désigné par la réquisition, il n'avait pas rejoint; repris par la levée en masse, mais dégoûté du service de l'infanterie, il ne se rendit pas au corps qui lui était indiqué, et entra dans un régiment de chasseurs à cheval, où il gagna ses premiers grades à la pointe de son sabre.

(2) En septembre 94, l'effectif montait sur les contrôles à 1,169,000 hommes; mais le chiffre des hommes présens ne dépassait pas 750,000 *tout compris,* ce qui ne modifie pas le chiffre moyen de combattans *en ligne* que nous avons indiqué.

où l'on fabriquait les canons, les fusils, la poudre. C'était un de ces efforts qu'on ne peut pas souvent demander aux peuples, qu'ils n'accordent pas toujours, et que la prévoyance des gouvernemens doit leur épargner; mais, dans la fièvre dont la France était saisie alors, il y eut des créations qui devaient survivre à ce mouvement généreux et former une partie définitive de notre établissement militaire. En même temps qu'on levait, qu'on armait les soldats, il fallait les organiser, car il était impossible de laisser subsister plus longtemps entre les corps les distinctions d'origine. Plusieurs généraux avaient déjà essayé de les effacer, sans pouvoir vaincre des résistances fondées sur des droits acquis, sur des garanties formelles. Les soldats de ligne tenaient aux traditions de leurs régimens, ils tenaient à leurs uniformes blancs qu'ils croyaient plus redoutés de l'ennemi; les volontaires étaient jaloux de leurs priviléges. Chaque jour, les difficultés et les inconvéniens se multipliaient. La levée en masse allait jeter dans l'armée 543 bataillons nouveaux, dont les cadres étaient formés par l'élection. Il fallait une mesure radicale; Carnot sut la prendre et la faire exécuter. D'abord les cadres de la levée en masse furent licenciés : sergens et officiers quittèrent galons ou épaulettes; confondus avec leurs subordonnés de la veille, ils furent incorporés au même titre dans les anciens bataillons de volontaires. Puis on fit « l'amalgame, » c'était le mot du temps : gardes nationaux actifs de 91 et de 92, réquisitionnaires de 93, anciens soldats de ligne, hommes du nord ou du midi, citadins ou campagnards, tous furent mêlés ensemble; les lois pénales, la discipline, la solde, les conditions du service furent égales pour tous. Plus de rivalités départementales, plus de tradition du passé; adieu les vieux noms illustres : Picardie, Champagne, Navarre sans peur, Auvergne sans tache! Mais les numéros des demi-brigades eurent bientôt aussi leur auréole de gloire. Qui n'eût été fier d'appartenir à « l'invincible 32e, » à « la terrible 57e, » à « l'intrépide 106e? » J'en passe, et des meilleurs.

L'infanterie entière revêtit l'habit bleu, et fut formée en demi-brigades de trois bataillons; il y avait dans chacune un chef de brigade, trois chefs de bataillon (grade nouveau) et vingt-sept cadres de compagnies, dont trois de grenadiers. Au nom près, c'est le type du régiment d'infanterie actuel. La cavalerie conserva son ancienne organisation, qu'elle n'avait jamais perdue; elle fut renforcée en hommes et en chevaux. Elle était bonne, rendit de grands services, mais ne reçut pas un développement proportionnel à celui de l'infanterie; dans nos armées républicaines, elle ne fut pas employée en masse comme elle l'avait été par Frédéric, comme elle devait l'être par Napoléon. L'artillerie de ligne comprenait sept régimens, auxquels il faut ajouter l'*artillerie volante*, créée aux

premiers jours de la révolution et déjà devenue un juste sujet d'orgueil pour nos armées; en outre de nombreux canonniers servaient les pièces attachées à l'infanterie à raison de deux par bataillon, disposition qui eut parfois d'heureux effets, que Napoléon reprit ou abandonna à diverses époques, mais qui ne paraît pas devoir faire partie d'une organisation régulière. Les ingénieurs militaires eurent le commandement de leurs troupes, sapeurs et mineurs, réunies pour la première fois en un seul corps; il appartenait à un officier du génie de réaliser sur ce point le rêve de Vauban. Pour les armes spéciales, l'important, le difficile, avec les idées de l'époque, était de maintenir parmi les officiers les traditions scientifiques qui les distinguaient depuis longtemps; les établissemens fondés à cet effet par la monarchie avaient été enlevés ou dénaturés par la tourmente révolutionnaire; il fallait les reconstituer sur un nouveau plan. Au grand profit de la science et des services publics, on réunit par un lien commun ce qui avait été séparé jusqu'alors; on créa un système qui se composait d'une école centrale préparatoire (nommée bientôt après école polytechnique), commune à tous les corps savans, civils et militaires, et d'écoles d'application particulières à chacun de ces corps. Les jeunes gens devaient entrer par concours dans la première, y recevoir une instruction théorique supérieure, en sortir officiers ou ingénieurs, et aller ensuite acquérir dans les secondes les connaissances pratiques nécessaires à l'exercice de leurs diverses professions (1). Inspiré par Monge, son ancien professeur, Carnot, qui était lui-même un savant de premier ordre, jeta les bases de ce bel ensemble qui subsiste encore aujourd'hui. Il essaya aussi de doter l'armée d'une institution analogue, mais exclusivement militaire; en ceci, il échoua : l'*école de Mars* n'eut que quelques mois de durée. Le personnel des officiers d'infanterie et de cavalerie se recruta exclusivement dans la troupe; on se contenta de régler le mode d'avancement. L'absurde principe de « l'ancienneté *de service* » fut abandonné, et on mit un terme aux caprices des représentans en mission, qui abusaient trop souvent de l'urgence des circonstances pour s'élever au-dessus de toutes les lois. On réserva une large part dans les promotions à « l'ancienneté *de grade*, » l'élection fut maintenue pour une partie seulement des emplois subalternes. La plupart des officiers supérieurs étaient nommés par le pouvoir exécutif; le choix du gouvernement ou des soldats électeurs ne pouvait s'exercer que dans des limites nettement tracées. Ces mesures eurent une salutaire influence sur la composition des cadres; mais c'était surtout la situation de l'état-major général qui réclamait une ré-

(1) Lois du 28 septembre 1794 et du 1er septembre 1795.

forme, réforme périlleuse, car il fallait se heurter aux engouemens, aux passions du jour. S'il n'était que trop facile d'envoyer certains généraux au tribunal révolutionnaire, il était moins aisé de déplacer ceux qu'il importait le plus d'éloigner. Carnot a laissé frapper bien des victimes. Il ne suffit pas d'avoir traité Robespierre mort de « lâche vociférateur » pour se justifier d'avoir donné un blanc seing à Robespierre vivant, et nous ne pouvons accepter qu'après avoir mis son nom au bas de tant d'arrêts terribles, on se dégage de toute responsabilité en déclarant qu'on a signé sans lire (1); mais reconnaissons aussi que Carnot ne provoqua aucune exécution sanglante : il réussit à renvoyer beaucoup d'indignes, à mettre les hautes fonctions militaires aux mains d'hommes capables de les exercer. Peu de temps après son entrée au pouvoir, Jourdan était à la tête de l'armée du Nord, Hoche dirigeait celle de la Moselle, Pichegru celle du Rhin, Kléber et Marceau étaient en Vendée, Dugommier et Bonaparte devant Toulon. Ce qui était presque aussi important que le choix des hommes, les fonctions étaient définies, et la formule vainement cherchée par Louvois enfin trouvée. Au *service de jour* succédait la formation des *divisions*, des *brigades* et de l'*état-major* (adjudans-généraux, adjudans commandans). Au lieu de recevoir à tour de rôle une sorte de délégation du commandant supérieur et d'alterner pour des missions temporaires, les généraux employés dans les armées actives eurent désormais des devoirs fixes et constans, une responsabilité précise. Sauf ceux qui avaient une attribution spéciale (état-major, génie, artillerie), chacun eut à conduire une certaine partie des troupes, toujours les mêmes, qu'il connaissait et dont il était connu. Jadis le général en chef devait déléguer ses pouvoirs, communiquer sa pensée à un de ses lieutenans qui changeait chaque jour; aujourd'hui il a auprès de lui son chef d'état-major pour transmettre ses ordres, ses divisionnaires pour les exécuter. Soulagé du souci des détails, il peut mieux embrasser l'ensemble. Il n'a plus à remuer par une impulsion directe toute la masse de son armée; il trouve les bataillons réunis en demi-brigades, celles-ci en brigades, les brigades en divisions; au premier degré de cette échelle admirablement proportionnée, le bataillon, unité tactique, — au plus élevé, la division, unité stratégique.

Ainsi les enrôlemens à prime et le recrutement arbitraire abolis, l'obligation du service imposée à tous et acceptée sans résistance, l'unité de l'armée rétablie et marquée du sceau national, le mode d'avancement réglé par la loi, l'éducation scientifique et guerrière assurée aux officiers des armes spéciales, les devoirs des généraux

(1) Discours du 9 prairial an III.

tracés, les principes qui doivent présider à la formation des armées actives posés et mis en pratique, la légion romaine ressuscitée dans la division française, tels sont les progrès accomplis sous l'administration de Carnot. — Tout n'était pas exclusivement son œuvre, mais il eut le mérite de faire exécuter partout ce qui avait été tenté avec succès sur quelques points, et d'étendre à tous le bénéfice de l'expérience si promptement et si chèrement acquise par quelques-uns. Dans cette œuvre immense commencée au milieu des défaites, ébauchée en quelques jours, menée à fin en quelques mois, il fut assisté par Robert Lindet et par Prieur de la Côte-d'Or, son ancien camarade du génie; à eux trois, ils formaient au milieu du redoutable comité le groupe des *travailleurs*. Chef de ce triumvirat administratif, Carnot exerçait une incontestable supériorité. Devenu le véritable ministre de la guerre (car le ministère même avait été supprimé), il pouvait considérer ses deux collègues comme des directeurs-généraux auxquels il confiait certaines attributions; il s'était exclusivement réservé les opérations militaires, qui devaient marcher de front avec la réorganisation de l'armée, e dont le succès cependant dépendait de cette réorganisation même. Il substitua l'accord et la méthode à l'absence de plan et à la dissémination des efforts. Convaincu qu'en voulant être présent partout on était faible partout, il recommanda aux généraux en chef de resserrer leur front, leur indiqua le point qu'il jugeait décisif, et leur prescrivit d'y porter les masses principales. Bientôt Dunkerque est délivré par la bataille d'Hondschoote; Carnot, joignant l'exemple au précepte, court auprès de Jourdan et prend part à la victoire de Wattignies, au déblocus de Maubeuge. En même temps l'armée du Rhin s'avance aux cris de « Landau ou la mort, » et par un effort héroïque dégage cette forteresse, qui faisait partie de la vieille France. Après ce triple retour offensif, un changement s'opère dans la distribution des armées; nous en avions cinq entre la mer et le grand fleuve, elles sont réduites à trois : à gauche l'armée du Nord, à droite celle de Rhin et Moselle, sous un même commandement, au centre celle de Sambre et Meuse, destinée au principal rôle, formée de l'ancienne armée des Ardennes et de divisions enlevées aux deux ailes. Cette disposition, conçue avec sagacité, exécutée avec hardiesse, étonne l'ennemi, déjoue ses plans, et s'achève dans les plaines de Fleurus par une victoire qui sauva la France. Les derniers jours de l'année 1794 voient nos armées border le Rhin de Bâle à Dusseldorf, pénétrer en Hollande, couronner les cimes des Pyrénées et des Alpes. Le 4 mars 1795, Carnot parlant devant la convention put résumer les résultats d'une administration de dix-huit mois par un tableau qui vaut la plus éloquente péroraison : « 27 victoires, dont 8 en

bataille rangée, 120 combats; 80,000 ennemis tués, 91,000 faits prisonniers; 116 places fortes ou villes importantes prises, dont 36 après siége ou blocus; 230 forts ou redoutes enlevés; capture de 3,800 bouches à feu, 70,000 fusils, 1,900 milliers de poudre, 90 drapeaux! » En descendant de la tribune, Carnot sortit du comité de salut public. Un mois après, il passa chef de bataillon *à l'ancienneté;* il était capitaine du génie et chevalier de Saint-Louis avant la révolution.

Ce qu'il n'avait pu décrire dans ce discours d'adieu, c'était le noble et mâle tempérament de cette armée victorieuse. Par son exemple, par l'esprit qui inspirait ses actes, Carnot n'avait pas peu contribué à développer dans tous les rangs les vertus civiques et militaires. Pour faire un emprunt à la phraséologie de l'époque qui a gâté tant de choses, mais qui ne sonnait pas toujours faux, il avait mis à l'ordre du jour le courage, l'abnégation, le désintéressement.

Certes je ne parle pas des hordes dont les excès prolongeaient la guerre civile à l'intérieur et faisaient succéder la chouannerie à l'héroïque Vendée. Kléber, Marceau, les vrais soldats que les chances de leur carrière avaient rendus quelque temps témoins de ces horreurs, s'arrachaient, dès qu'ils le pouvaient, à ce hideux spectacle, laissant le champ libre, hélas! à l'inventeur des *colonnes infernales* et à cet autre que je ne veux pas nommer, qui tuait les femmes après les avoir violées. Au contraire, parmi ceux qui repoussaient l'invasion, l'humanité avait reparu avec les vertus guerrières : les soldats se refusaient au métier de bourreau, laissaient fuir le plus souvent les émigrés qui leur tombaient dans les mains; les généraux, malgré les plus terribles menaces, ne tenaient plus compte des ordres de la convention qui frappaient de mort les commandans des garnisons laissées dans quelques-unes de nos places par les coalisés en retraite; Moreau, en promulguant le décret qui défendait de faire quartier à aucun Anglais ou Hanovrien, ajoutait : « J'ai trop bonne opinion de l'honneur français pour croire qu'une telle prescription soit exécutée (1), » et elle ne fut pas exécutée. C'étaient les seuls cas où l'on se permît de violer la loi, car ces armées que nous avons vues au début, valeureuses assurément, mais impressionnables, méfiantes, sujettes aux paniques, souvent en révolte, étaient devenues solides, subordonnées. La discipline avait cessé d'être tracassière et blessante; elle était ferme, sévère au besoin dans les cas rares où la répression devenait nécessaire. Je lisais récemment le journal tenu en 94 par un habitant des bords

(1) Le représentant du peuple Richard était alors en mission à l'armée du Nord. Lorsqu'on lui apporta le livre d'ordre où Moreau avait inscrit de sa main ce hardi commentaire : « C'est bien dangereux pour nous, » dit-il, et, prenant une plume, il mit son paraphe à côté de la signature du général.

du Rhin, relation tout allemande et nullement française, et pourtant on y trouve le reflet de l'étonnement, de l'admiration qu'inspirait l'attitude des républicains. On y voit ces hommes redoutés entrer dans les villes avec leurs vêtemens en lambeaux, souvent des sabots aux pieds, mais avec l'allure guerrière, faire halte sur les places au milieu de la population tremblante, manger auprès de leurs faisceaux le pain noir qu'ils ont apporté, et attendre sans rompre les rangs les ordres de leurs chefs. Il y eut des exactions, mais commises par l'administration qui suivait l'armée et ne la valait pas; c'était aussi l'incurie administrative qui parfois engendrait la maraude; mais de pillage point. Durant le rude hiver de 94 à 95 que l'armée du Rhin passa devant Mayence, les soldats, réduits aux dernières extrémités, ne volaient que le pain. Le jour, au moment des semailles, ils guettaient les paysans, et s'en allaient la nuit ouvrir les sillons avec leurs baïonnettes pour se nourrir du grain qu'ils déterraient. Au dire de ceux qui avaient fait les deux campagnes, les souffrances furent alors aussi vives qu'en 1812. Beaucoup d'hommes mouraient de faim et de froid, mais les survivans ne quittaient pas le drapeau; s'ils s'éloignaient pour chercher des vivres, et quels vivres! souvent des fruits sauvages, des oignons vénéneux, on les voyait reparaître au premier coup de canon. Les officiers partageaient la misère, le dénûment du soldat. Tous vivaient de la même vie frugale, et de gré ou de force tous pratiquaient le même désintéressement. Sans doute il y avait alors aussi sous l'uniforme des rivalités, des jalousies, des ambitions, toutes les passions grandes ou petites; mais l'abnégation était générale, et s'imposait aux plus récalcitrans. Il était souvent difficile de pourvoir aux emplois vacans. J'ai connu un homme qui avait reçu une éducation assez forte pour devenir chef d'un service forestier important, qui était assez robuste pour avoir pu faire pendant sept ans une telle guerre, sac au dos et fusil au bras, assez vaillant pour avoir mérité une arme d'honneur; jamais il n'avait voulu d'avancement : parti soldat, il revint soldat. Il citait volontiers les noms de beaucoup de ses camarades qui, comme lui, s'étaient volontairement acharnés à rester dans l'obscurité. Saint-Cyr raconte qu'il n'accepta le grade de général qu'après deux refus, et sur la menace d'être envoyé en surveillance. Cette hésitation semble assez naturelle quand à la page suivante des mêmes mémoires on lit le récit du conseil auquel le nouveau général fut aussitôt appelé par les représentans : le premier objet qui frappa ses yeux fut une guillotine placée devant la fenêtre ouverte; mais, répétons-le encore une fois pour l'honneur de l'espèce humaine, la crainte de l'échafaud n'a inspiré aucune noble action. Le régime sanglant qui pesait sur la France était arrivé si vite au paroxysme que si jamais il eut un

but, ce but fut bientôt dépassé; le nombre des victimes était tel que chacun s'attendait à voir arriver son tour, et se préparait au supplice avec une insouciance qui prolongea la durée du fléau. Saint-Cyr se hâte d'ajouter que le hideux appareil exposé par les représentans manqua son effet, et refroidit le zèle des plus ardens. C'est à la source du plus pur patriotisme que s'inspiraient nos généraux et nos soldats. Chacun se croyait récompensé si le nom de sa division, le numéro de sa demi-brigade était mentionné au *Moniteur*. « Barrère à la tribune! » criait-on au moment de la charge, car c'était Barrère qui lisait à la convention les bulletins de nos victoires.

Ce n'est pas pour rompre la monotonie de notre récit que nous avons essayé d'esquisser les principaux traits de cette grande figure du soldat républicain; il nous a paru utile de montrer comment l'armée refondue, transformée par de bonnes lois, par un bon recrutement, guidée par des chefs patriotes, s'épurait, se fortifiait par la guerre au lieu de s'y affaiblir ou de s'y corrompre. On ne peut pas considérer les institutions militaires comme un simple problème d'arithmétique à résoudre; pour les juger, il faut observer l'influence morale qu'elles exercent, non moins que leurs résultats matériels. Dans cet ordre d'idées, nous avons encore à rappeler que les événemens de cette époque ont donné un éclatant démenti à ceux qui accusent les Français de ne pas résister aux revers, et c'est là un point essentiel, car nul peuple ne peut espérer que la fortune des armes lui sera toujours favorable, ni que ses troupes seront commandées par des généraux infaillibles. Si les échecs de 95 furent vaillamment supportés, on peut dire que les opérations eurent peu de durée et furent concentrées sur un théâtre assez restreint; mais en 96 l'épreuve fut terrible. Partis tous deux de la rive gauche du Rhin, Jourdan et Moreau s'étaient avancés, l'un jusqu'aux confins de la Bohême, l'autre jusqu'aux montagnes du Tyrol. Le Danube et un vaste espace les séparaient; des fautes d'exécution avaient aggravé les inconvéniens de la direction excentrique donnée à leurs mouvemens, et le jeune chef qui leur était opposé, l'archiduc Charles, était trop habile capitaine pour laisser échapper une telle occasion. Il se dérobe à Moreau, tombe en masse sur Jourdan, qu'il bat à Amberg, à Wurzbourg, et ramène jusqu'au Rhin. Eh bien! après une longue marche en avant terminée par deux défaites, une plus longue marche en arrière où chaque jour voyait un combat, sans repos, sans secours, sans magasins, l'armée de Sambre et Meuse, partie des environs de Dusseldorf avec 71,000 soldats, en présentait à son retour 60,000 sous les armes; il ne manquait que les tués, les blessés et les prisonniers. Découvert par le malheur de son camarade, Moreau n'avait pu se maintenir dans sa position avancée et isolée auprès d'Augsbourg. Il illustra sa retraite

par la victoire de Biberach et par la hardiesse avec laquelle il s'engagea dans le Val-d'Enfer; mais laissons un de ses lieutenans, qui ne sacrifie jamais au pittoresque et se livre rarement à l'enthousiasme, nous dire dans quel état revint la vaillante armée du Rhin : « Six mois de bivouacs continuels avaient exténué les hommes et les chevaux; l'habillement ainsi que la chaussure étaient totalement détruits, un tiers des soldats marchait pieds nus, et l'on n'apercevait sur eux d'autre vestige d'uniforme que la buffleterie. Sans les haillons de paysans dont ils étaient couverts, leurs têtes et leurs épaules eussent été exposées à toutes les injures du temps. C'est dans cet état que je les ai vus défiler sur le pont d'Huningue, et cependant leur aspect était imposant; à aucune époque, je n'ai rien vu de plus martial (1). »

C'est encore Carnot qui avait présidé à la campagne de 1796. Rappelé au pouvoir, après quelques mois d'inaction, comme membre du directoire, il se renferma presque exclusivement dans la conduite des opérations militaires. Il était l'auteur du plan qui avait échoué dans la vallée du Danube, et qui a été justement critiqué. Cependant à la même heure ce plan était couronné en Italie par le plus éclatant succès; mais, si Jourdan vaincu était couvert par les ordres du directoire, les instructions envoyées de Paris n'avaient aucune part aux victoires de Bonaparte. Ici tout appartient au général, et dès les premiers pas la longue prévoyance de son ambition imprime à l'armée sous ses ordres un cachet particulier. Rappelez-vous cette proclamation que tout le monde sait par cœur, vous n'y trouverez ni le mot de patrie ni celui de liberté. Que promet-il à ses troupes? Gloire et richesse. Un horizon nouveau s'ouvre devant nos soldats, devant les généraux surtout; d'autres habitudes succèdent à la vie rude et sévère. Quand en 97 le futur duc de Castiglione, nommé au commandement de l'armée du Rhin, arrive à Strasbourg couvert de broderies des pieds à la tête, suivi de sa femme dans un carrosse doré, les modestes lieutenans de Hoche et de Moreau, à peine distingués de la foule par le mince galon qui bordait leur capote, ne pouvaient en croire leurs yeux.

Par un contraste qui n'est qu'apparent, en même temps que le goût du luxe se répandait dans l'armée d'Italie, les sentimens purement révolutionnaires semblaient y prendre une intensité nouvelle. Bonaparte voulait ses soldats jacobins; il encourageait les railleries contre le républicanisme austère qu'on professait ailleurs, contre les « messieurs » de l'armée du Rhin. Aux approches du 18 fructidor, il provoqua dans les rangs les démonstrations les plus

(1) Mémoires de Gouvion Saint-Cyr.

vives contre les constitutionnels, et il accompagnait les adresses de ses troupes d'une lettre significative. « Appelez les armées, brûlez les presses, » écrivait-il au directoire. Quand Hoche, malgré ses opinions avancées, recula devant le service que lui demandaient les meneurs de Paris, Bonaparte expédia le général qui devait exécuter le coup d'état. Ses vœux furent exaucés; la liberté naissante fut étouffée, l'armée remplaça la rue comme instrument de révolution. Par une sorte de dérision, Carnot le « votant, » le collègue de Saint-Just, fut proscrit comme ayant conspiré pour le rétablissement de la royauté. Il était bien coupable en effet, car il avait cru qu'un régime légal pouvait s'établir en France, et que la seule mission des armées était de défendre la loi et la patrie.

III.

Dès que Napoléon paraît sur la scène, il l'occupe seul; avant même qu'il n'ait atteint le pouvoir suprême, ses actes, ses opinions, ses procédés absorbent l'attention de quiconque étudie l'histoire militaire, ne fût-ce que par un seul côté. Et cependant il est impossible de rattacher son nom à aucune des grandes transformations de l'armée française. Au point de vue spécial qui nous occupe, la période républicaine et la période impériale, malgré des différences profondes, ne peuvent pas être séparées; elles s'enchaînent en quelque sorte sans solution de continuité. Il y a plus, aucune des institutions fondamentales dont l'empereur a fait pour la guerre un usage à la fois si grandiose et si funeste ne lui appartient en propre; il les a empruntées à la monarchie ou à la révolution. Certes il possédait le souffle créateur, et jamais homme n'a poussé plus loin l'art de varier à l'infini les combinaisons administratives. Pour reproduire une citation dont on a un peu abusé dans ces derniers temps, nul plus que lui n'était capable de « maçonner la nation à chaux et à sable; » mais on sait assez combien peu il a réalisé le vœu qu'il exprimait sous cette image. La nécessité d'improviser sans cesse l'a empêché de rien fonder de durable, et sa prodigieuse habileté à créer des ressources n'était égalée que par l'effrayante prodigalité avec laquelle il les épuisait. Pour la fécondité à produire des armées, la rapidité à les mettre en action, il est sans rival. A cet égard comme sous d'autres rapports, il est même supérieur aux cinq capitaines qu'une opinion généralement acceptée a placés au-dessus des grands hommes de guerre des temps historiques. C'est avec une seule et même armée qu'Alexandre a conquis tout le pays compris entre la Méditerranée et l'Indus; c'est avec l'armée amenée d'Espagne qu'Annibal a remporté ses grandes victoires et s'est maintenu huit ans dans le Brutium; c'est avec les légions

organisées dans la guerre des Gaules que César a enlevé l'empire romain à Pompée et à ses lieutenans. Les bandes que Gustave-Adolphe avait conduites à travers toute l'Allemagne ont survécu au héros suédois. Si Frédéric a essuyé de grands revers, ce sont cependant les cadres des mêmes régimens sans cesse alimentés qui l'ont suivi de 1742 à 1763; mais Napoléon, combien d'armées a-t-il enfantées et dévorées! Suivons-le de Montenotte à Waterloo, et tâchons de compter.

L'armée d'Italie, lorsqu'il en prit le commandement, était solidement constituée malgré son dénûment. Renforcée par les troupes que la paix avec l'Espagne rendait inutiles sur les Pyrénées, elle se composait de soldats instruits d'abord dans des camps d'exercice, ensuite formés par plusieurs années de guerre dans les montagnes, petite guerre si l'on veut, mais excellente école qui développe le courage et l'intelligence individuels, et donne aux grades inférieurs l'habitude de la responsabilité. L'infanterie était répartie en quatre fortes divisions que depuis quelque temps déjà dirigeaient des chefs expérimentés, énergiques, tacticiens habiles, jeunes d'âge et anciens de service; la division de cavalerie, peu nombreuse, mais excellente, venait d'être placée sous les ordres d'un des compagnons de Dumouriez, Allemand d'origine, qui avait échappé par miracle au tribunal révolutionnaire, et qu'une des plus belles dictées de Sainte-Hélène nous dépeint comme le type du général de cavalerie d'avant-garde. Bonaparte ne changea rien à cette organisation; il n'y toucha que pour des opérations spéciales (siége de Mantoue, invasion des Légations) ou pour remplacer les chefs tués sur le champ de bataille (Laharpe, Stengel). C'est dans les mêmes divisions qu'il versa les contingens fournis par l'armée des Alpes ou envoyés de l'intérieur; c'est avec elles qu'il exécuta en quelques mois ces opérations qui semblent l'œuvre de plusieurs années, les plus rapides, les plus complètes dont il reste trace dans les annales de la guerre; c'est avec elles qu'il battit les Piémontais de Colli, les Autrichiens de Beaulieu, de Wurmser, d'Alvinzi et de l'archiduc. Sur la fin seulement, il put y joindre une cinquième et superbe division prise dans l'armée du Rhin et formée par Moreau avec un soin qui dans des circonstances analogues a trouvé peu d'imitateurs.

Si les campagnes de 96 et de 97 avaient placé Bonaparte au-dessus de tous les capitaines de son temps, l'expédition d'Égypte allait révéler en lui des facultés d'un autre ordre. Cette fois il choisit lui-même ses troupes, en règle le nombre, désigne les généraux, préside à tous les préparatifs, combine les moyens militaires, maritimes, administratifs : on ne saurait imaginer rien de plus prompt et de plus parfait; mais la formation du corps expédi-

tionnaire avait enlevé la fleur de nos armées, les avait toutes affaiblies, celle d'Italie surtout qu'un terrible orage menaçait, car elle allait avoir sur les bras les Autrichiens et les Russes. Et des 36,000 hommes d'élite qui s'embarquèrent à Toulon au mois de mai 1798, combien ne devaient jamais revoir la France!

Le général en chef revint le premier et saisit le pouvoir. Libre de toute entrave, entouré d'assemblées sur l'appui desquelles il peut compter sans avoir à redouter leur contrôle, Bonaparte va désormais donner pleine carrière à son génie organisateur : hommes, argent, matériel, la nation entière et ses richesses sont sous sa main; il les façonne et en use à son gré. Il avait trouvé un grand désarroi à l'intérieur, une situation extérieure difficile, mais non sérieusement compromise : le grand péril dont la France était menacée avait été détourné; la victoire de Zurich avait fait échouer le plan de la coalition: les Anglo-Russes venaient d'être battus en Hollande, la Suisse que nous occupions s'avançait comme un bastion entre les deux masses autrichiennes dont l'une nous pressait devant Huningue, et dont l'autre nous bloquait dans Gênes. Le premier consul voulait déboucher par les flancs de ce bastion sur les derrières des deux armées ennemies. Pour pénétrer en Souabe, l'armée du Rhin, toujours admirable, suffisait; il ne lui fallait qu'un chef et quelques secours : elle fut pourvue et mise sous les ordres de Moreau; mais pour descendre en Italie il fallait créer une armée nouvelle. Ce fut la première improvisation de Napoléon. Découvrant des ressources dont personne ne soupçonnait l'existence, il les groupe, les rassemble avec un art extrême, sans laisser pénétrer son dessein. La Hollande dégagée, la Vendée pacifiée, les garnisons inutiles, les dépôts de l'armée d'Égypte lui fournissent des cadres et de vieux soldats. Officier d'artillerie, il augmente l'efficacité de cette arme en confiant les attelages à des canonniers conducteurs. Pour ramener l'ordre dans l'administration des troupes, il rétablit, sous le nom d'inspecteurs aux revues, les intendans de l'ancienne monarchie, et par la création du train des équipages il donne une constitution militaire au service des transports. Ces mesures, quelques autres moins importantes, mais non moins bonnes, lui assurent un certain accroissement de forces. Il les complète en appelant tous les *conscrits* de la *classe* de l'an VII.

Nous devons nous arrêter un moment pour expliquer ce que signifiaient ces mots, nouveaux alors, de classe et de conscrit. Quatorze mois avant le 18 brumaire (1), les conseils de la république avaient adopté une loi qui, donnant un caractère normal aux dispositions prises en 93 lors du vote de la levée en masse, mais appli-

(1) 19 fructidor an VI, 5 septembre 1798.

quant d'une façon moins rigide les principes posés à cette époque, consacrait à la défense de la patrie toute la jeunesse française, et permettait cependant de ménager les intérêts du trésor et de la population. Tout Français, en cas de danger national, devait le service militaire. Hors ce cas extrême, l'armée de terre se formait par des enrôlemens volontaires et par la voie de la « conscription, » qui comprenait tous les citoyens de 20 à 25 ans, sauf certaines exemptions et dispenses déterminées ultérieurement (1). Les « défenseurs conscrits, » selon le mot consacré, étaient divisés en cinq « classes : » la première composée de tous ceux qui au premier jour de l'année courante (1er vendémiaire, 22 septembre) avaient accompli leur vingtième année; la seconde, de ceux qui à la même époque avaient terminé leur vingt et unième année, et ainsi de suite en remontant. Le pouvoir législatif fixait le chiffre du contingent, et le pouvoir exécutif procédait à l'appel en commençant par les plus jeunes; on ne devait revenir sur les classes précédentes qu'après avoir épuisé la première classe. Appelés ou non appelés, les défenseurs conscrits étaient rayés du tableau cinq ans après leur inscription, et recevaient alors leur congé définitif, sauf les circonstances de guerre. Quand ils n'étaient pas en activité, ils conservaient tous leurs droits politiques. Ajoutons que les enrôlemens volontaires devaient être gratuits, que les rengagemens donnaient droit seulement à une haute paie, et nous aurons un aperçu de la loi dite de l'an VI ou de Jourdan (qui en fut le rapporteur), mais plus connue encore sous le nom à la fois populaire, et plus tard exécré, de « conscription. » Les détails étaient imparfaits, les dispositions incomplètes; dans son ensemble, la loi était efficace, juste, pourvu que l'usage en fût réglé par des assemblées libres et vigilantes. Le premier consul demanda tout d'abord et obtint du corps législatif, non pas un contingent, mais la première classe tout entière. Il ne se borna point à cela : dans l'acte (2) qui, toutes réductions calculées, mettait en activité plus de 100,000 hommes, il fit insérer des articles qui modifiaient profondément la loi organique. L'objet de ces changemens, développé dans un arrêté consulaire, était de limiter le nombre des exemptions, surtout de mettre un terme à « l'insoumission, » qui avait pris des proportions inquiétantes, paralysait le recrutement, et troublait l'ordre public. De ces mesures, les unes étaient fiscales : lourdes amendes infligées aux réfractaires, contribution imposée aux dispensés, toutes imputables sur leurs biens présens et à venir; les autres, nécessaires peut-être dans les circonstances, mais bien regrettables en principe,

(1) 28 nivôse an VII, 19 janvier 1799.
(2) Loi du 17 ventôse an VIII, 7 mars 1800.

mettaient toute la population en surveillance, donnaient aux officiers-généraux des pouvoirs extraordinaires et des attributions de police. La plus importante était l'autorisation du « remplacement, » qui, toléré jadis dans la formation des milices, permis par la loi de la réquisition, était prohibé par les lois de la levée en masse et de l'an VI. La faculté de présenter un « suppléant » était accordée aux appelés « qui ne pourraient supporter les fatigues de la guerre ou qui seraient reconnus plus utiles à l'état en continuant leurs travaux ou leurs études qu'en faisant partie de l'armée. » C'est aux sous-préfets qu'était délégué le soin d'apprécier la vocation des jeunes gens et de décider s'ils seraient admis à se faire remplacer. Rien ne pouvait être plus arbitraire et plus favorable à la prévarication.

Quels que fussent le mérite absolu et la valeur morale de ces dispositions, il est certain qu'elles donnèrent à la conscription une efficacité qu'elle n'avait pas eue à son début. Certain de laisser derrière lui des dépôts bien garnis, le premier consul put mettre en mouvement l'armée de réserve, et quatre mois après le vote de la loi de l'an VIII il avait gagné la bataille de Marengo. Nous n'avons pas à raconter les détails de cette fameuse journée, ni à exposer l'admirable combinaison stratégique qui fut exécutée avec une précision si parfaite; nous rappellerons seulement que, si le courage déployé par les vainqueurs de Marengo leur mérite la reconnaissance de la patrie, les détails de l'action ne permettent pas de regarder cette armée comme égale en tous points à celles qui servaient la république depuis plusieurs années. Elle manquait un peu de cohésion, le nombre des très jeunes soldats était loin d'excéder une proportion raisonnable; mais une partie des cadres était d'organisation récente, et ils renfermaient trop d'hommes habitués à la vie des dépôts : un très long service de garnison n'augmente pas la valeur du soldat.

Les traités de Lunéville et d'Amiens avaient assuré à la France une glorieuse paix; par la fondation d'une quatrième dynastie, l'empereur, car on peut devancer un peu le sénatus-consulte de 1804 pour lui décerner ce titre, l'empereur voulait donner à la révolution de 89 sa formule définitive. Avec certains déguisemens parfois, et souvent sans détours, il adaptait au régime nouveau d'anciens usages monarchiques. La légion d'honneur était créée, les dignités militaires reparaissaient, le bâton de maréchal redevenait l'insigne du commandement supérieur, et donnait aux plus célèbres de nos généraux une autorité incontestée sur leurs camarades moins heureux ou moins illustres; des titres purement honorifiques (colonel-général, etc.), des charges de cour, de gros traitemens, des dotations complétaient le système, dont on aurait pu

retrouver le germe dans la proclamation du jeune général de 96. Les demi-brigades changèrent de numéros et reprirent le vieux nom de régiment, on essaya même de rendre à l'infanterie l'uniforme blanc; mais Napoléon avait trop de tact pour persévérer dans une expérience futile et mal accueillie, l'habit bleu fut conservé. Il prit des mesures plus sérieuses pour détruire l'esprit républicain, qui, malgré le caractère du coup d'état, s'était effacé moins vite dans l'armée que dans la nation. Les généraux, les officiers soupçonnés d'attachement aux institutions renversées le 18 brumaire, furent maintenus dans des positions inférieures, obscures, ou mis en réforme. Les envois de troupes à Saint-Domingue et aux colonies présentèrent le moyen d'éloigner des corps, des fractions de corps, des militaires de tout grade qui étaient entachés de ce vice originel et réputés dangereux. La *Correspondance de Napoléon Ier* ne fournit pas sur l'organisation de ces expéditions les éclaircissemens qu'on espérait y trouver; les instructions données au ministre de la guerre pour la formation des détachemens n'y tiennent pas la même place que les simples ordres d'embarquement adressés au ministre de la marine. C'est une des lacunes qu'on regrette de rencontrer dans cette publication si précieuse pour l'histoire et si instructive de toutes façons; mais nous avons eu occasion de consulter les témoignages écrits et de recueillir les récits de personnages véridiques que des circonstances particulières avaient mis à même de connaître dans tous ses détails cet épisode des origines impériales, ou qui figuraient eux-mêmes parmi les rares survivans de ces expéditions lointaines et meurtrières. Témoins ou acteurs de ce drame sinistre ne conservaient pas de doute sur les motifs de police militaire qui avaient eu une large part au choix des 40 ou 45,000 hommes envoyés au-delà des mers pendant les années 1801 et 1802. Pour remplir tous les vides et remplacer les soldats congédiés, la conscription continuait de fonctionner, mais dans une mesure qui convenait à un établissement de paix armée. La loi du 28 floréal an x (17 mai 1802) affectait pour cinq ans aux mêmes corps les conscrits de chaque arrondissement, divisait en deux portions les 120,000 soldats demandés aux deux classes de l'an IX et de l'an X, et laissait en réserve la moitié de ce contingent; les conscrits désignés par les municipalités pour former la réserve devaient être périodiquement réunis et instruits par des cadres détachés. Notons que cette dernière disposition ne reçut pas d'exécution : pendant trois ans et demi de paix, l'armée n'eut en réserve que des conscrits non exercés. — On ne tint pas plus de compte des prescriptions relatives aux arrondissemens de recrutement. Enfin la loi du 8 nivôse an XII (28 décembre 1803) rétablit le procédé employé jadis pour la formation des milices, le « tirage au sort, »

qui, malgré d'incontestables inconvéniens, était fort supérieur aux modes d'appel bizarres et variables mis en essai depuis cinq ans.

Cette modification réglementaire arrivait à propos pour faciliter de nouvelles levées, résultat inévitable de la rupture de la paix d'Amiens. Les classes de l'an XI et de l'an XII durent fournir leur contingent, et par une sorte de liquidation Napoléon recouvra une partie de l'arriéré des conscrits qui appartenaient aux classes précédentes. L'effectif fut porté à 450,000 hommes, dont 300,000 disponibles sur les côtes et sur le Rhin. Ces 300,000 hommes formaient une armée qui n'a pas encore eu d'égale, l'armée du camp de Boulogne. Grâce à une habile combinaison des ordonnances de la monarchie et des institutions de la république, l'instruction, l'administration militaires étaient arrivées à un rare degré de perfection. Le personnel était incomparable; aussi rompus aux manœuvres que les grenadiers de Frédéric, les soldats mêlaient à l'enthousiasme pour leur glorieux chef un reste du feu sacré de Jemmapes et de Fleurus; les plus jeunes étaient déjà robustes et exercés, et les plus âgés, encore dans toute leur séve, comptaient autant de campagnes que d'années de service. Les cadres régimentaires, l'état-major général, étaient dignes de commander à de pareils soldats. L'empereur avait conservé l'organisation en brigades et divisions; les divisions étaient réunies en corps d'armée. Cette dernière disposition n'était pas absolument nouvelle; déjà nos armées d'Allemagne avaient été distribuées en groupes principaux qui le plus souvent prenaient le nom d'ailes et de centre, et le premier consul avait ainsi réparti l'armée de Marengo. Ce qui était neuf, c'était la multiplication des corps d'armée, et surtout la création des corps spéciaux de cavalerie destinés à agir en masse. Avec un chef tel que Napoléon et des lieutenans qui s'appelaient Davoust, Lannes, Soult, Ney, Augereau, Bernadotte, Murat, ce nouveau mécanisme devait donner aux opérations une impulsion extraordinaire, et produire de puissans effets sur le champ de bataille. Pour réserve suprême, l'empereur avait sa garde. Nos rois avaient toujours eu des troupes attachées à leur personne; les assemblées nationales, héritières du pouvoir souverain, avaient imité cet exemple, et Napoléon continua. Les grenadiers qui avaient si bien protégé la représentation nationale dans la journée du 18 brumaire avaient formé le noyau de la garde consulaire, petit bataillon qui avait passé les Alpes en 1800, et par sa conduite héroïque avait ralenti le mouvement offensif des Autrichiens dans la plaine de Marengo. Aux grenadiers, on joignit des chasseurs à pied, des grenadiers et chasseurs à cheval, 24 canons; le tout formait un corps de 7,000 hommes. Napoléon cependant n'était point en théorie partisan des corps d'élite, et regardait cette création comme « un sacrifice fait

à la majesté de son vaste empire et aux intérêts de ses vieux soldats (1). » L'empereur était sévère pour lui-même quand il portait ce jugement; l'état de guerre devenant l'état normal de la France, l'existence de la garde impériale ne pouvait soulever de critique fondée tant qu'elle conservait ces proportions restreintes, et qu'elle restait sous la main d'un souverain qui était en même temps le meilleur des généraux de bataille.

Telle était l'armée qui, par ses exploits plus encore que par le nombre, restera toujours la « grande armée; » telle elle était à Ulm, à Austerlitz, à Iéna, à Auerstedt, à Eylau, à Friedland. Cruellement décimée par ses victoires, mais assez fortement organisée pour conserver son caractère et l'imprimer aux levées qui s'incorporaient dans ses rangs, telle elle partit pour aller se disséminer et s'anéantir dans le gouffre de la guerre d'Espagne.

La grande armée était entrée dans la Péninsule pour réparer le premier revers de l'empire. Une cruelle expérience venait de se faire. Les conscrits versés dans les régimens du camp de Boulogne devenaient de vieux soldats en quelques jours. Les « légions, » formées de conscrits qu'on encadrait avec des officiers et des sous-officiers pris de toutes parts, étaient exposées à de funestes accidens. Les entraînemens de la politique ne permirent pas à Napoléon de tenir compte de la leçon de Baylen. Il fallut recommencer, pour aller à Vienne en 1809, les mêmes improvisations que pour aller à Madrid en 1808. Parcourez les volumes récemment publiés de la correspondance de Napoléon; vous retrouverez à chaque page les mots de « division provisoire, régiment de marche, bataillon provisoire, légion de réserve. » Ces formes diverses ont un même sens; elles signifient des réunions de soldats et d'officiers inconnus les uns aux autres, dont les shakos portent vingt numéros différens, des agglomérations d'hommes formées pour une destination temporaire, mais auxquelles la nécessité donne bientôt un caractère permanent. L'un après l'autre les régimens s'éparpillent entre les bouches du Cattaro et le Texel, entre Hambourg et Tarente, entre Cadix et l'Oder. Il faut des créations nouvelles pour déguiser la perte de force et aussi, hélas! la consommation d'hommes qui résulte de ce perpétuel va-et-vient. Il faut former des quatrième et cinquième bataillons pour ne point dire à quoi sont réduits les trois premiers. Pour qu'on ne remarque pas l'absence de tant de régimens, il faut donner des noms nouveaux à ceux qui les remplacent : fusiliers, flanqueurs, tirailleurs, éclaireurs, etc. Il faut augmenter la garde au-delà de toute mesure. En 1806, Napoléon considérait comme un sacrifice un corps d'élite de 7,000 hommes; en 1812, il l'avait porté

(1) Lettre à Joseph, du 22 avril 1808.

à 47,000. Et pourtant dans l'intervalle il avait pu apprécier la nature des conflits qui devaient en son absence surgir du contact des troupes de ligne et des troupes privilégiées. A Fuentes de Oñoro, Masséna, rejoint la veille par une partie de la garde, voulut naturellement s'en servir; mais l'artillerie ne put avancer, la cavalerie ne put charger, les fourgons ne purent aller chercher des cartouches sans un ordre spécial du commandant particulier de la garde, qu'on ne trouva jamais au moment opportun, et le succès de la journée, qui aurait pu appartenir à la France, restait à l'armée anglaise. Avec le système que Napoléon avait établi, avec l'esprit qu'il avait introduit dans l'armée, il aurait fallu qu'il fût partout. A force de ne parler que du service de l'empereur, on ne songeait pas toujours assez au service de la patrie, et loin de l'œil redouté du maître on en prenait parfois à son aise; on était peu disposé à s'entr'aider ou à obéir. On n'était plus au temps où Moreau se mettait sous les ordres de Joubert, qui n'était que colonel quand son nouveau lieutenant commandait l'armée du Rhin. Et lorsque dans la cour des Tuileries, en 1815, Napoléon poussa le vieux cri de *vive la nation!* oublié depuis seize ans, les fédérés seuls répondaient; autour de l'empereur, on ne comprenait plus cet anachronisme.

Revenons à 1809. Au milieu de la confusion qui augmente, Napoléon peut encore se reconnaître. Grâce à sa mémoire, à sa vigilance, à ses rares facultés de tout genre, il n'oublie aucun détail, et suit d'un bout à l'autre de l'Europe le moindre détachement; mais il n'a pas dérobé le feu du ciel, il ne peut communiquer aux autres son génie, son ardeur, et animer de son seul souffle ce limon de la conscription qu'il ne cesse de pétrir. Un simple sénatus-consulte suffit maintenant pour mettre en action cet engin formidable; on appelle une, deux classes en avance, on revient sur deux, trois classes en arrière : il y a des gens qui se sont fait remplacer trois fois et qui ont dû marcher ensuite. L'empereur apprend-il que les jeunes héritiers de quelques grandes familles, retenus par leurs parens, s'écartent des écoles militaires, au mépris des règles de l'avancement il leur envoie des brevets d'officier, singulières lettres de cachet! Tout est bon pour avoir des hommes; quant aux enfans, on les met dans les « vélites, » les « pupilles. » Tandis que la garde s'augmente de régimens non moins braves, mais aussi jeunes et aussi inexpérimentés que les autres, il faut licencier les fameux grenadiers réunis d'Oudinot, ce corps d'élite sans priviléges, pour les éparpiller dans trente-six quatrièmes bataillons qui arrivaient des dépôts avec des soldats levés depuis quelques mois. Dans d'autres bataillons moins bien traités, il faut donner l'épaulette de grenadier ou de voltigeur à ceux des conscrits qui ont le plus vite appris le maniement des armes.

Et cependant cette armée, ainsi façonnée à la hâte, a déjà pris Ratisbonne; elle descend le Danube. Un seul corps, celui du vainqueur d'Auerstedt et d'Eckmuhl, a conservé son ancienne organisation. Pour donner de l'ensemble et de l'élan aux autres, Masséna et Lannes sont là; Macdonald marche à côté du brave et modeste Eugène. Les troupes supportèrent vaillamment l'épreuve d'Essling, elles triomphèrent à Wagram; mais la Providence n'épargnait pas les avertissemens à Napoléon. Lui-même disait qu'il ne pouvait plus tenter ce qu'il avait risqué avec les soldats d'Austerlitz, les actions étaient bien plus disputées; les généraux devaient payer beaucoup de leur personne. Lorsque dans cette même journée de Wagram le corps de Masséna fit un à-gauche pour réparer l'échec de la division Boudet, et que l'armée d'Italie le remplaça au centre, celle-ci s'avança dans un ordre profond de bataillons déployés les uns derrière les autres « à distance de masse, » le même ordre qui devait être si funeste au corps de d'Erlon le 18 juin 1815. Longtemps après, le maréchal Macdonald expliquait les motifs qui lui avaient fait prendre cette disposition tant critiquée : il avait observé des symptômes alarmans; l'appel répété plusieurs fois avait constaté que le nombre des absens allait croissant dans une proportion que n'expliquaient point les pertes essuyées par le feu. « Quoi! s'écria un des assistans, voulez-vous dire que nos soldats n'étaient plus aussi braves ? » Le maréchal réfléchit un moment, puis, avec son accent honnête et simple : « Si, répliqua-t-il, nos soldats étaient aussi braves, mais ils n'étaient plus cousus ensemble. »

De même que la grande armée était allée s'épuiser en Espagne, l'armée de Wagram alla s'ensevelir sous les neiges de la Russie. Nous n'avons à parler de cette colossale expédition que pour rappeler son caractère particulier au point de vue de l'organisation. C'était une croisade avec l'ordre de plus et la foi de moins; l'Europe militaire suivait l'empereur en maudissant son pouvoir. Les troupes purement françaises qui traversèrent le Niémen en 1812 étaient dans des conditions meilleures qu'au début de la guerre de 1809 : pour reprendre l'expression de Macdonald, elles étaient mieux cousues ensemble; mais elles étaient comme enchevêtrées au milieu de troupes étrangères. Il y avait des corps entiers de Bavarois, de Saxons, de Westphaliens, il y avait des divisions étrangères dans tous les corps d'armée français, et dans presque toutes les divisions françaises il y avait des bataillons de langue et de nationalité diverses, Badois, Espagnols, Hollandais, Croates, Anséatiques, etc. Tout en s'inclinant devant les motifs impénétrables qui ont pu provoquer les résolutions du génie, l'humble bon sens se demande quelle confiance pouvait inspirer une semblable distribution; il s'étonne de voir incorporer dans nos rangs jusqu'à 60,000 réfrac-

taires qui ne semblent amenés que pour apporter un élément d'indiscipline et de dissolution. On reste surtout confondu quand aux points essentiels, aux deux ailes de cette immense ligne de bataille déjà si bigarrée, on rencontre les Prussiens d'un côté et les Autrichiens de l'autre. L'aveuglement cependant ne pouvait aller jusqu'à croire qu'en cas de malheur ils dussent faire de grands efforts pour garder les flancs de la colonne française. On sait ce qu'il en fut.

Les illusions suprêmes qui s'étaient emparées de l'âme de Napoléon à son départ pour Moscou semblent avoir laissé place à quelques arrière-pensées que peut-être il ne s'avouait pas. Sans doute il ne prévoyait pas un désastre, mais il avait voulu parer à des accidens tels que ceux qui s'étaient produits sur ses derrières en 1809, le débarquement des Anglais à Walcheren, les tentatives du major Schill et du duc de Brunswick. A cet effet, il avait établi un corps d'armée sur l'Oder, et il avait laissé des ordres pour appeler ces 140,000 conscrits de 1813, dont un roman justement populaire nous a dépeint le type. Il avait aussi prescrit de former en « cohortes » environ 100,000 gardes nationaux âgés de 22 à 27 ans, résidu des plus anciennes classes de la conscription; ces hommes avaient été assez arbitrairement réunis sous la promesse de n'être employés qu'à la défense du territoire. Napoléon devait donc trouver, après son rapide retour de Smorgoni, environ 240,000 hommes sous les armes en France. Un sénatus-consulte suffit pour enrégimenter les gardes nationaux et mettre à néant les conditions spéciales de leur enrôlement. En retirant de l'Espagne des cadres et de nos ports les garnisons des vaisseaux devenus inutiles au fantôme de notre marine, en usant de plusieurs expédiens déjà employés à d'autres époques et dont la forme seule variait, Napoléon put réunir sur l'Elbe, au mois d'avril 1813, non pas 265,000 hommes, comme l'indiquait l'addition de ces ressources sur le papier, mais 195,000 au plus, tant le déchet, inséparable de toute formation d'armée, était grossi alors par la nature des élémens dont celle-ci se composait. Quand toutes les levées eurent rejoint, le total de notre armement, dans cette funeste année, montait à 360,000 soldats. Miracle que cette création! Mais les miracles des hommes même les plus grands ont une limite, et les peuples apprennent par de cruelles leçons à mesurer la distance qui sépare les hommes providentiels de la Providence.

Au mois de novembre 1813, 44,000 combattans, débris du désastre de Leipzig, s'arrêtaient autour de Mayence; quelques jours plus tard, ils reculaient devant l'immense armée des coalisés. L'invasion! et que faire pour la repousser? L'empereur appela 550,000 hommes qui devaient être pris sur les treize classes de 1803 à 1815 : c'était un beau projet, quoique bien autrement tyrannique

que tous les décrets de la convention; mais ce n'était qu'une chimère. Quelques milliers de conscrits à verser dans les cadres qui revenaient d'Espagne, ou conduits par des officiers en réforme, voilà tout ce que put donner la nation. Par l'abus qu'il avait fait de toutes les institutions militaires, Napoléon en avait brisé les ressorts, il les avait frappées de stérilité; ce n'étaient plus que des machines qui n'agissaient pas ou qui s'agitaient dans le vide. Les corps d'armée n'étaient que de faibles divisions; les forteresses essentielles n'étaient ni réparées ni pourvues; pas un ouvrage autour de Paris; nulle place de manœuvres créée; rien ou presque à Laon, à Soissons, à Langres, à Lyon; presque plus de fusils! et ceux à qui on donnait le peu d'armes qui restaient ne savaient pas les charger!

C'est en rase campagne, avec 60 ou 70,000 héros harassés de fatigue ou à peine arrivés à la virilité, que l'empereur, en 1814, ralentit pendant trois mois la marche des 300,000 soldats d'élite que l'Europe poussait sur la France épuisée. Lorsqu'il revint de l'île d'Elbe en 1815, il trouva sous sa main un personnel militaire bien autrement nombreux et bien autrement constitué. Le retour des prisonniers et des garnisons lointaines avait ramené dans nos rangs beaucoup d'hommes aguerris, et sauf le funeste changement de cocarde, sauf la malheureuse création de « la maison du roi, » l'ensemble des mesures prises par la première restauration à l'égard de l'armée était digne d'éloges : point de licenciement, la vieille garde conservée; les régimens de ligne refondus sous de nouveaux numéros, mais reformés avec soin; ceux d'infanterie au nombre de 105 à 3 bataillons, 56 de cavalerie, 15 d'artillerie, donnant, y compris les semestriers, un effectif de 230,000 bons soldats, bien encadrés. En recherchant les hommes qui avaient quitté le drapeau sans congé régulier, en demandant un contingent à la conscription, en faisant à la garde nationale un appel qui semblait plus d'accord avec les dispositions de l'acte additionnel qu'avec la conduite passée et les allures actuelles du souverain, Napoléon comptait arriver au chiffre de 800,000 combattans. Cependant, malgré sa prodigieuse activité, son esprit aussi ingénieux que profond, ses habitudes impérieuses, il ne put en trois mois atteindre l'effectif de 300,000 hommes. Il en réunit 124,000 pour entrer en Belgique, troupes superbes, excellentes et bien commandées. On ne saurait imaginer un chef d'état-major plus complet que le maréchal Soult; qui pouvait mieux mener un gros corps d'infanterie que Gérard, Lobau ou Reille? Que ne devait-on pas attendre d'une cavalerie conduite par Pajol, Kellermann, Excelmans, Milhaud? Et pour entraîner tout le monde, le « brave des braves » était auprès de l'empereur.

Mais, comme l'a si bien dit M. Thiers dans ce beau livre qu'on ne saurait trop relire, cette armée manquait de calme et d'union; l'humeur de tous les chefs ne répondait pas à l'ardeur des soldats; généraux, officiers se rencontraient pour la première fois, ou se retrouvaient après avoir été longtemps séparés, moins encore par les distances que par les sentimens, les habitudes contractées dans des pays très divers, dans des guerres très différentes. La conduite que tel ou tel avait tenue pendant les derniers événemens était sévèrement jugée; on s'observait, on se soupçonnait. Cette absence d'harmonie, ce défaut d'entente, se reconnaissent à tous les momens de ces courtes opérations, et marquent d'un cachet particulier la campagne de 1815. Nous n'entrerons point dans l'inépuisable controverse que ce lugubre épisode de notre histoire a soulevée, et qui ne paraît pas épuisée par cinquante ans de discussions, nous le résumerons en peu de mots. Jamais capitaine n'avait frappé plus juste au défaut de la cuirasse de son ennemi, jamais chefs et soldats n'avaient été plus vaillans; jamais désastre ne fut plus complet. La dernière armée de Napoléon succombe à Waterloo; avec elle s'abîmaient les institutions militaires de la France. Aux survivans de tant de batailles, aux glorieux « brigands de la Loire, » il ne restait à donner qu'un admirable exemple de patriotique résignation. Ils surent épargner à leur pays les maux qui avaient toujours accompagné le licenciement des bandes nombreuses, pratiquant ainsi à l'heure dernière les vertus civiques qui inspiraient les armées issues de la révolution, et que les splendeurs comme les calamités de l'empire avaient un moment laissées dans l'ombre.

IV.

La France était désarmée, forcée de subir la loi du vainqueur. Cette fois nos institutions militaires n'étaient pas seulement ébranlées, dénaturées, elles étaient détruites. Il ne s'agissait plus d'une transformation à conduire, c'était une création complète à entreprendre au milieu des circonstances les plus défavorables, œuvre plus difficile encore que celle qui fut accomplie en Prusse de 1808 à 1813 par Stein et Sharnhorst; car si, comme les Prussiens, nous avions à subir l'humiliation de l'occupation étrangère et le poids des contributions de guerre, et si, comme eux, nous ressentions vivement l'amour de la patrie, ce noble sentiment revêtait dans les cœurs français des formes très diverses, n'étouffait pas les passions ennemies, n'effaçait pas les différences d'opinion, se traduisait chez quelques-uns par le désir de détruire tous les vestiges de ce que l'on appelait alors l'esprit révolutionnaire, et chez un plus grand nombre par la haine du gouvernement nouveau. Plusieurs consti-

tutionnels étaient peu favorables au rétablissement de l'armée permanente; ils la regardaient comme une entrave au développement des libertés publiques. Enfin, dans la masse de la nation, une profonde antipathie pour la conscription se conciliait avec un regret platonique de l'homme légendaire qui avait fait de la conscription un abus si fatal au pays.

Les difficultés de cette situation complexe étaient de nature à jeter le découragement dans plus d'un vaillant cœur; elles n'arrêtèrent pas Gouvion Saint-Cyr. Austère dans tous les temps, libéral sous l'empire et à ce titre peu goûté de Napoléon, qui avait toujours jugé sévèrement les travers de son humeur, il pouvait, sans rien désavouer, professer des opinions constitutionnelles, rappeler avec quelque fierté de glorieux souvenirs, et témoigner sans trop de réticence sa vive sympathie pour les anciens militaires. Le mouvement de 1792 l'avait lancé dans la carrière des armes à un âge où, en général, l'on ne songe plus à y entrer (à vingt-huit ans), et il s'était distingué tout de suite par un rare mélange de fermeté et d'ardeur, par son esprit lucide, mesuré et inventif. Ce sont les mêmes qualités qu'il apporta dans le maniement des affaires: Habitué à peser froidement et résolûment les chances du combat, il aborda les obstacles qui l'entouraient avec le courage calme et clairvoyant qui l'animait sur le champ de bataille; il manœuvra sur ce terrain nouveau avec l'habileté et la méthode qui faisaient dire jadis aux soldats de l'armée du Rhin : « Voilà Saint-Cyr en train de jouer aux échecs avec les Autrichiens... » Unissant l'intelligence des sociétés modernes à une grande expérience fortifiée par la méditation et l'étude, il prépara la loi de 1818, « qu'on pourrait dire inspirée par le génie de la France, comme le fut par un dieu, si l'on en croit Végèce, l'institution de la légion romaine (1). » Il la fit adopter au roi, et la présenta aux chambres. « Spectacle unique dans l'histoire du monde, s'écriait-il, que celui d'un gouvernement national et libre discutant sa force et son système militaire en présence des armées de l'Europe qui résident encore sur son territoire! »

C'était en effet tout un système que la loi Saint-Cyr; elle déterminait le mode de recrutement, l'effectif de l'armée, la composition de la réserve nationale, les règles de l'avancement. Ce mode de légiférer dans un seul acte sur des sujets divers n'était pas sans inconvénient. Toutes les parties ne purent être traitées avec la clarté, la précision désirables, et ces imperfections nuisirent à l'efficacité de certaines dispositions; mais dans les circonstances ce procédé avait l'avantage de faire vider promptement des questions

(1) Discours du général Ricard, 1824.

essentielles, aujourd'hui hors de cause, alors fort contestées, de poser d'un seul coup les bases de l'organisation militaire, qui, ne l'oublions pas, était à construire tout entière, enfin de faire passer dans l'ensemble des mesures qu'on ne pouvait espérer de voir accepter en détail.

L'article premier présentait un artifice de rédaction commandé par le sentiment public et par les déclarations antérieures de Louis XVIII : le mot de conscription n'était pas prononcé; l'engagement volontaire apparaissait comme l'élément principal du recrutement, l'appel comme le moyen subsidiaire. L'effectif de paix était fixé à 240,000 hommes et devait être complété par des levées annuelles qui ne pouvaient dépasser 40,000 hommes. Le contingent était réparti entre les départemens, arrondissemens et cantons suivant le chiffre de la population, et formé au moyen d'un tirage au sort entre les jeunes gens de vingt ans, le minimum de la taille de 1m57. Les exemptions et dispenses étaient sagement définies et laissées à l'appréciation d'un conseil de révision qui donnait à l'état et aux intéressés des garanties suffisantes. Les engagemens devaient être gratuits, les « primes » étaient proscrites, et les rengagemens ne donnaient droit qu'à une haute paie. Le remplacement était autorisé sans intervention administrative, sauf pour constater l'aptitude du remplaçant; le remplacé restait responsable pendant un an pour le cas de désertion. La durée du service était de six ans à compter du 1er janvier de l'année où avait eu lieu l'incorporation; l'époque des libérations était fixée au 31 décembre, sauf les circonstances de guerre. Les appelés ou remplaçans étaient tous incorporés, mais pouvaient être laissés dans leurs foyers, pour être mis en activité au fur et à mesure des besoins. En cas de besoins plus grands, il devait y être pourvu par une loi spéciale.

Telles furent les principales dispositions contenues dans les trois premiers titres de la loi du 10 mars 1818. Nous avons dû les indiquer avec quelque détail, car la plupart figurent encore dans les lois qui règlent le recrutement de l'armée. Le titre IV instituait les « vétérans, » réunissait sous ce nom les sous-officiers et soldats libérés, et tout en leur laissant la faculté « de se marier, de former des établissemens, » leur imposait un « service territorial » qui devait durer six ans, mais ne pouvait être exigé qu'en temps de guerre; même en ce cas, il fallait une loi pour qu'ils fussent requis de marcher hors de la division militaire. Cette institution, définie dans les termes que nous venons de reproduire, avait un objet immédiat qui devait se transformer dans l'avenir. L'hostilité contre la France paraissait survivre, dans les desseins de plusieurs cabinets, à la chute de l'empire; une nouvelle collision pouvait être prochaine; Saint-Cyr voulait assurer à notre jeune armée le concours

de 240,000 soldats aguerris que les événemens de 1815 avaient rendus à la vie civile. Il composait immédiatement sa réserve en remontant jusqu'à la classe de 1807, et comptait l'alimenter en remplaçant successivement les soldats éprouvés par des hommes qui, à défaut de l'expérience du combat, auraient au moins toute l'instruction militaire qu'on peut acquérir en temps de paix : pensée profonde assurément et habile combinaison; mais la rédaction était obscure, et le mode d'exécution n'était pas assez nettement tracé pour que cette grande expérience pût être complète. Qu'était-ce que ce « service territorial? » Les vétérans devaient-ils être placés sous le régime militaire? Devaient-ils former des corps à part? Comment seraient-ils encadrés? Ces questions et bien d'autres n'étaient pas résolues (1). Pénétré de la sagesse du principe, le maréchal lui-même était-il bien fixé sur la manière de l'appliquer? Avait-il voulu seulement garder quelques ménagemens envers des préjugés très arrêtés, des méfiances très vives, et tenir compte des assurances données aux soldats de l'armée de la Loire lors de leur licenciement, assurances que le maréchal Macdonald rappela devant la chambre des pairs dans un touchant langage? Toujours est-il que l'idée fondamentale insérée dans la loi restait enveloppée de quelques nuages.

Le titre v renfermait les dispositions pénales, et le titre vi, consacré à l'avancement, posait des règles dont l'équité est si universellement reconnue aujourd'hui qu'il semble superflu de les résumer. Nul désormais ne put être officier, s'il n'avait passé dans les rangs un temps suffisant, ou traversé l'épreuve des écoles militaires, ouvertes seulement au concours; un tiers des sous-lieutenances était réservé aux sous-officiers des corps; pour les promotions à d'autres grades, un équilibre heureusement établi donnait au pouvoir exécutif le moyen de récompenser les bons services ou de faciliter l'essor du mérite, tout en faisant une part aux droits de l'ancienneté et posant des limites au favoritisme, si on ne pouvait espérer de l'exclure absolument.

Le principe des appels rencontra des contradicteurs : un orateur qui avait commandé quinze ans un brave régiment « formé à 60 livres par homme » n'imaginait pas qu'on pût rien inventer de meilleur, et il trouvait de l'écho dans son auditoire; mais les attaques sur ce point furent plutôt détournées. M. Royer-Collard revendiquant, dans un magnifique langage que notre libéralisme d'aujourd'hui pourrait envier, le droit pour les chambres de fixer le

(1) La répartition des légionnaires vétérans en compagnies cantonales, proposée par le ministre, mais rejetée par les chambres, aurait eu surtout un caractère administratif, et ne donnait pas une constitution militaire à la réserve.

contingent annuel entraîna peu de monde. L'opposition concentra ses efforts sur les titres IV et VI; c'était, disait-on, la révolution incarnée dans l'armée, le pouvoir royal anéanti, un plan de conspiration permanente contre le trône. Cependant l'appui sincère que le roi, M. de Richelieu et les autres ministres donnèrent au maréchal assura le succès, et, malgré le vif mécontentement que le projet de loi causait aux chefs des armées alliées, il fut adopté à peu près dans les termes proposés par Saint-Cyr. Peu de jours après, les troupes étrangères repassaient les frontières, et la facilité avec laquelle s'exécuta l'appel des premiers contingens imposa silence aux critiques. La France délivrée avait retrouvé son armée, et l'armée avait sa charte.

Pour obtenir ce grand résultat, Saint-Cyr avait dû faire un sacrifice. Selon lui, le privilége ne devait pas reparaître, même atténué ou déguisé, dans notre armée constitutionnelle; il lui fallut transiger sur ce point. La vieille garde, qu'il eût été si désirable de pouvoir conserver, ayant cessé d'exister, il ne croyait pas qu'il y eût lieu de la rétablir; surtout il pensait qu'un nombreux corps d'élite causerait à la guerre beaucoup d'embarras, faiblement compensés par quelques avantages, et que pendant une paix prolongée ses inconvéniens seuls subsisteraient. Tous les incidens de la révolution et des guerres de l'empire étaient restés gravés dans son esprit observateur, et il professait sur l'utilité des corps privilégiés la même opinion que la plupart des militaires français qui ont pu librement traiter cette question; mais dès les premières tentatives faites pour réorganiser l'armée les souverains alliés ou leurs ministres, croyant toujours voir reparaître le spectre redouté de nos vieilles phalanges, éprouvant ou feignant d'éprouver de vives craintes pour la solidité du trône de Louis XVIII, avaient voulu mettre un veto absolu à la législation nouvelle. Dès 1815, lors de son premier ministère, le maréchal avait dû compter avec ces résistances, que le malheur des temps ne permettait pas de tenir pour non avenues; il avait fallu aussi obtenir du roi l'abandon de la vaste maison militaire dont il s'était entouré ou laissé entourer en 1814. Saint-Cyr s'était rendu à regret : il avait maintenu les quatre compagnies des gardes-du-corps et créé la garde royale. Elle fut composée d'environ 30,000 hommes répartis dans un régiment d'artillerie, deux divisions de cavalerie et deux d'infanterie; il y avait une brigade suisse. C'étaient de magnifiques troupes, bien encadrées, et qui assurément eussent fourni pour la guerre un excellent corps d'armée; mais elles ne purent remplir la mission politique qui leur avait été assignée : le dévouement de la brave garde royale ne sauva pas le trône des Bourbons, et la révolution de juillet s'est faite aux cris de *vive la ligne!*

Si les avocats des corps d'élite ne peuvent pas s'appuyer de l'autorité de Saint-Cyr, ceux qui voudraient édifier un système de réserve sur une base de régimens immobiles et recrutés dans des zones fixes ne peuvent pas non plus le ranger sous leur bannière. L'organisation de l'infanterie en légions départementales donnait un moyen simple et rapide de grouper les élémens militaires disséminés par le licenciement de 1815; elle facilitait la reconstruction de l'armée. C'était une mesure de circonstance que le maréchal n'avait pas voulu rendre définitive; quand, après sa sortie du ministère, on put revenir à la forme régimentaire, il ne cacha pas son approbation. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les inconvéniens du caractère sédentaire qu'un séjour illimité dans les mêmes garnisons imprimerait aux corps de notre armée, et sur les difficultés que rencontrerait l'exécution des divers services imposés à nos troupes. Appliqué à la composition du personnel, ce système n'est pas moins défectueux. Mis en pratique pendant quatre ou cinq années de crise, il avait laissé des traces fâcheuses; ceux qui ont servi il y a quelque temps doivent se rappeler les petites et tenaces passions de clocher qui divisaient certains corps d'officiers, et dont l'origine remontait à la courte existence des légions. Dans l'histoire de notre armée, les partisans du recrutement localisé ne comptent pas un précédent qui leur soit vraiment favorable. Les membres du conseil supérieur de la guerre qui avaient préparé sous la restauration un projet de division du royaume en arrondissemens de recrutement se sont toujours défendus d'avoir rien voulu faire de pareil (1). Les noms que les régimens portaient sous l'ancienne monarchie ne leur imposaient pas l'obligation de prendre leurs soldats dans certaines provinces, et la république n'eut une bonne armée qu'après avoir fondu tous les bataillons départementaux en demi-brigades nationales. Qu'on nous permette de le rappeler, ce généreux et insaisissable peuple de France échappe aux classifications absolues qui sont si fort à la mode de nos jours; la race française, type incomparable de la variété dans l'unité, est le produit de la fusion de plusieurs races; là est le secret de sa force et l'explication de quelques-unes de ses faiblesses. Cette fusion ne s'est pas faite d'une façon uniforme; sur tel point, l'analyse constatera la prépondérance d'un élément qui fera défaut plus loin; les climats sont aussi divers que la configuration du sol. De là des aptitudes physiques ou morales qui ne sont pas partout les mêmes, des genres de courage différens. C'est l'amalgame de ces aptitudes, de ces courages confondus dans nos divers corps de troupe,

(1) Voyez le discours du général d'Ambrugeac à la chambre des pairs, séance du 30 janvier 1832.

qui donne à notre armée son maximum de valeur. Et puis la guerre a des rigueurs inégales; même en un jour de victoire, une division essuie des pertes considérables, un régiment peut être anéanti : à Eylau, tous les officiers du 14e de ligne furent tués, et le corps d'Augereau était tellement réduit, que l'empereur dut le dissoudre. Se figure-t-on les conséquences d'une calamité pareille frappant un régiment départemental, un corps d'armée recruté dans une seule région! Mais, répondra-t-on, voyez la Suisse, l'Autriche, la Prusse. La Suisse est liée dans l'organisation (si remarquable du reste et si digne d'étude) de sa milice par sa constitution fédérative; sous une autre forme, on en peut dire autant de l'Autriche; quant à la Prusse, il n'est pas certain qu'elle n'augmenterait pas encore la puissance de son armée en mêlant par exemple les robustes habitans de la Poméranie ou du Brandebourg avec les hommes levés dans les régions industrielles; elle est d'ailleurs placée dans des conditions exceptionnelles par la composition de son corps d'officiers et par le genre d'aptitude militaire propre à la race allemande. L'armée française aussi a son caractère particulier qui mérite d'être conservé; rien de ce qui se passe au dehors n'indique la nécessité de modifier une organisation consacrée par l'expérience de la guerre comme par celle de la paix, et qui s'adapte si heureusement au tempérament national.

L'adoption momentanée du système départemental avait cependant eu, comme nous l'avons indiqué, un résultat : elle avait facilité le classement du nombreux personnel que la catastrophe de 1815 laissait sans emploi; les rigueurs injustes et les froissemens de la « demi-solde » furent atténués; beaucoup d'officiers purent être relevés de la position qui leur avait été d'abord si durement imposée. Après la violente réaction des premiers jours, malgré quelques retours fâcheux et de regrettables exceptions, le gouvernement de la restauration se montra généralement équitable dans la distribution des emplois militaires; mais il ne put échapper à tous les embarras. Les grandes promotions de 1809 et de 1813, le retour des émigrés, les fournées de sous-lieutenans qui avaient rempli la maison rouge de 1814, chargeaient les cadres d'un poids assez lourd. Si l'on peut faire remonter à ces origines diverses quelques-unes des plus illustres carrières dont s'honore notre armée, il faut reconnaître que des créations aussi soudaines, aussi vastes, aussi peu préparées, n'avaient pas pu donner des choix également bons, et qu'elles avaient légué un véritable encombrement. Le contre-coup s'en faisait ressentir encore après la révolution de juillet, et ce n'est qu'au bout de vingt ou de vingt-cinq ans que la France put recueillir tous les avantages des règles que Saint-Cyr, dans la loi de 1818 et dans les ordonnances subséquentes, avait posées

pour l'avancement et la formation des corps d'officiers. Parmi les institutions de cet ordre que lui doit l'armée française, figure au premier rang celle du corps d'état-major et de l'école d'application qui s'y rattache. Au lieu d'être entourés d'aides-de-camp aussi braves qu'élégans, mais désignés par la faveur ou l'amitié, les généraux trouvent aujourd'hui auprès d'eux des officiers pourvus de connaissances spéciales, versés dans l'étude du terrain, initiés au détail des différentes armes, intermédiaires efficaces entre le commandement et la troupe. Ainsi fut comblée une des plus grandes lacunes de l'organisation militaire. Administrateur vigilant et actif, Saint-Cyr introduisit de nombreuses améliorations dans les services qui ressortissaient à son ministère; entre autres mesures importantes, il eut à exécuter une ordonnance, rendue pendant la gestion du duc de Feltre, qui réunissait le contrôle de la comptabilité des régimens et la direction de toutes les branches de l'administration dans les mains de « l'intendance militaire, » substituée ainsi aux inspecteurs aux revues, ordonnateurs et commissaires des guerres. Recrutée parmi les officiers de troupe, l'intendance a depuis lors rempli ces fonctions si multiples avec une efficacité qui honore autant la probité que l'intelligence du corps; peut-être cependant le problème de l'administration des armées n'est-il pas encore complétement résolu; peut-être serait-il possible de concilier la sévérité d'un contrôle intègre avec quelque chose de l'audace et de la fécondité qui distinguaient les anciens munitionnaires. Quant à la cavalerie et aux armes spéciales, elles furent constituées dans des proportions conformes à l'état de la science militaire, la cavalerie divisée en trois catégories principales, l'artillerie en régimens à pied et à cheval. Notons tout de suite que, vers la fin de la restauration et sous la direction éclairée du général Valée, cette dernière arme reçut, avec un matériel perfectionné, une distribution nouvelle : les pontonniers seuls restant à part, chaque régiment d'artillerie devint un centre d'instruction et d'organisation qui fournissait, selon les besoins du service actif, des batteries de diverses classes. Nous sommes bien loin aujourd'hui du matériel de 1829; mais les motifs qui, en 1860, ont fait rétablir l'ancienne séparation des régimens d'artillerie n'ont pas été compris de tout le monde.

Revenons à 1824 : nous sommes au lendemain de la campagne d'Espagne; l'armée formée sous le régime de la loi de 1818 s'est montrée calme, active, disciplinée, courageuse. Sauf le mécompte qui a nécessité l'intervention de M. Ouvrard, sauf le déboire causé dans certaines régions par l'étonnant succès de ce fournisseur (1),

(1) Je causais, il y a quelque temps, avec un officier-général qui avait fait, le sac

tout a réussi à souhait; mais l'institution des vétérans n'a pas tenu ce qu'on s'en promettait. Ceux de la classe de 1816 avaient seuls été rappelés; tous n'avaient pas obéi, et ceux qui répondirent à l'appel n'avaient pas caché leur mécontentement. Ce double fait s'explique par une cause générale et par des raisons particulières. D'abord il est toujours difficile de faire comprendre à l'homme qui « sert pour son sort, » — qu'on veuille bien me passer cet emprunt à l'argot militaire, — la différence qui sépare le congé provisoire du congé définitif; une fois le certificat de bonne conduite mis dans le tube de fer-blanc et le dos tourné à la caserne, il regarde sa dette comme payée. En 1823, cette opinion était d'autant plus enracinée chez les vétérans qu'ils avaient alors en main, non pas seulement leur congé, mais leur libération. La guerre d'Espagne n'était pas populaire; on ne la jugeait pas bien périlleuse; les soldats de 1816 s'étonnaient qu'on les eût convoqués pour si peu; la mesure n'ayant pas atteint les autres classes, leur mauvaise humeur redoublait. Placés dans les régimens par une interprétation large de la loi de 1818, ils avaient cependant été maintenus dans les dépôts par respect pour le texte de cette loi; au dépit causé par l'incorporation se joignait la quasi-humiliation « de ne pas marcher. » Cette expérience malheureuse n'était donc pas concluante; mais on la tint pour telle. Le gouvernement proposa aux chambres de rapporter le titre IV de la loi de 1818, de porter le chiffre du contingent annuel à 60,000 hommes et la durée de service à huit ans. Ces deux dernières dispositions étaient suffisamment motivées par la nécessité de remplacer la ressource dont on se privait en supprimant les vétérans et de suppléer au déficit des appels. En effet, si le nombre des insoumis allait toujours en diminuant, celui des exemptés pour imperfections physiques avait dépassé les prévisions, et ne pouvait manquer d'augmenter à mesure que le recrutement atteindrait les générations conçues au milieu des grandes hécatombes de l'empire. La nouvelle durée du service était celle des anciens engagemens (1); combinée avec le chiffre du contingent, elle permettait de porter l'armée au complet de guerre de 400,000 hommes, qui, fixé par Saint-Cyr et alors déclaré suffisant par toutes les autorités, avait servi de base à la formation des cadres. Pour ménager les populations et renfermer l'effectif dans les limites établies par les chambres, la couronne avait le droit de laisser provisoirement dans leurs foyers un nombre indéterminé de jeunes soldats.

Bien que le maréchal Suchet, rapporteur très compétent, eût

sur le dos, la campagne de 1823, et qui depuis avait servi d'une façon constamment active en Afrique, en Italie, en Crimée : « Jamais, me disait-il, nous n'avons été aussi bien pourvus qu'en Espagne. »

(1) Ordonnances de 1776, de 1791, et règlement de 1792.

proclamé devant la chambre des pairs le succès de l'œuvre de 1818, l'institution des vétérans fut défendue par Saint-Cyr avec vivacité, mais sans beaucoup d'argumens; elle fut soutenue à la chambre des députés par la gauche, mais avec peu de chaleur. L'importance de la réserve semblait fort amoindrie dès qu'elle ne comprendrait plus les soldats qui avaient fait les dernières grandes guerres; or ce moment était arrivé. Cette circonstance au contraire procurait de nouveaux partisans au titre IV, les vétérans étaient fort goûtés de M. de La Bourdonnaye depuis qu'on ne devait plus trouver dans leurs rangs « ceux qui n'avaient pas toujours combattu sous le drapeau sans tache. » La vraie passion du débat se porta sur les amendemens; la droite en voulait surtout au titre VI de la loi de 1818, relatif à l'avancement, qu'elle déclarait contraire à la charte, et que le ministère défendait mollement par une fin de non-recevoir. Le droit d'aînesse venait aussi se mêler au recrutement sous la forme la plus bizarre; les théories des orateurs de la droite et l'attitude du gouvernement donnèrent beau jeu à la parole incisive de M. Casimir Perier et à la mâle éloquence du général Foy. Les amendemens furent repoussés, et la loi fut votée. On l'appliqua sans difficulté jusqu'à ce qu'une nouvelle législation vînt la remplacer en 1832.

L'attitude de l'Europe, le sentiment de la France commandaient au gouvernement de juillet de donner une sérieuse attention à notre état militaire; il fallait mettre l'organisation de nos forces en rapport avec les chances d'une guerre qui pouvait être générale et avec le progrès de l'éducation constitutionnelle du pays. La première question à examiner était celle du recrutement. Dès les derniers mois de 1830, l'étude en fut confiée à une commission présidée par le vainqueur de Fleurus, Jourdan, qui était en même temps le rapporteur de la première loi de la conscription, la célèbre loi de l'an VI. Le projet préparé dans cette réunion et remanié par le conseil d'état fut déposé par le maréchal Soult sur le bureau de la chambre des députés au mois d'août de l'année suivante. Prenant la loi de 1818 pour base, on avait d'abord élagué tout ce qui n'avait pas trait à la matière, entre autres le fameux titre VI relatif à l'avancement; mais l'armée ne perdit pas les garanties que Saint-Cyr lui avait si sagement et si habilement assurées; elles furent consacrées, développées dans une loi nouvelle, complétées par des dispositions qui prévenaient les destitutions arbitraires et faisaient du grade une propriété. Cette législation a donné à la France le corps d'officiers qu'elle possède aujourd'hui; c'est son plus bel éloge. On renonça aussi à fixer dans un acte organique le complet de guerre ou l'effectif de paix, laissant à des mesures temporaires le soin de déterminer des chiffres nécessairement variables

comme les données qui permettent de les régler. Le droit de voter le contingent annuel était remis aux chambres. Un mode de répartition fondé non plus sur la population totale, mais sur le nombre des jeunes gens de vingt ans inscrits aux tableaux de recensement, la définition des conditions de nationalité exigées pour l'admission dans l'armée, quelques modifications des conseils de révision, des restrictions au droit d'exemption, des conditions plus étroites imposées au remplacement, la création des écoles régimentaires, telles étaient les dispositions nouvelles qui furent admises sans difficulté ou qui ne donnèrent lieu qu'à des discussions accessoires.

Le nœud de la question était la durée du service et la formation de la réserve. Le sujet fut traité à tous les points de vue; les théories les plus contradictoires furent posées : faible contingent et long service, gros contingent et court service, réserve fixe ou variable, formée d'un seul élément ou d'élémens divers, destinée à « serrer sur l'armée, » comme disait le général Foy, ou séparée avec des cadres à part; tous ces systèmes se produisirent sous forme d'amendemens, et soulevèrent de longs et intéressans débats, aussi dégagés des passions politiques du moment que la nature humaine le comporte. Le lecteur pourra retrouver dans *le Moniteur* le détail de ces diverses combinaisons, dont plusieurs ont été reproduites comme des nouveautés dans ces derniers temps. Parmi les orateurs dont les idées n'ont pas prévalu, celui qui développa son opinion avec le plus de force et l'appuya des calculs les plus justes fut le général d'Ambrugeac, organe, on peut le dire, dans cette circonstance, de plusieurs des sommités de l'armée. Il demandait un contingent fixe de 60,000 hommes, tous appelés sous le drapeau, retenus cinq ans en activité, puis restant cinq ans incorporés dans les corps et laissés durant cette période dans leurs foyers pour y former une réserve régimentaire, enfin libération définitive au bout de dix ans. Ce plan, dont nous avons indiqué les principaux traits, parce qu'il était le mieux étudié, le mieux ordonné, le plus pratique de tous ceux qui procédaient de l'initiative individuelle, avait l'inconvénient d'aggraver les rigueurs du sort et d'enfermer l'armée dans un cercle trop étroit. Il manquait d'élasticité, et dépouillait le pouvoir législatif d'une de ses prérogatives essentielles. Le gouvernement avait proposé d'abord cinq ans d'activité et deux ans de réserve pour tout le contingent. La discussion fit ressortir les inconvéniens de cette division trop absolue. Il y a en effet entre la paix et la guerre un état intermédiaire où, sans vouloir recourir à l'appel de la réserve, toujours un peu émouvant même lorsqu'il s'effectue par un simple décret, on peut désirer que les rangs de l'armée ne soient pas exclusivement remplis de très jeunes soldats. Or il fallait remarquer qu'au point

de vue purement militaire la durée légale du service était nominale. La première année étant presque entièrement absorbée par les opérations du tirage au sort et de la révision, par la formation et la marche des détachemens, l'incorporation, l'équipement des hommes et les débuts de leur instruction, c'est après dix-huit mois environ de service légal que, dans les circonstances ordinaires, le soldat d'infanterie peut « passer au bataillon, » c'est-à-dire commencer son véritable noviciat, et le soldat des armes spéciales est encore bien plus en retard. Ces considérations décidèrent la commission de la chambre des députés à proposer par l'organe de son rapporteur, M. Passy, qui unissait des souvenirs militaires à la science de l'économiste et aux vues de l'homme d'état, un système modifié auquel le ministère se rallia, et qui fut adopté par les assemblées. La durée du service était fixée à sept ans; tous les hommes appelés par la loi à former le contingent annuel devaient être incorporés; le pouvoir exécutif avait la faculté de fixer le nombre de ceux qui dans l'ordre des numéros seraient laissés dans leurs foyers, ou qui dans l'ordre des classes recevraient des congés provisoires. Ces deux catégories formaient la réserve, qu'une ordonnance royale pouvait toujours appeler, et que le ministre de la guerre avait le droit de faire réunir et exercer.

Il semble difficile de trouver des dispositions organiques qui soient à la fois plus élastiques et plus efficaces, qui fassent mieux la part de la loi et celle du décret, qui permettent de maintenir à un niveau plus juste l'esprit et l'instruction militaires, sans imposer la nécessité de « discipliner le pays, » qui placent plus complétement la jeunesse française entre les mains de l'état, tout en laissant la latitude d'épargner des charges inutiles au trésor et aux populations. L'autorité du pouvoir législatif est assurée par le vote annuel du contingent et des crédits ouverts au ministre de la guerre, et le pouvoir exécutif trouve une liberté d'action suffisante dans la faculté de faire passer les hommes de l'activité à la réserve et de la réserve à l'activité sans qu'il faille se heurter aux embarras d'une classification trop absolue. Pour fixer le contingent annuel, les chambres ne rencontrent d'autre borne que leur propre sagesse et le nombre de citoyens qui arrivent à l'âge de vingt ans sans être atteints d'incapacité physique, nombre qu'il n'appartient à aucune puissance humaine de modifier (1), tandis que le gou-

(1) On obtiendrait cependant une certaine augmentation de ce chiffre, si l'adoption du mode de chargement par la culasse permettait d'abaisser la taille exigée pour le service. « Les départemens où la taille est la plus basse, disait le général Lamarque en 1832, sont ceux où il y a le moins d'hommes réformés. » Et à ce propos n'est-il pas possible d'espérer qu'on renoncera au luxe des conditions de taille requises dans certains corps? Pour l'artillerie il y a les manœuvres de force, pour le génie les tra-

vernement, dans la seule limite des lois de finance et sous sa responsabilité constitutionnelle, dispose de sept contingens entiers. On pensait en 1832 qu'avec cette législation des levées de 80,000 hommes et les engagemens volontaires suffiraient à donner un complet de guerre de 500,000 hommes, et l'expérience a prouvé que ce calcul était juste (1). Il a fallu depuis porter les appels à 100, à 140,000 hommes; la loi de 1832 les a rendus possibles; elle donne le moyen de les élever encore davantage jusqu'à épuisement de ce que les forestiers appelleraient « la possibilité de la nation. »

Si les soldats laissés en disponibilité ou renvoyés en congé provisoire n'ont été ni réunis ni exercés, cet état de la réserve a tenu, comme on vient de le voir, non pas à l'insuffisance de la législation, mais à une question de cadres. Le maréchal Soult appliqua sa haute intelligence et ses facultés de travail à la solution de ce problème : il voulait composer la réserve exclusivement de militaires qui auraient servi. Pour qu'on pût leur donner dans les régimens l'instruction suffisante et disposer d'eux ensuite pendant un temps raisonnable, il demandait que la durée du service fût portée à huit ans; il comptait détacher les cadres des troisièmes bataillons de nos cent régimens pour les consacrer au commandement de la réserve. A ce plan général il ajoutait d'excellentes mesures contre les abus du remplacement, mesures qui malheureusement disparurent dans le naufrage du projet de loi. L'échec de cette combinaison ne saurait atteindre la justesse de la pensée qui l'inspirait. Sans ôter à la réserve son véritable caractère, qui est de former le complément de l'armée, on peut, on doit, surtout aujourd'hui, augmenter son importance et son efficacité, tout en diminuant peut-être les restrictions qui, multipliées par la progression croissante des appels, nuisent au développement de la richesse publique et contribuent à la stagnation affligeante de la population (2); mais voici quelles furent les raisons qui, après quatre années de débats et de nombreuses

vaux exceptionnels, — pour la cavalerie de réserve et de ligne le poids des hommes comme celui des chevaux augmente la force de choc; mais le train des équipages, les infirmiers militaires! mais la cavalerie légère, surtout si on doit l'augmenter, jusqu'à quand sera-t-elle harnachée de telle sorte qu'il faille placer sur nos petits chevaux des hommes dont la seule stature constitue un poids écrasant?

(1) Le gouvernement de 1848, modéré dans ses actes, parfois vif dans son langage, crut devoir faire un certain bruit de l'état de faiblesse où il avait trouvé l'armée, et cependant, sans bouleverser les cadres, sans loi nouvelle, par le seul jeu des institutions et par l'emploi des ressources que lui avait léguées la monarchie de juillet, au moyen d'une dépense d'argent inévitable en pareil cas, il put en trois mois porter l'armée du pied de paix au pied de guerre, et faire monter l'effectif au chiffre de 502,000 hommes, qui lui aurait donné 340,000 combattans sur les frontières.

(2) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la remarquable étude de M. A. Cochut sur *le Problème de l'Armée*. Elle jette un jour particulier sur ce côté de la question, d'ailleurs si complétement et si savamment traitée par l'auteur de ce travail.

transformations, firent aboutir les propositions du ministre de la guerre à un de ces avortemens silencieux dont les gouvernemens représentatifs ont le secret. Les chambres trouvèrent que les avantages du système n'étaient pas suffisans pour motiver une aggravation de la charge du recrutement et le bouleversement d'une loi à laquelle le pays était habitué; la prolongation de la durée du service fut donc rejetée, ce qui détruisait l'économie du projet. Par là les autres dispositions perdaient de leur importance; on y avait reconnu d'ailleurs des causes de dépenses considérables et de sérieuses difficultés pratiques. Il fallait remanier les cadres, en changer l'affectation; or il n'est rien qu'il faille toucher à la fois avec plus de prudence et de résolution. Nous ne parlons pas des mécontentemens passagers que le dévouement au pays doit braver; mais l'on ne saurait négliger l'épargne des finances, les ménagemens dus à des positions honorablement, parfois glorieusement acquises, enfin et surtout les conditions d'un bon service. Le passage du pied de paix au pied de guerre doit pouvoir se faire sans exiger de créations nouvelles; mais espérer qu'on pourra l'effectuer sans extension des cadres, c'est poursuivre une utopie dont l'expérience démontre les périls. Entretenir durant la paix des cadres disproportionnés, les immobiliser ou les vouer à instruire sans relâche des hommes qui leur échappent sans cesse, c'est préparer des difficultés à l'avenir. De même que les illusions entretenues par des effectifs trompeurs sont plus funestes que la faiblesse réelle des effectifs, de même des cadres alourdis, dégoûtés ou déshabitués du commandement, seraient plus insuffisans que des cadres trop restreints. En 1841, la France avait une bonne armée, la réserve était imparfaite, mais elle existait, elle était saisissable; au moment où l'on discutait, elle avait rejoint les drapeaux. Pour lui assurer dans l'avenir un rudiment d'instruction, fallait-il affaiblir notre établissement militaire sans soulager le pays? C'est absolument le contraire que le gouvernement prussien a fait dans les quatre années qui ont précédé la dernière campagne, il a fortifié l'armée de ligne aux dépens de la landwehr.

L'organisation guerrière de la plus redoutable des puissances allemandes n'était pas alors plus qu'aujourd'hui un mystère impénétrable; elle était connue dans tous ses détails, souvent discutée devant les chambres, étudiée à Ham comme aux Tuileries. Nous pourrions citer un mémoire inédit, malheureusement inachevé, fruit de fortes études et d'observations personnelles, inspiré non par l'amour des conquêtes ou la haine des nations étrangères, mais par un patriotisme aussi vif que clairvoyant et par le sentiment d'une grande responsabilité, — œuvre d'un esprit pénétrant, exempt de préjugés, et qui n'eût éprouvé qu'une médiocre surprise

de la bataille de Sadowa. Pour assurer la « défense de la France, » objet de ce travail, l'auteur comptait avant tout sur l'armée que nous avaient donnée les lois de Saint-Cyr perfectionnées en 1832, armée vaillante, unie, leste, désintéressée, sobre, intelligente, nationale, éprouvée par des guerres qui avaient exercé sur la composition de l'état-major général et des cadres, comme sur le tempérament de nos régimens, la plus heureuse influence; mais il fallait pouvoir, dans une grande lutte, donner à nos troupes de ligne toute liberté d'action, les assister au besoin. Pour ce cas suprême, la France avait, elle aussi, une institution qui lui était particulière et rappelait de glorieux souvenirs : la garde nationale mobile. La loi du 22 mars 1831 prévoyait la création des « corps détachés de la garde nationale. » Tous les citoyens âgés de vingt à trente ans pouvaient être appelés à ce service dans l'ordre de leur âge et d'une série de catégories qui comprenaient successivement les célibataires, les veufs sans enfans, les mariés sans enfans, les veufs avec enfans, les mariés avec enfans. Les corps détachés n'étaient appelés qu'en vertu d'une loi ou d'une ordonnance royale convertie en loi à la plus prochaine session; la durée de leur service était fixée à un an; ils n'étaient pas spécialement retenus en-deçà des frontières. Tous ceux qui en feraient partie devaient être assimilés aux soldats de ligne pour la solde, les prestations et la discipline. Les grades de sous-officiers, sous-lieutenans et lieutenans étaient donnés à l'élection, tous les autres remis au choix du roi, qui pouvait y nommer soit des militaires en activité ou en retraite, soit des gardes nationaux. On comprend toutes les facultés que donnait cette loi pour la formation régulière de bataillons de volontaires, pour assurer la garde des côtes et des places, protéger les flancs et les derrières de l'armée active, la soutenir enfin dans ses revers, si la fortune nous était infidèle; mais la rédaction des articles se ressentait de la précipitation avec laquelle ils avaient été coordonnés et votés sous la pression de circonstances urgentes. Il faut tenir compte aussi d'une tendance commune alors aux deux chambres; plusieurs pairs et députés se rappelaient les débuts de la révolution; beaucoup avaient assisté à la chute de l'empire, tous voulaient prévenir le retour de l'erreur qui en 92 avait fait placer en première ligne les gardes nationaux mêlés aux soldats, ou prémunir la nation contre les périlleux entraînemens de la politique de Napoléon. De là une certaine préoccupation « de ne pas mettre une seconde conscription à la disposition du gouvernement; » de là une série de précautions qui auraient ralenti la formation des corps détachés au cas d'un pressant appel, ou amené leur dissolution dans un moment peut-être inopportun. On peut faire une meilleure loi; telle qu'elle était, elle établissait nettement l'obligation imposée aux

citoyens; sans vouloir tout prévoir, elle réglait les points essentiels, la formation des cadres, la discipline, avec une louable fermeté et une juste confiance dans le pouvoir exécutif.

Nous n'avons pas besoin de rappeler la série de mesures prises successivement par le gouvernement de juillet pour achever de pourvoir à la défense de la France : le nombre de nos régimens d'infanterie porté à un chiffre qui permet de donner au complet de guerre le plus grand développement; la création des chasseurs à pied, le perfectionnement des armes, les fortifications élevées à Paris, à Lyon et sur d'autres points que l'invasion de 1814 avait trouvés si cruellement dégarnis. L'étranger n'ignorait pas ces progrès accomplis sans ostentation. Appréciées hors de France à leur valeur, nos institutions militaires remplissaient un rôle qui n'était pas sans grandeur : par le respect qu'elles inspiraient, elles contribuèrent à détourner de l'Europe le fléau de la guerre. Les sentimens de 1813 et de 1815 dominaient encore alors dans la plupart des cours étrangères; mais, ni lorsque notre armée assura fièrement l'indépendance de la Belgique, ni dans la crise de 1840, les dispositions qu'on nourrissait contre la France n'aboutirent à aucun résultat sérieux. En 1831, le maréchal Maison, alors ambassadeur du roi Louis-Philippe, causait avec l'héritier d'une grande monarchie; la conversation, fort courtoise, était cependant parsemée d'allusions. En quittant son interlocuteur, le prince lui dit d'un ton moitié railleur : « Eh! maréchal, que verrons-nous en Europe d'ici à quelques années? — Ce que nous y voyons depuis quelques mois, monseigneur, reprit rondement le vieux soldat : beaucoup de mauvaises intentions, mais pas une action! »

V.

Il nous reste à indiquer sommairement les modifications apportées depuis 1848 à nos institutions militaires. La période républicaine, n'ayant pu enfanter que des projets, ne nous arrêtera pas. On est arrivé à des résultats plus positifs depuis 1852. L'initiative du chef de l'état a fait introduire dans le matériel de l'artillerie de grands perfectionnemens dont le dernier mot n'est pas dit encore. Lorsqu'on sera parvenu à combiner l'emploi de canons légers à longue portée et à grande justesse avec l'usage de pièces destinées à produire surtout des effets écrasans, le rôle, toujours grandissant de l'artillerie, sera plus considérable encore, et la proportion de cette arme sera sans doute augmentée. L'infanterie, cette reine des batailles, a vu accroître le nombre des bataillons de chasseurs à pied, des régimens de zouaves et de tirailleurs algériens; la transformation si délicate de son armement semble devoir amener des changemens dans son ordonnance, et nécessitera de nouveaux pro-

cédés de transport pour suppléer à la consommation des munitions. Ce serait aussi sur l'organisation de l'infanterie que porteraient les mesures attendues au sujet de la réserve. L'instruction individuelle et la remonte des troupes à cheval ont été l'objet de soins particuliers. Beaucoup d'écrivains font en ce moment bon marché de la cavalerie; on la regarde comme condamnée par le canon rayé et le fusil à aiguille, c'est tout au plus si on veut bien lui laisser des destinées secondaires. Tout en croyant qu'il peut y avoir là aussi des modifications possibles, nous ne partageons pas cette opinion. La guerre d'Amérique, que les avocats des armées improvisées invoquent trop souvent à l'appui de leur thèse (car les États-Unis n'étaient pas entièrement dépourvus d'institutions militaires, et la lutte, si colossale qu'elle fût, était une lutte civile, soutenue de part et d'autre par des troupes qui au début avaient le même défaut d'organisation), la guerre d'Amérique présente pour l'emploi nouveau des grands corps de cavalerie quelques exemples intéressans; les mouvemens de Stuart et surtout de Sheridan méritent d'être étudiés. Sur ce point aussi, la dernière campagne d'Allemagne n'a pas été sans enseignemens : le soir de Sadowa, l'attitude de la cavalerie autrichienne a diminué l'étendue du désastre, et dans les rencontres de régimens ou de brigades le poids des hommes et des chevaux, à valeur égale, a décidé du succès. Nous nous sommes donc réjoui en lisant un récent décret qui, augmentant les régimens de cavalerie de réserve, nous a rassuré sur le sort de nos illustres cuirassiers, plus maltraités depuis quelque temps dans la presse qu'ils ne l'ont été sur les champs de bataille d'Eylau ou de la Moskowa. Malgré la nouveauté des « considérans » qui motivaient la création d'une troupe par l'existence du cadre, ceux qui ont encore foi à la *furia francese* ont applaudi au résultat. On ne saurait douter que bien des questions de premier ordre occupent en ce moment l'attention des chefs de notre armée, et que, sans préparer d'injustes agressions, sans tomber dans les erreurs dogmatiques auxquelles Louvois s'est laissé entraîner, ou qui ont si souvent fait suivre une fausse route au conseil aulique de Vienne, ils sauront imiter le soin avec lequel les Allemands préparent l'emploi de tous leurs moyens militaires. On ne peut songer sans anxiété aux procédés qu'il faudrait savoir combiner pour entretenir et mettre en mouvement les armées immenses qui sont à l'ordre du jour. L'étude du rôle des chemins de fer, de toutes les communications, des voies parallèles ou perpendiculaires à nos frontières, doit marcher de front avec une disposition nouvelle des magasins, ateliers, places de dépôt, qui permette à chaque partie de la France de fournir et de porter partout son contingent en hommes, en ressources, en matériel de tout genre.

Trois réformes d'un caractère particulièrement organique ont été accomplies sous le gouvernement actuel.

Le titre VI de la loi de 1831, relatif aux corps détachés de la garde nationale, a été formellement aboli par le décret du 11 janvier 1852 (1), et le dispositif de ce dernier acte, qui n'était pas inspiré par le même esprit que les législations antérieures, n'indiquait aucune pensée de retour. Depuis seize ans, il n'existe en France aucun mode légal de convoquer et d'organiser la garde nationale mobile; les citoyens qui durant cette période ont satisfait à la loi du recrutement et qui ont aujourd'hui passé l'âge de vingt ans peuvent se croire dégagés des obligations que leur imposait la loi de 1831. On parle d'une combinaison nouvelle destinée à combler cette lacune constitutionnelle; sans doute elle sera marquée d'un caractère en quelque sorte rétroactif, car il s'agit de pourvoir aux besoins du présent au moins autant qu'à ceux de l'avenir. Toutes les mesures qui pourront être prises aujourd'hui au sujet du recrutement ou de la réserve n'auront leur plein effet que dans plusieurs années, et s'il est toujours permis de compter, en cas de péril, sur l'enthousiasme de la nation, l'expérience a prouvé qu'il était utile de pouvoir diriger ce mouvement et en compléter les résultats.

La garde impériale a été rétablie en 1854 avec des proportions, une organisation et même aujourd'hui quelques détails de costume qui rappellent la garde royale de Charles X. Nous avons indiqué le rôle que les corps d'élite ont rempli dans l'histoire de nos institutions de guerre, nous n'y reviendrons pas. On a souvent émis l'opinion que l'infanterie avait besoin d'une réserve de bataille, comme déjà la cavalerie avait la sienne dans les cuirassiers. Si cette lacune existait, ce qui n'est pas admis par tout le monde, peut-être aurait-on pu y pourvoir d'une façon moins dispendieuse et plus conforme à l'esprit qui a prévalu dans notre organisation civile et militaire. D'ailleurs, par une coïncidence singulière, dans la journée de Magenta, qui a procuré tant de gloire à la division de grenadiers et à ses chefs, ce n'est pas précisément comme réserve que cette belle et bonne troupe s'est trouvée engagée. La garde impériale est digne en tous points de tenir la droite de l'armée française, et nous sommes assuré que rien n'est négligé pour en éloigner l'esprit de privilége; mais il est difficile de l'exclure entièrement, et il se manifeste jusque dans certains détails de la vie des officiers et dans les conditions qui leur sont imposées. Rappelons encore que, dans la discussion si complète de 1832, à laquelle prenaient part ou assistaient quelques-uns des premiers généraux de la république,

(1) La loi du 13 juin 1851 sur la garde nationale annonçait une loi spéciale sur les corps détachés, mais maintenait implicitement le titre VI de la loi de 1831 jusqu'à promulgation d'une semblable mesure.

tels que Moncey et Jourdan, beaucoup des plus illustres lieutenans de Napoléon, Soult, Macdonald, Mortier, Oudinot, Molitor, les héros des dernières luttes impériales, Gérard, Maison, Lobau, Clauzel, et des hommes qui faisaient autorité en matière d'organisation, comme Mathieu Dumas, d'Ambrugeac ou Préval, pas une voix ne s'éleva pour demander le rétablissement d'un gros corps d'élite, d'une armée dans l'armée.

Enfin la loi du 26 avril 1855 a substitué l'exonération au remplacement, l'état aux anciennes compagnies d'assurance. Nous devons expliquer en peu de mots l'origine de cette transformation. En 1824, le général Foy lança un de ces cris qui, sortis d'un cœur de soldat et passant par une bouche éloquente, se gravent dans toutes les mémoires : l'impôt du sang! Ce mot contient une image juste, saisissante, et tous ceux qui peuvent avoir quelque action sur la destinée de nos armées devraient se le répéter tous les jours; mais, réduit à sa valeur mathématique, il a conduit à des conclusions que nous ne croyons pas exactes, à considérer le recrutement comme une contribution, à matérialiser une obligation morale, à traiter le réfractaire en retardataire et le déserteur en banqueroutier. On s'est dit aussi : Pourquoi ne pas faire entrer dans les caisses de l'état l'argent qui est absorbé aujourd'hui par les profits d'un commerce immoral? On y trouverait une ressource de trésorerie qui, à certains momens, pourrait être précieuse, surtout un moyen d'augmenter le bien-être de nos soldats et le nombre des rengagemens. De ce double ordre d'idées naquit le système de l'exonération, ou plutôt ce système ressuscita, car il avait quelques précédens inutiles à rappeler. Présenté dans plusieurs mémoires, il trouva pour la première fois sa forme officielle dans un rapport déposé en 1849 sur le bureau de l'assemblée nationale par le général de La Moricière; mais la commission dont il était le rapporteur avait compris qu'en se plaçant sur le terrain de l'impôt du sang, on ne pouvait s'en tenir à l'exonération, qu'on ne pouvait monopoliser au profit des citoyens les plus aisés le soulagement que les rengagemens devaient procurer à la population entière, et qu'à moins de violer les principes d'égalité qui depuis plus de soixante-dix ans forment la base de toutes nos constitutions, il fallait établir une sorte de capitation (comme ce mot ne plaisait point, on dit *cotisation*), imposer à tout Français âgé de vingt ans l'obligation soit de passer quelques années sous les drapeaux, soit de payer une somme proportionnelle à sa fortune ou à celle de ses père et mère; il ne devait y avoir d'exemption que pour les indigens infirmes. Ces idées dont l'ensemble était au moins logique ne parurent pas d'une pratique facile; la discussion en fit ressortir tous les inconvéniens, et malgré les efforts du général, qui avait

autant de talent et d'ardeur à la tribune que sur le champ de bataille, le plan proposé ne put être sanctionné par un vote définitif.

Au moment où l'armée produit de la législation de 1832, formée dans les guerres d'Afrique, montrait en Crimée le plus éclatant ensemble de vertus guerrières, le législateur de 1855, reprenant une partie de ce système, a établi l'exonération sans y joindre la cotisation; il a créé la caisse de dotation et les primes de rengagement. On ne peut qu'approuver tout ce qui a été fait pour améliorer le sort de nos vieux soldats et faciliter la liquidation des retraites; mais n'y aurait-il pas un autre moyen d'atteindre ce but? Depuis 1793 jusqu'à 1855, tous ceux qui ont touché au recrutement ont été unanimes pour proscrire les primes; ils ont pensé, avec le général Foy, que « la classe modeste des bas officiers de l'ancien régime ne se retrouvait plus en France, » et qu'il n'y avait pas lieu de chercher à la ressusciter par des moyens factices. Les résultats obtenus depuis douze ans leur ont-ils donné tort? — Le remplacement devait disparaître. En ce moment, plus de 56,000 de nos soldats servent à ce titre, sans compter tous ceux qui, figurant parmi les rengagés, sont entrés dans l'armée comme remplaçans, car il ne faut pas oublier que tous les partisans de l'exonération, en frappant les remplaçans d'une réprobation souvent injuste, ont toujours compté, pour assurer le jeu de leur système, que l'appât des primes attirerait et retiendrait dans les rangs ces hommes si sévèrement jugés. — Les appels devaient être réduits. Ils ont varié entre 100 et 140,000 hommes; c'est tout au plus si on les trouve suffisans (1). — Enfin, et surtout dans la seule année où les armes de la France aient été engagées en Europe, le chiffre des exonérés a été de 42,217 contre 13,713 rengagés. Nous n'insisterons pas sur ce point si grave; nous ne pourrions d'ailleurs rien ajouter à ces lignes que nous avons lues dans *le Moniteur* du 12 décembre 1866 : « Il peut arriver un jour où la caisse de la dotation ait beaucoup d'argent, et le pays pas assez de soldats. » Il semble difficile de limiter la faculté d'exonération par un second appel au sort; ce serait « retirer la sécurité aux familles sans leur donner la liberté (2). » Quant à vouloir faire revivre l'ancien système sans abandonner le

(1) L'armée, disait-on encore, sera *moralisée*. Nous sommes de ceux qui croient que, le mal n'existant pas, il n'y avait pas à chercher de remède, et que l'armée n'avait aucun besoin d'une réforme morale. On ne trouve dans les comptes généraux de l'administration de la justice militaire aucune trace d'améliorations résultant de la loi de 1855. Le rapport des condamnations à l'effectif s'est même plutôt élevé. Il était en 1835 de 1 sur 80; il descendit en 1846 à 1 sur 133, monta en 1851 à 1 sur 81, descendit en 1855 à 1 sur 168, et est remonté en 1865 à 1 sur 101. L'année même où on votait la loi de l'exonération est celle où ce rapport est tombé le plus bas.

(2) Rapport présenté au corps législatif par M. de Belleyme, 1855.

nouveau, ce serait garder les inconvéniens propres à chacun d'eux en sacrifiant une partie de leurs avantages. N'est-il pas temps de se remettre au point de vue de 1832, de considérer le service militaire comme un devoir et non comme un impôt, le remplacement comme une tolérance et non comme un droit? Trop tarder à terminer une « expérience honnête (1), » mais malheureuse, ne serait pas sans péril, car il ne faudrait pas laisser s'invétérer « l'habitude de l'exonération du service militaire par de l'argent, habitude qu'à un moment donné il pourrait être difficile de vaincre (2). »

Nous voici arrivés au terme de ce long exposé; nous n'avons pas à conclure : nous n'avons pas de projet à présenter, et nous ne connaissons pas celui qui se prépare dans les hautes régions de l'état. Quand il s'agit de questions qui touchent à l'honneur, à la grandeur, à l'intégrité de la France, nous sommes convaincu que personne ne songera ni à une popularité passagère, ni à un succès d'opposition. Il eût été préférable que cette espèce de révision de notre établissement de guerre se fût accomplie dans un autre moment, après Solferino par exemple plutôt qu'après Sadowa; mais, le débat étant soulevé, il faut bien l'accepter. Si le lecteur partage notre opinion, il croira que la France n'est pas aussi dépourvue d'institutions militaires qu'on veut bien le dire; l'important est de leur rendre ou de leur conserver la sincérité, l'unité, l'efficacité, et, si l'on y touche, de les développer virilement dans un sens national en les plaçant sous l'égide de la liberté. Les enseignemens du passé ne sauraient être perdus. Les belles créations de Louvois n'auraient été qu'un bienfait pour la France, si le pouvoir de Louis XIV avait rencontré un frein. Il faut louer Carnot d'avoir rudement amalgamé gardes nationaux et soldats dans une seule armée; mais l'imprévoyance qui forcerait un gouvernement à recourir à semblable mesure serait aujourd'hui sans excuse. On ne saurait blâmer le sénat de 1813 d'avoir envoyé les « cohortes » en Saxe, puisque c'était en Saxe qu'on devait alors défendre la patrie; mais il aurait fallu empêcher Napoléon d'aller à Madrid et à Moscou. La liberté double la puissance des institutions militaires, elle en règle et modère l'usage; elle n'a rien à en redouter tant que les peuples n'abdiquent pas leurs droits : sa garantie est dans la force de l'opinion, non dans la faiblesse de la milice.

A. Laugel.

12 février 1867.

(1) Discours du commissaire du gouvernement dans la discussion sur la loi du contingent, 1861.

(2) Exposé des motifs d'un projet de loi présenté en 1850 par le général d'Hautpoul, ministre de la guerre.

LA

FILLE DU CHANOINE

Voici dans quelle occasion cette histoire me fut contée par le plus honnête homme de Strasbourg. C'était l'hiver dernier; nous allions faire en pays badois une de ces battues dont on rapporte un cent de lièvres au moins, sous peine de passer pour bredouille. Celui qui nous donnait cette fête et qui m'y conduisait dans sa voiture était le notaire Louis-Frédéric Zimmer; il est mort cette semaine après une agonie de six mois, et la vieille ville démocratique le pleure. Tous ceux qui pensent librement, et il y en a beaucoup dans ce noble coin de la France, recherchaient ses conseils et suivaient ses exemples; il exerçait amicalement sur ses égaux l'autorité que donne un bon sens infaillible doublé d'une irréprochable vertu. Aucune œuvre de bienfaisance intelligente ne fut entreprise sans son concours : il était l'âme de la digne et patriarcale cité. On ferait une république autrement belle qu'Athènes et Sparte, si l'on pouvait réunir un million d'hommes tels que lui. Ce citoyen de l'âge d'or n'affectait pas de dédaigner le présent; sa tolérance s'étendait jusqu'aux œuvres de l'art et de la littérature contemporaine. Il allait au théâtre, il lisait tous nos livres, exaltait volontiers ce qui lui semblait bon et notait sans aigreur les défaillances publiques et privées.

Comme le rendez-vous de chasse était à deux heures de la ville, nous eûmes le loisir d'échanger bien des idées et de passer bien des gens en revue. Dans sa critique toujours juste et modérée, un seul point me parut contestable. — Votre principal défaut, disait-il, et je m'adresse à tous les romanciers, dramaturges et auteurs comiques d'aujourd'hui, est de n'étudier que des exceptions : le théâtre et le roman ne vivent pas d'autre chose. L'adultère? exception.

Le crime? exception. Le suicide? exception. *Le Demi-Monde*, ce chef-d'œuvre de Dumas fils, *les Effrontés*, *Giboyer*, *Maître Guérin*, *le Fils naturel*, *les Faux Bonshommes*, exceptions; tout Balzac est un musée d'exceptions, de difformités, de monstruosités morales! Est-il donc impossible d'intéresser le lecteur ou le spectateur à meilleur compte? La vie est assez féconde en combinaisons variées pour que des événemens naturels, des sentimens modérés, des actions quotidiennes et des acteurs pris dans la foule produisent, l'art aidant, l'effet comique ou dramatique que vous achetez à trop grands frais.

Je lui fis observer qu'en choisissant dans la foule les personnages qui se distinguent par quelque énormité nous suivions l'exemple des maîtres. Depuis Homère, l'art romanesque et dramatique n'a vécu que d'exceptions. Ulysse, Agamemnon, Achille, n'ont pas été pris au hasard parmi les Lefebvre et les Durand de la guerre de Troie. Les héros de la tragédie antique, OEdipe, Jocaste, Oreste, Clytemnestre, Étéocle, Polynice, sont des exceptions; les personnages de Shakspeare, Othello, Macbeth, Shylock, exceptions! Le Roland de l'Arioste, exception! Le Cid, Polyeucte, Cinna, Rodogune, Néron, Athalie, Mithridate, exceptions! Don Quichotte, exception! Don Juan, exception! L'art est soumis à une loi d'optique qui le condamne à choisir les caractères les plus saillans et même à les exagérer un peu. Le portrait d'un personnage quelconque, pris au hasard, ni beau ni laid, ne peut intéresser que lui-même. L'homme ordinaire, avec ses demi-vices et ses demi-vertus, ses petits contentemens et ses petits chagrins, ne vaut pas une plumée d'encre. De quelque art qu'il vous plaise d'assaisonner sa médiocre personne, vous ne l'imposez pas à l'attention des contemporains, et quant à la postérité, que voulez-vous qu'elle en fasse?

— Je suis homme, répondit le vieillard, et rien d'humain ne m'est étranger. Laissez-moi vous le dire avec Térence, qui n'a pas mis une seule exception sur la scène. On me rendrait un vrai service, si l'on voulait ressusciter pour moi le plus simple, le plus modeste, le moins exceptionnel des hommes qui vivaient à Strasbourg il y a cinq cents ans. J'aimerais tant à comparer ses idées et ses sentimens aux nôtres, à voir ce que l'homme moyen a gagné dans cette période et ce qu'il a perdu.

— Il a gagné beaucoup d'idées et perdu considérablement de vigueur; mais la question n'est pas là. Il s'agit de littérature et non d'archéologie morale. Vous pensez que nous tous, les écoliers comme les maîtres, nous avons tort de rechercher, de cultiver et d'exposer aux yeux du peuple cette plante rare qui se nomme l'exception; je maintiens que notre art deviendrait méprisable, s'il mettait en bou-

quet ces créations moyennes, uniformes, indifférentes, qui végètent dans l'humanité comme les légumes dans un jardin. Nous écrivons pour qu'on nous lise, et le lecteur n'ouvrirait pas nos livres, s'il n'espérait y rencontrer des types meilleurs ou pires que lui.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr,

— Eh bien! permettez-moi de soumettre la chose à votre propre expérience. Laissez-moi vous conter une histoire extraordinairement simple dont tous les héros, je me trompe, dont tous les personnages sont gens moyens, de condition modeste, d'esprit ordinaire et de moralité bourgeoise. Je vous préviens qu'ils sont tous intéressans au même degré, parce qu'ils sont tous bons, sincères et délicats, mais c'est tout; il n'y a ni passion violente, ni dévouement sublime dans leur affaire : pas plus d'exception que sur la main. Se peut-il qu'un tableau sans ombres et sans lumières attire et retienne un moment l'attention d'un amateur expérimenté? C'est ce que nous allons voir; je commence.

Le professeur Henri Marchal était, à l'âge de trente-cinq ans, un des meilleurs médecins de notre ville. Je peux vous le nommer par son nom, et les autres aussi, car l'affaire s'est passée quand vous n'étiez pas de ce monde. Tous ceux dont il s'agit sont morts ou disparus depuis assez longtemps.

Ce n'était pas un Adonis, le professeur Marchal, ni un Quasimodo non plus. Il aurait pu se promener douze heures de suite sous les arbres du Broglie sans faire remarquer sa figure soit en bien soit en mal. Son passeport disait : nez ordinaire et idem pour tout le reste. Il n'était ni grand ni petit, ni brun ni blond; je crois pourtant me rappeler que la barbe était presque rousse, et les yeux bleus, rians et doux, le corps solide et légèrement épais, mais sans trace ni menace de ventre.

L'éducation l'avait naturalisé Strasbourgeois; il parlait allemand sans être Alsacien de naissance. Le père, un capitaine, était mort au service, laissant deux fils sans patrimoine, un grand et un petit, tous deux boursiers à notre lycée. L'aîné, qui avait le goût des affaires, s'en fut droit à Paris, entra chez un agent de change et fit fortune : au moins devint-il assez riche pour payer les inscriptions, le diplôme et pendant cinq ou six ans toutes les dépenses d'Henri. L'autre attaqua la médecine en homme qui veut gagner sa vie lui-même, et plus tôt que plus tard. Il n'était pas sensiblement mieux doué que le commun des martyrs, mais il avait l'esprit bien fait et la volonté bien trempée : après le doctorat, il poursuivit l'agrégation, et le voilà professeur à trente-cinq ans dans une faculté qui n'est pas, Dieu merci, la dernière d'Europe. La clien-

tèle avait grandi avec la réputation, comme toujours. Le professeur Marchal soignait les meilleures familles de la ville et des environs; il était médecin en titre de l'usine de M. Axtmann à Hagelstadt; on ne faisait pas en Alsace une belle consultation sans lui. Comme il avait de l'ordre et de l'économie, il acheta bientôt une maison sur le quai des Bateliers, et je vous laisse à penser s'il fut content la première fois qu'il se paya son terme à lui-même. Il commanda un mobilier neuf, et dès lors tout le monde comprit que ce jeune homme songeait au mariage.

Le sentiment général fut qu'il avait le droit de choisir, et que pas une mère ne serait assez malavisée pour lui refuser sa fille. Outre la position, qui était désirable, il jouissait d'une bonne renommée. Sa conduite avait toujours été, sinon exemplaire, au moins décente et mesurée. Il s'était diverti comme tous les jeunes gens, mais il ne s'était jamais débauché. Quelques fredaines sans scandale n'entament pas la réputation d'un jeune homme et ne le font pas mettre au ban des familles. Toutes les curieuses de la ville, et nous n'en manquons pas à Strasbourg, se mirent en campagne pour savoir à quelle héritière le professeur allait offrir sa main et son nom.

Elle ne fut pas longue à trouver : c'était la fille unique de M. Lauth, professeur au séminaire protestant et chanoine de Saint-Thomas. Adda Lauth avait alors dix-sept ans et quelques mois. Figurez-vous une blonde agréable, bien faite, bien portante, assez instruite, et d'un caractère très enjoué. Ceux qui trouvent la grâce plus belle que la beauté l'auraient jugée parfaite; mais le détail de sa personne laissait à dire, et son intelligence ne dépassait pas la moyenne : du bon sens, de la droiture, et rien de plus.

A tort ou à raison, le monde s'imagina que Marchal était plus amoureux du cadre que du tableau. Le fait est que la famille Lauth attirait les braves gens par une affinité irrésistible. Le chanoine et sa femme, mariés à vingt ans, semblaient presque aussi jeunes que leur fille. Une sœur de Mme Lauth, qui avait épousé le substitut Miller, habitait la maison canoniale avec son mari et ses quatre enfans. Le vieux papa Lauth et sa femme, fervente piétiste, occupaient le deuxième étage; leur fils aîné, Lauth Jacob, tanneur très considéré, avait son établissement dans le voisinage; il était marié, lui aussi, et père d'une belle et nombreuse postérité. On se voyait pour ainsi dire à toute heure, et la tribu vivait dans une étroite intimité comme les enfans de Noé dans l'arche. Un étranger introduit par hasard chez M. le chanoine aurait été frappé de la physionomie collective que présentait cette famille. La maison entière respirait la propreté, la régularité, la dignité, la cordialité. Les sentimens, les idées, les habitudes de ces personnages composaient

une harmonie particulièrement honnête et sympathique. L'expression la plus habituelle des visages était un sourire grave, loyal, un peu fier et néanmoins hospitalier. Ce rayonnement intraduisible en peu de mots voulait dire : « Nous sommes vieux bourgeois de Strasbourg; nous n'avons pas dans les veines une goutte de sang qui ne soit respectable; nous n'avons pas un sou dans nos poches qui ne soit gagné par le travail. Nous honorons Dieu, nous pratiquons l'Évangile, nous nous aimons les uns les autres, nous sommes pleinement heureux, et nous n'avons besoin de personne; mais le logis et les cœurs sont ouverts au prochain, s'il a besoin de nous. Arrivez, gens de bien, et prenez place : nous nous suffisions à nous-mêmes, mais vous n'êtes pas de trop. »

Je vous réponds que le prochain ne se faisait pas prier pour leur rendre visite. Les hommes les mieux placés tenaient à grand honneur d'être reçus familièrement dans la maison. Les mamans s'y rendaient le soir avec leurs filles; les jeunes gens n'hésitaient pas entre la brasserie des *Trois-Rois* et le salon du chanoine. Je me vois encore ajustant le pli de ma cravate dans l'antichambre le premier soir où j'y fus présenté. Il y avait deux tables de whist dans une chambre latérale; le grand salon, tendu de papier blanc à ramages en grisaille, était modestement éclairé par deux lampes. Mme Holtz, la veuve du juge d'instruction, s'escrimait sur un immense piano style empire; Mme Lauth *junior* préparait le café au lait dans la salle à manger; vingt jeunes filles en robe montante, mais belles de candeur et de simplicité, dansaient la valse à trois temps. La première qui frappa mes yeux fut Adda Lauth, tendrement enveloppée par le bras du professeur Marchal. Leurs yeux m'apprirent qu'ils s'aimaient, ou du moins que la sympathie les portait l'un vers l'autre. J'en conclus avec tout le monde que nous verrions leur mariage avant peu.

Cette idée s'accrédita si bien que les amis, les malades, les confrères de M. Marchal se mirent à le persécuter de leurs allusions. Les plus fins se contentaient d'effleurer une chose si délicate, les patauds (il s'en trouve partout) sautaient à pieds joints dans le plat. Le professeur avait commencé par faire la sourde oreille, mais lorsqu'il fut directement interpellé, il se fâcha tout rouge, affirma qu'il n'était question de rien, et pria les indiscrets de le laisser tranquille. Les hommes se le tinrent pour dit; quant aux femmes, ce fut une autre affaire : il n'eut pas si bon marché d'un sexe à qui tout est permis. L'une lui dit : — Qu'attendez-vous? Les Lauth ne peuvent pas vous apporter leur fille. Ils seront trop heureux de vous avoir pour gendre, mais encore faut-il que vous vous présentiez. Une autre lui reprochait de traîner les choses en longueur et

de faire souffrir une pauvre fille qui l'aimait. Une malicieuse le tirait à part et lui murmurait à l'oreille : — On prétend que vous n'osez pas demander Adda Lauth parce qu'elle est trop riche. Rassurez-vous; je tiens de mon notaire que la dot et le trousseau ne font pas même vingt mille écus. La position que vous occupez vous permettrait de trouver le double.

Un soir que l'inquisition des bavardes l'avait plus agacé que de coutume, il s'arrêta au bord de l'Ill avant d'ouvrir sa porte et descendit résolûment en lui-même. Il s'adressa, parlant à sa propre personne, les questions dont le monde le persécutait depuis un mois.

— Eh bien! oui, répondit-il, je veux me marier; oui, j'ai compris qu'il était temps d'en finir avec la vie creuse du célibataire. Quelques années encore, et je serais un vieux garçon, un de ces égoïstes qui sèment fatalement l'égoïsme autour d'eux. Oui, je me sens encore assez de jeunesse et de santé pour fonder une vraie famille. Oui, Mlle Lauth est entre toutes celles que j'ai rencontrées celle qui me convient et me plaît. Est-ce que je l'aime d'un amour passionné, comme dans les romans? Je n'en sais rien, mais tous mes sentimens et toutes mes pensées depuis un an gravitent autour d'elle. J'ai la plus haute estime et le goût le plus prononcé pour son père, pour ses parens, pour cette honorée maison Lauth : ma gloire et mon bonheur seraient d'en être; mais Adda m'aime-t-elle? Modestie à part, il me semble qu'elle me voit avec plaisir. Je n'entre pas dans le salon sans que sa figure s'illumine; elle se porte au-devant de moi comme je cours à elle, par une sorte d'entraînement ou d'instinct. Jamais mon regard ne cherche le sien sans le rencontrer au moment même. Dans les danses où la femme choisit l'homme, elle me prend toujours pour cavalier. Lorsqu'on parle de mariage, elle ne se prive pas de dire devant moi qu'elle voudrait un mari raisonnable et savant. Le jour où je suis venu annoncer ma nomination à la chaire de pathologie interne, elle avait les larmes aux yeux, je l'ai vu. L'été dernier, à l'usine de Hagelstadt, quand nous avons dansé au bord de l'eau, qu'est-ce qui s'est passé? Le fils Axtmann accrochait des lanternes de papier aux basses branches du tilleul; le lieutenant Thirion adaptait avec soin l'embouchure de son cornet à piston, et l'avocat Pfister accordait son violon : je vis Adda qui rabattait sur sa figure un petit voile de dentelle noire. Je lui demandai si elle avait froid. — Non, dit-elle en riant, c'est une précaution que je prends pour qu'on ne me voie pas rougir, si vous me disiez quelque chose. — A Dieu ne plaise, répondis-je, que jamais une de mes paroles expose Mlle Lauth à rougir! — Je le sais bien, monsieur Henri, et c'était une mauvaise plaisanterie, me la

pardonnez-vous? — Mademoiselle, on pardonne tout à ceux que l'on... respecte. — Respecte? Oui, je suis sûr de n'avoir pas employé un autre mot. Jamais il ne m'est échappé une parole, un geste, un regard qui pût troubler la paix de son âme. S'il est vrai qu'elle m'aime, ma conscience ne me reproche pas d'avoir rien fait pour cela.

Et si j'avais cherché à lui plaire? Si je m'y mettais résolûment dès demain? Si je saisissais la première occasion de me déclarer à elle et de lui dire : Je vous aime, m'accepteriez-vous pour mari? En agissant ainsi, ferais-je une action blâmable? Peut-être. Ce n'est pas violer la loi morale, car mes intentions sont les plus pures du monde; mais je pècherais contre les mœurs françaises, et on aurait le droit de me moins estimer. La morale est universelle, les mœurs varient d'un pays à l'autre. En Angleterre, aimant Adda, je commencerais par obtenir son cœur d'elle-même, et j'irais ensuite avec elle demander l'approbation de ses parens. En France, il serait mal de parler mariage à une jeune fille, si ses parens ne vous y avaient d'abord autorisé.

Il tourna et retourna cette idée en tous sens; tous ses raisonnemens aboutirent à la même conclusion. L'usage adopté chez les Français lui semblait brutal et despotique, il y voyait comme un abus de l'autorité paternelle, c'est le cœur qui devrait avoir la parole avant les intérêts et les convenances de la famille; mais que faire? L'usage est formel, et, qu'on le blâme ou qu'on l'approuve, il faut s'y soumettre.

— Eh bien! soit, s'écria-t-il, je suivrai la filière. J'irai solliciter chez M. Lauth la permission d'être aimé. Qu'ai-je à craindre? Pourquoi ces braves gens, qui m'ont toujours recherché comme ami, me repousseraient-ils comme gendre? Je veux en avoir le cœur net et dès demain, car au point où j'en suis le plus tôt sera le mieux. Allons dormir!

Il se mit au lit, mais il ne reposa guère, et le peu de sommeil qu'il goûta fut traversé de mille rêves. M. Lauth lui donna sa fille et la lui refusa tour à tour, selon qu'il s'endormait sur la droite ou sur la gauche. Les premiers rayons du matin le trouvèrent rompu de fatigue et d'autant plus résolu d'en finir. Les élèves à l'hôpital se poussaient le coude et disaient : Il y a quelque chose. Le patron est plus fiévreux à lui seul que tous les malades de son service. Après la visite, il se mit à courir la ville, et fit le tour de sa clientèle pour gagner l'heure de midi. Rentré chez lui, il dîna lentement, contre son habitude, s'habilla le moins vite qu'il put, et prit encore le temps de corriger des épreuves qui ne pressaient pas, le tout pour retarder l'instant fatal, sans manquer à la parole qu'il

s'était donnée. Enfin, vers trois heures, il prit son courage à deux mains et marcha d'un pas décidé jusqu'à la maison du chanoine; mais au moment de saisir le marteau il se dit que M. Lauth ne serait pas seul, qu'Adda pouvait être au logis, ce qui rendrait la démarche inutile, que d'ailleurs il y avait une certaine brutalité à dire au père lui-même, de but en blanc, sans préparation : Donnez-moi votre fille! N'était-il pas plus convenable de prendre un biais et d'aborder la question par côté, en tâtant le substitut Miller, ou M. Lauth aîné, le gros tanneur, ou un autre parent de la jeune personne? Ce parti lui parut le meilleur, parce qu'il reculait la difficulté de quelques pas. Tandis que M. Marchal s'apprêtait à rebrousser chemin dans la direction de la tannerie, le tanneur, qui avait dîné chez son frère, sortit la pipe à la bouche et s'écria joyeusement : — Eh! professeur Marchal! vous étudiez donc l'architecture à présent? A votre aise! Cette maison-ci est la plus vieille, mais aussi la plus solide et la plus belle du chapitre de Saint-Thomas.

— Monsieur Lauth, balbutia le docteur, je ne voyais pas la maison, je ne regardais qu'en moi-même. Oui, j'étais et je suis encore dans une grande perplexité. Vous arrivez, tant mieux, quoique je ne sache pas trop par où commencer ce que je vais vous dire; mais je pensais justement à vous faire une visite. Il n'y a plus à reculer, je sens que le moment est venu. Avez-vous un quart d'heure à perdre, et voulez-vous que nous fassions un tour ensemble?

Le sage et respectable tanneur ne dit pas non. Toutefois son front se rembrunit : — Je suis à votre service, répondit-il, et plaise à Dieu que je trouve une occasion de vous servir!

Il prit le bras de M. Marchal et se promena quelque temps avec lui en fumant sa pipe.

— Cher monsieur Lauth, la chose dont je voulais vous parler me concerne moi-même et une autre personne que vous connaissez bien : Mlle Adda.

— Oui, oui, fit le gros homme d'un ton qui voulait dire : Voilà ce que je craignais. Le docteur poursuivit.

— J'espère que la famille n'a pas pris en mauvaise part mes assiduités?

— Non; la maison est ouverte à toutes les honnêtes gens, et ceux qui vous ressemblent font honneur à mon frère et à nous.

— C'est que... j'en suis désespéré... mais les mauvaises langues de la ville se sont donné le mot pour...

— Laissez-les dire, monsieur le docteur, et allez droit votre chemin.

— Mais Mlle Adda est bien jolie!

— Non; il y en a trois ou quatre cents mieux qu'elle dans la bourgeoisie de Strasbourg.

— Je n'en sais rien; mais elle a tant de grâce et d'esprit!

— Vous croyez ça! et moi, qui suis son oncle, je vous réponds qu'elle est tout à fait ordinaire.

— Enfin si je l'aimais, monsieur Lauth, et si je la demandais en mariage à ses parens, croyez-vous qu'ils seraient offusqués d'une telle démarche?

— Non, monsieur Marchal, ils en seraient flattés, et moi-même je suis très sensible aux honnêtes choses que vous me dites, quoique ma nièce Adda (écoutez-moi) ne soit point une femme pour vous. Ne vous agitez pas, et causons comme deux personnes raisonnables. Vous pensez bien que nous ne sommes pas des aveugles dans la famille Lauth et que nous avons deviné votre penchant depuis plus de six mois. Nous savons même, s'il faut tout vous dire, que ma nièce, si elle s'en croyait, vous préférerait à beaucoup d'autres; mais pourquoi ma belle-sœur et ma sœur et ma femme ont-elles toujours fait la sourde oreille lorsque vous vous plaigniez d'être célibataire, et que vous leur disiez d'un ton demi-sérieux : Cherchez-moi donc une femme? C'est qu'elles ne pouvaient pas vous donner la réponse que vous espériez d'elles; la famille a décidé, tout en vous estimant et vous aimant beaucoup, que ma nièce ne serait jamais Mme Marchal. Nous connaissons votre position, votre caractère et votre conduite; nous sommes convaincus que vous rendrez une femme heureuse; mais il y a deux raisons très fortes et sans réplique qui m'interdisent l'honneur et le plaisir d'être jamais votre oncle. La première est relative à la religion : vous êtes catholique et nous sommes luthériens, et quoique mon frère ait béni bien des mariages mixtes, il ne doit pas, dans sa situation, donner l'exemple d'un tel compromis. Le voulût-il, ma vieille mère, que Dieu garde! et qui est pour ses enfans comme une loi vivante, le lui défendrait formellement. Vous me direz que vous n'êtes guère plus catholique que protestant; je le sais : vous pratiquez la religion universelle qui a pour temple le monde et pour culte le bien. Je suis à peu près sûr qu'il vous serait indifférent d'élever vos enfans dans telle ou telle confession; mais votre tolérance n'écarte pas l'obstacle, et d'ailleurs il y en a un autre. Ma nièce est âgée de dix-sept ans et vous de trente-cinq; vous avez donc le double de son âge. A peu de chose près, vous pourriez être son père, car le chanoine n'a que trois ans de plus que vous. Je sais qu'aux yeux de bien des gens cette considération serait futile, que dans un monde un peu moins patriarcal que le nôtre votre mariage avec Adda paraîtrait irréprochablement assorti. Eh mon Dieu! la prudence à la mode ne

veut pas qu'on accorde une fille à l'homme qui n'a pas sa position faite, et par le temps qui court un garçon n'arrive guère avant trente-cinq ans; mais nous sommes des gens d'autrefois : notre père s'est marié à vingt-deux ans, le chanoine à vingt, et moi qui vous parle à dix-neuf. C'est une tradition, ce n'est pas une théorie; vous pouvez la controverser comme médecin, nous devons la respecter, nous qui sommes les vieux Lauth de Strasbourg! De toute antiquité, dans notre très modeste maison, les époux ont mené parallèlement leur vie tranquille et bien réglée; nous marions la jeunesse à la jeunesse, l'ignorance à l'ignorance, la pauvreté à la pauvreté. Les ménages sont gênés d'abord, la vie étroite; la layette du premier enfant est un gros problème à résoudre, heureusement les vieux grands-parens sont là qui veillent et qui arrivent à point, les mains pleines. L'aisance vient petit à petit avec les années; on la trouve d'autant plus douce qu'elle a coûté plus de travail. On vieillit côte à côte, la femme un peu plus vite que l'homme; mais on ne s'en aperçoit pas, car tout changement graduel est invisible pour ceux qui ne se quittent jamais. Et l'on a le bonheur d'élever ses enfans soi-même, de voir grandir ceux qu'on a mis au monde, de dire à un grand gaillard barbu comme un ours : Eh gamin! C'est une belle et sainte chose, allez! que la vie de famille ainsi comprise. Elle a mille avantages, un entre autres que les chrétiens d'aujourd'hui n'apprécient pas assez : je veux dire la certitude d'un passé aussi pur chez l'homme que chez la femme. Que pensez-vous des pauvres jeunes filles de Paris qui achètent à des prix fous un vieux garçon usé, flétri et perverti, le rebut des alcôves banales et des boudoirs malsains? Je ne dis pas cela pour vous, monsieur Marchal : encore une fois nous savons quel homme vous êtes, et si nous vous avons attiré chez nous, c'est que jeunes et vieux, hommes et femmes, vous estiment sans restriction; mais vous avez trente-cinq ans, il n'y a pas de science au monde qui puisse vous retrancher dix années. Il est donc impossible que le chanoine vous accorde la main de sa fille, quand même vous abjureriez la foi de votre père, ce que je ne vous conseille pas.

Le pauvre médecin demeura étourdi sous cette tirade comme un bœuf sous le maillet du boucher. — Allons, ferme! reprit le tanneur; il s'agit de prouver que vous êtes un homme! On dirait, à vous voir si morne, que le monde est tombé en ruine autour de vous! Envisagez froidement votre affaire, et voyez si le désespoir est de saison. Vous avez l'excellente pensée de contracter mariage; vous êtes dans les meilleures conditions de fortune, de rang, de figure et de nom pour que cent familles, les principales du pays, se réjouissent de vous donner leurs filles. Le ciel veut pour vos petits

péchés que la première honorée de votre choix soit la seule qui ne puisse vous agréer pour gendre. Voilà donc un bien terrible accident? Eh mon Dieu! cherchez ailleurs, et je parie dix peaux de bœuf contre une peau de lapin qu'on ne vous laissera pas chercher longtemps! Moi, j'ai passablement couru pour trouver une femme. Pensez donc! je n'étais pas un monsieur de votre genre; je n'avais que mes bras, mes certificats d'apprentissage et dix mille francs du papa Lauth. La première blondinette à qui j'offris mon cœur ne répondit qu'en me jetant une chope à la tête. C'était Mlle Christmann la cadette, la fille du brasseur au Rebstock. Après Mlle Christmann, j'en demandai une autre, puis une autre et encore une autre, et je croyais ferme comme fer qu'il m'était impossible de vivre sans la dernière dont je m'étais amouraché. Maintenant, quand j'y pense, je loue Dieu qui s'est mis en travers jusqu'au moment où j'ai trouvé Grédel, ma bien-aimée Grédel, celle qui était taillée exprès pour moi, comme la doublure pour l'étoffe. Comprenez-vous? — Pas trop? Eh bien! nous en reparlerons, monsieur Marchal, quand vous serez remis de cette petite secousse.

Le docteur inclina mélancoliquement la tête et dit : — Aucun homme, mon cher monsieur, ne peut répondre de lui-même, et le temps a fait plier des résolutions aussi fermes que la mienne. Cependant je crois me connaître, et j'ose affirmer que nulle autre femme ne remplacera dans mon cœur l'adorable Adda. Rassurez-vous, je suis un galant homme; votre nièce ne saura jamais quels sentimens je lui ai voués. Dès aujourd'hui je vais tracer à mon usage un nouveau plan de conduite. Je trouverai moyen d'éviter la maison du chanoine sans donner prise aux interprétations du monde. L'avenir de Mlle Lauth avant tout! J'espère,... je suis dans l'obligation d'espérer que son cœur n'a conçu aucun attachement sérieux pour ma triste personne...

— Ça, j'en réponds. Les jeunes filles préfèrent tour à tour une demi-douzaine de messieurs, mais elles n'aiment que le dernier, leur mari, et celui-là balaie le souvenir de tous les autres, comme le Rhin, dans sa grande crue, efface le pas d'un canard sur la grève.

— Je vous remercie, monsieur, de me rassurer si amplement. Encore un mot, et vous êtes libre : puis-je espérer que cette conversation restera entre nous?

— Non, docteur, et je vais de ce pas en rendre compte à mon frère. D'abord la chose certes en vaut la peine, et la démarche d'un homme tel que vous mérite au moins un quart d'heure d'examen. Je vous ai résumé les dispositions de la famille; mais, lorsqu'on raisonnait ainsi, on n'avait pas été mis en demeure de répondre oui ou non. Il me paraît absolument invraisemblable que tous les sen-

timens de notre monde soient retournés du jour au lendemain; encore faut-il que le chanoine ait connaissance de l'honneur que vous lui avez fait. Moi, je n'ai pas pouvoir pour vous refuser la main de ma nièce.

— Eh! qu'importe qu'elle me soit refusée par vous ou par son père?

— Il importe, docteur, que tout message aille à son adresse. Je sais ce que je fais, et je prends vos intérêts plus à cœur que vous ne le croyez peut-être. Vous êtes un homme en vue; donc vous avez des ennemis: il s'agit de ne pas leur donner à mordre.

— Comment?

— Pour le quart d'heure, tout Strasbourg vous marie avec Adda; il est clair (soit dit sans reproche) que vous lui avez fait un doigt de cour. Demain la girouette va tourner; on saura que vous vous éloignez de la maison canoniale. Après-demain ou dans trois mois, on vous verra courtiser Louise, Thérèse ou Dorothée, puis commander un habit neuf pour la conduire à l'autel...

— Non!

— Si! car vous avez le mariage en tête, et lorsqu'un homme en est à ce point, il épouserait la famine, la peste ou la guerre plutôt que de rester garçon. Vous êtes au bord du fossé; personne ne peut dire où ni quand vous ferez le saut, mais vous sauterez, docteur, et si vous reculez, vous n'en sauterez que mieux : c'est un bonheur inévitable!

— Supposons.

— Eh bien! je veux que ce jour-là, si vos ennemis vous accusent d'avoir tourné casaque à Mlle Lauth après l'avoir recherchée, un homme autorisé, comme mon frère le chanoine, ait le droit de leur donner un démenti formel. Y êtes-vous?

— La précaution est bien inutile, mais elle part d'un bon sentiment : je livre tout entre vos mains et je vous remercie. Adieu, cher monsieur Jacob; qui sait quand nous nous reverrons?

— Eh! quand vous voudrez! ma nièce n'est pas en amadou, et je vous garantis qu'elle ne prendrait pas feu à votre approche.

Ils se quittèrent sur ce mot, et le docteur rentra chez lui cacher sa honte. Sa maison lui parut vide comme un Sahara depuis que l'espérance ne la meublait plus. Il était plongé depuis une heure ou deux dans des réflexions lugubres, lorsqu'un grand corps tout de noir habillé se dressa devant lui et lui tendit les bras. C'était le chanoine Lauth, homme ordinaire, mais excellent, qui offrit une consolation en trois points à l'inconsolable amoureux de sa fille. — Adda ne peut pas être votre femme, mais elle est et sera toujours votre sœur en Dieu. Certaines considérations dignes de tous les

respects ne vous permettent pas de devenir mon gendre, mais je vous invite à voir en moi un beau-père spirituel, etc. Ce n'était ni un Leblois, ni un Colani, cet honnête chanoine Lauth, et l'éloquence de nos pasteurs a fait de grands progrès depuis son règne. Il termina sa petite allocution par des conseils paternels et maladroits, comme ceux-ci par exemple : — La compagne qu'il vous faut, c'est une demoiselle de trente à trente-deux ans, mûrie par la réflexion solitaire, ou une jeune veuve exercée d'avance aux soins du ménage et à l'éducation des enfans. Cherchez dans ces deux catégories de personnes, et surtout décidez-vous promptement, car chaque année qui s'écoule vous précipite vers la vieillesse. — Le docteur écouta poliment ces exhortations, mais il ne les trouvait pas obligeantes, et la sagesse de son beau-père manqué lui donnait un peu sur les nerfs.

Il demanda si le chanoine avait l'intention de conter cette affaire à Mlle Adda? — Non, répondit le père de famille; il ne convient pas d'éveiller l'imagination des enfans par des confidences de ce genre.

— Cependant si elle s'étonnait de ne plus me rencontrer chez ses parens? Je tiens beaucoup à conserver l'estime d'une personne si accomplie et si chère.

— Ma fille est trop bien élevée pour s'adresser des questions indiscrètes : elle s'apercevra de votre absence, il se peut même qu'elle en ressente momentanément quelque ennui; mais le temps remplira bientôt son office providentiel, puis un amour honnête et permis remplacera avantageusement des rêveries sans consistance, et enfin dans quelques mois il n'y aura pas d'inconvénient, monsieur Marchal, à ce que vous veniez manger la soupe avec nous.

Une si dédaigneuse sécurité poussa le dépit du docteur à l'extrême. Il souffrait vivement, et, comme tous ceux qui font métier de l'analyse, il se dédoublait en quelque sorte pour se regarder souffrir. Il remarqua que la réponse du tanneur l'avait laissé dans un état d'accablement comateux et que les conseils du chanoine le jetaient dans une fureur ataxique. Depuis la visite de M. Lauth *junior* jusqu'à la nuit, il se démena violemment, forma mille projets, et fut en proie à je ne sais combien d'idées et de sentimens contradictoires. Il se dit, entre autres choses, que les Lauth étaient bien heureux d'être tombés sur un homme délicat jusqu'à l'absurde; — car enfin s'il me plaisait de passer outre et d'en appeler directement à l'affection d'Adda? Elle ne me voit pas d'un mauvais œil, ils en conviennent; peut-être n'y aurait-il plus grand effort à faire pour transformer cette bienveillance timide en véritable amour. Et alors elle ouvre son cœur à ses parens, qui n'en tiennent compte;

on lui présente un, deux, trois fiancés; elle les refuse. On insiste, elle signifie en bonne forme qu'elle veut rester fille ou s'appeler madame Marchal. Je saisis l'occasion, je reviens à la charge : y a-t-il une loi qui défende à un honnête garçon de réitérer une honnête demande? Au théâtre, dans les romans, dans la vie, on ne voit que des passions traversées par le mauvais vouloir des familles, et qui en triomphent à la fin. Et moi, sur un simple refus, je me tiendrais la chose pour dite; je prendrais ma canne et mon chapeau, et j'irais tout bourgeoisement me faire refuser ailleurs? Défends-toi donc, grand lâche, et prouve à ces entêtés que tu es un homme!

Sur cette base, il dressa en moins de rien tout un plan de campagne. Il connaissait les habitudes de Mlle Lauth, il savait où la rencontrer chaque jour, à toute heure; les amis de la famille étaient les siens, la maison même du chanoine lui restait forcément ouverte : il était le médecin de tout ce monde-là. Un scrupule le retint : il craignit de s'être condamné lui-même en acceptant l'arrêt sans protester. Le tanneur et le chanoine venaient de recevoir en double sa démission de prétendant; n'était-il pas trop tard pour la reprendre? Le pauvre homme comprit que sa prompte résignation avait gâté les affaires, il se sentit comme lié par son propre assentiment; il se voulut mal de mort de ne s'être point insurgé en temps utile. Mécontent de lui-même, il essaya de rasséréner son âme en évoquant le souvenir d'Adda; mais, par un singulier effet de réaction morale, Adda lui apparut moins jolie et moins séduisante que la veille. C'est que la veille encore il la voyait à travers un prisme de joie et d'espérance, et qu'aujourd'hui l'image de cette aimable fille était encadrée de rebuffades sans nombre.

J'abuserais de votre patience, si je vous faisais suivre les oscillations d'un esprit déconcerté, inquiet, hors des gonds, qui ballotte deçà, delà, sans retrouver son assiette. L'agitation du professeur fut donnée en spectacle à tout Strasbourg pendant plusieurs semaines, et Dieu sait si les commentaires allaient bon train! Il faut dire, à la louange des frères Lauth, que rien de vrai ne transpira; ils gardèrent le secret et laissèrent jaser le monde. Le monde, que sut-il? Que M. Marchal n'allait plus dans la maison du chanoine, et que la famille Lauth évitait de prononcer son nom, que le docteur d'un côté et Mlle Adda de l'autre avaient l'air de deux âmes en peine, et que de leur mariage tant prédit il n'était plus question. Si vous connaissez la province, vous pouvez voir d'ici tout ce qu'on put broder sur un canevas si complaisant. Le public inventa plus de jolies choses qu'il n'en faudrait pour empêcher mille garçons de trouver une femme, et mille jeunes filles de trouver un mari. Pour Adda, qui vivait au milieu des siens comme dans un

fort, ce concert d'imaginations folâtres fut à peu près du bien perdu; mais le docteur, moins entouré, n'en perdit pas une note.

La colère qu'il en éprouva se traduisit bientôt par un violent appétit du mariage. Il voulut épouser une femme, riche ou pauvre, belle ou laide; son impatience n'y regardait pas de si près, pourvu que l'affaire se conclût vite. Il lui tardait de réfuter par un fait les méchans propos de la ville; il avait hâte de prouver à la famille Lauth qu'elle n'était pas indispensable à son bonheur; enfin, s'il faut tout dire, il était arrivé à ce moment décrit par le tanneur, où l'homme épouserait tous les fléaux de la terre plutôt que de rester garçon trois mois de plus.

Il y avait alors à Strasbourg une maîtresse de piano qui s'occupait de mariages. On l'appelait Mlle de Blumenbach, et elle était fille d'un colonel authentique, ce qui lui permettait d'aller dans le monde après l'heure de ses leçons : bonne fille, jolie en son temps, qui avait manqué le coche, et qui se consolait chrétiennement de son célibat forcé en travaillant au bonheur des autres. Elle n'acceptait aucun présent de sa clientèle; seulement elle disait aux jeunes couples : « Dépêchez-vous d'avoir des filles pour que les élèves ne me manquent pas! » Je vous ai prévenu; il n'y a que de braves gens dans cette histoire.

Donc Mlle de Blumenbach, ronde comme une pomme et coiffée de ses éternels rubans jaunes, rencontra notre ami Marchal chez le recteur de l'académie. L'instinct les poussa l'un vers l'autre, et la bonne créature, après quatre parties d'écarté à cinq sous, qu'elle avait perdues, apparut radieuse comme un soleil. On remarqua cette transfiguration, et les malins en firent des gorges chaudes. Le juge suppléant Pastouriau, qui était un fin Parisien, conta le lendemain, avant l'audience, que Marchal, en désespoir de cause, avait offert sa main à Mlle de Blumenbach.

On en riait encore au bout de quinze jours, lorsqu'on apprit par les publications légales qu'il y avait promesse de mariage entre Marchal (Henri), professeur à la faculté de médecine, et Sophie-Claire Axtmann, fille mineure du grand manufacturier de Hagelstadt.

Claire Axtmann avait dix-neuf ans; elle était bien élevée, sinon très instruite, et jolie à croquer, sinon belle : un bon gros pigeon rondelet, frissonnant, tout plein de gentillesse effarée, caressante et frileuse. Le professeur ne la connaissait pas, quoiqu'il l'eût rencontrée cent fois ou plutôt parce qu'il l'avait cent fois rencontrée et qu'elle avait grandi pour ainsi dire sous ses yeux. Par la même raison, l'attention de la petite avait toujours glissé sur monsieur le professeur sans s'y arrêter un moment. Elle avait valsé avec lui comme avec beaucoup d'autres, et le cœur n'avait pas battu plus

fort qu'auprès des autres. Quelquefois elle s'était permis de recommander au docteur tel ménage logé un peu loin de la cité ouvrière, et le docteur, par courtoisie ou par bonté, n'avait épargné ni son temps ni ses jambes : voilà tout le passé de ces deux âmes, que le maire et le curé de Hagelstadt allaient unir pour la vie.

L'indifférence ou plutôt l'inattention d'Henri Marchal avait encore une excuse honorable qu'il importe de signaler. Mlle Axtmann, quoiqu'elle eût un frère et deux sœurs, était citée parmi les riches héritières du département. Sa dot, double de celle de Mlle Lauth, représentait à peine le quart ou le cinquième de son héritage à venir. Or le docteur n'était pas homme à viser plus haut que sa tête. Il ne rêvait qu'un mariage assorti de tout point, et vous savez comment sa modestie avait été récompensée.

Mais voici l'injustice des hommes amplement réparée par un heureux coup du sort. La bonne Blumenbach a joué le rôle de la Providence; M. Axtmann a cordialement accueilli une démarche « qui l'enchante autant qu'elle l'honore; » la mère se pâme à la seule idée d'entendre appeler sa fille madame la professeuse, *frau professorine!* Les jeunes gens, car enfin tout homme redevient jeune au moment de prendre femme, les jeunes gens se voient tous les jours, et leur amour grandit suivant une progression que les mathématiciens n'ont jamais calculée. Depuis que Claire et Henri se savent destinés l'un à l'autre, un million de tisserands ailés, infatigables, font la navette entre eux et les enlacent d'invisibles fils d'or. On les étonnerait beaucoup, si l'on venait leur conter aujourd'hui qu'ils ne se sont pas connus, aimés et recherchés dès la création du monde. Et si quelque sceptique osait prétendre devant eux que Claire aurait pu s'amouracher aussi violemment d'un autre homme et Henri d'une autre femme, je craindrais que ce philosophe-là ne passât un mauvais quart d'heure.

Tout Strasbourg est forcé de reconnaître que le docteur Marchal a rajeuni de dix ans. Quand il passe en courant dans la rue, vous diriez qu'il a des ailes; il fend l'air, on croit voir un sillage lumineux derrière lui. Il entre dans les magasins, dans les plus beaux magasins de la ville, et il achète sans marchander tout ce qu'il y a de plus cher. Il paie et s'enfuit comme un fou, sans attendre sa monnaie. A l'hôpital, il est charmant pour les malades, pour les infirmiers, pour les sœurs; il voit tout en beau; c'est le médecin tant mieux, il donne des *exeat* à ceux qui les demandent; il ordonne du vin, du poulet, des côtelettes à qui en veut. A son cours, il professe les théories les plus consolantes, il nie les maladies incurables, il ne voit pas pourquoi l'homme sage, heureux et marié ne vivrait pas un siècle et demi! On l'écoute, on sourit, et pour-

tant on convient que jamais il n'a montré tant de talent. Ses élèves l'applaudissent à tout rompre : hier, ils l'ont attendu devant la Faculté pour lui faire une ovation; mais bonsoir! il s'était enfui par derrière et roulait déjà sur le chemin de Hagelstadt.

Sa future famille a promis de venir le voir à Strasbourg : il faut qu'avant le mariage Mme Axtmann aille avec Claire annoncer la grande nouvelle aux intimes. Du même coup on fera quelques emplettes complémentaires pour le trousseau, car un trousseau n'est jamais complet, et l'on achèterait jusqu'à la fin du monde, si l'on voulait écouter la maman. A cette occasion, l'ambitieux docteur a obtenu par ses intrigues que tous les Axtmann de la terre viendraient prendre un repas chez lui. Pendant huit jours, il se prépare à cet événement; non-seulement il a mis en réquisition tout ce qu'il y avait de poisson, de volaille et de gibier sur les marchés de la ville, mais il achète tant de meubles que Fritz et Berbel, ses serviteurs, ne savent plus où les mettre; il fait repeindre sa façade en blanc, et, soit que le peintre ait pris un pot pour un autre, soit que le diable ait brouillé les couleurs, ce blanc de la façade a des reflets roses : il faudrait être aveugle pour le nier.

Quel dîner, bonté divine! Un vrai repas de noces avant les noces! Le saumon gros comme un requin, et les écrevisses pareilles à des homards! Tous les vins de l'Alsace et de la Bourgogne défilent devant le père Axtmann, qui fait claquer sa langue en connaisseur. La mère et ses trois filles trempent leurs lèvres, seulement pour humecter le petit chemin des paroles. Claire raconte par le menu les visites qu'elle a faites, les complimens qu'elle a reçus, et les éloges, ah! les éloges unanimes qu'elle a récoltés pour Henri. — Mon seul regret, dit-elle, c'est de n'avoir pas pu rencontrer Adda. Elle n'était ni chez son père, ni chez sa tante Miller, ni chez les grands-parens, ni chez son oncle Jacob. J'aurais tant voulu l'embrasser et partager ma joie avec elle! C'est ma véritable amie; vous l'avez vue à la maison, n'est-ce pas, Henri?

Le docteur répondit sans se troubler, et sa sérénité n'était nullement feinte. Il avait le cœur plein de Mlle Axtmann; tout lui semblait indifférent, excepté elle. Le souvenir d'Adda Lauth était relégué si loin, qu'il l'apercevait tout au plus comme un point à l'horizon de sa pensée.

Huit ou dix jours après, le mariage se célébra en grande pompe à l'usine de Hagelstadt. La fête ne fut pas seulement somptueuse, elle fut cordiale et touchante. D'abord le maire du village était un vieux serviteur de la famille; il avait vu Claire tout enfant, il était le confident de ses petits secrets de charité, le distributeur ordinaire de ses bienfaits. Le pauvre homme pleurait à chaudes larmes

en prononçant les paroles irrévocables qui unissent deux cœurs jusqu'à la mort. Le curé, qui devait son presbytère aux bontés de M. Axtmann, avait été longtemps le professeur des trois jeunes filles. Mieux que personne, il savait quelle âme délicate et tendre le mariage allait livrer au docteur Marchal. L'homme de Dieu se méfiait un peu de la science et des savans, ces destructeurs d'idoles. Il avoua ses craintes avec un tel accent de bonhomie, il recommanda si naïvement au mari les saintes ignorances et les respectables préjugés de sa femme, que Marchal l'aurait embrassé, s'il ne l'avait pas vu barbouillé de tabac jusqu'aux yeux. Les ouvriers de la fabrique avaient mille raisons de respecter et d'aimer la famille Axtmann. Le chef était un de ces manufacturiers alsaciens qui exercent paternellement le patronage et pèsent dans une juste balance les droits du capital et ceux du travail. Ajoutez que le docteur n'arrivait pas en étranger dans cette colonie. Hommes, femmes, enfans, presque tous avaient eu affaire à lui et connaissaient par expérience son dévouement et son respect pour la pauvre machine humaine. Ces bonnes gens se mirent en quatre pour embellir la fête de famille où ils étaient conviés. Le patron leur donnait un bal, ils rendirent un concert; on leur offrait le dîner, ils fournirent le feu d'artifice, et ainsi la sainte égalité se maintint jusqu'au bout entre le travail et le capital.

La fine fleur de Strasbourg partagea, bien entendu, les plaisirs de cette journée. On n'avait eu garde d'oublier la pauvre chère Blumenbach; mais Claire déplora avec un véritable chagrin l'absence de son Adda. Le chanoine et sa femme arrivèrent dès le matin, et encore je ne sais qui de leur maison; Mlle Lauth, qui devait être demoiselle d'honneur, s'excusa par un mot de lettre. Elle avait, disait-elle, une migraine à mourir. Et sans doute elle ne mentait pas, car son écriture (Claire en fit la remarque) était toute brouillée. Henri Marchal entendit conter cette histoire, et n'y prêta pas plus d'attention qu'au ronflement de l'orgue et au froufrou des fusées. Sa grande affaire était la chaise de poste qui devait l'emporter avec sa femme à neuf heures du soir.

Il avait un congé d'un mois; le couple en profita pour visiter l'Allemagne. Ces voyages de noces sont charmans, quoiqu'on en tire généralement peu de profit. Vous traversez les cathédrales, les tables d'hôte et les collections de tableaux sans voir autre chose que vous-mêmes. C'est en vain que le panorama le plus riche et le plus varié se déroule au fond du théâtre; l'attention des spectateurs est concentrée sur un petit personnage, l'amour, qui à lui seul remplit le premier plan. Quand les époux Marchal revinrent à Strasbourg, ils n'étaient peut-être pas très ferrés sur la galerie

royale de Dresde ou la Glyptothèque de Munich, mais ils se connaissaient et s'adoraient; le contact, le frottement et même les cahots inséparables du voyage avaient mêlé intimement leurs natures; bref, ces deux êtres n'en faisaient plus qu'un. Il est superflu d'ajouter qu'ils n'avaient pas de secrets l'un pour l'autre.

Cependant le docteur ne raconta point à madame sa petite déconvenue de la maison Lauth, l'histoire de cet amour écrasé dans l'œuf sous le sabot des bons parens. S'il n'en dit rien à Claire, ce n'était pas qu'il craignît de la rendre jalouse, ou que lui-même gardât au fond du cœur un reste de dépit. Non, il se tut par la simple raison qu'il avait presque oublié l'aventure. Cela avait duré si peu; son cœur avait été si légèrement effleuré; surtout tant de choses s'étaient passées depuis! L'impitoyable brutalité du bonheur présent refoulait tous les souvenirs à des distances fabuleuses. Adda Lauth? Quelle Adda? Il y avait un siècle de trois mois qu'il n'avait rencontré cette jeune personne!

Mais Adda Lauth se souvenait encore. Sa seule occupation durant ce bienheureux trimestre avait été de souffrir. Le temps lui sembla long, à elle surtout, car elle comptait les instans par ses anxiétés et ses douleurs, et s'étonnait qu'en si peu de jours on pût verser tant de larmes.

On ne plaint pas assez les jeunes filles, croyez-moi. Voici un joli petit être, sincère, doux, aimant, qui s'est laissé aller sans résistance au penchant d'une honnête sympathie. Elle aime ou peu s'en faut, elle a quelques raisons de se croire aimée; mais les mœurs ne lui permettent ni de laisser voir sa préférence ni de poser la question d'où dépend tout son avenir. Son lot est d'observer, d'attendre et de se taire. Ses parens même l'accuseraient d'effronterie, si elle s'expliquait nettement avec eux. Tout le monde s'accorde à la vouloir inerte, passive, sans ressort; on lui saurait quelque gré d'être en outre un peu sotte! On permet à tous les célibataires indistinctement de rôder autour d'elle; on la laisse s'éprendre, ou à peu près, du professeur Marchal. Bah! la chose est sans conséquence; il n'y a que le cœur en jeu! Mais le jour où M. Marchal, comme un brave garçon, demande à épouser celle qu'il aime, ah! tout change. — Comment, monsieur! ce n'était pas pour vous moquer d'elle et de nous que vous cajoliez notre fille? Vous pensez sérieusement à lui donner votre nom? Sortez d'ici bien vite et n'y revenez pas avant qu'on vous appelle! Vous êtes trop pauvre, ou trop vieux, ou trop je ne sais quoi, peu importe; notre fille n'est pas pour vous! — Mais je l'aime! — Tant pis! — Et si elle m'aimait? — Impossible! — Mais enfin, je lui ai fait la cour; elle m'a toujours vu empressé auprès d'elle; que va-t-elle penser de moi, si brusquement,

sans explication, j'ai l'air de lui tourner le dos? — Elle ne pensera rien, monsieur; est-ce que cela se permet de penser, les jeunes filles? — Me ferez-vous au moins la grâce de lui dire que j'aspirais à sa main? que je vous l'ai demandée? que j'y renonce avec douleur? — Eh! monsieur l'amoureux, pour qui nous prenez-vous? C'est bien nous qui lui reporterons des phrases de roman qui mettent l'esprit à l'envers! De deux choses l'une : ou elle ne vous aime pas, et votre éclipse la laissera fort indifférente, ou elle a du penchant pour vous, et elle en sera quitte pour vous oublier! Nous la ferions voyager, s'il fallait absolument la distraire; rien ne coûte aux bons parens quand il s'agit du bonheur de leurs filles!

Ce n'est pas une exception que je décris; hélas non! Tout père, toute mère, en France au moins, cache à sa fille les demandes que la famille n'agrée point *a priori*. On craint que ces jeunes cœurs ne prennent la balle au bond; on tremble d'appeler leur sympathie sur un homme repoussé par l'intérêt, le caprice ou le préjugé des parens. Et cette fausse et téméraire prudence entraîne à chaque instant des malentendus comme celui qui me reste à conter.

Adda s'était trouvée présente à la rencontre de son oncle avec le professeur. En ce temps-là, elle passait bien des heures à la fenêtre, comme toutes celles qui attendent un messager du dehors, colombe ou corbeau. Du plus loin qu'elle aperçut Henri Marchal, elle pressentit quelque événement d'importance : il était autrement vêtu qu'à l'ordinaire, il paraissait ému : les jeunes filles ont le génie de l'observation dès que leur cœur entre en jeu. Elle vit Jacob Lauth aborder son cher Henri; elle comprit à leurs gestes et à leurs visages que la conversation allait tourner au grave. Les deux hommes s'éloignèrent, disparurent, et l'enfant resta seule aux prises avec une émotion qui l'étouffait. Heureusement elle était seule dans sa chambre : elle eut le droit de pleurer et de prier à discrétion sans que personne lui demandât pourquoi. Son anxiété s'éternisa pendant une grande heure; elle s'impatienta plus d'une fois contre l'oncle, qui accaparait Henri dans un pareil moment. Le marteau de la porte la fit bondir jusqu'à sa chère fenêtre : hélas! ce n'était pas Henri; c'était l'oncle qui revenait. Elle courut au-devant de lui; il l'embrassa en homme pressé, entra dans le cabinet du chanoine et ferma resolûment la porte. Adda remonta dans sa chambre et se tint prête à redescendre : il lui semblait impossible qu'on ne la fît pas chercher d'un moment à l'autre, car c'était à coup sûr sa destinée qui s'agitait. Le chanoine ne la manda point, il sortit avec le tanneur : ils vont chercher Henri, pensa-t-elle; ils le ramèneront : si je faisais un peu de toilette? Les deux Lauth tirèrent à part, l'un vers sa tannerie, l'autre vers le quai des Bateliers. Tout allait bien :

n'était-ce pas assez du chanoine pour ramener M. Marchal? Fallait-il qu'il eût l'air d'arriver entre deux gendarmes?

Mais il ne vint ni seul ni accompagné; la pauvre Adda l'attendit en vain tout le jour. Le souper de famille n'offrit rien de particulier; on y parla de la pluie et du beau temps; le père ne parut ni plus joyeux, ni plus maussade, ni plus préoccupé que de coutume. Tout le monde fut naturel, excepté Mlle Adda, qui riait à tout propos pour dissimuler ses angoisses. Enfin l'on se leva de table, et bientôt les amis du soir, éteignant leurs lanternes et accrochant leurs manteaux dans le vestibule, envahirent le salon. Adda ne doutait point que le docteur ne fût dans les premiers, et peut-être, s'il était venu, aurait-elle commis l'imprudence de lui dire : — Quoi de nouveau? — Mais tout le monde fut exact, excepté lui, et par une odieuse fatalité on ne risqua pas la moindre réflexion sur son absence. La pauvre enfant disait au fond du cœur : — Dieu! que le monde est égoïste! Personne ne me fera donc la charité de prononcer son nom?

Pourquoi ne trouva-t-elle pas le courage de le prononcer elle-même? Parce qu'elle était une jeune fille bien élevée et accoutumée dès l'enfance à réprimer ses mouvemens naturels.

A dater de ce soir-là jusqu'au moment où le mariage du professeur fit explosion dans la ville, les jours de Mlle Lauth se suivent et se ressemblent. Elle lit, elle rêve, elle pleure, elle fait un peu de musique et beaucoup de tapisserie, elle danse après souper avec les jeunes gens de la ville et répond à leurs complimens par un sourire pâle et glacé. Les amis de la maison soupçonnent quelque chose, mais entre l'arbre et l'écorce personne n'ose risquer un doigt. Le chanoine, interrogé discrètement par ses intimes, a répondu plus discrètement encore. Toutefois, comme il est bon homme, il se fait un devoir d'amuser Adda; il prend un abonnement de saison au théâtre. Adda se laisse mener comme un agneau de boucherie; mais il est trop facile de comprendre qu'elle n'est bien nulle part. Sa santé ne paraît pas formellement menacée, cependant ses couleurs s'effacent, son humeur tourne au sombre : — Allons, bon! dit le monde, encore une fille qui languit!

C'est dans une tournée de visites, en compagnie de sa mère, qu'elle apprendra la grande nouvelle. — Eh bien! mesdames, vous savez? le professeur Marchal épouse Claire Axtmann; quelle fortune pour votre médecin! — Elle reçoit le coup en pleine poitrine et tombe sur le dos, carrément, sans onduler, comme un soldat pris de face par un boulet. On s'empresse, on la délace, on ouvre une fenêtre : c'est le poêle du salon qui est trop chaud; ces maudits poêles n'en font jamais d'autres!

Lorsqu'elle se redressa, si vous l'aviez aperçue, elle vous aurait plutôt fait peur que pitié; ses yeux lançaient la foudre. Elle ne dit qu'un mot et d'une voix tellement étranglée que personne ne dut l'entendre :

— Misérable!

Ce mot résumait tout ce que l'amour méconnu, la dignité froissée, la bonne foi trahie, l'honneur violé, engendrent de colère et de mépris. Jusqu'à l'instant fatal, elle s'était ingéniée à la justification de cet homme, et, s'il faut tout vous dire, elle espérait encore. Son cœur honnête et droit s'inscrivait en faux contre les apparences les plus accablantes. Des lueurs fantastiques lui traversaient l'esprit, lui montraient M. Marchal toujours fidèle, mais hésitant ou arrêté par quelque obstacle, ou conduit par de sots conseils à tenter une épreuve. Maintenant plus de doute : il trahissait un engagement tacite, mais sacré; le mobile de sa désertion était ignoble entre tous ceux qui poussent l'homme à mal faire : l'intérêt, la basse cupidité, l'amour de l'argent! Ah! c'était trop d'infamie! Elle aurait voulu le voir là pour lui porter la main au visage et lui reprendre d'un seul coup toute l'estime qu'il avait volée!

Cette vigoureuse indignation lui fit du bien; son visage reprit couleur en peu de temps; elle devint plus vaillante que dans ses heureux jours. La passion la releva et la soutint. Il est très positif qu'elle se mit à détester Marchal plus énergiquement qu'elle ne l'avait aimé. Or dans nos mœurs une honnête fille n'est pas plus autorisée à laisser voir son aversion que son amour. Toutes les passions lui sont également interdites; il faut les comprimer coûte que coûte, l'explosion dût-elle vous faire sauter à la fin.

Déjà le cœur de Mlle Lauth bondissait à l'idée de revoir cet infâme professeur. Et comment éviter sa rencontre? Il était le médecin de la maison, il épousait une amie de la famille; on fréquentait exactement le même monde. Quel supplice de subir sa présence et de ne pouvoir lui dire son fait, car les comptes d'un certain genre ne se règlent guère devant témoins!

En attendant, la visite de Claire était imminente. Claire n'avait trahi personne, Adda ne lui avait pas confié ses secrets; impossible de reverser sur elle l'iniquité de son mari. Et pourtant Adda se sentait toute froide pour cette amie d'enfance; elle recula tant qu'elle put la nécessité d'embrasser Mlle Axtmann. Elle sut se soustraire à la visite des fiançailles; elle eut l'art d'éviter le voyage de Hagelstadt au jour des noces; pour l'avenir, elle s'en remettait aux soins de la Providence, sans négliger les petits moyens qui ont cours en province. On sait presque toujours à quelle heure les gens se met-

tent en branle pour leurs visites, et l'on rentre ou l'on sort selon qu'on veut recevoir leur personne ou leur carte.

La tactique de Mlle Lauth fut innocemment déjouée par un gentil mouvement de Mme Marchal. Aussitôt revenue à Strasbourg, la jeune femme courut tout droit chez son amie, la surprit en déshabillé du matin et lui sauta au cou du premier bond. Cela se fit si lestement qu'Adda n'arriva point à la parade, elle se trouva bel et bien embrassée sans pouvoir comprendre comment; mais, lorsqu'elle eut essuyé le feu, elle se retrancha dans une indifférence si hargneuse que la bonne Claire, interdite, désarçonnée, ne lui dit pas le demi-quart de ce qu'elle pensait lui conter. Elle revint à la maison toute confuse et toute froissée, sans même avoir tiré de sa poche les petits présens qu'elle rapportait pour Adda, et elle conta l'aventure au docteur en pleurant toutes les larmes de ses yeux.

Cet incident rafraîchit les souvenirs d'Henri, et ma foi! comme il n'avait aucune raison de dissimuler avec sa femme, il lui dit tout, l'amourette, la demande en mariage et le refus des Lauth. Naturellement Claire jugea l'affaire en femme amoureuse, trouvant les Lauth absurdes et niant qu'il y eût sur la terre un homme plus jeune que son mari. — Mais s'ils n'ont pas voulu de toi, ces sottes gens, de quoi nous gardent-ils rancune?

— Ce n'est pas la famille qui m'en veut, c'est Adda seule, parce qu'on a cru bon de lui laisser ignorer ma démarche. Elle s'est probablement mis en tête que je l'avais plantée là par caprice ou par quelque mauvaise raison pour épouser Mlle Axtmann, ici présente. Comprends-tu?

— Mais c'est odieux!

— C'est au moins fort désagréable, et nous la détromperons si tu veux, car il ne me plaît pas d'être mal jugé pour avoir été trop délicat.

— Tu te soucies donc bien de son opinion?

— Il est toujours fâcheux de se savoir méprisé, même d'une petite sotte.

— Je trouverais bien plus ennuyeux que tu entrasses en explication avec elle. Elle s'imaginerait que tu lui fais rétrospectivement la cour.

— Comme si l'on ne voyait pas que je t'adore, toi seule au monde!

— Oui, mais je la connais, la belle enfant, depuis une heure. Elle irait crier sur les toits que tu m'as épousée à défaut d'elle, et qu'elle m'a fait hommage de ses rebuts.

— Non!

— Si! Laissons l'affaire comme elle est, et contentons-nous d'éviter, autant que faire se pourra, cette disgracieuse personne!

Ainsi fut dit et convenu, et l'on n'oublia pas d'apposer au traité le grand sceau des bons ménages qui s'imprime avec les lèvres; mais les nécessités sociales sont plus fortes souvent que les résolutions des hommes. Le jeune couple accepta forcément cette kyrielle de festins qu'on appelle retour de noces. Presque partout il rencontra les Lauth et l'implacable Adda. Il fallut même dîner chez elle, et la malice du sort ou plutôt une combinaison vengeresse fit asseoir le professeur auprès d'elle. Tout le monde souffrit de ce rapprochement : M. Marchal fut gêné, Claire fut jalouse, et qui sait si Adda ne fut pas plus malheureuse de son invention que les deux autres? La pauvre fille n'était pas née pour les rôles violens; elle s'excitait à la colère par une fausse interprétation du devoir; elle croyait venger l'honneur de son sexe et sa dignité personnelle en se déguisant en Euménide. Elle trouva un mot plus qu'inhospitalier ce soir-là. On parlait d'une pauvre veuve estimée de toute la ville, et qui avait perdu par un horrible accident son fils unique. Le chanoine et le docteur se demandaient comment on peut concilier certains malheurs immérités avec l'action de la Providence. « Eh! messieurs, c'est bien simple, dit Mlle Adda. Si Dieu donnait aux bons tout le bonheur qu'ils méritent, il n'en resterait plus pour les infâmes. » Le dernier mot tomba comme un soufflet sur la joue du docteur; le regard de Mlle Lauth avait accompagné ce compliment jusqu'à son adresse. M. Marchal rougit, sa femme l'interrogea des yeux, toute prête à se lever de table : il resta. Le chanoine et son frère furent cruellement embarrassés à leur tour, et le dîner se termina par un froid de glace. Adda pouvait compter sur une forte réprimande; elle se fit un point d'honneur de la mériter deux fois. Quand les convives furent entrés dans le salon, il se forma un petit groupe autour d'une admirable bible que M. Lauth avait achetée le matin même. C'était un imprimé du xve siècle, mais relié beaucoup plus tard pour le chapitre de Neuviller. Quelqu'un fit observer que les fermoirs d'argent étaient d'un travail prétentieux et lourd.

— N'importe, dit Adda; M. Marchal doit les aimer.

Le professeur répondit naïvement : — Pourquoi donc, s'il vous plaît, mademoiselle?

— C'est de l'argent, monsieur Marchal.

Heureusement il n'y avait à ce dîner que la famille Lauth et les jeunes époux. Les vieux parens, qui n'étaient pas dans le secret, se demandèrent si Adda devenait folle. Le professeur et sa femme restèrent encore quelques minutes pour ne pas donner à leur départ

le caractère d'un scandale; mais Claire en s'éloignant fit une croix sur la maison. Ni les excuses du chanoine, ni les larmes de sa femme, ni les instances de la famille n'ébranlèrent la résolution des offensés. Marchal dit à M. Lauth : — En tout ceci, monsieur, je ne vois qu'un coupable, et c'est vous.

— Tout père de famille aurait agi comme moi, répondit le chanoine.

La rupture des relations n'arrêta point les hostilités. Partout où Mlle Lauth rencontrait son ancien poursuivant, elle le poursuivait à son tour avec une animosité féline. Ce n'était plus l'agression directe et brutale, le monde ne l'aurait pas tolérée; mais elle y suppléait par un million de piqûres invisibles. On ne se parlait pas et l'on se saluait strictement, pour la forme; mais Adda battait le rappel des jeunes gens par cent coquetteries, elle assemblait un groupe autour d'elle, et alors, prenant le dé de la conversation, elle babillait très haut, à tort et à travers, et lançait une grêle de malices sur l'infortuné professeur. Sans l'interpeller, sans le nommer, sans même le désigner aux profanes, elle n'ouvrait la bouche que pour le mordre, et ni M. Marchal ni Claire ne pouvaient s'y tromper. Le docteur, en la voyant entrer dans un salon, savait à quoi s'attendre; il vivait sur le qui-vive, l'esprit tendu, l'oreille au guet, le cœur serré; la dignité ne lui permettait pas de se cacher ni de s'enfuir; d'ailleurs il était enchaîné à son supplice par cette fascination du mal qui force un honnête homme à boire le poison d'une lettre anonyme. Il se contentait de rougir, de pâlir, de hausser les épaules et parfois d'essuyer son front ruisselant. Certes il aurait fait une bien fausse spéculation, s'il était allé dans le monde pour son plaisir!

Sa femme compatissait par moment à ses peines; souvent aussi elle était furieuse de le voir absorbé par Mlle Adda. — Tu n'as écouté qu'elle! Tu n'as vu qu'elle! A peine si tu m'as regardée trois fois en trois heures! S'il faut absolument vous haïr pour attirer votre attention, vilains hommes, dis-le-moi : j'essaierai. Non, va! reprenait-elle en lui jetant les bras autour du cou, je t'aime! C'est égal, si cette méchante Adda Lauth avait voulu de toi, tu ne serais pas mon mari. Sais-tu que c'est une chose odieuse à penser? Mais je n'y pense plus, je n'y penserai plus jamais; embrasse-moi!

Ce qui porta l'irritation de Claire à son comble, c'est qu'elle vit Adda très entourée et très fêtée. Mlle Lauth embellissait : le feu dont elle était dévorée jetait des lueurs étranges par les yeux. Son bavardage déchaîné, le brio de son méchant esprit plut aux hommes en les étonnant. Jamais on n'avait entendu parler une soliste de cette force dans la bonne compagnie de Strasbourg; le juge suppléant Pastouriau décida qu'elle avait le genre de Paris. Pendant

qu'elle faisait florès, Claire voyait son joli petit visage altéré de jour en jour par un commencement de grossesse. La pauvre enfant se trouvait laide, en souffrait, et n'osait pourtant pas publier son excuse. Elle reprit quelque avantage au bout de cinq ou six mois, lorsque les portes des salons devinrent étroites pour elle, et Dieu sait avec quel orgueil elle promenait cet embonpoint chargé de promesses! Rien de plus curieux que la rencontre des deux ennemies : elles se regardaient d'un air de défi, l'une étalant sa beauté virginale, l'autre faisant parade de son heureuse fécondité.

Claire eut un fils, et je vous laisse à penser si elle le fit voir. Toutes les connaisseuses de Strasbourg le trouvèrent magnifique; mais quelque chose manquait au triomphe de la jeune mère, elle voulait qu'Adda fût forcée d'admirer cet enfant. Il y a de ces raffinemens dans les haines de province. Pour en venir à ses fins, Mme Marchal enjoignit à la nourrice de promener le jeune Henri sur la petite place qui touche à la maison des Lauth. Il arriva nécessairement que la femme et la fille du chanoine, voyant une paysanne inconnue et un enfant équipé comme un prince, s'approchèrent du marmot, le virent, et demandèrent le nom de ses parens. La nourrice n'eut pas plus tôt nommé Mme Marchal qu'Adda se mordit les lèvres et répondit : Vous ferez mes complimens à la famille; il est très drôle, ce petit : voyez donc! Il a déjà les doigts crochus!

La nourrice rentra tout en larmes, et Claire outragée jusque dans son enfant s'écria : — Mais personne n'écrasera donc cette vipère?

— Ma chère amie, dit le docteur, je ne souhaite pas sa mort; qu'elle se marie seulement, et tous nos maux seront finis.

A quelque temps de là, les journaux d'outre-Rhin annoncèrent que la petite ville de Hochstein, en Bavière, était décimée par une épidémie d'angine. Il ne restait ni médecin, ni sage-femme, ni barbier dans la commune; tout ce qui a pour devoir d'approcher les malades avait péri. Deux docteurs de Munich, venus en poste, étaient repartis dans les quarante-huit heures, en corbillard. M. Marchal croyait tenir un spécifique certain contre l'angine; ses premiers essais avaient réussi, mais l'occasion d'expérimenter en grand ne s'était jamais offerte. Il partit pour Hochstein malgré les remontrances de ses amis et les larmes de sa femme. — Si j'étais officier, dit-il à Claire, me défendrais-tu d'aller me battre? Eh bien! ma chère, l'ennemi est campé à Hochstein, et j'y cours.

Il resta six semaines absent, et revint gros et gras après avoir sauvé tout ce qui restait dans la ville. Un acte de courage si simplement accompli fit quelque bruit de par le monde. Le roi de Bavière écrivit une lettre autographe à M. *de* Marchal pour lui confé-

rer la noblesse et lui dire qu'il avait six mille francs de rente sur l'état. Le professeur répondit en termes respectueux que la particule ne pouvait pas s'adapter à son nom et que l'argent trouverait un bien meilleur emploi chez les convalescens et les orphelins de Hochstein. Vers le même moment, le préfet du Bas-Rhin crut devoir féliciter le professeur et lui dire qu'il l'avait proposé au ministre pour la croix. Marchal réclama vivement en faveur du vieux docteur Langenhagen, qui avait, disait-il, des droits plus anciens et surtout plus français.

Cette conduite obtint dans le public les éloges qu'elle méritait; tout Strasbourg se sentit honoré par la conduite du professeur. Une seule personne protestait au fond du cœur; vous devinez bien qui, et je n'ai que faire de la nommer. Elle ne pouvait croire que le même homme fût alternativement bon et mauvais, loyal et félon, sublime de désintéressement et ignoble de cupidité. En un mot, elle n'admettait point qu'on pût être coupable envers elle sans l'être envers le monde entier; telle est la logique des femmes. Donc, sans incriminer formellement les dernières actions d'Henri, elle en cherchait le revers, ne le trouvait pas, et se damnait de dépit. Comme M. Marchal était devenu quelque peu prophète en son pays, elle ne pouvait plus le larder comme autrefois sans se faire jeter la pierre : Adda changea de note et se mit à célébrer le héros du jour avec l'emphase la plus comique. Elle inventa un mode d'admiration si grotesque, elle travestit si perfidement les louanges qui circulaient de bouche en bouche, que trois mois de ce petit travail auraient transformé le sauveur de Hochstein en bouffon pitoyable.

Les Marchal échappèrent à ce danger, mais il leur en coûta cher. Le frère aîné d'Henri se trouvait depuis quelque temps dans des affaires difficiles. Le sort avait tourné contre lui; ses embarras étaient tels que le pauvre homme ne put pas même quitter Paris pour le mariage de son frère. Il avait annoncé son arrivée; on l'attendit, mais au dernier moment il s'excusa par un mot sinistre : « La corde est si tendue, écrivait-il, que si je prenais demain la diligence de Strasbourg, on dirait que je vais à Kehl. » Il se remit un peu, trouva un reste de crédit, lutta sans confiance, livra quelques dernières escarmouches, et finit par tomber sur le champ de bataille. On n'a jamais bien su s'il était mort de maladie ou autrement; son acte de décès arriva chez Henri avec l'état détaillé du passif et la liste de quelques créanciers plus pauvres ou plus intéressans que les autres. Le docteur et sa femme, après cinq minutes de délibération, écrivirent au syndic qu'ils acceptaieut la succession tout entière.

En ces temps d'ignorance et de médiocrité bourgeoise, les faillites n'offraient pas les proportions monumentales que nous admirons aujourd'hui. La dot de Claire et la maison du quai suffirent à rembourser la somme meurtrière : il s'agissait, je crois, de deux cent mille francs. M. Axtmann ne fut consulté qu'après coup. Il commença par pousser des cris de beau-père plumé vif, protestant qu'on mettait sa fille sur la paille et son petit-fils à l'hôpital; mais Henri lui fit observer qu'il devait tout à ce malheureux frère, qu'il gagnerait toujours de quoi maintenir la maison dans une honnête aisance, et quant au petit garçon, qu'il aimait mieux lui laisser moins d'argent et un nom sans flétrissure. Comme le père Axtmann était un homme de bien, il finit par décider que son gendre avait bien agi et qu'on verrait plus tard à raccommoder les affaires.

Lorsqu'on sut ce dernier trait de M. Marchal (et tout se sait au jour le jour dans une ville de province) Mlle Lauth fut obligée d'ouvrir les yeux. Elle se rappela que le docteur, depuis l'enfance, s'était toujours conduit en homme délicat; elle embrassa d'un coup d'œil le souvenir des derniers temps, et vit cette délicatesse se colorer d'un reflet héroïque. La seule action reprochable, c'est-à-dire le mariage d'argent, émergeait comme une contradiction monstrueuse au milieu d'une vie pure. Adda se dit pour la première fois qu'elle pouvait s'être trompée, et ce simple doute la troubla jusqu'au fond de l'âme; car enfin, s'il y avait quelque malentendu, elle avait persécuté un juste. Et alors la résignation d'Henri, la patience avec laquelle il avait accepté tant d'outrages publics devenait tout uniment sublime.

Elle se trouvait en visite avec sa tante Miller chez la femme du président le jour où, comme Paul l'évangéliste, elle fut foudroyée par la lumière. Le dépouillement volontaire des Marchal était colporté dans la ville par Mme Mengus, femme de mon cher et vénéré patron, maître Mengus, qui repose en Dieu depuis bien des années. C'était nous que le professeur avait chargés de déplacer ses fonds, de vendre son immeuble et d'envoyer la somme totale à Paris; j'ai moi-même rédigé le bail de l'appartement qu'il loua sur la place d'Austerlitz pour sa petite famille. A mesure que Mme Mengus entrait dans les détails de l'affaire, Adda Lauth se troublait davantage et s'agitait plus impatiemment sur sa chaise : bientôt elle n'y tint plus; on la vit se lever, prendre congé à la hâte et entraîner la pauvre tante, qui n'en pouvait mais. Il lui restait encore plusieurs visites à faire, sans compter les emplettes de gants et de rubans pour le bal de la préfecture, qui se donnait le soir même : elle oublia le bal et courut à la maison, toute affaire cessante. Arrivée, elle se mit en quête de sa mère, la trouva dans la chambre au linge, et

là, sans tenir compte de la présence de Mme Miller, sans voir qu'elle était écoutée par les deux repasseuses les plus bavardes de Strasbourg, elle interpella Mme Lauth et lui dit :

— Maman! sur ton salut éternel, dis-moi la vérité! Est-ce que M. Marchal m'a demandée en mariage?

La femme du chanoine, ainsi prise au dépourvu, resta un moment bouche béante. Elle aurait bien voulu consulter son mari, qui était la forte tête du ménage, et en attendant qu'il fût là elle cherchait un moyen de parler sans dire ni oui ni non, car elle n'était pas capable de mentir, même pour un grand bien. Cependant Adda la pressait; Adda, grandie, fortifiée et presque illuminée par son exaltation, plongeait un regard perçant dans les yeux de la pauvre dame et répétait d'une voix haletante : Réponds! réponds!

Mme Lauth eut peut-être une velléité de résistance; elle se rappela vaguement les droits de l'autorité maternelle et se mit en devoir de dire qu'il n'appartient pas à une fille de questionner ses parens; mais la figure bouleversée d'Adda lui fit peur, elle craignit de provoquer une crise de nerfs, et d'une voix émue elle balbutia :

— Il y a si longtemps!... Tu étais trop jeune pour lui... Et que t'importe maintenant, puisqu'il s'est marié avec une autre?

Adda fondit en larmes, sauta au cou de sa mère en lui criant : Merci! merci! Puis elle tourna les talons et courut se réfugier dans sa chambre. Mme Lauth et Mme Miller, fort inquiètes l'une et l'autre, ne tardèrent pas à l'y rejoindre : elles la virent plongée dans la sainte Bible, ce qui les rassura pour un moment.

Quoique les parens soient toujours attentifs à se leurrer eux-mêmes, les Lauth ne pouvaient s'empêcher de craindre pour la raison de leur fille. Ses manières et son langage dépassaient quelquefois les bornes de l'excentricité; elle riait, pleurait et surtout s'irritait sans cause et sans mesure. Cette dernière incartade alarma sérieusement la famille : le chanoine pensa qu'il était temps d'aviser. Il fit querir le tanneur et sa femme, le substitut fut mandé d'urgence; on tint conseil au deuxième étage, sous la présidence du grand-père. Les uns jugèrent qu'il fallait distraire Adda, la dépayser, la conduire en Italie; les autres étaient d'avis que le mariage seul la guérirait. Mais comment la marier, si elle ne s'y prêtait un peu? Les épouseurs ne manquaient pas, Dieu merci! elle en avait refusé depuis un an une demi-douzaine. La veille encore, un ami du chanoine était venu poser la candidature d'un certain M. Courtois, joli garçon, beau valseur, conseiller de préfecture et fils unique d'une famille aisée. Ce pauvre M. Lauth était si découragé qu'il n'avait pas même transmis la demande à sa fille. Le grand-père blâma son fils *junior*, tout chanoine qu'il était, et lui rappela

sévèrement qu'il ne faut pas remettre au lendemain ce qu'on peut faire la veille... C'étaient les mœurs du bon vieux temps; on a terriblement perfectionné tout cela. Le chef de la famille fit comparaître Adda devant son vieux fauteuil, il lui reprocha sa conduite, lui commanda de choisir un mari sans tarder, et lui fit part des intentions de M. Courtois, qu'il appuyait.

On s'attendait à quelque extravagance ou tout au moins à quelque résistance. Adda surprit agréablement la famille en se montrant soumise et respectueuse à l'excès. Vous auriez dit un modèle de docilité filiale : personne ne remarqua le sourire aiguisé de malice qui perçait entre ses longs cils.

Elle soupa de bon appétit, soigna particulièrement sa toilette et arriva très belle à la préfecture. Son entrée fit sensation, comme toujours; elle laissa les gens l'admirer, et promena son regard, cet infaillible regard des jeunes filles, autour du salon principal. Lorsqu'elle eut découvert ce qu'elle cherchait, elle s'assit auprès de sa mère et attendit les danseurs. M. Courtois, très empressé, l'invita pour la première valse, et juste au même instant l'orchestre préluda. Elle dansa divinement; mais lorsque son cavalier l'eut ramenée jusqu'à sa place, elle lui dit : Un peu plus loin, je vous prie, jusqu'au docteur Marchal.

M. Courtois dressa la tête comme un coq de combat; il frisa sa moustache; ses yeux brillèrent. Il connaissait la haine de Mlle Lauth pour l'infortuné professeur, il avait quelques années de salle, il se réjouissait de former une alliance offensive qui pouvait le mener loin. Lorsque Adda fut à portée de l'ennemi, il prit un air farouche et se campa sur ses jarrets en homme prêt à tout, et voici le dialogue qu'il entendit :

— Monsieur Marchal, voulez-vous me faire le plaisir et l'honneur de me prêter votre bras pour un moment?

— Moi?... A vous, mademoiselle?

— Je vous en prie.

— Mademoiselle, j'aime mieux m'exposer à tout que de désobéir à une femme. Me voici tout à vos ordres.

— Bien! J'étais sûre de vous trouver ainsi.

Elle salua M. Courtois du bout des ongles et traversa le grand salon dans toute sa longueur au bras d'Henri. Tout Strasbourg était là; tous les yeux se fixèrent en même temps sur ce groupe invraisemblable, inoui. Claire croyait rêver; tous ceux qui portaient des lunettes se mirent à essuyer leurs verres. L'orchestre oublia de jouer.

Lorsqu'ils furent au bout du salon, M. Marchal prit la parole et dit : — Si c'est une gageure, mademoiselle, vous l'avez gagnée.

— C'est une tout autre chose, monsieur Henri. Que pensez-vous de ce jeune homme avec qui je dansais tout à l'heure?

— Mais,... absolument rien.

— Pensez-vous qu'il rendra sa femme heureuse? Il me demande en mariage, mes parens l'accepteraient volontiers; moi, je ne le connais guère et je n'ai aucun moyen de l'étudier. Vous le connaissez, vous. Si j'étais votre sœur, au lieu d'être votre ennemie, me conseilleriez-vous de devenir Mme Courtois?

— Non, mademoiselle.

— Pourquoi?

— Parce que ce monsieur est joueur, brutal et hypocrite. Il vous ruinerait d'abord, vous battrait ensuite, et prouverait enfin que avez tous les torts.

— Voilà parler; merci. Et parmi mes autres adorateurs, y en a-t-il un qui, selon vous, mérite une entière confiance?

— Certes; le capitaine Chaleix, un cœur d'or, mademoiselle, une conduite exemplaire, et un bel avenir dans le génie! Vous l'avez refusé, je crois?

— Oui, mais il m'aime encore; il reviendra, si on le rappelle, et c'est lui qui sera mon mari. Je l'accepte de votre main, monsieur Marchal, et je vous prie de considérer cette marque de confiance et d'estime comme une réparation de toutes mes injustices. Maintenant voulez-vous me conduire auprès de Claire, s'il vous plaît?

L'excellent notaire Zimmer en était là de son récit, et je l'écoutais sans songer à autre chose, quand le cheval s'arrêta. Nous étions arrivés devant l'auberge du *Cygne*. Nos compagnons de chasse descendaient de leurs voitures et frappaient la terre du pied pour se dégourdir les jambes, tandis que les cochers leur passaient les fusils, un à un. Vingt-cinq ou trente rabatteurs, le bâton à la main, se groupaient confusément dans un coin de la cour sous les ordres d'un vieux garde. Deux chiens d'arrêt, tenus en laisse, pleuraient d'impatience comme des enfans. Le patron du *Cygne* apparut au sommet du perron, son bonnet de fourrure à la main. Il nous donna la bienvenue et nous dit : — Le vin blanc est tiré, la soupe à la farine est sur la table et l'omelette sur le feu. — Il n'y avait pas de temps à perdre, dix heures sonnaient et la nuit tombait à quatre heures. Chacun courut au déjeuner, but, mangea, remplit sa gourde, boucla sa cartouchière, alluma sa pipe ou son cigare, releva son collet d'habit par-dessus les oreilles, et en chasse!

Alors il s'agissait non plus du professeur Marchal ni de la fille du chanoine, mais de ces grands coquins de lièvres qui bondissaient

devant les traqueurs, couraient sur nous ventre à terre, et souvent forçaient notre ligne après avoir essuyé dix coups de fusil. L'amphitryon et l'organisateur de la chasse se devait à tous ses hôtes, et Dieu sait si le digne homme avait à cœur de nous poster aux bons endroits!

Le hasard me rapprocha de lui entre deux battues, et j'insistai pour avoir la fin de son récit.

— Mais je croyais l'avoir achevé, répondit-il; le reste se devine. Adda Lauth épousa le capitaine Chaleix et vécut aussi chrétiennement avec lui que Marchal avec Claire. La fille du chanoine et l'honnête professeur connurent à des signes certains que Dieu ne les avait pas créés l'un pour l'autre, puisqu'ils étaient heureux séparément.

— Bien; mais tous ces braves gens, que sont-ils devenus?

— Ils ont vécu longtemps en bons voisins, dans une intimité respectable. Que vous dirai-je de plus? Vous savez quel est le train des choses de ce monde et que toutes les existences, joyeuses ou tristes, calmes ou tourmentées, aboutissent à une conclusion uniforme qui est la vieillesse, la maladie et la mort. Il faut pourtant que je vous cite une curieuse réflexion du professeur. Un soir que les deux ménages sortaient ensemble du théâtre, ils discutaient entre eux sur ce mot de comédie : je te pardonne, mais tu me le paieras! Adda soutenait que la femme est incapable de pardonner sans restriction. — Par exemple, dit-elle au docteur, si vous m'aviez fait le quart des sottes algarades que je vous ai faites, j'aurais bien pu signer la paix avec vous, mais je n'aurais pas été capable d'oublier. Est-ce que véritablement le souvenir de ces choses-là ne vous revient jamais?

— Quelquefois.

— Et alors? Vous ne vous surprenez pas à me haïr?

— Au contraire mon cœur s'emplit de reconnaissance, et je vous remercie en moi-même.

— Voilà qui est fort!

— Cela n'est que juste. J'ai pris en ce temps-là quelques résolutions vigoureuses et accompli les seuls actes un peu méritoires de ma vie. Rien ne me prouve que j'aurais trouvé l'énergie nécessaire, si vous ne m'aviez pas mis dans le cas de forcer votre estime, chère madame Chaleix.

EDMOND ABOUT.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

GUERRE ET NÉGOCIATIONS APRÈS LA CAPTIVITÉ DE CLÉMENT VII.
DÉFIS DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier A UN COMBAT SINGULIER (1).

I.

La prise de Rome, le sac prolongé de cette capitale du monde chrétien, la captivité du souverain pontife, remplirent l'Europe de stupeur. François Ier et Henri VIII, qu'alarmait la puissance de plus en plus envahissante de Charles-Quint, n'avaient pas attendu ce triomphe violent de ses armes pour nouer entre eux de plus étroites alliances. Dès la fin du mois d'avril 1527, pendant que le duc de Bourbon, à la tête de l'armée impériale, s'avançait vers le centre de l'Italie, menaçant Florence et allant prendre Rome, ils s'étaient unis par de nouveaux traités. Ces traités mettaient un terme, en apparence définitif, aux anciens différends des deux rois, que devaient rapprocher davantage encore les liens d'un mariage, et qui devaient agir en commun d'après un plan concerté. Il avait été convenu que la princesse Marie, fille de Henri VIII, alors âgée de onze ans, autrefois promise à Charles-Quint, qui s'était dégagé

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars 1866.

d'une façon assez blessante envers elle, épouserait ou François Ier ou son second fils le duc d'Orléans. La paix était déclarée perpétuelle (1) entre les deux princes. Henri VIII renonçait aux prétentions qu'il avait jusque-là maintenues à la couronne de France, moyennant une redevance annuelle de 50,000 écus pour lui et de 15,000 pour ses successeurs. Des ambassadeurs extraordinaires iraient de la part des deux rois exhorter l'empereur à la paix et l'inviter à délivrer, en recevant deux millions d'écus d'or comme rançon, les deux fils de François Ier, qu'il tenait en otages, et à payer les sommes d'argent qu'il avait depuis longtemps empruntées au roi d'Angleterre. « Si l'empereur, était-il ajouté, dans l'obstination de son esprit, rejette ces équitables conditions, le repos du monde exige qu'il soit employé des remèdes plus sévères, afin que celui que touchent peu d'amicales interventions et le bien universel soit contraint à la paix par les armes, qui l'y amèneront plus promptement. Dès que l'empereur aura refusé les offres qui lui seront faites ou vingt jours après qu'il sera resté sans dire qu'il veut les accepter, les deux ambassadeurs des deux très puissans princes lui intimeront la guerre ou la lui feront déclarer par des hérauts d'armes. Les deux très puissans princes, unis pour procurer la paix au monde chrétien, entreprendront alors une guerre offensive contre l'empereur (2). » Cette guerre devait être poursuivie tant dans les Pays-Bas, où Henri VIII enverrait 10,000 hommes, qu'en Italie, où François Ier ferait descendre une armée de 30,000 combattans. La double attaque projetée devait être secondée par des forces maritimes considérables, soit dans la Manche soit dans la Méditerranée.

Les ambassadeurs ordinaires de Henri VIII étaient déjà intervenus en Espagne, au nom de leur maître, pour ménager un accord entre l'empereur, qui commençait à désespérer d'avoir la Bourgogne, et le roi de France, qui offrait à la place une forte somme d'argent. L'évêque de Worcester et le docteur Lee, le 25 avril 1527, cinq jours avant le premier traité conclu entre Henri VIII et François Ier, et onze jours avant la prise de Rome par l'armée du duc de Bourbon, avaient demandé pour cela une audience de l'empereur à Valladolid. Ils l'avaient trouvé fort grave, et attendant avec une froideur silencieuse qu'ils exposassent ce qu'ils avaient à dire. Les ambassadeurs l'ayant pressé de faire la paix, il répondit brièvement et d'un ton résolu qu'il avait donné à connaître au monde qu'il ne voulait pas autre chose et qu'il était suffisamment justifié, si la paix faite à Madrid n'avait pas été conservée. Les ambassadeurs l'engagèrent à accepter les deux millions d'écus d'or que le roi de France

(1) Traité du 30 avril 1527. — Dumont, *Corps diplomatique*, t. IV, part. I, p. 477 et 478, et Rymer, *Fœdera*, t. XIV, p. 218.

(2) *Ibid.*, Dumont.

lui offrait pour la délivrance de ses enfans; il refusa en se montrant surpris qu'une pareille proposition lui vînt du cardinal Wolsey, qui se disait son ami. Il ajouta qu'il ne céderait ni pour deux ni pour dix millions, qu'il n'avait aucune confiance dans le roi de France, avec qui les traités ne suffisaient pas, et qu'il n'entendait faire la paix qu'en prenant de bonnes sûretés. « Mais, dit le docteur Lee, puisque votre majesté a déclaré qu'elle ne voulait pas insister absolument sur la Bourgogne, que demande-t-elle à la place? — Ce n'est pas deux millions de couronnes, répondit l'empereur, ni aucune somme d'argent. Je désire par-dessus tout avoir la certitude d'une paix durable et pouvoir m'avancer avec toutes mes forces et sans crainte contre les Turcs. Le roi de France m'a trompé; je ne peux plus avoir confiance dans ses promesses. » Charles-Quint se plaignit de Clément VII aussi vivement que de François Ier. « Le pape, dit-il, a donné mon royaume de Sicile et le gouvernement de Naples à mon vassal le sieur de Vaudemont. Sa conduite envers moi me porte à ne plus le regarder comme pape. Quant à toutes les excommunications qu'il peut prononcer, j'en appelerai au prochain concile général (1). »

C'est après cette inutile tentative de médiation que Henri VIII apprit les sinistres événemens du centre de l'Italie. En portant à la connaissance du roi son maître la prise et la dévastation de Rome, Wolsey lui avait écrit : « Votre grâce verra comment la plus détestable, cruelle et maudite tyrannie des impériaux s'est exercée sans respect sur les choses les plus saintes, les reliques des saints apôtres et martyrs, le précieux sang et le corps du Christ, chose qui doit être abhorrée et pleurée de tous les chrétiens, et comment le pape et les cardinaux, plutôt que de se soumettre aux damnables conditions des impériaux, sont résolus à tout souffrir, espérant qu'ils seront secourus des princes de la chrétienté. Vous verrez également ce qu'ont à faire le roi de France, les Vénitiens et l'armée de la ligue, aussi bien par terre que par mer pour ce dessein. J'ai bonne espérance que la sainteté du pape et les cardinaux seront délivrés. Votre grâce est intéressée à faire à ce sujet autant qu'il peut se dire (2) »

Henri VIII donna immédiatement au cardinal Wolsey les pouvoirs nécessaires pour aller sur le continent s'entendre avec le roi de France et les Vénitiens, afin de pourvoir à l'exécution des derniers traités et de venir en aide au pape (3). Outre les raisons générales

(1) Dépêches de l'évêque de Worcester et du docteur Lee des 16 et 17 avril 1527. — *Brit. Mus.*, ms. Vespasien c. 4, p. 94 à 102, — et dans Turner, *Henri VIII*, vol. II, p. 107 à 110.

(2) Lettre de Wolsey à Henri VIII du 16 juin 1527. — *State Papers*, t. 1er, p. 190, 191.

(3) Dans Rymer, vol. XIV, p. 199.

qui le décidèrent à s'engager de plus en plus dans ces voies, il y fut poussé par des motifs particuliers. Il s'était épris de la fille d'un de ses conseillers, de la célèbre Anna Boleyn, et, ne pouvant pas en faire sa maîtresse, il songeait à en faire sa femme. Il fallait auparavant se séparer par un divorce régulier de Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint, qu'il avait épousée après qu'elle avait été mariée avec le prince de Galles son frère. Il avait conçu depuis peu des scrupules sur la validité religieuse de ce mariage, qu'avait cependant autorisé une dispense du pape Jules II, mais qu'interdisait formellement une disposition du Lévitique. Il projetait de le faire rompre, peut-être moins pour calmer les inquiétudes tardives de sa conscience que pour contenter une passion alors dans toute sa force. Afin d'exécuter ce dessein tenu fort secret, il avait besoin de l'appui du roi de France et de l'approbation du souverain pontife. Il était donc très porté par la passion de son cœur, comme il y était disposé par les intérêts de sa politique, à s'unir de plus en plus avec François Ier, à se concilier la faveur de Clément VII, à affaiblir Charles-Quint, dont il était sur le point d'offenser l'orgueil et d'encourir le ressentiment.

I.

Mais avant que le cardinal d'York se rendît auprès du roi de France, ce prince s'était hâté d'intervenir puissamment en Italie. Il l'avait fait en vertu du traité du 30 avril modifié par le traité du 29 mai (1), qui, déclarant l'action commune des deux rois plus opportune au-delà des Alpes que dans les Pays-Bas, avait décidé qu'ils y concentreraient leurs efforts. Outre les forces que tenaient sur pied les Vénitiens et les autres confédérés, François Ier devait envoyer dès le mois de juin en Italie 30,000 hommes de pied, 1,000 lances fournies, avec l'artillerie, les munitions et les charrois nécessaires, et le roi d'Angleterre devait contribuer à l'entretien de cette armée, plus difficile à payer exactement qu'à lever vite, en donnant chaque mois 32,000 couronnes d'or tant que la guerre durerait. Le maréchal de Lautrec en reçut le commandement, et fut destiné à recouvrer en 1527 le pays qu'il n'avait pas su conserver en 1522, et à y relever l'honneur des armes françaises, que des revers successifs avaient humiliées depuis quelques années.

Investi de tous les pouvoirs du roi et représentant sa personne, le lieutenant-général de François Ier s'achemina à la fin du mois de juin vers les Alpes avec la gendarmerie des ordonnances, et alla se

(1) Conclu aussi à Westminster. — Dans Léonard, *Recueil des traités*, t. II, p. 273 à 275.

mettre à la tête des troupes qui, de tous les côtés, descendaient dans le Piémont. Son armée devait se composer, lorsqu'elle serait réunie, de 900 hommes d'armes, de 10,000 Suisses, de 6,000 Gascons sous le comte Pedro Navarro, de 6,000 lansquenets sous le comte de Vaudemont, de 4,000 aventuriers français et d'une artillerie nombreuse. Elle devait être encore renforcée plus tard par un corps d'Italiens aguerris, et le roi d'Angleterre y envoyait sir Robert Jerningham comme son commissaire pour en suivre les opérations et lui compter les 32,000 couronnes qu'il s'était engagé à fournir chaque mois (1).

Au moment où Lautrec partait pour cette expédition décisive, le nonce Acciajuoli annonçait à ses compatriotes les Italiens que ce grand effort de la France serait le dernier, et il les invitait à le seconder d'un ardent et opiniâtre courage (2). Représentant d'un pape prisonnier, ambassadeur d'une république qui renversait le gouvernement des Médicis et revenait à son ancienne liberté, il avait peu de temps à demeurer en France; mais, avant d'y être remplacé par un nouvel ambassadeur des Florentins, il adressait à Lautrec les plus salutaires exhortations dans l'intérêt de l'entreprise, dont le succès importait également aux deux pays. Lui rappelant les grands objets qu'avait son expédition, la délivrance d'un pape odieusement retenu en captivité, le rétablissement du siége apostolique dans sa dignité, la restitution désirée des enfans du roi, l'heureux affranchissement de l'Italie, il affirmait que l'accomplissement en serait d'autant plus assuré qu'il serait plus prompt. Il l'engageait surtout à s'avancer contre l'armée impériale, demeurée sans chef, tombée dans l'indiscipline, réduite de moitié par les intempérances, les maladies et la peste. « L'état, disait-il, où se trouvent aujourd'hui les impériaux est des pires. Ils n'ont point de capitaines qui les dirigent et qui aient sur eux de l'autorité. Ils sont dans la confusion, désobéissans, et chaque jour ils vont en se mutinant davantage. Si votre excellence pousse vite en avant, elle remportera bientôt sur eux la plus heureuse victoire et les chassera d'Italie, dont elle assurera le salut et la liberté. Que votre excellence ne perde pas de temps à assiéger des villes; qu'elle marche droit par la Romagne vers le royaume de Naples. L'armée

(1) « When this army was assembled, the cardinal delivered the kyng of englandes money that he had brought out of england in barrels, with which money was this armye payed two monethes before hand, and the remnant was delivered to sir Robert Jarnyngham wich was called treasorer of the warres... This armye was called in latin *exercitus Angliæ et Galliæ regum pro pontifice romano congregatus.* » Hall's, *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII*, p. 732.

(2) Lettre d'Acciajuoli aux dix, du 13 juillet 1527, *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane,* vol. II.

une fois défaite et le royaume conquis, il ne restera plus que la Lombardie, dont il vous sera facile de vous rendre maître, et il en résultera pour vous une gloire immortelle (1). »

Ce plan, assez en accord avec la mission que Lautrec avait reçue, ne fut suivi par lui qu'en partie, et peut-être pas assez diligemment. Lautrec, arrivé le 16 juillet 1527 à Lyon, le 26 à Grenoble, était descendu le 30 de l'autre côté des Alpes par le pas de Suse, et s'était avancé dans le comté d'Asti. Attaquant d'abord les impériaux dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, il leur enleva en assez peu de temps la plupart des villes qu'ils y occupaient et qu'ils défendirent faiblement. Il se porta d'abord vers le château de Bosco, où le comte de Lodron, qui commandait à Alexandrie, avait mis douze cents lansquenets. Après quelques jours d'une vive canonnade, il contraignit les lansquenets à se rendre. Il alla assiéger ensuite la forte place d'Alexandrie, la battit en brèche dans les premiers jours de septembre, et réduisit le comte de Lodron, étonné de l'impétuosité de cette attaque, à capituler. Il remit la ville au duc Sforza, se dirigea vers Vigevano, qu'il prit, s'empara de toute la Lomelline, passa le Tessin, occupa Abbiate-Grasso, qu'il laissa également entre les mains du duc Sforza, et opéra sa jonction avec les troupes vénitiennes. Il parut de là se porter sur Milan, où s'était enfermé Antonio de Leyva, et, descendant tout d'un coup sur Pavie, que défendait le comte Ludovic Belgiojoso avec une garnison affaiblie, il l'attaqua du côté de la citadelle, tandis que les Vénitiens l'attaquaient du côté opposé. Après une furieuse batterie, la brèche étant devenue praticable, l'assaut fut donné et la ville emportée. Lautrec la laissa piller par ses soldats, qui voulaient même la brûler en châtiment de la longue résistance qu'elle avait opposée deux années auparavant à François Ier, et en représailles de la désastreuse défaite essuyée devant ses murailles le 24 février 1525.

Ces succès en Piémont et en Lombardie n'avaient pas été les seuls. Un important avantage avait été obtenu sur la côte ligurienne. Déjà l'année précédente la ligue avait occupé Savone, et s'était emparée de Porto-Fino, de Porto-Venere et de la Spezzia; mais la ville de Gênes, que les navires confédérés de la France, de Venise et du saint-siége avaient bloquée sans pouvoir la prendre, restait toujours gouvernée par le doge Antoniotto Adorno, et soumise au parti impérial. Elle fut alors serrée de très près. Le plus habile marin de ce temps, André Doria, était rentré au service du roi en cessant d'être à celui du pape. François Ier l'avait pris à la solde de 36,000 écus, avec les huit grandes galères (2) qu'entretenait

(1) Acciajuoli à M. de Lautrec; Paris, 27 juillet 1526, *Négociations*, etc., vol. II, p. 978.

(2) « Questa Maestà Cristianissima, trovandosi messer Andrea Doria senza partito,

constamment en mer le puissant Génois. Réunis aux navires français, les navires d'André Doria étaient allés du port de Savone devant le port de Gênes qu'ils avaient étroitement bloqué. Tandis que la flotte commandée par André Doria fermait le golfe, capturait les vaisseaux et ruinait le commerce génois, un corps de troupes placé par Lautrec sous les ordres de César Fregoso, dont la famille, rivale des Adorni, avait été souvent à la tête de la république, menaçait Gênes du côté de la terre. Cette double attaque provoqua une des révolutions alors si fréquentes dans cet état agité. Les partisans de Fregoso et des Doria se soulevèrent, le doge Antoniotto Adorno s'enfuit, et Gênes se replaça sous la domination de François Ier. Le maréchal Théodore Trivulzi fut nommé gouverneur de la république, encore une fois transformée en seigneurie.

Les affaires de François Ier prospéraient en Italie, et les impériaux s'y affaiblissaient de jour en jour. La Lombardie leur était enlevée presque tout entière. Le roi de France tenait le comté d'Asti, vieux patrimoine de la maison d'Orléans, la ville de Savone, la seigneurie de Gênes et presque toute la côte de la Ligurie. Le duc Francesco Sforza était rentré en possession de la plus grande partie de son duché de Milan. Maître des fortes places de Lodi et de Crémone depuis la précédente campagne, il venait de recevoir Alexandrie, Novare, Vigevano, Abbiate-Grasso, Pavie des mains de Lautrec, qui les lui avait restituées après les avoir conquises. Il ne restait, pour ainsi dire, plus que Milan au pouvoir des impériaux. Antonio de Leyva occupait avec assez peu de troupes cette ville considérable et fort mal disposée. Il y était sans argent, presque sans vivres; il avait les habitans contre lui, et malgré la vigueur éprouvée de son caractère et sa rare opiniâtreté il n'aurait pas pu y tenir longtemps, s'il y avait été attaqué. Francesco Sforza le demandait avec instance à Lautrec en assurant, ce qui était vraisemblable, qu'Antonio de Leyva serait obligé d'évacuer Milan sans savoir comment il opérerait sa retraite. Achever, puisqu'on l'avait commencée, la conquête du Milanais, d'où les impériaux auraient été expulsés, et où un prince italien aurait été solidement établi, eût présenté de grands avantages. La Haute-Italie, depuis le Piémont jusqu'à l'Adriatique, soustraite à la domination des impériaux, aurait été désormais à l'abri de leurs agressions, et Lautrec aurait pu s'avancer vers le centre et le sud de la péninsule sans avoir rien à craindre du côté du nord.

Tandis que Francesco Sforza le suppliait de compléter son œuvre par la prise de Milan, le cardinal Cibo, légat de Clément VII à Bologne, le pressait d'aller au secours du souverain pontife, confor-

lo ha condotto alli stipendi suoi con otto galere e con trenta sei mila scudi l'anno. » Acciajuoli aux dix, lettre du 13 juillet 1527. — *Négociations*, etc., vol. II, p. 974.

mément à l'ordre des deux rois de France et d'Angleterre. Le pape lui-même faisait demander au général victorieux de hâter sa marche afin de le tirer de la captivité pleine d'humiliation et d'angoisses où le retenait l'armée de l'empereur, toujours oppressive pour ses sujets et devenue de plus menaçante pour lui-même. Lautrec, soit qu'il crût avoir suffisamment affaibli les impériaux dans la Haute-Italie, soit qu'il craignît que les Vénitiens n'apportassent plus de mollesse dans l'entreprise de Naples lorsqu'ils seraient pleinement rassurés sur leurs possessions de terre ferme dans la vallée du Pô en ayant Francesco Sforza pour unique voisin, soit plutôt qu'il tînt à remplir la mission qu'il avait reçue, ne poussa pas plus loin ses conquêtes en Lombardie. Il se mit en mouvement vers le sud, passa le Pô à Plaisance avec son armée, et, traversant les états pontificaux, il sembla marcher au secours du souverain pontife, qu'avaient longtemps retenu prisonnier les exigences croissantes des soldats et la politique intéressée de l'empereur.

III.

Charles-Quint était à Valladolid, où il tenait les cortès de Castille pour se procurer de l'argent, lorsqu'il avait reçu la grave nouvelle de la prise de Rome. Il n'en avait pas été étonné. En apprenant que le duc de Bourbon n'avait point adhéré, comme il lui avait recommandé de le faire, à la trêve de huit mois conclue entre le vice-roi de Naples et Clément VII, et que, entraîné autant par ses soldats que par sa passion, il avait franchi l'Apennin avec l'armée impériale, Charles-Quint s'était attendu à ce qui était arrivé. Le 6 juin, ne doutant pas que le duc de Bourbon n'eût pénétré dans Rome, et ignorant encore (1) que son aventureux lieutenant avait été tué sous les murailles de cette ville, il lui écrivait : « Mon bon cousin, je ne sçay au vray ce que vous aurez faict avec le pape depuis votre entrée à Rome.... Mais ce que je désire le plus, ce seroit une bonne paix, et espère que vous garderez bien d'être trompé et tiendrez main, si faire se peult, avec bonne asseurance, que le pape prenne la peyne de venir jusques icy pour entendre au faict de la paix universelle... Car de cela pourroit ensuivre beaucoup de bonnes choses pour le service de Dieu, le bien de toute la chrestienté et bonne adresse de mes affaires qui sont les vostres (2). » Il invitait

(1) Il ne le savait même pas encore avec certitude le 16 juin. A cette date, le docteur Lee écrit de Valladolid en Angleterre : « Some say the duke of Bourbon is dead. John Almayne saith the emperor knoweth nothing that is dead. » Ms. Vespasien, c. 4 p. 154, et dans Turner, *Henri VIII*, t. II, p. 119, not. 44.

(2) Lettre de l'empereur au duc de Bourbon, du 6 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

le duc de Bourbon, lorsqu'il aurait pris des arrangemens certains avec le pape, à conduire son armée sur les terres des Vénitiens pour l'y faire vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils acceptassent les conditions qu'il leur imposait. Son intention était de contraindre ainsi un à un les confédérés à se soumettre, et, après avoir isolé le roi de France, de le tenir à sa discrétion.

L'empereur n'avait pas tardé à connaître la fin tragique du duc de Bourbon. Il lui donna des regrets publics, et pendant cinq jours il prescrivit en son honneur des services religieux auxquels il assista lui-même (1). Il avait appris ensuite le pillage sanglant de Rome, la capitulation contrainte de Clément VII dans le château Saint-Ange et sa captivité prolongée. Ces événemens inouis avaient répandu beaucoup d'affliction parmi les catholiques espagnols. Il affecta de s'en montrer attristé (2). Il fit suspendre les fêtes alors célébrées pour l'heureuse naissance du fils que lui avait donné l'impératrice le 21 mai, et qui fut son successeur, Philippe II (3). Redoutant l'effet produit dans le monde par le sac de Rome et la détention du pape, il s'en justifia en les attribuant à l'inimitié ingrate de Clément VII et à l'animosité opiniâtre de François Ier, qui avait enfreint tous ses engagemens envers lui.

Dans une lettre qu'il adressa aux princes chrétiens, il dit qu'il n'avait pas cessé d'être favorable à l'église romaine jusqu'à la partialité; qu'il avait mieux aimé, lorsqu'il était en Allemagne, s'exposer au déplaisir des Allemands, qui lui exprimaient envers elle leurs justes doléances en le suppliant d'y porter remède, que d'affaiblir l'autorité des souverains pontifes; que plus récemment, pour la paix et le bien universel de la république chrétienne, il avait délivré le roi de France sans se venger de ses injures et sans recouvrer tout ce qui avait été usurpé sur lui; que le très saint père Clément VII, se laissant tromper par quelques méchans personnages qui étaient autour de lui, au lieu de conserver la paix en bon pasteur, avait suscité une nouvelle guerre dans la chrétienté; qu'il avait, avec d'autres potentats italiens et le roi de France, à peine sorti de prison, fait une ligue pour chasser son armée d'Italie et lui enlever son royaume de Naples. Il ajoutait qu'il n'avait rien omis pour éviter ce qui était survenu, qu'il avait donné au pape des avertissemens dont le pape

(1) « Esequie molto onorate si fecero per la morte del duca, le quali durarono cinque giorni, coll' intervento di sua maestà. » *Della vita e delle opere di Andrea Navagero* par Cicogna d'après ses dépêches, p. 197. — Vistiose el emperador de luto : mandó que se le hiziessen al duque unas solennissimas honras a las quales se hallò su magestad. Sandoval, t. I, lib. XVI, § XII, p. 823.

(2) « Ma venuta la nuova che il papa era prigione, non fu alcuno che non ne sentisse dispiacere. Cesare stesso monstrandone rammarico, etc. » *Ibid.*

(3) *Ibid.*, et Sandoval p. 823

n'avait pas tenu compte, qu'il avait conclu avec lui des trêves que le pape avait violées, qu'obligé de défendre ses états et ses sujets, il avait envoyé au secours de ses troupes en Italie une nouvelle armée qui, craignant d'être encore trompée, avait marché sur Rome et s'en était emparée, on savait comment, après avoir perdu son capitaine-général. Il déplorait cette catastrophe, « bien que, à dire le vrai, continuait-il, nous ne croyions pas qu'elle soit aussi grande que nos ennemis l'ont publié de tous les côtés, et encore que nous voyions que cela est arrivé par le juste jugement de Dieu plutôt que par la force et la volonté des hommes... sans qu'il soit intervenu pour cela aucun consentement de notre part. Nous avons ressenti une si grande peine et une si grande douleur des outrages faits au siége apostolique, que nous aurions mieux aimé ne pas vaincre que de remporter une pareille victoire. » Il prétendait toutefois que, Dieu ayant coutume dans sa bonté de tirer le bien du mal, il convenait de lui rendre grâce pour ce qu'il faisait et permettait, et terminait en disant : « Efforçons-nous, chacun de notre côté, de dresser des remèdes aux maux que de toutes parts souffre la chrétienté, prêts que nous sommes à y employer notre vie et à y répandre notre sang (1). »

Les remèdes qu'il avait plus qu'un autre à sa disposition, il ne se hâta point de les appliquer. Le pape restait toujours prisonnier. Il était resserré dans le château Saint-Ange, soumis à la surveillance intéressée des six compagnies d'Espagnols et d'Allemands entrés dans la forteresse pontificale. La position de Clément VII avait même empiré depuis la capitulation qu'il avait faite le 6 juin, après avoir perdu toute espérance d'être secouru par le duc d'Urbin et l'armée de la ligue. Il avait promis de remettre entre les mains des impériaux, comme gages de la sincérité de ses sentimens désormais pacifiques, les citadelles d'Ostie, de Civita-Vecchia, de Civita-Castellana, ainsi que les villes de Modène, de Plaisance et de Parme. Il s'était engagé de plus à leur payer 100,000 ducats tout de suite, 50,000 quinze jours après et 250,000 dans les deux mois qui suivraient (2). Pour garantir l'exactitude de ces paiemens, il avait été obligé de donner en otages les archevêques de Siponte et de Pise, les évêques de Vérone et de Pistoja et les deux Florentins Jacobo Salviati et Laurent Ridolfi, ses proches parens, gardés dans le château Saint-Ange avec les treize cardinaux qui s'y étaient réfugiés en même temps que lui.

Sa captivité était un obstacle à son acquittement. Presque sans autorité et surtout sans crédit, comment se procurer les sommes

(1) *Lettere di principi*, t. II, f° 77.

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, de Rome, le 21 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

nécessaires à sa libération? Une partie de ses états se trouvait envahie, et il était mal obéi dans l'autre. Maîtres de Rome et de tous les pays d'alentour, les impériaux avaient occupé Ostie et Civita-Vecchia, sans pouvoir toutefois pénétrer dans Civita-Castellana, dans Plaisance et dans Parme, dont les portes leur avaient été fermées. Le duc de Ferrare, mettant à profit des circonstances aussi favorables à ses desseins d'agrandissement, s'était emparé de Reggio et de Modène, que depuis longtemps il convoitait. Les Vénitiens eux-mêmes, quoiqu'ils fussent les alliés de Clément VII, n'avaient pas hésité à étendre leurs possessions à ses dépens. Portant dans l'ambition autant d'audace qu'ils montraient de timidité dans la guerre, ils avaient pris Ravenne et Cervia sous prétexte de les soustraire à l'avidité du duc de Ferrare. Imola et Rimini étaient tombés entre les mains de Sigismondo Malatesta, dont la famille en avait eu autrefois la seigneurie.

Ces démembremens de l'état pontifical n'avaient point été les suites uniques de l'infortune de Clément VII. La captivité du chef de la maison des Médicis avait occasionné la ruine de son autorité dans Florence. Le cardinal de Cortone, qui y commandait pour lui, avait pris l'épouvante et la fuite à la nouvelle du désastre de Rome. Florence avait reconquis encore une fois son ancienne liberté. Elle avait aboli le gouvernement de la famille ambitieuse qui, par la richesse et l'habileté, s'était élevée à la suprême puissance, elle avait expulsé les deux neveux du pape, Alexandre et Hippolyte de Médicis, abattu les images de Léon X et de Clément VII, et rétabli le vieux régime républicain. Nicolo Caponi, nommé gonfalonier de justice, avait été mis à la tête de l'état, appelé de nouveau à se régir sous la forme la plus démocratique. Tout en accomplissant cette révolution intérieure, les Florentins étaient demeurés fidèles à la confédération. Unis avec le roi de France, la république de Venise, le duc de Milan, ils s'étaient engagés à entretenir 5,000 hommes de pied et 300 chevau-légers, comme leur contingent à l'armée qui combattait pour l'indépendance italienne contre la domination impériale.

Le triste Clément VII, dont le pouvoir était renversé dans Florence, dont les possessions étaient prises aussi bien par les alliés que par les adversaires du saint-siége, était condamné à rester prisonnier bien des mois encore. Il avait payé à grand'peine, le 21 juin, 80,000 ducats sur les 150,000 qu'il était tenu de donner tout d'abord (1), et qu'il ne parvint à réunir que longtemps après

(1) « Sin a quest' hora con grandissima difficulta no se ne sono possuto havere solo 80 milia scuti. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin 1527. — Archives impériales et royales de Vienne.

le terme fixé; mais il fut hors d'état de compter aux soldats de Charles-Quint les 250,000 ducats qu'il s'était engagé à leur remettre deux mois après la capitulation du 6 juin, et il resta exposé aux menaces d'une armée qui n'obéissait plus à personne. Le prince d'Orange, à qui la prise de Rome aurait pu donner quelque autorité sur elle, avait été obligé d'en abandonner le commandement. Le marquis del Guasto, don Ugo de Moncada et Alarcon s'étaient concertés pour le lui enlever et le placer aux mains du vice-roi de Naples Lannoy. S'étant retiré furieux à Sienne, où il se faisait guérir d'un coup d'arquebuse reçu devant le château Saint-Ange et qui lui avait traversé le visage (1), le prince d'Orange avait de là écrit à l'empereur pour lui dénoncer les menées jalouses des chefs espagnols et réclamer au plus tôt ses ordres souverains (2). Lannoy, rentré dans Rome, s'était mis, sans pouvoir y rester, à la tête de l'armée, dont l'accueil menaçant et les volontés hostiles l'avaient contraint de partir assez vite pour le royaume de Naples. En s'y rendant, il s'était arrêté à Averse, où il succomba le 23 septembre à la maladie pestilentielle qui régnait dans Rome et qu'il en avait rapportée.

Cette terrible maladie avait réduit l'armée de plus de moitié. Sortant de la ville dévastée et empestée, les Espagnols et les Allemands s'étaient répandus dans les lieux environnans, qu'ils avaient ravagés. Ils étaient ensuite revenus dans Rome, et ils avaient réclamé plus impérieusement que jamais l'argent qui leur était dû. A la suite d'une de leurs délibérations les plus tumultueuses, ils avaient tiré du château Saint-Ange les otages pontificaux, au grand désespoir de Clément VII, qui ne les avait pas vus partir sans éprouver de grandes craintes et sans verser des larmes (3). Les soldats les avaient conduits dans le Campo di Fiore, où ils les avaient en-

(1) « Un colpo de schioppo che in li di passati recevai in la facie che mi passo la testa de l'un canto a l'altro, intorno le trincée del castello. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 21 juin. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « Sire, vous veus bien escripre cestes pour vous fere savoir le mauvais et infame trestement que l'on m'a faict. » Il disait que c'était lui qui avait pris Rome, empêché l'armée de la ligue de secourir le pape, demeuré prisonnier de l'empereur avec tous les cardinaux. Il ajoutait fièrement que, s'il n'avait pas considéré le service de l'empereur, il était en son pouvoir de tout brouiller et de rester le maître. Il demandait à l'empereur de lui donner le gouvernement du duché de Milan, comme l'avait eu le duc de Bourbon, avec le titre de capitaine-général de son armée. — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Nepi le 22 juillet 1527. — *Ibid.*

(3) « Al sacarlos de poder de su santitat y de los cardinales de la sala donde stavan, huvo tantos llantos y grita que parecie que se hundie el mundo, diziendo su santitat que queria tanbien yr en poder de los Alemanes, y los cardinales dezian lo mismo. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, f° 21.

chaînés deux à deux, les menaçant de mort s'ils ne leur comptaient pas, comme ils les avaient forcés de le promettre, 50,000 ducats dans cinq jours (1).

Témoin de ce qui se passait dans Rome livrée à cette soldatesque cupide, désordonnée, violente, Alarcon, gardien vigilant du pape captif, mais catholique alarmé de voir celui qui tenait *la place de Dieu* sur la terre maintenu en prison, écrivait à ce sujet avec une douloureuse inquiétude à Ugo de Moncada, qui remplaça Lannoy comme vice-roi de Naples. Dans cette lettre, Alarcon assurait que tout était en l'air, que l'armée en était arrivée à un tel degré de licence et de désordre, qu'on ne pourrait jamais la ramener à l'obéissance et à la discipline sans la payer et sans lui donner un chef qui la tînt en crainte; que le prince d'Orange était celui qu'il convenait le mieux de mettre à sa tête; qu'il fallait délivrer le souverain pontife, si l'on voulait que Dieu dirigeât les affaires de l'empereur comme il l'avait toujours fait; que c'était une chose bien violente que de tenir si longtemps en prison un pape et treize cardinaux. « Avec le mauvais renom, disait-il, qu'en retire sa majesté, les pierres de la chrétienté se lèvent contre lui, et le monde s'unit par terre et par mer (2). »

Bien avant de recevoir cette lettre, qui lui fut transmise par Ugo de Moncada, l'empereur comprit qu'il lui importait de rendre le pape à la liberté, mais en s'assurant qu'il n'aurait plus à redouter son inimitié. Il n'entendait pas renoncer aux avantages de la victoire qu'il affectait publiquement de déplorer. Il envoya auprès de Clément VII son ancien confesseur fray Francisco de los Angeles, général des observantins, et il fit partir en même temps son chambellan Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, avec des instructions à son vice-roi de Naples pour conduire cette négociation conformément aux intérêts de sa politique. Il souhaitait que le pape pût venir en Espagne, ainsi qu'il en avait manifesté l'intention. S'il ne pouvait pas y être conduit avec sûreté, il chargeait le vice-roi de Naples, comme représentant sa personne, de le rétablir dans l'exercice spirituel de sa charge. Il ajoutait : « Le vice-roi devra s'assurer que, dans toutes les choses qui se feront humainement et avec le pouvoir temporel, nous ne puissions pas être trompé, et

(1) « Acordaron de ponellos en hierros de dos en dos por los bracos... han publicado los Alemanes que estos obstages le prometieron en Campo de Flor, viendo se en el peligro que digo, que dentro de cinque dias les darien cinquenta mill ducados; y dizen que si no cumplen esta promesa que los han de matar, y ellos lo creyan » — Dépêche de Perez au chancelier Gattinara, du 12 octobre 1527. — Mss. Béthune, vol. 8547, f° 24.

(2) « ... Que con este mal nombre que su magestad tiene, las piedras de la christiandad se lebantan contra el... de modo que convocan el mundo por mar y por tierra, como V. S. Vé. » — Lettre d'Alarcon à don Ugo de Moncada, du 30 sept. 1527. — Dans *Comentarios de los hechos del señor Alarcon*, f° 334 à 339.

que, si sa sainteté avait l'intention de nous nuire, elle n'en ait pas le moyen, afin que nous ne soyons pas toujours payé d'ingratitude et que nous ne soyons pas exposé à des dommages pour le bien que nous lui avons fait, comme l'a prouvé l'expérience du passé (1). » Il voulait donc que Clément VII, pour sortir de captivité et reprendre l'exercice du souverain pontificat, donnât des gages de sa future amitié, et fournît les sommes qu'exigeait l'armée impériale afin qu'elle quittât les états de l'église et pût remonter en Lombardie, où son assistance était nécessaire.

IV.

Pendant que la guerre se poursuivait avec succès en Italie contre Charles-Quint, et qu'allait s'y négocier la délivrance de Clément VII, rendue fort tardive à opérer par des conditions très difficiles à remplir, les deux rois de France et d'Angleterre, non contens des traités déjà conclus entre eux, s'unissaient encore davantage et pourvoyaient au gouvernement de l'église, que la captivité du souverain pontife pouvait mettre à la merci de l'empereur. C'est pour ce double objet que le cardinal d'York vint s'aboucher avec François Ier à Amiens. Il devait entamer aussi l'*affaire secrète* (2) qui intéressait par-dessus tout le passionné Henri VIII en préparant les voies au divorce avec Catherine d'Aragon pour arriver ensuite au mariage avec Anne Boleyn. Le superbe et habile cardinal était alors au comble de l'élévation, et disposait de toute la puissance du roi son maître. Il partit d'Angleterre dans le plus fastueux appareil. Douze cents seigneurs ou gentilshommes revêtus de justaucorps de velours à sa livrée l'accompagnaient à cheval. Les mules et les chariots de son train, que gardaient une troupe d'archers et de hallebardiers, le devançaient d'assez loin. Son manteau écarlate richement brodé d'or et sa masse étaient portés par deux gentilshommes tête nue, que suivaient, la tête également découverte, deux prêtres, dont l'un tenait le sceau de Wolsey et l'autre son chapeau de cardinal. Lui-même, dans un costume éclatant, et monté sur une mule couverte de velours cramoisi, s'avançait pompeusement, précédé de ses grandes crosses et de ses croix d'argent qu'on élevait devant lui. C'est ainsi qu'il traversa Londres et se rendit à Douvres, où il s'embarqua pour la France. Arrivé à Calais le 11 juillet, il y passa quelque temps. Ministre et lieutenant-

(1) Instruction de l'empereur à Pierre de Veyre, baron de Saint-Vincent, envoyé auprès du pape et du vice-roi, d'après les conseils duquel il doit agir en toutes choses. Juillet 1527. — Dans Bucholtz, vol. III, p. 97.

(2) Lettre de Wolsey à Henri VIII, du 29 juillet 1527. — *State Papers*, t. Ier, p. 230 et 232.

général de Henri VIII, il fut traité comme aurait pu l'être le roi; légat de Clément VII, il agit comme aurait pu le faire le pape. Il s'achemina ensuite vers Amiens avec une lenteur majestueuse. Son train et son cortége occupaient près d'un mille sur la route (1). A partir de Guines et de Hammes, les derniers points du territoire français encore possédés par les Anglais, il fut reçu avec les plus grands honneurs dans toutes les villes. Les maires et les échevins, les capitaines avec leurs hommes d'armes, les arbalétriers et les hallebardiers avec leurs bannières, les gens d'église et les religieux des monastères en procession allaient à sa rencontre. On le haranguait, on tirait le canon à son passage, et François Ier, qui n'avait rien oublié de ce qui pouvait le gagner le mieux en le flattant le plus, lui avait accordé le droit royal de faire grâce aux criminels dans tous les lieux qu'il traversait (2). Le cardinal d'York arriva le 4 août à Amiens, où le roi, sa mère la régente, sa sœur Marguerite de Valois, devenue reine de Navarre par son récent mariage avec Henri d'Albret, et toute la cour de France étaient depuis la veille. Lorsque Wolsey fut à un mille et demi de la ville, il vit venir à lui François Ier, élégamment monté sur un genet gris. Le roi portait un habillement de velours ouvert en plusieurs endroits avec des crevés de satin blanc; il avait autour de lui le roi de Navarre, le cardinal de Bourbon, le duc de Vendôme, son frère François de Bourbon, comte de Saint-Pol, le grand-maître Anne de Montmorency, le sénéchal de Normandie, plusieurs archevêques et évêques et bon nombre de seigneurs et de prélats. Il s'avança gracieusement vers lui, tenant son bonnet à la main, et l'embrassa de la manière la plus cordiale. Il lui présenta ensuite tous les personnages de sa cour, comme il les aurait présentés à Henri VIII lui-même, et il l'accompagna à travers les rues pleines d'une population curieuse et joyeuse jusqu'à l'hôtel qu'il devait habiter (3). Le même jour, la régente, que Wolsey alla visiter, lui exprima sa vive gratitude et le combla de ses adroites adulations. Ce brillant accueil et les soins déférens dont il fut l'objet soit à Amiens, soit à Compiègne, où François Ier le conduisit et l'amusa après les conférences d'Amiens, enivrèrent de joie le vain et puissant cardinal.

Les négociations commencèrent aussitôt. Les points principaux en furent débattus entre le roi, la duchesse d'Angoulême et le cardinal d'York. François Ier, sans doute pour mieux plaire à Henri VIII,

(1) Hall's *Chronicle, the* XIX *yere of king Henry the VIII*, p. 728 et 729. — *The Life of cardinal Wolsey*, by George Cavendish his gentleman Usher, p. 86 à 103.

(2) Wolsey à Henri VIII. — *State Papers*, t. Ier, p. 223.

(3) Lettre de Wolsey à Henri VIII. — *Ibid.*, p. 236 et 237.

proposa d'épouser lui-même la princesse de Galles sa fille (1). Wolsey, dont il feignit de prendre et de vouloir suivre en tout les conseils, l'en dissuada. — Si ce mariage est conclu, dit-il au roi, comment vos enfans vous seront-ils rendus et comment sera-t-il possible d'arriver à la paix avec l'empereur? — En faisant la guerre partout, répondit le roi, une guerre vive en Italie et en Flandre. — Mais, sire, répliqua Wolsey, le moyen est douteux. Après que vous aurez bien fait la guerre, à la fin l'empereur ayant toujours vos enfans entre les mains, votre altesse sera obligée, nonobstant la guerre, d'offrir des conditions raisonnables pour leur rachat (2). — François Ier se rendit sans peine à ces raisons. Il comprenait très bien qu'il offenserait irrémissiblement l'empereur, s'il rompait par une autre union le mariage qu'il avait contracté à Madrid avec la reine Éléonore sa sœur, et que toute espérance de réconciliation serait à jamais perdue. Il fut donc convenu que la princesse Marie épouserait le duc d'Orléans lorsqu'ils auraient atteint l'un et l'autre l'âge de puberté.

Il fut convenu de plus, après de longues délibérations du conseil secret, que le roi de France ne renoncerait pas perpétuellement au duché de Milan, qui serait toutefois revendiqué pour le duc Sforza; qu'il ne fournirait pas à Charles-Quint le subside onéreux et humiliant que Charles-Quint avait exigé par le traité de Madrid lorsqu'il irait prendre la couronne impériale en Italie; que les Vénitiens seraient compris dans le traité de paix (3). Il fut aussi décidé que durant la captivité du pape les deux rois n'adhéreraient pas à la convocation d'un concile général, et n'admettraient aucune bulle pontificale dérogatoire aux droits de leurs couronnes et de leurs sujets; que les deux églises de France et d'Angleterre seraient administrées par leurs propres évêques et que les jugemens portés par Wolsey en sa cour d'archevêque et de légat seraient mis à exécution nonobstant toute prohibition papale (4), quelles que fussent la prééminence et l'autorité des personnes jugées (5). Toutes ces précautions étaient inspirées par la crainte que Clément VII, dans sa faiblesse, ne cédât sur ces divers points aux demandes qui lui seraient violemment adressées au nom de l'empereur dans le château Saint-Ange ou imposées par l'empereur lui-même, s'il parvenait à l'attirer en Espagne; elles étaient prises également pour faciliter le

(1) Lettre de Wolsey à Henri VIII. — *State Papers*, t. 1er, p. 236 et 237.

(2) *Ibid.*, p. 245 et 246.

(3) *Ibid.*

(4) *State Papers*, 135, 253, 256 et 263. — Legrand, *Histoire du divorce de Henri VIII et de Catherine d'Aragon*, t. Ier, p. 54.

(5) « Et contra quoscumque infra terminos legationis suæ constitutos, quacumque preeminentia, dignitate et autoritate præfulgeant. » Dumont, t. IV, par. I, p. 495.

divorce de Henri VIII avec Catherine d'Aragon. Wolsey aurait voulu encore que les cardinaux s'assemblassent en France, pour se concerter dans ce grand trouble de l'église chrétienne, et se faire déléguer en quelque sorte l'exercice du pontificat comme vicaire-général du pape durant la captivité prolongée de Clément VII (1); mais sa tentative fut infructueuse, et l'ambition qu'il avait d'être, même un moment, pape par délégation, se trouva déçue. Clément VII, qui avait treize cardinaux avec lui dans le château Saint-Ange, avait défendu aux autres de quitter l'Italie afin qu'ils fussent à portée de se former en conclave et de lui donner promptement un successeur, s'il était tué dans le château Saint-Ange ou s'il succombait à ses chagrins.

François Ier envoya bientôt en Angleterre le grand-maître Anne de Montmorency, qu'accompagnaient l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay, Brinon, premier président du parlement de Rouen, d'Humières, gouverneur de Picardie, et une brillante suite de six cents gentilshommes, demander à Henri VIII l'exécution des traités, qu'il célébra lui-même avec la plus grande pompe dans la cathédrale d'Amiens. Plus unis que jamais, François Ier et Henri VIII se répandirent en démonstrations d'amitié, s'adressèrent d'agréables présens, et ils échangèrent entre eux avec une cordialité pompeuse le collier de Saint-Michel et l'ordre de la Jarretière. Tandis que se concluaient ces traités, qui devaient être suivis d'une solennelle déclaration de guerre de la part des deux rois à l'empereur, s'il n'acceptait pas leurs propositions de paix, François Ier adressa à Clément VII une lettre qu'il mit tout son esprit à rendre persuasive. Il conjura le pape captif de ne pas se soumettre aux volontés de Charles-Quint et de prendre en gré son infortune, qui tournerait à sa gloire et à la confusion de ses ennemis. Il l'assurait que Dieu ne laisserait pas impunis ceux qui avaient ainsi traité son vicaire et commis tant d'exécrables inhumanités dans la cité où les successeurs de saint Pierre avaient leur siége. « Nous vous prions, très saint père, le roi d'Angleterre et moi, lui disait-il, quelque chose que l'on vous propose ou menace, de ne condescendre à octroyer ou faire acte indécent à la dignité à laquelle vous estes constitué. » Il lui annonçait que le roi d'Angleterre et lui avaient déjà en Italie une forte armée et une flotte qui seraient employées à son service; que si leurs troupes rencontraient les ennemis, elles leur livreraient bataille et auraient sur eux la victoire. Il ajoutait : « Mon très cher frère le roi d'Angleterre et moi avons envoyé par devers l'empereur pour votre délivrance. Si nous ne pouvons l'obtenir par douceur,

(1) Lettre du 16 septembre 1527, écrite de Compiègne au pape Clément VII par les cinq cardinaux d'York, de Bourbon, de Lorraine, de Sens et Salviati. — Mss. de Brienne, vol. 5, n° 1, — et Legrand, *Preuves de l'histoire du Divorce*, t. III, pag. 4 à 13.

nous inciterons contre lui les autres princes chrétiens et les électeurs de l'empire. Le clergé tant de France que d'Angleterre incitera aussi le reste du clergé de la chrétienté à poursuivre votre liberté, en sorte que nous ferons connoître à l'empereur qu'il ne devoit souffrir qu'un si condamnable attentat fût commis en son nom et sous sa bannière (1). »

Les deux rois en effet avaient envoyé en Espagne des ambassadeurs extraordinaires pour demander à l'empereur de délivrer les jeunes princes français moyennant la rançon offerte, de payer au roi d'Angleterre les sommes qu'il lui devait, de rétablir Francesco Sforza dans le duché de Milan, et de rendre Clément VII à la liberté comme à l'exercice du souverain pontificat. Sir Francis Poyntz et Gabriel de Gramont, évêque de Tarbes, chargés de cette mission par Henri VIII et François Ier, s'étaient présentés devant Charles-Quint le 4 juillet, dans un moment où ce prince croyait l'Italie entièrement à sa discrétion. Il écouta les propositions qui lui furent faites avec un calme ironique, et il adressa des paroles assez malicieuses à l'évêque de Tarbes (2). Toutefois, loin de se refuser à un arrangement pacifique, il sembla s'y prêter en cédant sur le duché de Bourgogne. Seulement, par les difficultés qu'il y apporta, il fit traîner en longueur la négociation qui, ouverte à Valladolid, fut continuée à Palencia et à Burgos, où la peste le contraignit de se transporter avec sa cour. Sans être rompue, cette négociation se compliqua bien davantage lorsque l'empereur fut instruit de ce qui s'était conclu à Amiens, et qu'il apprit les progrès menaçans de Lautrec en Italie. Altier et opiniâtre comme il était, il allait se montrer moins traitable encore. Il écrivit à son frère Ferdinand, qui lui conseillait instamment de faire la paix dans l'intérêt de l'Allemagne et du royaume de Hongrie : « Je vois bien que l'intention du roi François est tout à fait en désaccord avec ses protestations de paix, car je suis maintenant informé qu'il a traité différentes choses avec le cardinal d'York qui tendent à prolonger la guerre... Le roi de France ayant le projet de me faire tort partout, il est nécessaire que je prenne des mesures pour ma défense, et j'y suis résolu avec l'assistance de Dieu, qui m'a toujours aidé dans mon bon droit (3). »

Il était justement inquiet de la situation de ses affaires en Italie. Le Piémont et le Milanais lui avaient été enlevés presque en en-

(1) Lettre de François Ier à Clément VII, d'août 1527, à Amiens. — Mss. Dupuy, vol. 452.

(2) Dépêche de sir Fs Poyntz. — Ms. Vespas., c. 4, p. 146 et 147, — et dans Turner, t. II, p. 115 et 116.

(3) Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, écrite de Burgos le 18 septembre 1527. — Dans Bucholtz, t. III, p. 3.

tier. François Ier occupait le comté d'Asti, la ville de Savone et la république de Gênes. Sauf Milan et Côme, que gardait Antonio de Leyva avec un corps de troupes assez peu considérable, Francesco Sforza était rentré en possession de tout son duché. La république de Florence, soustraite à la dépendance des Médicis, avait pris les armes en même temps qu'elle avait recouvré sa liberté, et elle était entrée avec ardeur dans la ligue franco-italienne. A l'approche de Lautrec et de son armée, qui avaient pénétré dans les états pontificaux, le duc de Ferrare, toujours prêt à changer de parti selon ses intérêts ou ses craintes, avait délaissé les Espagnols menacés, comme il avait abandonné naguère les Français vaincus, et il s'était joint à la ligue. Pour prix de sa défection envers l'empereur et en récompense des services qu'il promettait de rendre au roi, de grands avantages lui avaient été accordés, et son fils Hercule d'Este avait obtenu la main de Renée, fille de Louis XII et belle-sœur tendrement chérie de François Ier, qui lui donnait le comté de Chartres en dot. Cédant à des considérations semblables, le marquis de Mantoue, Frédéric de Gonzague, était sorti de la neutralité qu'il avait observée jusque-là, et il s'était enrôlé dans la confédération en progrès. Du pied des Alpes aux bords du Tibre, toute l'Italie était ouvertement déclarée, et dans sa marche victorieuse l'armée française semblait prête à attaquer dans Rome les impériaux affaiblis, et à s'emparer même du royaume mal défendu de Naples.

Charles-Quint, que ces rapides changemens dans la face des choses agitèrent sans l'intimider (1), s'appliquait à accroître ses forces dans la péninsule qu'on voulait lui arracher, et qu'il était résolu à ne pas perdre. Il ordonna une forte levée de lansquenets, qui de l'Allemagne iraient, sous le duc Érich de Brunswick, aider Antonio de Leyva à reprendre la Lombardie, et marcheraient ensuite au secours du royaume de Naples. Il eut recours à toute sorte d'expédiens pour se procurer l'argent qu'exigeait la continuation de la guerre, et que lui avaient refusé les cortès de Castille assemblées à Valladolid. Il donna le commandement de l'armée impériale, qui restait sans chef dans Rome, au prince d'Orange, qu'il nomma son lieutenant-général comme l'avait été le duc de Bourbon. Il fit de l'entreprenant Ugo de Moncada le successeur de Lannoy dans la vice-royauté de Naples. Il pressa la conclusion de l'accord avec Clément VII afin que le pape redevînt libre sans pouvoir redevenir hostile, et que, déchargé lui-même de l'animadversion que lui faisait encourir dans le monde chrétien la captivité du souverain pon-

(1) Dépêche de Navagero, de Burgos le 25 octobre 1527. — *Vita*, etc., p. 200, c. 2, et not. 258.

tife, il pût tirer ses troupes des états de l'église et s'en servir pour la défense des siens.

L'accord, tel que l'entendait Charles-Quint et que l'armée voulait l'imposer au pape, n'était pas facile à conclure. A l'empereur il fallait des sûretés, à l'armée de l'argent. Cet argent que le pape n'était pas en mesure de se procurer, les soldats espagnols et allemands, aussi impérieux qu'avides, l'exigeaient sur-le-champ. Après avoir parcouru les environs ravagés de Rome, les lansquenets surtout étaient rentrés dans la malheureuse ville mise si longtemps à sac, et ils menaçaient de la brûler et de quitter même le service de l'empereur, si on ne les satisfaisait pas tout de suite. Les otages pontificaux qu'ils avaient enchaînés deux à deux, le dataire Giberto, évêque de Vérone, avec A. Pucci, évêque de Pistoja, — l'archevêque de Siponte Jean-Marie de Sansovino avec l'archevêque de Pise, Onofrio Bartholino, — Jacobo Salviati, père du cardinal Salviati, avec Laurent Ridolfi, frère du cardinal Ridolfi, furent soumis aux plus ignominieux traitemens (1) pour leur arracher les sommes de jour en jour grossies qu'ils étaient dans l'impossibilité de fournir.

Le cardinal Pompeio Colonna, dans le palais duquel les otages étaient enfermés quand on ne les traînait point sur le Campo di Fiore, s'entremit bien des fois auprès des lansquenets, qui l'avaient en grande faveur, et qu'il s'efforça d'apaiser. Ennemi longtemps implacable de Clément VII, Pompeio Colonna, après avoir présidé au premier sac du Vatican et du Borgo, et après être accouru pour assister au second, deux fois témoin de l'humiliation du pape et de la désolation de Rome, était revenu à d'autres sentimens. A la vue de l'abaissement si profond du souverain pontife, au spectacle des maux qui accablaient Rome, où sa maison tenait depuis tant de siècles une si grande place, il se trouva trop vengé. Il alla au château Saint-Ange se jeter aux pieds du pape et les baiser. Clément VII le releva et l'embrassa (2). Ils pleurèrent ensemble sur les malheurs de Rome et du saint-siége, et leur réconciliation s'acheva dans les témoignages de cette commune douleur. Clément VII parut oublier toutes les offenses qu'il avait reçues. Il intéressa l'âme violente, mais altière du cardinal et sa vanité généreuse au rétablissement du pontife dans sa liberté et de la papauté dans sa puissance. Il lui laissa espérer la riche légation d'Ancône (3). Pompeio Colonna travailla de son mieux à faciliter la délivrance de Clément VII et à sauver

(1) Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 12 octobre. — Ms. Béthune, vol. 8547, f° 30, etc.

(2) « Fue el cardenal Coluna a besar el pie al papa... y su santitad le abraço y beso en ambos carrellos mostrando alegria de verle. » — *Ibid.*, et Paolo Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

(3) Guicciardini, lib. XVIII. — Paol. Giovio, *ibid.*

les six otages de la fureur des soldats, qu'il harangua souvent, et auxquels même il remit de l'argent. Sans cesse menacés, les pauvres otages furent conduits une dernière fois, le 28 novembre, au Campo di Fiore et placés sous les fourches patibulaires. Ils ne furent détachés du gibet qu'après avoir promis de payer le lendemain à l'armée ce qu'elle leur demandait sous peine de mort (1), et ce qu'ils étaient incapables de lui donner. Ramenés au palais Colonna, ils parvinrent à s'en évader pendant la nuit à l'aide du cardinal Pompeio, qui corrompit leurs gardes ou plutôt qui sut endormir leur vigilance par un repas copieux et prolongé (2).

Deux jours avant cette scène menaçante et cette heureuse évasion, l'accord avait été conclu entre le pape et l'empereur. Les articles en avaient été arrêtés dans la nuit du 26 novembre après bien des tentatives inutiles de la part des envoyés de Charles-Quint et de douloureuses hésitations de la part de Clément VII. Par cette nouvelle capitulation, que signèrent le souverain pontife, les treize cardinaux prisonniers, le général des franciscains, le marquis del Guasto, don Fernand de Gonzague, le mestre-de-camp espagnol Juan de Urbina, les délégués de l'armée impériale, et que ratifia le vice-roi de Naples Ugo de Moncada, il avait été convenu que le pape donnerait immédiatement 73,169 écus pour être mis en liberté, et achèverait de payer la somme totale de 368,153 écus dans les trois mois qui suivraient; qu'il concéderait à l'empereur, dont il ne serait jamais plus l'adversaire en Italie, la levée d'une *crusade* en Espagne, et la vente dans le royaume de Naples de décimes ecclésiastiques évalués à 500,000 ducats, sur lesquels 250,000 reviendraient à Clément VII et serviraient à son acquittement (3); qu'il laisserait entre les mains des impériaux Ostie, Civita-Vecchia, Civita-Castellana, comme gages de l'observation de ses engagemens; qu'il remettrait de plus en otages de sa fidélité à les remplir les cinq cardinaux Trivulzi, Pisani, Gadi, Ursino, Cesi, dont les trois premiers furent conduits au nom de l'empereur dans le château neuf de Naples, et les deux derniers furent menés pour le compte de l'armée par le cardinal Colonna dans son agréable abbaye de Grotta-Ferrata (4). Après avoir donné des sûretés pour l'argent qui ne pouvait pas être payé tout de suite, le pape devait être mis en

(1) « Oy que son XXVIII sacaron los obstages de casa del car^l Coluna y los llevaron encadénados como estan, á la plaça de Campo de Flor y los pusieron junto con la horca, y porque los bolviesen á casa del card^al les prometieron que mañana en todo el dia serian pagados y así los bolvieron. » — Dépêche de Perez à l'empereur, écrite de Rome le 30 nov. 1527. Mss. Bethune, vol. 8547, f° 4, sqq.

(2) Dépêche de Perez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — *Ibid.*, f° 18. — Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.*

(3) Dépêche de Perez à l'empereur, du 30 novembre 1527. — *Ibid.*, f° 4 et sqq.

(4) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

liberté. Le 7 du mois de décembre était le jour fixé pour sa sortie du château Saint-Ange, où il était moins surveillé (1). Il ne l'attendit point. Craignant sans doute que les soldats impériaux, très mécontens de ne pas recevoir sur-le-champ tout ce qui leur était dû, ne missent obstacle à sa délivrance, il en devança le moment. Tout avait été préparé mystérieusement pour sa fuite. Le 6 décembre, vers la nuit, revêtu d'un costume de marchand et suivi d'un seul serviteur, il quitta sans être vu le château Saint-Ange, et se rendit à une fausse porte du jardin du palais de Saint-Pierre où se trouvait un cheval que Louis de Gonzague y avait placé. Clément VII, la tête couverte d'un chapeau à larges bords qui descendait sur ses yeux, le visage moitié caché par les plis d'un manteau dans lequel il était enveloppé, se jeta sur ce cheval, et, l'éperonnant comme s'il devait être poursuivi, il alla sans s'arrêter jusqu'à Capranica. Après une courte halte, il courut s'enfermer dans Orvieto, place entourée de fortes murailles, où seulement il se crut libre et en sûreté (2).

Il écrivit aussitôt à Lautrec, qu'il remercia d'avoir contribué par son approche à lui faire rendre la liberté. Il se justifia ensuite, dans une lettre adressée à François Ier, du traité qu'il venait de conclure avec l'empereur, et que la nécessité seule lui avait arraché. Il rendit grâce à ce prince d'avoir pris les armes pour sa délivrance, qu'il avait par là contraint l'empereur à opérer plus vite et à des conditions moins dures; mais le souvenir de ses longues traverses, l'effroi encore plus que le ressentiment de ses affronts et de ses adversités, une captivité humiliante et désastreuse, Rome saccagée, Florence perdue, Reggio, Rubiera et Modène prises par le duc de Ferrare, Cervia et Ravenne usurpées par les Vénitiens, trois forteresses de l'église livrées aux impériaux, lui ôtaient toute envie de rentrer dans la ligue. Bien que nourrissant contre Charles-Quint de profondes animosités, il n'était pas disposé à rompre derechef avec lui. La paix qu'il voulait garder, il engageait François Ier à la faire. « Maintenant, mon très cher fils, lui disait-il, nous te prions, par cette affection qui nous a toujours liés l'un à l'autre, de bien tout examiner afin de guérir les blessures de la malheureuse chrétienté, de rétablir la paix universelle et d'obtenir la délivrance de tes enfans (3). »

Le conseil que Clément VII donnait à François Ier était donné à Charles-Quint par son frère Ferdinand et par ses plus dévoués ser-

(1) « Oy VI de dizembre se hizo la deliberacion de su santitat, y queda libre en el castillo con gente suya á su disposicion... y dize que mañana se partira á Orbieto. — Dépêche de Pérez à l'empereur, du 6 décembre 1527. — *Ibid.*

(2) Paol. Giovio, *Vita di Pompeio Colonna.* — Guicciardini, lib. XVIII.

(3) Lettre de Clément VII à François Ier, du 14 décembre 1527. — Dans Molini, *Documenti di Storia italiana*, t. Ier, p. 280.

viteurs. Son chambellan Pierre de Veyre, qu'il avait chargé de ses instructions en Italie, après avoir vu l'état de ce pays et en avoir compris les périls, lui écrivait en le suppliant de s'entendre avec François Ier. « Je ne vois pas de moyen, lui disait-il, de porter secours à vos affaires, si l'on ne fait pas la paix avec les Français, car je les crains merveilleusement (1). »

Les dispositions des deux monarques les portaient alors à un rapprochement dont ils sentaient également, quoique par des raisons diverses, la pressante nécessité. François Ier le désirait pour recouvrer ses enfans et pour mettre un terme à des dépenses qui épuisaient son royaume. Charles-Quint y inclinait aussi afin d'arranger les affaires d'Italie au profit de sa puissance et d'exécuter ses desseins sur l'Allemagne, qu'il voulait ramener à l'unité religieuse et défendre contre les Turcs. La défiance extrême que les deux princes nourrissaient l'un à l'égard de l'autre et les succès même remportés en Italie par l'armée française devaient être des obstacles à la paix, dont la négociation se continuait à Burgos. Charles-Quint, n'espérant plus depuis longtemps arracher la Bourgogne au roi, consentait à recevoir en échange les 2 millions d'écus d'or qu'il avait d'abord refusés, et dont le mode de paiement seul n'était pas encore tout à fait convenu; mais, s'il cédait avec sincérité sur la Bourgogne, Charles-Quint était exigeant et absolu à l'endroit de l'Italie. Il demandait que François Ier en retirât immédiatement son armée, qu'il abandonnât tout ce qu'il y avait pris et tout ce qu'il y occupait avant que ses deux fils lui fussent rendus. François Ier consentait bien à rappeler ses troupes du centre de la péninsule, et promettait d'évacuer Asti, Savone et Gênes, mais après la libération de ses enfans. Ne se fiant pas plus à Charles-Quint que Charles-Quint ne se fiait à lui (2), il craignait, s'il se désarmait et se dépouillait en Italie, que ses enfans ne fussent retenus en Espagne, tandis que l'empereur pensait que, s'il rendait d'abord le dauphin et le duc d'Orléans à François Ier, François Ier pourrait bien, après avoir recouvré ses enfans, demeurer en Italie. Des deux parts, on avait peur d'être trompé en ne prenant pas des sûretés anticipées contre un manque de foi dont Charles-Quint présumait le retour et François Ier la représaille. Ainsi d'un côté l'évacuation de l'Italie exigée avant la délivrance des enfans de France, de l'autre

(1) Lettre de Pierre de Veyre à l'empereur, écrite de Naples le 30 septembre 1527. — Dans Lanz, t. Ier, p. 248 à 251.

(2) L'évêque de Tarbes écrivait de Burgos au chancelier Duprat : « Et de ma par jusques à présent j'ay plus cogneu que deffience est cause de la longueur que maulvaise volonté et tiens pour assuré que qui pourroit persuader à l'empereur le bon vouloir que le roy lui porte et l'envie qu'il a que soit paix, il achepteroit l'amytié pour le grand besoing qu'il en a. » Dépêche du 22 nov. 1527. — Ms. Dupuy, vol. 495, f° 39.

la délivrance des enfans de France réclamée comme condition préalable de l'abandon de l'Italie, parurent rendre tout accord pour le moment impossible.

En apprenant les exigences de Charles-Quint, auxquelles les succès de son armée et l'appui des ses alliances ne le disposaient pas à se soumettre, François Ier pressa Henri VIII d'agir de concert avec lui conformément aux traités dernièrement conclus, pour contraindre l'empereur à la paix par force, s'il ne s'y décidait pas par raison. Il demanda que les ambassadeurs de France et d'Angleterre en Espagne, ne se laissant plus prendre, comme il le disait, au piége des dissimulations prolongées, reçussent les mêmes instructions, fissent entendre le même langage, sommassent l'empereur d'accepter de justes arrangemens, et, en cas de refus de sa part, lui déclarassent solennellement la guerre (1). C'est ce qui fut alors décidé par les deux rois. Des dépêches semblables furent adressées à l'évêque de Tarbes, au président de Calvimont (2), à l'évêque de Worcester et à sir Francis Poyntz, qui eurent ordre de se présenter à l'audience de l'empereur, de lui signifier les conditions de la paix, et, s'il n'y accédait pas, de se servir des hérauts d'armes qu'ils avaient avec eux pour lui intimer la guerre.

V.

Pendant que les ambassadeurs de France et d'Angleterre, chargés de faire cette dernière et douteuse tentative, allaient accomplir leur office, François Ier cherchait à se pourvoir d'argent. Il en avait besoin soit qu'il eût à payer la rançon de ses enfans, soit qu'il eût à continuer la guerre, selon que l'empereur accepterait ou rejetterait les propositions de paix. Les sommes considérables qui lui seraient nécessaires pour s'acquitter avec promptitude envers Charles-Quint ou pour le combattre avec vigueur ne pouvaient pas être fournies par les revenus épuisés de la couronne et les impôts insuffisans de l'état. Il devait dès lors s'adresser à la générosité de son peuple et lui demander une aide extraordinaire. A cet effet, il convoqua une assemblée de notables. Composée de cardinaux, d'archevêques et évêques pour le clergé, des princes du sang, de grands seigneurs chevaliers de l'ordre de Saint-Michel et de gentilshommes pour la noblesse, des présidens et conseillers du

(1) Lettre de François à ses ambassadeurs en Angleterre, le grand-maître Anne de Montmorency, l'évêque de Bayonne Jn du Bellay et M. d'Humières, écrite de Paris le 7 nov. 1527. — Ms. Béthune, vol. 8541, fo 40.

(2) Secondes instructions à l'évêque de Tarbes, Gabriel de Gramont, ambassadeur extraordinaire de France auprès de l'empereur, du 11 novembre 1527. — Archives impériales, carton J $\frac{666}{7\ bis.}$. — Mss. Dupuy, vol. 495, fo 26.

parlement de Paris, des présidens et conseillers députés par les parlemens de Toulouse, Bordeaux, Rouen, Dijon, Grenoble, Aix en Provence pour le tiers-état, cette assemblée se réunit le lundi 16 décembre 1527, au Palais de Justice (1).

Le roi vint l'ouvrir avec pompe et s'adressa à elle avec la plus cordiale confiance. Il prit habilement la parole pour exposer dans un discours familier et éloquent sa situation et ses besoins. Il dit qu'il avait convoqué cette assemblée pour remplir le devoir de son office royal, retracer dans leur vérité les choses passées, et donner à connaître à ses sujets le bon vouloir qu'il leur portait et qu'il portait à la France. Sachant toute l'amitié qu'ils avaient pour leur roi, il espérait qu'il n'y en aurait aucun qui ne lui prêtât secours et confort et qui ne le conseillât loyalement.

Faisant l'histoire de son règne et de ses guerres depuis son avénement au trône, il ne s'attribua que des pensées de bien public, repoussa toute intention ambitieuse, ne se reconnut aucune faute et mit sur le compte de la fortune ce qui lui était arrivé de contraire. Il n'insista point sur les victoires et les avantages qui avaient glorieusement marqué le cours de ses premières années, « parce que, dit-il, la coutume n'est pas de louer la prospérité, car d'elle-même elle se loue; mais de l'adversité, ajouta-t-il, je m'en veux justifier. » Il raconta alors d'une façon singulièrement adroite, en des termes souvent spirituels et quelquefois pathétiques, les événemens qui avaient suivi la guerre devenue inévitable contre l'empereur Charles; les désastres qu'avaient provoqués la défection de ses alliés et la trahison du connétable de Bourbon; la perte de l'Italie et l'invasion de la France; le siége de Marseille, qu'il avait fait lever, et les armes qu'il avait portées de nouveau de l'autre côté des Alpes afin que les ennemis ne pussent pas ravager le royaume avec les leurs; le siége qu'il avait mis devant Pavie, où, faiblement secondé par ceux qui auraient dû le soutenir plus vaillamment, il avait essuyé une défaite et avait été pris en combattant; les tristesses de sa captivité et les dures conditions qui lui avaient été imposées à Madrid; le douloureux éloignement du dauphin et du duc d'Orléans, ses fils aînés, qu'il avait été réduit à laisser entre les mains de l'empereur comme gages du duché de Bourgogne, qu'on l'avait contraint de promettre et que ses devoirs envers le royaume ne lui permettaient pas de céder; enfin la ligue de Cognac et les puissans efforts par lesquels il était parvenu, à l'aide de ses confédérés, à faire modérer les exigences espagnoles et délaisser la Bourgogne pour une somme d'argent. Il ajouta : « Le

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi François Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39, 753.

roi d'Angleterre et moi avons envoyé devers l'empereur lui offrir la paix, s'il veut venir à la raison, sinon lui signifier la guerre à feu et à sang. J'en aurai bientôt la réponse. S'il accepte la paix, il lui faut la somme de 2 millions d'or, sur lesquels 1,200,000 écus doivent être fournis promptement pour qu'il rende mes enfans. Il y a quelques articles sur lesquels nous ne sommes pas bien d'accord. Je pense que l'empereur ne les refusera point. Toutefois, s'il les refusait, il faudrait nécessairement venir à la guerre et la mettre en Flandre et en Artois, où j'aurais 20,000 hommes sans la gendarmerie qui est sur la frontière, et le roi d'Angleterre 10,000, car nous sommes convenus que je payerais les deux tiers des frais, et le roi d'Angleterre l'autre tiers (1). »

Entretenant l'assemblée de l'étendue de ses dépenses et de l'insuffisance de ses ressources, il dit que, pour continuer la guerre, il a besoin de l'aide de ses sujets et vassaux, qu'il n'a voulu rien faire sans s'adresser à eux, qu'il est leur roi et qu'en sa personne gît l'honneur du royaume de France, qu'il les prie de bien examiner si le royaume peut supporter les frais de la guerre, déclarant que, s'il doit en être trop grevé, il est prêt à retourner en Espagne comme prisonnier, à faire ainsi revenir ses enfans, à porter seul la peine des désastres publics, et qu'il serait satisfait de demeurer toute sa vie en captivité pour le salut de son peuple. Il conjura l'assemblée de le conseiller, non-seulement comme on conseille les rois dans les affaires ordinaires, mais comme on devait conseiller en une chose qui ne touchait pas uniquement lui et ses enfans, mais tout le royaume de France.

Une confiance ainsi exprimée, en invoquant l'intérêt public auquel François Ier semblait prêt à sacrifier encore sa liberté, toucha l'assemblée et la disposa très favorablement. Le cardinal de Bourbon au nom du clergé, le duc de Vendôme, premier prince du sang, au nom de la noblesse, remercièrent le roi de leur donner communication de ses affaires, promirent de lui venir en conseil et en aide autant qu'il serait en leur pouvoir. Le premier président de Selve, prenant ensuite la parole pour le parlement de Paris, pour les autres cours souveraines du royaume et pour le prévôt des marchands, les échevins et les bourgeois de la ville de Paris, adressa à François Ier, qu'il savait flatter et servir, l'expression d'une reconnaissance encore plus humble et l'assurance d'un dévouement zélé. Lui appliquant ces paroles de la Bible, *benedictus dominus Deus qui dedit hanc voluntatem in cor regis,* il dit : « Ainsi que au chef du corps humain de qui dépendent le mouve-

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables au Palais de Paris devant le roi François Ier. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mélanges, 39, 753.

ment et la vie de tous les membres, les membres subviennent en toutes choses, de même la raison est que au seigneur roi qui est le chef de la chose publique subviennent les membres du peuple français. Puisqu'il le demande si gracieusement là où il peut commander, il faut que ses sujets lui fassent tout le service et aide qu'ils pourront, de conseil et autrement, surtout pour la délivrance de messieurs ses enfans, qui sont nés pour gouverner après lui le royaume (1). »

L'assemblée s'étant ensuite séparée, le clergé, la noblesse, les cours souveraines, les représentans de la ville de Paris, se réunirent séparément pendant trois jours et délibérèrent sur les propositions du roi. Le vendredi 20 décembre, leurs résolutions étant prises, François Ier vint tenir un nouveau lit de justice dans le vieux palais de la Cité. Il y reçut les offres généreuses qui lui furent faites au nom des divers ordres de l'état. Le cardinal de Bourbon, le premier, dit que la partie de l'église gallicane assemblée dans Paris, délibérant sur ce que demandait le seigneur roi, avait trouvé la chose si juste et si raisonnable que d'un commun accord et d'un même vouloir elle avait décidé qu'il pourrait lui être fait présent de la somme de 1,300,000 francs. Cette somme étant considérable et la levée devant en être difficile, le clergé suppliait le roi de la recouvrer à des intervalles séparés, sans toutefois que la délivrance de ses enfans en fût retardée. En retour de ce qu'il accordait au roi, le clergé requérait de lui trois choses : qu'il lui plût de tirer de sa captivité le pape, qu'on ne savait pas encore être redevenu libre, et de le remettre sur son siége, d'extirper l'hérésie luthérienne qui avait pénétré dans le royaume et s'y répandait, d'entretenir les franchises, libertés et droits de l'église gallicane, ainsi que l'avaient fait les rois ses prédécesseurs (2).

Le duc de Vendôme se leva ensuite, et, parlant au roi pour les princes, seigneurs et gentilshommes, qui plus avaient, selon lui, coutume de faire que de dire, il offrit de leur part non-seulement la moitié de leurs biens, mais le tout, ainsi que leurs corps et leurs vies. « Quant aux autres nobles de France qui n'ont pas été appelés à Paris, ajouta-t-il, lorsqu'ils connaîtront les douces et amiables paroles du roi, ayant vrai cœur de gentilshommes, ils n'ont ni corps ni biens qu'ils n'emploient pour la délivrance de messieurs ses enfans, qui sont aussi les enfans de la chose publique du royaume. »

Le président de Selve, s'étant mis à genoux pour parler au nom des cours souveraines et du tiers-état, reçut du roi l'ordre de se

(1) Procès-verbal de l'assemblée des notables.

(2) Extrait des registres du parlement de Paris sur ce qui s'est passé dans le lit de justice du 20 décembre 1527. — Mss. de la Bibliothèque impériale. Mél., 380, 279.

relever et prononça debout un long discours où il mêla assez savamment et fort pesamment la politique et l'histoire. Il s'attacha surtout à prouver que le roi ne devait en aucun cas retourner à Madrid, et il offrit une aide considérable de 1,200,000 écus. Le prévot des marchands, appelé dans cette assemblée, déclara, conformément à une délibération prise le 18 décembre à l'hôtel de ville de Paris, qu'il fallait que le roi demeurât dans le royaume, que 2 millions d'écus d'or fussent consacrés à la délivrance de ses enfans, et il annonça que la ville de Paris y contribuerait pour sa bonne part avec le reste du peuple de France.

VI.

Ce fut peu de temps après le consentement donné à une levée d'argent extraordinaire et générale que les ambassadeurs de François Ier et de Henri VIII signifièrent à Charles-Quint les propositions péremptoires des rois leurs maîtres. Au commencement de janvier 1528, ils réclamèrent le rétablissement immédiat du duc Francesco Sforza dans le duché de Milan, la liberté du dauphin et du duc d'Orléans moyennant la rançon de 2 millions d'écus d'or. Ils déclarèrent qu'avant cela l'armée française ne quitterait pas l'Italie et que le roi de France n'abandonnerait rien de ce qu'il y tenait (1). L'empereur refusa nettement ces propositions et dit qu'il ne se départait pas du traité de Madrid et des dernières offres qu'il avait faites. C'était la fin de toute négociation et le commencement de la guerre ouverte.

Le 22 janvier en effet, la guerre fut solennellement déclarée à l'empereur par les deux hérauts d'armes de France et d'Angleterre, Guyenne et Clarenceaulx, que François Ier et Henri VIII, prévoyant le refus de la paix, avaient dépêchés depuis plusieurs mois en Espagne. Charles-Quint voulut recevoir cette déclaration et y répondre en présence de toute sa cour. Assis sur son trône, environné de ses grands-officiers, de beaucoup de prélats, des principaux seigneurs d'Espagne et des gens de son conseil, il fit introduire les deux hérauts d'armes. Ceux-ci s'avancèrent du bout de la salle, firent trois révérences en mettant genou en terre, et lorsqu'ils furent au bas des marches du trône, ils se revêtirent de leurs cottes aux armes de France et d'Angleterre, qu'ils portaient sur le bras gauche. Ils demandèrent la permission de déclarer ce qu'ils avaient à dire de la part de leurs maîtres, suppliant l'empereur de respecter les priviléges de leurs fonctions et de pourvoir à leur sûreté dans ses états, en attendant de leur communiquer sa ré-

(1) Sandoval, t. Ier, lib. XIV, § XIX, p. 836.

ponse (1). L'empereur leur répondit : « Dites ce dont les rois vos maîtres vous ont donné charge ; vos priviléges vous seront gardés, et il ne vous sera fait nul déplaisir dans mes royaumes. »

Alors le héraut Guyenne lut un écrit signé de sa main et commençant par ces mots : « Sire, le roi très chrétien, mon naturel et souverain seigneur, m'a commandé de vous dire qu'il a un merveilleux regret et déplaisir de ce que, au lieu de l'amitié qu'il a tant désiré avoir avec vous, il faut que l'inimitié précédente demeure et se maintienne encore. » Il était ajouté dans cet écrit que la guerre n'était pas près de finir entre l'empereur et le roi, parce que l'empereur refusait de délivrer les enfans du roi moyennant la rançon qui lui était offerte et de donner la paix à la chrétienté, parce que ses troupes avaient assailli et forcé la ville de Rome, outragé le saint-siége apostolique, profané les églises et les reliques, pris le pape qui, placé sur la chaire de Saint-Pierre comme vicaire de Dieu en terre, avait été retenu captif sous la garde d'un des principaux capitaines dont l'empereur s'était toujours servi dans ses guerres d'Italie. Les progrès des Turcs en Europe lui étaient attribués, et il était accusé de faire couler le sang en Italie, d'avoir mis par ses procédés tyranniques comme par ses injustes refus le roi d'Angleterre, les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza dans le parti du roi très chrétien qui l'attaquera et le grèvera en ses pays, terres et sujets, jusqu'à ce qu'il lui ait rendu ses enfans, qu'il ait délivré le pape, acquitté ce qu'il doit au roi d'Angleterre, et laissé ses confédérés en repos.

L'empereur répondit : « Je m'ébahis que le roi votre maître me défie, car, étant mon prisonnier de juste guerre et ayant sa foi, il ne le peut faire par raison. Ce m'est chose nouvelle d'être défié par lui, vu qu'il y a six ou sept ans qu'il me fait la guerre sans m'avoir défié. Et puisque par la grâce de Dieu je me suis défendu, comme chacun sait, sans qu'il m'en ait averti, j'espère, à cette heure que m'en avertissez, que d'autant plus je me défendrai, de sorte que le roi votre maître ne me fera rien, car, puisqu'il me défie, je suis à demi assuré. Quant à ce que vous dites du pape, nul n'en a plus de regret que moi. Ce qui s'est fait l'a été sans mon sçu ni mon commandement, par gens désordonnés et sans obéissance à nuls de mes capitaines, et je vous avertis que le pape est mis en sa liberté, hier j'en eus les nouvelles certaines (2). »

Clarenceaulx fit alors son office, et à son tour il défia l'empereur au nom du roi d'Angleterre. Henri VIII fondait sa déclaration de

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, dans la grande collection des documens inédits sur l'histoire de France publiés par le ministère de l'instruction publique, t. Ier, p. 310 et 311.

(2) *Ibid.*, p. 314 et 315.

guerre à l'empereur sur le progrès du Grand-Turc, qui avait pris l'île de Rhodes, l'un des principaux boulevards de la chrétienté, s'était emparé de Belgrade, et avait envahi une partie de la Hongrie; sur le sac de Rome, où, était-il dit à l'empereur, la personne de notre saint-père le pape a été retenue prisonnière par votre armée, les cardinaux pris et mis à rançon, les églises pillées, les évêques, prêtres et gens de religion mis à l'épée, et tant de maux faits, de cruautés et inhumanités commises que l'air et la terre en restaient infectés; sur les instances inutiles qu'il lui avait adressées pour qu'il s'accordât avec le roi très chrétien et délivrât ses fils en acceptant les offres raisonnables qu'il avait reçues; sur la violation des engagemens qu'il avait contractés envers lui, à qui d'ailleurs il ne payait pas ce qu'il devait. « Aussi, était-il ajouté, le roi veut mettre peine de vous contraindre par force et puissance d'armes de délivrer notre saint-père, pareillement les enfans de France, en vous payant raisonnable rançon, et satisfaire à vos dettes envers lui. »

Charles-Quint montra plus de ménagemens pour Henri VIII qu'il n'en avait eu dans ses paroles pour François Ier. Il répondit que le roi d'Angleterre était mal instruit de ce qui s'était passé, que jamais il n'avait consenti à la détention du pape, aujourd'hui redevenu libre; qu'il avait déplaisir des maux commis sans qu'il y fût pour rien; qu'il avait été prêt à entendre aux moyens pour la délivrance des enfans du roi de France, et qu'il n'avait pas tenu à lui que la paix ne se conclût. « Mais, ajouta-t-il du ton le plus fier et le plus ferme, à cette heure que vous me dites que le roi votre maître me forcera à les rendre, je répondrai autrement que je ne l'ai fait jusqu'ici, et j'espère les garder de telle sorte que par force je ne les rendrai point, car je n'ai point accoutumé d'être forcé aux choses que je fais. » Il déclara qu'il n'avait jamais nié la dette que réclamait le roi d'Angleterre, qu'il était prêt à la payer et qu'il ne croyait pas que le roi d'Angleterre voulût lui faire la guerre pour exiger de lui ce qu'il ne refusait pas. « Si cependant il veut me la faire, dit-il, il me déplaira et il faudra que je me défende. Je prie Dieu que le roi votre maître ne me donne pas plus l'occasion de la lui faire que je ne pense la lui avoir donnée (1). »

Après qu'il eut répondu à Clarenceaulx, l'empereur rappela le héraut Guyenne, et il ajouta : « Je crois que le roi votre maître n'a pas été averti d'une chose que j'ai dite, à Grenade, à son ambassadeur le président de Bordeaux, et qui le touche fort. Je le tiens si gentil prince qu'il m'eût répondu, s'il l'eût sçue. Il fera bien de l'apprendre de son ambassadeur, et je vous prie que le disiez ainsi au roi et gardez-vous bien d'y faillir. » Ne se bornant point à des

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, t. Ier, p. 319 et 320.

protestations, Charles-Quint alla jusqu'à des offenses. Les paroles outrageantes dont il s'était servi contre François Ier, le président de Calvimont avait paru ne pas les ouïr, et avait eu la prudence de ne pas les transmettre. Sommé de le faire alors, Jean de Calvimont répondit sagement, mais vainement, qu'il n'en avait pas conservé la mémoire. Charles-Quint rendit l'offense plus grave et tout à fait avérée en adressant la lettre suivante à l'ambassadeur de François Ier : « Vous ne voulez avoir souvenance de ce que je vous dis pour en avertir le roi votre maître. Je vous dis *que le roi votre maître avoit fait lâchement et méchamment de n'avoir gardé la foi que j'ai de lui selon le traité de Madrid, et que, s'il vouloit dire le contraire, je le lui maintiendrois de ma personne à la sienne.* Ce sont les mêmes paroles que je dis au roi votre maître à Madrid, *que je le tiendrois pour lâche et méchant, s'il me failloit de sa foi que j'ai de lui.* En les redisant, je lui garde mieux ce que je lui ai promis qu'il ne fait à moi. Je le vous ai écrit, signé de ma main, afin que d'ici en avant, vous ni autre n'en fassiez doute (1). »

VII.

Il n'y avait plus en effet pour l'ambassadeur possibilité de rester dans le doute et de laisser le roi dans l'ignorance. Dès qu'il connut les altières réponses que l'empereur avait adressées aux déclarations des deux hérauts d'armes et surtout les injurieuses paroles qu'il avait répétées contre lui, et qui étaient à la fois un affront et une provocation, François Ier se hâta de repousser l'affront par le démenti le plus blessant et de répondre à la provocation par un cartel. Il le fit avec éclat aussi, en présence de toute sa cour, et devant l'ambassadeur de Charles-Quint, Nicolas Perrenot, seigneur de Granvelle (2). Assis sur son trône, entouré des princes du sang, des cardinaux, des prélats, des seigneurs de son royaume, des officiers de sa couronne et des gens de son conseil, il donna audience de congé à Granvelle, détenu un moment au château de Vincennes comme prisonnier en représailles de l'arrestation passagère des ambassadeurs de France et des puissances confédérées, confinés par ordre de Charles-Quint dans des forteresses voisines de Burgos (3). Après qu'il eut exprimé à Granvelle le regret d'avoir été réduit par les procédés de l'empereur son maître à imiter un acte aussi con-

(1) Lettre de l'empereur à Jean de Calvimont, ambassadeur de France, du 18 mars 1528. *Ibid.*, p. 349 et 350.

(2) Audience de congé donnée par le roi à Nicolas Perrenot de Granvelle, ambassadeur de l'empereur. *Ibid.*, p. 350 et 351.

(3) *Della vita e delle opere di Andrea Navagero,* p. 202, 203 et 343.

traire aux bonnes coutumes observées jusque-là entre les princes, il en vint à ce qui était le grand objet de cette solennelle réunion.

« L'empereur, dit-il, s'est montré surpris que je l'aie défié et a prétendu que je ne pouvois ni ne devois le faire, étant son prisonnier de juste guerre et ayant ma foi. Sans doute, si j'étois son prisonnier et qu'il eût ma foi, ce seroit vrai; mais je ne sache point que l'empereur ait jamais eu ma foi. D'abord, en quelque guerre que j'aie été, je ne l'ai jamais vu ni rencontré. Quand j'ai été prisonnier, gardé malade dans le lit par quatre ou cinq arquebusiers, et à la mort, il n'eût pas été malaisé de m'y contraindre, mais peu honorable à celui qui l'eût fait. Depuis que j'ai été de retour en France, je ne connois personne qui ait eu le pouvoir de me la faire bailler. De ma libre volonté c'est une chose que j'estime trop pour m'y obliger si légèrement. Encore que je sache bien, et aucun homme de guerre ne l'ignore, qu'un prisonnier gardé n'a nulle foi à donner et ne se peut obliger à rien, comme je ne veux pas que mon honneur demeure en dispute, j'envoie à votre maître cet écrit signé de ma main, que je vous prie de lire, monsieur l'ambassadeur, et me promettre de bailler (1). »

Cet écrit, dans lequel François Ier soutenait que les prisonniers gardés n'étaient pas tenus de remplir les obligations à eux imposées durant la captivité, renfermait, avec sa propre et subtile justification, les déclarations les plus blessantes contre l'empereur. Granvelle, alléguant que sa mission était terminée et qu'il n'avait plus qu'à prendre congé, s'excusa de le lire et refusa de le porter. François Ier commanda alors à Jean Robertet, l'un de ses secrétaires d'état, de donner lecture de ce cartel violent où, après avoir dit que l'empereur, pour s'excuser lui-même de ne pas faire la paix, l'avait accusé de manquer à une promesse qu'il n'était pas obligé de tenir et faussé sa foi qu'il ne pouvait pas donner, il ajoutait : « Si vous nous avez voulu charger d'avoir fait chose qu'un gentilhomme aimant son honneur ne doit faire, nous disons que vous avez menti par la gorge et autant de fois que le direz vous mentirez, étant délibéré de défendre notre honneur jusqu'au bout de notre vie. Par quoi... assurez-nous le camp et nous vous porterons les armes, protestant que si après cette déclaration vous écrivez ou dites paroles qui soient contre notre honneur, la honte du délai du combat en sera vôtre, vu que venant au dit combat, c'est la fin de toutes les écritures. »

François Ier, en appelant son adversaire en champ clos, entendait soutenir contre lui les armes à la main qu'il avait raison, sans lui permettre de dire désormais un seul mot pour prouver qu'il avait

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, t. Ier, p. 352 et 353.

tort; mais tout en interdisant à Charles-Quint de l'accuser de nouveau avant de se battre, il se livrait lui-même à une discussion publique de leurs actes respectifs; il lui reprochait habilement d'avoir refusé la paix à des conditions avantageuses, et se justifiait éloquemment de lui avoir fait la guerre. Rappelant toutes ses offres rejetées, l'Italie ravagée, Rome saccagée, l'Allemagne envahie, le monde menacé de tomber sous une oppressive domination, il trouvait dans les résistances ambitieuses de l'empereur et les tyranniques violences de ses soldats les excuses de ses propres agressions. « Si, disait-il, détenir mes enfans, ne vouloir pas entendre raison pour traiter, exiger que j'abandonne mes amis avant que mes enfans me soient rendus, avoir pris un pape, lieutenant de Dieu sur terre, avoir ruiné toutes les choses sacrées, ne vouloir remédier ni à la venue du Turc ni aux hérésies qui pullulent dans la chrétienté, ce qui est office d'un empereur : étant père et portant le titre de roi très chrétien, si toutes ces choses ne pouvoient m'émouvoir à la guerre, je ne sais quelles autres injures ou raisons eussent été suffisantes à m'y provoquer (1). » Il continua de repousser tous les reproches dont l'avait chargé l'empereur, puis il dit en finissant à Granvelle, qui prit congé de lui : « Qu'il estimoit l'empereur si gentil prince que ce seroit en gentilhomme qu'il lui répondroit et non en avocat, dans un champ clos et non par écrit. »

C'était ce que François Ier avait intérêt à obtenir, et ce que Charles-Quint ne pouvait pas être disposé à accorder. Après avoir lutté pendant sept ans en souverains, les deux rivaux étaient prêts à se battre en chevaliers; mais l'empereur voulait établir la justice de sa cause avant d'en venir aux mains avec le roi de France, et le roi de France voulait procéder au combat avec l'empereur sans entendre de nouvelles accusations de sa part. Le héraut d'armes qui porta le cartel de François Ier à Charles-Quint accomplit sa mission sans rencontrer ni obstacle ni retard. Il fut reçu à Fontarabie par le gouverneur don Gonzalo de Montalvo, qui l'accompagna jusqu'à la ville de Monzon, où Charles-Quint tenait les cortès d'Aragon, de Catalogne et de Valence, sollicitant des subsides pour ses guerres. Le lendemain de son arrivée, il fit demander audience à l'empereur et l'obtint le jour même.

Le 8 juin, à quatre heures après midi, Charles-Quint, entouré de beaucoup de prélats, de grands et de *caballeros* qu'il voulait avoir pour témoins des termes du défi et des termes de l'acceptation, admit en sa présence le héraut de François Ier. Revêtu de sa cotte d'armes, le héraut Guyenne, fendant la noblesse qui remplissait la salle et qui s'était ouverte pour le laisser passer, s'avança

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, p. 355 et 356.

vers le trône en faisant cinq révérences successives. Lorsqu'il fut près de l'empereur, il mit un genou en terre, et dans cette attitude il dit : « Sire, je supplie votre très sacrée majesté me donner licence de remplir mon office, et qu'après je puisse retourner sûrement comme je suis venu. — Héraut, lui répondit l'empereur, dites ce que vous avez en charge; je veux que vous soyez toujours bien traité. »

Alors Guyenne se leva, et, debout, il dit : — « Le roi mon maître et souverain seigneur ayant entendu par moi les paroles que vous m'avez commandé de lui rapporter et ce que vous avez proféré contre son honneur, voulant le rendre net, pur, et le mettre hors de suspicion devant le monde, m'a ordonné de vous présenter pour réponse cet écrit signé de sa propre main, lequel, sire, il vous plaira voir, car vous connoîtrez par là qu'il vous satisfait entièrement. » L'empereur, avant de prendre le papier, dit : « Héraut, avez-vous commission du roi votre maître de lire cet écrit que vous apportez? — Sire, répondit Guyenne, le roi mon maître ne m'a pas donné cette charge. — Héraut, continua l'empereur, j'ai entendu ce que vous m'avez dit, je verrai l'écrit que vous m'apportez, j'y satisferai et garderai mon honneur. Le roi votre maître aura fort à faire de garder ainsi le sien. » Il ajouta qu'il pourrait bien tenir le roi pour inhabile à faire un tel acte contre lui, mais que, afin d'éviter une plus grande effusion de sang et de mettre un terme à des guerres que le roi n'avait pas voulu finir par un autre moyen, il voulait le tenir pour habile, en ce cas-ci seulement (1).

Il prit le cartel des mains du héraut d'armes, et pendant qu'il le gardait plié sans le lire, le héraut lui dit : — « Sire, si la réponse que vous ferez au roi mon maître est la sûreté du camp et qu'il plaise à votre majesté me commander de la porter, j'ai ordre exprès de le faire; mais si c'étoit autre chose, je n'ai aucune commission de la rapporter. Il ne faut à mon maître que la sûreté du camp, car il ne manquera pas de s'y rendre avec les armes dont il a l'intention de se servir pour se défendre. — Ce n'est pas à votre maître, répliqua Charles-Quint, à me donner la loi par laquelle je dois me conduire. J'agirai comme j'ai dit. »

Après que le héraut d'armes fût sorti de la salle, l'empereur donna l'ordre à Jean Lallemand, son premier secrétaire d'état, de lui lire en présence de cette grande assemblée le cartel de François Ier. Il l'écouta avec calme, et, entendant les mots du démenti, il dit dédaigneusement que celui qui avait fait et signé ce cartel était le menteur. Il dressa ensuite son propre cartel, y repoussa les reproches, y contredit les raisonnemens de François Ier et il ajouta :

(1) Papiers d'état du cardinal de Granvelle, p. 365 et 366.

« Vos paroles ne suffisent pas pour satisfaire à votre honneur, car j'ai dit et dirai sans mentir que vous avez fait lâchement et méchamment de ne m'avoir pas gardé la foi et promesse que j'ai de vous, selon le traité de Madrid, et en le disant je ne vous charge pas de choses secrètes et non possibles à prouver, puisque cela appert d'écritures signées de votre main dont vous ne pouvez pas vous excuser et que vous ne pouvez pas nier (1). » Il déclarait que pour éviter l'effusion du sang et mettre fin à la guerre, voulant défendre sa querelle, de sa personne à celle du roi, il acceptait de lui livrer le camp et lui proposait le combat sur la rivière de la Bidassoa, qui séparait les deux pays, entre Fontarabie et Andaye. Il demandait que des gentilshommes fussent dépêchés de part et d'autre sur les lieux pour établir l'égale sûreté du camp et faire le choix des armes. Il finissait en invitant François Ier à ne pas ajouter lui-même la honte de retarder le combat au tort de n'avoir pas accompli les engagemens pris à Madrid (2).

Charles-Quint envoya le héraut d'armes Bourgogne porter ce rude cartel à François Ier. D'après les strictes instructions qui lui furent données, le héraut d'armes eut charge de le lire au roi de France avant de le lui remettre. Il portait en même temps une déclaration qui était une réponse, point par point, à la déclaration dont François Ier avait fait accompagner son cartel. Il y était particulièrement soutenu que, durant la maladie du roi, il ne lui avait été rien demandé dont pût avoir regret l'empereur, qui avait usé envers lui de tout honneur et courtoisie; que le traité de Madrid, signé de sa main et de celle de ses ambassadeurs, n'avait été fait que sur sa demande expresse et sur la leur; qu'il avait juré sa foi au vice-roi de Naples, qui l'avait reçue, et que sa foi ainsi donnée durait en sa force et l'astreignait comme un captif; que prétendre que tout homme gardé ne donnait pas sa foi et ne pouvait s'obliger à rien, c'était allégation de clerc mal appris et plein chicane, et non de roi, de chevalier ni de gentilhomme (3). François Ier, qui voulait mettre fin aux écritures par un combat, ne devait pas être disposé à ouïr un cartel ainsi motivé et à accepter une pareille déclaration. Il ne pouvait pas se laisser accuser devant sa cour et entendre son intraitable adversaire lui dire : — « Mon très clair droit et votre tort sont si manifestes à Dieu et à tout le monde, que les paroles déshonnêtes contenues en votre cartel sont bien plus à votre répréhension qu'à la mienne. Et puisque j'ai cet

(1) Réponse de l'empereur Charles-Quint à la déclaration faite par le roi de France le 28 mars 1528. *Ibid.*, p. 395 à 405.

(2) Cartel de l'empereur Charles-Quint envoyé au roi François Ier. *Ibid.*, p. 405 à 408.

(3) Instructions de l'empereur à Bourgogne, son héraut d'armes. *Ibid.*, p. 409 à 412.

avantage, qui est le principal, j'espère que Dieu, vrai juge de toutes choses, me donnera ce qui en succède ordinairement, qui est la victoire. »

Le héraut d'armes Bourgogne eut même quelque peine à pénétrer en France et à se faire admettre auprès du roi. Il attendit plus d'un mois et demi à Fontarabie le sauf-conduit qui avait été demandé pour qu'il vînt remplir son office. Après de longs retards, et lorsqu'il eut affirmé à plusieurs reprises qu'il portait l'assurance du camp, ce sauf-conduit lui fut enfin envoyé de Fontainebleau le 1er août; mais le gouverneur de Bayonne Saint-Bonnet le retint encore jusqu'au 19, et le 20 seulement le héraut d'armes de Charles-Quint, escorté par le capitaine du château vieux de cette ville, put se mettre en route pour se rendre auprès de François Ier (1). Arrivé à Étampes le 2 septembre, il attendit encore bien des jours le roi, qui chassait le cerf dans les forêts voisines. Il n'entra dans Paris que le 9 septembre, conduit par deux gentilshommes qui ne lui permirent pas de se revêtir de sa cotte d'armes et le logèrent au cloître Notre-Dame, où ils le mirent sous la garde de deux archers ayant l'ordre de ne le laisser parler à personne. Enfin le 10 septembre, François Ier s'étant rendu dans la grande salle du palais, accompagné des princes du sang, des seigneurs de sa cour, des gens de son conseil et de beaucoup de gentilshommes, le roi d'armes de Charles-Quint fut solennellement admis devant lui (2).

Après que le héraut Bourgogne eut fait les révérences d'usage, François Ier, sans lui donner le temps de parler, lui dit : — « Roi d'armes, m'apportes-tu l'assurance du camp, comme je l'ai écrit dans mon cartel à l'empereur ton maître, réponds-moi? — Oui, sire, répondit le roi d'armes; plaise à votre majesté que je fasse mon office et que je dise ce qui m'a été commandé par l'empereur mon maître. — Non, ajouta le roi, si tu ne me donnes pas, signée de ta main, la patente contenant l'assurance du camp, et rien autre, comme tu sais bien que l'indique ton sauf-conduit. » Le héraut, cherchant à remplir son office ainsi qu'il en avait reçu l'ordre, dit alors : — « Sire, la sacrée majesté de l'empereur... » Mais il fut interrompu par le roi, qui ajouta brusquement : — « Je te dis de ne me parler d'aucune chose; je n'ai rien à faire avec toi, je n'ai à faire qu'avec ton maître. Quand tu m'auras donné son cartel et que le camp sera bien assuré, je te donnerai permission de dire ce que tu demanderas, mais pas autrement. — Sire, continua Bour-

(1) Voyez les diverses lettres d'Anne de Montmorency, de Clermont, gouverneur de Languedoc, de Saint-Bonnet, gouverneur de Bayonne, du héraut d'armes Bourgogne et de François Ier. *Ibid.*, p. 413 à 424.

(2) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne. — Dans Sandoval, *Historia del emperador Carlos V*, t. Ier, lib. XVI, p. 886 à 888.

gogne, il m'a été commandé de le lire moi-même, puis de vous le remettre, s'il vous plaît de m'accorder licence de le faire, et, après l'avoir remis, de remplir le reste de ma charge. » A ces mots, le roi se leva de son siége et s'écria avec courroux : — « Comment! ton maître veut établir de nouvelles coutumes dans mon royaume! Je n'entends pas qu'il use envers moi de ces hypocrites détours. — Sire, je suis certain, répondit le héraut, que l'empereur fera toujours ce qu'un prince vertueux doit faire pour son honneur. — Je le tiens pour si vertueux prince, ajouta le roi en revenant sur les paroles auxquelles il s'était laissé emporter, que je crois qu'il fera ainsi. » Mais il dit en même temps et avec vivacité au maréchal de Montmorency, grand-maître de sa maison, qui le priait sans doute tout bas de laisser parler le roi d'armes : — « Non, non, je ne le lui permettrai pas, à moins que je ne tienne l'assurance du camp, sans laquelle tu peux, reprit-il en s'adressant au héraut Bourgogne, t'en retourner comme tu es venu, et n'ajoute rien. — Sire, repartit le héraut, je ne saurois faire mon office et vous donner le cartel de l'empereur sans votre autorisation, que je vous demande de nouveau, et si vous ne voulez pas me la donner qu'il vous plaise de me certifier par écrit que vous me la refusez, en me gardant votre sauf-conduit pour m'en retourner. » Le roi, impatienté de cette imperturbable ténacité, se leva de son siége et dit brusquement : — « J'entends qu'il lui soit donné (1). »

Ainsi finit cette étrange scène. Le héraut d'armes partit après avoir vainement demandé, par l'entremise du grand-maître de France, une nouvelle audience qui ne lui fut pas accordée. Il partit en protestant qu'il ferait son rapport à l'empereur, et en annonçant que sa majesté impériale publierait partout que son cartel en réponse au cartel du roi contenait la sûreté du camp et qu'il n'y avait pas de sa faute s'il n'avait pas été reçu. En effet Charles-Quint, au retour du roi d'armes, prit connaissance de sa relation, qu'il communiqua au conseil de Castille avec toutes les pièces de cette querelle singulière entre les deux souverains. Ce suprême tribunal de la monarchie espagnole décida que, selon la raison naturelle, le droit des gens, les antiques lois concernant les faits de guerre et de duel, l'empereur avait répondu au défi adressé par le roi de France, satisfait à l'honneur de son impériale et royale personne et aux obligations d'un *cavallero*, tandis que le roi de France n'avait pas accompli ce qu'il devait comme gentilhomme en ne voulant pas entendre le héraut d'armes, et en ne lui permettant point de remplir sa charge, d'où il ressortait clairement qu'il avait refusé

(1) Relation faite à l'empereur par le héraut d'armes Bourgogne, p. 888.

le champ et le combat. Le conseil de Castille ajoutait que l'empereur n'était plus obligé à aucun acte et à aucune protestation, mais qu'il devait seulement faire savoir ce qui s'était passé aux grands de ses royaumes, aux capitaines de ses armées, et aux autres personnes qu'il conviendrait d'en instruire (1).

Charles-Quint le fit dans un récit qu'il adressa à tous ses sujets, et où furent insérés les avis unanimes des prélats, des grands d'Espagne, des conseils d'état et de guerre qu'il avait consultés, tout comme le conseil de Castille. C'était à la fois une apologie et un manifeste. Il y disait que le roi de France et le roi d'Angleterre lui déclaraient la guerre à feu et à sang, qu'il ne serait point cause des maux qui en résulteraient et qu'il espérait que Dieu, qui connaissait ses intentions, lui donnerait la victoire. Il associait ses peuples à ses sentimens et à ses actes en leur demandant d'invoquer dans les églises et par des prières l'assistance de celui qui donnait les succès aux causes justes. François Ier se tut (2). Son silence, en cette rencontre, vint de la fausseté de sa position. Tout vaillant qu'il était, il ne sortit pas de ce débat particulier plus heureusement qu'il n'était sorti de la guerre générale.

Ces deux grands princes avaient été sur le point de se mesurer dans un combat singulier. D'une inimitié entre royaumes, ils avaient passé à une querelle entre personnes, et l'injure s'ajoutant à la rivalité, c'était non pas seulement en souverains et avec des armées qu'ils avaient eu le dessein de se combattre, mais en gentilshommes et dans un champ clos. Ils avaient voulu avec une égale sincérité vider les armes à la main cette querelle non plus d'état, mais d'honneur. Ce qui empêcha le combat d'avoir lieu malgré l'offense reçue, le démenti donné, le champ clos offert, ce fut que Charles-Quint et François Ier n'entendaient pas y procéder, Charles-Quint avant d'avoir accablé François Ier de ses accusations, et François Ier après avoir écouté devant sa cour les manquemens qui lui étaient reprochés par Charles-Quint. Le double cartel en demeura là, et les deux grands adversaires, plus animés que jamais l'un contre l'autre, poursuivirent avec acharnement la guerre qu'ils se faisaient depuis sept années.

MIGNET.

(1) Dans Sandoval, t. Ier, lib. XVI, f° 890.
(2) *Ibid.*, f° 891 et 892.

L'EMPEREUR JULIEN

L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle, par M. Albert de Broglie, 3e édition, Paris, Didier, 1866.

Le IVe siècle peut être regardé comme le véritable point de partage entre l'antiquité et les temps nouveaux. C'est le moment où le christianisme, monté sur le trône impérial, armé de la puissance politique, devenu religion d'état, a consommé sa lente victoire, et en dépit de sourdes ou violentes résistances a fixé les destinées du monde. Le concile de Nicée, pour mettre fin à toutes les incertitudes et aux inévitables oscillations de la raison flottant entre tant de cultes et de sectes, arrête avec une rare précision un symbole qui s'imposera sans conteste à tout l'Occident pendant des siècles. Il n'y a pas eu dans l'histoire de changement plus durable, car malgré quelques accidens historiques tels que la réforme, qui n'a pas rompu la chaîne des traditions, la société moderne et contemporaine tient encore par mille liens visibles et invisibles au grand événement qui s'est accompli sous le règne de Constantin. Au triomphe politique du christianisme et à la conquête qu'il a faite de l'empire romain se rattachent, de fort loin si l'on veut, nos institutions, nos mœurs, nos croyances et quelquefois même, sans que l'on s'en doute, nos passions actuelles et nos controverses. N'avons-nous pas vu naguère l'épiscopat, la presse, l'opinion agités par un livre célèbre qui reproduisait avec moins de dogmatisme que de poésie la fameuse hérésie d'Arius? Ne voyons-nous pas en ce moment éclater un schisme dans l'église protestante de Paris sur la même question qui, au IVe siècle, divisait tout l'empire? Ce

sont les mêmes débats, avec cette différence qu'ils ne font plus verser des flots de sang. La révolution française peut seule être comparée, par l'immensité probable de ses conséquences, à cette révolution antique qui a changé la face du monde, et dont nous ressentons encore les lointains effets. On pourrait ajouter même que nos plus vives agitations morales tiennent précisément à ce que les deux plus grandes révolutions qui aient transformé les sociétés, celle du IVe siècle, et celle du XVIIIe, se contrarient souvent et se combattent. Le long et paisible cours de l'idée chrétienne est venu se heurter au courant nouveau, et cette rencontre produit des tourbillons dans lesquels la raison moderne tournoie, et dont elle ne pourra peut-être se dégager que si les deux fleuves se pénètrent, se confondent, pour promener sur une pente commune leur double fécondité. C'est dire assez quel intérêt religieux, politique et moral peut offrir l'histoire du IVe siècle à tout esprit capable de graves méditations.

Cette histoire frappe encore par l'originalité si forte et si diverse des caractères qui occupent la scène, car, bien qu'il s'agisse d'une époque de décadence, d'épuisement et de rénovation, d'une de ces époques où d'ordinaire les individus disparaissent devant la grandeur de l'œuvre collective, on rencontre partout dans cet âge mémorable des hommes qui ont déployé toutes les vertus ou le génie de leur rôle : des politiques tels que Constantin, Julien, Théodose, des défenseurs de la foi qui ont montré toutes les sortes de courage, celui de dire la vérité et celui de braver les supplices, — un saint Athanase, auquel on ne peut comparer aucun homme pour la persévérance infatigable, l'invincible opiniâtreté, la lucidité de la foi, et qui, sans jamais hésiter ni fléchir, a porté dans les cours aussi bien que dans les déserts son orthodoxie intraitable et militante; un Grégoire de Nazianze, un Basile, un Jean Chrysostome, sachant prêter au christianisme triomphant toutes les parures et les grâces innocentes de l'éloquence antique; puis des philosophes, des rhéteurs tels que Libanius, Thémiste, Himère, plus célèbres, il est vrai, par l'enthousiasme qu'ils ont excité que par la beauté de leurs ouvrages, mais qui n'étaient point indignes de prêter leur voix à la vieille civilisation expirante, et par la bouche desquels s'exhalait en sons harmonieux encore le dernier souffle de l'antiquité païenne.

Où trouver dans l'histoire une plus grande lutte que celle qui a pour théâtre tout le monde connu, et dont le prix est la conquête des âmes? De plus, quelle que soit votre opinion, vous ne pouvez point ne pas vous intéresser à la fois au vainqueur et au vaincu; car si l'un apporte une foi meilleure et des idées plus pures, on n'oublie pas que l'autre est l'héritier d'une civilisation sans pareille, qui,

dans les arts, les lettres et dans la politique, est demeurée, malgré sa chute, la grande institutrice du genre humain.

Que cette lutte est confuse et qu'il faut d'attention pour en démêler les fuyantes péripéties! Il ne s'agit pas ici du clair combat de deux religions ennemies qui se rencontrent dans un seul choc, et dont les combattans peuvent de chaque côté se reconnaître à des signes certains. L'église a ses hérésies, ses schismes, ses guerres civiles; elle est ensanglantée, non-seulement par le sang qu'elle verse de son sein, mais par celui qu'elle répand de ses mains; le paganisme, sans éprouver les mêmes déchiremens, puisqu'il n'a point de dogmes, présente cependant des nuances infinies, depuis l'idolâtrie la plus grossière jusqu'à la philosophie la plus subtile. La société chrétienne conserve sans le vouloir des habitudes antiques, le monde païen aspire à se donner des mérites nouveaux. Des deux côtés le langage est parfois incertain et flottant. Bien plus, ce qui ajoute à la confusion, les deux religions sont en lutte non-seulement dans la société, mais souvent dans la même âme. On ne peut dire où commence l'une, où finit l'autre. Tel se croit chrétien et n'est que déiste, tel autre se croit dévot païen et n'est que philosophe. Les uns n'ont pas toujours les vertus de leur religion, les autres ont quelquefois celles que leur religion ne commande pas, mais tous ou presque tous demeurent plus ou moins engagés dans de vieilles habitudes où les retiennent les mœurs générales, les lois, le langage. On est tenté d'appliquer à cette société tout entière comme aux individus cette belle image de Milton montrant au jour de la création le lion naissant élevant déjà au-dessus de la terre sa face auguste, tandis que ses membres s'agitent encore en formes indécises dans le limon.

Ce n'est pas sans de rares qualités littéraires qu'on peut porter la lumière dans cette histoire, sur laquelle d'ailleurs nous n'avons que des documens épars, passionnés, souvent contradictoires, et qui, pour n'avoir pas été racontée par des Tite-Live ou des Tacite, impose à l'historien moderne la nécessité de mettre lui-même de l'ordre dans les faits, de les disposer avec clarté, de deviner les sentimens dénaturés des personnages, de chercher la vérité dans les légendes. Sans insister sur les difficultés que présente une histoire où l'on n'a pas d'habiles écrivains pour guides, il faut encore une grande fermeté d'esprit pour ne pas prendre trop vivement parti dans une lutte où il n'est pas donné à tout le monde de se montrer désintéressé, il faut une pénétration peu commune pour distinguer le vrai mobile des actions, une impartialité volontaire pour ne pas trop céder à des prédilections de doctrine, enfin des trésors d'indulgence pour n'être que juste. Si on se range trop

visiblement d'un parti, on ne fait plus qu'un plaidoyer dont le moindre défaut est d'être monotone et prévu; si on est trop indifférent dans ce conflit des opinions armées, on risque d'éteindre toutes les couleurs du sujet. Quelle surveillance ne doit-il pas exercer sur lui-même, celui qui raconte une époque où il ne s'agit pas, comme c'est l'ordinaire, des intérêts variables et fugitifs de l'ambition politique, mais où sont soulevés les éternels problèmes de l'âme et de la conscience, dont personne ne peut entièrement se déprendre, où chacun engage sa foi religieuse ou philosophique!

M. Albert de Broglie a osé entreprendre cette longue et difficile histoire avec la confiance de la jeunesse et la précoce maturité d'un esprit grave, de bonne heure initié par de beaux exemples de famille aux plus hautes questions de la politique, de la morale et de la religion. Sa forte éducation littéraire lui permettait de manier sans trop d'efforts les documens latins et grecs qu'il avait à consulter. La part qu'il a prise tout d'abord aux discussions religieuses de notre temps permet de penser qu'il a choisi son sujet non point par un profane désir de montrer son talent, mais pour s'instruire lui-même, pour s'affermir dans les principes qui lui sont chers, et pour asseoir sa foi sur un solide fondement historique. On n'a pas à craindre qu'il apporte dans cette longue étude un zèle trop tiède et les indifférences d'une simple curiosité. On pourrait s'attendre plutôt à des idées préconçues, à des préférences trop marquées, si l'on ne savait que son esprit, fidèle à des traditions de famille, est accoutumé à respecter toutes les libertés de la pensée, même chez ses adversaires. Malgré ses ardeurs et ses prédilections évidentes, le petit-fils de Mme de Staël ne peut manquer d'être libéral et de comprendre même ce qui contrarie ses convictions personnelles. Aussi trouvons-nous dans son livre, à côté d'une passion contenue qui pourtant se fait jour, les scrupules d'une raison éclairée, une circonspection presque constante, une grande vigilance sur soi-même et une impartialité, il est vrai, plus voulue que naturelle, mais qui donne du crédit à son vaste et bel ouvrage.

Au moment de juger cette grande œuvre historique, comment pourrons-nous donner quelque clarté à nos adhésions et à nos dissentimens, à nos louanges ou à nos critiques, si nous nous dispersons dans les détails infinis d'une histoire compliquée, si nous réduisons en poussière notre jugement moral et littéraire? Pour ne pas errer dans un sujet sans limites, nous allons nous renfermer dans le règne de Julien, règne court et clair, qui nous offre comme dans une réduction l'image de la société, la lutte des idées, l'état des âmes. Il nous semble d'ailleurs que l'auteur n'a pas rendu une exacte justice au jeune empereur qui eut le tort sans doute, en vou-

lant restaurer le paganisme, de soutenir une cause perdue, mais qui n'en est pas moins un grand esprit et un noble caractère. M. de Broglie nous invite lui-même à le combattre quand il nous dit avec cette élévation de sentimens qu'on peut attendre de lui : « La critique qui me fera connaître mes erreurs peut être sûre que je l'accueillerai avec la reconnaissance qu'on doit à un véritable service. » C'est accorder d'avance plus qu'elle ne demande à notre critique, qui voudrait simplement opposer au brillant portrait composé par M. de Broglie un portrait plus juste et un jugement plus équitable.

I.

Un historien chrétien du IVe siècle devrait être intéressé, ce nous semble, à ne pas rabaisser l'adversaire du christianisme. Plus est grand l'ennemi, plus la victoire sera éclatante. Pour prouver combien la foi chrétienne était irrésistible, nous nous plairions plutôt à montrer que les plus fortes digues étaient incapables d'arrêter le torrent, que les plus solides vertus profanes devaient être emportées comme des pailles légères par le courant divin. Nous laisserions à Julien ses belles et irrécusables qualités pour les humilier au pied de la croix. Nous ferions ce qu'avaient coutume de faire les vainqueurs antiques qui, pour rehausser l'éclat de leur triomphe, promenaient derrière leur char le vaincu désarmé, mais entouré de ses richesses et des marques de sa puissance, afin de mieux peindre aux yeux des spectateurs la hauteur de sa chute. Nous prendrions exemple sur Bossuet, qui, malgré l'ardeur biblique de sa foi, conserve son vif sens historique, et dans ses explications sur l'Apocalypse prouve longuement que Julien est la *bête* annoncée par les prophéties, et toutefois ne songe pas à diminuer le monstre. Que l'histoire, qui ordinairement est une grande adulatrice, se plaise à décorer le triomphe des vainqueurs, rien n'est plus naturel, puisque les causes victorieuses, non pas à un moment donné, mais à la longue, sont les plus justes ou les plus fatales; mais elle fera toujours bien de ne pas insulter le vaincu, dans l'intérêt même du vainqueur. Et si, par exemple, elle veut montrer l'impuissance de la république romaine en face de l'empire, elle ne doit point taire les vertus de Caton, et si elle tient à exalter le christianisme, qu'elle se garde bien de méconnaître un homme tel que Julien.

A travers tant de siècles qui nous séparent des événemens, nous avons quelque peine à nous figurer le rôle que s'est donné le généreux empereur. Accoutumés que nous sommes à rendre hommage à la supériorité morale de la foi chrétienne, à contempler de loin le

christianisme dans sa majestueuse et écrasante unité, nous croyons volontiers que, pour lui résister et pour le combattre, il fallait avoir un esprit bizarre, infatué de lui-même, une obstination fantasque aussi puérile qu'impuissante. A plus d'un l'entreprise paraît tout simplement méchante et ridicule. A cette distance, on risque fort de se tromper. De si loin on peut voir sans doute quelle est la meilleure des deux causes, mais on ne distingue pas les mobiles des hommes. Il faut replacer son imagination au milieu même de la lutte, entrer dans la pensée des personnages, saisir leurs passions, compter pour quelque chose les divers incidens de la mêlée, apprécier les raisons des adversaires. Dans les grandes luttes humaines, chacun des deux combattans pense toujours avoir le droit de son côté, et en effet la justice des causes n'est pas tout d'abord si clairement définie que l'on puisse dire des champions : Celui-ci est un héros, celui-là un insensé.

Reportons-nous donc au IVe siècle pour voir ce qu'était alors le christianisme ou du moins ce qu'il devait paraître aux yeux des païens. Il ne faut pas oublier que la population de l'empire était peut-être aux trois quarts païenne, et que beaucoup de ceux qui se croyaient chrétiens n'étaient pas sûrs de leur foi. Bien des âmes, ne sachant que croire ni dans quelle religion se ranger, attendaient avec une pieuse anxiété que le dieu des combats fît pencher d'un côté ou de l'autre la balance. Constantin lui-même partagea un moment ces sentimens de la foule. Lorsque l'inculte soldat des Gaules descendit en Italie à la tête d'une armée pour combattre son rival Maxence, au moment de marcher sur Rome, de fouler le territoire sacré de la république, de donner l'assaut au Capitole, à la sainte citadelle de l'antique religion, il tomba en d'étranges perplexités. Quel auxiliaire divin appellera-t-il à son secours? Peut-il implorer les anciens dieux dont il va violer le domaine? Leur assistance d'ailleurs sera-t-elle assez puissante? Dans une circonstance aussi solennelle et décisive, un chef d'armée peut-il se confier à des dieux qui depuis quelque temps se sont laissé insulter impunément, dont les images ont été renversées quelquefois par des chrétiens sans que la vengeance divine ait puni le sacrilége? Il se rappela plus naïvement encore que trois des princes qui avaient partagé avec lui le pouvoir suprême, Hercule, Sévère, Galère, avaient péri par le glaive ou de mort violente, bien qu'ils eussent placé leur confiance dans la *multitude des dieux*. N'était-ce point courir moins de risques que d'implorer le dieu nouveau et de le mettre comme en demeure de déclarer sa puissance? Après bien des anxiétés, Constantin, dit M. de Broglie, « se décida à prier le Dieu de son père de prêter main-forte à son entreprise. » Il fut vainqueur, « et l'évé-

nement qui justifia son espoir décida par là de toute sa conduite. » C'est ainsi que cet homme de guerre, à l'âme simple, mal instruit des doctrines de l'Évangile, pratiquant plus mal encore ses préceptes, se trouva tout à coup le soldat du christianisme. Il avait été protégé par son Dieu, il le protégea à son tour, il fit avec lui comme une ligue défensive. Dans l'antiquité, on ne comprend pas autrement la religion. Les prières, les sacrifices étaient des hommages intéressés offerts à des maîtres tout-puissans. La piété restait fidèle tant que la divinité se montrait ou redoutable ou généreuse, et, comme on le voit souvent dans les grands événemens politiques et même dans la familiarité de la vie domestique, quand le pouvoir d'un dieu paraissait fléchir, on s'adressait à un autre, et on cherchait ailleurs un patronage plus efficace. De là vient que les succès et les revers décident si souvent de la piété et de la foi. Le dernier adversaire de Constantin, l'empereur Licinius, fit en païen ce qu'avait fait en sens inverse son rival. Flottant entre les chrétiens et les païens, ne sachant lesquels il devait protéger, il finit par se faire le champion du paganisme, et le matin même de la fameuse journée d'Andrinople, où les armées des deux religions se heurtèrent dans une rencontre suprême, il posa nettement la question devant ses soldats avec une simplicité grossière : « Amis et compagnons, ce jour décidera qui de son dieu ou des nôtres a droit aux hommages des hommes;... car si nos dieux, qui ont au moins l'avantage d'être plusieurs contre un, se laissent vaincre par le dieu de Constantin, sorti on ne sait d'où, personne ne doutera plus quel est celui qu'il faut adorer. Chacun devra se ranger du côté du plus fort et prendre le parti de la victoire... Nous-mêmes, il nous faudra bien reconnaître cet étranger, dont nous nous moquons, et donner congé à ceux pour qui nous aurons fait en vain brûler nos cierges; mais nos dieux sortiront vainqueurs de la lutte... » Le fougueux Licinius, on le voit, ne raisonnait pas autrement que Constantin. Seulement il fut battu, chassé, poursuivi à travers son empire, et en perdant cent mille hommes dans une suite de défaites, il put se convaincre que le dieu nouveau était plus fort que tous les siens. Triste et naïve manière de s'en remettre, comme dans les duels du moyen âge, *au jugement de Dieu*, pieux fatalisme qui changeait la force en bon droit, dangereuse persuasion qui faisait dépendre la foi des hasards de la guerre! Ne pouvait-il pas venir à quelque dévot païen l'idée et le courage d'éprouver encore une fois le pouvoir de l'olympe et de lui fournir l'occasion d'une revanche? Julien tenta l'entreprise avec les idées qu'on avait de son temps. La cause du plus grand nombre pouvait lui paraître la plus juste; une bataille avait élevé le christianisme, une bataille pouvait le renverser.

On ne se figure pas non plus ce qu'était alors la société chrétienne ni quel ressentiment elle devait inspirer quelquefois à des païens. Une secte étrangère et exécrée, longtemps rampante sous le mépris public ou hautement rebelle aux lois, aux mœurs, à la religion de l'empire, qui jusqu'alors paraissait n'avoir su que braver follement des supplices mérités, marche maintenant la tête levée, elle a son empereur, elle a sa capitale, elle a transporté à Constantinople la fortune et la majesté de l'antique empire romain. Non contente de renier les dieux, elle les dépossède, démolit leurs temples, proscrit les saintes cérémonies, abat les idoles, vend à la criée les objets du culte, et, dépouillant les images sacrées de leurs pierreries et de leurs ornemens, elle se fait un plaisir sacrilége d'étaler le bois pourri que couvrait un brillant appareil, et d'entonner au milieu de ces exhibitions dérisoires ses psaumes abhorrés comme des chants de triomphe. L'image d'un supplice réputé infâme flotte sur les étendards des légions romaines, et, par un contraste que M. de Broglie appelle piquant, mais qui devait paraître odieux, les faisceaux sont obligés de s'incliner devant la croix. Il y a eu dans l'histoire des révolutions moins clémentes et de plus complets renversemens, jamais peut-être il n'y eut pour un peuple plus grande humiliation que celle qui fut infligée par le christianisme au peuple-roi.

Encore si la nouvelle religion avait désarmé ses ennemis par le spectacle de ses vertus et les bienfaits de la concorde qu'elle annonçait et semblait promettre! mais ses vertus étaient précisément de celles qui se cachent et qui ont leur asile dans le fond des consciences et l'obscurité des familles. Ce qui paraissait au grand jour n'était point fait pour inspirer le respect. La cour impériale et chrétienne était le théâtre des plus épouvantables tragédies. Déjà le grand Constantin, le défenseur de la foi, le promoteur du concile de Nicée, avait étonné le monde par la subite explosion de ses sentimens restés à demi barbares. Après avoir ordonné le meurtre de son fils Crispus sur de faux rapports, rappelé au sentiment de son crime par sainte Hélène, il ne sut que noyer ses remords dans le sang de ses conseillers, dont il fit un effroyable et mystérieux carnage, allant jusqu'à faire étouffer dans un bain brûlant sa femme Fausta, la mère de ses enfans. Les jeux et les fêtes qu'il donna avec un faste inaccoutumé, pour désarmer la réprobation du peuple, n'empêchèrent pas un long cri d'horreur de courir à travers tout l'empire. A peine le monde eut-il échappé à la sauvage, mais forte main de Constantin, et fut-il livré à ses fils indignes, les prédécesseurs immédiats de Julien, que la cour chrétienne offrit un spectacle plus honteux et plus lamentable. L'inepte et odieux Con-

stance, qui se piquait d'être un théologien couronné, eut bientôt pris son parti de faire assassiner toute sa famille collatérale, oncles et cousins, dans une sorte de massacre en règle où il n'oublia personne, excepté deux enfans en bas âge, dont l'un, Julien, dit avec raison M. de Broglie, « était tenu en réserve par la justice divine pour venger ces forfaits. » Tant de cruautés lâches ou barbares, dont la cour chrétienne donnait le spectacle de haut, pouvaient inspirer de l'horreur pour une religion qui avait de pareils défenseurs.

Que devaient aussi penser les païens à la vue de cette cour hypocrite et avide où affluaient tant de chrétiens nouveaux? « Les faveurs des princes, dit M. de Broglie, multipliaient de jour en jour, sans grand profit pour l'église et sans grande édification pour les fidèles, le nombre des chrétiens... Paraître touché de la vérité du christianisme et ardent à s'instruire, être particulièrement accessible aux argumens de l'empereur et laisser peu à peu fléchir devant la force de ses raisons les préjugés de l'idolâtrie, ce fut bientôt pour tout bon courtisan la manière connue de se mettre en grâce;... les honneurs et même l'argent pleuvaient sur leurs têtes, car Constantin ne dédaignait pas tout à fait ce moyen indirect de prosélytisme. » De proche en proche et de haut en bas de la hiérarchie sociale, le christianisme vainqueur fit peser sur le monde le poids des priviléges qu'il accordait à ces faux ou vrais fidèles. Jusqu'au fond des provinces les plus reculées se fit sentir cette oppression causée par les conversions intéressées. Comme les membres du clergé étaient exempts des charges municipales, fort lourdes alors, bien des gens, et des plus riches, aspirèrent à l'ordination sacerdotale. Tel fut cet entraînement où la piété avait si peu de part que, sur les réclamations des villes privées de leurs plus opulens magistrats, il fallut régler que le nombre des prêtres ne dépasserait pas dans chaque ville le chiffre fixé. Les priviléges du christianisme inquiétaient partout les citoyens et appauvrissaient l'empire, et comme de plus on avait accordé la permission de tester en faveur des corporations catholiques, il ne tarda pas à s'élever un clergé aussi riche que puissant, dont l'opulence paraissait fondée sur la misère publique. Si grand était le mal et le scandale que M. de Broglie lui-même, dans l'intérêt de la foi et des vertus chrétiennes, ne peut s'empêcher de regretter le temps des persécutions.

A l'irritation des païens se joignit bientôt le mépris, quand ils virent que cette religion qui promettait la paix était en proie aux plus bizarres dissensions intérieures, et donnait au monde le spectacle de querelles et de fureurs jusque-là inconnues. L'antiquité

païenne n'avait jamais fait que discuter dans les écoles les problèmes religieux avec une modération tempérée par le goût littéraire, sans prosélytisme ardent et comminatoire. On vit donc alors avec étonnement éclater les horribles violences d'une foi jalouse. Si les querelles religieuses paraissent les plus honorables à ceux qui les soutiennent, elles sont en général regardées comme les plus abominables par ceux qui y sont désintéressés. La paix du monde était partout troublée par des schismes armés. Dans les ardentes provinces de l'Afrique, les donatistes violaient les églises des catholiques, pillaient, tuaient pendant plus d'un demi-siècle, et il fallut enfin que l'autorité politique les exterminât comme des brigands. Ailleurs c'étaient des émeutes chrétiennes pour ou contre un évêque qu'on voulait déposer. Cette funeste division prit des proportions immenses quand éclata l'hérésie d'Arius, qui niait la divinité du Christ. Le monde fut partagé entre les deux doctrines. Les catholiques et les ariens furent tour à tour vainqueurs et vaincus. L'arianisme, condamné par le concile de Nicée sous Constantin, fut au contraire adopté par son successeur Constance. Il devint religion d'état, et l'on vit ce singulier spectacle d'une religion — qui n'existait que parce qu'elle se regardait comme divine, — nier la divinité de son fondateur. Les grands évêchés de Constantinople et d'Alexandrie, les véritables citadelles de la foi, sont pris et repris par la ruse ou le courage. Les outrages réciproques traînent dans la boue l'autorité épiscopale. Pendant que deux évêques se disputent le siége de la capitale, la population décide le litige par le meurtre et l'incendie. La ville d'Alexandrie est conquise les armes à la main par un évêque usurpateur qui chasse l'héroïque Athanase, conduit une émeute à l'assaut d'une église et prend pour alliée la populace païenne afin d'assurer sa victoire; les prêtres sont foulés aux pieds, les sanctuaires livrés au pillage, les vierges dépouillées de leurs vêtemens, les cérémonies de l'église parodiées. Le temps des persécutions est revenu, mais cette fois ce sont des chrétiens qui persécutent les chrétiens. Naguère au concile de Nicée on se montrait du doigt avec un respect attendri les évêques martyrs, glorieux débris de la foi, qui levaient pour bénir leurs mains mutilées par la persécution païenne; maintenant au concile de Sardique on contemple aussi, mais avec une piété mêlée d'horreur, les cicatrices de martyrs nouveaux échappés à des tortures chrétiennes; on se passe de main en main des chaînes de fer, des instrumens de supplice apportés comme de saisissans témoignages des fureurs hérétiques. Orthodoxes et ariens se renvoient les anathèmes. Aux évêques d'Occident qui les condamnent, les évêques d'Orient répondent par d'autres excommunications. Tandis que les

catholiques apprennent au monde la condamnation de leurs adversaires, ceux-ci, usurpant dans leur défaite l'autorité du concile, trompent les fidèles sur les résultats de la lutte, et dans une sorte d'appel au peuple chrétien ne se font point scrupule de dire que saint Athanase et ses collègues sont des « scélérats aux sentimens impies, aux mœurs honteuses. » La confusion se répand partout; l'autorité impériale, déconcertée par ces désordres d'un genre nouveau, prend parti pour l'une ou l'autre église, protége celle-ci, opprime celle-là, et quelquefois fatiguée, incertaine, assiste indifférente à ce vaste conflit d'opinions et trouve son abaissement dans son impuissance. Le pieux Constantin lui-même, au moment où les disputes commençaient, déplorait déjà « cette détestable division, cette haine et cette discorde qui tendent à la ruine du genre humain..., et qui donnent occasion de railler à ceux dont les sentimens sont éloignés de la sainte religion. » Que ne vit-on pas plus tard sous ses fils quand l'Orient et l'Occident furent en feu, quand la capitale, les grandes villes, les provinces éloignées, se livrèrent à tous les emportemens d'une intolérance sanglante! Quelle joie pour les païens spectateurs impassibles de ces luttes fratricides! et que ne devaient-ils pas dire quand saint Athanase s'écriait : « Les bêtes féroces ne sont pas plus ennemies des hommes que les chrétiens ne le sont souvent les uns des autres! » Les païens éprouvaient les sentimens qu'éprouvent aujourd'hui les Turcs de Jérusalem, qui contemplent avec un mépris sublime et un contentement superbe les mutuels outrages que se font les diverses communions chrétiennes dans l'église du Saint-Sépulcre.

Tandis que ces affreuses discordes déconsidéraient le pouvoir politique désarmé, tour à tour clément et rigoureux, mal préparé à remplir des devoirs nouveaux, qu'elles enlevaient tout prestige à l'autorité ecclésiastique et risquaient d'entraîner dans la même ruine l'église et l'empire, il se déchaîna sur le monde un fléau moins terrible, mais plus intolérable, je veux dire l'universelle manie de dogmatiser. Écoutons saint Grégoire de Nazianze. « Toutes les assemblées, tous les marchés, tous les festins sont troublés d'un bruit importun par des disputes continuelles, qui ne laissent ni la simplicité aux femmes, ni la pudeur aux vierges, dont elles font des parleuses et des disputeuses, en sorte que les fêtes ne sont plus des fêtes, mais des jours pleins de tristesse et d'ennui, où l'on ne trouve de consolation aux maux publics que dans un mal encore plus grand, qui est celui des disputes, et où enfin on ne travaille qu'à réduire la religion à une triste et fatigante sophistiquerie. » Nous regrettons que M. de Broglie n'ait pas cru devoir citer les éloquens témoignages des docteurs de l'église qui se sont faits les interprètes de ce désenchantement, de ce dégoût, et qui ont

peint avec de si vives couleurs ces temps fâcheux et pesans, insupportables même aux plus fervens chrétiens. Au milieu de ces passions déchaînées, de ces chicanes furieuses, de ces cris d'un dogmatisme pointilleux, qui troublaient jusqu'au foyer domestique, n'était-il pas permis à des païens de croire qu'eux seuls avaient en partage non-seulement la raison, mais la vertu et la piété?

Le paganisme n'était pas en effet, comme on le dit souvent, entièrement inanimé. M. de Broglie a fait voir dans un excellent chapitre qu'il avait pris une vie nouvelle en se transformant. D'abord il avait pour lui la durée et l'accoutumance. Le vieil arbre dont la séve était tarie, dont bien des branches étaient desséchées, se soutenait encore par la force et le poids de ses racines. Sans doute elle avait bien perdu de son prestige, la religion officielle, la vieille mythologie de la Grèce et de Rome, depuis longtemps livrée au ridicule par toutes les sectes philosophiques. Elle dut recevoir aussi un grand coup quand l'empereur, le chef pontife lui-même, donna l'exemple de la défection, et avec tout son cortége de courtisans et de magistrats déserta en même temps que le culte des dieux le séjour de la ville éternelle; mais l'apostasie même d'un souverain n'est pas si puissante qu'elle puisse entraîner le peuple. La vie antique tout entière était comme attachée au culte, les mœurs aussi bien que les plaisirs. La foule oisive, qui depuis des siècles était accoutumée à la misère et ne demandait plus à ses maîtres que *du pain et des jeux*, ne pouvait pas renoncer à ses spectacles et à ses fêtes religieuses. Tel était alors le besoin de ces plaisirs populaires que, malgré les anathèmes de l'église, les chrétiens mêmes redevenaient païens le jour où se donnait un combat de gladiateurs. D'autre part, les hommes cultivés, les sophistes, les philosophes, qui alors exerçaient une si grande influence par leur éloquence théâtrale, les guides adulés de l'esprit public, étaient retenus dans la religion par leurs habitudes littéraires. Leur esprit était comme captif dans le cercle enchanté d'un culte décoré par les chefs-d'œuvre de l'art et de la littérature. Leur imagination ne pouvait cesser d'être païenne sans déposer pour ainsi dire sa force et ses grâces. Combien n'y avait-il pas de ces hommes peu dévots, mais encore sous le charme de la religion, que nous appellerions volontiers des Chateaubriand païens en extase devant le *génie du paganisme*. Ils allaient quelquefois jusqu'à une sorte de mysticisme poétique où ils distinguaient à peine la réalité de la fiction, et parlaient avec onction et avec une vanité innocente d'Apollon ou de Minerve, comme s'ils en étaient les ministres et les confidens. De tels hommes devaient être les derniers à se rendre à la beauté triste des enseignemens chrétiens, parce qu'il n'est peut-être pas de sacrifice plus difficile à faire que celui de son talent, et que pour

un rhéteur rien n'est plus dur que de renoncer à des phrases toutes faites qui ont été la gloire de sa vie. Ce qui fortifia surtout le paganisme, c'est le secours que lui prêta la philosophie en le rajeunissant. Elle, qui jusqu'alors lui avait fait la guerre, devint son alliée dans le péril commun et par l'instinct de sa propre conservation. La philosophie prit tout à coup des allures mystiques et inspirées, elle entoura de savantes ténèbres la claire mythologie compromise par sa clarté; à ses explications symboliques elle mêla les pratiques mystérieuses des cultes orientaux, à sa théologie subtile et confuse les redoutables secrets de la magie; elle eut ses initiations clandestines et terribles, ses enthousiasmes extatiques, ses vertus nouvelles, souvent empruntées au christianisme, ses bonnes œuvres, ses miracles même. En un mot, elle devint la théurgie, cet art sublime et suspect qui prétend pouvoir évoquer Dieu sur la terre et dans les âmes. Le christianisme rencontrait donc non plus un culte suranné, facile à renverser, mais une religion vivante, puisant son énergie dans sa défaite, défendue par des fanatiques savans dont la sombre ferveur et l'éloquence illuminée étaient capables d'entraîner aussi une armée de prosélytes.

Ainsi le paganisme n'était plus cet édifice ruineux qu'on nous peint quelquefois, qui devait s'écrouler au premier souffle. Sa vétusté avait été étayée par des superstitions nouvelles, et l'éclectisme alexandrin, moitié philosophique, moitié religieux, en avait cimenté les pierres disjointes. Cette religion, solidement assise sur la base séculaire des mœurs et des coutumes, solidement réparée, pouvait donner à quelqu'un l'idée de la défendre, et en profitant d'un moment favorable, des fautes de l'ennemi, de recommencer une guerre qui ne paraissait point désespérée. Les défenseurs ne manqueraient pas, et on pouvait être sûr non-seulement de leur nombre, mais de leur ardeur, car nous nous trompons aujourd'hui quand nous ne voyons chez les païens qu'une obstination froide qui ferme volontairement les yeux à la vérité chrétienne. Dans les rencontres hostiles et souvent meurtrières, la foi se heurtait à la foi. C'est du reste l'ordinaire effet des luttes prolongées de mettre aux mains des adversaires les mêmes armes, et s'il est vrai que dans les guerres politiques toute cause qui inspire le fanatisme excite chez l'ennemi un fanatisme contraire, à plus forte raison doit-il en être ainsi dans les guerres religieuses. Aussi voyons-nous dans le camp des païens, avec des croyances moins pures et moins clairement définies, la même confiance dans l'intervention divine, des deux côtés la même attente des signes surnaturels. S'il y a des légendes chrétiennes, il en est aussi de païennes. De toutes parts éclatent des miracles et des prodiges, et telle est la foi des uns et des autres et la facilité à tout admettre de ce qui paraît divin, que les païens souvent ne

mettent pas en doute les miracles des chrétiens, et que les chrétiens ne contestent pas les prodiges des païens. Seulement chacun croit avoir pour soi la Divinité et donne pour auxiliaires à l'ennemi les démons. De là vient que l'histoire du paganisme semble calquée sur celle du christianisme. Julien fait naturellement et sans malice l'inverse de Constantin. Si celui-ci a eu un songe merveilleux après lequel il s'est voué à son Dieu, celui-là en aura un semblable avant de se consacrer aux siens. Ni l'un ni l'autre n'étaient des imposteurs, mais leur imagination, exaspérée par la lutte, le péril et l'ardent esprit du temps, voyait ce qu'elle avait intérêt à voir pour la défense de la cause sacrée.

C'est pour faire comprendre le rôle si souvent méconnu de Julien que nous venons de peindre en traits rapides l'état de l'empire et des âmes, les misères du christianisme divisé, la joie de ses ennemis, la rénovation de la foi païenne. La foi, non la politique, égara Julien. Il eut le malheur de se dévouer à la cause qui n'était pas la meilleure; il fut la victime d'une passion religieuse. Que la postérité le plaigne, le condamne ou déteste son entreprise, rien de plus naturel. Nous sommes prêt à souscrire à sa pitié ou à sa justice, fût-elle irritée; mais, tout en accablant sa foi stérile, il faut savoir reconnaître dans l'homme et dans le prince une haute raison et un grand caractère, ne fût-ce que pour adresser un suprême salut à un des plus beaux exemplaires de la vertu antique et au dernier représentant d'un monde qui va mourir.

II.

L'histoire se montrerait peut-être équitable, si elle cessait de flétrir Julien du nom d'apostat. On pourrait facilement soutenir qu'il n'a jamais été chrétien que par contrainte, et qu'il avait plus que tout autre des motifs pour ne pas goûter les enseignemens du christianisme, qui lui furent imposés par son terrible tuteur, l'empereur chrétien Constance, le meurtrier de toute sa famille. Échappé par hasard, comme un petit Joas, au massacre des siens, enfermé avec son frère pendant six ans dans un château de Cappadoce, traité avec égard, sans doute comme un prince, mais par des maîtres qui étaient ses surveillans et des serviteurs qui étaient des espions, le jeune Julien fut soumis à une sorte de régime claustral. Sur les recommandations expresses et méticuleusement prudentes de Constance, qui tenait à en faire un chrétien et qui en aurait fait volontiers un moine, il pratiquait avec rigueur toutes les règles ecclésiastiques, — les jeûnes, les aumônes, l'assistance aux offices. La politique byzantine prévenait déjà la coutume des rois mérovingiens, qui enseveliront au fond d'un cloître les jeunes héritiers des

races royales. Le futur césar remplissait dans les cérémonies solennelles l'office de lecteur, et du haut de l'estrade qui faisait face au peuple lisait à haute voix les textes sacrés. On conduisait dévotement les deux frères aux tombeaux de tous les martyrs. Si dans les exercices religieux on ne remarqua jamais chez Julien de la tiédeur ou de la répugnance, on pouvait néanmoins s'étonner de quelques faits qui depuis ont paru significatifs. Son frère et lui ayant voulu bâtir en commun une église sur le tombeau d'un martyr, la construction de l'aile dont Julien s'était chargé fut toujours entravée pour un motif ou pour un autre, et resta inachevée. « Il semblait, dit M. de Broglie, que Dieu refusât ses offrandes. » Ne serait-il pas plus vrai de dire que dans ces sortes d'offrandes Julien mettait peu de bonne grâce et de diligence? De même dans les exercices de rhétorique qu'on faisait composer aux deux jeunes gens, Julien prenait toujours le rôle d'avocat du paganisme, et dans ce jeu d'esprit il mettait une curieuse obstination à ne pas se laisser battre. Souvent aussi, dans les ennuis de sa solitude, on l'avait surpris contemplant avec une admiration inquiétante les splendeurs d'un beau jour ou d'une nuit étoilée, et son ardent enthousiasme semblait annoncer déjà le futur adorateur des astres et du dieu soleil. Cette vie solitaire et captive, sans amis, cet espionnage respectueux, mais visible, ces règles d'abstinence, cet enseignement religieux forcé, toute cette contrainte, en refoulant sans cesse cette jeune âme sur elle-même, devait lui donner une force singulière. Cette imagination, échauffée par la méditation et qui ne pouvait se répandre, garda et accumula tous ses feux. Comme il est vrai de dire, selon le mot du prophète, que l'iniquité est toujours prise dans ses propres filets! Cette éducation, qui paraissait si prudente à Constance, qui devait éteindre le jeune homme, était la mieux faite pour l'exalter et lui donner le goût des libres pensées. Quand il sortit de sa prison, il avait l'esprit assez impatient du joug pour détester la foi qu'on lui avait apprise, et assez de science chrétienne pour combattre ce qu'il détestait. Son oppresseur ne pouvait pas mieux s'y prendre pour lui inspirer la haine du christianisme, et pour donner à cette haine des armes aiguisées.

A peine sorti de sa réclusion, mais non tout à fait libre, car l'œil jaloux de Constance ne le perdait pas de vue, il se porta du côté où l'entraînaient ses instincts et ses goûts, vers la littérature et la philosophie profanes. Déjà dans sa première enfance son livre favori était Homère. Il se plongea dans l'étude des grands écrivains classiques de Rome et surtout de la Grèce, sans plus se souvenir des maîtres de la chaire chrétienne. Il fréquenta les écoles des sophistes comme un simple étudiant, et ne se distingua de ses compagnons que par son esprit et son ardeur d'apprendre. Heureuse et pru-

dente modestie qui certainement lui sauva la vie, car son frère Gallus, soupçonné d'ambition, sera bientôt assassiné à son tour! Toujours surveillé par les créatures de Constance chargées de rendre compte de toutes ses démarches et même de s'assurer s'il donne des marques extérieures de foi chrétienne, Julien ne tarde pas à être renvoyé de Constantinople, où il faisait ses études, parce que la faveur publique semble fonder sur lui de lointaines espérances et saluer d'avance un nouveau Marc-Aurèle. Il est interné à Nicomédie, mais à la condition qu'il ne verra pas le célèbre orateur païen Libanius, la merveille de cette ville. Julien promet, reste fidèle à la lettre de son engagement, ne voit pas le sophiste, mais s'enivre de son éloquence écrite. Malheureusement il est mis en rapport avec Maxime d'Éphèse, il subit le charme de ce grand initiateur théurgique, se fait instruire dans ces sombres mystères qui offraient un attrait à son esprit mélancolique et une pâture à son âme avide de foi. Il se hasarde à prendre la robe des philosophes, et, selon la mode du temps, laisse pousser sa barbe, quand, sur un signe venu de la cour, le voilà de nouveau obligé de reparaître à l'église, rasé, vêtu en moine, et de redevenir comme dans son enfance lecteur public des saintes Écritures. Tout à coup il apprend que son frère a été tué par l'ordre de Constance et que lui-même est mandé à la cour. Il y va porter sa vie précaire, qu'un mot impérial peut trancher. Éconduit, repoussé par les eunuques du palais, à demi captif pendant six mois, sous l'œil des gardes qui ne le perdaient pas de vue, il se trouve que par une étrange rencontre ce contempteur du christianisme se promenait tous les jours devant la basilique où était réuni le concile arien qui condamnait les orthodoxes. Il entendit les échos de ses débats, avec quelles pensées, M. de Broglie nous le dit en beau langage. « La mémoire toute nourrie des dédains de Tacite et de Cicéron, que n'avait-il pas senti, que n'avait-il pas souffert en voyant ainsi la majesté romaine compromise dans les déchiremens d'une secte juive! De quel œil méprisant avait-il lu sur les murailles l'édit impérial contre Athanase, mélange de dialectique subtile et de brutalité arrogante signé d'une main parricide! Combien de fois, en levant les yeux vers le ciel, avait-il vu se dresser entre le Dieu de Constance et lui l'image sanglante d'un père qu'il n'avait pas connu et d'un frère qu'il n'osait pleurer! » Où trouver ailleurs dans l'histoire un prince ardent, généreux, spirituel, soumis à une oppression plus inepte et plus cruelle, à de plus intolérables injures, qui n'est en possession ni de sa vie, ni de son âme, ni de son esprit, auquel on fait sentir qu'il ne doit vivre, penser que selon un caprice d'en haut? Misère de tous les instans qu'on ne peut raconter dans le détail, qu'il suffit de se figurer, et qui arrachait au malheureux

ce cri qu'il faut recueillir dans sa noble épître au peuple d'Athènes : « Que de torrens de larmes je répandis, que de gémissemens, les mains tendues vers l'Acropole de votre cité, suppliant Minerve de sauver son serviteur et de ne pas l'abandonner ! » Dans son désespoir, le jeune philosophe opprimé se détournait du Dieu adoré par son tyran et levait ses mains vers la déesse de la sagesse, la seule divinité qui ne l'eût pas fait souffrir. Ainsi donc que l'on donne à Julien tous les noms qu'il plaira, qu'on l'appelle insensé, fanatique, mais qu'on cesse de lui infliger durement ce nom d'apostat, de peur qu'un historien, trop touché de ses malheurs, ne s'avise un jour de prouver que l'apostasie était excusable.

Chose vraiment remarquable, jusqu'à ce moment la vie de Julien a été réglée, arrangée dans le détail par la défiance ombrageuse de Constance, qui s'en était fait le maître, avec des minuties de prétendue prudence qui n'étaient qu'une maladresse poussée jusqu'à la perfection. On lui avait fait détester le christianisme à force de vouloir l'y enchaîner, on lui fournit encore l'occasion de s'attacher davantage au paganisme. Julien ayant demandé à se retirer modestement en Asie, Constance, par une défiance nouvelle, lui assigna pour séjour Athènes, « la ville, dit un père, la plus dangereuse pour le salut, » la ville des plus beaux souvenirs antiques, l'asile des muses, de l'éloquence, de la philosophie profane, et à cette époque des initiations mystiques. Julien séduit tout le monde par ses talens, son beau langage, sa modestie charmante dans un prince. Il marche entouré d'orateurs, de philosophes, de vieillards, de jeunes gens, qui aiment à faire cortége à celui dont ils devinent sans doute les secrets sentimens, tandis que des étudians chrétiens, parmi lesquels saint Grégoire et saint Basile, pénètrent déjà en lui, avec la clairvoyance d'une foi inquiète, le redoutable ennemi du christianisme ; mais bientôt Julien est arraché de nouveau à ses études et à cette douce popularité. Par un coup de théâtre surprenant, il est jeté dans la carrière politique. Le faible Constance, apprenant que la Gaule était en proie à la révolte et aux invasions barbares, incapable de faire face au péril, songe à partager le fardeau de l'empire, et ne trouvant plus personne de sa famille, qu'il avait exterminée, il se voit forcé, malgré de secrètes alarmes, de s'adresser à ce cousin de vingt-quatre ans, l'objet de ses ombrages. L'étudiant d'Athènes, qui reçoit subitement l'ordre de se rendre à Milan, peut croire qu'on l'appelle à la mort, et c'est la pourpre de césar qu'on lui réserve. Il est présenté par Constance lui-même aux acclamations des troupes. On l'envoie dans la Gaule, triste et désespéré, à la tête de trois cent soixante soldats, sans instructions, sans même l'avertir de ce qu'on savait déjà, que les Francs avaient forcé le Rhin et se répandaient jusque dans la Bourgogne. N'ayant

pas amené d'armée avec lui, chargé de commander aux troupes indisciplinées de la Gaule, qui étaient sous les ordres de généraux hostiles et d'avance convaincus que le mauvais vouloir envers Julien leur serait compté par l'empereur comme un mérite, entouré d'officiers chargés de le surveiller et de trésoriers qui devaient lui refuser l'argent, il se sentit de toutes parts enlacé dans des fils invisibles qui aboutissaient à la main perfide de Constance. Comment n'aurait-il pas compris qu'on l'avait envoyé si loin moins pour sauver une province que pour se perdre lui-même? Il résolut de ne compter que sur sa propre bonne volonté, et tout d'abord cet échappé des écoles mit à profit l'hiver pour apprendre l'art de la guerre dans les livres et dans des exercices infatigables où il plaisantait avec ses soldats de sa gaucherie et de son air emprunté : « Voyez, Platon, ce que l'on fait d'un philosophe! » Dès le printemps, se sentant l'ardeur qui fait les capitaines, il entra en campagne après avoir demandé humblement la permission d'aller montrer à l'ennemi l'*image de l'empereur*. L'infortuné ne pouvait même devenir un héros qu'au profit de Constance. Nous ne raconterons pas ses brillantes campagnes, par quels coups d'audace il prouva sa décision, avec quelle prudence il répara ses premières fautes, comment il apprit la guerre sur le champ de bataille, avec quel élan, à la tête d'une armée peu nombreuse qu'il avait animée de son grand cœur, il rejeta les barbares au-delà du Rhin, qui vit sur ses bords un digne élève de Jules César ou plutôt un autre Germanicus. M. de Broglie, qu'on ne peut pas soupçonner d'entraînement pour Julien, raconte toutes ses victoires avec une certaine bonne grâce militaire; lui-même est sous le charme de cette valeur, de cette simplicité, de cette modestie nécessaire sans doute, mais touchante. Du reste rien n'est plus séduisant que les débuts des grands capitaines; leur génie éclate en libres saillies, en bonds imprévus; leur art est neuf, net, hardi, facile et de plus heureux. Le bonheur et la jeunesse embellissent les victoires, et les gens les plus prévenus ne manquent jamais de se laisser ravir à ces aurores de la gloire.

Pourquoi faut-il que M. de Broglie nous gâte si souvent les aimables portraits qu'il fait du prince par des reproches de dissimulation qui nous paraissent immérités? Que Julien n'ait pas beaucoup d'abandon dans sa conduite et l'expression de ses sentimens, doit-on s'en étonner lorsqu'on connaît la situation qui lui est faite? Qu'il n'ait pas professé hautement la foi païenne, lui le lieutenant d'un empereur chrétien, et qui commandait à des chrétiens, la politique lui en faisait une loi. Que, toujours attentif à se disculper, il n'ait jamais manqué de répondre aux délations, d'en conjurer les effets, c'était une habileté permise à un prince qui ne

marchait qu'escorté de traîtres, de généraux et d'intendans apostés pour l'accuser et le perdre. Que dans un mouvement de reconnaissance vraie il ait composé un panégyrique de Constance avec une rhétorique mensongère en le comparant aux héros de l'*Iliade*, c'était un sacrifice à la mode littéraire du temps, un moyen de se faire pardonner ses victoires et de désarmer la jalousie par des complimens. Et ne peut-on point soupçonner qu'il n'a fait l'éloge de l'empereur que pour avoir le droit de faire celui de l'impératrice Eusébie, sa bienfaitrice, sa patronne, qu'il célèbre cette fois en termes ingénus et touchans? Il faut se rappeler toujours que Julien ne s'avançait qu'au milieu des piéges, que toutes ses démarches, ses paroles étaient rapportées à l'empereur, et qu'il était obligé de contenir même son cœur. On lui interdit jusqu'à l'amitié. Aussitôt qu'on apprend à la cour qu'il a un confident digne de lui, on le lui enlève, et on envoie son cher Salluste exercer des fonctions en Thrace : cruelle et humiliante séparation qui arrachait à Julien ces plaintes si tendres dans une lettre à son ami, où il se rappelle « ces fatigues partagées, ces affectueux saluts de chaque jour d'une tendresse si sincère, ces entretiens tout pénétrés de vertu et de justice, cette communauté d'efforts pour le bien, ce même courage à résister aux méchans, une telle ressemblance de mœurs, une telle confiance d'amitié... A qui permettrai-je aujourd'hui de me traiter avec une noble franchise, qui me réprimandera avec douceur et tournera mon âme vers toutes les choses honnêtes? C'est moi que les sycophantes ont voulu percer en te blessant. » Voilà comme on le traitait, lui le sauveur de la Gaule, comme on s'entendait à le punir, s'il ouvrait son cœur même dans le commerce de la plus innocente amitié. Pourquoi donc s'étonner que devant son perfide entourage il ait fait mystère de ses pensées?

Nous voudrions insister un moment sur un de ces reproches de dissimulation à propos de la soudaine révolte militaire qui éleva Julien à l'empire, et qui fut, selon M. de Broglie, l'effet d'une conspiration ourdie par le césar lui-même. D'après le récit de l'historien, la révolte ne fut qu'une habile collusion entre le général et ses soldats; le lecteur tient tous les fils de l'intrigue, hâtons-nous cependant d'ajouter que c'est moins Julien que M. de Broglie qui est l'auteur de cette trame si finement tissée. Voici les faits dans leur simplicité et leur vérité historiques. Le faible Constance, battu par les Perses, ordonne à Julien de lui envoyer deux légions et des troupes auxiliaires auxquelles pourtant on avait promis de ne jamais les mener au-delà des Alpes. Julien désolé fait néanmoins exécuter l'ordre impérial : les troupes murmurent et ne veulent point aller sans retour aux extrémités du monde; toute la Gaule désespérée, se voyant privée de ses défenseurs et craignant de retomber

dans la servitude des barbares, dont Julien l'avait délivrée, s'agite et se plaint. Les femmes des soldats avec leurs enfans se répandent sur les routes, poussent des cris et s'opposent au départ. Julien, loin de profiter de cette indignation douloureuse, fait tout ce qu'il peut pour en atténuer les effets. Il va jusqu'à préparer de vastes chariots pour que les soldats puissent emmener leurs familles. Il ne veut pas que les troupes irritées passent par Lutèce, sa résidence. Décentius, l'imprudent délégué de Constance, décide qu'elles traverseront Lutèce, pour faire partager sans doute au césar la responsabilité de cette mesure impopulaire. Pendant le défilé, Julien harangue cette armée silencieuse et morne, il fait entrevoir aux soldats les récompenses qui les attendent auprès de l'empereur; mais dans la nuit la révolte éclate, les légions assiégent le palais en criant : « Nous voulons Julien pour auguste! » Il refuse de paraître, et seulement quelques heures après il parcourt les rangs, repousse avec indignation le titre d'auguste, étend vers les soldats ses mains suppliantes, et, pour les apaiser, va jusqu'à leur promettre de faire révoquer l'ordre de départ. On le saisit de force, on le place sur un bouclier, on lui met sur la tête, faute de diadème, un ornement militaire, et le voilà empereur. Toute cette scène que M. de Broglie regarde comme une pièce de théâtre composée par un grand artiste en intrigues est au contraire dans Ammien Marcellin aussi simple qu'admirable; depuis le commencement jusqu'à la fin, Julien n'a rien négligé de ce qui pouvait amortir l'effet d'un ordre suprême qui était insensé. Avec un désintéressement qu'il ne faut pas trouver suspect par cela qu'il est héroïque, il a lutté jusqu'au bout, comme autrefois Germanicus dans une situation semblable, dont Tacite a dit : *Quanto summæ spei propior, tanto impensius pro Tiberio niti.* En général il faut se garder de prêter aux grands hommes des motifs vulgaires et de les ramener tous à la même mesure. Nous ne prétendons pas que Julien n'ait pas eu d'ambition; mais assurément cet original génie en avait une qui n'était pas ordinaire. Il y a dans l'ambition bien des degrés, et l'on peut aspirer à autre chose qu'à des honneurs, au pouvoir, au trône. L'enthousiaste disciple des philosophes était bien plus porté à vouloir étonner le monde par ses vertus et par l'éclatante nouveauté de son désintéressement. La gloire d'un Galba, d'un Othon et de tant d'autres généraux proclamés empereurs par leurs soldats ne tentait pas son orgueil, qui avait de plus hautes visées. Le succès ne valait pas les périls que l'entreprise lui faisait courir. D'ailleurs il savait que le pouvoir suprême irait un jour facilement à lui, qu'il était le seul héritier de Constance, qui n'avait pas d'enfant. Enfin n'y avait-il point autour de lui dans le monde entier, de Constantinople, d'Athènes à Lutèce, comme une immense conspiration de faveur pu-

blique, et croit-on que depuis dix ans il n'avait pas senti doucement frémir sous le vent populaire la voile qui devait le mener au port? Il avait une ambition plus digne de son orgueil et de sa foi, et ce prince mystique, qui pouvait se croire prédestiné et chéri du ciel non moins que de la terre, mettait son point d'honneur à ne pas rechercher ce qui lui serait tôt ou tard offert par la fortune pour être un instrument pur et irréprochable entre les mains des dieux.

Ce que nous disons ici n'est pas pour défendre Julien, dont la révolte eût été bien excusable et naturelle après tant d'outrages reçus de Constance. C'est simplement pour conserver au prince l'originalité de son caractère que nous repoussons l'accusation de M. de Broglie, qui du reste ne repose sur aucun témoignage historique. M. de Broglie a d'abord la bonne foi de reconnaître que tous les écrivains païens, Ammien Marcellin, Libanius, Zozime, donnent la résistance de Julien à sa proclamation comme sincère; mais il préfère s'en rapporter au récit des chrétiens. On pourrait lui objecter que les chrétiens sont suspects aussi bien que les païens en sens inverse. Eh bien! s'il le faut, je tiens pour non avenus les témoignages profanes pourtant si dignes de confiance, et je n'écouterai que l'opinion chrétienne, s'il est vrai qu'elle accuse Julien d'avoir pris la couronne lui-même. Que dit l'historien chrétien Sozomène? « En ce temps-là, Julien au comble de la gloire, adoré par ses soldats, fut proclamé par eux auguste. » Zonaras après un récit confus ajoute : « Devant les épées nues des soldats qui menaçaient de le tuer, Julien accepta l'empire, peut-être contre son inclination. » Reste le témoignage de saint Grégoire, qui n'est guère impartial, puisqu'il a donné lui-même à son discours le titre d'*invective contre Julien*. Or le fougueux orateur, qui répand ses saintes colères en cent pages in-folio, se contente de dire : « Il prit le diadème, » jugement sommaire qui est prononcé non pas sur la prétendue conspiration de Julien, mais sur l'irrégularité de son avénement. Puis donc que ni les païens ni les chrétiens ne l'accusent, nous n'avons pas le droit de l'accuser non plus, à moins de dire comme un historien timide qui, ne voulant point le condamner sans preuves et n'osant l'absoudre hardiment, laisse échapper cette phrase naïve : « Il faut avouer que, si ce prince fit mouvoir les ressorts qui l'élevèrent au rang suprême, il cacha bien son jeu. »

Si l'histoire n'offrait jamais que les mêmes scènes d'intrigue et d'ambition, elle ne mériterait vraiment pas d'être étudiée. C'est à saisir la différence des caractères et des hommes qu'elle doit mettre son soin et son intérêt. Julien est tout autre chose qu'un général rebelle qui en grandissant veut faire violence à la fortune; il ne doit pas être confondu avec tous les chefs d'armée qui dans la Gaule se sont fait proclamer empereurs. Il était peut-être dans son carac-

tère de craindre autant que de désirer la couronne. Déjà, quand à Milan il fut créé césar, on remarqua son air soucieux, son secret effroi au milieu des fêtes, et quand il dut monter à côté de l'empereur sur le char triomphal qui les ramenait tous deux au palais, on l'entendit murmurer ce vers tragique d'Homère, qu'il s'appliquait à lui-même : « La mort l'a couvert de pourpre, et la puissance du destin a mis la main sur lui. » Il recule devant sa destinée, il faut qu'il se gourmande : « Toi qui veux être un homme, un homme fidèle à ses devoirs, tu priverais les dieux de ta personne! est-ce là servir les dieux? » Plus tard, après une grande victoire remportée en Gaule, à ses soldats qui une première fois lui donnent le nom d'auguste, il répond sèchement et les fait taire. Plus fier encore qu'ambitieux, cet élève de la philosophie, qui regardait la royauté comme un sacerdoce, semble avoir redouté longtemps les hautes responsabilités du pouvoir suprême, comme font les rêveurs épris de perfections idéales.

Ce ne sont pas des pensées communes qui s'agitaient dans cet esprit à la fois étrange et noble, alors enfermé dans ce palais des *Thermes* dont nous avons encore les ruines sous les yeux. Pour nous, nous n'apercevons jamais ces voûtes ouvertes par le temps, où l'œil du passant penètre, sans nous représenter le grand prince qui jadis les remplissait de ses travaux et de ses méditations solitaires. C'est de là que rayonna pendant quatre ans dans toute la Gaule l'infatigable activité du jeune césar, que sa vigilance contenait au loin les barbares, que son intraitable probité épouvantait les concussionnaires et les spoliateurs officiels, que sa justice faisait partout régner le droit. C'est vers ce simple palais que se tournaient l'admiration et la reconnaissance des Gaules, et que nos ancêtres ont envoyé les premières bénédictions qu'ils aient adressées à un prince. Les détails épars dans les histoires du temps nous permettent de nous figurer encore cet intérieur austère. Voici la chambre toujours sans feu l'hiver sous ce climat pourtant si rigoureux pour un Grec et un Oriental, voici la table où on ne servit jamais que la nourriture du soldat, le lit composé d'un tapis et d'une peau de bête, petit lit qu'ont rendu célèbre la plus sévère chasteté et de si courts sommeils. Dans cette chambre qui était un cabinet de travail pour le général et un oratoire pour l'ardent néophyte de la philosophie, Julien, après les fatigues du jour, faisait trois parts de ses nuits. La première était donnée au repos; puis il s'occupait d'affaires, dictait ses lettres avec une telle rapidité que ses secrétaires n'y pouvaient suffire, enfin il se livrait aux charmes de ses études littéraires ou philosophiques. Alors il montrait une incroyable ardeur à gravir les sommets les plus ardus de la science, et, comme dit Ammien Marcellin, « sa pensée toujours tendait à s'élancer au-

delà. » Et c'étaient non pas de simples études, mais des exercices de l'âme. Toujours en face des images d'un Épaminondas ou d'un Marc-Aurèle qu'il se proposait comme exemples, il aspirait à montrer un jour en sa personne la philosophie sur le trône. A ses rêveries politiques, l'ardent disciple de Porphyre ajoutait encore ses rêveries plus hautes et plus chimériques sur la purification et la déification de l'âme. Initié à des cultes secrets, il ne se mettait jamais au travail sans invoquer à genoux Mercure, qui, d'après de mystérieux symboles, était considéré comme le principe, le moteur de toute intelligence. Telles étaient les habitudes journalières de ce mystique païen. Aussi dans cette nuit de la révolte, nuit de perplexités terribles où il fut tout à coup assiégé dans son palais par l'enthousiasme menaçant de son armée, il refusa de paraître. Les soldats ferment les issues pour ne pas laisser échapper celui qui, dans leur détresse, peut seul les sauver d'un ordre inique en devenant leur complice et leur empereur. En entendant leurs cris prolongés, plus redoutables encore que flatteurs, Julien, réfugié à l'étage supérieur, dans l'appartement de sa femme, levant les yeux par une fenêtre ouverte vers la voûte du ciel, pria Jupiter de lui envoyer un signe de sa volonté. Le génie même de l'empire lui apparut avec ces paroles : « Julien, je me tiens à ta porte depuis longtemps, tu m'as déjà plus d'une fois refusé l'entrée. Si tu me repousses encore, quand tant de gens me conduisent vers toi, je m'en irai triste pour ne plus revenir. » Voilà ce qu'il racontait plus tard lui-même. Ainsi nous n'avons point là sous nos yeux un ambitieux vulgaire, un artisan d'intrigues; c'est un homme exalté par des vertus, par les abstinences, par l'orgueil, un amoureux de l'idéal politique, un philosophe dévot, un visionnaire si l'on veut, ou plutôt un ascète militaire.

Par une fortune bien rare à cette époque, il devint empereur sans verser une goutte de sang. Toujours réservé et prudent, espérant éviter la guerre civile, il écrivit des lettres à Constance pour se justifier et déclarer qu'il se contenterait de sa province. Constance ne veut rien entendre et se prépare à la guerre. Les deux empereurs marchent l'un contre l'autre, et le monde chrétien en suspens ne sait pour qui faire des vœux. « Chacun sentait instinctivement, dit M. de Broglie avec éloquence, que les situations naturelles étaient renversées et que personne n'était dans son rôle. Le représentant du vieux culte de l'orgueil et des sens était un jeune homme de mœurs austères et simples, modestement éclairé d'un rayon de gloire. Vieilli avant l'âge par la vie des cours, le défenseur de l'Évangile s'avançait, comme une idole fardée, au milieu d'une pompe ridicule et portait sur ses vêtemens la tache du sang des chrétiens. » Heureusement la mort de Constance épargna une

sanglante bataille à l'empire, et Julien, seul maître du monde, put entrer à Constantinople avec la fière pensée que ses dieux cette fois étaient vainqueurs, et qu'il allait devenir leur ministre sur la terre.

Nous n'avons pas dessein de raconter ce règne si court, si connu, et dont on pourrait deviner les caractères, tant les réactions politiques sont toujours les mêmes. Avons-nous besoin de dire que les lettrés, les sophistes, les philosophes accoururent autour de Julien, comme autrefois à la cour de Constantin et de Constance affluaient les évêques et les théologiens? Au-dessous des courtisans accoutumés à tourner avec grâce leur aile au vent de la fortune, et pour qui un changement de religion ne paraissait que l'obligation décente d'une situation nouvelle, le peuple était si fatigué de querelles religieuses, si incertain, si troublé, qu'il ne vit pas sans plaisir changer la face des choses. L'armée était heureuse de voir un tel général maître de ses destinées. Des chrétiens sincères et fervens craignaient moins une persécution païenne qu'ils ne détestaient la tyrannie théologique de Constance. Les orthodoxes se réjouissaient de voir tomber la puissance arienne. Jamais si grand changement ne se fit plus naturellement et avec plus de douceur. Le monde d'abord ne fut pas trop étonné de se réveiller païen; pour tout dire, Julien faisait son entrée à Constantinople au milieu de la joie universelle, et venait relever le paganisme à la tête d'une armée presque entièrement chrétienne.

Durant ce règne, qui ne dura pas deux ans et qui fut si rempli, M. de Broglie suit Julien pas à pas, le tient sous son œil vigilant et sévère comme un accusé déjà condamné d'avance auquel on doit la stricte justice, mais rien de plus. N'est-il pas à craindre que l'historien, en voulant n'être que juste, devienne dur, et même qu'il ne découvre partout des mystères de perversité? Pour nous, nous sommes au contraire frappé des bonnes intentions du nouvel empereur, de sa droiture et de sa franchise si contestée. Si dès les premiers jours Julien introduit timidement un sacrifice païen dans la cérémonie des funérailles du chrétien Constance, ce n'est point à nos yeux un détour de la dissimulation qui n'ose déclarer ses sentimens, c'est une réserve décente en pareille circonstance, car dès le lendemain on voit le restaurateur du paganisme, devant ses autels improvisés à la hâte, porter lui-même le bois des sacrifices, aller, venir, courir avec trop peu de respect humain vraiment, « comme le meilleur des prêtres, » dit Libanius, et, il faut en convenir, avec moins de dignité qu'il ne sied à un souverain pontife. Loin de se montrer dissimulé, il ne contient point assez son zèle pieux. De même M. de Broglie soupçonne toujours de l'hypocrisie dans ses déclarations de tolérance religieuse. Pourquoi donc mettre en doute la sincérité de cette belle pensée exprimée en termes si

justes : « S'il est possible de guérir par une opération sage les maladies du corps et les maux de l'âme, les erreurs sur la nature de Dieu ne peuvent se détruire ni par le fer ni par le feu? » Il dit ailleurs dans ses lettres : « J'ai résolu d'user de douceur et d'humanité envers tous les Galiléens et de ne pas souffrir qu'aucun d'eux soit nulle part violenté, traîné aux temples, forcé par de mauvais traitemens de faire quelque chose qui soit contraire à sa façon de penser... Je ne veux pas, par tous les dieux, que l'on frappe les chrétiens sans droit ni justice. Leur erreur est de croire avec une insolence barbare que le Dieu véritable est inconnu à tout autre qu'eux. » Cette dernière phrase méprisante semble garantir la sincérité du reste. Les faits vinrent d'ailleurs confirmer les paroles. Non-seulement Julien ne persécuta point, mais il arrêta les persécutions des chrétiens contre les chrétiens; il autorisa les exilés orthodoxes à rentrer dans leurs foyers. On peut dire qu'à l'avénement de Julien le christianisme, naguère horriblement divisé, put enfin respirer. Maintenant que l'empereur, comme on se plaît à le dire, ait accordé la plus entière liberté de conscience parce qu'il savait que les chrétiens, une fois libres, se déchireraient, selon le mot de saint Athanase, comme des bêtes féroces, c'est un reproche que nous n'oserions faire, parce qu'il risque de retomber plus lourdement sur les chrétiens que sur le prince. Qu'aux représentans des sectes chrétiennes présens à sa cour, et qu'il invitait à la concorde, il ait dit avec la hauteur familière d'un souverain et la malice d'un homme d'esprit : « Suivez mes conseils, les Allemands eux-mêmes et les Francs s'en sont bien trouvés, » c'est là un détour aussi innocent que spirituel pour déclarer qu'il saurait au besoin imposer la paix aux esprits. On oublie toujours une chose, c'est que Julien, à supposer qu'il ne fût pas hostile aux chrétiens, n'avait pas à tenir une autre conduite. Tout ce qu'on pouvait lui demander, c'était de pacifier l'empire, de ne pas tourmenter les dissidens. La religion chrétienne ne devait pas avoir de privilége, elle n'était pas plus que le paganisme religion d'état, on pourrait dire qu'elle l'était moins; elle n'avait droit qu'à une protection égale, et il était assurément généreux à un prince si dévotement païen de la lui accorder en termes explicites, qui devenaient un engagement d'honneur plus facile, il est vrai, à prendre qu'à tenir.

M. de Broglie a le tort, selon nous, de soupçonner sans cesse les bonnes intentions de Julien et de voir partout des persécutions dissimulées. Quand le nouvel empereur, pour réparer de justes griefs, et cédant aux cris du peuple longtemps opprimé, livre aux tribunaux des hommes détestés, M. de Broglie suppose que Julien les livre avec empressement parce qu'ils étaient chrétiens. Si Julien

congédie, aux applaudissemens de toute la foule, l'armée des parasites qui remplissait le palais de Constance, les chambellans, les cuisiniers, les barbiers, qui avaient les traitemens des plus hauts fonctionnaires, M. de Broglie devine que dans le nombre il y avait des chrétiens qu'on était heureux d'éliminer. S'il supprime les innombrables officiers de la police, *les curieux*, s'il diminue les contributions locales, s'il prévient l'établissement de nouvelles charges, c'est qu'il met, nous dit-on, son ostentation à paraître se confier à l'amour de ses peuples. Si encore, sur les justes demandes de l'opinion, il soulage la misère publique, alors navrante, en mettant fin à l'abus des immunités et des *voitures publiques*, c'est-à-dire au transport gratuit des personnes, qui ruinait les provinces, on ne manquera pas de dire qu'il a voulu satisfaire un secret ressentiment, parce que les privilégiés qui abusaient le plus de ces exemptions étaient les évêques et les prêtres, dont les continuels voyages à la cour et aux conciles avaient surtout, nous dit M. de Broglie lui-même, « mis les chevaux sur la litière; » car le noble esprit de l'historien, tout en arrivant toujours à des conclusions sévères contre Julien, ne cache jamais la vérité, même quand il lui coûte de la reconnaître. Il faut pourtant s'entendre sur ces faits et d'autres que nous passons sous silence. Les mesures de Julien sont-elles, oui ou non, d'un souverain ami du bien public? sont-elles équitables, et si, comme on paraît le croire, elles sont justes, pourquoi donc faire toujours sur cette justice des réflexions déplaisantes qui pourraient avoir pour effet de mettre en doute la justice de l'historien?

Si la critique n'avait pas pour M. de Broglie plus de respect qu'il n'en montre lui-même pour Julien, elle pourrait aussi, en suivant l'historien pas à pas, relever une foule de petits jugemens accessoires où semble percer une hostilité méprisante. Nous n'en donnerons qu'un ou deux exemples. Lorsque Julien, assiégé de sophistes avides, de philosophes quémandeurs, de prétendus sages accourus pour solliciter des faveurs, afficha plus de simplicité pour faire honte à ces faux ministres de la sagesse, et donna au monde le bizarre spectacle d'un empereur vêtu en philosophe de l'école cynique, M. de Broglie met en note : « Cynique vient d'un mot grec qui signifie *être chien.* » Cette étymologie, du reste exacte, peut pourtant donner une idée fausse à ceux qui ignorent que le nom de cynique était porté par des hommes souvent vénérés, qui prêchaient la plus haute et la plus pure morale, qui faisaient profession de pauvreté, qui croyaient exercer un ministère sacré, et dont l'âme, disait Épictète, « devait être plus pure que le soleil. » Le philosophe cynique n'était autre, sous une forme païenne, que le moine mendiant

allant de contrée en contrée réveiller les âmes. De même M. de Broglie défigure légèrement le portrait physique de Julien. Quand Ammien Marcellin dit seulement que le prince avait la lèvre inférieure un peu proéminente, n'est-ce pas traduire avec peu de bonne grâce que de dire : « Sa lèvre inférieure tombait en formant une grimace désagréable? » On sait que pareille lèvre est un trait caractéristique dans la famille impériale des Habsbourg, et pourtant il n'y a que leurs ennemis qui aient prétendu que ce fût une grimace. Simples inadvertances, nous le savons, et non point restrictions calculées, mais qui prouvent pourtant que dans les petites comme dans les grandes choses l'éloge coûte un peu à l'historien, car, hâtons-nous de le dire, M. de Broglie n'appartient pas à cette nouvelle école de critiques qui s'imaginent que les philosophes sont par état difformes et laids, que la beauté est donnée par surcroît à l'orthodoxie, et qui, pour s'être trop contemplés eux-mêmes, finissent par se persuader que la grâce corporelle accompagne toujours la grâce divine.

Mais au lieu d'épuiser la liste de nos dissentimens, nous préférons louer la pénétration de l'historien, qui a vu nettement que ce règne singulier, commencé selon nous avec de si bonnes intentions, ne pouvait pas suivre toujours la voie droite et unie. Un prince avec des idées si particulières et des vertus qui n'étaient plus de son temps risquait fort de rencontrer d'insurmontables obstacles chez ses amis comme chez ses ennemis. Ce fut d'abord pour Julien une douloureuse surprise de voir les païens si profondément corrompus et la plupart même assez indifférens à sa restauration religieuse. Cette foule de devins, d'augures, de poètes, de philosophes, qui coururent se ranger autour de lui, et qui racontaient pour les faire payer les tourmens qu'ils avaient soufferts, n'était qu'un troupeau famélique dont l'avidité importune soulevait son dégoût. « O combien, s'écriait-il, la philosophie est devenue par vous vile et méprisable! » Le sévère administrateur, même quand il éconduisait avec de bonnes paroles cette multitude cupide, était l'objet des plus vives récriminations. Puis les cultes secrets longtemps ensevelis dans les ténèbres ramenaient au grand jour leurs ignobles orgies; charlatans de toute espèce, enthousiastes de carrefour, bacchantes, prêtresses échevelées, promenaient dans les rues leurs impudiques cérémonies. Toute la vieille fange qui, sous la domination chrétienne, s'était déposée peu à peu dans les bas-fonds, remontait à la surface. D'autre part, les chrétiens ariens et orthodoxes, réconciliés dans le péril commun, allaient opposer une invincible résistance et déconcerter quelquefois la justice du souverain par des difficultés inextricables. Rien, par exemple, ne pou-

vait paraître plus juste que de restituer aux villes leurs terres et leurs temples, qui leur avaient été enlevés par Constance; mais depuis tant d'années ces temples étaient devenus des églises, et comment pouvait-on, sans amener de sanglantes collisions, rétablir avec pompe une idole sur l'autel qui avait porté le corps de Jésus-Christ? Comment rendre aussi aux sectes chrétiennes naguère opprimées leurs sanctuaires usurpés? L'équité même du prince faisait naître partout des conflits, tant la situation était embarrassée et les intérêts enchevêtrés par plusieurs révolutions religieuses. Qu'on ajoute à cela l'imprudence héroïque des chrétiens renversant les idoles, les cris contre les magistrats, même quand ils ne faisaient que punir une témérité illégale et sacrilége, la révolte des villes entières démolissant les temples, et l'on comprendra combien le rétablissement du paganisme tenté par la main la moins tyrannique pouvait jeter de trouble dans le monde. La plus vive souffrance du pouvoir absolu doit être de se sentir impuissant. L'impatience de Julien devait être d'autant plus vive qu'il s'était fait une loi de ne pas la répandre en caprices, qu'elle était contenue et comme emprisonnée par sa justice même. Il vint un jour où il n'eut plus la force de se tenir renfermé dans sa modération. Attaqué sans cesse par des chrétiens spirituels et éloquens, qui en l'outrageant lui-même outrageaient en même temps ses dieux, et qui dans leurs pieux pamphlets se servaient des armes empruntées à la philosophie, l'empereur philosophe lança l'étrange édit qui défendait aux chrétiens d'enseigner les lettres profanes, sous prétexte que « celui qui enseigne une chose à ses disciples pendant qu'il en pense une autre, celui-là est aussi éloigné de faire un bon maître qu'un honnête homme... Interprétez Mathieu et Luc... Contentez-vous de croire et cessez de vouloir connaître. » Cet acte tyrannique, qui décèle la mauvaise humeur et le dépit d'un sophiste, fut avec raison blâmé par les païens mêmes; mais combien ne devons-nous pas nous défier de nos jugemens sur une époque troublée, quand nous voyons que cette mesure détestable fut applaudie par les chrétiens rigides! Ils disaient que la métaphysique et la fable étaient dangereuses, qu'en effet les âmes vraiment fidèles devaient se renfermer dans la foi et dans les limites de la science chrétienne. A leurs yeux, Julien faisait acte de sagesse souveraine en ramenant le christianisme à la pureté de l'enseignement apostolique. Quand on songe aux violences des règnes précédens, on est tenté de remarquer la modération relative de cette mesure vexatoire et de juger avec quelque clémence cette coupable erreur d'esprit. Avons-nous tous d'ailleurs le droit de nous montrer sévères, et n'avons-nous pas entendu autour de nous, il n'y a pas plus de

dix ans, une bruyante agitation et comme une émeute de pieuses âmes qui demandait aux pouvoirs publics précisément ce que Julien avait ordonné, à savoir que dans nos écoles il fût interdit d'étudier les auteurs profanes de l'antiquité? Ils ignoraient, ces chrétiens trop zélés, et ils auraient frémi d'apprendre qu'ils étaient les imitateurs de l'apostat, et des imitateurs bien plus iniques, puisque Julien interdisait les lettres antiques à ceux qui souvent les trouvaient méprisables, tandis que les nouveaux persécuteurs prétendaient les interdire à ceux qui les jugeaient de tout point excellentes. Aussi faut-il détester l'intolérance philosophique ou religieuse partout où on la rencontre, non-seulement à cause du mal qu'elle produit dans le moment, mais parce que ses armes sont de celles qui changent le plus facilement de main.

Sur cette pente de la tyrannie où il aurait fini par glisser, Julien fut arrêté par la guerre des Perses, où il mourut à trente et un ans en héros et en philosophe. Ayant voulu dans une retraite périlleuse ranimer le courage de ses soldats par l'exemple de son audace, il se jeta dans la mêlée sans cuirasse et eut le foie traversé d'un javelot. Transporté dans le camp, sitôt que la première douleur fut calmée, il redemanda son cheval et ses armes, et l'émule des héros antiques fut un moment troublé à l'idée qu'il avait perdu son bouclier; puis il fait aux assistans désolés un long discours avec le calme tragique des vieux temps, se félicite de mourir jeune dans la fleur de sa renommée, prend ses amis à témoins qu'il n'a pas abusé du pouvoir, et remercie les dieux qui lui envoient la mort sous la forme d'un glorieux congé. Il sait d'ailleurs par la philosophie qu'il va changer sa condition pour une meilleure. Enfin, après avoir réprimé par quelques mots les larmes et les gémissemens de ses amis, il entre avec les philosophes Maxime et Priscus dans un grave entretien sur la nature de l'âme et sa destinée future, et sans agonie ferme ces yeux terribles et doux que jadis les soldats « ne se lassaient pas de contempler. » Des historiens prétendent que l'armée regarda la mort de Julien comme un châtiment céleste; rien n'est plus faux, car lorsque le lendemain Jovien fut élu par des officiers et que le nom du nouvel empereur parcourut les rangs, l'armée déjà en marche, trompée par la ressemblance des noms et entendant crier derrière elle : Jovien auguste! répéta avec transport : Julien! Elle croyait que la blessure n'était pas dangereuse et qu'il revenait à la vie. En apprenant la vérité, les soldats éclatèrent en sanglots; ils venaient de le perdre une seconde fois.

Bien que nous ne soyons pas insensible à la classique beauté d'une fin qui rappelle les plus grands trépas, et qui est touchante malgré sa sérénité un peu théâtrale et sa fastueuse simplicité, nous

dirons que cette mort ne nous paraît ni regrettable ni prématurée. Julien avait tenté une entreprise impossible, qui lui coûta le repos et qui aurait fini par lui coûter l'honneur. Le temps était venu où, sous peine de laisser avilir en lui la majesté souveraine, il était obligé de renoncer à la persuasion pour recourir à la force. Des chrétiens emportés par l'ardeur de leur foi, d'autres encouragés par sa longanimité et son mépris philosophique des injures, commençaient à l'insulter en face. S'il punissait l'insolence, il risquait de faire des martyrs. Déjà, pour quelques châtimens infligés par des magistrats plus soucieux de la gloire du prince que le prince lui-même, l'opinion chrétienne exaspérée se répandait en hyperboles orientales, et racontait que l'Oronte charriait des monceaux de cadavres chrétiens. D'autre part, à quoi pouvait se résoudre sa justice au milieu de querelles chaque jour renaissantes entre païens et chrétiens, entre ariens et orthodoxes, entre chrétiens et Juifs, et comment prendre parti pour les uns ou pour les autres sans être accusé ou de tyrannie ou de ruse? Encore s'il avait trouvé un appui solide chez les païens! mais ceux-ci ne pouvaient s'accommoder de son intégrité, de ses exemples austères, de son mépris pour la licence et la servilité. Abhorré des chrétiens, importun aux païens, sa vertu même était un fardeau pour le monde. Ce fut un bonheur pour lui de mourir « avant d'avoir abusé du pouvoir, » comme il le dit lui-même à ses derniers momens, et peut-être ne savait-il pas jusqu'à quel point il avait raison de remercier ses dieux qui lui faisaient la grâce de le rappeler à eux « dans la fleur de sa renommée.» Si nous osions, comme fait souvent M. de Broglie, pénétrer les desseins de la Providence, nous dirions volontiers que Julien a été montré un instant au monde pour rappeler le christianisme à la concorde et même au respect de certaines vertus antiques qu'il ne fallait pas laisser périr, et pour prouver au paganisme son irrémédiable impuissance.

Nous voudrions que l'histoire se bornât à condamner avec sévérité l'immense erreur dont Julien fut la victime volontaire, mais qu'elle ne se crût pas obligée comme autrefois de disputer au prince une à une ses incontestables vertus. Il ne faut pas vouloir mutiler ou égratigner son image, qui est d'airain, mais la jeter par terre d'un seul bloc. S'il est peu sensé d'applaudir avec des historiens du XVIIIe siècle à la tentative d'une restauration païenne, il est non moins dangereux qu'injuste de dépouiller de ses mérites un héros païen par cela qu'il est l'ennemi du christianisme. Faudra-t-il encore dans notre siècle des ambages et des circonlocutions pour déclarer que Julien fut un grand caractère, et devons-nous être réduit à redire cette phrase d'un historien que M. de Broglie appelle

sage et qui nous paraît plus que prudent : « Ce serait trop priser les vertus humaines de penser que Dieu les refuse à ses ennemis? » Comment! on ira jusqu'à dédaigner les vertus parce que Julien les a possédées! Ces détours de langage, ces louanges indirectes ou arrachées ne prouvent qu'une chose, c'est qu'il est impossible d'enlever à Julien son honneur. On ne peut lui refuser la pureté des mœurs, ni l'héroïsme, ni le constant souci du bien public, ni l'humanité, ni le don de plaire. Grand général avant d'avoir manié une épée, maître des cœurs par son éloquence militaire, il égala les plus célèbres capitaines au sortir des écoles. Habile et redoutable dans la controverse religieuse et philosophique, il fut un des premiers écrivains de son temps, et fit preuve non-seulement de facilité impétueuse, mais d'élégance et de grâce. Son orgueil ne s'abaissa jamais à la cruauté ni à la vengeance, et ne fit tort qu'à lui-même. Presque irréprochable, sinon dans sa conduite, du moins dans ses désirs, il n'eut d'autre vanité que celle de l'esprit et peut-être celle de la vertu. Plutarque aurait pris plaisir à composer sa biographie, et l'aurait ajouté à la liste de ses héros. Comptez en effet dans l'histoire des temps anciens et des temps modernes les princes qui furent plus grands que Julien, et vous serez bientôt au bout de votre énumération. Sa gloire n'égalera pas peut-être en tous sens celle des plus illustres; mais, si elle est trop courte par quelque endroit, elle pourra bien, par un autre côté, la dépasser; s'il n'a pas le génie de César, il a plus de vertu; s'il n'a pas la vertu unie de Marc-Aurèle, il a plus d'esprit. Aucun n'eut plus que lui la bonne volonté, ne poussa plus loin la patience et ne contint d'une main plus ferme ses passions. Malheureusement l'amour du surnaturel qui s'était emparé de toutes les âmes et l'oppression qui pesa sur son enfance et sa jeunesse détournèrent la séve généreuse qui était en lui vers les dangereuses rêveries et les mystérieuses curiosités; mais ses défauts mêmes et les imprudences de son esprit, trop ardent à pénétrer les choses célestes, témoignent de sa grandeur. En politique il s'éleva jusqu'à la chimère, en philosophie jusqu'au mysticisme, et si son génie rencontra les nuages, c'est qu'il était haut.

Ne refusons pas à Julien cette gloire pour laquelle il a tant travaillé et que nous pouvons lui accorder avec d'autant moins de scrupules que nos éloges ne balanceront pas les injustices passionnées et les injures dont quinze siècles chrétiens ont accablé son nom, mais n'oublions pas de réprouver hautement sa malheureuse entreprise. Sur ce point, nous serons peut-être plus sévère que M. de Broglie lui-même, car au reproche qu'il lui fait d'avoir traversé les destinées du christianisme nous ajouterons cet autre reproche,

d'avoir traversé les destinées de la philosophie. Il n'a pas été seulement hostile à l'avenir, il a été infidèle au passé. Tandis que les efforts séculaires de toutes les sectes philosophiques ont eu le but commun de détruire la superstition, lui, le disciple égaré des philosophes, a tout fait pour la réveiller. Sa foi insensée, en arrêtant le cours de la raison humaine, a encore essayé de lui faire rebrousser chemin. Bizarre fanatisme que l'esprit du temps explique, mais n'excuse pas chez un si grand homme, et qui pouvait paraître regrettable même à plus d'un sage païen! Un de ces chers confidens auxquels Julien se plaisait à ouvrir son cœur et à qui il permettait les honnêtes réprimandes n'aurait-il pas été en droit de lui dire : « Quoi! Socrate, Platon, Cicéron, Sénèque et tous les sages ont voulu épurer le culte, ils ont dévoilé les hontes et les mensonges de la superstition, et vous, leur successeur couronné, vous rétablissez ce qu'ils ont détruit, vous rappelez les aruspices, qui n'osaient plus se montrer; vous rendez la voix aux oracles muets, vous allez chercher l'avenir dans les entrailles des victimes! Et, comme si nous n'avions pas assez de superstitions, vous faites venir encore celles de l'Égypte et de la Perse! Est-il besoin de nous ramener en arrière aux temps de Romulus et de Numa? Ces chrétiens que nous détestons tous deux sont peut-être de plus fidèles héritiers de Platon, eux qui prétendent n'offrir à leur Dieu que ce qu'on lui offrait dans l'Académie ou dans le Portique, c'est-à-dire un culte intérieur et tout moral, qui méprisent ce que la philosophie a méprisé, qui honorent ce qu'elle a honoré. S'ils ont aussi leurs superstitions, combattez-les par la philosophie et non point par des superstitions surannées. Opposez à leurs miracles votre incrédulité et non point vos prodiges. Si en voulant arrêter leur erreur vous êtes vaincu, on pourra vous louer d'avoir combattu au nom de la raison humaine, mais on ne vous pardonnera pas d'avoir lutté pour un culte condamné. Exécré dans l'avenir par le christianisme votre vainqueur, vous serez encore un sujet d'éternels regrets pour la philosophie, dont vous aurez obscurci la cause. »

En essayant de rétablir le portrait de Julien, qui nous paraît avoir été défiguré en maint endroit par M. de Broglie, nous ne voudrions pas laisser croire pourtant que dans ses jugemens, selon nous rigoureux, il soit entré de mesquines passions, un parti-pris systématique, comme on en rencontre en d'autres histoires qui, pour mieux édifier le lecteur, ne font que compromettre leur crédit par la légèreté de leur critique. Dans ce grand ouvrage dont nous n'examinons qu'un épisode, tout est noble, le fond et la forme, tout est solide, médité, sincère, et les erreurs mêmes ont du poids. Sans doute, lorsque M. de Broglie parle de la societé païenne, nous le

trouvons en général trop peu sensible à ses mérites et à ses grandeurs, comme il peut arriver à un historien que la nature même de son œuvre sollicite sans cesse à se faire plutôt l'accusateur que l'avocat de l'antiquité; mais sa critique clairvoyante, bien que dure parfois, est de celles avec lesquelles il faut compter. L'auteur reprend toute son autorité dans les peintures chrétiennes, où il tient plus qu'ailleurs à l'exacte vérité et où d'ailleurs son talent s'épanouit avec cette grâce particulière que donne à tout écrivain l'amour de son sujet. Il y a dans cette histoire si compliquée un grand art, l'art difficile de grouper autour des faits principaux mille épisodes, de mêler d'importantes réflexions au récit, d'amener chaque chose à propos, d'errer en détours nécessaires sans brouiller sa voie, et de conduire le lecteur d'Orient en Occident, de ville en ville, partout où l'appellent les événemens, sans l'égarer dans le dédale et de manière à lui laisser voir toujours le point d'où il est parti et qu'il doit retrouver plus tard. On ne peut pas manquer non plus de confiance dans un historien chrétien qui soumet à sa critique indépendante les plus saints personnages, les légendes les plus accréditées, et qui, tout en se laissant toucher comme il convient par la naïveté passionnée de ces récits populaires, sait y faire la part des illusions et des hyperboles. Un style ferme et grave avec des couleurs sobres qui prennent souvent de l'éclat sans dissonance, une éloquence contenue, une mesure toujours attentive à ne rien risquer, enfin les scrupules les plus délicats du goût et de la conscience, qui nulle part ne sont plus à leur place que dans une pareille histoire, témoignent du profond respect que l'auteur a pour ses héros et le font partager à son lecteur. Le rare talent de l'écrivain ne va pas au-devant de vous, il ne cherche pas à se montrer; mais il vous gagne, vous retient et vous enchaîne aux choses qu'il dépeint. Enfin, s'il faut marquer nos préférences, nous mettons hors de pair les pages qui résument le livre et lui servent de conclusion, vaste tableau des destinées du christianisme retracées avec la plus lumineuse simplicité par un esprit qui voit de haut l'histoire, qui sait la juger en politique et en moraliste, pages émues où la foi demande ses preuves à la raison, et qui forment le plus court, le plus substantiel et le plus brillant ensemble d'apologétique chrétienne que nous ayons rencontré depuis le XVIIe siècle.

C. MARTHA.

DES

MŒURS LITTÉRAIRES

AU TEMPS PRÉSENT

L'autre jour, en suivant d'illustres funérailles qui ont été presque un événement public dans ce Paris si frivole pourtant, si facilement oublieux et ingrat, je fus naturellement amené à réfléchir sur les destinées différentes des générations intellectuelles qui se sont succédé en France depuis un demi-siècle, à comparer les circonstances où elles se sont produites sur la scène et les rôles divers qu'elles ont été appelées à y remplir. Quand on voit disparaître un à un ces représentans d'un passé si récent encore, n'est-on pas tenté de croire qu'il y a comme une décroissance dans la race intellectuelle et que le siècle se découronne? Ce sont de grands ancêtres qui se retirent devant les générations nouvelles, sans que l'on puisse voir bien distinctement quelles consolations nous réserve l'avenir. Où sera la supériorité manifeste des inspirations, la nouveauté incontestée des aperçus, l'ampleur et la hauteur des conceptions, quand les derniers survivans de cette forte génération auront disparu? Où sera l'originalité du talent et ce qui en est le signe révélateur, l'autorité? J'aperçois bien une foule de noms qui se présentent à mon appel, confusément pressés sur les confins de la célébrité; mais dans cette multitude disparate d'écrivains de toute opinion et de toute origine y en a-t-il quelques-uns qui dépasseront la limite où s'arrête la foule et qu'une supériorité décisive du talent réserve au privilége de ces situations exceptionnelles consacrées par l'assentiment public, élevées au-dessus de la controverse vulgaire et comme à l'abri? A qui doit échoir, dans les nouvelles

générations, la royauté intellectuelle? Et d'abord cette royauté doit-elle échoir à quelqu'un? Les conditions qui avaient fondé, il y a quarante ans, ces souverainetés de l'esprit, n'existent plus. Au malheur de perdre ces hommes qui ont été pendant tant d'années investis par l'opinion d'une sorte de magistrature intellectuelle, pourrait se joindre un autre malheur, celui de ne les pas voir remplacés. C'est l'examen des conditions nouvelles où se trouve placée la génération présente, comparée aux conditions des générations précédentes, que je voudrais faire rapidement, sans illusion rétrospective, sans autre parti-pris que celui de voir juste. Il s'est produit dans la région de l'esprit un singulier phénomène : une sorte de démocratie ombrageuse tend à y régner désormais. Le trait saillant de ce régime tout nouveau dans l'ordre intellectuel, et qui peut-être est là moins à sa place qu'ailleurs, c'est d'une part l'affranchissement de certaines règles dont l'opinion publique était autrefois la gardienne jalouse, d'autre part l'affranchissement de cette autorité du talent que représentaient dans chaque génération quelques grands noms. — Aujourd'hui l'individualité des écrivains peut se produire dans sa pleine indépendance, à ses risques et périls, en dehors de toute tutelle et de toute discipline. Cette émancipation absolue est-elle un bien, est-elle un mal? Constatons le fait d'abord, essayons d'en expliquer les causes diverses avant d'en apprécier les conséquences, qui d'ailleurs ne se développent encore que d'une manière assez confuse à nos yeux, et dont l'avenir seul pourra juger en dernier ressort les désastres ou les bienfaits.

Il est facile à un observateur impartial de comprendre à quel point les mœurs littéraires ont changé parmi nous depuis vingt ans. C'est un symptôme significatif d'entendre comme nous les avons entendues, dès le jour même de ces funérailles qui emportaient vers le silence éternel une des voix les plus éloquentes de ce siècle, d'ironiques protestations contre l'émotion de la foule. Eh! qui donc respectera-t-on, si l'on ne respecte pas, même au lendemain de leur mort, ces hommes qui ont été une des grandeurs visibles d'un pays? Autour de leurs cercueils, les sympathies du public ne rencontrent plus comme autrefois le silence et l'attitude volontairement désarmée des adversaires; on ne voit plus régner cette trêve de Dieu qu'il semblait de bon goût d'observer à l'heure de ces morts historiques qui sont une date dans un siècle. Il y a parmi les écrivains de tout rang comme une émulation d'indifférence railleuse ou d'hostilité systématique, et un empressement de triste augure pour se montrer affranchis de toute superstition à l'égard de la puissance tombée. De là ces flots d'anecdotes, de récits vulgaires répandus par des mains acharnées sur une illustre mémoire

pour en éteindre au moins quelques rayons sous le ridicule. C'est la vengeance de petits esprits contre tout ce qui est grand. De là aussi ces sentences dures, hautaines, implacables, prononcées du haut d'un puritanisme qui se guinde. C'est la vengeance de certains orgueils austères qui, de leur autorité privée, ont pris parmi leurs contemporains la charge de grands-juges et se sont attribué dès le temps présent la mission de la postérité. — De là enfin ces oracles d'une équivoque impartialité qui laissent lire entre chaque ligne de l'éloge funèbre un sous-entendu railleur, une allusion sans pitié, ou bien encore cette critique dont j'admirerais le froid dédain, si elle remplaçait ce qu'elle détruit, et qui applique les formes du dogmatisme le plus étroit et le plus hautain à la démonstration de la vanité des dogmes en philosophie. C'est la vengeance des sceptiques et leur revanche contre la longue domination de doctrines détestées. — A voir un pareil concours d'écrivains sans illusion, si empressés à exposer au jour les misères secrètes de l'homme ou les défaillances du talent, il semble que chacun d'eux n'ait rien de plus à cœur que de bien montrer qu'il n'est pas dupe, que l'attendrissement de la foule n'est pas contagieux pour les gens d'esprit, et que le privilége de la critique est de garder son sang-froid, même devant une tombe illustre. Quand cette preuve sera faite, où sera l'avantage? Qu'y aura-t-on gagné? Une chose seulement : on aura tué le respect en France, ce respect qui survivait à tant d'illusions détruites, le respect du talent. Le beau profit! et combien les écrivains qui conspirent en faveur de ce résultat auront lieu de s'en applaudir! Qu'on y prenne garde, ceux-là mêmes qui ont été les premiers chefs et les instigateurs de cette révolution dans nos mœurs littéraires pourront un jour en devenir les victimes. La justice de l'opinion a de terribles clairvoyances, et se plaît parfois à des représailles sévères.

Dans ces manifestations de la critique frivole ou passionnée, je vois un signe non équivoque des dispositions du public littéraire, de plus en plus ennemi des aristocraties intellectuelles, ombrageux à l'égard de tout ce qui s'élève au-dessus du niveau commun. Il semble que ces supériorités inquiètent cet amour de l'égalité qu'on n'avait pas encore vu régner dans les lettres avec ce zèle farouche. Combien de petits intérêts froissés et de misérables rancunes, combien de vanités alarmées et de jalousies littéraires entrent dans ces dispositions des esprits, je ne veux pas le savoir. J'aime à me faire cette illusion qu'au fond de ce mouvement très vif d'opinion contre toute autorité de doctrine ou de talent il n'y a rien que le culte austère de l'indépendance de la pensée, que l'on craint de voir menacée par la tyrannie des grandes intelligences. Je veux croire que ce scepticisme à l'égard de la gloire

ne cache que de nobles passions. S'il en est autrement, je dois l'ignorer. Tout cela n'est d'ailleurs qu'un symptôme particulier qui trahit de plus en plus clairement un état général de la société. Pénétrons plus profondément, sous cette surface mobile de la vie littéraire, jusqu'au cœur du public lui-même; analysons ses tendances et ses penchans, les pentes secrètes auxquelles il s'abandonne, cet ensemble de dispositions, d'habitudes et de goûts qui composent les mœurs intellectuelles d'un temps ou d'un pays. Nous y trouverons l'explication vraisemblable du phénomène que nous étudions, et qui se produit sous une forme singulière : un contraste marqué entre la population toujours croissante des écrivains et le nombre décroissant des talens supérieurs, reconnus et consacrés. Jamais il n'y a eu en France une plus grande quantité d'hommes faisant profession d'écrire. Je dirai même qu'il n'y a jamais eu plus de facilité littéraire, des dons plus heureux pour l'improvisation, plus d'apparences de talent, plus d'esprit courant sous des formes légères qui pénètrent partout, — et qu'en même temps jamais il n'y a eu rareté plus manifeste de ces intelligences qui portent en elles quelque chose comme un signe royal, qui semblent être nées pour prendre la direction philosophique ou littéraire d'une époque, pour exercer une sorte de dictature sur les idées. — A supposer que le public ne soit pas seul responsable de cet état de choses, il l'est jusqu'à un certain point. Comment l'est-il et dans quelle mesure peut-il l'être?

Ces intelligences superbes n'avaient pas créé toutes seules leur empire; elles l'avaient trouvé préparé par les circonstances, et quand on les a vues s'en emparer si aisément, c'est que tout était disposé en leur faveur. Pour qu'un grand talent se développe tout entier et s'impose, il faut qu'il y soit aidé par la société elle-même. Il doit trouver dans l'opinion une partie de ses ressources et de ses forces. Il est nécessaire que le goût public ne soit pas en opposition flagrante avec celui de l'écrivain, avec ses instincts de grandeur. Et quand l'inspiration personnelle d'un auteur se sent en rapport avec les sympathies de la foule intelligente, elle en reçoit un singulier accroissement de puissance et d'étendue. C'est de cette rencontre heureuse entre certains esprits supérieurs et le public préparé à les comprendre que se forment dans l'ordre intellectuel ces dynasties de talent et d'idées qui d'ailleurs, comme nous venons de le voir, ne sont pas plus que les autres dynasties à l'abri des coups imprévus et des révolutions.

Transportons-nous par la pensée dans ces années lointaines, de 1820 à 1830 environ, et voyons s'il y eut jamais un milieu plus favorable, un ensemble de circonstances plus heureuses pour l'éclosion et le développement des grands talens. J'ai déjà essayé de

peindre ici même (1) ce mouvement prodigieux que peut-être le siècle ne reverra pas. Il y eut là une époque unique pour la libre et féconde variété des talens, pour toutes les nobles curiosités en même temps éveillées et toutes les émotions du beau en même temps ressenties, pour l'activité presque héroïque de l'esprit, qui se précipitait dans tous les sens à la conquête de l'inconnu, et aussi pour l'ardeur sérieuse et la candeur du public, enthousiaste alors jusqu'aux illusions. Les témoins de cet âge déjà presque légendaire n'en parlent qu'avec émotion.

Tout était alors propice à la manifestation et au développement des intelligences supérieures, tout aidait au prestige et favorisait l'établissement de ces souverainetés éclatantes de la pensée. Ni la raison ni l'imagination du public n'étaient désenchantées. Au sortir de la révolution et de l'empire, après ces jours profondément troublés où la France avait été presque uniquement occupée d'abord des orages de sa liberté, puis des soucis de sa gloire, il y avait eu partout un retour vif vers l'esprit, vers ses manifestations diverses dans la philosophie, dans les lettres, dans l'art. Les idées avaient je ne sais quel éclat de nouveauté et quelle enivrante fraîcheur qui ravissaient la curiosité du public. On put croire un instant qu'on allait assister à la naissance d'un grand siècle. Ce fut comme un renouvellement universel, une *instauratio magna* de l'esprit humain. Ce fut au moins une immense espérance de ces grandes choses. Tandis que la philosophie nouvelle combattait victorieusement les derniers représentans du sensualisme expirant, ou que, remontant jusqu'aux ancêtres des doctrines rivales, elle détruisait les derniers restes de l'empire de Locke et de Condillac, tandis que la poésie lyrique idéalisait dans des chants admirables les sentimens troublés de l'âme, ses vagues passions, ses tristesses ou ses aspirations, l'histoire se transformait, elle devenait à la fois plus savante par la précision des détails et plus philosophique par l'intelligence des civilisations diverses et par l'étude comparée des races. Des perspectives agrandies s'ouvraient de toutes parts. La critique, de plus en plus pénétrante, éclairée, conquérait chaque jour de vastes régions dans le moyen âge et l'antiquité; on eût dit qu'on les découvrait pour la première fois. Les savantes recherches sur les langues, les civilisations, les philosophies religieuses de l'Orient, ouvraient la voie vers des horizons qu'on n'avait pas encore soupçonnés. Des mondes tout nouveaux se découvraient de toutes parts à la philologie et à l'ethnologie comparées, devant la science allemande et devant la science française, devenue sur certains points sa rivale. A la suite de ces conquêtes de l'érudition, la

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1865, à propos de M. Jouffroy.

critique philosophique s'avançait d'un pas plus hardi au sein de ces régions inexplorées où elle avait sans doute à recueillir de précieux témoignages sur l'homme et sur ses origines, plus près des sources sacrées de l'histoire, là où la science place le berceau de l'humanité.

L'enthousiasme pour les idées rejaillissait sur les hommes eux-mêmes qui s'en faisaient parmi nous les interprètes, s'ils n'en étaient pas toujours les inventeurs. De beaux talens qui se révélaient alors grandirent merveilleusement par la faveur de l'opinion. Que de livres heureux naquirent sous l'inspiration commune des écrivains et du public! Que de leçons mémorables par la hardiesse des aspirations et par la nouveauté relative des aperçus se développaient, aux applaudissemens de la jeunesse, sous ces vieilles voûtes de la Sorbonne, où l'on pouvait dire qu'à certaines heures palpitait le cœur de la France! Que d'espérances confuses dans cet auditoire frémissant sous la parole du maître, que d'élans précipités vers l'avenir! Combien de nobles idées et aussi de rêves généreux sortaient comme en brillans essaims des ombres émues de ce vieil édifice et de là se répandaient sur les générations nouvelles! Chaque siècle a sa jeunesse et comme son printemps. C'était vraiment alors la jeunesse du XIXe siècle. Jours fortunés, ivresses sublimes, travail magnanime des idées, longs espoirs presque réalisés d'avance et comme animés par des volontés enthousiastes, tout cela n'a pas été stérile. Il est resté de ces tentatives hardies, de ces rencontres de grands esprits avec un public admirablement préparé par ses instincts plus que par ses études, comme un sillon électrique et une trace profonde de lumière dans le siècle. Les intelligences qui se sont formées en ces jours déjà lointains en ont ressenti le contre-coup; elles en ont gardé le signe inatérable et sacré.

Les temps sont bien changés. On peut le dire sans être taxé de pessimisme : l'esprit n'a plus aujourd'hui toute sa valeur, comme il y a quarante ans. Il a payé cher les enivremens de sa souveraineté passagère. S'il a commis quelques fautes par excès de confiance et d'orgueil, s'il s'est exposé parfois au ridicule qu'entraîne l'infatuation, ces fautes et ces ridicules, il les a cruellement expiés. Le culte des supériorités intellectuelles a baissé parmi nous dans la même proportion que le culte des idées. Où est-elle cette curiosité ardente et neuve des anciens jours, si empressée autour des talens qui semblaient promettre quelque chose de nouveau? A sa place, je ne trouve qu'un scepticisme léger qui se défend par l'ironie préventive contre toutes les surprises de la pensée, et qui ne craint rien tant que de paraître dupe. Ce qui est simple et délicat semble maintenant trop simple et presque fade. Une nuance d'idée n'inté-

resse presque plus personne. Pour attirer l'attention, il ne faut rien moins qu'un paradoxe extravagant, quelque énormité de doctrine, quelque singularité de mise en scène, un coloris exagéré ou des poses d'athlète; ce n'est pas trop de ces efforts extraordinaires que nous voyons accomplir à des auteurs qui en des temps plus propices se seraient contentés d'être des écrivains. Pourquoi, sinon pour réveiller de sa torpeur l'indifférence publique, ces luttes de force, ces effets de muscles, ces contorsions et ces convulsions de style, cette gymnastique violente de talens surmenés? A ce prix, paraît-il, on peut encore ravir les faveurs du public; mais il faut se presser d'en jouir. Rien n'est plus passager que ces caprices de sultan blasé. L'ennui et la frivolité en ont bientôt effacé la trace sur le sable où s'inscrivent les enthousiasmes mobiles de la foule.

La philosophie critique, qui semble prévaloir depuis quelques années, n'a pas été sans influence sur les tristes progrès de l'indifférence publique. Elle a désenchanté l'imagination des générations nouvelles en faisant le vide dans leur raison. Elle leur a enlevé la foi aux idées, et avec cette foi la passion. Les doctrines seules peuvent passionner l'esprit humain. Quand les conclusions et les grands résultats sont niés systématiquement, quand on substitue à l'espoir d'un repos dans la vérité la poursuite laborieuse d'un but qui fuit toujours et l'agitation d'une recherche qui ne doit pas aboutir, ce qui paraît au savant digne encore de ses efforts et de sa vie ne mérite plus, aux yeux de la foule même intelligente, une heure de peine. L'humanité ne comprend pas ce plaisir supérieur des délicats : chercher pour ne trouver jamais. Elle n'estime l'effort qu'à son résultat, et quand on lui enseigne que la science est condamnée par les lois mêmes et les limites de la raison à ne pas dépasser la sphère du probable et du provisoire, elle se détourne de la science et va chercher ses consolations ailleurs. La vérité approximative, la vérité relative, toutes ces ombres de vérités trompeuses qui ne sont qu'un mélange d'être et de néant, ne lui inspirent que le découragement d'abord, puis, par un enchaînement nécessaire, le goût des plaisirs faciles. Illusions pour illusions, celles-ci ont quelque chose de plus réel; la sensation est bien quelque chose après tout. On peut bien la sacrifier à des réalités d'un ordre plus élevé, mais pourquoi la sacrifier à des chimères? La vérité absolue mérite que l'on travaille pour elle, mais il ne faut pas moins que cela pour exiger de nous la privation volontaire des joies que la nature met à la portée de nos mains et de nos cœurs. D'ailleurs la vie n'attend pas; il faut faire son choix et on le fait à la hâte. Dès que la lumière des idées a pâli, il y en a une dont la vivacité redouble en nous, celle des sens, et c'est par elle que la foule se laisse guider, insouciante des choses de l'esprit par découragement plutôt que

par haine de la vérité. Les philosophes de l'école critique se plaignent des goûts futiles qui entraînent une partie de la jeunesse contemporaine et remplacent pour elle les nobles enthousiasmes des générations précédentes. Qu'il y ait dans la triste histoire de ces jeunes énervés devenus incapables de penser de terribles griefs à leur charge, je le sais; qu'il y ait beaucoup et avant tout de leur faute, je n'en doute pas, et je ne voudrais pas déplacer une responsabilité qui doit peser sur eux. Mais si la grande curiosité est éteinte et glacée parmi nous, n'est-ce pas aussi en partie la faute de cette école qui ne nous présente dans le spectacle des systèmes que les formes changeantes de l'erreur? Comment une pareille philosophie pourra-t-elle inspirer les espoirs magnanimes, les dévouemens héroïques à la science du relatif, les enthousiasmes sublimes pour les formes passagères de l'éternelle illusion? Quelques penseurs solitaires sont capables, je le sais, de ce singulier désintéressement, de ce dévouement à une science qui nous trompera toujours. L'humanité n'est pas capable de cet héroïsme : il ne faut pas l'attendre d'elle. Quoi d'étonnant qu'elle ait perdu le goût des idées, quand on lui a révélé que les plus belles conceptions ne sont que la plus noble manière de se tromper? Cela était inévitable. — Je sais qu'à parler ainsi en général on s'expose à être injuste, et qu'il y a dans les générations nouvelles des groupes sérieux qui ne se sont pas laissé atteindre par la contagion. Je saurais où trouver à l'occasion des ardeurs intellectuelles, des impatiences généreuses de savoir, de grands courages et de nobles esprits qui maintiennent le niveau moral et nous préparent peut-être, dans le silence viril de leurs méditations, un meilleur avenir. J'ai été souvent ravi à la vue de ces jeunes gens qui n'ont pas laissé entamer par la frivolité malsaine des mœurs publiques la fière virginité de leur pensée; mais ceux-là, combien sont-ils? Et combien sont-ils au contraire ceux qui ont renié le culte des idées, au moins par leur indifférence?

La frivolité du public, c'est là le vrai mal du temps. On a souvent, en des termes trop solennels peut-être, dénoncé et flétri les dépravations de la raison à notre époque. Il m'a toujours paru que ces réquisitoires manquaient le but en le dépassant. Ce n'est pas tant la perversité de l'esprit humain qu'il faut accuser de nos jours que son incurable mollesse, sa répugnance à tout effort sérieux. Parlons légèrement des choses légères. Il serait faux de dire que le goût de l'esprit soit éteint. Non; mais il s'est déplacé d'une étrange manière.

De quel côté se portent aujourd'hui de préférence les curiosités oisives de la foule? Nous ne voulons toucher qu'en passant à ces symptômes; mais combien ils sont caractéristiques! Ce qui semble

dominer dans les rangs divers de la société contemporaine, c'est, à la surface du moins, le désir des distractions faciles, sans excepter celles de l'esprit, pourvu qu'elles ne coûtent aucun effort, et qu'on puisse les recueillir en se jouant. De là différens ordres de plaisirs (oserons-nous dire plaisirs intellectuels?) que ne connaissaient pas nos pères et qui ont pris parmi nous, dans ces dernières années, un développement singulier. C'est de nos jours qu'on a inventé toute une littérature dont nous retrouverions difficilement l'analogue dans l'histoire de l'esprit français. Je ne veux pas feindre pourtant d'ignorer qu'à toutes les époques il y ait eu en France un goût vif d'indiscrétions, de scandales même, un empressement significatif à recueillir les commérages d'antichambre et d'alcôve. Les nouvelles à la main des derniers siècles et certaines parties de nos mémoires nous en ont conservé les frivoles monumens; mais alors ce plaisir n'était qu'à l'usage des raffinés dans les classes oisives ou des curieux parmi les écrivains. Il était réservé à notre temps d'en faire une institution au profit de la nation tout entière, une institution non d'utilité, mais de curiosité publique! Elle a ses moyens d'information, sa police, ses agens avoués ou secrets : elle tient à sa disposition d'innombrables instrumens de propagande. Tous les soirs, vous pouvez être assurés qu'à la même heure une population affamée se disputera cette pâture des petits événemens du jour, des incidens les plus futiles, des scandales de la vie privée, violée dans son intimité par une sorte d'effraction audacieuse, produite effrontément à la lumière d'une publicité brutale. Et comme il y a concurrence pour le débit de cette marchandise, c'est à qui pénétrera le plus avant dans les secrets d'autrui et devancera ses confrères dans l'indiscrétion du jour où même dans celle du lendemain. Lancée sur cette pente, la curiosité ne s'arrête pas. D'une révélation à une invention, il n'y a pas loin. Ce qu'on ne sait pas, on l'arrange à sa manière, on le dispose, on le complète. Les médisances dont on fait trafic amènent insensiblement la calomnie qui peu à peu fait son chemin dans les esprits, sous forme d'allusions perfides, assez claires pour être devinées, assez détournées pour ne pouvoir être combattues en face. Ce que la tranquillité et l'honneur des familles ont à souffrir de ces mœurs nouvelles, on le sait. Ce qui peut se cacher de rancunes secrètes, de représailles honteuses, de jalousies et de haines inavouables sous le commerce en apparence inoffensif de ces petites nouvelles, vous pouvez le deviner; mais ce que l'on peut marquer avec pleine certitude, ce que je veux signaler uniquement, c'est la triste influence que ce genre de curiosité inférieure et à quelques égards dépravée exerce sur l'esprit public, qu'elle déshabitue des nobles soucis de la pensée, qu'elle

abaisse, qu'elle avilit. Comment le goût des grandes choses ne se perdrait-il pas à la longue dans la fréquentation de ces vulgaires entretiens où sont en jeu, non plus des doctrines comme en d'autres temps, mais des anecdotes et des noms propres? Quand la littérature de personnalités triomphe quelque part, c'est un signe infaillible que la littérature d'idées décline. Le public ne peut à la fois servir deux maîtres. Il faut qu'il fasse son choix entre les plaisirs subalternes de la curiosité et les mâles voluptés de la pensée que l'on achète au prix de la fatigue et de l'effort.

La vie de l'esprit se manifestait partout à cette époque déjà lointaine dont le souvenir nous préoccupe sans cesse et à laquelle nous voudrions que notre temps empruntât quelques-uns de ses goûts sérieux. L'enthousiasme est en soi une si belle chose qu'il vaut mille fois mieux en être capable, dût-on même être dupe! Ne me parlez pas de ces désenchantés qui craignent toute surprise d'émotion ou de pensée à l'égal d'une mystification. Leur expérience sénile avant l'âge n'est au fond que la sécheresse du cœur et l'impuissance d'aimer une idée parce qu'ils sont incapables de la comprendre. — Quelle passion et quelle foi littéraire palpitaient dans le cœur de la jeunesse à l'époque des grandes luttes entre les écoles, du temps qu'il y avait des écoles, quand on se partageait entre les classiques et les romantiques, quand on discutait sur les droits de plus en plus triomphans de la poésie personnelle, intime, de la poésie lyrique, — ou bien encore quand on opposait aux nobles attitudes de la tragédie antique, à ses solennelles douleurs, à la pitié héroïque, le pathétique terrible et le vivant tumulte du drame moderne! On disputait, on s'irritait, donc on croyait à quelque chose. On dispute et l'on s'emporte encore aujourd'hui, nous dit-on; mais est-ce au foyer de la Comédie-Française, au sujet d'un rôle nouveau de Talma? Non, c'est dans un théâtre infime à propos de quelque travestissement dans une bouffonnerie à la mode, à l'occasion de quelque vulgaire idole.

N'insistons pas et craignons de nous égarer hors des régions philosophiques où nous voulons maintenir cette analyse. D'un autre côté de l'horizon, quelques symptômes plus heureux ont paru se montrer. Il en faut tenir compte dans une juste mesure. Nous avons tous été témoins dans ces dernières années d'un prodigieux mouvement vers l'instruction populaire et vers l'enseignement mondain; il y a eu la plus louable émulation entre les hommes de bonne volonté de tout rang et de toute origine pour propager et répandre des vérités scientifiques ou des idées littéraires au-delà du cercle où elles s'arrêtaient auparavant, pour aller atteindre par des cours, par des conférences de toute sorte, les classes laborieuses dans la fatalité de leur ignorance, les classes oisives dans leur désœuvre-

ment du soir. Sur tous les points de la France, dans plusieurs quartiers de Paris, des chaires se sont élevées comme par miracle, remplies avec un grand zèle, entourées d'un nombreux concours d'auditeurs. Voici pourtant ce qui m'a paru se dégager de cette vaste expérience sur la curiosité publique. Les classes populaires ont compris tout de suite que leur intérêt était là; elles sont accourues sérieuses et résolues à faire l'effort d'esprit que tout maître digne de ce nom doit demander à ceux qui l'écoutent. Elles sont venues chercher dans ces leçons du soir le complément de la première instruction, défectueuse par tant de côtés ou déjà effacée sous le travail manuel et l'âpre souci de chaque jour. Rien n'est plus touchant que de voir ces ouvriers de tout âge, après les longues heures occupées à tisser le coton ou à battre le fer, se reposer en traçant des lettres grossières de leur main calleuse, en appliquant leur rude intelligence à suivre une leçon de calcul ou l'explication de quelque loi scientifique qui doit rendre le travail plus facile et plus productif, enfin en essayant de comprendre et de s'approprier ces notions d'économie politique qui les éclairent sur leurs vrais droits, inséparables de leurs véritables intérêts. De ce côté il y a eu grand profit, et tous les honnêtes gens espèrent que nous verrons se développer de plus en plus cette institution, déjà consacrée par la reconnaissance du peuple; mais pouvons-nous dire la même chose des autres classes sociales et louer la direction, l'impulsion qu'elles ont données à la parole publique de quelques-uns de leurs maîtres improvisés, en leur indiquant trop clairement leurs préférences pour certains sujets, leur inclination pour certaine nature de talent ou certain tour d'esprit? Je craindrais de passer pour un censeur morose, si je disais tout ce que je pense à cet égard. Là encore cependant le goût public s'est-il montré suffisamment sérieux? N'a-t-il pas dévoilé son incurable mollesse, sa répugnance pour tout ce qui exige un effort, si faible qu'il soit, d'attention ou de gravité? On aura un jour à lui demander compte d'avoir cherché là comme ailleurs une distraction piquante plutôt qu'un réel profit, d'avoir trop souvent détourné les maîtres de cet enseignement de leur vrai devoir, qui est d'élever la raison, les idées de l'auditoire, au lieu de s'abaisser au niveau de sa frivolité, de lui inspirer des sentimens nouveaux au lieu de s'inspirer des siens, de se faire enfin ses conseillers, non ses complices ou ses complaisans. On s'attendait à une action salutaire exercée de l'orateur sur l'auditoire. C'est trop souvent le contraire qui a eu lieu : l'action s'est exercée de l'auditoire sur l'orateur, et l'on a vu par fois l'instituteur volontaire se transformer en amuseur public. On a pu croire à certains jours qu'on avait affaire à des virtuoses de l'esprit fort indifférens sur le fond des choses, pourvu qu'ils plaisent, et qu'ils

soulèvent autour de leur chaire le murmure des flatteuses exclamations ou des rires approbatifs comme au théâtre. On s'attriste à voir l'usage plus ou moins plaisant qui peut se faire de ces entretiens publics, changés insensiblement en un divertissement d'esprit, en une sorte de joute sophistique, en exercices et jeux de paradoxes, jetés comme une amorce à de vulgaires ennuis. Pour qui une seule fois a senti la beauté et la grandeur de la parole humaine, pour qui en a éprouvé les fortes influences ou porté le noble péril et la dignité devant le public, ce sont là d'insupportables abus et presque des profanations.

A mon avis, la parole publique ne doit jamais devenir une curiosité. Elle est un devoir. Qu'elle s'applique à la discussion ou à l'enseignement, elle est une fonction, une des plus hautes fonctions de l'esprit. Elle doit servir à la propagation d'une vérité, à l'excitation de quelque noble sentiment, à la revendication d'une grande cause. Quand elle n'est plus soutenue par une doctrine, par une passion, par un intérêt d'un ordre élevé, elle tombe au-dessous de tout, dans la région des plaisirs les moins nobles. La pire corruption de la parole, c'est de la faire servir à l'amusement de la foule. Elle est le premier des arts humains, quand on la respecte; elle en est le dernier, quand elle descend à cet emploi. *Pessima optimi cujusque corruptio.* Je ne connais rien de plus triste à imaginer que l'effort d'un homme d'esprit qui comparaîtrait devant la foule avec l'intention visible de lui complaire en toutes choses et de la divertir. Je me demande quelle différence il y aurait entre le personnage qu'il jouerait ainsi et celui du comédien. S'il y a une différence, elle est toute en faveur du comédien, qui ne livre au plaisir de la foule que son personnage extérieur, les jeux de sa physionomie, les effets plaisans de ses gestes ou de sa voix; mais que dire de celui qui tire du fond le plus intime de ses idées ou de ses sentimens l'amusement de son public, livrant ainsi l'homme intérieur, l'homme tout entier à ce théâtre d'un nouveau genre? Elles n'entendaient pas ainsi l'emploi de la parole, les générations dont nous dissipons si légèrement l'héritage, et qui entretenaient dans leurs orateurs la flamme du plus pur enthousiasme. Ils ne l'entendaient pas non plus ainsi, ces maîtres immortels qui s'étaient formé une si haute idée de la parole, inséparable pour eux des plus grands intérêts et des plus grandes causes, la vérité, la patrie, la liberté, élevant jusqu'à eux le public, incapables de lui offrir autre chose que de mâles plaisirs et d'austères délices. La parole était pour eux l'objet des plus nobles soins, l'objet d'un culte. A cette condition, ils rencontraient l'âme de la foule, qui leur donnait la plus belle récompense dont elle dispose, l'influence, l'autorité.

J'ai indiqué par quelques traits la légèreté, l'insouciance du pu-

blic, et par là j'ai marqué sa part de responsabilité dans la confusion des idées, dans la diminution de foi littéraire et l'absence de sérieux qui sont la plaie secrète de cette génération intellectuelle. Il est certain que toutes ces basses curiosités, cette répugnance à toute fatigue et à tout effort, ces impatiences de distraction à tout prix, ces ennuis sans grandeur, cette fièvre de plaisir, forment une sorte de climat moral fort malsain pour le talent. C'est sa faute sans doute, s'il ne trouve point en lui-même de ressort assez énergique pour s'élever au-dessus de cette atmosphère remplie des sottises et des trivialités humaines, et pour aller respirer plus haut un air salubre et pur; mais enfin il y a pour lui plus de difficulté qu'à d'autres époques pour se maintenir à ce niveau où ne le portent plus les nobles curiosités de la foule. Au lieu de recevoir du public ces impulsions, ces excitations fécondes qui doublent les forces du talent, il a d'abord à vaincre l'indifférence des autres, et souvent il lui arrive, au lieu de la combattre, de s'y laisser prendre lui-même et de s'y abandonner lâchement. Cette complaisance est mortelle à la grande inspiration. On a bientôt fait d'en perdre l'habitude et le goût. Voilà comment il arrive que tant d'esprits admirablement doués pour la haute poésie ou pour la lutte des idées se sont laissé peu à peu envahir à la vulgarité, et s'étonnent eux-mêmes quand ils comparent leurs fiers débuts dans l'art aux servitudes du métier dont ils traînent la secrète honte, esclaves de ce public qu'ils devaient conduire.

Grâce à Dieu, plusieurs ont résisté à la *mal' aria* et gardent vaillamment avec le respect de leur art la foi aux idées qui l'inspire; mais peuvent-ils au moins se reconnaître entre eux, s'entendre? Cela devient de plus en plus difficile et rare. Si nous nous élevons au-dessus de cette partie du public, la plus nombreuse, où l'on se soucie médiocrement de penser, jusqu'à cette région intellectuelle où l'on a conservé le goût des idées, nous nous trouvons en face d'une autre difficulté, d'un autre péril : le morcellement à l'infini des doctrines, la dispersion et l'anarchie des esprits. Parcourez par l'imagination quelques-uns des cercles les plus distingués que nous offre la société contemporaine : voyez quelle bigarrure d'opinions! Par suite des révolutions intellectuelles et aussi des révolutions politiques qui ont agité le siècle et plusieurs fois renouvelé la société française dans sa mobile surface et jusque dans ses profondeurs, il est arrivé que les hommes sont séparés non plus par des nuances en politique, en philosophie, en religion, mais par des abîmes. Cette divergence radicale amène à sa suite plusieurs résultats singuliers dont le premier est que toute discussion vraiment élevée et sérieuse devient impossible. Ces opinions si diamétralement opposées les unes aux autres sont pourtant forcées, par un heureux effet de la

sociabilité moderne, de vivre dans l'apparence d'un bon accord; mais qui ne comprend que cet accord éphémère n'est qu'une trêve tacitement consentie de part et d'autre par deux opinions qui savent vivre sur le terrain de la banalité? Dès que l'entretien s'élève, les questions irritantes surgissent de toutes parts. Or de quoi peut-on parler là où l'on parle de tout, sauf de politique, de religion et de philosophie? Reste la littérature; mais la littérature, à moins de n'être rien, n'a-t-elle pas ses mille nuances politiques, philosophiques et religieuses? A cela près, la conversation est libre; elle a un champ illimité, sauf ces points réservés qui sont tout. Remarquez bien qu'on n'essaie même plus de convaincre les autres. On se sent séparé par de telles distances qu'on ne tente plus de combler les intervalles. Il faudrait pour cela au moins quelques principes conservés d'un commun accord au-dessus de la controverse, et qui permettraient, sinon de s'entendre, au moins de se comprendre. Aujourd'hui où sont-ils ces points de repère dans l'infini mouvant des opinions humaines? Les idées ne sont plus les mêmes, les mots n'ont plus le même sens. Quand des hommes se trouvent jetés ainsi aux deux extrémités et comme aux deux pôles de la pensée, ils ne parlent plus le même langage, ils ne sont plus du même pays intellectuel; tout point de contact manque à leurs idées. Dès lors ils évitent sagement ces vaines rencontres dans un champ de bataille illimité, où leur victoire éphémère serait aussi inutile qu'une défaite, puisqu'il reste à l'adversaire vaincu l'infini de l'espace en échange du terrain qu'il aura perdu. Ce qui sépare les hommes aujourd'hui, c'est donc la contradiction absolue. Toute discussion s'éteint devant une négation radicale. Une autre conséquence non moins triste, c'est que toutes ces forces intellectuelles, divergentes à l'excès, courent risque de se perdre. Cette dispersion infinie les stérilise. — Ou bien elles s'exagèrent, s'exaltent, s'enflent pour ainsi dire elles-mêmes dans l'ivresse d'un orgueil trop solitaire. L'infatuation arrive vite et facilement dans de pareilles conditions. On perd le sens de la mesure et celui de la réalité, ne rencontrant pas en dehors de soi la seule contradiction qui soit utile, celle des intelligences avec lesquelles on se sent d'accord sur les points essentiels. — Ou bien on se décourage, ne rencontrant pas l'adhésion et l'appui dont on aurait besoin pour donner tout ce que l'on sent en soi-même, pour produire au dehors cette part d'inconnu qui restera peut-être un douloureux secret. Au contraire unissez par l'imagination ces forces autour d'un centre commun, et voyez comme elles deviendront à la fois puissantes et sages, puissantes par cette union même, sages par cette discipline des justes contradictions, par ce contrôle assidu d'une libre et sympathique controverse, moins sur le fond des idées qui est le domaine propre

de chacun que sur la manière de les conduire et de les appliquer au bien commun !

Cette division des esprits, poussée jusqu'à la contradiction, produit une dernière conséquence qu'il n'est pas sans intérêt d'examiner avec une attention toute spéciale. L'anarchie des idées a pour résultat inévitable dans le monde littéraire la confusion des rangs et le renversement de toute hiérarchie raisonnable dans le classement des réputations et des talens. Ici je voudrais bien que l'on ne se méprît pas sur ma pensée, et que l'on ne profitât pas de quelque malentendu de mots, comme cela arrive trop souvent dans les polémiques contemporaines, pour me faire dire autre chose que ce que j'ai dit. Je ne me figure pas assurément les écrivains rangés d'après des lois fixes dans des bataillons, classés dans un régiment littéraire, chacun à son poste, à son rang, d'après la méthode de l'administration russe, qui distribue aux littérateurs de l'empire des grades correspondans à ceux de l'armée, fixés d'après la double règle du choix et de l'ancienneté. Toute intervention de ce genre, toute ingérence du pouvoir dans le classement des écrivains ne pourrait aboutir qu'à des résultats odieux ou ridicules. Laissons sans regret à la Russie le bénéfice de ce singulier tableau d'avancement. Il n'y a qu'une seule juridiction que les écrivains reconnaissent, celle de l'opinion publique. — A la bonne heure, mais encore faut-il, pour qu'elle puisse rendre des arrêts sérieux, qui ne soient pas exposés à être cassés par la postérité, que l'opinion publique soit vraiment libre, c'est-à-dire éclairée, libre des coteries, des partis-pris, des misérables conjurations d'en bas. L'idéal serait qu'elle fût avertie et guidée par un tribunal suprême, composé d'esprits supérieurs qui, n'appartenant plus à la terre, n'auraient plus que d'impartiales raisons pour bien juger. A cette condition seulement, les sentences que rend l'opinion sur le mérite des écrivains auraient un prix absolu et la certitude de la durée. Mais ce n'est là qu'un rêve; il faut voir les choses telles qu'elles sont et essayer seulement de faire prédominer la raison sur la passion dans la mêlée confuse des motifs d'où sortent les jugemens de l'opinion publique.

Il y avait du moins quelque chance à ce qu'elle décidât d'une manière moins incertaine, quand il existait une élite de talens supérieurs, unanimement reconnus et consacrés par le respect public. On pouvait espérer que dans cette sphère élevée les petites passions auraient moins d'accès, que la hauteur même où l'opinion plaçait de tels hommes serait une garantie d'impartialité relative, enfin qu'il viendrait de là une direction plus élevée et quelques sages avis. Hélas! je ne prétends pas nier que cet espoir n'ait été souvent déçu, et que, dans ce tribunal auquel à certaines

époques l'opinion déléguaitses pleins pouvoirs, on n'ait vu la passion régner à côté de la raison. Ces grands hommes, investis d'une sorte de dictature par la confiance publique, se sont montrés trop souvent hommes, je le sais, par leurs complaisances d'amitié, par la légère infatuation qu'amène le pouvoir absolu, par une certaine facilité à subir des influences qui n'étaient pas toujours d'un ordre purement littéraire. Tout cela est vrai : de là plus d'un jugement précipité que n'a pas sanctionné la génération suivante, plus d'une promotion arbitraire de talens secondaires, produits tout d'un coup en pleine lumière et retombés aujourd'hui dans l'ombre des rangs obscurs d'où ils n'auraient jamais dû sortir, d'où leur mémoire ne sortira pas. J'accorde à cet égard tout ce que l'on voudra : qu'il y ait eu bien des surprises et comme des abus d'autorité, d'inexplicables caprices, plus d'une iniquité à tout jamais regrettable, des dénis de justice à l'égard de quelques beaux talens méconnus que la postérité a remis à leur place : soit; mais dans l'ensemble il y avait pourtant une certaine raison générale qui fixait les degrés du mérite, une certaine justice littéraire qui, sans être infaillible, déterminait une hiérarchie assez plausible et sensée entre les réputations naissantes. En tout cas, dût-on être la victime des jugemens de cette élite, du moins on n'éprouvait pas le même genre d'humiliation que si l'injustice était venue d'en bas, de ces régions où la jalousie règne de compagnie avec l'incapacité et l'ignorance.

Aujourd'hui que voyons-nous? Nous n'apprendrons rien à personne en disant que c'est moins que jamais l'opinion éclairée, la raison publique qui distribue la réputation; qu'à part quelques exceptions éclatantes de talens supérieurs qui finissent par dominer la foule, c'est le hasard qui se charge de ce délicat office, et qui s'en tire comme il peut. N'est-il pas avéré qu'à chaque instant on essaie d'improviser devant nous des réputations ridicules, d'établir des hiérarchies insensées de talens? Que tout cela ne tienne guère, que le bon sens public, revenu de sa première surprise, renverse les idoles grotesques qu'on a voulu lui imposer, cela se voit chaque jour; mais ce qui se voit aussi, ce sont de nouvelles apothéoses substituées à celles dont l'opinion a fait justice. Des complaisans font ainsi, pour l'ébahissement du public, profession de découvrir chaque matin et de signaler aux mobiles adorations de la foule quelque célébrité inédite.

Tout cela n'est que plaisant. Voici qui est plus grave. Le premier venu ne se fait pas seulement aujourd'hui l'organisateur des réputations littéraires et le distributeur patenté de la gloire; le premier venu se fait en même temps, avec la même hardiesse, le fléau de Dieu, le destructeur des royautés littéraires le plus vaillamment conquises. C'est la contre-partie du tableau. On fait une telle con-

sommation de louanges banales au profit des initiés de telle ou telle coterie, qu'il faut bien reprendre cela sur quelqu'un ou sur quelque chose. Ce ne sont pas seulement les travailleurs honnêtes et paisibles qui doivent payer les frais de cette prodigieuse consommation d'encens; on exerce des représailles sur les réputations qui semblaient le mieux à l'abri. On veut montrer son indépendance d'esprit en s'attaquant aux plus grands noms. On croit faire acte de talent en rabaissant des talens illustres. Cette émulation d'indépendance produit parfois des incidens comiques. On a vu des improvisateurs presque illettrés juger des systèmes que des vies d'étude et de méditation avaient édifiés à grand'peine. Ils n'ont pas l'air de se douter seulement, ces héros de la plume légère, du sourire qu'ils font naître sur les lèvres des lecteurs sérieux. Ils continuent intrépidement leur œuvre, sans qu'un ami charitable daigne les avertir qu'ils estropient à chaque trait les mots qu'ils écrivent ou les idées qu'ils touchent. Singulière entreprise, qui ne s'était jamais affichée aussi naïvement qu'aujourd'hui, d'écrire sans études et de parler sans pensée! La première règle de bon sens ou de prudence autrefois était de ne parler que si l'on avait quelque chose à dire. C'en était une encore d'étudier les choses sur lesquelles on voulait écrire; on a changé tout cela. L'heure presse et l'imprimeur attend, et puis qui s'en apercevra? Il faut bien mépriser le public pour que l'ignorance infatuée s'étale avec cette effronterie, comme si elle était assurée de l'impunité.

On nous reprochera peut-être comme une servitude le culte des supériorités intellectuelles. On aurait tort. Il ne faut pas confondre le respect délicat et viril des grands talens et la docilité servile qui s'enchaîne à leur pensée. Ce que je voudrais voir rétablir, c'est uniquement le respect, qui n'est pas la docilité des idées, et qui est parfaitement compatible avec la plus entière indépendance. Des adversaires habiles mêlent à dessein ces deux choses, espérant que le discrédit de l'une entraînera la ruine de l'autre. Ils ne se sont pas trompés dans leur espérance, et ce que nous avons vu dans ces derniers temps donne pleinement raison à leur calcul. Et cependant quel esprit sensé ne voit, en y réfléchissant un peu, combien ces deux choses diffèrent? Ne peut-on, même sans appartenir à l'école d'un philosophe célèbre, honorer en lui la grandeur des inspirations, ces mouvemens vifs de pensée, l'abondance et l'éclat des images qui venaient éclore sur ses lèvres, cette éloquence qui se soulevait de terre d'un mouvement si naturel et comme sur des ailes invisibles, cette flamme intérieure qui de l'âme de ce philosophe débordait dans ses yeux, dans son langage, dans ses gestes, et de là dans l'âme de ceux qui l'écoutaient? Niez l'école, j'y consens. Aussi bien n'y a-t-il jamais eu d'école proprement dite au-

tour d'un philosophe en France depuis de longues années. Il y a des spiritualistes, où sont les éclectiques? Mais sans être enchaînés dans les liens de l'école, sans jurer sur les paroles du maître, ne peut-on admirer impunément l'étendue et la puissance de cette intelligence et surtout cette prodigieuse activité qui jusqu'à la dernière heure d'une longue vie n'a connu que deux passions, celle du travail et celle de la pensée? En vérité, si nous ne défendons pas cette dernière grandeur, celle de l'esprit contre la barbarie, que nous restera-t-il donc à honorer?

Je finis comme j'ai commencé. Il n'y aura plus de longtemps peut-être de ce grandes autorités de doctrine ou de talent qui s'imposaient à toute une génération, qui étaient comme d'éclatantes lumières placées sur des hauteurs, et de là rayonnaient sur de vastes régions intellectuelles, sur des parties entières d'un siècle. Avec le zèle égalitaire qui règne là même où la nature ne l'a pas établi, dans l'ordre des intelligences, je doute fort qu'il s'établisse de nouveau quelqu'une de ces souverainetés consenties par l'admiration du public et par le respect des écrivains. J'ai tâché de faire comprendre les causes diverses de cette révolution, désormais accomplie. Ces causes sont la frivolité des goûts, l'absence de sérieux et de foi littéraire, par conséquent de noble curiosité et d'enthousiasme, et, dans les régions du monde où l'on pense encore, la contradiction absolue qui sépare les hommes en politique, en religion, en philosophie, le morcellement et la dispersion des opinions à l'infini, qui empêchent les grands talens (s'il y en a encore) de faire reconnaître leur supériorité et de fonder un établissement durable sur ce sable mouvant, sur cette poussière d'idées sans cohésion et sans ciment, parmi cette population croissante d'écrivains sans études et sans pensée, acharnés à détruire ce qui s'élève par ses propres forces de la même main qui chaque jour édifie des réputations fantastiques.

Eh bien! sachons accepter les conditions nouvelles de la vie intellectuelle, telles qu'elles sont, sans illusions et sans découragement. Chacun de nous n'aura plus à compter que sur lui-même. Soit : qu'il ne compte que sur lui, qu'il renonce à l'appui extérieur qu'il pouvait trouver pour le développement de son talent ou de ses idées dans ces grandes autorités disparues. Qu'il s'habitue à vivre au milieu de la lutte et sans autre force que celle qu'il tirera de ses convictions personnelles. C'est une de ces situations, comme il y en a souvent dans l'histoire, amenées par de regrettables circonstances, et dont il est possible de tirer parti pour son perfectionnement et son progrès. — Et si nous avons besoin absolument d'un appui extérieur à notre faiblesse, si nous ne nous sentons pas assez fortement trempés pour affronter seuls les grandes luttes phi-

losophiques et les épreuves suprêmes que le siècle tient en réserve, ne demandons ce secours et cet appui qu'au public lui-même, au grand public. Travaillons sous son regard, et n'aspirons qu'à ses récompenses. Cherchons notre succès dans cette opinion générale qui n'est, à vrai dire, que la raison d'un temps et d'un pays. Elle peut être plus ou moins longtemps égarée, fascinée, séduite; elle peut tomber dans des piéges indignes d'elle et subir des prestiges funestes; elle a ses troubles momentanés et ses obscurcissemens, ses défaillances et ses langueurs. Nous l'avons vue passer par de singulières alternatives d'inertie et de violence, paresseuse et fantasque, faisant aujourd'hui à certains écrivains ou à certaines idées des succès dont elle rougira demain, inexplicable pour elle-même, s'agitant par brusques secousses, au lieu d'avancer droit devant elle. Et malgré tout n'en désespérons pas. Il se peut déjà qu'une partie de l'histoire intellectuelle que je viens de mettre sous les yeux de mes lecteurs soit en train de devenir de l'histoire ancienne. A certains symptômes assez vagues encore que j'essaierai peut-être de préciser un jour, on dirait qu'il y a comme un effort du goût public pour se réveiller de sa longue torpeur. Ces étranges défaillances ne peuvent pas durer. L'espoir nous vient de ce même côté d'où les alarmes sont venues à beaucoup d'honnêtes gens, du côté des luttes philosophiques et religieuses. Il y a vers ce point de l'horizon de tels combats en perspective que l'opinion devra forcément s'y intéresser, et finira par y prendre parti. Peut-être aussi le réveil de la vie politique que l'on nous annonce aura pour résultat d'assainir l'amosphère intellectuelle en substituant aux curiosités malsaines de uobles ambitions, en excitant dans les esprits des ardeurs et des passions qu'ils ne connaissaient plus. Ce qui est à craindre, ce n'est pas le mouvement, même en sens contraire, c'est la léthargie. Le grand mal n'est pas la lutte, c'est l'indifférence. Quant à moi, je veux espérer, et j'espère. Une fois revenue de cette crise, l'opinion finira par se reconnaître elle-même, se démêler de ses incertitudes et nous donner raison, si vraiment nous avons pour nous la raison. En tout cas, elle saura reconnaître de quel côté auront été, dans le grand combat du siècle, la science sincère et la probité intellectuelle. Elle sera sans pitié pour ceux qui l'auront trompée, pour ceux qui lui auront manqué de respect en lui présentant les illusions du talent sans travail et les prestiges de la fausse science. Elle honorera, de quelque côté qu'ils viennent, ceux qui ne l'auront jamais entretenue, au milieu même des railleries, que de nobles et sérieuses pensées, d'art et de vérité, ceux enfin qui, dans cette atmosphère glaciale de l'indifférence publique, auront su garder au fond de leur âme le feu sacré des idées.

E. Caro.

LES

GLACIERS ACTUELS

ET LA PÉRIODE GLACIAIRE.

III.

LES GLACIERS POLAIRES, LA FLORE ET LA FAUNE PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Les pôles terrestres sont entourés de deux calottes de glaces éternelles qui se prolongent plus ou moins loin vers le sud suivant les différens méridiens, et sont formées par l'ensemble des glaciers polaires. Quand ceux des chaînes de montagnes situées dans l'intérieur des continens descendaient dans les plaines environnantes, les deux calottes polaires ne restaient pas immobiles, elles s'avançaient vers l'équateur, envahissant d'immenses surfaces appartenant aux deux hémisphères du globe. Notre tableau de la période glaciaire ne serait donc pas complet, si nous ne parlions pas de cette extension des calottes polaires, phénomène plus grandiose et plus important dans ses conséquences que ceux dont nous nous sommes occupés jusqu'ici.

Autour du pôle boréal, toute la presqu'île scandinave (le Danemark y compris), du Cap-Nord à Copenhague, la Finlande et la Russie orientale depuis le Niémen jusqu'à la Mer-Blanche, l'Écosse, l'Irlande tout entières, le nord de l'Angleterre jusqu'au canal de Bristol, étaient ensevelis sous ce froid linceul. Dans l'Amérique septentrionale, le Labrador, le Canada et les États-Unis jusqu'à la latitude de New-York (40° 42′), qui est celle de Madrid, formaient

une mer de glace d'où émergeaient à peine quelques rares sommets. Pour le nord de l'Asie, les documens nous font défaut. Le pôle sud étant environné de tous côtés par la mer, la calotte de glace n'a pu s'établir sur la terre, c'est la mer elle-même qui devait être constamment gelée.

I. — LA PÉRIODE GLACIAIRE EN SCANDINAVIE.

Étudions d'abord le phénomène en Scandinavie et en Finlande, où il a frappé depuis longtemps les observateurs par sa grandeur et sa généralité. A l'époque du maximum d'extension, la Norvége, la Suède, la Finlande et la Russie orientale jusqu'au lac Ladoga étaient un fond de glacier. Aussi toutes les roches dures, sans exception, y sont-elles moutonnées, polies et striées. Le côté choqué par le glacier et arrondi par lui (*stoss-side* des géologues scandinaves) est tourné en général vers le nord, le côté escarpé (*lee-side*), épargné par l'action burinante, regarde le midi. En Finlande, pays ondulé, mais peu accidenté, la direction des stries est du nord-ouest au sud-est (1). En Scandinavie, l'arête de montagnes qui forme l'axe de cette grande presqu'île divisait la calotte de glace en deux branches, l'une orientale, l'autre occidentale : aussi en Suède les stries sont-elles dirigées du nord-ouest au sud-est comme en Finlande, en Norvége du nord-est au sud-ouest; dans les deux pays, elles descendent des montagnes vers la mer. Ai-je besoin d'ajouter que ces directions ne sont pas absolues, et qu'elles souffrent de nombreuses exceptions, dues à la configuration des grandes vallées et à la pression mutuelle des glaciers les uns contre les autres? Pour s'en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte d'une partie du golfe de Hardanger (*Hardangerfiord*), au sud de la Norvége, que M. Sexe, de Christiania, a récemment publiée (2). La direction des stries est celle des vallées et des fiords qui se jettent dans le golfe principal sous des angles divers : de là sur la carte de M. Sexe des systèmes de flèches qui se croisent, et sont même quelquefois dirigés en sens inverse l'un de l'autre.

Lorsque l'eau du fiord est transparente et tranquille, on voit les stries se prolonger au-dessous de la surface liquide. Tantôt elles plongent, tantôt elles émergent sous des inclinaisons variables pour chaque point. Sur les parois des rochers, on les reconnaît encore à de grandes hauteurs : ainsi dans le Soerfiord elles sont très visi-

(1) *Nordenskioeld, Beitrag zur Kenntniss der Schrammen in Finnland,* 1863.

(2) Cette carte, qui fait partie de l'ouvrage intitulé *Traces d'une époque glaciaire dans les environs du Hardangerfiord,* contient l'indication des stries, qui sont figurées par des flèches. Christiania 1866.

bles à 470 mètres au-dessus de la mer. Ce même fiord ayant en cet endroit 375 mètres de profondeur, il en résulte que l'épaisseur du glacier était de 850 mètres, si, comme ceux du Groënland, il descendait sans se fondre dans une mer dont la température était inférieure à zéro. Ce chiffre ne doit pas nous effrayer; M. Rink (1) a vu dans le pays que nous venons de nommer des glaciers de 630 mètres de puissance. Si au contraire la température de la mer était supérieure à zéro, comme elle l'est sur les côtés du Spitzberg pendant l'été, alors l'ancien glacier du Hardangerfiord fondait au contact de l'eau, et ne conservait qu'une épaisseur de 470 mètres. Au Spitzberg, il existe des glaciers dont l'escarpement terminal s'élève à 120 mètres au-dessus de l'eau qu'ils surplombent.

Tous les naturalistes voyageurs ont retrouvé ces stries glaciaires sur le large plateau qui sépare la Suède de la Norvége, et dont la hauteur moyenne est de 1,000 mètres environ au-dessus de la mer. On les observe jusqu'à cette altitude partout où la roche est à nu et non décomposée par l'action séculaire des agens atmosphériques. Sur quelques points, des raies ont été signalées à des hauteurs supérieures à 1,000 mètres; M. Siljestroem en a trouvé sur les flancs du Sneehaetten à 1,234 mètres, M. Keilhau à 1,800 mètres, sur le plateau entre Halingdaler et Hardanger. Ces faits concourent à prouver qu'à l'époque glaciaire une calotte continue recouvrait le grand plateau scandinave. L'envahissement des glaciers se compliquait encore d'un autre phénomème, celui des oscillations du sol. Déjà en 1731 l'astronome suédois Celsius et le grand naturaliste Linné traçaient une marque coïncidant avec le niveau de la mer sur un rocher de l'île de Loeffgrund, située en face de Geffle, dans le golfe de Bothnie. Treize ans plus tard, la marque était à $0^{m},18$ au-dessus du niveau de l'eau, ce qui indiquerait un soulèvement lent de la côte de $1^{m},385$ par siècle sur ce point du littoral suédois (2). L'académie de Stockholm, poursuivant les observations de ses illustres membres Celsius et Linné, s'est assurée que ce mouvement ascensionnel se continuait de nos jours : il remonte fort loin dans la série des siècles. En effet, on trouve le long de la côte suédoise, dans l'intérieur des terres, des monticules à base elliptique dont le grand axe est parallèle au rivage. Ils sont de forme arrondie et se composent en entier de sable, de gravier, de cailloux et de coquilles brisées. A la surface de ces monticules gisent de gros blocs erratiques d'une structure minéralogique différente de celle des roches de la contrée voisine. En suédois, on donne à ces collines le nom d'*osars*, nom que les géologues ont adopté. Le plus célèbre

(1) *Description du Groënland*, t. Ier, p. 14.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er janvier 1865, le travail de M. Élisée Reclus sur *les Oscillations du sol terrestre*.

de ces osars est celui d'Upsal, qui porte le château dans lequel Christine de Suède fit son abdication; tous sont des bancs de sable émergés par le soulèvement de la côte. Les coquilles qu'on y trouve vivent dans les eaux du golfe de Bothnie et plus souvent encore dans les mers arctiques. Les blocs erratiques y ont été déposés par des glaces flottantes. Le niveau actuel du littoral suédois est donc le résultat d'un exhaussement postérieur à la période de froid.

Mais pendant la première époque glaciaire la côte était probablement plus relevée qu'elle ne l'est de nos jours : en effet, tous les terrains de transport récens, quelle qu'en soit la date, sont supérieurs aux roches striées ou reposent sur elles. Le polissage des rochers a donc précédé tous les phénomènes glaciaires et aqueux de la péninsule. Les osars, les argiles coquillières (*skalenschicht*) émergés recouvrent partout des roches polies et striées. Sur beaucoup de points du rivage, nous l'avons déjà dit, les stries se prolongent sous l'eau à de grandes profondeurs, et la direction qu'elles suivent, la même généralement sur des provinces entières, prouve qu'une nappe de glace d'une grande épaisseur enveloppait toute la Scandinavie. La direction du nord-ouest au sud-est des stries glaciaires en Finlande, continuation de celles de la Suède, démontre également qu'un grand glacier descendu des montagnes de la Scandinavie s'étendait sur les deux pays. Le golfe de Bothnie, si peu profond de nos jours, était probablement à sec, comme il finira par l'être de nouveau, si le soulèvement de la côte suédoise continue encore pendant quelques centaines de siècles. Durant la première époque glaciaire, la Scandinavie n'était donc point une presqu'île, c'était une région continentale unie à la Finlande et au Danemark.

En Norvége, sur la côte occidentale de la presqu'île scandinave, le mouvement ascensionnel de la côte s'est arrêté, mais tout annonce qu'il a eu lieu antérieurement. Déjà en 1824 un illustre géologue français, Alexandre Brongniart, détachait des balanes adhérentes aux rochers gneissiques d'Udevalla, près de Gothembourg, à 63 mètres au-dessus de la mer. — En 1846, M. Desor trouvait près de Christiania des serpules fixées sur une roche polie et striée, à 55 mètres d'altitude. Un grand nombre d'autres observateurs, Keilhau, Eugène Robert, Daubrée, Bravais, Chambers, Vogt et Sexe, ont signalé tout le long du littoral, à partir de Christiania jusqu'à Hammerfest, des traces non équivoques d'anciennes oscillations de la côte norvégienne. Ces traces sont de deux sortes. Quand la côte est rocheuse, on voit des érosions échelonnées les unes au-dessus des autres et en apparence parfaitement horizontales. Dans ces érosions, on trouve des galets, des coquilles brisées, des cavités creusées par les eaux, en un mot toutes les traces d'un ancien rivage de la mer. Bravais a prouvé le premier que ces lignes, en appa-

rence horizontales et par conséquent parallèles entre elles dans l'espace que l'œil peut embrasser, ne sont ni horizontales ni équidistantes lorsqu'on en mesure l'écartement vertical sur des points suffisamment éloignés, preuve géométrique que c'est le littoral qui se soulève et non la mer qui se retire. Quand la côte n'est pas rocheuse, des terrasses sablonneuses, régulières comme des ouvrages de fortification, s'élèvent en retrait les unes au-dessus des autres. Ces terrasses sont d'anciennes moraines; mais les formes régulières qu'elles affectent et les coquilles marines qu'on y découvre montrent qu'elles ont été déposées sous les eaux, ou bien remaniées par elles lorsque la côte s'est enfoncée de nouveau. La zoologie, d'accord avec la géologie, nous prouve que le littoral était immergé à la fin de la première période glaciaire ou immédiatement après. Les coquilles des osars suédois comme celles des terrasses norvégiennes indiquent une mer plus froide, un climat plus rigoureux. Ainsi dans le dépôt d'Udevalla, près de Gothembourg, et dans d'autres qui s'élèvent jusqu'à 200 et même 250 mètres au-dessus de la mer, on trouve des coquilles parfaitement conservées, qui pour la plupart n'existent plus dans les profondeurs des mers voisines, où elles ne sauraient vivre, mais se voient seulement dans les eaux glaciales qui baignent les côtes de l'Islande, du Spitzberg et du Groënland (1). Nul doute sur leur identité, car elles ont été comparées par deux naturalistes suédois, MM. Lovén et Torell, aux échantillons apportés par eux-mêmes du Spitzberg. Il y a plus : il existe encore dans les profondeurs des lacs suédois de Wennern et de Wettern des animaux vivans, des crustacés, dont l'espèce date de l'époque glaciaire (2). Alors ces lacs communiquaient avec le golfe de Bothnie, et celui-ci avec la mer polaire. Quand les eaux de ces bassins, isolés de la mer par l'exhaussement de la péninsule, ont perdu peu à peu le sel qu'elles tenaient en dissolution, les générations successives de ces crustacés se sont accoutumées d'abord à l'eau saumâtre, puis à l'eau douce. Animaux à la fois fossiles et vivans, ils sont restés oubliés, pour ainsi dire, dans les grandes profondeurs de ces lacs, et se sont propagés pendant une longue série de siècles, depuis la période de froid jusqu'à nos jours.

Étudions maintenant la seconde époque glaciaire telle qu'elle s'est produite en Scandinavie. Depuis longtemps, on avait signalé comme des curiosités naturelles les nombreux blocs épars dans les plaines sablonneuses de l'Allemagne septentrionale et de la Russie

(1) Exemples : *Pecten islandicus, Arca glacialis, Mya udevallensis, Terebratella spitzbergensis, Yoldia arctica, Tritonium gracile, Trichotropis borealis, Piliscus probus, Scalaria Eschrichtii, Margarita undulata,* etc.

(2) *Mysis relicta, Gammarus loricatus, Idothea entomon, Pontoporeia affinis.*

d'Europe. On ignorait d'où provenaient ces blocs, on ne comprenait pas comment ils avaïent pu être transportés; ces masses imposantes avaient frappé l'imagination superstitieuse des peuples, et jouaient un grand rôle dans les cérémonies mystérieuses du culte druidique. Le bloc le plus méridional de l'Allemagne, par 51° 16′ de latitude, signale la place où Gustave-Adophe tomba victorieux sur le champ de bataille de Lützen, près de Leipzig. La statue équestre de Pierre le Grand à Pétersbourg, par Falconnet, représente le fondateur de cette capitale sur un cheval qui gravit un rocher escarpé : ce rocher est un bloc erratique de la Finlande; il gisait dans un marais, à 6 kilomètres de la ville, et fut amené avec des peines infinies sur la place Isaac, où il figure aujourd'hui. Enfin le vase gigantesque qui se trouve devant le musée de Berlin n'est que la moitié d'un bloc erratique dont l'autre moitié gît encore non loin de la ville de Fürstenwalde, éloignée de 45 kilomètres à l'est de la capitale. Tous ces blocs ont été transportés par des glaces flottantes pendant la période glaciaire. Fidèles à la méthode qui consiste à expliquer les phénomènes géologiques par ceux dont nous sommes témoins à l'époque actuelle, examinons d'abord ce qui se passe aujourd'hui sous les yeux des navigateurs dans les mers arctiques.

Les glaciers polaires qui aboutissent à la mer au Spitzberg et au Groënland sont démolis par leur propre poids ou par le flot : ils s'écroulent partiellement dans la mer, et leurs débris forment de grands convois entraînés par les marées et les courans; ce sont les glaces flottantes ou *icebergs*. Le plus souvent elles sont composées d'une glace blanche à la surface, mais du plus beau bleu dans les parties creusées par l'action incessante des vagues qui les ballottent; ces glaces portent souvent aussi à la surface ou enchâssés dans leur masse les débris tombés des montagnes qui dominaient le glacier dont elles faisaient partie. Au Groënland, c'est quelquefois une portion considérable du glacier lui-même qui se détache, emportant avec elle les moraines qui la recouvrent. Les anciens navigateurs, Francklin, Ross, Parry, avaient déjà signalé ces glaces flottantes chargées de pierres et de blocs. Kane (1), comprenant l'importance géologique qu'elles présentaient, les a observées avec plus de soin. Ces *icebergs* sont souvent énormes, et l'un d'eux, en face la baie de Dunera, dans la mer de Baffin, avait 60 mètres de haut, un autre 280 mètres de long sur 40 de haut. Kane, tenant compte de la partie plongée sous l'eau, dont le volume est huit fois celui de la partie émergée, estime le poids de ce dernier à 1 milliard 220 mil-

(1) *The Grinnel expedition in search of sir John Francklin, a personal narrative,* by Elisa Kent Kane. M. D. U. S. N., 1854.

lions de quintaux métriques. Le même navigateur a débarqué sur plusieurs de ces glaces flottantes et y a recueilli les échantillons des blocs qu'elles transportaient : c'étaient des quartz, des gneiss, des syénites, des diorites et des schistes argileux, par conséquent la même diversité de roches qu'on observe dans les moraines composées des glaciers actuels. Une autre glace flottante rencontrée par Kane était évidemment une portion latérale de glacier détachée de la masse principale, car sur une de ses faces on observait l'impression des saillies de la montagne avec laquelle elle était en contact, et à la surface l'extrémité de la moraine latérale qu'elle avait entraînée avec elle en se séparant. La glace flottante navigue ainsi chargée de débris, entraînée par les courans, ballottée par les marées et poussée par le vent; dans les parages où l'eau est moins froide, elle commence à fondre; le centre de gravité de l'*iceberg* se déplace, la masse oscille, se balance, prend une position différente de celle qu'elle avait auparavant, ou même chavire entièrement, au grand danger des bâtimens qui naviguent dans ses eaux. Alors les gros blocs de roche tombent au fond de la mer, tandis que les petits fragmens restent incrustés dans la glace. Arrivée dans des latitudes plus tempérées, celle-ci fond de plus en plus, et les blocs, les graviers dont elle est chargée disparaissent successivement dans les profondeurs de la mer. C'est ainsi que les légions de ces *icebergs* qui descendent le long de la baie de Baffin couvrent de blocs et de fragmens détachés des montagnes polaires le fond de l'Atlantique jusqu'à la latitude des Açores (40° 30′), au sud de laquelle on n'en rencontre plus. Ces convois naviguent dans un espace compris en latitude du 80e au 40e degré et en longitude du 70e au 40e. Même à leur limite méridionale, les glaces flottantes ont encore des dimensions considérables. Couthony a vu des *icebergs* échoués sur les atterrages de Terre-Neuve par 200 et 250 mètres de profondeur.

Le voyage de l'une de ces glaces flottantes du fond de la baie de Baffin jusqu'au milieu de l'Atlantique dure plusieurs années. En voici la preuve. Le 15 mai 1854, le navire le *Resolute*, un de ceux qui avaient été envoyés à la recherche de sir John Francklin (1), était pour la seconde fois pris dans les glaces au milieu du détroit de Barrow par 74° 41′ de latitude et 104° 50′ de longitude ouest du méridien de Paris. Sur l'ordre de l'amiral, sir Edward Belcher, l'équipage, qui avait déjà passé deux hivers dans les régions arctiques, fut autorisé à abandonner le navire pour rallier en voyageant sur la glace le *North-Star*, navire stationnaire à l'île Beechey. On croyait le *Resolute* perdu à jamais, lorsqu'on apprit l'année suivante qu'il était arrivé aux États-Unis, et ne tarderait pas à revenir en

(1) Voyez la *Revue* du 15 janvier 1866.

Angleterre. Voici ce qui s'était passé : un baleinier américain de New-London, le *George-Henri*, commandé par le capitaine Buddington, naviguait en septembre 1855 dans le détroit de Davis, près du cap Walsingham, par 67 degrés de latitude. Il était entouré d'énormes glaces flottantes. L'une d'elles entraînait un corps noir qu'il était difficile de distinguer. Le capitaine Buddington soupçonna que ce pouvait être un navire, et après huit jours d'efforts il parvint à l'aborder : c'était le *Resolute* encore en assez bon état. Un certain nombre d'hommes furent mis à bord, et le *Resolute*, naviguant de conserve avec le *George-Henri*, touchait à New-York, fut acheté 200,000 francs par le gouvernement américain, qui le renvoya complétement réparé en Angleterre, où il a repris sa place dans la marine de l'état (1). Le *Resolute* passait parmi les matelots anglais pour être un navire heureux (*a happy ship*), et sa dernière aventure a mis le sceau à sa réputation : entraîné par les glaces, il avait parcouru seul 1,850 kilomètres en seize mois.

On voit par cet exemple que les glaces flottantes des régions les plus reculées des mers arctiques charrient lentement vers le sud les blocs provenant des rochers de l'Amérique boréale, et les laissent tomber au fond de la mer jusqu'à la latitude des Açores, ou bien les déposent sur les côtes du Labrador, de Terre-Neuve ou du Canada jusqu'à la hauteur de la ville d'Halifax. Que l'Océan se déplace un jour, comme cela est probable, que ce fond de mer devienne un continent pareil à nos continens actuels, qui sont aussi d'anciens fonds de mer émergés, et l'être intelligent, égal ou supérieur à l'homme, son successeur probable dans sa royauté terrestre, verra d'innombrables blocs erratiques originaires de l'Amérique boréale gisant à la surface du continent habité par lui. Ce spectacle, nous l'avons dans les plaines de la Russie, de l'Allemagne septentrionale, sur les côtes orientale de l'Angleterre et septentrionale du Finistère. En effet, les changemens de niveau de la presqu'île scandinave nous enseignent qu'à l'époque glaciaire la distribution des terres et des mers n'était pas ce qu'elle est de nos jours. La côte ne s'élève ou ne s'abaisse pas seule; le fond de la mer voisine participe à ce mouvement. Ainsi la profondeur du golfe de Bothnie diminue en même temps que la côte suédoise s'élève, et on peut prévoir le temps où les îles d'Aland uniront la Suède à la Finlande. Les blocs erratiques déposés jadis par les glaces flottantes sur les osars suédois formés sous les eaux, mais émergés depuis, nous prouvent que le littoral était enfoncé dans la mer à l'époque de la dispersion de ces blocs. Les anciens glaciers de la Scandinavie et

(1) Voyez pour les détails *The Eventfull voyage of the Resolute 1852-53-54*, by George Mac Dougall, Master, 1857.

de la Finlande aboutissaient donc à une Baltique dont les rivages se trouvaient à un niveau inférieur à celui qu'ils occupent aujourd'hui. En Allemagne, cette mer s'étendait jusqu'au pied des montagnes de la Bohême, en Pologne jusqu'aux Carpathes, en Russie jusqu'à l'Oural. Une portion de la côte orientale de l'Angleterre et du bord septentrional du Finistère étaient également sous l'eau. Dans la Russie d'Europe, les blocs erratiques couvrent une surface limitée par une courbe qui part de Kœnigsberg pour aboutir à Archangel. Elle a été tracée d'une main sûre par MM. Murchison, de Verneuil et Keyserling, qui partout, sur les bords de la Dwina et ailleurs, ont retrouvé les coquilles arctiques de cette mer glaciale. Les blocs de la Finlande sont originaires des Alpes laponnes, ceux des plaines de la Prusse et de la Pologne proviennent de la Suède, et ceux de la côte orientale d'Angleterre de la Norvége, formant ainsi un immense éventail dont les rayons viennent aboutir à l'axe de la presqu'île scandinave. Ces blocs sont d'autant moins gros qu'ils sont plus éloignés de leur point de départ, parce que les glaces flottantes, diminuant de volume en fondant à mesure qu'elles s'avancent vers le sud, ne transportent plus à la fin de leur parcours que de petits blocs ou de menus débris, tels que des cailloux ou des fragmens de médiocre grosseur. Seuls, comme on le voit, les phénomènes glaciaires nous rendent compte du transport de ces blocs, dont l'origine étrangère était avérée longtemps avant qu'on pût expliquer comment ils étaient venus.

II. — LA PÉRIODE GLACIAIRE DANS LES ILES BRITANNIQUES.

On l'a vu, les îles britanniques, depuis le nord de l'Écosse jusqu'à la latitude de Londres, sont couvertes d'un terrain de transport glaciaire. Les Anglais le désignent sous le nom de *drift*. La grande presqu'île des Cornouailles et la côte qui fait face à la France, comprenant les comtés de Cornwall, Devon, Somerset, Glocester, Wilts, Dorset, Hants, Sussex, Surrey et Kent, sont les seules où les terrains ne soient pas revêtus de ce manteau dont tous les matériaux sont étrangers au sol sur lequel ils reposent. Comme en Scandinavie, le phénomène se complique de l'exhaussement et de l'affaissement ou mieux de la *subsidence* du sol, pour employer un mot anglais dont la langue géologique réclame la naturalisation. Les mers qui baignent l'Angleterre sont peu profondes. Déjà en 1834 Henri de La Bèche traçait une carte, améliorée depuis par Lyell, pour montrer le changement énorme qui se produirait, si la terre et le fond de la mer des îles britanniques s'exhaussaient de 180 mètres seulement. Alors cet archipel formerait un grand

continent uni à la France et à l'Allemagne, mais séparé de la Scandinavie par un étroit chenal.

Cet état de choses n'est point une pure fiction. La séparation de l'Angleterre et de la France date d'hier, géologiquement parlant. Constant Prevost et M. d'Archiac l'ont parfaitement démontré, le premier en signalant la concordance qui existe entre les couches de craie des deux rives de la Manche, le second en prouvant l'identité des nappes de cailloux roulés qui recouvrent la craie. A cette époque, la végétation continentale a envahi une première fois la plus grande partie des îles britanniques. Des forêts semblables à celles de la Germanie couvrirent les coteaux de l'Angleterre. Les couches de lignite appelées *forest-bed* ou forêt sous-marine de Crommer, reconnues le long des côtés de Norfolk sur une longueur de 64 kilomètres, sont les restes de cette végétation primitive. Dans des circonstances favorables, à la marée basse et à la suite de grands coups de vent, on voit encore des troncs d'arbres debout, dont les racines plongent dans le sol ancien. Quelques-uns ont de 60 à 90 centimètres de diamètre, ce sont des pins, des sapins (1), des ifs, des chênes, des bouleaux, le prunellier commun (2), et des débris de plantes aquatiques, telles que le trèfle d'eau (3) et les nénuphars blancs et jaunes. Parmi ces arbres, l'un, le pin sylvestre, ne croît spontanément qu'en Écosse, l'autre, le sapin, est complétement étranger à la flore actuelle de l'Angleterre. Les plantes aquatiques prouvent que ces forêts étaient marécageuses. Ces lignites correspondent à celles de Dürnten, d'Utznach et de l'Unterwetzikon en Suisse, dont nous avons parlé dans notre dernière étude : elles forment ce qu'on appelle un *horizon géologique*, c'est-à-dire un ensemble de dépôts contemporains malgré la grande distance qui les sépare, un point de repère certain pour juger l'âge relatif des terrains situés au-dessus et au-dessous de cet horizon. Au milieu de ces lignites, MM. Gunn et King ont recueilli les ossemens d'animaux appartenant à une faune semblable à celle de la Suisse à la même époque; c'étaient le mammouth, deux espèces d'éléphans, un rhinocéros, un hippopotame, de grands cerfs, le renne, un bœuf, le loup commun, le sanglier et le castor (4).

Continuant l'examen de la falaise dont les couches de lignite forment la base, on voit sur une épaisseur variant de 6 à 24 mètres des couches irrégulières dans lesquelles on a recueilli des ossemens

(1) *Pinus sylvestris, Abies excelsa.*

(2) *Prunus spinosa.*

(3) *Menyantes trifoliata.*

(4) *Elephas primigenius, E. antiquus, E. meridionalis; Rhinoceros etruscus; Hippopotamus major; Sus scrofa, Canis lupus, Equus fossilis, Bos priscus, Megaceros hibernicus; Cervus capreolus, C. elaphus, C. tarandus, C. Sedgwickii, Castor europæus.*

de grands animaux marins, tels que le morse, le narval, des vertèbres de grandes baleines et des coquilles de mollusques, les uns marins, les autres habitant des eaux douces. Ces couches sont donc fluvio-marines, c'est-à-dire semblables à celles qui se déposent à l'embouchure des fleuves. Au-dessus se trouve un banc d'argile rempli de cailloux anguleux (*boulder clay*), souvent frottés ou rayés, et accompagnés des blocs erratiques de syénite, de granite et de porphyre provenant des montagnes de la Norvége : c'est évidemment un dépôt glaciaire; il est recouvert de couches de terrain de transport d'origine aqueuse, puis de sable et de gravier, et enfin de terre végétale. Cette coupe des falaises de la côte de Norfolk est pleine d'enseignemens : elle nous apprend qu'à une certaine époque le sol de l'Angleterre et le fond de la mer, soulevés de 180 mètres au moins, faisaient partie du continent européen; c'est l'époque où le pays fut envahi par les plantes et les animaux de la terre ferme en général et de l'Allemagne en particulier. A cette période d'exhaussement succède une période de *subsidence*. Les portions immergées ou émergées s'affaissent simultanément, lentement, insensiblement, et au bout d'un nombre de siècles que l'imagination n'ose supputer, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande redeviennent des îles : elles s'enfoncent dans la mer plus profondément que dans l'état actuel des choses. L'argile à cailloux rayés et à blocs erratiques originaires de la Scandinavie, puis les couches fluvio-marines se sont déposées à cette époque dans le sein de la mer. La hauteur à laquelle on trouve dans les montagnes des dépôts stratifiés contenant des coquilles marines prouve que la *subsidence* a dû être en moyenne de 450 mètres environ dans les îles britanniques. Les montagnes de l'Écosse, du pays de Galles, du Cumberland et de l'Irlande étaient alors seules exondées, et les îles britanniques se réduisaient à un archipel composé de quatre grandes îles et de beaucoup de petites (1). Cette immersion correspond à la première époque de la période glaciaire. Des légions de masses flottantes détachées des glaciers du Groënland et de la Norvége venaient échouer sur les côtes de ces îles et y apportaient les débris et les blocs tombés des montagnes boréales. La mer refroidie nourrissait les mêmes coquilles que celles des régions arctiques. La flore et la faune terrestre avaient complétement disparu, sauf quelques végétaux et quelques animaux insensibles au froid et réfugiés sur les sommets qui s'élevaient encore au-dessus de la surface des eaux.

Les preuves d'une submersion pendant la première époque glaciaire ne sont pas moins évidentes en Écosse qu'en Angleterre. Sur

(1) Voyez Ch. Lyell, *l'Ancienneté de l'Homme*, fig. 40, p. 292.

les côtes occidentales du premier des deux royaumes, on reconnaît deux dépôts superficiels : 1° un dépôt inférieur composé d'argile compacte non stratifiée contenant des blocs erratiques anguleux, mais rarement des coquilles ou d'autres restes organiques, ce dépôt est connu en Écosse sous le nom de *till;* 2° une couche d'argile lamellaire (*laminated clay*) recouverte de sable et de gravier, et renfermant des coquilles marines abondantes, surtout dans l'argile lamellaire. Ce dépôt, fort développé dans le bassin de la Clyde, près de Glasgow, a été particulièrement étudié par Edward Forbes et M. Smith de Jordanhill (1); ils y ont trouvé un mélange de coquilles marines existant encore dans les mers voisines (2) et de coquilles arctiques (3), indice d'une mer plus froide et d'un climat plus rigoureux : les dernières, rares ou inconnues dans les mers de l'Écosse, vivent encore dans celles du Labrador, du Groënland ou du Spitzberg, en un mot dans les régions polaires. La plupart de ces mollusques occupent une aire très étendue dans les profondeurs des mers du nord, et se retrouvent depuis les côtes d'Angleterre jusqu'à celles de l'Amérique boréale. J'ai vu moi-même ces coquilles, qui se sont admirablement conservées, dans l'argile exploitée pour la poterie à Paisley, près de Glasgow.

M. Jamieson (4) a fait des observations analogues sur les côtes orientales de l'Écosse, principalement dans le comté d'Aberdeen, entre les estuaires de Forth et de Moray. Cinquante-quatre espèces ont été trouvées dans douze localités de ce district; quelques-unes, comme celles d'Annochie, sont presque au niveau, et même au-dessous de la mer; d'autres, telles que celles découvertes à Gamrie, sont à 50 mètres, et celles d'Auchleuchries à 90 mètres d'altitude. Ces cinquante-quatre espèces se retrouvent toutes dans les mers arctiques, trente-deux vivent encore sur les côtes des îles britanniques, vingt seulement ont été même pêchées au sud de l'Angleterre. Ces chiffres suffisent pour affirmer que cette faune malacologique avait un caractère essentiellement boréal, et que la mer d'Écosse, où ces espèces prospéraient alors, était plus froide que

(1) *Researches in newer pliocene and post-tertiary Geology,* 1862.

(2) Exemples : *Astarte multicostata, A. scotica; Balanus costatus, B. crenatus; Buccinum ciliatum, B. undatum; Cardium edule, suecicum; Corbula nucleus; Cyprina islandica; Dentalium dentale; Fusus antiquus, F. carinatus, F. propinquus; Littorina littoralis; Mya arenaria, M. truncata; Mytilus edulis; Natica clausa, N. groenlandica; Nautilus Beccarii; Ostrea edulis; Pecten maximus; Saxicava rugosa; Solen siliqua; Tellina baltica; Trichotropis borealis, Trochus magus, T. tumidus; Venus pullastra.*

(3) Exemples : *Astarte borealis, A. compressa, A. crebricostata, A. elliptica, A. udevallensis; Balanus udevallensis, Leda truncata, Mya udevallensis, Pecten islandicus Tellina calcarea,* etc.

(4) *On the history of the last geological changes in Scottland,* 1865.

de nos jours. Les blocs erratiques d'origine étrangère ne sont pas rares dans l'argile qui renferme ces coquilles : à Paisley, M. Jeffreys en a observé de 2 mètres de long, souvent rayés et usés à la surface. D'autres dépôts se rencontrent jusqu'à la hauteur de 150 mètres au-dessus de la mer, mais ils sont souvent dépourvus de fossiles, et peut-être faut-il les considérer comme des accumulations de débris stratifiés au fond de petits lacs glaciaires étagés dans les montagnes.

Après cette première époque de froid pendant laquelle les glaces flottantes du nord venaient déposer leur chargement de blocs erratiques, la côte s'est de nouveau soulevée, les îles se sont réunies les unes aux autres, et une végétation s'est établie sur ces terres émergées. Une coupe étudiée près de Blair-Drummond, dans le golfe de Forth, par M. Jamieson, montre en effet de bas en haut la succession suivante de terrains : 1° à la base, le grès rouge, qui forme le squelette de la contrée; 2° au-dessus, un amas glaciaire de cailloux anguleux; 3° un lit de tourbe contenant des restes d'arbres; 4° une couche d'argile ou boue d'estuaire (*carse clay*) renfermant des ossemens de baleine, et au-dessus une seconde couche de tourbe avec des souches de chêne et les restes d'une route construite avec des troncs d'arbres placés de champ les uns à côté des autres. Il est donc bien évident qu'après la première période glaciaire marine la côte s'est soulevée, des arbres et des tourbières s'y sont établis, puis la côte s'est enfoncée de nouveau sous la mer. Une baleine est venue s'échouer sur la tourbière immergée, enfin le littoral s'est définitivement exhaussé; des chênes y ont végété, une nouvelle tourbière leur a succédé, et des hommes ont construit pour la traverser un chemin formé de troncs d'arbres. Tout prouve qu'à cette époque les terres se sont de nouveau élevées fort au-dessus de leur niveau actuel. Ainsi pour la seconde fois les îles britanniques étaient unies au continent. Les terres étant plus hautes et par conséquent plus froides, les glaciers descendirent des montagnes et comblèrent les vallées que la mer avait abandonnées; c'est la seconde époque glaciaire, celle des glaciers terrestres, par opposition à l'époque des glaces flottantes que nous venons de décrire. Sir James Hall, Buckland, Louis Agassiz, Charles Maclaren, Robert Chambers et Thomas Jamieson ont successivement trouvé dans les vallées de l'Écosse, jusqu'à la hauteur de 900 mètres, les roches polies et striées et les cailloux rayés, indices certains d'anciens glaciers. Aux environs même d'Édimbourg, sur les *Pentland-Hills* et à *Arthurseat*, on reconnaît les traces de l'ancien glacier qui descendait dans le *Firth of Forth*. Les moraines sont rares et mal dessinées, mais les blocs erratiques viennent souvent de fort loin. Ainsi M. Ch. Maclaren a signalé dès 1839 sur la

Hare-Hill (colline du lièvre) un bloc erratique de micaschiste pesant 10,000 kilog., et originaire de la partie des Grampians voisine des lacs Earn ou Venachers, éloignés de 80 kilomètres du gisement actuel (1).

Les glaciers ont laissé en Écosse une autre trace de leur passage qui depuis longtemps avait frappé l'imagination du peuple et excité l'étonnement des savans. Dans l'Écosse occidentale, non loin du Ben Nevis, le sommet le plus élevé des Grampians, et de l'embouchure du canal calédonien qui unit la Mer du Nord à l'Océan-Atlantique, se trouve la vallée de la Roy (*Glen-Roy*). Sur presque toute sa longueur, c'est-à-dire sur un parcours de 16 kilomètres, on peut suivre sur ses contre-forts trois terrasses ou banquettes parallèles rigoureusement horizontales et se correspondant parfaitement des deux côtés de la vallée. De loin, elles sont très visibles; de près, on trovve une surface caillouteuse de 3 à 18 mètres de large, et dont la pente est moins raide que celle de la montagne qui la porte. La plus basse de ces terrasses est à 225 mètres au-dessus du niveau de la mer, la seconde à 63 mètres plus haut, la troisième à 25 mètres au-dessus de la seconde. Toutes aboutissent vers l'extrémié de la vallée au col qui la sépare de la suivante.

Aux yeux des montagnards écossais, ces terrasses étaient des routes de chasse tracées par Fingal pour poursuivre plus aisément avec ses compagnons les daims et les cerfs. Cette explication satisfaisait leur imagination; les savans, qui en ont moins, ne s'en contentèrent pas, et successivement le Dr Macculoch, sir Thomas Lauderdick, Charles Darwin, mesurèrent, nivelèrent et décrivirent ces terrasses, qu'ils désignaient sous le nom de *parallel roads*, routes parallèles. Peines inutiles, aucune de leurs interprétations n'était satisfaisante. Ces terrasses étaient évidemment d'anciens rivages de lacs écoulés; mais comment expliquer l'existence de ces niveaux successifs? L'absence totale de coquilles, l'intégrité de ces banquettes, la présence de petits deltas bien dessinés, excluaient l'idée qu'elles représentassent d'anciens rivages de la mer formés aux époques de *subsidence* de l'Écosse et émergés depuis. En 1840, Buckland et Agassiz visitèrent Glen-Roy, et reconnurent que des barrages temporaires pouvaient seuls rendre compte de ces singulières lignes de niveau. Les glaciers venant successivement fermer l'une ou l'autre issue de la vallée, le ruisseau qui la parcourt formait un lac qui s'écoulait par le col auquel la terrasse aboutit. Agassiz reconnut les roches polies et striées et les anciennes moraines qu'il avait appris à distinguer dans les Alpes, et depuis M. Jamieson a

(1) Voyez sur ce sujet Ch. Maclaren, *Geology of Fife*, 1839, — *On grooved and striated rocks in the middle region of Scottland*, 1849, — et Ch. Martins, *On the marks of glacial action on the rocks in the environs of Edinburgh*, 1851.

donné une carte et des détails (1) confirmant complétement les vues de l'illustre naturaliste suisse. M. Jamieson reporte la formation de ces terrasses à la fin de la seconde période glaciaire; elle est due à une oscillation des glaciers descendant du Ben Nevis et des montagnes environnantes. Ces glaciers ont barré tour à tour la vallée de Glen-Roy et les vallées voisines. Les eaux, arrêtées dans leur écoulement, ont formé des lacs à différens niveaux, déterminés pour chacun d'eux par la hauteur du col qui fermait l'extrémité de la vallée opposée à celle barrée par le glacier. L'intégrité des terrasses prouve aussi que depuis leur formation l'Écosse n'a jamais été immergée dans la mer à la profondeur de 245 mètres, élévation actuelle de la ligne inférieure au-dessus du niveau de l'Atlantique.

Les montagnes du pays de Galles présentent des traces d'anciens glaciers aussi évidentes que celles de l'Écosse : elles ressemblent à celles des Vosges. En effet, l'analogie des deux chaînes de montagnes est frappante : élévation médiocre des sommets, prédominance des roches schisteuses et granitiques, vallées longues et étroites, tourbières et lacs nombreux, tout se ressemble. C'est notamment autour du Snowdon, le sommet le plus élevé de ces montagnes (1,088 mètres), que ces glaciers ont rayonné (2). Ils sont descendus dans les vallées de Llanberies et de Nant Gwinant, où ils ont laissé comme traces de leur passage des roches moutonnées, polies et striées jusqu'à la hauteur de 800 mètres, de nombreux blocs erratiques épars, et des moraines frontales parfaitement caractérisées. A l'époque de leur plus grande extension, ils atteignaient Caernarvon, et couvraient l'île d'Anglesea. Comme en Écosse, le pays de Galles offre des preuves de changemens considérables postérieurs à la première période glaciaire. Le professeur Ramsay, M. Prestwich et sir Charles Lyell ont trouvé des coquilles marines arctiques reposant sur des roches polies et striées à des hauteurs comprises entre 300 et 440 mètres au-dessus de la mer. Nous ne parlerons pas des traces d'anciens glaciers constatées en Angleterre au sud des régions que nous venons d'examiner : elles existent dans les montagnes du Cumberland, en Irlande, dans les comtés de Kerry et de Killarney et dans les îles de l'Écosse.

Les côtes de France comprises entre Saint-Brieuc et l'embouchure de la Loire sont bordées d'une ceinture de forêts sous-marines correspondant à celle du comté de Norfolk : on en suit le prolongement dans les marais tourbeux du littoral. On y a reconnu des essences encore vivantes actuellement, mais l'étude des terrains sur lesquels

(1) *On the parallel roads of Glen-Roy*, 1863.

(2) Ramsay, *The old Glaciers of Switzerland and North Wales*, 1860, et Schimper, *Rapport sur un voyage scientifique en Angleterre* (*Archives des missions scientifiques*, t. III, p. 131, 1866).

elles ont végété et celle des matériaux qui les recouvrent sont encore à faire. Rien de plus probable que la découverte d'un terrain glaciaire marin correspondant à celui des côtes orientales de l'Angleterre. Ce soulèvement des côtes de France, contemporain de celui de l'Angleterre, achève la démonstration de l'union des îles britanniques avec le continent. Pendant cette période, l'Irlande touchait aux Asturies, dont dix plantes (1) se sont maintenues dans le sud de l'île : aucune d'elles n'est originaire du nord de l'Europe, leur patrie est dans le golfe de Biscaye. Le reste de la végétation de l'Angleterre se rapporte à trois types : le *type boréal*, qui comprend les plantes alpines et polaires amenées avec les blocs erratiques par les glaces flottantes pendant la première époque de froid, et qui se sont maintenues sur les sommets et dans les marais tourbeux de l'Écosse; le *type armoricain*, répandu principalement dans le comté de Cornouailles et les côtes du Devonshire, dont la végétation ressemble beaucoup à celle de la Bretagne et renferme quelques-unes de ces espèces méridionales qui remontent encore actuellement des embouchures de l'Adour et de la Bidassoa jusqu'à celles de la Loire et au-delà; enfin le *type germanique*, qui domine dans les îles britanniques. Les plantes de l'Allemagne occupèrent la plus grande partie de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, comme depuis les Saxons envahirent la terre des Angles pour se substituer à eux. Avec les siècles, le type germanique est devenu tellement prédominant que la plupart des botanistes anglais le désignent sous le nom de type britannique. La géographie botanique confirme donc pleinement les données de la géologie. Les indications de la zoologie déduites de la distribution des animaux vivans dans les îles britanniques concordent également avec celles de la botanique et de la paléontologie. Cet accord est pour le naturaliste un signe certain qu'il marche sur un terrain solide, étayé par des faits nombreux qui se vérifient réciproquement. C'est là le caractère de la certitude dans les sciences naturelles. Lorsque plusieurs d'entre elles concourent à l'établissement d'une vérité, cette vérité s'impose invinciblement à la conscience de tous. De même en géométrie les propositions nouvelles se vérifient en nous ramenant aux théorèmes fondamentaux qui servent de base à la science des nombres et de l'étendue.

Après qu'elles eurent été peuplées de végétaux et d'animaux, les îles britanniques s'affaissèrent de nouveau et s'abaissèrent à un niveau inférieur à celui qu'elles présentent actuellement, puis elles se soulevèrent encore pour la dernière fois. Les terrasses littorales peu élevées (*sea margins*) qui bordent ses côtes et celles de l'Écosse sont les témoins de ce dernier soulèvement.

(1) *Saxifrage umbrosa, S. elegans, S. geum, S. hirsuta, S. hirta, S. affinis; Erica Makai, E. mediterranea; Daboecia polifolia, Arbutus unedo.*

Ainsi, en résumé, depuis le dépôt du *crag* de Norwich, et pendant la durée de toute la période glaciaire comprenant l'époque des glaces flottantes et celles des glaciers terrestres, les îles britanniques ont subi cinq changemens de niveau. Ai-je besoin d'ajouter que tous ces soulèvemens et tous ces affaissemens se sont opérés dans un espace de temps où les siècles sont des unités, sans qu'il soit possible d'articuler un chiffre certain? Néanmoins on peut essayer de fixer une date en cherchant une limite inférieure, un minimum de temps. Je suppose que les côtes de l'Angleterre aient oscillé comme celles de la Suède, qui montent aujourd'hui à raison d'un mètre environ par siècle. En estimant la première *subsidence* à 420 mètres, elle aurait mis 42,000 ans à s'effectuer, autant pour revenir à l'état actuel, ce qui fait 84,000 ans pour la durée de l'oscillation totale pendant l'époque glaciaire marine. Admettons maintenant un soulèvement de 180 mètres seulement, nécessaire pour que les îles britanniques soient réunies à l'Europe pendant la seconde période continentale, celle des glaciers terrestres : nous aurons pour la durée totale de l'oscillation 36,000 ans, et en somme 120,000 ans pour la durée des deux oscillations. Ce chiffre est un minimum. En effet, l'amplitude des oscillations est réduite autant que possible, car nous amoindrissons le second soulèvement et l'abaissement qui lui correspond, nous ne comptons point les intervalles de repos, et nous négligeons la dernière oscillation qui a précédée l'état actuel. Du reste en géologie, tout nous l'enseigne, on peut user du temps à discrétion, et quand on a voulu estimer une période quelconque, on a toujours trouvé qu'elle était trop courte, sans pouvoir en estimer exactement la durée. Des changemens aussi considérables que ceux dont nous venons de parler s'opèrent sous nos yeux sans que nous en ayons conscience : la croûte terrestre oscille comme l'enveloppe d'un aérostat avant qu'il soit complétement rempli de gaz; mais nous ne nous en apercevons pas. Nous ne vivons qu'un jour, et les traditions historiques les plus anciennes représentent à peine une semaine dans les siècles géologiques : de même les distances mesurées sur la terre ne sont que des points, comparées à celles qui séparent les étoiles fixes de l'astre bienfaisant dont nous recevons la lumière, la chaleur et la vie.

III. — LA PÉRIODE GLACIAIRE DANS LE NORD DE L'AMÉRIQUE.

Imaginons un instant que le climat de l'Amérique du Nord jusqu'à la latitude de New-York (latitude 40° 42′) soit celui du Groënland, l'Amérique se couvrira d'une calotte de glace émettant des prolongemens qui aboutiront à la mer. Cette calotte de glace et ces

glaciers ne seront pas immobiles, mais descendront sur les pentes les plus faibles, arrondissant, polissant, striant les roches dures, et transportant au loin des blocs erratiques. Pendant cette longue période, l'Amérique, pas plus que la Scandinavie, les îles britanniques et le Groënland lui-même, n'est restée immobile. Comme tous ces pays, elle s'est élevée au-dessus de la mer et s'est affaissée au-dessous. Des terrains de transport ont couvert de vastes surfaces continentales, puis se sont enfoncés dans l'océan; d'autres, formés au sein des eaux marines, ont émergé. De là une complication des phénomènes glaciaires qui n'existe pas dans l'intérieur des continens, dans les Alpes, dans les Pyrénées ou dans les Vosges, mais qui apparaît dès qu'il s'agit d'un pays voisin de la mer ou entouré par elle. Aussi retrouverons-nous en Amérique la plupart des phénomènes que nous avons déjà observés en Scandinavie. La grande différence entre les deux pays, c'est que l'axe de la Scandinavie est formé par une chaîne de montagnes élevées, point de départ et d'appui des anciens glaciers. Rien de semblable dans le nord de l'Amérique : ni les chaînes du Vermont ni les Montagnes-Blanches ne sont des centres d'irradiation : elles sont sillonnées de stries rectilignes dont l'orientation n'est point influencée par le relief et la direction des montagnes, mais reste constante dans une même contrée. Ainsi M. Desor constate que dans la Nouvelle-Angleterre et dans le Bas-Canada les stries courent en général du nord-ouest au sud-est. Aux chutes de Niagara, le calcaire silurien porte des stries orientées du nord au sud. Sur les bords des lacs Michigan et Supérieur, la direction est du nord-est au sud-ouest, en sorte que, vu dans son ensemble, le système des stries de l'Amérique du Nord forme un immense éventail dont les branches convergent vers le nord : on les trouve à la fois dans les plaines, dans les vallées les plus étroites et sur les montagnes jusqu'à la hauteur de 1,500 mètres. Peu de sommets, le mont Washington, le mont Lafayette par exemple, dépassent cette altitude, et ce sont les seuls dans la Nouvelle-Angleterre qui n'aient pas été recouverts par la glace. Un certain nombre de géologues attribuent ces stries à des glaces flottantes. Les deux chefs incontestés de la géologie en Angleterre, sir Roderick Murchison et sir Charles Lyell, si souvent divisés sur les questions fondamentales de la science, sont d'accord pour affirmer avec M. Redfield que ces stries ont été burinées par des glaces flottantes entraînées par de violens courans et poussées sur des roches recouvertes de galets, ou portant elles-mêmes des cailloux incrustés dans leur face inférieure; mais quand je revois les grandes plaques du calcaire de Trenton détachées sur les bords du lac Champlain, les granites de West-Point, les grès houillers de Boston, les poudingues de Roxburg, dont je dois les

magnifiques échantillons à l'amitié de M. Desor, je ne puis partager cette opinion. De même qu'un amateur de gravures reconnaît le coup de burin d'un artiste célèbre, de même sur ces surfaces unies et polies je reconnais les stries rectilignes, parallèles entre elles, que les glaciers actuels gravent devant nous sur les rochers de la Suisse. Un mouvement continu, agissant toujours dans la même direction, a pu seul buriner ces lignes droites. J'ai étudié d'un autre côté les glaces flottantes sur les côtes du Spitzberg, je les ai vues osciller, tourner sur elles-mêmes, s'échouer à la marée basse, redevenir libres à la marée montante, je les ai vues entraînées lentement par les courans ou poussées par le vent, et il me semble impossible que de pareils agens aient pu tracer des stries qui conservent invariablement, quel que soit le relief du sol, la même direction sur une vaste étendue de pays. Je reconnais dans ces stries l'action ferme et sûre des glaciers, et me joins à MM. Hitchkock, Agassiz et Desor pour affirmer dans ces stries l'œuvre des glaciers terrestres qui recouvraient jadis l'Amérique du Nord. A cet argument j'en ajoute un autre qui m'est fourni par les géologues que je viens de nommer. Puisqu'on trouve dans le New-Hampshire des stries à 1,500 pieds sur le mont Washington, il faudrait supposer, dans l'hypothèse que les stries ont été burinées par des glaces flottantes, une *subsidence* du continent américain jusqu'à la profondeur de 1,500 mètres; or on ne rencontre des dépôts de coquilles marines que jusqu'à la hauteur de 180 mètres au-dessus de la mer, hauteur qui nous indique la limite extrême de l'immersion du continent. Des osars ou bancs de sable émergés comme ceux de la Suède témoignent aussi de l'oscillation du continent américain; comme ceux de la Suède, ils sont couronnés de blocs. L'opinion populaire, les prenant pour des chaussées artificielles élevées par des indigènes, leur a donné le nom d'*Indian ridges.*

Les roches moutonnées, polies et striées sont également recouvertes de blocs erratiques souvent disposés en lignes parallèles, comme sur les glaciers actuels, et d'un terrain de transport grossier (*coarse drift*) qui monte dans les montagnes du Vermont jusqu'à 720 mètres au-dessus de la mer; ce *drift* correspond aux matériaux meubles qui composent les moraines des glaciers, et comme elles il contient des cailloux rayés souvent empâtés dans la boue glaciaire. Les vallées sont occupées par un terrain meuble stratifié et des argiles remplies de coquilles marines dont l'espèce vit encore aujourd'hui sur les côtes d'Amérique. Ces dépôts correspondent à ceux de la Suède et de l'Angleterre, et ne dépassent pas, comme je l'ai dit, la hauteur de 200 mètres environ. Au-dessus de ces dépôts, on trouve quelquefois encore des sables et des graviers, terrain très commun autour du fleuve Saint-Laurent et appelé pour

cela *terrain laurentien* par M. Desor. Je n'insisterai pas davantage sur la période glaciaire dans l'Amérique du Nord. J'ai hâte de résumer l'état de nos connaissances sur le changement que la période glaciaire a amené dans la distribution des végétaux et des animaux, et de fixer, autant que faire se peut, la date géologique de la présence de l'homme sur le continent européen.

IV. — DE LA FLORE ET DE LA FAUNE PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Quand on se représente en imagination l'époque de froid, il semble que toute vie végétale et animale devait être éteinte dans la moitié de l'hémisphère nord de notre globe. L'Europe jusqu'au 52e degré de latitude disparaissait sous un immense glacier. Une mer chargée de glaces flottantes couvrait l'Allemagne et la Russie jusqu'au 50e parallèle. Les vallées des Carpathes, des Alpes, des Vosges, des Pyrénées, du Caucase, étaient occupées par des glaciers qui s'étendaient souvent dans les plaines environnantes. Le Liban avait les siens, et peut-être la Sierra-Nevada de Grenade n'en était-pas dépourvue. En Amérique, le manteau de glace descendait jusqu'à la latitude de New-York, qui est celle de Madrid. Néanmoins la vie persistait sur la terre en s'accommodant au nouveau milieu qui l'entourait. La paléontologie le prouve, et la géographie physique confirme ces données. Pour nous faire une idée de la végétation et du règne animal à cette époque, étudions les pays qui en sont réellement encore à la période glaciaire, dont ils réunissent toutes les conditions : le Spitzberg, le Groënland et l'Amérique boréale. La flore du Spitzberg est bien pauvre, cependant elle compte 93 espèces de plantes phanérogames et 250 cryptogames. Le règne animal présente plus de variété, et chaque forme est représentée par un grand nombre d'individus. — On y trouve 8 mammifères, dont 4 terrestres et 4 aquatiques, 7 cétacés, 22 espèces d'oiseaux, 10 espèces de poissons, 6 espèces de crustacés, 23 insectes et 15 mollusques. Le Groënland renferme 6 mammifères terrestres, 77 espèces d'oiseaux, 14 mollusques, 155 insectes et 298 espèces de plantes phanérogames. Le nom même de cette région, Groënland, terre verte, ne nous dit-il pas que de grandes surfaces sont couvertes pendant l'été d'un tapis de plantes verdoyantes? Même dans l'Amérique boréale, sous le 74e degré de latitude, il y a encore 9 mammifères terrestres, 31 espèces d'oiseaux et 83 espèces de plantes phanérogames, dont 58 se trouvent également au Spitzberg. Ainsi flore et faune peu variées, pauvres en espèces, riches en individus, tel est le caractère des deux règnes dans les régions arctiques; c'était aussi celui de la faune et de la flore de l'Europe moyenne pendant la période glaciaire.

Examinons maintenant quelles modifications l'ancienne extension des glaciers dans les Alpes, les Pyrénées, les Vosges, a dû exercer sur le climat et la végétation des plaines environnantes. Actuellement encore les glaciers sont une cause de refroidissement pour les vallées dans lesquels ils descendent; néanmoins ces vallées sont habitables toute l'année : je me contenterai de nommer celles de Chamonix, de Grindelwald, de la Haute-Engadine, de Zermatt, et toutes les vallées latérales du Valais. Le blé, le seigle ou l'orge mûrissent au contact de la glace; on cultive dans son voisinage presque tous les légumes du nord de la France, les pommes de terre, le chou, les raves, les carottes, etc. Les prairies sont d'une beauté incomparable, et nourrissent les animaux les plus utiles à l'homme, le cheval, le bœuf, le mouton et la chèvre. Une foule d'arbres forestiers, le pin sylvestre et le pin cembro, le sapin, la sapinette, le mélèze, le hêtre, l'érable, l'aune, etc., acquièrent avec les années des dimensions colossales. Tous les voyageurs qui visitent la Suisse sont émerveillés du nombre de plantes qui croissent sur les rives même des glaciers, tous admirent la variété et la vivacité de couleur des fleurs qui s'y épanouissent. On avait remarqué depuis longtemps que beaucoup de ces plantes étaient des plantes arctiques ou boréales. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, la flore phanérogamique du cône terminal du Faulhorn, dans l'Oberland bernois, dont la pointe est à 2,683 mètres d'altitude, se compose de 132 espèces, dont 40 existent également en Laponie et 11 au Spitzberg (1). Dans les Pyrénées, le sommet du Pic du midi de Bigorre s'élève à 2,877 mètres au-dessus de la mer. Ramond y a observé 72 espèces phanérogames dans un espace de quelques ares seulement; sur ce nombre, 14 sont lapones et 5 vivent encore au Spitzberg (2). C'est pendant la période glaciaire que ces plantes se sont avancées de proche en proche depuis la Laponie à travers les montagnes de la Scandinavie, de l'Allemagne et des Vosges, où elles ont laissé des types qui se sont propagés jusqu'à nos jours. Les tourbières des Alpes de la Bavière et du Jura se composent presque exclusivement de plantes lapones. Il y a plus, des espèces scandinaves se sont maintenues après l'époque glaciaire dans les vallées humides et froides du canton de Zurich malgré le réchauffement du climat. En résumé, M. Heer compte aujourd'hui en Suisse 360 espèces alpines, dont 158 se retrouvent

(1) *Ranunculus glacialis, Cardamine bellidifolia, Silene acaulis, Arenaria biflora, Dryas octopetala, Erigeron uniflorus, Saxifraga oppositifolia, S. aizoides, Polygonum viviparum, Oxyria digyna* et *Trisetum subspicatum.*

(2) Voyez sur ce sujet la *Revue* du 15 juillet 1864 et le livre intitulé *Du Spitzberg au Sahara*, p. 83.

dans le nord de l'Europe; 42 habitent les plaines du canton de Zurich. Ainsi donc la moitié des plantes dites alpines, c'est-à-dire propres aux hautes régions des Alpes et des Pyrénées, sont des plantes boréales; elles se sont avancées du nord vers le sud pendant la période de froid; puis, le climat s'étant radouci après le retrait des glaciers, elles ont disparu presque toutes dans les plaines, mais se sont réfugiées sur les montagnes, où elles retrouvaient le climat des régions arctiques, leur patrie originelle.

Nous avons déjà vu qu'après la première époque glaciaire une végétation semblable à celle qui le couvre aujourd'hui s'était établie dans le bassin du lac de Zurich, tandis que les animaux, éléphans, rhinocéros, bœufs, ours des cavernes, qui habitaient ces forêts marécageuses, ont complétement disparu. C'est donc probablement pendant la seconde époque glaciaire que la flore scandinave a envahi les parties basses de la Suisse. A la même époque, les blocs erratiques des Alpes ont aussi transporté et naturalisé sur quelques sommets du Jura le rosage ferrugineux (1), et sur les anciennes moraines des environs de Zurich le lin des Alpes (2), associé à un épilobe (3), comme il l'est encore sur les moraines des glaciers actuels. Nous avons aussi parlé des deux invasions végétales de l'Angleterre, la première venant du nord pendant la première époque glaciaire, la seconde de la France et de l'Allemagne pendant et après la seconde; nous n'y reviendrons pas.

Les dépôts de coquilles émergés par le soulèvement des côtes de la Scandinavie, de l'Écosse ou du pays de Galles, ont dévoilé le caractère boréal de la faune malacologique des mers pendant la première époque glaciaire. Toutefois on a constaté dans l'Amérique du Nord que les coquilles des terrains supérieurs au *drift* glaciaire se retrouvaient encore dans les eaux qui baignent les côtes du Canada et des États-Unis : il ne faut pas s'en étonner. Le climat de ces pays ne s'est pas radouci comme celui de l'Europe depuis la période glaciaire. A latitude égale, dans la partie septentrionale des États-Unis les hivers sont beaucoup plus rudes que sur les points correspondans en Europe. Au nord du cap Cod, la mer n'est plus réchauffée par les eaux tièdes du *gulf-stream*, mais au contraire elle est refroidie par le courant glacial de la baie de Baffin. La mer a conservé sensiblement la même température; comment s'étonner que sa faune soit restée la même?

La vie n'a donc pas cessé sur notre globe pendant la longue période de froid qu'il a traversée : elle s'est manifestée sous d'autres formes; quelques espèces ont péri, d'autres se sont maintenues. Des invasions végétales ont repeuplé les contrées jadis couvertes

(1) *Rhododendron ferrugineum.*— (2) *Linum alpinum.*— (3) *Epilobium Fleischerianum.*

de glace; certains animaux, le renne, le bœuf musqué, le glouton, ont émigré vers le nord; d'autres, les hippopotames, les éléphans, ont péri; mais deux d'entre eux, le mammouth ou éléphant velu, et le rhinocéros à narines cloisonnées, se trouvent encore ensevelis en chair et en os dans la terre glacée du nord de la Sibérie. Ces animaux étaient si nombreux que le commerce de l'ivoire alimenté par leurs défenses s'élève annuellement à 30,000 kilogrammes. Middendorff a vu dans la presqu'île de Taimyr un mammouth enfoui dans les alluvions fluvio-marines; il pense que le climat de ces contrées n'a pas changé, et que les cadavres de ces animaux, entraînés du sud au nord par les rivières débordées de la Sibérie, ont été charriés avec les glaces et recouverts par les terrains d'alluvion des fleuves et de la mer. Brandt au contraire, s'appuyant sur ce fait que beaucoup de ces pachydermes ont été trouvés debout, noyés dans la vase, en conclut qu'ils ont péri là où ils ont vécu, en s'enfonçant dans le sol boueux déposé par les fleuves sibériens. Il ajoute que le climat devait être plus doux et la végétation de la Sibérie plus riche en essences forestières et en plantes herbacées qu'elle ne l'est actuellement, car ces animaux n'auraient pas pu subsister dans une zone dépourvue de bois et pauvre en plantes herbacées. Les deux opinions sont en présence; l'avenir décidera.

L'académie de Saint-Pétersbourg comprend toute l'importance de cette question; elle a pris les mesures nécessaires pour que la découverte d'un nouveau mammouth, trouvé en chair et en os, ne soit pas perdue pour la science, et lui fournisse toutes les lumières que réclame l'histoire de ces animaux éteints, mais contemporains de l'homme dans une grande partie de l'Europe pendant la longue période que nous venons d'esquisser.

V. — DE L'EXISTENCE DE L'HOMME PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE.

C'était un article de foi dans l'ancienne géologie que la création de l'homme avait clos l'ère des révolutions dont notre globe a été le théâtre. Il n'y a point eu de révolutions du globe. Les changemens prodigieux que nous constatons à la surface de la terre se sont opérés et s'opèrent encore avec une lenteur extrême. Le temps remplace la force. L'homme existait pendant la période glaciaire; nous n'en conclurons pas qu'il ait apparu à cette époque pour la première fois. Dans l'état présent de nos connaissances, nul ne peut dire quand ni comment cette apparition a eu lieu. L'homme a-t-il été créé séparément, comme l'enseigne la tradition, ou bien n'est-il que l'évolution suprême et définitive du règne organique? La science pose ces problèmes sans les résoudre. L'orgueil humain se complaît dans l'une ou dans l'autre de ces deux hypothèses. Cependant la

géologie nous apprend que les types supérieurs du règne animal ont toujours été en se perfectionnant depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus modernes, et si nous devons juger de l'avenir par le passé, le roi du monde organisé qui doit succéder à celui qui nous entoure sera un être semblable à l'homme, mais plus parfait, plus intelligent que lui. Les religions sémitiques ont eu cette intuition, et les anges sont des conceptions dont l'histoire naturelle n'autorise pas à nier la réalisation future. Nous savons aussi pertinemment que l'homme n'est point le dernier-né de la création. Depuis sa venue, l'aspect de la nature a changé bien des fois sans qu'il en ait eu conscience. Être d'un jour, il ne voit la fin de rien, et la physique du globe qui s'efforce d'enregistrer ces changemens à mesure qu'ils se produisent ne date que d'hier : elle n'a point d'archives comme celles de l'histoire des sociétés humaines.

Je ne traiterai pas d'une manière générale la question de l'antiquité de l'homme. Les travaux de M. Littré (1), les ouvrages de M. Lyell (2), celui de sir John Lubbock (3), la publication périodique de M. Mortillet (4), renferment les documens les plus importans sur ce sujet. Mon seul but est de montrer que l'homme était contemporain de la seconde époque glaciaire. Nous avons parlé des osars de la Suède, ce sont des bancs de sable émergés couverts de blocs erratiques que les glaces flottantes ont déposés à leur surface pendant la longue période où les glaciers venaient aboutir au rivage. La côte était alors enfoncée dans la mer, mais en se relevant lentement elle a mis à sec les bancs de sable sous-marins de l'époque glaciaire. Dans le courant de l'année 1819, en creusant un canal de communication entre le lac Maelar près de Stockholm et la Baltique, on traversa près du village de Soedertelje un osar couvert d'arbres séculaires. Les déblais de la tranchée mirent à découvert dans le sein même du monticule, et à 18 mètres au-dessous de sa surface, la charpente en bois d'une hutte renfermant un cercle de pierres, foyer rustique dans lequel se trouvaient des bûches en partie carbonisées. En dehors de la hutte, on découvrit des branches de pin coupées et préparées pour alimenter le feu. Quelques débris d'embarcations dont les parties étaient assemblées par des chevilles en bois furent trouvés non loin de là également dans un osar (5). Les conséquences de ces faits sont évidentes. Quand un pêcheur habitait cette cabane, la côte suédoise était émergée. En-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mars 1858, l'*Étude d'histoire primitive* de M. Littré.

(2) *L'Ancienneté de l'Homme prouvée par la Géologie,* traduction de M. Chaper, 1864.

(3) *L'Homme avant l'histoire,* traduit de l'anglais par M. Ed. Barbier, 1867.

(4) *Matériaux pour servir à l'histoire positive et philosophique de l'homme,* 1865-1867.

(5) Voyez, pour plus de détails, Charles Lyell, *On the proofs gradual rising of the land in certain parts of Sweden,* 1835.

suite elle s'est enfoncée; une épaisseur de 18 mètres de graviers, de sables et de coquilles s'est accumulée sur la cabane, et des glaces flottantes venant échouer à la surface y ont déposé les blocs erratiques dont l'osar est chargé. Ainsi donc le littoral de la Suède était peuplé avant la seconde époque glaciaire, celle de la dispersion des blocs erratiques dans les plaines de l'Allemagne et de la Russie. Depuis, cette côte s'est lentement soulevée à un niveau égal à celui qu'elle avait à l'époque où la cabane était habitée, car les débris exhumés étaient au niveau de la mer actuelle. L'époque où la cabane était habitée se trouve donc comprise entre les deux époques glaciaires et correspond à celle où la Suisse portait une riche végétation arborescente qui nous est révélée par les dépôts de lignites d'Utznach et d'Unterwetzikon. Il est encore possible que le pêcheur de Soedertelje fût antérieur à la première époque glaciaire, lorsque la côte était plus relevée qu'elle ne l'est aujourd'hui : alors il eût été contemporain de la forêt sous-marine de Crommer en Angleterre, qui l'a précédée; enfin il a pu exister pendant la durée de la première époque glaciaire, comme les Esquimaux du Groënland septentrional, qui vivent au milieu des glaces éternelles du pôle. Toutes ces hypothèses sont discutables, mais une chose est certaine, c'est que ce pêcheur habitait sa cabane avant la *subsidence* de la côte suédoise et avant la dispersion des blocs erratiques par les glaces flottantes.

Passons à d'autres exemples choisis dans l'intérieur des continens. En 1823, un géologue distingué, M. Ami Boué, découvrait dans le Rhin, au pied des montagnes de la Forêt-Noire, près de la petite ville de Lahr, des ossemens humains enfouis sous une couche de *loess* ou *lehm*, ayant 28 mètres d'épaisseur. Or le *loess* du Rhin est de la boue glaciaire renfermant des coquilles terrestres dont les analogues vivans ne se trouvent plus que dans les Alpes. Cuvier régnait alors en géologie; il reconnut les ossemens comme ossemens humains, mais, cette découverte étant contraire à ses idées sur la chronologie paléontologique, il déclara que ces os devaient provenir d'un cimetière récent. M. Boué n'insista pas, et le fait fut oublié. Depuis des restes humains ont été découverts également dans le lehm à Eguisheim, près de Colmar. Ils étaient accompagnés d'une molaire d'éléphant, d'un os de bœuf fossile et d'une tête de cerf. D'autres preuves sont nécessaires : tous les géologues ne considèrent pas le lehm de la vallée du Rhin comme de la boue glaciaire; on peut soupçonner d'ailleurs que le terrain a été remanié et que ces os n'appartiennent pas aux dépôts qui les renferment. Voici un fait décisif constaté l'automne dernier par MM. Desor, Escher de la Linth et Schœnbein. Dans le bassin du lac de Constance, près de Schussenried, au nord de Ravensburg, sur la route

de Friedrichshafen à Ulm, on se trouve en face d'un terrain accidenté composé de graviers et de matériaux transportés formant des collines qui sont le point de partage des eaux du Rhin et du Danube : ce sont les moraines de l'ancien glacier du Rhin, caractérisées par des roches alpines, la boue de glacier et des cailloux rayés. Un meunier, en élargissant le canal de son moulin, a rencontré des silex taillés de main d'homme avec de nombreux débris de bois de renne, des os de glouton, de renard bleu, d'un grand ours, celui des cavernes, et d'un petit bœuf, probablement le bœuf musqué, animaux relégués tous actuellement dans les régions arctiques. Ces débris, reposant sur le terrain glaciaire, étaient recouverts de 2 ou 3 mètres de tuf déposé par les eaux, de 1^{m},30 de tourbe, puis de terre végétale. Le sauvage qui a taillé ces silex était donc sinon contemporain, du moins bien rapproché de l'époque glaciaire, car les animaux qui l'entouraient n'auraient pu vivre sous un climat tempéré comme celui qui règne maintenant sur les bords du lac de Constance.

En Angleterre, on n'a pas encore trouvé, que je sache, des instrumens en silex ou des ossemens humains sous les moraines des glaciers terrestres ou de la seconde époque; mais dans la vallée de l'Ouse, près de Bedford, MM. Wyatt et Lyell ont recueilli des silex taillés accompagnés d'ossemens d'éléphans, de rhinocéros, d'hippopotames, dans le terrain qui a immédiatement succédé à l'argile de la première époque glaciaire, argile dans lequel on trouve empâtés des blocs et des cailloux rayés (*boulder clay*). M. John Frère a fait les mêmes observations à Hoxne, près de Diss, dans le comté de Suffolk. Ainsi en Angleterre comme en Suède l'homme existait avant la seconde, mais après la première époque glaciaire.

Nous avons déjà montré que l'homme primitif pouvait, à cette époque, vivre dans le voisinage des glaciers, comme les montagnards de Chamonix et des vallées latérales du Valais : il habitait des cavernes. Les plus remarquables sont celles du Périgord. MM. Lartet, Christy et d'autres observateurs y ont trouvé non-seulement des silex taillés, mais une foule d'instrumens, des harpons, des flèches, des couteaux, des aiguilles, des grattoirs en corne et en os travaillés, et des manches d'instrumens sculptés avec art dans des merrains de renne. Ces os appartenaient à tous les animaux perdus que nous avons déjà énumérés comme ayant succédé à la première période glaciaire en Suisse et en Angleterre, l'éléphant, le rhinocéros, le renne, le bœuf musqué, l'ours et la hyène des cavernes, les uns éteints depuis longtemps, les autres confinés dans les régions polaires. Ces instrumens, dira-t-on, ces harpons peuvent avoir été faits avec des ossemens d'animaux *fossiles* par les sauvages qui se cachaient alors dans les cavernes du Périgord. Je

réponds que ces os sont souvent fendus en long, comme les Lapons les fendent encore aujourd'hui pour en extraire la moelle; ils présentent des traces d'incisions faites pour détacher la chair ou la peau. Les sceptiques n'ont pas été convaincus; mais voilà que sur des palmes et des bois de renne on a reconnu des portraits de ces animaux vivans, admirablement ressemblans; sur une lame d'ivoire, on remarque le profil de deux éléphans avec leurs défenses recourbées et le corps couvert de longs poils comme ceux qu'on a trouvés ensevelis en chair et en os dans la terre gelée du nord de la Sibérie; enfin sur un fragment d'ardoise M. Garrigou a vu et reproduit par la photographie le profil d'un ours au front bombé comme celui des cavernes. Le doute n'était plus permis, et il est actuellement prouvé qu'à l'époque où les glaciers des Pyrénées touchaient aux plaines environnantes des sauvages semblables aux Esquimaux habitaient les cavernes du Périgord et du pied des Pyrénées, vivaient de la chasse des éléphans, des rhinocéros, de la hyène et de l'ours des cavernes, se fabriquaient des vêtemens avec leurs peaux et des instrumens avec leurs os et leurs cornes. Les animaux polaires, mammifères et oiseaux, s'étaient avancés comme les plantes jusqu'aux Pyrénées, dont le climat était analogue à celui des régions où ils se sont maintenus jusqu'au temps présent. Ainsi non-seulement nous sommes sûrs que l'homme existait pendant la seconde époque glaciaire, mais nous savons quels étaient les animaux dont il se nourrissait, et nous avons sous les yeux des preuves de son industrie et quelques essais de dessin et de sculpture où l'on reconnaît déjà les germes de talens qu'une civilisation plus avancée n'eût point laissés dans l'état rudimentaire où ils sont restés. L'art ancien et moderne était contenu virtuellement dans ces premières ébauches des contemporains d'une faune, d'une flore et d'un climat qui ne sont plus.

Depuis que M. Boucher de Perthes a signalé comme œuvres de l'industrie humaine les silex taillés qu'il a découverts dans le diluvium ou terrain déposé par les eaux dans la vallée de la Somme, on en a retrouvé de semblables dans les terrains analogues de presque toute l'Europe. Ces instrumens, œuvres de peuplades grossières encore bien rapprochées de l'état sauvage, caractérisent *l'âge de pierre* de la civilisation humaine. Pour dire si ces hommes étaient antérieurs ou postérieurs à ceux qui ont précédé la seconde époque glaciaire ou s'ils étaient leurs contemporains, il faudrait savoir si dans chaque localité ces terrains de transport sont antérieurs, postérieurs ou intermédiaires aux deux époques glaciaires. Lorsque l'on est loin des anciennes moraines, l'affirmation est difficile; néanmoins l'analogie semble démontrer que toutes ces peuplades vivaient en Europe pendant une même période géologique intercalée

entre les deux époques glaciaires, et dont la durée comprend certainement des centaines et peut-être des milliers de siècles. Lyell n'hésite pas à prédire que l'on retrouvera des traces de l'existence de l'homme jusqu'à l'époque miocène, qui comprend les terrains tertiaires moyens. Bornons-nous à constater qu'il a certainement précédé la dernière période de froid, et l'a traversée en se nourrissant des animaux qui avaient survécu comme lui à la profonde modification du climat européen, cause de l'ancienne extension des glaciers.

Avant la première époque glaciaire, la température de l'Europe était très supérieure à celle dont ce continent jouit aujourd'hui. Jusque dans l'extrême nord, on reconnaît dans les terrains tertiaires supérieurs des plantes et des animaux qui indiquent un climat chaud. Les lignites de l'Islande, examinés par MM. Heer et Steenstrup, sont formés par les bois de tulipiers, de platanes, de noyers, d'une espèce de vigne et d'un cyprès, le *Sequoia sempervirens,* arbre délicat encore vivant en Californie. Dans les grès qui accompagnent les houilles du Spitzberg, M. Heer a reconnu des feuilles de cyprès, de hêtres, de peupliers, d'aunes, de noisetiers. Ainsi donc, avant d'être couverte de glaciers, cette île portait une végétation semblable à la nôtre : mêmes découvertes au Groënland (1). L'Europe méridionale avait un climat sub-tropical; les arbres du midi de la France étaient ceux des Açores, de Ténériffe et des parties tempérées de l'Amérique septentrionale. Un grand nombre de ces arbres n'ont pu résister aux rigueurs de la période glaciaire, ils ont disparu, mais on en retrouve les restes dans les couches les plus récentes du val d'Arno ou des environs d'Aix en Provence. Dans cette dernière localité, M. de Saporta a reconnu des feuilles de palmiers (2), de bananiers (3), de dragonniers (4), de thuyas (5), de canneliers (6) et d'acacias (7), genres inconnus en Europe, mêlés à des chênes, des ormeaux, des bouleaux et des peupliers, les uns très semblables aux nôtres, les autres identiques à ceux qui nous entourent. Quelques-unes de ces espèces exotiques ont résisté aux hivers de la période glaciaire. La plus remarquable est le palmier nain (*Chamærops humilis*), le seul palmier qui croisse spontanément en Europe; il a persisté à Villefranche près de Nice, à Barcelone, dans l'île de Capraia, en Sardaigne, à Naples et en Sicile : c'est l'unique représentant du groupe des monocotylédones arborescentes, si communes dans les pays chauds, qui ait survécu à la période glaciaire. Un grand nombre d'animaux ont également

(1) *Die fossile Flora der Polarlaender*, 1867. — (2) *Flabellaria Lamanonis.* — (3) *Musophyllum speciosum.* — (4) *Dracænites narbonensis.* — (5) *Callitris Brongnartii* et *Widdringtonia brachyphylla.* — (6) *Cinnamomum camphoræfolium, C. aquense, C. sextianum, C. lanceolatnm.* — (7) *Acacia julibrizoides, Mimosa deperdita.*

péri pendant cette époque : je citerai le lion, la panthère, le serval, le lynx, le chacal, le renard doré, la genette de Barbarie, vivans encore dans le nord de l'Afrique, éteints dans le midi de la France, où l'on ne trouve que leurs os ensevelis dans le limon des nombreuses cavernes de la région méditerranéenne de notre pays. Première apparition de l'homme, modification profonde de la faune et de la flore européenne, disparition de certaines espèces, naissance ou envahissement par migration de la plupart de celles qui nous entourent, telle est en résumé l'influence de la période de froid sur les manifestations de la vie à la surface du globe.

VI. — CAUSES DE LA PÉRIODE GLACIAIRE.

Nous venons de voir que les fossiles des terrains tertiaires supérieurs accusent partout un climat beaucoup plus chaud que celui qui règne maintenant en Europe, mais ces terrains sont souvent séparés des dépôts glaciaires par plusieurs formations géologiques plus récentes; mais dans la partie orientale de l'Angleterre l'étude du terrain qui a précédé immédiatement la période glaciaire a permis de savoir quel était le climat auquel elle a directement succédé. Ce terrain se trouve dans les comtés de Norfolk, Suffolk et d'Essex, où la forêt sous-marine de Crommer a déjà appelé notre attention : il se compose de lits coquilliers et sableux. Dans le pays, ces couches se nomment *crag*, et les géologues ont adopté ce mot. On distingue trois étages dans le crag : 1° un étage inférieur appelé *crag corallin*, 2° un étage moyen désigné sous le nom de *crag rouge*, 3° un étage supérieur nommé *crag de Norwich*, du nom de la ville près de laquelle il est situé. Ces trois étages contiennent 442 espèces de coquilles qui ont été étudiées avec le plus grand soin par M. Searles Wood; les unes appartiennent à des mollusques encore vivans, les autres à des espèces éteintes. Celles-ci diminuent de nombre à mesure qu'on s'élève dans les trois étages, ou, en d'autres termes, à mesure qu'on se rapproche de la période actuelle; mais en même temps le nombre des espèces méridionales encore vivantes dans l'Océan-Atlantique diminue également. Ainsi dans le crag inférieur ou corallin il y a 27 espèces méridionales, dans le crag rouge 16, et dans le crag supérieur ou de Norwich il n'y en a plus. Évidemment le climat s'est refroidi peu à peu, car ces dépôts représentent une longue série d'années. A ce refroidissement lent et graduel a succédé la période de froid, caractérisée par des dépôts glaciaires et des coquilles arctiques. Essayons de nous faire une idée du climat de cette période. On est tenté de se figurer que plus le climat sera rigoureux, plus les glaciers acquerront de puissance et de développement : c'est une erreur. Pourvu que les hivers soient

longs et humides afin que les réservoirs se remplissent de neige, peu importe que le froid soit intense ou modéré; il suffit que le thermomètre se tienne en général au-dessous de zéro, que la neige s'accumule et ne fonde pas à mesure qu'elle tombe. Il est beaucoup plus essentiel que l'été ne soit pas trop chaud, et ne fasse pas disparaître la neige tombée pendant l'hiver. Néanmoins un certain degré de chaleur est nécessaire : il faut que pendant l'été le thermomètre s'élève au-dessus de zéro, sans quoi la neige resterait à l'état pulvérulent, et ne passerait point à celui de névé en fondant et en regélant ensuite. Le névé de son côté ne s'infiltrerait pas d'eau et ne se changerait point en glace. M. Henri Lecoq (1) a eu le mérite de montrer le premier le rôle important que la chaleur et l'humidité jouent dans la formation des glaciers, l'humidité pour engendrer la neige, la chaleur pour la fondre partiellement sans la faire disparaître totalement. La Nouvelle-Zélande, avec ses hivers humides sans être rigoureux, ses étés modérés où un ciel habituellement couvert éteint et absorbe les rayons solaires, réalise le climat le plus favorable à la formation des glaciers : aussi sont-ils nombreux et étendus dans les montagnes de la plus méridionale des deux îles. Toutefois il ne faut rien exagérer. Les pays couverts de glaciers, le Spitzberg, le Groënland, l'Amérique boréale, représentans actuels de la période glaciaire, sont des contrées où le climat est d'une rigueur extrême, et où la moyenne de l'été ne dépasse pas quelques degrés au-dessus de zéro. Rarement le thermomètre y atteint 10 degrés, et dans les chaleurs extraordinaires et exceptionnelles il marque 15 degrés centigrades. Il est donc probable que le climat de l'époque glaciaire était rigoureux. Rappelons-nous aussi que beaucoup de mollusques vivant alors dans les mers de l'Angleterre et de la Suède méridionale ne se retrouvent plus qu'au-delà du cercle polaire, et que les côtes étaient assiégées de glaces flottantes, comme aujourd'hui celles du Labrador, de Terre-Neuve et du Canada. Le climat glaciaire devait par conséquent être au moins aussi rigoureux que celui de ces dernières contrées, dont la moyenne annuelle est comprise entre zéro et 5 degrés au-dessus de zéro. Appliquons ces données à l'extension des glaciers du Mont-Blanc.

En Suisse, pendant les années à étés pluvieux de 1812 à 1818, le glacier du Rhône avait tellement avancé que deux géomètres, MM. Pichard et Marc Secrétan, calculèrent qu'il aurait mis 774 ans pour arriver du fond du Valais jusqu'à Soleure. Moins de huit siècles, c'est une minute sur le cadran de la géologie! J'ai fait un autre raisonnement : supposons que l'hiver de la plaine suisse reste tel qu'il est, mais que l'été soit moins chaud, de façon que la tempé-

(1) *Des Glaciers et des Climats, ou des Causes atmosphériques en géologie*, 1847.

rature moyenne de Genève (1) soit de 5 degrés au lieu de 9°,16, comme maintenant. La limite des neiges éternelles sera également abaissée et ne dépassera pas 1,950 mètres au-dessus de la mer. Les glaciers de Chamonix descendront au-dessous de cette nouvelle limite d'une quantité au moins égale à celle qui existe entre la limite actuelle (2,700 mètres) et leur extrémité inférieure. Or aujourd'hui le pied de ces glaciers est à 1,150 mètres d'altitude : avec un climat de 4 degrés plus froid, il sera à 750 mètres plus bas, c'est-à-dire à 400 mètres, et par conséquent au niveau de la plaine suisse. Ajoutons que ces immenses glaciers, ayant pour bassins d'alimentation tous les cirques, toutes les vallées, toutes les gorges situées au-dessus de 750 mètres, descendront plus bas, toutes choses égales d'ailleurs, que les glaciers actuels, dont les bassins d'alimentation sont tous à des hauteurs supérieures à 1,150 mètres.

En résumé, on comprend qu'un froid sibérien n'est pas nécessaire pour amener l'ancienne extension des glaciers, car cette moyenne de 5 degrés que nous demandons pour que les glaciers de l'Arve et du Rhône atteignent de nouveau Genève est celle de grandes villes telles qu'Upsal, Christiania, Stockholm, en Europe, et East-Port aux États-Unis. Nous avons donc à chercher l'explication d'un abaissement de température continu et prolongé, mais portant principalement sur les chaleurs du printemps, de l'été et de l'automne.

Les théories proposées pour expliquer l'ancienne extension des glaciers se rangent sous deux chefs principaux : les théories locales s'appliquant à certains pays en particulier, les théories générales embrassant le globe tout entier. Examinons d'abord quelques-unes des premières. Pour les glaciers de chaînes de montagnes telles que les Alpes et les Pyrénées, on a supposé qu'elles étaient jadis beaucoup plus hautes qu'aujourd'hui; cela est incontestable : quand on considère la quantité prodigieuse de débris que les eaux, la glace et les éboulemens ont arrachés aux montagnes pour les répandre au loin dans les plaines, on a la conscience que ces massifs déchirés sont des ruines dont le couronnement a disparu depuis longtemps. D'un autre côté, les phénomènes glaciaires de la Scandinavie, de l'Angleterre et de l'Amérique nous démontrent que la croûte terrestre n'est point fixe : elle s'abaisse et s'élève. Cet effet, combiné avec le précédent, ajouterait encore à la hauteur des sommets; mais des pays peu accidentés, l'Amérique du Nord par exemple, ont été couverts de glaciers, et les dépôts coquilliers nous apprennent que l'oscillation de la côte n'a pas dépassé 180 mètres, nombre insignifiant et incapable d'expliquer la formation de glaciers dans les contrées où ils n'existent plus. Au contraire tout nous enseigne que,

(1) E. Plantamour, *Du Climat de Genève*, 1863.

sauf les sommets des montagnes qui se sont dégradés et ont diminué de hauteur avec le temps, le relief du sol sur lequel les glaciers se mouvaient n'a pas changé. Les stries sont toujours parallèles à la vallée; elles se redressent toujours en amont des rétrécissemens, les roches moutonnées ont conservé leurs formes arrondies, et les blocs erratiques sont restés suspendus sur les pentes ou perchés sur des piédestaux, là où le glacier les a déposés.

Pour expliquer l'ancienne extension des glaciers de la Suisse, M. Arnold Escher de la Linth a proposé une hypothèse qui a justement fixé l'attention des savans. Le vent, dit-il, qui fait disparaître les neiges en Suisse au printemps, est un vent de sud-est très chaud appelé le *fœhn* (*Favonius* des anciens). Quand le fœhn souffle, la neige fond avec une rapidité extraordinaire, et même se vaporise en partie sans passer par l'état liquide. Tant que le fœhn n'a pas soufflé, les Alpes restent blanches : dès qu'il a régné pendant quelques jours, les flancs des montagnes se dégarnissent; mais souvent aussi les fleuves qui descendent des hauteurs du Saint-Gothard, — le Rhin, le Rhône et le Tessin, — s'enflent, débordent et inondent la plaine. On admet généralement que le fœhn est engendré par le désert brûlant du Sahara; mais le Sahara est un fond de mer très récemment émergé, ses sables contiennent des coquilles vivant encore dans la Méditerranée, ses lacs sont salés, le sol lui-même est imprégné de sels. Quand cette mer occupait tout le nord de l'Afrique, conclut M. Escher, l'air ne s'échauffait pas à sa surface comme à celle des déserts de sable; la colonne d'air ascendant qui engendre le fœhn ne s'élevait pas au-dessus de cette mer refroidie par les eaux de la Méditerranée avec laquelle elle communiquait. Le fœhn n'existait pas, les Alpes restaient chargées de neige, les glaciers ne fondaient plus à leur extrémité, l'été était moins chaud, l'hiver plus froid, et rien ne contrariait plus l'ancienne extension des glaciers. Le défaut de cette hypothèse est d'être uniquement applicable aux Alpes, tout au plus aux Vosges, et nullement aux autres chaînes de montagnes. Il en est de même de celle que l'on a conçue pour se rendre compte de l'extension des glaciers en Angleterre, en Écosse et en Scandinavie. L'Europe occidentale doit son climat tempéré à un grand courant d'eau chaude, le *gulf-stream*, qui, sortant du golfe du Mexique et traversant l'Atlantique, vient baigner les côtes océaniennes de l'Europe, depuis le Portugal jusqu'au Spitzberg. Supprimez le courant, et le climat de l'Europe occidentale sera complétement changé. Or l'hydrographie, la géologie, la botanique, s'accordent pour nous apprendre que les Açores, Madère, les Canaries sont les restes d'un grand continent qui jadis unissait l'Europe à l'Amérique du Nord. Supposez ce continent exondé, le *gulf-stream* est arrêté, n'atteint

plus les parages septentrionaux de l'Europe, et un climat plus froid amène l'extension des glaciers. On oublie que ce climat avec un ciel plus serein aurait des hivers plus froids, des étés plus chauds et un air plus sec, moins de neige dans la saison rigoureuse et par conséquent point de glaciers. D'ailleurs cette hypothèse locale est sujette aux mêmes difficultés que celle de M. Escher : les anciens glaciers des Carpathes, du Caucase, du Liban, du Chili, de la Nouvelle-Zélande, restent inexpliqués.

Tout tend à prouver que la période glaciaire est un phénomène cosmique commun aux deux hémisphères : dans l'un et l'autre, il est le dernier grand changement que nous puissions constater, et rien n'indique qu'il ne s'est pas produit simultanément autour de l'un et de l'autre pôle. Une cause générale peut donc être seule invoquée, mais aucune n'a satisfait les esprits positifs, car toutes sont encore à l'état de pures hypothèses. On a dit que le soleil ne pouvait pas sans cesse nous réchauffer sans perdre de sa chaleur, et que ce refroidissement a dû avoir pour conséquence une époque de froid; mais, si cela était, d'où vient que la terre s'est réchauffée depuis cette époque? d'où vient que le climat des deux hémisphères s'est amélioré? Ce n'est pas la cause du froid de la période glaciaire, dit fort judicieusement M. Édouard Collomb, c'est celle du réchauffement consécutif à cette époque qu'il s'agit de déterminer. En effet, la terre à son origine était un globe incandescent circulant dans l'espace; son refroidissement lent, mais continu, fait comprendre pourquoi la température des climats terrestres a été continuellement en diminuant, et la période glaciaire n'est que la suite et la conséquence de ce refroidissement séculaire. Si nous supposons que la chaleur du soleil puisse s'accroître, alors tout s'explique. Cette chaleur supplémentaire compensera le refroidissement continu de notre globe, et une période de réchauffement, celle où nous vivons, suivra l'époque de froid que nos sauvages ancêtres ont traversée. La *théorie météorique* de M. Mayer (1) rend compte de la constance de la chaleur solaire et montre qu'elle peut même s'accroître considérablement. La voici réduite à sa plus grande simplicité. Tout le monde sait que la terre circule autour du soleil non-seulement avec les huit grandes et les quatre-vingt-onze petites planètes connues, mais avec une foule de corps de moindre volume appelés astéroïdes. Ce sont ces astéroïdes qui, en traversant notre atmosphère, nous apparaissent comme des étoiles filantes et prennent le nom d'aérolithes quand elles tombent à la surface de la terre : le nombre en est infini. Or les astronomes pensent que ces astéroïdes tendent sans cesse à se rapprocher du soleil; toutefois,

(1) *Dynamik des Himmels*, p. 10.

la masse du soleil étant trois cent vingt mille fois plus grande que celle de la terre, son attraction est vingt-sept fois plus forte. Un grand nombre de ces astéroïdes doivent donc pleuvoir sur le soleil; ils s'y précipitent avec une telle vitesse que le choc d'un de ces corps engendre au *minimum* une chaleur égale à celle produite par la combustion d'un bloc de houille quatre mille fois plus gros que l'astéroïde. Cette chaleur, s'ajoutant à celle du soleil, en entretient la constance; mais si ces astéroïdes, inégalement répandus dans l'espace, viennent à tomber plus fréquemment sur le soleil, la chaleur de l'astre s'accroîtra, et par suite la température de la terre augmentera dans la même proportion. L'amélioration des climats terrestres après la période de froid se trouverait ainsi expliquée. Quel que soit le degré de probabilité qu'on accorde à ces hypothèses, elles n'en sont pas moins des suppositions qu'un fait ou un calcul peut renverser demain.

On a dit encore : Notre planète a pu traverser des masses cosmiques plus ou moins denses et capables d'arrêter les rayons du soleil; de là un refroidissement général à la surface du globe. Or quelle preuve avons-nous que la terre ait réellement traversé deux de ces groupes à deux époques séparées par un long intervalle de temps, et que le trajet ait duré assez longtemps pour amener l'extension des glaciers? Nous sommes encore en pleine hypothèse.

Un astronome anglais, M. James Croll, vient de proposer une nouvelle explication. Les orbites que les planètes décrivent autour du soleil ne sont pas invariables, elles sont soumises à un changement séculaire. Avec le temps, l'excentricité de l'orbite terrestre augmente ou diminue, c'est-à-dire que l'ellipse décrite par la terre autour du soleil s'allonge d'abord notablement pour se rapprocher ensuite de la forme circulaire. Actuellement cette différence entre le diamètre de ce cercle et le grand axe de l'ellipse décrite par la la terre est très faible; elle équivaut seulement à la somme de 800 rayons terrestres environ. Appliquant les formules de M. Le Verrier, M. Croll trouve par le calcul que cette excentricité était, il y a 2,000 siècles, de 3,000 rayons terrestres. Alors les conditions climatériques de notre globe durent être profondément altérées et devenir complétement différentes dans les deux hémisphères. Voyons d'abord l'hémisphère nord. Si avec cette grande excentricité la terre était comme maintenant à sa distance *maximum* du soleil pendant l'été, ses étés étaient certainement moins chauds que les étés actuels; mais, la terre se trouvant en hiver à sa *moindre* distance du soleil, les hivers étaient plus doux : en d'autres termes, les saisons extrêmes se trouvaient égalisées. Dans l'hémisphère sud, les effets de cette grande excentricité étaient diamétralement opposés. Les hivers étaient plus froids et les étés plus chauds, en un

mot le climat devenait plus extrême. Quel était l'effet de ces changemens pour favoriser ou arrêter l'extension des glaciers? Il serait difficile de le dire; toutefois la géologie nous enseigne que le phénomène glaciaire s'est produit simultanément dans les deux hémisphères; or on a peine à concevoir que des perturbations climatériques opposées aient produit des effets identiques : c'est pourtant une conséquence forcée de l'hypothèse proposée par M. Croll. Peut-être cet astronome aura-t-il été séduit par les apparences de Mars. L'orbite de cette planète est plus excentrique que celle de la terre, et son axe est plus incliné sur le plan de l'écliptique : or celui des deux pôles de Mars qui pendant son hiver n'est pas éclairé par le soleil se couvre d'une calotte blanche qui disparaît lorsqu'il est de nouveau frappé par les rayons solaires. Les astronomes sont d'accord pour considérer les calottes qui couvrent alternativement les deux pôles de cette planète comme des nappes de neige ou de glace semblables à celles dont les nôtres sont entourés. Ainsi l'hiver des pôles de Mars ressemblerait à celui des contrées septentrionales de l'Europe, où la neige couvre la terre pendant l'hiver et disparaît en été.

Je pourrais faire connaître aux lecteurs quelques autres explications encore moins plausibles que les précédentes; mais, simple naturaliste, je me trouve mal à l'aise au milieu de ces hypothèses contradictoires qui échappent au contrôle direct de l'observation et de l'expérience. L'ancienne extension des glaciers est un fait; la découverte des causes qui l'ont produite sera l'honneur des futures générations scientifiques. Notre tâche est de rassembler pour nos successeurs les matériaux qui rendront la solution possible. Nous ne verrons pas l'achèvement de l'édifice que nous avons fondé. Cette certitude ne doit pas nous décourager. Les sciences physiques et naturelles sont une école salutaire pour modérer les impatiences de la curiosité humaine : elles apprennent à accumuler longuement des faits bien observés sans en connaître ni même sans en chercher l'explication. Un jour arrive où le nombre des élémens est suffisant, le dossier est complet, et le jugement se déduit naturellement de la considération de l'ensemble des documens. Il en sera de même pour les causes de l'époque glaciaire; la physique du globe, l'astronomie ou la géologie donneront plus tard le mot d'une énigme dont la solution n'a été cherchée que depuis peu d'années. Enfans du siècle qui a vu poser le problème, résignons-nous au doute, ne préjugeons pas l'avenir. Nous savons par expérience que les siècles sont des unités dans les nombres qui expriment le temps nécessaire à l'établissement des grandes vérités dont les sciences positives s'enrichiront un jour.

CH. MARTINS.

LE

JOURNAL D'UN POÈTE

Nous devons au recueil de notes et de pensées détachées d'Alfred de Vigny, que M. Louis Ratisbonne, son légataire, vient de publier sous ce titre : *Journal d'un Poète*, d'avoir éprouvé un sentiment qui jusqu'alors nous avait été inconnu. « Nous voulons tout savoir des hommes qui ont tenu une grande place dans leur époque, quelque désagréables que soient les révélations qu'ils ont à nous faire, car nous aimons la vérité par nature autant que nous aimons le bonheur, » écrivions-nous, il y a quelques années, au début d'une étude consacrée à Béranger. Nous pensions que ce sentiment était en nous à l'abri de tout démenti; la lecture du *Journal d'un Poète* vient de nous prouver qu'il n'en était rien. Pour la première fois il nous a été clairement révélé qu'il est certains hommes sur lesquels il est à la fois oiseux et désagréable de connaître la vérité. Ce sont ceux dont la gloire modeste, sobre d'ambition, fruit d'une discrète solitude, ne doit rien aux chocs de nos passions politiques et aux luttes de nos intérêts, et de ces hommes Alfred de Vigny a été de nos jours le plus pur représentant. Puisqu'ils sont pétris de chair et de sang comme les autres hommes, ceux-là ont aussi leurs faiblesses et leurs misères; mais notre malignité naturelle et notre amour de la justice se sentent sans droits contre elles. Oh! comme les choses sont différentes avec les hommes qui ont, en bien ou en mal, largement influé sur les événemens de leur époque, un Chateaubriand ou un Béranger par exemple! Nous voulons tout savoir de tels hommes, même les petitesses, s'ils en ont eu, surtout, dirai-je, les petitesses, et ces exigences de notre curiosité sont légitimes. Par l'influence qu'ils ont eue sur l'histoire de leur temps, ils

ont en partie tissé les destinées de chacun de nous; il est donc juste que nous sachions jusqu'à quel point leur nature leur donnait le droit de peser sur notre existence. Tout n'est pas malignité dans la joie que nous éprouvons lorsque nous découvrons chez un adversaire de nos opinions, chez un ennemi de notre vie morale, quelque bon défaut caché qui nous le montre inférieur à l'œuvre accomplie; il y entre aussi un instinct inné de justice. Celui-ci a consacré sa vie à entourer des prestiges d'une poésie magnifique une vieille dynastie dont vous redoutiez la puissance, et vous avez, comme tout le monde, courbé la tête sous l'ascendant de son génie; mais quelle revanche vous prendrez sur lui, lorsqu'il se sera chargé de vous révéler que cette poésie était due à une loyauté discutable qui se croyait engagée d'honneur à célébrer ce qui ne lui inspirait ni confiance ni amour! Celui-là a fendu de ses flèches acérées le bois d'un trône que vous aimiez; quelle joie lorsqu'il vous aura donné le droit de lui dire : Eh quoi! si considérable a été ton œuvre, et voilà les mesquins préjugés que je découvre en toi! Mais avec des hommes comme Alfred de Vigny notre curiosité se sent désarmée. S'ils ont eu quelques sentimens fâcheux, nous n'avons aucun intérêt et aucun droit à les connaître, car, n'ayant eu aucun rôle public, nous conférons volontiers à l'histoire de leur âme les priviléges de cet axiome d'une de nos lois : « la vie privée doit être murée. » Ils n'ont détruit aucune de nos illusions, ils n'ont bafoué aucune de nos croyances, ils n'ont blessé aucun de nos intérêts; quel besoin avons-nous de savoir qu'ils ont souffert de tel regrettable sentiment, ou qu'ayant dû vivre avec des hommes ils ont connu nécessairement l'amertume de la misanthropie? Nous ne les connaissions que comme bienfaiteurs, car n'est-ce pas un bienfaiteur, celui qui nous a gratuitement donné quelques heures de plaisir silencieux, qui a caressé notre imagination de quelques beaux rêves? Le sentiment qu'ils nous inspiraient était donc un mélange de respectueuse estime et de reconnaissance, et voilà qu'il nous faut apprendre qu'il y avait en eux sécheresse, orgueil blessé, vide moral! Voilà que leurs défauts mis au grand jour vont, bon gré mal gré, altérer l'affection que nous avions pour eux et forcer notre jugement à sortir de sa réserve! Mais en vérité ce n'est pas à celui qui reçoit qu'il appartient de connaître les défauts de celui qui donne.

La publication de ce *Journal d'un Poète* est à notre avis une des plus malencontreuses inspirations que la piété du souvenir ait jamais soufflées à l'oreille d'un ami dévoué. Comment M. Ratisbonne n'a-t-il pas réfléchi qu'une telle publication jurait avec le caractère qu'Alfred de Vigny avait voulu donner à sa vie? Eh quoi! voilà un poète qui s'est enveloppé volontairement d'ombre et de silence, qui,

selon l'heureuse expression d'un de ses émules, est rentré dès l'aurore de sa célébrité dans sa discrète tour d'ivoire, qui, selon le mot d'un autre confrère, n'a jamais admis personne dans sa familiarité, pas même lui, et vous conviez tous les indifférens à le juger sans façon, et vous fournissez à la malignité toutes les pièces nécessaires pour qu'elle instruise à son aise le procès de sa personne intime si soigneusement dérobée à tous les regards! — Il n'a jamais voulu donner au public que son intelligence et son talent, et vous ouvrez les petits secrets de son cœur et de son âme! Il n'a jamais voulu livrer que les résultats les plus purs, les plus nets de son inspiration, et vous livrez les germes confus, incertains, mal venus, étiolés de ces inspirations! Vous ouvrez à deux battans, après décès, les portes de cette fameuse tour d'ivoire, pour que chacun puisse faire l'inventaire de son mobilier modeste, tout comme s'il s'agissait de la demeure d'un somptueux roi de la mode ou d'un personnage ayant grand état! Comment n'avez-vous pas craint que l'inventaire ne parût maigre, et le mobilier de mince valeur? Quel si grand intérêt avaient donc ces phrases détachées, pensées premières de poésies ou de romans qui sont comme des légendes auxquelles manquerait la vignette, ces formules de promesses faites à une inspiration incertaine, pour nous les mettre sous les yeux? Quel goût si délicat avez-vous donc trouvé à ces conserves de petites rancunes, à ces petits pots d'amertume confite, à ces légers élixirs de misanthropie, pour nous inviter à en tâter à notre tour? car, je vous le dis bien bas et entre nous, si nous savions depuis longtemps qu'il était peu de talens plus élevés, vous nous avez mis à même de juger en revanche qu'il y a des âmes plus riches.

Eh bien! oui, c'en est fait; nous n'avions jamais su, mais nous savons aujourd'hui qu'il y avait chez de Vigny de la sécheresse, de l'amertume, de l'orgueil blessé, de la misanthropie; nous croyions que c'était simplement une âme discrète : c'était une âme malheureuse! Encore une fois, quelle si grande nécessité y avait-il de nous le faire savoir? Passe encore si cette révélation eût été utile pour mieux nous faire comprendre le caractère de ses écrits; mais non, ses écrits s'expliquent d'eux-mêmes, se soutiennent par eux-mêmes, et ne gagnent rien en clarté à ce commentaire posthume. Alfred de Vigny a eu le bonheur et l'honneur de réaliser sur lui-même la noble théorie poétique qu'il a exposée dans la préface de son *Cinq-Mars*. La même différence profonde qu'il établissait entre la *vérité* qui convient à l'art et le *vrai* de la réalité, entre l'histoire et le fait, il semble l'avoir établie entre l'artiste et l'homme, entre l'inspiration et les élémens de l'inspiration. Il demandait une histoire comprise à la manière antique, éloignée de deux de-

grés du vrai brutal et cependant pleine de vérité; de même il demandait au poète des œuvres éloignées autant que possible des sentimens qui leur donnaient naissance, et cependant pleines de la fraîcheur et de la puissance de ces sentimens. Il voulait que le public ne connût l'inspiration du poète que lorsqu'elle avait eu le temps de monter de son cœur à son intelligence, et que, devenue fleuve de source qu'elle était, elle ne laissait plus soupçonner le gravier et le limon charnels de son origine. C'est ainsi qu'il a laissé des œuvres qui semblent indépendantes de sa vie morale personnelle, et qui nous charment ou nous émeuvent sans jamais nous inspirer le désir de connaître les sentimens de celui qui les écrivit. Ses œuvres sont discrètes comme sa vie; elles n'agacent en rien la curiosité, elles n'invitent à soulever aucun voile, elles ne troublent par aucune insinuation. Tous ces petits défauts, toutes ces petites faiblesses de cœur que vous nous faites clairement connaître par ce *Journal d'un Poète*, étaient dans ses œuvres pourtant, nous le voyons aujourd'hui, mais si bien fondues dans l'harmonie générale qu'il était impossible de les apercevoir. Elle y était, cette misanthropie; mais elle y était comme l'ombre qui achève la perfection d'un tableau et qui fait valoir la lumière au lieu de l'éteindre; elle y était, cette amertume, mais comme une saveur qui rehausse le goût d'un breuvage qui sans elle serait insipide. Jamais nous n'aurions deviné qu'il y eût là des défauts, si vous ne nous l'aviez pas dit. Ces faiblesses de cœur, ces petitesses, étaient dans ses œuvres autant de qualités, de grâces et de charmes, et voilà que vous nous les présentez comme le triste héritage des enfans d'Adam!

La nature d'Alfred de Vigny, telle qu'elle se révèle à nous dans ce *Journal d'un Poète*, est la plus malheureuse qui se puisse imaginer, car c'est celle d'un idéaliste sans illusions. La misanthropie n'est rien auprès du désillusionnement de l'idéaliste, car la misanthropie n'atteint que notre confiance aux hommes, tandis que le désillusionnement de l'idéaliste atteint sa confiance aux idées. Quoi d'étonnant si nous sommes trompés par les hommes, êtres au jugement incertain, qui se trompent eux-mêmes et que nous trompons peut-être, nous aussi, sans le savoir? mais être trompé par les idées, ces êtres immuables et abstraits, inaccessibles à nos erreurs de la chair et du sang, ou arriver à se croire trompé par elles, ah! c'est là le dernier degré de la misère morale! En effet, l'idéalisme est encore plus une nature d'être qu'un système; on n'est pas idéaliste par choix ou par adoption. Personne ne naît sceptique, sensualiste, positiviste : c'est l'expérience de la vie, l'exercice naturel de nos organes, le choix de notre réflexion, qui nous rendent tels; mais on naît idéaliste tout comme on naît sanguin ou bilieux, brun

ou blond. Ce monde invisible, supérieur à la réalité, qui est pour tous les autres hommes une hypothèse, est pour l'idéaliste une certitude; il y croit sur l'assurance de son âme, ou, pour mieux dire, il y habite comme dans son enveloppe naturelle, car ce monde est inné en lui comme sa propre noblesse, et a été construit avec sa propre substance. L'idéaliste a ses racines dans un élément immatériel, et sa vie donne ses fleurs au sein d'une atmosphère subtile et puissante qui dissout la réalité de tous les faits et les vaporise en essences métaphysiques; il n'aime les choses que pour les idées qu'elles représentent, en proportion de la grandeur et de la beauté des idées qu'elles représentent, et il s'est habitué à ne leur attribuer d'autre valeur que cette valeur idéale. Comprenez-vous alors à quel degré de vide moral un tel homme arrivera, si, le désenchantement s'emparant de lui, il s'aperçoit un jour qu'il a vécu d'illusions? Il ne lui servirait de rien dans cette extrémité de se réfugier dans le monde réel, car sa nature l'exclut de ce monde; il doit continuer, bon gré mal gré, par la force même de ce qui est le principe de sa vie, à vivre dans ce monde idéal qu'il sait désormais être une chimère. Je ne connais de comparable à cet état que celui du buveur d'opium. Comme le buveur d'opium, l'idéaliste désenchanté, toutes les fois qu'il se dispose à s'entretenir avec les idées, doit commencer par se dire tristement : Allons dormir, allons nous entourer de songes. Alors les idées perdent leur caractère sérieux et sacré, et deviennent des jouets d'enfant, de vains hochets, des amusettes ou des amulettes. Penser devient une manière de passer le temps que l'honnête homme adopte parce qu'elle est plus inoffensive que toute autre, et l'on écrit comme Alfred de Vigny : « La seule fin vraie à laquelle l'esprit arrive sur-le-champ en pénétrant tout au fond de chaque perspective, c'est le néant de tout; gloire, amour, bonheur, rien de cela n'est complétement. Donc, pour écrire des pensées sur un sujet quelconque et dans quelque forme que ce soit, nous sommes forcés de commencer par nous mentir à nous-mêmes en nous figurant que quelque chose existe, et en créant un fantôme pour ensuite l'adorer ou le profaner, le grandir ou le détruire. Ainsi nous sommes des don Quichotte perpétuels et moins excusables que le héros de Cervantes, car nous savons que nos géans sont des moulins, et nous nous enivrons pour les voir géans... » Ou ceci, qui est d'un accent encore plus marqué : « L'ennui est la grande maladie de la vie; on ne cesse de maudire sa brièveté, et toujours elle est trop longue, puisqu'on ne sait qu'en faire. Ce serait faire du bien aux hommes que de leur donner *la manière de jouir des idées et de jouer avec elles, au lieu de jouer avec les actions, qui froissent toujours les autres et nuisent*

au prochain. Un mandarin ne fait de mal à personne, jouit d'une idée et d'une tasse de thé. » Le mandarinat, telle est en effet la condition que réclame un pareil état d'âme, et il n'y en a guère de moins désirable.

Ce qu'il y a de plus terrible dans ce désenchantement particulier à l'idéaliste, c'est qu'il n'y a pas de recours contre lui. L'idéalisme étant surtout une nature d'être, un tempérament d'âme, celui qui le porte en lui est obligé de lui rester fidèle, quoi qu'il en ait. De là des contradictions surprenantes, parfois choquantes, pareilles à celles que l'on découvre dans les mariages d'inclination, lorsque l'amour a cessé d'exister. L'idéaliste qui ne croit plus aux idées ne souffre cependant pas qu'on place quelque chose au-dessus d'elles. Ainsi d'Alfred de Vigny. Tout en avouant à chaque page qu'il a été dupe de son idéal, il n'admet pas que rien au monde puisse lui être préféré. Il ne laisse pas échapper une occasion d'établir la supériorité des hommes de pensée sur les hommes d'action, des rêveurs sur les hommes pratiques, et on le croirait le plus fidèle des amans de l'idéal, si tout à coup quelque boutade inattendue ne venait vous avertir que cette fidélité est un peu contrainte, et qu'il entre quelque froideur dans ce respect; il en est, dis-je, de cette fidélité comme de ces ménages dont le désaccord apparaît par quelque brusquerie imprévue. Voulez-vous entendre une des plus impertinentes ironies qui aient jamais été adressées aux doctrines qui seront éternellement chères aux idéalistes de tout plumage sans exception, écoutez ceci, et dites si langage d'amant trompé fut jamais plus cruel. « Quand on applique la règle du bon sens et de la droite raison aux histoires populaires, on est étonné de tout ce qu'on soumet à leur révision sévère et de la quantité de faits accrédités qui s'ébranlent. Dans l'affaire de Caïn et d'Abel, *il est évident que Dieu eut les premiers torts,* car il refusa l'offrande du laborieux laboureur pour accepter celle du fainéant pasteur. Justement indigné, le premier-né se vengea. » O poète, le jour où vous avez écrit cette boutade vraiment impie, quelle inspiration longuement appelée avait refusé de se rendre à votre appel? Quel germe de roman ou de poème vainement chauffé avait refusé d'éclore? Ne saviez-vous donc point, en écrivant ces lignes, que vous insultiez aux préférences des idéalistes de tous les temps, à vos propres préférences? Voilà que vous niez la tradition qui admet la supériorité de la contemplation sur l'intelligence pratique, de la foi sur les œuvres, de l'élan désintéressé vers le beau et le bien sur la conquête égoïste et patiente des choses de la terre! Aviez-vous donc oublié que cette histoire, qui ouvre l'établissement de l'ancienne loi, sanglante comme elle, s'est renou-

velée à l'aurore de la nouvelle loi sous une forme innocente et charmante, celle de la visite à Marthe la laborieuse et à Marie la contemplative, et que Jésus a jugé comme Jéhovah? Si ces autorités ne vous paraissaient suffisantes, je vous appellerais en témoignage contre vous-même, car il est évident que, si votre boutade a raison, vous vous êtes fait, en écrivant *Stello*, l'avocat d'une mauvaise cause, et que votre drame chéri de *Chatterton* cesse d'avoir le sens commun.

La lecture de ce petit livre est une des plus navrantes que nous ayons faites depuis longtemps. A chaque instant, il s'y rencontre des pensées qui serrent le cœur et vous font dire : « Mon Dieu! que l'auteur à dû souffrir! » Que dites-vous de celle-ci par exemple? Vous l'aviez lue déjà à la fin de *Stello*, mais vous l'aviez prise sans doute, comme nous l'avions prise nous-même, pour une boutade du docteur noir, fidèle jusqu'au bout au pessimisme que l'expérience lui a enseigné. Eh bien! non, elle exprimait réellement la pensée intime du poète sur la vie. « Il est bon et salutaire de n'avoir aucune espérance. L'*espérance est la plus grande de nos folies... il faut surtout anéantir l'espérance dans le cœur de l'homme.* Un désespoir paisible, sans convulsions de colère et sans reproches au ciel, est la sagesse même. Dès lors j'accepte avec reconnaissance tous les jours de plaisir, tous les jours même qui ne m'apportent pas un malheur ou un chagrin. » Donc aucune espérance ni dans cette vie, ni au-delà de la vie! Étonnez-vous après cela que le suicide soit présenté à plusieurs reprises comme la conclusion légitime d'une existence qui n'a évidemment aucun but! Idéaliste jusque dans son nihilisme même, Alfred de Vigny se rencontre avec Platon dans la vision que lui inspire le monde. Comme lui, il voit le monde sous la forme d'un cachot; mais ce cachot est plus noir que celui de Platon, car il n'est pas ouvert du côté du ciel, et il lui manque ces ombres mouvantes qui chez le philosophe grec témoignent de l'existence d'invisibles promeneurs qui passent derrière les murs. De cette prison, Dieu est l'inexorable geôlier, et il faut convenir que, si la prison est telle que la décrit le poète, le geôlier mérite une partie des reproches que lui adresse son prisonnier. Le lecteur doit savoir en effet qu'Alfred de Vigny, nature bienveillante au point de prendre un moucheron pour un aigle et l'auteur des *Roueries de Trialphe* pour un martyr, entretient cependant une rancune invétérée contre deux personnes, toutes deux très considérables il est vrai, Dieu et M. Molé. De ces deux rancunes, la moins explicable, mais de beaucoup la plus sérieuse, est celle qui s'adresse à Dieu. Ce que Dieu peut lui avoir fait, nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est qu'il ne laisse pas échapper une occasion de lui dire tout ce qu'il peut trou-

ver de désagréable, et il le lui dit avec une affectation de courtoisie, avec un sourire persifleur, avec une ironie voilée, avec des réticences et des sous-entendus à éxaspérer l'athée le plus endurci. Écoutez. « *Que Dieu est bon! Quel geôlier admirable* qui sème tant de fleurs qu'il y en a dans le préau de notre prison! Il y en a (*le croirait-on?*) à qui la prison devient si chère qu'ils craignent d'en être délivrés! Quelle est donc cette miséricorde admirable et consolante qui nous rend la punition si douce? car nulle nation n'a douté que nous fussions punis. On ne sait de quoi. » — « Pourquoi nous résignons-nous à tout, excepté à ignorer les mystères de l'éternité? A cause de l'espérance, qui est la source de toutes nos lâchetés.... Et pourquoi ne pas dire : Je sens sur ma tête le poids d'une condamnation que je subis toujours, ô Seigneur! mais, ignorant la faute et le procès, je subis ma prison. *J'y tresse de la paille* pour l'oublier quelquefois : là se réduisent tous les travaux humains. Je suis résigné à tous les maux, et je vous bénis à la fin de chaque jour lorsqu'il s'est passé sans malheur. Je n'espère rien de ce monde, et je vous rends grâces de m'avoir donné la puissance du travail qui fait que je puis oublier entièrement mon ignorance éternelle. » — « La terre est révoltée des injustices de la création; elle dissimule par frayeur de l'éternité, mais elle s'indigne en secret contre le Dieu qui a créé le mal et la mort. Quand un contempteur des dieux paraît comme Ajax fils d'Oïlée, le monde l'adopte et l'aime; tel est Satan, tels sont Oreste et don Juan. Tous ceux qui luttèrent contre le ciel injuste ont eu l'admiration et l'amour secret des hommes. » M. de Vigny aurait pu mieux choisir, ce me semble, ses exemples de contempteurs des dieux. Voilà vraiment trois belles idoles! Je ne dis rien de Satan, c'est le plus acceptable des trois héros; mais Oreste! mais don Juan! Oreste est le meurtrier de sa mère, et ce ne sont pas les dieux qui lui refusent pardon, c'est la justice des instincts de l'humanité, représentée par les *antiques déesses*, nées en même temps que l'homme et impitoyables dans leur vengeance, comme il a été impitoyable dans ses haines. C'est au contraire le ciel qui lui vient en aide, et tous ceux qui ont lu la tragédie d'Eschyle savent avec quelle peine Apollon retire le meurtrier des griffes des terrestres déesses. Quant à don Juan, ce n'est pas seulement un contempteur des lois divines, c'est aussi un contempteur des lois humaines, et ce titan révolté contre les injustices de la création est tout simplement le type éternel du parfait hypocrite. Encore une citation. « Dieu voit avec orgueil un jeune homme illustre sur la terre; or ce jeune homme était très malheureux, et se tua avec une épée. Lorsque son âme parut devant Dieu, Dieu lui dit : Qu'as-tu fait, pourquoi as-tu détruit ton corps? L'âme répon-

dit : C'est pour *t'affliger et te punir*, car pourquoi m'avez-vous créé malheureux? et pourquoi avez-vous créé le mal de l'âme, le péché, et le mal du corps, la souffrance? fallait-il vous donner plus longtemps le spectacle de mes douleurs? »

Ce n'est pas là le langage de la simple incrédulité. Au ton d'aigreur qui règne dans ces reproches, il est aisé de voir que Dieu et Alfred de Vigny étaient en échange de mauvais procédés. Maintenant quelles étaient l'origine et la cause de la querelle? Voilà ce que l'éditeur de ces *notes* aurait bien dû nous apprendre, car on se perd vraiment en conjectures pour deviner l'injustice que Dieu avait commise à l'égard du poète. Après tout, Alfred de Vigny pouvait passer pour un des privilégiés de ce monde, où il y en a si peu. Il portait un nom noble, sinon illustre au moins honorable; la nature lui avait donné une beauté réelle de formes et de traits; il avait reçu en partage quelques-uns des dons poétiques les plus rares, l'élévation, l'élégance, et quiconque lira ses livres avec attention et équité avouera qu'ils révèlent une intelligence dont la portée dépasse de beaucoup celle de plus fameux que lui. Il était célèbre; s'il n'était pas populaire, sa réputation au moins ne lui avait coûté ni une bassesse ni un remords, et elle était plus désirable que beaucoup d'autres plus bruyantes, car elle était infiniment mieux assise, et n'avait rien à redouter des caprices de la mode auxquels elle n'avait jamais rien dû. Il jouissait de l'estime générale; sa vie était entourée de considération et de respect. Grand Dieu! nous écrierions-nous, s'il n'était pas déplacé d'invoquer, en parlant d'Alfred de Vigny, le nom de son ennemi personnel, quelle est l'infortune secrète qui peut expliquer la souffrance de cette âme noble, élevée, bien douée, aimable, aimée et digne de l'être? Après avoir longtemps cherché sans rien trouver, je tombe sur un fragment de *mémoires autobiographiques* plusieurs fois commencés, et j'y lis cette phrase : « Mon père resta seul et m'éleva avec peu de fortune, *malheur d'où rien ne tire quand on est honnête homme.* » Serait-ce là la source de ces souffrances et de ces amertumes? Je ne peux pas le croire. Eh! sans doute la pauvreté est un malheur; cependant il ne faut rien exagérer, et il est des cas où elle porte ses compensations avec elle, et le cas de M. de Vigny était un de ceux-là. Pour l'homme de talent, la pauvreté n'est un mal réel que lorsqu'elle est de telle nature qu'elle peut l'exposer aux commentaires des sots; mais autrement ce n'est qu'un accident d'ordre vulgaire qu'il partage avec la plus grande partie du genre humain, et en vérité on ne peut pas se dire beaucoup plus malheureux d'être pauvre que d'être sujet à la maladie ou soumis à la mort. La pauvreté est une véritable bienfaitrice lorsqu'elle contraint

celui qu'elle éprouve à montrer toute sa richesse morale, et telle fut en somme le caractère de la pauvreté d'Alfred de Vigny. Elle le renferma dans une demi-solitude, il est vrai, mais elle l'y enferma en compagnie de la dignité et du respect de lui-même; elle fit de sa poétique retraite un sanctuaire où cette idole de l'honneur qui lui était si chère put rester debout sur son piédestal, blanche, immaculée, sans avoir à craindre les injures de l'air et les insultes des hommes. De grands dons intellectuels ne vont pas sans une personnalité très forte, et qui ne sait comment la richesse, le luxe, le pouvoir, agissent sur la personnalité pour lui donner son plus fâcheux développement, et corrompre ce vertueux et légitime orgueil qui en fait le fond? La pauvreté au contraire, en refoulant la personnalité, la contraint souvent à employer à la conquête de la dignité toutes les forces qu'elle aurait dépensées en audace. Il est beau d'être puissant, il l'est plus encore d'être noble. La réserve, la discrétion, la fierté, telles furent les richesses que donna la pauvreté à Alfred de Vigny, richesses qui l'avaient entouré d'une considération à laquelle un million ou deux n'auraient pas ajouté grand'chose. Le riche après tout a ce désavantage, que l'exercice des vertus naturelles n'exigeant de lui aucun effort, c'est à peine s'il connaît la satisfaction profonde qui suit l'accomplissement du devoir. Je prends un exemple dans ce *journal* même. Un de ses passages les plus touchans est celui où le poète raconte les épreuves douloureuses auxquelles la longue maladie de sa mère soumit sa piété filiale. Après avoir traversé ces épreuves, Alfred de Vigny pouvait dire en toute assurance qu'il connaissait ce sentiment dans toute sa plénitude, et combien est-il de riches qui oseraient en dire autant? Concluons donc que de Vigny, loin d'avoir à se plaindre de sa pauvreté, lui devait au contraire quelque reconnaissance, et cherchons ailleurs le secret de sa misanthropie et de son amertume.

Faut-il chercher ce secret dans quelque blessure d'amour-propre? Peut-être. Son *journal* nous le montre doué d'une susceptibilité excessive, se retirant dès l'apparence d'un refus comme la sensitive replie ses feuilles au moindre attouchement, et enclin à répondre par le plus complet oubli à la plus légère marque d'inattention. Ainsi il est trop facile de voir qu'il n'a jamais pu pardonner aux Bourbons de l'avoir laissé languir neuf années dans les rangs inférieurs de la hiérarchie militaire, attendant avec patience que l'ancienneté le fît capitaine. Cette négligence avait engendré chez lui une de ces désaffections calmes qui sont d'autant plus profondes qu'elles sont plus discrètes. Il faut voir, dans ce *journal*, avec quelle impassibilité il assiste à la chute du trône des Bourbons. Pendant les trois fameuses journées, il note, heure par

heure, les vicissitudes de la lutte, les avantages et les revers des deux partis en présence, avec cette impartialité cruelle que donne l'absence d'affection; il s'interroge pour savoir si l'*honneur* lui commande de descendre dans les rangs des défenseurs du trône qu'il a servi, et, découvrant que toute sa foi monarchique se réduit à quelques superstitions de famille et de souvenirs, il remet son dévouement à la décision du hasard, comme Jean-Jacqnes remettait son salut aux chances de pile ou face. Si le roi revient aux Tuileries, si le dauphin se met à la tête des troupes, de Vigny ira se faire tuer pour eux, sinon il restera chez lui et gardera sa famille. C'est ce dernier parti qu'il choisit, et avec pleine raison. Il est certain que la plus brillante manière de mourir au service d'un prince est de tomber à ses côtés ou dans les rangs de sa suite; mais la foi à un principe n'existant réellement que lorsqu'elle n'a pas besoin pour agir du stimulant de cette idolâtrie des personnes, ceux qui, comme de Vigny, réclament, avant de se dévouer à une cause, la présence des princes qui la représentent, font très bien de rester chez eux. Le trône des Bourbons s'écroule donc, et de Vigny enregistre ce grand événement par ces quelques lignes qu'on ne lit pas sans étonnement: « On vient de *faire sans moi* (parbleu!) une révolution dont les principes sont bien confus. Sceptique et désintéressé, je regarde et j'attends, *dévoué seulement au pays dorénavant.* » C'est par des écarts de personnalité semblables à celui-là, pour le dire en passant, que les poètes comme de Vigny prêtent le flanc à ces hommes d'action qui leur sont si souvent inférieurs. Il n'est pas d'homme politique, si petit, si chétif qu'il soit, qui ne sourira justement en lisant ces lignes. Si M. de Vigny eût écrit que désormais il se dévouait tout entier aux intérêts de l'esprit humain, il eût formulé une ambition beaucoup plus haute, mais que personne n'aurait songé à trouver déplacée chez lui. *Dévoué au pays seulement!* c'est là une phrase qu'il aurait eu le droit de prononcer, si, ayant conservé son modeste poste de capitaine, il s'était disposé à servir Louis-Philippe après avoir servi la restauration; mais dans la situation de rêveur solitaire, de contemplateur désintéressé qu'il s'était faite volontairement, sa seule portée est de révéler une personnalité un peu trop excessive. Il est bien certain qu'un grand poète qui n'a joué aucun rôle public peut être beaucoup plus important pour une nation que tel ou tel homme politique de l'époque où il a vécu; mais c'est le cours des siècles qui décide de cette importance. Il est incontestable qu'aujourd'hui Shakspeare a pour l'Angleterre une autre valeur que lord Burleigh ou Walsingham, et pourtant Shakspeare n'aurait pu écrire sans une légère teinte de ridicule la phrase de M. de Vigny, tandis qu'elle eût été

la plus naturelle du monde dans la bouche de Burleigh ou de Walsingham.

Je veux donc admettre que le mal dont souffrait Alfred de Vigny provenait d'une blessure faite à son orgueil, par exemple qu'il ne croyait pas sa célébrité égale à son mérite. Si cette supposition était la vraie, la justice m'obligerait à dire qu'à mon avis il n'avait pas tout à fait tort. Ses états de service dans la grande révolution qui a transformé la littérature française n'ont jamais été estimés à leur véritable valeur. On a toujours un peu affecté de le considérer dans l'histoire de cette révolution comme un personnage de second plan, tandis qu'en bien des circonstances il a joué le rôle tout à fait décisif et tranché le nœud des questions. Ainsi, pour prendre un seul exemple, c'est lui plus que personne qui a fait triompher au théâtre les principes romantiques par sa traduction en vers d'*Othello*, représentée entre *Henri III* et *Hernani*. Il décida complétement le triomphe des nouveaux principes en poussant à l'assaut de cette citadelle qui venait de soutenir le siége brillant de *Henri III* le grand Shakspeare lui-même, et en implantant son drapeau sur la scène. Il eut l'honneur de comprendre que l'ombre de Shakspeare, pareille à celle de ce grand capitaine qui gagnait encore des batailles, assurerait la victoire là où des œuvres personnelles échoueraient, ou ne réussiraient qu'à laisser le succès incertain et à prolonger la lutte. Après la représentation d'*Othello*, tout fut fini en effet, et les batailles qui suivirent étaient gagnées d'avance. En bien des sens, de Vigny a été un initiateur et un précurseur. Il avait trouvé quelque chose de la souplesse du rhythme et même du sentiment grec d'André Chénier avant qu'André Chénier eût été révélé au public. Il a donné le premier modèle de ces romans historiques qui devaient jouer un si grand rôle dans la littérature romantique ; *Cinq-Mars* a précédé *Notre-Dame de Paris*. Alfred de Musset l'avait beaucoup lu et le tenait évidemment en grande estime, car, sans en trop rien dire, il lui a fait plus d'un emprunt. Avez-vous remarqué, par exemple, que cette charmante pièce intitulée *Idylle*, où deux amis célèbrent alternativement, l'un les extases de l'amour respectueux, l'autre les ivresses de l'amour sensuel, n'est qu'une transformation du petit poème d'Alfred de Vigny intitulé *la Dryade*, et que *Dolorida* est l'origine de *Don Paez? Éloa* a son origine dans *les Amours des Anges* de Moore ; mais ce poème a donné naissance à son tour à *la Chute d'un Ange* de Lamartine. Alfred de Vigny, on le voit, pouvait donc croire justement que la place qu'on lui faisait n'était pas assez grande, et qu'on lui confisquait une partie des domaines qu'il avait conquis. Cela est en effet bien possible, mais à qui la faute, sinon

à lui-même, qui se laissait trop souvent oublier dans le silence? Ce n'est pas seulement en amour que les absens ont tort. D'ailleurs, pour dire le vrai, on n'échappe jamais à sa nature, et il manquait à de Vigny ce tempérament un peu grossier et volontiers brutal qui fait les chefs d'école et de parti. Pour jouer le rôle d'un Mahomet littéraire, il faut se résigner à bien des charlatanismes, à bien des éclats de voix, à bien des audaces équivoques, sans quoi on ne conquiert pas l'autorité. Par la délicatesse et l'élévation même de son talent, de Vigny échappait à ce rôle qu'il a peut-être témérairement envié. Si c'était la blessure dont il souffrait, il n'y avait pas là encore de quoi trop s'affliger, puisque cette impuissance à imposer son nom et son autorité était le signe incontestable de sa supériorité d'âme, la conséquence inévitable de ce qu'il avait de meilleur en lui.

Si par hasard ce n'était pas là l'origine de sa singulière misanthropie, il faut renoncer à la chercher ailleurs que dans ces obscurités de la nature et ces dispositions du tempérament qui défient toute explication, et dire à son sujet ce que dit de la tristesse d'Antonio, le marchand de Venise, son ami Salarino : « Ce n'est pas cela non plus? Eh bien! alors disons que vous êtes triste parce que vous n'êtes pas gai, et qu'il vous serait aussi aisé de rire, de sauter et de dire que vous êtes gai parce que vous n'êtes pas triste! » Mais quoi! si par hasard il fallait chercher tout simplement l'origine de cette tristesse dans le vide moral effrayant dont témoigne ce *journal!* Il n'y a que les brutes qui trouvent le repos et le bonheur au sein de l'incrédulité, mais il est impossible qu'elle s'empare d'une âme honnête et élevée au point où nous voyons qu'elle s'était emparée de celle d'Alfred de Vigny sans lui imposer les plus cruelles souffrances. Hélas! il n'avait aucune croyance : la foi religieuse s'était de bonne heure tarie en lui; les systèmes philosophiques ne lui inspiraient aucune confiance, et quant aux convictions politiques, il s'était interdit de se dévouer à aucune. Comment ne pas être triste avec un pareil état d'âme, et surtout comment ne pas ressentir avec une amertume double et triple les plus petites blessures de la vie? Ah! toutes les misères de ce monde sont peu de chose lorsqu'en rentrant en soi-même on y trouve un vivant univers. Alors on prend pour ce qu'ils valent les petits incidens dont on a souffert, on les mesure à leur vraie valeur et on les porte légèrement, fût-ce même la peu gracieuse réception de M. Molé. Au contraire rentrer en soi et y trouver un Sahara moral, embelli seulement par des mirages poétiques que l'on sait être des illusions; en être réduit pour toute croyance à la certitude que la loi des trois unités est une loi poétique fausse, voilà en effet de quoi remplir de

tristesse! A la vérité, une foi reste debout dans cette âme, la foi à cette vertu qui fut l'âme des siècles monarchiques et qu'il a si bien définie la poésie du devoir, l'honneur; mais l'honneur ne peut tenir lieu d'une croyance, car il n'y a de vraies croyances que celles qui donnent à l'homme un appui en dehors de lui, et il n'est qu'une décoration et une élégance de l'âme. Certes c'est une grande vertu que celle de l'honneur; mais en être réduit à elle seule pour tout aliment de vie morale, n'est-ce pas s'exposer, pour parler comme Shakspeare, à vivre de son propre estomac? Ne cherchons donc pas le secret des tristesses d'Alfred de Vigny ailleurs que dans son incrédulité. Elle suffit pour tout expliquer, car c'est une des plus complètes qu'il nous ait été donné de constater. Il y a eu des états d'âme plus violens, il n'y en a guère eu de plus déplorables. Il y a des ressources dans le désespoir d'un Byron, il y a de la fécondité dans la mélancolie d'un Jean-Jacques, et la misanthropie d'un Swift contient un sel fortifiant et même sain; mais cette bouderie calme est cent fois plus mortelle pour l'âme qu'elle détrempe, car elle dépouille l'incrédulité même de la seule chose qui la fasse grande, la passion.

Ceux qui ont traversé le désert savent qu'il n'est pas de solitude ni de stérilité complètes. Toujours la vie s'y révèle par quelque bruit d'ailes, quelque bourdonnement d'insecte, quelque touffe d'herbe vivace, quelque oasis imprévue. Ainsi de ce journal : une intelligence d'élite s'y révèle par bien des pensées neuves, délicates, profondes, et ce n'est que justice à nous d'en présenter au lecteur quelques-unes, après avoir si longuement insisté sur les côtés fâcheux de cette publication posthume. Voici quelques-unes des végétations, des *alfas* de ce Sahara.

« La destinée enveloppe l'homme et l'emporte vers un but toujours voilé. Le vulgaire est entraîné, les grands caractères sont ceux qui luttent. Il y en a peu qui aient combattu toute leur vie; lorsqu'ils se sont laissé emporter par le courant, les nageurs ont été noyés. Ainsi Bonaparte s'affaiblissait en Russie, il était malade et ne luttait plus, la destinée l'a submergé. Caton fut son maître jusqu'à la fin. Le fort fait ses événemens, le faible subit ceux que la destinée lui impose. Une distraction entraîne sa perte quelquefois, il faut qu'il surveille toujours sa vie. Rare qualité. »

« La conscience publique est juge de tout. Il y a une puissance dans un peuple assemblé. Un public ignorant vaut un homme de génie. Pourquoi? Parce que le génie devine le secret de la conscience publique. »

Rien de plus exact que cette définition; en effet, le génie, surtout le génie politique et d'action, consiste simplement, selon la

définition d'un grand penseur anglais, à donner une *voix* aux instincts *inarticulés* des multitudes.

« Chaque homme n'est que l'image d'une idée de l'esprit général. »

« L'humanité fait un interminable discours dont chaque homme illustre est l'idée. »

Deux pensées d'une vraie profondeur, surtout si l'on réfléchit que de Vigny avait peu lu les Allemands, et qu'il n'avait probablement jamais lu Émerson.

« Parler de ses opinions, de ses amitiés, de ses admirations, avec un demi-sourire, comme de peu de chose que l'on est tout près d'abandonner pour dire le contraire : vice français. »

« Les Français ont de l'imagination dans l'action et rarement dans la méditation solitaire. »

« La raison offense tous les fanatismes. »

Oui, et tous les fanatismes à la fois.

« L'élégante simplicité, la réserve des manières polies du grand monde, causent non-seulement une aversion profonde aux hommes grossiers de toutes les opinions, mais une haine qui va jusqu'à la soif du sang. »

« L'amour physique, et seulement physique, pardonne toute infidélité. L'amant sait ou croit qu'il ne retrouvera nulle volupté pareille ailleurs, et, tout en gémissant, s'en repaît; mais toi, amour de l'âme, amour passionné, tu ne peux rien pardonner. »

« Le *noble* et l'*ignoble* sont les deux noms qui distinguent le mieux, à mes yeux, les deux races d'hommes qui vivent sur la terre. Ce sont réellement deux races qui ne peuvent s'entendre en rien et ne sauraient vivre ensemble. »

Très vrai, et de quelqu'un qui aurait dû être moins triste de n'être en ce monde qu'un des enfans d'Ormuzd.

« Quand on se sent pris d'amour pour une femme, avant de s'engager, on devrait se dire : Comment est-elle entourée? quelle est sa vie? Tout le bonheur de l'avenir est appuyé là-dessus. »

« Il n'y a pas un homme qui ait le droit de mépriser les hommes. »

« Je ne sais pas si l'apprêt qu'il exige n'est pas un des germes de mort de l'amour. Cette nécessité d'être toujours sous les armes finit par fatiguer l'un et l'autre amoureux. »

« Il n'y a que le mal qui soit pur et sans mélange de bien. Le bien est toujours mêlé de mal. L'extrême bien fait mal. L'extrême mal ne fait pas de bien. »

« Je pense qu'il y a des cas où la dissipation est coupable. Il est mal et lâche de chercher à se distraire d'une noble douleur pour ne pas souffrir autant. Il faut y réfléchir et s'enferrer courageusement dans cette épée. »

« LAMENNAIS. — *Il n'est pas coupable de chercher la vérité, mais il l'est de l'affirmer avant de l'avoir trouvée.* »

« J'ai remarqué souvent que l'on a en soi le caractère de l'un des âges de la vie. On le conserve toujours. Tel homme, comme Voltaire, semble avoir toujours été vieux, tel, comme Alcibiade, toujours enfant. C'est aussi pour cela peut-être que tel écrivain enthousiasme les hommes de ce même âge auquel il semble arrêté. »

Admirablement vrai. C'est pour cela en effet que les *Brigands* de Schiller, quoiqu'un mauvais ouvrage, trouveront des enthousiastes tant qu'il y aura des jeunes gens de dix-huit ans, et que le *Werther* de Goethe, quoique reposant sur des principes faux, conservera sa puissance tant qu'il y aura des hommes de vingt-cinq ans.

« Les prêtres ont cela d'excellent, que, quelle que soit la portée, ou médiocre ou élevée, de leur esprit, cet esprit vit au moins dans les plus hautes régions de la pensée et ne s'occupe que des questions supérieures. »

« Il ne suffit pas d'entendre l'anglais pour comprendre Shakspeare, il faut entendre le Shakspeare, qui est une langue aussi. Le cœur de Shakspeare est un langage à part. »

Les sentimens se renouvellent rarement chez les solitaires, parce que les événemens sont rares dans leur vie : aussi leurs affections et leurs rancunes sont-elles plus durables que celles des autres hommes. J'oserais affirmer que pendant ses vingt-cinq dernières années Alfred de Vigny a vécu de deux souvenirs : la représentation de *Chatterton* et sa réception à l'Académie française. Le premier de ces souvenirs marquait en effet le zénith de sa célébrité, son heure de popularité bruyante; le second, véritable contre-partie du premier, était devenue pour lui comme la tête de mort du prie-Dieu des ascètes, et était chargé de lui rappeler combien la gloire est vaine et de courte durée. Le lecteur ne sera donc pas étonné d'apprendre que la relation des démarches et des visites d'Alfred de Vigny auprès des membres de l'Académie française constitue une des parties les plus importantes et les plus intéressantes de ce recueil. Il y a là quelques profils d'académiciens vivement enlevés et laissant apercevoir la ressemblance : celui de Baour-Lormian, vieux, aveugle, infirme et pauvre, se consolant de tout avec la poésie, désireux d'être encore compté parmi les vivans et disant à de Vigny : « Je fais des poèmes bibliques dans le genre de votre *Fille de Jephté;* » celui de Chateaubriand dans sa pose éternellement lugubre, creusant sa tombe à perpétuité et toujours prêt à répondre à l'appel de la Providence; celui de M. Pasquier, causeur plein de souvenirs et ne demandant qu'à les répandre; celui

de M. Thiers, gai, bienveillant et politique jusque dans sa bienveillance. Mais les pages les plus curieuses de cette partie du journal sont de beaucoup celles où de Vigny raconte sa visite à Royer-Collard. — C'est l'ébauche d'une excellente scène de comédie que cette conversation entre le vieillard impérieux et acerbe et le solliciteur susceptible et hautain; tout l'avantage, n'en déplaise aux admirateurs quand même des boutades souvent excessives de l'illustre doctrinaire, est cette fois du côté d'Alfred de Vigny. Quant au fameux discours de M. Molé, il est inutile de demander s'il en est longuement question; la blessure, on le sent, a porté à fond, et il est évident que, si leurs âmes se sont rencontrées dans les royaumes de l'éternité, elles se seront froidement écartées l'une de l'autre, ou se seront fait telles impertinences de nature à nous inconnue, qui sont d'usage dans le monde des purs esprits; peut-être même, tant la rancune est invétérée, le poète aura-t-il soumis la querelle à l'arbitrage d'un tribunal composé de ces séraphins qui doivent avoir nécessairement quelque penchant pour le poète de leur sœur Éloa. Il est probable que les anges, qui jugent selon les lois de la seule charité, auront condamné M. Molé; mais nous, qui devons conformer notre jugement aux lois très compliquées de ce bas monde, nous dirons que, sans vouloir justifier ni même excuser l'agression vraiment cruelle de M. Molé, nous lui découvrons tant de motifs et de si naturels, les mobiles mondains étant connus, qu'elle nous paraît très explicable. Bien mieux, si la souffrance très légitime que causa cette blessure à M. de Vigny avait laissé à son jugement quelque liberté, s'il avait pu se rendre compte des motifs de son adversaire, il n'est pas probable que le souvenir de cette célèbre séance académique eût laissé dans son âme une si longue trace. Au premier abord, cette agression semble gratuite; elle ne l'était pas. Est-ce que vous n'avez pas remarqué cent fois dans le monde qu'il y a des gens qui, sans que nous nous en doutions, ont à exercer contre nous des représailles qui ne sont pas toujours sans légitimité? Certaines hostilités nous surprennent parfois; mais, si nous réfléchissons, nous nous apercevons qu'il est telle personne que nous offensons par la forme même de notre esprit, que dis-je? par le fait même de notre existence. Tel était le cas de M. de Vigny vis-à-vis de M. Molé; il n'était pas un de ses écrits qui ne fût indirectement une offense pour son illustre collègue, en sorte qu'il était à peu près impossible que les choses se passassent autrement qu'elles ne se passèrent. Je laisse de côté ceux de ces motifs d'hostilité qu'un célèbre critique a indiqués ici même et dont lui seul peut être bon juge, puisqu'il assistait à la séance de réception et qu'il a pu se rendre compte, par exemple, de l'effet nerveux produit

sur les auditeurs par le débit d'Alfred de Vigny; je laisse aussi de côté ceux qui s'expliquent par l'aversion modérée, mais bien connue de M. Molé pour la littérature romantique en général. M. Molé avait plusieurs représailles à exercer contre M. de Vigny. En premier lieu, il le lui déclara nettement dans son discours, il avait été choqué de la manière dont il a mis en scène l'empereur Napoléon et du langage qu'il lui fait tenir. Or un des traits caractéristiques des hommes politiques, c'est qu'ils n'aiment à entendre mal parler d'un premier gouvernement qu'ils ont servi que lorsqu'ils ont été comblés de ses faveurs à ce point que, s'ils eussent obéi à la plus simple reconnaissance, ils n'auraient jamais dû en servir un second. Alors celui qui parle mal de ce gouvernement leur rend un véritable service en leur fournissant une excuse qu'ils n'auraient peut-être pas osé se donner; mais tel n'était pas le cas de M. Molé, qui n'avait exercé sous l'empire que des fonctions après tout modestes, auxquelles l'avait appelé moins la faveur du souverain que le privilége naturel de son illustre nom. En second lieu, M. de Vigny avait sans le savoir blessé en M. Molé l'esprit de caste. Le dernier rejeton d'Édouard Molé, l'arrière-petit-fils du grand Matthieu Molé avait dû se sentir visiblement froissé de la manière dont Alfred de Vigny a plusieurs fois parlé de l'ancienne magistrature française, notamment dans *Cinq-Mars*, où, par sympathie pour l'intéressant factieux, il représente ses juges comme des instrumens dociles des vengeances de Richelieu. Enfin la pensée même qui fait le fond de tous les livres d'Alfred de Vigny était une offense directe à la race d'hommes dont M. Molé faisait partie. — Quelle est cette pensée? C'est la supériorité innée, irrécusable, des esprits spéculatifs sur les esprits pratiques, des méditatifs sur les politiques, des rêveurs sur les hommes d'action. Passe encore s'il ne faisait que soutenir cette thèse d'une manière générale, mais c'est qu'il ne laisse pas échapper une occasion de montrer combien les hommes occupés d'intérêts positifs sont lourds, bornés, pis que cela, indifférens au bien, pis que cela encore, aisément méchans et cruels. Rappelez-vous le lord-maire de *Chatterton*, le Louis XV de *Stello*, et, audace plus grande, rappelez-vous quel odieux personnage il a fait du grand Richelieu lui-même dans *Cinq-Mars*. Il put sembler à M. Molé que cette offense, bien que générale et anonyme, l'atteignait personnellement : de là cette vengeance que certainement M. de Vigny aurait oubliée, sinon pardonnée, s'il en avait démêlé la cause.

Je crois avoir épuisé maintenant tout ce que cette publication posthume peut nous enseigner de réellement intéressant sur Alfred de Vigny. A notre avis, cette publication est une erreur; mais, une fois cette erreur commise, il ne nous restait plus qu'à en profiter,

et c'est ce que nous avons fait sans scrupule. Heureusement toutes ces petites révélations, si tristes qu'elles soient, n'enlèvent rien à la valeur du poète et ne tachent en rien l'hermine de sa muse. Les pensées amères de ce recueil seront certainement le premier chagrin que cet homme excellent et esclave de la politesse aura fait éprouver à ses amis. La sympathie pour l'homme sort de cette lecture un peu froissée, mais l'admiration pour le poète n'en reçoit aucune atteinte. Notre siècle est friand de détails intimes, mais ce goût très légitime a ses excès et ses erreurs. Oh! qu'ils étaient souvent bien inspirés, ces anciens qui, pour faire le portrait d'un homme célèbre, se bornaient à énumérer ses actions, ses titres reconnus à l'admiration publique, ses œuvres réelles, authentiques, et laissaient ses paroles dites en l'air ou ses chiffons de papier s'envoler au gré du vent qui souffle! Faisons comme eux, et pour corriger ces impressions fâcheuses qu'il n'était pas en notre pouvoir de ne pas ressentir, relisons les œuvres d'Alfred de Vigny, et jugeons-le par ce qu'il nous a laissé. La tâche n'est ni lourde ni difficile, car sa muse était aussi sobre que discrète, et ses écrits sont aussi rares par le nombre que par la qualité.

Je vais étonner peut-être bien des lecteurs en leur disant que la faculté distinctive de M. de Vigny, c'est l'intelligence, et pourtant rien n'est plus vrai. Son imagination n'est que de second ordre, mais son intelligence élevée, subtile, à la fois chimérique et de portée sérieuse, est vraiment remarquable. Plus qu'aucun de ses confrères en romantisme, il a tenu compte de la pensée et de ses droits; jamais il ne s'est servi de la parole que pour exprimer une idée qui, vraie ou fausse, a toujours été une idée véritable. Les thèses qu'il a soutenues sont souvent hasardées, elles ne sont jamais vulgaires ni puériles; elles sont de celles qui arrêtent la réflexion au passage, qui sont propres à faire hésiter le jugement et qu'on ne rejette, quand on les rejette, qu'après un long et attentif examen. Telles sont les thèses sociales qu'il a soutenues dans *Stello*, *Chatterton*, *Servitude et Grandeur militaires*; telle est la thèse historique et politique qu'il a soutenue dans *Cinq-Mars*, thèse qui, à l'apparition de ce roman, dut passer pour un paradoxe réactionnaire auprès des adeptes de l'école historique alors régnante, mais qui depuis a eu l'honneur d'être plusieurs fois reprise par d'illustres libéraux, repentans d'avoir trop cru que le nivellement monarchique était nécessaire pour amener en France la liberté. Il a été le premier romantique véritable. Le premier, il a eu l'instinct de la nécessité d'une rénovation littéraire, du sens dans lequel devait se faire cette rénovation, et des formes par lesquelles les nouveaux principes devaient s'exprimer. C'est à lui, comme nous l'avons déjà dit, que le romantisme doit son triomphe au théâtre par sa traduc-

tion de l'*Othello* de Shakspeare, coup d'intelligence plus que de génie, mais coup décisif autant qu'habile et qui est de ceux qu'affectionnent les politiques. Les rares et courtes préfaces qu'il a placées en tête de quelques-unes de ses œuvres témoignent d'une intelligence singulièrement méditative, qui comprend à merveille le vrai caractère des questions qu'elle examine, la vraie difficulté des nœuds qu'elle doit trancher. Telle est la préface de son *Cinq-Mars* sur la nature de la vérité dans l'art, où sur certains points il touche à la profondeur; telle est surtout la préface de son *Othello*, vrai petit chef-d'œuvre de bon sens et de gaîté où il expose si nettement les raisons qui lui ont fait préférer une traduction de Shakspeare à une œuvre dramatique personnelle, et où il raconte si gaîment les longues hésitations de la Melpomène française avant de se décider à prononcer tant haut le mot *mouchoir* sur la scène. Les meilleures raisons que l'on puisse donner en faveur des droits discutables de la propriété littéraire, c'est lui qui les a données le premier, ici même, à cette place où nous écrivons, dans les pages qu'il a consacrées à Mlle Sedaine. Si l'on n'a point assez remarqué peut-être jusqu'à présent la valeur réelle de cette intelligence, c'est, hélas! que l'instrument, plus faible que la pensée, trahit souvent l'intention du poète ou ne l'exprime que d'une manière trop languissante ou incomplète. Il manque à de Vigny ces qualités de relief, de forte couleur, qui font saillir l'idée et l'assènent vigoureusement sur l'esprit du lecteur ou de l'auditeur; mais livrez les mêmes thèses sociales qu'il a discrètement soutenues à quelque logicien habile et retors comme Jean-Jacques, supposez les pensées premières qui sont le germe de ces poèmes, celle de *Moïse* par exemple, tombées dans le cerveau d'un Byron, et vous comprendrez jusqu'où aurait pu porter cette intelligence, si elle eût été servie par ces facultés qui tiennent au tempérament.

L'intelligence est tellement la faculté propre de M. de Vigny que c'est par elle et par elle seule qu'il est poète. Il faut toujours tenir grand compte du tempérament lorsqu'on veut comprendre les poètes, il faut en tenir compte surtout lorsqu'on veut comprendre les poètes lyriques qui plus que les autres sont soumis à la spontanéité et à la brusquerie des mouvemens de l'âme, et enfin il faut presque exclusivement s'adresser à lui lorsqu'on veut comprendre les poètes de notre temps chez lesquels il a dominé, comme il n'avait jamais dominé chez les poètes d'aucune époque précédente. Jamais cependant le tempérament ne fut moins marqué chez un poète qu'il ne l'est chez de Vigny, et par là il est le seul de ses contemporains qui se rattache à la lignée de nos anciens poètes français en qui parlèrent seulement deux des trois âmes que Platon donne à l'homme. Il faut donc chercher l'origine de tous les poèmes de

M. de Vigny sans exception non dans l'inspiration, mais dans la méditation. Il n'en est aucun qui soit dû à un tumulte passionné de l'âme, tous sont des résultats d'une réflexion calme et un peu froide. Ils sont nés d'une pensée généralement plus métaphysique que passionnée, ils ont germé lentement, avec quelque incertitude, et ont connu toutes les vicissitudes des générations lentes et difficiles. Aussi leurs défauts sont-ils les défauts diamétralement opposés à ceux des productions hâtives, précipitées, ou nées d'un jet. Pas de scories, pas de cendre, mais aussi pas de flamme intense; pas d'obscurité, mais aussi pas de chaleur. Aucune de ses productions n'est avortée, mais plus d'une est étiolée et maladive. Leurs inégalités et leurs faiblesses viennent, comme celles de toutes les générations lentes, de ce qu'elles ont été trop exposées aux influences variables de leur atmosphère ambiante. Elles ont séjourné trop longtemps dans l'esprit de leur créateur avant de lui échapper, en sorte qu'elles ont dû subir toutes les vicissitudes des dispositions par lesquelles cet esprit a passé, et auxquelles elles auraient été soustraites, si elles en avaient jailli plus vite. Tantôt l'inspiration a été arrêtée en chemin par quelque gelée inattendue de l'âme, tantôt elle a été pâlie, affadie, amollie par une série trop continue de jours mélancoliques, tantôt grillée par un coup de soleil inattendu; mais ceux de ces poèmes qui ont été assez heureux pour naître et grandir sous une série de beaux jours ininterrompus, comme *Moïse* et *Éloa*, sont la perfection même. Ou bien encore, pour prendre une autre comparaison qui rend aussi très exactement notre impression, ces poèmes se sont formés comme on raconte que se forment la perle et surtout l'ambre. Une pensée presque abstraite est née dans son esprit, pareille à l'invisible insecte qui forme le vivant noyau du grain d'ambre, et puis jour par jour elle s'est créé un corps diaphane en s'enveloppant de la myrrhe précieuse qui découlait de l'âme du poète. Ces poésies sont nées, non comme naissent les belles choses vivantes, par une chaude génération, mais comme naissent les belles choses précieuses et froides, les perles, les coraux, les diamans avec lesquels elles ont de l'affinité, par agglutination, cohésion lente, invisible condensation.

Ceux qui voudront se rendre compte des procédés subtils de cette muse méditative et délicate devront se donner la volupté de lire et de relire son délicieux poème d'*Éloa*, car ces procédés y transparaissent avec la netteté d'une flamme épurée derrière un cristal. Il est évident que ce poème a été formé jour par jour pendant de longs mois avec la quintessence des inspirations quotidiennes du poète. Comme un chimiste chauffe ses creusets jusqu'à ce qu'il ait obtenu pur de tout mélange l'élément qu'il veu extraire d'un corps composé, comme la ménagère laisse repose

le lait pour séparer de sa masse la mince couche de crême qu'elle contient, ainsi de Vigny a visiblement composé ce poème avec le plus pur élixir de ses rêveries, incessamment soumises à une laborieuse épuration. Aucune trace de fermentation poétique n'y est plus sensible; chaque comparaison a été prise et reprise jusqu'à ce qu'elle ait été amincie à point, chaque image a été dégrossie jusqu'à ce qu'elle ait atteint le degré de subtilité voulue. Comme art, ce petit poème peut s'appeler le chef-d'œuvre du joli. Quoiqu'il ait pour scène le ciel et l'enfer, et qu'il s'y trouve une ou deux comparaisons dignes de Milton, celle par exemple de la villageoise qui, se regardant dans le miroir d'un puits, s'y voit couronnée d'étoiles, ce n'est pas le sentiment divin de l'infini qu'il faut lui demander, c'est le sentiment plus profane, bien que de nature éthérée, de toutes les belles choses vaporeuses et fugitives qui se jouent entre la terre et le ciel, l'éclair verdoyant qui s'échappe des hautes cimes lorsque sous une lumière propice le vent fait passer sur elles un doux frisson, le miroitement des clartés à la surface des nappes d'eau larges et paisibles, la fuite rapide des blancs nuages qui se dissolvent en traînées de vapeurs, les tendres colorations des délicats couchers de soleil du premier printemps et du dernier automne. Pas de couleurs fortes et tranchées, rien que des nuances, des teintes et demi-teintes, les plus tendres possible, rose, orangé, gris perle. Figurez-vous trente pages d'une poésie nacrée, irisée, moirée, satinée à faire croire que l'antique messagère des dieux déploie devant vous son écharpe. Oh! comme il est bien à sa place dans ce poème, cet éblouissant colibri qui s'y est introduit pour lui fournir une comparaison célèbre, très admirée et très digne de l'être; il est là vraiment comme dans son éden, et j'ai peine à me figurer que l'œuf dont il sort soit plus mignon et plus joliment peint. La pensée première du poème est ingénieuse autant que la forme en est coquettement parée. C'est justement que l'ange destiné à succomber par excès de tendresse sort d'une des larmes de celui qui vint apporter au monde la loi d'amour, qui dans sa délicatesse divine connut seul parmi les hommes le prix des cœurs capables d'aimantes défaillances, et qui aima de préférence à s'entretenir avec les âmes ouvertes au bien par les doux péchés. Encore une fois ce n'est que la perfection du *joli*, mais c'est une véritable merveille.

Le joli, tel est en effet un des caractères les plus marqués, le plus marqué peut-être, du talent de M. de Vigny après l'élévation. On peut dire qu'il lui a été donné d'exprimer parmi nous le genre *rococo* ou Pompadour dans toute sa perfection : rappelez-vous dans *Stello* l'intérieur de Louis XV, quelques-unes des scènes de l'épisode d'André Chénier, le joli proverbe de *Quitte pour la peur*, et

dans *Servitude et grandeur militaires* l'épisode de Marie-Antoinette et de la petite paysanne. Tout cela est d'un coquet, d'un apprêté, d'un chiffonné, d'un cherché, d'un pomponné, d'un pimpant tout à fait exquis et rare. Toute la mignardise du XVIIIe siècle est là, moins les impuretés qui la déshonorent, les mièvreries qui l'affadissent ou les affectations qui la compliquent. Cela est précieux sans être ni entortillé ni alambiqué. Chose curieuse et qui montre bien la complexité de nos natures, le talent d'Alfred de Vigny, si justement renommé pour sa pureté, sa chasteté, son élévation, a ses plus vraies racines dans l'art et la poésie des mœurs mondaines du XVIIIe siècle. Comme le XVIIIe siècle, il eut le génie du petit tableau galant, élégant et voluptueux; il y a en lui un peu de Watteau, davantage de Boucher, beaucoup de Fragonard. Ses premières poésies sont pleines de petites peintures achevées en trois ou quatre vers avec un rare bonheur. Rappelez-vous le fragment intitulé *le Bain*, la fin de la pièce de *Symetha*, les derniers vers du *Bain d'une dame romaine*, la ravissante comparaison du cygne endormi sur le lac dans *la Frégate la Sérieuse :* autant de petits tableaux délicieux qui auraient adorablement décoré les appartemens du XVIIIe siècle, et qu'on se disputerait aujourd'hui au feu des enchères, s'ils étaient peints sur toile, au lieu d'être tracés sur papier en taches noires d'encre de Chine. Ce génie du *joli* à la façon du XVIIIe siècle est tellement en lui que quelquefois même sa pureté et son goût délicat ne suffisent pas à le préserver des défauts bien connus qui sont propres à l'art de cette époque. Je ne citerai qu'un seul exemple. Voulez-vous voir un Fragonard des plus équivoques, mieux que cela un Baudoin, je le détache du poème d'ailleurs vraiment beau de *Dolorida*, le plus passionné qu'il ait écrit :

Dolorida n'a plus que ce voile incertain,
Le premier que revêt le pudique matin,
Et le dernier rempart que, dans sa nuit folâtre,
L'amour ose enlever d'une main idolâtre.
Ses bras nus à sa tête offrent un mol appui;
Mais son œil est ouvert.....

Je me borne à ce tableau de Dolorida en chemise qui vous aura sûrement rappelé les innombrables peintures analogues du XVIIIe siècle. Cette citation, toute courte qu'elle est, peut nous servir à constater que de Vigny tenait encore au XVIIIe siècle par un autre côté, et que pas plus que la poésie de cette époque il ne détestait la périphrase. N'est-il point piquant de le surprendre, lui qui a si joliment raconté comment la Melpomène française s'y était prise à quatre fois avant d'oser dire un mouchoir, employant une périphrase de quatre vers pour désigner une chemise? Il est vraiment curieux

de voir à quel point, quelque génie qu'on ait, on porte toujours la ressemblance de l'époque immédiatement antérieure à celle où l'on vit. Certes elle était bien nouvelle et bien virginale, la poésie que Lamartine a révélée à la France, et pourtant on a pu faire justement remarquer que dans les premières *Méditations* il y avait du Parny des élégies, du Ducis des petites pièces lyriques. Le style de Chateaubriand porte non-seulement les couleurs de Jean-Jacques et de Bernardin, mais, le croirait-on? il porte les couleurs du Marmontel des *Incas* ou de tel autre faiseur de ces poèmes en prose de mode au XVIIIe siècle. De même pour de Vigny; il y avait en lui de l'André Chénier, il y avait aussi du Delille. On pourrait extraire de ses œuvres une collection de périphrases d'une élégance de tour à transporter d'aise l'ingénieux traducteur de Virgile. Vous venez de voir comment de Vigny s'y est pris pour désigner une chemise sans la nommer; voici comment, dans les deux vers qui suivent immédiatement notre citation, il s'y prend pour désigner une pendule :

. . . . . Et bien du temps a fui
Depuis que sur l'émail, dans ses douze demeures,
Ils suivent ce compas qui tourne avec les heures.

Puisqu'un poète qui a condamné hautement la périphrase a pu en commettre cependant de si jolies, il faut croire que cette tournure de langage est assez naturelle à l'esprit humain dès que, cessant d'être familier, il se guinde et cherche à faire *noble*, et dès lors Racine est assez excusable d'avoir désigné les espions par ce vers dont de Vigny s'est lui-même si agréablement raillé dans sa préface d'*Othello :*

Ces mortels dont l'état gagne la vigilance.

Un fait qui prouve combien les inspirations de cette muse étaient laborieuses, c'est qu'elle semblait capable de désapprendre, d'oublier son langage poétique; on croirait presque qu'elle avait besoin d'un nouvel apprentissage, lorsqu'après une de ses longues intermittences elle voulait recommencer à le parler. « Tant que de Vigny n'a écrit qu'en vers, disait naguère un de ses amis intimes, — il n'y a que ceux-là pour prononcer sur vous de tels jugemens, — il a été incapable de s'exprimer en prose, et lorsque plus tard il a adopté la prose, il a désappris à écrire en vers. » Il doit y avoir eu quelque chose de vrai dans ce jugement d'une trop maligne amitié. Pendant les premières années de sa carrière littéraire, de Vigny s'est consacré exclusivement à la poésie pure, puis il y a brusquement renoncé pour la prose, et lorsque longtemps après il a voulu reprendre commerce avec la muse, son ancien

langage s'est trouvé si changé, qu'il en a presque été méconnaissable : nous voulons parler de cette série de poèmes philosophiques qui ont paru après sa mort sous le titre des *Destinées*. C'est un recueil remarquable, et nous accordons volontiers avec M. Sandeau que ces poèmes, plus sobrement imagés et plus sévères de ton que leurs aînés, contiennent les pages les plus fortes, les plus viriles que de Vigny ait écrites; mais on sent partout l'effort, le tâtonnement, l'incertitude : on dirait quelqu'un qui a besoin de rapprendre une langue qu'il n'a pas parlée depuis longtemps. Supérieures par la pensée à ses précédentes poésies, ces dernières venues n'ont cependant pas le même charme. C'est qu'il leur manque la grâce de la jeunesse, cet enivrement contagieux qui se communique si aisément au lecteur, ce parfum de printemps et cette lumière d'aurore qui feraient paraître adorables les plus grandes pauvretés. Aussi, malgré l'accent plus mâle de ce dernier recueil, nous continuons à préférer le premier son de voix du poète, pour nous plus harmonieux et plus captivant.

Nous avons dit tout à l'heure que le talent de de Vigny avait ses origines dans l'art et dans ce qu'on peut appeler la poésie des manières du XVIIIe siècle; mais son imagination avait en prédilection une autre époque encore, cette période orageuse, factieuse, qui n'est qu'une première fronde plus longue et plus sanglante que l'autre, la période Louis XIII. Cette dernière et énergique résistance des grands seigneurs à l'autorité royale causait à son âme de poète un véritable attendrissement; il y sentait comme le dernier soupir de la liberté dans l'ancienne France, et il a su en parler avec une piété et une mélancolie éloquente vraiment communicatives. Deux fois il a fait revivre les personnages de cette période, dans son drame de *la Maréchale d'Ancre* et dans son roman de *Cinq-Mars*. Nous ne dirons rien de *la Maréchale d'Ancre*, qui, malgré une ou deux scènes émouvantes, est une des œuvres les plus faibles qu'il ait écrites; mais *Cinq-Mars* conserve encore aujourd'hui un véritable intérêt, comme tous les livres qui portent fortement l'empreinte de l'époque où ils furent créés. Ce roman en effet, quelle que soit sa valeur intrinsèque comme œuvre d'art, a le mérite d'être un miroir extrêmement fidèle de l'esprit de la restauration. A la fois très royaliste et très libéral, plein de piété monarchique et plein de l'esprit philosophique du XVIIIe siècle, il porte le double caractère de la restauration. Les couleurs si fortement tranchées et en apparence si inconciliables des deux grands partis qui, à cette époque, se disputèrent la société sont fondues habilement en une nuance mixte qui n'a rien d'indécis. Un royaliste aurait pu signer la plupart de ces pages, mais un voltairien pouvait applaudir avec enthousiasme à l'esprit de tolérance qui

anime les scènes où il a fait passer sous nos yeux le procès d'Urbain Grandier et les conversations où il a exposé la politique des hommes d'église et des magistrats de l'époque. Quant à cette politique, nous craignons bien qu'il ne l'ait quelque peu calomniée; nous avons peine à prendre pour le vrai Richelieu le monstre machiavélique qu'il recommande à notre haine, et nous hésitons à croire que le père Joseph lui-même ait été le vulgaire scélérat qu'il nous présente; mais la piété de de Vigny pour le passé a un caractère exclusivement laïque : de notre ancienne histoire, il ne respecte que les souvenirs militaires, nobiliaires, monarchiques; en vrai gentilhomme qu'il est, il dédaigne toge, calotte et rabat, et je crois bien qu'une bonne partie de la haine qu'il porte à Richelieu vient de ce qu'il partage l'irritation même que ressentirent ses héros lorsqu'il leur fallut endurer que l'épée fût humiliée par la crosse.

Cependant, malgré ce charme qui tient à la piété historique d'Alfred de Vigny, le roman de *Cinq-Mars* ne se lit pas toujours sans fatigue. C'est que ce livre pèche contre une des lois les plus évidentes du genre auquel il appartient. On a dit que le roman historique était un genre bâtard : il n'en est rien à notre avis, et l'exemple de Walter Scott l'a bien prouvé; mais ce genre a ses lois, bien que l'esthétique ne les ait pas encore formulées, et une de ces lois qui s'impose le plus naturellement au bon sens de l'imagination, — car l'imagination a aussi son bon sens, — est évidemment celle-ci : le roman historique, s'il ne veut pas faire à l'histoire une concurrence ridicule et dans laquelle il est assuré d'être battu, doit s'attacher à reproduire l'esprit général des époques qu'il peint plutôt qu'à mettre en scène les grands personnages qui ont exercé une influence sur ces époques. Les héros de tels romans doivent donc être autant que possible des personnages sans autre nom que celui qu'il plaît à la fantaisie du poète de leur donner, des personnages tirés de sa seule imagination après une étude attentive des types généraux de l'époque. Les hommes célèbres ou ayant exercé une influence considérable ne doivent y figurer qu'à titre de personnages accessoires, de grandes utilités, s'il est permis d'ainsi parler, tout simplement pour marquer une date et pour bien avertir le lecteur qu'il n'y a de fabuleux que des noms dans ce qui vient de l'enchanter. Ainsi a fait Walter Scott avec le bon sens du génie dans ses romans écossais et dans ses romans du moyen âge. Or *Cinq-Mars* offense cette loi du bon sens de la manière la plus flagrante. Il n'y a pas un héros du livre qui ne soit un personnage déjà connu du lecteur, et dont son imagination ne se soit tracé un portrait qui est destiné inévitablement à nuire à celui du poète. Louis XIII, Anne d'Autriche, Marie de Mantoue, Cinq-Mars, de Thou,

Gondi, Bassompierre, Richelieu, le père Joseph, Laubardemont, Urbain Grandier, le duc de Bouillon, Marion Delorme, Ninon de Lenclos, Descartes, Corneille, Milton, voilà vraiment par trop de personnages célèbres. Notre imagination a plus de chance de s'intéresser à eux en lisant les mémoires et les histoires du temps qu'en lisant le roman de M. de Vigny, car la plupart font dans la réalité plus grande figure qu'ils ne feront jamais dans aucun livre de fiction.

Un observateur curieux de la nature humaine pourrait ne jamais se lasser d'admirer la souplesse merveilleuse avec laquelle les poètes, natures assimilatrices et je dirais volontiers caméléoniques, se modèlent sur les diverses époques où il leur a été donné de vivre. Grâce à la susceptibilité dont ils sont doués, le milieu qu'ils traversent influe sur eux plus que sur les autres hommes, et involontairement, quelquefois même contre le gré de leur intelligence, ils en reproduisent l'esprit et les couleurs. Il en fut ainsi pour de Vigny. Si *Cinq-Mars* porte les couleurs de la restauration, *Stello* et *Servitude et Grandeur militaires* portent à un degré remarquable l'empreinte des dix premières années du règne de Louis-Philippe. C'était l'époque où des sectes sans nombre se proposaient de régénérer la société, où chacun avait à soumettre à la discussion publique sa petite thèse sociale. De Vigny fit comme tout le monde et proposa, lui aussi, ses thèses sociales; mais il fit mieux que tout le monde, car il choisit habilement leur sujet dans les abus et les souffrances dont il avait une expérience personnelle et partant poétique. De Vigny était poète et avait été soldat; il connaissait donc pour les avoir vues de près et pour les avoir ressenties lui-même les misères profondes de ces deux conditions si brillantes en apparence et si enviées. Il prit ces douleurs pour thèmes de deux thèses sociales qu'il exposa non didactiquement comme un logicien, mais d'une manière vivante et pathétique, comme il convient à un poète. Le premier de ces deux plaidoyers est celui-ci : le poète est le martyr inévitable de toute société et de toute forme de gouvernement, et tandis que tous les autres hommes peuvent espérer le redressement de l'injustice qui les atteint d'un changement de pouvoir ou d'un changement de patrie, lui sera éternellement un étranger, un déshérité parmi les hommes, en tout temps, en tout lieu, sous toutes les formes de gouvernement. Pour prouver cette thèse, il a pris trois poètes placés sous trois formes de gouvernement différentes, Gilbert sous la monarchie absolue, Chatterton sous la monarchie représentative, André Chénier sous la république démocratique, et il les a montrés expirant tous trois sous la cruauté ou l'indifférence sociale. Les trois nouvelles qui composent *Stello* sont la grâce et la coquetterie même. Il n'est certes aucun lecteur imaginatif qui n'ait gardé dans sa mémoire aussi vivement que le jour

où elles y firent empreinte pour la première fois leurs petites figurines aussi nettement taillées que des miniatures découpées sur agate : le roi Louis XV et Mlle de Coulanges, vivans résumés de toutes les grâces espiègles, de toutes les vivacités libertines et de toutes les spirituelles puérilités de la littérature romanesque et de l'art *rococo* du XVIIIe siècle; le lord-maire tout bouffi d'importance, — pareil à une caricature de sot échappée d'une toile d'Hogarth; Kitty Bell à la grâce sévère, — et les tristes agapes du réfectoire de cette prison Saint-Lazare que la politesse et les nobles manières des prisonniers de la terreur transforment en une salle de Versailles. Mais si le plaidoyer est beau, il est peu concluant. Les trois exemples ont été aussi mal choisis que possible. Ce n'est certainement pas sa qualité de poète qui a mené André Chénier à l'échafaud, et s'autoriser de cet exemple pour déclarer que le gouvernement démocratique dévoue les poètes à l'échafaud est à peu près aussi judicieux qu'il le serait de s'autoriser de la mort de Lavoisier pour déclarer que ce même gouvernement est le persécuteur des savans. Il aurait été d'ailleurs plus logique de chercher un autre exemple de gouvernement démocratique, car la terreur ne fut rien moins qu'un gouvernement régulier. L'exemple de Chatterton ne prouve pas non plus grand'chose contre le gouvernement représentatif, car il est incontestable que tout jeune homme dénué de ressources qui donnera une aussi fatale direction à son talent devra forcément mourir de faim. Comprenez-vous un enfant de dix-sept ans, pauvre, seul, inconnu, qui espère arracher au monde la célébrité du soir au lendemain, et avec quoi s'il vous plaît? avec des œuvres que des érudits consommés pourront seuls goûter, avec des pastiches du vieux langage et des vieux sentimens saxons! Gilbert est celui des trois dont la mort aurait pu le plus facilement être évitée, et encore est-il bon de dire que son infortune imméritée vient en partie d'une cause qui ne pouvait manquer de lui être funeste : volontairement ou non il s'était placé en dehors du courant général de son temps, et vous savez avec quelle invincible violence se précipitait alors ce courant! Cependant le mauvais choix de ces trois exemples n'empêche pas les trois nouvelles d'être charmantes, ni la thèse d'être en partie très vraie. Cela est certain : sous toutes les latitudes et dans toutes les sociétés, les poètes ont été et seront éternellement malheureux; mais, pour trouver le secret de leurs infortunes, ce n'est pas à la société, c'est à la nature qu'il faut s'adresser. Les tragédies abondent dans leur histoire; ce qui m'étonne, c'est qu'elles n'y soient pas plus nombreuses, car par nature le poète est appelé à une fonction si exceptionnelle, si extraordinaire, qu'il ne peut y avoir pour elle de rétribution certaine dans les sociétés humaines, fondées sur un échange immédiat de services incessans et réguliers,

où tout se règle par doit et avoir, et où l'axiome *donnant donnant* forme la base de la loi générale. Je me borne à indiquer ce point de vue, qui, pour être mis en pleine lumière, demanderait à lui seul une longue étude.

Cette thèse sur le martyre infligé au poète par la société était celle qui tenait le plus à cœur à de Vigny. La cause des poètes était pour lui une sorte d'apostolat. Aussi, non content de lui donner le retentissement du livre, voulut-il l'armer de ces moyens d'action plus directs et plus puissans que le théâtre donne au poète sur les cœurs qu'il emporte d'assaut par l'émotion, et sur les intelligences qu'il gagne ou séduit par l'entremise des cœurs. Du second récit de *Stello*, il fit sortir ce drame de *Chatterton*, qui eut à son apparition un succès et une influence si considérables. La représentation de *Chatterton* marque l'heure la plus heureuse de de Vigny, si heureuse que, disaient les langues malignes, le succès avait opéré sur le poète une manière de miracle qu'on n'avait pas vu dans le monde depuis le cadran du roi Ézéchias, car il avait arrêté l'horloge de sa vie à cette date triomphante du 12 février 1835. Ce drame n'est pas sans beauté, et une profonde émotion morale sort pour le spectateur de la situation de ces deux êtres que le hasard a mis en présence, et qui se sentent fatalement attirés l'un vers l'autre par un magnétisme irrésistible; mais Kitty Bell élevée à la condition de manufacturière n'est pas aussi touchante que Kitty Bell la marchande de gâteaux de *Stello*, mais le caractère de Chatterton, tel que le poète l'a mis en scène, irrite et lasse la sympathie du spectateur et plaide tout justement le contraire de la thèse qu'Alfred de Vigny a voulu prouver. Il est impossible d'admettre que Chatterton soit une victime sociale, lorsqu'on le voit, entouré de tant d'affection et de sollicitude, n'avoir égard ni à l'amour de Kitty Bell, ni à l'austère sympathie du quaker, ni à l'amitié ronde et franche de lord Talbot, ni à la bienveillance du lord-maire, bienveillance un peu lourde et offensante, j'en conviens, mais dont les défauts peuvent être aisément corrigés avec un peu d'adresse par le protégé lui-même. Le suicide de Chatterton est un véritable contre-sens, car le poète attend pour se tuer précisément le moment où des mains aussi nombreuses qu'empressées se tendent vers lui pour l'arracher au malheur. Il se tue par haine de la pluie juste au moment où l'orage est passé et où le soleil luit. Aussi n'hésiterai-je pas à dire, malgré le succès éclatant de *Chatterton* et les admirations qu'il a conservées, que ce drame est à mon avis une des plus faibles productions du poète.

Le poète n'était pas, selon de Vigny, le seul martyr social; il y en avait un second, moins grand peut-être, mais plus touchant parce qu'il était plus résigné, et qu'il n'avait pas, comme le poète,

une voix puissante pour intéresser à ses souffrances ou exercer ses représailles : le soldat. Avec quelle éloquence Alfred de Vigny a parlé de ces victimes de la discipline et de l'obéissance passive, marquées au front du double sceau de l'esclavage et de l'héroïsme, troupeau d'élite voué à la mort pour la défense de moins dignes qu'eux, ceux-là le savent qui ont lu le beau livre de *Servitude et Grandeur militaires*, et ceux-là, c'est tout le monde. En l'écoutant exposer comment l'armée forme une nation dans la nation, une caste de parias nobles, dédaignés ou redoutés de la masse équivoque et sans triage de ces populations bonnes et mauvaises, pures et impures, qu'ils protégent, défendent et châtient, l'imagination émue se représente le singulier tableau d'un peuple de Spartiates qui aurait été réduit en esclavage par les ilotes. Il y a encore beaucoup de vrai dans cette seconde thèse de M. de Vigny; mais là aussi il appuie trop, et il fait une condition exceptionnelle de ce qui est une loi générale des sociétés humaines. Où donc la servitude n'est-elle pas dans la société? L'obéissance passive du militaire est dure sans doute, est-elle plus dure que celle du prêtre cependant? La contrainte imposée au soldat exige un rare effort d'abnégation et de désintéressement, mais où donc cette contrainte n'est-elle pas nécessaire? L'homme politique, pour peu qu'il ait exercé le pouvoir ou guidé les intérêts d'un parti, connaît tout le poids dont elle pèse, et la vie se charge de faire comprendre aux plus futiles d'entre nous que cette mutilation et ce refoulement perpétuels de nous-mêmes sont nécessaires même dans les agréables relations mondaines. Quant à ce dédain des populations pour leurs défenseurs, dont parle de Vigny, les temps sont bien changés depuis le jour où il écrivit *Servitude et Grandeur militaires*, et cette demi-hostilité, qui a été vraie à une certaine période de notre histoire contemporaine, a été vengée depuis par des sentimens d'une nature bien différente. Cet éloignement des populations pour l'armée que de Vigny a pu remarquer sous la restauration et les premières années du règne de Louis-Philippe tenait à des causes très diverses, très compliquées, et dont quelques-unes étaient vraiment puériles. Les libéraux la redoutaient parce qu'ils voyaient en elle une ennemie, prête à tout contre eux, précisément par cette vertu de l'obéissance passive; les simples bourgeois s'en écartaient tout simplement parce qu'ils craignaient pour la sécurité de leurs foyers le brillant de l'épaulette et de la tenue militaire; mais la véritable cause de cette froideur malveillante, c'est que l'esprit public, en retard sur la marche du temps, continuait à juger notre moderne armée nationale avec les sentimens qu'inspirait l'armée d'ancien régime, et confondait ainsi, par suite d'un préjugé trop prolongé, ces deux choses si semblables en apparence, si différentes en réa-

lité, l'armée sortie de la conscription et l'armée sortie du recrutement. Quel que soit d'ailleurs le degré de vérité de cette thèse, on peut dire pour *Servitude et Grandeur* comme pour *Stello,* mieux que pour *Stello :* Si la cause laisse à désirer, le plaidoyer est admirable. *Servitude et Grandeur militaires,* c'est le vrai chef-d'œuvre de M. de Vigny. Là, sauf dans un seul passage, les scènes du Petit-Trianon de *la Veillée de Vincennes,* plus rien de ce style coquet, apprêté qui faisait de *Stello* un livre plus amusant qu'émouvant. La forme de ce livre est noble comme sa pensée et simple comme les âmes dont il nous raconte l'immolation silencieuse et l'héroïsme obscur. Un souffle de vraie grandeur anime toutes les pages, et le plus grand éloge qu'on puisse en faire est de dire que de toutes les œuvres d'imagination de notre temps, c'est à coup sûr celle qui donne l'idée la plus haute et la plus vraie de la nature humaine. C'est un de ces rares ouvrages dont on peut donner cette définition : c'est plus qu'un beau livre, c'est une belle action. Le jour où il l'écrivit fut le jour béni entre tous d'Alfred de Vigny, car ce fut celui où il resta le plus fidèle à sa vraie nature. Ce jour-là, il ne prit vraiment conseil que de sa seule noblesse native, et donna congé à tous ses sentimens d'amertume et de mélancolie comme à des hôtes importuns et indiscrets qui l'empêchaient de se retrouver lui-même; mais n'est-il pas piquant de voir donner par un misanthrope même, aux doctrines pessimistes des misanthropes sur la nature humaine, le plus éloquent démenti qu'elles aient reçu de notre temps?

Servitude et grandeur militaires est le livre par lequel Alfred de Vigny a clos la trop courte période de son activité intellectuelle, comme s'il eût voulu que ce fût sur ce livre, sur l'impression de noblesse et de grandeur qu'il laisse, que ses contemporains jugeassent de son âme et de son génie. C'est aussi sur ce livre que la postérité le jugera. Elle ne voudra rien savoir des petites amertumes et des petites irritations misanthropiques auxquelles on nous a initiés et dont le souvenir s'effacera bien vite; mais lorsqu'elle promènera sur la littérature de notre temps son regard impartial, peut-être le nom d'Alfred de Vigny sera-t-il un de ceux qui lui serviront à tempérer la sévérité de ses jugemens, peut-être dira-t-elle de nous et de lui : « Pourtant cette époque, si remarquable par la puissance et l'audace de l'imagination, connut aussi la noblesse, car il y eut alors un poète qui écrivit *Éloa,* et surtout les trois récits de *Servitude et Grandeur militaires,* récits qui méritent d'être lus aussi longtemps que la langue française sera parlée. »

ÉMILE MONTÉGUT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

28 février 1867.

Ce n'est point aux partisans du progrès des institutions publiques de juger avec découragement et amertume les incidens auxquels nous assistons depuis un mois. Plusieurs de ces incidens, nous en convenons volontiers, ont présenté une apparence bizarre, illogique, contradictoire avec le programme du 19 janvier. Il ne faudrait point s'en scandaliser outre mesure. Ce qu'on doit se dire en regardant d'un peu haut ces tâtonnemens et ces faux pas, c'est que nous traversons une période d'enfantement, et que personne, — pas plus le gouvernement, ses organes et ses défenseurs habituels que l'opposition libérale elle-même, — n'a pu se conformer du premier coup aux allures du nouveau régime dont on a proclamé l'inauguration. Ceux qui ne se laissent point ébranler par de petites déceptions et des dépits passagers doivent considérer sans surprise et de sang-froid les difficultés d'une situation transitoire. Un personnel gouvernemental ne se défait point en un jour, dans son langage et dans sa conduite, des habitudes du pouvoir discrétionnaire. On ne dépouille point le vieil homme par des transformations soudaines. Nous poussons si loin la manie des prévisions écrites dans notre droit politique, nous avons tant accumulé les restrictions réglementaires, que les libres mouvemens de l'activité publique auront à lutter contre les débris de ces entraves longtemps même après qu'elles auront été renversées. Les efforts tentés, il y a quinze années, pour couvrir la réalité du pouvoir dictatorial des formes et des apparences libérales et démocratiques ont mis dans les choses et les mots des contradictions singulières qui ne disparaîtront que devant les nécessités pratiques. La plus énorme de ces contradictions n'éclatait-elle point par exemple à la racine même des institutions? D'un côté le suffrage universel était établi comme le principe de la souveraineté actuelle, et d'un autre côté, les libertés de la presse et de réunion faisant défaut, le suffrage universel de-

meurait une souveraineté étrange, privée de liberté. Ce suffrage universel de qui découlaient tous les pouvoirs était traité comme une divinité sourde et muette. Cette anomalie va disparaître avec la rentrée de la presse dans le droit commun et la reconnaissance en une certaine mesure du droit de réunion. Ainsi cesseront les autres incohérences qui nous choquent encore; le gouvernement est le premier intéressé à y mettre promptement un terme, car le décousu des idées et des mots communiquerait à sa politique une fâcheuse ambiguïté. En tout cas, la cause libérale pourrait supporter avec une indulgence hautaine les inconséquences du pouvoir, car elle a deux auxiliaires d'une efficacité certaine, la logique et la force des choses.

Ces réflexions nous venaient à l'esprit tandis que nous assistions aux maladresses qui ont compromis l'effet des promesses du 19 janvier. La circulaire du directeur-général des postes, les premiers bruits répandus sur les dispositions du projet de loi relatif aux journaux tranchaient sur la situation nouvelle comme de malencontreux contre-sens; mais la conscience et la raison publiques ont fait sur-le-champ justice des tendances qui se manifestaient si mal à propos. Un immense et instructif étonnement a accueilli en France et à l'étranger ce fait, qu'une surveillance de police sur les correspondances privées pouvait être confiée aux plus infimes agens de l'administration des postes. La stupéfaction des esprits sensés n'a pas été moindre quand on a été informé que la première élaboration d'un projet de loi sur la presse avait abouti à un système de pénalités féroces et absurdes, allant jusqu'à frapper les écrivains d'incapacité politique et à porter atteinte à l'inviolabilité des représentans du pays. Une explosion de la raison et de la probité générales a suffi pour avertir le pouvoir. L'inquisition postale a été en somme désavouée par M. Rouher; le projet de loi sur la presse a été remanié et purgé, dit-on, des énormités qu'on avait annoncées. Nous avons vu et nous verrons encore, par suite des habitudes du régime dictatorial, d'autres absences d'esprit parmi les agens et les organes du pouvoir. Il semble qu'il ne soit point possible de passer d'un état de choses à l'autre sans commettre des inconséquences et des maladresses qui heureusement seront bien vite aperçues et redressées par l'opinion publique. Soit par l'effet des combinaisons tout artificielles introduites dans notre législation politique, soit par suite de la longue léthargie qui a engourdi chez nous la discussion, on dirait que nous sommes condamnés pour quelque temps encore à des embarras singuliers de langage et de conduite.

La gaucherie est le trait de la situation. On en a eu la curieuse démonstration dans le débat parlementaire engagé par l'interpellation sur l'acte du 19 janvier. Tout est allé de travers du commencement à la fin de cette discussion. Cependant le sujet était bien digne d'une délibération approfondie, calme et patiente de la chambre. Quelque opinion que l'on ait sur la procédure employée par le chef de l'état dans la résolution des mesures

annoncées et sur la portée de ces mesures, une chose est certaine, c'est que l'acte du 19 janvier doit être l'origine d'un nouveau système politique. Il eût valu la peine d'embrasser ce système dans son ensemble et d'obtenir par une investigation raisonnée de l'opposition libérale une interprétation complète du gouvernement. Il y a trois choses dans les mesures du 19 janvier : une nouvelle réglementation du débat parlementaire par la substitution du droit d'interpellation au droit d'adresse, la presse rétablie dans le droit commun, l'inauguration du droit de réunion, notamment à l'occasion des élections. Le principal résultat du nouveau système est bien moins l'abolition du droit d'adresse que le régime légal donné à la presse et le droit de réunion reconnu aux électeurs. Cependant la chambre s'est montrée égoïste : elle n'a prêté son attention qu'à la mesure qui la concernait, elle n'a discuté que la substitution du droit d'interpellation au droit d'adresse. Enfermé dans ces limites, le débat avait un caractère artificiel, et se heurtait nécessairement aux prescriptions constitutionnelles et aux sénatus-consultes qui ont attribué au pouvoir exécutif la réglementation des travaux parlementaires. Là sont apparues toutes les contradictions théoriques qui naissent des excès de la réglementation, provoquent des controverses abstraites et jusqu'à un certain point stériles, car l'antagonisme des principes absolus n'admet point de transaction. L'empereur, a-t-on demandé, avait-il le pouvoir de retirer le droit d'adresse par un simple décret? Si l'on répond par l'affirmative, où est la sécurité de la chambre, sur quelle base repose la stabilité de ses attributions, puisqu'un décret pourra toujours lui reprendre ce qu'un autre décret lui aura donné? Le génie logique de notre pays ne s'accommode point de ces contradictions. Au point de vue pratique même, on ne comprend point que la chambre, qui, comme M. Rouher l'a proclamé, a une autorité si grande, qui par exemple peut, par le refus de l'impôt, paralyser le pouvoir exécutif, ne soit pas maîtresse des formes et des objets de ses délibérations, et soit privée de la faculté de présenter des adresses au chef de l'état. L'histoire d'ailleurs s'élève autant que la logique contre cette anomalie. Le premier usage que les assemblées représentatives ont fait de leurs libertés a toujours été de rédiger des adresses au pouvoir monarchique. Sous les rudes Tudors, sous les tyranniques Stuarts, on voit sans cesse « les pauvres communes d'Angleterre présenter des adresses à sa majesté. » Cette question de l'adresse n'a donc guère été envisagée au corps législatif que par le côté abstrait du droit constituant. Elle a été traitée à ce point de vue par M. Jules Favre avec l'élévation de pensée et l'éclat d'éloquence qui distinguent ce grand orateur; mais le débat n'a fait que mettre en lumière l'antagonisme des principes : il ne pouvait les concilier, puisque la lettre de la constitution et des sénatus-consultes est une limite où vient expirer l'autorité de la chambre représentative. Une mesure qui, dans la pensée apparente du gouvernement, n'avait qu'un intérêt pratique, la netteté et la précision des débats

parlementaires, est donc devenue aux yeux de l'opposition la pierre de touche de l'indépendance du corps législatif et l'occasion d'un conflit d'attributions constitutionnelles. Ces conflits ont assurément une grande importance; quand ils sont au fond des choses, ils sont perpétuellement ramenés par les événemens; la sagesse conseille de les prévenir par des solutions raisonnables et prudentes; ceux qui résultent de nos procédures réglementaires seront certainement terminés un jour par les nécessités impérieuses du gouvernement représentatif au profit des principes libéraux. Cependant l'opinion n'en est point encore suffisamment saisie, et l'interpellation sur les mesures du 19 janvier ne lui a point apporté la nature d'éclaircissemens qu'elle désirait et qu'elle attendait.

Le tour que la discussion a pris dans cette circonstance a d'ailleurs décontenancé tout le monde. L'honorable président de la chambre, au premier mot prononcé par M. Lanjuinais à propos de la constitution, paraît avoir été pris d'un cruel embarras. Il y a un sénatus-consulte qui interdit la discussion de la constitution. Le président a cru de son devoir d'appliquer les prescriptions de ce sénatus-consulte au député libéral chaque fois que celui-ci cherchait dans la constitution une définition ou un enseignement. Il faut que l'esprit de certaines personnes ait été envahi par une confusion d'idées bien étrange pour que le sens du mot discussion ait reçu dans une prescription légale une acception si fâcheuse. Les Français finiraient vraiment par ne plus se comprendre entre eux, s'il était au pouvoir des lois de dénaturer à ce point la signification des mots. Le législateur ne doit avoir voulu prévenir qu'une chose : c'est l'attaque à la constitution, la critique agressive de la loi fondamentale; mais la discussion loyale, c'est-à-dire l'interprétation raisonnable et l'invocation positive des principes constitutionnels ne peut avoir été refusée à ceux que ces principes régissent. La nature des choses a été ici la plus forte, et l'on peut dire que les deux séances consacrées à l'interpellation de M. Lanjuinais ont été remplies par une discussion de la constitution. Certes c'est une grave difficulté d'avoir à présider une grande assemblée délibérante quand, grâce aux législations restrictives interprétées dans le sens le plus sévère par des esprits passionnés, on peut être exposé aux scrupules qui ont assailli l'autre jour M. Walewski, et se croire obligé de ramener un orateur aux voies orthodoxes par des admonestations multipliées. Qu'il est digne d'envie, quand on le compare aux présidens de nos chambres, le *speaker* de la chambre des communes enseveli sans sa majestueuse perruque, affranchi de tout devoir de pédagogie, et laissant paisiblement s'écouler, sans y mêler lui-même un murmure, les effusions de l'éloquence parlementaire. C'est que dans la libre et indépendante chambre anglaise la responsabilité de la conduite des débats parlementaires repose non sur le président, mais sur les chefs des partis. Aussi jamais en Angleterre les discussions ne sont tronquées par des surprises arbitraires. Les orateurs considérables, par une

entente loyale des partis rivaux, sont toujours assurés d'avoir la parole quand ils le désirent. Supposez que l'interpellation de M. Lanjuinais eût eu lieu dans les formes de la procédure anglaise, le débat eût été plus précis, plus complet, bien plus instructif et pour le gouvernement et pour le pays. Les hommes politiques importans y auraient eu leur place marquée. Pour n'en citer que deux, toute la chambre, amis et adversaires, y aurait appelé M. Thiers, et y eût admis à sa convenance M. Émile Ollivier. Qui mieux que M. Thiers eût pu, par une analyse ingénieuse et calme, éclairer l'opinion publique sur les récens changemens constitutionnels, en signaler par une critique précise, mais modérée, les parties défectueuses ou insuffisantes, en indiquer avec impartialité les parties acceptables et encourageantes? Obtenir de M. Thiers qu'il prenne la parole, n'est-ce pas toujours un profit pour l'intelligence politique du pays, un honneur pour la chambre, une satisfaction glorieuse pour l'esprit français? Quant à M. Émile Ollivier, il n'eût point été découragé, dans une circonstance si délicate de sa carrière politique, par les clameurs d'une portion tumultueuse de la chambre. Il eût été mis en demeure de définir la position qu'il a prise; on eût pu désapprouver ses motifs et ses conclusions, on eût du moins épargné à un homme jeune, qui semblait dirigé par une vocation politique déterminée, une manifestation de ralliement aux idées gouvernementales peu conforme à ses antécédens, que ses amis eux-mêmes ont dû trouver trop laconique et trop sommaire, et qui ne pouvait acquérir une valeur sérieuse que si elle eût été justifiée par des explications suffisantes.

L'homme heureux dans cette discussion a été M. Rouher. On peut être séparé du ministre d'état par des dissentimens profonds sur la théorie de nos institutions politiques, mais on ne saurait sans injustice fermer les yeux sur ses éminentes facultés. Il est le représentant le plus robuste, le mieux accrédité que puisse avoir la politique du gouvernement dans cette phase de transition colorée d'une teinte libérale. Quand on songe que les résolutions déclarées le 19 janvier ont été prises si récemment, qu'elles ont dû donner lieu à tant de délibérations et de travaux de préparation concertée, qu'elles ont succédé à l'élaboration compliquée de la loi militaire, que M. Rouher a deux ministères à conduire, on est obligé de reconnaître dans cet homme d'état une facilité d'esprit et une puissance de travail peu ordinaires. Dans ce mouvement incessant de labeurs, le rôle que M. Rouher doit remplir devant les chambres ne semble être pour lui qu'une énergique récréation. Il porte dans la discussion publique une sérénité, un air de confiance qui en feraient, sous des formes politiques plus avancées, un chef parlementaire des plus influens. On le dirait de cette race de travailleurs bien portans qui oublient les fatigues et les mécomptes du passé, qui repoussent les préoccupations soucieuses de l'avenir, et, mesurant leur tâche à la journée, l'accomplissent avec une allègre vigueur. Il prend tout du point de vue pratique; aux grands argumens de M. Jules Favre, il répond

par les faits actuels vus en beau. Son mobile est celui que les Anglais suivent volontiers et qu'ils nomment *expediency,* le possible actuel. Il ne subit point d'avance la loi des principes supérieurs de la politique; mais il ne décourage point non plus ceux qui cultivent la vertu de l'espérance, et il les ajourne à l'épreuve et à la date du possible. Il s'est joué autour des difficultés que soulève l'organisation de la souveraineté populaire en face du pouvoir constituant concentré en permanence dans un gouvernement personnel : il n'a pas paru songer aux argumens cette fois tout pratiques qui s'élèveront contre le gouvernement personnel dans les débats auxquels devront donner lieu et notre situation politique extérieure, telle que l'ont faite les événemens d'Allemagne, et la loi sur l'armée, et les résultats de l'entreprise mexicaine.

Ceux qu'a désappointés l'issue de l'interpellation sur la politique générale ne doivent point oublier que de nombreuses et vastes questions attendent une solution prochaine, et que la présente session est destinée à être une des plus laborieuses qu'on ait vues depuis longtemps. Il y aura des interpellations sur les affaires extérieures et sur le Mexique, puisque le gouvernement les a acceptées d'avance par une note insérée au *Moniteur*. De grandes lois politiques, la loi sur la presse, la loi sur le droit de réunion, la loi sur l'armée, devront être votées dans la session. Il y a enfin le budget, où, si c'est nécessaire, l'opposition pourra trouver l'occasion de traiter toutes les questions que l'on rencontrait autrefois dans l'adresse. Ces lois et ces questions sont par leur nature essentiellement pratiques, et l'opposition n'y rencontrera plus les difficultés fatigantes et les déviations irritantes qui naissent des débats sur les principes constitutionnels.

Qu'est-ce que la publication du *livre jaune,* sinon un appel du gouvernement soumettant sa politique extérieure au jugement des chambres et du pays? Nous ne serons cependant démentis par personne, si nous déclarons insuffisans les documens diplomatiques insérés au *livre jaune* qui sont relatifs à la crise et à la guerre allemandes. C'est sur le travail diplomatique antérieur à la guerre que les informations officielles font défaut. Il est dans la nature des choses, et nous l'avons toujours soutenu, que l'alliance de l'Italie avec la Prusse n'ait pas été conclue sans que le gouvernement français ait été prévenu par le gouvernement italien d'un acte aussi grave. Les informations que l'Italie a dû nous donner, les conseils qu'elle a pu nous demander ont certainement laissé des traces dans nos archives diplomatiques. Il importerait de connaître le langage qui a été tenu officiellement à cette époque par le gouvernement français au gouvernement italien. Sur ce point, le *livre jaune* est muet; il est muet aussi sur les communications de même nature qui, à la même époque, ont dû être échangées entre Paris et Berlin. Le *livre jaune* ne contient guère que les documens qui sont comme la décoration de notre politique étrangère; il ne nous en livre point où se puissent saisir et juger les ressorts intérieurs de cette

politique. Il serait fort difficile, avec les pièces publiées, d'apprécier même par conjecture les influences décisives qui ont déterminé les événemens. Parmi ces papiers, il n'en est qu'un qui nous semble pouvoir donner à penser; il est bien court, c'est un simple télégramme de M. Benedetti. La France, on le sait, prêtait sa médiation aux belligérans. M. Drouyn de Lhuys avait envoyé le 14 juillet, dix jours après Sadowa, son projet des préliminaires de paix. Le 16 juillet, notre ambassadeur à Berlin adressait de Brünn à Paris le télégramme suivant : « Je considère comme certain que les propositions seront rejetées par le cabinet de Berlin, si l'Autriche ne consent pas à ajouter une clause qui assure à la Prusse *quelques avantages territoriaux* dont le résultat soit d'établir *la contiguïté de ses frontières.* » Cette dépêche peut apprendre aux clairvoyans combien il importe d'être avisé et prompt dans une négociation diplomatique poursuivie au feu de la guerre. Ainsi la Prusse ne demandait encore (et c'est à la France qu'elle le demandait par l'intermédiaire de notre ambassadeur) qu'à établir la contiguïté de ses frontières au moyen de quelques avantages territoriaux. Rien n'eût été plus facile à prévoir qu'une telle exigence, et la France, le 14 juillet, avait eu assez de temps pour tâter l'Autriche. Le vice de la configuration de la Prusse était la solution de continuité qui existait entre ses provinces orientales et ses provinces occidentales; on pouvait bien être sûr d'avance que la Prusse victorieuse tiendrait absolument à réparer cette difformité territoriale. Or, d'après les termes de la dépêche de M. Benedetti, on eût pu alors la contenter à peu de frais. Il eût suffi de poser dans les préliminaires le principe de la contiguïté des frontières prussiennes, et de limiter les avantages territoriaux à une bande unissant les deux parties de la Prusse, qui n'aurait pas dû dépasser un certain nombre de lieues en largeur, et comme population un nombre déterminé d'habitans. En ce moment où elle ignorait encore jusqu'où devait aller la résignation de l'Autriche, la cour de Berlin aurait probablement accepté une pareille proposition. On aurait pu prévenir ainsi les importans accroissemens de territoire et de population que le négociateur autrichien livrait à la Prusse dès son arrivée au quartier-général prussien. On aurait pu conserver par une résolution prévoyante et prompte un reste d'autonomie à certains districts de l'Allemagne septentrionale; on aurait pu surtout sauvegarder l'indépendance de Francfort. Quand on voit ce qui s'est passé depuis, si petit qu'il fût, ce succès diplomatique n'était point à dédaigner.

La Prusse poursuit le cours de ses prospérités. Les circonstances au milieu desquelles le parlement fédéral s'est ouvert, le discours prononcé par le roi démontrent que le mouvement commencé n'est point près de rencontrer des obstacles. La harangue royale est remarquable par la vigueur de l'accent patriotique et par une cordialité qui ne peut manquer d'émouvoir les âmes allemandes. Sans doute le projet de constitution de la confé-

dération du nord tel que M. de Bismark l'a tracé, donne au pouvoir exécutif prussien des prérogatives qui, à l'usage, soumettraient la confédération nouvelle à une sorte d'autorité absolue exercée par la cour de Berlin. Sans altérer l'économie générale de ce projet de pacte constitutionnel, on pourra, par la simple insertion de dispositions complémentaires, y introduire des garanties pour le libre gouvernement de l'Allemagne, et l'on assure que le parlement fédéral saura améliorer dans ce sens la constitution projetée. Les travaux du parlement fédéral méritent donc d'être suivis avec intérêt. S'ils produisent les résultats qu'on annonce, ils serviront la cause générale de la liberté en Europe, car dans la nouvelle situation du monde la véritable force d'un peuple va se mesurer à son libéralisme pratique; quant à la France, elle n'a qu'à gagner à voir commencer entre elle et ses voisins une concurrence aussi généreuse. Cependant, à côté de l'œuvre constitutionnelle inaugurée au nord de l'Allemagne, les nouvelles expériences autrichiennes se poursuivent avec des fortunes diverses. Deux grandes parties de l'empire autrichien, la Hongrie et la Galicie, paraissent en ce moment contentes de leur sort. Le nouvel ordre de choses est pour la Hongrie une renaissance. Les Magyars possèdent enfin le gouvernement autonome qu'ils ont appelé avec une si opiniâtre persévérance. Le ministère présidé par le comte Andrassy est accueilli par les acclamations du pays. La Hongrie, si riche en ressources morales et matérielles, avait été comme frappée de stérilité durant la longue période où l'on a si vainement tenté de l'assouplir à la centralisation factice du gouvernement unitaire, espérons que, revenue à la confiance et se sentant revivre dans l'esprit de ses traditions, elle se hâtera d'entrer dans un mouvement fécond d'activité économique, et comprendra la mission qui lui est échue dans cette portion si importante du monde européen qui a pour artère le Bas-Danube. Le jeu des institutions représentatives était déjà bien avancé en Hongrie avant 1848; les patriotes éclairés de cette époque comparaient non sans fierté les mœurs politiques de leur pays à celles de l'Angleterre, tant ils se sentaient habitués à l'exercice des libertés publiques. Les Hongrois de notre temps mettront sans doute leur amour-propre à prouver qu'ils n'ont point dégénéré. C'est un résultat heureux pour la cour de Vienne de donner satisfaction à ses provinces hongroises et à ses provinces polonaises; mais il n'y a plus pour l'Autriche de bonheur complet : au moment où elle rallie ses populations orientales, le mécontentement éclate en Bohême, en Croatie, dans l'Autriche allemande. La diète de Bohême semble avoir été jalouse de la condition des Hongrois, elle a repoussé l'idée de se confondre dans l'agrégation des provinces cis-leithanes de la monarchie, elle ne veut point que la Bohême soit réduite à n'être qu'une fraction de l'une des deux moitiés de l'empire; elle réclame une existence constitutionnelle séparée. La Croatie à son tour émet des prétentions également séparatistes et réclame les franchises du royaume triple et un. Ces susceptibilités et

ces indocilités de l'esprit de races sont moins graves probablement sur les points où elles se produisent, que lorsqu'elles éclataient au foyer de la Hongrie; mais elles seront longtemps l'infirmité du gouvernement viennois. Depuis Charles-Quint, la maison d'Autriche a poursuivi des erremens dont elle est aujourd'hui victime. Elle n'a jamais su fondre dans un seul peuple des races diverses, même après les avoir entraînées pendant des siècles dans son orbite, elle n'a jamais su s'identifier à une nationalité douée de la puissance d'assimilation. Peut-être la liberté, à notre époque, a-t-elle seule la vertu d'associer autour d'un grand intérêt commun des races diverses; seulement, pour posséder cette influence, la liberté ne doit être altérée par aucune ruse d'ambition et de domination : il faut se fier à elle avec sincérité; ce n'est que par la sincérité libérale que la politique autrichienne peut devenir capable de régénération.

La situation de l'Italie demeure obscure et douteuse tant que la nouvelle chambre ne sera point sortie de l'épreuve prochaine des élections générales. Sur ce fond terne et incertain, Garibaldi brode en ce moment un de ces épisodes avec lesquels il a le don d'occuper et d'échauffer l'imagination populaire. Il est à Venise; quel dessein l'a conduit là? Veut-il ranimer par sa présence les populations qui sont rentrées les dernières dans la famille italienne et qui passent pour être les moins heureuses? Veut-il, par une démarche qui attire les regards de ses concitoyens, accroître les chances électorales de l'opposition avancée qui avait mis en minorité le cabinet Ricasoli? Cet homme qui a en lui du Pierre l'ermite prépare-t-il une croisade contre les musulmans au profit des Grecs, et vient-il chercher sur l'Adriatique le point de départ d'une aventure orientale? Les mouvemens de Garibaldi seront peu inquiétans pour le gouvernement italien, si ce gouvernement sait dégager ses plans financiers de ses plans d'organisation du temporel des cultes, s'il a le courage d'augmenter ses ressources par des impôts et des économies radicales réalisées dans le budget de la guerre, s'il préfère les opérations sérieuses de finances aux expédiens hasardeux, si, avant de recourir à l'emprunt, il se montre capable de réduire les charges du trésor et d'accroître les revenus publics.

M. Disraeli n'est point un ministre fortuné; il a la mauvaise veine des esprits éclairés qui entreprennent de diriger les partis conservateurs. Le chancelier de l'échiquier, tous les témoins impartiaux le reconnaîtront, était obligé de présenter dans la session actuelle du parlement un bill de réforme. La question de la réforme ne peut plus demeurer en suspens. Il faut que l'Angleterre se délivre de l'obsession de ce problème, qui trouble toutes les situations, empêche la constitution naturelle des partis et rend impossible l'établissement d'un ministère fort et durable. M. Gladstone et les libéraux, n'ayant pu en réaliser la solution dans la chambre, ont dû quitter le pouvoir, et la lourde tâche s'est trouvée naturellement placée sur les épaules de M. Disraeli et des tories. M. Disraeli est regardé par

les Anglais comme un des hommes qui connaissent le mieux l'esprit et les complexités du système électoral de son pays et qui seraient les plus compétens pour faire une bonne loi d'élections. Il est évident d'ailleurs que dans les idées anglaises, fort éloignées de l'absolu, une loi électorale n'est bonne que si elle répond assez largement aux vœux actuels de l'opinion pour qu'on soit raisonnablement fondé à espérer qu'on aura la paix sur la question pendant une période de vingt ou trente ans. C'est dans cette idée que le *settlement* doit être combiné, et l'opinion dominante en ce moment est qu'on ne peut arriver à un résultat satisfaisant qu'en augmentant le nombre des électeurs et en ouvrant surtout la franchise à la portion la plus intelligente de la classe ouvrière. Les données du problème sont si complexes qu'il est évident que l'on ne peut le résoudre que par une transaction désintéressée accomplie entre les opinions libérales et modérées au sein de la chambre. Faire de la réforme électorale une question de cabinet, c'est rendre le règlement prochain de la question impossible, c'est condamner le gouvernement, le parlement, le pays à des ébranlemens funestes. Ces idées semblent avoir dominé l'esprit de M. Disraeli; malheureusement les préjugés et l'entêtement de son parti ne lui ont point permis de proposer au parlement une procédure assez directe et une base de transaction assez large. M. Disraeli a voulu commencer par avoir l'adhésion du parlement aux principes généraux d'une loi destinée à étendre le droit de suffrage. La série de résolutions où il a formulé ces principes a impatienté l'opinion publique comme une manœuvre dilatoire ou comme une réunion oiseuse de propositions abstraites. La mauvaise humeur a éclaté davantage encore quand M. Disraeli est venu exposer et définir par des chiffres les conséquences pratiques que le ministère tory attachait à ces résolutions. Le nombre des électeurs devait bien être augmenté de 400,000; mais le ministère tory n'arrivait à ce chiffre que par des catégories triées arbitrairement çà et là dans l'édifice électoral et non par une définition simple et uniforme devant donner à la mesure une signification populaire. M. Disraeli avait fait trop de concessions à l'esprit étroit et timide du torysme. De toutes parts on lui a demandé de renoncer à son système temporisateur et vague de résolutions, et de présenter tout de suite un bill définitif. Le ministère s'est rendu à ces réclamations qu'il eût bien fait de prévenir par une politique plus nette et plus décidée. Il semble entendu d'avance dans les rangs modérés du parti libéral que, pour peu que le bill ministériel s'y prête, et pourvu que les ministres ne posent point eux-mêmes de question de cabinet, on travaillera sincèrement à l'amélioration du bill, on s'efforcera d'assurer par une transaction honorable une solution qui serait l'œuvre collective de la chambre des communes et non le motif et le résultat d'un triomphe de parti. Tel est le sens des conseils sensés et patriotiques que M. Gladstone a donnés à une réunion nombreuse des membres libéraux de la chambre.

Le spectacle et le mouvement des affaires contemporaines, si grands et si graves qu'ils puissent être, ne sauraient détacher les hommes publics qui ne sont point inférieurs à leur vocation de l'étude de la politique dans l'histoire. Par une réciprocité naturelle, si l'histoire fournit aux hommes d'état les enseignemens et les inspirations de l'expérience, ce sont aussi ceux qui ont mis la main dans les affaires et ont vécu dans la société familière des hommes d'action de leur époque qui savent lire avec la pénétration la plus vive et décrire avec l'exactitude la plus nette les lois de l'histoire dans la politique du passé. On verra bientôt, nous n'en doutons point, une réussite de cette sorte dans un volume de M. Jules Van Praët, qui vient de paraître sous le titre d'*Essai sur l'histoire politique des derniers siècles*. On sait dans toute la société politique européenne le rôle distingué et discret que M. Van Praët a rempli pendant plus de trente ans auprès du roi Léopold Ier de Belgique. Ceux qui s'intéressent aux études d'histoire goûteront dans l'ouvrage du ministre belge les qualités d'un amateur consommé de l'art politique. Prenant son point d'observation dans sa propre patrie, dans ces Pays-Bas autrefois unis, divisés depuis le XVIe siècle, autour desquels les grands politiques européens ont ramené tous leurs plans pendant quatre siècles, il suit dans la succession de ces combinaisons les progrès de l'art et de la science politiques en Europe depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours. Grande destinée de ces Pays-Bas devenus la Belgique et la Hollande, qui, réunis à des provinces aujourd'hui françaises, pouvaient former sous les ducs de Bourgogne les élémens d'une monarchie puissante et prospère, que Charles-Quint eut un instant l'idée de constituer en état indépendant, et qui, tout en produisant eux-mêmes des hommes de premier ordre, ont exercé le génie des plus grands politiques modernes! Ce sont ces hommes, Charles-Quint et François Ier, Philippe II, d'Egmont et le Taciturne, Richelieu, Cromwell, Guillaume III, que M. van Praët montre tour à tour dans son exploration historique, et qu'il dépeint d'un style substantiel et net, par des traits vifs, justes et profonds, que trouve naturellement dans son esprit un écrivain qui a été associé toute sa vie aux hommes qui font l'histoire

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

LES PLAGES ET LES FIORDS.

Dans le magnifique ensemble du spectacle qu'offre le littoral maritime, les courbes harmonieuses des rivages sont un des traits qui charment le

plus et laissent dans l'esprit la plus durable impression. Ces lignes doucement infléchies se déroulent avec un rhythme merveilleux qui réjouit et repose la vue; elles portent le regard, pour ainsi dire, tant elles ont de grâce naturelle dans leur développement géométrique, et l'on éprouve à les contempler une sensation instinctive de volupté que rendent encore plus douce les mouvemens cadencés des vagues déferlant sur la côte. Quel que soit l'endroit de la plage où l'on se trouve, on voit la grande courbe de sable baignée par le flot se développer suivant un profil régulier jusqu'à une pointe plus ou moins éloignée qu'assiégent les brisans. Au-delà de cet angle avancé s'arrondit une deuxième anse aussi gracieuse de contours que la première; puis dans la distance, on discerne toute une série d'autres baies dont les contours deviennent de plus en plus vaporeux. A l'horizon lointain, l'embrun des vagues, pareil à une fumée, recouvre entièrement les plages; mais on devine que dans cet espace indistinct les sinuosités du rivage se développent toujours avec la même régularité. C'est ce rhythme des plages qui donne aux côtes, d'ailleurs très monotones, des landes françaises un charme si pénétrant. On reconnaît à son œuvre le puissant travailleur, l'océan, et l'on est confondu en pensant à l'immensité des âges qu'ont employés les forces de la nature pour établir une harmonie si parfaite entre le flot et la rive, entre la mer et le continent. Sous l'incessante action des vagues, tous les contours du littoral ont été sculptés à nouveau et se sont recourbés en ondulations régulières, souvent comparées à celles d'une guirlande suspendue de colonne à colonne. Chacune des baies reproduit en grand la forme du brisant qui déferle en dessinant sur le sable une longue courbe elliptique de flocons d'écume.

Les côtes de la plupart des pays montueux battues par le flot de la mer depuis des milliers de siècles ne sont pas moins gracieusement dessinées que les rivages des terres basses. Des exemples remarquables de cette formation régulière se montrent sur toutes les côtes rocheuses de la Méditerranée, en Espagne, en Provence, en Ligurie, en Grèce. Là, chaque promontoire, reste d'une ancienne chaîne de collines rasée par les flots, redresse en haute falaise sa pointe terminale; chaque vallon qui descend vers la mer se termine par une plage de sable fin à la courbure parfaitement arrondie. Rochers abrupts et plages doucement inclinées alternent ainsi sur le littoral d'une manière harmonieuse, tandis qu'à l'intérieur, les sommets et les pentes des montagnes, les cultures des vallées, les villes éparses sur les hauteurs ou sur les pentes et l'aspect sans cesse changeant des eaux introduisent une grande variété dans l'uniformité grandiose du paysage.

En effet, si le profil du rivage présente une série de lignes mollement recourbées, cette régularité de contours se borne à l'espace étroit que viennent affleurer les vagues; à quelques mètres seulement au-dessus du niveau de la mer l'architecture du continent reprend déjà une infinie di-

versité dans la succession de ses angles saillans et rentrans, et plus haut encore, les élévations du sol, découpées en vallons et projetant dans les plaines des contre-forts avancés, n'ont plus rien dans leur forme extérieure qui rappelle la courbure si nettement tracée des rivages. De la plage la plus rigoureusement dessinée en arc de cercle on voit les grandes plaines pénétrer au loin dans l'intérieur des terres et se ramifier à droite et à gauche en de nombreuses vallées latérales, indiquant par leurs circonvolutions la forme que devait avoir la côte maritime avant que les alluvions des rivières eussent comblé les dépressions et que le travail régulier des vagues eût disposé les plages en croissant. Que par une brusque révolution les eaux marines s'élèvent à 100 ou 200 mètres au-dessus de leur niveau, et l'océan, inondant toutes les vallées des fleuves et des rivières jusqu'à une très grande distance des rivages actuels, entrera soudain en golfes allongés dans toutes les dépressions du continent, et changera en baies toutes les vallées et les gorges latérales. A la place de chacune des embouchures de fleuves qui accidentent à peine la ligne normale de la côte, s'ouvriront de profondes découpures se partageant elles-mêmes en de nombreuses ramifications. Cependant un travail en sens inverse commencerait aussitôt après que ce changement dans le profil des rivages se serait accompli : d'un côté, les cours d'eau apportant leurs alluvions empliraient graduellement les vallées supérieures et rétréciraient peu à peu le domaine des conquêtes maritimes; d'un autre côté, l'océan travaillerait aussi, par ses cordons littoraux, ses flèches de sable ou de galets, à retrancher de sa surface toutes ces baies nouvelles que lui aurait données la crue subite de ses eaux. Après un laps indéterminé de siècles, le rivage retrouverait enfin cette forme doucement ondulée qu'offrent aujourd'hui la plupart des côtes.

Il est encore plusieurs contrées où ce double travail de la mer et des eaux continentales est à peine commencé. Ces terres, dont le littoral, gardant ainsi sa forme première, est coupé d'échancrures profondes, sont toutes situées à une grande distance de l'équateur, dans le voisinage de la zone polaire. En Europe, les côtes occidentales de la Scandinavie, du promontoire de Lindesness à celui du cap Nord, sont déchiquetées par une série de ces *fiords* ou golfes ramifiés, et non-seulement le rivage du continent, mais aussi toutes les îles qui forment une sorte de chaîne parallèle aux plateaux norvégiens sont frangées de péninsules et tailladées de petits fiords, se contournant en allées immenses. Parmi les entailles qui décuplent en longueur le développement des côtes et donnent au littoral une bordure d'innombrables presqu'îles plus ou moins parallèles, les unes sont assez uniformes d'aspect et ressemblent à d'énormes fossés creusés dans l'épaisseur du continent, les autres se divisent en plusieurs fiords latéraux qui font de l'ensemble des eaux intérieures un labyrinthe presque inextricable de canaux, de détroits et de baies. Le développement total des côtes est tellement accru par ces indentations que le littoral occidental de la

péninsule, dont la longueur en droite ligne n'est pas même de 1,900 kilomètres, se trouve portée à près de 13,000 kilomètres par les plis et les replis du rivage : c'est plus que la distance de Paris au Japon.

Les plateaux de la Scandinavie se terminant brusquement au-dessus de la mer du Nord, les pentes qui dominent les sombres défilés des fiords sont presque toutes très escarpées; il en est qui se redressent en murailles perpendiculaires ou même surplombantes servant de piédestal à de hautes montagnes. C'est ainsi que le Thorsnuten, situé au sud de Bergen, sur les bords du Hardangerfiord, atteint une élévation de plus de 1,600 mètres à moins de 4 kilomètres du rivage. Dans mainte baie de la Norvége occidentale, on voit les cascades bondir du haut des falaises et se précipiter d'un jet dans la mer, de sorte que les embarcations peuvent se glisser entre les parois des rochers et la parabole des cataractes mugissantes. Au-dessous de l'eau, les escarpemens se continuent aussi dans la plupart des golfes, tellement qu'en certains défilés de rochers, dont la largeur de falaise à falaise est de 200 ou de 100 mètres seulement, il faut jeter la sonde jusqu'à 5 ou 600 mètres de profondeur avant de toucher le roc. Dans les *Travailleurs de la Mer,* Victor Hugo cite à bon droit le Lysefiord comme la plus effrayante à contempler parmi toutes ces sinistres avenues, à jamais privées d'un rayon de soleil par les hautes murailles de rochers qui les enferment. Cet énorme fossé, d'une régularité presque parfaite, pénètre à 43 kilomètres dans l'intérieur du continent; bien qu'en certains endroits il offre à peine 600 mètres de largeur, ses parois se dressent à 1,000 et 1,100 mètres d'élévation, et tout près du bord la sonde ne touche le fond qu'à plus de 400 mètres.

Les îles du Spitzberg, les Far-oër, les Shettland présentent aussi sur leur pourtour des centaines de fiords, pareils à ceux de la Scandinavie; de même les rivages de l'Écosse sont profondément découpés, mais seulement du côté de l'ouest, où se trouvent en outre des îles nombreuses reproduisant en miniature le dédale des promontoires et des baies de la terre voisine; la partie de l'Irlande tournée vers la haute mer se développe également en une succession de péninsules rocheuses séparées par des golfes étroits; mais au sud et à l'est, les côtes des îles britanniques sont beaucoup moins accidentées de forme et se déroulent en longues courbes régulières. En France, on ne trouve guère trace d'échancrures pareilles à celles des fiords norvégiens qu'à l'extrémité de la Bretagne; aussi n'existe-t-il même pas de nom dans la langue pour désigner ces indentations. En revanche, les côtes de l'Irlande, du Labrador et du Groënland occidental, celles des îles de l'archipel polaire, enfin le littoral américain du Pacifique, de la longue péninsule d'Alachka au labyrinthe des îles de Vancouver, ne sont pas moins riches en découpures que le littoral de la Norvége. Pour retrouver une semblable formation des rivages, il faut traverser l'Amérique entière jusqu'à l'extrémité méridionale du continent : les fiords ne recom-

mencent qu'au sud de la longue côte uniforme du Chili, avec l'île de Chiloë, ses nombreuses baies et le réseau des détroits de l'archipel de Magellan et de la Terre-de-Feu. C'est dans l'hémisphère austral la seule région où se montre ce phénomène étonnant de tortueuses et profondes vallées remplies par les eaux de la mer.

Ainsi l'étude comparée de tous les rivages amène à la constatation de ce fait, que les fiords se rencontrent uniquement sur le littoral des contrées froides, et qu'à égalité de température ils sont beaucoup plus nombreux et plus développés sur les côtes occidentales que sur les rives tournées vers l'orient. Pourquoi cet étrange contraste géographique s'est-il produit entre les divers rivages suivant la position qu'ils occupent au nord ou au midi, à l'ouest ou à l'est? Pourquoi les plages et même les falaises baignées par une atmosphère chaude ou tempérée ont-elles pris dans le profil de leurs courbes une si grande régularité, alors que les vallées ouvertes dans l'épaisseur des plateaux de la Scandinavie, du Groënland et de la Patagonie ont conservé leur forme première? Une cause dont les effets se sont produits à la fois et de la même manière aux deux extrémités des continens, dans les terres boréales de l'Amérique et de l'Europe et dans les îles magellaniques, doit avoir été nécessairement un grand phénomène géologique agissant pendant tout un âge de la planète.

Ce phénomène n'était autre que la rigueur du froid qui se faisait jadis sentir sur la surface du globe, et transformait en longs fleuves de glace les névés des montagnes. La carte parle elle-même pour ainsi dire; elle raconte clairement comment les fiords, ces antiques découpures du littoral, ont été maintenus dans leur état primitif par le séjour prolongé des glaciers (1). En effet, la période de froid dont on voit encore les témoignages non équivoques jusque sous les tropiques et sous l'équateur, au pied des Andes et dans la vallée de l'Amazone, a naturellement duré plus longtemps dans le voisinage des pôles que sous la zone torride et dans les régions tempérées. Cette période glaciaire, terminée peut-être depuis des milliers et des milliers de siècles sur les plages brûlantes du Brésil et de la Colombie, n'a cessé sur les côtes de France et d'Angleterre que depuis une époque relativement récente. A un âge encore plus rapproché de nos temps historiques, les fiords de la Scandinavie se sont à leur tour dégagés des glaciers qui les remplissaient, et tout à fait dans l'extrême nord et dans les régions antarctiques il est des contrées où les fleuves de glace descendent encore jusqu'à la mer et s'étalent au loin dans les golfes. Le glacier de la baie de Madeleine, qu'ont exploré MM. Martins et Bravais, se projette au loin dans un fiord qui n'a pas moins de 100 mètres de profondeur, et la falaise ter-

(1) Une des dernières livraisons des *Mittheilungen* de Petermann nous apprend qu'un savant bavarois, M. Oscar Peschel, s'est occupé des fiords dans leurs rapports avec la période glaciaire. Sans avoir lu le mémoire de M. Peschel, il nous semble impossible qu'il ait pu arriver à une conclusion différente de la nôtre.

minale de glace, poussée en avant par le poids des neiges supérieures, se déploie en une ligne courbe tournant sa convexité vers la haute mer. Sur des côtes encore plus froides, comme au nord du Groënland, et de l'autre côté du monde, sur le pourtour des terres antarctiques, les baies sont même entièrement comblées par les glaces, et celles-ci débordant au large donnent un profil régulier à l'ensemble des côtes. Les vagues de la haute mer viennent se heurter contre un long mur de cristal, mais ces assises glacées déguisent la vraie forme de l'architecture des continens, comme le font sous d'autres climats les alluvions fluviales et les flèches de sable marin. Des vallées profondes découpent aussi le littoral de ces côtes polaires, et dans une période géologique future, lorsque les glaces de ces contrées auront disparu, ces échancrures du continent deviendront à leur tour des fiords semblables à ceux de la Scandinavie.

A l'époque où les baies de la Norvége étaient comblées par les glaces, comme le sont de nos jours celles du Groënland septentrional, elles gardaient leur forme primitive, si ce n'est que les parois latérales et les roches du fond étaient striées et polies par le frottement de la masse en mouvement et des débris qu'elle entraînait. Les blocs de pierre tombés sur les névés et sur le champ du glacier, les amas de cailloux et de terre enlevés par les intempéries et le dégel aux flancs des montagnes formaient des moraines exactement semblables à celles que l'on voit actuellement sur les glaciers amoindris des monts scandinaves; mais ces moraines, au lieu de s'écrouler avec les glaces dans quelque vallée située à des centaines de mètres de hauteur, étaient portées jusqu'au débouché des fiords dans la haute mer et s'abîmaient au milieu des flots avec les pans détachés du glacier lui-même. Les éboulis successifs de roches et de cailloux devaient nécessairement élever peu à peu une moraine frontale sous-marine, et l'on trouve en effet à l'entrée de tous les fiords scandinaves des bas-fonds de débris se dressant comme des remparts hors de l'eau profonde. Les marins de la Norvége donnent le nom de « ponts de mer » à ces barrages naturels qui servent de limites aux anciens glaciers et où les poissons des eaux voisines se rassemblent par myriades. Au large des côtes de l'Écosse occidentale, de même qu'à l'entrée des petits golfes du Finistère, on remarque aussi des cordons de bancs sous-marins et de récifs qui ne sont probablement autre chose que d'anciennes moraines glaciaires.

Après la période de froid qui précéda les âges actuels, les glaciers de la Scandinavie reculèrent peu à peu dans l'intérieur des fiords, puis cessèrent de toucher le niveau de la mer, et leur extrémité inférieure remonta de plus en plus loin dans les vallées ouvertes sur le flanc des monts. C'est alors que commença pour les torrens et pour la mer l'immense travail géologique du comblement des baies. Les eaux fluviales apportent leurs alluvions et les déposent en plages unies au pied des montagnes, tandis que la mer étale en nappes de sable ou de vase tous les débris des rochers qu'elle sape

de ses vagues. Déjà dans un grand nombre de fiords, cette œuvre de transformation du domaine des eaux en terre ferme a fait des progrès très sensibles, et si l'on connaissait le taux séculaire de l'accroissement du continent, on pourrait calculer approximativement l'époque à laquelle la vallée s'est trouvée libre de glaces. Sur le versant incliné du côté de l'est, vers les campagnes de la Suède, un travail analogue s'accomplit : là, les glaciers ont été remplacés, non par les flots de la mer, mais par des eaux lacustres étagées en bassins, et ces eaux reculent aussi peu à peu devant les alluvions des torrens. De même, dans la grande chaîne des Alpes suisses, plusieurs dépressions profondes qui furent autrefois les lits de puissans glaciers sont devenues des sortes de fiords continentaux : tels sont les lacs Majeur, d'Iseo, de Lugano, de Côme, de Garde. Ces bassins lacustres sont fermés au midi par de larges moraines pareilles aux « ponts de mer » de la Norvége, et leurs eaux, comme celles des fiords, sont graduellement déplacées par les alluvions qu'apportent les torrens alpins.

Situées plus au sud que les fiords de la Scandinavie, et plus rapprochées de la source du tiède courant venu des Antilles, les baies occidentales de l'Écosse ont dû être libres de glaces bien avant les côtes de la Norvége, et c'est antérieurement encore que les échancrures du littoral de l'Irlande et de la Bretagne française ont cessé de servir de lits aux neiges solidifiées des montagnes environnantes. Quant aux rivages des îles britanniques tournés à l'est vers la mer du Nord, ils étaient certainement débarrassés de glaces depuis longtemps, car à cette époque comme aujourd'hui c'étaient les vents d'ouest et du sud-ouest qui dominaient en Europe et qui portaient sur les pentes des montagnes inclinées vers l'Atlantique l'humidité nécessaire à la formation des glaciers.

Telle est la raison du frappant contraste qu'offrent dans les îles britanniques et en Islande les côtes occidentales, toutes découpées de baies profondes, et les rivages orientaux dont les fiords sont moins accusés ou même déjà complétement oblitérés par la mer et les alluvions fluviales. De même au sud de l'Amérique, les pluies étant beaucoup plus abondantes sur le versant occidental des montagnes de la Patagonie, les glaciers sont descendus beaucoup plus bas dans les vallées, et les fiords, maintenus par les glaces dans leur état primitif, font encore de toute cette partie du littoral américain un véritable labyrinthe. C'est par les mouvemens de l'atmosphère qu'il faut expliquer la forme des continens eux-mêmes.

Après le recul des glaciers, le travail de régularisation des rivages s'opère dans les diverses contrées avec plus ou moins de rapidité, suivant la forme des continens, la profondeur des fiords et tout l'ensemble des phénomènes qui constituent le milieu géographique. En certaines contrées où les rivières n'ont qu'une faible importance, comme dans la péninsule du Danemark et dans le Mecklenbourg, les fiords se forment d'abord du côté de la mer et deviennent de longues et étroites lagunes séparées des flots

salés par des plages sablonneuses. Les golfes où débouchent de grands fleuves sont au contraire graduellement comblés par les alluvions dans les parties les plus éloignées de l'océan et se changent peu à peu en estuaires. Enfin beaucoup de rivages, entre autres ceux de l'Islande orientale, offrent à côté les uns des autres un grand nombre de fiords qui se rétrécissent à la fois en amont et en aval par les apports de la mer et ceux des ruisseaux de l'intérieur.

Quelle que soit la diversité des moyens employés par la nature pour combler les anciennes baies glaciaires, le travail ne s'en accomplit pas moins en son temps, et l'on constate en effet que des régions tempérées à la zone équatoriale les courbes des rivages ont une régularité croissante. Aux innombrables ports qui pénètrent dans l'intérieur des terres septentrionales succèdent au midi des rivages maritimes de plus en plus inhospitaliers à cause du manque d'indentations où puissent se réfugier les navires, et, sur les côtes de la zone torride privées d'embouchures fluviales, c'est par centaines de lieues que les vaisseaux doivent longer les terres avant de trouver un abri. Ce sont les trois continens méridionaux, l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Australie, qui offrent sur leur pourtour le développement de côtes le plus uniforme et le plus dépourvu de baies.

Si l'on peut à bon droit considérer chaque glacier comme un thermomètre naturel indiquant par ses progrès et ses reculs tous les changemens de la température locale, de même on peut voir dans l'ensemble des rivages, des fiords du Groënland et de la Norvége aux longues plages de l'Afrique équatoriale, comme une représentation visible des changemens de température qui ont eu lieu à la surface du globe depuis la période glaciaire. Que par de longues et patientes études on parvienne à mesurer le temps qu'il faut aux alluvions de la mer et des fleuves pour modifier ainsi la forme des vallées jadis remplies par les glaces, et l'on pourra fixer la durée des âges modernes qui ont succédé à la période antérieure de la terre. Ce terme vague d'époque ou de période qui, suivant les divers géologues, se compose de milliers ou de millions d'années, prendra, du moins pour les temps rapprochés de nous, un sens plus précis et se rangera comme les siècles dans la chronologie des hommes.

ÉLISÉE RECLUS.

L. BULOZ.

L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXIII.

LA MARINE BRITANNIQUE.

III. — LES MARCHANDS DE LA CITÉ, LE SAILOR'S HOME ET LES ÉCOLES SUR L'EAU.

Un fait a lieu d'étonner, c'est que les vieux poètes anglais, bien que fils d'une nation maritime, ont très peu compris les vraies beautés de l'océan. Shakspeare lui-même en parle comme d'un ennemi ou comme d'un moyen de défense nationale; mais en général il n'a guère en vue que l'inconstance des phénomènes troublant la surface des flots, et, s'il veut peindre le caractère d'Hamlet, il se sert de cette comparaison célèbre : « fou comme la mer et le vent. » Il restait pourtant à chercher des lois là où les anciens n'avaient soupçonné que de sombres caprices de la nature. C'est la science qui a découvert depuis moins d'un siècle la véritable poésie de la mer. Les capitaines de vaisseau en sondant les profondeurs de l'abîme, les météorologistes en étudiant la charte des vents et les causes des tempêtes ont beaucoup contribué à dissiper de vaines et superstitieuses terreurs. Depuis qu'on craint moins cette masse d'eau agitée, on l'admire davantage. Byron, né dans un temps où l'audace de l'homme s'était accrue avec la connaissance des lois qui régissent l'univers, se montre beaucoup moins

frappé de la folie des vagues que des grandes harmonies de l'océan. Un des premiers, il a célébré le triomphe de l'intelligence sur ce sauvage élément mobile. Qu'aurait-il dit, s'il avait pu voir nos modernes frégates de fer traversant le détroit? Ce n'est point elles qui redoutent la mer; on dirait plutôt que c'est la mer qui les craint, tant la lame recule devant leur proue avec une sorte de respect. Les navigateurs ne contribuent donc point seulement au commerce et à la prospérité des nations, ils accroissent en outre la confiance de l'homme et ses moyens d'action dans la lutte avec la nature.

A la marine anglaise se rattachent diverses institutions qu'il faut étudier une à une, si l'on veut se faire une idée de l'ensemble du système (1). Il nous reste aujourd'hui à indiquer le grand centre des assurances maritimes, les efforts qui ont été tentés pour améliorer la condition du marin durant son séjour à terre, et aussi quelques récentes expériences tendant à répandre l'instruction parmi une classe d'hommes non moins glorieux autrefois de leur ignorance que justement fiers de leur bravoure.

I.

A Londres, au cœur de la Cité, s'élève un édifice de pierre avec un portique, des colonnes corinthiennes, un fronton, des statues et une tour qu'anime de temps en temps une joyeuse sonnerie de cloches. Ce monument, sans caractère national et sans originalité, pourrait aussi bien se trouver à Hambourg, à Berlin ou à Moscou. Cependant c'est la Bourse de Londres (2). Plusieurs traits extérieurs la distinguent de la nôtre : d'abord on n'y joue point sur les fonds publics, et les boursiers ou marchands, au lieu de se réunir dans une salle, se tiennent dans une cour à ciel ouvert ressemblant assez bien aux *cortili* des palais italiens. Des galeries couvertes à colonnes, à arcades et à panneaux blasonnés forment autour de cette cour une espèce de cloître dans lequel on peut se promener ou se réfugier en cas de mauvais temps. Les Anglais, même dans les œuvres d'art, ne perdent jamais de vue l'utilité. On a beaucoup ri de la statue du duc d'York, qui, debout au sommet d'une colonne près de Saint-James's Park, porte un paratonnerre

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 1er décembre 1866.

(2) Cet établissement fut fondé en 1565 par Gresham, qui en avait conçu l'idée durant son séjour à Anvers. Un incendie ayant détruit l'édifice primitif, un autre fut reconstruit par Christophe Wren en 1667. Ce dernier fut de même brûlé en 1838. Le prince Albert posa en 1842 la première pierre de la présente Bourse de Londres. William Tite en fut l'architecte.

sur la tête. La Bourse de Londres, tout en affichant d'assez justes prétentions à la grandeur architecturale, n'a point non plus dédaigné la question des intérêts matériels. Presque tout l'extérieur du monument est occupé au rez-de-chaussée par des boutiques situées les unes à la suite des autres, et que divisent des piliers à chapiteaux corinthiens. Des bureaux de sociétés d'assurance sur la vie, contre l'incendie, contre les dangers de mer, remplissent, avec d'autres services, une grande partie du premier étage; mais de toutes ces institutions la plus célèbre dans le monde entier est sans contredit *Lloyd's*.

Et pourtant qu'est-ce que *Lloyd's?* Beaucoup parmi les Anglais eux-mêmes seraient assez embarrassés pour répondre à cette question. Le secrétaire de cette association (1) maritime m'a raconté avoir reçu plusieurs lettres d'affaires adressées à M. Lloyd. Or ce M. Lloyd est un mythe; aucun des principaux membres ne porte aujourd'hui un tel nom. Encore mythe n'est-il pas le mot, c'est un souvenir que j'aurais dû dire. Il y eut en effet un Lloyd qui tenait un café dans Lombard-street, et chez qui se réunissaient les marchands de Londres intéressés dans les assurances maritimes. Quand mourut-il? On n'en sait rien; sa vie elle-même est à peu près ignorée. Il existe pourtant un poème intitulé *the wealthy Shopkeeper or charitable Christian* (le riche marchand ou le chrétien charitable), dans lequel il est fait allusion à son établissement. L'auteur inconnu de ce poème, publié en 1700 et dont on conserve précieusement un exemplaire dans la bibliothèque du Guildhall, parle de la manière dont un négociant de Londres employait alors sa journée, et ajoute qu'il ne manquait jamais « de se rendre chez Lloyd pour lire ses lettres et suivre les ventes. » On peut conclure de ce passage et de quelques autres documens que le café de Lloyd était un centre de réunion pour les gens de commerce aussi bien qu'un foyer de nouvelles, surtout de nouvelles maritimes. Richard Steel parle de cette maison dans son journal (2), et Addison, dans son *Spectator*, choisit également le même théâtre de faits, *Lloyd's coffee-house*, pour y placer une des scènes de la vie de commerce au XVIIIe siècle. Avec le temps, cet ancien local ne répondit plus du tout au développement des affaires; les marchands se transportèrent ailleurs, et, après avoir erré un peu dans Londres, ils finirent par greffer leurs réunions sur l'édifice de la Bourse. Le vrai

(1) Un fait donnera tout de suite une idée de la manière dont se gouverne cette réunion de marchands. Le secrétaire me disait ne point même connaître de vue tel ou tel des membres qui traite pourtant un grand nombre d'affaires chaque année dans l'établissement, tant chacun agit de son côté avec une parfaite indépendance.

(2) Voyez le n° 246 du *Tatler*, publié en 1710.

Lloyd, on le voit, a fait beaucoup plus de bruit après sa mort que pendant sa vie. Il croyait n'avoir fondé qu'un obscur café, et il se trouve avoir par hasard attaché son nom à l'une des plus grandes institutions maritimes de l'Angleterre.

La Bourse de Londres a deux façades, l'une tournée vers l'ouest, qui est la principale, et l'autre au contraire plus modeste, qui, regardant vers l'est, le point opposé de l'horizon, porte le nom d'*east front*. Si l'on pénètre par cette dernière dans l'intérieur, on arrive aussitôt dans une petite cour qui a été ouverte par l'architecte pour donner de l'air et de la lumière à cette partie la plus massive de l'édifice. Sur la droite de cette cour se montre l'entrée des bureaux du *Lloyd's*. Poussant une porte d'acajou à deux battans et à grandes vitres, on se trouve en face d'un escalier de pierre dont la structure fait l'admiration de quelques-uns, mais dont la hauteur est maudite par les courtiers d'assurance. Je fus introduit par le secrétaire du *Lloyd's* dans les mystères de ce temple consacré à la navigation et au commerce. L'entrée est en quelque sorte gardée par deux statues de marbre, dont la meilleure est sans contredit celle de William Huskisson, un homme d'état qui a laissé les souvenirs les plus honorables dans la Cité. Que signifie cette tablette également en marbre blanc qui, scellée dans le mur et couverte d'une longue inscription, porte la date de 1841? C'est un monument ou comme disent les Anglais un *memorial* érigé par la compagnie en l'honneur du *Times* (1). Franchissant alors une étroite enceinte faiblement défendue par une barrière en bois au milieu de laquelle trône dans sa loge une sorte d'huissier en robe rouge et galonné d'or, on se trouve dans un vestibule où grand nombre de marchands viennent tous les jours recueillir les nouvelles de mer.

Ce que certains artistes semblent avoir surtout méprisé dans la pratique du négoce est un genre de vie tranquille et bornée; mais qu'en cela ils se trompent! Combien Shakspeare, fils d'une nation de commerçans, a mieux compris le caractère de ceux qui se livrent aux grandes spéculations maritimes! Avec quelle vérité dans le *Marchand de Venise* il nous peint les inquiétudes de cet homme

(1) Ce journal avait signalé dans ses colonnes une coalition d'aventuriers qui menaçait de ruiner les maisons de banque au moyen de fausses lettres de crédit et de nuire ainsi aux véritables intérêts du commerce. Cet acte de courage lui valut un procès de la part de ceux dont il venait de dénoncer les manœuvres frauduleuses et les intrigues. Comme la loi anglaise n'admettait point alors en matière de diffamation (*libel*) la preuve des faits avancés, le *Times* fut condamné à payer une amende d'un shelling et les frais du procès. Lloyd's proposa de rembourser les énormes dépenses judiciaires, et leva à cet effet parmi ses membres une souscription de 2,700 liv. sterling (67,500 fr.). Le *Times* ayant refusé de recevoir cet argent, une somme de 150 guinées fut consacrée à perpétuer le souvenir d'un tel désintéressement et d'une si noble conduite.

dont l'esprit est ballotté sur l'océan, qui cueille un brin d'herbe à terre pour savoir d'où vient le vent, et qui, même le dimanche se rendant à l'église, ne voit guère dans l'édifice de pierre que l'image des rochers dangereux contre lesquels peut heurter le vaisseau portant ses soieries et ses épices! Et pourtant le commerce était alors dans l'enfance. Les anxiétés du négociant s'étendent avec ses affaires jusqu'à ce qu'elles couvrent le monde. Le marchand anglais surtout, qui a tant de liens avec l'océan, ne saurait toujours dormir tranquille. Pour peu que se déchaînent pendant la nuit les rafales du sud-ouest, ce qui gronde à travers ses rêves est la ruine de sa maison et de sa famille. Encore s'il pouvait voir à distance le navire sur lequel il a hasardé ses meilleures livres sterling! Le matin, il court du moins chez *Lloyd's*, où affluent toutes les nouvelles. Rien dans ses traits ni dans sa démarche ne trahit la moindre émotion, il a l'art de plaquer sur sa figure un masque d'indifférence; mais sous ce calme extérieur que de tempêtes! Il s'adresse à lui-même mille questions : que dit le télégraphe? quels navires ont touché les ports lointains? quel est le nom de ceux qui sont arrivés en Angleterre? A ces demandes et à bien d'autres encore il trouve une réponse écrite sur les murs du vestibule. Des listes et des avis encadrés donnent exactement le bulletin maritime du jour. Cependant voici venir le moment critique : cet homme dont la fortune est sur la mer n'a point encore consulté le livre des *pertes* (*loss book*), ou, comme on le nomme aussi, le *livre noir* (*black book*).

Le sombre volume est placé à part sur un haut pupitre, et chacun peut le consulter à son tour. Il est naturellement écrit à la main et contient jour par jour l'histoire des derniers naufrages dont on vient de recevoir la nouvelle. Le nombre des feuillets couverts par ces sinistres renseignemens varie beaucoup selon les saisons de l'année. Dans l'été et dans les temps calmes, une ou deux pages suffisent bien au bref récit des aventures tragiques arrivées sur la mer, tandis que l'hiver et à la suite des gros vents ce sont parfois jusqu'à douze feuilles de papier que noircit l'ensemble des pertes annoncées par le télégraphe durant la nuit. Le style de ces dépêches se fait remarquer par une concision plus terrible peut-être que toute l'éloquence humaine : le nom du vaisseau sombré, le lieu de sa destination, la nature de son chargement, les côtes en face desquelles il a disparu, voilà tout. C'est le laconisme de l'abîme : on dirait qu'on voit s'ouvrir et se refermer la lame. Sous chacune de ces lignes froides et taciturnes comme le destin, l'esprit devine de sombres drames. Combien de vies d'hommes sacrifiées? C'est souvent ce dont le *livre noir* s'occupe le moins; il

s'agit avant tout de propriétés assurées contre les perfidies de la mer. Qui était l'assureur et qui a perdu? Telle est la grande question. Aussi faut-il voir de quelle main inquiète et crispée certains spéculateurs retournent après un orage les feuillets de ce livre sibyllin.

On se demande naturellement pourquoi *Lloyd's* possède avant tout autre les nouvelles maritimes. Il faut savoir, pour l'explication du fait, que cette association a des agens dans toutes les parties du monde et dans tous les ports de l'Océan ou de la Méditerranée. Ces agens sont tantôt de riches négocians, tantôt des consuls, qui se trouvent à même par leur position de connaître tous les accidens arrivés sur toutes les eaux navigables, et qui télégraphient à l'instant même le résultat de leurs enquêtes. Lorsque je débarquai, il y a trois ans, dans ce groupe de rochers perdu au sein de la mer et qu'on appelle les îles Scilly, une seule circonstance me rappela Londres, c'est le nom de *Lloyd's* inscrit en lettres de cuivre sur la porte d'une des moins pauvres maisons. J'aurais pu aller beaucoup plus loin, dans des îles encore bien autrement sauvages de l'ancien ou du Nouveau-Monde, et là, au bout de la terre, pourvu qu'il y eût une ville quelconque et un port, j'aurais trouvé un agent de la société anglaise. On comprendra maintenant la définition que donnait de Lloyd's un marchand de la Cité : « C'est, disait-il, une araignée située au centre d'un réseau qui couvre les mers, et dont les vaisseaux naufragés sont les mouches mortes. »

L'établissement fournit en général aux journaux anglais les nouvelles qui concernent la navigation. De plus, il publie lui-même une feuille quotidienne bien connue sous le nom de *Lloyd's list*. Cette gazette maritime est très ancienne, car on possède un numéro daté du 7 juin 1745, alors que *Lloyd's* n'était encore qu'un café où s'assemblaient les marchands (1). Pour quiconque est étranger aux affaires maritimes, *Lloyd's list* présente naturellement peu d'intérêt; c'est, comme l'indique le titre, une liste des navires arrivés dans chaque port de l'Océan ou de la Méditerranée; mais il en est tout autrement pour ceux dont la fortune flotte à la merci des vagues. Quelques observations recueillies en mer par des témoins authentiques et rapportées en deux ou trois lignes avertissent souvent le spéculateur de se tenir sur ses gardes. Tel vaisseau, par exemple, annonce avoir rencontré des bancs de glace en vue du cap Horn. Ces fantômes blancs qui menacent sur mer les navires ne manqueront point à coup sûr de hanter l'esprit du

(1) Ce numéro est le 996e, et comme *Lloyd's list* ne paraissait dans ce temps-là qu'une fois par semaine, il y a tout lieu de croire qu'il existait déjà depuis environ dix-huit années.

commerçant. De tels avis exercent en outre une influence sur le marché toutes les fois qu'il s'agit d'assurer à Londres quelque cargaison destinée à traverser les mêmes parages. C'est le cas de dire avec les Anglais que, grâce à ces messages, les accidens de mer « envoient en quelque sorte leur ombre devant eux. »

Les assurances maritimes forment le principal objet de l'institution. L'usage de se garantir par des combinaisons plus ou moins savantes contre les périls des eaux et des vents remonte sans aucun doute à une époque très ancienne. A peine la navigation eut-elle étendu ses conquêtes que les hommes intéressés dans les diverses entreprises de la marine marchande comprirent le besoin de diviser entre eux les risques et les pertes, en un mot de s'associer contre les colères de l'Océan. On n'a point de données très certaines sur l'origine des assurances maritimes en Angleterre; mais on sait positivement que de telles transactions se pratiquaient dans l'ancien café de Lloyd. Ce genre d'affaires en se développant se dégagea peu à peu d'autres branches accessoires, et, lorsque la réunion des négocians de la Cité quitta son local primitif, elle prit décidément un caractère de protection contre les dangers qu'affrontaient les navires et les marchandises confiées aux flots inconstans. Et pourtant, qu'on y prenne garde, *Lloyd's* n'est point du tout, ainsi qu'on l'écrit trop souvent, une *compagnie* d'assurances maritimes. Si *Lloyd's* n'est point une compagnie, qu'est-ce donc? C'est une confrérie de marchands, d'armateurs, de banquiers et autres capitalistes réunis dans le même local pour favoriser le développement de la navigation et du commerce, mais surtout pour sauvegarder la propriété maritime contre la trahison des élémens. Les Anglais font une très grande différence entre une société et une association : l'une enchaîne l'autonomie de ses membres tandis que l'autre laisse à chacun la liberté d'agir comme il l'entend, et c'est souvent ce dernier système qu'ils préfèrent. Le caractère de telles sociétés n'est-il point en effet l'unité d'action? Fondées le plus souvent par des actionnaires qui partagent entre eux les bénéfices, elles représentent un groupe d'intérêts communs, confiés aux mains d'un directeur ou d'un agent responsable. Rien de tout cela n'existe chez *Lloyd's;* ici les hommes rassemblés dans la même salle ne se trouvent nullement rattachés entre eux par la solidarité des mêmes intérêts, ils agissent au contraire pour leur propre compte et à leurs risques et périls. Chacun d'eux ne se gouverne que par ses lumières, ne consulte que lui-même, et mesure la valeur de son capital à l'étendue des affaires qu'il entreprend. *Lloyd's* repose ainsi sur le principe auquel nos voisins attribuent la grandeur et la prospérité de leur commerce, l'individualité dans l'union. Le marchand de la Cité ne voudrait pour rien au monde d'une protection

qui imposerait des sacrifices à son esprit d'initiative. Tout en s'appuyant au besoin sur les autres, c'est toujours sur ses propres forces qu'il compte. Au reste, si l'on tient à juger par soi-même de ce système, qui, sans privilége et sans garantie de l'état, a élevé si haut chez nos voisins le mécanisme des assurances maritimes, on n'a qu'à entrer dans la grande salle qui fait face au vestibule, et qui est connue sous le nom d'*underwriters' room* (1).

Quel grave tumulte! quel mouvement! On dirait que la mer, dont s'occupent ici toutes les têtes, a communiqué son agitation et ses bourrasques au monde des affaires. Le flot des nouvelles, des transactions, des pourparlers, roule d'un bout à l'autre de la salle avec un sourd mugissement. Cette salle est elle-même grande et bien construite; le plafond, richement décoré, s'appuie sur deux rangs de colonnes en scagliola. De distance en distance, des écussons blasonnés aux armes de Lloyd's, — une ancre d'or sur fond d'azur, — se détachent en relief à peu de distance de la corniche. Des tables d'acajou, qui se succèdent assez rapprochées les unes des autres dans toute la longueur de la salle (cent pieds) et entourées de siéges, servent de bureaux pour recevoir les *underwriters* ou leurs commis. Le personnel qui va et vient dans cette enceinte se compose d'ailleurs de deux élémens bien distincts : d'abord les assureurs de vaisseaux et ensuite les courtiers d'assurances maritimes, *insurance brokers*. En principe, tout le monde peut se présenter chez *Lloyd's* et traiter directement avec les *underwriters* (assureurs); mais en fait il est assez rare que les choses se passent ainsi. Un négociant, par exemple, veut-il assurer une certaine qualité de marchandises qu'il envoie en mer, ce n'est point le premier venu dans la salle qui se chargera de traiter pour cette branche particulière de commerce. A qui donc s'adressera-t-il au sein d'une foule serrée, empressée, ballottée çà et là par la vague mouvante des affaires? Pendant le temps qu'il cherche un assureur, ses marchandises peuvent être chargées sur le navire en partance et même coulées au fond de la mer. Le commerçant trouve donc plus avantageux de s'adresser à un courtier qui, connaissant bien la place, lui évite beaucoup de démarches inutiles moyennant une légère commission. Le *broker*, ce lien entre l'assureur et l'assuré, est vraiment celui qui, par la nature de ses services, donne la vie au marché. Il est partout à la fois, traite avec tout le monde, et, comme ces oiseaux dont les cris semblent exciter les eaux de la mer, il s'agite pour agiter les autres (2).

(1) Mot à mot, un *underwriter* est un homme qui signe son nom au bas de ce qu'il écrit; mais ce terme s'applique tout spécialement aux assureurs maritimes.

(2) J'aurais naturellement voulu savoir à quelle somme d'argent s'élève par an la masse des assurances souscrites chez *Lloyd's;* mais c'est un renseignement qu'il est

Ce n'est point toujours une vie couleur de rose que celle d'un *underwriter*. Il est riche, c'est vrai, et le plus souvent il s'enrichit encore tous les jours; mais combien de nuages s'amassent d'un instant à l'autre dans l'horizon de ses rêves et de ses entreprises! N'oublions pas qu'il tient la partie contre un terrible joueur, l'océan. Il ne peut dominer le hasard qu'à force de prudence et de calculs; aussi n'a-t-il rien négligé pour élever les conjectures à l'état de science. L'âge du vaisseau et la manière dont il est construit, le genre de marchandises dont il est chargé, la partie du monde vers laquelle il dirige son prochain voyage, l'expérience et le caractère du capitaine qui le commande, tels sont autant d'élémens de prévision que ne néglige jamais un habile *underwriter* dans l'évaluation d'une assurance maritime. L'état de l'atmosphère doit aussi être consulté. Les habitués de *Lloyd's* ont en conséquence devant les yeux deux merveilleux instrumens, — un baromètre et un anémomètre, — qui inscrivent eux-mêmes les résultats obtenus. L'anémomètre surtout, ouvrage d'Osler, étant doué d'un mouvement automatique, marque au crayon sur un papier la force et la direction du vent à toutes les heures du jour et de la nuit. Dans la saison des orages, cette main invisible qui trace des caractères mystérieux sur le mur de la salle des *underwriters* reporte assez bien l'imagination au festin de Balthazar, car elle aussi écrit souvent à sa manière les sombres arrêts du destin, d'où naissent la ruine et le désastre des affaires. Quoi qu'il en soit, ces hommes dont la fortune tourne au vent ne sauraient mépriser les avertissemens de la girouette; ce sont, comme ils disent, autant d'indices « dont ils doivent tirer les conclusions. » Pourquoi la météorologie n'est-elle point une science plus avancée? Les *underwriters* lui demanderaient bien d'autres conseils; même dans l'état présent des connaissances, ils cherchent à suivre, au moyen de règles et de calculs plus ou moins certains, la marche des ouragans sur les mers lointaines. Le grand art serait de deviner par le temps qu'il fait à Londres celui qu'il doit faire dans les latitudes où flottent les navires assurés. Quoique les *underwriters* soient, — du moins sous ce rapport, — les philosophes du temps, je ne crois point que leur science s'étende encore jusque-là; mais je ne serais point étonné si les efforts intéressés de la spéculation dérobaient un jour ou l'autre quelque nouveau secret à la nature, en contribuant à appeler sur cet ordre de faits ténébreux l'étude des lois de l'atmosphère et les observations des météorologistes.

impossible d'obtenir. Toutes les transactions, étant personnelles, ne figurent sur aucun des livres de l'établissement. Le secrétaire m'a du moins affirmé que des millions circulaient chaque année dans ces sortes de contrats toujours renaissans, et quand les Anglais parlent ainsi, ils entendent des millions de livres sterling.

Les assurances maritimes peuvent d'ailleurs se diviser en deux groupes. Les unes, régulières, méthodiques, fondées sur le calcul des probabilités, sont celles qui se pratiquent dans les cas ordinaires; les autres au contraire, plus ou moins aléatoires, ont besoin, pour naître et se développer, du concours de certaines circonstances mystérieuses. Il arrive par exemple qu'un navire n'ait point atteint dans le temps voulu le port pour lequel il était destiné, d'autres vaisseaux ayant traversé les mêmes eaux que lui ne l'ont point aperçu en mer; qu'est-il devenu? Certes il y a lieu de concevoir des inquiétudes, et pourtant d'un autre côté rien ne prouve absolument qu'il ait fait naufrage. Il se peut que ce bâtiment dont le sort est inconnu ouvre libre carrière à de nouvelles transactions. Il y a presque toujours des hommes assez téméraires pour hasarder sur un tel vaisseau des sommes considérables en vue d'un gain plus grand encore, si ce navire aujourd'hui perdu vient jamais à se retrouver. Dans de pareilles conditions, l'assurance est une loterie; on joue sur une ombre, sur le nom d'une chose qui est peut-être déjà la proie de l'abîme. Il y a quelques années, un bateau à vapeur donna particulièrement lieu à ce genre d'affaires douteuses : c'était le *Président*, autour duquel planait depuis plusieurs semaines un silence de mauvais augure. Jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on eût perdu tout espoir, ce bâtiment flottait encore à pleines voiles chez *Lloyd's* sur l'océan de la spéculation et des péripéties financières. Moyennant une prime très élevée, on assurait dans la salle des *underwriters* les *risques* de celui qui par malheur ne risquait plus rien. De pareils faits se renouvellent tous les jours, et de larges sommes d'argent vont s'engloutir dans ce jeu de la mer et du hasard.

Il ne faudrait pourtant point confondre le mal avec le bien, et juger de l'arbre tout entier par une branche véreuse. Le système des assurances maritimes rend au commerce et à la navigation des services reconnus de tout le monde. Quelle est la fortune individuelle capable de lutter contre les tempêtes? Si l'esprit d'aventure et d'entreprise commerciale eût été laissé à ses propres forces, il aurait sans doute abandonné depuis longtemps un champ semé de tant de ruines. Appuyé sur l'association des efforts et sur la division des risques, il peut au contraire braver le plus destructeur des élémens et disputer la victoire au hasard. Aussi tout vaisseau et toute cargaison confiée au sein de la mer sont-ils assurés d'avance, tantôt pour une petite somme, tantôt au contraire, selon la valeur du bâtiment et des marchandises, pour un prix extrêmement élevé. Ainsi que toutes les réunions de capitalistes, *Lloyd's* a ses célébrités. Un des hommes qui dans ces derniers temps appelait le plus l'attention par la hardiesse et l'étendue de ses contrats en

matière d'assurances maritimes, c'était M. Richard Thornton, un marchand de la Cité, qui est mort il y a un ou deux ans, laissant après lui une fortune de 3,700,000 liv. sterl. (92,500,000 francs).

Richard Thornton, né en 1776, avait commencé sa carrière commerciale durant les guerres du premier empire, — alors que la Grande-Bretagne se trouvait exclue de tous les marchés de l'Europe. D'accord avec un associé (son frère), il résolut de lutter par le courage et la ruse contre le blocus continental. Une division de l'armée française sous les ordres du général Rapp fermait alors Dantzig à la marine anglaise, et de même tous les ports au nord de l'Allemagne étaient sévèrement gardés. Ces dispositions stratégiques n'intimidèrent nullement les deux marchands et armateurs de la Cité de Londres. Ils jurèrent de passer avec leurs denrées à travers les mailles du réseau de fer. Richard Thornton entrait un jour sur un de ses navires dans la Baltique, lorsqu'il rencontra un vaisseau de guerre danois qui lui ordonna de se rendre. Le bâtiment de commerce anglais était armé de quelques pièces d'artillerie, et il répondit à cette sommation par une vigoureuse canonnade qui mit en fuite l'agent de la politique française. En 1810, l'amirauté avait besoin de chanvre pour les voiles et les cordages de la flotte : il n'y avait guère que Saint-Pétersbourg où l'on pût se procurer cette matière brute en grande quantité; mais tous les marchands anglais s'étaient alors sauvés ou avaient été chassés de la capitale de l'empire russe. Thornton, à ses risques et périls, se chargea de cette mission difficile. Il débarqua sans bruit à Memel, et parvint, en dépit de tous les obstacles, à envoyer par mer dans son pays plusieurs millions de balles de chanvre pour refaire les ailes des vaisseaux. On pense bien qu'il fut magnifiquement récompensé pour un tel service. Cependant certains signes avant-coureurs annonçaient le déclin de l'empire fondé par Napoléon. De quel œil attentif l'obscur marchand de la Cité suivait ces présages! Le premier en 1812, il apprit à Londres la déroute de Moscou; la nouvelle lui arriva par son frère, qui était alors en Russie, et cela trois jours avant que les ministres et les négocians anglais ne fussent instruits de l'événement. Il en profita pour gagner plus de 200,000 liv. sterl. (5,000,000 fr.). Dès que les mers furent rouvertes en 1815, Richard Thornton chercha de nouvelles perspectives à sa fortune. Vers 1830, ses regards se dirigèrent du côté de la péninsule. Jugeant que le système de dom Miguel en Portugal était frappé de vertige et que les entreprises des carlistes ne réussiraient point en Espagne, il crut faire une bonne affaire en *souscrivant* (c'est le terme de commerce) la chute de ces deux anciennes dynasties. Il avança donc des sommes considérables pour entasser

des provisions de guerre dans les Açores, et lorsque l'armée de dom Pedro entra en campagne, il se chargea de payer, d'équiper et de nourrir les soldats. On sait comment cette guerre se termina heureusement pour Richard Thornton et pour la fille de dom Pedro en 1834. A peine avait-il liquidé les affaires du Portugal qu'il lui fallut défendre de son or une autre jeune infante contre un autre prétendant. On assure que Thornton fut alors créancier de l'Espagne pour la somme de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs).

Ce marchand qui faisait des reines était chez *Lloyd's* membre de l'association des *underwriters* depuis 1798. Tous le regardaient comme le *lion* de l'endroit, et de même que le noble animal confiant dans sa force dédaigne certaines précautions dont s'environnent ses rivaux, il avait une manière souveraine et tout à lui de traiter les affaires. Tandis que les autres assureurs divisent ordinairement entre eux la responsabilité des risques, de manière que la perte d'un navire ou d'une cargaison tombe, en cas de malheur, non sur un seul, mais sur une vingtaine ou une trentaine d'individus solidaires, Richard Thornton au contraire, un contre tous, acceptait, le front levé, des hasards à faire trembler la fortune d'un roi. Le secrétaire de *Lloyd's* me racontait l'avoir vu s'engager un jour avec le plus grand sang-froid pour 200,000 liv. sterl. dans une seule ligne d'écriture. Avant la dernière guerre entre son pays et la Russie, il assurait de temps en temps sur ses propres ressources toute une frégate à vapeur construite dans les chantiers anglais pour le compte du gouvernement moscovite. Un jour qu'un ami s'effrayait de la hardiesse d'un marché semblable conclu avec une autre puissance étrangère : « Oh! répliqua Thornton, s'ils perdent le vaisseau de guerre que je viens d'assurer, j'ai assez dans mon portefeuille pour les payer avec leurs propres billets. »

Quoique ce marchand de la Cité de Londres fût à coup sûr une exception, on peut juger par un tel exemple de la fortune de certains négocians anglais et de l'influence qu'ils exercent dans le monde. Or il n'est guère un de ces riches nababs du commerce qui ne tienne à *Lloyd's* par des liens plus ou moins intimes. Qui ne devine dès lors ce qu'un tel concours de capitaux et de renommées apporte de valeur à l'association? La régularité avec laquelle les *underwriters* font honneur à leurs engagemens est proverbiale. A peine les preuves matérielles d'une perte ou d'un naufrage sont-elles fournies à l'assureur, que les comptes sont aussitôt réglés, et un mois après l'assuré reçoit son argent. Cette promesse, comme on dit, vaut un billet de banque. La confiance et la sécurité étant l'âme de ces sortes d'affaires, on comprend que

Lloyd's soit devenu le centre des assurances maritimes. De grandes compagnies très florissantes, appuyées sur de nombreux actionnaires, se rattachent elles-mêmes à ce tronc, dont les branches s'étendent sur toutes les entreprises de la navigation et protégent le commerce anglais contre les banqueroutes de l'océan.

Outre la salle des *underwriters*, l'établissement renferme des parties intéressantes. Autour d'une chambre revêtue de boiseries règne une galerie suspendue à laquelle on monte par un escalier, et dont les panneaux sont couverts de cartes marines fixées à des rouleaux mobiles et dressées avec un soin merveilleux. A côté, dans une autre chambre basse, est une bibliothèque d'atlas, dont plusieurs ont été offerts à l'association par les divers gouvernemens de l'Europe. L'un de ces gros volumes, magnifiquement reliés, est un ancien cadeau du roi Louis-Philippe : on me le montra comme un souvenir de mon pays. La salle de lecture, *reading room*, longue de quatre-vingts pieds, occupe, en face de l'entrée principale de *Lloyd's*, une partie de l'aile septentrionale de la Bourse. Là figurent des liasses de journaux, de gazettes maritimes, de lettres de commerce classées par ordre de nations et de contrées. Voici l'Inde, la Chine, l'Australie, le Canada. Ces deux grandes tables circulaires, toutes chargées de papiers, représentent en effet les deux mondes avec leurs divisions politiques. Grâce à cet arrangement, le lecteur peut embrasser d'un coup d'œil l'état du commerce dans toutes les parties de la terre. Les innombrables fils du vaste réseau d'affaires qui couvrent les mers et les continens viennent ainsi se réunir en quelque sorte sous la main des habitués de *Lloyd's*. Comment une telle institution, dont les dépenses s'élèvent à près de 10,000 livres sterling (250,000 fr.) par an, et qui ne prélève rien sur les gains de ses membres, peut-elle se soutenir? Pour répondre à cette question il suffira d'indiquer la principale source de ses revenus.

Lloyd's vit surtout de souscriptions, et chacun des membres de l'association contribue, selon certaines règles, à la prospérité de l'établissement (1). Les assureurs, qui supportent la plus lourde charge, sont en même temps ceux dont le caractère et la responsa-

(1) Ces membres se divisent en trois classes, 1° les assureurs (*underwriting members*), 2° les non-assureurs (*non-underwriting members*), 3° les souscripteurs annuels (*annual subscribers*). Les *underwriters* paient à leur entrée dans l'association une somme de 50 liv. sterl. (1,250 fr.), puis ensuite ils versent une souscription annuelle de 12 guinées (316 fr. 40 cent.), et de 5 guinées (132 fr.) pour chaque substitut ou commis qu'ils envoient à leur place dans l'établissement. Ceux qui n'assurent point (*non-underwriting members*), c'est-à-dire les courtiers (*brokers*), paient à leur entrée une somme de 25 livres sterling (625 fr.) : ils acquittent en outre par an une souscrip-

bilité exigent le plus de garanties. Aussi, pour être reçu *underwriter*, faut-il une recommandation signée par six membres de la confrérie. On saisira tout de suite l'importance d'un tel contrôle, si l'on songe que *Lloyd's*, cet être de raison, ce mythe commercial, doit surtout sa réputation et son succès à l'intégrité des hommes qui le représentent en chair et en os. C'est la sévérité présidant au choix des associés qui fait ici la confiance du public. N'oublions point qu'il n'existe entre les *underwriters* aucune responsabilité matérielle, que chacun d'eux agit à ses risques et périls avec ses propres ressources ou avec celles de la compagnie d'assurances maritimes à laquelle il appartient, et que par conséquent les différentes parties du système ne se trouvent vraiment rattachées entre elles que par un lien moral. Les affaires de l'association sont gérées par un comité de douze membres, et l'un d'entre eux remplit les fonctions de président, *chairman*. Le comité choisit d'ordinaire pour son chef un grand marchand de Londres ayant un siége au parlement et occupant dans le monde une position éminente. Le personnel actif de l'établissement se compose ensuite de commis, de messagers et d'une certaine classe d'employés qu'on désigne sous le nom assez étrange de *waiters* (garçons), en souvenir du temps, il y a tout lieu de le croire, où *Lloyd's* était un café. Grâce aux souscriptions et à quelques autres branches de revenu, cette association d'assureurs maritimes est extrêmement riche. Elle emploie une partie des fonds qui lui restent à soulager certaines souffrances causées par les désastres de mer, à défendre les matelots anglais contre les insultes des nations barbares, et surtout à récompenser ceux qui se distinguent en sauvant la vie des naufragés.

Établissement unique dans le monde, *Lloyd's* nous représente bien tout ce que les ressources d'une grande nation commerçante peuvent fournir d'encouragement et de sécurité à la navigation. Et pourtant cette influence des capitaux serait encore peu de chose sans le concours des braves marins anglais. N'est-ce point sur eux que doit maintenant se porter notre attention? Nous étudierons d'abord le matelot à terre. Quel genre de vie mène-t-il dans les grandes villes, lorsque, sorti de son élément, il attend soit que son vaisseau retourne en mer, soit qu'un autre navire l'emploie à bord et le rejette sur l'océan, sa véritable patrie?

tion de 4 guinées (105 fr. 30 cent.) pour eux-mêmes, et autant pour chaque commis qu'ils emploient. Les souscripteurs annuels ne sont tenus qu'à une cotisation de 5 guinées par tête.

II.

A peine un bâtiment revenu d'un long voyage et remontant la Tamise est-il arrivé à la hauteur de Gravesend qu'il se voit bientôt assailli par toute sorte d'offres de service. Montés pour la plupart sur des barques, des hommes à mine suspecte, mais cachant leurs desseins sous un air de franchise et de cordialité joviale, invitent de mille façons les marins de l'équipage à descendre chez eux. Cette meute bruyante et âpre à la curée se compose tantôt des logeurs eux-mêmes, bien connus dans le jargon maritime sous le nom de *crimps*, tantôt de leurs émissaires, qu'on appelle dans le même argot *touters*, et qui reçoivent un droit de tant pour 100 sur chaque tête de matelot qu'ils procurent aux maisons garnies du dernier ordre, *low lodging houses* (1). Le pauvre Jack (c'est, on s'en souvient, le nom conventionnel du marin) ne sait plus à qui entendre au milieu du tumulte, et il faut dire que sa candeur proverbiale l'expose à tomber dans plus d'un genre de piéges. Qu'on se mette d'ailleurs à sa place : plusieurs d'entre les hommes de l'équipage entrent dans le port de Londres pour la première fois, et ils ne rencontrent en arrivant ni un ami pour leur souhaiter la bienvenue ni un guide pour les diriger. Je me trompe, ils trouvent, du moins en apparence, beaucoup d'amis; mais le moyen de reconnaître les véritables intentions de ceux qui les entourent? N'oublions pas en outre que la vie de mer les a depuis bien longtemps séparés du commerce des hommes vivant en société. A terre, le matelot se sent étranger : celui qui naguère protégeait les autres contre la tempête ne sait plus du tout se défendre lui-même contre un perfide sourire ou contre les mensonges d'une langue dorée. Simple et sans artifice, comment s'étonner qu'il devienne souvent la victime de la ruse, et que ces loups de mer soient tondus à terre comme des moutons? Quelques-uns, il est vrai, ont déjà visité le port de Londres; ils savent par expérience à quels dangers ils y sont exposés; leur colère s'est même exhalée plus d'une fois en une bourrasque de gros mots contre « les requins de terre, » c'est ainsi que le marin anglais appelle les maîtres des logemens garnis. En dépit de ces déceptions, Jack est crédule et peut-être aussi trop confiant en lui-même : déjà trompé naguère, il comprend à peine qu'on puisse

(1) La commission payée par les *crimps* (logeurs) aux *touters* (courtiers) varie selon les circonstances. En général les mauvaises maisons récompensent beaucoup mieux leurs agens que les bonnes. Le matelot à son arrivée est ainsi *vendu* et *acheté* (ce sont les mots dont on se sert) en vertu d'un contrat dont il ne soupçonne nullement l'existence.

jouer de nouveau avec sa bonne foi. Et puis après tout il n'y tient pas; au besoin ne donne-t-il point sa vie? Pourquoi donc marchanderait-il tant sa bourse? Il sait bien qu'il sera mangé (c'est son mot) par la dent des *sharks* (requins); mais souvent il a donné sa parole lors d'un premier voyage, et il reprend avec un grand sang-froid le chemin de ces mêmes antres dont il connaît les embûches.

Le quartier des marins à Londres est assez limité. C'est à Wapping et dans le voisinage des docks que se concentrent surtout les cabarets destinés à les recevoir. Les propriétaires de ces établissemens connaissent bien le caractère du matelot anglais, et ils le prennent par son faible. Ce qui réjouit à terre le cœur de Jack, ce sont les armes de sa profession. Une boutique à la vitrine de laquelle on aperçoit un modèle de navire avec les voiles et les agrès est à peu près certaine de sa clientèle : elle aura pour elle tous les marins du district. Sachant combien le navigateur est sensible à tout ce qui lui rappelle la mer, les maîtres des logemens garnis n'ont point négligé ce détail de mœurs, et cherchent par tous les moyens à l'exploiter au profit de leurs intérêts. De là ces maisons surmontées d'un mât chargé de cordages : si l'on y ajoute un canon, c'est encore mieux; mais le grand art est de peindre sur les murs extérieurs les pavillons des diverses puissances maritimes avec leurs emblèmes et leurs couleurs. Tout national qu'il est, Jack a l'humeur cosmopolite, et il veut qu'on rende justice à tout le monde. Certes, en dépit de telles enseignes qui flattent l'amour-propre du marin, beaucoup de ces masures situées dans de sombres allées et garnies de vitres obscures ressemblent plutôt à des coupe-gorge qu'à des lieux de plaisir. Tels sont pourtant les caravansérails du matelot anglais. En y regardant de près, on finit par découvrir le genre de séductions qui l'attirent dans des endroits où l'on en veut à sa bourse, à sa santé, quelquefois même à son honneur. Très souvent de pareilles souricières sortent d'étranges accords, le son éraillé d'un violon criard ou la voix d'une chanteuse enrouée. Que voulez-vous? Jack a un goût pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à la musique. D'autres fois se tient sur le seuil de la porte une sirène crasseuse donnant raison au proverbe : « l'eau salée ne lave point, » et follement revêtue d'oripeaux fanés. La danse, la boisson et le tabac, tels sont pour le marin les charmes de cet eldorado enfumé où il lui arrive de dépenser en une semaine le gain d'une année. Naturellement généreux, il met souvent un peu de bravade dans ses libéralités excessives; s'il jette son argent au vent, c'est pour montrer qu'il est riche et que la mer paie bien. Le marin anglais se fait respecter des honnêtes gens par ses vertus, mais dans le monde qu'il fréquente on l'aime surtout pour ses dé-

fauts, tels que l'insouciance et la prodigalité. Hélas! il ne tarde guère à payer bien cher l'innocent plaisir d'humilier par ses largesses le *land-lubber* (1), et de lui prouver que c'est sur les eaux qu'on trouve la toison d'or. Au bout de quelques jours, sa bourse de peau de phoque se trouve à sec. C'est le moment que guette « le requin de terre » pour s'emparer tout à fait du matelot.

Le marin qui a de l'argent est une bonne capture; mais que le marin sans argent est une bien autre proie! C'est ce dernier que le *crimp* s'efforce surtout d'attirer dans ses filets. Il lui avance alors de petites sommes sur lesquelles il commence par retenir un intérêt de 18 deniers pour chaque livre sterling. Après une longue traversée, Jack a naturellement besoin de renouveler ses vieux habits, tachés d'eau de mer et de goudron : son ami « le requin » se charge de l'accoutrer, et s'entend pour cela avec un fripier maritime bien connu sous le nom de *slop-dealer*. On lui fournit ainsi des hardes et tout ce qu'il peut désirer à 50 pour 100 au-dessus du cours. Ce qu'il y a encore de plus grave dans de tels marchés ruineux, c'est que le matelot y engage sa liberté. En échange de ses prétendus services, le *crimp* lui achète par un contrat ses gains futurs. Le pauvre diable endetté mange et boit désormais à la table du maître sa propre servitude. Après un court enivrement de plaisirs grossiers, il ne tarde pas en effet à reconnaître qu'il s'est vendu corps et âme. Dans certains cas, le logeur peut s'entendre avec un capitaine aussi peu scrupuleux que lui-même et enrôler à vil prix le matelot pour une longue traversée. Il reçoit alors des deux mains : d'un côté il touche une récompense de la part du patron du vaisseau marchand, et de l'autre le salaire des hommes dont il est le créancier. On raconte à ce propos plus d'une histoire, un peu ancienne, il est vrai, de marins enlevés pendant le sommeil de l'ivresse et transportés la nuit à bord de navires qui devaient partir le lendemain au point du jour. La vérité est qu'une fois tombé dans les griffes de l'usurier le matelot ne s'appartient plus : sous une forme ou sous une autre, il laisse toujours un peu de sa dignité d'homme au fond des piéges qu'on lui tend, heureux encore quand on n'abuse pas de son innocence pour l'exposer à toute la rigueur des lois!

Certes le *Tar* (2) (c'est un autre surnom du marin britannique) porte très haut le sentiment de l'honneur. On en jugera par un fait.

(1) Terme de mépris qui, dans bouche d'un matelot anglais, répond à peu près au mot *pékin* de la part d'un soldat français. Littéralement cette expression veut dire « lourdaud de terre; » elle est vieille et rappelle le temps où le loup de mer se croyait dans la Grande-Bretagne l'idéal de la création.

(2) Les Anglais aiment à nommer les professions d'après les objets avec lesquels ceux

Il y a quelques années entrait dans une des boutiques de Glasgow un jeune et vif matelot qui adressa la parole à un homme grave debout derrière le comptoir. « Me reconnaissez-vous? lui demanda-t-il en le regardant bien en face. — Non, répondit le marchand après avoir examiné les traits du nouveau-venu. — Eh bien! reprit gaîment le jeune homme en veste bleue, je suis le même qui, il y a trois ans, se trouvant par hasard dans votre boutique et collant un timbre-poste sur une lettre, poussa involontairement du coude un des carreaux de votre devanture qui se brisa. C'est précisément celui-ci (et il indiqua du doigt une des vitres qui avait été remplacée). Je n'avais point alors d'argent, pas un denier de reste dans ma poche; je venais de dépenser le dernier *penny* pour écrire à ma mère. Toutefois je vous promis alors de vous payer à mon retour. Depuis ce temps-là, j'ai voyagé dans les Indes, en Chine, mais je n'ai point oublié ma dette. » En même temps il jeta sur le comptoir un souverain, reçut la monnaie qui lui revenait, toute déduction faite, et sortit le cœur plus léger. De telles preuves de délicatesse ne sont point rares de la part du matelot britannique, et pourtant le même homme qui ne dort point tranquille, s'il a sur la conscience un shilling appartenant à un autre sera quelquefois capable de jouer un mauvais tour à un capitaine de la marine marchande contre lequel on sait habilement exciter ses préventions. Il connaît assez bien les lois de la morale universelle; quant au code des obligations commerciales et des contrats privés, c'est pour lui un livre obscur. Rien n'est alors plus facile que de donner le change sur certains points à sa probité naturelle. Il arrive trop souvent que le *crimp* persuade à ses victimes de rompre un engagement signé avec un des vaisseaux du port et de s'enrôler clandestinement dans un autre dont il espère pour lui-même des avantages illicites. Si en pareil cas les tribunaux interviennent, c'est naturellement Jack qu'on poursuit et non celui qui lui a donné de perfides conseils.

On comprendra encore mieux à quelle sorte de dangers se trouve exposé dans les grandes villes le matelot anglais, si l'on parvient à bien saisir quelques autres traits de son caractère. Les sentimens chevaleresques, bannis de la surface de la terre depuis la fin des âges héroïques, semblent s'être réfugiés sur les grandes eaux : ils revivent dans le cœur du marin. Champion du sexe faible, le *Tar* le défend du poing, sinon de la lance, dans toutes les occasions où il le croit maltraité. Jamais une femme dans l'embarras n'a réclamé

qui les exercent sont en contact journalier : de là *tar* (goudron) et *salt* (sel), autant de sobriquets qui indiquent l'homme de mer.

en vain ses services. On l'a vu se dépouiller en plein hiver de sa grosse veste de drap pour couvrir dans un wagon une mère entourée de ses enfans, et réchauffer les petits doigts rouges des innocens transis entre ses mains endurcies par les cordages. Une Anglaise qui voyageait par la mauvaise saison avec très peu d'argent et une nombreuse famille raconte avoir été en quelque sorte sauvée par un marin qui prit soin d'elle et de sa couvée avec un désintéressement digne des anciens preux. Et comme elle lui demandait le nom de son bienfaiteur : « Bah! dit-il, lorsque vous entendrez rugir l'aquilon et que vous verrez briller l'éclair, vous penserez à Jack qui sera sans doute alors sur les vagues. » Malheureusement cet instinct généreux entraîne quelquefois le matelot anglais dans de curieuses erreurs. En voici un exemple. Un marin qui venait de recevoir sa paie et de traiter ses amis passait la nuit dans une rue, quand une femme lui déroba sa montre et sa bourse. L'ayant saisie sur le fait, il remit la voleuse entre les mains d'un agent de l'autorité qui la conduisit à la station de police. Chemin faisant, les pleurs et les cris de cette femme attendrirent tellement le pauvre loup de mer qu'il pria chaudement le *policeman* de rendre la liberté à cette malheureuse. Sourd à de telles instances et même à une offre d'argent, le gardien de la ville refusa de trahir son devoir; mais, touché lui-même de l'émotion du marin, il l'avertit charitablement que selon la loi anglaise la détenue serait délivrée le lendemain matin, si nul ne paraissait contre elle devant le magistrat. C'était du moins une consolation, et pourtant Jack avait toujours sur le cœur d'avoir fait de la peine à une femme. Il se mit donc à rôder toute la nuit autour de la station de police, regardant une certaine fenêtre grillée de barreaux de fer et prêtant l'oreille avec remords aux sanglots de la prisonnière, qui était là par la faute d'un marin anglais. Enfin l'aube parut. Le magistrat ne tarda guère à prendre son siége, et les personnes arrêtées durant la nuit furent amenées une à une devant son tribunal. Il ne restait plus qu'une femme à interroger, et comme aucun plaignant ne vint déposer contre elle, elle fut mise en liberté. Cependant Jack l'attendait à la porte un papier à la main : c'était une dispense de bans (*marriage licence*) qu'il avait envoyé chercher lui-même à *Doctor's Commons*, l'endroit où se délivrent ces sortes d'actes. Ils se rendirent aussitôt à l'église, où le marin raconta naïvement au ministre les motifs de sa prompte et bizarre résolution. « Il avait, disait-il, un cauchemar sur la conscience, et il voulait épouser cette femme parce qu'il avait été la cause de ses chagrins... » Le *clergyman* essaya vainement de le détourner d'une entreprise si aventureuse, ils furent

mariés, et le lendemain Jack repartait sur mer pour un autre voyage. Qui ne devine pourtant les suites d'une pareille union? Trois années ne s'étaient point écoulées depuis la cérémonie, lorsqu'un beau jour le *clerc* de la même église vit venir à lui un homme pâle et triste dans lequel il ne tarda point à reconnaître l'ancien adorateur du beau sexe éploré. Le marin venait alors proposer de verser deux fois la somme qu'il avait payée pour la dispense de bans, « si l'on voulait seulement le *démarier.* »

On comprend aisément le parti que peuvent tirer de vils spéculateurs d'une telle disposition à l'enthousiasme. Le matelot anglais à terre est entouré de harpies auxquelles il prête volontiers dans son imagination les traits de victimes persécutées. Ce n'est certes ni le bon sens ni l'intelligence qui lui manquent, c'est la pratique de la vie. Sa carte marine ne lui a rien appris des écueils qui existent dans les grandes villes. Géant dans la bataille avec les élémens, il ne sait pas plus se conduire qu'un enfant au milieu des intrigues de la société. Ces dragons de l'océan (et on en rit autour d'eux) mordent ainsi que des goujons d'eau douce aux amorces les plus grossières. Et ce ne sont pas seulement les marins britanniques dont on surprend à Londres la bonne foi; ceux des autres pays sont encore plus maltraités. Il existe dans Wapping des *requins* de plus d'une couleur. L'un d'eux, qui est noir, a pour industrie d'attirer chez lui et de dévorer les matelots de la race africaine.

Ces faits étaient connus depuis longtemps, et tous les moralistes anglais déploraient un tel état de choses, lorsqu'en 1827 trois capitaines de la marine de l'état, Gambier, Elliot et Justice, résolurent de mettre un terme à de si odieuses pratiques. Un théâtre de Wapping, *Brunswick theatre,* venait justement à cette époque de s'écrouler et d'engloutir sous ses ruines un assez grand nombre de personnes. Il était situé dans le voisinage des docks de Londres, et l'emplacement parut favorable aux auteurs du projet de réforme. Avec leurs propres ressources et celles de quelques amis, ils achetèrent le terrain et les anciens matériaux pour bâtir sur les lieux une maison destinée à loger les marins durant leur séjour dans la métropole. Le capitaine Elliot abandonna tous les avantages que pouvaient lui offrir la naissance, l'éducation et sa position dans le monde, pour s'enfermer dans un humble logement au milieu du quartier le plus discrédité de Londres. Là, il surveilla lui-même l'érection de l'édifice, et en 1835, lorsque l'établissement s'ouvrit, il dévoua son temps et ses efforts aux travaux de l'administration. L'œuvre prospéra, et de 1854 à 1859 les directeurs de l'institution achetèrent un autre terrain pour agrandir le local. Un nouveau bâtiment annexé à l'ancien, et dont lord Palmerston avait posé la

première pierre en 1863, fut inauguré le 22 mai 1865 par le prince de Galles. C'est dans cette institution, le *sailor's home* (maison du marin) (1), que voulut bien m'introduire le capitaine Webb, secrétaire de la société, me montrant et m'expliquant tout avec une rare obligeance.

Le *sailor's home* a deux entrées, l'une dans Well-street, et l'autre dans Dock-street; cette dernière est sans contredit la plus monumentale, et la façade de pierre, artistement fouillée par le ciseau, présente un contraste frappant avec les autres pauvres maisons du quartier. Le rez-de-chaussée est occupé par un vestibule à larges piliers où l'on annonce tous les jours les noms des navires en partance, et d'où rayonnent de longs corridors dans lesquels s'ouvrent des bureaux. Parmi ces *offices*, les uns, tel que celui dans lequel on engage ou congédie les marins des divers équipages, sont placés sous la surveillance du conseil du commerce, *board of trade*; d'autres se rattachent à l'amirauté, par exemple le *royal naval reserve office*, où les matelots de la flotte marchande s'enrôlent volontairement dans la réserve de l'état. Le *sailor's home* ne fait que leur louer une partie de son local; mais qui ne voit tout de suite ce que cette agglomération des divers organes du système maritime présente d'avantages aux pensionnaires de l'établissement? Certains bureaux sont même tout à fait consacrés à leurs affaires. Voici par exemple le *post office*, où l'on reçoit et garde au besoin pendant une année les lettres adressées soit aux hôtes de l'établissement, soit à ceux que l'on a des raisons d'attendre dans un certain temps. Tandis que les *crimps* ont tout intérêt à isoler le marin anglais et à le détourner de sa famille, les directeurs du *sailor's home* cherchent au contraire les meilleurs moyens de renouer chez lui le lien des affections morales. De 1865 à 1866, quinze mille lettres ont passé par la boîte de l'établissement, et plusieurs d'entre elles, ainsi que ces oiseaux de mer qu'on rencontre dans le voisinage des côtes, parlaient sans doute des joies du foyer au cœur du matelot éprouvé par une longue absence.

Tout homme de mer qui débarque a d'ordinaire la bourse vide. Son compte avec le capitaine du navire marchand sur lequel il a servi durant la traversée ne doit être réglé que quelques jours après l'arrivée dans le port, et c'est de cette détresse momentanée que profitent surtout les *requins de terre* pour le ronger à belles dents. Le *sailor's home*, sans tirer aucun avantage d'un tel système

(1) Je traduis ainsi faute d'un autre mot, mais dans l'idée des Anglais le *home* est très différent d'une maison : c'est un endroit où l'on se sent chez soi et pour ainsi dire en famille.

regrettable, avance un souverain (25 fr.) à chaque matelot ainsi dépourvu, et lui laisse le temps de toucher son salaire tout en l'entourant aussitôt d'une généreuse hospitalité. Une autre preuve de sollicitude a été de mettre à l'abri du pillage l'argent du marin si durement gagné, et dans la plupart des cas si aisément dissipé. L'institution reçoit à titre de dépôt toutes les sommes que les pensionnaires veulent bien lui confier, et ces versemens, dont la banque du *sailor's home* se regarde comme responsable, donnent lieu à une comptabilité assez étendue (1). Le caissier se charge en outre, pour peu que les pensionnaires le désirent, du recouvrement de certaines créances, des envois d'argent à la famille du matelot et de toutes les autres affaires qui demandent quelques connaissances pratiques. Les directeurs se sont aussi préoccupés de l'instruction du marin. A l'établissement se trouve annexée une école de navigation, *navigation school*, dans laquelle on enseigne les principes de la géométrie, de l'algèbre et de l'astronomie nautique. L'édifice touche en même temps à une église connue sous le nom de *seamen church* (église des matelots), et à laquelle les pensionnaires du *sailor's home* peuvent se rendre le dimanche sans sortir de chez eux; mais on laisse à chacun la plus entière liberté de conscience, et les services religieux ne sont suivis que par les hommes de bonne volonté. Qui ne saisit déjà le but de cette institution, fondée pour accroître le bien-être et élever le moral de la population maritime?

L'horloge vient de sonner une heure de l'après-midi, et un coup de cloche annonce le dîner. Un grand escalier de pierre conduit à un premier étage où se trouvent deux tables dressées dans deux salles différentes, l'une pour les officiers et l'autre pour les simples matelots. C'est cette dernière qui doit surtout appeler notre attention. On voit entrer de moment en moment des groupes d'hommes à figure honnête portant sur leurs joues brunes la livrée du soleil et de la brise. Quelques-uns d'entre eux sont vêtus avec une certaine recherche, surtout en ce qui regarde leur cravate, maintenue par un anneau d'or ou d'argent (c'est la grande coquetterie du marin); d'autres portent au contraire la grosse veste bleue sous laquelle ils ont défié l'éclair et la houle. Il y en a de toutes les nations et de toutes les couleurs, car le *sailor's home* est pour tout le

(1) L'ensemble de ces dépôts s'élève depuis l'origine de l'établissement à la somme de 1,358,704 liv. sterl. (33,967,600 fr.). Au 30 avril 1866, l'argent reçu à la caisse pendant l'année et appartenant aux marins formait un chiffre de 94,811 livres sterling (2,370,275 fr.). Sur ce total, ils avaient envoyé à leurs familles 36,691 livres sterling (917,275 fr.); ils avaient placé à la caisse d'épargne 3,662 liv. sterl. (91,550 fr.), et le reste, c'est-à-dire 54,458 liv. sterl., avait été retiré par les dépositaires.

monde, et les noirs fils de la brûlante Afrique s'y rencontrent côte à côte avec ceux de la blonde Albion. Au moment où je visitai cette fraternelle demeure du marin, il n'y avait guère que trois cents hôtes; le secrétaire me fit observer que le moment n'était point favorable, et que le vent d'est, soufflant depuis plus d'une semaine, avait empêché les vaisseaux en mer d'entrer dans l'embouchure de la Tamise. Comme tout ce qui tient à la navigation, la fortune du jour doit compter avec les caprices des élémens; mais ces alternatives ne sauraient affecter les résultats généraux de l'année (1).

La salle à manger des marins est vaste et décorée de deux monumens, l'un érigé à la mémoire du capitaine Elliot, le fondateur, et l'autre en l'honneur du capitaine Pierce, qui fut pendant vingt-trois ans secrétaire de l'institution. Des tables recouvertes d'une nappe blanche et abondamment servies se succèdent de distance en distance. Je fus invité à m'asseoir et à juger par moi-même de la qualité des mets. Ce substantiel dîner est certainement égal à celui qu'on paierait 1 couronne (6 fr. 32 c.) dans certaines tavernes de Londres. Il est curieux de voir les quartiers de viande rôtie, les plats de pommes de terre et les massifs pâtés (*pies*) disparaître en un clin d'œil sous l'effort de ces robustes appétits aiguisés par une vie de travail et par la brise de mer. Un ou deux bons verres d'ale arrosent ce repas fortifiant et copieux. Comme c'était un vendredi, on avait ajouté un plat de poisson pour ménager les scrupules des matelots catholiques. Le service se fait par la main de garçons attachés à l'établissement, et dont plusieurs sont eux-mêmes d'anciens marins : on le reconnaît bien à leur exactitude et à leur propreté. Chaque pensionnaire (*boarder*) peut amener avec lui un ami à dîner, et il paie dans ce cas 1 shilling pour acquitter les frais de l'hospitalité.

Non contente de bien nourrir le matelot et de lui fournir quatre repas par jour, le déjeuner, le dîner, le thé et le souper, l'institution a voulu lui ménager un lit et un logement convenables. Le plus curieux dortoir que j'aie jamais vu est celui qui fut ouvert en 1865, et qui porte le nom de l'amiral sir Henri Hope, président du *sailor's home* durant de longues années. On dirait l'intérieur d'un vaisseau à quatre ponts, ce que les Anglais appellent un *four-decker*. Les chambres à coucher sont en effet des cabines au nombre de cent six qui se succèdent les unes aux autres d'étage en étage,

(1) Dans l'année de 1865 à 1866, l'établissement avait hébergé 11,388 matelots de tous les pays. Le nombre total des pensionnaires depuis l'origine (1835) s'élevait au mois d'avril 1865 à 169,905, parmi lesquels 49,286 étaient en quelque sorte des habitués qui revenaient, après chaque voyage, toutes les fois qu'ils se trouvaient dans le port de Londres.

et dans lesquelles se trouvent un lit, une chaise et une bible. De légères galeries, auxquelles on monte par un escalier, conduisent à chacune des rangées de portes ou, pour me servir de l'expression navale, à chacune des batteries supérieures, construites en bois. Le matelot qui dort dans une de ces cabines peut aisément se figurer qu'il n'a point quitté la mer. Les directeurs, on le voit, n'ont rien négligé pour lui faire aimer son chez-lui, car c'est ainsi qu'ils veulent que le marin considère le *home*. Outre certains jeux d'agrément, il a l'usage d'une bibliothèque confiée aux soins du chapelain et reçoit la visite journalière d'un médecin. On laisse naturellement le matelot libre d'aller et de venir au dehors comme il l'entend. A onze heures et demie, il est vrai, la porte de la rue se ferme; mais le pensionnaire qui désire rentrer à toute autre heure de la nuit obtient une passe du surveillant. Ce qui étonne au milieu de cette libéralité de bien-être, c'est le bon marché de la pension (1). Il est vrai que, très différens des *crimps*, les économes du *sailor's home* ne cherchent point à gagner sur le marin, et que des personnes généreuses ont au contraire fait d'assez grands sacrifices pour fonder une œuvre dont il nous faut étudier les ressources.

Le *sailor's home* se trouve pour ainsi dire enté sur une société dont les membres paient une souscription d'au moins 1 liv. sterl. par an. Ceux qui versent en une fois la somme de 10 liv. sterl. sont membres à vie. Telle est bien l'une des branches de revenu pour l'établissement; cependant, hâtons-nous de le dire, ce n'est point la principale. Les recettes, qui varient de 7,000 livres sterling (175,000 francs) à 9,000 livres sterling (225,000 francs), viennent surtout de l'argent que paient les marins pour leur logement et leur nourriture. N'était une dette d'environ 300 livres sterling (6,500 francs) contractée pour un ancien achat de terrain, l'institution serait à la veille de se soutenir par elle-même, et il importe beaucoup, je crois, qu'il en soit ainsi. Il a fallu que la main de la bienveillance intervînt pour fonder une œuvre qui ne se serait jamais créée sans cela; mais à présent que le *sailor's home* existe, n'a-t-il point tout intérêt à se séparer le plus tôt possible d'un système de protection toujours un peu humiliant? Le matelot est fier et indépendant par nature; une partie de ses vices, tels que l'insouciance et la prodigalité, tiennent même à la confiance que lui inspirent ses forces et les ressources de sa profession. Que lui importe la dépense et pourquoi songerait-il au lendemain? N'a-t-il

(1) Les officiers de la marine marchande paient 17 sh. (22 fr. 10 c.) par semaine, y compris la nourriture, le logement et le blanchissage, les simples matelots, et les mousses 14 sh. (17 fr. 65 c.).

point la mer, sur laquelle il peut toujours s'engager lorsque ses poches seront vides? A qui le rhum et le biscuit ont-ils jamais manqué sur ces grandes eaux qui nourrissent le léviathan? Avec un tel caractère, beaucoup de matelots répugnent à s'arrêter sous un toit où ils sentent vaguement qu'ils ont des obligations à quelqu'un. Le pain dans lequel se glisse un grain de charité leur semble amer. La bonne réputation des *sailor's homes* sera beaucoup mieux assurée parmi les matelots, je n'en doute nullement, le jour où chacun d'eux pourra, comme dans un hôtel, s'y asseoir à une table dont il acquitte lui-même les frais, et dormir dans un lit pour lequel la bienfaisance n'impose aucun sacrifice à sa dignité. Ces institutions tendent déjà, dans l'état actuel des choses, à se multiplier; vingt-quatres *homes*, auxquels celui de *Dock-street* a servi de modèle, se sont ouverts depuis quelques années dans les principales villes du royaume-uni.

Et pourtant, il faut bien le dire, le succès n'a point entièrement répondu aux justes espérances qu'on était en droit de concevoir. Ces institutions ont, il est vrai, à lutter contre plus d'un genre d'obstacles. Le *crimp* et ses agens, qui ont tant intérêt à perpétuer la misère du marin, cherchent naturellement à le détourner d'un établissement qui a été fondé pour son bien. « N'allez point au *sailor's home*, lui disent-ils avant même qu'il débarque; le choléra y règne, la petite vérole y fait des ravages déplorables, la fièvre jaune y a été introduite la semaine dernière par un équipage venu de la Nouvelle-Orléans. » Jack est brave, mais naïf; comme il ne cherche guère à tromper lui-même, il ne comprend point que les autres puissent mentir, et de tels récits ne sont pas précisément de nature à l'attirer vers la maison de Dock-street. En dehors de l'influence des *crimps*, le matelot trouve d'ailleurs en lui-même plus d'un motif pour ne point aller au *sailor's home*. Ce que des hommes soumis à la rude discipline du vaisseau pendant des mois, souvent même des années, désirent le plus en touchant au port, c'est de ressaisir durant quelques jours l'usage de leur propre volonté (*self-control*). La terre leur apparaît comme la liberté, que plusieurs d'entre eux confondent, il est vrai, avec la licence; mais après tout Jack n'est ni un saint ni un moine; il ne sort point du navire pour entrer au couvent. Le *sailor's home*, je le veux bien, n'impose point à ses hôtes de contrainte morale: il a pourtant été nécessaire, par respect de l'ordre et des convenances, de les soumettre à une règle (1). Or ce que le matelot, qui a si longtemps mordu le frein,

(1) Il est défendu de jurer ou de faire usage de mots grossiers; la vente des liqueurs est interdite dans l'intérieur de la maison, et le marin ne peut fumer sa pipe que dans une grande salle basse qui sert de promenoir.

déteste le plus quand il est à terre, c'est l'ombre même d'une surveillance quelconque. Ne va-t-il point enfin être son maître et dépenser son argent comme il l'entend? « Le cormoran n'aime point la cage, » me répondit un vieux matelot anglais à qui je représentais qu'il ferait mieux d'aller au *sailor's home* plutôt que de se faire rançonner dans une obscure maison de Wapping où il était mal nourri et mal logé. Beaucoup d'autres sont de son avis. A quoi sert de déclamer contre les sombres tanières où le *requin de terre* entraîne le matelot et contre les guenilles dont l'affuble le *slop dealer?* Ces antres après tout ont pour lui des charmes, il y fait ce qu'il veut; ces guenilles lui sont chères, elles couvrent son indépendance.

A Dieu ne plaise que je prenne ici contre le *sailor's home* le parti des marins ennemis de leurs propres intérêts! Ces institutions ont rendu de très grands services et peuvent en rendre encore davantage. Tout y est bien; si j'osais exprimer entièrement ma pensée, je dirais que tout y est trop bien. Aussi longtemps que les directeurs de ces institutions voudront en faire des écoles de morale, ils ne prêcheront guère que les convertis. Les plus vertueux d'entre les marins, ceux qui ont déjà des habitudes d'ordre et de sobriété, trouveront sans contredit dans ces maisons un refuge contre la fraude et contre les tentations des grandes villes; mais le reste de la famille maritime demeurera plus ou moins en dehors des bienfaits du *sailor's home*. Entre les *crimps*, qui sont le fléau des équipages à terre, et des institutions fondées surtout par une idée religieuse, n'y aurait-il point place pour des établissemens où le commun des matelots se trouverait à l'abri de tout un système d'extorsions sans rien sacrifier de son bon plaisir? Si des hommes à intentions généreuses ont beaucoup fait dans ces dernières années pour améliorer le sort du matelot anglais, ne reste-t-il point, pour le gouvernement, quelque chose à faire dans une autre voie en décourageant par des lois sévères les manœuvres frauduleuses des logeurs, et en favorisant ainsi l'érection d'honnêtes maisons garnies qui ne spéculeraient plus sur l'innocence du marin? Une nation dont l'indépendance s'appuie avant tout sur la mer a naturellement tout intérêt à protéger par des mesures efficaces les hommes qui se dévouent pour la défense du pays. Le véritable rempart de la Grande-Bretagne n'est ni dans les vaisseaux de bois, aujourd'hui détrônés, ni même dans les navires de fer, dont l'avantage sur les autres flottes cuirassées est encore assez douteux; ce rempart, c'est dans le cœur du marin anglais qu'il faut le chercher. N'est-ce point alors un devoir pour l'état de mettre l'honneur et le bien-être du matelot à l'abri des oiseaux de proie des grandes

villes, plus acharnés sur sa personne que les vampires des mers sur son cadavre?

A côté du *sailor's home* s'élève le *sailor's asylum* (asile pour les marins), qui est soutenu par la même société philanthropique. Cette dernière institution a tout à fait un caractère de charité; elle se propose de donner un toit, la nourriture et le vêtement aux pauvres matelots de toutes les nations et de leur trouver de l'ouvrage. Depuis 1827, quarante-trois mille neuf cent quatre travailleurs de la mer tout à fait dénués ont trouvé un abri temporaire dans ce port de refuge (1). D'autres institutions anglaises également soutenues par des dons volontaires se chargent d'adopter les orphelins et les orphelines des chefs de famille sans cesse exposés aux fureurs de l'océan. Cette sollicitude d'une nation maritime et marchande pour la classe des matelots témoigne assez qu'elle reconnaît et honore leurs services. C'est sur le vaisseau et à travers les aventures de mer qu'il nous faudrait suivre la vie de ces hommes auxquels doit tant la Grande-Bretagne; toutefois nous nous attacherons surtout à l'éducation navale.

III.

Pour les marins anglais, toute embarcation est une femme, et chacun d'eux se regarde comme le fiancé de cette ondine aux côtes de bois ou de fer dont il partage sur les vagues la fortune errante (2). Jusqu'à ces derniers temps, les vaisseaux de ligne appartenant à la Grande-Bretagne sortaient des chantiers de l'état (*dockyards*). C'est à Deptford, Woolwich, Chatham, Sheerness, Portsmouth, Plymouth ou Pembroke que se construisaient ces citadelles flottantes dont on fait aujourd'hui si peu de cas en présence des frégates à cuirasses de fer qui leur ont succédé. J'assistai vers 1863 à la mise à l'eau, *lanch*, du dernier navire de guerre en bois qu'aient commandé les lords de l'amirauté au dockyard de Woolwich. Le géant reposait dans son berceau : quel autre nom donner à un bassin de pierre complétement à sec, doublé de chêne et recouvert à une grande hauteur d'une toiture de verre arrondie en forme

(1) Quelques consuls, touchés des attentions qu'on avait eues pour des marins de leur pays réduits à la dernière indigence, ont envoyé des secours d'argent. L'asile se plaint que la France jusqu'ici n'ait rien fait pour lui, quoiqu'il ait beaucoup fait pour les matelots français.

(2) Le genre féminin, appliqué contre les règles générales de la langue à des objets inanimés qui vont sur l'eau, a bien lieu d'étonner; mais ce qui surprend encore davantage, c'est que le vaisseau de guerre, malgré son nom d'homme (*man of war*), obéit au même usage grammatical : c'est toujours elle, *she*.

de voûte? Environ trois cents personnes, hommes et femmes, avaient été invitées à cette cérémonie nautique. Elles se répandirent dans toutes les parties intérieures de la machine, admirant les flancs caverneux du cheval de bois qui allait tout à l'heure bondir sur les vagues. Que de choses à voir dans un vaisseau de ligne: la salle à manger, *mess room*, dont les tables s'abaissent à l'heure des repas et se relèvent ensuite vers le plafond de bois durant la journée pour ne point gêner la circulation; la chambre à coucher, où la place de chaque soldat ou matelot est marquée par un hamac soigneusement replié et agrafé au flanc du navire; les cabines des officiers et les magasins dans lesquels on entasse les cordages, les provisions de bouche ou les munitions de guerre! Quels singuliers effets de lumière, et comme le jour diminue d'étage en étage, à mesure qu'on descend vers la cale profonde et ténébreuse, *hold!* Au dedans et au dehors, tout avait un air de fête. Des musiciens soufflant à outrance dans des instrumens de cuivre souhaitaient depuis une heure et à plusieurs reprises la bienvenue au nouveau-né de la marine britannique. Le bâtiment, à un signal donné, s'ébranla, glissa entraîné par son propre poids le long d'une pente continue, et courut se jeter dans la Tamise. Chemin faisant, il avait reçu le baptême sous la forme d'une bouteille de vin qui alla se briser contre la proue. C'était le moment solennel; l'eau, violemment refoulée, s'agita comme pour imiter la mer, et au milieu des cris d'enthousiasme les marins déployèrent l'étendard de la Grande-Bretagne, dont les plis flottaient majestueusement. Aux hourras de la foule ne tarda point à succéder un religieux silence. L'émotion qu'excite parmi les spectateurs la mise à l'eau d'un navire de guerre tient sans doute au pressentiment des dangers qu'il va rencontrer, et qu'il doit peut-être faire courir aux autres. A quels hasards est-il destiné? Assistera-t-il à quelque bataille navale, et contre qui? Est-ce la victoire ou la défaite qu'il porte dans ses flancs, ou bien la fortune obscure de tant de vaisseaux de ligne qui, construits dans ces derniers temps à grands frais, n'ont jamais vu le feu et ont à peine effleuré la mer? Cependant le bâtiment lancé, qui avait d'abord fait tant de tumulte sur la Tamise écumante, s'arrêta bientôt ainsi qu'une masse inerte. Il n'avait ni ses mâts, ni ses voiles, ni ses agrès, et, selon l'expression d'un des matelots, ce grand *baby* de la marine anglaise ne savait point encore se servir de ses membres. Nous fûmes donc obligés de le quitter pendant qu'il flottait impuissant au milieu du fleuve et de regagner la terre sur des barques.

Les choses se passent encore à peu près de la même manière depuis l'introduction de la flotte cuirassée. Seulement la plupart

des monstres appartenant au nouveau système, tels que le *Warrior* et le *Minotaur*, ne sont point nés dans les chantiers de l'état. Le gouvernement a trouvé plus d'avantage à traiter avec une des grandes usines à fer qui s'élèvent sur les bords de la Tamise, *Thames iron company*, et qui construisent aussi des vaisseaux du même métal pour la marine marchande, notamment pour l'*Oriental and peninsular company* (compagnie orientale et péninsulaire), la plus grande entreprise de ce genre qui existe dans le monde. Le navire de bois ou de fer, une fois lancé et gréé, a naturellement besoin d'hommes pour le conduire. Dans quelle classe de la population se recrute la marine anglaise? Avant de répondre à cette question, il importe d'indiquer la grande différence qui existe entre la flotte de l'état et l'armée. Dans l'armée, les commissions s'achètent; il n'en est plus du tout de même dans la marine, où l'avancement appartient à l'instruction, au mérite et à l'ancienneté. La ligne à peu près infranchissable qui sépare sur terre les sous-officiers des officiers s'efface entièrement dès qu'on touche à la hiérarchie maritime. Quelques-uns des amiraux anglais sont sortis de la cabine des mousses. Il y a bien des cadets de la marine qui subissent un examen au collége naval de Portsmouth; mais, tout en jouissant de certains priviléges, ils ne forment point un corps exclusif. De grands noms se rencontrent sans doute çà et là sur ce que l'on appelle ici *navy list* (liste des officiers de marine); il est pourtant aisé de voir que c'est surtout la classe moyenne qui fournit des élèves aux écoles de navigation, et la classe inférieure qui alimente les enrôlemens volontaires. S'il en est ainsi de la marine de l'état, à plus forte raison doit-on s'attendre à trouver les mêmes conditions dans la marine marchande. Ne voudrait-on point aussi connaître les motifs qui engagent l'Anglais à se faire matelot?

Beaucoup s'enrôlent sur un vaisseau, il faut bien le dire, parce qu'ils n'ont point d'autre métier, ni d'autre ressource. Tel n'est pourtant pas le cas général, et il existe vraiment des vocations maritimes. Parmi les enfans nés le long des côtes de la Grande-Bretagne, il en est sur lesquels le milieu extérieur exerce une sorte de fascination. Les voiles passant dans le ciel bleu, le mirage des contrées lointaines qu'ils entrevoient à travers la conversation des matelots, les sombres beautés de l'horizon et l'éternel mouvement des eaux, toutes ces images les troublent jusque dans le sommeil. « L'océan les appelle, disent les habitans du littoral, ainsi que la mare attire les jeunes canards. » C'est souvent en vain que la famille lutte contre cette inclination naturelle. J'ai connu dans le comté de Norfolk un jeune garçon de douze ans ainsi ensorcelé par la mer; il s'échappa deux fois de la maison paternelle, où il fut

ramené au moment de conclure son engagement avec un capitaine; une troisième fois le père arriva trop tard, — le vaisseau venait de partir. D'autres encore sont séduits par la lecture des romans maritimes; cette branche si riche de la littérature anglaise se répand jusque dans les villages, et comme les fictions ont souvent plus de prise que les faits mêmes sur le cerveau des adolescens, il n'est point rare de voir jusque dans l'intérieur des terres de jeunes imaginations tourmentées par la fièvre nautique. Et cependant je dois ajouter que ces enthousiastes ne font pas toujours les meilleurs marins. La vie de mer est après tout monotone et prosaïque. Sans doute le mouvement du navire amène sans cesse le matelot en présence des plus sublimes spectacles de la nature; mais a-t-il le temps de les regarder? De pénibles devoirs et le travail manuel absorbent toute son attention. La voix de l'Océan lui parlait de liberté, et que trouve-t-il à bord du vaisseau? La plus dure servitude. Le sommeil, ce seul bien de l'esclave, n'appartient pas même au mousse, interrompu qu'il est à chaque heure du jour ou de la nuit par la voix du capitaine. Obligé de quitter sa couche et de s'élancer sur le pont toutes les fois que les éventualités de la mer exigent un surcroît de manœuvres, le matelot est sans cesse à la merci de son chef et des élémens. Qu'on ajoute encore les veilles régulières sous un ciel glacé, les répugnans services, les ordres impérieux, les châtimens sévères, et l'on comprendra que la belle poésie des rêves s'évanouisse bientôt au contact de la réalité. Le roman s'en va feuille à feuille sur les eaux, et le novice dans son cœur dit à la mer : « Tu m'as trompé ! » Cependant il y est, et il faut qu'il y reste. Par amour-propre, par nécessité, il s'attache à une profession qu'il a trop ardemment poursuivie. Pour rien au monde il ne voudrait en avoir le démenti, ni avouer devant ses amis et sa famille qu'il a fait un mauvais choix; mais le désenchantement s'abat désormais sur sa vie comme un nuage. Qu'attendre alors d'un cœur désabusé chez qui le dégoût éteint de jour en jour l'énergie naturelle? Il y a au contraire beaucoup d'autres jeunes gens que les familles envoient à la mer pour réformer en eux certaines habitudes vicieuses. Ces mauvais sujets font dans la plupart des cas d'excellens marins. N'ayant point d'illusions à perdre, ils mettent bravement la main aux cordages, et cherchent à tirer un avantage positif de la vie de labeurs à laquelle on les a pour ainsi dire condamnés.

Cette dernière circonstance vient sans doute de donner lieu à une tentative généreuse. Ayant entendu dire qu'un vaisseau (*training ship*) destiné à recueillir les « jeunes arabes des rues » (*street arabs*) et à les former pour la marine stationnait depuis quelques

semaines en vue de Greenhithe, je me rendis dans ce petit village, situé au bord de la Tamise. Arrivé sur la jetée (*pier*), je découvris en effet une frégate qu'on était en train d'amarrer à quelque distance du rivage : c'était bien l'école flottante que je cherchais. Il me fallut louer une barque, et à la suite d'une courte traversée, — durant laquelle je rencontrai une église sur l'eau (*Thames church*), ancien esquif approprié aux besoins du culte et consacré aux marins qui veulent suivre les services religieux sans quitter leur élément, — j'atteignis la première marche d'un escalier de bois conduisant au pont du navire que je me proposais de visiter. En dehors même du bâtiment, quelques beaux adolescens à figure intéressante, revêtus d'un pantalon bleu, d'une grosse chemise en laine de la même couleur et d'une bonnette sur laquelle on lisait en lettres de cuivre *Chichester* (c'est le nom de la frégate), se livraient à diverses manœuvres. Étaient-ce bien là ces mêmes enfans perdus des rues de Londres que les Anglais désignent sous le nom d'arabes à cause de certaines habitudes farouches et vagabondes? A bord, je fus reçu par le commandant, M. A.-H. Alston, jeune et intelligent officier de la marine de l'état. Il voulut bien me montrer avec une extrême obligeance l'intérieur du vaisseau et les dispositions qu'on venait de prendre pour le convertir en une école navale. Le *Chichester* n'est pas né d'hier, il a vingt-six ans; mais, ainsi que tant d'autres bâtimens de guerre construits par les ordres de l'amirauté, il n'a jamais servi. Sa destinée était sans doute de pourrir à l'ombre de quelque *dockyard*, lorsque le gouvernement anglais eut le bon esprit de le *prêter* (est-ce dans le langage officiel un synonyme de *donner?*) à l'expérience morale qui se poursuit en ce moment sur la Tamise. Quand on le remit entre les mains des directeurs de la société (1), ce vaisseau n'était d'ailleurs qu'une carcasse; les chantiers de l'état fournirent, il est vrai, les moyens de le mâter et de le gréer, mais à la condition que les frais d'équipement, s'élevant à 2,000 livres sterling, seraient acquittés plus tard par une souscription du pays. Les trois mâts et les cordages qui surmontent aujourd'hui le *Chichester* forment naturellement un champ de manœuvres tout à fait essentiel pour l'éducation des mousses. Le premier pont (*main deck*) a été de même adapté aux besoins du service : il se divise en une classe (*school room*), un réfectoire (*mess room*) et une cuisine où deux jeunes garçons en habits de marin surveillent les

(1) Depuis 1852, il existe à Londres, dans Great-Queen-street, un refuge pour les enfans sans ressources et sans asile (*refuge for homeless and destitute boys*), soutenu par des contributions volontaires et administré par un comité dont l'évêque de Ripon est le président. C'est une branche de ce comité qui s'est chargée de négocier avec les lords de l'amirauté l'affaire du *Chichester*.

fourneaux avec un certain air d'importance. Le principe est en effet que tous les travaux d'économie domestique doivent s'accomplir par la main des élèves. Le second pont est occupé durant la nuit par des hamacs : c'est le dortoir. Tous ces arrangemens, quoique jusqu'ici très incomplets, ont déjà entraîné une dépense de 3,000 liv. sterl. (75,000 fr.), et un tiers de cette somme n'est point encore couvert par les souscriptions. Cependant les directeurs ont pleine confiance : l'argent a-t-il jamais manqué en Angleterre à une œuvre utile? L'idée est-elle bonne et pratique? C'est toute la question du succès.

Pour juger de cette nouvelle institution navale, il faut un peu se reporter aux circonstances dans lesquelles elle s'est fondée. Il y a près d'un an qu'un écrivain anglais, M. James Greenwood, appela l'attention de ses concitoyens sur le *casual ward*, salle des *workhouses* dans laquelle se rendent pendant la nuit tous ceux qui, vivant à Londres sur le hasard, n'ont ni un lit pour se coucher ni un toit pour abriter leur tête (1). Grâce à lui, on apprit que dans ces repaires des enfans se rencontraient pêle-mêle avec des hommes du caractère le plus immoral. Cet incident émut plusieurs âmes charitables, et l'on se mit à rechercher tous les petits vagabonds qui avaient coutume de dormir dans les *casual wards* de Londres ou dans d'autres antres non moins ténébreux. Le 14 juillet 1866, on les invita à un souper que leur servit le refuge établi dans Queen-street (*boys' refuge*). Près de deux cents d'entre eux se rendirent à cet appel, et le *meeting* eut un caractère si touchant qu'en présence de ces enfans sans feu ni lieu plusieurs *ladies* eurent de la peine à retenir leurs larmes. Le président adressa aux petits bohémiens diverses questions, afin de découvrir la cause de leur misère et le remède qu'il convenait de lui appliquer. « Si jamais, leur demanda-t-il, un vaisseau destiné à servir d'école pour la marine était amarré dans la Tamise, combien d'entre vous désireraient y entrer? » Tous levèrent la main. A peine le *Chichester* fut-il mis à la disposition du comité qu'une cérémonie eut lieu à Blackwall pour inaugurer la nouvelle mission du navire. Depuis lors il s'est avancé vers la mer, à la hauteur de Greenhithe, où il doit rester; il a déjà recueilli cinquante jeunes arabes trop heureux de planter enfin leur tente sur l'eau; il en attend vingt-cinq autres, et avant la fin de l'année on espère pouvoir donner asile dans le vais-

(1) Au lieu de se fier à de vagues enquêtes, M. James Greenwood résolut de pénétrer lui-même dans ce rendez-vous de toutes les misères. Il se déguisa, cacha son nom, et sous des haillons d'emprunt eut le courage de passer la nuit au milieu des habitués du *ward*. Le récit de ce qu'il avait vu et entendu eut un retentissement immense en Angleterre.

seau à deux cents enfans abandonnés (1). Quelques-uns des nouveaux hôtes du *Chichester* ont passé deux ou trois ans dans les rues de Londres sans jamais dormir sous un toit, pas même sous celui du *casual ward*. Préférant leur liberté à ce triste réduit de la charité publique, ils couchaient dans les ruines des maisons qu'on démolit chaque jour à Londres, derrière les bornes, sous les arches des ponts. Il y a ainsi dans la capitale de l'Angleterre plusieurs milliers d'enfans dont les uns ont quitté le toit, souvent très peu paternel, sous lequel ils avaient eu le hasard de naître, dont d'autres ont été abandonnés par leur famille, ou bien encore qui ont été laissés sur le pavé par la mort d'une mère. La rue les prend, les adopte et les élève. Londres est pour eux un désert où, perdus dans les sables mouvans de la foule, ils retrouvent toujours leur chemin. La plupart d'entre eux prennent même un goût singulier pour ce genre de vie sauvage et amère. Ils aiment la belle étoile et ne craignent la nuit que l'œil de la police : leur jeune esprit, fertile en ressources, se glorifie dans l'indépendance et dans la lutte; mais, s'ils ne sont point arrêtés à temps sur cette pente fatale, ils gravitent inévitablement vers la prison et le *tread-mill*. Peut-il en être autrement, et à qui la faute? C'est pour décharger d'un remords la conscience de la société que les moralistes anglais ont dirigé dans ces derniers temps leur attention sur les meilleurs moyens de venir en aide aux petits arabes. A quoi ces enfans sont-ils bons? On a cru et avec raison qu'ils convenaient surtout à la marine.

Aventureux, endurcis à toutes les privations, habitués dès l'âge le plus tendre à ne compter que sur eux-mêmes, ne sont-ils pas bien le bloc dans lequel on taille le matelot anglais? Ayant du sang errant dans les veines, ne sont-ils point préparés à courir le grand désert des eaux? Ceux qui ont été admis jusqu'ici à bord du *Chichester* justifient complétement ces espérances. Le capitaine Alston rend le meilleur témoignage de leur intelligence, de leur activité, même de leur soumission à la discipline. Je les ai vus moi-même se livrer avec ordre et avec énergie à certaines manœuvres, sous la direction de trois braves matelots qui les instruisent et les dirigent. Si cette expérience réussit, comme il y a tout lieu de le croire, l'œuvre s'étendra naturellement, et ce sera non pas un seul vaisseau, mais quinze ou vingt navires qui, amarrés dans la Tamise ou à l'embouchure des autres fleuves de l'Angleterre, recueilleront

(1) Le comité se propose de diviser ses ressources en trois classes : cent enfans resteront dans le refuge; deux cents seront envoyés à bord du *training ship* pour s'instruire et se familiariser avec la vie de mer, et enfin une maison de campagne (*country house*), avec cent acres de terre, servira de ferme-modèle pour former cent autres adolescens aux travaux de l'agriculture.

la jeune population errante des villes. Dans un temps où la marine marchande s'appauvrit en hommes de jour en jour, la Grande-Bretagne aura ainsi découvert une excellente source pour recruter et retremper ses forces navales.

L'idée d'un vaisseau-école (*training ship*) n'est certes point nouvelle. Il y a environ une quinzaine d'années que le capitaine Harris, plantant son pavillon sur l'*Illustrious* (un vaisseau de ligne), y introduisit au nom de l'amirauté tout un cours d'instruction qui se poursuit maintenant avec le plus grand succès et par les soins du même chef éclairé à bord d'un autre navire royal, le *Britannia*. Il serait trop long d'entrer dans tous les détails de cette éducation technique; ne suffira-t-il point de dire que dans de telles écoles flottantes le temps des jeunes marins se partage entre l'étude et les exercices du corps? C'est à peu près le même système qu'on voudrait aujourd'hui appliquer à la marine marchande. Le *Chichester* ou *training ship* des jeunes arabes devra sans doute beaucoup modifier son cours d'enseignement. Ces enfans des rues n'ont pas besoin d'apprendre la pratique du canon, l'exercice du coutelas et beaucoup d'autres manœuvres de guerre qui occupent une grande place sur les bâtimens de la reine. On ne se propose point non plus de faire d'eux des savans : quand ils auront appris à lire, à écrire, à compter, et qu'ils se seront familiarisés avec la vie de mer, le moment ne sera-t-il point venu de les placer à bord d'un navire marchand pour qu'ils aillent chercher eux-mêmes leur pain sur les eaux? L'intention des directeurs est de les garder sur le *Chichester* et de les instruire durant une année. Du moins après ce temps-là les élèves de l'institution ne seront plus tout à fait étrangers au maniement d'un vaisseau. Pour le novice qui vient de quitter le rivage, tout est à apprendre, et d'abord le nom même des instrumens qui servent à la navigation. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce vocabulaire maritime est la force tenace et l'obsession des premiers souvenirs. Jack a beau se vanter d'*avoir coulé à fond la terre*, il ne peut entièrement se débarrasser des nombreuses associations d'idées qui s'y rattachent. En veut-on la preuve? Il baptise la plupart des objets inanimés avec lesquels il est sans cesse en contact sur le vaisseau d'après les noms des animaux domestiques et des usages qu'il a connus dans son pays. Cette maison de bois flottant sur l'abîme est ainsi une arche de Noé dans laquelle le marin emporte avec lui tout un monde (1).

Combien d'autres connaissances pratiques doit acquérir le jeune

(1) Le cheval par exemple se retrouve au moins comme souvenir dans les *horse-blocks*, le chien dans les *dog-vanes*, le chat dans les *cat-heads*, et il en est ainsi de bien d'autres instrumens nautiques.

marin! Lorsque deux vaisseaux se rencontrent en mer, ils se *parlent* l'un à l'autre; mais est-ce avec la voix? Par les gros temps et à une certaine distance, il serait évidemment impossible de s'entendre; il a donc fallu recourir à un système de conversation par signes. Cette langue était encore assez confuse et assez imparfaite, lorsqu'une académie se forma, il y a quelques années, pour la régler dans la Grande-Bretagne. Un comité composé d'un certain nombre de membres nommés par le conseil de commerce (*board of trade*), par l'amirauté, *Trinity house*, *Lloyd's* et d'autres grandes institutions maritimes, se mit à l'œuvre, et commença par examiner tous les systèmes de signaux nautiques. Le plus suivi en Angleterre était celui de Marryatt, en France celui de Reynold, tandis que la méthode de Rogers dominait dans les États-Unis. Le comité procéda par voie d'éclectisme, et formula de la sorte un code de signaux qui, sans être obligatoire, passe pour tout à fait national dans la Grande-Bretagne. L'intelligence de ces emblèmes constitue naturellement une des branches de l'art de la navigation. Quand un vaisseau anglais veut engager la conversation avec un autre, il hisse à une certaine hauteur des pavillons (*flags*) dont le nombre, la forme, la position et les couleurs varient selon la nature du message qu'il s'agit de transmettre. Pour éviter la confusion, il a été décidé qu'il n'y aurait jamais plus de quatre drapeaux arborés à la fois; mais, comme ces quatre enseignes ne sauraient exprimer toutes les idées, il faut souvent les remplacer par d'autres que l'on tient en réserve au pied du mât. Il y a donc en réalité dix-huit *flags* représentant les dix-huit consonnes de l'alphabet, car dans cette langue énigmatique on a supprimé les voyelles. Grâce à ce petit nombre de lettres ou d'emblèmes groupés selon des combinaisons ingénieuses, on a trouvé le moyen de signaler les noms de cinquante mille vaisseaux (1) et environ vingt mille mots ou phrases maritimes. Deux navires anglais qui se rencontrent aux extrémités du monde peuvent échanger de la sorte une bonne parole, et comme le code de signaux britanniques sera sans doute adopté avec le temps par les autres nations, la langue universelle, cette utopie, existera du moins sur les mers.

(1) Ce nombre a certes bien lieu d'étonner et demande une explication. D'après un recensement fait en 1855, l'ensemble des vaisseaux anglais répandus sur toutes les mers s'élevait au chiffre énorme de 35,000. Comme, d'un autre côté, 1,500 nouveaux bâtimens sortent en moyenne des chantiers de la Grande-Bretagne et viennent s'ajouter tous les ans à la flotte de l'état ou à la marine marchande, on a jugé nécessaire de trouver 50,000 emblèmes différens pour désigner les vaisseaux de toute nature alors existans et ceux qui devaient naître dans un assez bref délai au sein du royaume-uni. C'est, d'après ce calcul, 53,000 bâtimens qui, à la fin de 1867, devront naviguer sous le pavillon britanniqne.

Un symptôme très fâcheux pour l'avenir de la marine britannique est la répugnance que témoignent aujourd'hui les matelots à s'enrôler dans le service de l'état. Il faut dire à l'honneur de la nature humaine que ce ne sont ni les dangers, ni les privations qui détournent les vocations maritimes. Dans un temps où le *Tar* était mal nourri, mal vêtu et durement traité, la flotte du royaume-uni n'a jamais manqué de bras. C'est qu'alors un rayon de gloire luisait sur les mers. Aujourd'hui les hommes sont mieux payés, tout un système de punitions brutales a été adouci; certains soins hygiéniques ont singulièrement amélioré les conditions sanitaires d'un vaisseau de ligne, et pourtant l'état a beaucoup de peine à recruter des marins. Quelle peut être la cause de cette anomalie? Il y a eu progrès sans doute dans le régime maritime, mais ces progrès sont encore restés très en arrière de l'opinion publique, des mœurs et des exigences de la classe ouvrière à notre époque. La marine marchande de son côté est-elle plus heureuse en ce qui regarde son personnel? Non vraiment : un grand nombre d'étrangers servent à bord des vaisseaux de commerce anglais, et il devient chaque jour plus difficile d'attirer des hommes capables vers les travaux de la navigation. Il semblait jadis que la recherche des biens eût encore plus de mérite aux yeux des aventuriers que la possession; tel n'est guère l'esprit de notre siècle, et l'on trouve aujourd'hui peu de courages disposés à quitter la proie pour l'ombre. Non-seulement les Anglais témoignent en général beaucoup moins d'inclination qu'autrefois à s'enrôler dans la marine, mais encore plusieurs d'entre eux, après avoir signé leur engagement et avoir vécu quelque temps à bord du navire, désertent le pavillon britannique. Ce n'est point la mer qu'ils fuient, car le plus souvent ils vont offrir leurs services à l'étranger. La flotte des États-Unis par exemple est en grande partie montée par des matelots anglais qui ont été chercher de l'autre côté de l'Atlantique de meilleurs traitemens et un abri contre certaines punitions dégradantes. Qu'arriverait-il pourtant dans le cas d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis? Les marins anglais enrôlés sous le pavillon américain tourneraient-ils leurs armes contre la mère-patrie? et, s'il en était ainsi, leur appliquerait-on le rigoureux code de guerre qui veut que les déserteurs pris sous le drapeau ennemi soient pendus? Dans les deux cas, ce serait un grand embarras pour l'Angleterre et un outrage pour l'humanité. Puisse cette seule considération éloigner à jamais une lutte fratricide entre deux nations qui tiennent l'une à l'autre par les liens du sang et par tant d'intérêts sacrés!

Pour que la profession maritime ait ainsi tant perdu dans la Grande-Bretagne du prestige qu'elle exerçait au dernier siècle sur

l'imagination des masses, il faut nécessairement qu'elle offre bien peu d'avantages en retour des plus durs sacrifices. Jack est brave et dévoué; mais encore veut-il qu'on lui tienne compte des dangers auxquels il s'expose continuellement, de la vie monotone à laquelle il se condamne, et de la liberté qu'il abdique. Quel est pourtant l'avenir d'un jeune mousse qui s'enrôle volontairement dans la marine de l'état? L'avancement, il est vrai, ne lui est point interdit comme dans l'armée; mais combien peu de matelots parviennent sans faveur et sans protection à un rang honorable! Le marin le plus âgé de la flotte anglaise visitait dernièrement le port de Cork à bord du *Warrior*. John Midgley (c'est le nom de ce brave vétéran) a servi depuis cinquante ans sur les mers, il a payé de sa personne dans plusieurs batailles navales, et il n'est encore que simple sous-officier. Un autre, John Ranger, qui a quatre-vingt-six ans et qui se trouvait sur le *Trafalgar* avec Nelson, s'éteint aujourd'hui pauvre et ignoré dans le *work-house* de Guildford. On conviendra que de tels exemples ne sont guère faits pour encourager les enrôlemens volontaires. Du moins la marine marchande récompense-t-elle mieux les services de ses hommes? Bien loin de là, assez mal payés, logés dans d'obscurs et fétides cabines, nourris d'alimens secs et grossiers, ils s'épuisent le plus souvent à faire la fortune d'un armateur. Il est vrai que les entrepreneurs maritimes deviennent eux-mêmes les premières victimes de leur avarice et de leur indifférence envers la classe des matelots. Les naufrages augmentent, et il y a tout lieu de rapporter la cause de ces terribles catastrophes à l'inexpérience des hommes entre les mains desquels, faute de meilleurs pilotes, on est forcé de confier la fortune des navires chargés de marchandises. Qui croirait en même temps que la plupart des marins anglais ne savent point nager? La nation de l'Europe la plus entourée d'eau et celle de toutes qui a le plus de commerce avec la mer est aussi celle qui, par une étrange inconséquence, néglige le plus l'art de se sauver en cas d'accident. Et pourtant Jack aime son état : tant qu'il est jeune, il tient bon contre les rafales du sort et défie toutes les épreuves. La vie de mer fortifie chez lui le sentiment de la nationalité; il est fier de promener le pavillon anglais sur les vagues lointaines, et c'est le cœur gonflé d'orgueil qu'il emporte la patrie à la proue du navire. Viennent néanmoins les mauvais jours de l'âge mûr et de la vieillesse. Bien portant, il n'a guère en perspective que la misère; malade, c'est l'hôpital qui l'attend.

Le plus curieux des établissemens de ce genre consacrés au marin est sans contredit le *Dreadnought*, que rencontrent en vue de Greenwich tous les bateaux entrant dans la Tamise. Ainsi que pour

l'école flottante, *training ship*, ce fut une barque qui, coupant le courant du fleuve à force de rames, me conduisit vers cet hôpital sur l'eau. L'institution fut fondée durant l'hiver de 1817 à 1818, alors qu'un grand nombre de matelots atteints de maladies plus ou moins graves erraient sans secours dans les rues de Londres. Le premier navire qui fut converti en un hôpital pour les hommes de la marine marchande et qu'on amarra dans la Tamise, à la hauteur de Greenwich, était le *Grampus*. En 1830, ce bâtiment ne suffisait plus au nombre des malades, et d'un autre côté combien s'étaient accrues les ressources de cette œuvre charitable, alimentée comme toujours par des contributions volontaires! Le comité obtint alors du gouvernement un autre vaisseau de ligne, le *Dreadnought*, qui fut remplacé lui-même en 1857 par le *Caledonia*. Seulement, comme la réputation du *Dreadnought* était bien établie, son successeur consentit à se débaptiser et à prendre son nom. C'est donc l'intérieur du nouveau *Dreadnought* que j'allais visiter.

Il est intéressant de voir le parti qu'on a su tirer de cet ancien vaisseau de guerre. Comment croire qu'on y ait trouvé de la place pour les logemens des médecins (*surgeons*), une jolie chapelle, un musée d'anatomie, une pharmacie, une lingerie et quantité d'autres compartimens nécessaires au service d'un hôpital? La première salle de l'infirmerie, celle qui occupe l'étage supérieur, est connue sous le nom d'*accident ward*. C'est là en effet qu'on reçoit les marins blessés ou mutilés par quelques-uns des accidens si communs sur les navires. Si cette institution n'existait point, beaucoup d'entre eux seraient obligés de pousser jusqu'à Londres, et peut-être d'attendre plusieurs jours avant d'être admis dans un hôpital. Le *Dreadnought* se trouve au contraire sur leur chemin, et à chacun des malades on demande non point de quel pays il est, mais ce dont il souffre. Les matelots de toutes les contrées sont recueillis à l'instant même sans aucune lettre de recommandation. J'y ai vu en effet plusieurs hommes de couleur (1). Le long de cette grande salle, les lits qui succèdent aux lits et dans lesquels s'allongent des formes humaines, les fenêtres basses percées dans les flancs du navire, la lumière qui rejaillit en quelque sorte de l'eau du fleuve, tout produit un effet extraordinaire et mélancolique. Deux autres ponts (*decks*) sont consacrés au traitement de diverses maladies. Les hôpitaux anglais n'ont point de sœurs de charité; des *nurses* (gardes-malades) habillées de noir, mais à la manière des

(1) Depuis la fondation, 94,879 matelots, dont 2,418 Hindous, 524 Africains, 53 Chinois, sans compter les naturels de la Nouvelle-Zélande et des Nouvelles-Galles du Sud, ont reçu l'hospitalité du *Dreadnought*. Les Français figurent sur cette liste pour le chiffre de 499. L'institution jouit d'un revenu de plus de 16,000 liv. sterl. (400,000 fr.).

autres femmes, soignent ici les marins, selon l'expression de l'un d'entre eux, avec toute la tendresse et toute la dévotion du cœur. Un des caractères de l'institution est qu'elle ne se débarrasse point de ses hôtes dès que les premiers symptômes du mal ont été vaincus; elle les garde au contraire pendant toute leur convalescence. Où le matelot en effet, cet homme qui n'a point de maison à terre ni de toit pour le couvrir, irait-il recouvrer ses forces? Je sortis du *Dreadnought* avec un sentiment d'admiration pour la charité anglaise, mais en même temps avec une impression triste et pénible : ne venais-je point d'entrevoir un des côtés les plus sombres de la vie du marin?

De l'état de malaise et de souffrance dans lequel se trouve au-delà du détroit une des branches vitales de la fortune publique, il ne faudrait point tirer des conclusions trop sévères. La marine anglaise est dans un état de transition; elle se renouvelle. Et peut-il en être autrement? Le matériel de construction lui-même est changé; la vapeur a en grande partie détrôné la voile, et donne aujourd'hui des ailes aux vaisseaux de fer. L'homme fait les machines, mais à leur tour les machines modifient la nature et le caractère de ceux qui les gouvernent. Ces navires métalliques, forts de toutes les découvertes de la science, ont des capitaines et des officiers taillés à leur image, corrects, méthodiques, polis et froids sous l'armure. Les matelots eux-mêmes ne constituent plus du tout comme autrefois une classe à part. L'instruction a déjà pénétré jusque dans les vaisseaux et rayonnera de plus en plus sur les mers, où se confondaient autrefois l'ignorance et l'héroïsme. Ce n'est plus en jurant et en méprisant les hommes de terre que le matelot anglais montrera désormais sa supériorité vis-à-vis de ses concitoyens. A mesure que s'élèvera le moral du personnel, ne deviendra-t-il point en même temps nécessaire de modifier le code maritime et de respecter chez le matelot la dignité humaine? Que les Anglais conservent dans le *dockyard* de Portsmouth, comme dans une sorte de musée, les reliques de leurs victoires; qu'ils montrent avec orgueil aux étrangers de vieux navires de guerre dont les noms se rattachent à autant d'actions célèbres, rien de plus naturel; mais ces antiques foudres de guerre ne sont plus que des ombres, et un peuple vraiment fier ne vit point de souvenirs. C'est en rompant au contraire sur certains points avec ses vieilles traditions maritimes, c'est en suivant avec courage le courant du progrès, que l'Angleterre rappellera bien mieux au monde ses anciens titres de gloire.

N'y a-t-il point d'un autre côté, pour la marine marchande de la Grande-Bretagne, une haute mission sociale à poursuivre? Ses navires, qui touchent à toutes les extrémités du monde, ramènent

assez souvent dans le port de Londres des *lascars* (marins de la race hindoue), des Chinois, des Malais, des Africains. Il arrive continuellement qu'un capitaine ayant abordé dans des îles ou sur des continens lointains fasse appel aux naturels de la côte pour remplir les vides qu'ont laissés dans son vaisseau la désertion et la mort des matelots anglais. Tout va bien durant la traversée, et, tant que les besoins du service exigent l'emploi de ces forces auxiliaires, on s'inquiète assez peu de la couleur des mains qui hissent le pavillon britannique; mais, une fois arrivés dans le port de Londres ou de Liverpool, comment ces naturels des contrées étrangères sont-ils traités? Abandonnés sur le pavé de la grande ville par ces mêmes vaisseaux qui les ont amenés et à bord desquels ils ont servi, ils traînent souvent une existence voisine de la mendicité. Dans les docks, ces grands marchés du travail maritime, on leur préfère naturellement les matelots anglais, et plusieurs d'entre eux perdent ainsi toute chance de revoir jamais le sol natal. Ils s'éteignent alors dans quelque obscure allée de Wapping ou dans les hôpitaux, regrettant le soleil de leur pays et la mauvaise étoile qui les a conduits vers les brumes de la Tamise. Quelques capitaines de vaisseaux marchands assurent pourtant que les services de ces hommes ne sont point du tout à dédaigner. Sobres, habitués à la mer, il ne faudrait souvent qu'un peu de patience pour les former à la discipline et aux manœuvres savantes de la marine britannique. L'Angleterre laissera-t-elle donc échapper une si belle occasion de recruter ses forces navales? Le monde entier lui est ouvert, et jusque dans l'extrême Orient, — l'expérience le démontre assez, — des bras s'offrent à elle pour les conquêtes pacifiques de la mer. Ne serait-ce point d'ailleurs un excellent moyen de répandre les lumières de la civilisation sur les représentans les plus hardis et les plus intelligens des différens groupes qui peuplent la surface du globe terrestre? Et ce n'est point l'honneur seul du progrès qui conseille à la Grande-Bretagne cette politique, ce sont aussi les intérêts bien entendus de la navigation et du commerce, car l'océan, ce lien des races et des distances, se montre en même temps le chantier du travail où peuvent le mieux s'utiliser les élémens divers de la famille humaine.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES BASQUES

UN PEUPLE QUI S'EN VA.

I. *Recherches sur les habitans primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*, par Guillaume de Humboldt, traduit de l'allemand par A. Marrast; Paris, Franck, 1866. — II. *La Langue basque et les Idiomes de l'Oural*, par M. H. de Charencey; Mortagne, Daupeley frères, 1866. — III. *Croyances des anciens Basques*, par M. E. Cordier. Bulletin de la Société Ramond, 1867. — IV. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.*

Le nom du peuple basque réveille des idées agréables chez la plupart des voyageurs qui se sont promenés sur les rivages du golfe de Gascogne, entre Bayonne et Bilbao. En se rappelant les gracieux paysages de la contrée, on est tout naturellement disposé à prononcer un jugement favorable sur la race elle-même : les sites jettent un reflet de leur splendeur sur les hommes qu'on y a vus, et la beauté physique des populations contribue aussi, pour une forte part, à leur faire concéder bien des mérites sans examen préalable. Toutefois la connaissance rapide que l'on prend des Basques, alors que, libre de tout souci, on parcourt les plages et les falaises et que l'on tâche le plus souvent de faire reposer sa pensée, est ordinairement superficielle et vague. L'étranger qui vient passer quelques jours ou quelques semaines dans les villes de bains et de plaisir situées à la base des Pyrénées occidentales n'a guère l'occasion d'acquérir d'idées bien exactes sur le caractère et les mœurs des aborigènes. Pendant les jours de fête, il a vu les jeunes gens, armés de leurs gants de bois, se renvoyer vigoureusement la balle sur la grande place du village; peut-être aussi a-t-il traversé la Bidassoa sur les épaules d'un pêcheur athlétique, et s'est-il ha-

sardé sur les eaux de la baie de Passages dans une barque conduite par des rameuses au bras nerveux, au profil héroïque; mais là se borne souvent son expérience du peuple basque, et pour le reste il lui est difficile de discerner ce qui vient des anciens habitans du pays et ce qui est dû à l'envahissement graduel des civilisations particulières de la France et de l'Espagne. L'image toute castillane des villes de Fontarabie, Irun, Saint-Sébastien, le souvenir de ces barbares courses de taureaux importées dans la contrée par les Romains et les Visigoths, se confondent dans la mémoire du voyageur et troublent la netteté de sa vision intellectuelle quand il songe au pays basque. D'ailleurs les antiques Euskariens (1) ne sont plus ce qu'ils étaient jadis : les traits de leur caractère national s'atténuent chaque jour. La centralisation administrative, qui les rattache d'un côté à Paris, de l'autre à Madrid, l'usage d'une langue policée dans leurs rapports avec les étrangers, surtout les intérêts du commerce, ont tellement modifié l'apparence et les mœurs de ce peuple, qu'en le voyant on se demande si ce sont là des hommes complétement distincts des autres habitans de l'Europe par leur origine, leur histoire et leur langue. On serait tenté de ne voir en eux que des paysans français ou espagnols ayant encore gardé leurs us et leurs jargons provinciaux, et pourtant ce sont là les descendans d'une race mystérieuse dont aucune autre nation de la terre ne peut encore se dire la sœur.

I.

Chose étonnante, dans ce pays de France où toutes les communes sont délimitées avec tant de soin, que, pour en détacher quelques maisons ou même un simple champ, un acte du gouvernement central est jugé absolument indispensable, la surface occupée par la population purement basque n'est point encore connue d'une manière tout à fait précise. On sait, il est vrai, que la langue euskarienne est parlée dans les trois districts du Labourd, de la Soule et de la Basse-Navarre, c'est-à-dire dans les vallées des arrondissemens de Bayonne et de Mauléon qu'arrosent la Nivelle, la Nive, la Bidouze, le Saison et leurs affluens; mais quand il s'agit de tracer avec rigueur la frontière entre le basque et les patois béarnais ou gascon, les renseignemens nécessaires font défaut. Certaines communes situées au sud de l'Adour, entre Bayonne et l'embouchure du Gave, appartiennent à la fois aux deux régions ethnologiques : les habi-

(1) On sait que les Basques se donnent à eux-mêmes le nom d'*Escualdunac,* francisé par le mot d'*Euskarien*.

tans de quelques hameaux parlent basque, tandis que dans une autre partie de la commune le langage est de source latine; mais, vu le manque de relevés statistiques, il est impossible d'indiquer sur la carte toutes les sinuosités de la ligne de démarcation. On peut dire seulement que cette ligne, commençant sur les premiers contreforts des Pyrénées, au sud de Biarritz et de Bayonne, traverse la Nive près de Villefranque pour gagner les collines de Saint-Pierre d'Irube et de Mouguerre, puis se développe sur le flanc des coteaux qui dominent la vallée de l'Adour. Les Basques parlant encore l'idiome de leurs ancêtres occupent tous les promontoires, tandis que les populations à patois gascon pénètrent au loin dans les vallées : une courbe de niveau semblable à celles que l'on trace sur les cartes pour marquer la différence des altitudes indiquerait ainsi la frontière entre les deux langues.

Du côté de l'est, le pays basque, comprenant le district de Bidache, est d'abord limité par le cours inférieur de la Bidouze, puis la ligne de séparation suit le faîte des hauteurs entre la ville basque de Saint-Palais et la ville béarnaise de Sauveterre et descend dans la vallée du Saison, près du village de Charritte, au nord de Mauléon. Au sud-est, on parle encore l'*eskuara* ou basque dans les communes de Barcus et d'Esquiule, à quelques kilomètres d'Oloron, puis la chaîne des collines qui sépare la vallée du Saison de celle du Vert, et qui se redresse de cime en cime vers la grande crête des Pyrénées, est le rempart qui pendant de longs siècles depuis l'époque gallo-romaine a servi de ligne de défense aux populations aborigènes contre l'invasion des patois d'origine latine. Ce boulevard n'a été franchi que sur un seul point, dans le haut vallon de Montory, où des Béarnais ont pu s'établir en passant un col très facile; mais de ce vallon jusqu'à la frontière espagnole l'arête des montagnes de Sainte-Engrace, d'une élévation moyenne de plus de 1,000 mètres, domine de vastes solitudes de landes et de forêts que parcourent seulement les bergers et les bûcherons. Ce chaînon secondaire se rattache à la grande chaîne par le superbe pic d'Anie, pyramide de 2,500 mètres de hauteur, placée comme une borne à l'angle du pays.

En Espagne, les limites précises de la langue euskarienne sont encore moins connues que du côté de la France, et ne correspondent pas davantage aux circonscriptions géographiques. L'ancien royaume de Navarre et les trois provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de Bilbao sont en général indiqués comme le domaine d'Euskariens parlant toujours la langue de leurs pères; mais une grande partie de cet espace est depuis longtemps envahie par l'influence latine, et les populations se servent d'un castillan mélangé de

quelques termes locaux. Le domaine de la langue basque commence à l'ouest, entre la petite ville de Portugalete, située sur le bord du golfe de Gascogne, et la capitale de la Biscaye, Bilbao, où cependant l'espagnol devient peu à peu l'idiome prépondérant, puis il pénètre au sud dans les vallées qui descendent de la chaîne des Pyrénées cantabres. Sur la pente méridionale de ces monts, la frontière des idiomes se recourbe par une ligne de niveau semblable à celle qui dans la Biscaye française longe la plaine de l'Adour, et laisse en dehors toutes les villes de l'Alava qui se trouvent dans la vallée de l'Èbre, Vittoria, Nanclares, Miranda. Au-delà du massif des hauteurs de Salvatierra, la vallée où l'on a construit le chemin de fer d'Alsasua à Pampelune appartient encore au pays basque; mais la ville de Pampelune elle-même n'est euskarienne que par les souvenirs historiques, et plus à l'est les habitans de Monreal et de Lumbier ne connaissent plus l'antique langue ibérienne; on la parle seulement dans les hautes vallées de Roncevaux, d'Orbaiceta, d'Ochagavia, de Roncal, et de ce côté le pic d'Anie est encore le point extrême au-delà duquel ne résonne plus la voix des « fils d'Aïtor. » Ainsi des quatre provinces euskariennes il en est deux, la Navarre et l'Alava, dont la plus grande moitié appartient au domaine de l'idiome castillan. Pour se rendre compte de ce phénomène, si considérable dans l'histoire de l'humanité, de la disparition graduelle d'une langue devant un dialecte vainqueur, il serait de la plus haute importance de tracer actuellement la limite certaine du basque; mais ce travail, personne ne songe à le faire. Il serait digne d'une société savante d'entreprendre cette délimitation statistique, de fixer ainsi bien des points obscurs et d'éviter dans l'avenir bien des discussions oiseuses provenant du manque de renseignemens exacts (1).

Quand le voyageur monte sur l'une des hautes cimes des Pyrénées occidentales, telle que la Haya, près d'Irun, l'Atchiola, non loin d'Elizondo, ou le mont d'Aphanicé, à l'est de Saint-Jean-Pied-de-Port, il a sous les yeux la plus grande partie du territoire occupé par les Basques de nos jours, et même dans le lointain il voit s'étendre des plaines et se dresser des sommets qui n'appartiennent plus à la patrie euskarienne. La surface éblouissante du golfe de Gascogne emplit un coin du tableau, et par sa grandiose uniformité contraste avec les hardis promontoires de la côte espagnole. Au nord, les rivages de France se recourbent en un gracieux demi-

(1) Lors du recensement de 1851, un géographe éminent de l'Allemagne, M. Hermann Berghaus, avait vivement insisté auprès du gouvernement français pour qu'on dressât la statistique des langues dans toutes les communes des Basses-Pyrénées, mais sa demande ne fut point accueillie.

cercle, et leurs dunes blanches se confondent avec les brisans dans les vapeurs de l'espace éloigné. Des villes et des villages entrevus à travers les rideaux de peupliers se montrent dans les prairies; çà et là, des reflets de lumière indiquent le méandre d'un fleuve ou d'un ruisseau, et sur les pentes les plus rapprochées étincellent les nappes des cascades. Autour de la pointe sur laquelle on s'est placé pour contempler le grand horizon, on voit se dresser en cercle une multitude d'autres sommets où le regard d'un homme habitué aux montagnes peut seul reconnaître une disposition régulière en chaîne maîtresse et en chaînons transversaux. A l'ouest, de longs promontoires détachés de l'arête principale s'abaissent de croupe en croupe jusqu'à la mer : entre leurs remparts parallèles, les premiers, verts de pâturages, les autres, revêtus d'un voile de vapeurs azuré par la distance, se cachent les vallées du Guipuzcoa et de la Biscaye; du côté de la Navarre, un amphithéâtre de cimes entoure les campagnes fertiles qui furent jadis la république fédérale des cinq villes libres du Bastan; à l'est enfin, on aperçoit par-dessus les hauteurs des Aldudes, rouges de bruyères, et les croupes de Roncevaux et d'Iraty, toutes couvertes de forêts, le grand pic neigeux et rayonnant d'Anie, qui depuis vingt siècles marque de sa masse pyramidale la frontière du pays des Euskariens.

Ce qui frappe dans ce petit territoire, si étroit pour toute une race d'hommes, c'est la grâce des vallées et des montagnes. Le versant septentrional des Pyrénées basques surtout charme par la verdure de ses plaines et les contours adoucis de ses hauteurs. Les districts situés en Espagne ont, il est vrai, bien des escarpemens abrupts et des plaines dénudées; mais, comparées à d'autres régions espagnoles d'un aspect formidable de nudité, celles-ci sont presque des types de beauté champêtre : il est même un certain nombre de vallées, notamment du côté de l'est, qui n'ont point encore été dépouillées de leurs arbres, et l'on sait si la parure des bois est chose commune au sud des Pyrénées. Comme dans tout pays de montagnes, des parois de rochers, de grands blocs isolés se dressent sur le versant des monts; mais la plupart des hauteurs cachent leur ossature de calcaire ou de grès sous une couche de terre rouge ou noirâtre qui se recouvre d'ajoncs, de genêts et de fougères. Les pentes sont douces, les cols ouverts entre les monts sont larges et d'un facile accès; on ne voit guère de ces défilés sauvages, de ces âpres sentiers que l'imagination se figure dans toutes les contrées montagneuses. Le passage de Roncevaux, que sur la foi des légendes on se représente volontiers comme une gorge effroyable entre des rochers à pic, est au contraire un vallon sinueux et tranquille; le célèbre mont d'Altabiscar, qui s'é-

lève à l'est, est une longue croupe où les fleurs roses des bruyères se mêlent au jaune doré des genêts et des ajoncs. Un vieux couvent entouré de murailles crénelées et flanqué de quelques masures barre une large route carrossable qui vient de Pampelune, puis au-delà, du côté de la France, un charmant sentier, semblable à l'avenue d'un parc, se glisse à l'ombre des hêtres et s'élève en pente douce sur une éminence gazonnée où se trouve la petite église rustique d'Ibañeta. Ce paysage gracieux serait le Roncevaux de sinistre mémoire. On ne voit pas un seul rocher d'où les Basques auraient pu rouler des blocs de pierre sur les envahisseurs franks; on cherche vainement des yeux le précipice au fond duquel Roland fit pour la dernière fois résonner son cor d'ivoire. C'est à leur vaillance, c'est à la force de leur bras et non pas à l'âpreté des gorges d'Altabiscar que les montagnards ibères doivent leur triomphe sur les armées de Charlemagne.

C'est précisément à cause de cette facilité des communications entre les deux versans que les populations euskariennes des Pyrénées de l'ouest ont pu maintenir leur intégrité nationale. Dans les autres parties des monts, les Ibères, séparés les uns des autres par des crêtes neigeuses difficiles à franchir, étaient refoulés par leurs ennemis en d'étroites vallées latérales, et ne pouvaient s'entr'aider en cas de péril commun. Les Basques de l'occident avaient au contraire le privilége d'habiter un pays offrant à la fois de sérieux obstacles à l'invasion étrangère et des passages faciles pardessus les hauteurs. Les groupes épars dans les vallées pyrénéennes du nord et du midi pouvaient ainsi se former en masse solide au milieu des nations environnantes et conserver leur langue et leurs mœurs alors qu'autour d'eux les peuples les plus divers d'origine entraient de gré ou de force dans le monde latin.

Toutefois ce petit domaine des Euskariens dont on peut embrasser la plus grande partie d'un seul regard n'est point habité par une population homogène. Quoique l'un ou l'autre des cinq dialectes de leur langage soit parlé dans toutes les vallées de ces pays montagneux, les hommes eux-mêmes diffèrent singulièrement par le corps et l'attitude. Le type des Basques du littoral est bien connu : tous les voyageurs qui ont vu ces hommes aux traits réguliers, au regard franc, à la taille svelte et bien prise, au geste gracieux et hardi, à la démarche élastique, ces femmes à la figure joyeuse, au sourire fin et légèrement ironique, aux attaches si pures, au maintien si naturel dans sa noblesse, ne sauraient oublier ces êtres privilégiés parmi les races mélangées ou même abâtardies de l'Europe occidentale. En voyant la bonne grâce et la fière allure des Basques, en assistant à leurs jeux, en écoutant leur

rire sonore, on se trouve entraîné par une pente naturelle de l'esprit à se demander si ces populations joyeuses ne représentent pas les débris d'une humanité plus fortunée qui ne connaissait point nos misères et nos tristesses. Ce « petit peuple qui saute et danse au haut des Pyrénées, » ainsi que le disait si heureusement Voltaire, est-il fait du même limon que les sombres montagnards des Castilles ou les paysans lourds et grossiers de nos campagnes de France?

La grande majorité des Basques du littoral ont bien le type à la fois gracieux et fort que l'on croit d'ordinaire être celui de l'ancienne race ibérique, et dans nombre de communes, telles que Fontarabie, Leso, Passages, hommes et femmes, presque sans exception, jouissent de cette souplesse du corps et de cette beauté du visage que célébraient déjà les anciens. Cependant il existe loin de la mer, dans les gorges des Pyrénées, plusieurs groupes de populations qui diffèrent sensiblement par leurs traits et leur démarche des Euskariens de la côte. C'est ainsi que dans la vallée rarement visitée de Sainte-Engrace, dont les magnifiques forêts de hêtres ombragent les premières pentes du pic d'Anie, la plupart des habitans, qui d'ailleurs, parmi tous les Basques, sont ceux qu'a le moins modifiés la civilisation française, sont blonds, grands, massifs de taille, lents dans leurs allures : on pourrait croire qu'ils proviennent du croisement de la race euskarienne avec celle des Visigoths ou d'autres envahisseurs du nord égarés dans les hautes vallées de la frontière. Combien plus grande encore est la diversité des caractères physiques, si l'on compare les Ibères du Labourd et du Guipuzcoa aux Andorrans bruns, secs, apathiques, ou bien aux autres populations d'origine euskarienne qui habitent les Pyrénées du centre et de l'est! A vrai dire, on ne saurait encore indiquer avec précision quels sont les traits physiques distinctifs des Basques. Même pour la taille, ils ne semblent guère différer de leurs voisins : sur la carte figurative qu'a dressée M. Broca afin de représenter les exemptions militaires pour défaut de taille, le département des Basses-Pyrénées, peuplé en entier de fils d'Ibères, Basques ou Béarnais, occupe une place à peu près moyenne parmi tous les départemens français.

Les différences qu'on observe entre les groupes d'Euskariens au point de vue physique se retrouvent dans les mœurs. Les Basques de l'Alava et même ceux des villes du littoral espagnol, Irun, Fontarabie, Saint-Sébastien, ressemblent trop souvent à leurs voisins des Castilles par leur froideur envers les étrangers, leur attitude orgueilleuse ou même leur nonchalance au travail. De même, en beaucoup de localités, les aborigènes ont perdu la propreté tradi-

tionnelle des Ibères, et leurs masures n'ont rien à envier aux maisons lépreuses des villages aragonais et catalans : il est même des bourgades, telles que Vera, au pied méridional de la Rhune, où le voyageur ne peut trouver l'hospitalité qu'en d'immondes galetas tout pénétrés de l'odeur des porcheries. De leur côté, si les Basques français ont encore gardé la politesse et la dignité simple de leurs ancêtres, s'ils se respectent dans leurs demeures comme sur leurs propres personnes et prennent soin de blanchir leurs maisons et d'en faire reluire les meubles, ils ont perdu toute fierté civique en perdant leurs anciens *fors*. Avec leur autonomie politique, les mœurs de citoyens ont disparu; par des transitions graduelles, les Basques français s'assimilent peu à peu à leurs anciens compatriotes les Béarnais et les Gascons, déjà complétement modifiés par la civilisation latine.

Une statistique morale des populations euskariennes serait bien difficile à faire à cause de la diversité des jugemens que ne manqueraient pas de porter à cet égard les anthropologistes suivant la différence de leurs opinions politiques et religieuses; mais, l'étude des caractères physiques étant une question d'observation directe, quelques savans consciencieux parcourant le pays basque pourraient en peu de temps résoudre au moins cette partie du problème. Récemment M. Broca a brillamment inauguré cette œuvre de recherches méthodiques et précises. Aidé par un médecin espagnol, M. Velasco, il a recueilli dans un vieux cimetière de Zarauz, village du Guipuzcoa rarement visité naguère, une soixantaine de crânes qui depuis ont été déposés précieusement dans le musée de la Société d'anthropologie. Au grand étonnement des ethnologistes, ces crânes se sont trouvés *dolicocéphales*, c'est-à-dire qu'ils sont relativement très allongés dans le sens du front à l'occiput. Or le célèbre professeur suédois Retzius avait cru pouvoir conclure de l'examen de quelques crânes basques envoyés de Paris (1) que les Ibères étaient *brachycéphales*, c'est-à-dire qu'ils avaient la tête courte en comparaison de celles des Germains, des Scandinaves et des Celtes. Cette théorie avait été universellement acceptée comme l'expression même de la vérité; les Basques avaient été classés pour la forme du

(1) Dans son cours sur l'*Ethnologie dans ses rapports avec la forme du crâne humain*, Retzius parle de « plusieurs exemplaires magnifiques » de crânes basques étudiés par lui; mais, dans un ouvrage de M. Broca, nous lisons que ces exemplaires auraient été seulement au nombre de deux. D'après la définition donnée par Retzius dans une lettre manuscrite publiée depuis par Seligmann, la dolicocéphalie est caractérisée par un diamètre transversal inférieur d'environ 1/4 au diamètre longitudinal; dans la brachycéphalie, le diamètre transversal est inférieur seulement de 1/5e à 1/6e; M. Broca donne des chiffres un peu différens.

crâne à côté des Slaves, des Magyars, des Turcs, des Finnois, des Samoyèdes, et l'on voyait en eux les représentans dans le monde moderne de ces races autochthones à courte tête dont on découvre les squelettes sous les anciens dolmens de l'Europe occidentale.

Cependant les mesures de M. Broca, prises de la manière la plus complète et la plus rigoureuse, ne peuvent laisser subsister aucun doute dans les esprits. Comparés à toutes les séries de crânes parisiens qui se trouvent dans les collections de la Société d'anthropologie, ceux de Zarauz sont en moyenne de beaucoup les plus allongés; sur les soixante exemplaires, il n'en est pas même un seul qui soit tout à fait brachycépale. Ainsi les Basques du bourg guipuzcoan doivent certainement être rangés parmi les hommes à tête longue à côté des Celtes et des Germains; mais, si leurs crânes ressemblent par la longueur à ceux des envahisseurs de l'Europe occidentale, ils en diffèrent par la forme. En effet, dans les races de souche âryenne, la tête se développe surtout par la partie frontale; chez les Basques de Zarauz, ce sont au contraire les lobes postérieurs du cerveau qui ont pris la plus grande importance; bien que la capacité totale de leur boîte osseuse soit plus forte en moyenne que chez le Parisien lui-même, leur crâne n'en est pas moins inférieur à cause de la petitesse relative du front et de la puissance des parties occipitales : sous ce rapport, ils ressemblent aux races nègres. Il est vrai que sous un autre point de vue la tête de l'Africain est exactement l'opposé de la tête basque, si l'on en juge du moins par les crânes de Zarauz, car dans ceux-ci la face est la plus droite de toutes celles qu'on a jamais mesurées, tandis que la mâchoire supérieure du nègre est toujours projetée en avant; l'Euskarien se distinguerait donc entre tous les hommes par la petitesse de sa mâchoire et son profil vertical.

Ainsi les précieux débris humains retrouvés à Zarauz sont uniques parmi tous les crânes étudiés précédemment : ils ressemblent à ceux des nègres par le développement de l'occiput, mais ils dépassent en moyenne ceux des Aryens par la capacité et sont d'une beauté tout exceptionnelle par la forme antérieure de la face. Ces faits seuls suffiraient pour établir que les Basques du village guipuzcoan appartenaient bien à une race autochthone distincte. Il importe néanmoins de recueillir d'autres témoignages sur tous les autres points du pays basque, car les partisans à outrance de l'ancienne théorie de Retzius disent que les habitans de Zarauz peuvent bien descendre d'immigrans celtes croisés avec les aborigènes. L'objection ne semble point fondée. Si des étrangers débarqués il y a vingt ou trente siècles avaient colonisé ce village environné de tous les côtés par des Ibères, ceux-ci, assez forts pour imposer leur

langue aux nouveau-venus, n'auraient pas manqué de modifier aussi le type par le mélange des sangs; la population tout entière serait devenue graduellement euskarienne, et, quand même un petit nombre de crânes celtiques se retrouveraient encore çà et là, le moule principal serait certainement celui de la race autochthone. Cependant il n'existe qu'un seul moyen de lever complétement l'objection, c'est de multiplier les observations directes soit sur les squelettes, quand cette étude est possible, soit sur les personnes vivantes. En comparant tous les résultats obtenus non-seulement sur le littoral, mais aussi dans les plaines et dans les vallées de montagnes, aussi bien en France que dans les provinces espagnoles, on découvrirait les différences essentielles ou locales qui peuvent exister entre les populations basques, unes par le langage et peut-être diverses par l'origine. Si quelques-uns de ces voyageurs qui chaque année passent des mois entiers à se promener dans les gorges et sur les cols des Pyrénées s'occupaient méthodiquement de mesurer la taille, la forme des crânes et des visages, de noter la couleur des yeux et des cheveux, ils résoudraient par cela même d'importans problèmes ethnologiques et bien d'inutiles discussions seraient épargnées aux savans et au public.

II.

Ce ne sont point d'ailleurs les caractères physiques des Basques, c'est leur langue qui a révélé au monde leur singulière originalité comme peuple et leur isolement parmi les races. Au siècle dernier, on ne voyait dans les dialectes parlés au pied des Pyrénées occidentales que des patois celtiques analogues à ceux de la Basse-Bretagne. L'*Encyclopédie* elle-même reproduit cette erreur grossière; mais depuis un demi-siècle, Guillaume de Humboldt a signalé cemme vraiment unique dans le monde ce merveilleux idiome *eskuara,* cette « langue par excellence, » qui se distingue de toutes celles de l'Europe occidentale par la structure de ses mots, le mécanisme de ses phrases et les multiples conjugaisons de ses verbes, où chaque modification imaginable a sa forme grammaticale prévue.

Le mémoire de Humboldt sur la langue basque, inséré en 1817 dans le *Mithridate* d'Adelung, et les *Recherches sur les habitans primitifs de l'Espagne,* dont M. A. Marrast vient de nous donner une bonne traduction, depuis longtemps désirée, ont été le point de départ des travaux entrepris en Allemagne, en France et dans le pays basque lui-même, sur l'étude comparée de l'ancien idiome des Ibères. Actuellement on pourrait déjà remplir une bibliothèque de tous les écrits consacrés à cette langue naguère méprisée et consi-

dérée comme un jargon barbare, indigne d'occuper les instans de doctes personnages nourris de la moelle des auteurs grecs et latins. Il est vrai que, de leur côté, les patriotes basques déclaraient leur langue bien supérieure à toutes les autres : d'après eux, c'était en eskuara que le premier homme avait salué la lumière en naissant à la vie; l'orthodoxie locale érigea même en article de foi que Dieu parlait basque en se promenant avec Adam et Ève dans le paradis terrestre, et bien mal venu aurait été l'étranger qui se serait permis d'émettre un doute sur ce fait primitif de l'histoire humaine. Tout récemment encore, Augustin Chaho, le dernier et vaillant champion des gloires euskariennes, attribuait « la perfection idéale » à l'idiome de sa patrie, et s'il n'en faisait plus la langue des dieux, c'était du moins pour lui celle des « sages et des voyants. »

Désormais la science n'a plus à discuter la question de savoir si le basque est un langage divin, supérieur en dignité à ceux de tous les peuples de la terre nés loin des Pyrénées; mais ce qu'il importe de connaître, ce sont les rapports de filiation ou simplement de parenté qui pourraient exister entre l'eskuara et d'autres idiomes. Parmi les huit cents langues parlées dans les diverses parties du monde, en est-il une ou plusieurs qui ressemblent à la fois par les mots et par le génie aux divers dialectes ibériens, ou bien le basque est-il, dans sa pureté première, un langage complétement indépendant de tout autre, et le peuple qui le parle est-il, en conséquence, distinct par l'origine de toutes les nations de la terre, voisines ou éloignées? Les Ibériens, restés sans frères sur les continens, seraient-ils les débris d'une ancienne humanité, assiégée de toutes parts, comme une île rongée des vagues, par les flots envahissans d'une humanité plus moderne? Tel est le problème qu'ont à résoudre les recherches des linguistes.

Tout d'abord, et malgré de singulières ressemblances entre quelques racines, les langues indo-germaniques ont dû être écartées de la comparaison avec le basque, car ce sont des langues à flexions, répondant à une période de l'esprit humain bien différente de celle où se sont formés les idiomes « agglutinans » ou « agglomérans, » comme l'eskuara. Par la syntaxe, les dialectes biscayens n'ont aucun rapport avec l'espagnol et le français, ni même avec aucun des langages provenant de la souche âryenne. Il est vrai qu'un très grand nombre de mots se retrouvent à la fois dans le basque et le latin; mais ces mots sont des emprunts faits jadis par les ancêtres des Romains à l'idiome des Ibères, alors parlé sur la plupart des côtes de la Méditerranée occidentale, ou bien ce sont des acquisitions modernes dont les aborigènes des deux versans pyrénéens ont dû enrichir leur parole pour exprimer tout ce qui, dans

la politique, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'administration, diffère de leur ancien état social. Néanmoins le fond même de l'eskuara n'est en rien changé par ces mots étrangers. Dans son grand dictionnaire, interrompu par la mort, Chaho voulait mettre à part tous ces termes d'origine latine ou romane, et réserver la place d'honneur aux seules racines inspirées par le génie national.

C'est uniquement dans les langues analogues par la formation des mots qu'il faut chercher à l'eskuara des élémens de comparaison : tels sont les idiomes de l'Oural, de l'Atlas et du nord de l'Amérique. Toutefois, en des appréciations de cette nature, il ne faut se hasarder qu'avec la plus grande réserve, car, ainsi que le disait Guillaume de Humboldt, « les langues n'étant qu'un même fonds d'idées exprimé par les mêmes sons, leurs points de contact paraissent toujours nombreux, et l'on n'est que trop disposé à y voir des preuves de parenté. » En effet, toutes les ressemblances que M. de Charencey et d'autres érudits ont signalées entre le basque et les langues ouraliennes, vogule, mordvine, ostiake, sont de celles qui doivent naturellement se produire entre deux idiomes arrivés au même degré d'évolution : les langues se divisant en trois grandes familles qui répondent chacune à un certain développement de la manière de penser chez les peuples eux-mêmes, il est évident que les divers rejetons de chacune de ces familles auront de nombreuses analogies dans leur mécanisme pendant les périodes correspondantes de leur durée. Les langues monosyllabiques, comme le chinois, peuvent se ressembler par quelques radicaux; les langues agglomérantes, comme le basque, doivent employer souvent les mêmes procédés pour la juxtaposition des mots et des particules; enfin les idiomes à flexions, arrivés à leur forme la plus parfaite, offrent également bien des analogies dans leur évolution finale : c'est ainsi que les divers phénomènes de la croissance, de l'épanouissement et de la fructification montrent parfois une si frappante similarité chez des plantes d'espèces complétement distinctes.

Si les dialectes de l'Oural et l'eskuara des Pyrénées offrent quelques traits parallèles dans leur structure grammaticale, on ne saurait donc s'en étonner et en conclure aussitôt que les idiomes proviennent de la même souche. Du reste, ces analogies, relevées avec le plus grand soin, ne sont point nombreuses, et l'on cite à peine deux ou trois racines communes entre les deux groupes de langues. En revanche, les dissemblances et même les contrastes abondent. Aussi M. de Charencey, que de précédentes études avaient amené à chercher une origine commune au basque et aux idiomes des Ostiaks et des Samoyèdes, reconnaît-il lui-même, avec une franchise et une

simplicité bien rares chez les savans, que son premier système ne reposait point sur une base suffisante; il avoue que deux peuples, « sans communication l'un avec l'autre, peuvent tomber d'accord sur des règles essentielles, » et qu'il serait plus que téméraire d'en conclure la parenté des langues.

Quant aux analogies constatées entre l'eskuara et plusieurs idiomes de l'Amérique du Nord, sont-elles assez nombreuses et assez précises pour autoriser l'hypothèse d'une souche commune entre ces langages? S'il en était ainsi, on aurait beau jeu pour en inférer que les Basques et les Chippeways sont des frères par le sang; dans le passé des âges, on verrait ces deux peuples vivant paisiblement à côté l'un de l'autre sur l'Atlantide des anciens jours, cette merveilleuse terre des sages que décrivit Platon, et que la sagacité des géologues modernes a retrouvée au milieu de la mer. Dans la théorie qui fait descendre tous les hommes d'un seul couple, on n'aurait plus alors à s'expliquer comment les Asiates ou les Européens ont pu gagner le Nouveau-Monde et s'y multiplier en de si nombreuses peuplades; les continens eux-mêmes, semblables à des navires qui s'accostent en pleine mer, puis s'éloignent l'un de l'autre, se seraient déplacés sur la rondeur du globe pour faciliter le peuplement de tous les rivages et pour séparer ensuite en races distinctes les diverses fractions de l'humanité. Guillaume de Humboldt avait déjà signalé les rapports du basque avec certaines langues américaines; mais il ajoute « qu'à son avis ces vraisemblances sont sans portée aucune, » et « servent plutôt à indiquer le degré de développement des divers idiomes que leur parenté. » Le caractère linguistique sur lequel insistent le plus les partisans de la communauté d'origine entre le basque et les dialectes algonquins est que dans les deux groupes les mots composés se forment souvent aux dépens des racines elles-mêmes. Ainsi, pour nous borner à l'exemple le plus fréquemment cité, le mot *pilape*, signifiant *jeune homme* dans la langue des Delawares, est une contraction des deux mots *pilsitt*, chaste, et *lenape*, homme. Ces violentes unions de termes ont pour résultat de mutiler ou même de faire disparaître complétement les racines des mots composans; mais qui ne voit dans ce procédé brutal la conséquence naturelle du besoin qu'on éprouve d'abréger les expressions allongées outre mesure par la juxtaposition de plusieurs mots? Quand des membres de phrase tout entiers sont unis en un seul terme, ce qui se présente en quelques langues américaines, il n'est pas étonnant que par un besoin d'euphonie on en vienne à supprimer plusieurs syllabes : les éliminations rendent la parole plus libre et plus rapide. C'est là un procédé naturel que l'on applique plus ou moins dans tous les

idiomes; nos langues à flexions, l'anglais surtout, si remarquable par sa tendance à raccourcir les mots, en offrent quelques exemples; le basque en présente beaucoup plus à cause de sa puissance d'agglomération; enfin les dialectes des Peaux-Rouges, où toute une phrase se réduit à un seul mot, possèdent au plus haut degré la faculté de contracter les racines et de les écraser pour ainsi dire en un moule commun.

Les érudits ne semblent donc pas avoir été plus heureux en cherchant les affinités du basque dans le Nouveau-Monde qu'en essayant de les retrouver aux extrémités de la terre, sur les bords de l'Océan-Glacial. Ainsi la langue eskuara reste isolée au milieu des autres, du moins jusqu'à ce que des recherches certaines aient établi le contraire, et par suite, nul savant ne saurait sans témérité se hasarder à dire où naquit la race euskarienne et quelles migrations elle accomplit sur les continens. Toutefois, si l'on n'a point encore réussi à retrouver aux bornes du monde les origines du basque, on découvre cette langue à l'état fossile pour ainsi dire dans les contrées qui entourent le bassin de la Méditerranée occidentale. Les monumens écrits manquent pour raconter comment des peuples frères de race occupaient ces régions si bien disposées pour n'être qu'un seul domaine géographique; mais au lieu de récits, de légendes ou d'hymnes il reste encore des noms de montagnes, de fleuves et de cités qui proclament après des milliers d'années la puissance des anciens aborigènes. A l'est du pays où se trouvent aujourd'hui les dernières populations basques, dans les vallées pyrénéennes de Bastan, d'Aran, d'Andorre, les noms euskariens abondent. Il en est de même dans les plaines qui s'étendent au nord des monts jusqu'aux abords de la Garonne, et la ville d'Auch, l'antique Illiberri (ville neuve) rappelle encore par son nom actuel le séjour des Auskes ou Euskariens. Au sud des Pyrénées, les Ibères étaient répandus dans presque toutes les parties de la péninsule jusqu'en Bétique et en Lusitanie; les Celtes n'occupaient le sol en tribus compactes que dans un petit nombre de districts, mais sur la plupart des points ils avaient dû se mélanger aux aborigènes : de là leur nom de Celtibères. Par une critique des plus sagaces, Guillaume de Humboldt a su retrouver dans les noms de lieux d'Espagne les preuves de l'identité parfaite des Ibères et des Basques, et même de nos jours il serait difficile de rien ajouter à sa démonstration. Au-delà des colonnes d'Hercule, des tribus euskariennes devaient occuper aussi les pentes de l'Atlas, car les auteurs anciens citent une foule de localités dont les noms sont d'un pur eskuara; l'une des peuplades énumérées par Strabon porte même la désignation toute basque de *Muturgorri* (Visages-Rouges), que les hommes de la tribu devaient sans

doute à leurs faces bronzées par le soleil. Enfin les témoignages des géographes romains s'accordent tous à déclarer que les Ibères avaient colonisé les trois grandes îles de la Méditerranée, et les nations liguriennes qui habitaient les côtes de l'Italie appartenaient à la même souche. Les pentes de l'ancien volcan occupé jadis par Albe la Longue semblent aussi avoir été peuplées de Basques. C'est aux portes de Rome que s'engageait entre les deux langues cette lutte qui se prolonge depuis trente siècles, et qui ne peut manquer de se terminer dans un prochain avenir par la victoire définitive des idiomes issus du latin. Après avoir graduellement reculé devant les envahisseurs, les Basques, désormais enfermés dans leur étroit horizon de collines et de montagnes, ne sauraient plus sans un miracle compter sur une longue durée pour le langage de leurs aïeux.

Il paraît cependant que les limites actuelles de l'idiome eskuara ne se sont guère modifiées depuis l'époque romaine, du moins du côté de la France. L'influence prépondérante qu'une langue policée, ayant ses poètes, ses orateurs, ses philosophes, devait exercer sur des dialectes dépourvus de toute littérature, a certainement contribué, pour une forte part, à faire disparaître le basque dans presque toutes les provinces des Pyrénées et de l'Ibérie conquises par les généraux romains; mais la violence fit peut-être beaucoup plus encore. Les massacres de populations entières, les enlèvemens de milliers et de milliers de captifs destinés aux jeux des arènes, les transportations en masse de tribus auxquelles on assignait de nouveaux territoires, la longue et savante pression administrative que les proconsuls firent subir aux peuples vaincus, puis quatre ou cinq siècles de servitude, finirent par priver les aborigènes de l'usage même de leur langue. Le basque cessa d'être parlé dans les plaines situées à la base des Pyrénées et même dans les vallées les plus reculées de la haute chaîne; il se maintint seulement à l'ouest de la ville d'Oloron et du pic d'Anie, c'est-à-dire que dès cette époque, déjà bien éloignée de nous, il se trouva resserré, comme aujourd'hui, dans son étroit domaine aux bords du golfe de Gascogne. Les premiers documens écrits du moyen âge montrent en effet qu'on ne parlait plus l'eskuara ni dans le val d'Andorre, ni dans les confédérations républicaines des Pyrénées centrales, ni sur les bords des gaves d'Aspe et d'Oloron. La limite de séparation entre les dialectes romans et les dialectes basques passait exactement aux endroits où elle passe de nos jours. Les localités de la plaine de l'Adour et du Gave, où pendant les premiers siècles du moyen âge l'on parlait un patois dérivé de la langue des conquérans romains, sont encore actuellement les avant-postes des Béarnais, tandis que les hameaux con-

struits sur les hauteurs voisines sont toujours habités de paysans parlant la vieille langue euskarienne. Aux frontières mêmes du pays basque, le peuple de Bayonne ne comprend point l'ancien idiome depuis douze siècles au moins, et le village de Biarritz, en dépit de son nom, se trouve également depuis la même époque en dehors des frontières de l'eskuara. De temps immémorial, la limite qui passait entre Biarritz et Bidart ne s'est point déplacée, et M. Balesque, le savant modeste qui connaît le mieux l'histoire locale, nous affirmait que dans l'espace de la dernière génération le patois gascon n'a pas même enlevé une seule maison à la langue rivale. De l'autre côté des Pyrénées, l'espagnol aurait, dit-on, refoulé très rapidement le basque, et la frontière des langues, qui se reploie aujourd'hui au nord de Pampelune (en basque *Irun* ou bonne ville), se serait trouvée, il y a quarante ans, au sud de Tafalla et d'Olite : l'eskuara navarrais aurait reculé de cinquante kilomètres vers le nord pendant les quarante dernières années. Ce sont là des affirmations qui reposent sans doute sur quelque malentendu, car M. Francisque Michel, qui les rapporte, nous apprend en même temps que les dialectes romans sont au moins depuis le XIVe siècle, et probablement depuis l'époque romaine, ceux de la plupart des Navarrais. En Espagne, le mouvement du commerce, des voyages et de l'émigration est beaucoup moins important qu'en France; en outre les mœurs antiques et les institutions provinciales y ont été moins ébranlées; il est donc prudent d'attendre des preuves positives avant d'admettre, sur la foi de quelques auteurs, la réalité de ce prodigieux recul de la langue basque depuis le commencement du siècle.

Il est facile de comprendre pourquoi les dialectes d'origine latine, l'espagnol, le français, le béarnais, n'ont point empiété sur le territoire euskarien après la période romaine. Pendant le moyen âge, l'ancienne société, jadis si puissamment centralisée dans la grande Rome, était réduite en fragmens; chaque groupe féodal ou populaire s'était isolé des autres; chacun avait une langue ou un patois qui ne subissait la pression d'aucun idiome voisin; enfin, par suite de l'insécurité des routes et de l'ignorance universelle, les rapports étaient rares entre les populations limitrophes. Les empiétemens et les reculs des langues sur la frontière de deux peuples ne pouvaient alors se produire que par un mouvement d'émigration dans un sens ou dans l'autre. C'est ainsi qu'aux premiers siècles du moyen âge les grandes invasions des Tudesques germanisèrent presque toute la vallée de l'Adige; mais plus tard, par une migration inverse qui se continue de nos jours, les paysans italiens remontèrent pas à pas les bords du fleuve, chassèrent les Alle-

mands des campagnes de Vérone et de Vicence, envahirent la plupart des hautes vallées et, derrière leurs flots qui se rejoignent, les districts allemands connus sous le nom des *sept* et des *treize* communes restèrent comme deux îles incessamment amoindries par les érosions de la mer. Entre le Béarn et les vallées des Basques, pareil phénomène de flux et de reflux ne s'est point accompli : les Euskariens, libres chez eux, propriétaires du sol, organisés en république fédérale, n'avaient point à craindre d'invasion et respectaient eux-mêmes l'avoir et la tranquillité de leurs voisins plus faibles. C'est dans les temps modernes seulement que leur idiome s'est trouvé de nouveau menacé dans son existence. Centralisation administrative et politique, industrie, commerce, mouvement social, tout, jusqu'aux progrès de l'éducation, se ligue à la fois contre eux pour étouffer leur noble langue.

Toutefois ce n'est point de vive force que le français et l'espagnol se substituent au basque; ils conquièrent le pays, mais non pas en annexant successivement à leur domaine les villages les plus rapprochés de leurs frontières; à peine s'emparent-ils çà et là de quelques fermes passant par voie d'achat entre les mains de nouveaux propriétaires. Autour de l'eskuara, comme autour de tous les patois parlés en France, la limite idéale reste la même, et pourtant la langue n'en périt pas moins. Modifiée par un phénomène constant d'intussusception, elle se mélange avec des mots d'origine étrangère contraires à son génie, elle perd ses tournures élégantes et cherche à s'accommoder de plus en plus à l'esprit des étrangers qui viennent s'établir dans le pays : elle perd sans cesse en originalité et se transforme graduellement en jargon. Chaque grande route qui pénètre dans le territoire basque fait en même temps une trouée dans la langue elle-même. Agens pour le mélange des peuples, aussi bien que moyens de transport pour les marchandises, les chemins de fer de Bayonne à Vittoria, de Bilbao à Miranda, d'Alsasua à Pampelune exercent l'influence la plus fatale à la pureté de l'idiome, et prochainement les locomotives de la voie des Aldudes, passant dans les vallées les plus reculées du pays basque, seront pour l'eskuara des engins de destruction bien plus terribles encore. Tôt ou tard les provinces euskariennes des deux versans, complétement percées dans tous les sens par des voies de communication, appartiendront aux étrangers autant qu'aux indigènes eux-mêmes, et ceux-ci, obligés de savoir deux langues à la fois, finiront par se passer de celle qui leur sera le moins utile.

Bien que les patriotes basques aient naturellement à se plaindre de l'inexorable nécessité des choses, il est certain que désormais chaque progrès sera fatal au maintien des dialectes euskariens qui

se parlent des deux côtés des Pyrénées. Actuellement ce qui protége le basque avec le plus d'efficacité contre les envahissemens du français et du castillan, c'est l'ignorance dans laquelle croupissent encore les populations. Les habitans de quelques hauts vallons des montagnes n'ont aucun souci du monde extérieur, et les événemens contemporains n'ont dans leurs hameaux qu'un très faible écho. Ils ne lisent point de journaux; ils n'ouvrent point de livres, si ce n'est parfois un recueil de prières ou bien un almanach acheté dans une foire. Un grand nombre d'enfans ne vont pas à l'école primaire, et l'instituteur qui leur enseigne le français ou l'espagnol est obligé de se servir lui-même d'un dialecte eskuara plus ou moins mélangé. On s'imaginera facilement quel est l'état de l'instruction publique dans un pays où les parens affligés d'un fils paresseux ou sans intelligence, incapable de devenir un vaillant laboureur, se consolent par ce dicton devenu proverbial : « nous en ferons un curé ou un maître d'école ! » Heureusement les connaissances ne peuvent manquer de se répandre bientôt d'une manière générale parmi ces populations d'un esprit naturellement si vif et si ouvert. Dans ce siècle de prodigieuse activité, où la « bataille de la vie » condamne à la ruine tous ceux qui restent en arrière, les Basques apprendront, eux aussi, à marcher d'un pas de plus en plus rapide, mais ce sera au prix de leur nationalité et de leur langue elle-même. De leur magnifique idiome, désormais rangé parmi les choses du passé, il ne restera plus que des lexiques, des grammaires, quelques pastorales, de mauvaises tragédies modernes et des chants d'une antiquité contestée.

III.

Comme pour hâter la disparition prochaine du groupe distinct que leur race forme encore dans l'humanité, les Basques émigrent en grand nombre, et laissent derrière eux des places vides que dès lors Béarnais, Français et Espagnols viennent occuper en partie. Ils abandonnent les bruyères aimées de leur pays natal, et vont au loin chercher l'aisance que la culture de la terre leur donnerait seulement après bien des années de labeur. Ceux d'entre eux qui habitent les hautes vallées partiellement emplies de neige pendant l'hiver descendent par centaines avant les mois de la saison froide, et vont exercer temporairement quelque industrie lucrative dans les villes de la plaine; d'autres, entraînés par l'amour des aventures qui est chez eux un instinct de race et qui fit de leurs ancêtres de si hardis pêcheurs de baleines, partent sans désir de retour prochain, et, bien différens de la grande masse des timides paysans français,

ne craignent pas d'aller s'établir sur un autre hémisphère; enfin la redoutable conscription militaire décide assez fréquemment le jeune montagnard à quitter le sol de la patrie. Les Basques sont classés parmi les meilleurs soldats de l'armée à cause de la vigueur de leur jarret, de leur sobriété, de leur bonne conduite, de leur courage; mais à ces qualités militaires ne se joint pas l'amour du métier. Jaloux à bon droit de sa liberté personnelle, le descendant des nobles Ibères frémit à la pensée de ne plus s'appartenir pendant de longues années et de passer la meilleure partie de sa jeunesse dans la triste vie de garnison, voyageant de caserne en caserne : aussi les réfractaires sont-ils toujours très nombreux parmi les Basques arrivés à l'âge de la conscription. Les chiffres officiels témoignent hautement de cette aversion de l'Euskarien pour le régime militaire, car sur tous les insoumis français le département des Basses-Pyrénées en a compté parfois à lui seul les deux cinquièmes ou la moitié. Les jeunes gens quittent la France pour éviter la servitude, et par leur exemple ils encouragent leurs compatriotes à les imiter. Au nombre des causes qui activent l'émigration il faut aussi compter la perte de l'autonomie politique et municipale dont jouissaient récemment encore les villages confédérés des hautes vallées. Telle est peut-être la raison pour laquelle les exils volontaires sont beaucoup plus fréquens chez les Basques français que chez ceux de l'autre versant pyrénéen. Les habitans des provinces basques de l'Espagne ayant encore leurs *fueros* n'ont pas cessé d'être un état dans l'état; ils ont une ombre d'existence nationale et par suite l'amour du sol leur reste plus au cœur que chez leurs frères du Labourd et de la Soule.

Les noms euskariens que portent tant de familles du Béarn, Élisabide, Élisagaray, Élisalde, Detchebarne, Etcheco, Daguerre, sont une preuve de cette émigration continuelle qui dépeuple les vallées pyrénéennes au profit des plaines voisines. De nos jours c'est principalement vers les grandes cités de l'Aquitaine que se dirige l'exode du peuple ibère pour aller se mêler aux populations gasconnes. A Bordeaux, capitale naturelle de tout le sud-ouest de la France, des milliers de Basques travaillent comme arrimeurs, portefaix, artisans, employés de commerce. Un certain nombre de Basquaises entrent aussi dans les familles comme domestiques, et malheureusement plusieurs d'entre elles, plus courtisées que d'autres à cause de leur beauté, et souvent sollicitées par la misère, acquittent bien tristement la rançon de leur vie d'exilées. La statistique bordelaise résume en quelques chiffres brutaux l'existence de honte réservée à ces pauvres jeunes filles sorties de leur village natal le cœur rempli d'espérance et de joie.

Hors de France, c'est presque uniquement dans les républiques de la Plata que les Basques vont chercher fortune. A Buenos-Ayres, à Montevideo et dans les villes de l'intérieur situées sur les bords de l'Uruguay et du Parana, ils s'emploient au chargement des navires, au jardinage, à la fabrication des briques, à la surveillance des *estancias*, au service des abattoirs de bétail, à la salaison des peaux, à tous les travaux qui demandent de l'adresse, de la force et de la persévérance. Appelés par des parens et des amis qui leur trouvent immédiatement de l'occupation, ils se mettent à l'œuvre, et dès le premier jour enrichissent le pays. Par leur amour du travail et de la paix, leur probité, leur intelligence, ils donnent à la contrée dans laquelle ils s'établissent de puissans élémens de prospérité et font souche d'excellens citoyens; mais un petit nombre s'occupent d'agriculture proprement dite; dans toutes les colonies qui ont été récemment fondées à l'intérieur du pays les Basques sont en très faible minorité, ou même n'ont pas un seul représentant de leur race (1). Le descendant des Ibères aime sa liberté d'allures, et dans ces régions de vastes plaines et d'horizons sans bornes il lui est facile de se déplacer au gré de ses intérêts ou de son caprice. Du reste, les Basques, étant presque tous complétement désintéressés dans les luttes intestines et les mouvemens politiques des populations de la Plata, trouvent le plus souvent moyen de ne pas en souffrir. Lorsqu'il leur semble périlleux de résider à Buenos-Ayres et dans les environs, ou bien lorsque le commerce s'y ralentit, ils franchissent l'estuaire pour gagner Montevideo, puis, lorsque cette dernière ville est à son tour livrée à quelque dissension intérieure ou menacée par l'invasion étrangère, ils font une nouvelle traversée pour revenir à Buenos-Ayres. Obéissant à l'appel du trafic, nombre d'entre eux se dirigent aussi vers les petites villes des bords de l'Uruguay et du Parana. C'est ainsi que pendant la période de prospérité commerciale que l'indépendance donna aux provinces de l'intérieur, Rosario, Gualeguay, Gualeguaychu virent affluer dans leurs rues naguère désertes des milliers de Basques espagnols et français, qui recommencèrent ensuite leur odyssée dès que le monopole des importations eut été reconquis par Buenos-Ayres. C'est à cette migration continuelle des Basques dans les provinces de la Plata qu'il faut attribuer l'erreur probable des statistiques relativement au nombre total de ces exilés volontaires de l'Europe. D'après les documens officiels, les Français et les Espagnols résidant en 1864

(1) Au commencement de l'année 1866, ces colonies agricoles avaient une population totale de 7,340 individus, en grande majorité Suisses et Allemands; les statistiques ne donnent pas le nombre des Basques, comptés en bloc parmi les Espagnols et les Français; ceux-ci, Béarnais pour la plupart, étaient environ 1,300.

dans la république argentine auraient été d'environ 25,000; mais à eux seuls les Euskariens dépassaient sans nul doute le chiffre indiqué (1).

La grande ambition des Basques étant de s'enrichir, il est tout naturel qu'ils aient le désir de rentrer un jour en personnages dans la patrie qu'ils avaient quittée jadis comme de pauvres paysans. C'est là un vœu qui se réalise pour un petit nombre seulement des émigrés : plusieurs succombent sans pouvoir s'acclimater sous le ciel pourtant si doux de Buenos-Ayres, et ceux qui survivent sont presque tous retenus dans leur nouvelle patrie par les soucis du travail et de la famille. Les rares élus de la fortune assez heureux pour revenir en Europe s'empressent d'acquérir quelque maison de campagne environnée de bois, ou bien se font bâtir sur une colline un petit château de plaisance d'où ils pourront voir à leur aise le village natal. Jusque dans les vallées les plus difficiles d'accès, on trouve de ces maisons appartenant à des « Américains, » anciens colons de la Plata.

C'est à près de deux mille par an que l'on peut évaluer le nombre des Basques français et espagnols qui s'expatrient (2). Trop peu nombreux pour créer une autre Biscaye dans le Nouveau-Monde ou même pour garder leur langue au milieu de ces populations d'origine diverse qui prennent toutes l'espagnol pour idiome commun, les Euskariens de la Plata sont désormais complétement perdus pour le nom et la nationalité basques. Plus que tous les autres immigrans, Suisses, Allemands, Anglais ou Américains du Nord, ils gardent leur fraternité de race et de langue; les jours de fête, ils ne manquent jamais de se réunir en foule pour jouer à la paume et chanter les hymnes de la patrie; mais, en dépit de leur esprit de corps, ils n'en finissent pas moins par devenir Hispano-Américains, et leurs familles entrent par les croisemens dans cette jeune race du nouveau continent où sont représentés la plupart des habitans de la terre depuis les nègres jusqu'aux Guaranis. Et non-seulement les Basques de Montevideo et de Buenos-Ayres ne se maintiendront pas en groupes distincts sur les rives de la Plata, mais par le fait même de leur émigration le reste de nationalité qu'ils laissent derrière eux est exposé presque sans défense aux envahissemens des sociétés voisines. En effet, dans le pays basque comme en Irlande et dans l'Allemagne du nord, la majorité de ceux qui s'en

(1) M. Martin de Moussy, l'écrivain le plus compétent en pareille matière, pense que les Basques des bords de la Plata sont, avec leurs enfans, au nombre de plus de 50,000.

(2) En 1865, les ports de Bayonne et de Bordeaux, où s'embarquent les émigrans du sud-ouest de la France, presque tous Basques et Béarnais, ont expédié à Buenos-Ayres 59 navires portant 2,609 personnes. Dans les ports du nord de l'Espagne, on a enregistré le départ de 4 navires emmenant 441 futurs colons de la république argentine.

vont de l'autre côté des mers se compose d'hommes sains de corps et d'intelligence, dans la vigueur de l'âge et de la volonté; ils sont la véritable élite de la nation, et par leur absence la valeur de la population fixe se trouve relativement diminuée. Le gros des habitans restés dans les villages consiste surtout en vieillards qui vont s'éteindre successivement avec les souvenirs de la race elle-même, en enfans dont la plupart vont sans doute émigrer à leur tour, et en femmes, qui toutes ne sont point destinées à connaître les joies de la famille et que les nécessités du gagne-pain chasseront de la patrie. Depuis trente ans que les Basques ont ainsi tourné leurs désirs vers le Nouveau-Monde, c'est-à-dire dans l'espace d'une génération, le quart des hommes valides a déjà quitté le pays natal. Chaque année, malgré les guerres et les révolutions des provinces de la Plata, le mouvement d'émigration s'y porte avec une rapidité de plus en plus grande, et dans certains villages des Pyrénées il menace de se changer en une véritable fuite. On le comprend, lorsque la nation elle-même s'en va, comment la langue, divisée d'ailleurs en plusieurs dialectes très différens les uns des autres, pourrait-elle résister à la pression des deux idiomes envahissans qui l'assiégent? Aussi le nombre de six cent mille que l'on donne encore comme celui des Euskariens parlant leur langue maternelle est-il sans doute trop élevé, et ne peut manquer de se réduire rapidement dans un avenir très prochain (1). Enfin le basque sera rayé des langues d'Europe comme le *cornish*, l'*erse*, le *manx* et le *wende*, puis avec l'idiome disparaîtront aussi les anciennes mœurs et les traces de l'antique nationalité.

Certes, en voyant se perdre au milieu des populations environnantes ce dernier groupe distinct qui restait encore de l'ancien monde ibère, il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de tristesse, car, parmi les races humaines, les Basques étaient vraiment une des plus nobles, et même à beaucoup d'égards leur état social était supérieur au nôtre. Ce n'est point là un paradoxe : l'histoire et les lois des fédérations pyrénéennes témoignent hautement de la prééminence que leur donnaient sur les sociétés voisines leur droiture, leur générosité, leur amour jaloux de l'indé-

(1) Au 31 décembre 1854, la population des deux provinces de Guipuzcoa et de Viscaya, où l'on parle presque exclusivement le basque, sauf dans les grandes villes, s'élevait à 347,470 âmes. La Navarre et la province d'Alava, où l'espagnol est probablement la langue des trois quarts des habitans, avaient ensemble un total de 411,820 personnes. Quant au pays basque français, c'est à 120,000 au plus que l'on peut y fixer le nombre de ceux dont le langage usuel est encore un dialecte euskarien. Relevée commune par commune, la population basque française aurait été en 1866 de 123,810 habitans; mais il faut en défalquer les étrangers domiciliés dans les villes de Saint-Palais, Mauléon, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, etc. De 1861 à 1866, la diminution des habitans dans le pays basque des Basses-Pyrénées a été de 1808.

pendance, leur respect de l'individu. Seuls entre tous les peuples de l'Europe méridionale, les Basques ont su se faire respecter par les Romains et ne sont point devenus leurs esclaves; seuls ils ont traversé ces longs et douloureux siècles du moyen âge sans se laisser déshonorer par la servitude. Les serfs malheureux et barbares qui les entouraient, s'imaginant dans leur honteuse abjection que la liberté était un privilége de noblesse, voyaient en eux des gentilshommes, et vraiment les Basques étaient tous nobles, autant et plus que les hauts barons des cours de France et d'Espagne, car leurs droits ne dépendaient pas d'un maître, et la moindre atteinte que l'on se permettait d'y faire était aussitôt vengée. S'ils avaient des suzerains, du moins les forçaient-ils à observer de point en point la loi jurée, et souvent ils se firent un devoir d'appliquer la peine de mort prononcée contre le violateur du serment par les constitutions locales. Maîtres chez eux, ils s'abstenaient avec soin d'intervenir dans les affaires de leurs voisins. Le roi de Castille ou de France les invitait-il à le suivre, ils commençaient d'abord par examiner si la guerre était légitime, et si elle leur paraissait injuste, pas un des montagnards ne sortait de sa vallée. Alors que l'histoire de l'Europe était un immense massacre, ils vivaient en paix; chaque année les communes situées sur les versans opposés des Pyrénées se juraient une amitié perpétuelle, et tour à tour leurs ambassadeurs déposaient solennellement une pierre symbolique sur une pyramide élevée par les ancêtres au milieu des pâturages du col. Toutes ces petites républiques, dont l'isolement eût fait une proie facile pour les conquérans, étaient fraternellement unies en une grande fédération, et chacun s'engageait à « sacrifier ses biens et sa vie » pour maintenir la patrie commune « en droit et justice. » *Irurak bat,* les trois n'en font qu'un, telle est la belle devise des provinces vascongades. Dans les assemblées nationales, qui se réunissaient au milieu de la libre nature sous l'ombrage des chênes, tous votaient, et le suffrage de chacun avait la même valeur. Chose étrange, à une époque où les populations barbares de l'Europe traitaient la femme avec un si féroce mépris, les Basques avaient gardé pour elle cette déférence qui scandalisait déjà Strabon il y a dix-huit siècles; dans plusieurs vallées, comme aujourd'hui dans l'éta américain du Kansas, les citoyennes donnaient leurs avis et leurs voix avec la même liberté que les hommes. Les chroniques locales ont enregistré des séances où, seule contre tous, une femme maintenait énergiquement son opinion, et cette opinion, il faut le dire, était souvent la meilleure (1).

(1) Les mœurs de ces anciens républicains des montagnes sont très bien décrites dans un ouvrage de M. Eugène Cordier, *le Droit de famille aux Pyrénées,* publié en 1859.

Ce qui montre surtout combien la société euskarienne, si peu importante par le nombre, était supérieure aux populations voisines par ses élémens de civilisation, c'est le grand respect qu'on y avait pour la personne humaine. Tout Basque était absolument inviolable dans sa demeure : en ce château-fort, sauvegardé par le respect de tous, il était plus en sûreté que ne l'était le Français du moyen âge au pied de l'autel ou que ne l'est aujourd'hui l'Anglais défendu par les priviléges de l'*habeas corpus*. Si d'autres Ibères, libres comme lui, portaient devant le conseil une accusation contre sa personne, sa maison n'en restait pas moins sacrée pour tous, et quand le moment était venu de répondre à l'imputation, il sortait fier et superbe, le béret sur la tête, le bâton dans la main, et, digne comme les pairs qui allaient le juger, il arrivait sous le chêne de Guernica, où se tenaient les assises : c'était en pleine nature, en vue des montagnes et de la mer, sous le vaste branchage d'un arbre dix fois séculaire, que siégeaient les prud'hommes assemblés; c'était là que l'Euskarien, debout devant ses juges et ses accusateurs, répondait comme un homme libre à ses égaux (1). Aucun homme, à moins qu'il ne fût convaincu de crime, ne pouvait être privé de sa demeure, de son cheval et de ses armes; jamais on ne portait la moindre atteinte à sa liberté personnelle. D'ailleurs, pour le Basque, la liberté absolue des allures était la vie elle-même : c'est pour ne pas dépérir d'ennui que tant de jeunes gens échappent par la fuite à la conscription, que chaque année des milliers d'hommes s'arrachent à notre société autoritaire et formaliste, pour aller respirer un air libre dans les pampas du Nouveau-Monde. Augustin Chaho, à qui l'on pourrait donner le nom de « dernier des Basques, » qu'il donnait lui-même à Zumalacarreguy, préféra s'enfermer dans une chambre étroite, au cinquième étage d'une maison de Bayonne, plutôt que de subir dans les rues et les promenades la surveillance ignoble de trop zélés agens. Lui qui, après la liberté, chérissait la nature par-dessus tout, resta pendant plus d'une année sans autre vue que celle des toits pressés d'une ville, et s'éteignit enfin par manque d'air et de mouvement, sans avoir pu terminer les grands travaux qu'il avait entrepris sur sa langue bien-aimée.

On peut juger un peuple par ses jeux, car l'homme, quand il se laisse emporter au plaisir, oublie de veiller sur son attitude et révèle ainsi le fond même de sa nature. Si cette nature est mauvaise ou vulgaire, c'est précisément au milieu des fêtes qu'elle se montre dans toute sa laideur ou sa pauvreté, tandis que, si elle est vrai-

(1) L'arbre célèbre existe encore, mais la junte des provinces basques se réunit dans un palais construit sur la grande place où se pressait autrefois la foule des citoyens.

ment noble, la joie et l'abandon lui donneront un charme de plus. Aussi les amusemens sont une épreuve redoutable que bien des populations encore incultes ou même celles qui se disent civilisées ne subissent point toutes à leur honneur; mais les Basques, du moins dans les pays où ils sont restés eux-mêmes, apportent à leurs divertissemens cette dignité et ce respect de la personne qui ont dicté leurs lois et leurs constitutions nationales. Leurs jeux, comme ceux de leurs aïeux les Ibères, sont des jeux de force, de grâce et d'adresse. Sur les pelouses de leur vallée, les jeunes Basques s'exercent au saut, à la danse, à la lutte. Les uns se précipitent à un signal donné et franchissent le ruisseau d'un bond, ou gravissent un escarpement à la course; d'autres, campés solidement sur leurs jambes et le torse rejeté en arrière, balancent au-dessus de leurs têtes de lourds blocs de rochers, qu'ils jettent ensuite avec effort. Quant au jeu de paume, qui est une des gloires de la nation, c'est une vraie joie d'y assister, et une bien plus grande encore de pouvoir y prendre part. La balle, puissamment lancée tantôt au ras du sol, tantôt en immense parabole dans les hauteurs de l'air, vole incessamment d'un camp à l'autre. Elle part, va, revient, s'élance de nouveau comme un être ailé, sans tomber à terre de plusieurs minutes, et les regards de la foule, entraînés par elle, la suivent dans toutes ses courbes à travers l'espace. Les montagnards euskariens, qui, de leurs gants de bois se renvoient ainsi la balle avec tant de vigueur et de précision, n'auront point de statues taillées dans le marbre comme les héros des stades de la Grèce, les chants qui célèbrent leurs triomphes n'auront point d'écho en dehors de leurs vallées natales, et cependant leurs jeux ne le cèdent en rien, si ce n'est par la poésie que donne un passé de vingt siècles, aux glorieuses fêtes de Corinthe ou d'Olympie.

C'est dans la libre nature, en respirant l'air frais de ses montagnes, que le Basque aime à se réjouir : pour qu'il se sente à l'aise, il lui faut un paysage imposant ou gracieux. Presque toutes les maisons se dressent isolément sur les promontoires, sur les pentes des collines ou sur le bord des ruisseaux; devant la demeure s'étend une pelouse plantée de chênes, où chaque soir, après le labeur de la journée, les jeunes gens se reposent de leurs fatigues par les danses et le chant. Dans les villages, les emplacemens choisis par les paysans qui s'y rencontrent les dimanches et les jours de fête sont presque toujours les sites les plus pittoresques; mais ces beaux paysages ne suffisent point encore à ces montagnards, amoureux de leur terre natale. Lorsque les grands travaux de la moisson sont terminés, ils prennent quelques jours de liberté complète et se rendent en foule sur un sommet où ils jouiront à la

fois du repos, de la nature et de la société les uns des autres. Un de ces lieux de réunion, bien grandiose en comparaison des salles de danse de nos cités, est le plateau d'Ahusky, entre Saint-Jean-Pied-de-Port, Mauléon et Tardets. C'est une pelouse gazonnée de plusieurs kilomètres de long, où les eaux de pluie, faute d'un écoulement suffisant, se sont creusé de distance en distance de profonds entonnoirs obstrués de ronces et de broussailles. Plusieurs croupes revêtues de bruyères garantissent le plateau des vents du nord et de l'ouest; mais au sud la vue s'étend librement sur un horizon semi-circulaire de vallées en culture et de montagnes noires de forêts. C'est en face de ce magnifique tableau, sur les gazons d'une haute terrasse dressée à plus de 900 mètres au-dessus des plaines, que paysans et paysannes se délassent joyeusement de leurs fatigues de l'année. A leurs pieds, ils voient s'ouvrir le profond ravin d'Aphoura, où Roland s'amusait, dit-on, à jouer à la palette avec d'énormes pierres qui hérissent le sol, et, comme ce héros légendaire, ils s'exercent aux jeux de force et d'adresse : les jeunes filles elles-mêmes combattent sur la pelouse et de leurs groupes s'échappe un rire incessant. Quand le temps est favorable, le plateau d'Ahusky est, du matin au soir, un champ de lutte et de course où tous, sauf les vieillards, figurent tour à tour comme spectateurs et combattans. Ainsi s'écoulent les journées de repos; puis, quand les montagnes se voilent et que la saison devient pluvieuse, les hommes reprennent leur bâton noueux, les femmes remontent à cheval en enveloppant le nourrisson dans leur manteau de laine, et les caravanes, se dirigeant chacune vers sa vallée, descendent en longues files sur les pentes de la montagne.

Ces assemblées des Basques sur les hautes cimes de leurs Pyrénées sont, on ne saurait le nier, bien autrement belles que les réunions bruyantes et avinées des « jubilés » et des « fréries » dans la plupart des villages du centre et du nord de la France; malheureusement l'exploitation mercantile, la surveillance tracassière de l'administration et les usages modernes ont déjà bien modifié et finiront par changer complétement ces fêtes des Basques, qui naguère encore étaient à la fois si joyeuses et si décentes dans leur liberté. Les mœurs se perdent en même temps que la langue, et, suivant le pays auquel ils appartiennent politiquement, les Euskariens deviennent Espagnols ou Français. Toutefois, il ne faut point voir un malheur dans cette union qui s'accomplit : en dépit des regrets que doit occasionner la disparition de ce qu'il y avait de noble dans les anciennes coutumes nationales, on ne saurait cependant déplorer la fusion graduelle qui s'accomplit entre les descendans des Ibères et ceux des Gaulois, des Romains, des Visigoths, car c'est à la

seule condition du mélange entre les hommes que le progrès peut s'accomplir pour les peuples et l'humanité tout entière. Les races, comme les corps chimiques, doivent se dissoudre pour former des combinaisons et acquérir des propriétés nouvelles. En entrant dans la société moderne, en dehors de laquelle ils vivaient autrefois, les Basques auront à sacrifier la pureté de leur type, leur bel idiome, les souvenirs de leur glorieuse histoire et peut-être jusqu'à leur nom; nombre d'entre eux risqueront ainsi de perdre toute originalité native, et, n'ayant plus que des habitudes et des pensées d'emprunt, se rangeront dans ce troupeau vulgaire des hommes qui renoncent à toute initiative; mais dans notre société demi-barbare où l'instruction n'est qu'à l'état d'ébauche, où les phénomènes sociaux les plus importans s'accomplissent encore comme au hasard, ce fait capital de l'absorption d'une race par les nations voisines ne saurait se produire sans porter aux populations de nombreux préjudices temporaires. En revanche, les Euskariens, appartenant désormais au monde moderne, se mettront, eux aussi, à l'œuvre commune pour le salut de tous, et par cela même ils entreront dans une civilisation bien supérieure à celle qui leur était spéciale. Maintenant ils n'ont plus à rechercher la liberté pour eux seuls : ce n'est point à titre de gentilshommes, reconnus comme tels par les *fors* et les traités, qu'ils ont droit au respect de leur personne, c'est en qualité d'hommes libres et d'égaux. Leur idéal ne se laisse plus enfermer dans l'étroit horizon de leurs montagnes, car ce n'est pas seulement sous le chêne de Guernica que justice doit être faite, mais bien sur tous les points de la terre où se trouve un groupe d'êtres humains.

D'ailleurs les qualités de la race euskarienne ne disparaîtront point par suite de la fusion des Basques avec les populations avoisinantes; elles se répartiront sur un plus grand nombre d'individus et faciliteront le rapprochement entre les hommes. Ainsi le Béarnais, descendant des Ibères, mais comptant également parmi ses ancêtres des Celtes et des Romains, est l'intermédiaire naturel entre le Basque et les autres habitans du sud-ouest de la France. De même les Bordelais, à la figure si fine et si gracieuse, à la démarche si légère, sont pour la plupart non moins Ibères que Gaulois, et, par un phénomène fréquent dans toutes les races mélangées, il se rencontre souvent parmi eux des personnes rappelant d'une manière frappante le type des Basques pyrénéens. Si l'on trouve déjà quelque chose du Delaware et du Cherokee sous l'Américain du nord, bien que le sang des Peaux-Rouges soit mêlé pour une si faible proportion à celui des colons de toute race débarqués dans le Nouveau-Monde, combien plus l'influence ibérienne doit-

elle être marquée sur ces populations françaises issues du croisement des Celtes, des Franks, des Romains et d'autochthones sans nom? Il serait difficile aussi de dire dans quelle mesure les Phéniciens, les Juifs, les Maures, les Bohémiens, les Goths et les Celtes ont modifié le fond ibérique des habitans de l'Espagne; mais, en dépit de la diversité de tous ces élémens, la fusion ne s'en est pas moins définitivement faite; quelles que soient les vanités nationales, il est désormais impossible de contester l'entrée dans la grande fraternité humaine à cette race multiple produite par l'union de tant de races autrefois distinctes et ennemies.

A ce point de vue, le mélange graduel des Basques avec les autres populations de l'Europe occidentale est un des faits les plus considérables de l'histoire. Par leurs traits physiques, leur langue, leurs traditions et leurs mœurs, ces hommes constituent sans aucun doute une race à part. Ils ne descendent point de la souche âryenne, dans laquelle nombre de savans, mus par un mauvais sentiment d'orgueil, voient la seule race vraiment humaine, la seule digne des lumières de la raison et des joies de la liberté, et cependant les aborigènes euskariens peuvent entrer de plain-pied dans la société moderne; ils sont déjà nos frères par le sang et par l'intelligence, ils partagent nos destinées sans se montrer en rien nos inférieurs. Et, tandis qu'au pied des Pyrénées s'accomplit cette fusion entre des races d'origine complétement distincte, nous voyons des croisemens analogues s'opérer sur le nouveau continent d'Amérique entre les rouges, les nègres et les blancs de toutes les parties du monde. Quoi qu'on en dise, ces métis, dont les ancêtres doivent être cherchés à la fois sur tous les continens, n'ont pas moins de vitalité que les Aryens d'Europe et d'Asie, et leur cœur est assez haut pour qu'ils sachent fonder et maintenir des sociétés libres. Pour nous, qui cherchons l'unité de la race humaine non dans le passé, mais dans l'avenir, cette alliance de plus en plus intime entre les diverses familles d'hommes est le commencement de cette union qui finira par transformer en une seule humanité tous les peuples de la terre. Comme de nombreuses rivières qui de points opposés se précipitent vers une même vallée pour se rencontrer et s'unir en un fleuve superbe, de même les races écloses sur les continens épars se rapprochent les unes des autres, et tôt ou tard les hommes se reconnaîtront comme frères, ayant le même sentiment de leurs droits, le même idéal de justice et de vertu.

ÉLISÉE RECLUS.

LA

MARQUISE DE NOVION

UN AMOUR D'AUTREFOIS.

« Le premier président de Novion, nous dit Saint-Simon, était un homme vendu à l'iniquité; l'argent et les maîtresses obscures lui faisaient tout faire. » Puis il entre dans le détail, et accuse formellement ce magistrat de la plus honteuse prévarication. Chargé de recueillir et de formuler l'opinion des conseillers assis à côté de lui, Novion s'était enhardi peu à peu jusqu'à changer les arrêts en les signant et à prononcer, au nom d'une majorité fictive, des sentences dont il était l'unique auteur. Les greffiers, les rapporteurs, intimidés, couvraient d'une complicité muette cet étrange abus. A la fin, surpris de voir que tout un côté eût sanctionné des opinions réprouvées unanimement par l'autre section, les conseillers voulurent éclaircir ce phénomène. Quand la fraude eut éclaté, quand on eut vérifié par quel incroyable stratagème Novion en était venu à juger tout seul les causes les plus importantes, et quand on eut constaté l'existence d'arrêts « extrêmement altérés » dans leur contexte, plaintes en furent portées au roi. Elles étaient appuyées de telles preuves que Novion reçut ordre de se retirer. Successeur de Lamoignon, il était depuis l'année 1678 à la tête du parlement, et justice ne fut faite de ses prévarications que tout à la fin de 1689. Il était donc resté onze ans dans la pleine possession de cette immense autorité qu'il prostituait impudemment aux passions les plus viles. Ces choses-là ni rien de semblable ne sauraient, — du moins faut-il le croire, — se reproduire de nos jours.

Ce sont résultats du despotisme; un peuple libre en est naturellement exempt.

Novion vécut encore quatre ans dans un discrédit, un abandon à peu près complets, et mourut en son château de Grignon, près Villepreux, vers la fin de 1693, âgé de soixante-treize ans.

Pour le décider à se démettre, — car il résistait effrontément aux menaces du monarque, — on avait dû lui faire entrevoir une charge de président à mortier qui passerait sur la tête de son petit-fils, seul héritier de sa maison. La promesse fut tenue, et, malgré la flétrissure infligée au nom qu'il portait, ce dernier Novion prit à son tour place à la tête du parlement sous le ministère du duc de Bourbon, aussitôt après la mort du régent. Voici comment Saint-Simon enregistre le fait. « Un fou, dit-il, succéda à un scélérat dans la place de premier président au parlement de Paris. » Le scélérat, c'était Mesmes, mort d'apoplexie à soixante et un ans, après avoir exploité la facilité du duc d'Orléans, qui, parfaitement instruit de ses trahisons, se contenta de le confondre, et lui jeta par là-dessus cent mille écus à ronger. Le fou, c'était Novion, alors doyen des présidens à mortier, « ni injuste, ni malhonnête homme, comme l'autre premier président de Novion, son grand-père, mais qui, en dehors de la basse procédure, en laquelle il excellait comme le plus habile procureur, — c'est toujours Saint-Simon qui parle, — ne savait absolument rien de son métier. »

Ce Novion, aussi appelé marquis de Grignon, était « obscur, solitaire, sauvage, » plein d'humeur et de caprices, désolant les plaideurs par ses brusqueries et ses manies quand ils pénétraient jusqu'à lui, mais généralement barricadé contre leur visite dans son ancienne maison, où il se réfugiait volontiers pour causer tout à son aise avec un charron, son voisin, qui était, disait-il, l'homme le plus sensé du monde. C'est là, sur le pas de la boutique du charron, que maint plaideur obstiné vint chercher l'arbitre suprême de ses intérêts, et que l'un d'eux, le prenant pour un valet d'écurie, se plaignit à lui-même de l'humeur farouche et fantasque du premier président, dont il désespérait d'approcher pour lui remettre son placet. Le bizarre personnage, sans se nommer, prit la requête et fit gagner sa cause au plaideur stupéfait qui reconnut plus tard sur le siége fleurdelisé son protecteur inconnu (1).

On pourra se demander en quoi ces souvenirs parlementaires se rattachent à un récit plus ou moins romanesque. Le lien est facile à saisir. Novion l'ancien, mort en 1693, à l'âge de soixante et treize

(1) Cet étrange magistrat ne resta pas longtemps en place et donna lui-même sa démission après quelques mois d'exercice. Il était conseiller dès 1680 et maître des requêtes en 1687.

ans, n'en avait guère que quarante-deux en 1662, époque où il maria son fils aîné (1) à la fille du président de Bercy, et cette fille est justement l'héroïne de notre roman (2).

Roman! est-ce bien roman qu'il faut dire? Le document dont nous allons nous inspirer ressemble bien plutôt à un mémoire justificatif (3). Ajoutons qu'il est très permis de douter que tout ce qui va suivre soit fiction pure. L'écrivain anonyme se donne pour l'ami intime du malheureux captif au nom duquel il sollicite la révision d'une sentence inique; il a connu non-seulement la belle personne en l'honneur de qui ce dernier fut persécuté, mais presque tous les acteurs secondaires de cette espèce de drame. Il les nomme en toutes lettres, et ce sont personnages authentiques, dont la plupart pouvaient encore être vivans au moment où ce singulier factum fut livré à la curiosité publique (4). Le roman, même historique, ne se donne pas de telles licences, et ne va pas au-devant de si faciles, de si éclatans démentis. De plus il a d'autres allures, il se déroule dans son unité avec plus de suite et de logique. Il court au dénoûment par des chemins plus directs, et subordonne aux besoins d'une ordonnance préconçue les hasards, les inconséquences de la réalité.

I.

Le mariage de l'aîné des Novion avec la fille du président de Bercy, des mieux assortis sous le rapport du rang et de la fortune, ne l'était guère à un autre point de vue. La jeune victime qu'on traînait à l'autel, — elle ne s'y laissa conduire qu'après avoir versé bien des larmes, — outre qu'elle était l'un des partis les plus avantageux que Paris pût offrir, brillait entre toutes par le charme touchant de sa beauté. Ses grands yeux noirs, sa chevelure de même

(1) André Potier, marquis de Novion, seigneur de Grignon et d'Orches, conseiller en 1657, avocat-général en 1663, mort en 1677 et enterré aux Saints-Innocens.

(2) Catherine-Anne Malon de Bercy, fille du doyen des maîtres des requêtes et de Françoise Berthelin.

(3) C'est un petit volume publié à Paris en 1702, chez Pierre Gendron, à l'enseigne du *Bon Corsaire*. L'éditeur réel ou supposé, M. de ***, pressé par une dame de Rouen qui veut absolument connaître les secrets motifs de la disgrâce du marquis de Fresne, lui fait passer, avec la permission de ce dernier, quelques renseignemens authentiques à ce qu'il affirme) sur les événemens qui ont précédé et causé la captivité de cet infortuné, détenu depuis quinze mois dans une prison d'état : — *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Fresne*, voilà le titre placé sur la première page.

(4) Le second fils de Mme de Novion, colonel du régiment de Bretagne, vivait encore en 1702. Le père Anselme nous apprend qu'il mourut subitement à Paris le 1er mars 1707, à l'âge de quarante et un ans. Il était donc né vers 1666, c'est-à-dire vers l'époque où se place approximativement le début de notre récit.

couleur, sa taille de nymphe, l'éclat de son teint, ses dents d'une blancheur non pareille, bref tous les dons d'une beauté fatale avaient déjà fixé sur elle les regards de maint prétendant. Plusieurs personnages importans, entre autres M. d'Avaux, l'avaient demandée à son père. Ce d'Avaux, second du nom, a aussi son portrait dans la galerie de Saint-Simon. Magistrat et diplomate, il effarouchait quelque peu ses collègues du parlement lorsqu'au retour des pays étrangers où il s'était doucement habitué à porter le titre de comte, on le voyait chercher à se maintenir en dehors de sa sphère naturelle, à mi-chemin de l'homme de robe et de l'homme d'épée. C'est lui qui plus tard, mieux informé que l'ambassadeur Barillon, dénonça vainement à Louis XIV les projets des révolutionnaires anglais, et qui, associé ensuite, comme ambassadeur du roi très chrétien, à la vaine tentative de Jacques II pour reconquérir en Irlande le sceptre des trois royaumes, vit encore une fois méconnaître par ce prince opiniâtre les vues les plus sages, les plus salutaires conseils; c'était, au dire des *Mémoires*, un fort bel homme et bien fait, galant aussi, ayant de l'honneur, l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse, de la politesse, et par malheur le prétendant qui lui fut préféré n'avait rien de tout cela. On nous le dépeint comme le plus maussade avorton qui se puisse imaginer. « De deux hommes tels que lui, on n'en pourrait faire un de belle taille. » Ajoutez à ceci un long nez, des jambes grêles, et de tous ces agrémens dotez un poitrinaire « attaqué d'un asthme qui ne le quitte presque point; » vous aurez entre le mari et la femme un de ces contrastes qui, selon l'humeur ou l'occasion, font rire ou pleurer les plus impassibles spectateurs.

Le mariage fait et parfait, quelques mois de tranquillité suivirent, pendant lesquels, si elle n'avait pas trop à se louer de son époux, Mme de Novion vécut dans la meilleure intelligence avec son beau-père. Celui-ci la comblait de prévenances et de caresses que leur caractère quasi-paternel faisait accueillir avec une respectueuse reconnaissance. Peu à peu, ce semble, ces innocentes familiarités d'un homme encore jeune et d'une personne aussi attrayante portèrent dans le cœur du premier une flamme coupable. Aimer sa bru, passe encore, semble dire notre narrateur, puisqu'il était si difficile de s'en défendre; mais dans une belle âme cette passion ne se fût point traduite par d'inexcusables persécutions... Petit comme son fils, mais assez bien pris dans sa taille, et doué d'une physionomie trompeuse, « puisqu'il est constant qu'il l'a bonne, » M. de Novion était homme d'esprit, ingénieux et généralement goûté dans le monde. Il est à croire que, dans la nouvelle situation où le plaçait un amour aussi nécessairement réprouvé, il dut être

assailli de maint et maint scrupule. Un président à mortier, un ambitieux visant à tout, même à l'Académie, s'il n'a pas le respect de lui-même, garde encore celui de l'opinion et n'affronte pas volontiers le scandale. Aussi fut-il longtemps à ne s'expliquer que par ses soins, ses assiduités, enfin par des privautés qui lui étaient acquises et dont le danger croissait toujours. Un moment vint, et devait inévitablement venir où cette passion qui rongeait son frein depuis quelques mois voudrait enfin se révéler.

Les occasions pour cela ne lui manquaient guère, car M. et Mme de Novion étaient logés dans l'hôtel du président. Vivant sous le même toit, rencontrant à chaque heure du jour celle dont il était épris, pouvant pénétrer chez elle sans donner ombrage à personne, ce dernier n'avait que le choix du temps et du lieu où il jetterait enfin un masque devenu trop pesant. Sa belle-fille (de qui seule ont pu émaner ces détails), retenue dans son lit par une indisposition légère, le vit paraître un jour à son chevet. Un reste de probité combattait encore son étrange résolution, car il était pâle et tremblant. Un silence embarrassant, suivi de quelques questions insignifiantes balbutiées confusément, lui servit d'exorde, après quoi, d'une voix que les révoltes de sa conscience étouffaient au passage : — Madame, lui dit-il, vous avez dû lire sur mon visage un trouble qui vous étonne. Ne sauriez-vous véritablement vous en rendre compte?... Mes sentimens seraient-ils ignorés de vous?... N'avez-vous jamais deviné en moi le violent amour que vous m'inspirez, et qui promet de me livrer au plus affreux désespoir, s'il est dit que je ne puisse vous le faire agréer... Oh! ne vous récriez pas, et que cet aveu ne vous surprenne pas à ce point!... Les lois du sang ne m'ayant pas réduit au silence, rien ne m'empêchera de vous dire que jamais on ne vous aima comme je vous aime...

Et comme la jeune femme, troublée au dernier point par cet aveu si formel, si imprévu, ne trouvait pas un mot à répondre, le président continua, cherchant à calmer l'agitation où il la voyait. Dès que, redevenue maîtresse d'elle-même, sa belle-fille put trouver la force de traduire en paroles l'indignation qui bouillonnait en elle : — Monsieur, lui répondit-elle avec un regard où se peignait le juste ressentiment des paroles qui venaient de souiller ses oreilles, ma honte, ma confusion m'auraient déjà réduite, si je n'étais dans mon lit, à sortir immédiatement de votre présence... Dieu sait à quel prix j'achèterais l'oubli de l'heure où nous sommes, ce que je donnerais afin de pouvoir démentir le témoignage de mes sens, et pour que vous n'eussiez pas conçu d'aussi criminelles pensées. Ne sentez-vous pas quelle honte pour vous, pour votre famille?...

— Je ne connais point de honte, interrompit le président, à

aimer ce qu'il y a de plus aimable sur la terre... Et, s'il y a crime dans l'aveu que je vous ai fait, j'y suis tellement contraint que je ne saurais en éprouver aucun remords; aussi vos reproches sont perdus...

— Je vous les épargnerai donc, mais je vous fuirai désormais comme une personne que je vois en grande horreur et en grande crainte.

— Vous le pouvez, repartit le président, mais autant vaudrait souhaiter ma mort, puisque sous le poids de votre haine je ne saurais vivre... — Là-dessus, et sans doute après quantité d'autres propos fort inutiles à reproduire, il quitta sa bru, s'imaginant que pour cette fois le pas qu'il venait de faire ne devait pas le conduire plus loin.

L'occasion ne s'est pas encore présentée de dire que M. de Novion avait, outre le fils à l'honneur duquel il ménageait une si rude atteinte, deux autres enfans, l'un ecclésiastique, l'autre portant l'épée, tous deux à ce point imbus de l'esprit paternel qu'ils s'éprirent successivement de leur charmante belle-sœur. Lorsque celle-ci, avec une douleur facile à imaginer, se fut aperçue des empressemens que l'abbé de Novion (1) commençait à manifester, elle feignit d'en méconnaître le sens pour n'avoir à lui témoigner aucunement l'amer dédain qu'il lui inspirait. Ce silence prudent eut sa récompense, car l'abbé, qui ne pouvait guère s'abuser ni sur son mérite personnel ni sur l'indifférence dont ses premiers soins étaient payés, sut se détacher à temps d'une si folle passion. Le chevalier de Novion (2) se montra plus tenace et moins avisé. Le déplaisir qu'il eut de ne pouvoir faire écouter ses soupirs, — il n'y avait guère d'apparence, dit notre chroniqueur, avec une physionomie et un esprit aussi rudes, — le conduisit à mille extravagances qui ajoutèrent un inutile surcroît aux déplaisirs de la pauvre jeune femme égarée dans cette famille perverse.

On doit croire que chacun de ces rivaux marchait à ses fins dans le plus grand mystère. M. de Novion cependant fut mis au courant de ce qu'avaient tenté ses deux derniers fils par un quatrième prétendant, — le plus dissimulé de tous, — qui, ayant surpris leurs menées, devina l'amour du président et espérait se débarrasser, en les armant les uns contre les autres, de ces concurrens diversement dangereux. Sans être positivement aimable, M. d'Egvilly, — c'est le nom du personnage, — comptait parmi ceux à qui tout espoir de

(1) Jacques Potier. Il fut évêque de Sisteron en 1677 et de Fréjus en 1680; puis le siége d'Évreux venant à vaquer avant l'obtention des bulles, il en fut pourvu l'année suivante. Il mourut en 1709, âgé de soixante-deux ans.

(2) Claude Potier, chevalier de Malte en 1665, capitaine de chevau-légers en 1667.

plaire n'est pas interdit. Masquée par d'assez gracieux dehors, sa profonde perversité ne se révélait qu'à la longue, et ceux dont il n'était connu que superficiellement pouvaient s'étonner des méchans bruits répandus sur lui, tantôt s'attaquant à sa personne, tantôt à sa probité, qui, s'il en fallait croire les mauvaises langues, ne flairaient pas mieux l'une que l'autre. Certain valet renvoyé par ce maître brutal criait à l'ingratitude; il prétendait n'avoir été battu et chassé que pour avoir réclamé le partage de quelques menus profits de jeu dont on ne pouvait le frustrer sans une monstrueuse injustice, s'il était vrai qu'il eût enseigné à son patron les ingénieux procédés au moyen desquels ce dernier maîtrisait habituellement les caprices de la fortune. Pareils propos dans la bouche d'un laquais auront toujours peu de portée; aussi fut-on étonné de voir que d'Egvilly, suivant le conseil de quelques personnes prudentes, reprît chez lui ce diffamateur incommode contre lequel, sur sa requête, l'on instruisait déjà au Grand-Châtelet un procès en bonne forme, et qu'après l'avoir retiré de prison il s'en séparât de nouveau, mais cette fois dans les meilleurs termes et en le gratifiant de quatre cents livres destinées, pensaient quelques-uns, à payer le silence de ce misérable, nommé La Croix.

Le président, stimulé en secret par d'Egvilly, qui comptait sur sa tyrannie pour le rendre odieux, n'omettait rien de ce qui pouvait amener le succès de ses poursuites. Sa belle-fille était entourée d'espions qui surveillaient ses démarches les plus insignifiantes. Désormais sur ses gardes, elle ne vivait plus avec lui sur le même pied de familiarité; en revanche il lui était commandé par les plus pressantes considérations de ne donner aucun éclat au ressentiment qu'elle entendait lui témoigner, et qu'il s'efforçait vainement de fléchir. Aussi, sans que le monde fût mis dans le secret de cette situation nouvelle, ils vivaient en apparence sur le même pied qu'auparavant, en réalité comme deux ennemis qui se méfient l'un de l'autre et s'observent mutuellement, prêts à profiter, l'un pour l'attaque, l'autre pour la défense, de toute fausse démarche. Très sceptique à l'endroit de la vertu féminine et trouvant peu de garantie pour celle de sa belle-fille dans l'affection qu'elle pouvait porter à son mari, le président ne la supposait insensible à ses attentions que parce qu'elle avait l'esprit occupé de quelque rival inconnu, et il mettait tous ses soins à découvrir cet insaisissable fantôme, issu tout armé de son imagination jalouse.

Sur le rapport d'un de ses argus, il crut enfin l'avoir trouvé. Ce jour-là, M. Aubry, fils d'un de ses collègues, reçut avis que le président désirait l'entretenir. De hasard ou d'autre, le message lui parvint assez tard, et, arrivant en toute hâte au rendez-vous, il

s'excusait déjà d'avoir fait attendre un personnage de cette importance, lorsque le président, sur le visage de qui se manifestait un trouble violent : — Monsieur, s'écria-t-il, coupant la parole à son visiteur stupéfait, je vous avais toujours tenu pour un de mes amis, et je ne découvre pas sans un vif chagrin que vous êtes le plus traître, le plus méchant des hommes... Taisez-vous, continua-t-il, interrompant M. Aubry, qui, tout éperdu, balbutiait déjà quelques questions embarrassées, et sachez que je ne suis plus la dupe de vos empressemens en ce logis... Vous entretenez, sous prétexte d'amitié, un commerce de lettres avec ma belle-fille, et c'est là une trahison qui me frappe dans mes sentimens les plus chers... Vous ne sauriez nier que des messages écrits, qu'elle se hâte de faire disparaître, ne lui aient été portés en votre nom... Ce lâche abus de l'hospitalité qu'on vous accordait ici mérite un châtiment exemplaire. Sortez! je vous défends de jamais remettre les pieds chez moi...

Ces paroles si extraordinaires avaient jeté le malheureux jeune homme dans un étonnement et un désordre d'esprit où son interlocuteur voulut voir l'effet d'une conscience bourrelée. Aussi, certain désormais de ne pas se tromper, donna-t-il pleine carrière à sa fureur. Avec des gestes et des paroles que sa condition rendait menaçans au premier chef, et, sans donner à Aubry le temps de repousser l'accusation dont il était l'objet : — Sors, lui dit-il... Sors et sans retard!... Je ne sais si je pourrais, t'ayant sous les yeux, me retenir de t'ôter la vie!... Pour peu que tu me pousses à bout, j'appelle mes gens, je te fais jeter par la fenêtre!...

Aubry, si décontenancé qu'il pût être, aurait sans doute mis au défi ces menaces extravagantes; mais le président sortit de sa chambre, et son prétendu rival n'eut plus qu'à quitter la maison où il venait d'essuyer une scène si en dehors de toute prévision et de toute convenance. L'origine de cette étrange algarade doit être maintenant expliquée. Un ami d'Aubry ayant un procès aux Requêtes de l'Hôtel, où dans ce temps présidait M. de Bercy, s'était imaginé qu'un placet présenté par la fille de ce magistrat serait nécessairement bien accueilli, et, sachant que M. Aubry comptait au nombre de ceux que Mme de Novion recevait le plus volontiers, il l'avait prié de solliciter d'elle cette innocente faveur. Au moment où cette dame, assise devant sa cheminée et préoccupée d'une lettre qu'elle écrivait à sa mère, venait de répondre verbalement au message en question, une des personnes chargées d'observer sa conduite, entrant tout à coup chez elle, la vit jeter au feu la lettre d'envoi que M. Aubry avait jointe aux conclusions de son ami. Le valet de chambre était là, signature vivante du billet

brûlé, que, sans nul doute, on avait intérêt à faire disparaître. Tel était l'échafaudage sur lequel le président avait cru pouvoir étayer ses soupçons.

M. Aubry ne devait pas en être la seule victime. Dès le lendemain, le président monta chez sa belle-fille, qui, le voyant entrer avec une physionomie bouleversée, s'inquiéta et s'enquit de sa santé. Pour toute réponse, elle eut à subir une apostrophe véhémente sur les intrigues secrètes, les trames déshonorantes qu'elle avait introduites dans une maison jusque-là préservée de toute souillure pareille. — Ainsi, disait-il, ainsi s'expliquent les mauvais traitemens que j'ai reçus de vous, le dédain que vous faites de mon affection. Le peu d'égards que vous avez pour ceux qui devraient vous tenir lieu de toute chose doit être attribué au penchant qui vous entraîne vers une personne en dehors de votre famille, et pour qui vous êtes loin de vous montrer sévère... Si vous pensez qu'on ignore vos menées, vos échanges de lettres, détrompez-vous, madame : tout finit par se découvrir, et, de même qu'il n'est point de feu sans fumée, il n'est pas de papier brûlé qui ne jette quelque lumière...

Mme de Novion demeura quelques momens interdite devant ce débordement inattendu de paroles ironiques et d'accusations inintelligibles pour elle. Du billet de M. Aubry, du placet de la veille, elle n'avait pas gardé le plus léger souvenir. Le président, encouragé par l'embarras qu'il croyait voir en elle, y fit heureusement une allusion plus directe. Sachant alors à quoi s'en tenir, elle expliqua simplement les faits tels qu'ils s'étaient passés. Puis, son beau-père persistant à douter de ce qu'elle racontait et la patience de la dame venant à s'épuiser : — Je vous en ai dit assez, reprit-elle avec un regard indigné, pour me justifier à l'égard de tout esprit impartial, de tout homme doué de raison. Puisque vous n'êtes pas satisfait, je ne chercherai pas d'autres excuses, et je prendrai facilement mon parti de vos injustices, pourvu que vous soyez le seul à m'estimer aussi coupable. Vos emportemens d'ailleurs me dispensent de tout respect, et je prétends à l'avenir ne plus avoir à vous rendre compte de mes actions.

Ce sang-froid, cette hauteur, devaient exaspérer le président. Il se montra vis-à-vis de sa bru tout aussi peu réservé qu'il l'avait été la veille à l'égard du prétendu complice de celle-ci. Les plus cruelles injures jaillirent de ses lèvres, et il ne sortit qu'après avoir menacé l'infortunée jeune femme de la faire mourir au fond d'un cloître. Nonobstant la constance et la fermeté dont elle avait fait preuve en présence de son tyran, elle demeura comme atterrée devant un si formidable éclat, en songeant à l'ascendant, à l'autorité qu'un pareil

homme pouvait mettre au service de ses passions déchaînées. Le lendemain d'une journée passée à pleurer, elle s'alita pour ne se relever qu'après six semaines de fièvre et de langueurs alternatives. Sa jeunesse, la force naturelle de sa constitution triomphèrent pourtant du mal qu'elle devait à ses angoisses morales, et dans le nombre des circonstances favorables qui lui vinrent en aide peut-être faut-il compter la détermination du président, qui, véritablement outré contre elle, ne parut pas une seule fois à son chevet durant tout le cours de sa maladie.

Même après son rétablissement complet, elle ne le vit qu'à de longs intervalles. A vrai dire, elle employait tous les moyens imaginables pour ne se rencontrer avec lui que lorsqu'il n'y avait pas moyen d'éviter ces odieux rapprochemens. Au lieu, par exemple, de prendre ses repas avec le reste de la famille, elle se faisait servir dans sa chambre, qu'elle quittait à peine sous prétexte de maladie. Cette vie de réclusion ne la mettait point à l'abri d'un espionnage assidu. Ses moindres paroles étaient rapportées à son beau-père. Une étroite consigne ne laissait arriver jusque chez elle que quelques visites soigneusement triées, et, comme on lui permettait rarement de sortir, elle était à peu près prisonnière. Lasse enfin de cette existence à laquelle aucun terme n'était assigné, imaginant aussi que, loin de son terrible beau-père, elle prendrait plus aisément quelque influence sur le chétif mari à qui le sort l'avait unie, elle demanda elle-même à partir pour leur terre, où elle passa huit mois. Une certaine liberté lui étant laissée de recevoir ses voisins de campagne et d'aller chez eux, elle ne rentra qu'à regret dans ce Paris où l'attendaient, avec de fâcheux souvenirs, mille inquiétudes nouvelles.

A peine arrivée en effet, elle reçut coup sur coup plusieurs visites de son beau-père, qui, à son accueil empreint d'une froide civilité, ne put douter des dispositions où l'avaient laissée, malgré le laps de temps écoulé depuis lors, ses indignes procédés. Il n'en continua pas moins à se présenter fréquemment chez elle; d'officieux parens, peinés de la désunion qui semblait s'être glissée entre le président et sa bru, crurent faire merveille de s'entremettre, et amenèrent une sorte de réconciliation plutôt apparente que réelle, mais qui, pour quelques mois, rétablit à peu près les choses. Malheureusement après cette trêve passagère les hostilités allaient renaître plus acharnées que jamais.

En attendant, l'hôtel de Novion prenait une physionomie moins revêche et moins sombre. Pour empêcher la jeune femme de sortir et conjurer l'ennui qui l'aurait attirée vers le monde, on lui permit, on lui conseilla de recevoir. Recevoir à cette époque, lorsque

l'on ne tenait pas ruelle de beaux esprits, c'était donner à jouer. Les joueurs arrivèrent donc, amenés par les amies de Mme de Novion. La liste en serait longue; aussi ne nommerons-nous que les plus à la mode, M. Des Ormes (Béchameil), M. de La Vrillière, etc., ces deux-ci plus spécialement recommandés à la jalousie de M. de Novion par leur galanterie somptueuse et recherchée. Tous deux en réalité s'éprirent de la belle personne auprès de laquelle un accès inattendu leur était ménagé; cependant, si répandus qu'ils fussent, et malgré toutes les raisons qu'ils pouvaient se donner à eux-mêmes pour s'encourager, ni l'un ni l'autre ne hasarda un aveu qui pouvait, qui devait être suivi d'un bannissement immédiat; mais ce qu'ils n'osaient déclarer ouvertement, ils tâchaient de l'indiquer par leurs assiduités et leurs soins. Des Ormes débuta par une fête brillante dont le président ne méconnut point l'intention cachée, et qui lui causa un terrible souci. En conséquence, dès le lendemain, sa belle-fille fut priée de ne plus recevoir ni M. Des Ormes ni M. de La Vrillière. Ce dernier ayant annoncé pendant le souper donné par son rival qu'il entendait, lui aussi, divertir ces dames à la Chevrette (sa maison de campagne près Paris), la défense arrivait fort mal à propos pour Mme de Novion : comment et sous quel prétexte rompre un engagement accepté la veille à échéance du lendemain? Les mesures étaient prises, la partie liée. A l'heure fixée, les dames qui devaient la venir prendre frappèrent à sa porte. Quelle excuse polie inventer pour leur donner congé? Une certaine honte, mêlée peut-être à quelque velléité de rébellion, fit paraître impossible ce qui était, à vrai dire, assez difficile et délicat, et l'excursion projetée eut lieu tout comme si le président n'y eût pas mis le moindre obstacle.

Mme de Novion ne comprit toute la portée de sa désobéissance que lorsque, revenant à deux heures après minuit de cette fête brillante où tout avait été disposé en vue de lui plaire, elle rentra dans son appartement désert. Déjà surprise de n'y point trouver ses femmes, elle le fut bien davantage de s'y voir seule en face de son beau-père, dont la physionomie et l'attitude n'avaient rien de rassurant. Un tremblement nerveux s'empara d'elle, et ses appréhensions allèrent tout d'abord jusqu'aux plus extrêmes limites. Ses jours mêmes lui semblèrent menacés lorsque le président, d'une voix où vibrait une fureur contenue, l'apostropha rudement : — Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous persistez, malgré tout ce qu'on a fait pour vous en retirer, dans une vie de désordre et de honte? Pensez-vous que, pour vous retenir sur cette mauvaise pente, on doive continuer à vous traiter avec autant de douceur qu'on l'a fait jusqu'ici?

Plus morte que vive, mais puisant quelque courage dans le sentiment de son innocence : — Je ne sais, repartit-elle, quand vous vous lasserez de me persécuter, ni ce que je dois attendre de vous, si vous pensez m'avoir jusqu'ici ménagée...

— N'attendez pas autre chose, interrompit le président, si ce n'est qu'on en use avec vous comme avec la dernière personne du monde. Quant à moi, dont vous semblez faire si petite estime, je ne garderai certainement pas à votre égard la retenue que je m'imposais depuis quelque temps.

— Et moi, reprit Mme de Novion avec un éclat de larmes, si vous ne vous en imposez pas davantage, comptez que je ferai tout au monde pour me retirer de vos mains. La mort elle-même me paraît moins redoutable que la perspective de passer auprès de vous le reste de mes jours.

Ainsi parlait-elle avec une hardiesse qui l'étonnait elle-même, mais croyez bien qu'elle palpitait en son for intérieur comme la jeune brebis sous la dent du loup, car toute sorte de noirs desseins se lisaient dans les yeux de l'espèce de furieux qui l'accablait ainsi de menaces. Bientôt, hors d'état de supporter les regards presque outrageans qu'il promenait sur toute sa personne, elle voulut se glisser dans un cabinet voisin de sa chambre; mais il y entra du même trait, forçant la porte qu'elle voulait pousser derrière elle. Pour le coup, folle de terreur et dispensée, croyait-elle, de tous ménagemens, elle ouvrit précipitamment la croisée, puis penchée en avant, prête à se précipiter sur le pavé de la rue, elle appela au secours d'une voix éclatante. Le président stupéfait n'osait plus faire un pas vers elle, et quand il entendit au dehors, avec le bruit des fenêtres voisines qui s'ouvraient une à une, poindre les premiers éclats de la rumeur publique, il battit précipitamment en retraite, laissant cette belle et malheureuse personne réfléchir douloureusement aux angoisses de sa situation présente, aux appréhensions d'un avenir presque désespéré.

Il fut fort question le lendemain dans tout le quartier de l'agitation nocturne causée par les cris qu'on avait entendus partir de l'hôtel de Novion, et comme il fallait bien ou mal expliquer ce tumulte, il se répandit que la bru du président, rentrant chez elle à une heure avancée de la nuit, avait entendu des voleurs qui s'efforçaient de pénétrer dans ses appartemens en crochetant une porte. De proche en proche, l'incident arriva suffisamment grossi jusqu'aux oreilles du marquis de Fresne (le frère aîné de l'odieux d'Egvilly). On le voyait assez fréquemment chez les Novion, mais jusqu'alors, grâce aux précautions jalouses dont nous avons parlé, il ne s'était rencontré qu'à de rares intervalles avec la périlleuse beauté

que l'on y semblait vouloir dérober à tous les regards. En homme bien appris, il crut lui devoir quelques complimens sur le danger qu'elle paraissait avoir couru, et le hasard ayant voulu que le portier ne fût point à son poste quand il franchit le seuil de l'hôtel, il éluda sans le savoir la consigne, rigoureusement donnée, de ne laisser pénétrer âme qui vive chez la charmante prisonnière.

M. de Fresne monta sans demander son chemin jusqu'à l'appartement où il la savait logée, et, ne la trouvant point dans sa chambre, il crut pouvoir sans indiscrétion, vu l'heure où il se présentait ainsi, ouvrir un petit cabinet où Mme de Novion s'était retirée. Il l'y trouva seule, assise dans un fauteuil et le visage baigné de larmes, tellement accablée, tellement saisie, qu'elle pouvait à peine parler.

A ses pieds, froissée et presque en lambeaux, était une lettre de l'infâme d'Egvilly, lettre que ce fourbe venait de lui faire tenir en secret. Spéculant sur les inquiétudes auxquelles il la savait en proie, sur l'efficacité des secours qu'il pouvait lui fournir, pour lui faire accepter l'aveu, longtemps différé, d'une passion que toutes les infortunes du monde n'eussent pu rendre intéressante à la personne qui l'inspirait : « Quand il vous plaira de m'employer à votre service, lui disait-il en terminant cette déclaration anonyme, je vous obéirai toujours comme le moindre de vos valets. » C'était sur ce mot que, sans pousser plus loin sa lecture, Mme de Novion venait de jeter la lettre avec un mouvement de dégoût, lorsque parut devant elle le jeune marquis, étonné, confus, interdit à la vue de ces beaux yeux noyés de larmes, de ce noble front à qui une généreuse indignation faisait comme une sorte de nimbe. — Madame, lui dit-il aussitôt que la surprise lui permit de parler, je ne sais si ma visite est bien opportune; mais, puisque le sort m'a conduit auprès de vous dans un moment où se lisent sur votre visage les marques de la plus violente douleur, trouvez bon que je vous en demande la cause, et permettez-moi de la partager... »

Un soupir fut d'abord toute la réponse qu'obtint ce langage dont l'accent dénotait la parfaite sincérité; mais ce soupir, qui trouva mille échos dans le cœur du marquis, décida de sa destinée.

II.

Au risque de passer pour un trouble-fête, — un *fâcheux*, comme on disait en ce temps-là, — nous prendrons la liberté de laisser un instant nos deux jeunes gens en pleine possession d'eux-mêmes, dans ce cabinet où ils ne tarderont sans doute pas à être interrom-

pus, et de hasarder quelques remarques sur le début de ce naïf récit arraché par nous à la poussière des bibliothèques en plein vent. S'il nous a séduit, c'est apparemment, ou nous nous connaissons bien mal, par ses côtés vrais ou probables. En supposant,— la chose n'est pas impossible, — qu'un fureteur de registres authentiques, expert dans le grand art de vérifier les dates, s'en vînt nous démontrer, pièces en main, que ce prétendu mémoire apologétique est un libelle diffamatoire, mensonger d'un bout à l'autre, nous n'en persisterions pas moins à dire qu'il offre une série de scènes et de portraits où revit à une date précise toute la société embaumée par Molière dans ses comédies, par Des Réaux dans ses historiettes, par Saint-Simon dans ses mémoires. Les événemens s'y déroulent dans un ordre ou plutôt un désordre qui n'est point celui du pur roman. Comme dans la vie réelle (la plus inconcevable énigme qui, par parenthèse, ait jamais dérouté la logique humaine), on y rencontre des incidens plutôt juxtaposés que déduits l'un de l'autre. La volonté sème, le hasard fait germer, l'imprévu récolte. La trame est ourdie, le fil se rompt sans qu'on démêle le secret de cette rupture. Tel dessein avorte, tel autre reste en suspens, un troisième, qui a semblé anéanti renaît de ses cendres, et si vous demandez pourquoi, personne ne pourra sans fatuité chercher à vous en rendre compte. Les bonnes chances restent acquises indifféremment à qui les mérite ou en est indigne. L'homme s'agite, et s'il est vrai que Dieu le mène, Dieu ne fait pas semblant de savoir où. L'incohérence des faits (réels) a sa contre-partie dans l'inconsistance des caractères (vrais). Partout où l'ordre se fait, la fiction se dénonce. Si, comme cela ne manquerait pas dans un récit de nos jours, le beau-père épris pour sa bru d'une flamme doublement coupable se débattait, à l'instar de Prométhée sur son rocher, contre l'appétit permanent du vautour immortel, nous entrerions immédiatement en méfiance, nous nous croirions au séjour des ombres: mais quand nous voyons M. de Novion, ce président à mortier, à la fois magistrat félon et homme de plaisir, tyran domestique et dilettante littéraire, en même temps que familier avec ces bonnes fortunes obscures dont parle Saint-Simon, prendre, quitter, reprendre et quitter encore comme par accès une sorte de fièvre, tantôt stimulée par la présence de sa belle-fille, tantôt apaisée par les réflexions que l'absence suggère, tantôt ranimée de plus belle par la moindre apparence de rivalité, surtout de rivalité heureuse, nous nous sentons en pleine vérité, en pleine analyse expérimentale. Et c'est là justement ce qui nous charme. Puis arrivent les détails familiers et vulgaires, — nous les supprimons fréquemment, — qui donnent sa date à la narration. L'académicien désigné, le futur col-

lègue de Furetière (1), prend à l'égard de la jeune femme qu'il veut dominer par la terreur des licences de langage qu'il ne nous a pas paru permis de reproduire. Ces brutalités sont du temps, bien que ce temps soit celui du roi-soleil. On était alors pompeux jusqu'au pathos et familier jusqu'à la brutalité. On portait tour à tour le cothurne et les sabots; on ne quittait les échasses que pour descendre, sans y regarder, en plein marécage. Et quand on était las de s'agenouiller devant « l'adorable princesse, » on la traitait de « coureuse » ou pis encore. Sans être beaucoup meilleurs, nous marchons cependant d'un pas plus égal, entre Corneille et Scarron, à mi-chemin du *Cid* et de *Don Japhet*.

« Sans être beaucoup meilleurs, » disons-nous; ne le prouverait-on pas en établissant un parallèle imaginaire entre le marquis de Fresne, par exemple, et tel ou tel de nos contemporains, de condition analogue, qui se trouverait placé dans la même situation, et, venant faire une simple visite de politesse à une belle dame de sa connaissance, recevrait à brûle-pourpoint les confidences les plus intimes. Osons dire qu'il serait, au premier abord, très embarrassé de sa personne, et qu'il ne bénirait précisément pas sa destinée de le convier ainsi à une mission chevaleresque. O paladins des temps héroïques, Renaud, Galaor, Roland! le voyez-vous devant la belle éplorée, déguisant mal, sous une apparence d'émotion sympathique, le vif regret de sa fausse démarche, et le secret désir de se voir transporté à cent lieues de ce tête-à-tête compromettant?

Mais il y a deux cents ans la noblesse française ne reniait pas absolument et ouvertement ses traditions. « Un peu de seigneurie y palpitait encore. » Le marquis de Fresne eût cru déroger en ne sollicitant pas le droit de protéger une femme opprimée. — Je sais, disait-il à Mme de Novion, je sais qu'il faudrait être plus particulièrement connu de vous pour vous engager à la confiance que je vous demande; cependant, si mon bonheur veut que vous mettiez quelque foi dans mes paroles, croyez que nulle considération, telle que vous la puissiez imaginer, ne me sera plus chère que vos intérêts.

Ce n'étaient point là de vaines formules, et par cet engagement solennel notre imprudent se mettait de belles affaires sur les bras. On pouvait y regarder à deux fois avant d'affronter l'animosité de toute une grande famille parlementaire et de son immense clientèle. Qu'un jeune célibataire, libre de ses actions, dégagé de tout

(1) Il fut reçu en 1681, et en 1684 l'Académie française l'avait pour directeur quand éclata le fameux débat soulevé par les indiscrétions de Furetière. M. Walckenaer nous apprend (*Vie de la Fontaine*, liv. V, p. 418) que M. de Novion se déclara formellement contre Furetière, bien qu'il lui portât un vif intérêt.

autre lien, se risquât à pareille aventure, encore cela pouvait-il se comprendre; mais M. de Fresne était lui-même, pour son malheur, sous le joug de l'hyménée, et par cela même il abordait dans les pires conditions de toutes une lutte presque sans issue. La moindre réflexion, le moindre retour sur lui-même l'eussent infailliblement arrêté. Nous en dirions autant de Mme de Novion, si le profond désespoir où il venait la surprendre à l'improviste, le trouble, l'inquiétude, les poignantes perplexités qui l'agitaient en cette heure fatale, n'excusaient l'imprudence de ses épanchemens. Ils furent sans réserve, et n'inspirèrent que trop d'intérêt à celui qui les avait obtenus. — Puis-je m'assurer, dit-elle en terminant, que si j'ai besoin de votre secours, vous me servirez comme vous venez de me le promettre, et dois-je espérer que, contre mon beau-père lui-même, mes intérêts vous paraissent encore dignes d'être défendus? — On devine la réponse du marquis : elle l'engageait sans réserve, biens, personne, existence tout entière, au service de la dame qui, l'honorant d'une glorieuse confiance, l'avouait ainsi son défenseur... Mais au moment où la conversation prenait ce tour exalté survinrent des importuns qui l'interrompirent brusquement et contraignirent M. de Fresne à s'éclipser aussitôt, afin d'éviter les soupçons que sa présence suffisait pour faire naître.

Pendant les journées qui suivirent, et qu'il fallut passer sans revoir Mme de Novion, il est à croire que le marquis s'interrogea sérieusement sur les mobiles de sa conduite. Vainement il essayait de se donner le change et de n'attribuer qu'à une compassion très naturelle d'ailleurs, l'élan de cœur avec lequel il s'était voué corps et âme au service de cette intéressante personne : ses souvenirs, qui la lui montraient toujours plus belle, l'accent ému de cette voix touchante qui vibrait sans cesse à ses oreilles, l'obsession de cette image obstinée qui se représentait à lui jusque dans ses songes, ne lui permirent pas de se faire longtemps illusion; mais, certain d'aimer et d'aimer profondément, à quel retour devait-il s'attendre? Tout au plus lui était-il permis de se bercer de quelque espérance puisée dans la franchise avec laquelle lui avait parlé une femme dont la hauteur d'âme, la fierté bien connue, rendaient doublement significative une si prompte confiance. D'un autre côté, les circonstances, l'émotion du moment, le besoin immédiat de consolation et d'appui, pouvaient expliquer ce flatteur abandon sans qu'on dût y voir la preuve d'aucune préoccupation favorable, d'aucune préférence antérieure.

On imagine bien que, dans de pareilles dispositions d'esprit, notre amoureux cherchait avec zèle toutes les occasions de revoir celle qui prenait peu à peu la principale place dans sa vie; mais,

s'il trouva fréquemment prétexte à visites, et bien que l'hôtel de Novion ne lui fût jamais interdit, en revanche il ne parvenait guère à déjouer l'assiduité des espions répandus autour de la jeune femme. Un jour seulement, par grand hasard, il la trouva, non pas absolument seule, mais tellement réfugiée dans la profonde embrasure d'une croisée qu'il put rapidement échanger une ou deux phrases avec elle. — Si cela dure encore, répondit-elle au regard qui la questionnait, je finirai par m'ôter la vie!... Chaque jour de nouvelles indignités... Hier, pas plus tard qu'hier, tous mes gens ont été congédiés... Cette existence m'est odieuse, et j'en veux finir...

— Ah! madame, que dites-vous là? N'est-il pas une autre victime à sacrifier avant vous? murmura de même le pauvre marquis; ce fut tout, car un signe l'avertit qu'il était observé.

Des semaines, des mois entiers suivirent, durant lesquels, ménageant de son mieux les apparences et se flattant qu'un heureux hasard lui permettrait de s'entretenir encore une fois sans témoins avec Mme de Novion, il persistait à venir lui rendre ses devoirs; mais elle était gardée de trop près, soit par ses amoureux beaux-frères, soit par les surveillans dont le chef de la famille l'avait entourée, pour qu'il pût jamais sans imprudence risquer la moindre parole qui eût trait à leurs sentimens particuliers. Las enfin de cette gêne, de cette contrainte perpétuelle, qui auraient eu raison d'une affection moins constante et d'une patience plus facile, l'idée lui vint de rendre visite à une certaine demoiselle de *** qu'il rencontrait souvent chez Mme de Novion, et qui, pensait-il, s'il l'intéressait à sa flamme, pourrait lui rendre mille bons offices. La Providence, qui lui avait suggéré cette idée, la fit fructifier presque au-delà de ses souhaits, car la demoiselle en question, prenant à son compte les assiduités du marquis, faillit y répondre par un attachement que les circonstances rendaient tout au moins inopportun. Détrompée à temps, et grâce à d'habiles tempéramens dont sut user le marquis, elle se réduisit d'elle-même au rôle de confidente, et y porta généreusement une partie du zèle affectueux que lui avait inspiré M. de Fresne. Malgré tout, et lors même qu'il se fut ainsi ménagé les bénéfices d'une intervention féminine, ce dernier hésitait encore. S'il était pénible de continuer à se taire, il pouvait être dangereux d'aborder trop tôt, avec une femme comme celle dont il s'était épris, le terrain délicat des aveux formels. Il eût été par trop naïf de penser que la dame ne soupçonnait en rien le secret des empressemens du marquis; mais l'ignorance qu'elle affectait à cet égard laissait entrevoir la crainte d'avoir à répudier une tendresse coupable, si cette tendresse devenait trop explicite. Cette crainte, sincère à coup sûr chez une personne dont

rien ne pouvait faire douter, réagissait sur M. de Fresne; ses irrésolutions et son malaise augmentaient à mesure qu'il sentait se rapprocher l'inévitable catastrophe, et le cœur lui manqua tout à fait certain jour où un miraculeux hasard le mit en tiers dans une visite de Mme de Novion à son amie. La chance était belle, unique, inespérée; un moins aimant n'aurait pas failli à cette faveur du destin. Le marquis toutefois, manquant aux promesses qu'il s'était faites en vingt occasions, ne put surmonter le tremblement intérieur qui paralysait ses lèvres; mais, une fois rentré chez lui, honteux de sa faiblesse et croyant tout espoir à jamais perdu, il se sentit envahir par une fièvre violente qui trois mois durant le retint au lit.

En cette occurrence, l'amitié de Mlle de *** lui fit moins que jamais défaut, et il put se convaincre que la timidité dont il s'accusait avec angoisse, loin de le perdre dans l'esprit de Mme de Novion, le recommandait plutôt à elle, car il reçut à plusieurs reprises l'assurance indirecte qu'elle s'intéressait à son rétablissement. L'en remercier était chose allant de soi, et M. de Fresne remit à l'aimable messagère qui le servait de si bonne grâce un premier billet dont nous transcrirons seulement quelques lignes.

« Je vous ai ouï dire bien des fois, madame, que l'on ne saurait sans vous offenser ressentir pour vous un sentiment dont ne peuvent se défendre ceux qui vous connaissent. Si cela est, ma douleur reste sans égale, car je suis contraint de me croire au nombre de vos plus grands ennemis. La violence que je me suis faite pour ne pas encourir un sort pareil au leur m'a mis en l'état où vous savez que j'étais encore il n'y a que huit jours. La fortune ne m'a laissé la vie que parce que cette vie ne m'appartient plus, et sans doute parce qu'il m'a été dit, en votre nom, que vous ne seriez pas bien aise de m'en voir privé... »

Mme de Novion était occupée à quelque garniture de rubans, lorsque Mlle de *** entra dans sa chambre et se mit de moitié dans cette besogne; puis, prenant le temps où une femme de la maison, jusque-là présente, s'était momentanément éclipsée : — Madame, lui dit-elle, je suis chargée d'une lettre pour vous.

— De qui? demanda la belle captive.

— D'un ami qui m'a demandé de taire son nom jusqu'à ce que vous ayez lu...

Elle parlait encore que la lettre était prise et décachetée. On connaît l'exorde. Il appela sur les joues de la lectrice une rougeur imperceptible.

— En vérité, mademoiselle, dit-elle en jetant du côté de son amie un regard où se peignait quelque étonnement, la personne

dont vous me parlez écrit dans un style assez étrange, et vous me permettrez d'ajouter que je ne devais point m'attendre à pareille tromperie de votre part.

— Je serais au désespoir de vous avoir offensée, repartit l'autre. Je n'ai point cru, me chargeant de cette lettre, qu'elle pût rien enfermer de désobligeant pour vous.

— Encore fallait-il dire qu'elle venait du marquis de Fresne.

— Et comment le savez-vous? demanda l'obligeante personne avec un demi-sourire.

— Je n'ai pas besoin de répondre à cette question; mais, en échange de la supercherie que vous m'avez faite, il m'est, je crois, permis de vous demander une réparation : vous direz à M. de Fresne que j'ai jeté sa lettre au feu sans l'avoir lue... Et tenez, jugez vous-même si je puis souffrir qu'on me tienne ce langage...

Après avoir parcouru pour la forme l'épître condamnée, que certainement elle savait par cœur, en ayant pesé un à un tous les termes avec celui qui l'avait écrite : — Vraiment, madame, reprit l'adroite messagère, il n'y a point là, ce me semble, de quoi s'irriter à ce point. Parmi ces douceurs, on prend ce qui plaît, le reste n'engage à rien.

— Vous auriez sans doute su gré à M. de Fresne de vous écrire en ces termes?

— Du moins ne lui aurais-je point su mauvais gré de chercher à me plaire, à me prouver qu'il m'aime.

— Je crois certain que vous dites vrai, j'ai même quelques motifs de n'en point douter; mais, si je vous entends bien, M. de Fresne se déclare amoureux de moi?

— Vous apprendrait-il quelque chose par hasard?... En ce cas, laissez-moi m'étonner qu'ayant si soigneusement pris note de ses attentions pour moi, vous ne vous soyez jamais aperçue du véritable et unique objet à qui elles s'adressaient.

— Eh bien! après, reprit la dame avec un geste impatient, quel profit trouve-t-il à me contraindre de voir nettement ce que je devinais à peine?... Me voici tenue de l'écarter autant que cela se pourra sans trop donner prise aux commentaires du monde,... et pour commencer je ne retranche rien à mon message de tout à l'heure. La lettre a été brûlée, sans miséricorde, avant que le cachet fût rompu...

— Comme il vous plaira, madame, mais pourquoi donner ce chagrin à qui vous...

— C'est assez, mademoiselle; achevons notre garniture.

Des visiteurs arrivèrent, on se mit au jeu, et rien ne fut retranché par l'inexorable belle de la commission donnée à son amie.

M. de Fresne n'en apprit pas moins dès le lendemain que sa lettre avait été lue, et qu'au lieu de l'auto-da-fé dont elle se voulait targuer, Mme de Novion, avant de se mettre au jeu, l'avait glissée dans sa poche. Par exemple la sentence de bannissement restait maintenue. On voulait bien, par grâce singulière, consentir à oublier l'offense; mais l'offenseur devait rester longtemps sans reparaître en face de la personne que son audace avait irritée, et ne la revoir ensuite qu'à de longs intervalles.

Franchement et naïvement désespéré, le marquis projetait de quitter Paris, où il lui semblait impossible de demeurer sans se sentir comme entraîné à violer cette inexorable consigne. Sa complaisante conseillère l'en dissuadait de tout son pouvoir, persuadée que l'absence, chez un amant, est de tous les torts le plus grave et le plus irréparable. M. de Fresne s'en laissa convaincre, et n'eut pas regret de sa docilité quand une seconde lettre de sa main, remise sous pli volant à Mlle de *** et moins sévèrement accueillie que la première, lui revint accompagnée d'une réponse. Ses humbles excuses avaient fléchi le courroux de Mme de Novion, qui, se laissant aller aux importunes sollicitations de la subtile ambassadrice, lui notifiait sa grâce dans les termes suivans :

« Mlle de *** est une personne des plus entêtées. Vous savez ce qu'elle a déjà obtenu de moi par rapport à vous, et vous pouvez croire qu'elle avait lieu d'en être satisfaite; mais point : elle veut, et ses persécutions rendent tout refus impossible, que je vous dise à quel point il m'en coûte d'être forcée de vous en vouloir, vous estimant comme vous m'avez donné lieu de le faire. »

Pardon mitigé, froid dans les termes, significatif cependant, et démarche presque décisive, moins peut-être alors qu'elle ne le serait maintenant. Mme de Sévigné vraiment en écrivait bien d'autres, et fort innocemment, à son vieux professeur Ménage; en revanche, il faut le dire, elle ne l'avait pas, dans une heure sérieuse et solennelle, accepté pour son féal et presque amé chevalier. Le marquis, selon nous, dut être satisfait; mais il n'eut garde de laisser paraître sa joie, et se hâta de solliciter la révocation du décret par lequel la personne du monde qu'il aimait le plus tendrement lui avait jusqu'à nouvel ordre interdit sa présence. Au moins devait-elle permettre que, forcé de quitter Paris pour quelque temps, il vînt prendre congé d'elle. Les insistances de son infatigable négociatrice lui valurent encore la lettre suivante :

« Une demoiselle de vos amies et des miennes vient me dire que vous êtes plongé dans une tristesse non pareille. Je ne vois point ce qui vous y peut réduire, mais je sais bien qu'à votre place je ne serais point si affligée. S'il est vrai que j'aie sur vous autant de pou-

voir que vous m'en voulez convaincre, je m'en sers pour vous interdire toute cette mélancolie. Elle n'a point, je vous l'assure, autant de motifs que vous le croyez. »

L'autorisation demandée n'était point expressément dans ce peu de lignes; cependant M. de Fresne et son amie se crurent dispensés de l'attendre plus longtemps, et quelques jours après Mme de Novion, qui venait prendre Mlle de *** pour la conduire en carrosse à la promenade, parut très surprise de trouver chez elle le marquis. — Madame! s'écria-t-il aussitôt qu'elle entra, madame... et il n'en put dire davantage; mais ce silence même était plus persuasif que toute parole. Aussi bien, — lorsque sur l'ordre de la dame il se fut relevé, — ne voulut-elle pas entendre un seul mot des excuses qu'il allait lui faire.

— Monsieur, lui dit-elle, sans lui laisser le temps de parler, j'aurais fort à me plaindre d'un pareil procédé, si je prétendais vous cacher mes sentimens; mais, tels qu'ils sont, je les puis avouer, et la franchise dont je compte user vis-à-vis de vous me paraît devoir, en limitant ce que vous avez à prétendre, servir de règle à votre conduite. Peut-être ne vous attendiez-vous pas à me trouver si complétement sincère, et comptiez-vous sur les témoignages d'une colère feinte à laquelle, chez beaucoup d'autres, succéderait un prompt retour vers des sentimens tout opposés. Je n'affecterai point une irritation que je ne saurais éprouver. Je vous dirai même que votre attachement me flatte et m'est très précieux. Je ne vous dissimulerai pas que je fais grand cas de vous, et je prétends, en toute occasion où je le pourrai sans manquer à mes devoirs, vous témoigner cette estime que vous méritez. Je n'éviterai point celles où je pourrai m'assurer d'une affection qui m'est chère. Je consentirai même à recevoir vos lettres, et j'y répondrai volontiers quelquefois, pourvu qu'elles ne me parlent jamais le langage de celles que vous m'avez déjà fait parvenir... Il me semble que vous devez être satisfait de mon procédé... Souvenez-vous en revanche, continua-t-elle en lui coupant encore la parole au moment où il allait donner cours à sa reconnaissance, souvenez-vous maintenant que vous n'avez rien de plus à espérer, et que, si vous n'étiez pas assez raisonnable pour vous satisfaire du retour que je puis donner à vos sentimens pour moi, je retire d'avance toutes mes promesses...

Ce langage n'était pas nouveau il y a deux cents ans, et il n'a guère vieilli depuis lors. Qui donc ne l'entendit, venant à aimer une femme digne de quelque estime? Mais si les propos de Mme de Novion étaient ceux de beaucoup d'autres, ils avaient pour garantie une loyauté, une sincérité peu ordinaires, et sa conduite devait rester exactement conforme au programme qu'elle avait tracé.

Bien que toujours observée de fort près, comme elle ne fuyait plus les occasions de se rencontrer avec le marquis, ils se voyaient chaque semaine une fois ou deux, et certain jour de printemps, sous les futaies de Vincennes, on aurait pu suivre de l'œil nos trois amis, qui, s'étant rencontrés là par un hasard des plus favorables, cheminaient, devisaient tout à leur aise. Mlle de *** se laissa bientôt devancer de plusieurs pas, et il est à croire qu'après quelques minutes d'un entretien qui n'avait pas l'air de languir, M. de Fresne en vint à certains propos dont s'effaroucha son aimable compagne, car elle se retourna vivement vers l'obligeante personne dont elle avait quitté le bras, et, se rapprochant d'elle, la mit bon gré mal gré en tiers dans un dialogue devenu embarrassant. Les messages écrits ne chômaient point, et M. de Fresne a protesté depuis lors que jamais il ne vécut dans un pareil état de pleine félicité. Ceci est peut-être hasardeux à répéter quand il s'agit de deux personnes engagées dans les liens du mariage, et qui semblent en voie d'oublier l'une et l'autre, ce qu'on doit à la foi conjugale; mais que voulez-vous? si la morale a ses droits, la vérité historique revendique les siens, et les concilier n'est point toujours la plus facile chose du monde.

III.

Ce coche poudreux qui franchit sans trop de hâte sur la grand'-route de Meaux la distance de Paris à Claye mène M. et Mme de Novion dans leurs terres. Le leste équipage de chasse qu'ils rencontrent à mi-chemin est celui du marquis de Fresne, venu au-devant d'eux pour supplier les voyageurs de faire halte dans cette noble demeure dont subsiste encore de notre temps un pavillon formant jadis la chapelle du château. Contre ces courtoisies plus ou moins désintéressées, le mari se défendait de son mieux, la dame gardant, et pour cause, une neutralité absolue. Cependant, alors que la situation devenait embarrassante, — car le marquis de Fresne levait une à une avec une ingénieuse persistance toutes les objections de l'intraitable petit homme, — la belle voyageuse se plaignit d'une indisposition qui coupait court au différend. Il fallut se rendre, et quand la malade jugea bon de quitter le lit, il était trop tard pour songer à fournir la traite d'abord projetée. Profitant de la longueur des jours en cette saison, le maître du logis eut encore le temps d'organiser une chasse durant laquelle il comptait bien se ménager à la dérobée quelque heureuse rencontre; mais tous les soins qu'il se donna pour parler sans témoins à Mme de Novion furent inutiles : elle était observée de trop près, et ni durant le sou-

per, ni durant le jeu qui suivit, ils ne purent échanger une seule parole. Le lendemain matin, au moment du départ, le marquis, en saluant sa belle hôtesse pour prendre congé d'elle, parvint néanmoins à lui demander tout bas de vouloir bien l'instruire exactement du jour où elle s'en reviendrait.

Quatre mois passèrent, qui furent autant de siècles; mais enfin arriva le précieux renseignement attendu avec tant d'impatience. Cette fois, mieux avisé que la première, le marquis avait attiré chez lui, en même temps que la complaisante amie à qui déjà il était redevable de tant d'utiles services, deux ou trois gentilshommes de sa connaissance intime. Les voyageurs furent arrêtés au retour, comme ils l'avaient été au départ : une douce violence les retint à Fresne, où ils arrivèrent assez tard et se mirent à table immédiatement pour réparer les fatigues d'une longue journée de route. M. de Novion, grand amateur de chevaux, voulut après le repas que son hôte le menât visiter les écuries du château; M. de Fresne y consentit d'autant plus volontiers qu'il laissait auprès de sa bien-aimée une personne ne manquant ni d'adresse ni d'esprit, et toute disposée à bien plaider la cause de l'absent. En effet, Mlle de *** ne perdit pas son temps, et le marquis put se convaincre au retour que les paroles transmises en son nom n'avaient pas été mal accueillies. Plusieurs personnes de qualité conviées au château donnèrent lieu d'y organiser pour le reste de la soirée une foule de petits jeux, dont le plus intéressant fut à coup sûr celui qui consistait à s'asseoir en cercle pour glisser en secret à l'oreille de ses voisins des questions et des réponses répétées plus tard à voix haute. L'amphitryon ne manqua point, — c'était son droit, — de se placer à côté de sa belle visiteuse, et les choses qu'ils se dirent alors sans être entendus ne sont parvenues, que l'on sache, à l'oreille de personne. Elle l'assura pourtant ainsi, nous l'affirmons sans hésiter, qu'elle serait fort aise de passer chez lui la journée du lendemain. Aussi, lorsqu'à l'issue des jeux M. de Fresne donna la main à la dame pour la conduire dans la chambre qu'il avait fait préparer à l'intention des voyageurs, et quand les autres invités lui firent cortége jusqu'à la porte, il saisit cette occasion pour adresser au mari une requête en forme, appuyée à l'instant même par toute l'assistance, et qu'il était difficile de repousser à moins d'incivilité marquée. M. de Novion ne voulut ou n'osa point se donner un pareil relief; mais il est possible, il est même probable que l'espèce de contrainte dont il fut l'objet à ce moment-là n'ait pas été tout à fait étrangère à un bizarre incident qui marqua la journée du lendemain, et dont il faut bien que mention soit faite ici, à peine de laisser une lacune dans le fil de notre récit. S'il contraste quelque peu avec la

gravité du reste de cette histoire, et si son caractère tragi-comique est en désaccord avec les déplorables événemens dont en quelque sorte il donna le signal, nous n'estimons pas que ce soit là une raison suffisante pour le supprimer, la vie étant ainsi faite que, dans sa trame confuse, la joie et la douleur, les rires et les larmes, l'élégie et la comédie se mêlent incessamment, comme dans un tissu bariolé les soies ou laines de couleurs diverses.

On chassa une partie de la journée. Au retour, tandis que les hommes se promenaient dans les jardins, Mme de Novion s'alla mettre au lit pour une heure ou deux; mais elle y resta comme bloquée par d'indiscrets joueurs qui vinrent s'installer chez elle, et, l'heure du souper étant venue sur ces entrefaites, le maître de la maison fit dresser la table dans la ruelle du lit que son idole n'avait pu quitter encore. Malgré la tristesse que M. de Fresne ne pouvait s'empêcher de marquer de temps à autre par quelques soupirs en voyant s'écouler si vite et si vainement les heures précieuses de ce bref séjour, les convives s'égayaient peu à peu, et Mme de Novion elle-même, par son enjouement, encourageait les rires, les chansons de cette joyeuse compagnie. Son mari ne participait que du bout des lèvres, comme malgré lui, à l'allégresse générale. Le couvert enlevé, M. de Fresne prit place au pied du lit de sa belle, à côté de Mlle de ***, qui, pendant tout le repas, y était demeurée. Le mari était au chevet de sa femme, plus revêche et plus boudeur que jamais.

On ne sait à quel propos, durant une délibération fort animée sur les passe-temps qui allaient occuper l'après-soupée, Mlle de *** se pencha vers son amie pour lui glisser à l'oreille une plaisanterie probablement assez vive, qui les fit en même temps éclater de rire. Là-dessus, sans qu'on pût deviner la cause de ce transport subit, M. de Novion, tout à coup exaspéré, jeta violemment la main au visage de cette malheureuse fille, et du même trait, tirant de sa poche une sorte de grand couteau comme en ont les chasseurs, il allait bien certainement la tuer sur place, si un des hôtes de M. de Fresne ne se fût jeté à corps perdu sur ce furieux. On laisse à penser la stupéfaction causée par un emportement si extraordinaire, suivi des injures les plus excessives et de menaces atroces. Épouvantée autant que personne, Mme de Novion, d'une voix tremblante, demanda pourtant à son mari l'explication de cette fureur incompréhensible. — Vous n'en savez que trop la cause, lui répondit-il, et déjà il levait la main sur elle, ce qui la réduisit à se jeter hors du lit, sans tenir compte des regards indiscrets, et à se réfugier, pieds nus, dans une garde-robe voisine, où une de ses filles vint tout aussitôt lui apporter de quoi se vêtir.

M. de Novion, assiégé de mille questions auxquelles il ne pouvait répondre qu'en exhalant de vaines injures, finit cependant par comprendre à quelle brutalité sauvage il s'était laissé aller. Il demanda où s'était retirée sa femme et pria qu'on la fît revenir. Ce ne fut point chose facile, car elle appréhendait encore les éclats de cette colère insensée où elle venait de le voir, et il fallut lui promettre que l'on veillerait toute la nuit à la porte de sa chambre pour la préserver au besoin des excès auxquels son mari pourrait vouloir se porter, ce qui fut promis solennellement et tenu de point en point.

Cependant Mlle de *** était allée s'enfermer dans sa chambre, où elle pleurait à chaudes larmes sur l'affront public qu'elle venait de subir. M. de Fresne ayant cru devoir l'y rejoindre avec deux de ses hôtes, elle demanda justice à ces messieurs, et, séance tenante, on délibéra sur les moyens d'obtenir pour elle une réparation suffisante. Après maints expédiens, tour à tour proposés et rejetés, le marquis, naturellement porté à éviter toute rupture éclatante, tomba droit sur celui qui convenait le mieux aux circonstances. Il demeura convenu qu'on laisserait M. de Novion cuver ses remords, et qu'on lui fournirait ensuite la seule excuse admissible dans une occurrence pareille. En attendant, on organisa des tables de jeu dans la pièce contiguë à celle où les deux époux étaient censés dormir, et où l'on peut aisément se figurer que ni l'un ni l'autre ne ferma l'œil.

Il était midi le lendemain, quand M. de Novion, effrayé des comptes qu'il allait avoir à rendre, permit à sa femme de sonner leurs gens de service. Pour lui, calfeutré sous ses rideaux et le nez au mur, il feignait de dormir encore. Ce fut dans cette attitude que le marquis et ses deux acolytes vinrent le surprendre : — Dormez-vous toujours?... êtes-vous remis? lui demanda le premier avec une sévérité railleuse; l'ivresse est-elle partie?... Si on vous avait su le vin aussi sanguinaire, on aurait veillé de plus près sur vos déportemens.....

M. de Novion laissait dire, feignant, comme l'autre l'avait prévu, l'étonnement d'un homme qui s'arrache avec peine à quelque lourd sommeil. En réalité, il avait hâte de saisir le bâton sauveur que son hôte lui tendait. — Comment? finit-il par répondre en bégayant, aurais-je donc fait quelque sottise?... Et quand (peine fort inutile) on l'eut mis au courant de ce qui s'était passé, il affecta de ne vouloir pas croire à de telles énormités. Pour le convaincre, il ne fallut rien moins que la parole des trois gentilshommes.

— S'il en est ainsi, dit-il alors, je n'ai plus qu'à m'aller jeter aux pieds de Mlle de ***, et vous m'aiderez, je l'espère, messieurs, à lui faire agréer mes humbles excuses. —Voyant le plein succès de

son stratagème, le marquis fit signe à un des assistans, qui se coula chez l'aimable offensée et la mit en mesure de recevoir convenablement les soumissions que notre faux ivrogne lui apporta bien complètes, dès qu'il fut en état de se présenter devant elle.

Au dîner qui suivit de près cette scène jouée de part et d'autre avec le plus merveilleux sang-froid, la comédie se compliqua des maladresses d'un tiers qui, bon jeu bon argent, et sans songer à y prendre un rôle, semblait vouloir tout gâter. C'était le procureur fiscal de la terre de MM. de Novion, à qui son patron avait donné place dans son carrosse pour le ramener en sûreté jusqu'à Paris, où il venait se justifier d'avoir mal à propos tué quelque manant. Ce personnage, Normand d'origine et n'ayant jamais bu que le cidre de son pays, tenait sans doute à déshonneur de se laisser étourdir par les fumées du vin, car il ne voulut jamais convenir que son patron eût agi sous l'influence de la boisson. — Nenni, disait-il, nenni; monseigneur savait bien ce qu'il faisait. Pensez-vous qu'il soit homme à se colérer ainsi pour un méchant verre de piquette?... Et jamais on ne l'eût fait taire, si l'on n'eût changé de discours en prenant à partie Mlle de ***, qui la veille s'était laissée tomber à la chasse. Cette chute, heureuse ou malheureuse, donnait matière à gloser, et M. de Novion, faisant mine de prendre gaîment les commentaires qu'elle suggérait, vidait coup sur coup, par pleines rasades, le vin de son hôte. — Il est perfide, disait-il, je veux donc m'y habituer. — Et peu s'en fallut que, pour rendre vraisemblable son ivresse de la veille, il ne se grisât cette fois tout de bon. Le marquis, redoutant quelque autre algarade, crut y devoir mettre obstacle en levant la séance, après quoi, l'ordre ayant été donné de faire tenir les chevaux aux carrosses, toute cette belle compagnie partit pour s'en revenir à Paris.

M. de Novion, nonobstant la bonne humeur qu'il affectait, et celle que lui donnait en réalité la croyance où il était d'avoir habilement dupé son monde, rapportait chez lui un grand fonds de jalousie et d'inquiétude qui lui fit dès ce moment vouer au marquis une véritable haine. Ce dernier n'avait guère à s'en occuper, vu l'inconsistance du personnage, son très mince crédit personnel, et le mépris dont le préservait à peine la considération due au rang de son père; mais le président, instruit par ses espions de ce qui s'était passé au château de Fresne, réclama des éclaircissemens plus complets, et, d'après ce que son fils lui dit à cet égard, il ne manqua pas, sa jalousie aidant, de supposer à sa bru les torts les plus graves. Il n'en fallait pas tant pour le déterminer à conspirer la perte de M. de Fresne, qui devint pour lui, dès cette époque, le rival le plus redoutable et le plus odieux. Animé des mêmes pas-

sions que le président et devant profiter en outre de tout ce que perdrait son frère aîné, si leurs efforts combinés amenaient sa ruine complète, d'Egvilly était pour l'irascible et vindicatif magistrat l'instrument le plus utile et le plus sûr que sa vengeance pût réclamer. Ces deux hommes donc s'entendirent à demi-mot, et du concert qui s'établit entre eux sortit un projet digne en tout point de leur profonde scélératesse; mais ce projet, qu'on va voir se révéler, nécessitait une autre complicité, car ni l'un ni l'autre n'était disposé à se commettre personnellement. Le bras dont ils avaient besoin ne se fit pas chercher longtemps. Le troisième frère du marquis, le chevalier d'Egvilly, — honte de sa famille, effroi des honnêtes gens, perdu de dettes et déjà depuis des années mortellement brouillé avec le marquis, — devait au premier signal, moyennant l'impunité que lui assurerait un allié comme M. de Novion, se prêter à tout ce qui servirait, en même temps que les projets d'autrui, ses intérêts qu'il croyait lésés, sa rancune exaspérée par une longue attente. Le président, que les violences du chevalier avaient effarouché, ne le recevait plus depuis des années. Il lui rouvrit son hôtel, et cependant avec assez de mesure, assez de prudence, pour ne pas donner l'éveil au marquis, dont il continuait à souffrir les assiduités, et vis-à-vis de qui à dessein il gardait tous les dehors de l'amitié la plus cordiale.

IV.

Entre Neuilly et le Roule, s'en revenant de Saint-Germain vers neuf heures du soir, M. de Fresne vit son carrosse arrêté dans un endroit désert par cinq ou six hommes armés, dont l'un, qui paraissait être le chef, ouvrit brusquement la portière et le somma de livrer sa bourse. En même temps, et sans attendre la réponse du marquis, il le visait délibérément de son pistolet, que celui-ci releva du coude fort à propos au moment où le coup allait partir. Cela seul l'empêcha d'être atteint, car l'assassin ne comptait pas l'épargner, et l'arme, ainsi qu'on le put voir, n'était pas seulement chargée à poudre. Les balles firent voler en éclats une des glaces du carrosse, et, dûment averti qu'on en voulait non à son argent, mais à ses jours, M. de Fresne, pour les défendre le mieux qu'il pourrait, se jeta par la portière opposée hors de la voiture. Là, plusieurs autres coups furent dirigés contre lui; mais ils n'atteignirent que son valet de chambre. Celui-ci eut le bras cassé d'un coup de mousqueton, et les brigands auraient eu raison de la victime qu'ils étaient venus attendre, si l'équipage de la comtesse de Soissons, qui rentrait, elle aussi, à Paris avec bonne escorte, ne les

eût contraints de battre promptement en retraite. Un de ces misérables, que le repentir d'une pareille entreprise força de s'expatrier, déclara depuis lors que le chevalier d'Egvilly était à leur tête, et que nul autre, n'avait ostensiblement trempé dans cette lâche embuscade.

D'autres tentatives du même ordre échouèrent successivement sans que ces insuccès réitérés apaisassent la haine acharnée de nos trois complices. M. de Fresne, réduit à se prémunir contre de mortelles embûches, mais ne soupçonnant que son frère cadet, fit ses plaintes aux maréchaux de France, et obtint que le chevalier fût mis à la Bastille. Sa captivité ne dura guère, le président et d'Egvilly s'étant hâtés de le faire évader sous un habit de laquais. Il en fut de même un peu plus tard, lorsque, sous prévention de tentative d'assassinat, on l'eut repris et logé au Grand-Châtelet. M. de Novion, sans se montrer, parvint à faire annuler la procédure, et le chevalier, regardant son impunité comme assurée par de si puissantes protections, hasarda une nouvelle partie où il jouait, il est vrai, le tout pour le tout, mais dont la témérité même rendait le succès presque infaillible.

Le marquis, retiré à Fresne pour plus de sûreté, chassait à peu près tous les matins dans son vaste parc, et, comptant sur la surveillance habituelle dont cette enceinte close était l'objet, il ne se faisait pas toujours accompagner. Trois hommes, bien informés de ce dernier détail, franchirent une nuit la muraille du parc et vinrent s'embusquer dans un épais taillis qui les dérobait aux regards. C'était, avec le chevalier, un valet de chambre nommé Lacour et un laquais choisi tout exprès dans la plus vile racaille des faubourgs parisiens. Chacun était muni d'un fusil à deux coups et d'un pistolet. Le hasard les servit à souhait, car M. de Fresne, sorti vers neuf heures pour chasser en compagnie de deux de ses gens, renvoya ceux-ci peu après, et, les ayant quittés, se dirigea justement du côté du petit bois où ses meurtriers le guettaient. Il venait de tirer un lapin et rechargeait à loisir son fusil, quand il vit paraître son frère, l'arme à l'épaule et suivi de ses deux acolytes.—Cette fois, point de quartier! — lui cria ce misérable. M. de Fresne, qui n'avait rechargé qu'à moitié, se hâta de glisser deux balles dans le canon de son arme et d'appeler ses gens, qui, par bonheur, ne se trouvaient pas encore tout à fait hors de portée. Ils accoururent à son aide, mais avant qu'ils pussent arriver, sourd aux paroles de paix qui lui étaient adressées par son malheureux frère, le chevalier avait fait feu... M. de Fresne fut frappé de deux balles dont l'une le blessa légèrement au côté, tandis que l'autre perçait seulement son justaucorps. Le voyant encore debout et résolu d'en finir

à tout prix, son assassin prit aux mains de ses complices un second fusil à deux coups, et il allait sans aucun doute consommer cet odieux fratricide, lorsque l'arrivée des deux gardes-chasse du marquis et leur promptitude à tirer sur les inconnus qu'ils trouvaient aux prises avec leur maître changèrent subitement la face des choses. Le chevalier et ce Lacour dont nous parlions furent couchés à terre par cette première décharge. En revanche un des gens du marquis demeura sur la place. Quant à ce dernier, navré de douleur et tout ému de cette scène sanglante, il prit à peine, une fois certain que le chevalier et son complice avaient succombé, le temps de faire panser sa blessure; puis, gagnant Paris à franc-étrier, il alla frapper tout droit à l'hôtel de Novion pour réclamer l'assistance du président, qu'il avait encore lieu de compter au nombre de ses amis, et dont il était bien loin de soupçonner la ténébreuse complicité dans cette terrible affaire.

Il le trouva sorti, et n'ayant pu pénétrer chez le fils, consigné chez lui par les médecins, il monta dans l'appartement de Mme de Novion pour prendre congé d'elle à la veille d'un exil désormais inévitable, et dont il ne pouvait guère calculer la durée. Cette belle sommeillait en ce moment à côté d'une fenêtre que la chaleur l'avait forcée de tenir ouverte, la tête appuyée sur sa main, le coude soutenu par le montant de la croisée. Un léger manteau de toile de Chine, négligemment fixé autour de son cou, une cornette de point de Venise qu'elle n'avait pas pris soin d'accommoder, ses cheveux noirs négligemment épars sur son front, et dont les touffes crêpelées se jouaient au souffle du vent d'été, formaient un ensemble gracieux devant lequel l'amoureux marquis tomba comme en extase. Les sinistres événemens de la matinée s'effacèrent en un instant de sa mémoire, et peu s'en fallut que, perdu dans son admiration, il ne fît faute à l'heureux hasard de cette rencontre... La dame pourtant, qui vint à se réveiller et le vit ainsi tout à coup devant elle, porta vivement une de ses mains sur sa bouche légèrement effleurée. — Ah! ne vous fâchez point, lui dit le marquis en lui montrant une tubéreuse qu'il venait de prendre à l'instant même sur une table voisine, je me suis seulement permis de passer trois fois cette fleur sur vos lèvres, en vous donnant chaque fois un soupirant nouveau, pour savoir lequel des trois vous tient le plus au cœur... Madame, continua-t-il se jetant à ses pieds, un événement inattendu va m'obliger à partir, à me séparer de vous.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda Mme de Novion avec un trouble visible.

— Rien, madame, rien dont je veuille vous parler maintenant... Et de fait il avait commencé à l'entretenir de tout autre chose

quand l'arrivée d'une suivante qu'il eût bien voulu pouvoir congédier l'obligea de changer d'attitude et de discours. Seulement alors il lui raconta le péril qu'il avait couru, et, sans que Mme de Novion osât lui dire toutes les pensées que ce récit lui suggérait, il put lire sur sa physionomie la vive part qu'elle prenait à la douleur dont il était pénétré.

Forcé de la quitter, car le jour baissait, il courut chercher le président chez un ami commun où il le rencontra effectivement, non sans l'étonner beaucoup, comme il est aisé de le croire. Après un instant de recueillement et de silence, le digne magistrat n'eut rien de plus pressé que de demander si le chevalier et son valet de chambre Lacour étaient bien irrévocablement passés de vie à trépas, et l'assurance qui lui fut donnée à cet égard le soulagea sans doute considérablement, — l'occasion d'ailleurs s'offrant très favorable pour éloigner le rival dont il avait voulu se défaire, sans compter que, le marquis une fois hors de France, il serait peut-être facile de donner à l'affaire criminelle qu'il avait maintenant sur les bras la tournure la plus convenable aux circonstances.

M. de Fresne cependant, rassuré par sa conscience et craignant le mauvais relief d'une disparition même passagère, hésitait fort à s'éloigner. Il fallut, outre les instances du président, la menace formelle que ce traître lui fit « de ne plus s'occuper d'arranger l'affaire, s'il ne consentait à s'absenter durant quelques semaines, » pour déterminer le marquis à gagner Bruxelles, ce qu'il fit pourtant dès le lendemain.

Ses deux mortels ennemis ne l'eurent pas plus tôt écarté qu'ils voulurent mettre le temps à profit. Le président, qu'on avait une fois encore réconcilié avec sa bru, employa tous les moyens imaginables pour reconquérir quelque ascendant sur elle. Jamais il ne s'était montré ni plus empressé ni plus jaloux. D'Egvilly, feignant d'entrer dans ses intérêts et devinant bien que son frère tenterait par toutes les voies possibles d'établir un commerce de lettres avec Mme de Novion, conjectura aussi que ces communications arriveraient sous le couvert de leur obligeante amie. Un facteur de la poste, qu'il parvint à corrompre, lui livra effectivement deux plis adressés à Mlle de ***. M. de Fresne, par bonheur, étonné du silence obstiné que gardaient vis-à-vis de lui ses belles correspondantes, eut comme une intuition de la vérité. Sa troisième lettre, expédiée par une autre voie, arriva sans encombre à destination, et il reçut cette fois double réponse. Dans celle de Mlle de *** il trouva de quoi confirmer les soupçons qui lui étaient déjà venus au sujet des menées de d'Egvilly, menées que lui signalaient d'ailleurs d'autres amis, et qu'il tint désormais pour très suspectes, sans vou-

loir éclaircir les choses jusqu'à provoquer une rupture complète. Bien lui prit d'être sur ses gardes, car ses deux perfides ennemis n'épargnèrent rien pour le déterminer à prolonger ce fatal séjour aux Pays-Bas, qui leur laissait le champ libre et leur donnait ample loisir de faire prendre à son affaire le tour le plus dangereux.

Ne pouvant mieux faire, en présence des témoignages qui l'innocentaient du double homicide commis sous ses yeux, ils avaient suscité contre lui la veuve de ce Lacour, signalé plus haut comme le complice du chevalier et qui était tombé à côté de lui. Pourvue de tout l'argent nécessaire et guidée par eux dans le dédale de la procédure criminelle, cette femme présentait requête sur requête pour obtenir une condamnation par contumace à laquelle l'absence de l'accusé aurait pu donner une apparence d'équité, malgré les nombreux motifs qu'on avait de ne pas le croire coupable. Exposé à pareilles trames, il était temps que le marquis ouvrît les yeux et cessât de faire fond sur l'amitié du président. Sa bonne fortune le rendit accessible aux conseils qu'on lui donnait à cet égard, et sans tenir compte des lettres à la fois rassurantes et pressantes par lesquelles, à chaque ordinaire, ses deux ennemis le pressaient de rester en Hollande et de les laisser conduire ses affaires à bon port, il revint brusquement à Paris, et tomba chez le président de Novion, dans le cabinet de qui M. de Fresne trouva précisément d'Egvilly. Tous deux, affectant le plus vif intérêt pour sa sûreté, feignirent de croire sa vie en danger, et le sommèrent de disparaître au plus vite. Démêlant assez bien leurs secrètes visées, mais ne jugeant pas le moment propice pour leur rompre en visière, le marquis se laissa convaincre, du moins en apparence; toutefois, et même en supposant qu'ils l'eussent abusé jusqu'alors, un incident allait se produire, qui ne lui permettrait guère de conserver le moindre doute sur leurs intentions. En effet, ce soir-là même, au moment où, vers dix heures, il les quittait, il se heurta presque, en sortant de la chambre du président, contre une femme qui allait y entrer, et qui, à sa vue, rebroussa chemin en toute hâte. Il la suivit cependant, car il avait cru reconnaître en elle une des suivantes de Mme de Novion, et voulait avoir par cette fille des nouvelles de sa maîtresse; mais sous la voûte de l'escalier, où elle s'était réfugiée et où il l'alla relancer, il reconnut cette veuve Lacour au nom de laquelle, en ce moment même, il était poursuivi avec tant d'acharnement.

La surprise que lui causait cette découverte inattendue ne l'empêcha point de demander à voir M. de Novion, et en apprenant qu'il se tenait ce soir-là dans la chambre de sa femme, on peut croire que notre amoureux ne regretta point cette inspiration courtoise.

Quand il entra, le mari lisait auprès du feu; la femme, assise devant son miroir, ajustait sur ses belles épaules nues un collier de diamans. Tous deux à sa vue se levèrent avec une exclamation bien diverse d'accent et dictée par des sentimens bien opposés. M. de Novion fit ensuite tout ce qu'il put pour dissimuler son humeur, et sa femme n'omit rien pour déguiser la joie que ses premiers regards avaient clairement manifestée. M. de Fresne n'était pas le moins embarrassé des trois, ayant à se montrer froid et compassé dans un instant où mille émotions contraires agitaient son âme. A peine osa-t-il se rapprocher de la glace où étaient réfléchis les traits adorés de Mme de Novion. Ce fut elle qui, achevant à la hâte ses derniers préparatifs, vint s'asseoir entre M. de Novion et le marquis; mais elle n'y demeura guère, la conversation n'ayant pas tardé à prendre une tournure fâcheuse. M. de Novion reprochait assez aigrement à son hôte d'être revenu de l'étranger avant que ses affaires ne fussent arrangées définitivement. Sa femme répliqua que tout le monde blâmait M. de Fresne pour s'être rendu inutilement suspect en s'éloignant, lorsqu'il n'avait rien à craindre des investigations de la justice. — Eh! qui vous demande votre avis? repartit le gnome avec dépit. Mêlez-vous de vos affaires, et prenez garde aux mauvais conseils que vous pourriez donner.

— J'ai, pour les croire bons, l'avis de mainte personne sensée, répliqua la dame en se levant comme pour partir; mais son mari lui déclara qu'il n'entendait pas sortir ce soir-là et qu'il comptait sur elle pour lui tenir compagnie. Une scène conjugale était imminente, car de premier mouvement Mme de Novion avait paru vouloir résister à cet absurde contre-ordre, lorsque sur un signe d'elle le marquis se hâta de prendre congé.

Bien qu'il se méfiât très légitimement des conseils du président et plus encore de ceux que lui donnait d'Egvilly, M. de Fresne jugeait périlleux de les avoir pour adversaires déclarés. Aussi accepta-t-il les mensongères explications qui lui furent données relativement à la présence suspecte de sa partie adverse dans l'hôtel de Novion, et de plus il crut devoir consentir à s'absenter de Paris durant quelques semaines, en apparence pour déférer à l'avis de ses perfides ennemis, en réalité pour se procurer quelques supplémens d'information qui lui semblaient indispensables. Il passa ce temps-là chez M. le comte de Meaux, dans sa terre de Champrond, et revint ensuite assez brusquement, avec le dessein formel de se constituer cette fois prisonnier, en dépit de toutes les objections, de toutes les menaces de son prétendu protecteur, « qui devait, disait-il, l'abandonner à son malheureux sort, s'il persistait dans cet imprudent projet, afin de ne partager point aux yeux du monde la

responsabilité de ce qui pouvait en advenir. » Sur ces entrefaites, et la veille même du jour où il devait se rendre volontairement en prison, M. de Fresne, étant allé souper chez un de ses amis, fut prié d'y passer le reste de la nuit. Or, comme sa chaise s'en retournait à vide, quatre ou cinq hommes la vinrent assaillir, tirèrent au travers deux coups de mousqueton, et se hâtèrent ensuite de prendre la fuite sans vérifier autrement le résultat de leur méfait. Au lendemain, d'Egvilly ne manqua pas de venir dès le matin chercher des nouvelles de la santé de son frère, et ne fut pas médiocrement décontenancé d'avoir à l'aller trouver sain et sauf dans l'hôtel où il était si heureusement resté à coucher.

Nonobstant les instances réitérées de ses officieux conseillers, le marquis s'alla rendre prisonnier. Pendant sa captivité, qui dura trois semaines, il ne les vit ni l'un ni l'autre; mais il apprit que, lui reprochant hautement de ne les avoir point écoutés, ils lui rendaient sous main toute sorte de mauvais services. Le président surtout, chaque fois qu'il rencontrait les juges de l'affaire, les priait avec affectation de vouloir bien servir M. de Fresne, prenant soin d'ajouter que « l'indulgence leur serait difficile, puisqu'il s'agissait évidemment d'un duel, » et pesant beaucoup sur « l'imprudence que le marquis avait commise en essayant de purger sa contumace. » Cette manière de solliciter pour le marquis de Fresne lui était, comme on pense, beaucoup plus nuisible qu'utile, les magistrats qu'on ébranlait ainsi par ce langage à double fin ne pouvant se rendre compte des motifs qui le dictaient à leur collègue.

Le matin même du jour où le jugement devait se rendre, et une heure avant l'interrogatoire du prévenu, d'Egvilly vint le trouver pour lui tendre un dernier piége. — On s'accordait généralement, lui dit-il, à trouver bien douteuse l'issue du procès. Il y avait partage de voix et par conséquent peu de sûreté pour la vie du marquis. — Il lui conseillait donc de se sauver, et s'offrait à faciliter son évasion. Le temps n'était plus où ce témoignage d'affection fraternelle aurait pu toucher et tromper M. de Fresne. Il remercia néanmoins le donneur d'avis, mais sans accepter ses offres, et l'événement lui donna raison, car aussitôt après avoir répondu aux diverses questions qui lui étaient posées il fut renvoyé absous avec tous les honneurs de la guerre.

Une lettre du marquis à Mme de Novion établit que le soir même il se rendit chez le président pour le remercier de ses prétendus services, et qu'il fut admis auprès de la dame de ses pensées; elle se trouvait malheureusement en nombreuse et hostile compagnie. Non-seulement le mari, mais le chevalier de Novion et M. d'Egvilly assistaient à cette embarrassante rencontre. « Je ne faisais que sortir de prison, lui disait-il, lorsque j'entrai dans cette chambre, où

vous m'avez vu souffrir une si rude contrainte entre un mari jaloux et deux amans désespérés, et j'allais vous renouveler les offres d'une vie que votre beau-père m'a voulu ôter par toute sorte de moyens; mais qui pourrait prévaloir, madame, contre qui vous appartient et se trouve sous votre protection? Faites-moi toujours l'honneur de m'avouer pour être à vous, et je tiens ma vie en sûreté. »

La réponse qu'il reçut le jeta dans le plus violent désespoir. « Je ne puis plus vous voir, lui écrivait Mme de Novion; la manière dont je suis observée m'en ôte tous les moyens. Les craintes continuelles où je suis pour vous me forcent à vous avertir que votre vie est en plus grand danger que vous ne croyez; la mienne n'est guère plus à l'abri. Pour mon repos et le vôtre, tâchez de bannir une passion à laquelle je ne pourrai jamais accorder plus que je n'ai fait, et qui, sans vous promettre aucun bonheur, peut nous attirer mille maux. Travaillez donc à vous en défaire, satisfait de savoir que nul n'a jamais eu et n'aura jamais dans mon cœur la même place que vous. »

Le marquis put bientôt s'assurer que sa belle correspondante n'exagérait en rien les précautions prises contre lui, et il dut les attribuer aux deux lettres datées de Hollande, que d'Egvilly avait su intercepter. Mlle de ***, qui ne pouvait rien refuser à la douleur où elle le voyait, se présenta vainement à plusieurs reprises chez son amie; sa porte lui fut impitoyablement refusée. Pendant une absence du président, qui fut forcé d'aller en Auvergne prendre les eaux, M. de Fresne essaya toute sorte de voies pour pénétrer jusqu'à Mme de Novion. Les ordres exprès de l'absent et la farouche jalousie du mari, qui ne quittait presque plus sa femme de vue, élevaient entre les deux amans une barrière insurmontable. Cependant à force d'assiduités et d'informations habilement prises, il la vit une fois ou deux, mais sans lui pouvoir parler en particulier, chez une dame avec qui on ne le croyait pas en relations, et dont le salon, par cela même, n'avait pas été mis en interdit. Ces rares entrevues, dérobées à une surveillance de plus en plus rigoureuse, la rendirent encore plus étroite, et Mme de Novion, persécutée à outrance par son beau-père, lorsqu'il fut revenu de voyage, comprit bien que, pour son propre repos aussi bien que pour le salut de l'homme qu'elle aimait, il fallait en venir à une séparation définitive. M. de Fresne reçut d'elle un billet qui lui assignait pour le lendemain, à onze heures du soir, un rendez-vous chez Mlle de ***. Nous lui devons de dire qu'il ne prit pas un instant le change sur le sens de cette faveur inespérée; ce fut avec un douloureux pressentiment qu'il se rendit à l'heure indiquée chez son obligeante amie. Mme de Novion n'y était pas encore, mais le car-

rosse qui la ramenait de chez sa mère fit bientôt halte devant la porte, et après une si longue séparation nos deux amans, en dépit de l'amertume à laquelle ils se sentaient promis, ne purent s'empêcher d'éprouver un vif mouvement de joie. Celle de M. de Fresne fut si expansive que Mme de Novion, déconcertée en ses projets, faillit manquer à la mission qu'elle s'était donnée. Elle domina pourtant cette passagère faiblesse, et, non sans laisser entrevoir la violence qu'elle se faisait, elle remontra doucement à M. de Fresne les inconvéniens qu'avaient eus, pour elle comme pour lui, ses poursuites obstinées. — Néanmoins, ajouta-t-elle, je m'abstiendrai de tout reproche. Ne sais-je pas, n'ai-je pas appris à mes dépens qu'on n'est pas toujours maître de ses actions? Celle que je risque aujourd'hui n'en est-elle pas la preuve? Voyez-y le juste retour que je crois devoir à votre affection. Il m'a paru que, pour vous résoudre à ne plus me voir, il fallait moi-même vous expliquer les raisons qui me font regarder comme indispensable la rupture des liens qui nous unissaient. Ma conduite envers vous, tout innocente qu'elle soit en réalité, devient criminelle dès qu'elle donne prise aux soupçons, et vous ne sauriez me refuser ce que je vous demande aujourd'hui sans me faire un tort irréparable. Je n'ai nul regret de tout ce que j'ai souffert pour vous; mais, si mon honneur vous est cher, vous devez le mettre à l'abri de toute atteinte, dût-il vous en coûter quelque chagrin.

— Hélas! madame, repartit le marquis, jusque-là silencieux et troublé, je reconnais que je n'ai aucun droit sur vous. Il n'est pas juste que je porte dommage à votre repos, moins juste encore que je fasse brèche à votre réputation; mais l'est-il en revanche que vous m'ordonniez de vous quitter sans me donner aucune espérance de vous revoir jamais? un espoir quelconque, si éloigné qu'il puisse être...

— Dans l'état où sont les choses, interrompit Mme de Novion, dont la voix tremblait quelque peu, je ne puis m'engager à rien de positif; mais je vous proteste que si elles viennent à changer, si je me trouve libre de vous revoir, je m'y prêterai avec une vive joie, puisque, je vous le dis sans aucune honte, vous ne m'êtes pas indifférent...

Ses beaux yeux, tandis qu'elle prononçait ces derniers mots, faillirent laisser échapper quelques larmes, et, ne voulant pas que le marquis s'aperçût de son émotion, elle se leva pour s'en aller. M. de Fresne, agenouillé devant elle, avait saisi pour la retenir le bas de sa robe; mais, d'autant plus inexorable qu'elle se sentait moins sûre d'elle-même, Mme de Novion se dégagea et sortit sans qu'il lui fût possible de l'arrêter. Volontiers l'eût-il suivie, et jusque chez elle, sans la crainte qu'il avait de lui déplaire, et cette crainte

même, il faut bien le dire, le rendit encore plus cher à celle qui la lui inspirait.

Mieux que jamais, à partir de ce jour, le beau-père de Mme de Novion la trouva invinciblement rebelle à ses vœux, et, désespérant du succès de ses obsessions, il essaya de se guérir en portant à d'autres les hommages dont elle ne voulait pas. Ce fut le temps où la belle Mme de Rupierre le vit se mettre en frais de galanterie. Il donna plusieurs fois au Mesnilmontant, chez M. Housset, qui lui prêtait sa maison, des fêtes dont elle fut l'héroïne; mais la dame, aimable et bien faite d'ailleurs, de plus fort portée à se divertir, n'en était pas moins au fond une personne de mérite et d'une vertu assez solide pour résister à de pareils assauts. Elle acceptait les plaisirs sans se croire obligée à trop de reconnaissance, et le président s'assura bientôt qu'il perdait sa peine. Comme il était de ceux à qui le rôle de souffre-douleur n'a jamais convenu, il porta ses hommages autre part, et choisit une personne dont il ne devait attendre aucun rebut. Mme *** ne lui marchanda pas longtemps la récompense de soins que nul autre ne songeait plus à lui rendre. Cette inclination, qui paraissait assez forte, n'empêcha pas le président de nouer et d'entretenir commerce avec plusieurs autres femmes de néant, et il s'y adonna de manière à devenir la risée de la ville entière. Mme la présidente de Novion, qui certes n'avait point le travers d'une jalousie tardive, mais qui souffrait de voir son mari mener une vie si peu conforme à sa condition, crut devoir se retirer, vers ce temps, dans une maison de campagne aux environs de Paris

Après une année ainsi consacrée à des fantaisies de tout ordre, le président s'en lassa, et, plus épris que jamais, plus importun et plus audacieux que par le passé, il inspira de telles craintes à sa belle-fille, qu'elle dut, malgré l'éclat d'une telle mesure, quitter l'hôtel de Novion, où la présence de la présidente ne la protégeait plus contre d'indignes tentatives, pour se retirer, elle aussi, dans une maison que Mme de Bercy, sa mère, habitait près de Vincennes. Son beau-père demeura convaincu, bien à tort, que ce parti lui avait été suggéré par M. de Fresne; il en rendit ce dernier responsable, et à compter de ce jour il ne garda plus vis-à-vis de lui aucune mesure, guettant et cherchant à faire naître l'occasion de le perdre sans retour.

V.

Ici se présente un nouveau personnage, demeuré jusqu'à présent sur le second plan, et qui va se trouver tout à point sous la main du président pour l'aider en ses machinations funestes. Mme de

Fresne était la fille du président du Tillet (1) et d'une femme discréditée par les désordres de sa conduite. Mmes d'Olonne, de Lyonne, de La Baume, de Gondran, la Marans de Mme de Sévigné, la Montglas de Bussy-Rabutin, mais surtout cette Bretonvilliers à qui l'ironie populaire avait décerné un surnom si outrageant pour M. de Paris, avaient, parait-il, une digne émule en Mme du Tillet. Sans être à beaucoup près aussi décriée que sa mère, la marquise de Fresne s'était exposée, par ses coups de tête, à plus d'un méchant propos, et son mari, qu'elle quittait à grand bruit trois ou quatre fois l'an sous les plus futiles prétextes, avait fini par l'abandonner presque entièrement à ses folles imaginations. En 1667, c'est-à-dire plusieurs années avant l'époque où le président se déclara ouvertement l'ennemi de M. de Fresne, ce magistrat et sa femme avaient exhorté d'un commun accord le marquis, admis alors dans leur commerce intime, à ne plus souffrir les équipées de son étrange moitié. M. de Fresne répugnait naturellement à des mesures de rigueur; mais, cédant à leurs conseils et usant de leur crédit, il prit le parti de la contraindre à se retirer dans un couvent. Le difficile était d'en trouver un qui consentît à l'admettre, vu la réputation qu'elle s'était faite plutôt par des extravagances marquées que par une conduite foncièrement répréhensible. Le nom de sa mère lui fermait aussi la porte des maisons les moins rigides. Les religieuses de Meulan s'en accommodèrent malgré tout moyennant une pension de quatre mille livres, dont l'énormité apaisa leurs scrupules. Il faut dire que peu de scrupules leur étaient permis, et qu'elles avaient fait tomber en fort médiocre estime la grande croix rouge de leur ordre. Il ne convient pas de s'appesantir sur tout ce qu'on a pu dire de ce couvent, et moins encore sur ce que Mme de Fresne put y commettre de graves inconséquences, ceci n'appartenant que très indirectement à notre récit. Le fait est qu'elle s'y trouvait encore trois années plus tard, lorsque le président et son complice d'Egvilly projetèrent de se servir d'elle pour recommencer leurs persécutions contre son mari. Elle n'eut pas de peine à se laisser persuader quand ces mécréans lui promirent de la soutenir, si elle formait en justice une demande en séparation de corps et de biens, qu'ils sauraient, disaient-ils, lui rendre particulièrement avantageuse. Mme du Tillet, digne d'entrer dans un complot pareil, se chargea d'aller en personne reprendre sa fille aux nonnes de Meulan, et la conduisit immédiatement à l'hospice de Charonne, couvent qui jouissait alors d'une renommée toute

(1) On peut noter dans les généalogies plus d'une alliance commune aux du Tillet et aux d'Aguesseau.

spéciale, mais peu enviable. Une fois là, d'Egvilly, admis à la voir en qualité de beau-frère, la fit agir et parler comme il convenait à ses projets. Le procès fut entamé à la grande surprise de M. de Fresne, qui venait justement de payer jusqu'à concurrence de trois cent mille livres les dettes posthumes du président du Tillet. Il ne fut pourtant pas longtemps à deviner d'où partait le coup, et, pour le parer autant qu'il était en lui, sollicita, par l'intermédiaire d'un ami commun, le désistement de sa femme. Celle-ci, tout aussi portée aux réconciliations qu'aux ruptures, prêta l'oreille aux avances qui lui étaient faites, et dès la première visite qu'elle reçut du marquis elle envoya chercher deux notaires, par-devant lesquels elle déclara et signa que toutes ses plaintes étaient sans fondement, et qu'elle avait été poussée, par les sollicitations de parens qu'elle ne voulait pas nommer, à formuler ces griefs chimériques. M. de Fresne avait-il cru devoir acheter ce désaveu solennel par quelque promesse de la recevoir en grâce? La chose n'est pas absolument improbable. En tout cas, il est certain que, sur la demande de la dame, il vint la reprendre pour l'emmener à Fresne, où ils passèrent huit mois ensemble sans aucune apparence de désaccord. Malheureusement il y reçut aussi le misérable d'Egvilly, qu'il ne voyait plus depuis quelque temps, mais qui vint solliciter une réconciliation indispensable à ses projets ultérieurs.

En effet, déçu par l'inconstante volonté de la marquise, il s'était promis, après lui avoir fait honte de sa défection, qu'il la ramènerait dans le camp des ennemis de son époux, et, en l'obsédant de ses plaintes, de ses promesses, — surtout en lui dénonçant ce qu'il appelait les torts du marquis, — il réussit à lui faire quitter une fois de plus son mari. Un oncle à elle, M. de La Cour des Bois, ennemi mortel de M. de Fresne, prêta son aide à ces nouvelles menées. Il fut convenu, d'accord avec le président, que, se dérobant de Fresne à l'insu de son mari, elle se retirerait chez des religieuses dont le couvent était à une demi-lieue du château, en se plaignant hautement d'avoir été forcée de s'échapper ainsi pour se soustraire à une odieuse séquestration. Ses complices se réservaient de la faire venir un peu plus tard à Paris, où elle serait mieux placée pour subir leur influence et recevoir leurs directions.

Ainsi dit, ainsi fait. Profitant de la parfaite indifférence avec laquelle M. de Fresne laissait sa femme agir comme elle l'entendait, d'Egvilly vint la chercher nuitamment, et, avec l'aide d'un valet de chambre qui s'était laissé gagner, il la conduisit d'abord au couvent en question, puis quelques jours plus tard dans la capitale, où fut solennellement repris le procès en séparation.

L'issue n'en était guère douteuse malgré les espérances que le

président et d'Egvilly fondaient sur le fâcheux éclat qu'ils venaient de provoquer ainsi; mais un incident qu'ils firent naître quelques jours avant le prononcé de l'arrêt leur fournit l'occasion, longtemps attendue par eux, de substituer l'action secrète de l'autorité royale aux investigations publiques de la justice. D'Egvilly, qui gardait encore quelques dehors vis-à-vis de son frère, vint lui porter à signer un acte ayant pour objet d'enlever à leur mère la tutelle d'un frère cadet encore en état de minorité, pour faire passer cette tutelle aux mains de d'Egvilly. Comme ce dernier avait pu le prévoir, le marquis refusa nettement de souscrire à une si injuste requête, et son frère, qui n'attendait que ce prétexte de rupture, éclata tout aussitôt. — Je vois bien, lui dit-il devant cinq ou six témoins amenés tout exprès, que vous êtes dans l'intérêt de notre mère; il y a longtemps, quant à moi, que je suis dans ceux de votre femme. Je l'ai tu jusqu'ici en vue de certaines considérations; mais je trouve bon de ne plus vous le laisser ignorer, en vous annonçant que je la servirai de tout mon pouvoir.

— Ne croyez pas, repartit M. de Fresne, que vous m'appreniez rien de bien nouveau. Ce qui me surprend toutefois, c'est que vous soyez assez malavisé pour venir chez moi me braver en face. Si je n'étais plus sage que vous, cette impertinence vous coûterait cher, mais je me bornerai à vous prier de ne pas mettre ma patience à une seconde épreuve.

D'Egvilly partit de là, — non sans quelques autres propos outrageans, — pour aller se plaindre au président des atroces menaces que lui avait adressées, disait-il, son frère aîné. L'occasion était trouvée et trouvée au moment propice. Novion, qui venait de rendre quelques obscurs services à un homme fort accrédité près du roi, dressa, d'accord avec son digne allié, une plainte calomnieuse dont le grand personnage en question consentit à se porter garant, et à laquelle ils en joignirent une autre, signée de Mme de Fresne. Ainsi fut obtenu, non sans quelque difficulté, l'ordre d'emprisonner le marquis. Dès le lendemain à six heures du matin, un exempt de police, stylé par d'Egvilly, vint surprendre le malheureux dans son lit, apposa les scellés sur tous ses papiers (mesure dictée par le désir qu'avait le président de saisir, pour en user ensuite à sa guise, les lettres de sa belle-fille), et sans même lui laisser le temps de passer ses habits, en robe de chambre, tel qu'il se trouvait, on le jeta dans un carrosse qui le transporta jusqu'au seuil de la citadelle d'Amiens.

En y entrant, le prisonnier ne savait encore ni pourquoi on l'avait arrêté ni le nom de ses dénonciateurs, et il ne fut éclairé (sur ce dernier point seulement) qu'après quelques jours. Il apprit en même temps que sa mère était allée vainement solliciter pour lui la clé-

mence du souverain. Ceci se passait au commencement de l'année 1671. Près de trente années de règne et le prestige de sa puissance incontestée avaient endurci, enivré le jeune monarque. Il était alors fort occupé des états de Hollande; Lyonne se mourait, et la fortune de Louvois allait grandir sur les ruines de Colbert épuisé. La guerre était dans l'air, c'est-à-dire dans le cœur du prince. Avait-il donc une minute à donner aux lamentations d'une pauvre mère éplorée qui venait lui redemander son fils? Elle ne put même arriver jusqu'à lui, les ennemis du marquis s'étant arrangés pour lui fermer l'accès du cabinet royal. Cependant ils ne se sentaient pas encore tout à fait vainqueurs, et leur victime terrassée les inquiétait par momens; aussi représentèrent-ils à Louis XIV abusé que le marquis avait voulu violer ses ordres en s'évadant de la citadelle d'Amiens, et sous ce prétexte ils obtinrent sa translation à l'autre extrémité du royaume, dans la forteresse de Pierre-Encise. Il y entra le 26 du mois d'avril, et voici dans quels termes, quatorze mois plus tard (juin 1672), il sollicitait la compassion de ses amis : « Il ne faut pas à mon malheur une moindre consolation que celle dont je suis gratifié par vos lettres, écrivait-il à l'un d'eux, — le même par parenthèse qui allait justement rédiger ses *Mémoires* justificatifs, — car, je vous l'avoue, ma douleur est au dernier point, et je souhaite la mort mille fois le jour, comme si c'était un chemin à quelque meilleure vie. Je passe les nuits sans fermer les yeux, les jours sans les ouvrir, et si l'accablement où je suis me procure parfois un quart d'heure de sommeil, ce n'est que pour m'offrir l'image désespérante de ma mauvaise fortune. Si quelque chose m'a fait supporter mon déplaisir jusqu'à cette heure, c'est la créance que j'ai eue d'en mourir de jour en jour, et l'envie que j'en avais ne marque point un grand courage, puisque, dans l'extrémité où mes ennemis m'ont réduit par leurs impostures, il faut moins de résolution pour affronter le trépas que pour souhaiter de vivre encore. »

Il insiste ensuite sur le néant des espérances qu'on lui donne, et auxquelles son découragement profond ne lui permet pas de se rattacher.

Ces espérances furent-elles déçues? L'oublia-t-on dans ces affreux cachots où quelques semaines après la date de la lettre qu'on vient de lire Mme de Sévigné vint, en fidèle amie, visiter et consoler le malheureux Fouquet? Mais, grand Dieu! qu'elle parle sommairement de leur entrevue! — Il est vrai que le secret des lettres n'était pas dans ce temps-là, comme de nos jours, chose sacrosainte. — Néanmoins il y a quelque chose d'étrange dans les lignes suivantes, datées de Lyon le 27 juillet 1672 : « Hier soir, il se noya un de mes chevaux à l'abreuvoir, de sorte que je n'en ai plus

que cinq. Je vous ferai honte, mais ce n'est pas ma faute. On me fait des complimens sur cette perte; je la soutiens en grande âme... J'ai fait la paix avec M. de Rochebonne, j'ai reçu Mme de Senneterre, *j'ai été à Pierre-Encise voir F..., prisonnier;* je vais aujourd'hui voir le cabinet de M... et ses antiquailles... Ah! quelle joie d'aller à vous, ma belle comtesse!... »

Pas une syllabe de plus. Ceci fait réfléchir, et on se demande ce que faisait en ce moment-là même Mme de Novion. Gardait-elle au captif écrasé pour l'amour d'elle un souvenir plus tendre, une constance plus passionnée? Nous l'ignorons, et qui le saura jamais? Trente ans avaient pu s'accumuler sur sa tête, lorsqu'en 1702 le récit de ses anciennes amours circula furtivement dans le monde. Ni l'éditeur (très probablement il ne vivait plus), ni le libraire, qui déclarait ne connaître aucun des personnages du drame, n'a jugé à propos de nous rien apprendre à ce sujet. Ce dernier s'explique fort lestement sur l'origine de sa publication. « Après la mort de Mme de ..., dit-il dans une *note au lecteur*, le manuscrit de ces *Mémoires* m'a été remis par un de ses domestiques, et comme l'auteur m'est inconnu, comme je ne lui dois par conséquent à aucun titre la considération, que Mme de ... lui a gardée jusqu'au bout, de ne point les faire paraître, en ayant été priée par lui, je n'ai point balancé à les mettre sous la presse. »

Honnête libraire! et combien il a dû s'estimer heureux de n'avoir rien à démêler avec Novion l'ancien, le redoutable magistrat qui de 1678 à 1689 avait gouverné le parlement! Dans quel cachot celui-ci n'aurait-il pas envoyé languir l'indiscret révélateur de ses faiblesses intimes! Mais il était mort plein de jours depuis plus de neuf ans. Quant à son petit-fils, le futur premier président de 1723, il ne dut pas même se douter, jeune homme encore obscur et déjà « sauvage, » qu'on se glissait sous le manteau des récits quelque peu attentatoires au respect du nom paternel. L'abbé de Novion, devenu évêque d'Évreux, vivait encore; le fils de Mme de Novion commandait un régiment du roi : l'affaire, après tout, les concernait plus directement que lui.

Et maintenant, au terme de notre récit, sans que nous sachions trop pourquoi, Mlle de *** nous revient en tête. On se la figure volontiers, après le désastre de son cher marquis, vouée aux regrets et aux larmes, peut-être même reprochant à Mme de Novion de ne pas garder assez présente à l'esprit l'image du désolé prisonnier, et, qui sait? de s'être pour la troisième fois réconciliée à tous risques et périls avec le tenace, l'implacable, l'inexorable beau-père dont le sort l'avait pourvue.

E.-D. Forgues.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE SIÉGE DE NAPLES. — PAIX DE CAMBRAI (1).

I.

Pendant que Charles-Quint et François Ier s'offensaient réciproquement et se provoquaient à un combat singulier, la guerre se poursuivait en Italie. C'est sur ce théâtre de leurs longues hostilités que devait se vider une querelle qu'envenimait l'irritation des outrages ajoutée au désaccord des intérêts. Le sort des armes était appelé à prononcer derechef entre les deux rivaux. Seul il allait décider si le roi de France, appuyé par ses confédérés d'Italie, triompherait des forces de l'empereur et ferait fléchir ses volontés, ou si l'empereur, toujours aussi bien servi par ses soldats et par les événemens, heureux autant qu'opiniâtre, obligerait le roi de France à se soumettre, et disposerait en dominateur de la péninsule italienne.

François Ier l'emporta d'abord. L'armée victorieuse que commandait le maréchal de Lautrec, à laquelle s'étaient réunis les lansque-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars 1866, et du 1er mars 1867.

nets de la Lorraine et des bords du Rhin conduits par le comte de Vaudemont, et que renforçaient incessamment des corps italiens aguerris, s'avançait vers le centre et le sud de l'Italie. Rien ne pouvait arrêter sa marche. Après avoir reconquis presque toute la Lombardie milanaise et l'avoir remise au duc Francesco Sforza, après avoir reçu dans la ligue contre Charles-Quint le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, Lautrec s'était porté sur Bologne. C'est là qu'il avait appris la délivrance du pape, qui, sorti précipitamment du château Saint-Ange, était allé s'enfermer dans Orvieto. Continuant à s'avancer à travers la Romagne, les Légations et les Marches, il prit les villes d'Imola et de Rimini, qu'il rendit au saint-siége, dont elles avaient secoué l'autorité durant la captivité de Clément VII. Le pape s'en montra fort reconnaissant. Il seconda du mieux qu'il put (1), mais secrètement toutefois, les opérations de l'armée française, sans céder aux instances de Lautrec, qui le pressait de rentrer dans la ligue.

Devenu libre, Clément VII n'avait rien fait de ce qu'il avait promis aux impériaux. Il n'avait pas livré Cività-Castellana à la troupe qui devait recevoir en gage cette forteresse, et il n'avait pas envoyé les sommes qu'il s'était engagé à fournir pour le paiement des lansquenets et des Espagnols demeurés dans Rome et de plus en plus irrités. Plein de ressentiment, il n'était pas moins pénétré de crainte, et, s'il ne se hâtait pas de s'acquitter envers Charles-Quint, il ne se souciait pas non plus de rompre encore une fois avec lui. Sa timidité prévoyante l'empêchait de s'exposer à de nouveaux périls, outre que ses mécontentemens le détournaient d'une ligue qu'il avait formée et qui avait profité de ses malheurs pour le dépouiller. Il ne pardonnait pas aux Vénitiens de s'être emparés de Ravenne et de Cervia, au duc de Ferrare d'avoir pris Reggio et Modène, aux Florentins d'avoir exilé les Médicis et confisqué leurs biens. Il se livrait à des plaintes amères contre eux et faisait incessamment entendre d'inutiles revendications. Ménageant toutefois le roi de France, qui pouvait être victorieux et lui faire recouvrer ce qu'il avait perdu, il favorisa l'expédition de Lautrec, qui trouva le meilleur accueil et des vivres dans les états de l'église.

Cette expédition n'avait plus qu'un objet, la conquête du royaume de Naples. Lautrec, longeant les côtes de l'Adriatique, passa par Pesaro, Sinigaglia, Ancône, Recanati, franchit la frontière pontifi-

(1) « Sa volonté croist de ayder ceste entreprise. Il a commandé à tous les officiers de la marche que à mon passée avecques ceste armée, ils me obéyssent non moins que à sa propre personne et me pourvoïent de vivres et logis tout ainsi qu'ils feroient à l'armée propre de sa sainteté. » Lettre de Lautrec à François Ier, écrite d'Ancône le 29 janvier 1528. Mss. Brequigny, vol. 92, f° 261.

cale et pénétra dans les Abruzzes. Il les occupa sans rencontrer de résistance. Épuisé par les Espagnols et fatigué de leur pesante domination, le royaume tout entier, où le parti angevin était encore fort puissant, était prêt à recevoir les Français comme des libérateurs. Après s'être rendu maître des Abruzzes, Lautrec descendit en Pouille. Il y perçut les 100,000 ducats que rendait chaque année la grande douane des bestiaux, de passage alors dans cette province, et il se servit fort à propos de cet argent pour le paiement arriéré de son armée. Il prit ensuite les trois villes de San-Severo, de Lucera et de Foggia, qui se donnèrent à la France avec le même empressement que les villes des Abruzzes.

Lautrec s'étendait ainsi dans la partie orientale du royaume, lorsque l'armée impériale, quittant Rome avec précipitation, alla au-devant de lui comme pour s'opposer à sa marche et lui disputer la possession du pays dont elle n'avait pas pu lui fermer l'entrée. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait été tirée de Rome, d'où elle ne voulait pas sortir avant de recevoir l'argent qui lui était dû. Les lansquenets, qui en formaient la partie la plus considérable, avaient même été sur le point de passer du service de l'empereur au service du roi de France. Ils en avaient menacé leur nouveau général, s'ils n'étaient pas payés. Le prince d'Orange, annonçant à l'empereur le grand danger où il était de perdre ses Allemands, ce qui aurait ruiné entièrement ses affaires en Italie, lui écrivait le 19 janvier : « Ce sera bientôt fait ou failli (1). » Il était allé en toute hâte, accompagné de dix de leurs élus, chercher quelque argent au royaume de Naples, après avoir décidé les lansquenets à se contenter pour le moment de deux paies montant à 70,000 écus, avec la promesse de deux autres paies dans les deux mois suivans (2). Il avait à grand'peine arraché ces 70,000 écus au vice-roi don Ugo de Moncada, qui, comprenant l'intérêt qu'avait l'empereur de conserver les soldats dont dépendait le maintien de sa puissance en Italie, s'était procuré cet argent par tous les moyens; puis, courant à Rome, il était parvenu à mettre l'armée en mouvement. Réduite au moins de moitié par les excès et les maladies, cette armée comptait de dix à onze mille hommes peu disciplinés, mais fort aguerris. Elle s'était dirigée vers la Pouille en traversant le bas des états romains, et, n'ayant pas pu prévenir l'invasion du nord-est du royaume de Naples, elle s'était postée à Troja pour empêcher l'invasion du sud-ouest. Afin d'aller plus vite, le prince d'Orange avait laissé son

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 19 janvier 1529. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du prince d'Orange l'empereur, du 4 février 1528. — *Ibid.*

artillerie en route, sur les terres des Colonna et à leur garde. Il avait demandé à don Ugo de Moncada de lui en envoyer de Naples, dont il barrait le chemin de son camp de Troja (1).

Il était depuis quinze jours dans cette forte position avec moins de onze mille hommes et sans canons, lorsque Lautrec, ayant concentré ses troupes, s'avança contre lui. Le succès de son entreprise dépendait de la défaite ou de la dispersion de ce grand débris de l'armée impériale. Lautrec parut décidé à l'attaquer. Le 16 mars 1528, avec vingt-huit mille hommes d'infanterie allemande, suisse, gasconne et italienne, neuf cents hommes d'armes dont les vaillantes compagnies étaient placées sur les flancs de son armée, qui formait une seule ligne en bataillons convenablement espacés, et avait vingt-quatre pièces d'artillerie disposées sur son front, il marcha à l'ennemi. Il avait le casque en tête et l'épée au poing. Les Suisses, qui étaient depuis dix-huit mois en Italie sous l'entreprenant marquis de Saluces, avaient baisé la terre, comme ils avaient coutume de le faire avant de combattre, et toutes les autres troupes, animées d'une belliqueuse ardeur, espérant en venir aux mains, criaient : *Bataille! bataille* (2)! Au lieu de céder à cet élan, qui l'aurait rendu victorieux, Lautrec, après avoir fait tirer quelques coups de canon sur le camp ennemi, arrêta le mouvement de son armée, qu'il surprit beaucoup en lui donnant le signal de la retraite (3).

Il laissa échapper, par une excessive prudence, l'occasion de rompre les restes d'une armée à laquelle tenait non-seulement le sort du royaume de Naples, mais celui de l'Italie entière. Il prit ce parti trop timide contre le sentiment de ses capitaines, qui désiraient la bataille et croyaient à la victoire; mais altier et absolu, ne consultant personne, décidant tout lui-même, doué de plus de courage que de discernement, après avoir été dans d'autres rencontres audacieux jusqu'à la témérité, il manqua dans cette circonstance de résolution et d'à-propos. Il allégua, pour justifier son extrême circonspection, qu'il aurait perdu, en livrant bataille, beaucoup de gens de bien, comme si, pour remporter un grand avantage à la guerre, il ne fallait pas exposer la vie de ceux qui la font, et il assura que, sans avoir besoin de vaincre les ennemis, il les aurait bientôt la corde au col. Il se proposait cependant de les attaquer dès qu'il aurait été joint par treize enseignes des bandes noires que la république de Florence lui envoyait sous le commandement

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Troja le 20 mars 1528.

(2) Mémoires de Martin Du Bellay, dans la collection Petitot, vol. XVIII, liv. III, p. 54 et suiv.

(3) Mémoires de Martin Du Bellay. *Ibid.*

d'Orazio Baglioni; mais aussitôt que cette excellente troupe d'environ quatre mille hommes fut arrivée au camp français, le prince d'Orange quitta sa position de Troja. Il délogea dans la nuit même et se mit en retraite vers Naples sans être beaucoup inquiété.

Lautrec fit occuper par une partie détachée de son armée la ville et le comté de Melfi et prit possession de l'intérieur du royaume, qui se rendait partout à lui. Les Vénitiens s'emparaient en même temps et avec une diligence ambitieuse de toute la côte orientale depuis Manfredonia jusqu'à Otrante : c'était leur part dans la conquête. Le lieutenant de François Ier se dirigea ensuite avec presque toutes ses troupes sur le point le plus important à prendre, sur Naples, où s'était repliée l'armée impériale.

Le prince d'Orange, arrivé un peu avant la fin du mois d'avril devant la capitale de ce royaume, plus qu'à moitié perdu pour l'empereur, sentit qu'il fallait conserver Naples à tout prix. Il projeta d'abord de la couvrir en gardant les hauteurs qui la couronnaient et qui faisaient face au golfe. Il s'établit dans les positions de Capo-di-Monte et de Poggio-Reale, et se disposa tout de suite à les fortifier pour arrêter de là les Français. La difficulté de recueillir des vivres et de maintenir sans argent une armée qui se trouverait placée entre les troupes ennemies maîtresses de la campagne et la ville de Naples, peu sûre dans ses sentimens, lui fit abandonner le dessein périlleux de camper en ayant devant lui des forces supérieures et derrière lui une population hostile (1). La crainte d'un soulèvement de la part des habitans de Naples, las du joug espagnol comme le reste du royaume, « qui, avait-il écrit à l'empereur, est meilleur François que je ne suis bon chrétien (2), » le décida aussi à rentrer dans la ville pour la contenir autant que pour la défendre. Il ne garda que le point culminant du mont San-Martino, coteau plus rapproché de Naples et la dominant. Il y éleva le fort Saint-Elme et y plaça treize enseignes espagnoles capables de se maintenir avec un opiniâtre courage dans cette position, qui était la clé de la ville (3). Sachant qu'il aurait à soutenir un siége inévitablement long, il fit remparer Naples sur tous les points, et s'enquit de ce qu'il y avait de vivres et surtout de vin, dont ses Allemands ne pouvaient se passer, et qui, plus encore que la solde, était une

(1) « Pour deux raisons, écrivit-il à l'empereur... La prima che non ne possevamo confidare de li citadini Napolitani, la seconda che per la falta de denari non ne haveriamo possuto intertenere in campagna. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1530. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 mars 1530. — Archives impériales et royales de Vienne.

(3) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1530. *Ibid.*

condition de leur fidélité. Il en trouva pour tout le mois de mai et pour le commencement du mois de juin (1). Il rendit compte à l'empereur, par la voie de mer, de l'état de royaume, de la situation de l'armée, du peu de ressources qui restaient dans Naples. L'assurant qu'il tiendrait tant qu'il pourrait, il le suppliait de lui envoyer sur une flotte espagnole des renforts de troupes et de l'argent comptant, afin d'augmenter et de contenter son armée, à laquelle il était hors d'état de fournir une seule paie, le royaume ne rendant plus rien, et les lettres de change que l'empereur lui avait transmises ne trouvant plus personne qui les acquittât. Il écrivit aussi à l'archiduc Ferdinand de faire descendre au plus tôt en Italie les lansquenets que le duc Henri de Brunswick levait en Allemagne, pour qu'ils vinssent soutenir la puissance menacée de l'empereur et secourir son royaume de Naples envahi.

II.

Lautrec arriva près de Naples au moment où les impériaux venaient d'éprouver un grand revers. La guerre s'était poursuivie avec des moyens et des effets divers contre toutes les possessions de Charles-Quint, vers les Pays-Bas, sur les côtes de la Catalogne, dans les îles de la Méditerranée. André Doria, monté avec Renzo da Ceri et des troupes de débarquement sur une flotte considérable, était parti pour faire une descente en Sicile. Poussé par les vents contraires en Sardaigne, il avait débarqué ses troupes dans l'île, où elles avaient d'abord tout emporté; mais leurs succès avaient été arrêtés par le manque de vivres et par les maladies, qui avaient contraint d'évacuer l'île à moitié conquise. A la suite de cette tentative infructueuse, le neveu du grand marin génois, Philippino Doria, tout à fait digne par son habileté comme par sa valeur de cette parenté glorieuse, était allé avec huit galères, quelques brigantins et plusieurs navires de moindre dimension croiser dans les environs de Naples. Il s'était posté à Capo-d'Orso, du côté de Salerne. De là, sans fermer le port de Naples, dont il surveillait le golfe, il empêchait d'y pénétrer les barques qui apportaient du blé et des vivres de la Sicile. Afin de rendre la mer libre, le vice-roi Ugo de Moncada conçut le projet de surprendre, d'attaquer, de détruire la flotte génoise qui interceptait le passage. Il arma six galères, quelques fustes, trois brigantins et tout ce qu'il

(1) « Et si e trovato che potramo durar fin al ultimo di maggio o al piu alto a mezo il mese de zugno. »

avait de navires légers dans le port de Naples. Il y mit six cents arquebusiers espagnols (1) choisis parmi les tireurs les plus expérimentés. Ancien amiral de Charles-Quint, Ugo de Moncada prit le commandement de cette flotte, sur laquelle montèrent avec lui le marquis del Guasto, le grand-écuyer Ferramosca, le connétable du royaume Ascanio Colonna et beaucoup d'autres gentilshommes d'élite. Il s'avança ainsi vers la pointe du golfe de Salerne, où il espérait assaillir à l'improviste Philippino Doria et l'accabler.

Mais l'habile Génois ne devait pas être pris au dépourvu. Instruit de l'armement de Moncada et de son projet d'attaque, il s'était mis en mesure de le bien recevoir. Ses galères étaient pourvues d'une artillerie plus forte que celle des galères espagnoles; elles étaient mieux manœuvrées, et il y avait placé trois cents bons arquebusiers que lui avait envoyés Lautrec (2). Le combat s'engagea vers quatre heures après midi avec une vigueur extrême de part et d'autre le 28 avril. Il dura jusqu'à la nuit. L'acharnement y fut égal, et l'issue en resta assez de temps incertaine. Les deux galères capitanes sur lesquelles étaient Ugo de Moncada et Philippino Doria s'approchèrent et se combattirent à outrance. Un gros canon appelé le Basilic, placé sur le pont de la galère génoise, fit par sa décharge de grands ravages sur la galère napolitaine, où les coups d'une artillerie bien servie et bien pointée abattirent beaucoup de monde. Cependant les navires, chargés de canonniers et d'arquebusiers qui se foudroyaient des deux côtés, étaient toujours aux prises après plusieurs heures de combat et de grandes pertes sans que la victoire se fût encore déclarée, lorsque trois galères génoises qui s'étaient d'abord éloignées de la bataille vinrent y prendre part. Sur l'ordre de Philippino Doria, ces trois galères détachées des huit avaient pris le large pour s'y tenir comme en réserve, puis au moment décisif elles s'étaient jetées sur les derrières de

(1) « Parve a don Ugo de armare le sey galere de V. M^ta^ quale erano quà insieme con alcune fuste, fregate et brigantini che erano in questo porto per andare a la expugnatione dei inimici et levati sei cento archibuseri spagnoli de quelli de lo exercito. Lui stesso se misse in ditte galere... et a li XXVIII del presente se incontra con ditti inimici. » — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « ... J'avois envoyé Le Croq avec trois cens harquebusiers pour se mettre en vos galleres et y arrivèrent si bien à point que VIII heures après qu'ils furent embarqués les ennemys vindrent pour les assaillir avec six galleres, quatre fustes, quatre brigantins et davantage avoient dix-huit ou vingt frégattes et autres petits vaisseaux tous chargez qui battoient vos galleres par flanc... et vous advise que la fleur de leurs harquebusiers y estoient... Le combat, sire, dura quatre grosses heures. » — Lettre de Lautrec au roi, du 30 avril 1528, écrite du camp devant Naples. — Mss. français, vol. 2993, f° 115.

la flotte napolitaine, qui, assaillie de deux côtés, ne résista plus (1). La défaite des Espagnols fut complète. Ils firent de grandes pertes : de leurs six galères, deux seulement parvinrent à s'échapper par la fuite; les quatre autres furent coulées ou prises, ainsi que la plupart de leurs brigantins et de leurs petits navires. Dans la ruine de la flotte furent enveloppés des chefs fort importans du royaume et de l'armée. Le vice-roi Ugo de Moncada et le grand-écuyer Cesare Ferramosca furent tués. Avec eux périrent quatre capitaines des vieilles troupes espagnoles et plusieurs centaines de leurs meilleurs arquebusiers. Tout ce qui échappa à la mort fut réduit en captivité. Le marquis del Guasto, le connétable du royaume Ascanio Colonna, le commandeur Icardo, frère du châtelain de Naples, des seigneurs ou italiens, ou flamands, ou espagnols, qui avaient voulu concourir à une entreprise au succès de laquelle semblait attachée la conservation de Naples, et parmi eux Filippo Cerviglione, Giovanni Gaetano, Camillo Colonna, Annibal di Gennaro, Vauri, Serone, tombèrent entre les mains de Philippino Doria, et restèrent ses prisonniers. A la suite de cette défaite, Naples ne put plus rien recevoir de la Sicile et des îles voisines. Le golfe, où les Français occupèrent d'un côté Castellamare, de l'autre Puozzolo, fut sévèrement gardé par la flotte génoise, à laquelle se réunit bientôt la flotte vénitienne après avoir pris les villes maritimes qui convenaient à l'ambitieuse république sur les côtes de la Pouille et de la Calabre.

Tandis que la mer cessait d'être ouverte, la terre était aussi fermée aux impériaux, acculés et affaiblis dans Naples. Trois jours après la bataille navale, l'armée française s'était établie devant la ville, que Lautrec ne songea point à prendre de vive force, espérant avant peu l'obliger à se rendre. La reddition de Naples, qui tenait seule encore avec Gaëte, où s'étaient enfermés les Colonna, devait compléter et affermir la conquête du royaume. Lautrec assit son camp sur les hauteurs qui font face à Naples et s'y retrancha. Vers un point culminant et un peu plus avancé, il plaça des bandes gasconnes et une bonne troupe italienne dans un petit camp d'avant-poste d'où les assiégés, encore plus tenus en bride, furent inquiétés de très près. Les canons des assiégeans battaient jusqu'aux portes de San-Gennaro et de Capoue. Enfin une large tranchée, destinée à s'étendre du grand camp à la mer, fut creusée par les soins industrieux du comte Pedro Navarro. Cet homme entreprenant, à qui était due l'invention des mines pour l'attaque des

(1) La bataille est racontée par Paul Jove, qui en tenait les détails de Philippino Doria. — *Istorie del suo tempo*, lib. 25.

places, et qui excellait dans l'art des siéges, cherchait à compléter par là le blocus de Naples, afin d'interdire toute communication aux impériaux avec l'intérieur du pays.

Sans être entièrement bloqués, les impériaux furent vivement pressés durant tout le mois de mai et la plus grande partie du mois de juin. Soumis à de dures privations et dénués de toute solde, ils se livrèrent à leurs violentes mutineries. Il fallut leur promettre, pour les apaiser, de leur compter prochainement trois paies. Le 14 juin 1528, après un mois et demi de siége, le prince d'Orange écrivit à Charles-Quint pour l'instruire du triste état où son armée était réduite dans Naples, et pour réclamer de lui une prompte assistance. « Il y a dix jours, lui disait-il, que nous sommes au pain et à l'eau; la chair, le vin et le payement pour tous vos gens est venu à faillir depuis longtemps (1). » Le prince d'Orange avait cependant fait jurer aux lansquenets et aux Espagnols qu'ils souffriraient tout avant de capituler, et qu'ils défendraient Naples jusqu'à l'extrémité. En transmettant à l'empereur cette promesse de ses soldats, il ajoutait : « Sire, ni eux ni moy ne pourrions plus faire que le possible, et quand nous aurons passé ce mois, nous serons bien près du bout. » Il insistait plus que jamais pour que le duc de Brunswick, dont les troupes étaient arrivées en Lombardie, descendît dans le royaume de Naples, et pour que l'empereur envoyât au plus vite sur la flotte qu'il avait annoncée des renforts, des vivres et de l'argent. Il affirmait toutefois que le besoin d'être secouru ne le disposait pas le moins du monde à se rendre, « car, ajoutait-il, je vous assure que je n'aurai bu ni mangé de trois jours avant que je dise le mot. »

Afin d'éviter une aussi dure nécessité, ou tout au moins d'en retarder le moment, il essayait, à l'aide de sorties exécutées surtout pendant la nuit et fréquemment renouvelées, de faire entrer des subsistances dans la ville, qui en était de plus en plus dépourvue. A la tête de ces aventureuses expéditions était d'ordinaire le jeune Fernand de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, qui devait être plus tard un des habiles généraux de Charles-Quint. Il commandait alors la cavalerie légère de l'armée impériale. L'intrépide Juan de Urbina, mestre de camp de l'infanterie espagnole, sortait également avec les soldats les plus agiles et les plus déterminés de sa nation. Ils rapportaient l'un et l'autre quelques vivres de ces courses, quand elles n'avaient pas été découvertes ou qu'elles avaient été heureuses.

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 14 juin 1528. — Archives impériales et royales de Vienne, et dans Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles V*, vol. Ier, p. 270.

Deux entreprises qu'ils firent le 20 et le 26 juin ne réussirent pas du tout. La première fut tentée sur la droite de Naples, vers la mer, pour interrompre le travail de la tranchée que Pedro Navarro conduisait jusqu'au rivage afin de fermer aux assiégés tout passage de ce côté. Les impériaux furent repoussés avec perte (1). Ils furent plus maltraités encore dans la seconde, qu'ils dirigèrent du côté du Pausilippe et de Pie-di-Grote, vers la gauche de Naples, pour y chercher des vivres. Surpris et attaqués à leur retour, ils avaient été non-seulement dépouillés de leurs chariots de transport, mais ils avaient laissé entre les mains des assiégeans plus de deux cents prisonniers et perdu dans la déroute non moins de quatre cents morts (2). Avant ce dernier échec, qui pouvait abattre le courage des assiégés et qui diminuait leur nombre, Lautrec supposait qu'il les aurait bientôt à discrétion. Il écrivait le 22 juin : « Cette ville de Naples est bien serrée par mer et par terre; il n'y entre rien, et les ennemis qui sont dedans sont réduits en telle extrémité que, plusieurs jours a, ils n'ont ni vin ni chair, au moyen de quoi j'espère qu'ils ne peuvent durer (3). » Les apparences étaient d'autant plus à une reddition prochaine que les impériaux perdirent alors toute espérance d'être secourus.

III.

Le duc Henri de Brunswick s'était montré dans l'Italie supérieure avec dix mille lansquenets, six cents chevaux et quatre cents mousquetaires. Il avait charge de se réunir à Antonio de Leyva et d'aller avec lui dégager les impériaux dans Naples et reconquérir le royaume. Parti de Trente le 10 mai à la tête de son armée, il avait passé l'Adige, était descendu lentement par le Véronais, avait occupé Peschiera à l'extrémité du lac de Garda, et s'était dirigé, par le pays de Brescia, vers la Lombardie milanaise. Antonio de Leyva, marchant à sa rencontre, était arrivé sur l'Adda le 9 juin avec six mille fantassins et seize pièces d'artillerie. Le prudent général des Vénitiens, le duc d'Urbin, qui commandait à plus de douze mille hommes entre l'Adige et l'Adda, n'avait pas essayé, selon son invariable coutume, de s'opposer à leur jonction. Loin de tenir la campagne, il s'était retiré avec ses troupes dans les fortes places de Vérone, de Brescia, de Bergame, se contentant de défendre les

(1) Lettre de Lautrec, écrite le 22 juin 1528 à l'évêque d'Avranches, ambassadeur de François Ier à Venise. — Mss. Dupuy, vol. 452, f° 246.

(2) Lettre de Lautrec au président de Provence, ambassadeur du roi auprès du pape, du 27 juin 1528. — Mss. Brequigny, vol. 92, f° 279-280.

(3) Lettre de Lautrec, du 22 juin.

possessions de la république en terre ferme. Quand la jonction se fut opérée entre Antonio de Leyva et le duc de Brunswick, l'entreprenant Espagnol persuada à l'indécis Allemand de l'aider à reprendre le duché de Milan avant de marcher au secours du royaume de Naples. Depuis l'éloignement de l'armée française, Antonio de Leyva, avec beaucoup d'industrie et de hardiesse, avait accru ses forces militaires et reconquis sur Francesco Sforza une partie de ce que Lautrec lui avait enlevé dans la Haute-Italie. Il était ainsi rentré, à l'ouest de Milan, dans Abbiate-Grasso et Novare, au sud dans Pavie, et il avait l'ambition de rentrer dans Lodi.

Le duc de Brunswick consentit d'autant plus aisément à mettre le siége devant cette place, qu'il n'avait pas trouvé en Lombardie d'argent pour la solde de ses lansquenets, et que le prince d'Orange auquel il en avait demandé, n'en ayant pas pour les siens, ne pouvait pas lui en envoyer. Sans argent, il n'était pas en mesure de conduire ses Allemands à Naples ni de les faire subsister dans toute la longueur de la péninsule, en proie à la disette et à la peste, comme l'avait fait naguère et avec tant de peine le duc de Bourbon en ne menant son armée que jusqu'à Rome. Le siége de Lodi étant résolu, les deux troupes campèrent le 20 juin autour de cette ville, dont la prise aurait mis les impériaux en possession de la frontière du Milanais sur l'Adda. L'artillerie d'Antonio de Leyva battit les murailles de la place dans laquelle étaient trois mille Italiens résolus à la défendre et commandés par Giampaolo Sforza, frère naturel du duc Francesco.

Lorsque les brèches faites par le canon furent assez grandes et parurent praticables, les troupes d'Antonio de Leyva et celles du duc de Brunswick montèrent à l'assaut. Pendant trois heures, elles tentèrent de forcer les murailles, dont elles furent toujours repoussées par la courageuse garnison. L'attaque ouverte se tourna alors en blocus, et l'armée de siége espéra contraindre la ville à se rendre par la faim; mais la disette se fit bientôt sentir aux assiégeans, et la peste pénétra au milieu d'eux. Les lansquenets du duc de Brunswick, qu'avaient attirés en Italie les succès des bandes enrichies de Frondsberg, privés de solde, manquant de vivres, ne prenant et ne pillant aucune ville, menacés de succomber aux maladies contagieuses, se lassèrent vite d'un service qui ne leur rendait rien et les exposait beaucoup. Ils refusèrent de livrer à Lodi un second assaut qui devait être donné le 13 juillet. Ce jour-là même, ils se retirèrent, et sauf deux mille d'entre eux qui restèrent avec Antonio de Leyva, tous les autres prirent le chemin des Alpes et retournèrent en Allemagne par le pays des Grisons.

Pendant que se fondait et disparaissait ainsi l'armée que Charles-

Quint avait chargé le duc Henri de Brunswick de conduire au secours de Naples, une nouvelle armée française se réunissait à Asti sous François de Bourbon, comte de Saint-Pol. François Ier, qui faisait les plus grands efforts afin de l'emporter dans cette lutte suprême, avait envoyé en Italie ce prince de beaucoup de bravoure, mais de moins de tête, avec la mission d'y soutenir la cause de la ligue et d'y seconder Lautrec. En même temps une flotte nombreuse commandée par le seigneur de Barbesieux, venu des mers de Bretagne, longeait les côtes de la Méditerranée et portait à l'armée de siége devant Naples quelques renforts et de l'argent. François Ier, après les premiers succès qu'il avait obtenus et qu'il avait fait assidûment connaître à tout son royaume par des manifestes publics et en demandant qu'il en fût rendu grâces à Dieu dans les églises, s'attendait au triomphe prochain de ses armes, et croyait toucher au moment heureux où il dicterait la paix.

Il avait été malade, et il passait les jours de sa convalescence à visiter le château élégant qu'il faisait depuis quelque temps construire à Fontainebleau et à chasser dans les belles forêts du voisinage, deux des choses qui plaisaient à ses goûts et convenaient à ses ardeurs. C'est là qu'il apprit la retraite des lansquenets du duc de Brunswick. Satisfait d'un événement si avantageux pour lui, s'applaudissant des mesures prévoyantes qu'il avait récemment prises, il écrivit au grand-maître de la cour, au maréchal Anne de Montmorency, qui jouissait alors de toute sa faveur et avec le chancelier Du Prat avait la principale part dans la conduite de ses affaires : « Les lansquenets venus dernièrement d'Allemagne pour l'empereur... demandent à ceux de la ligue grise de vouloir se retirer par là. Le reste desdits lansquenets, sentant approcher mon cousin de Saint-Pol avec sa force, se retirera pareillement après les autres. Ceux qui sont dans Naples perdront toute espérance d'être secourus. Ils rendront à mon cousin de Lautrec le reste de son entreprise très facile à exécuter, de sorte que j'espère, avec l'ayde de Dieu, que, avant qu'il soit bien peu de jours, nous aurons bonnes nouvelles de ce cousté-là. Graces au Seigneur, mes affaires sont en très bon chemin de bien, et avec sa bonne ayde je n'en doibs espérer que mieulx. J'ay toute ma vie ouy dire que la force couronne la raison, et je vous laisse penser, mon cousin, quel estonnement ce sera à mes ennemys, eulx voyant affoiblir et diminuer leurs forces journellement et sur cela me veoir croistre et augmenter les myennes en la prospérité de mes affaires, qui est tout le rebours de ce qui a esté fait par le passé (1). »

(1) Lettre de François Ier au grand-maître Anne de Montmorency, du 28 juillet 1528 — Mss. de Béthune, vol. 8526, f° 15.

Il entretenait ensuite le grand-maître de son retour à la santé, et lui disait : « Je suis si très bien de ma personne qu'il ne seroit possible de mieulx, et vous puis asseurer plus amendé depuys quatre jours que je n'avois fait en quinze jours auparavant, en façon que je ne connois plus ni ne sçais que c'est de mes médecins ni de mes chirurgiens, car je ne parle plus à eux; ce que vous ferez bien entendre à Madame et à ma sœur : ce leur sera nouvelle très agréable, et leur dites davantage que j'ai été depuis votre partement à la chasse aux toilles par deux ou trois fois, et que je me promène tout le jour parmi mon bastiment et par mes jardins, me trouvant en aussi bonne disposition que je fus oncques, et me sens fortifier de toutes heures, dont je loue Dieu le créateur. »

Au moment où François Ier se réjouissait ainsi du rétablissement de ses forces et se félicitait du progrès de ses affaires, ses affaires entraient en déclin dans le sud de l'Italie. La conquête si avancée du royaume tenait à la prise de Naples, la prise de Naples à la reddition de l'armée qui défendait cette importante ville, et la reddition de l'armée impériale affaiblie au défaut croissant de subsistances et à l'abattement final des courages. Malgré leurs murmures et leurs privations, les soldats de Charles-Quint avaient soutenu le siége avec une constance qui ne s'était pas ébranlée. Les mois de mai et de juin avaient été traversés par eux péniblement, mais sans que leur volonté fléchît et sans que se ralentissent leurs tentatives de ravitaillement. Ils faisaient surtout leurs sorties vers le sud par la trouée qui restait encore entre la tranchée française et la mer. Ils en rapportaient quelques vivres qui les aidaient à se maintenir. Ils étaient au commencement de juillet dans cette position difficile qui les aurait à la longue obligés de mettre bas les armes, lorsque le blocus se relâcha tout d'un coup. Le 4 juillet, Philippino Doria abandonna le golfe de Naples par le commandement d'André Doria, son oncle, auprès duquel il se rendit dans le golfe de la Spezzia avec les galères génoises. Cette retraite fut désastreuse; elle commença la ruine de l'expédition française. En laissant ouvert le passage, que gardèrent fort mal les galères vénitiennes, peu vigilantes et mal armées, et qui partirent bientôt elles-mêmes pour aller renouveler leur biscuit sur la côte de l'Adriatique, elle permit d'introduire par là des vivres dans la ville assiégée.

IV.

Le départ de la flotte génoise eut pour cause une rupture survenue entre François Ier et André Doria. Cette rupture, dont les effets s'étendirent à tout le reste du règne de François Ier, fut une des

plus grandes fautes de ce prince. Tant qu'il eut à son service André Doria, qu'il avait fait son lieutenant-général dans la Méditerranée, François Ier y garda une supériorité qu'il perdit lorsque André Doria passa au service de Charles-Quint. Comment cette rupture fut-elle amenée? André Doria était un condottiere de mer en même temps qu'un grand patriote génois; il se mettait à la solde avec les galères qui lui appartenaient, et il portait un filial attachement à la république que plusieurs de ses ancêtres avaient illustrée par leurs victoires navales, et qu'il devait bientôt rendre indépendante au dehors et libre au dedans sous une forme de gouvernement destinée à durer près de trois siècles. Serviteur fidèle de la France, il avait à se plaindre de l'inobservation des engagemens pris à son égard par François Ier, qui de plus avait offensé ses orgueilleuses susceptibilités. La solde qu'il devait recevoir et qui l'aidait à entretenir ses galères ne lui était pas remise exactement. Ces retards, dont il souffrait beaucoup, avaient été accompagnés d'autres sujets de mécontentement bien propres d'abord à relâcher les liens qui l'unissaient à la France, puis à les rompre. François Ier s'était autrefois emparé, sans lui en donner la rançon, des prisonniers faits par André Doria, et au nombre desquels était le prince d'Orange. Aussi, lorsque son neveu Philippino eut pris dans le golfe de Salerne le marquis del Guasto, le connétable de Naples Ascanio Colonna, tous les seigneurs et capitaines qui avaient combattu sur la flotte espagnole avec Ugo de Moncada, il refusa de les livrer au roi, qui les réclamait, et il les garda. Déjà le fier Génois n'avait pas vu sans en être blessé que François Ier, après l'invasion manquée de la Sardaigne, l'eût écarté d'une entreprise tentée contre la Catalogne et à laquelle il avait demandé de prendre part. « Nonobstant que j'aie la barbe blanche, lui avait-il écrit le 7 avril 1528, trois mois avant sa défection, il ne se trouvera personne ayant la connaissance ni le vouloir meilleur de moi, et m'est donné occasion de penser que vous ne vous souciez de mon service (1). » Mais le plus fort de ses griefs vint de son patriotisme.

François Ier avait acquis pour la seconde fois la seigneurie de Gênes, que son prédécesseur le roi Louis XII avait à plusieurs reprises possédée et perdue comme lui. Il se méfiait de cette république inconstante, qui, livrée aux agitations et ne sachant pas se gouverner elle-même, changeait si fréquemment de maître. Au lieu d'en affermir la soumission par une protection habile, il l'inquiéta sur ses intérêts commerciaux et sur sa puissance maritime, dont

(1) Lettre d'André Doria à François Ier, du 7 avril 1528. — Mss. Dupuy, vol. 453, f° 141.

elle était plus jalouse encore que de sa liberté. Il la contenait du haut du *Castelletto* par une forte garnison qu'il y avait placée sous le maréchal Théodore Trivulzi, qui en était le gouverneur militaire, mais qui ménageait avec une prudence italienne l'administration intérieure de l'état, exercée par les citoyens eux-mêmes. Malheureusement pour la durée de sa domination, François Ier voulut faire de Savone une rivale de Gênes. Il y éleva des fortifications, y appela le commerce, y attira les navires de la Méditerranée, y établit enfin le marché du sel qui se consommait en Lombardie et qui jusque-là s'achetait à Gênes. Ce dernier point seulement était une perte annuelle de 50,000 écus pour la vieille république, exposée à une ruine prochaine. La rivalité menaçante d'une ville maritime placée dans le voisinage de Gênes et autrefois sous sa dépendance alarma les Génois de tous les partis, qui invoquèrent l'assistance généreuse de leur puissant concitoyen.

André Doria prit vivement en main la cause de sa patrie; il réclama auprès de François Ier la restauration indispensable des *commerces et des gabelles* dans Gênes, comme il l'écrivait dans une lettre éloquente et altière à François Ier (1), et il ne fut pas écouté; il devint même importun et suspect. Loin de faire droit à ses plaintes et de conserver ses services, François Ier l'irrita et l'écarta. Il donna le commandement de ses navires dans la Méditerranée au seigneur de Barbesieux qu'il y fit venir des côtes de l'Océan, et, sur les conseils violens du chancelier Du Prat, il se décida même à faire arrêter à Gênes André Doria. Il résolut de prendre cette dangereuse mesure malgré les supplications de Lautrec, qui lui avait envoyé du fond de l'Italie Langey Du Bellay pour qu'il gardât en le satisfaisant un serviteur si nécessaire (2). La connaissance de ce grave désaccord entre le roi de France et son lieutenant-général dans la Méditerranée était arrivée, par diverses voies, et au camp et à Naples, avant le mois de juin, à la fin duquel expirait l'engagement maritime d'André Doria.

Aussi, pendant que Lautrec dépêchait à François Ier le seigneur de Langey, qui vit, en passant par Gênes, le grand marin irrité avec lequel il était en longue familiarité et dont il reçut les plaintes et porta les conditions, le prince d'Orange écrivait à Charles-Quint de le gagner par des offres séduisantes. « Sire, lui disait-il, depuis vos galères perdues, j'ai entendu par le comte Philippino Doria, en pratiquant pour la rançon de plusieurs prisonniers, comme Andrea Doria est fort malcontent du roy de France et qu'il chercheroit de

(1) Lettre d'André Doria, du 13 avril 1528. — Mss. français, vol. 3005, f° 32 et suiv.

(2) « De quoi arriva depuis l'entière ruine de nostre armée de Naples. » Mémoires de Du Bellay. — Collection Petitot, vol. XXIII, p. 67.

s'accorder avec vous. La raison de son malcontentement est que le roy ne lui a voulu bailler Savone pour la mettre en l'obéissance de Gênes. Je crois fermement que si vous l'assurez de ce point et de la liberté de Gênes et payez la solde de ses galères avec la promesse de lui faire quelque bien en ce royaume, vous le pourriez avoir pour vous. Vous savez, sire, quel homme il est et la nécessité où vous estes. Je vous supplie, sire, ne vouloir refuser rien qu'il vous demande, car jamais chose ne vous vint si à propos que cet accord, s'il vient à bien. Avec les galères que vous faites et les siennes, vous serez seigneur de la mer (1). » Charles-Quint devait suivre bientôt les prévoyans conseils du prince d'Orange, tandis que François Ier ne se rendit point aux habiles supplications de Lautrec.

Barbesieux, chargé de s'assurer d'André Doria, ne put pas le prendre. Le prudent Génois s'était retiré avec sa petite flotte et ses prisonniers dans le port et sous le château fortifié de Lerici, au golfe de la Spezzia. Il attendit là que le terme prochain de son service fût arrivé. François Ier, qui n'avait pas su le retenir, fit alors de son mieux pour le ramener. Il multiplia les offres et eut recours à l'entremise de Clément VII, qui envoya successivement son camérier Bartolomeo da Urbino et son secrétaire Sanga à André Doria pour négocier une réconciliation sur un pied très avantageux avec le roi très chrétien; mais André Doria, redevenu libre et poussé par le marquis del Guasto et le connétable Ascanio Colonna, ses prisonniers, à traiter avec l'empereur, se refusa aux offres du roi et aux invitations du pape. Il avait déjà fait porter ses conditions en Espagne. Il demandait que l'empereur le reçût à son service avec douze galères qu'il commandait moyennant une solde de 60,000 écus par an, qu'il consentît à ce que la république de Gênes se gouvernât dans une entière liberté aussitôt qu'elle aurait été soustraite à la dépendance des Français, et que, placée dans l'alliance de l'empereur, elle remît comme autrefois Savone sous sa domination. Avant que ces propositions fussent acceptées et que Charles-Quint contractât des engagemens qu'il eut l'habileté de prendre et de tenir, André Doria avait cessé d'être au service de François Ier.

C'est au commencement de juillet que Philippino Doria, rappelé par son oncle, était sorti du golfe de Naples et avait fait voile vers Lerici. Dès ce moment, des navires envoyés de Sicile et des îles voisines avaient porté des subsistances à l'armée impériale aux abois (2) et rendu beaucoup plus douteuse l'issue d'un siége si opi-

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 14 juin 1528. — Archives impériales et royales de Vienne, et dans Lanz, t. Ier, p. 275.

(2) « Dopo la partita del conte Filippino, mentre sono state le galere Venetiane sole, sono entrate et uscite di Napoli a piacer loro di bel mezo dì, et a vista delle galere 15 et

niâtrément poursuivi. La prise de la ville, serrée de près depuis deux mois et demi, dépendait à la fois de la détresse attendue des assiégés et de la force persistante des assiégeans. Or la force des assiégeans et la détresse des assiégés diminuèrent en même temps. Pendant que des vivres entraient dans Naples, une maladie pestilentielle avait envahi le camp français. Communiquée par voie de contagion, cette peste, qui avait parcouru l'Italie, se développa au milieu des entassemens d'une armée dans des tranchées malsaines, et s'accrut par les exhalaisons meurtrières qui s'élevaient des plaines marécageuses où l'on avait fait couler imprudemment l'eau des aqueducs rompus de Poggio-Reale. Les chaleurs en étendirent les ravages. Les chefs comme les soldats en furent bientôt atteints. Il y avait eu déjà beaucoup de morts et il y avait beaucoup plus de malades, lorsque le 17 juillet parut dans le golfe de Naples la flotte française que commandait Barbesieux. Elle apportait un peu d'argent pour payer les troupes et amenait quelques compagnies pour les renforcer. Barbesieux était venu lentement. Il s'était arrêté à Gênes, où il avait laissé un certain nombre de ses soldats au gouverneur Théodore Trivulzi. Il en avait aussi débarqué à Civita-Vecchia afin d'aider les gens du pape, que François Ier pressait toujours de rentrer dans la ligue, à reprendre la citadelle sur les Espagnols. Ce qu'il amenait à Lautrec se réduisait à huit cents hommes, à la tête desquels était le prince de Navarre, frère du roi Henri, qu'accompagnaient plusieurs jeunes seigneurs qui venaient au camp, comme on disait alors, pour y acquérir de l'honneur, et qui y trouvèrent la mort.

Le débarquement s'opéra vers l'est, à une petite distance de Naples, d'où les assiégés enhardis sortirent en nombre sous Fernand de Gonzague et Juan de Urbina. Ils assaillirent vivement l'escorte que Lautrec avait envoyée du camp afin d'y conduire et l'argent et les soldats venus de France. L'attaque fut très impétueuse, et l'argent aurait été enlevé, si Lautrec n'avait en toute hâte envoyé de nouvelles troupes pour soutenir les premières, qui avaient perdu beaucoup de monde et avaient été presque culbutées. L'armée des assiégeans reçut ces faibles sommes et cet insuffisant renfort, qui n'arrivèrent pas sans peine au camp, déjà affaibli et un peu découragé.

V.

Dès ce jour les espérances y déclinèrent à mesure que les forces y décrurent. Lautrec avait dirigé jusque-là tout seul et la cam-

20 fregate insieme con gran rinfrescamento a gli assediati. » Lettre du 4 août 1528 écrite au cardinal Salviati, légat en France. — *Lettere di principi*, vol. II, f° 112 v°.

pagne et le siége, il se décida à tenir alors un conseil de guerre. Renzo da Ceri, que François Ier venait d'envoyer dans le royaume de Naples, le comte Pedro Navarro, à qui étaient dus les travaux du camp et le creusement des tranchées, le marquis Michel-Antoine de Saluces, qui avait commandé les troupes françaises avant l'arrivée de Lautrec, le comte Guido Rangone, auquel obéissait un corps considérable d'Italiens, le comte de Vaudemont, qui avait les lansquenets de la Lorraine et des bords du Rhin sous ses ordres, et tous les chefs de troupes que la maladie avait épargnés, assistèrent à ce conseil. Renzo da Ceri, ordinairement plus audacieux que circonspect et poussant bien des fois la confiance jusqu'à la témérité, ouvrit l'avis fort sage de quitter le camp infecté et de se concentrer dans les villes de Somma, de Nola, d'Aversa, de Capoue, qui formaient comme une ceinture autour de Naples. Il soutint que de là on contiendrait avec plus de sûreté les impériaux, qui ne seraient pas moins resserrés par terre et par mer, et qu'après y avoir rafraîchi l'armée et reçu des renforts on pourrait en un moment plus favorable les attaquer dans Naples, où ils se seraient affaiblis. Cet avis, que d'autres partageaient, fut repoussé par Lautrec. L'opiniâtre et superbe Lautrec, qui avait annoncé qu'il aurait les impériaux la corde au cou, ne supportait pas l'idée d'une retraite et l'apparence d'un échec. Il dit qu'il aimait mieux périr sur place que de reculer. Comme le suprême commandement lui appartenait, il décida qu'on resterait dans ce camp, d'où l'on ne pouvait plus contraindre l'ennemi à se rendre et où l'on devait même bientôt être exposé à ses agressions.

Lautrec chercha cependant à augmenter ses forces. Il envoya Renzo da Ceri dans les Abruzzes pour en ramener quatre ou cinq mille hommes de pied et de la cavalerie légère, dont on n'avait pas suffisamment pour tenir tête aux impériaux, qui en avaient davantage. Il fit presser Giamjordano Orsini, qui entretenait des troupes dans les états pontificaux, le belliqueux abbé de Farfa, qui appartenait à la même maison et qui combattait avec succès contre les Colonna, le prince de Melfi Sergiano Carraciolo, qui était devant Gaëte avec les soldats qu'il avait levés depuis son entrée au service de France, enfin les ducs de Nola et de Somma qu'il engagea pour deux cents chevaux chacun, de venir au plus tôt le joindre devant Naples. En attendant ces renforts, qui n'arrivèrent pas à temps, il demeurait immobile dans son camp dévasté par la maladie. Du 18 juillet au 6 août, la peste enleva une partie de l'armée française et paralysa les efforts du reste. Les morts s'accumulaient, et on les enterrait dans les tranchées. Les malades étaient de plus en plus nombreux. Le comte de Vaudemont était allé à Vico, près de Sorrente, et y succomba bientôt. Le second chef des valeureux débris des bandes noires,

Ugo de Pepoli, qui avait succédé à Orazio Baglioni, tué dans la rencontre du 20 juin avec les impériaux, avait été transporté mourant à Capoue. Ce qui survivait de la pesante cavalerie des hommes d'armes, fort peu utile dans un siége, avait été dispersé dans les villes voisines qui étaient encore occupées par les Français; Lautrec le rappela. Les capitaines demeurés debout autour de lui, le comte Guido Rangone, le marquis de Saluces, Pedro Navarro, sans quitter le camp, se ressentaient de la maladie, dont il fut atteint plus dangereusement lui-même, et qui abattit ses forces sans faire fléchir ses volontés. Ce chef malheureux d'une armée en dissolution, manquant de prudence devant Naples après avoir manqué de résolution devant Troja, s'obstinait à rester dans un camp que la mort rendait de plus en plus désert. D'assiégeant qu'il était, il y devint assiégé (1).

Les impériaux, instruits de son affaiblissement et de sa détresse, firent des sorties qui ne furent plus repoussées ni même entravées. Ils poussèrent leurs courses jusqu'aux villes que les Français occupaient en arrière de leur camp et autour de Naples. Sortant en force par la porte de Nola et par la porte de Capoue, ils traversaient la vallée à l'est de Naples entre les retranchemens des Français et les dernières pentes du Vésuve, se jetaient sur Somma, qu'ils saccagèrent deux fois, — étendaient leurs expéditions vers Nola, Acerra, Aversa, atteignaient même les environs de Capoue, sur le Vulturne, et retournaient avec des vivres. Ils coupaient aussi les routes par lesquelles on en pouvait conduire au camp, où Lautrec, accablé par le mal, succomba dans la nuit du 16 au 17 août.

Après sa mort, le marquis de Saluces prit le commandement de l'armée presque anéantie. Elle était réduite des trois quarts. Il y restait à peine sept mille hommes de pied dont quatre seulement en état de combattre, et les hommes d'armes étaient réduits à moins de deux cents (2). Le prince d'Orange assiégea ces tristes débris dans leurs retranchemens, trop forts pour être pris aisément, trop étendus pour n'être pas difficiles à garder. Il les inquiéta de jour et de nuit par d'incessantes agressions. Après les avoir accablés de privations et de fatigues, les croyant dans l'impuissance de résister, il se disposa à leur donner l'assaut; mais les Français ne l'attendirent point. Ils projetèrent d'évacuer leurs retranche-

(1) « Erano più obsesse nel campo loro che non erano stati noi in Napoli. » Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « Environ la fin de juillet, la mortalité se renforça tellement dans notre camp devant Naples, qu'en moins de trente jours de vingt-cinq mille hommes de pied n'en demeura pas quatre mille qui pussent mettre la main aux armes, et de huit cents hommes d'armes n'en demoura pas cent. » Mémoires de Du Bellay, t. XVIII, p. 74.

mens avant d'y être surpris. Les compagnies italiennes et gasconnes, qui restaient encore dans le petit camp rapproché du mont San-Martino, devaient se replier sur le grand camp, qui couronnait les hauteurs, et ne le purent point. N'ayant ni mangé ni bu depuis plusieurs jours, elles furent obligées de se rendre au prince d'Orange, qui s'était placé entre les deux camps et leur fermait le passage (1).

Dans la nuit même du 28 août, les troupes du grand camp se mirent en marche pour se retirer à Aversa, ville située à huit milles de Naples. Le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone conduisaient les premiers corps, et Pedro Navarro fut mis à l'arrière-garde avec des Suisses et des lansquenets, que devaient soutenir les restes des hommes d'armes sous les capitaines Pomperant, Negrepelisse et Camille Trivulzi. Ils laissèrent dans le camp abandonné leur artillerie, leurs munitions, leurs bagages, leurs malades, pour opérer plus vite une retraite qui se fit avec la précipitation d'une fuite. Quoiqu'ils eussent de l'avance, ils furent atteints par les impériaux, qui se mirent à leur poursuite, attaquèrent leur arrière-garde, et la prirent presque tout entière. Le vieux comte Pedro Navarro et le jeune prince de Navarre tombèrent entre leurs mains. Le marquis de Saluces et Guido Rangone arrivèrent à Aversa, où ils s'enfermèrent avec le peu de soldats qui avaient pu traverser le siége, survivre à la peste, échapper à la déroute.

Sans perdre de temps, le prince d'Orange vint les y assiéger. Il dressa ses batteries contre les murailles d'Aversa, y fit brèche et obligea le marquis de Saluces, qui eut le genou brisé d'un coup de feu, et qui ne pouvait plus se défendre dans une ville ouverte et avec des soldats abattus, à capituler. Par cette capitulation, le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone restèrent prisonniers, et les troupes désarmées durent retourner dans leur pays, avec promesse de ne plus servir de longtemps contre l'empereur. Le marquis, blessé et captif, après avoir combattu près de trois ans pour la France avec un généreux courage, fut conduit en litière à Naples, où il succomba bientôt et où mourut aussi Pedro Navarro, qui avait été pendant quinze années un serviteur également fidèle et habile de Louis XII et de François Ier.

La puissante armée avec laquelle Lautrec était descendu un an et demi auparavant en Italie, qui avait pris tant de villes au nord de cette péninsule disputée, qui l'avait traversée victorieusement dans presque toute sa longueur, qui avait poussé la conquête du

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

grand royaume du sud si avant qu'on l'avait cru regagné par le roi de France et perdu pour l'empereur, cette puissante armée s'était fondue devant Naples et venait d'être achevée dans Aversa. Il n'en restait plus rien, et le prince d'Orange, après avoir écrit le 9 septembre tout ce qui s'était passé à Charles-Quint, de nouveau triomphant par la constance heureuse de ses généraux et la vigueur quelquefois indocile, mais toujours inébranlable de ses soldats, ajoutait : « Sire, les choses de la guerre de ce côté peuvent se dire véritablement terminées. Le peu d'ennemis qui restent dans les Abruzzes et dans la Pouille doit être dispersé à cette heure ou le sera bientôt. Les galères des ennemis ont quitté ces parages et ont mis à la voile, celles des Français pour se rendre à Marseille, et celles des Vénitiens pour retourner dans l'Adriatique. J'ai ordonné à André Doria d'aller attaquer là où il pensera le faire avec plus d'avantage. Il est parti diligemment et dans les meilleures dispositions, de sorte que par mer et par terre ce royaume sera entièrement délivré... Que Dieu garde la royale vie et l'impériale puissance de votre majesté, les rende prospères et les exalte comme il se desire ici (1). »

VI.

A la ruine d'une armée et à la perte de toute espérance dans le sud de l'Italie s'ajouta bientôt, pour François Ier, un grand revers au nord de cette péninsule. La seigneurie de Gênes lui fut enlevée, et il perdit tout le littoral de la Ligurie. André Doria était venu attendre à Gaëte la ratification du traité qu'il avait conclu avec l'empereur. Dès que cette ratification fut arrivée, il se mit au service de Charles-Quint, qui le fit bientôt prince de Melfi, et il se dirigea des côtes de Naples vers la ville de Gênes. Il s'entendait depuis longtemps et en secret avec les principaux des divers partis qui avaient divisé la république, et qui, las de désaccord et de sujétion, souhaitaient également l'union et l'indépendance. Tout était prêt pour une révolution dans la ville, instruite du traité conclu avec l'empereur et disposée à seconder l'entreprise qui devait la rendre libre, lorsque André Doria entra dans le port le 12 septembre 1528; il avait arboré le pavillon de l'empereur, celui-là même que son neveu avait glorieusement enlevé à Moncada dans le golfe de Salerne. Ses troupes, débarquées sur les quais et formant deux petits corps sous la conduite de Philippino Doria et de Christophe

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

Pallavicino, s'avancèrent, aux cris de *saint George et liberté*, dans la ville, soulevée à leur approche, et marchèrent au palais du gouvernement, qu'elles prirent sans rencontrer de résistance. Étonnés de cette brusque attaque qu'appuyait un mouvement général du peuple, les Français se retirèrent dans le *castelletto*, d'où le maréchal Théodore Trivulzi envoya demander au comte de Saint-Pol, alors devant Pavie, d'accourir à son secours avec assez de forces pour reprendre Gênes.

En attendant, André Doria s'était rendu sur la place de Saint-Matthieu, où était la demeure de ses ancêtres. La foule l'y avait accompagné de ses acclamations; les magistrats et les principaux de la ville étaient venus l'y saluer comme le libérateur de l'état, et lui avaient donné le beau nom de père de la patrie. Ce nom glorieux et touchant, il le mérita encore mieux en constituant avec une généreuse sagesse la république de Gênes qu'en l'affranchissant. Le lendemain du jour où, par ses heureux efforts, Gênes était devenue indépendante, elle acquit un régime libre, régulier, durable. Le gouvernement cessa d'appartenir à la multitude turbulente et inconstante qui, depuis deux siècles, avait produit tant de partis presque toujours en lutte, amené tant de divisions, causé tant d'assujétissemens, fait passer si souvent l'état troublé ou asservi de l'anarchie intérieure à la domination étrangère, et l'avait placé sous des seigneuries si diverses et si passagères. Dévolu à l'élite agrandie des citoyens, qui se composa désormais des deux noblesses, ancienne et récente, dans les cadres ingénieusement élargis desquelles entrèrent tous les notables de la ville et les principaux du peuple, il devint complétement électif et fut pondéré habilement.

Après l'établissement de ce régime, qui, un peu modifié quarante-huit ans plus tard, devait durer jusqu'en 1796 sans causer de troubles et sans amener de sujétion, les Génois s'occupèrent d'assurer leur défense. Avec le concours des citoyens du dedans et des feudataires du dehors, par des contributions patriotiques et au moyen de cent cinquante mille écus d'or empruntés à la banque nationale de Saint-George, ils levèrent huit mille hommes pour les opposer aux troupes du comte de Saint-Pol, s'il marchait au secours du maréchal Trivulzi et voulait franchir l'Apennin, dont ils gardèrent les passages.

Le comte de Saint-Pol, que François Ier avait envoyé en Italie avec huit mille lansquenets, deux mille aventuriers français et quatre cents hommes d'armes, était descendu d'Asti et d'Alexandrie dans les plaines du Milanais, quelque temps après qu'en étaient partis les Allemands du duc de Brunswick. Il avait d'abord repris, à la droite du Tessin, tout ce qui était retombé entre les mains d'Anto-

nio de Leyva depuis l'éloignement de Lautrec. Traversant ensuite ce fleuve, il s'était avancé vers l'Adda, et il avait opéré sa jonction avec le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza. Les troupes combinées de la France, de Venise et du duc de Milan s'étaient alors portées devant Pavie pour en faire le siége. Elles étaient autour de cette place, si souvent assaillie et emportée, quand la nouvelle de l'entreprise heureuse d'André Doria sur Gênes et la demande de secours du maréchal Trivulzi, enfermé dans le *castelletto,* arrivèrent au comte de Saint-Pol. Avant de secourir le *castelletto* et d'aller menacer Gênes, le comte de Saint-Pol tint à reprendre Pavie. Serrée de près et battue en brèche, la ville fut enlevée d'assaut sans que Antonio de Leyva, qui se sentait trop faible, osât s'avancer pour la défendre.

Pavie prise et de nouveau rendue à Francesco Sforza, le comte de Saint-Pol marcha vers les montagnes qui entourent Gênes avec deux mille hommes de pied et cent hommes d'armes. Cette troupe, qu'il n'avait sans doute pas voulue plus nombreuse afin d'arriver plus vite, n'était pas assez forte pour réduire Gênes, mise en état de défense. Parvenu sans vivres et sans artillerie à Cavi, dans le commencement d'octobre, le comte de Saint-Pol trouva les passages de l'Apennin si bien gardés, qu'il ne put pas même introduire de secours dans le *castelletto.* Il put seulement envoyer trois cents hommes de renfort à Savone, et il retourna en Lombardie avec le reste.

Les Génois, délivrés de cette crainte, allèrent attaquer Savone. André Doria se présenta avec ses galères devant le port de cette malheureuse ville, qu'assaillirent du côté de la terre les troupes de Gênes, qui l'avait redoutée comme une rivale et qui la détestait comme une rebelle. Le commandeur Morette, à qui François Ier en avait donné le gouvernement, y résista mal et peu de temps. Malgré les supplications des courageux habitans, qui demandaient à se défendre, sachant bien quel sort leur était réservé s'ils tombaient au pouvoir de leurs anciens et implacables dominateurs, Morette capitula le 21 octobre. Les Génois démantelèrent les fortifications de Savone, qu'ils remirent sous leur dure sujétion. Peu de temps après en être redevenus maîtres, ils prirent aussi possession du *castelletto,* où le maréchal Trivulzi, ayant perdu tout espoir d'être secouru et manquant de vivres, capitula à son tour le 28 octobre. Tous les honneurs de la guerre furent accordés au maréchal et à sa troupe par les Génois, trop heureux d'éloigner des ennemis que leur voisinage laissait inquiétans et de reprendre une citadelle qui pouvait redevenir menaçante. Dès ce jour fut consommée la révolution qui arracha pour toujours l'état de Gênes à la domination

de François Ier et qui le mit dans l'alliance définitive de Charles-Quint.

L'évacuation du royaume de Naples, la perte du littoral de la Ligurie, furent suivies d'un dernier revers en Lombardie. Les confédérés étaient demeurés les plus forts dans cette partie de la péninsule italienne. Lorsqu'on rentra en campagne au printemps de 1529, l'empereur, qui préparait une flotte et une armée pour aller achever la soumission de l'Italie, avait envoyé par Gênes deux mille Espagnols de renfort à Antonio de Leyva. Malgré l'arrivée de cette petite troupe, les impériaux n'avaient pas tenu la campagne et s'étaient enfermés dans Milan. Le comte de Saint-Pol avait pris sur eux Serravale, Bassignana, Mortara, les citadelles de Vigevano et d'Abbiate-Grasso, Sant-Angelo et San-Colombano, tandis que le duc d'Urbin avait occupé tour à tour Cassano et San-Martino à l'est et à l'ouest de Milan, qui restait seul, avec Como, entre les mains d'Antonio de Leyva. Les trois chefs des troupes confédérées, le comte de Saint-Pol, le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza, s'étant alors réunis, mirent en délibération s'ils attaqueraient Milan de vive force. Ils y parurent d'abord résolus; puis la timidité l'emporta, et ils finirent par décider qu'on serrerait de près cette ville, dont le territoire n'avait pas été ensemencé, où les vivres manquaient, et qu'on y affamerait les impériaux comme Lautrec avait espéré les affamer dans Naples. Il fut convenu que les Vénitiens s'établiraient à Cassano et à Monza, que le duc Sforza se posterait à Pavie et à Vigevano, et que le comte de Saint-Pol, placé à Abbiate-Grasso, garderait tout le Haut-Tessin.

Ce plan, dont les effets ne pouvaient être que très lents, ne fut pas même suivi avec persévérance. Le comte de Saint-Pol, très brave, mais non moins inconsidéré, se laissa emporter à une autre entreprise. Ayant appris qu'André Doria était allé avec ses galères vers les côtes de Catalogne pour y chercher l'empereur et le conduire en Italie, il espéra que l'absence du libérateur de Gênes lui rendrait plus facile la conquête de cette ville. Il quitta Abbiate-Grasso en prétendant que le duc d'Urbin et le duc Sforza suffisaient pour intercepter les vivres à Milan. Il mit ses troupes en mouvement et descendit vers le Pô, qu'il voulait passer un peu au-dessous de Pavie, afin de marcher ensuite du côté de Gênes. Arrivé le 20 juin 1529 à Landriano, il se proposait d'atteindre le lendemain Lardirago en se rapprochant du Pô. Il avait envoyé devant lui son avant-garde, son artillerie et ses bagages, et avait été retenu avec le reste de ses troupes par un grand orage qui avait démesurément grossi les cours d'eau qu'il avait à traverser. Lorsqu'il se remit en marche, non sans être retardé par des terrains détrempés dans des passages difficiles, il fut attaqué à l'improviste sur ses derrières.

Antonio de Leyva, informé du dessein de Saint-Pol, était sorti de Milan pendant la nuit avec la plus grande partie de ses forces, et l'avait suivi sans être découvert jusqu'auprès de Landriano. L'éparpillement des troupes françaises, séparées les unes des autres, et la défaveur des lieux facilitèrent le succès de cette attaque, qui fut à la fois impétueuse et inattendue. Cependant le comte de Saint-Pol soutint avec une grande vigueur le choc des impériaux. Privé de sa cavalerie, qui était en avant, il mit pied à terre et combattit longtemps avec les lansquenets et les Italiens qu'il avait autour de lui; mais à la fin ceux-ci, culbutés, tournèrent le dos et prirent la fuite. Le comte de Saint-Pol, remontant alors à cheval pour échapper à la poursuite des impériaux, voulut franchir un canal, y tomba et fut fait prisonnier avec plusieurs capitaines d'importance. Le reste de sa petite armée, qui n'était pas payée, se dispersa. Les Italiens se retirèrent à Lodi et à Pavie, les Français et les Allemands regagnèrent à grand'peine leur pays. L'expédition de Saint-Pol eut une issue assez semblable à l'expédition de Lautrec; elle laissa la Lombardie à la merci des impériaux.

Le sort de la guerre était décidé. Charles-Quint, rendu de nouveau victorieux sur les divers points de cette vaste péninsule, l'emportait définitivement. Les efforts tentés pour soustraire l'Italie à la dépendance des Espagnols avaient été impuissans. Deux longues campagnes, dont les commencemens avaient été favorables aux confédérés de Cognac, avaient fini par de grands revers. Dans la première, le roi de France était intervenu comme auxiliaire par les subsides qu'il avait fournis et les troupes qu'il avait jointes aux armées italiennes. Les confédérés n'avaient pas su profiter de la supériorité de leurs forces et accabler les impériaux au moment de leur faiblesse. Ceux-ci, reprenant bientôt l'avantage par leur nombre, qu'on laissa s'accroître, et leur audace, à laquelle tout céda, non-seulement se maintinrent en Lombardie et restèrent les maîtres dans le royaume de Naples, mais ils envahirent le centre de l'Italie, s'emparèrent de Rome et y firent captif le principal des confédérés, le pape, provocateur et chef de la sainte ligue de Cognac. La seconde campagne, entreprise avec les forces du roi qu'assistaient tous les potentats italiens, marquée par des débuts brillans, avait abouti, non sans des fautes de conduite, à des résultats funestes. L'armée de Lautrec avait tout d'abord enlevé d'assaut ou reçu à composition d'importantes villes du Piémont et du Milanais, elle avait traversé triomphalement l'Italie, pénétré dans le royaume de Naples, qu'elle avait occupé presque tout entier, et dont elle aurait achevé la conquête, si son chef, trop prudent à Troja et trop confiant devant Naples, ne s'était dans un cas refusé à la victoire et dans l'autre obstiné à poursuivre un impuissant blocus jusqu'à y

laisser sa vie et à y ruiner son armée. François Ier avait contribué à cet irréparable désastre par sa rupture avec André Doria. Cette rupture, après avoir secondé, si malheureusement pour lui, la résistance prolongée des impériaux dans Naples, avait causé le soulèvement de Gênes ainsi que la perte de la Ligurie, et par là n'avait pas été étrangère à la défaite finale qu'avait éprouvée le comte de Saint-Pol en allant, avec ce qui restait de troupes françaises en Lombardie, tenter de ressaisir un pays qu'on ne devait jamais plus reprendre.

VII.

Tout semblait terminé en Italie, où s'étaient dissipées les forces et s'étaient perdues les espérances de François Ier. Cependant ce prince, avec une ténacité entretenue par le calcul autant que par la passion, continua de disputer la péninsule à son heureux rival en s'appuyant sur les états confédérés, que ses excitations et leurs intérêts animaient toujours à la lutte. Il avait encore Asti et Alexandrie dans l'Italie supérieure, où Francesco Sforza conservait les trois places principales de Lodi, de Crémone et de Pavie, et où la république de Venise possédait le territoire qui s'étend de la rive gauche de l'Adda jusqu'aux lagunes de l'Adriatique. Ses partisans, restés en armes au royaume de Naples, occupaient Aquila et la Matrice dans les Abruzzes ainsi que la forte place de Barlette sur les côtes de la Pouille. Le littoral napolitain, de Trani et Monopoli à Otrante, était au pouvoir des Vénitiens, fort éloignés de s'en dessaisir après s'en être rendus maîtres. Ces politiques prudens et avides tout à la fois, inquiets pour la sûreté de leurs états et désireux de garder leurs conquêtes, étaient disposés à continuer la guerre que les ardens Florentins, de leur côté, voulaient poursuivre afin de se maintenir dans la liberté qu'ils avaient recouvrée et que menaçait la victoire de Charles-Quint. François Ier, qui les y poussait à l'envi, pressait également, mais avec moins de succès, le pape Clément VII de rentrer dans la ligue. Longtemps indécis en apparence, Clément VII, que François Ier et Henri VIII n'avaient cessé de solliciter depuis sa sortie du château Saint-Ange, était resté neutre tout en donnant des paroles d'espérance aux uns et aux autres. Il n'avait pas rempli tous ses engagemens envers les impériaux, et il avait ajourné pour Charles-Quint l'investiture du royaume de Naples, ce qui n'empêcha point ce prince habile de lui restituer les citadelles d'Ostie et de Civita-Vecchia et de rendre libres les cardinaux tenus en otages. Les succès des armes impériales en Italie ajoutés aux condescendances de Charles-Quint tirèrent le pape de ses indécisions. Sensible aux événemens de la for-

tune et se rangeant à ses arrêts, Clément VII chargea l'évêque de Vaison, nonce du saint-siége en Espagne, de conclure un traité de paix avec l'empereur.

François Ier ne se bornait point à exciter ses anciens confédérés à la guerre, il projetait de former une nouvelle et puissante armée à la tête de laquelle il descendrait lui-même en Italie. Il annonçait aux Florentins et aux Vénitiens qu'il faisait lever des Suisses et des lansquenets et qu'ils le verraient reparaître au-delà des Alpes avec vingt-cinq mille hommes de pied et tous ses hommes d'armes; mais alors qu'il se livrait publiquement à ces manifestations belliqueuses il était rentré en secret dans des voies pacifiques. Aussitôt après la ruine complète de l'armée de Naples et la perte de tout le littoral ligurien, désespérant de contraindre l'empereur à accepter ses conditions de paix et à lui rendre ses deux fils, il avait cherché à renouer les négociations si violemment rompues à Burgos. Comment y parvenir, toute relation ayant cessé entre les deux monarques depuis qu'ils s'étaient blessés par des outrages et provoqués par des défis?

Une trêve conclue à l'automne de 1528 entre la France et l'Angleterre d'une part et les provinces belges de l'autre, dans l'intérêt du commerce des trois pays et sur leurs réclamations, devint l'occasion de pourparlers nouveaux dont la mère de François Ier fit les premières ouvertures. Guillaume des Barres, secrétaire d'état de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, étant venu faire ratifier la trêve en France, Louise de Savoie lui demanda s'il n'était chargé de rien par l'archiduchesse. Elle se plaignit alors de la lettre offensante pour l'honneur du roi, son fils, que l'empereur avait écrite à l'ambassadeur Jean de Calvimont, prétendit avoir fait de son mieux pour empêcher le cartel que François Ier avait été contraint d'envoyer à Charles-Quint par suite de l'outrage reçu, déplora la durée de la guerre que ces injurieux procédés et ces provocations véhémentes perpétuaient en l'envenimant, dit qu'elle presserait son fils de délaisser ses rancunes et de se ranger à la paix, et elle requit des Barres d'inviter l'archiduchesse à en faire autant auprès de l'empereur. Non contente de cette ouverture qui ne conduisit d'abord à rien, la régente Louise de Savoie envoya coup sur coup le secrétaire d'état Bayart à Malines, la première fois pour demander formellement à l'archiduchesse son intervention pacifique, la seconde fois pour lui adresser les conditions mêmes d'un arrangement. Débattues par l'archiduchesse et par les membres de son conseil, les propositions présentées au nom de la régente ne parurent pas suffisantes pour que l'empereur les acceptât. Des changemens y furent introduits, et Marguerite d'Autriche chargea le seigneur de Rosimbos, chef de ses finances, et le secré-

taire des Barres de les porter ainsi modifiées en Espagne après s'être assurés d'une complète adhésion en France (1).

Les deux envoyés de l'archiduchesse se rendirent à Paris, où vinrent du château de Saint-Germain François Ier et la duchesse d'Angoulême pour conférer mystérieusement avec eux. Ce ne fut pas sans peine que les bases de la négociation arrêtées en Belgique furent admises par la régente, qui essaya vainement de rétablir celles qu'elle avait d'abord posées. Il fallut ou s'y soumettre ou renoncer à toute tentative d'accord. Elle les accepta donc, et le soir même, ayant appelé fort secrètement dans sa chambre Rosimbos et des Barres, elle les entretint du désir ardent qu'elle avait de réconcilier les deux princes et les pressa d'aller au plus vite remplir leur bon office auprès de l'empereur.

Rosimbos et des Barres partirent aussitôt pour l'Espagne. En même temps qu'ils portaient à Charles-Quint les propositions convenues des deux parts, l'archiduchesse, sa tante, l'engageait vivement à les adopter. Elle lui disait qu'il mettrait ainsi la paix dans la chrétienté, qu'il assurerait contre le Turc les états menacés du roi Ferdinand son frère, qu'il affaiblirait le roi de France, qui, ayant perdu tant d'hommes et donné tant d'argent, n'aurait de longtemps le pouvoir ni le vouloir de recommencer la guerre, qu'il recevrait fort à propos les 1,200,000 écus d'or pour son voyage d'Italie, où il serait escorté par les navires mêmes de François Ier et où il aurait les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza et le pape Clément VII à sa discrétion, qu'il lui serait aisé, ayant mis l'Italie sous sa main, de réformer les hérésies en Allemagne, d'y ramener l'église et l'empire à leur ancien état, enfin que, recherché et prié par son ennemi après en avoir été menacé et injurié, il le priverait de tous les alliés qui l'avaient jusque-là servi et avec lesquels il traiterait lui-même à son gré.

Charles-Quint se livrait en ce moment et avec une ardeur souvent contrariée (2) aux préparatifs de l'expédition à la fois militaire et politique que dès longtemps il projetait de faire en Italie. Il voulait paraître sur ce théâtre où s'accomplissaient depuis tant d'années de grands événemens à son profit par l'habileté de ses généraux et la victoire de ses armées. Il avait l'ambition d'être dans ses prospérités pour plus qu'il n'avait été jusque-là. Il s'était montré politique, il aspirait à se montrer guerrier, et d'empereur élu il sou-

(1) Lettre de Rosimbos et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 31 décembre 1528. — Dans Leglay, *Négociations entre l'Autriche et la France*, vol. II, p. 676 à 691.

(2) Lettres de Charles-Quint au sieur de Montfort, envoyé en Flandre et en Allemagne auprès de l'archiduchesse Marguerite et du roi de Hongrie Ferdinand, du 9 novembre et du 23 décembre 1528. — *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, vol. Ier, p. 439 à 444.

haitait devenir empereur couronné. Afin d'achever en Italie l'œuvre si avancée de sa domination, il devait s'y transporter avec une flotte que joindraient les galères d'André Doria, et sur laquelle il embarquerait une armée de onze mille hommes, tandis qu'une autre armée levée par ses ordres en Allemagne, et que commandait le comte Félix de Werdenberg, y descendrait du côté du Tyrol. Ces deux armées, unies aux troupes victorieuses du prince d'Orange et d'Antonio de Leyva, contraindraient à se soumettre tous ceux qui resteraient encore en armes dans le sud et le nord de la péninsule, dont il disposerait en maître. Il se nourrissait de ces entreprenantes pensées et hâtait de son mieux une expédition à laquelle le manque d'argent et l'opposition de ses alentours apportaient d'inévitables retards, lorsque Rosimbos et des Barres vinrent lui remettre le projet d'arrangement qu'avait agréé et que lui recommandait l'archiduchesse sa tante.

S'en accommoderait-il? Dans ce moment d'espérance orgueilleuse et d'inimitié irritée, se contenterait-il des conditions qu'il avait proposées lui-même à Burgos, et qu'acceptait François Ier après les avoir refusées? Il sembla revenir à l'entière exécution du traité de Madrid. « Si le roy de France ne veut l'accomplir, disait-il, il y auroit de la difficulté à m'accorder avec luy. Comment pourrois-je me dédire de ce que j'ay dit de luy ou souffrir qu'il ne se dédie de ce qu'il m'a démenti (1)? » Des considérations puissantes le décidèrent pourtant à traiter. Il vit bien qu'il n'arracherait jamais la Bourgogne à François Ier, et que l'exiger absolument de lui, comme il l'avait fait lorsqu'il le tenait entre ses mains, c'était perpétuer la guerre; qu'ayant mieux aimé entreprendre une lutte acharnée et laisser ses enfans en captivité que d'abandonner cette grande province, François Ier renouvellerait en 1529 les efforts tentés en 1527 et 1528; que le royaume de France n'était jamais au bout de ses ressources et que le roi très chrétien trouverait toujours des soldats et de l'argent pour combattre en Italie, où les Florentins, les Vénitiens, le duc Sforza, le duc de Ferrare, lui seraient des alliés d'autant plus fidèles qu'ils avaient plus d'intérêt à défendre leur indépendance et à sauver leurs possessions; qu'il faudrait de nouveau les y vaincre tous, ce qui n'était pas certain, leur enlever de vive force les villes qu'ils y tenaient encore soit au nord, soit au sud, ce qui serait difficile; que dans son royaume même de Naples, en grande partie recouvré, ses troupes avaient déjà échoué deux fois devant Monopoli, qu'occupaient les Vénitiens, et ne pouvaient pas reprendre Barlette, où s'était réfugié Renzo da Ceri avec des forces suffisantes

(1) Lettre de Charles-Quint à Montfort, du 16 mars 1528. — *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, vol. Ier, p. 450.

pour y tenir longtemps; que dès lors et afin d'exécuter plus aisément ses desseins en Italie et en Allemagne, il lui convenait de s'accorder avec son belliqueux adversaire, qui lui ferait l'abandon entier de l'une, et dont l'argent l'aiderait à aller défendre l'autre.

Après avoir un peu hésité, il consentit à rentrer en négociation. Toutefois il voulut tirer parti de la position où l'avait mis le succès de ses armes pour faire la paix le plus qu'il pourrait à son avantage. Il envoya à l'archiduchesse Marguerite plusieurs projets qui descendaient des dispositions les plus rigoureuses du traité de Madrid jusqu'aux arrangemens moins durs de Burgos (1). Dans le projet le plus favorable, il exigeait toujours l'évacuation complète de l'Italie par François Ier préalablement à la délivrance de ses deux fils, et il l'obligeait non-seulement à y abandonner tous ses alliés, mais encore à y contraindre par la force les Vénitiens de rendre les villes qu'ils occupaient sur les côtes de la Pouille et de la Calabre, s'ils ne les quittaient pas de plein gré.

L'archiduchesse d'Autriche, ayant reçu les pleins pouvoirs de l'empereur son neveu, en informa la régente Louise de Savoie. Elle lui proposa de se trouver dans la ville de Cambrai, qui confinait à la France et aux Pays-Bas et où tant de traités avaient été conclus depuis le commencement du siècle. Les conférences durent s'y ouvrir entre les deux dames vers la fin du mois de juin. Tandis que la tante de Charles-Quint et la mère de François Ier, munies de leurs instructions et chargées de débattre les intérêts les plus hauts, allaient engager une négociation dont l'heureuse issue était moins espérée que souhaitée, les deux princes se disposaient également à poursuivre la guerre en Italie.

Charles-Quint était arrivé à Barcelone, où se réunissait la grande flotte de navires espagnols et génois sur laquelle il devait monter avec son armée. Quelques semaines avant qu'il pût faire voile vers les côtes d'Italie, il conclut, le 29 juin 1529, un traité avec le pape, dont il acquit l'utile amitié. Clément VII lui accordait l'investiture définitive du royaume de Naples, et s'engageait à le couronner solennellement comme empereur; de son côté, Charles-Quint promettait de faire restituer au saint-siége Cervia et Ravenne par la république de Venise, Reggio, Rubiera et Modène par le duc de Ferrare, et de rétablir les Médicis dans Florence (2). Sa flotte, composée de trente-quatre galères et de quatre-vingts navires de transport, étant appareillée, il y embarqua les onze mille hommes de pied et les

(1) « Monseigneur, l'instruction que m'avez envoyée pour la dicte paix contient divers moyens et me ordonnez les practiquer par ordre et de degré en degré, etc. » Lettre de Marguerite d'Autriche à Charles-Quint, du 26 mai 1529. — Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles V*, vol. Ier, p. 300.

(2) Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 1 et seq.

douze cents chevaux qu'il conduisait en Italie, et lui-même, monté sur la galère capitane d'André Doria, se rendit le mercredi 28 juillet à Palamos, non loin de Barcelone, d'où il se dirigea vers Gênes. Il avait passé toute la journée du 27 à donner des ordres pour le gouvernement de l'Espagne, qu'il laissait à l'impératrice Isabelle entourée de conseillers expérimentés, et il conduisait avec lui, pour le seconder en Italie, son principal ministre, le chancelier Gattinara, récemment nommé cardinal par Clément VII.

Pendant que Charles-Quint s'avançait vers les côtes d'Italie, François Ier levait des troupes, en annonçant l'intention de franchir de nouveau les Alpes à la tête d'une armée considérable. C'est ce qu'il assurait à ses confédérés, qu'alarmait extrêmement la reprise des négociations. Les Vénitiens craignaient d'être laissés à la merci de l'empereur après avoir dépensé, comme ils le disaient, des millions d'or pour soutenir la cause de la France et travailler à l'indépendance de l'Italie. Francesco Sforza, plus épouvanté encore, se voyait bientôt dépouillé du duché de Milan par le dominateur irrité qui pourrait donner un libre cours à son mécontentement et à son ambition. Le duc de Ferrare gémissait de s'être trompé cette fois en abandonnant celui qui devait être victorieux et en s'alliant avec celui qui devait être vaincu. Comment échapperait-il aux ressentimens de l'empereur, et ne serait-il pas tout au moins, malgré la flexibilité de ses retours, contraint de restituer les villes qu'il avait enlevées au saint-siége? Mais ceux qui éprouvaient les plus vives craintes étaient les républicains de Florence. Redevenus libres par un soulèvement, entrés dans la ligue avec ardeur, ayant levé beaucoup de troupes et fait de grands sacrifices d'argent pour la défense commune, il se sentaient perdus, si leur puissant allié cessait de les soutenir. Ils comprenaient que leur république ne pourrait pas résister longtemps aux forces réunies de l'empereur et du pape réconciliés, et qu'ils seraient remis sous le joug des Médicis. Aussi tous les ambassadeurs des états italiens entrés dans la ligue redoublaient de prières pour que la guerre fût continuée, ou que la paix ne se fît pas à leur détriment.

François Ier s'attachait à ranimer leur confiance. Ayant réuni les ambassadeurs de Venise, de Florence, de Milan, de Ferrare et de Mantoue à Compiègne, il les entretint de leurs communes affaires et régla les contingens qui seraient fournis par chaque état pour la reprise de la guerre. Outre les hommes d'armes et l'artillerie de France, il devait y avoir au-delà des Alpes quarante mille hommes d'infanterie, dont treize mille seraient à la solde des Vénitiens (1)

(1) Lettres de l'ambassadeur florentin Carducci aux dix de la liberté, des 17 et 23 juin 1529. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, vol. II, p. 1059 à 1068.

et le reste aux frais du roi et de la ligue. C'est vers ce moment que la régente partit pour Cambrai. Avant de se rendre dans cette ville, elle entendit aussi les ambassadeurs italiens, qui la supplièrent d'avoir en souvenir les services et les intérêts de leurs états. Elle leur donna, dans un discours qu'ils trouvèrent admirable, l'assurance « qu'elle ne ferait rien qui ne fût à la pleine satisfaction de tous les confédérés, parce qu'elle savait que telle était la volonté du roi (1). »

VIII.

Les conférences, fixées à la fin de juin 1529, ne s'ouvrirent que dans le mois de juillet entre les deux princesses chargées de cette grande négociation. Ce fut le 5 de ce mois que Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, accompagnées, la première du chancelier Du Prat et du grand-maître Anne de Montmorency, la seconde de ses conseillers belges les plus habiles, arrivèrent à Cambrai, où elles s'établirent l'une à l'hôtel Saint-Paul, l'autre à l'abbaye de Saint-Aubert. Elles n'étaient séparées que par une rue au-dessus de laquelle on avait pratiqué une galerie afin qu'elles pussent communiquer aisément ensemble et parvenir plus vite à l'accord, dont la conclusion ne fut cependant ni facile ni prompte.

Les divers projets envoyés par l'empereur à la gouvernante des Pays-Bas furent débattus dans leurs conditions successives par la régente de France, qui en repoussa les exigences les plus rigoureuses. Marguerite d'Autriche réclamait l'évacuation entière de l'Italie par François Ier sans que Charles-Quint donnât, comme il l'offrait à Burgos, des sûretés pour la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans; elle ne se bornait pas à demander pour la rançon des jeunes princes 1,200,000 écus d'or comptant, elle demandait les 2 millions complets, sauf la déduction des sommes dues à l'Angleterre et ne montant point à 300,000 écus. Outre la restitution de Hesdin du côté des Pays-Bas, elle revendiquait des territoires assez considérables du côté de la Bourgogne et du Lyonnais. Ces négociations laborieuses se poursuivaient au milieu des anxiétés croissantes des ambassadeurs italiens, accourus à Cambrai afin d'y connaître le sort réservé à leur pays.

Elles étaient au moment de se rompre, lorsque les deux représentans de la république de Florence, Carducci et Cavalcanti, allèrent trouver le roi, qui chassait dans les forêts du voisinage en attendant d'apprendre s'il avait paix avec l'empereur ou s'il fallait recommencer plus vivement que jamais la guerre contre lui. Ca-

(1) Lettres de Carducci aux dix de la liberté, des 24 et 26 juin 1529.

valcanti arrivait de Florence. Il dit au roi que, depuis la déroute du comte de Saint-Pol à Landriano, il n'y avait plus de forces françaises en Italie, où se trouverait bientôt Charles-Quint et où la cité de Florence aurait à se défendre d'un pape et d'un empereur très puissans. François Ier le rassura. « Si la guerre se continue, répondit-il, tous les moyens sont prêts. J'ai déjà dix mille lansquenets à Lyon. Vous pouvez y envoyer, et si vous ne trouvez pas qu'il en soit ainsi, dites que je suis le plus triste homme du monde. J'ai de plus fait rassembler dix mille aventuriers français et huit mille Suisses, les hommes d'armes et tout ce qui est nécessaire, avec ordre d'être dans cette ville le 8 du mois d'août. Vos seigneurs peuvent donc se promettre une pleine sécurité par la guerre. Quant à la paix, si elle se fait, vos seigneurs y seront compris avec tous mes confédérés et amis. Vous n'avez donc rien à craindre. Je suis disposé à passer tout de suite en Italie, si l'empereur y passe. Je crois que de toute façon je lui serai supérieur, attendu qu'il ne peut pas y aller très fort, et, s'il y va faible, vous le verrez prisonnier. Tout homme de jugement doit désirer son passage, et moi je suis un de ceux qui le désirent. » Alors Carducci lui dit : « Sire, votre majesté m'a tant de fois affirmé et répété les mêmes choses que, si je ne les vois pas s'accomplir, je ne croirai jamais plus à parole de roi, et je douterai même si j'ai à croire en Dieu. — Vous auriez mille fois raison; mais je l'ai promis, et je le tiendrai (1). »

Tout en donnant ces assurances avec un peu d'exagération, François Ier les donnait de bonne foi. Instruit par le grand-maître Anne de Montmorency des difficultés soulevées à Cambrai, il venait de lui écrire de Couci qu'il fallait mettre un terme à toutes ces longueurs et en quelque sorte rompre. « Mon cousin, lui disait-il, connoissant que mon affaire me presse merveilleusement de partir pour aller à Lyon, et de là en mon camp que je fais dresser en Dauphiné, vu mêmement la grande et extrême dépense que j'ai présentement sur les bras, laquelle à cette heure croît et augmente à cause d'un gros nombre de lansquenets nouveaux qui me sont venus et viennent comme vous savez, lesquels, avec ceux qui sont déjà à mon service, seroient pour me consumer, manger et fouler mon royaume et sujets, si je ne les employe promptement, suivant mon premier dessein. A cette cause, vous solliciterez Madame à ce qu'il lui plaise entendre la résolution de la paix, car je ne puis partir sans premièrement avoir parlé à elle, et que nous ayons advisé ensemble ce qu'elle aura à faire pour mon royaume pendant mon absence (2). » Il écrivait en même temps à sa mère : « Puisque l'em-

(1) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 22 juillet 1529.

(2) Lettre de François Ier au grand-maître Anne de Montmorency, du 17 juillet 1529. — Mss. Béthune, vol. 8526, fo 87.

pereur estime si peu mon amitié et a tant d'envie de me ruiner, j'ai l'espérance, avec l'aide de Dieu, avant qu'il soit peu, de lui faire connoître que je suis autant digne d'être désiré ami que désespéré ennemi. Par quoi je vous supplie ne vous donner point peine et croire que Dieu fait tout pour le mieux, et vous en venir bientôt, car jamais n'eus tant envie de vous voir que à cette heure (1). »

Les lettres où éclataient les impatiences de François Ier, qui reprenait ses belliqueuses résolutions, contribuèrent-elles à hâter la conclusion de l'accord en le rendant plus favorable? Louise de Savoie avait donné l'ordre du départ de Cambrai, et le 24 juillet ses équipages commençaient à sortir de la ville (2). Les négociations paraissaient rompues; mais elles furent aussitôt reprises, et quelques condescendances calculées de Marguerite d'Autriche les firent aboutir enfin à la paix. Cette paix entre les deux princes se conclut aux conditions que François Ier avait primitivement offertes à Madrid en 1525, et que Charles-Quint avait, en 1527, mais sous certaines clauses, admises à Burgos. Par le traité signé le 3 août et célébré le 5 dans la cathédrale de Cambrai, le roi de France abandonnait complétement l'Italie, rendait Asti, Alexandrie, Barlette, ne gardait pas un morceau de terre dans la péninsule, n'y conservait pas un allié, s'obligeait même à presser les Vénitiens de restituer les places qu'ils tenaient encore sur le littoral du royaume de Naples, et, s'ils n'y consentaient pas, à les y contraindre en fournissant 30,000 écus par mois à l'empereur pour leur faire la guerre. La renonciation à l'Italie, qui n'était pour François Ier à Madrid que le sacrifice de ses prétentions sur ce pays, revendiqué par ses prédécesseurs et par lui comme un héritage, devenait de plus à Cambrai le délaissement des alliances qu'il avait nouées depuis la ligue de Cognac, le démenti des paroles qu'il avait récemment encore données à ses confédérés, et pour ainsi dire le contraire des engagemens pris envers plusieurs d'entre eux. Il ne cédait pas à une nécessité aussi impérieuse, mais aussi triste, sans amertume et sans confusion. Outre ce pénible abandon de ses possessions, de ses espérances, de ses amitiés au-delà des Alpes, il cédait vers la frontière du nord la ville, le château et le bailliage de Hesdin, renonçait au rachat des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, délaissait toute prétention sur Arras, Tournai, Saint-Amand et Mortagne, dégageait de la dépendance féodale l'Artois, la Flandre et tous les territoires qui depuis les temps les plus anciens relevaient de la couronne de France. La grandeur du royaume était arrêtée et même restreinte de ce côté, où le roi perdait aussi ses alliés, le duc de

(1) Mss. Béthune, vol. 8506, f°. 1.
(2) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 24 juillet 1529.

Gueldre et le duc de Bouillon, vaincus ou dépouillés dans la dernière guerre.

Il est vrai qu'il conservait à la France le duché de Bourgogne, le comté d'Auxerre, le comté de Mâcon, la vicomté d'Auxonne, que le traité de Madrid le forçait à donner comme prix de sa liberté. Il devait aussi y tenir à jamais réunies les provinces du centre qu'il avait confisquées sur le duc de Bourbon, dont il s'était engagé à casser la condamnation et à restituer l'héritage, ce qu'il ne fit point. Il ne rendit pas davantage la principauté d'Orange, enlevée à Philibert de Châlons, lieutenant-général de Charles-Quint en Italie et tué devant Florence une année après.

Au lieu de la Bourgogne et de ses vastes dépendances, il devait remettre pour la délivrance de ses enfans les 2 millions d'écus d'or qu'il avait toujours offerts et selon le mode de paiement qu'il avait toujours proposé (1). Il n'avait plus à fournir des troupes qui fissent cortége à son heureux rival en Italie, et les 100,000 écus d'or que le traité de Madrid l'obligeait à payer pour le voyage triomphal de l'empereur en Italie, l'empereur les ajoutait à la dot de sa sœur la reine Éléonore, dont le mariage, déjà convenu et à moitié célébré en 1526, semblait destiné à assurer en 1530 son union avec François Ier (2).

IX.

Au moment où se concluait la paix de Cambrai Charles-Quint naviguait vers l'Italie. Parti de Palamos dans les derniers jours de juillet, il débarquait à Gênes le 12 août. Tandis qu'il descendait sur la côte de la Ligurie avec les troupes qu'il avait amenées d'Espagne, le comte Félix de Werdenberg arrivait par le Tyrol avec huit mille lansquenets et douze cents chevaux, le prince d'Orange remontait vers le centre de la péninsule à la tête de l'armée victorieuse de Naples, et Antonio de Leyva, dont les forces s'étaient accrues dans le Milanais, y tenait la campagne sans y rencontrer un ennemi. Paraissant en vainqueur armé dans le pays que François Ier laissait à sa discrétion, s'y comporterait-il en dominateur avide? Comment y exécuterait-il le traité de Cambrai, qu'il apprit à Gênes et qu'il ratifia à Plaisance? — Ce traité changea tous ses desseins,

(1) 1,200,000 écus comptans lorsque le dauphin et le duc d'Orléans lui seraient rendus, 290,000 représentés par les sommes que l'empereur devait au roi d'Angleterre et dont le roi d'Angleterre remettait les obligations au roi de France, enfin les 510,000 restant garantis par les biens territoriaux que le duc de Vendôme et plusieurs seigneurs français possédaient dans les Pays-Bas.

(2) Voyez le traité de Cambrai dans Dumont, *Corps diplomatique,* vol. IV, 2e partie, p. 7 à 15.

comme il l'écrivait à son frère Ferdinand (1), et, au lieu de songer désormais à soumettre les états italiens par la force, il s'efforça de les gagner par des arrangemens que négocia sa prévoyante ambition. C'est à Bologne, où Clément VII était venu l'attendre et le couronner, que le politique empereur régla de concert avec le souverain pontife le sort de l'Italie.

D'un commun accord et à la suite de négociations prudemment conduites, il conclut la paix avec la république de Venise, qui, sans avoir besoin d'y être contrainte par les armes, rendit au royaume de Naples les ports dont elle s'était emparée sur les côtes de l'Adriatique, et restitua les villes de Ravenne et de Cervia, qu'elle avait enlevées au saint-siége. Dans l'intention de rassurer les Vénitiens, qui s'obligèrent à lui payer une somme notable de ducats, et pour satisfaire le pape, que de pressans intérêts le portaient à ménager, il investit Francesco Sforza du duché de Milan. Toutefois il en détacha Monza, transmis à titre de comté à Antonio de Leyva, et il garda entre ses mains la citadelle imprenable de Milan et la forte ville de Como, où il tint garnison espagnole. Maladif et condamné à finir sa vie avant peu, Francesco Sforza devait laisser quelques années plus tard tout le duché à la disposition de Charles-Quint, qui n'en donnerait plus l'investiture à personne. Il ferait ainsi en deux fois ce qu'il ne trouvait pas à propos de précipiter en une seule, et il enserrerait de sa puissance la péninsule entière, dont les deux extrémités lui appartiendraient par le grand fief de Milan, qu'il retiendrait comme empereur, et par le vaste état de Naples, qu'il posséderait comme roi.

Mais en ce moment et par un traité fait le 23 décembre 1529 il unit étroitement avec lui les états naguère ligués avec son rival. La république de Venise, le duc de Milan, le souverain pontife, devenus ses alliés, eurent à préparer la défense de l'Italie supérieure contre toute invasion étrangère (2). Il espéra en fermer les abords du côté des Alpes et de l'Apennin à l'aide du duc de Savoie, qu'il fortifia en lui donnant le comté d'Asti, et par la vigilance intéressée de la belliqueuse république de Gênes. Frédéric de Gonzague, qui occupait une forte position dans la Basse-Lombardie et que Charles-Quint avait regagné des premiers, reçut de lui, à défaut d'un agrandissement de territoire, une augmentation de titre, et le marquisat de Mantoue fut érigé en duché. Le nouveau duc entra, ainsi que le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, les républi-

(1) « La paix fut cause de changer tous mes pensemens. » Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, du 11 janvier 1530. — Lanz, vol. Ier, p. 366.

(2) Traité du 23 décembre 1529. — Dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 53 et suiv.

ques de Gênes, de Lucques et de Sienne, dans le traité d'union du 23 décembre, où devait être également admis le duc de Ferrare lorsqu'il se serait réconcilié avec le pape.

Ne voulant laisser dans la péninsule pacifiée aucun germe de guerre, l'empereur avait reçu en grâce le duc de Ferrare, qui savait toujours revenir à ceux dont il s'était détourné. Le souple et opulent Alfonse d'Este acquit de Charles-Quint, moyennant 200,000 ducats, le comté de Carpi, confisqué sur Alberto Pio. Il vint même soutenir à Bologne ses droits à la possession de Reggio, de Rubiera et de Modène, que lui avait autrefois enlevés l'entreprenant Jules II, et qu'il venait de reprendre au faible Clément VII. Charles-Quint l'obligerait-il à les restituer au saint-siége au risque d'aliéner à jamais ce prince cauteleux, mais puissant, ou bien les lui laisserait-il au mépris des promesses faites au pape, dont il tromperait l'attente? Il eut l'art de ne rien résoudre dans le moment. Il fut reconnu comme arbitre par le pape, qui consentit à l'ajournement de sa décision, et par le duc de Ferrare, qui mit les villes contestées en dépôt entre ses mains; mais, s'il put sur ce point manquer au traité de Barcelone, il n'osa pas l'enfreindre en ce qui concernait Florence, Clément VII tenant avec plus de passion encore à restaurer la grandeur de sa famille qu'à recouvrer les terres de l'église.

Charles-Quint aurait bien désiré que le pape se contentât de la rentrée des Médicis dans leur pays et dans leurs biens, que les Florentins réintégrassent dans leur ville les Médicis, qu'ils avaient exilés et dépouillés; mais les Florentins refusaient de recevoir au milieu d'eux ces anciens dominateurs, qui viseraient à le redevenir, et Clément VII exigeait qu'ils rentrassent dans Florence avec la puissance qu'ils y exerçaient lorsqu'ils en étaient sortis. Charles-Quint se crut obligé de mettre son armée aux ordres de Clément VII pour attaquer la ville généreuse qui rejetait le joug des Médicis. Il fit entreprendre le siége de Florence. Ce siége difficile et rude, que le prince d'Orange conduisit et dans lequel il fut tué, dura plus de huit mois; il se termina par la reddition de Florence épuisée et trahie, et causa la chute définitive d'une république qui avait été glorieuse, mais qui, changée bientôt en principauté d'empire, fut donnée au duc Alexandre de Médicis, neveu de Clément VII et devenu gendre de Charles-Quint par son mariage avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur.

Charles-Quint ne quitta point l'Italie, qu'il organisait en la maîtrisant, sans ajouter à la réalité de sa puissance par le prestige d'un double couronnement. La couronne de fer du royaume d'Italie, qu'on gardait à Monza, fut apportée à Bologne, où le 23 février 1530 il la reçut en grande cérémonie des mains du pape dans la

chapelle du palais pontifical. Deux jours après, le 24 février, anniversaire de sa naissance et de sa principale victoire, la couronne d'or du saint-empire romain fut placée sur sa tête avec une solennité plus éclatante encore dans l'église de San-Petronio par le souverain pontife, qui, malgré sa gratitude et son amitié, ne consacrait pas sans trouble un aussi grand pouvoir (1).

Ayant accompli ses desseins en Italie, l'heureux Charles-Quint alla tenter de les accomplir en Allemagne. Remontant la péninsule, il passa par les états vénitiens, où les clés des villes lui furent apportées avec une confiante déférence, et il se rendit à Inspruck. Son frère Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, était venu l'y recevoir à la tête d'une partie de la noblesse du pays. Charles-Quint partit de là pour Augsbourg, et, neuf ans après avoir quitté l'Allemagne, il y reparut avec le désir d'en pacifier les dissensions religieuses, qui s'étaient accrues, d'en protéger les frontières orientales, que les Turcs avaient récemment envahies, et, devenu maintenant empereur couronné, d'y faire élire son frère Ferdinand roi des Romains, afin qu'il pût au besoin le remplacer avec plus d'autorité dans l'empire.

Si Charles-Quint recueillait ces grands avantages du traité de Cambrai, François Ier se soumettait avec peine aux conditions de la paix qu'il avait sollicitée et qu'il venait de conclure. Il protestait en secret (2) contre ce traité qu'il jurait en public (3), et il y faisait proposer des modifications qu'il était non moins imprudent de demander qu'impossible d'obtenir. L'amiral Chabot de Brion, qu'il avait envoyé en Italie pour recevoir la ratification et le serment de Charles-Quint, avait exprimé de sa part à l'empereur le désir de ne remettre que la moitié des 1,200,000 écus d'or qui devaient être comptés pour la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans, en donnant des sûretés pour le paiement prochain des 600,000 autres.

(1) « Bien vous advise, écrivait à l'amiral Chabot de Brion Gabriel de Gramont évêque de Tarbes, qui assistait au couronnement, que le pape se essayoit de faire la plus joyeuse chère qu'il estoit possible en lui baillant l'espée et en lui mettant la couronne sur la teste, mais je croys qu'il ne feist en sa vie cérémonie qui lui touchast si près du cueur ny dont je pense il luy doive advenir moing de bien. Car aucunes foys qu'il pensoit qu'on ne le regardast, il faisoit de si grands soupirs, que pour pesante que fust la chappe, il la faisoit branler à bon escient. » — Lettre du 25 février 1530. — Mss. Béthune, vol. 8578, fo 43.

(2) Cette protestation est dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 52.

(3) Le 18 octobre, François Ier prêta en présence de Charles de Poupet, seigneur de La Chaux, et de Guillaume des Barres, dans l'église Notre-Dame de Paris, ce serment que Charles-Quint prêtait deux jours avant à Plaisance devant l'amiral Chabot et le secrétaire Bayart. — Lettre de Poupet de La Chaux et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 21 octobre 1529. — Leglay, vol. II, p. 713 à 721.

Il réclama de plus l'autorisation de racheter le comté d'Asti, ancien patrimoine de la maison d'Orléans, ce qui l'aurait fait rentrer en Italie. Il insinua même que, si l'empereur lui rendait le duché de Milan, qu'il ne se résignait pas à perdre, il l'aiderait à reprendre Vérone sur les Vénitiens et à expulser les Turcs de l'Allemagne orientale (1). L'empereur étonné rejeta la première demande, suspecta les intentions que laissait apercevoir la seconde, et ne tint aucun compte de la troisième. Il insista sur l'exécution complète du traité, et il demeura sans confiance.

François Ier, impatient de retrouver ses enfans, aurait désiré qu'ils lui fussent rendus au mois de mars 1530, ainsi qu'il avait été convenu à Cambrai; mais la somme fort considérable de 1,200,000 écus d'or qu'il fallait remettre pour obtenir leur délivrance n'était point encore prête. Quoique l'assemblée des notables réunis au mois de décembre 1528 l'eût généreusement accordée, elle était bien loin d'être entièrement levée à la fin de l'année 1529. On recueillait dans les villes le contingent du tiers-état. Le clergé donnait, par diocèse, de trois à cinq décimes du revenu de ses biens pour sa contribution. La noblesse seule, malgré les offres faites en son nom par le duc de Vendôme, restait froidement en arrière. Elle prétendait ne devoir que le service militaire, et, paraissant craindre qu'on ne voulût la soumettre à la taille, elle considérait une levée d'argent comme chose plus humiliante encore qu'onéreuse. François Ier fut obligé de la réunir pour lui persuader qu'en accordant un don elle ne payait pas un impôt.

Ayant rassemblé en septembre 1529 les feudataires de l'Ile-de-France à l'hôtel de Bourbon tout près du Louvre, il leur fit connaître dans un langage entraînant et patriotique ses royales nécessités. Il leur dit que pour la délivrance prochaine de ses enfans il avait besoin d'une grosse somme de deniers qu'il lui serait impossible d'acquitter sans l'aide de ses meilleurs et principaux sujets. Il rappela les délibérations de l'assemblée des notables, dit que les gens d'église et ceux des bonnes villes de son royaume le secouraient de tout leur pouvoir; puis il ajouta : « Je vous ai gardé et réservé les derniers pour la seureté et la fiance que j'ai toujours espérées en vos bonnes volontés. Connoissant très bien que vous êtes ceux qui avez accoutumé d'employer vos personnes avec moi quand l'affaire le requiert, je vous ai soulagés d'arrière-ban et d'autres choses que j'eusse pu vous demander... Vous aurez donc regard à moi qui suis votre roi et à la raisonnable demande que je vous fais

(1) Lettres de Charles-Quint à Poupet de La Chaux et au secrétaire des Barres, du 28 octobre 1529. — Lanz, vol. Ier, p. 350 à 355.

de m'aider pour la conservation de vous et de votre liberté. Je vous ai porté moi-même cette parole parce que j'ai entendu qu'il y en a eu de si méchans qui ont osé semer parmi vous que je voulois faire les gentilshommes taillables. Je suis homme de bien, ce qu'ils ne sont, et ne voudrois penser et encore moins faire une chose que je ferois contre moi-même qui suis gentilhomme; c'est le principal titre que j'ai et dont je m'estime le plus. Et pour ce que comme gentilhomme et votre roi je m'adresse à vous comme gentilshommes, je vous prie mesurer selon vos cœurs qui sont nobles de me faire tels dons et présens que par là je puisse connoître l'amour et affection que vous me portez (1). »

François Ier obtint ce qu'il demandait. La noblesse de la vicomté de Paris et de l'Ile-de-France décida sur-le-champ qu'un dixième du revenu des fiefs et arrière-fiefs serait levé avant le 2 février 1530 et remis au roi (2). Elle servit d'exemple à la noblesse du reste du royaume que les gouverneurs et les sénéchaux convoquèrent dans les diverses provinces; mais en accordant au roi une aide pour payer sa rançon et retirer du pays d'Espagne ses fils le dauphin et le duc d'Orléans, les nobles de France insistèrent avec vivacité sur le maintien de leurs priviléges féodaux, et demandèrent qu'il fût déclaré par lettres patentes dans chaque bailliage que le don qu'ils faisaient ne tournerait à conséquence ni à eux ni à leurs descendans (3).

X.

En attendant que fût recueillie la forte somme d'or qui devait être frappée en écus d'un poids déterminé et d'un titre uniforme, les enfans de François Ier restaient tristement prisonniers. Ils l'étaient depuis près de quatre ans, et ils n'avaient pas été toujours traités selon les convenances de leur grandeur, ni avec les ménagemens qu'exigeait leur tendre jeunesse. Aussitôt que le dauphin, alors âgé d'un peu plus de huit ans, et le duc d'Orléans, qui n'avait pas atteint encore sa septième année, avaient mis le pied sur le sol de l'Espagne, ils avaient été confiés à don Inigo Hernandez de Velasco, duc de Frias et connétable de Castille, qui avait prêté serment de les avoir en sûre garde et d'en rendre bon compte à l'empereur. Ils avaient été enfermés d'abord dans la place de Henpudia, puis dans celle de Villalpando, sans être sépa-

(1) Ms. franç., n° 2936, f° 88 et 89.
(2) Collection Fontanieu, portefeuille 218.
(3) Compte-rendu des assemblées des nobles des provinces de France. *Ibid.*

rés de leur suite, qui était fort considérable (1); mais après la déclaration de guerre de 1528, la défiance s'étant accrue avec l'irritation, ils avaient été séparés de tous leurs serviteurs, y compris leur précepteur et leur médecin, que l'on avait envoyés comme prisonniers dans diverses forteresses (2). Transportés eux-mêmes à Pedrazza de la Sierra, au milieu des montagnes de la Castille, les jeunes princes y étaient entourés d'Espagnols, la plupart grossiers soldats que commandait le capitaine don Pedro de Peralta. Ils y étaient sous la surveillance soupçonneuse de don Inigo de Tovar, marquis de Berlanga, devenu, après la mort du vieux connétable de Castille son père, l'un des gardiens des enfans de France, avec son frère aîné, le nouveau connétable don Pedro Hernandez de Velasco. Personne n'avait pu pénétrer jusqu'à eux, et toutes les tentatives faites pour avoir de leurs nouvelles n'avaient servi qu'à accroître la rigueur de leur isolement. Dans l'été de 1529, pendant que s'engageaient les négociations de Cambrai, Bordin, huissier de la régente Louise de Savoie, fut envoyé en Espagne pour les visiter de la part de leur père et de leur aïeule, et savoir comment ils étaient traités. Quoiqu'il eût obtenu un sauf-conduit de l'empereur, Bordin n'avait pénétré qu'à grand'peine dans la forteresse de Pedrazza. Après d'assez longs pourparlers, le marquis de Berlanga avait permis qu'il y entrât, et l'avait mené lui-même auprès des princes français.

Bordin trouva le dauphin et le duc d'Orléans dans une chambre très obscure et tout à fait nue. Ils étaient assis sur de petits siéges de pierre, près d'une fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de huit à dix pieds, garnie au dedans et au dehors de grosses barres de fer, si élevée qu'il en descendait à peine quelques faibles clartés et un peu d'air. « C'étoit un lieu, dit l'huissier, à peine bon pour y détenir de grands criminels et bien malséant et malsain pour des personnes d'une aussi haute condition et d'un âge aussi tendre que mes seigneurs (3). » Ils y étaient assez pauvrement vêtus. « En les voyant ainsi, continue Bordin, je ne pus retenir mes larmes (4). » S'étant découvert, il s'approcha respectueusement du dauphin et lui transmit en langue française les paroles affectueuses et rassurantes dont l'avaient chargé le roi et la duchesse d'Angoulême. Il l'instruisit des conférences de Cambrai, où

(1) Elle se composait de soixante-huit personnes. « Memorial de la manera que se repartieron los Franceses à las fortelezas. » Archives de Simancas, série D, liasse 7, n° 6.

(2) Lettre du connétable à l'empereur, du 28 janvier 1528. — *Ibid.*, s. D., l. 7, n° 11.

(3) « Informacion del uxer Frances que vino a visitar el Dolfin y Duque de Orliens por mandado de la regenta de Francia. » Archives de Simancas, s. B, l. 2, n° 40 5.

(4) Relation de l'huissier Bordin.

se négociait la paix qui, ajouta-t-il, devait le réjouir beaucoup, parce qu'elle procurerait sûrement sa délivrance, celle du duc d'Orléans, et leur permettrait bientôt de voir le roi, Madame, les seigneurs et le commun peuple de France, qui désiraient tant leur retour.

Le dauphin l'écoutait avec une contenance triste, puis, s'adressant en langue espagnole au marquis de Berlanga, il lui dit qu'il n'avait pas bien compris, et que, si l'huissier Bordin savait l'espagnol, il voulût bien lui parler en cette langue. « Je fus considérablement surpris, dit Bordin, en voyant que les princes étoient devenus étrangers à leur langue naturelle, et, me servant de la langue du pays, je leur répétai mes paroles et leur annonçai qu'ils ne tarderoient pas à recevoir leur liberté. » Il demanda ensuite au dauphin s'ils ne savaient plus parler la langue de France? — Comment serait-il possible, répondit le dauphin en espagnol, de la retenir sans en faire usage, n'ayant plus vu aucun de nos serviteurs pour la parler? — Le dauphin et le duc d'Orléans adressèrent alors avec une aimable curiosité toute sorte de questions sur le roi, sur la régente leur grand'mère, sur la reine de Navarre leur tante, sur le duc d'Angoulême leur frère, sur plusieurs seigneurs de la cour, s'enquérant à l'envi de ce qu'ils faisaient, de l'état et du lieu où ils se trouvaient. Ils remercièrent de la bonne volonté qu'on avait pour eux, et firent supplier le roi et Madame de la leur continuer, afin qu'ils fussent tirés au plus tôt de la captivité.

Le marquis de Berlanga termina brusquement cet entretien, auquel se plaisaient les jeunes princes, en les conduisant dans une autre chambre non moins sombre et non moins nue, où se trouvait également une fenêtre sous laquelle le dauphin et le duc d'Orléans se placèrent pour voir le jour. Chacun d'eux prit dans ses bras un petit chien. « Voilà, dit à Bordin un de ceux qui se trouvaient là, tout le plaisir des princes. — Pauvre plaisir, répondit Bordin, pour d'aussi grands princes qu'ils étoient! — Vous voyez, reprit avec une jactance moqueuse le capitaine Peralta, comment sont traités les fils du roi votre seigneur chez les soldats des montagnes d'Espagne. » Il ajouta, en faisant allusion à l'habitude qu'avait le dauphin de tracer des figures sur les murailles : « Je crois que, si le roi envoyoit ici quelque peintre ou quelque *imagier*, le seigneur dauphin deviendroit bientôt un grand maître, car il passe sa journée à dessiner de petits bonshommes. — J'ai espoir, répliqua Bordin, qu'avant trois mois il sera maître en meilleures œuvres et plus dignes de lui. »

Le marquis de Berlanga dit ensuite à Bordin qu'il avait assez parlé et qu'il eût à se retirer. Bordin exprima le désir de retourner

auprès des princes, mais don Inigo de Tovar s'y refusa. Bordin le supplia de permettre au moins qu'il les revît encore une fois pour leur donner deux toques de velours noir garnies de broderies d'or et de plumes blanches dont il avait à leur faire présent. Il ne l'obtint pas davantage. Seulement le marquis consentit à ce que Bordin envoyât chercher à son hôtellerie ces toques qu'il baisa, lorsqu'elles furent apportées, et qu'il voulut remettre au dauphin et au duc d'Orléans; mais le capitaine Peralta les lui arracha des mains, et, les montrant aux princes qui avaient grande envie de les recevoir, il leur dit qu'il les garderait pour eux. Par la plus étrange défiance, il ne permit pas que des toques venues de France fussent placées sur leurs têtes, tout comme le marquis de Berlanga empêcha Bordin de s'approcher du dauphin, qui avait beaucoup grandi, pour prendre la hauteur de sa taille et la porter à François Ier. Ces superstitieux Espagnols craignaient l'un et l'autre qu'on ne pût, à l'aide de mystérieux enchantemens, dérober à leur vue et soustraire à leur garde (1) les précieux otages dont ils répondaient. L'huissier de la régente quitta les deux prisonniers, qui devaient attendre encore dix mois leur délivrance.

Vers la fin de ces dix mois, il est vrai, grâce aux plaintes de Bordin, transmises par Louise de Savoie à Maguerite d'Autriche et portées par Marguerite à la connaissance de Charles-Quint, il y eut ordre de les traiter avec plus d'égards en les gardant toujours avec beaucoup de précaution. Les serviteurs qui avaient été éloignés d'eux leurs furent rendus, ils reçurent de plus dignes vêtemens, et le reste de leur captivité fut accompagné de moins de rigueurs. Vers l'été de 1530, tout étant prêt pour l'entière exécution du traité de Cambrai, ils furent conduits par le connétable de Castille, avec autant d'appareil que de vigilance, jusqu'à la frontière d'Espagne. Ils arrivèrent dans le mois de juin à Fontarabie, où les rejoignit la reine Éléonore, que le vicomte de Turenne était allé épouser à Tolède au nom du roi, et qui devait entrer en France le même jour qu'eux.

Le grand-maître Anne de Montmorency était depuis quelque temps à Bayonne avec tout ce qu'il était nécessaire de remettre aux délégués de l'empereur en échange des deux fils du roi. Il y avait porté, chargés sur des mulets, les 1,200,000 écus d'or de la rançon, les diverses pièces constatant l'abandon définitif de Naples, de Milan, de Gênes, d'Asti, les renonciations régulières aux hommages

(1) « Por que tienen opinion que ay gentes en Francia que si oviesen cosa que oviese tocado a sus personas por arte magica y de negromancia los sacarian salvamente... y quanto a los bonetes se guardaron de aquellos poner en las cabecas de miedo que no volassen aca a mi partida. » — Relation de l'huissier Bordin.

féodaux et toutes les translations des droits comme des territoires cédés. Le chevalier de Bryan, envoyé par le roi d'Angleterre, y était venu avec les obligations que les empereurs Maximilien et Charles-Quint avaient souscrites des sommes qui leur avaient été prêtées, ainsi qu'avec des joyaux et une riche fleur de lis en diamant laissés en gage aux mains de Henri VII et de Henri VIII. Lorsque toutes ces valeurs et toutes ces cessions eurent été minutieusement vérifiées par Louis de Praet et par Alvaro de Lugo, que l'empereur avait chargés de les recevoir, l'échange dut régulièrement s'en faire avec les fils de François Ier.

Le connétable de Castille et le grand-maître de France convinrent (1) que la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans s'opérerait, comme avait été accomplie celle du roi leur père en 1526, sur un ponton placé au milieu de la Bidassoa, dont les deux bords seraient gardés par une troupe égale de soldats et dont l'embouchure serait surveillée par deux galions, l'un français, l'autre espagnol, afin qu'il ne pût y être apporté ni trouble ni fraude. Le 1er juillet, à la haute marée, deux caraques, sur lesquelles se trouvèrent d'un côté le grand-maître avec les 1,200,000 écus et les valeurs diverses, de l'autre le connétable avec le dauphin et le duc d'Orléans, conduites par le même nombre de rameurs, gardées par le même nombre de gentilshommes et de pages armés de la même manière, partirent au signal donné des deux bords opposés de la rivière, et arrivèrent ensemble au ponton, où elles furent amarrées. Montés, chacun avec sa suite, sur le ponton, le grand-maître et le connétable le traversèrent pour descendre, le premier dans la barque espagnole où étaient les princes, le second dans la barque française où étaient les 1,200,000 écus d'or et les titres des différentes cessions. Alors les deux barques se remirent en mouvement, et, contournant le ponton en sens inverse, se rendirent, celle du connétable avec les valeurs assurées sur la rive d'Espagne, celle du grand-maître avec les princes libres sur le territoire de France. La reine Éléonore, accompagnée de ses dames, traversa en même temps la Bidassoa et se mit avec le dauphin et le duc d'Orléans en marche pour Bordeaux, où le roi et toute sa cour étaient venus les attendre. François Ier et la duchesse d'Angoulême recurent leurs chers enfans et petits-enfans au milieu des plus tendres effusions et dans des transports d'allégresse. La nouvelle reine, qui fit une entrée solennelle à Bordeaux, fut accueillie avec une courtoisie affectueuse par François Ier, et non sans espérance par la cour et le peuple, qui virent en elle un gage de paix entre le prince dont elle était la sœur et celui dont elle devenait la femme.

(1) Cette convention est en espagnol aux archives de Simancas, sér. D, lias. 4, n° 32.

Toutes les clauses du traité de Cambrai étaient accomplies. Cette paix onéreuse, mais nécessaire, mettait un terme à la première période de la lutte qu'avaient soutenue pendant huit années, avec tant d'animosité, les deux monarques si diversement ambitieux et si inégalement habiles, dont l'un avait beaucoup d'esprit et le plus hardi courage, l'autre beaucoup de sens et la plus ferme constance. Brillant et brave, prompt à concevoir, ardent à entreprendre, embrassant trop de choses pour suffire à toutes, mettant dans ses desseins plus d'imagination que de suite, annonçant au-delà de ce qu'il faisait, promettant bien plus qu'il ne pouvait et se plaçant, par des engagemens qu'il ne devait pas tenir et des revers qu'il ne savait pas éviter, dans des positions où, tout en étant très chevaleresque, il ne se montrait pas toujours loyal, François Ier, qui se priva souvent par sa faute des hommes les plus capables de le servir, et dont la légèreté compromit quelquefois les affaires les mieux engagées, avait échoué en ayant une partie de ce qu'il fallait pour réussir.

Avec moins d'éclat, Charles-Quint avait plus de solidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finissait par lui assujettir la fortune, qui d'ordinaire se déclare en faveur de ceux qui voient le mieux et veulent le plus longtemps. Bien secondé par les serviteurs de son autorité, qu'il employait à propos, rendu victorieux par les capitaines de ses armées, qu'il choisissait habilement, Charles-Quint, qui semblait revendiquer des droits en poursuivant des intérêts et qui couvrait d'apparences modérées d'ambitieux desseins, se possédant mieux que François Ier, réfléchissant davantage, agissant moins vite, sachant persévérer dans ce qu'il avait résolu et suppléer bien des fois à l'insuffisance de ses moyens par l'énergie de ses volontés, était à la longue parvenu à ses fins. Le traité de Cambrai accorda François Ier et Charles-Quint sans les unir, il suspendit par une réconciliation apparente le cours de leurs naturelles inimitiés, et au fond il fut moins une paix qu'une trêve entre ces deux grands rivaux.

MIGNET.

LA

COLONIE DE SAÏGON

LES AGRANDISSEMENS DE LA FRANCE DANS LE BASSIN DU MÉKONG.

Il est des circonstances où l'attention se reporte sur certains incidens politiques que des événemens plus voisins et plus retentissans feraient aisément oublier. C'est ainsi qu'en voyant figurer parmi les dépenses prévues au budget de 1868 une subvention spéciale qui est destinée à l'entretien d'un corps expéditionnaire en Cochinchine, et qui se reproduira probablement dans l'avenir, on se sent amené, au milieu même d'autres complications, à étudier de nouveau la situation de l'établissement de Saïgon. Il n'est pas difficile de voir que les dépenses déjà faites, sans être pourtant très considérables, ne trouvent pas encore de compensation dans les bénéfices réalisés soit par l'état, soit par l'industrie privée. L'*Exposé de la situation de l'empire* n'en fait d'ailleurs pas mystère, et même il classe les établissemens de Cochinchine en dehors des colonies définitivement constituées. Cet état de choses, hâtons-nous de le dire, n'a rien qui doive inquiéter ni surprendre. La prospérité d'une colonie ne s'improvise pas, et l'installation de la France en Cochinchine est de date trop récente pour que les espérances s'y soient déjà converties en réalités. On n'aurait donc qu'à attendre du temps, de la méthode, de l'esprit de suite, les résultats que l'on s'est promis, si certains incidens, certaines rumeurs répandues à Saïgon ne faisaient naître d'autres sujets de préoccupation. La France, qui, en

dehors des limites qu'elle s'était primitivement assignées, a étendu son protectorat sur un état voisin, le Cambodge, se voit obligée de lui fournir un appui efficace et matériel entraînant des dépenses et des complications nouvelles. On parle en même temps d'acquisitions destinées à accroître le territoire que la métropole se charge de gouverner et d'administrer directement. Quels sont donc les bénéfices que peut offrir le protectorat du Cambodge? Est-il opportun de songer aujourd'hui à s'agrandir et à engager au loin une partie des ressources de la France au moment où l'on semble s'occuper de les rendre plus immédiatement disponibles? Faut-il croire que l'on cède à l'entraînement qui, au nord de l'Asie, aux Indes, au sud de l'Afrique, conduit les Européens à reculer constamment leurs frontières aux dépens de leurs voisins indigènes, et à ne trouver de sécurité que dans une succession de conquêtes? Ou bien les établissemens français se trouvent-ils vraiment à l'étroit dans leurs limites actuelles, et si la France étend le rayon de son action, est-ce non pour obéir à un vain désir de domination, mais seulement pour donner une satisfaction légitime à des besoins réels? Cette question mérite d'être étudiée, à cette heure surtout où le pays s'attache à se rendre exactement compte de sa position à l'extérieur et semble prêt à répudier toute entreprise dont l'urgence ne lui semblerait pas démontrée; c'est en indiquant nettement la situation, en en précisant les exigences que l'on peut éviter les hésitations et les incertitudes qui ont accompagné nos premiers pas en Cochinchine. Le but que la France a recherché étant connu (1), il convient d'examiner si la situation géographique et politique de ses établissemens y répond suffisamment et ne demande pas à être rectifiée, si l'histoire même du pays ne fournit pas à cet égard des indications dont il y aurait lieu de profiter, si enfin, sans s'imposer les frais et les embarras d'une extension de frontières, il n'y a pas quelque moyen d'obtenir les résultats que l'on désire. Ce sont là autant d'élémens d'appréciation dont on peut tirer des conclusions différentes, mais dont la connaissance semble nécessaire pour former l'opinion.

I.

On n'en est plus aujourd'hui à considérer comme profitable à la grandeur d'un état le fait seul d'une acquisition territoriale, quelle qu'en soit la nature. Si l'échange des richesses du sol asiatique

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1862 le récit de *la Campagne de Cochinchine en 1861*, par M. Léopold Pallu, et dans la *Revue* du 1er mai 1864 le travail de M. Henri Galos sur l'*Expedition de Cochinchine et la politique française dans l'extrême Orient*.

contre les produits de l'industrie européenne s'opérait sans péril et sans entraves, nul peuple de l'Europe n'aurait plus intérêt à s'imposer les frais et les embarras d'établissemens lointains. La méfiance et les violences dont certains gouvernemens de l'Asie ont usé envers les Européens, l'obstination qu'ils mettent à interdire tous rapports avec les étrangers, sont aujourd'hui les motifs et les excuses de la conquête. Conduits par les besoins du commerce à aller chercher au loin les productions devenues nécessaires que le sol de l'Europe ne fournit pas, les états européens se voient forcés de s'établir en maîtres là où ils eussent souvent préféré être reçus en alliés. C'est ainsi que la France, en s'installant à Saïgon après une série d'incidens qu'elle n'a pas toujours dirigés à son gré, céda surtout à l'espoir de s'y créer d'importantes relations commerciales. Dans quelles conditions ce désir était-il réalisable? On n'a pu se flatter de faire de Saïgon un vaste entrepôt maritime rival de celui de Singapour, réunissant dans son port le commerce de l'Europe, des Indes et de l'extrême Orient. La différence des situations excluait tout rapprochement. Singapour, à l'entrée du détroit de Malacca, sur la route directe des navires qui se croisent entre l'Europe et l'Asie, est un de ces points que la nature désigne pour devenir un des centres commerciaux du monde. Saïgon au contraire, situé à cinquante-cinq milles dans les terres, au fond d'un fleuve dont la navigation n'est pas toujours exempte de difficultés, exige des navires qui s'y rendent un détour assez long, une perte de temps et une augmentation de frais que le commerce est rarement disposé à subir.

L'objet auquel la colonie française semble se prêter, c'est à réunir en abondance les matières premières cultivées dans l'intérieur et que recherchent les fabriques européennes, à écouler en échange dans la consommation indigène les produits sortant des manufactures françaises à mesure qu'ils seront mieux connus et plus appréciés. Tel est aussi le but que les Hollandais ont atteint dans leur magnifique colonie de Java, et celui que les Anglais poursuivent en Birmanie; mais le peu d'étendue des établissemens français de Cochinchine, réduits à mille cinq cents lieues carrées (1), le chiffre minime de la population, qui s'élève au plus à neuf cent mille âmes, ne suffiraient pas à alimenter un marché de production et de consommation assez considérable pour attirer et retenir un grand commerce. La France est-elle en mesure de suppléer à cet inconvénient par la facilité de ses communications avec les pays voisins? a-t-elle entre les mains tous les débouchés du trafic inté-

(1) Exactement 22,380 kilomètres carrés.

rieur de façon à s'en assurer le monopole? Les Anglais, nos maîtres en fait de colonisation, quand ils se sont établis en Birmanie, ont tenu à s'emparer des bouches du fleuve Irrawaddy. De toutes les voies fluviales qui traversent la colonie de Saïgon, une seule, le fleuve Mékong, dépassant la ligne des frontières, peut mettre l'influence et le commerce français en mesure de pénétrer au loin. Il importe donc d'en connaître le cours et d'examiner jusqu'à quel point la colonie en dispose.

Le territoire de l'Indo-Chine est partagé en trois bassins principaux correspondant à trois divisions politiques : à l'ouest, le bassin de l'Irrawaddy, où s'est constitué le royaume de Birmanie, et dont l'Angleterre possède toute la partie méridionale; au centre, le bassin du Meïnam, formant le royaume de Siam; à l'est enfin, le bassin du Mékong, partagé entre plusieurs états. C'est à l'extrémité orientale de ce dernier bassin qu'est située la colonie de Saïgon, et c'est dans cette enceinte que doit s'exercer le plus immédiatement l'influence française. Le fleuve Mékong prend sa source dans les montagnes du Thibet, au-delà des frontières chinoises, dont il longe une partie. Il pénètre dans l'Indo-Chine par une large vallée que bornent à l'est les monts des Moïs, séparant du bassin du fleuve les principales provinces de l'Annam, le Tonkin et la Haute-Cochinchine avec Hué et Touranne. A l'ouest, une chaîne d'ondulations, prolongée du nord au sud jusqu'au golfe de Siam, sert de limite commune aux bassins du Mékong et du Meïnam. Quatre-vingt-dix lieues environ avant d'arriver à la mer de Chine, le fleuve, qui a franchi la cataracte de Kong, se partage en trois bras. L'un remonte du sud-est au nord-ouest pour aboutir à un grand lac (1), les deux autres, formant un angle très aigu, continuent presque parallèlement leur route au sud jusqu'à la mer, où ils se jettent par plusieurs bouches espacées sur une étendue de côtes d'environ trente lieues. Les deux derniers bras, désignés souvent, le bras de l'est sous le nom de fleuve antérieur, celui de l'ouest sous le nom de fleuve postérieur ou Bassac, communiquent soit entre eux soit avec d'autres cours d'eau, — tels que la rivière de Saïgon, — par des canaux naturels ou artificiels. Enfin un grand canal creusé de main d'homme, que l'on appelle canal de Hatien ou de Kankao, met le bras du Bassac en communication directe avec le golfe de Siam. Un rapide examen de la carte suffit pour faire apprécier l'importance commerciale et politique du point d'où le fleuve principal projette ses trois branches. Aussi la bourgade cambodgienne qui s'y élève a-t-elle reçu

(1) C'est pour plus de clarté que nous désignons sous le nom de bras du Mékong un cours d'eau qui est véritablement un affluent sorti du grand lac.

le nom de Namvang (Splendeur du Sud) (1). Les officiers de notre marine donnent à cet endroit le nom des Quatre-Bras.

Le cours total du Mékong, compris entre le 9e et le 36e degré de latitude nord, présente entre sa source et son embouchure une distance en ligne droite d'environ six cents lieues; mais ce n'est pas l'étendue seule du parcours qui mérite de fixer l'attention. Tous les ans, vers le mois de juillet, le fleuve, grossi par la fonte des neiges dans le montagnes du Thibet, enfle ses eaux, sort de son lit et se répand sur la campagne. La crue cesse vers le mois d'octobre. Cette inondation périodique et bienfaisante ressemble à celle de l'Égypte. Toutefois le Mékong a sur le Nil une incontestable supériorité; le moyen de régulariser les crues, que les anciens pharaons avaient cherché à obtenir en creusant le lac Mœris, la nature elle-même le fournit dans l'Indo-Chine. A mesure que les eaux croissent, le trop-plein, remontant à Namvang le bras du nord-ouest, va se déverser dans le grand lac, qui offre alors l'aspect d'une immense nappe d'eau de plus de quatre cents lieues carrées, d'où surgissent les cimes vertes de quelques grands arbres. Dès que le fleuve n'est plus assez élevé pour verser dans la branche nord-ouest un courant remontant vers le lac, celui-ci, faisant office de réservoir, se dégorge en sens contraire, et rend aux deux bras descendant vers la mer les eaux qu'il leur a momentanément empruntées. Ce mouvement de va-et-vient fournit en toute saison un volume d'eau suffisant à la navigation, et maintient un courant assez fort pour lutter contre l'influence des vents de nord-est, presque constans en Cochinchine, et qui tendent à ensabler les embouchures.

La crue du Mékong, comme celle du Nil, donne aux territoires qu'elle a recouverts, et qui forment la plus grande partie du Cambodge actuel, une fertilité exceptionnelle. Une exploitation intelligente en tirerait des richesses considérables. S'il faut en croire certaines affirmations, entre autres les récits d'un naturaliste français, M. Mouhot, qui, de 1858 à 1861, a remonté le Mékong, et dont la mort a trop tôt interrompu les travaux, outre l'abondance des produits agricoles, parmi lesquels il faut placer en première ligne le coton, la soie et une sorte de chanvre particulier au pays, les territoires voisins des Quatre-Bras renfermeraient des richesses métallurgiques. L'état misérable dans lequel vit aujourd'hui la population s'explique aisément par les vices d'une administration détestable, par l'incurie et le despotisme du gouvernement, par la fréquence des guerres et des révolutions. Cependant on sait qu'autrefois un

(1) Namvang est à quinze lieues de la frontière de la Basse-Cochinchine. Nous renvoyons le lecteur, pour des détails plus techniques, aux notices sur les colonies françaises publiées par ordre du ministre de la marine. Paris 1866.

peuple nombreux, riche, actif, industrieux, a prospéré dans ces lieux presque déserts maintenant. Les preuves de sa grandeur et de sa puissance, on les voit non-seulement dans les livres indigènes dont on ne connaît encore qu'un trop petit nombre, mais surtout dans les ruines immenses, témoignages irrécusables de la splendeur du passé, que l'on trouve éparses sur divers points du pays. Quand il rencontre enfouis sous la végétation des tropiques ces restes d'une civilisation disparue, le voyageur habitué au spectacle des misérables cases où végètent les Cambodgiens de nos jours demeure stupéfait en voyant ce qu'ont été leurs ancêtres et ce que pourrait devenir le pays.

D'après l'exposé topographique qui précède, il est permis d'établir que le cours du Mékong se scinde en deux parties (1). La première s'étend sur des espaces encore inconnus de l'intérieur de la Chine à la cataracte de Kong. A cet endroit, la chute des eaux interrompt la navigation; mais au-delà on poursuit sans obstacle sa route jusqu'à la mer. De Namvang, les produits indigènes se dirigent vers l'océan par l'un ou l'autre des deux bras indifféremment, et choisissent, pour effectuer leur sortie, soit une des nombreuses embouchures du fleuve, soit le canal de Hatien, qui, du bras de l'ouest, descend au golfe de Siam. Ainsi les établissemens situés sur la côte, s'ils veulent s'assurer le monopole du trafic de l'intérieur venant par la voie du Mékong, la seule ouverte, doivent enclaver dans leurs frontières toutes les embouchures des deux bras et le canal de Hatien, ou bien posséder Namvang et le cours entier de l'un des bras jusqu'à la mer. Des motifs de sécurité semblent même exiger que Namvang soit sous leur dépendance, car de ce point une attaque bien combinée peut, grâce au courant, être portée rapidement vers le sud. Il y aurait enfin quelque danger à laisser en dehors des frontières le grand lac et le bras de l'ouest, si un peuple plus puissant venait plus tard y remplacer les possesseurs actuels; mais on peut croire qu'en dominant, à quelque titre que ce soit, — possession, suzeraineté ou protectorat, — la partie du bassin du Mékong comprise entre la mer et la cataracte, on satisferait amplement à toutes les exigences. Une attaque par le fleuve ne serait plus à craindre. Le commerce exploiterait un territoire de près de huit mille lieues carrées dont il dirigerait à son gré les produits sur tel point à sa convenance par l'un ou l'autre des deux bras dont la navigation lui demeurerait également assurée.

En 1858, la France trouva cette partie du bassin comprise entre la

(1) Il ne faut pas oublier qu'au nord de Namvang le cours du fleuve est encore très mal connu.

cataracte et la mer partagée entre plusieurs états différens d'origine et de civilisation. N'ayant fait que se substituer à l'une de ces puissances, sa présence a laissé subsister les divisions que nous allons faire connaître. La partie sud, avec toute la ligne des côtes, forme la province de la Basse-Cochinchine, annexe de l'empire d'Annam, dont les autres parties se trouvent en dehors du bassin. La Basse-Cochinchine, traversée du nord-ouest au sud-est par les deux bras du Mékong, se dessine à peu près sous la forme d'un triangle dont la pointe sépare la mer de Chine du golfe de Siam; la plus grande largeur est approximativement de quatre-vingts lieues, la plus grande hauteur de soixante-quinze. La superficie totale mesure environ trois mille lieues carrées, sur lesquelles réside une population évaluée à deux millions d'âmes. Au-dessus de la Basse-Cochinchine, entre le golfe de Siam et les monts des Moïs, s'étend le royaume de Cambodge avec une surface de quatre mille lieues carrées et une population qui n'atteint pas huit cent mille habitans. Les Siamois, sortant du bassin du Meïnam, ont usurpé à l'ouest sur le bassin du Mékong et aux dépens du Cambodge les deux provinces de Battambong et d'Angcor, riveraines du grand lac, et s'avancent près du bras ou canal qui du lac conduit à Namvang. Au nord du Cambodge, si l'on dépasse la cataracte, on trouve le bassin du fleuve divisé sur une hauteur de trois ou quatre cents lieues en petits états fort peu connus encore, dont quelques-uns sont peut-être restés indépendans, mais qui, pour la plupart, sont complétement assujettis à l'Annam, à Siam et à la Birmanie, ou placés sous la suzeraineté plus ou moins effective de l'un de ces trois royaumes. L'ensemble de ces états est désigné sous le nom de Laos. Les Anglais y ont déjà pénétré par l'ouest et ont traité avec certains petits princes dépendans de Siam (1).

La Basse-Cochinchine se divise en six provinces situées de l'est à l'ouest dans l'ordre suivant : Bienhoa, touchant à l'est la province annamite de Binthuan; Gyadinh ou Saïgon, Dinhtuong ou Mytho, dont la frontière ouest s'appuie sur l'embouchure la plus orientale du bras est du Mékong; Vinluong et Angiang, qui enclavent dans leurs limites toutes les autres embouchures des deux bras; enfin Hatien sur le golfe de Siam, traversée par le canal de Hatien ou de Kankao.

On sait comment la France, conduite et par le désir d'assurer la sécurité aux chrétiens persécutés, et par l'espoir d'ouvrir à son commerce des débouchés nouveaux dans des pays riches et peu

(1) C'est dans le Laos que le gouvernement français dirige actuellement une mission d'exploration dont il attend d'importans résultats.

connus, voulut faire accepter au gouvernement annamite un traité analogue à celui qu'elle avait obtenu de Siam. Les négociations pacifiques ayant échoué, une expédition combinée avec l'Espagne se dirigea contre Touranne, au centre même de l'empire d'Annam, en dehors du bassin du Mékong. Une résistance plus obstinée qu'on ne s'y attendait contraignit l'amiral Rigault de Genouilly à s'établir dans le pays. Descendant au sud, il choisit comme siége d'une occupation qui à l'origine semblait ne devoir être que provisoire, la capitale de la vice-royauté de Basse-Cochinchine, Saïgon, située sur un fleuve navigable, dans une contrée riche et cultivée. Le corps expéditionnaire y conservait ses communications avec la mer et trouvait des ressources en subsistances. Divers incidens prolongèrent l'occupation tout en la bornant à Saïgon. Enfin en 1861, les Annamites persistant dans leur refus de traiter, l'amiral Charner sortit de ce rôle d'attente et d'observation pour étendre la conquête. Il eut bientôt enlevé Mytho, à l'ouest de Saïgon. Son successeur, l'amiral Bonard, emporta Bienhoa à l'est, et, sans dépasser le Mékong à l'ouest, s'étendit au nord jusqu'à la frontière cambodgienne. C'est alors que la cour de Hué, songeant à arrêter des progrès trop rapides, envoya au quartier-général français deux plénipotentiaires qui signèrent le 5 juin 1862 un traité dont les clauses laissaient la France maîtresse des trois provinces de Bienhoa, de Saïgon et de Mytho, tandis que les trois autres demeuraient à l'Annam. Le territoire devenu français est ainsi limité : à l'est par la frontière de l'ancienne province annamite de Binthuan, à l'ouest et au nord-ouest par l'embouchure la plus orientale du Mékong, sur laquelle s'élève Mytho, au nord par la frontière cambodgienne. Les autres embouchures du Mékong demeurent enclavées dans le territoire annamite.

Si l'on s'attache à examiner la position de la conquête française, soit sous le rapport de la facilité et de l'abondance des transactions commerciales, soit au point de vue de la sécurité et de la tranquillité intérieures, on voit qu'avec des avantages sérieux elle offre ainsi des inconvéniens manifestes, et l'on est induit à penser qu'aux yeux du négociateur elle n'eut probablement rien de définitif. Saïgon, au centre des établissemens, à distance à peu près égale des deux frontières extrêmes, est mis par le fleuve Soirap en communication directe et facile avec l'océan. Ce chef-lieu de nos possessions n'est pas malaisé à défendre contre une attaque venue de la mer. Des batteries élevées le long du fleuve, une suite de barrages et d'estacades en interdiraient facilement l'accès, déjà difficile par suite de méandres et de détours nombreux. L'îlot de Poulo-Condor, qui appartient également à la France, sert de poste avancé

et de point de ralliement aux forces navales de la colonie. Enfin à l'est un des affluens du Soirap, à l'ouest un canal dit arroyo de la Poste, relient Saïgon à Bienhoa et à Mytho, et permettent une rapide concentration des forces militaires en même temps qu'ils établissent des relations faciles entre les centres importans de la colonie.

C'est au point de vue des relations commerciales avec les pays voisins que la situation se montre moins favorable. Le fleuve de Saïgon et les autres cours d'eau qui sillonnent la colonie forment un admirable réseau de voies intérieures, ressource précieuse dont le défaut se fait si vivement sentir en Algérie; mais ces fleuves, de leur source à leur embouchure, ne dépassant pas la ligne de nos frontières, ne transportent que les produits fournis par la colonie ou destinés à sa consommation. Or, on l'a fait remarquer, le territoire trop peu étendu, le chiffre de la population trop minime, ne donnent pas les élémens d'un trafic suffisant pour attirer à une telle distance le commerce métropolitain; quant au Mékong, le seul grand fleuve qui mette Saïgon en communication avec l'intérieur de l'Indo-Chine, il n'est pas d'une manière certaine à la disposition de la France, qui ne possède qu'une seule des embouchures du bras est, et se voit dominée au nord dans ce bras par la ville et la citadelle annamite de Vinluong. Le traité de 1862 réserve, il est vrai, la liberté de la navigation du Mékong et de ses affluens; mais, si l'on tient compte du peu de respect que les gouvernemens de l'extrême Orient professent en général pour les conditions de traités que le plus souvent ils n'ont pas acceptés de leur plein gré, on conviendra qu'en se renfermant dans les stipulations de 1862 le commerce français dans les pays voisins pourrait se trouver à la discrétion de l'Annam, surtout si ce royaume rencontre plus tard quelque protecteur étranger. C'est là une éventualité que l'état des relations politiques et commerciales entre les diverses puissances européennes ne rend pas encore absolument improbable.

Le partage de la Basse-Cochinchine, tel qu'il s'est opéré entre la France et l'Annam, présente encore d'autres inconvéniens. L'empire d'Annam n'oublie pas les pertes qu'il a subies, et ne se décide pas à renoncer au désir de les réparer. Ce sentiment est peut-être entretenu par la crainte qu'il éprouve de se voir un jour dépouillé du reste de la Cochinchine. Qu'il cherche à créer mille embarras aux envahisseurs, espérant les contraindre à abandonner une possession sans cesse troublée, rien de plus naturel, et la situation s'y prête. A l'est comme à l'ouest, les frontières françaises touchent celles de l'Annam. Les mandarins envoyés de Hué sur la rive droite du Mékong passent nécessairement sur notre territoire, et se mettent ainsi

en rapport avec le peuple qu'ils ont autrefois gouverné. Ce n'est pas sans quelque peine qu'une population se fait aux allures et aux usages de conquérans nouveaux. Des ambitions, des intérêts ont été froissés, et les fonctionnaires annamites, en traversant nos possessions, ont les moyens de développer ces germes de mécontentement, et de promettre aux insoumis un point d'appui et un asile sur les deux frontières, à Vinluong et à Barriah. La masse de la population est actuellement peu disposée à la rébellion; mais il se rencontre toujours un certain nombre d'individus facilement enclins au désordre. Le gouvernement annamite, qui autrefois les eût sévèrement châtiés, les excite peut-être aujourd'hui, et quelques bandes de pillards, qui savent où se réfugier, suffisent pour troubler la tranquillité. Tel est le caractère que présentent les révoltes de 1862, 1864, 1866. Le gouvernement de Hué nie toute participation à ces troubles. Le plus souvent il a été assez habile pour n'en pas laisser de traces; mais parfois aussi la saisie de barques chargées d'armes descendues de Vinluong à Mytho, l'arrestation d'émissaires annamites porteurs de proclamations séditieuses, ont rendu sa complicité manifeste. En 1864, tandis qu'on négociait à Paris et à Hué la rétrocession des trois provinces conquises, Quandinh, le mandarin que l'amiral Bonard avait déjà chassé en 1863, reparut près de Mytho. Plus tard, en 1865, ce furent les tribus sauvages des Moïs de l'est, reste d'une population différente des Annamites et enclavée dans les frontières de l'empire sans être entièrement soumise à ses institutions, qui, sous une inspiration venue de Hué, descendirent des montagnes pour ravager la province de Bienhoa. En mars 1866, une nouvelle insurrection a éclaté, et peut-être, malgré les protestations des mandarins, les troubles qu'appuient leurs intrigues ne sont-ils pas entièrement calmés. Cette nécessité de protéger contre des voisins mal disposés les deux frontières ouvertes de l'ouest et de l'est exige le maintien d'un corps d'occupation d'un peu plus de cinq mille hommes. L'extension de la domination française jusqu'au golfe de Siam diminuerait, dit-on, plus qu'elle n'augmenterait ce chiffre, la frontière de l'est, peu étendue entre les montagnes et la mer, restant dès lors seule à couvrir. Tous ces argumens tirés des intérêts commerciaux ou politiques, on les invoque à Saïgon pour établir la nécessité de sortir d'une situation fausse, que l'on représente comme de nature à retarder les progrès de la colonie.

Pour apprécier les motifs qui déterminèrent en 1862 l'amiral Bonard à s'arrêter à la limite du Mékong quand il eût pu, avant de traiter, s'étendre jusqu'au golfe de Siam, et pour savoir si ces mêmes motifs ne sont plus également valables aujourd'hui, il im-

porte de rappeler les conditions dans lesquelles se trouva le négociateur français. L'esprit public en France, se défiant des guerres lointaines, ne voyait pas sans appréhension l'expédition de Cochinchine succéder à celle de Chine et se prolonger sans amener de résultats définitifs. Les dépenses semblaient excessives, 59 millions en 1860, 60 millions en 1861. — Ces chiffres comprenaient, il est vrai, les frais de la guerre de Chine; mais on ne s'en rendait pas exactement compte. Le gouvernement lui-même, engagé au Mexique, n'était pas absolument décidé à s'établir en Cochinchine, et n'avait pas de plan bien arrêté à cet égard. On est du moins fondé à le croire, puisqu'en 1864 il se montra longtemps disposé à restituer à l'Annam la plus grande partie du territoire cédé en 1862. Le corps expéditionnaire dont l'amiral disposait se voyait réduit à six mille hommes, et était menacé d'être encore diminué. Enfin la situation intérieure des provinces déjà conquises sembla exiger qu'on mît un terme aux hostilités. Le gouvernement annamite, convaincu après une dure expérience que ses armées régulières ne sauraient tenir devant les troupes européennes, recourut à d'autres moyens pour se débarrasser des envahisseurs. Le peuple des campagnes, maintenu jusqu'alors dans une sujétion rigoureuse, fut appelé en masse aux armes. Les chefs de cantons et de communes reçurent l'ordre de former, chacun sur son territoire, des centres partiels de résistance. La fréquence des révolutions, la violence de certaines passions, — le jeu par exemple, — prouvent que la population cochinchinoise, loin d'être lente et apathique, s'exalte au contraire facilement. Débarrassées par son gouvernement même de l'obéissance aux lois, mais peu soucieuses de se joindre aux troupes régulières, des bandes armées, désertant les travaux des champs, se livrèrent volontiers au brigandage et à la piraterie, auxquels les indigènes sont déjà naturellement enclins. Si cet état de choses se fût prolongé, la France, au lieu d'un territoire en plein rapport et d'un peuple de travailleurs, n'eût plus trouvé qu'un pays ruiné, dévasté par des troupes de pillards, et la substitution de son autorité à celle qui existait précédemment eût présenté d'autant plus de difficultés que son installation eût été moins rapide, et la conquête plus étendue. Telles furent les raisons qui décidèrent l'amiral Bonard à accéder aux propositions annamites et à se contenter pour la France des trois provinces de l'est, Bienhoa, Saïgon et Mytho, sauf à attendre, pour parfaire la conquête, des conditions plus favorables.

II.

Si l'on se guide sur ce qui s'est produit ailleurs et à d'autres époques, on conçoit que, sans considérer la conquête comme bornée définitivement aux premières acquisitions, on ait préféré s'en tenir à une expérience restreinte avant de décider s'il serait nécessaire de s'étendre plus loin. Après la guerre de 1825 contre les Birmans, la compagnie anglaise des Indes, restée maîtresse seulement d'une partie du Pégu, occupa quelque temps dans le bassin de l'Irrawaddy une position comparable à celle que le traité de 1862 donne à la France dans le bassin du Mékong. Plus tard, malgré la défaveur avec laquelle cette première tentative pour s'avancer au-delà du Gange fut généralement accueillie, malgré les dépenses excessives qu'elle avait entraînées, la compagnie n'hésita pas à acquérir au prix d'une nouvelle lutte la possession de toutes les bouches de l'Irrawaddy, dès qu'il lui fut démontré que c'était le seul moyen de faire produire à sa première conquête des résultats suffisans.

Sans même chercher d'autres exemples, l'histoire de la Basse-Cochinchine, enlevée par l'Annam au Cambodge, outre l'intérêt qu'elle peut offrir aux nouveaux possesseurs du pays, fournit d'utiles indications sur la marche suivie par les conquérans que la France a remplacés, et sert d'argument à ceux qui voudraient porter la frontière française jusqu'au golfe de Siam. Au milieu du XVIIe siècle, toute la portion méridionale du bassin du Mékong, de la cataracte à la mer, c'est-à-dire le Cambodge actuel, la Basse-Cochinchine et les deux provinces siamoises de l'ouest, formait, sous le nom de royaume du Cambodge ou des Kmer, un état unique qui, bien avant l'ère chrétienne, était déjà riche et florissant. La population, mélange des anciennes races autochthones avec les bandes d'émigrans hindous et malais, résista victorieusement aux invasions venues du nord, qui faisaient du Tonkin et de la Haute-Cochinchine des annexes de l'empire chinois. Le bouddhisme, introduit de Ceylan ou de la Birmanie, donna un nouvel essor à la civilisation. Une littérature nombreuse et variée, les restes récemment retrouvés de vastes édifices et d'immenses cités permettent d'apprécier le degré de grandeur qu'atteignit alors le peuple cambodgien (1). Quelles furent les causes de son déclin rapide? Des

(1) Nous regrettons que le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permette pas de donner au lecteur quelques détails sur les vastes ruines découvertes en divers endroits, à Angcor notamment. Plusieurs publications en ont déjà parlé, mais ces descriptions font en général honneur à l'imagination plus qu'à la véracité de leurs au-

révolutions intérieures, des guerres étrangères, quelque nouvelle invasion? On l'ignore. On sait seulement qu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne les Chinois, jusqu'alors repoussés, se trouvent maîtres du Cambodge, et font de Namvang le centre d'un commerce actif et florissant. Le système du mandarinat, introduit avec eux, échelonne sa hiérarchie de fonctionnaires choisis d'après le mérite, sans égard à la naissance, et qui ne constituent pas une caste à part et privilégiée. Cette organisation sociale propre aux races chinoises, où le principe de l'égalité des individus ne cède que devant les services et le talent, n'est pas dans les mœurs des peuples hindous ou malais, qui acceptent volontiers les distinctions de castes. Peut-être cette différence dans le caractère national, aussi bien que l'opposition entre le fanatisme religieux, si développé chez les Hindous, et le mysticisme philosophique des Chinois, explique-t-elle les motifs de la profonde antipathie qui sépare les deux races. La population cambodgienne ne se plia pas à la domination chinoise. Elle conserva sa langue, son écriture, sa religion, ses coutumes nationales, et au VIIe siècle elle reprit son indépendance. Les souverains cambodgiens n'en ont pas moins cherché à conserver les institutions laissées par la Chine, dont la hiérarchie savante se prête mieux à l'exercice du pouvoir absolu que les classifications aristocratiques de l'Inde et de la Malaisie. Ils durent toutefois les modifier conformément au caractère des peuples. Ces altérations, qui conservèrent les défauts de l'organisation chinoise sans en garder les avantages, n'ont sans doute pas été étrangères à la chute de la puissance cambodgienne. A peine libre, le pays fut bouleversé par une série de révolutions. La population diminua, la civilisation disparut; un excessif arbitraire régna partout. Les rois s'attribuèrent la propriété entière du sol, n'en laissant que l'usufruit au travailleur. Fixant eux-mêmes le chiffre de l'impôt, ils le rendirent d'autant plus lourd que la culture produisait davantage. Nul n'eut plus intérêt à améliorer le sol. Le commerce, l'industrie, disparurent. Ce peuple, autrefois si riche et si puissant, tomba au dernier degré de misère et de faiblesse malgré la fertilité du territoire. De même que les autres provinces cambodgiennes, la Basse-Cochinchine se trouvait dans ce triste état lorsque l'Annam en entreprit la conquête.

Restée longtemps sous la domination chinoise, la population primitive de l'Annam, c'est-à-dire du Tonkin et de la Haute-Cochin-

teurs. Les ruines cambodgiennes sont pourtant assez remarquables pour qu'il soit inutile d'y rien ajouter. Nous apprenons qu'un recueil de photographies tirées sur les lieux par un Français et un Anglais doit être prochainement publié à Saïgon. La science accueillera cette publication avec un vif intérêt.

chine, s'était fortement mélangée de sang chinois. Aussi, tout en luttant pour reconquérir son indépendance, s'assimilait-elle entièrement les mœurs, les usages et les institutions de la Chine, et quand au XIVe siècle l'Annam réussit enfin à se constituer en état séparé, il n'en resta pas moins, on peut le dire, un calque complet de l'empire du Milieu. Le code annamite, que nous connaissons par une traduction récente (1), est emprunté aux lois chinoises de la dynastie des Ming. Les coutumes, les usages sont chinois. La religion officielle est, comme en Chine, la religion de Confucius, mêlée de pratiques superstitieuses. L'écriture et la littérature chinoises sont seules adoptées, du moins par les hautes classes. La langue annamite n'existe que comme langue parlée (2). Il y a bien quelques petits poèmes écrits, mais le peuple seul les connaît et les répète; les lettrés et les mandarins affectent de les ignorer. C'est par une innovation toute récente que nos missionnaires ont essayé de reproduire au moyen de l'alphabet en vingt-quatre lettres les mots de la langue annamite. Une organisation plus vigoureuse et mieux adaptée au caractère national assura bientôt à l'Annam, malgré ses divisions intérieures, une supériorité marquée sur les états voisins du Cambodge et de Siam. Il en profita pour s'introduire dans le bassin du Mékong, pour établir, non sans résistance, sa suzeraineté sur le Cambodge, et même pour lui enlever pièce à pièce la possession des territoires de la Basse-Cochinchine, les mêmes dont la France occupe aujourd'hui une partie. Un haut fonctionnaire annamite, le mandarin Trang-hoï-duc, lieutenant du vice-roi de Cochinchine, a pris soin de retracer dans un livre écrit vers 1830 (3) les phases diverses de cette conquête.

Le récit débute en ces termes : « Dans le commencement de la dynastie actuelle (1650), les divers empereurs d'Annam n'avaient pas encore jeté leurs vues sur le Cambodge. Ce pays, situé aux limites sud de l'empire, offrait simplement et sans interruption le tribut habituel. » La suzeraineté, d'ailleurs contestée du Cambodge, ne suffit pas à l'ambition des souverains annamites. Ils préparèrent de longue main l'annexion de la Basse-Cochinchine. « Déjà la province cambodgienne de Bienhoa était habitée par des Annamites

(1) Publié à Paris en 1865 par M. le capitaine de frégate Aubaret, actuellement consul de France à Siam.

(2) Il en est autrement au Cambodge, dont la civilisation provient d'une autre source. La langue de ce pays dérive du sanscrit et ressemble au pali de l'Inde, dont elle a à peu près l'alphabet. La race annamite diffère à beaucoup d'égards des autres peuples de l'Indo-Chine.

(3) *Histoire et Description de la Basse-Cochinchine*, traduite par M. le capitaine de frégate Aubaret; Paris 1863.

vagabonds qui étaient venus se mêler et vivre avec les Cambodgiens. Ceux-ci, qui redoutaient beaucoup la dynastie d'Annam, n'osèrent pas s'opposer à cette sorte de colonisation et d'occupation des territoires qui leur appartenaient. » L'occasion qu'attendaient les Annamites ne tarda pas à s'offrir. Une bande d'émigrans chinois, refusant de se soumettre à la dynastie tartare des Tsing, se présenta devant Touranne, et offrit, moyennant la concession de quelques terres, de se soumettre au gouvernement de Hué. Celui-ci n'imagina rien de mieux que de les lancer sur la Basse-Cochinchine, à condition qu'on l'aiderait à conquérir les trois provinces, aujourd'hui françaises, de Bienhoa, Saïgon et Mytho. « L'empereur d'Annam, dit naïvement l'historien, réalisait d'un seul coup trois excellentes opérations : la conquête d'une partie du Cambodge, l'expulsion des habitans, et enfin il se débarrassait de ces inquiétans Chinois. Les coutumes et les habitudes du grand empire de Chine s'établirent ainsi en Basse-Cochinchine avec autant d'élégance que dans la Chine même. » La conquête, préparée à l'avance par l'émigration annamite, ne rencontra pas de résistance. La population cambodgienne s'enfuit ou se soumit, et les Chinois mélangés aux Annamites se reconnurent sujets de l'empire d'Annam.

Cette première période de l'établissement de maîtres étrangers dans la Basse-Cochine reproduit exactement la marche qu'a suivie depuis la conquête française. Comme la France en 1862, l'Annam au XVIIe siècle occupe les trois provinces de l'est, et s'arrête à la rive gauche de l'embouchure la plus orientale du Mékong. Comme la France, il renonce d'abord à étendre sa conquête au-delà du grand fleuve, et voue tous ses soins à réorganiser les contrées dont il vient de s'emparer.

Peu confiant dans la soumission des Chinois ses nouveaux sujets et dans l'obéissance des restes de la population cambodgienne, il s'empresse de former une administration nouvelle, dont le personnel est tout entier recruté parmi les mandarins de Hué. Ceux-ci apportent naturellement avec eux les institutions de l'ancien Annam et les imposent à ce peuple nouveau, formé d'un mélange de trois peuples. Nous laissons ici la parole au mandarin Trang. « Il fut ordonné de réunir des gens du peuple, surtout parmi les vagabonds, dans les anciennes provinces annamites dépendant de Hué (1), et de les transporter comme colons dans les nouvelles provinces. Les terres labourables furent exactement cadastrées. L'assiette de l'im-

(1) Il ne faut pas oublier qu'à cette époque les gouverneurs de Hué, les ancêtres de la dynastie de Nguyen, qui règne aujourd'hui sur l'Annam, s'étaient à peu près rendus indépendans des rois légitimes résidant au Tonkin, et gouvernaient à leur guise la Haute-Cochinchine et Hué.

pôt fut établie tant sur les propriétés que sur les personnes. Les Chinois se confondirent avec les Annamites. »

Ce travail d'assimilation, qui substituait aux coutumes locales une organisation étrangère, demanda du temps. En 1720 seulement, l'Annam se crut assez fort pour reprendre la série des annexions et aviser aux moyens de se rendre maître des embouchures du Mékong, et d'étendre définitivement sa domination sur tout le sud du bassin. Hatien, à l'extrémité ouest de la Basse-Cochinchine, sur le golfe de Siam, fut envahi. Une nouvelle colonie chinoise s'y établit dans les mêmes conditions qu'à Saïgon. Angiang et Vinluong subirent le même sort. Les six provinces formèrent la vice-royauté de Basse-Cochinchine, dont Saïgon devint la capitale. Toutefois la conquête totale de ce territoire jusqu'aux limites qu'il atteignait vers le nord au moment de l'expédition française ne s'acheva que sous le règne de Gya-Long, au commencement de ce siècle. Il faut lire dans l'historien annamite le mélange curieux de ruse et de violence qu'employa le gouvernement de Hué pour arracher chaque lambeau de province aux malheureux rois du Cambodge, menacés encore à l'ouest par les Siamois, et dont le territoire servait d'enjeu et de champ de bataille dans les querelles de ces deux voisins plus puissans.

La révolte des Tayson, les luttes que la dynastie des Nguyen, désireuse de se rendre complétement indépendante, eut à soutenir soit contre les populations rebelles et les ambitions rivales, soit contre les rois du Tonkin, qu'elle finit par déposséder, retardèrent la réorganisation de la Basse-Cochinchine. Néanmoins le royaume de Siam, déchiré aussi par des révolutions intérieures, ne put, malgré ses convoitises, profiter de cette période de faiblesse pour enlever à la domination annamite soit la suzeraineté du Cambodge, soit les territoires situés à l'ouest de la Basse-Cochinchine et que traverse le canal de Hatien. Malgré les révoltes, la guerre, l'anarchie et l'ébranlement de la monarchie annamite, les institutions de l'Annam eurent assez de force pour maintenir la Basse-Cochinchine dans l'obéissance. Il faut croire pourtant que les espérances de l'ancienne population cambodgienne, très antipathique à la domination annamite, s'étaient ranimées, puisque nous voyons Trang nous parler de nouveaux efforts tentés en 1800 pour compléter la colonisation et l'organisation définitive de la vice-royauté. Comme la France se trouve aujourd'hui occupée d'un travail de tous points analogue, il n'est pas sans intérêt d'examiner les mesures auxquelles recourut alors le gouvernement annamite. « L'empereur donna ordre de lever les plans et de faire la carte des différentes provinces de la Basse-Cochinchine. Ce pays est coupé d'un grand

nombre de cours d'eau et couvert de forêts. On y amena des habitans du reste de l'Annam (1). On fut alors extrêmement facile et coulant sur la façon de gouverner le peuple. Le but principal étant de faire cultiver et d'attacher au sol, on laissa les nouveaux colons libres de leurs mouvemens et maîtres de cultiver la terre là où il leur convenait le mieux. Le peuple eut donc l'entière liberté de se fixer et de défricher où bon lui semblait. Le lot de terre qui lui convenait étant choisi, il n'avait qu'à en exprimer le désir au mandarin pour devenir propriétaire. On ne mesurait point le terrain quand on le concédait. Chacun payait l'impôt suivant l'étendue du sol qu'il possédait, soit en argent, soit en nature, à son gré. Mais sous l'empereur Gya-Long, les choses changèrent, et furent désormais réglées (1801). L'impôt fut basé avec équité d'après les produits du sol. Les terrains furent exactement mesurés ainsi que les champs. On nota les différentes productions du sol. Les cours d'eau et les montagnes, les terrains bas et ceux élevés furent indiqués par des cartes. » Trang termine en effet son livre par une description très détaillée du pays. Les productions propres à chaque partie y sont minutieusement indiquées, et ce travail serait peut-être encore bon à consulter.

Toutefois l'assimilation des provinces enlevées au Cambodge avec le reste de l'Annam n'était pas complète au moment où écrivit le mandarin Trang (1830). Malgré l'arrivée des colons annamites et chinois, il est à présumer que, sur les deux millions d'habitans qui peuplaient le pays, la plupart étaient encore de race cambodgienne, surtout dans les provinces de l'ouest, au-delà du Mékong. Bien que le code annamite s'appliquât également dans la vice-royauté et dans le reste de l'Annam, bien que le personnel administratif ne se recrutât que dans les anciennes provinces annamites, et que les mandarins originaires de la Basse-Cochinchine fussent plus volontiers employés en dehors de leur pays natal, bien que la cour de Hué ne négligeât rien pour établir une complète uniformité entre la Basse-Cochinchine et les autres provinces de l'empire, l'historien signale encore certaines différences dans les usages et dans les mœurs, qui parfois en effet s'éloignent du type chinois, que le mandarin Trang-hoï-duc considère comme l'idéal de la perfection. Après la conquête totale de la Basse-Cochinchine, le gouvernement annamite, qui visait toujours à la conquête de tout le bassin sud du Mékong, maintint d'autant plus énergiquement sa suzeraineté effective sur le Cambodge qu'il prétendait la faire dé-

(1) Ces colons, nous le savons, étaient pris dans les dernières classes de la population, vagabonds ou criminels. Il n'est pas étonnant que le brigandage et la piraterie aient désolé les territoires ainsi peuplés.

couler de la possession même de toutes les côtes. Maître des embouchures du fleuve, il s'attribuait des droits sur le cours des deux bras jusqu'à Namvang et à la cataracte. Siam, qu'une organisation militaire et politique moins vigoureuse rendait incapable de lutter contre l'Annam, essaya vainement de contester ces prétentions; les droits qu'on y invoquait n'avaient pas d'ailleurs de fondement plus légitime, et la force ne pouvait les appuyer; c'est à peine si les Siamois s'avancèrent timidement dans les provinces de l'ouest, près du grand lac, que les Annamites ne leur eussent probablement pas laissées. En effet, aux yeux de l'Annam, la suzeraineté du Cambodge n'était que le prélude d'une annexion complète. Les mêmes moyens dont il avait usé en Cochinchine, il commençait à les employer dans le Cambodge. Des sujets annamites s'établirent en grand nombre en dedans des frontières cambodgiennes : le roi Minh-Miang essaya d'imposer aux rois de Houdon une administration annamite; mais les haines de race se soulevèrent, les mandarins partis de Hué furent massacrés. Minh-Miang et son successeur Tu-Duc renoncèrent momentanément à étendre leur conquête.

Ainsi, tout imparfaitement qu'elle soit connue, l'histoire du pays où la France s'est établie nous apprend que pendant une longue suite de siècles tout le sud du bassin du Mékong, de la cataracte à la mer, a formé un état unique, et que les conquérans qui nous y ont précédés, après s'être arrêtés ainsi que nous à l'est du grand fleuve, n'ont pas tardé à considérer comme indispensable une extension de conquête qui, mettant entre leurs mains tous les débouchés du fleuve, les renfermât dans les mêmes frontières que sous les plus anciens possesseurs. Le livre du mandarin Trang-hoï-duc établit qu'aux yeux du gouvernement annamite les territoires arrachés au Cambodge et annexés pièce à pièce à l'Annam constituaient un ensemble indivisible dont aucune partie ne pouvait sans inconvénient se détacher, et qui devait même se compléter par la réunion du reste de l'ancien Cambodge; mais le but des conquérans annamites, ce n'était pas l'extension du commerce qui, lorsque rien ne l'entrave, trouve autant de bénéfice à opérer chez des peuples alliés que sur des territoires conquis. En ce point, la conquête française diffère essentiellement de celle de l'Annam.

L'expédition française coupa court aux projets ambitieux que l'on caressait à Hué : tout d'abord les Siamois se disposèrent à prendre la place des Annamites. Depuis longtemps, les rois de Bangkok visaient à pénétrer dans le bassin du Mékong. En 1834, profitant d'une révolte de la Basse-Cochinchine contre Hué, ils avaient réussi à établir dans les deux provinces cambodgiennes de Battambong et d'Angcor des fonctionnaires siamois chargés d'administrer ces pro-

vinces. Après qu'en 1853 les Anglais, maîtres du Pégu et des provinces de Martaban et de Ténasserim, se furent constitués les protecteurs du reste de la Birmanie, Siam, forcé de renoncer à toute idée d'agrandissement sur sa frontière de l'ouest, porta des vues d'autant plus ambitieuses à l'est, vers le Mékong. L'Annam, assailli par la France, lui parut hors d'état de s'opposer désormais à ses projets de conquête. Les mandarins siamois pénétrèrent dans le Cambodge, dont Siam revendiquait depuis longtemps la suzeraineté avec plus de persistance que de succès. Ils s'installèrent auprès du roi à Houdon, désignèrent à sa mort celui de ses enfans qu'ils entendaient lui donner pour successeur, et, favorisés peut-être par l'affinité de la race et des institutions, agirent tout à fait en maîtres dans le pays. Déjà ils songeaient à prendre possession de Namvang, et, obéissant aux mêmes désirs que les Annamites, ils réclamaient au nom du Cambodge, qu'ils comptaient bien maintenir sous leur dépendance, la restitution des provinces ouest de la Basse-Cochinchine où sont enfermées les embouchures du bras de Bassac et le canal de Hatien.

Les avantages que la position de Namvang offre au double point de vue commercial et politique avaient frappé tous ceux qui dirigèrent successivement notre expédition. S'il était dangereux pour l'établissement français de Saïgon de rendre aux Annamites, voisins déjà embarrassans à l'est et à l'ouest, la suzeraineté du Cambodge sur la frontière du nord, on reconnut que les prétentions des Siamois pouvaient devenir tout aussi périlleuses. A Siam en effet domine l'influence d'une autre puissance européenne, alliée de la France il est vrai, et dont rien n'autorise à suspecter la bonne foi et l'amitié, mais dont le commerce n'en a pas moins dans ces parages des intérêts rivaux du nôtre. Déjà les Siamois connaissent le chemin de Singapour, déjà les produits anglais ont pénétré à Siam en certaine abondance. Fallait-il, au détriment de Saïgon, leur abandonner le marché du Cambodge, rapproché du golfe de Siam et de Bangkok par le bras ouest du Mékong et le canal de Hatien.

Obligée d'agir sans retard pour ôter à la domination siamoise le temps de s'asseoir au Cambodge, la France prit le parti de s'en attribuer à elle-même le protectorat. Un traité signé à Houdon (août 1863) entre l'amiral de La Grandière et le roi du Cambodge, Norodom, consacra la suzeraineté de la France sur toute cette partie du bassin du Mékong; les Siamois conservèrent néanmoins les deux provinces de l'ouest. Quant à l'Annam, il resta déchu de tout droit.

Ainsi la France se trouve aujourd'hui dans la situation d'où l'Annam est parti pour s'avancer à l'ouest du Mékong, jusqu'au golfe de Siam; mais outre que l'Annam, tout voisin qu'il fût de sa con-

quête, en a pourtant différé assez longtemps le complément, il obéissait seulement au désir d'agrandir son territoire. Dirigée par d'autres mobiles, la France n'a-t-elle pas déjà les moyens d'obtenir ce qui lui importe le plus, c'est-à-dire la facilité de créer et d'accroître ses relations commerciales? Pour donner à ses établissemens une valeur suffisante, ne peut-elle se dispenser de suivre la marche envahissante des Annamites?

III.

A ce point de vue, l'acte diplomatique qui place le Cambodge sous le protectorat de la France introduit un élément nouveau qu'il importe d'apprécier. Un pareil acte doit avoir, les termes mêmes l'indiquent, une portée tout autre que n'en aurait un traité de commerce tel que celui qui règle depuis 1856 les rapports entre la France et le royaume de Siam. Il est de nature à modifier à plusieurs égards les conditions où l'on se trouvait après le traité de 1862. Bien que le Cambodge conserve son indépendance nominale, bien qu'il reste théoriquement maître de diriger les détails de son administration intérieure, il est évident que la France, en substituant son influence à celle de Siam et de l'Annam, n'a pas eu seulement en vue de protéger le gouvernement cambodgien, mais qu'elle a entendu également améliorer sa propre situation. Elle n'a pu se dissimuler toutefois que l'état si misérable et si agité du pays nécessiterait souvent de sa part une intervention très active. En effet, à diverses reprises déjà, le roi Norodom s'est vu l'objet de violentes attaques, car les prétendans ne manquent point au Cambodge, et ne sont pas sans espérer des appuis dans le voisinage. Pour soutenir son protégé, la France a fourni des secours matériels. Les derniers courriers de Saïgon ont apporté la nouvelle qu'une expédition française se dirige contre des rebelles cambodgiens recrutés de quelques Annamites, peut-être aussi de Siamois, qui bloquent Houdon, la capitale. Aussi, en compensation des embarras qu'elle prévoyait, la France s'est fait céder en 1863 la position des Quatre-Bras, si importante au point de vue stratégique et commercial. Elle y a établi un dépôt fortifié de charbon, qui s'est déjà augmenté, et qui met entre ses mains l'entrée du bras du Mékong, dont Mytho commande une des embouchures. En affirmant sa domination sur le Cambodge en échange de l'appui qu'elle lui donne, en se rendant maîtresse de diriger tout le trafic du haut du fleuve dans le bras de l'est, que l'arroyo de la Poste relie à Saïgon, elle sera en mesure de faire de Namvang un entrepôt français où se réuniront, pour être ensuite dirigées vers Saïgon, les

matières premières fournies par le Cambodge et par les parties voisines du Laos, — le coton, la soie, le chanvre et certains produits métallurgiques. Autrefois, au temps de la prospérité du Cambodge, Namvang fut le centre d'un commerce important. Depuis lors, les Chinois établis à Cholen, près de Saïgon, ont continué à en tirer les produits que, malgré sa misère, le Cambodge fournit encore, pour les répandre dans la Basse-Cochinchine et même dans le reste de l'Annam. On peut donc trouver dans le protectorat, sans recourir à la conquête, les moyens de parer à la plupart des inconvéniens précédemment signalés. La population cambodgienne, plus apathique que celle de l'Annam, est aussi plus aisément gouvernable. On n'a pas à s'occuper des difficultés de la lutte, ni du soin toujours pénible de substituer l'autorité étrangère à l'administration nationale. Toutefois les bénéfices ne sont pas réalisables immédiatement et sans efforts. Ce qui suffisait aux Chinois de Cholen, établis dans le voisinage, ne fournit pas un aliment satisfaisant à des opérations entamées au loin. La création d'un commerce de quelque importance à Namvang tient à l'extension de la production indigène, presque nulle aujourd'hui, et pour l'obtenir il faut que l'aspect du pays change complétement. Le détestable système d'administration en vigueur doit disparaître. La propriété du sol ne doit plus appartenir au souverain, ni les impôts arbitrairement fixés absorber tout le profit du travail. Il faut que le peuple reprenne l'habitude de la culture et que le nombre des habitans augmente pour produire et consommer davantage. L'Annam, après la conquête de la Basse-Cochinchine, quand il projetait l'annexion totale du Cambodge, y jetait plusieurs milliers de ses sujets, agriculteurs attirés par la fertilité du sol. Il serait désirable que cette émigration continuât, et que de préférence on attirât des émigrans malais, travailleurs dociles et moins accapareurs que les Chinois et les Annamites. Peut-être, si on adopte des mesures analogues à celles que les rois de Hué prirent autrefois dans la Basse-Cochinchine, si on laisse chaque nouveau colon, qu'il soit Européen ou Asiatique, libre de s'établir sur les terres incultes qu'il trouve à sa convenance sans autre obligation que celle de les cultiver, ne serait-il pas impossible d'obtenir quelque heureux résultat. Dans ces régions lointaines, l'intérêt est le seul moyen puissant de s'attacher les populations.

De pareils changemens ne peuvent être opérés par les gouvernemens indigènes. Ils exigent l'appui et l'ingérence constante de la France, qui, pour tirer un parti avantageux du traité de protectorat, devra non-seulement défendre le Cambodge contre les attaques du dehors et les révolutions, mais encore prendre la direction de ses

affaires intérieures. Concilier ainsi ses propres intérêts avec ceux des peuples voisins, chercher à leur rendre la civilisation et la prospérité, c'est là certes une entreprise digne de la France; toutefois elle constitue une tâche ardue et délicate, qu'il serait imprudent de compliquer hors de propos. Aussi, en songeant aux embarras qui en résultent, aux soins et à la vigilance qu'elle réclame, on se demande si, malgré quelques inconvéniens qui subsistent encore, il est bien urgent de s'occuper en ce moment d'accroître les possessions françaises. D'ailleurs, sans même parler de tout ce qui est à faire au Cambodge, peut-on se flatter de voir la domination de la France assez solidement établie dans les provinces qui lui appartiennent directement, la population conquise assez pliée à ses nouvelles institutions, pour qu'il n'y ait plus qu'à transporter sans tâtonnement et sans hésitation sur de nouveaux territoires un système pleinement en vigueur, et dont les résultats soient suffisamment appréciés? Il n'existe, il est vrai, entre la population indigène et ses nouveaux maîtres aucune cause de profonde antipathie. On ne rencontre pas en Cochinchine le fanatisme religieux que les Anglais ont si fort à ménager dans les Indes. Les persécutions édictées autrefois contre les missionnaires n'eurent pas pour but le désir de satisfaire aux colères et aux vengeances populaires; elles résultaient de craintes politiques inspirées au gouvernement, qui tenait à empêcher tout rapport avec les Européens. Jadis même la foi religieuse n'a pas mis obstacle à ce que les chrétiens obtinssent dans l'état des situations importantes. On n'ignore pas qu'à la fin du siècle dernier un évêque catholique, Mgr Pigneau de Béhaine, fut l'un des principaux conseillers du roi Gya-long et contribua très efficacement à l'établissement de la dynastie actuelle. Son tombeau est resté vénéré du peuple de Saïgon aussi bien que celui d'un autre de nos compatriotes, le matelot breton Manuel, qui se fit tuer au service des rois d'Annam. La France n'a pas davantage à lutter contre la haine d'une caste aristocratique et privilégiée, jalouse de maintenir un ordre de choses auquel son existence resterait attachée. Les mandarins se sont sans doute montrés fort hostiles à la conquête française; mais leur influence, qui est purement personnelle, n'a pas de profondes racines dans le pays, où elle ne s'appuie ni sur des priviléges ni sur la fortune. C'est un des principes suivis par le gouvernement annamite, en Cochinchine comme ailleurs, d'interdire à ses fonctionnaires toute acquisition de propriété dans la province où ils exercent leurs fonctions et de leur défendre même d'y contracter mariage.

Nous n'avons donc pas été contraints de changer les institutions civiles qui existaient avant nous en Cochinchine. L'ancien code an-

namite régit encore les rapports des indigènes entre eux, à moins qu'ils ne préfèrent se soumettre aux règles de la législation française appliquées par le tribunal siégeant à Saïgon. Les contestations entre Annamites demeurent soumises à des juges annamites. L'esclavage seul a dû disparaître d'un sol devenu français; mais il était si peu en usage, et la condition de l'esclave se rapprochait tellement de celle des serviteurs ordinaires que la suppression en a passé inaperçue. La religion nationale, quelque peu d'attachement que le peuple lui porte, n'en est pas moins soigneusement respectée. Si le christianisme est prêché et pratiqué à côté d'elle, la persuasion est le seul moyen employé pour attirer les conversions, et les ecclésiastiques bornent leur ministère à un enseignement que nul indigène n'est forcé de suivre. Les pénalités souvent rigoureuses qu'édictaient les lois annamites ont disparu; le bâton, dont l'ancienne administration se montrait prodigue, les supplices qui accompagnaient parfois la peine de mort, ne s'appliquent plus. Là ne s'est pas borné ce respect de la personne humaine que les Européens importent avec eux en Asie : les hôpitaux et les infirmeries installés à Saïgon et sur d'autres points reçoivent les indigènes comme les Européens; l'instruction, si fort en honneur chez ce peuple fidèle imitateur des Chinois, est l'objet de soins vigilans. Des écoles confiées à des maîtres indigènes, des colléges que dirigent les missionnaires, donnent aux enfans les divers degrés d'instruction et d'éducation. Aux uns on apprend la langue annamite écrite avec l'alphabet de vingt-quatre lettres; aux autres on enseigne la langue chinoise, celle des lettrés, en usage dans les actes officiels de l'ancien gouvernement. Quelques-uns même, qui se familiarisent avec la langue française, sont ensuite admis à venir perfectionner leurs études en France. Un journal mensuel rédigé en langue annamite s'imprime à Saïgon depuis 1865, et se répand dans les villages. Il paraît que les indigènes n'ont pas été sans prendre déjà du goût à cette nouveauté. L'agriculture, que favorisait le gouvernement de Hué, n'est pas négligée. Une exposition locale a permis récemment d'encourager par des récompenses les tentatives sérieuses de perfectionnement. Ce sont autant de bienfaits de la conquête dignes sans doute d'être appréciés.

Toutefois un peuple ne se préoccupe pas seulement des lois et des institutions qu'on lui donne. Ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes, qui constituent sa vie journalière et son originalité, et auxquelles il s'attache d'autant plus fortement qu'il prend moins de part au gouvernement et aux affaires publiques, méritent souvent à ses yeux des égards et un respect dont les étrangers s'affran-

chissent trop aisément. C'est pour avoir froissé ces sentimens par des actes en apparence peu importans que les Européens se sont souvent attiré des haines implacables et ont causé la ruine d'entreprises qui paraissaient le mieux conduites et le plus habilement combinées. Malgré certaines différences de race, les anciens mandarins, de quelque point de l'empire annamite qu'ils fussent originaires, avaient de nombreux points de contact avec les populations de la Basse-Cochinchine dont l'administration leur était confiée. Que leur autorité se montrât souvent arbitraire, que le peuple fût laissé ignorant de la protection que les lois lui accordent et exposé sans défense à des concussions tyranniques, que la justice fût même achetée (1), du moins les plus hauts fonctionnaires, partageant les idées, les sentimens, le caractère du plus pauvre de leurs administrés, se trouvaient à même d'apprécier la situation morale du pays, de satisfaire à ses besoins et à ses inclinations. Il n'en est pas de même aujourd'hui. A la suite de la conquête française, quelque désir que l'on eût d'abord de conserver sous l'autorité de la France une administration indigène, les anciens mandarins et les lettrés, peu désireux de se rallier aux Européens, dont ils ne pouvaient attendre ni respect ni obéissance, quittèrent le pays. L'amiral de La Grandière, chargé du soin difficile d'organiser la colonie, dut, pour constituer une administration toute nouvelle, se servir du personnel qu'il avait sous la main. Les anciennes divisions administratives conservées reçurent à leur tête des officiers pris dans le corps expéditionnaire, et ce n'est que dans quelques villages voisins de Saïgon qu'il a depuis été possible de rétablir des fonctionnaires annamites. Ces villages ne sont pas, il faut le dire, les plus mal administrés. Il n'entrera dans la pensée de personne de méconnaître le zèle et le dévouement dont ont fait preuve les officiers de notre marine. Demeurer dans une sorte d'exil, dans un isolement presque absolu, au milieu d'une race étrangère dont on ignore la langue et les usages, s'astreindre à des occupations auxquelles des études antérieures ne vous ont pas préparé, n'avoir aucun motif personnel et intéressé qui attache à des fonctions tout à fait temporaires et en dehors de la vie habituelle, c'est une tâche pénible, que les officiers français ont pu accepter avec abnégation quand la nécessité l'a exigé, mais dont on doit chercher à les décharger au plus tôt.

Dans ces contrées lointaines encore imparfaitement connues, l'administrateur étranger a besoin d'être mis au courant de la situation

(1) Il est rare que les appointemens payés par le gouvernement annamite aux mandarins les plus élevés dépassent cent francs par mois. Ceux-ci suppléent à la modicité de leur traitement officiel par les cadeaux plus ou moins volontaires de leurs administrés.

et d'étudier longtemps le pays pour apprendre à l'exploiter d'une manière profitable. Il lui faut se familiariser avec la langue, les institutions, le caractère et les coutumes des peuples dont la direction lui a été confiée. Il importe que ses administrés le connaissent et qu'il soit connu d'eux. La différence des races est déjà une cause suffisante d'éloignement entre les gouvernans européens et les sujets asiatiques sans y joindre encore les mutations fréquentes de personnes. Aussi doit-on espérer que le gouvernement songera bientôt à imiter l'exemple des Anglais aux Indes et des Hollandais à Java en créant pour ses établissemens de Cochinchine un corps spécial d'administrateurs dont les membres, après avoir reçu en Europe les élémens d'instruction indispensables, tels que la connaissance de la langue, de la législation, de l'histoire du pays et certaines notions d'agriculture et d'économie politique, viendront ensuite perfectionner et parfaire leurs études dans la colonie même, pour s'accoutumer à la population qu'ils auront ensuite à surveiller. Sans doute il n'y a pas lieu encore à fonder immédiatement un établissement spécial analogue à celui qui existe en Angleterre (1) et que ne comporte pas le nombre restreint des élèves à former. L'institution des *jeunes de langue*, qui fonctionne dans certains lycées impériaux où des élèves destinés à la carrière du drogmanat reçoivent une instruction toute spéciale, pourrait servir de modèle à l'organisation d'un cours d'études pour les futurs fonctionnaires de notre colonie de Saïgon.

Les changemens dans le personnel ne sont pas les seuls qu'ait subis l'ancienne administration. Sous les rois de Hué, il existait une sorte d'administration cantonale ou communale, indépendante de l'action du gouvernement central, et dont les membres, qui offraient une certaine analogie avec nos maires et nos conseillers municipaux, étaient nommés à l'élection par les habitans de la commune ou du canton. Le peu de confiance qu'inspiraient les indigènes engagea l'amiral de La Grandière à ôter aux communes la nomination directe de leurs administrateurs, que le gouverneur choisit aujourd'hui sur des listes dressées par les notables. Si l'on songe combien peu les habitans de l'Annam étaient initiés à la vie politique, cette restriction n'a peut-être pas une grande portée. Les élus du peuple, sous le gouvernement annamite, servaient à répartir l'impôt entre les individus et à désigner les soldats et les miliciens. Choisis par le gouverneur, ils n'en sont pas moins aptes à remplir utilement les

(1) Bien que depuis la réunion à la couronne la condition de l'admission des fonctionnaires anglais aux Indes ait subi quelques modifications, on peut étudier avec fruit à ce sujet les intéressans travaux de M. le major Fridolin, — *les Anglais et l'Inde*, — publiés dans la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1856.

mêmes fonctions sous la surveillance de l'autorité française, plus disposée que les mandarins à empêcher toute malversation; mais il est une autre dérogation aux anciens usages, qui touche à des intérêts matériels et qui a peut-être été moins aisément acceptée : c'est celle qui modifie le mode de perception de l'impôt. Le gouvernement annamite acceptait pour l'impôt foncier le paiement soit en nature, soit en espèces. Aujourd'hui, sauf dans les villages les plus voisins de Saïgon, l'impôt foncier doit s'acquitter en argent. De plus, l'entretien (1) des soldats pris par le recrutement et incorporés dans le corps expéditionnaire en compagnies indigènes, et qui restait autrefois à la discrétion des communes, est maintenant remplacé par un impôt en argent exigé de chaque village. Il est vrai que le numéraire, fort rare avant l'arrivée des Français, devient plus abondant, que les échanges et les transactions commerciales sont plus fréquents et plus faciles. En tout cas, les anciennes habitudes sont contrariées par cette innovation. Cependant il n'est que juste de reconnaître que, malgré le désir d'équilibrer le plus tôt possible les recettes de la colonie avec ses dépenses et de réfuter ainsi les critiques dont l'acquisition de Saïgon a été l'objet au point de vue financier, les impôts qui frappent la population soumise à la France restent moins considérables que ceux dont les Anglais ont chargé certaines de leurs colonies. Aux Indes, la moyenne de l'impôt est de 6 francs par habitant; elle est à Ceylan de 9 fr. 65 centimes, à Singapour, Malacca de 12 à 20 francs; elle n'est à Saïgon que de 5 francs 55 centimes, en comptant même toutes les recettes comme impôts.

Malgré ces innovations, malgré les froissemens qui naissent du dédain trop peu déguisé parfois dans lequel les Européens tiennent le caractère et les coutumes nationales, la masse du peuple, soit crainte, soit habitude et conscience de la supériorité des étrangers, se montre de moins en moins disposée à la rébellion. Ce sont même des milices indigènes qui, sous la direction d'officiers français, ont arrêté en 1864 l'insurrection soulevée près de Mytho par le fameux Quan-Dinh. Elles ont bravement soutenu la lutte dans laquelle ce mandarin a été tué. L'expédition conduite aujourd'hui contre les rebelles cambodgiens compte aussi, à côté de quelques compagnies françaises, un assez grand nombre de miliciens annamites qui ne se refusent nullement à combattre avec leurs nouveaux maîtres. Enfin depuis 1862 les recettes ont constamment progressé. Elles donnaient en 1863 un total de 1,800,000 francs; elles sont évaluées

(1) Le mode de recrutement, appliqué individuellement conformément à la loi française, est contraire aux anciens usages annamites. Il a, dit-on, causé quelque mécontentement. Il existe aussi des milices indigènes chargées de la police.

pour 1867 à plus de 5 millions de francs, auxquels il faut ajouter l'estimation du travail fourni par les deux journées de corvée, que, conformément aux anciennes lois annamites mitigées, chaque travailleur indigène doit au gouvernement. Ces corvées représentent en ouvrage effectué une valeur de près de 900,000 francs.

Néanmoins la révolte qui a éclaté en mars 1866, et qui, réprimée dans les provinces françaises, s'est propagée au Cambodge, n'autorise pas à accorder une pleine confiance à une population habile, ainsi que tous les Asiatiques, à déguiser ses véritables sentimens. Par le fait, bien que l'administration française ait signalé sa présence par d'incontestables progrès, elle s'est principalement attachée à améliorer l'ensemble des institutions, et ce genre de bienfait qui intéresse la masse est pourtant moins vite apprécié par un peuple ignorant que s'il s'agissait de satisfactions matérielles et sensibles accordées aux individus. Le système que les Hollandais ont implanté à Java depuis 1832 a cet avantage, qu'il enrichit le travailleur indigène en même temps qu'il augmente la production dans les conditions les plus favorables à la métropole. Le gouvernement hollandais, soit par lui-même, soit par des tiers auxquels il fait sans intérêt les avances nécessaires, achète au paysan javanais la récolte venue à maturité des produits, canne à sucre, café, thé, etc., qu'il a lui-même désignés. Le prix, indiqué à l'avance d'une manière invariable, est payé au paysan à terme fixe pour chaque mesure de terre dont la récolte a été achetée, quel que soit d'ailleurs le rendement de cette récolte. Toutefois, si le rendement excède une certaine quotité, le paysan reçoit un supplément de prix proportionné à l'excédant. Il est ainsi intéressé à fournir des produits de meilleure qualité. Ce système, dont il n'est possible de donner ici qu'une esquisse imparfaite, et où l'état ne prend d'ailleurs que le soin d'indiquer les produits qu'il achète et d'avancer le prix qu'il en donne, stimule la paresse naturelle à l'Asiatique par le mobile puissant d'un profit certain et connu. L'indigène malais ou cambodgien (1), car il y a une grande différence entre ces deux peuples et les Chinois, qui répugnerait à un travail dont e rapport est subordonné aux chances variables du commerce, à l'aléa de l'offre et de la demande, hésite moins quand il sait que de toute façon sa récolte lui vaudra un profit déterminé.

Le Cambodge, où, dans l'intérêt du commerce français, la culture a si grand besoin d'encouragement, où la population, abâtardie et énervée par une oppression séculaire, ne se réveillera que sous l'ai-

(1) Il ne faut pas oublier que la population de nos provinces est formée d'un mélange de Cambodgiens, de Malais et de Chinois ou Annamites.

guillon de l'intérêt personnel, ne pourrait-il pas faire quelque emprunt à un système auquel Java doit une prospérité inouie dans les fastes coloniaux? L'état ne pourrait-il point se charger de l'achat de certaines récoltes, coton, soie, indigo, à un prix déterminé et payable à époque fixe, dans le cas où le travailleur ne trouverait pas ailleurs un prix plus rémunérateur? Ce n'est qu'avec hésitation que j'avance ici une opinion si contraire aux doctrines économiques les mieux consacrées, en provoquant l'état à se faire commerçant; mais faut-il affirmer avec certitude que les théories dont ne saurait s'écarter l'Europe du XIXe siècle doivent être maintenues avec autant de rigueur vis-à-vis de populations telles que les Cambodgiens et les Malais, qui au dégoût du travail joignent une ignorance complète des lois les plus élémentaires du crédit et du commerce, qui ne consentent à sortir de leur apathie qu'en voyant en quelque sorte à l'avance l'argent qui doit payer leur plus mince effort? Si l'on s'en rapporte aux résultats acquis, un système qui a si complétement réussi à Java, qui a notablement augmenté le bien-être de chaque indigène et la prospérité de l'ensemble du pays, qui attache par l'attrait du gain le Javanais à ses maîtres européens, et qui fournit à la métropole un revenu considérable en enrichissant la colonie, mérite d'être soigneusement étudié.

Quoi qu'il en soit, après le traité de 1862 la France, pour donner à ses établissemens un complément nécessaire, et procurer à son commerce des facilités analogues à celles dont le commerce anglais dispose en Birmanie, avait, ce semble, le choix entre les deux partis qui ont été indiqués plus haut : ou bien s'étendre à l'ouest jusqu'au golfe de Siam en prenant possession de toutes les embouchures du Mékong, ou bien s'assurer au nord la position de Namvang avec le cours entier du bras est. Diverses raisons l'ont conduite à adopter ce dernier plan. Il semble dès lors qu'avant de songer à de nouveaux agrandissemens, elle doit se préoccuper de tirer tout le fruit possible de ce qu'elle a déjà acquis.

Le maintien de la domination annamite sur les frontières de l'ouest laisse, il est vrai, aux mandarins de Hué plus de facilité pour entretenir le désaccord entre les indigènes et l'administration européenne; mais leur hostilité aura d'autant moins d'effet auprès d'une population peu attachée au fond à ses anciens maîtres que la France satisfera plus aux intérêts individuels, et, connaissant mieux le pays, évitera d'en blesser les sentimens. D'ailleurs est-il impossible de s'entendre avec le gouvernement annamite, et n'y trouverait-on pas un immense avantage? Dans la solution des questions relatives à la Cochinchine, il ne faut jamais perdre de vue que la conquête française a eu pour motif et pour but le désir d'étendre

le commerce métropolitain, et que, loin de vouloir en renfermer les opérations dans la limite des territoires conquis ou soumis, on espère bien les transporter au-delà des frontières dans les pays indépendans. A l'ouest, le royaume de Siam est acquis à l'influence anglaise; le commerce britannique s'y est assis depuis longtemps. Il n'est pas aisé d'entreprendre contre lui une concurrence profitable. A l'est au contraire, l'empire d'Annam, non pas seulement dans les provinces voisines du Mékong, mais dans la Haute-Cochinchine, dans le Tonkin et jusqu'aux frontières chinoises, reste encore libre de tout engagement. Les hauts fonctionnaires de Hué, qui ont souvent montré dans les négociations avec nos amiraux un grand sens des affaires, sont-ils incapables d'entendre que la France n'accroîtra son territoire que si elle ne peut étendre autrement son commerce? On regrette à Paris que l'augmentation des droits de douane empêche les marchandises françaises de pénétrer dans l'Annam : c'est là un effet naturel des défiances que conservent les mandarins, et que l'on n'a peut-être pas assez cherché à dissiper. La France, qui entretient un agent diplomatique à Siam, n'en a pas encore à Hué. La nécessité de se trouver dans toutes les négociations en présence d'un chef militaire commandant d'un corps d'armée n'est-elle pas faite pour perpétuer les craintes d'un gouvernement très formaliste, et qui sent bien qu'on le traite toujours en ennemi? Les Français restent à ses yeux des spoliateurs au Cambodge comme en Cochinchine; les bruits d'agrandissement dont l'écho lui arrive de Saïgon sont une menace permanente contre laquelle il tient à se prémunir en conservant l'ancien système d'isolement et d'exclusion et en cherchant toujours à nous créer des embarras. Ne peut-on l'amener à comprendre que la France n'a nul intérêt à déposséder une puissance qui n'entravera pas ses desseins, qui joindra franchement ses efforts aux siens pour maintenir l'ordre et la tranquillité, que la conservation de ses provinces du Mékong dépend de son attitude à l'égard de la France et des facilités plus ou moins grandes qu'il laisse à son commerce? Il est difficile de savoir comment une tentative de ce genre serait accueillie, et quel en serait le succès; mais, s'il était possible d'obtenir l'introduction du commerce français dans les plus riches parties de l'Annam, on n'aurait pas à regretter l'abandon définitif de toute prétention sur les trois provinces de l'ouest, surtout alors que plusieurs des avantages qu'on en attend, on est en mesure de les acquérir au Cambodge.

En résumé, la situation des établissemens français demande encore bien des soins et des efforts, et il semble qu'une extension de frontières d'où naîtraient de nouvelles complications est aujourd'hui peu opportune et peu désirable. Néanmoins l'opinion pu-

blique doit prévoir cette éventualité, et, le cas échéant, ne pas s'en inquiéter outre mesure. Le maintien du *statu quo* dépend, pour une large part, de l'attitude ultérieure que prendront les Annamites, du soin qu'ils mettront à refuser tout appui matériel ou moral aux tentatives d'insubordination. Tant que la France ne cherchera pas à sortir des limites naturelles que lui tracent dans le bassin du Mékong les conditions géographiques comme les traditions historiques, il sera encore permis de croire qu'elle ne fait qu'obéir au besoin de mieux protéger les intérêts auxquels sa première installation à Saïgon a eu pour objet de satisfaire, et qu'elle ne cède pas à une ardeur irréfléchie de conquête, engageant sans nécessité et sans mesure les ressources et la politique du pays.

Aujourd'hui les premières difficultés sont vaincues, les plus grandes dépenses sont faites, la question du maintien de l'occupation a été tranchée : il ne reste donc qu'à poursuivre, sans le compliquer hors de propos, un plan bien arrêté; le développement commercial d'une colonie, la plus riche de toutes celles que la France possède encore, la seule qui semble promettre des profits assurés, mérite bien quelques efforts et quelques sacrifices au milieu même de soucis plus voisins. Manquer de l'énergie nécessaire pour achever une entreprise qui se présente sous l'aspect le plus favorable, ne pas savoir réussir, soit par précipitation, manque de réflexion et amour-propre, soit par dénigrement et par lassitude, tandis qu'à nos côtés d'autres peuples européens, nos inférieurs en puissance et en moyens d'action, ont obtenu de si beaux résultats, ce serait donner raison à ceux qui accusent la nation française de trop de légèreté et d'imprévoyance pour conduire jusqu'au bout toute œuvre dont le succès dépend de la patience et de la ténacité.

P. Duchesne de Bellecourt.

LE TÉLÉGRAPHE

ET

L'ADMINISTRATION TÉLÉGRAPHIQUE

La séance du 1er avril 1793 fut une des plus mémorables de la convention. On venait d'apprendre avec certitude la trahison de Dumouriez; cette nouvelle avait jeté un grand trouble dans les esprits, déjà surexcités outre mesure par les passions politiques. La gironde agressive menaçait la montagne; Danton, qui passait alors pour être le chef du marais, tâchait de servir de trait d'union entre les adversaires qu'il conviait à oublier leurs défiances et à réunir leurs efforts pour sauver la France attaquée par les étrangers et par les ennemis intérieurs. Les esprits étaient inquiets et prêts à la lutte. Sous la présidence de Jean Debry, l'un des futurs plénipotentiaires du congrès de Rastadt, la séance s'ouvrit par quelques dénonciations de Marat; puis Cambacérès, au nom des comités de défense et de sûreté générales, vint donner communication des pièces qui prouvaient la culpabilité de Dumouriez. Boyer-Fonfrède, Robespierre, Bréard, prirent la parole; Danton se leva et demanda qu'une commission fût nommée pour reconnaître les complices de Dumouriez. La gironde vit-elle une attaque directe dans cette motion? On pourrait le croire, car La Source fit un discours à la fois ambigu et véhément, dans lequel il accusait Danton de n'être pas resté étranger aux manœuvres coupables de Dumouriez. Un tumulte inexprimable suivit cette étrange dénonciation; Danton s'élance à la tribune. A ceux qui, comme Grangeneuve, voulaient l'interrompre, on criait : A l'Abbaye! Danton avait brisé toute barrière; sa nature, sa vraie nature, violente, emportée, généreuse, apparaît sans mys-

tère; il renonce à tous les atermoiemens; son habileté s'efface dans une fureur qu'il ne cherche même pas à déguiser. A ses adversaires il dit : Vous en avez menti! aux girondins : Vous êtes des scélérats! A travers les interruptions, les applaudissemens, les cris, Danton continuait, et il jette enfin la déclaration de guerre qui devait faire couler tant de sang : « Je vois qu'il n'est plus de trêve entre la montagne, entre les patriotes qui ont voulu la mort du tyran et les lâches qui, en voulant le sauver, nous ont calomniés dans la France.» Tous les membres de la gauche se levèrent en s'écriant : « Nous sauverons la patrie ! » Danton poursuivit son discours; il ressemblait plutôt à un Hercule écrasant ses ennemis qu'à un orateur cherchant à convaincre des dissidens. La dernière phrase qu'il prononça en quittant la tribune est curieuse et peint admirablement la rhétorique ambitieuse de cette époque, où tout devait être excessif, la parole aussi bien que les actes. « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison, s'écria-t-il, j'en sortirai avec le canon de la vérité, et je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser! »

Lentement, difficilement le calme se rétablit, et malgré les émotions poignantes qui venaient d'agiter la convention la séance ne fut pas levée. Un homme grave et froid parut à la tribune. Sans doute à cette assemblée toute frémissante encore il venait parler de trahison, de projets liberticides, de Pitt, de Cobourg, de Brunswick? Non pas, il venait lui demander un maigre subside pour essayer une invention nouvelle. Romme, car c'était lui, parlant au nom des comités réunis de l'instruction publique et de la guerre, fut écouté religieusement, comme s'il se fût adressé à une société de savans paisibles et non à des députés enfiévrés par des discussions qui devaient conduire à la mort. « Le citoyen Chappe, dit-il, offre un moyen ingénieux d'écrire en l'air en y déployant des caractères très peu nombreux, simples comme la ligne droite dont ils se composent, très distincts entre eux, d'une exécution rapide et sensibles à de grandes distances. » Sans donner une plus ample description de l'appareil, Romme en démontre l'utilité surtout en temps de guerre; mais il demande qu'avant de l'adopter définitivement on en fasse un essai authentique qui prouvera si l'on peut avoir confiance dans les résultats de l'invention. En conséquence il présentait à la convention un décret autorisant l'essai du procédé du citoyen Chappe; il y était dit : « Le comité d'instruction publique nommera deux de ses membres pour en faire les opérations. Pour les frais de cet essai, il sera pris une somme de 6,000 livres sur les fonds libres de la guerre. » — Le télégraphe venait de prendre rang parmi les inventions modernes, et allait entrer dans les usages de la vie publique.

I.

L'idée de supprimer la distance en correspondant par des signaux est vieille comme le monde. Dès que deux hommes ayant des intérêts communs ont été séparés, ils ont dû imaginer un moyen de communiquer à travers l'espace. Je ne partage pas l'avis du major Boucherœder (1), qui voit dans la tour de Babel un point central destiné à envoyer des signaux aux hommes répandus sur la terre, mais je crois que la colonne de feu et la colonne de nuée qui précédaient les Hébreux dans le désert était un signe indicatif de la route qu'ils devaient suivre. Qui ne se souvient de la première scène de l'*Orestie?* Le guetteur est debout sur la tour où l'on a sculpté le demi-loup argien. Il invoque le repos; depuis six ans qu'il veille, ses paupières fatiguées interrogent en vain l'horizon; il est las de voir les astres se lever et se coucher régulièrement; tout à coup un feu apparaît : « Salut, ô flambeau de la nuit, aurore d'un beau jour, gage des splendides fêtes de la victoire! » Troie est prise, Clytemnestre en est avertie, et lorsque le chœur lui dit : « Quel messager a pu si promptement apporter cette nouvelle? » elle répond : « Vulcain! » Puis elle explique que des signaux de feu se correspondant ont été allumés successivement sur l'Ida, le promontoire d'Hermès, le mont Athos, le Maciste, sur le Messape, sur le Cithéron, l'Égiplanète et enfin sur le mont Arachné. « C'est de là qu'on a transmis au palais des Atrides cette lumière dont le feu de l'Ida fut l'aïeul éloigné. »

César et Végèce parlent des signaux à l'aide desquels les Gaulois et les Romains correspondaient; mais cet art d'*écrire de loin*, si perfectionné qu'il ait pu l'être dans les temps anciens, était encore tout à fait embryonnaire. On ne pouvait en effet transmettre que la nouvelle d'événemens prévus; c'était déjà beaucoup, mais le résultat à chercher était de pouvoir entretenir une véritable conversation malgré la distance, c'est-à-dire de donner des ordres, d'apprendre des faits inattendus et d'être renseigné sur des circonstances que le hasard seul avait fait naître. Le moyen âge et la renaissance ont usé des procédés déjà connus de l'antiquité, et rien ne fait supposer qu'à ces deux époques on en ait cherché de nouveaux. Cependant Cornélius Agrippa fit quelques travaux pour retrouver le secret de Pythagore, qui, pendant son voyage en Égypte, correspondait avec ses amis à l'aide de caractères tracés sur la lune. On peut croire que ses recherches furent inutiles.

Le premier essai de télégraphie sérieuse et pouvant s'appliquer

(1) *De l'Art des Signaux*, Hanau, 1795.

à toutes les combinaisons de l'écriture paraît être dû à Robert Hooke. On sait que cet irascible bossu était une sorte d'homme universel : il inventait des systèmes d'horlogerie, démontrait le mouvement de la terre, étudiait les étoiles et faisait des projets d'amélioration pour les villes populeuses. Il se mit en tête de découvrir un moyen de correspondre de loin par signaux, et fit le plan d'une machine fort compliquée en forme de châssis, où des planches noires manœuvrées selon une certaine formule représentaient les lettres de l'alphabet. Le moyen n'était pas nouveau, il était renouvelé des Romains; Polybe indique en effet une combinaison de torches qui, cachées ou rendues visibles, figuraient un alphabet complet. La lenteur et les difficultés inhérentes au procédé de Robert Hooke le firent promptement abandonner. Cependant la Société royale de Londres s'en occupa, et écouta en 1684 un rapport sur la distance qui devait séparer les stations télégraphiques les unes des autres.

Guillaume Amontons est le premier Français qui se soit occupé de télégraphie, et son système, dont on ne peut parler que par induction, car rien n'en a subsisté, paraît avoir beaucoup de ressemblance avec celui que Chappe devait faire prévaloir plus tard. Des expériences furent exécutées dans le jardin du Luxembourg en présence du dauphin et de Mlle Choïn. Dans l'éloge d'Amontons, Fontenelle regarde l'invention de ce dernier comme un jeu d'esprit très ingénieux, et cependant il dit qu'avec ce procédé on pouvait envoyer une dépêche de Paris à Rome en trois ou quatre heures, sans que la nouvelle pût être soupçonnée dans les pays intermédiaires. « Le secret, dit l'aimable académicien, consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmettaient au suivant, et toujours ainsi de suite, et ces différens signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. » L'indifférence du public, l'insouciance de l'auteur pour qui la découverte théorique était plus importante que l'application, mirent à néant ce projet, dont il n'était déjà plus question, lorsque Amontons mourut au mois d'octobre 1705.

Le passage suivant des mémoires de Bachaumont indiquera où en était encore la télégraphie pendant les premières années du règne de Louis XVI. « 10 novembre 1778. — On parle de signaux qu'on prépare pour qu'en trois heures la cour de Vienne soit instruite de l'accouchement de sa majesté. Ces signaux s'exécuteront par des coups de canon, si le vent le permet, ou l'on y suppléera par des feux allumés de distance en distance. »

Deux hommes connus pour tout autre chose que leur participa-

tion à des travaux scientifiques inventèrent un procédé de correspondance aérienne; le premier est Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, le second est l'avocat Linguet, qui écrivit *la Bastille dévoilée*. Ce dernier, en 1783, enfermé par suite d'une lettre de cachet, offrait pour prix de sa liberté d'indiquer au ministre « un moyen de transmettre aux distances les plus éloignées des nouvelles, de quelque espèce et de quelque longueur qu'elles fussent, avec une rapidité presque égale à l'imagination. » Le secret a été bien gardé, car, malgré une expérience faite en présence de commissaires délégués, on ne sait en quoi consistait le procédé inventé par le prisonnier pendant son séjour à la Bastille. Dupuis, qui s'était utilement servi de son système particulier pour correspondre de Ménilmontant à Bagneux, y renonça spontanément après avoir eu connaissance de celui de Claude Chappe.

Ainsi qu'on peut le voir, l'idée était en l'air, elle flottait dans les esprits, elle allait bientôt s'y condenser et trouver sa formule. Les procès-verbaux de l'assemblée législative racontent que dans la séance du jeudi soir 22 mars 1792 « M. Chappe est introduit à la barre, il fait hommage à l'assemblée d'une découverte dont l'objet est de communiquer rapidement à de grandes distances tout ce qui peut former le sujet d'une correspondance. Il annonce que la vitesse de cette correspondance sera telle que le corps législatif pourra faire parvenir ses ordres à nos frontières et en recevoir la réponse pendant la durée d'une même séance; il présente des procès-verbaux qui prouvent qu'il a déjà fait plusieurs expériences de son moyen dans le département de la Sarthe, et qu'elles ont été suivies de succès. » L'assemblée applaudit, admit M. Chappe aux honneurs de la séance, et renvoya l'examen de la découverte au comité de l'instruction publique.

Quelle était cette nouvelle invention qui se révélait tout à coup? Était-elle, comme celle qui l'avait précédée, incomplète, maladroite, hérissée de difficultés qui en rendaient l'application dispendieuse et l'usage impraticable? Était-ce le rêve d'un cerveau tourmenté de célébrité à tout prix, ou au contraire le résultat d'études sérieuses et bien pondérées, de combinaisons à la fois ingénieuses et faciles? Quel en était l'auteur et comment avait-il été amené à faire une telle et si importante découverte?

Claude Chappe était né dans le département de la Sarthe, à Brulon, en 1763. De glorieux antécédens scientifiques ne faisaient point défaut dans sa famille : son oncle, l'abbé Chappe d'Auteroche, avait été envoyé par l'Académie des Sciences, dont il était membre, à Tobolsk, afin d'y observer le 6 juin 1761 le passage de Vénus sur le soleil; plus tard, pour étudier un phénomène semblable, il se rendit

en Californie, où il mourut des suites de ses fatigues. Il avait légué à son neveu son goût pour les sciences et son aptitude au travail, car Claude Chappe fut un travailleur ardent et infatigable. Cependant l'idée première de sa découverte, qui eut une si grande importance à la fin du siècle dernier, est plutôt due au hasard, à une malice d'enfant, qu'à une volonté préconçue et nettement dirigée vers un seul point fixé à l'avance. Claude Chappe, destiné à l'état ecclésiastique, avait été mis dans un séminaire distant de trois quarts de lieue environ du pensionnat où ses frères faisaient leurs études. Ces enfans cherchèrent un moyen de communiquer entre eux malgré la distance, et Claude imagina d'appliquer des règles plates et noires sur la surface blanche des murailles du séminaire. A l'aide d'une lorgnette, ses frères pouvaient voir facilement les différentes positions qu'il faisait prendre à ses règles et lire ainsi des phrases dont le vocabulaire avait été convenu entre eux. Telle fut l'origine singulière de l'appareil et du système de signaux qui devaient former plus tard le télégraphe et le langage télégraphique.

Ce n'était, comme on le voit, qu'un jeu d'enfans cherchant à éluder la discipline d'une maison d'éducation; il est probable qu'il ne laissa pas grande trace dans l'esprit de Claude Chappe, qui était devenu abbé et devait, ainsi que tant d'autres, se défroquer pendant la révolution. Ce ne fut en effet que vers 1790 qu'il conçut le plan d'un système complet de correspondance par signaux. On dirait que du premier coup il eut une vision de l'avenir, car il dirigea ses recherches vers l'électricité, dont la force inconnue et les propriétés à peine soupçonnées préoccupaient tous les esprits sérieux de l'époque. Il renonça promptement à ses essais, qui n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant. Il chercha alors, en combinant des objets de couleurs différentes, à obtenir des signaux visibles et distincts; mais il s'aperçut qu'il fallait multiplier les stations sur un espace relativement restreint, les nuances les plus variées devenant uniformément blanches au soleil et noires à l'ombre dès que la distance était notablement augmentée. Il eut recours au son et employa des *casseroles*, sur lesquelles on frappait, pour faire parvenir à une distance de 400 mètres des phrases convenues. Toutes ces tentatives furent infructueuses, et peut-être Claude Chappe allait renoncer à son projet, lorsqu'il se souvint des règles qu'il avait utilisées dans son enfance pour correspondre avec ses frères. Cette fois il était sur la bonne voie et ne la quitta plus.

Le 2 mars 1791, il avait amené son appareil à un point de perfection assez avancé pour qu'il pût convoquer les officiers municipaux de Parcé, district de Sablé (Sarthe), et faire devant eux des expériences dont ils dressèrent procès-verbal. C'est là l'acte de

naissance des télégraphes. Deux instrumens étaient en vue, l'un à Parcé, l'autre à Brulon; la distance qui les séparait était de 16 kilomètres. Les phrases furent transmises dans l'espace de six minutes et vingt secondes. Le succès avait été complet. Chappe continua ses expériences pendant près d'une année, puis il vint à Paris tenter la grande publicité, et, voulant avant tout attirer l'attention sur lui, il obtint par l'entremise de son frère Ignace Chappe, député à l'assemblée législative, l'autorisation d'élever sa machine sur un des pavillons d'octroi de la barrière de l'Étoile. L'appareil construit allait pouvoir bientôt fonctionner, lorsque pendant une nuit des hommes masqués le renversèrent et le détruisirent.

Cet accident tourna au bien de l'entreprise. Chappe se remit à l'œuvre, étudiant avec soin la forme des corps opaques afin de déterminer d'une façon certaine celle qui était le plus visible à travers l'espace. Après bien des tâtonnemens, bien des expériences, il en vint à reconnaître que la forme allongée remplissait toutes les conditions désirables : il s'arrêta dès lors à une règle étroite, armée à chaque extrémité d'une aile pivotante; il fit le dessin de sa machine, qui fut exécutée sous ses yeux par le mécanicien Bréguet. Ses trois frères avaient concouru à ses recherches techniques; un de ses parens, Léon Delaunay, qui, ayant été consul de France en Portugal, avait quelque connaissance des *chiffres* diplomatiques, l'aida à composer un vocabulaire provisoire composé de 9,999 mots transmissibles par signaux. L'invention n'était pas parfaite encore, mais du moins elle pouvait déjà rendre d'importans services. Ce fut alors que Chappe en fit hommage à l'assemblée nationale.

Pour prouver que sa découverte était pratique, il voulut recommencer ses expériences publiques, et établit un nouveau poste à Ménilmontant, dans le parc de Lepelletier de Saint-Fargeau. L'époque était fort troublée : c'était après le 10 août; le peuple de Paris, confiant parfois jusqu'à la sottise et souvent défiant jusqu'à la cruauté, était en proie à toute sorte d'inquiétudes; partout il voyait des traîtres, et, ivre de ses premières heures de liberté, il s'abandonnait à la folie contagieuse des soupçons indéterminés. Dans l'appareil des frères Chappe, dans cette machine inconnue, de forme singulière, qui semblait animée d'un mouvement propre, qui remuait les bras toute seule et se démenait en l'air sans raison apparente, les patriotes virent un instrument élevé pour correspondre avec la famille royale, alors détenue au Temple, et compromettre les nouvelles destinées de la nation. Un matin, un groupe d'hommes irrités se précipita dans le parc de Ménilmontant, démolit la station, brisa le télégraphe, le jeta au feu et faillit en faire autant des frères Chappe, qui n'eurent que le temps de se sauver.

Pendant de longs mois, il ne fut plus question de l'invention nouvelle; Chappe fatiguait les bureaux et les comités de ses démarches inutiles. Ce fut pendant une de ces audiences qui bien souvent désespéraient l'inventeur que sa machine reçut son baptême définitif. Miot de Mélito raconte (1) que Chappe vint le voir au ministère de la guerre et lui donna de minutieux détails sur son appareil, qu'il nommait alors le *tachygraphe* (ταχύ-γράφειν, écrire promptement). Miot lui dit tout de suite que la dénomination était mauvaise, et qu'il devait la changer en celle de *télégraphe* (τῆλε-γράφειν, écrire de loin). Chappe fut frappé de la justesse de l'observation et adopta l'appellation, qui depuis ce temps a prévalu. C'était beaucoup d'avoir trouvé un nom composé qui renfermait une définition exacte, mais ce n'était pas tout: il fallait faire sortir le projet des cartons où il demeurait enfoui, et il y serait peut-être resté longtemps encore, si l'actif et enthousiaste Romme ne l'y avait découvert. Nous avons dit plus haut à travers quelles graves circonstances il obtint de la convention nationale que 6,000 livres seraient employées à faire des essais sérieux, et qu'une commission serait nommée pour les suivre.

Les commissaires choisis dans le comité de l'instruction publique furent Arbogaste, Daunou et Lakanal. Les deux premiers étaient au moins indifférens sinon hostiles aux tentatives de Chappe, dont ils ne comprenaient pas toute la portée. Il n'en était heureusement pas ainsi de Lakanal; cet homme de bien, amoureux de tout ce qui pouvait faire la gloire de la France, ne fut pas long à se rendre compte des résultats exceptionnels que l'invention de Claude Chappe pouvait obtenir. Dès lors il se voua aux télégraphes sans réserve, stimula vivement l'apathie de ses collègues, fit pousser avec vigueur les travaux entrepris, convainquit Cambon, qui ne voyait là qu'une nouvelle source de dépenses pour l'état épuisé, et de haute lutte autant que par persuasion il finit par mener l'œuvre à bonne fin. Chappe sentit bien qu'il devait tout à Lakanal; dans sa correspondance avec celui que la restauration devait chasser de l'Institut, il y a des mots touchans qui peignent au vif sa gratitude. « Grâces vous soient rendues mille fois! Vous avez triomphé de tous les obstacles; que dis-je? vous les avez transformés en moyens; me voilà pleinement satisfait. »

Le moment définitif était venu; le 12 juillet 1793, une expérience solennelle eut lieu en présence de Daunou, d'Arbogaste, de Lakanal et de personnages éminens appartenant à la politique, aux sciences et aux arts. La ligne d'opération partant de Ménilmontant, aboutis-

(1) Mémoires, t. Ier, p. 38.

sant à Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise) avec station à Écouen, avait 35 kilomètres d'étendue. A quatre heures et demie de l'après-midi, l'opération commença; l'appareil de Ménilmontant se mit en mouvement et transmit en onze minutes à Saint-Martin-du-Tertre une dépêche de vingt-neuf mots ainsi conçue : « Daunou est arrivé ici; il annonce que la convention nationale vient d'autoriser son comité de sûreté générale à apposer les scellés sur les papiers des représentans du peuple. » Le poste de Saint-Martin-du-Tertre, après avoir répété la dépêche et prouvé ainsi qu'il l'avait reçue et comprise, expédia en neuf minutes une phrase de vingt-six mots. « Les habitans de cette belle contrée sont dignes de la liberté par leur amour pour elle et leur respect pour la convention nationale et les lois. » Puis les commissaires causèrent entre eux à l'aide du télégraphe. « La commission et toute l'assistance, dit M. Édouard Gerspach (1), furent émerveillées de ce résultat; la télégraphie était créée. »

Le 26 juillet 1793 la convention, après avoir entendu la lecture des dépêches de Beauharnais qui annonçait un succès à Landau, voté un décret sur les accaparemens, chargé le comité de sûreté générale de présenter sous trois jours l'acte d'accusation contre Brissot, appris un échec des patriotes en Vendée; après avoir écouté Legendre, qui prenait la défense de Westermann accusé de trahison, la convention, sur la proposition de Lakanal, adopta le décret suivant. « La convention nationale accorde au citoyen Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe aux appointemens de lieutenant de génie, charge son comité de salut public d'examiner quelles sont les lignes qu'il importe à la république d'établir dans les circonstances présentes. »

II.

Claude Chappe, lieutenant de génie aux appointemens de 5 livres 10 sous en assignats par jour, se mit à l'œuvre avec une ardeur indomptable. Dans une administration qui n'avait aucun précédent, tout était à créée, les instrumens, les ouvriers, le personnel. L'époque était singulièrement douloureuse et difficile. La France, envahie par les étrangers, voyait son papier-monnaie perdre 50 pour 100 de sa valeur nominale, les campagnes étaient dépeuplées, tout ce qui existait de valide marchait vers la frontière, les hommes de main-d'œuvre étaient introuvables et la plupart des matériaux manquaient. De tels obstacles ne firent reculer personne. Le comité de

(1) *Histoire administrative de la Télégraphie aérienne en France*, p. 21.

salut public rendit le 4 août 1793 un arrêté qui ordonnait d'urgence la construction d'une ligne télégraphique de Paris à Lille. On pensa d'abord à la guerre; Carnot prit l'affaire en main, car il comprit tout de suite qu'on lui offrait un nouveau moyen d'organiser la victoire.

On peut dire que pour cette première installation les frères Chappe ont tout fait. On mit à leur disposition une somme de 166,240 livres prises sur les 50 millions que le ministère de la guerre devait consacrer à la défense du pays; mais en tenant compte de la déperdition régulière des assignats, on reconnaîtra qu'ils n'eurent, pour leurs premiers travaux, qu'une somme de 80,000 francs à dépenser. C'est à l'aide de si minimes ressources qu'on parvint cependant à établir la ligne de Paris à Lille. On l'a dit, et il faut le répéter : en ce temps-là, le patriotisme enfantait des miracles. Seize stations séparaient les deux points extrêmes : c'étaient seize postes à construire.

Les pierres manquaient, on ouvrit des carrières; le bois faisait défaut, on en prit dans les forêts de l'état; les ouvriers refusaient de travailler pour un salaire illusoire payé en assignats dépréciés, on les mit en réquisition. Les frères Chappe faisaient tous les métiers; tour à tour géomètres, architectes, maçons, charpentiers, mécaniciens, ils se divisaient la besogne et se multipliaient à l'infini. Le comité de salut public, auquel il n'était pas prudent de désobéir en ce temps-là, autorisa les inventeurs du télégraphe à placer leurs machines sur les tours, sur les clochers, partout enfin où ils trouveraient avantage ou économie de temps; par son ordre, ils obtinrent de faire abattre, moyennant indemnité discutée, les rideaux d'arbres qui pouvaient s'interposer entre deux stations. C'est aux frères de Claude Chappe qu'était échu le dur labeur de surveiller et d'activer l'établissement des stations; quant à lui, resté à Paris, il s'était réservé la plus pénible partie du travail, la construction des machines; il ne parvint pas à réunir sous sa surveillance directe un groupe d'ouvriers spéciaux pouvant former un atelier de menuiserie et de serrurerie, il fut obligé de faire exécuter ses pièces séparément, une à une, par des artisans isolés. Lorsqu'il était parvenu à obtenir les différens organes de son instrument, il les assemblait lui-même et allait sur place établir l'appareil, le faire jouer et s'assurer qu'il pourrait fonctionner. En dehors de cette occupation incessante, il s'était donné la tâche de former lui-même les *stationnaires*, c'est-à-dire les hommes qui devaient faire mouvoir le télégraphe, en connaître tous les signes, savoir par quelle manœuvre particulière on les obtient, et arriver par l'étude et l'usage à cette habileté qui permet d'éviter les erreurs. Dès qu'il avait terminé

l'éducation d'un stationnaire, il commençait celle d'un autre; ce travail ne lui laissait ni repos ni trêve. Malgré tout, la construction de la ligne avançait. En mars 1794 (ventôse an II), elle était presque terminée; en prairial, on éleva sur le Louvre même un télégraphe qui, correspondant avec le poste de Montmartre, était visible pour Chappe, dont les bureaux étaient établis sur le quai Voltaire, au coin de la rue du Bac, dans la maison qu'il habitait. La dernière station était la tour de Sainte-Catherine à Lille; les deux extrémités étaient sur le point de communiquer entre elles, et le télégraphe allait bientôt faire parler de lui.

Le 13 fructidor an II, au milieu d'une séance de la convention, où Lecointe, Vadier, Tallien, Bourdon de l'Oise, ne se ménagèrent pas les épithètes, pendant que Merlin de Thionville présidait, Carnot parut à la tribune. « Voici, dit-il, le rapport du télégraphe qui nous arrive à l'instant : Condé est restitué à la république; reddition avoir eu lieu ce matin à six heures. » L'assemblée se lève, applaudit et crie : Vive la république! — *Gossuin :* « Depuis trois jours, on nous occupe de calomnies atroces et de diatribes dont, j'espère, il sera fait justice aujourd'hui. Condé est rendu à la république, changeons le nom qu'il portait en celui de Nord-Libre. » Cette proposition est décrétée sur-le-champ. — *Cambon :* « Je demande que ce décret soit envoyé à Nord-Libre par la voie du télégraphe. » Cette proposition est adoptée. Vers la fin de la séance, le président lut la lettre suivante, que Claude Chappe venait de lui adresser : « Je t'annonce que les décrets de la convention nationale qui annoncent le changement du nom de *Condé* en celui de *Nord-Libre* et celui qui déclare que l'armée du Nord ne cesse de bien mériter de la patrie sont transmis. J'en ai reçu le signal par le télégraphe. J'ai chargé mon préposé à Lille de faire passer ces décrets à Nord-Libre par un courrier extraordinaire. » Si l'on se reporte à l'époque où ces faits sans précédens se produisaient, on comprendra facilement quel enthousiasme ils excitèrent en France et quelle curiosité jalouse ils firent naître dans l'Europe entière.

Comme toutes les œuvres de génie, l'appareil qui venait de donner une telle preuve de sa rapidité et de sa puissance était d'une simplicité extrême. Il se composait de trois pièces : la première, nommée *régulateur*, était un rectangle allongé de treize pouces de largeur sur quatorze pieds de long. Au centre, il était traversé par un axe sur lequel il pouvait facilement se mouvoir. A chaque extrémité du régulateur était fixée une autre pièce mobile longue de six pieds qu'on appelait *indicateur*. Ces trois pièces composaient la partie visible du télégraphe. Les indicateurs, terminés par une queue de fer alourdie d'un plomb qui leur servait de

contre-poids, pouvaient décrire un cercle. Cet assemblage était élevé à plus de quatorze pieds au-dessus de la toiture du poste, afin que dans leurs plus grands développemens les gestes du télégraphe restassent toujours distincts et isolés des surfaces voisines. L'appareil était mis en action à l'aide de fils de laiton reliés à une manivelle que le préposé faisait facilement mouvoir d'une seule main. Cette manivelle avait la forme exacte d'un petit télégraphe, s'appelait le *répétiteur* et reproduisait toutes les attitudes qu'elle transmettait au régulateur et aux indicateurs; ceux-ci étaient construits en forme de persienne, avec des lames de cuivre qui leur donnaient à la fois plus de légèreté, plus de solidité et les exposaient moins à être renversés par le vent : deux lorgnettes, fixées dans les murs de la logette où se tenait le stationnaire et dirigées vers les deux télégraphes avec lesquels il était en communication, complétaient cet appareil fort simple. Après bien des études, bien des observations, on s'arrêta à un nombre de quatre-vingt-seize signaux, formés par les quatre-vingt-seize mouvemens divers du télégraphe, combinés d'après les positions absolument distinctes que les trois pièces pouvaient prendre entre elles. Quatre de ces signaux furent expressément réservés à la correspondance des employés entre eux, lorsqu'ils avaient à se prévenir d'un fait normal pouvant interrompre momentanément le service de la ligne, tel que brouillard ou absence d'un préposé. Il restait donc quatre-vingt-douze signaux qu'on pouvait appliquer à la transmission des dépêches.

Partant de cette donnée, Claude Chappe, aidé de Léon Delaunay et d'un inspecteur nommé Durant, rédigea trois vocabulaires contenant chacun quatre-vingt-douze pages, qui chacune renfermait quatre-vingt-douze mots, phrases ou noms propres. — Le premier était consacré aux mots, le second à des phrases usuelles, le troisième aux noms géographiques. On avait donc ainsi un dictionnaire télégraphique de vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-douze vocables. Chaque vocabulaire, chaque page, chaque signe était marqué d'un signe spécial. Si l'on voulait, par exemple, transmettre le mot *envoyer,* qui se trouvait inscrit le quarante-sixième à la trente-quatrième page du vocabulaire, on indiquait à l'aide du télégraphe d'abord le signe représentant trente-quatre et immédiatement après le signe représentant quarante-six. Rien n'était plus rationel et plus simple; ce système de machine et de mouvemens nous paraît bien arriéré, aujourd'hui que nous sommes accoutumés aux incalculables rapidités de l'électricité; mais l'invention de Chappe n'en fut pas moins une œuvre admirable. Il est difficile de comprendre ce qu'il fallait d'activité, de vigilance, de bon vouloir

aux employés; on pourra s'en rendre compte lorsque nous aurons dit qu'une dépêche de quarante mots expédiée de Paris à Bayonne traversait cent onze stations et exigeait un total de *quarante-quatre mille quatre cents* mouvemens.

Chaque poste intermédiaire avait deux employés qui se relayaient tous les jours à midi; il fallait avoir sans cesse l'œil aux lunettes pour surveiller les télégraphes voisins, reproduire les signaux, s'assurer qu'ils étaient répétés par la station correspondante et les inscrire sur un registre afin qu'on pût les vérifier plus tard en cas d'erreur dans la transmission. Parfois, lorsqu'on était en train de signaler une dépêche indiquée *grande activité*, on était obligé de s'interrompre tout à coup pour faire passer une dépêche indiquée *grande urgence*; quand elle était terminée, on reprenait la première. Les préposés ignoraient absolument la valeur des signes qu'ils employaient. Le directeur à Paris, les inspecteurs en province en avaient seuls connaissance; ils les traduisaient en langage vulgaire et adressaient par estafette leur dépêche cachetée à qui de droit. Dans les premiers temps surtout, les employés faisaient bien des maladresses; on a calculé qu'il fallait environ huit mois d'exercice pour former un stationnaire habile; l'inexpérience a causé bien des erreurs et bien des retards, mais les plus considérables étaient dus aux conditions mêmes de l'atmosphère. Nous nous rappelons tous le rôle que la nuit et le brouillard jouaient dans l'interruption des dépêches. Le langage de la télégraphie aérienne a gardé jusqu'au dernier jour une trace vivante de l'époque qui l'a vue naître; au lieu de brouillard, on signalait *brumaire*. Dans les grandes chaleurs, par ces temps énervans et lourds qui laissent au ciel toute sa pureté, mais nous alanguissent sous le souffle du *sirocco*, les communications télégraphiques étaient impossibles. Les ondulations miroitantes de l'atmosphère, surtout pour les stations placées près des lieux marécageux, décomposaient, pour ainsi dire, les gestes de l'appareil, les rendaient illisibles et les perdaient dans une sorte d'éblouissement analogue à celui que produit le dégagement du gaz carbonique. Ces jours-là, il n'y avait rien à faire; les employés se croisaient les bras, et le télégraphe faisait comme eux. Toutes ces influences atmosphériques apportaient une telle perturbation dans le service que Chappe-Chaumont a pu écrire : « J'ai calculé que, sur 8,760 heures qui composent l'année, il y a au plus 2,190 heures pendant lesquelles on puisse communiquer avec le télégraphe aérien (1). »

Pendant les premiers temps, la maison habitée par Chappe avait

(1) *Histoire de la Télégraphie*, introduction.

été le centre de son administration; mais cette dernière s'étendait, devenait considérable, faisait concevoir les espérances d'agrandissement qu'elle a réalisées : on lui chercha en conséquence un local convenable, et on l'installa (nivôse an III) à l'ancien hôtel Villeroy, rue de l'Université n° 9. La direction des télégraphes y demeura jusqu'au jour où elle fut réunie au ministère de l'intérieur; la rue Neuve de l'Université a été ouverte sur l'emplacement qu'elle occupait. La télégraphie aérienne, uniquement due à la découverte de Claude Chappe, à l'initiative intelligente de Romme, de Lakanal et de Carnot, devait recevoir de chaque gouvernement successif le développement qu'elle comportait; mais il ne fut point donné à l'inventeur d'y apporter son concours et d'en jouir. Il avait vu tomber la république et naître l'empire; il était demeuré immuable à son poste, dirigeant l'administration dont il était le créateur. Tant de fatigues, tant de luttes l'avaient épuisé; devenu hypocondriaque, atteint d'une maladie insupportablement douloureuse (un cancer dans l'oreille), il se sentit si découragé, si vaincu qu'il demanda à la mort la fin de ses souffrances. Ce n'était pas l'heure pour lui cependant, car la ligne de Paris à Milan par Lyon et Turin allait être mise en activité. Le 23 janvier 1805 au matin, on le chercha vainement dans ses bureaux; on ne le découvrit que plus tard, dans la journée, au fond d'un puits qui alimentait le jardin de l'hôtel; avant de s'y précipiter, il s'était coupé la gorge avec un rasoir.

L'importance du télégraphe était trop connue pour qu'on n'en étendît pas l'usage. Les frères de Chappe recueillirent son héritage et continuèrent à diriger l'administration qu'il avait créée. L'empire, la restauration, le gouvernement de juillet, augmentèrent les lignes et les poussèrent jusqu'à nos frontières. Le siége de l'administration était toujours situé rue de l'Université, dans un hôtel d'un accès facile et qui aisément pouvait être enlevé d'un coup de main. C'était là une vive préoccupation pour le gouvernement. A cette époque, les émeutes n'étaient point rares à Paris; tout y servait de prétexte, les revues, les enterremens, les changemens de ministère, les discussions des chambres; le pays vivait et affirmait sa vie d'une façon parfois un peu bruyante. Dès qu'on avait cassé quelques réverbères ou entonné *la Marseillaise*, le pouvoir, ainsi qu'on disait alors, pensait aux télégraphes, et l'hôtel Villeroy était envahi par la troupe, qui en cernait l'enceinte, remplissait les cours et bloquait la place de façon à la rendre inaccessible aux émeutiers. Les employés, gardés comme des prisonniers d'état, ne pouvant sortir, couchant dans leurs bureaux, nourris on ne sait comme, ne recouvraient la liberté que lorsque l'ordre était rétabli. Il n'était point facile de les intimider cependant : au mois de juillet 1830, le

directeur-général, Chappe-Chaumont, refusa obstinément au gouvernement provisoire de transmettre les dépêches qu'il en recevait; naturellement il fut destitué pour n'avoir jamais voulu trahir le roi Charles X, à qui il avait prêté serment de fidélité. Comme on redoutait toujours de voir l'administration centrale des télégraphes envahie pendant un jour de troubles, on lui chercha un emplacement meilleur et on le trouva rue de Grenelle, près du ministère de l'intérieur, dans les attributions duquel elle avait du reste été définitivement placée par ordonnance du 28 mai 1831, après avoir successivement et conjointement appartenu à la guerre, à la marine, aux travaux publics (1). Ce fut alors qu'on bâtit la tour carrée où nous avons vu les télégraphes manœuvrer et dessiner leurs bras noirs sur une surface blanche et circulaire; l'administration prit possession de son nouveau local au mois de septembre 1841. C'était une véritable forteresse; en temps d'émeute, elle se remplissait de soldats et se trouvait toujours prête à la défense.

A une époque bien plus rapprochée de nous, pendant la seconde république, sous le ministère de M. Léon Faucher, le midi de la France fut remué par je ne sais quelle tentative d'insurrection socialiste ayant des ramifications entre Lyon et Marseille. Nos lignes de télégraphie électrique étaient loin d'être complètes, et les départemens menacés étaient encore occupés par les télégraphes aériens. Le ministère craignit que les postes ne fussent enlevés, il s'entendit avec le ministère de la guerre, en obtint des fusils, des munitions, fit armer les stationnaires en leur donnant ordre de se défendre à outrance et de repousser à tout prix les hommes isolés ou réunis qui tenteraient de s'emparer de leurs stations. Il va sans dire que la nouvelle de cet armement inusité se répandit très rapidement dans le pays. Les insurgés facétieux ne s'amusèrent

(1) Pendant longtemps, la télégraphie fut subventionnée par les différens ministères selon les services qu'elle rendait à chacun d'eux : la loterie même lui fournit souvent de fortes sommes; la ligne de Strasbourg recevait annuellement une centaine de mille francs en bons de loterie sur les caisses départementales. La loterie retirait un grand avantage de l'emploi des télégraphes; mais elle se lassa bientôt de sa générosité, et vers 1819 elle ne voulut plus donner que 4 ou 5,000 francs sous forme de gratification aux employés. Ce fut en 1821 que l'entretien et la construction des télégraphes furent attribués au ministère de l'intérieur. Il est curieux de voir les différentes dates de l'établissement successif des lignes télégraphiques : de Paris à Lille, 1794; jusqu'à Ostende, 1795; jusqu'à Flessingue, 1809; jusqu'à Amsterdam, 1810. — Paris à Strasbourg, 1798; jusqu'à Huningue, 1799. — De Paris à Brest, 1798. — De Paris à Milan par Lyon et Turin, 1805; jusqu'à Venise, 1810. — Ligne de l'est prolongée de Metz à Mayence, 1813. — Paris à Calais par Saint-Omer, 1816; de Lyon à Toulon, 1820. — De Paris à Bayonne, 1823; d'Avignon à Montpellier, 1832. — Embranchemens de Nantes, Cherbourg, Perpignan, 1833. — De Montpellier à Bordeaux, 1834; de Calais à Boulogne, 1841; de Dijon à Besançon, 1842.

point à attaquer de vive force des employés si bien pourvus : pendant la nuit, en l'absence des préposés, ils crochetèrent les portes des stations, pénétrèrent dans l'intérieur, en enlevèrent simplement les lunettes, et écrivirent sur le registre aux signaux : « reçu de l'administration télégraphique deux longues-vues, dont décharge. » Les rieurs ne furent peut-être pas tous du côté du ministre.

On peut penser que l'établissement des télégraphes, de ce service exclusivement reservé à l'état, avait fortement donné à réfléchir aux hommes qui voient dans la spéculation un moyen de s'enrichir, pour qui le gain sans travail est l'idéal de la vie, et qui cherchent partout des renseignemens à l'aide desquels ils puissent jouer à coup sûr. Avant l'invention des chemins de fer, avant l'application de l'électricité à la télégraphie, le cours de la Bourse de Paris n'était connu à Bordeaux, à Rouen, à Lyon, à Marseille, qu'à l'arrivée de la malle-poste. Les agioteurs qui eussent appris le mouvement des fonds publics douze heures d'avance étaient donc en mesure de faire des bénéfices coupables, mais assurés. Or cela seul leur importait. A l'aide de moulins dont les ailes étaient disposées d'une certaine manière, à l'aide de pigeons dressés à cet effet, on essayait d'être renseigné d'une façon positive sur la hausse ou la baisse de Paris. Une ligne télégraphique secrète fonctionna même régulièrement entre Paris et Rouen. Le gouvernement déjouait ces manœuvres de son mieux, mais il n'y réussissait pas toujours. Le cas n'avait pas été prévu par la loi, et l'on s'en aperçut dans des circonstances qu'il faut rapporter.

Au mois de mai 1836, M. Bourgoing, directeur des télégraphes à Tours, fut informé que les employés Guibout et Lucas, stationnaires du télégraphe n° 4, situé sur la mairie, faisaient un usage clandestin de leurs signaux. Une enquête très prudente fut commencée, pendant laquelle Lucas, tombé malade et près de mourir, fit des aveux complets. On acquit la certitude que Guibout, aussitôt après l'arrivée de la malle-poste de Paris, introduisait un faux signal dans la première dépêche qu'il avait à transmettre sur la ligne de Bordeaux, et qu'aussitôt après il indiquait : *erreur;* mais le faux signal n'en parcourait pas moins sa route forcée, il était répété de station en station, il allait *à fond de ligne*, c'est-à-dire jusqu'à Bordeaux, où le directeur le *rectifiait*, corrigeait la depêche erronée et empêchait qu'elle parvînt plus loin avec cette indication parasite et inutile. La fraude partait donc de Tours pour aboutir à Bordeaux. Avec le point de départ et le point d'arrivée, la police judiciaire avait entre les mains de quoi découvrir la vérité; elle fut en effet découverte, et la voici. Deux jumeaux, François et Joseph Blanc, habitant Bordeaux, joueurs de bourse et spéculateurs de

profession, avaient un agent à Paris; celui-ci, lorsque le 3 pour 100 avait baissé dans une proportion déterminée, envoyait par la poste à Guibout, stationnaire télégraphique à Tours, une paire de gants ou une paire de bas gris; lorsque au contraire la hausse s'était faite, il expédiait des gants blancs ou un foulard. Selon la nature ou la couleur de l'objet qu'il avait reçu, le préposé faisait un faux signal convenu qui, à Bordeaux, était communiqué par le stationnaire de la tour Saint-Michel au commis des frères Blanc. Ceux-ci, connaissant vingt-quatre heures à l'avance la cote de Paris, étaient maîtres du marché et faisaient d'importans bénéfices.

Tous, stationnaires et agioteurs, furent arrêtés et emprisonnés vers la fin du mois d'août 1836. Le procès, qui dans ce temps-là fit un bruit considérable en France, s'ouvrit à Tours, le 11 mars 1837, devant la cour d'assises. Les accusés firent des aveux explicites. Guibout recevait des frères Blanc 300 francs fixes par mois et 50 francs de gratification par faux signal; c'était beaucoup pour un employé qui gagnait 1 fr. 50 par jour. L'attitude des frères Blanc fut curieuse d'impudence; leur système consistait uniquement à soutenir que tout moyen d'information est licite pour gagner de l'argent, que l'unique préoccupation des gens de bourse étant de savoir d'avance le cours des fonds publics afin de jouer à coup sûr, ils avaient fait comme beaucoup de leurs confrères, et n'avaient par conséquent rien à se reprocher. Cette morale de cour des Miracles prévalut cependant; M. Chaix-d'Est-Ange plaidait, il fut habile, dérouta le jury, le fit rire, l'émut, le troubla. Les premières questions posées concernant Guibout étaient : 1° A-t-il fait passer des signaux autres que ceux de l'administration? — 2° A-t-il reçu des dons pour faire passer ces signaux? — 3° En faisant cette transmission, *a-t-il fait acte de son emploi?* — Aux deux premières questions, le jury répondit : Oui; à la troisième, il répondit : Non. Par ce fait, les accusés étaient non pas acquittés, mais absous, car le verdict venait de déclarer qu'ils ne tombaient pas sous le coup des articles 177 et 179 du code pénal. Cependant on avait constaté au procès que du 22 août 1834 au 25 août 1836 les frères Blanc avaient reçu cent vingt et une fois le faux signal indicatif du mouvement des fonds.

L'instruction qui précéda le procès avait ouvert les yeux au ministère, et dès lors il voulut posséder le droit d'un monopole qui n'existait que de fait. Le 6 janvier 1837, M. de Gasparin, ministre de l'intérieur, exposant les motifs de la loi qui attribuait l'usage du télégraphe au gouvernement seul, put dire avec raison : « Nous sommes forcés de demander plus à la législation que nos devanciers parce que nous demandons moins à l'arbitraire. » Le 28 fé-

vrier suivant, M. Portalis fit le rapport et conclut à l'adoption d'un article unique ainsi conçu : « quiconque transmettra sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre, soit à l'aide de machines télégraphiques, soit par tout autre moyen, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 10,000 fr. » La loi fut votée le 14 mars 1837 par 112 voix contre 37. Tout l'effort des ministres, de la commission, des orateurs, avait été de prouver que la télégraphie deviendrait un instrument de sédition des plus dangereux, si par malheur on ne lui interdisait pas sévèrement de servir aux correspondances du public. Moins de treize ans après, une loi devait battre en brèche ces vieux argumens et faire entrer la télégraphie privée dans le droit commun.

Mais ce qui devint possible avec la télégraphie électrique ne l'était pas avec la télégraphie aérienne; celle-ci allait être bientôt renversée par sa jeune et toute-puissante rivale. Dès le 2 juin 1842, à propos d'un crédit de 30,000 fr. demandé à la chambre des députés pour faire un essai de télégraphie nocturne, Arago put dire : « Nous sommes à la veille de voir disparaître non-seulement les télégraphes de nuit, mais encore les télégraphes de jour actuels. Tout cela sera remplacé par la télégraphie électrique. Nous avons eu en 1838, à l'Académie des Sciences, un appareil construit par un physicien américain, M. Morse, et qu'on a pu faire fonctionner (1). » Avant de rentrer dans le néant, le télégraphe aérien, qui déjà avait tant fait pour la France, devait lui donner une dernière et glorieuse preuve de dévouement. Il a affirmé sa naissance en annonçant la prise de Condé, il devait employer ses derniers efforts à assurer le succès du siége de Sébastopol. Nos appareils transportés en Crimée ont rendu d'incalculables services, et la conduite vigoureuse et souvent héroïque des employés a montré que le vieux sang gaulois n'avait rien perdu de sa vigueur et de sa générosité.

Au moment où ils disparurent pour toujours (2), les télégraphes s'étendaient en France sur un espace de 1,250 myriamètres divisés en cinq cent trente-quatre stations. Le point central, le moyeu de ce rayonnement de signaux, était la tourelle du ministère de l'intérieur, dont les télégraphes, placés aux quatre faces, correspondaient, à Paris, avec le poste du ministère de la marine (ligne de

(1) *Le Moniteur* (3 juin 1842) fait une singulière faute d'impression; il imprime : *qu'on n'a pu* faire fonctionner. Le sténographe, trompé certainement par la liaison euphonique de l'*n* et de l'*a*, en a fait une négation.

(2) Les télégraphes aériens disparurent en province en 1854, lors de la création de la ligne électrique de Besançon. A Paris, on les conserva jusqu'en 1858; le dernier fut celui des buttes Montmartre.

Brest), le poste de l'église des Petits-Pères (ligne de Lille), le poste nord de Saint-Sulpice (ligne de Strasbourg), le poste sud (lignes de Lyon et d'Italie). Par les circonstances atmosphériques les plus favorables, les dépêches parvenaient de Paris à Marseille en une heure et un quart; mais bien souvent l'état du temps était tel que les administrateurs avaient avantage, pour désencombrer leurs bureaux et obvier aux difficultés de transmission, à expédier leurs dépêches par la poste ou par des courriers spéciaux. Grâce à la télégraphieélectr ique, de pareilles nécessités ne sont plus à craindre aujourd'hui (1).

III.

Un simple rapprochement montrera quelle révolution l'électricité allait apporter dans la transmission des dépêches. La nouvelle de la mort de Paul Ier (12 mars 1801) mit vingt et un jours à parvenir à Londres, la mort de Nicolas (2 mars 1855) y fut connue en quatre heures un quart; mais cette révolution ne s'accomplit pas d'un seul coup, et il fallut bien du temps avant que la mécanique pût appliquer les principes nouveaux que la science avait découverts.

Nous avons dit que les premières recherches de Claude Chappe, lorsqu'il songeait à l'invention du télégraphe, avaient été dirigées vers l'électricité : ses efforts n'aboutirent à rien, mais il n'en est pas moins certain que plusieurs essais de télégraphie électrique ont été faits au siècle dernier; aucun d'eux n'a réussi et ne pouvait réussir; quelques-uns cependant, expérimentés à de très courtes distances, sont restés comme des procédés de physique amusante. Diderot, dans ses lettres à Mlle Voland, parle d'un prestidigitateur appelé Comus, mais dont le vrai nom était Ledru, qui établissait une correspondance d'une chambre à une autre « sans le secours sensible d'un agent intermédiaire. » Il est fort probable que l'électricité jouait un grand rôle dans ce tour d'adresse (2). En

(1) Au moment de la suppression, les télégraphes aériens avaient un budget de 1,130,000 francs; ils expédiaient en moyenne 6,570 dépêches par an ; c'étaient donc 180 dépêches par jour et 172 francs par dépêche.

(2) On lit dans *le Moniteur* du 10 ventôse an v (28 février 1797) : « *De Madrid, 1er février.* — Le docteur don François Salva avait lu à l'Académie royale de Barcelone un mémoire sur l'application de l'électricité à la mécanique. Ce savant vient de mettre en pratique sa théorie ingénieuse. Son *télégraphe électrique* a été examiné par le prince de la Paix, qui a été entièrement satisfait de sa simplicité et de l'effet rapide de cette machine. Ce télégraphe de nouvelle invention a été transporté dans les appartemens de l'infant don Antoine, qui se propose d'en faire construire un autre dont les dimensions, animées par la plus grande force électrique possible, aident à correspondre à de grandes distances, tant sur terre que sur mer. On prépare à cet effet une immense machine électrique. Les expériences seront dirigées par le docteur Salva. »

1802, le gouvernement français fut saisi d'une demande qui lui était adressée par un sieur Jean Alexandre à l'effet d'établir un télégraphe qui pouvait transmettre instantanément une dépêche à la distance de 25 ou 30 kilomètres à l'aide de deux cadrans alphabétiques; l'inventeur affirmait que ni le brouillard ni même la nuit ne pouvaient empêcher son appareil de fonctionner. Des expériences publiques furent faites en présence des préfets de la Vienne et d'Indre-et-Loire; elles parurent satisfaisantes; les rapports furent favorables à la découverte nouvelle, mais nulle suite n'y fut donnée, et Alexandre est mort sans avoir livré son secret.

Dans l'état où la science se trouvait à cette époque, rien de sérieux ne pouvait être créé en pareille matière; avant d'appliquer l'électricité à la transmission des dépêches, il fallait en déterminer les lois. Le télégraphe électrique n'aurait jamais existé sans Volta, OErsted, Ampère et Arago; s'ils n'en ont point découvert le mécanisme, qu'ils n'ont même pas cherché, ils en ont fixé les principes fondamentaux. En effet, ce fut Volta qui, *empilant* l'un sur l'autre des disques de zinc et de cuivre séparés par une rondelle de drap mouillé, a inventé un instrument qui peut produire l'électricité d'une façon continue; ce fut OErsted qui découvrit qu'un fil chargé d'électricité fait dévier l'aiguille aimantée; Ampère a indiqué les lois de la marche des courans électriques et leurs actions générales; Arago enfin, en prouvant qu'un fil électrisé, roulé autour d'un fer doux, aimante instantanément ce dernier, a permis la création de l'électro-aimant. — Ces quatre lois étant connues, il devenait facile de construire un télégraphe mû par l'électricité. Dès 1820, Ampère pouvait écrire les lignes suivantes : « On pourrait, au moyen d'autant de fils conducteurs et d'aiguilles aimantées qu'il y a de lettres, établir à l'aide d'une pile placée loin de ces aiguilles, et qu'on ferait communiquer alternativement par les deux extrémités à celles de chaque conducteur, former une sorte de télégraphe propre à écrire tous les détails qu'on voudrait transmettre, à travers quelques obstacles que ce soit, à la personne chargée d'observer les lettres placées sur les aiguilles. En établissant sur la pile un clavier dont les touches porteraient les mêmes lettres et établiraient la communication par leur abaissement, ce moyen de correspondre pourrait avoir lieu avec facilité, et n'exigerait que le temps nécessaire pour toucher d'un côté et lire de l'autre chaque lettre (1). »

En principe, le problème était résolu. En quoi consistait-il? A produire et à interrompre à volonté dans un fil conducteur le courant électrique de manière à se servir de ce dernier comme d'un agent moteur pouvant déterminer à distance et avec un synchronisme

(1) *Annales de Physique et de Chimie*, 2e série, 1820, t. XV, p. 73.

régulier des oscillations ou des battemens sur une aiguille, un alphabet ou un clavier. Le fluide électrique est doué d'une rapidité sans égale. Sa vitesse, mesurée par Wheatstone, est de 333,300 kilomètres par seconde. « Pendant la durée d'une seule pulsation de l'artère, a dit M. Le Verrier, l'électricité ferait sept fois le tour de la terre. » Si donc un fil a l'une de ses extrémités à Paris et l'autre à Marseille, si ce fil est convenablement électrisé par une pile de force suffisante, si à chacune de ses extrémités il correspond à une aiguille soumise à un mécanisme identique, il est certain que les interruptions ou les dégagemens d'électricité se feront sentir simultanément au point de départ et au point d'arrivée; en d'autres termes, les signes obtenus sur l'appareil de Paris seront instantanément reproduits sur l'appareil de Marseille. C'est là tout le mystère de la télégraphie électrique; l'électro-aimant en est l'agent indicateur principal, puisqu'il a littéralement des alternatives d'action et de repos, de vie et de mort, selon que les *spires* du fil conducteur qui entourent le fer doux reçoivent ou ne reçoivent pas le courant électrique. — Tous les appareils dont on s'est servi dans la télégraphie, qu'ils impriment, sonnent, fassent mouvoir une aiguille ou raient le papier, sont construits en vertu des lois que je viens d'expliquer brièvement.

De la théorie — découverte par les grands hommes qui nous ont dotés de la plus féconde invention des temps modernes — à la pratique, il y avait loin, et il fallut attendre bien des années avant qu'on utilisât l'électricité pour la correspondance. Le premier télégraphe électrique établi fut celui de M. Wheatstone, qui fonctionna entre Londres et Liverpool à l'aide de cinq fils agissant sur un système alphabétique complet. Ce nouveau procédé fut communiqué le 8 janvier 1838 à notre Académie des Sciences; huit mois après, la même compagnie examinait l'appareil inventé par M. Morse, professeur à l'université de New-York. La télégraphie électrique s'affirmait, on profitait des expériences déjà faites pour améliorer les instrumens, réduire le nombre des fils, simplifier le mécanisme et faire sortir du domaine de la science pure une invention admirable. Elle donnait déjà de bons résultats en Amérique et en Angleterre lorsque M. Foy, administrateur en chef des télégraphes français, mû par cet esprit excellent de recherche et de progrès qui a laissé d'impérissables souvenirs dans son ancienne administration, partit spontanément pour Londres afin d'étudier par lui-même le télégraphe magnétique dont se servaient nos voisins d'outre-Manche. M. Foy revint convaincu de la supériorité des procédés nouveaux et décidé à en doter son pays. C'est à lui, à son initiative intelligente, il ne faut point l'oublier, que nous devons l'établissement de nos premières lignes électriques. Le 23 novembre 1844, il obte-

nait du roi une ordonnance qui ouvrait au ministère de l'intérieur un crédit extraordinaire de 240,000 francs destinés à la construction d'une ligne de télégraphie électrique entre Paris et Rouen. M. Foy y mettait un légitime amour-propre, et grâce à lui les travaux furent entrepris et poussés avec une extrême activité. La première, la solennelle expérience eut lieu le 18 mai 1845 à la gare du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Comme celle que Claude Chappe avait dirigée cinquante et un ans auparavant sur les hauteurs de Ménilmontant, elle réussit. En présence des faits qui se révélèrent pendant cette première séance, en présence de la rapidité, de la sûreté, de la régularité de la transmission des dépêches, on fut persuadé que ce nouveau mode de communication était non-seulement possible, mais facile et d'un usage désormais assuré. M. Foy se trouvait néanmoins en face d'une difficulté qui pouvait apporter de graves inconvéniens à son administration. Les télégraphes aériens existaient partout en France, et, malgré la meilleure volonté du monde, on ne pouvait les remplacer immédiatement par les engins électro-dynamiques. Il fallait cependant les utiliser, en exiger les services qu'ils pouvaient rendre encore jusqu'au jour où ils céderaient la place aux nouveau-venus. Or ces derniers *écrivaient* et les premiers *signalaient*. L'unité du système indicatif était brisée; faudrait-il donc faire traduire en langage *aérien* les dépêches électriques lorsqu'une ligne aérienne se trouverait en rapport de correspondance avec une ligne nouvelle? Le problème paraissait malaisé à résoudre; M. Foy s'en tira avec une habileté parfaite. Ne voulant et ne pouvant se servir de l'appareil Wheatstone, qui soulevait des lettres, ni de l'appareil Morse, qui traçait des lignes et des points, il inventa, aidé de M. Bréguet, une machine fort simple, très ingénieuse, qu'on appela le *télégraphe français*, et qui, par les diverses combinaisons de deux aiguilles mobiles à l'extrémité d'un régulateur fixe, opérait en figurant les signaux usités par les *aériens*. Seulement chaque signe, au lieu de correspondre à la page d'un vocabulaire déterminé, devint la représentation d'une des lettres de l'alphabet, et les employés de l'ancien télégraphe purent manipuler le nouveau sans trop de difficulté.

Par l'établissement de la ligne de Paris à Rouen, l'élan était donné, et dès le 28 mars 1846 M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, demanda un crédit de 408,060 francs pour relier télégraphiquement Paris à Lille. M. Pouillet, au nom de la commission, lut dans la séance du 4 juin un rapport plus libéral que le projet ministériel, et qui concluait à la prolongation de la ligne jusqu'à la frontière belge. La loi fut votée avec cette importante modification, qui créait ou du moins invitait à créer la télégraphie internatio-

nale. La discussion qui précéda le vote fut curieuse à plus d'un titre; MM. Lachèze et Mauguin préféraient à l'emploi de l'électricité pour la correspondance un nouveau système de télégraphes aériens récemment inventé par M. Ennemond de Gonon. Arago s'escrima de son mieux et ne parvint pas à convaincre M. Berryer, qui déclara n'avoir qu'une foi très modérée dans l'avenir de la télégraphie électrique. Malgré l'évidence des faits et l'expérience ininterrompue qui durait avec succès depuis plus d'une année, il se trouva des récalcitrans dans la chambre des députés, et 4 voix protestèrent contre l'adoption de la loi. Dès lors néanmoins le mouvement était acquis, et rien ne devait l'arrêter.

Les députés, pendant la discussion du projet de loi, avaient été surtout préoccupés de la facilité avec laquelle on pouvait rompre les fils conjonctifs. En effet, fixés, comme chacun a pu le remarquer, à des poteaux de bois dont ils sont isolés par un godet en porcelaine, ils offraient à la malveillance une tentation permanente. Rien n'était plus aisé que de les couper; on redoutait les émeutiers qui, en temps de troubles, l'avaient belle pour intercepter les communications télégraphiques d'une ville à une autre. Tout en discutant les mérites de l'invention nouvelle, on parlait des factions, et on les montrait volontiers toutes prêtes à déraciner les poteaux, à détruire les fils, bouleverser les piles, casser les cadrans et pendre les employés. De tous ces tristes et violens pronostics, aucun ne s'est réalisé, et la télégraphie électrique a pu fonctionner en toute sécurité (1).

Cependant les événemens politiques s'étaient singulièrement modifiés en France à la suite de la révolution de février 1848. Maintenir au gouvernement seul le droit de se servir du télégraphe paraissait bien excessif avec des institutions républicaines, et l'on commença bientôt à parler sérieusement de la télégraphie privée. L'idée n'était point nouvelle, et le premier qui tenta de l'appliquer fut l'inventeur même de la télégraphie aérienne. Au mois de nivôse de l'an VII, Claude Chappe présenta au ministre un mémoire pour demander que les négocians fussent admis, moyennant rétribution, à jouir de la faculté d'expédier leurs dépêches par les télégraphes. Dès la première année du consulat, il reprit cette idée en la modifiant; il proposa que le télégraphe servît aux correspondances des particuliers entre eux, fournît des renseignemens en un journal créé spécialement pour donner des nouvelles de date récente, et devînt entre Paris et la province l'intermédiaire de la loterie. De ces trois projets, le dernier était d'une moralité douteuse, ce fut le seul

(1) La proportion des accidens dus à la malveillance que subissent les lignes télégraphiques est environ de 1 pour 1,000.

qu'on adopta. Au mois d'avril 1830, un officier d'état-major, M. de Montureux, publia dans un journal de Montpellier un travail qui concluait à l'établissement de la télégraphie privée. « L'auteur, dit M. Édouard Pelicier (1), proposait de mettre annuellement à l'enchère le droit de correspondre par le télégraphe et d'appliquer aux dépêches un tarif de tant par syllabe, en dehors du prix d'abonnement; il laissait, bien entendu, aux dépêches officielles la priorité de transmission. » La loi du 3 mai 1837 prouva quelles idées le gouvernement professait à cet égard.

L'exemple cependant avait été donné; la ville libre de Brême reconnut au public, pour la première fois en Europe, le droit de faire usage du télégraphe, et au mois de janvier 1847 la ligne reliant la ville et le port fut ouverte aux correspondances particulières. La même année, au mois de juillet, M. Oscar de La Fayette éleva la voix à la tribune pour demander que la nation fût enfin admise à jouir du bénéfice des transmissions rapides. M. Lacave-Laplagne répondit que le télégraphe était et devait rester un instrument politique. Il n'en fut reparlé que deux ans après. Dans la séance du 3 avril 1849, M. Marchal interpella M. Léon Faucher et lui demanda pourquoi la France était tenue en chartre close quant à la télégraphie, tandis que l'Angleterre, l'Amérique et la Belgique en usaient sans réserve comme sans danger. M. Léon Faucher n'était pas homme à livrer ce monopole; sa réponse le démontra clairement. Cependant les journaux réclamaient, l'opinion se faisait peu à peu; les vieux motifs de la raison d'état ne tenaient plus devant les besoins nouveaux; on n'était pas au port, mais du moins on l'entrevoyait. Le 8 février 1850, à propos d'un crédit important destiné à la construction de nouvelles lignes télégraphiques (2), M. Hovyn-Tranchère demanda nettement l'établissement immédiat de la télégraphie privée. M. Ferdinand Barrot, ministre de l'intérieur, répondit que le conseil d'état venait d'être saisi d'un projet de loi à ce sujet, et le 1er mars suivant il en donna lecture à la chambre. M. Le Verrier, nommé rapporteur de la commission, lut son rapport dans la séance du 18 juin; la première délibération eut lieu le 8 juillet, la seconde le 18 novembre, et la loi fut définitivement adoptée le 29 du même mois.

Le projet du gouvernement était libéral, et ne contenait aucune restriction; la chambre fut moins généreuse, elle modifia le premier article qui était ainsi conçu : « il est permis à toutes personnes de correspondre au moyen du télégraphe électrique de l'état par l'intermédiaire des fonctionnaires de l'administration télégraphique; »

(1) *Statistique de la télégraphie privée.*

(2) Ces lignes devaient mettre Paris en relation directe avec Angers, Tonnerre, le Havre, Châlons-sur-Marne, Nevers, Châteauroux et Dunkerque.

l'amendement ajouta « toutes personnes *dont l'identité est établie.* » Aussi l'arrêté ministériel du 18 février 1861 porte : « Toute personne qui voudra faire usage de la correspondance télégraphique devra d'abord faire constater son identité. » C'était mettre tant de broussailles autour de la télégraphie privée, qu'elle devenait d'un usage presque illusoire en présence des fastidieuses formalités dont on l'entourait. La taxe était fixée à 3 francs pour vingt mots, plus un droit de 12 centimes par myriamètre; à ce taux-là, une dépêche de Paris pour Marseille coûtait 15 francs. Ainsi qu'on le voit, l'emploi de ce moyen de correspondance était dans le principe fort cher, assez difficile, et par conséquent d'un emploi très restreint. La loi fut mise en vigueur le 1er mars 1851 (1).

L'administration des télégraphes électriques possédait alors dix-sept stations en France; elle expédia cette année (1851) 9,014 dépêches taxées, équivalant à la somme de 76,722 fr. 60 c. On s'aperçoit qu'on était aux premiers jours d'une organisation nouvelle et encore inexpérimentée. La proportion devait aller toujours en augmentant; on peut en juger : pendant les dix premiers mois de 1866, les dépêches privées se sont élevées au chiffre de 2,367,991 ayant produit une recette de 6,471,886 fr. 44 c. Le nombre des stations était au 1er décembre dernier de 2,136, et celui des employés, depuis le directeur-général jusqu'aux facteurs, de 4,739. C'est peu, si l'on considère que ce total représente la correspondance télégraphique d'un pays qui possède 38 millions d'habitans, mais c'est beaucoup, si l'on pense que ce service a été rendu public depuis quinze ans seulement. La France, qui volontiers se croit une nation hardie, pleine d'initiative et prête à tout oser, est réfractaire à bien des progrès; la routine la retient sur les chemins étroits, et il faut parfois bien du temps avant qu'un usage utile, commode et pratique soit généralement adopté et passé dans nos mœurs.

IV.

La France possède aujourd'hui 128 millions de mètres de fils télégraphiques; 100 millions appartiennent à l'état et 28 millions aux compagnies de chemins de fer; ces derniers sont spécialement réservés au service des voies ferrées. La direction générale a son siége à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain; c'est là qu'est situé le bureau central, qui, par rapport au réseau tout entier, figure assez bien le milieu d'une toile d'araignée. C'est une usine à dé-

(1) Par un rapprochement singulier, au moment où la télégraphie entrait enfin dans le domaine public, le grand physicien qui avait découvert une des lois primordiales de l'électricité, Œrsted, mourait à Copenhague (16 mars).

pêches, on en fabrique jour et nuit; on *manipule* sans repos ni trêve; le tac-tac de l'appareil Morse, le ronflement de l'appareil Hughes ne s'arrêtent jamais. C'est le palais de l'électricité; il mérite d'être visité en détail.

La cour est froide et nue, plus longue que large, bordée de hauts murs en pierres de taille semblables à ceux d'une caserne, terminée au fond par la tourelle tétragone d'où jadis partaient les signaux aériens. Cette vieille forteresse de la télégraphie est bien déchue de sa splendeur; elle fait involontairement penser à ces donjons du moyen âge auxquels on a mis des ailes et qui sont devenus des moulins. On a enlevé les machines de Chappe, qui faisaient des gestes aux quatre points cardinaux; on a supprimé les longues-vues qui fouillaient l'horizon; les employés ne gravissent plus en maugréant les deux cents marches de l'escalier, et dans le poste où aboutissaient toutes les nouvelles de la France et du monde on a empilé des cartons, de vieux registres, des liasses de papier. La logette centrale est devenue un grenier.

La tourelle seule donne quelque originalité à cette triste cour, qui ressemble à celle de tous les ministères. Des tilburys attelés, partant de dix minutes en dix minutes, attendent les dépêches. Une porte donne entrée dans une grande salle où sur de larges tables sont posées les *piles* qui fournissent la quantité d'électricité nécessaire au service. Il y a là environ six mille élémens Marié-Davy (1) qu'on entretient avec un soin méticuleux, sur lesquels un employé veille sans cesse et qu'on renouvelle en moyenne une fois par an. A ces piles communiquent les cent soixante fils qui partent du bureau central, et traversent souterrainement Paris en s'appliquant aux murs des égouts et des catacombes, en se dissimulant dans des canaux spécialement creusés pour les recevoir. Parfois on en réunit plusieurs dans une même chemise après avoir eu soin de les envelopper séparément de gutta-percha, afin de les isoler les uns des autres. Il y aurait une belle fortune à faire pour l'inventeur qui trouverait une nouvelle matière isolante appropriable à la télégraphie. En effet, si la gutta-percha est bonne et solide lorsqu'elle est enfermée dans des conduits de fonte enterrés qui la maintiennent sévèrement hors du contact de l'air extérieur, elle devient promptement insuffisante lorsqu'elle est exposée aux variations de l'atmosphère; elle se *résinifie*, elle se fendille, et ouvre ainsi à l'électricité mille petits chemins dont celle-ci profite

(1) La pile Marié-Davy est à sulfate de mercure; elle a été récemment adoptée par l'administration française des télégraphes, qui auparavant employait la pile Daniell à sulfate de cuivre.

pour diminuer sa force et perdre de sa puissance (1). Au-dessus de la salle des piles se trouve la chambre des fils; ils sont dressés et fixés le long d'une muraille en bois peint, à peu près comme les cordes d'un piano sont dressés contre la table d'harmonie. A chacun d'eux est attaché un double jeton d'ivoire; sur l'un est écrit le nom du poste auquel il aboutit : — *Place du Havre*, — *Florence*, — *Bordeaux*; sur l'autre est gravé un mot indicatif du trajet souterrain qu'il parcourt : — *Catacombes n°* 8, — *Égout n°* 123. C'est l'état civil, le signalement des fils télégraphiques de Paris. Aussitôt qu'un fil cesse de fonctionner ou fonctionne mal, comme on en connaît le point de départ, le point d'arrivée et le trajet, il est facile d'aller réparer le désordre ou l'accident dont il a été l'objet.

Le poste central proprement dit est au second étage; il est aussi incommode qu'il est indispensable, et l'installation en est aussi défectueuse que les services en sont précieux. Il se divise en deux parties distinctes, la *salle de transit* et la *salle de Paris;* chacune d'elles est sous la surveillance d'un directeur spécial. La salle de transit est chargée du service des dépêches, qui, dirigées de la province sur la province, de l'étranger sur l'étranger, passent forcément à Paris; quatre brigades de quatre-vingt-seize employés, se relayant de quatre heures en quatre heures, reçoivent les télégrammes et les réexpédient immédiatement à destination; de plus c'est ce bureau qui est chargé de fournir des agens manipulateurs aux postes de Paris, lorsque le stationnaire est malade, absent ou empêché. A cet effet, une brigade volante de vingt-cinq hommes se tient toujours prête; dès qu'un vide est signalé dans une station, le directeur crie un nom, un employé prend son chapeau et se sauve en courant. Le public ne soupçonne pas les efforts incessans que l'on fait pour que son service ne soit jamais en souffrance. J'ai dit que ce bureau s'appelait la *salle* de transit, j'aurais dû dire les *chambres*, car en réalité ce sont quatre chambres contiguës qui le composent; la surveillance, on le comprend, n'y est point aisée, et il faut que les inspecteurs aillent sans cesse et sans repos d'une pièce à l'autre. C'étaient autrefois les bureaux de l'administration communale; on a abattu les refends, enlevé les portes, respecté forcément les gros murs, et tant bien que mal on a empilé là un nombre exagéré d'employés qui, pour manœuvrer soixante-dix ap-

(1) La gutta-percha, qui coûtait 2 francs par kilogramme lorsqu'on a commencé à l'employer pour revêtir les fils, revient aujourd'hui à 7 francs la livre. Cependant on est forcé de s'en servir, car c'est encore le moins médiocre des *isolans;* le ciment, le goudron, le bitume, le sable, ont été essayés tour à tour et n'ont donné que de mauvais résultats. La peinture serait excellente, mais elle s'éraille, s'écaille et laisse par conséquent échapper le fluide.

pareils, ont à peine chacun un espace de 60 centimètres carrés pour se mouvoir.

Après la salle de transit s'ouvre la salle de Paris; celle-ci est composée non pas de quatre chambres, mais de sept chambrettes. Cent vingt agens, divisés en deux brigades, sont là tout le jour, penchés au-dessus de quatre-vingt-dix appareils, déroulant la bande étroite de papier, juchés sur des chaises de paille, attentifs à tout signal, se dérangeant mutuellement toutes les fois qu'ils remuent, correspondant avec les quarante-huit postes dispersés dans Paris et avec toutes les stations du département de la Seine. Quelques-uns de ces jeunes gens, dont les traits pâlis annoncent la fatigue, ont un livre auprès d'eux, dans l'espoir de pouvoir lire, si leur appareil reste immobile pendant quelques minutes. Aucun d'eux, j'en suis certain, n'a pu terminer le paragraphe commencé; une dépêche arrive, puis une autre, puis une autre, ainsi de suite et toujours, et avec un travail qui se modifie à chaque nouveau télégramme, travail différent de composition et de traduction qui rend les erreurs si faciles, et cependant ne les fait pas trop communes. La salle de Paris ne ferme ni le jour ni la nuit; sept employés restent de neuf heures à minuit et quatre de minuit à huit heures du matin; ils correspondent avec les postes du Louvre, du Grand-Hôtel, de la Bourse et des gares de chemins de fer, qui ne ferment jamais.

La fatigue que le travail de manipulation exige est excessive. L'appareil est desservi par deux agens; l'un reçoit ou expédie la dépêche, l'autre la traduit, si elle est arrivée par l'appareil Morse, ou la coupe et la colle sur la feuille de route, si elle est parvenue par l'appareil Hughes. Toutes les deux ou trois heures, ils alternent. Cela n'a l'air de rien au premier abord : être assis sur une chaise, en présence d'une machine intelligente qui paraît fonctionner d'elle-même, suivre du regard les traits qu'elle dessine, dérouler lentement une bande de papier, c'est là tout le travail apparent; mais, pour être bien fait, il nécessite une rapidité de main, une fixité de regard, une attention d'esprit et souvent même un déploiement de force considérable. Tout l'être participe à cette fonction; un instant d'inadvertance peut amener une erreur, et il faut l'éviter à tout prix. Il n'y a pas une seconde de repos, tous les nerfs sont tendus et surexcités; la diversité même des dépêches qui se succèdent sans relâche amène une fatigue de plus : affaires de famille, tripotages de bourse, opérations commerciales, nouvelles politiques, lettres chiffrées, langue anglaise, française, italienne, espagnole, hollandaise, allemande, arrivent l'une après l'autre, comme les battemens d'un pendule, régulièrement, infatigablement, dans l'espace d'un même quart d'heure. A cela il faut ajouter le bruit ininterrompu des

appareils, bruit nerveux, saccadé, presque aigre, tant il est sec, et qui, à force de se reproduire sans discontinuité, finit par ébranler les natures les plus vigoureuses. Il faut avoir le courage de le dire, la rémunération d'un tel travail est illusoire. Après deux ans ou dix-huit mois de surnumérariat, nécessaire pour compléter une éducation télégraphique suffisante, l'employé reçoit 1,400 fr. par an : c'est à peine le pain quotidien; il peut arriver successivement à émarger 1,600, 1,800, 2,100, 2,400 francs, mais en faisant un stage minimum de deux ans entre chaque augmentation. Ceux qui, après huit années de service, obtiennent la dernière somme sont les heureux, les prédestinés; en existe-t-il beaucoup? J'en doute, un sur deux cents peut-être, et je n'oserais l'affirmer. Une telle situation est singulièrement douloureuse, et en voyant la position qui est faite à des employés indispensables, dont le zèle ne se dément jamais, qu'accable un travail essentiellement difficile et énervant, n'est-on pas en droit de regretter certaines dépenses d'apparat qui se font tous les jours et qui sont au moins inutiles? La direction fait ce qu'elle peut pour soulager son personnel; mais que peut-elle en présence du budget? Quant au local où elle a parqué ses agens, il n'y a guère de reproche à lui adresser, car elle a utilisé l'emplacement insuffisant qu'on lui a concédé. N'est-il pas étrange que le bureau central soit précisément placé dans un quartier excentrique? Loin de la Bourse, loin des rues commerçantes, loin des Tuileries, loin du ministère de l'intérieur. Il n'y a que la France pour présenter de telles et si choquantes anomalies. Au lieu de construire tant, de si grandes, de si dispendieuses casernes, n'aurait-il pas mieux valu élever une administration des télégraphes convenable, placée en rapport avec les services qu'elle est appelée à rendre et avec les besoins toujours croissans de la population? Notre hôtel des postes est honteux, notre hôtel des télégraphes est absurde. Il serait temps cependant de porter remède à ce fâcheux état de choses qui frappe tous les yeux et menace sérieusement le bon fonctionnement des services publics. On va, dit-on, ouvrir un nouveau boulevard sur l'emplacement actuel du théâtre du Vaudeville. La situation est indiquée d'elle-même : c'est là que doit être établie l'administration des lignes télégraphiques, en face même de la Bourse, avec laquelle elle a les relations les plus nombreuses, non loin des Tuileries, non loin des halles, qu'elle pourra rejoindre par un tube pneumatique.

Le poste central, dont j'ai essayé de donner une idée au lecteur, a en moyenne un mouvement journalier de 10,089 dépêches qui se décomposent ainsi : transit 3,419, province pour Paris 3,358, étranger pour Paris 1,962, Paris pour Paris 1,350. Le mode d'expédition est fort simple. La dépêche à destination de Paris, parve-

nue au bureau central, est adressée télégraphiquement au poste le plus voisin de la demeure du destinataire; le stationnaire la reçoit, la copie, la met sous enveloppe, la scelle et l'envoie immédiatement à domicile par un porteur. Le double des dépêches est gardé pendant trois jours dans le bureau expéditeur et pendant une année dans les archives, à la direction générale. Lorsque, par suite d'une erreur d'adresse, le facteur ne trouve pas le destinataire, la dépêche est renvoyée au bureau central; de là elle est réexpédiée d'office et avant toute autre au poste qui l'a adressée, fût-il à Saint-Pétersbourg ou à New-York, avec avis portant « adresse vicieuse. » La dépêche revient le plus souvent avec une suscription rectifiée qui permet de la diriger avec certitude. Grâce à ces excellentes mesures, les rebuts sont assez rares. D'après des renseignemens qui m'ont paru sérieux, ils doivent s'élever à sept ou huit pour mille. Il y a des stations à Paris, celle de la Bourse par exemple, ou celle de la Poste (halles, halle aux blés), qui reçoivent une si grande quantité de dépêches qu'il y a économie de temps à les leur expédier par courrier. C'est à ce service que sont employés les tilburys qui partent six fois par heure de la cour de la direction générale.

On pourrait croire que depuis la loi du 13 juin 1866 l'usage des dépêches chiffrées est entré dans les habitudes du public; il n'en est rien. Sur les dix mille expéditions journalières du bureau central, la moyenne des télégrammes secrets est de 8, et, c'est un fait à noter, presque tous sont adressés à Alexandrie ou à Constantinople; le lecteur en tirera les conséquences qu'il voudra sur la confiance qu'inspire le gouvernement turc.

Les appareils employés aux transmissions électriques sont de trois espèces : l'appareil *à cadran,* qui ressemble assez exactement à un tourniquet pour tirer les macarons, est presque exclusivement réservé au service des chemins de fer; il porte l'indication des lettres de l'alphabet, des dix premiers chiffres et des signes de la ponctuation; une aiguille y désigne les lettres successives qui doivent former les mots et les phrases communiqués. Au télégraphe *français* a succédé l'appareil Morse. L'Europe entière s'en servait déjà que nous avions conservé, par esprit de routine autant que par amour-propre national, la machine qui reproduisait les signaux de Chappe. Or nos dépêches pour l'étranger ne pouvaient parvenir lisiblement que jusqu'à nos frontières; là il fallait les traduire en langage Morse afin qu'elles pussent continuer leur route. Ce fut surtout pendant la guerre de Crimée que cet inconvénient apparut dans toute sa gravité. Les dépêches parties de Bucharest arrivaient chaque jour et chaque nuit par centaines au bureau de Strasbourg. Là elles subissaient forcément un temps d'arrêt, puisque nos ap-

pareils ne répétaient pas les signes des télégraphes étrangers. Il n'existait pas à ce moment d'appareil Morse en France. La direction-générale se mit en quête et on en trouva deux en assez piteux état dans un magasin de l'administration. On les fit réparer tant bien que mal, on en étudia la manipulation, on forma des élèves qui devinrent bientôt des maîtres, on commanda un nombre de machines considérable afin de pouvoir se mettre en rapport direct avec l'étranger, et à force de soins, de peines, de volonté, d'énergie, on put substituer très promptement l'instrument de Morse à nos vieux engins français, devenus insuffisans. Si l'on réfléchit que chaque appareil différent exige une manipulation absolument spéciale, on comprendra quelle activité il a fallu déployer pour instruire rapidement tout un personnel à une manœuvre nouvelle et dont il ne soupçonnait pas le premier geste.

L'appareil Morse, qui, dans le principe, traçait des lignes et des points à l'aide d'un poinçon sur une bande de papier, fait aujourd'hui les mêmes signes avec de l'encre, ce qui évite les déchirures et diminue les causes d'erreur. Il a un alphabet particulier où chaque lettre est composée d'un certain nombre de points et de tirets; Paris s'écrit ainsi : (P) .--. (A) .- (R) .-. (I) .. (S) ...; une dépêche de vingt mots avec son préambule couvre une bande de papier longue de 3 ou 4 mètres. On le manœuvre à l'aide d'un manipulateur qui, en interrompant le courant électrique ou en lui livrant passage, force l'appareil avec lequel on correspond à former les points ou les traits qui désignent les lettres qu'on veut transmettre. En s'abaissant sous la pression de la main, la poignée de ce manipulateur détermine un petit bruit sec comparable au battement d'un léger marteau; l'intervalle qui sépare chacun de ces battemens est plus ou moins prolongé selon qu'on a voulu obtenir des tirets ou des points; cette alternation rapide de bruits et de repos est exactement reproduite dans le poste destinataire. Il y a des employés tellement habiles, que ce seul tac-tac, qui paraît monotone et toujours semblable à une oreille inexercée, leur suffit pour comprendre une dépêche. Lorsque les agens de l'administration correspondent entre eux pour affaire de service, il est bien rare qu'ils écrivent leur dépêche, ils se contentent de la *frapper*. L'appareil Morse est facile à manœuvrer une fois qu'on en a bien compris le système; il est de petite dimension, d'un transport commode, et peut rendre de grands services aux armées en campagne; c'est lui qui a fonctionné, non sans gloire, en Italie pendant l'expédition de 1859. Il a néanmoins quelques défauts qu'il faut signaler. Il exige une force de courant relativement considérable; aussi les jours de pluie ou de brouillard, lorsque les poteaux qui sou-

tiennent les fils des lignes deviennent humides et bons conducteurs de l'électricité, lorsque les gouttes d'eau amassées sous le godet isolateur communiquent avec le bois des supports, l'appareil ne fonctionne plus qu'irrégulièrement, les mouvemens en sont faibles, souvent trop faibles pour tracer les signes conventionnels, et il faut alors faire répéter la dépêche jusqu'à ce qu'enfin elle devienne intelligible. Ainsi que me le disait spirituellement un employé, « dans ces cas-là, nous envoyons un coup de poing de Paris, et il n'arrive qu'une chiquenaude à Bordeaux. » Un appareil Morse en bon état manipulé par un agent habile peut expédier en une heure vingt dépêches simples.

L'appareil Hughes, qui tend à remplacer partout celui de Morse, est plus actif, plus rapide, plus sûr, singulièrement ingénieux, et, s'il n'était d'une manœuvre très fatigante, il serait parfait. Le manipulateur est un clavier semblable à celui d'un petit piano; les touches, alternativement blanches et noires, portent les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation. — Une roue verticale imbibée d'encre et sous laquelle passe une bande de papier sans fin semble avoir été *composée* en caractères d'imprimerie et reproduit les signes du manipulateur. Si l'on frappe sur la touche de la lettre *a*, le courant, en intervenant brusquement, fait mouvoir une détente pouvant à la balance faire dévier un poids de 5 kilogrammes; cette détente pousse vivement le papier contre la roue verticale, qui, par un mouvement synchronique parfaitement combiné, présente précisément la lettre *a*. Elle est imprimée en un temps incalculable qu'on évalue à moins d'un six mille sept centième de minute. Le mouvement est donné au mécanisme par un poids d'horloge qui pèse 60 kilogrammes, et dont la chaîne aboutit à une pédale que l'employé met en branle avec ses pieds et qui exige un effort équivalant à 35 livres. Il y a donc là une cause incessante de fatigue; les pieds, les mains sont occupés; les yeux suivent attentivement la dépêche qui s'imprime; le cerveau combine les gestes extra-rapides qu'il faut faire; la lassitude causée par un semblable travail est extrême. Si l'on ajoute à cela que le *volant* de la machine communique à l'appareil d'abord, à la table ensuite, une trépidation d'autant plus multipliée que les ondulations en sont plus courtes, on comprendra que tout le système nerveux soit vivement ébranlé, et que les employés soient obligés de se relayer de deux en deux heures. Que penser dès lors de ceux qui, par circonstance, sont forcés de rester sept heures de suite devant leur appareil?

Peut-être ne serait-il pas très difficile d'établir dans les postes où l'on se sert du télégraphe Hughes une machine qui remonterait le poids des appareils et éviterait ainsi aux employés une fatigue et

une préoccupation constantes; alors il serait irréprochable. Il coûte plus cher que l'appareil Morse (1); mais, comme il use infiniment moins de papier (50 centimètres par dépêche simple), il paie par ce seul fait la différence en deux années. Il imprime lui-même, il n'exige donc aucune traduction, aucune écriture; entre les mains d'un employé très habile, il peut transmettre cinquante-cinq dépêches par heure. On m'a cité un agent qui parvenait à en expédier soixante-quatre; mais celui-là est une exception. M. Hughes est arrivé à faire exécuter de l'autographie par son appareil : au moyen de l'addition d'un simple cylindre, son télégraphe imprime ou reproduit l'écriture à volonté. Je n'ai pu me rendre compte de cette curieuse modification; l'appareil spécimen qui l'a subie est maintenant à Vienne, où M. Hughes l'expérimente pour le faire adopter.

Dans les salles du bureau central, un poste de mécaniciens se tient à demeure, afin d'obvier immédiatement aux petites avaries qui peuvent inopinément arrêter le fonctionnement des appareils; le mécanisme Hughes est surtout fort délicat, et ses organes ont besoin de réparations fréquentes. En cas d'accident grave, l'appareil est remplacé sans délai; il y en a toujours un certain nombre en réserve à la disposition des employés.

En descendant du bureau central, je suis passé devant une porte mystérieuse : *le public n'entre pas ici*. Cette porte donne accès au *cabinet*. C'est là que viennent les dépêches qui ne sont point faites pour les petites gens comme vous et moi, ainsi que disait le père André; les spéculateurs à la Bourse donneraient beaucoup pour pénétrer dans ces arcanes, où arrivent les grosses nouvelles : mort d'empereurs et de rois, révolutions, abdications, traités de paix, déclarations de guerre, attentats, mariages de souverains, naissances princières. Les combinaisons où se joue le sort du monde se pressent là, tout élaborées, après avoir voyagé à travers l'étendue entre une commande de trois-six et une opération véreuse à quatre d'écart dont deux.

Au rez-de-chaussée, une petite salle contient quatre *pantélégraphes* Caselli. On les a inaugurés à la direction-générale le 5 février 1865. Chacun sait que cet appareil, qui est électro-chimique, reproduit en *fac-simile* tout ce qu'on peut tracer sur un papier : un portrait dessiné à la plume, soumis à l'influence de l'appareil de Lyon, sera pour ainsi dire photographié par l'appareil de Paris. Le résultat est si étrange qu'on peut à peine le concevoir; il est cependant obtenu par un procédé extrêmement simple. A la station

(1) L'appareil Morse aujourd'hui coûte 300 francs, l'appareil Hughes 1,300 francs.

de départ, une dépêche est écrite sur un papier d'étain avec de l'encre ordinaire, qui n'est pas une substance conductrice, mais qu'on épaissit par surcroît de précaution. La dépêche est placée sur une surface convexe horizontale qu'un poinçon de fer, formant l'extrémité même du fil télégraphique, parcourt en suivant des lignes parallèles successives. A la station d'arrivée, un poinçon semblable, terminant aussi le fil conjonctif, fera naturellement les mêmes mouvemens. Si sous ce poinçon on met une feuille de papier imbibée d'une dissolution de cyano-ferrure jaune de potassium, les lettres de la dépêche originale apparaîtront régulièrement et inévitablement, parce que toutes les fois que le poinçon du départ rencontrera l'encre non conductrice, un courant passera dans le poinçon d'arrivée, et ce courant produira sur le papier chimiquement préparé une coloration bleue. Pour que les deux appareils mis en communication puissent opérer, il faut que leurs mouvemens soient d'un synchronisme parfait. Cette découverte vraiment merveilleuse est due à l'intelligente combinaison de la chimie et de la physique. Le poinçon met six minutes à accomplir les quatre-vingt-dix mouvemens de va-et-vient qui lui sont nécessaires pour rayer toute la surface des 30 centimètres qui sont accordés à chaque dépêche. C'est long; mais, comme l'appareil peut autographier deux, et même au besoin quatre dépêches à la fois, il faut réduire à une minute et demie le temps qu'exige une transmission. On aurait pu croire que le pantélégraphe Caselli allait entrer promptement dans nos usages, que les négocians, les banquiers l'emploieraient souvent; il n'en est rien. On en avait établi un au Havre, on l'a supprimé, car il restait inoccupé.

Aujourd'hui Lyon et Paris sont seuls en correspondance par ce moyen. Le mouvement des dépêches pour l'année 1866 a été de 4,860, ce qui est excessivement peu, eu égard à l'importance commerciale des deux villes. J'ajouterai que toutes ces dépêches, sauf sept, avaient des opérations de bourse pour objet. Ce qui empêche peut-être de se servir régulièrement de l'appareil Caselli, c'est le haut prix de la dépêche, qui coûte 6 francs. Ce serait mal raisonné, car la surface réglementaire accordée étant de 10 centimètres sur 5, on peut facilement y faire tenir quarante et même cinquante mots, et puis n'est-ce donc rien, en pareille matière, que d'avoir à ses ordres, et avec une obéissance passive, un instrument qui forcément ne peut commettre aucune erreur, ni par sa faute, ni par celle des employés chargés de le faire mouvoir? Aux murailles de la salle des pantélégraphes sont appendus des cadres renfermant des spécimens obtenus par ce procédé diabolique : ce sont des dessins de tapisserie, des modèles de guipure, des dé-

pêches en arabe, en chinois, en sanscrit, des portraits et des signatures ornées de paraphes invraisemblables (1).

Au fond de la cour, sous la tourelle, au bout d'un de ces couloirs dont toute administration francaise a grand soin de s'embarrasser, une assez vaste salle sert d'*étude* aux surnuméraires qui apprennent la manipulation. Un cours à la fois théorique et pratique leur est fait sur l'appareil Hughes par un jeune homme aux yeux intelligens et fins, pour qui la mécanique et l'électricité n'ont point de secret. De grandes pancartes tendues contre les murs représentent les différentes parties des mécaniques, grossies dans des proportions considérables. J'ai vu là beaucoup de sous-officiers qui jouaient à grand'peine quelques dépêches sur le piano Hughes; on les surveille, on rectifie leurs erreurs, on leur apprend la patience, et plus d'un sans doute, en maniant le télégraphe, regrette le maniement du fusil. En face s'ouvre la salle des expériences; c'est là que le savant M. Guillemin interroge l'électricité, la force d'obéir à de nouveaux agens de transmission et expérimente scientifiquement toute invention nouvelle applicable à la télégraphie. Quand j'y suis entré, tout était au repos; les boussoles des sinus dormaient à côté des électro-aimans, des bouteilles de Leyde toutes brillantes de clinquant se dressaient sur la table auprès d'une gigantesque *bobine* qui, mieux que le char et le pont d'airain de Salmonée, doit savoir comment on fait le tonnerre. Aux premiers temps de la télégraphie électrique, dans les postes, pendant les orages, les sonneries entraient en danse toutes seules, les appareils s'affolaient, parfois les pointes métalliques, liquéfiées par la foudre, s'égouttaient en pluie de feu; il fallait fuir le courroux de l'olympe. Sur les chemins de fer, les rails et les fils télégraphiques échangeaient des étincelles menaçantes. Les magiciens de la science moderne n'ont point été effrayés de ce fracas. M. Bréguet, M. Froment, M. Bertsch, ont inventé des paratonnerres qui n'ont rien de commun avec les tiges métalliques qui s'élèvent sur nos monumens. Ce sont des instrumens qui ont à peu près la forme d'un volume in-18. Il sont destinés à mettre les fils en communication immédiate avec la terre, c'est-à-dire à annihiler instantanément et à volonté la puissance de l'électricité atmosphérique pendant les temps orageux. Tous les postes télégraphiques sont aujourd'hui pourvus de paratonnerres, et nul danger n'existe

(1) L'admirable invention de M. Caselli ne paraît pas être le dernier mot de la télégraphie autographique; je lis en effet dans la *Nazione* du 19 février 1867 que M. Bonelli vient de faire à Florence des expériences décisives avec son nouvel appareil à un seul fil, et qu'il a obtenu dans une heure plus de cent dépêches imprimées ou autographiées.

plus pour eux. Quand les éclairs ouvrent le ciel, lorsque les nuages s'amoncellent en grondant, lorsque l'on entend les profondes rumeurs des colères aériennes, soyez persuadés que l'extrémité des fils est rentrée en terre, que les dépêches s'arrêtent en chemin, et que le télégraphe ne fonctionne pas.

V.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, la télégraphie n'est pas encore tout à fait passée dans nos usages, elle reste un genre de correspondance de luxe. Malgré les très sérieux services qu'elle rend tous les jours au public, il n'est pas encore familiarisé avec elle, et le temps n'est pas venu où la dépêche sera aussi fréquente que la lettre. Pendant que l'hôtel des postes manipule journellement à Paris 776,975 objets (283,595,921 en 1865) (1), le bureau central télégraphique n'a qu'un maniement de 10,089 dépêches. Bien des personnes hésitent à expédier un télégramme dans la crainte de causer une première émotion pénible au destinataire. Il y a là une éducation à faire; elle se poursuit progressivement, mais elle est loin d'être complète. Ce sont les négocians, les banquiers, les agens de change, qui usent le plus volontiers de ce moyen rapide. Dans une statistique très bien faite et que j'ai déjà citée, M. Édouard Pelicier a prouvé qu'en 1858 15,409 dépêches échangées entre Paris et les trente premières villes de France se divisaient ainsi : intérêts de famille, 3,012; journaux, 523; commerce et industrie, 6,132; affaires de bourse, 5,253; affaires diverses, 399. Le nombre des dépêches a singulièrement augmenté depuis cette époque, mais la proportion n'a point varié. Le haut prix que coûtent les dépêches pour quelques pays est certainement un obstacle à une correspondance plus fréquente : ainsi la moyenne des télégrammes envoyés mensuellement de Paris en Amérique par le câble est de 36 (2).

Quant au tarif des dépêches de la France pour la France et de Paris pour Paris, il devra être abaissé; mais cela ne pourra se faire que lentement, au fur et à mesure que de nouveaux employés auront été formés, et que de nouvelles lignes seront construites. On compare volontiers le service de la télégraphie à celui de la poste, on cherche à prouver que la diminution des taxes serait aussi favorable à l'une qu'à l'autre; c'est, je crois, une erreur. Peu importe qu'un facteur ait dans sa boîte vingt lettres ou cent lettres;

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1866.

(2) La dépêche simple coûte aujourd'hui 256 fr. 25 cent.

peu importe qu'un *allége* contienne trois sacs ou quarante sacs; le transport n'en doit pas moins se faire, et tout ce qui dépasse un certain chiffre de dépenses obligatoires devient un bénéfice dont la poste tient compte au trésor; mais pour la télégraphie électrique il n'en est point ainsi. L'augmentation des correspondances dans l'état actuel des choses peut devenir un inconvénient en encombrant le service de manière à rendre la célérité électrique illusoire (1); si un tel accroissement se faisait brusquement, par suite d'une modification nouvelle des tarifs, il faudrait acheter de nouveaux appareils, tendre de nouveaux fils, établir de nouvelles stations. Certes il est à désirer que ce soit fait promptement, que le télégramme simple coûte 50 centimes pour la France et 25 centimes pour le département; la direction-générale ne reculerait pas, pour sa part, devant cette mesure libérale et attendue, mais elle s'arrête en face du budget, et comme elle n'a point d'argent, qu'elle se suffit à peine à elle-même, elle est forcée d'attendre des temps meilleurs. Un crédit de 10 millions (l'expédition du Mexique nous coûte plusieurs centaines de millions) permettrait à la télégraphie de prendre un développement immédiat, considérable, et de se mettre vraiment à la portée de tout le monde (2). A quoi donc doit servir la fortune publique si ce n'est à propager, fût-ce même au prix d'un sacrifice important, les inventions utiles qui suppriment les distances, fusionnent les intérêts et donnent à l'industrie une impulsion sans précédens jusqu'à ce jour?

La télégraphie électrique, abandonnée à ses seules ressources, pourrait cependant accomplir des réformes importantes, si, comme la poste, elle n'était écrasée par les *franchises*. Il est grand, le nombre des fonctionnaires qui ont droit d'expédier leurs dépêches sans acquitter la taxe, et, comme chacun demande à jouir de ce bienheureux privilége, ce nombre augmente tous les jours. En 1865, la direction des télégraphes a transmis 568,647 dépêches gratuites qui, si elles eussent été payées selon le nombre de mots qu'elles contenaient, eussent produit une recette de 1,800,361 fr. Si les fonctionnaires se contentaient d'envoyer des correspondances écrites en style télégraphique, on comprendrait jusqu'à un certain point cette sorte d'impôt forcé; mais il n'en est rien, ce sont de

(1) Voici une indication comparative du mouvement des dépêches par rapport à la diminution des tarifs. Loi du 29 novembre 1850, 3 francs, plus 12 centimes par myriamètres. — 1851, 9,014. — 1852, 48,105. — En 1861, le total est de 920,537. — Loi du 3 juillet 1861, 1 franc pour le département, 2 francs pour tout l'empire. Dès 1862, les dépêches s'élèvent au chiffre de 1,518,044.

(2) La France, qui, d'après le dernier recensement, a 37,545 communes, ne possède encore que 2,136 postes télégraphiques.

véritables épîtres qu'ils échangent entre eux, rien n'y manque, pas même la banalité des protocoles. Le 16 août, une avalanche de télégrammes officiels s'abat dans les stations et vient rouler jusqu'au poste central. Il ne faut pas croire qu'un préfet se contente de télégraphier : « tout a bien été; » non pas, il parle des coups de canon qui dès six heures du matin ont annoncé la solennité; il décrit le *Te Deum*, raconte la beauté des illuminations, l'attitude des troupes qu'on a passées en revue. Est-ce tout? Non. Si le préfet envoie une telle dépêche au ministre de l'intérieur, le général commandant la division militaire, le procureur-général, l'évêque ou l'archevêque ne veulent pas être en reste; on prouve son zèle, et les longues phrases recommencent à circuler sur les fils, encombrent les bureaux de la rue de Grenelle, et s'en vont en grande hâte aux ministères de la guerre, de la justice et des cultes. Pendant ce temps, les dépêches privées, les dépêches utiles attendent patiemment que ce lyrisme télégraphique se soit enfin épuisé de lui-même. La *franchise* est un abus pour les postes aussi bien que pour les télégraphes, et le seul moyen de le faire cesser est d'ouvrir un compte spécial à chaque ministère pour payer ses lettres ou ses télégrammes; mais c'est un privilége, et c'est ce qui meurt le plus difficilement en France. L'Angleterre a depuis longtemps renoncé à celui-là, et nous devrions bien l'imiter.

Si l'administration télégraphique avait perçu la taxe afférente à ces dépêches franches, elle aurait pu donner plus de développement au service privé et apporter encore des améliorations nouvelles à ses procédés de transmission. Il en est une cependant qu'elle est parvenue à créer, et qui, lorsqu'elle sera généralisée à Paris, sera un bienfait véritable pour notre population industrielle et commerçante. Je veux parler du tube pneumatique qui, reliant le poste de la Bourse à celui du Grand-Hôtel peut, en moins de deux minutes, envoyer 400 dépêches, j'entends 400 dépêches écrites et enfermées sous enveloppes scellées. Ce tube fonctionne tous les jours, régulièrement, sans avaries, sans accidens; l'expérience est faite aujourd'hui et concluante. Chacun a vu des enfans lancer de petites balles de terre glaise en soufflant dans une sarbacane. Le tube est une sarbacane de 1,200 mètres; la bouche qui souffle est remplacée par une machine à air comprimé; un étui de cuivre (*chariot*) joue le rôle de la balle de terre glaise. La propulsion est telle que les 1,200 mètres sont franchis en 90 secondes. Un seul homme peut facilement, et sans fatigue, manœuvrer cet appareil ingénieux, dont l'usage va bientôt se répandre dans Paris. Le projet de la direction est excellent; il faut espérer que le budget prochain la mettra en mesure de l'exécuter. Un cercle concentrique de

tubes partirait du bureau central et y aboutirait; un autre cercle très étendu embrasserait toutes les communes de la banlieue récemment annexées; une série de tubes relierait directement le premier cercle au second. Tout cet ensemble figurerait très nettement une roue complète, le moyeu réuni aux jantes par les rais. On voit d'ici l'avantage immense qu'offrirait une telle combinaison : les dépêches télégraphiques écrites, cachetées, seraient directement portées au poste voisin qui, par le tube pneumatique, les expédierait aussitôt à leur destination. L'art des transmissions rapides, malgré les admirables résultats qu'il obtient déjà, est encore dans l'enfance; il bégaie, il tâtonne, il essaie. Laissez-le grandir, aidez à sa croissance, et vous verrez de belles merveilles.

Il est un autre progrès qu'on est en droit d'attendre de la direction, et auquel son zèle ne fera point défaut. On n'a pas encore trouvé une enveloppe inaltérable pour revêtir les fils conjonctifs. La gutta-percha, je l'ai dit, se détériore promptement sous les influences atmosphériques. Or la gutta-percha est la meilleure substance isolante que l'on connaisse : il faut donc l'employer jusqu'à nouvel ordre; mais il serait nécessaire de la couvrir d'une chemise inaltérable; de cette façon elle serait protégée, par conséquent elle s'altérerait moins vite, et maintiendrait avec plus de sûreté l'électricité dans le fil métallique. Le règne végétal peut offrir une matière facile à tisser, qui, imbibée de goudron et roulée en bandes, serait une armure à toute épreuve pour les gaînes isolantes. Dans l'archipel indien croît en abondance un palmier qui atteint souvent plus de cent pieds de haut; les naturels le nomment *aren;* il produit une pulpe mangeable (1). Tout le tronc de l'aren et la naissance de ses feuilles, longues de 10 mètres, sont couverts par des fibres ligneuses, noires, très minces, d'une résistance extraordinaire, qui ressemblent à une chevelure épaisse et rude. Les Indiens en font des câbles. Une ancre retrouvée après un séjour de plus de soixante ans au fond de la mer était attachée à une corde d'aren; pas une des fibres n'était pourrie. Cet exemple, je le sais, ne prouve pas grand'chose, car on a découvert dans les cités lacustres des paniers en tissu végétal qui n'étaient point sensiblement altérés; mais en 1842, à Java, M. Francis Van den Broek, qui est Français malgré son nom hollandais, ayant à diriger l'eau d'une rivière dans une sucrerie, s'aperçut que l'eau était vaseuse : il déposa sous sa chute un matelas en fibres d'aren et obtint un liquide d'une clarté parfaite. Depuis cette époque, depuis vingt-cinq ans, le

(1) *Arengha saccharifera* de Labillardière; *Saguerus Rumphii* de Rumph. Il y en a deux beaux sujets dans les serres tropicales du Jardin des Plantes.

même filtre sert au même usage; il passe dans l'eau la *saison*, c'est-à-dire les quatre mois pendant lesquels dure la fabrication du sucre, et il demeure pendant huit mois exposé sur les hangars à l'action terrible du soleil de l'équateur. Nulle de ces variations brusques de température et de conditions extérieures n'a influé sur les fibres, qui par ce fait ont prouvé qu'elles étaient imputrescibles. Il y a là une indication précieuse et dont il faut tenir compte. La nature végétale nous a donné la gutta-percha, qui est un puissant auxiliaire du télégraphe électrique; elle nous fournira peut-être, par l'emploi des fibres d'aren, l'enveloppe qui doit assurer la durée de cette dernière (1).

Toutes ces précautions, je le sais, n'empêcheront pas certains accidens de se produire, mais du moins elles les rendront plus rares; elles ne mettront pas un terme aux erreurs, qui bien souvent, il faut l'avouer, doivent être attribuées à l'inadvertance des expéditeurs. Parfois des dépêches, obscures à force de concision, ont produit des coq-à-l'âne divertissans. A l'époque où *la coulisse* fut forcée de disparaître de la Bourse, l'on envoya en Belgique le télégramme suivant, destiné simplement, à faire connaître quel avait été le mouvement des fonds à la Bourse, au passage de l'Opéra, et en même temps à annoncer la suppression de la coulisse : « Parquet, Opéra descendu. Coulisse, interdiction de jouer. — Signé, Robert. » Un journal le traduisit ainsi en *faits divers*. « Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse; par suite de cet accident, on a interdit la représentation de *Robert le Diable*. » — Après l'attentat d'Orsini, on transmit en Allemagne cette dépêche : « Machine infernale; empereur et impératrice saufs. Général Roguet blessé. » On en interpréta la fin de cette manière : « un général et le petit chien de l'impératrice ont été blessés. » On avait simplement lu ou écrit roquet au lieu de Roguet. On met volontiers toutes ces niaiseries sur le compte de la télégraphie électrique; le plus souvent elle n'en est pas coupable, et par les tours de force qu'elle a déjà accomplis elle prouve ce que l'on peut attendre d'elle.

On reste émerveillé quand on pense que la première ligne a fonctionné en France il y a vingt-deux ans, et que maintenant Paris est en communication permanente avec le monde entier : avec la Chine par les fils russes, avec l'Afrique par le câble de la Méditerranée,

(1) M. Van den Broek a fait spontanément remettre à la direction-générale un ballot de ces fibres, afin qu'on pût les expérimenter. Le câble sous-marin qui relie Batavia à Singapour, s'étant rompu, vient d'être rétabli; il a environ 1,000 kilomètres de développement, et il a été revêtu complétement d'un tissu d'aren; on pourra donc d'ici à peu savoir si cette matière est de nature à préserver sérieusement les fils électriques.

avec les Indes par la Turquie d'Asie et le câble du golfe Persique, avec l'Amérique par le câble de l'Océan, et cependant il reste beaucoup à faire à la France; il faut qu'elle se mette en communication avec elle-même; il faut que chaque ville, chaque village, chaque bourgade ait son poste, et jouisse du bienfait des correspondances électriques. Cela est de toute nécessité; une nation qui paie régulièrement l'impôt a droit à toutes les facilités possibles de communication. La direction-générale est prête à établir le réseau cantonal, mais il faut qu'elle soit aidée par le pays lui-même, c'est-à-dire par les intéressés. Là, elle aura de grands obstacles à surmonter; la France a si longtemps vécu sous le gouvernement du bon plaisir, on a pendant de si longues et douloureuses années refoulé brutalement en elle toute initiative particulière, qu'elle a pris et conservé l'habitude de tendre toujours la main vers le gouvernement et de ne savoir rien faire par elle-même. La vie communale n'existe réellement pas chez nous, et l'administration des télégraphes aura, je le crains, à s'en apercevoir. On demande à la commune de fournir le local et de payer la moitié de la dépense de l'établissement de sa ligne spéciale (1); en échange, on lui fournit les appareils, on lui donne une indemnité de 25 centimes par dépêche, et on la fait entrer dans cette grande circulation électrique qui est une des gloires de notre époque. Il y en a qui ont refusé, ne serait-ce que Chatou, qui, par ce fait, se trouve actuellement privé de télégraphe électrique. Ceci n'aura qu'un temps. Les efforts de l'administration sont incessans, ils triompheront de toutes les difficultés. Quand avec un simple et même fil métallique on remue magiquement à distance tous les signes du langage; quand on imprime ou qu'on écrit à volonté; quand de Paris à Marseille on envoie instantanément une dépêche pour 2 francs, on doit arriver à convaincre les récalcitrans, à ramener les populations ignorantes, et à faire comprendre la nécessité d'un léger sacrifice en échange duquel on offre d'incalculables avantages.

MAXIME DU CAMP.

(1) 565 francs en moyenne par kilomètre.

LE THÉATRE

GALILÉE, DRAME EN VERS DE M. F. PONSARD.
LES BREBIS GALEUSES, COMÉDIE DE M. TH. BARRIÈRE.

Les sages personnes que le seul titre de la pièce de M. Ponsard avait mises en émoi doivent être à cette heure pleinement rassurées. Il a été représenté, ce *Galilée* qu'on voulait proscrire comme un injurieux défi jeté à une puissance trop éprouvée, et dans le succès qu'il vient d'obtenir il n'y a rien qui soit de nature à porter ombrage au respect des plus délicats pour l'autorité romaine. Comme on pouvait s'y attendre, ce sujet, gros de souvenirs amers et fait, disait-on, pour ranimer une querelle heureusement assoupie, s'est réduit tout naturellement entre les mains de M. Ponsard à un drame qui ne dépasse pas les proportions les plus bourgeoises. On y voit un homme de génie abjurant, pour l'édification des chercheurs aventureux, des opinions qui pourraient nuire à l'établissement de sa fille bien-aimée, et donnant ainsi un exemple de sagesse qui le recommande bien plus que ses découvertes à l'admiration des pères de famille. Entre dame Livie, qui conseille sagement au grand homme, son époux, de renoncer à des nouveautés malsonnantes ou du moins de ne pas les soutenir hors de propos, et l'intérêt prétendu de la vérité, le public de la première soirée nous a paru tout disposé à se ranger du parti de la bonne femme. Au moment où les supplications d'Antonia, la fille de Galilée, récitées avec beaucoup de véhémence par Mlle Favart, ont fini par ébranler l'obstination du vieillard, nous avons entendu un soupir de soulagement sortir de plus d'une poitrine. Des applaudissemens ont éclaté, et il nous a été impossible d'y voir autre chose qu'un hommage rendu au triomphe des senti-

mens de famille sur des scrupules qui, à ce qu'il semble, ne sont plus de ce temps.

Si M. Ponsard était un de ces réalistes déclarés qui ne cherchent dans l'histoire que de dociles interprètes des mœurs et des sentimens contemporains, on s'expliquerait qu'il eût ainsi compris son sujet. On ne peut nier qu'aujourd'hui, pour quiconque s'embarrasse d'une cause ou d'une idée périlleuse à défendre et à propager, il n'y ait d'abord un obstacle domestique à surmonter. Les femmes, les filles sont là pour rappeler à la prudence celui qui l'oublie, pour le soutenir contre de mauvaises tentations d'héroïsme, et le sage, au jugement de l'opinion commune, est celui qui les écoute, le coupable et le fou celui qui leur résiste. M. Ponsard est resté fidèle à la vérité de son temps; mais nous ne pouvons oublier qu'il a passé autrefois pour un disciple, les gens sévères disaient pour un imitateur attardé de Corneille. Sans doute il a voulu montrer combien cette imputation était imméritée en prenant juste le contre-pied de l'héroïsme cornélien. Le vieil Horace ne s'inquiétait pas des larmes de Sabine, des soupirs de Camille; il immolait aveuglément sa famille à sa chimère, et cette rudesse sauvage était applaudie par la génération contemporaine de Richelieu. La sagesse qui nous apprend à sacrifier le futile intérêt d'une idée, celui de la patrie, de la liberté, de la science, à l'intérêt touchant et souverain de la famille, n'était pas encore inventée. Au reste nous n'entendons nullement prêter à M. Ponsard un calcul qui lui a été certainement étranger; c'est à son insu, par un instinct auquel l'auteur dramatique obéit assez souvent sans s'en douter, qu'il s'est mis au niveau de son auditoire, et qu'il a transformé une des chutes morales les plus célèbres de l'histoire en une victoire des modestes vertus du foyer.

Loin de vouloir surprendre les sympathies du public, il n'est pas impossible que M. Ponsard eût l'intention de traiter son sujet héroïquement. L'événement a trompé sa bonne volonté : il n'est pas facile de prévaloir contre ses propres dispositions et contre le tempérament de son époque. Il était plus difficile encore de se tirer heureusement d'une contradiction, inhérente au sujet, dont on s'étonne que M. Ponsard ne se soit point aperçu. Si grandes que soient en effet notre admiration et notre sympathie pour Galilée, et de quelque honte que se soient à jamais couverts ses persécuteurs, sa défaillance nous humilie et nous contriste en dépit de nous. Il a manqué au rôle que la grandeur de son génie lui imposait, il a fléchi sous la tâche que le destin lui avait dévolue. Songez-y : Galilée a le front couronné du rayon divin qui annonce les initiateurs et fixe les regards du monde; sa gloire et la légitime autorité de son nom remplissent l'Europe; il a doté ses contemporains et l'avenir d'une suite de vérités qui élargissent la création et révèlent à la pensée un univers nouveau. Il a fait plus, et c'est là son plus grand titre, il a doté l'intelligence humaine d'un levier qui centuple ses forces, d'un instrument de certitude, c'est-à-dire d'éman-

cipation, grâce auquel le gouvernement suprême de la vie et des sociétés lui est désormais assuré. Une puissance nouvelle, celle de la science, est née au monde. Au premier pas de cette puissance, dont Galilée est un des premiers et des plus glorieux représentans, la vieille autorité, encore en possession de commander aux consciences, prend l'alarme, et, pour maintenir sa souveraineté menacée, elle prétend confondre sa rivale et arracher à Galilée une trahison. Jamais, il faut l'avouer, plus belle occasion ne s'offrit à un homme d'être un héros, de rendre témoignage à la science en prouvant qu'elle est aussi une force morale pour laquelle on peut mourir, et qui seule peut braver les menaces et les démentis furieux de tout un monde. Cette occasion, Galilée l'a manquée. Appelé à faire au dieu nouveau de la certitude le sacrifice que tant d'autres avaient fait au dieu des mystères, il n'a pas entendu cet appel; il a le malheur d'avoir montré au monde que le génie scientifique le plus hardi peut s'associer à la faiblesse du caractère, et que la plus vaste curiosité de l'esprit ne vaut pas pour l'action la fierté d'une âme soutenue par la plus humble conviction morale. Au lieu d'être un héros de la pensée, il est le premier de ces savans trop nombreux en qui l'étendue des connaissances et la nouveauté des découvertes s'unissent à un scepticisme moral affligeant, qui nous frappent d'admiration par la beauté de leur génie, mais qui, par les misères de leur conduite et l'inconsistance de leur caractère, nous dispensent du respect. La puissance de son génie et la solennité des épreuves qui lui ont été imposées placent Galilée au niveau des plus grands hommes; la manière dont il les a supportées l'abaisse au rang des plus ordinaires. Voilà la contradiction violente, irrémédiable, qui devait exclure ce sujet de la scène, et dont M. Ponsard n'a pu triompher qu'en le faussant.

Il serait absurde de vouloir mettre l'auteur dramatique au supplice d'une fidélité littérale et servile à la chronique; on nous fera, j'espère, la grâce d'admettre que telle n'est pas notre pensée. L'imagination a des franchises nécessaires, et nous lui reconnaissons volontiers le droit de parer comme elle l'entend le héros qu'elle emprunte à l'histoire, de le dégager des misères de son existence réelle et des défaillances qui ont été dans sa vie le tribut inévitable payé à l'humanité. Le poète peut faire ce que faisait autrefois la légende populaire quand elle transformait ses héros en demi-dieux sans les altérer, fondant le métal brut de l'histoire au feu de son idée pour en tirer une expression supérieure de la vérité humaine. Il était assurément fort permis à M. Ponsard de simplifier Galilée, de le montrer sur la scène aussi fier qu'il le fut peu dans l'histoire, de faire abstraction de la politique, plus savante qu'élevée, qu'il ne dédaigna pas d'employer pour mettre sa doctrine à couvert des accusations d'hérésie, d'oublier et ses pourparlers avec Rome et ses concessions de forme à la censure, qui font plus d'honneur à son esprit qu'à son courage; mais ce que la légende elle-même n'eût jamais pu supprimer de l'histoire de Galilée, ce que le

poète a bien été obligé d'accepter comme une donnée inaltérable, c'est l'abjuration finale. Cet acte est attaché au nom de Galilée aussi bien que ses découvertes, et plus étroitement encore que ses découvertes, car celles-ci sont uniquement du ressort des savans, et la foule, obligée de les admirer sur parole, n'en connaîtra jamais la portée, tandis que l'abjuration est connue de tout le monde, elle est un acte moral qui relève de la plus humble conscience comme de la plus éclairée. Qu'on y voie avant tout une flétrissure ineffaçable pour ceux qui l'ont infligée au grand homme, à la bonne heure; qu'aussi longtemps qu'une autorité hostile aux libres investigations de la pensée prétendra élever l'orgueil de ses dogmes au-dessus des certitudes de l'intelligence, le nom de Galilée lui soit jeté comme une réponse et comme un défi, cela doit être. Nous accorderons encore que cette abjuration, arrachée à la faiblesse d'un vieillard, soit digne de pitié; mais on ne fera jamais qu'elle soit digne d'admiration. Elle a sans doute son côté tragique, et nous devinerions sans peine de quelles agonies elle a dû être précédée, alors même que l'histoire ne nous les ferait pas connaître; il n'y a aucune exagération à prétendre que la mort dont Galilée était menacé, la prison qu'il a subie, la torture physique à laquelle il fut peut-être soumis, ne sont rien auprès de la torture morale qu'il a endurée :

> Le déshonneur du souverain chassé,
> Les transports furieux de l'amant remplacé,
> Rage, déchiremens, honte, angoisses suprêmes,
> J'en ressens les effets autant et plus qu'eux-mêmes;
> J'ai comme eux ma maîtresse, et j'ai ma royauté :
> La science! J'adore à genoux sa beauté,
> Et vous pouvez juger de quel coup l'on me tue,
> Quand on veut, Dieu puissant, que je la prostitue!

Ainsi parle le Galilée de M. Ponsard, et nous sommes persuadé qu'il ne dit rien de trop. Si ces mortelles angoisses nous émeuvent, elles n'en sont pas moins de celles qu'on déplore, non de celles qu'on glorifie; on peut comprendre et pardonner ce martyre : il n'est pas de sophisme qui puisse le transformer en triomphe.

M. Ponsard a donc été conduit, pour relever son héros en face de ceux qui le persécutent, à tenter d'expliquer et d'atténuer de son mieux cette défaillance suprême, que dis-je? à la justifier en lui donnant pour excuse les sentimens les plus sacrés du cœur humain. De là une fable presque enfantine qui ne lui a pas coûté sans doute un grand effort d'imagination, et dont la simplicité serait peut-être un mérite, si elle ne mettait dans tout leur jour le défaut essentiel du sujet et l'impuissance de l'auteur à le pallier. Le drame, ce drame qui devrait nous présenter la lutte épique des deux plus grandes puissances morales qui se sont jamais disputé le monde, commence par une idylle. Une scène entre le jeune Florentin Taddeo et

Antonia, la fille de Galilée, nous révèle l'amour de ces deux enfans l'un pour l'autre, amour ardent et idéal, dont les effusions un peu trop astronomiques nous transportent dans les mondes récemment découverts par Galilée. Une inquiétude pourtant se mêle à ces élans de tendresse, le renom douteux qui s'attache vaguement à ces découvertes et menace d'éloigner les parens de Taddeo de toute idée d'une alliance avec la famille d'un hérétique. Des discussions d'étudians, parmi lesquels le poète fait figurer, en dépit de la chronologie, le jeune Viviani, le futur héritier des idées du grand homme et le plus dévoué de ses disciples; les grotesques démonstrations d'un vieux pédant jaloux, le professeur Pompée, astrologue et un peu sorcier, ardent défenseur de l'orthodoxie scientifique et adversaire acharné des nouveautés de Galilée, nous donnent une idée de l'agitation qu'elles répandent dans les esprits, des préjugés, des intérêts, des colères qu'elles ont soulevés contre elles. Enfin apparaît, appuyé sur sa fille, Galilée, chargé de gloire et d'années : l'auteur a voulu lui faire une entrée solennelle en lui ménageant une ovation que rien n'explique, et en lui faisant adresser par le jeune Viviani une harangue semée d'imitations de Virgile qui ne sont pas à leur place et dont l'emphase officielle manque totalement son effet :

Salut, ô Galilée, ô maître glorieux,
Prince de la science, etc.
La terre de Saturne, en demi-dieux féconde,
La mère des héros et des grands écrivains
S'applaudit de t'avoir fourni ses flancs divins...

La contre-partie de ce compliment est une diatribe furibonde dans laquelle un moine, monté sur un banc, dénonce au peuple les impiétés du novateur. Ces attaques, ces menaces provoquent les remontrances de la femme de Galilée, remontrances trop tôt justifiées, car elles sont presque immédiatement suivies d'une sommation signifiée à Galilée de comparaître devant le saint-office pour y rendre compte de ses opinions. Il ne faut pas moins que l'amour de Taddeo et d'Antonia, la tendresse paternelle de Galilée, les assauts qui lui sont livrés de toutes parts, l'exil, le dénûment, l'abandon en perspective, pour préparer la catastrophe de manière à sauver l'honneur du héros.

Au moment de soutenir une lutte à laquelle il a dû se préparer depuis longtemps, Galilée se recueille devant son œuvre accomplie; il mesure, comme pour y retremper son courage, les espaces infinis que son génie a conquis et peuplés. Raffermi par cette méditation scientifique, dont quelques vers éclatans et l'excellent débit de Geffroy ont fait supporter la longueur, assuré une fois de plus que Dieu ne peut regarder avec colère un contemplateur intelligent de la création, il peut faire face à ses ennemis et envisager sans fléchir les accusations élevées contre lui. L'inquisiteur se

présente en effet pour dompter le génie rebelle, et entre ces deux hommes ou plutôt entre la tradition et la pensée, entre l'autorité inflexible et la raison qui a secoué le joug, un duel se livre, duel sans issue, où les argumens se brisent en vain contre les argumens. On conçoit qu'il fût très difficile à M. Ponsard de rendre quelque nouveauté et de donner un intérêt bien dramatique à ce débat de Sorbonne; il n'est pas parvenu malheureusement à rester toujours élégant et littéraire. Galilée, après avoir peint les audaces croissantes de la curiosité humaine et le progrès irrésistible de la science, donne à l'inquisiteur de bons conseils en vers bien médiocres :

> Croyez-moi, respectez ces aspirations,
> Elles ont trop d'élans et trop d'expansions
> Pour souffrir qu'un geôlier les tienne prisonnières :
> Laissez-leur le champ libre, ou malheur aux barrières!

Contre Rome et l'inquisition, il reste au moins à Galilée l'appui du grand-duc, qui ne lui faillira point : dernière illusion que le grand-duc vient lui-même dissiper aussitôt en confessant son impuissance et en montrant pour toute ressource au pauvre grand homme une soumission sans réserve. Galilée se prend à gémir et à se plaindre des princes; il regrette Venise, oubliant l'exemple de Bruno, dont l'inquisiteur lui-même vient de lui rappeler l'exemple, et que Venise, la libre et républicaine Venise, a livré il y a trente ans à peine à Rome, c'est-à-dire au bûcher. Vaines plaintes et vains regrets : il n'est en pareille occurrence qu'un sûr asile, qu'un appui infaillible, c'est la conscience, et voilà pourquoi nous ne pouvons que prendre en pitié ce vieillard ballotté entre des conseils contraires, tour à tour ébranlé par les supplications de Taddeo et réconforté par les encouragemens d'Antonia, demandant sa voie à deux enfans que sa sagesse devrait guider et confessant à la fin ses perplexités :

> Dieu! quels rudes combats il faut que je me livre!
> Ma fille d'un côté, la vérité de l'autre,
> Me font où mauvais père ou déloyal apôtre!

Galilée se trompe; nous pouvons hésiter avec Rodrigue entre son père et Chimène, mais nous n'hésitons avec le savant entre l'intérêt des siens et la vérité, car il n'y a pas de père qui doive à sa fille de renier à cause d'elle ce qu'il croit et surtout ce qu'il sait, dût ce paternel mensonge lui procurer le meilleur des établissemens. Livré à de pareilles indécisions, il est vaincu d'avance; la dernière épreuve que le poète lui réserve est superflue, et les efforts concertés des disciples, des amis, de la femme et de la fille, sont inutiles pour surmonter une résistance imaginaire. Aussi les discours qu'ils viennent lui adresser tour à tour n'ont-ils pour but que de nous remuer le cœur et de nous disposer à l'indulgence. Ces pleurs, ces cris d'une

famille au désespoir nous émeuvent en effet; mais nous serions plus émus si Galilée ne faisait pas valoir en termes si étranges l'étendue de son sacrifice :

> Soyez contens, amis! Oui, je commence à voir
> Que deux et deux font cinq, et que le blanc est noir;
> Je dirai désormais ce qu'on voudra; j'avoue
> Que le soleil est plat et grand comme une roue,
> Que la lune en son plein est un visage rond, etc.

Ce style burlesque est de trop en un pareil moment, et Galilée cède plus qu'on ne lui en demande. Nous voudrions du moins le savant dupe à quelque degré de sa propre émotion et trompé un instant par les sophismes du père attendri.

Par l'emploi d'un procédé vulgaire, M. Ponsard a déplacé le drame, et il l'a rapetissé du même coup. Il avait à montrer sur le théâtre de l'histoire le génie d'un homme en lutte avec la plus haute des autorités, un Prométhée de la science cloué par le Jupiter chrétien au rocher infamant du désaveu; il nous étale dans un débat de famille les faiblesses d'une conscience débile succombant à d'indignes terreurs. La chute du vrai Galilée, telle qu'on la connaît, a plus de grandeur et de pathétique qu'une pareille fiction. Après avoir essayé des concessions pour frayer la voie à la vérité dans un monde encombré d'erreurs, après avoir invoqué inutilement l'appui des princes et n'en avoir reçu que des conseils de soumission, Galilée, se révoltant à la fin, n'en appelle plus qu'à l'éloquence de la vérité et à l'ascendant de la certitude. Il ne fuira pas, il ira dans Rome même faire face à l'ennemi. Il y va plein de confiance en effet; mais là son génie étonné tremble devant la majesté des siècles incarnés dans l'église, il se sent subjugué malgré lui par l'autorité du tribunal qui est l'organe de la croyance universelle; un doute passager se glisse peut-être en sa pensée et y voile d'un nuage l'éclat de la certitude, jusqu'au moment où, cadavre vivant, il balbutie l'abjuration qu'on lui a dictée, et où la vérité reparaît aussitôt après une éclipse momentanée. Oui, nous le préférons ainsi, victime de l'infirmité humaine et prosterné devant une puissance qui a courbé les plus forts, au père de famille débonnaire que M. Ponsard nous montre faisant aux siens de parti-pris le sacrifice de son honneur.

A la distance d'où nous observons ces premiers pas encore incertains de la science, embrassant d'un coup d'œil l'immense chaîne des découvertes successives qui ont érigé dans la pensée un nouvel univers, pouvant aussi mesurer du regard le long déclin de la puissance qui écrasait encore le monde il y a deux ou trois siècles, nous sommes parfois tentés de considérer la vérité scientifique comme une religion qui a droit aux mêmes respects et qui commande aussi impérieusement à la conscience que la foi révélée. Galilée, placé au péristyle des temps modernes, au premier rang

parmi les initiateurs d'un ordre de connaissances d'où est née toute une civilisation, nous apparaît facilement comme un apôtre, et son abjuration nous semble tenir du blasphème. C'est bien le sentiment que lui prête M. Ponsard lorsqu'il le fait s'écrier :

> Science, amour du vrai, flamme pure et sacrée,
> Sublime passion par Dieu même inspirée,
> Contre tous les périls arme-moi, soutiens-moi;
> Élève ma conscience au niveau de ma foi!
> Et puisse le bûcher expier mon génie
> Avant que ton amant, Vérité, te renie!

Prenons-y garde cependant. Cette ardente curiosité de la nature, cet amour d'une vérité dégagée de tous les voiles mystiques, cet attachement sans réserve de l'intelligence à des dogmes qui sont sa propre conquête, cette religion de la science enfin, sont des sentimens tout nouveaux. Il a fallu, pour leur donner naissance, que l'empire des religions anciennes s'affaiblît en même temps que la lumière envahissait l'un après l'autre tous les cantons de l'univers, et que la science se signalât par ses bienfaits comme l'irrésistible rénovatrice de la pensée et des choses humaines. Encore, à dissimuler lâchement une découverte, à méconnaître de gaîté de cœur une loi certaine de la nature, à renier une vérité démontrée, y aurait-il plus de folie peut-être que d'impiété. C'est un malheur auquel, Dieu merci, les savans ne sont plus guère exposés de nos jours; l'inquisition a soin de rendre ses arrêts contre la science en des termes qui ne la compromettent pas; l'orthodoxie se contente de faire une guerre sans péril à la curiosité profane; tout au plus suscite-t-elle par intervalle une science bâtarde et suspecte pour contester des théories embarrassantes et pour mettre à l'aide de falsifications furtives les faits qu'elle ne peut contester en harmonie avec le système croulant de ses idées. Nier une expérience ou une découverte, elle ne s'en avise plus; si elle y songeait, le bon sens universel l'avertirait qu'elle s'égare, et elle ne trouverait pas, même parmi ses adeptes, une conscience de savant qui se laissât séduire ou intimider. Au temps de Galilée, il n'y a encore de vérité sainte que celle du sanctuaire, il n'est qu'un ordre de croyances auxquelles on ne puisse renoncer sans apostasie, et ce ne sont pas les croyances scientifiques. La résistance prolongée du savant florentin aux sollicitations dont on l'assiége, la mauvaise grâce avec laquelle il se résigne à l'abjuration, les larmes et la secrète protestation qu'elle lui arrache prouvent à sa gloire qu'il avait une âme éprise du vrai et capable de le confesser jusqu'au sacrifice, s'il avait vécu dans un autre temps. Il est permis de croire pourtant que sa conscience ne lui reprocha point cette abjuration comme un crime, et ce que sa conscience lui pardonna, on ne voit pas que celle de ses contemporains l'ait condamné; à une époque où les dogmes du moyen âge trouvaient

encore tous les jours des témoins pour se faire tuer en leur honneur, il n'entrait dans la pensée de personne qu'il y eût d'autres vérités pour lesquelles on pût mourir, d'autres certitudes qu'on ne pût renier sans infamie. Voilà pourquoi la postérité s'est montrée indulgente et douce envers Galilée. S'il eût senti comme M. Ponsard le fait parler, il n'y aurait point de termes pour stigmatiser sa faiblesse, et, loin de changer l'indignation en pitié, les devoirs de l'époux et l'amour paternel invoqués hors de propos ne feraient qu'ajouter le ridicule à la lâcheté.

Il y avait dans le sujet que M. Ponsard a tenté de transporter sur la scène des données incompatibles avec les conditions du drame. M. Ponsard s'est laissé séduire à l'idée d'une glorification de la science dans un de ses héros, il a rêvé quelque Polyeucte de la raison abattant d'une main hardie les idoles du préjugé et tombant glorieusement sous la foudre amassée par son audace. Qui, sans doute, on peut imaginer un Galilée qui, soutenant jusqu'au bûcher la vérité, eût sanctifié pour jamais la conviction scientifique. Quelle consécration donnée par une telle mort à la liberté de chercher! Quelle vénération acquise dans la suite des temps à ses successeurs! Peut-être cette résistance eût-elle intimidé dès l'abord les persécuteurs et pénétré d'une énergie plus inflexible les explorateurs de la nature; peut-être, si Galilée avait su mourir, n'eût-on pas vu, trois ou quatre ans après une mort si triomphante, un autre homme de génie, qui s'appelait Descartes, annoncer au monde des découvertes qu'il tenait prudemment sous le boisseau. La science a peu de martyrs, et nous voulons bien que le sang ne soit pas une garantie nécessaire à des vérités qui demandent des démonstrations plutôt que des dévouemens et qui ont plus besoin de preuves que de sacrifices. Il se peut que le martyre suppose un feu de prosélytisme que le savant ne connaît point, car il ne gagne pas les cœurs par la contagion de l'enthousiasme, il conquiert les esprits un à un par la conviction. Qui sait d'ailleurs si le plus désintéressé des martyrs n'a pas besoin d'une croyance qui lui promette quelque chose en échange de la vie, s'il ne lui faut pas, pour courir à la mort, le ressort d'un égoïsme supérieur? Les vérités de la science, abstraites et impersonnelles, fruit du labeur patient et non pas inspiration de la grâce, n'ont rien à promettre. Elles ne sont pas cependant incapables d'enflammer l'intelligence, et c'eût été un grand spectacle que celui d'un des plus rares génies qu'on puisse admirer couronnant ses découvertes par un acte héroïque et inscrivant à l'entrée d'un nouvel âge de l'humanité le nom d'un martyr de la pensée.

Malheureusement ce Galilée n'est point celui de l'histoire. Eût-il existé que M. Ponsard eût encore bien fait de ne pas aborder un tel nom. La destinée glorieuse ou tragique des hommes de génie, l'histoire si souvent poignante des grands poètes, des grands artistes, des grands savans, est un écueil dangereux pour le talent dramatique. Le génie n'est point théâtral, il se manifeste avec éclat dans ses œuvres, il reste secret et caché dans la

vie, il ne fait nul étalage. A vouloir le montrer aux yeux sur la scène par des actions ou des paroles, on risque toujours de le trahir et de le dégrader, et le procédé le plus sûr est de s'en fier à notre mémoire. On a mis au théâtre Molière et Corrége, et quelles vies plus touchantes, quelles figures plus sympathiques que les leurs? Cependant la savante analyse et l'art consommé de George Sand, la fantaisie et l'enthousiasme d'Œhlenschlœger n'ont pu triompher d'une difficulté insurmontable, ou plutôt d'une insoluble contradiction. Entre ces hommes et nous, il n'y a pas de commune mesure et il existe un abîme que vous ne comblerez pas, celui du génie. Ne voulez-vous nous dévoiler en eux qu'un cœur accessible aux mêmes sentimens, pliant sous les mêmes épreuves, agité des mêmes orages que les nôtres, sans que nous voyions en même temps par où ils nous dépassent, vous les mutilez tristement et ne nous montrez du demi-dieu que la vulgaire et matérielle image. Essaierez-vous au contraire de nous présenter dans sa grandeur un de ces favoris du ciel qui ont reçu l'auréole, puisse cette audace vous tourner à bien! Mais, si tourmentée que soit leur destinée, et si semblable que vous la fassiez à la nôtre, nous ne pourrons pas les mettre à notre niveau; nous voyons trop clairement qu'ils ont des joies et des souffrances que nous ne connaissons pas, des obligations et des immunités qui nous sont étrangères. Prenez dans la foule obscure un être inconnu et médiocre comme nous, et pour peu qu'en lui nous reconnaissions un homme, notre sympathie lui est acquise, et nous sommes prêts à compatir à ses faiblesses. Seulement gardez-vous de l'appeler Galilée, car alors l'attendrissement paternel qui le conduit à humilier son génie, au lieu de nous gagner, nous irrite, et ne nous permet plus de voir dans la famille qu'un joug malfaisant.

Le public, qui a aussi ses raisons, a passé par-dessus la langueur d'une action faiblement conçue, la vulgarité d'un ressort malencontreusement imaginé qui altère le fond même du drame, les disparates d'un style incertain entre la sécheresse didactique et le précieux de l'idylle, pour ne voir que les intentions transparentes de l'auteur et applaudir à l'opportunité de son choix. Ces préoccupations sont-elles sans péril au théâtre? Nous ne le prétendons pas; mais à qui la faute si des prétentions d'un autre âge, des colères intempestives, le procès maladroitement fait à la raison, à l'examen, à la science, à tout ce qui est l'honneur et l'avenir de la société moderne, font trouver bon aujourd'hui qu'on rappelle à une autorité irritante la première humiliation qu'elle a subie dans la personne de Galilée? Nous ne pouvons voir de mauvais œil le public prendre plaisir à une audace devenue assez rare, celle de lui proposer dans une œuvre dramatique une pensée sérieuse. Il y a là un symptôme qui n'a rien d'alarmant, et qui se trouve singulièrement confirmé par la fâcheuse mésaventure de la nouvelle comédie de M. Barrière, représentée il y a quinze jours au Vaudeville.

Bâillemens et sifflets, tel est en deux mots l'accueil fait le premier soir à

une pièce sur laquelle on avait fondé des espérances cruellement déçues. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à une pièce médiocre qui sera bientôt où sont les neiges d'antan, si ce naufrage n'était que le châtiment d'une erreur; mais M. Barrière est puni surtout d'être resté lui-même, il est la première victime d'une conversion occulte qui s'est opérée dans le goût du public, et qu'il a eu le tort de ne pas deviner. Il n'y a pas à s'y méprendre, nous sommes au théâtre comme ailleurs à la fin d'un genre, à un tournant de l'opinion. M. Barrière, qui a gardé dans cette comédie quelques-unes de ses qualités et ses défauts naguère les plus applaudis, a le droit sans doute d'être mécontent. « Public fantasque et décevant, pourrait-il dire, public facile de *la Vie de Bohême,* des *Parisiens de la décadence,* des *Filles de marbre* et des *Faux Bons Hommes,* que t'ai-je fait pour mériter cette trahison? Le monde où je t'ai introduit tant de fois et que tu aimais, le monde interlope des villes d'eaux, des maisons de jeu, de la Bourse et des salons mélangés, a-t-il cessé d'exister? mes chaudes invectives auraient-elles eu cette vertu de le faire rentrer sous terre? ou bien aurais-je été cette fois moins osé qu'il ne fallait, aurais-je contre mon dessein manqué d'audace et de crudité? Non, ce monde existe encore, et je sais trop bien que ma pièce ne pèche point par l'excès de distinction dans les sentimens ou dans le langage. Rien n'a changé que toi, l'ancien complice de mes témérités, qui renies aujourd'hui ce que tu applaudissais, et qui t'avises de redevenir délicat sans m'en avoir prévenu. » Il en est ainsi en effet, et nous n'avons point de consolations à offrir à M. Barrière, ne pouvant prendre sur nous de lui prédire de la part du public un retour auquel nous ne croyons guère, et que nous avouons ne pas souhaiter. M. Barrière est d'autant plus à plaindre que cette petite révolution du goût le dépouille à peu près de tout ce qu'il avait; l'esprit dans sa nouvelle comédie ne paraît plus que du placage, et le franc-parler que l'indice d'une rudesse qu'une culture suffisante n'a point adoucie; on ne voit plus dans ces vives apostrophes que de pauvres lieux-communs, dans cette satire qui emportait le morceau que les traits d'une rhétorique s'escrimant à la quintaine, dans ce réalisme hardi que la fastidieuse reproduction de mœurs indignes d'être observées.

Nous ne saurions oublier que M. Barrière a été pour beaucoup dans la faveur qu'ont obtenue au théâtre les mœurs d'une société d'aventuriers, de spéculateurs véreux, d'artistes au rebut, de courtisanes enrichies et de femmes du monde assez sottes pour vouloir leur ressembler. Parce que ce vilain monde a pu, grâce à la vogue, s'afficher avec plus d'impudence qu'autrefois, la scène n'a eu pendant plusieurs années de place que pour lui. Les intrigues qui l'occupent, la vie qu'il mène, l'étrangeté de son langage et de ses allures ont été pendant je ne sais combien de temps notre unique récréation au théâtre. Comme les mœurs de cette société auraient pu nous donner des scrupules, on avait soin d'y égarer un honnête homme chargé d'en faire justice au bruit de nos acclamations. Le rôle de ce personnage

était de prêcher à tout venant et de jeter à la tête des coquins de tout acabit des vérités fort inutiles. Nous applaudissions tout; il eût été difficile de dire ce que nous prenions le plus en gré, des tableaux risqués qu'on nous mettait sous les yeux ou des sermons qui en étaient le correctif. Pour nous donner contentement, ce fut parmi les auteurs à qui hasarderait les scènes les plus scabreuses, et trouverait les mots les plus forts pour en flétrir l'ignominie; on ne savait qu'admirer le plus en eux de l'exactitude d'une reproduction si attentive ou de la véhémence de protestations si convaincues. On peut rendre cette justice à M. Théodore Barrière, qu'il n'a été dépassé dans cette double voie par personne. Aussi, pour s'être toujours maintenu d'un degré au-dessus de la charge, il a passé pour un homme fort, qui ne ménageait rien, que rien n'arrêtait quand il s'agissait de déchirer tous les voiles et de démasquer les corruptions de son temps. Tout récemment le public s'est aperçu que ces corruptions ne portent pas de masque, et que c'est bien assez de les voir s'étaler à nu dans la rue sans les retrouver encore sur la scène. Ne plus s'intéresser au théâtre à ce qui le dégoûte dans la réalité, c'est de la part du public un premier pas dans la voie d'une répression plus efficace que tous les sermons du monde. M. Barrière l'a cette fois appris à ses dépens.

La comédie de M. Barrière s'appelle *les Brebis galeuses,* titre qui n'est pas à la vérité des plus gracieux sur une affiche, mais où l'auteur a mis sa franchise ordinaire, et qui est bien fait pour piquer la curiosité. Au surplus, l'idée qu'il renferme est tout ce qu'il y a de vrai dans la pièce. C'est en effet une inclination naturelle aux femmes qui ont failli d'aplanir le chemin du mal à celles qui n'y sont pas encore entrées. Le vice a son orgueil qui le pousse quelquefois au prosélytisme; il a aussi ses amertumes dont les femmes coupables peuvent aimer à se venger sur le bonheur des femmes honnêtes, afin de pouvoir leur dire : « Vous voilà maintenant tout comme nous. » Il faut l'avouer pourtant, les femmes vraiment dangereuses, celles qui emploient le plus habilement leur expérience en mauvais conseils et en piéges tendus à la vertu des autres, obéissent presque toujours à un mobile moins infernal. Si elles sont vieilles, c'est tout simplement le plaisir de recevoir des confidences, de nouer des intrigues, de favoriser des joies dont elles sont sevrées; on a dit avec raison que le châtiment des femmes qui ont trop aimé l'amour est de l'aimer toujours; plutôt que de s'en passer tout à fait, elles l'aiment jusque dans les autres; elles se plaisent à ce spectacle comme un ministre en retraite se plaît encore aux jeux de la politique. Si elles sont jeunes, on les voit, toutes fières de leur expérience, s'empresser de guider les autres dans la voie périlleuse; elles sont charmées de leur apprendre que la faute a ses compensations. Qui ne se rappelle, dans les mémoires de Mme d'Épinay, ses conversations avec Mlle d'Ette, la jolie Flamande, les consolations et les conseils qu'elle en reçoit, ses longues résistances et sa défaite? Quel art de tourner les difficultés, d'apaiser les scrupules, d'é-

chapper aux objections, de séduire l'esprit par des sophismes et le cœur par des flatteries, de prendre ses précautions avec la conscience et avec le monde! A demi vaincue, Mme d'Épinay allègue sa réputation. « Pauvre enfant! répond Mlle d'Ette, tout vous étonne et vous effarouche; mais dans ce monde on dit tout ce qu'on imagine, et on croit tout et rien de ce qu'on entend dire. Qui est-ce qui prend assez d'intérêt pour approfondir ce qui se débite ainsi à tort et à travers? D'ailleurs ce n'est que l'inconstance d'une femme dans ses goûts, ou un mauvais choix, ou l'affiche qu'elle en fait qui peut ternir sa réputation. L'essentiel est dans le choix : on en parlera pendant huit jours, peut-être même n'en parlera-t-on point, et puis on ne pensera plus à vous, si ce n'est pour vous applaudir. » Et Mlle d'Ette donne du poids à ses paroles en citant son propre exemple. Voilà une situation intelligible, une conseillère redoutable, des caractères humains et vrais.

Ne cherchez rien de pareil dans la pièce de M. Barrière. Il lui fallait une histoire d'un goût plus relevé, des figures plus marquées et plus actuelles : il est allé prendre dans la cohue de Trouville deux femmes invraisemblables, méchantes sans raison, sans élégance et sans esprit, faisant parade à tout propos d'une dépravation qui ne s'explique pas. De telles femmes ne sont pas sans doute d'un exemple bien dangereux. En faisant métier de corrompre les autres, ont-elles du moins un motif qui puisse se concevoir, le goût de l'intrigue, le plaisir de faire école et d'avoir des élèves pour les admirer, le besoin de venger sur l'innocence des autres leur honnêteté et leur bonheur perdus? Pas le moins du monde. Ces deux Méphistophélès en jupon, que l'embrouillement de leurs affaires devrait occuper assez, agissent par pur amour de l'art, sans mobile admissible et sans prétexte. Tout leur est bon, jusqu'aux servantes d'auberge, dont elles passent en revue les mains et les dents pour calculer leurs chances de succès dans le monde. On les voit s'acharner à perdre une jeune femme par les moyens les plus propres à la mettre en défiance. Imaginez-vous par hasard qu'elles se feront insinuantes pour dissiper les ombrages d'une vertu timide, qu'elles affecteront une réserve indispensable ou du moins les dehors d'un intérêt sincère, qu'elles s'attacheront à conquérir la confiance des amans à qui elles tendent leurs piéges? Au contraire. Sèches, dures, cyniques, elles ont des propos rebutans, des allures folles, les façons et le ton de la plus mauvaise compagnie, tout ce qu'il faut pour avertir les moins perspicaces. Elles parlent, agissent et se conduisent comme des ilotes ivres, capables d'ôter l'envie de boire aux plus altérées. Aussi on ne voit pas comment elles arriveraient par ces procédés à leur but, si elles ne finissaient par tendre à la vertu qu'elles persécutent le plus absurde des guet-apens.

A quelle catégorie sociale ces deux femmes appartiennent-elles? Nous serions, à les voir, bien embarrassé de le dire. Elles sont brillamment entourées, elles mènent grand train, elles sont riches et mariées : l'une est la femme d'un financier qui est un sot et qu'elle traite comme un do-

mestique; l'autre a pour époux un homme à principes, intraitable sur les apparences, grand pourfendeur d'amans, et qui, je ne sais par suite de quelle aventure racontée par la dame en style énigmatique, la tient fièrement à distance. On pourrait donc les prendre à la rigueur pour des femmes du monde, si à chaque instant leur ton, leurs manières, leurs maximes ne nous déconcertaient et ne nous faisaient croire que nous sommes, non pas dans un salon, mais dans le boudoir de quelque maritorne déclassée. Pour un homme qui fait, comme M. Barrière, profession de porter la vérité jusqu'au scrupule, il y aurait là, qu'il nous pardonne de le lui dire, une faute d'écolier, si nous ne lui reconnaissions une excuse. Cette excuse est dans l'étrange confusion de costume et d'habitudes qui s'est produite chez nous par l'effet d'une secousse qui, en bouleversant toutes les notions, semblait avoir atteint le goût lui-même et aboli jusqu'au sentiment des nuances et des distinctions; confusion réellement inouie, car si l'on avait vu des courtisanes parvenues revêtir du jour au lendemain les manières du beau monde, on n'avait pas vu les grandes dames et jusqu'aux simples bourgeoises prendre à cœur de copier les dehors de la pire compagnie. Si l'imitation est allée au-delà des manières, c'est ce que nous voulons ignorer. Dans tous les cas, cette confusion n'est pas un fait qui s'explique par l'influence maligne de quelques mauvais exemples; une telle épidémie a certainement des causes plus générales, qui ne sont pas bien malaisées à découvrir : une grande victoire remportée sur tout ce qui est digne d'occuper les esprits et célébrée par les saturnales des oisifs, les mœurs aventurières élevées à la hauteur d'une institution, la spéculation proclamée une des fins de l'homme, le désœuvrement érigé en vertu, la mise en interdit de l'honneur, l'ajournement de la morale, tout ce que le sommeil prolongé de la vie publique produit d'effets déplorables sur l'esprit d'un peuple. On ne peut dire combien de temps il aurait fallu pour que cette comédie fatiguât notre curiosité et poussât à bout notre patience, si le cri des choses, plus éloquent que toutes les satires, n'eût violemment appelé l'attention sur des indices inquiétans, et ne nous eût distraits de nos plaisirs en nous ramenant de force aux préoccupations sérieuses. Le changement ne fait que commencer : les voitures à grelots qui volent au champ de courses, les claquemens de fouet des postillons, les refrains enroués des alcazars publics et privés continuent à résonner encore; mais le carnaval expire, et voilà que les applaudissemens lui font défaut. M. Barrière s'est cru autorisé, par le mélange désordonné qu'on a vu régner quelque temps, à présenter dans sa comédie des figures hybrides, mi-parties femmes du monde et filles perdues, et déjà ce mélange choque et révolte; il a cherché la cause d'une épidémie dont l'origine n'est ignorée de personne dans quelques accidens individuels, et ces exemples choisis d'une dépravation intolérable ont provoqué de toutes parts des expressions de dégoût et d'ennui. M. Barrière est décidément en retard sur l'esprit du jour.

Nous ne mettrons pas la patience du lecteur à l'épreuve d'une analyse détaillée de cette pièce, où le mélodrame s'entremêle à la farce, et où le hoquet dramatique de Buridan, miraculeusement retrouvé par Mme Doche, assaisonne des bouffonneries dignes de *la Fiancée du mardi gras*. Il y aurait de quoi se perdre à suivre les détours obscurs de cette intrigue, dont il suffira, pour qu'on l'apprécie, de donner une légère idée. Mme Bernier est une jeune femme vraiment malheureuse; sa naissance est un mystère: élevée par charité et dotée pour ses vertus par la personne qui l'a recueillie, elle est mariée à un homme indigne d'elle qui la quitte au bout de trois mois pour une danseuse. Trop honnête pour accepter des consolations illégitimes, elle aime cependant un jeune homme, M. Gérard, qui la poursuit de ses hommages et qu'un hasard impitoyable s'obstine à ramener partout sur ses pas, au bal, à l'église, aux eaux. Elle l'aime sans espoir, bien décidée qu'elle est à rester pure dans son infortune; elle l'aime sans lui laisser d'illusion, et pour se dérober à ses poursuites elle se réfugie à Trouville. Elle tombe là dans la société de Mme Tingrey et de la comtesse de Tourny, les deux reines de la plage et du casino; elle les accepte pour chaperons, les suit partout sans rien remarquer dans leur conduite qui l'étonne, croyant leur société la meilleure du monde. Innocence de cœur ou simplicité d'esprit, elle ne voit aucune des mille choses qui devraient effaroucher sa vertu; nous avons peine à nous intéresser à une si niaise personne. M. Barrière ne pouvait-il lui donner un peu de l'esprit dont il dispose?

M. Gérard s'est également réfugié à Trouville, retraite de tous les amans malheureux, et il y rencontre Mme Bernier. Repoussé comme toujours, il a cherché un asile contre son désespoir chez un sien ami qui habite un ermitage aux environs. Cet ami, vous le connaissez, c'est le philosophe, le sage, le moraliste de la comédie, le Benjamin de M. Barrière, invariablement sceptique et spirituel, guéri de l'amour, revenu de ses illusions et se donnant pour spécialité de dissiper celles des autres, ennemi juré des femmes galantes, qu'il foudroie de ses saillies, et faisant contraste par sa probité avec le monde malsain où on le trouve toujours. Pour le moment, il vit seul, tout prêt d'ailleurs à mettre son savoir-faire au service de son ami. Il le console, l'engage à ne point désespérer, en lui disant à propos de Mme Bernier qu'une ondée vient d'arrêter chez lui dans une cavalcade : « Elle oublie sa cravache aujourd'hui, elle oubliera demain ses devoirs; il faut toujours qu'une femme oublie quelque chose. » Puis il reconduit M. Gérard à Trouville et lui fait voir, pour l'encourager, les brebis galeuses à l'œuvre, travaillant activement à son succès; par ses éloges calculés, il les excite lui-même contre Mme Bernier au point d'indigner l'honnête M. Gérard. Singulier amant au surplus, car, ayant glissé dans le bouquet de Mme Bernier une lettre que celle-ci jette pieusement dans la mer avec les fleurs, il s'empresse d'aller se griser! Quand il reparaît entre

deux vins, c'est pour faire la cour, Dieu sait dans quels termes, à la plus facile des brebis galeuses, à Mme Tingrey, la femme du financier. Il parvient à la blesser, c'est tout dire, et elle lui accorde, avec l'intention de se moquer de lui, un rendez-vous dans un chalet qu'il vient d'acheter et dont il lui donne la clé.

A tout cela ces dames, chargées de dettes, mêlent des affaires d'argent de l'espèce la plus singulière. On voit par exemple Mme Tingrey aider en plein bal son mari à maquignonner la vente de trois chevaux à un jeune idiot qui les paie séance tenante en beaux billets. La comtesse de Tourny doit trois cent mille francs qu'elle fait payer par son mari. Un instant après, ce mari généreux s'avise de vouloir, il est impossible de deviner à quel titre, confesser la jolie Mme Bernier; il lui arrache ses secrets, la conseille, et, pour récompenser sa vertu, la baise au front en la faisant son héritière. On conçoit assez facilement que la comtesse en veuille à cette vertu lucrative; on ne voit pas cependant comment elle en viendrait à bout, si Mme Bernier n'accourait éperdue se jeter dans ses bras à dix heures du soir, lui avouer qu'elle aime et la supplier de la défendre contre M. Gérard et surtout contre elle-même. La clé remise à Mme Tingrey se trouve à propos entre les mains de la comtesse, qui offre pour asile à sa jeune amie le fameux chalet en lui laissant croire que ce chalet lui appartient encore. Elle s'applaudit de cette belle ruse, quand elle apprend que celle qu'elle vient de livrer est sa fille, fruit malheureux d'une faute commise dans la jeunesse et qu'elle croyait morte en naissant.

L'excès de l'absurde a eu cela de bon cette fois qu'il a donné une issue à l'ennui latent dont la salle était depuis longtemps chargée, et l'a fait éclater en sifflets. Il faut renoncer à suivre ici une accumulation d'incidens que le public, changeant soudainement d'humeur, a accueillie avec plus de gaîté que l'auteur ne l'eût souhaité. L'attitude de M. Gérard, quand celle qu'il aime se trouve chez lui sans le savoir, les prodigieuses tirades qu'il lui récite, l'intention qu'il ne cache pas de profiter de ses avantages, puis l'arrivée de la comtesse, qui vient arracher sa fille au péril où elle l'a jetée et qui s'empresse de mourir de la rupture d'un anévrisme, ingénieux moyen de se racheter *in extremis* et de mériter son pardon, tout cela dépasse déjà ce qu'on nous a de longue date accoutumés à voir; mais M. Barrière, fidèle à la loi souveraine de la gradation, s'est ingénié pour enchérir encore sur ces belles inventions. Le philosophe que vous savez, trahissant les intérêts de son ami et se transformant à l'improviste en appointeur de querelles conjugales, s'est rendu au Havre pour retenir M. Bernier sur le point de s'embarquer avec sa ballerine et pour le ramener aux pieds de sa femme. Heureusement que M. Bernier a mal pris ces bons offices et qu'un duel s'en est suivi dans lequel le mari coupable a succombé. Le philosophe vient, avec une humilité qui sied bien après tant de services rendus et avec une gravité de circonstance, raconter sa belle con-

duite et annoncer à Mme Bernier qu'elle est veuve et libre. C'est ainsi que les desseins criminels sont déçus et qu'on obtient, non sans peine, le mariage d'une jeune femme vertueuse qui n'est qu'une sotte avec un amoureux qui est peut-être un imbécile, et qui certainement n'est pas un galant homme.

L'échec que M. Barrière vient d'essuyer ne doit pas faire oublier les qualités de verve dans l'expression, de vigueur dans la conduite de certaines scènes qu'il a pu montrer ailleurs. Toutefois cet échec s'explique moins par le hasard d'une idée malheureuse que par la tendance générale d'un talent qui devra pour reprendre pied se décider à plus d'un sacrifice. Il est une qualité vraiment française qui a revêtu bien des formes et reçu bien des noms, qui s'est appelée dans le monde la politesse, la distinction, la galanterie, le savoir-vivre, — dans la conduite le tact et l'honneur, — dans le style la finesse, l'élégance et l'esprit; elle a un nom commun, c'est la délicatesse. Nulle qualité peut-être ne caractérise mieux notre littérature dans ce qu'elle a de supérieur; cette qualité est théâtrale par excellence, puisque c'est d'elle que dépendent le sentiment et l'expression des nuances, c'est-à-dire la vérité même. Elle est tombée au théâtre dans un discrédit auquel M. Barrière n'a pas peu contribué. Le développement ingénieux des caractères a fait place à un étalage de mauvaises mœurs tempérées par de grosses moralités qui n'ont convaincu ni amusé personne. Il est temps pour M. Barrière de montrer qu'il n'est pas incapable d'analyses plus délicates. La grâce et la finesse du langage ont été remplacées par la recherche des *mots*, et M. Barrière, peu heureux toutes les fois qu'il veut écrire, a du moins une réputation bien établie de trouveur de *mots*. Nous ne savons pas si ces trouvailles sont aussi amusantes qu'on veut bien le dire; en tout cas, l'introduction et la vogue des *mots* au théâtre a marqué le déclin du sens dramatique dans le public et dans les auteurs, le moment où les tics ont tenu lieu des caractères et où le public a pris plaisir à entendre l'auteur derrière le personnage qu'il soufflait. Que M. Barrière ne nous accuse pas de lui demander le sacrifice de son esprit; il se pourrait bien que les *mots* n'aient été recueillis avec tant de soin que pour remplacer l'esprit qui devenait rare. Le moyen d'en avoir au théâtre n'est pas de prêter à un notaire des saillies qui ne sont pas en situation. En retenant ces traits, qui n'échappent qu'à ceux qui le veulent bien, M. Barrière épargnera aux acteurs un grand embarras, celui de les mettre d'accord avec le caractère qu'ils sont chargés de représenter, et au spectateur la difficulté de s'intéresser au personnage tout en admirant l'ingéniosité de l'auteur, ce qui est vraiment trop demander à la fois.

P. Challemel-Lacour.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1867.

Quand on cherche à se rendre compte de la situation actuelle, on se trouve en présence de trois ordres de faits : un travail de législation intérieure qui a été annoncé à la France comme un effort de régénération politique, — un mouvement européen qui est en train de produire un changement d'équilibre entre les forces des grands états, — puis le courant des événemens au dedans et au dehors, qui peut donner un tour imprévu soit aux changemens qui vont s'introduire dans le régime politique de la France, soit aux directions générales de la politique de l'Europe. Pour définir d'un mot le trait caractéristique de la période que nous traversons, on dirait que tout y est en l'air. Nous sommes en face de décombres et de constructions qui s'élèvent à peine au-dessus des fondations. De là l'incertitude, l'anxiété, la mauvaise humeur évidentes de l'opinion publique en France; personne ne voit clair devant soi; on ne se sent conduit et attiré vers aucune de ces perspectives qui saisissent l'imagination et exaltent les sentimens d'un peuple; on manque d'idéal, et cependant on a conscience qu'on se trouve dans une de ces circonstances critiques qui peuvent décider pour longtemps des destinées d'une grande nation.

Nous ne sommes point de ces esprits chagrins que l'on voit toujours disposés à irriter les situations difficiles. Nous croyons qu'au moment où nous sommes l'impartialité est un devoir du patriotisme. Cependant nous ne pouvons dissimuler le profond regret que nous causent l'attitude et la direction de la politique gouvernementale dans les changemens intérieurs qu'on élabore. Le gouvernement français a d'abord paru comprendre les nécessités que lui imposaient les graves événemens de l'année dernière. Il a senti sur-le-champ que la France, même au prix de grands sacrifices, devait accroître l'efficacité et la disponibilité de sa puissance militaire. Il a compris un peu plus tard qu'il n'était pas possible de continuer un régime

politique sévèrement restrictif, qu'il était nécessaire de rendre au pays une certaine spontanéité politique au moment où l'on allait parler à son âme au nom du patriotisme et lui demander d'accepter l'aggravation des charges militaires qui pèsent sur lui. Ces deux nécessités fondamentales de la situation ont paru être comprises par le gouvernement; mais jusqu'à présent il semble avoir compromis à plaisir dans les tâtonnemens de l'exécution la nature de succès qu'il importait le plus d'obtenir dans les circonstances actuelles au profit de ses résolutions, le succès moral. Le sacrifice militaire est demandé au pays, la mesure des libertés qui nous sont destinées se fait connaître peu à peu. Quelle disproportion entre ce qu'on nous demande et ce qu'on nous donne! Un tel échange eût dû être proposé avec un élan généreux, avec une confiance sympathique, par un de ces beaux mouvemens qui élèvent les facultés morales d'une nation. C'était l'occasion de replacer devant la France un idéal large, salutaire, puissant. Cette grande occasion, il faut l'avouer avec douleur, a été manquée. Il y avait sans contredit quelque chose de hardi et de grandiose dans la double pensée d'armer la nation pour la mettre à l'abri de toute déchéance au dehors et de ranimer en elle en même temps la vie publique; mais on n'a appliqué à la réalisation de cette pensée que des formules arides, un esprit de défiance étroite et de fâcheuses restrictions.

Le projet de réforme militaire est maintenant connu; il n'a frappé l'esprit public que par sa sévérité. C'est une loi mécanique d'où l'âme est absente. Il y manque deux élémens qui font la supériorité des institutions militaires prussiennes, lesquelles vont devenir celles de l'Allemagne tout entière, — la complète égalité de l'obligation du service militaire et l'économie dans l'organisation financière de l'armée. L'égalité de l'obligation n'étant point posée comme principe dominant, la durée du service dans l'armée active demeure trop longue, et l'addition du service dans la réserve, entraînant l'interdiction du mariage, aggrave les causes qui restreignent en France le développement de la population. L'exonération est conservée, et par conséquent les influences qui étaient en train d'altérer l'homogénéité de notre armée subsistent. Rien n'est prévu pour réveiller et pour exciter ces vocations qui autrefois, par les engagemens désintéressés des volontaires, apportaient un aliment si utile et si intéressant aux cadres des sous-officiers. Rien non plus n'est essayé pour rapprocher dans nos institutions de guerre l'élément civil de l'élément militaire, et cependant on peut être convaincu que c'est une loi de la civilisation moderne d'amener une telle fusion dont les conditions et les tendances se manifestent déjà chez les nations les plus vivaces, en Angleterre et en Allemagne par exemple, sans parler des États-Unis. Quel peuple cependant eût été mieux préparé que le nôtre avec ses goûts, ses traditions, son génie belliqueux, à doubler son éducation civile d'un apprentissage militaire?

La compensation des mornes sévérités de la réforme militaire devait s

trouver dans les nouvelles libertés octroyées. Trois concessions avaient été annoncées comme devant imprimer un caractère libéral au mouvement politique intérieur du pays : le droit d'interpellation rendu à la chambre, une loi sur la presse, une loi sur le droit de réunion. Le contre-temps pour le droit d'interpellation, c'est qu'il ait coïncidé avec la suppression de l'adresse, et qu'il ait été accompagné d'une restriction considérable; puis le droit d'interpellation, quand il n'est point appuyé sur le droit d'initiative, ne peut aboutir à aucune conséquence véritablement efficace. A ce changement apporté par ce mode de délibération aux prérogatives de la chambre élue s'est joint le sénatus-consulte qui confère au sénat l'examen des lois et le *veto* suspensif. Nous ne croyons point que le public ait pris un grand intérêt à cet accroissement des priviléges du sénat et à la discussion du sénatus-consulte. Il y a dans les dispositions constitutionnelles du genre du sénatus-consulte quelque chose d'abstrait et d'artificiel qui laisse le public indifférent. C'est à l'usage qu'on apprécie ces procédures. Les discussions auxquelles elles donnent lieu sont par trop métaphysiques, et il paraît surtout oiseux de faire de la philosophie politique avec des gens qui ont le parti pris d'avance de ne point se conformer aux lois de la logique. Le piquant de la circonstance, c'est que la discussion du sénatus-consulte n'a été qu'une dissertation alternée sur la constitution, laquelle n'a jamais été plus assaillie d'investigations critiques et de commentaires que depuis qu'elle a été placée au-dessus de la discussion par une prescription légale. Il a été dit quelques bonnes choses au sénat surtout par les orateurs qui auraient voulu que cette assemblée eût les priviléges complets d'une seconde chambre. L'épisode le plus curieux du débat a été un discours de M. le duc de Persigny. Cette harangue ducale a été intéressante comme le manifeste d'un système qui s'en va. On ne comprend point pourquoi M. de Persigny ne peut prendre la parole sans faire un cours de constitutions comparées dont la conclusion, invariablement décourageante et humiliante pour la France, est que nous ne pouvons point posséder les garanties et les franchises dont jouissent l'Angleterre et les États-Unis. Étrange façon d'entendre l'amour-propre national! M. de Persigny a d'autres bizarreries. Quoiqu'il s'applique de son mieux à faire de vrais discours de doctrinaire, il est toujours en guerre avec l'éloquence, et ce profond politique a des dédains de marquis pour « les gladiateurs de la parole. » Aucun grand homme, suivant lui, n'eût été capable de prononcer de bons discours. Colbert, Richelieu, n'eussent point eu la langue assez bien pendue pour être de bons ministres parlementaires. M. de Persigny a une idée injuste et fausse de nos grands ancêtres. Colbert, Mme de Sévigné a pris soin de nous en instruire, n'aimait point à causer avec de nobles solliciteuses; mais si M. le duc de Persigny s'était donné la peine de lire des lettres d'affaires, des mémoires, des ordonnances rédigés par Colbert, il serait sans doute convaincu que le sévère contrôleur-général

était capable de présenter l'exposé des motifs d'une loi organique de la marine, ou de soutenir la discussion d'un budget. S'il connaissait mieux Richelieu, le sénateur-duc n'oserait plus mettre en doute devant un auditoire instruit les aptitudes oratoires du cardinal-duc. On sait comment sont composés les mémoires de Richelieu : un tissu historique écrit en style boursouflé par un de ses secrétaires, dans lequel s'intercalent à la date des événemens les aperçus du cardinal sur les conceptions et les résolutions de sa politique. Là est la griffe du grand homme. Ces exposés sont des modèles de composition ordonnée, d'argumentation précise et mâle; ce sont d'admirables discours politiques; celui qui les écrivait ou les dictait et portait cette fière mine, que M. de Persigny soit tranquille, eût pu montrer sa tête au-dessus d'une tribune de sénat ou de corps législatif. Tous les grands politiques français ont eu le génie oratoire : que M. de Persigny parcoure donc des dépêches de Lyonne, de Torcy, qu'il lise dans Saint-Simon la merveilleuse délibération du conseil de Louis XIV sur le testament du roi d'Espagne; il verra si des hommes qui unissaient une telle vigueur d'idées à une telle puissance de langage eussent été de nature à n'oser élever la voix devant une assemblée, quand même elle eût été composée de ducs de notre temps. M. de Persigny ne connaît pas mieux l'histoire de l'Angleterre et des États-Unis que la nôtre. Que dire d'un observateur et d'un juge des faits contemporains qui n'hésite point à soutenir par l'exemple des États-Unis les prérogatives immenses que le pouvoir exécutif possède en France, au moment même où le président des États-Unis commence à exécuter la loi sur l'organisation des états du sud, qu'il avait voulu détourner par un *veto* dont le congrès n'a tenu aucun compte, au moment où les ministres du président sont obligés de comparaître, mandés comme les plus obscurs témoins, devant le comité judiciaire de la chambre des représentans? La séparation des pouvoirs est considérée, surtout aux États-Unis, comme ce sage principe de bonne économie politique qu'on appelle la division du travail; quant à la prépondérance du pouvoir politique, elle y réside, comme il convient à une démocratie libre, dans la représentation fréquemment renouvelée du pays. Le chef du pouvoir exécutif aux États-Unis ne peut même nommer ses agens aux grands emplois sans l'approbation du sénat.

L'opinion publique n'a donc point été redressée et affermie par l'octroi de l'interpellation au corps législatif, par le sénatus-consulte et par la loi militaire; il n'est pas possible que la dernière révélation qui nous est faite, celle du projet de loi sur la presse, lui procure les satisfactions et la sécurité qui lui sont nécessaires. Là aussi les procédés mis en usage sont d'une inopportunité singulière. C'est dans une pareille loi surtout que le gouvernement aurait pu témoigner une confiance habile dans la loyauté et le bon sens du pays. Il n'y a que deux partis à prendre envers la presse : ou il faut la considérer comme un mal, la haïr et la proscrire, ou il faut se résoudre

à étudier avec sincérité la place qu'elle occupe dans les nécessités des sociétés modernes et se décider à vivre avec elle comme on vit avec tous les organes indispensables de la civilisation avancée, avec les chemins de fer, avec le télégraphe électrique, avec les vaisseaux cuirassés, avec les fusils à aiguille. La presse, sous quelque forme que l'industrie humaine et les intérêts intellectuels et politiques la présentent, n'est qu'un instrument de la vie sociale contemporaine. C'est un des moyens les plus puissans de rapprochement entre les intelligences, c'est une force sans égale d'éducation naturelle pour les masses, c'est tour à tour une source d'informations fortifiantes et élevées pour les esprits éclairés, un système de rapide communication utile aux intérêts économiques, une force de cohésion pour les élémens si divers d'activité qui existent dans notre monde moderne. Aucune des forces dont l'humanité s'empare ou qu'elle crée, pas plus la presse que les autres, ne saurait être regardée d'avance et en soi comme un mal par des intelligences droites et sincères. Presque tout ce qui augmente la puissance de l'homme augmente aussi ses dangers, sa responsabilité, et lui impose une vigilance plus étroite; mais il est insensé d'aborder, dans l'ordre politique et moral comme dans l'ordre physique et économique, avec une défiance haineuse ces surcroîts de puissance qui sont accompagnés de surcroîts de devoirs et de labeurs. Or telle est la faute évidente que commet le projet de loi sur la presse qui vient d'être présenté au corps législatif. Le pouvoir exécutif abandonne le régime discrétionnaire; mais on dirait qu'il prend des précautions de guerre contre la presse. Le projet de loi fait mal rien qu'à le regarder. On dirait que pour le législateur il s'agit de quelque industrie équivoque et dangereuse qu'il faut soumettre à des conditions fiscales. à des juridictions, à des procédures, à des pénalités exceptionnelles. Pourquoi le fisc intervient-il dans cette industrie et lui impose-t-il des charges qui retombent en définitive sur la masse du public, et qui ne peuvent point rapporter au trésor une ressource digne de considération? Pourquoi la presse politique demeure-t-elle soumise au timbre lorsque la presse non politique en est exemptée? La société et les mœurs sont-elles moins menacées par des feuilles nourrissant le public de littérature frelatée et de frivolités que par des journaux que l'importance de la discussion politique rappelle sans cesse au sérieux de leur rôle? L'intérêt fiscal de l'état est nul dans la question; le timbre n'est donc maintenu que comme une restriction préventive qui tend à limiter, — aux dépens de la polémique élevée, des œuvres distinguées, du niveau intellectuel et moral de la nation lisante, — le nombre des journaux politiques. — Pourquoi exclure de la gérance des journaux les sénateurs et les députés, auxquels aucune autre profession honorable n'est nominativement interdite? S'il paraît y avoir incompatibilité entre la profession et la fonction, ne pouvait-on pas s'en fier aux mœurs et au sentiment des convenances pour la laisser s'établir naturellement sans marquer une distinction blessante pour la

classe des gérans responsables? Que dire de la citation directe à un jour franc? Un sentiment très juste et qui lui fait honneur a porté le gouvernement à retrancher l'emprisonnement des pénalités auxquelles la presse était soumise; mais les amendes peuvent être élevées à de grosses sommes, et on laisse subsister la suspension. Or, lorsqu'on songe aux vagues définitions sous lesquelles sont déterminés les délits de presse, on trouve bien précaires pour la liberté des opinions les garanties présentées par la juridiction correctionnelle, et on ne peut se rappeler sans un retour amer ces grandes doctrines que MM. de Serre et Royer-Collard semblaient avoir fixées dans la conscience de la France, suivant lesquelles les délits de presse, n'étant presque toujours au fond que des interprétations d'opinions, ne doivent point être abandonnés à la magistrature, mais doivent être appréciés par l'organe juridique naturel de l'opinion générale, le jury.

L'esprit public trouve donc peu d'appui encore dans les mesures par lesquelles les nouveautés annoncées sont inaugurées. Ce n'est point la situation extérieure qui peut lui rendre un ressort salutaire. Les classes intelligentes et actives de la France, celles qui sont à la tête du mouvement économique du pays, ont grand'peine encore à se rendre compte de l'état de l'Europe au milieu duquel doit désormais s'exercer notre action politique. Aujourd'hui même s'est entamé au corps législatif un débat d'une haute portée, qui contribuera sans doute à éclaircir les idées de la France sur les conditions et les perspectives de sa situation extérieure. C'est M. Thiers qui a pris l'initiative de cette haute enquête, et avec un tel guide on sera sûrement conduit au point précis des difficultés. Il y a sans doute un enseignement général à tirer de l'expérience de l'année dernière : jamais les dangers d'une politique étrangère, à combinaisons mystérieuses et dérobées à l'inspiration et au contrôle de l'opinion publique, n'ont été démontrés d'une façon plus saisissante. Les adulations trop asiatiques que notre éloquence officielle a pris la pitoyable habitude d'exhaler à l'adresse du pouvoir font un contraste pénible avec les résultats réels d'un tel fait. Le sentiment général est que les déceptions subies l'an dernier par la politique française eussent été prévenues, si l'opinion publique de la France eût été en mesure de faire mieux comprendre au pouvoir la cause de ses appréhensions et la nature de ses vœux. A ce point de vue, on peut dire d'avance que le discours de M. Thiers ne sera que la confirmation, malheureusement trop accablante pour le pays, de la harangue qu'un patriotisme profondément ému lui inspirait il y a un an. La France jugera une fois de plus s'il ne lui est pas aussi utile que glorieux de posséder dans son assemblée représentative un homme d'état aussi clairvoyant, un orateur aussi lumineux, un patriote aussi passionné. — Si les jugemens que M. Thiers devra porter sur le passé sont sévères, nous sommes convaincus que les avis qu'il présentera au pays sur sa conduite future seront à la fois virils et prudens. Dans les obscurités dont l'Europe est couverte, le droit

et le bon sens interdisent à la France une politique extérieure entreprenante et aventureuse; c'est un devoir pour elle de se fortifier non-seulement par une complète organisation militaire, mais en prenant un ascendant plus marqué sur les combinaisons de son pouvoir exécutif, et en s'appliquant à rendre ses institutions représentatives chaque jour plus sincères. Ce sont surtout des enseignemens et des avertissemens pour notre politique intérieure qui ressortent aujourd'hui de l'examen des affaires étrangères. Faisons des vœux pour qu'aucun incident ne vienne nous solliciter à sortir de ce laborieux et utile recueillement et nous entraîner dans les confusions d'une nouvelle mêlée européenne.

Malheureusement, même en résistant à ces habitudes d'appréhensions récemment contractées et qui grossissent toutes les difficultés produites par le courant des affaires, on ne peut fermer les yeux sur le caractère d'instabilité et de fragilité qui marque la situation présente du continent. Les plus petits incidens excitent des préoccupations et sont amplifiés par une crédulité qui n'a plus le sens des proportions véritables des choses. Un jour, sur le langage d'une portion de la presse allemande, à propos de paroles attribuées à M. de Bismark, on s'imagine déjà voir la Prusse prête à absorber la Hollande; une autre fois, et avec plus de continuité, c'est en Orient qu'on cherche les symptômes d'une perturbation universelle, de chocs d'ambitions et de fantasques évolutions d'alliances. Au fond de tout cela, il y a quelque chose sans doute; mais ce ne sont point les énormités que les imaginations se représentent. Du côté de la Hollande par exemple, nous ne voyons qu'une petite difficulté, celle du Luxembourg. Encore cette difficulté regarde-t-elle exclusivement le roi et non, à proprement parler, la Hollande. Le Luxembourg n'est uni par aucun lien à la vie nationale des Hollandais. Il appartient au roi, il faisait partie de l'ancienne confédération germanique, et il possède une ancienne forteresse fédérale, Luxembourg, occupée encore aujourd'hui par une garnison prussienne. Le Luxembourg ne saurait être incorporé à la confédération de l'Allemagne du nord; le roi de Hollande, après la rupture de l'ancienne confédération, en reprend de droit l'entière et exclusive possession, et les troupes prussiennes, ayant cessé d'avoir le caractère d'une force fédérale, n'ont plus de titres à prolonger leur séjour dans la capitale de cette petite principauté. Au point de vue du territoire et de la population, cette province n'a pas une grande importance; elle n'a pas plus de deux cent mille habitans. Le voisinage et les souvenirs la rendent intéressante pour la France bien plus que sa position stratégique. Cependant elle nous a appartenu autrefois, c'est Vauban qui a construit la place de Luxembourg; ce grand homme y tenait comme à un de ses meilleurs ouvrages, et il se montra désespéré quand Louis XIV la céda par traité. La France a donc à dire, elle aussi, un petit mot dans les arrangemens auxquels doit donner lieu la nouvelle position du Luxembourg. La chose est bien mince, et la cour de Berlin est trop inté-

ressée au maintien de ses bonnes relations avec la France pour songer à faire de cette petite question une grave affaire. A ce propos ou peutêtre à cause de convoitises un peu grossières exprimées par quelques journaux prussiens à l'endroit des ports et du littoral hollandais qui sont maîtres des débouchés maritimes de grands fleuves allemands, l'honnête, solide et patriote population néerlandaise s'est assez vivement émue. L'esprit national a pris l'alarme, et on a trouvé sur le champ des citoyens prêts à s'organiser en volontaires à la mode anglaise.

La situation de l'Orient continue à être critique; nous persistons à penser cependant qu'elle ne peut point susciter de conflits entre les puissances européennes. La politique la plus prudente et la plus habile pour la France serait de ne montrer aucun empressement à jouer un rôle dans les complications orientales et de ne point chercher là une occasion de recommencer des coquetteries d'alliances qui ne peuvent aboutir à aucune union sérieuse et profitable. La puissance la plus intéressée à entretenir l'agitation en Orient est assurément la Russie. Cette agitation rend à la diplomatie russe les airs d'importance qui vont à ses goûts; elle tend à mettre en question le système de relations établi depuis 1856 entre la Porte et l'ensemble des puissances. La Russie a toujours détesté ce système qui a placé la politique générale de la Turquie en face du concert européen, et l'a soustraite aux efforts particuliers des influences isolées. L'influence qui a le plus perdu à ce changement a été en effet celle de la cour de Saint-Pétersbourg. Agiter l'Orient et se rendre nécessaire pour le pacifier est encore un moyen d'annuler les résultats de la guerre de Crimée et de préparer la déchéance du traité de 1856. La Russie, qu'on en soit certain, ne serait point en mesure de saisir l'héritage immédiat que laisserait vacant la ruine de l'autorité ottomane : aussi ce n'est point la chute immédiate de la Porte que souhaitent ses hommes d'état. On ne les trouve pas plus ardens à favoriser un agrandissement du royaume de Grèce. Il n'est point de l'intérêt moscovite qu'une grande Grèce se forme et puisse se présenter avec les ressources d'une autonomie active et ambitieuse le jour où le pouvoir musulman viendrait à défaillir dans la Turquie d'Europe. Quand on essaie de conduire le cabinet de Pétersbourg à quelque conclusion précise, il rompt et se dérobe. S'il est question de l'annexion possible de la Crète à la Grèce, la Russie trouve le procédé incomplet; les ressources de la Grèce ne seraient point accrues suffisamment par cette annexion. Faudrait-il donner au royaume hellénique la Thessalie et l'Épire? Au gré du cabinet moscovite, ce serait commencer tout de suite le démembrement de la Turquie d'Europe et précipiter une chute dont les conséquences sont incalculables. La politique russe aime mieux plaider les griefs des populations chrétiennes de l'empire et reprocher à la Porte de ne point avoir exécuté le fameux *hatt-humayoun*, qui devait être la charte des chrétiens. Des trente-cinq articles de cette charte, la Porte a exécuté plus de la moitié, ceux par exemple qui ont con-

stitué par « nations » le gouvernement des communautés chrétienne, en substituant l'autorité laïque aux anciennes autorités ecclésiastiques qui opprimaient et pressuraient ces communautés. Les dispositions qui n'ont pas été exécutées ont été celles auxquelles les mœurs, plus fortes que les prévisions législatives, ont mis obstacle. D'ailleurs jamais les six puissances ne se sont concertées pour veiller à l'exécution totale du *hatt-humayoun*. Que l'on propose au cabinet russe une démarche collective des puissances pour agir en ce sens sur la Porte, le ministre russe fait des réponses dilatoires; il a besoin d'informations sur l'état des populations chrétiennes et les effets de l'exécution incomplète du *hatt;* il lui faut du temps. On n'arrive donc à aucun résultat pratique; seulement la diplomatie russe continue ses haussemens d'épaules à l'égard de la politique des puissances occidentales et ses déclamations contre l'intolérance musulmane avec autant d'aplomb que si le monde avait oublié que la nation turque a toujours été auprès de la Russie un modèle de tolérance, et que le gouvernement de Pétersbourg, à l'heure qu'il est, exerce encore contre les Polonais la plus féroce persécution politique et religieuse. Nous trouvons naturel que devant ces manéges de l'ambition russe, secondés peut-être par les empressemens maladroits d'une autre puissance, soutenus par les déclamations des comités philhelléniques, lord Derby ait l'autre jour perdu patience dans la chambre des lords, et ait rappelé à la justice et au bon sens ceux qui excitent l'opinion européenne contre les malheureux Turcs, et provoquent en Orient de cruels désordres. On affirme au surplus que la diplomatie française rencontre en ce moment dans le gouvernement ottoman des dispositions conciliantes. La Porte s'est décidée à faire disparaître le dernier ombrage que la suzeraineté turque donnait encore à la nation serbe en évacuant la citadelle de Belgrade. Les ministres ottomans auront aussi, dit-on, promptement résolu une question qui intéresse au plus haut degré la prospérité économique de la Turquie, et qui peut lui procurer avec le plus d'avantages le concours des capitaux européens. Le droit d'acquérir des propriétés foncières en Turquie sera très prochainement reconnu aux chrétiens étrangers. Cette concession déterminera le progrès le plus efficace qu'il soit donné à la Turquie d'accomplir en ce moment.

Le même contraste se produit toujours entre le vigoureux travail que poursuit M. de Bismark à la tête de son parlement fédéral et les efforts tentés par le cabinet de Vienne pour la réorganisation de l'empire d'Autriche. M. de Bismark rencontre bien quelques opposans déterminés dans l'assemblée fédérale; mais la franchise de cette opposition, qui veut donner à l'union allemande des garanties libérales, fait honneur à l'assemblée au milieu de laquelle elle se produit, elle est le témoignage d'une vitalité nationale saine et vigoureuse. Un obstacle de cette nature ne doit pas déplaire au fond au ministre prussien; M. de Bismark est par-dessus tout un

patriote, et le patriotisme le mènera au libéralisme, car il ne peut méconnaître les tendances libérales du génie allemand et la force que son pays puisera dans des institutions rationnelles. Aussi l'homme d'état de l'union allemande apporte-t-il dans les débats du parlement fédéral la décision habituelle de son caractère et une rafraîchissante verdeur de langage. Il parle de mettre l'Allemagne en selle, et il est sûr qu'elle marchera droit. On ne trouve point la même rondeur de parole et d'allures, la même assurance de conduite, parmi ceux qui travaillent à la réparation des affaires autrichiennes. Voilà les Hongrois satisfaits, mais les Slaves ne le sont point, et il y a vingt millions de Slaves en Autriche. Les Slaves envient l'indépendance politique qui a été accordée aux Hongrois. Ils craignent de se voir voués, par le système du dualisme, à la pression étouffante d'une bureaucratie abhorrée. Nous ne pensons point que le gouvernement autrichien mérite le blâme pour s'être rallié avant tout la Hongrie. Le royaume de Hongrie est une des parties les plus vivaces de la puissance autrichienne, et il était sage d'y prendre sa première base; mais l'élément slave, qui présente en diverses parties de l'empire des degrés différens de civilisation, a droit aussi, dans ses groupes les plus populeux et les plus avancés, à de grands ménagemens de la part de la cour de Vienne; il y faut exciter et non éteindre les forces d'esprit fédéral, les seules dans lesquelles l'Autriche pourra trouver son salut. Les diètes locales, dont les adresses avaient exprimé les aspirations de l'esprit fédéraliste, ont été dissoutes. La diète galicienne a seule échappé à cette crise. Son adresse était rédigée; elle protestait, elle aussi, contre la politique qui la confondait avec les provinces cis-leithanes dans un groupe factice soumis à une centralisation bureaucratique. Elle s'est abstenue de voter cette adresse dans la crainte de provoquer la démission du gouverneur de la Galicie, M. Goluchowski, que son patriotisme polonais rend cher à ses compatriotes. Trente membres de la diète avaient réclamé inutilement le vote de l'adresse qui exprimait les griefs du royaume. C'est justement ces membres, parmi lesquels on voit les noms les plus considérés, — des Czartoryski, des Potocki, des Tarnowski, des Wolicki, — que la diète a choisis pour la représentation de la Galicie au reichsrath. Cette façon de substituer à la protestation écrite une protestation vivante est un curieux signe des embarras avec lesquels le gouvernement autrichien est aux prises. Toutefois les nationalités courent dans cet empire les mêmes périls que le gouvernement : l'expérience de la Hongrie leur sera certainement profitable; quand cette expérience sera en voie de succès, la cour de Vienne fera bien de la tenter en Galicie, en Bohême, et de chercher dans la satisfaction de tous ses peuples la régénération de ses forces.

L'heure actuelle est aussi très importante pour l'Italie. La crise électorale s'achève dans le nouveau royaume italien. La tendance du mouvement électoral, malgré l'incertitude apparente que les ballottages laissent flotter

sur un grand nombre d'élections, paraît être favorable au système et aux hommes qui veulent travailler résolûment à l'organisation définitive du gouvernement régulier en Italie. Les exagérations de la gauche, l'excursion agitatrice de Garibaldi en Vénétie, ont tout à fait compromis la campagne électorale de l'opposition. Les électeurs qui prennent part au vote et qui forment à peu près la moitié des électeurs inscrits ont reculé devant les aventures sans objet politique et dénuées de sens où l'opposition poussait aveuglément le pays. Une manifestation qui a produit un effet positif à la veille de l'épreuve électorale est celle de M. Mordini, un des chefs de la gauche, déclarant qu'il se retirait momentanément de la vie publique parce qu'il n'avait pu inspirer plus de sagesse à ses amis, et qu'il ne voulait point compromettre sa responsabilité dans leurs folies. On estime en somme que les élections donneront une majorité notable au parti modéré, et l'importance de ce succès s'accroît par le délaissement où les candidatures extrêmes et même celle de Garibaldi se sont trouvées dans les grands centres de population. Les résultats de la lutte électorale une fois constatés, il faudra assembler le parlement et l'aborder avec un ministère capable de répondre à l'esprit réfléchi et raisonnable qui a prévalu parmi les électeurs. Les principes de la politique à suivre s'indiquent d'eux-mêmes : fidélité à la convention du 15 septembre, application intelligente et assidue à l'organisation administrative et à la régularisation des finances nationales. Pour tous les hommes principaux du parti modéré italien, le but est le même. M. Rattazzi parle sur ce point le même langage que M. Minghetti et M. Peruzzi. Le but étant le même, et la cause certaine du marasme dans lequel tombait le pays étant l'impopularité que les hommes politiques avaient appelée sur eux par leurs divisions et leurs rivalités, la marche à suivre est de rétablir la considération des hommes capables de gouverner par leur union loyale et la sincérité de leur mutuel concours. Que M. Ricasoli essaie de réunir sous sa présidence, qui serait le plus honorablement acceptée, tous les hommes politiques jugés les plus capables, et qu'on se mette à l'œuvre avec abnégation et persévérance. Il ne nous appartient point de désigner des noms propres par une recommandation spéciale : tout ce que nous pouvons dire, c'est que le temps presse. Si les Italiens veulent conserver l'honneur et la sécurité de leurs institutions, il faut qu'ils évitent le triste exemple que leur a donné le personnel politique de l'Espagne, qui s'est perdu par ses divisions imprévoyantes et ses ambitions mesquines. Par l'union politique, il faut arriver à se rendre maître le plus tôt possible des difficultés financières. Il importe surtout qu'on ait la franchise de s'avouer que le moyen le plus efficace d'arriver à l'équilibre financier, c'est de réduire avec énergie les dépenses, celles de la guerre surtout, qui n'ont plus d'objet utile pour l'Italie, et qui, continuées sans nécessité, l'auraient bientôt épuisée.

E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

UN ROMAN D'UNE FEMME DU MONDE.

Une Passion dans le grand monde, par Mme la comtesse de Boigne; 2 vol. in-18.

Le monde et le roman sont les domaines privilégiés des femmes : là, elles règnent, elles sont toutes puissantes du droit de leur génie si merveilleusement approprié à ce gouvernement des mœurs, des vanités et des cœurs sensibles. Que faut-il pour régner dans le monde, pour avoir vraiment un rôle dans une société où les traditions ont encore leur prix? Je ne parle pas du nom, du rang, de la fortune ou de ces circonstances exceptionnelles qui font souvent une réputation mondaine. Il faut surtout de la grâce, de l'esprit, de la séduction, du tact, de la fidélité dans quelques amitiés choisies et une indulgence savamment dirigée dans les relations ordinaires, le don de captiver les hommes et de les retenir en les intéressant à la prospérité de ce petit empire qui s'appelle un salon, l'art de rapprocher et de grouper dans un milieu où les opinions, les caractères les plus divers se retrouvent sans se heurter, — tout ce qui est enfin l'essence la plus pure et la plus subtile du génie féminin. Que faut-il pour faire un roman? De la finesse d'analyse, la connaissance familière des passions du cœur et de toutes les nuances sociales, le don du sentiment et de l'émotion, la grâce pénétrante de l'observation. Et voilà pourquoi les femmes qui ont toutes ces qualités se trouvent à l'aise dans le roman comme dans le monde. Elles ont plus d'une fois tenu le sceptre dans le domaine des fictions romanesques; c'est une femme qui le porte encore aujourd'hui, et même, à part le génie, qui est toujours rare, qui est toujours une exception, il y a en France comme ailleurs toute une littérature de romans, œuvre de l'esprit féminin. Où donc est, au XVIIe siècle, le récit comparable à *la Princesse de Clèves?* Et au dernier siècle n'est-ce point aussi le plus pathétique roman que ces lettres si éperdues et pourtant si vraies de Mlle de Lespinasse racontant jour par jour les orages de son âme brûlante? Au seuil de notre temps, *Corinne* apparaît dans son auréole. Sous l'empire et sous la restauration, ce sont tous ces gracieux récits de Mme de Souza et de Mme de Duras, *Adèle de Senanges, Eugène de Rothelin, Édouard.* En Angleterre, les romans contemporains les plus intéressans sont dus peut-être à l'esprit féminin. En Espagne, il n'y a eu guère de nos jours qu'un romancier, et c'est une femme. Et de fait les romans de femmes, quand ils sont bien inspirés, quand ils sont bien faits, ont un charme particulier; mais cela ne veut pas dire du tout qu'il n'y ait qu'à être une femme, même une femme du monde, pour écrire un bon roman. Il y a

mieux : lorsqu'une œuvre de ce genre n'est pas tout à fait exquise de grâce, de distinction ou de passion, il y a bien des chances pour qu'elle soit tout à fait médiocre, et plus elle laissera voir de prétentions, plus elle paraîtra médiocre. C'est peut-être l'histoire de cette *Passion dans le grand monde,* œuvre posthume d'une femme qui a été un personnage social, et qui s'est donné le luxe, étant une grande dame, de vouloir être un écrivain, de laisser dans ses papiers un roman qu'elle pouvait certes se permettre de composer dans ses loisirs, qu'elle pouvait même lire sans danger à ses amis tant qu'elle vivait, mais qu'il était si facile de ne pas publier après sa mort.

Que s'est-on proposé en mettant au jour cette histoire d'autrefois? Sans doute on a voulu prolonger en quelque sorte la renommée de l'auteur, la lier à une œuvre de l'esprit plus durable que les souvenirs de tous ceux qui s'en vont; on a voulu montrer que la comtesse de Boigne, elle aussi, comme bien d'autres de ses émules de la vie sociale, était capable d'écrire, de faire un roman. Il est à craindre que le but n'ait point été absolument atteint, et, pour tout dire, entre la famille qui a exprimé quelques plaintes de cette publication et la personne de mérite qui a pensé exécuter pieusement un legs de l'amitié en mettant au jour une œuvre restée longtemps inédite, il est possible que ce fût la famille qui eût raison. Cela ne perdra point assurément Mme de Boigne de réputation; mais cela n'en fera pas non plus une héritière directe de Mme de La Fayette, ni même une sœur littéraire de Mme de Duras. Je n'ai nullement la prétention de tracer un portrait de la comtesse de Boigne, de cette personne d'élite qui était déjà une jeune fille au temps de la révolution et qui ne s'est éteinte que l'année dernière, restant jusqu'à la fin une des images survivantes de la société française d'autrefois. Elle a été de nos jours une des quatre ou cinq femmes qui, à des momens divers, se sont trouvées mêlées à tout, à la vie mondaine par leur position, à la politique et aux lettres par leurs relations, et qui partout ont exercé une véritable influence. Elle avait sur Mme Swetchine l'avantage d'être Française, sur Mme Récamier la supériorité de la naissance. Elle était fille du marquis d'Osmond, qui avait été militaire et ambassadeur avant la révolution et qui depuis représenta un moment la France à Londres sous la restauration. Ce fut dans l'émigration que, par dévouement pour sa famille proscrite et dépouillée, elle se maria avec celui dont elle devait porter le nom, le général de Boigne, qui venait de servir en soldat aventurier la compagnie des Indes. Elle avait à cette époque dix-huit ans, et sa biographe, Mme Lenormant, la peint certes sous des traits séduisans. « Petite, mais très bien prise dans sa taille, elle était blonde, et sa soyeuse chevelure, lorsqu'elle en déroulait les flots, lui descendait jusqu'aux pieds. L'éclat et la blancheur de son teint étaient éblouissans; enfin une grâce hautaine complétait l'ensemble aristocratique de sa délicate personne... » Voilà celle qui devenait la comtesse de Boigne.

C'était un singulier mariage contracté par dévouement avec un homme colossalement riche, généreux, intelligent, mais déjà vieux, usé par une vie d'aventures, et revenant des Indes avec « les habitudes et les mœurs d'un soldat et d'un nabab. » Le résultat fut bientôt une séparation définitive tempérée par des déférences extérieures et des égards mutuels observés jusqu'au bout. Et ici l'on pourrait observer une coïncidence singulière. Voici des femmes qui exercent un ascendant réel sur la société de leur temps, qui arrivent à être des arbitres, des reines de salon : elles semblent toutes avoir une destinée domestique exceptionnelle. Mme de Boigne se marie à un nabab dont elle se sépare bientôt. Mme Récamier est mariée avec un financier pour qui elle reste toujours une jeune fille. Mme Swetchine, je le veux bien, a toute sorte d'attentions et de sollicitudes pour son mari, mais en fin de compte elle est bien plus occupée de son monde et de son oratoire. De toutes ces femmes, aucune n'a d'enfans, et pour une raison ou pour l'autre le mari est assurément le personnage dont on parle le moins. Est-ce donc que l'absence de la vie de famille est une préparation à cette royauté mondaine, ou la royauté mondaine n'est-elle qu'une compensation de l'absence de la vie de famille? Est-ce à défaut des objets directs et naturels d'affection que l'esprit se tourne vers les séductions et les artifices d'une existence exceptionnelle où il faut une tension permanente de bonne grâce et d'ingénieuse habileté? Ce n'est pas qu'après tout il n'y ait toujours une idole. Au fond, il y a Chateaubriand chez Mme Récamier, — M. Pasquier, à la fin, chez Mme de Boigne, — M. de Falloux chez Mme Swetchine; mais dans ce culte même il y a je ne sais quoi qui sent l'arrangement et le raffinement plus que ne le pensent ceux qui se trouvent être les héros de ces romans mondains.

Rentrée en France avec sa famille sous l'empire, mariée aussi peu que possible, brillante de jeunesse, jouissant d'une grande fortune, liée aux Bourbons par les souvenirs et par un lien plus intime formé à Naples pendant l'émigration avec la princesse qui devait être la reine Marie-Amélie, Mme de Boigne devenait sans effort une des reines de cette société à demi recomposée que le régime impérial cherchait à gagner sans y réussir toujours. Elle vivait dans ce monde des Montmorency, de Mme de Staël, de Mme Récamier; elle avait un de ces salons qui comptaient déjà et où s'entretenait l'esprit d'opposition assez discrètement voilé de prudence. La restauration, en comblant ses vœux et ses instincts, ne faisait qu'agrandir sa situation personnelle en la plaçant dans ce cadre renouvelé d'une société à demi libérale, à demi aristocratique, où les influences de l'esprit, de la grâce et de la naissance retrouvaient tout leur prix. Mme de Boigne suivait à cette époque son père, le marquis d'Osmond, envoyé comme ambassadeur à Londres, et là, selon un mot de M. Sainte-Beuve, « elle présidait avec goût au cercle diplomatique et politique qui se formait naturellement chez l'ambassadeur de France. » Elle avait pour les affaires cette

aptitude et ce penchant de tant de femmes du monde dont la suprême ambition est de se mêler de diplomatie et de jouer avec les secrets d'état.

A Paris comme à Londres du reste Mme de Boigne étendait ses relations, et si elle ne cessait de tenir par ses goûts, par ses habitudes, à la société royaliste du temps, il y eut un moment dans cette ère brillante et passagère de la restauration où elle tournait un peu vers le camp libéral, où elle tendait à devenir quelque chose comme une grande dame whig. Elle y était sans doute poussée par la sagacité d'un esprit sensé et fin; elle y était portée aussi par les rapports assez intimes qu'elle entretenait avec le Palais-Royal, avec la duchesse d'Orléans, qu'elle avait connue à Naples; mais il paraît bien qu'il y avait encore une autre raison. C'est Mme Lenormant qui dit qu'un certain cordon bleu refusé à son père n'avait pas peu servi à indisposer Mme de Boigne et à la refroidir pour la branche aînée des Bourbons. C'est encore Mme Lenormant qui assure que peu après, au lendemain de 1830, l'influence de la comtesse de Boigne sur M. Pozzo di Borgo fut assez efficace pour calmer les irritations de l'empereur Nicolas contre le nouveau régime fondé en France par la révolution de juillet. Un cordon bleu refusé à un père, c'est assurément pour une fille un motif grave d'opposition! Il faut bien d'ailleurs en croire une femme expliquant les mobiles d'une femme, et le fait est que ni le roi Louis XVIII, ni le roi Charles X, ni la duchesse d'Angoulême ne l'ont porté, comme on dit, en paradis. Quant à l'intervention de Mme de Boigne pour calmer l'empereur Nicolas, je serais assez porté à croire que le tout-puissant autocrate dut s'arrêter à cette époque devant d'autres considérations. Toujours est-il que, prenant son parti, au risque de se trouver en guerre avec la société royaliste, à laquelle elle avait appartenu, et de voir se briser bien des liens, Mme de Boigne après 1830 s'emparait bravement de ce rôle d'une Égérie dans le régime nouveau. Son salon devenait le lieu de rendez-vous des hommes considérables du gouvernement de juillet; ses conseils étaient recherchés et écoutés, son influence se faisait sentir dans la politique et jusqu'à l'Académie. C'est alors enfin qu'entre Mme de Boigne et M. Pasquier se formait cette liaison qui a duré trente ans, qui n'a fini qu'avec ces deux personnages, morts à peu d'intervalle, l'un à quatre-vingt-dix-sept ans, l'autre à quatre-vingt-six ans, et même dans les derniers temps, lorsqu'elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, lorsqu'elle était obligée de se faire transporter, *emmaillottée, encapuchonnée,* jusqu'à table, au milieu de ses convives, Mme de Boigne gardait encore, à ce qu'il paraît, le charme d'une vieillesse aimable. Encore une fois, ce n'est qu'un cadre tout au plus que j'indique. Ceux qui ont connu cette femme d'élite pourraient y ajouter mille nuances. Ce qui apparaîtrait sans doute, ce serait une personne d'imagination piquante et de raison ingénieuse, faisant revivre dans notre temps l'esprit et les façons du XVIIIe siècle, habile à manier les vanités et les ambitions, une personne dont un homme éminent, que Mme Lenormant ne nomme pas, a pu dire : « Elle était sé-

rieuse autant qu'aimable dans la vie mondaine et bonne dans la vie domestique. Son bon sens était spirituel et son esprit sensé. Je la regrette comme l'un des derniers et presque le dernier débris de cette société élégante et aristocratiquement libérale dans laquelle je suis entré il y a soixante ans; société charmante, facile avec dignité et indépendante sans raideur, qui n'a existé que dans notre pays et qui ne s'y refera plus... »

De toute façon, Mme de Boigne a donc eu évidemment son rôle dans la société parisienne de ce dernier demi-siècle. Elle a vécu longtemps, elle a régné, elle a donné le ton quelquefois, elle a conseillé des hommes d'état et elle a fait des académiciens; elle est morte avec la bonne grâce d'une grande dame respectueuse pour des choses qui ne l'avaient pas beaucoup occupée durant sa vie. Malheureusement il en est de certaines femmes du monde comme de certains orateurs. L'éloquence de ceux-ci est souvent dans l'accent, dans le geste dominateur, dans l'inspiration soudaine; ils ont besoin de leur champ de bataille, qui est une tribune, pour vaincre et pour s'imposer. Dès qu'ils se mettent à écrire, tout change : on ne voit plus le feu de celui qui parlait; la parole s'alanguit et se décolore, les banalités retentissantes ont perdu leur prestige, l'incorrection et l'incohérence s'étalent complaisamment. Ceux qui savent écrire comme ils savent parler, qui ne perdent rien à être lus, ceux-là sont des oiseaux rares. Et souvent aussi les femmes du monde sont comme ces orateurs dont l'éloquence est tout en action. Le secret de leur puissance et de leur domination est la magie de la grâce et du tact. Elles aussi, elles ont besoin de leur champ de bataille, qui est un salon. Là elles sont elles-mêmes, hors de là elles sont dépaysées. La vie qu'elles mènent n'exclut pas assurément chez elles le don littéraire, bien au contraire elle peut aiguiser leur esprit, leur fournir mille observations, mille traits piquans et justes, et en certaines occasions rares produire des talens exquis; mais cette vie ne suppose pas nécessairement non plus tout ce qu'il faut pour faire un écrivain. Ce que je veux dire, c'est qu'on ne doit pas vraiment abuser de tout ce qui peut échapper à la fantaisie de ces gracieuses dominatrices, sous peine de compromettre quelquefois leur bonne renommée. Pensez-vous que ce fût rendre un grand service à Mme Récamier que de publier ses œuvres littéraires, si on en découvrait dans ses papiers? Supposez encore que M. de Falloux n'ait mis au jour que moitié de tout ce qu'il a publié de Mme Swetchine, croyez-vous qu'il n'aurait pas assez fait pour la gloire de celle qu'il voulait honorer? N'aurait-il pas évité ainsi cette fatigue que finit par causer cette littérature un peu grise? Supposez enfin que Mme Lenormant, avec une abnégation clairvoyante d'éditeur, eût fait le sacrifice de cette *Passion dans le grand monde,* œuvre de sa vieille amie, pensez-vous que la renommée de Mme de Boigne en eût souffert? Moi, je crois le contraire. Mme de Boigne n'aurait pas moins été une femme du monde supérieure, son image souriante et spirituelle serait restée gravée dans la mémoire de ses amis, et nous au-

rions de moins un roman qui d'abord est un peu vieux, qui de plus est passablement prolixe, et qui en fin de compte prouve qu'on peut avoir la conversation la plus ingénieuse, la plus séduisante, sans savoir écrire.

A quel moment de sa vie Mme de Boigne avait-elle écrit ce roman? On ne peut trop le dire. Elle a dû le retoucher, y remettre la main plus d'une fois. Ce n'est pas à une date bien ancienne qu'elle aurait pu parler de choses *palpitantes d'actualité* et qu'elle aurait pu représenter une jeune femme comme *médusée* par un tableau. D'un autre côté, il est bien certain que ce roman d'*une Passion dans le grand monde* est un peu vieux de ton et de couleur. Il s'en dégage comme un parfum d'ancienneté. On se reporte involontairement aux beaux temps de la restauration. Si l'auteur eût publié son roman il y a quarante ou cinquante ans, il aurait eu peut-être du succès; il eût été dans le ton du jour, et le nom de l'auteur eût doublé l'intérêt du livre. Il est vrai qu'il eût été peut-être aussi un peu compromettant, si, comme on le dit, sous des noms d'emprunt se cachent des personnages qui ont vécu, et si la fiction ne fait que déguiser des aventures réelles. Aujourd'hui le roman de Mme de Boigne ne compromet rien ni personne assurément; il tombe dans un monde qui en a vu bien d'autres, dont les idées, les mœurs, les goûts, les héros, les ridicules ont changé déjà plus d'une fois. Il ressemble un peu à une exhumation archéologique qu'il faudrait scruter, interroger pour en saisir le sens et la finesse. Terrible fatalité des romans qui ne paraissent pas à leur saison et qui restent dans les papiers posthumes d'une femme d'esprit occupée de son vivant à gouverner le monde! C'est là le premier inconvénient; le second, c'est que cette histoire est vraiment un peu longue, un peu diffuse, et ressemble moins au récit d'une femme du monde qu'à l'œuvre laborieuse d'un romancier se piquant de compliquer une action et d'enchevêtrer des aventures. Le premier mérite d'un roman écrit par une femme du monde, j'ose le dire, c'est d'être court, parce qu'alors elle y met ce qu'elle a vu, ce qu'elle a observé, ce qu'elle a senti quelquefois; elle ne raconte que ce qu'elle sait bien.

Lorsqu'à une époque où Mme de Boigne n'était déjà plus jeune, Mme de Duras écrivait ces charmans ouvrages d'*Ourika,* d'*Édouard,* qu'on ne lit plus guère et qu'on devrait relire de temps à autre, ne fût-ce que pour se rafraîchir l'esprit, elle mettait en quelques pages d'un style simple, rapide et naturel ce qu'elle avait peut-être raconté la veille dans son salon, ce qu'elle avait pu voir de ses propres yeux, ce qu'elle avait senti avec son propre cœur, et c'était certes le plus noble des cœurs. Elle restait dans la mesure de ce que j'appellerai l'art féminin, qui est en quelque sorte un art tout personnel : au-delà, ce n'est plus l'art féminin, c'est l'art proprement dit avec ses conditions, ses complications, ses nécessités d'invention et d'arrangement, et ce je ne sais quoi d'impersonnel qui est la marque des créations d'un ordre tout littéraire. Il y a sans doute des femmes de génie qui portent sans faiblir le fardeau des vastes conceptions. Celles qui

ne sont que femmes du monde, même avec beaucoup d'esprit, tombent dans les combinaisons factices, les banalités et les longueurs. L'auteur d'*une Passion dans le grand monde* s'est dit tout bas probablement qu'elle aussi elle voulait faire un roman, un vrai roman, et elle est tombée dans tous les embarras d'un sujet artificiellement compliqué. Elle est devenue prolixe faute de savoir être brève; elle a mis son inexpérience en deux volumes. La forme même du récit, — c'est un roman par lettres, — aide à cette prolixité. Chacun s'en donne à cœur-joie selon une expression vulgaire, et la femme d'esprit qui tient la plume pour tous ces correspondans pleins de bonne volonté ne s'aperçoit pas que ce qui peut se dire quelquefois dans une conversation ne vaut pas toujours la peine d'être écrit. Après cela, on dira que de notre temps surtout il y a beaucoup d'hommes qui ressemblent à l'auteur d'*une Passion dans le grand monde,* qui ne savent pas être courts, et à ceci il n'y a évidemment rien à répondre.

Je n'ai point certes le dessein d'analyser cette histoire, qui a pour cadre la fin de l'empire et le commencement de la restauration. Je ne raconterai ni les amours contrariés du jeune et brillant général comte Romuald de Bauréal et de la princesse de Lispona, amours qui finissent par la mort de l'un et par l'entrée en religion de l'autre, — ni le déplorable mariage de Mlle de Montilly avec le comte portugais d'Amezaga, et ce qui s'en est suivi. Je ne ferai pas défiler tous ces personnages, les Bauréal, les Bliane, les Serdobal, les Montilly, les Doria, et je m'aventurerai encore moins dans la généalogie un peu compliquée des uns ou des autres. En général on peut dire que c'est un récit passablement encombré, où l'intérêt se dissémine et s'émousse, où l'imagination s'émiette dans le verbiage, où la peinture des passions et des caractères, en tournant au drame, aboutit à une certaine fantasmagorie.

Ce n'est pas que sur ce fond un peu noir des tristes amours de Romuald et de Mme de Lispona, dans ce récit flottant et confus, il n'y ait des pages d'un intérêt presque piquant, des figures qui passent et se détachent avec un certain relief. Mme de Boigne s'entend à reproduire cette foule de sentimens contradictoires qu'éveillent dans des âmes aristocratiques les luttes, les imbroglios de l'empire en déclin et de la restauration naissante. Il y a des physionomies qu'elle décrit d'un trait juste et familier. Une des plus originales et des mieux enlevées assurément est celle de la vieille Mme Romignère. Celle-là, Mme de Boigne la connaît, elle la peint avec des réminiscences, elle y voit peut-être un idéal. C'est une Bauréal qui de chanoinesse qu'elle était est devenue la femme d'un riche financier pour relever la fortune de sa famille. C'est un vrai type. « Elle est très grande, et, malgré son âge avancé, conserve une taille charmante, mince et flexible comme dans sa jeunesse : son visage pâle est entouré de cheveux blancs argentés soigneusement arrangés. Elle est toujours vêtue de blanc, et sa toilette, sans aucune exagération ridicule, est fort élégante. Habituellement sa physionomie

est calme et froide; mais, si une circonstance quelconque fait vibrer les cordes de cette âme ardente et forte, il sort de ses yeux gris ternis par l'âge des éclats de lumière qui font pâlir deux énormes boutons de diamant qu'elle porte toujours à ses oreilles. Ce sont les seuls bijoux qu'elle ait voulu accepter de M. Romignère. » Cette Bauréal déguisée en bourgeoise a de l'affabilité dans la hauteur, de la bonne grâce dans le sentiment de son sacrifice volontaire. Toujours royaliste au fond du cœur, en vraie fille des preux, elle subit par instans les séductions de la gloire impériale; ce n'est que par ce côté militaire qu'elle admet l'empire. Cette singulière personne, qui tire quelque peu vanité d'avoir traversé la terreur sans rien changer à ses habitudes, a un beau mot digne d'être opposé à celui de Sieyès. Quand on lui demande comment elle a pu éviter la prison, elle répond simplement : « Je n'ai pas eu peur! » C'est mieux que le *j'ai vécu* du conventionnel.

Un autre passage curieux du livre est celui où quelque deux ans après la restauration, Romuald, général de Napoléon, raconte sa présentation à la nouvelle cour, où il est conduit par son oncle le duc de Bauréal. Je disais après Mme Lenormant que le cordon bleu refusé au marquis d'Osmond avait laissé des traces dans l'esprit de Mme de Boigne ; on s'en douterait bien en lisant les pages où par la plume de son héros elle peint le roi et les princes d'un trait exact peut-être, mais certainement peu enthousiaste. « J'ai été présenté aux princes, dit Romuald; mon oncle avait obtenu une audience du roi ; il m'a reçu avec un visage impassible qui m'a d'abord imposé. Ses traits ont de la dignité; je n'aime pas sa physionomie, elle est dure quand il est sérieux et fausse quand il sourit. » De là il va chez Monsieur, qui ne trouve rien de mieux à dire que de lui demander, à lui, général de l'empire, s'il est allé jamais en Allemagne. On arrive chez la duchesse d'Angoulême. Ici du moins il y a les souvenirs douloureux et l'auréole du malheur. « J'étais fort ému en l'approchant, dit Romuald. Mon oncle m'ayant nommé, j'obtins un coup de tête très sec et un « vous êtes à Paris depuis peu? » qui semblait porter l'accent du mécontentement et presque du reproche... » Sans trop approfondir ce mot, qui *porte un accent,* il ne fait pas bon refuser les cordons bleus à une femme d'esprit. C'est là, somme toute, ce qu'il y a de plus piquant dans ce roman que l'auteur appelle une *histoire de salon*, je ne sais trop pourquoi, car l'action est dispersée un peu partout, à Londres, à Lisbonne, à Rio de Janeiro, en Allemagne, en Suisse, à Naples, à Odessa. Cette passion du grand monde court volontiers les grandes routes, et si je le remarque, c'est que là justement est l'écueil du roman, et la confusion de l'idée explique la confusion, le relâchement de la forme.

La forme en effet, c'est là ce qui manque le plus dans ce livre d'*une Passion dans le grand monde*. On a vu au XVIIIe siècle de très grandes dames ayant beaucoup d'esprit et qui auraient été fort empêchées si elles

avaient eu à donner une forme littéraire à leurs pensées, — qui ne savaient pas même l'orthographe. La duchesse de Chaulnes était de ce nombre, et avec elle bien d'autres étaient brouillées avec la grammaire. Mettre la comtesse de Boigne dans cette illustre compagnie, ce n'est pas, ce me semble, la rabaisser. Le fait est que, si elle se distingue en plus d'un point de ces grandes dames d'autrefois, ce n'est pas toujours par la correction du style, par le purisme du langage, par l'originalité ou la perfection littéraire. Il faut bien l'avouer, l'auteur d'*une Passion dans le grand monde* parsème son livre de nouveautés un peu scabreuses, de mots comme *allégeable, pertinacité*. Tous ces personnages ont une langue qui n'est qu'à eux. L'un dira en parlant d'une femme : « Je ne l'adorerai même point comme une étoile *inatteignable*. » Un autre s'exprime ainsi : « Le droit divin nous forme *une auréole impossible à soulever* un seul instant. » Un troisième parlera des « folles illusions *dont on a noirci le sort* » d'une jeune femme.

Ils parlent ainsi couramment, sans perdre haleine, et ce brillant Romuald tout le premier, ce Romuald qui après avoir été un si vaillant soldat sous l'empire prononce de si beaux discours à la chambre des pairs, ce Romuald lui-même, dis-je, n'y va pas en vérité de main légère quand il se met à faire de la philosophie et de la morale. « Je faisais réflexion en sortant de l'hôtel de Bliane, écrit-il un jour, qu'en dépit des déclamations de la philosophie du XVIIIe siècle et des actes des législateurs de la révolution qui, pour les mettre en pratique, ont proclamé le divorce et déclaré le lien conjugal contraire à la raison et aux droits imprescriptibles de la volonté naturelle, le mariage chrétien était pourtant la plus belle institution des temps modernes, le véritable fondement de la société. La jeunesse y trouve *souvent* son bonheur, la vieillesse y puise *presque toujours* sa consolation. » Je ne me mêle pas de contester l'orthodoxie de cette maxime ou de cette réflexion philosophique; mais, en lisant cette page et bien d'autres qui lui ressemblent, on se rappelle involontairement qu'elles sont tombées de la plume d'une femme spirituelle assurément, qui a travaillé longtemps à faire des académiciens et qui a réussi plus d'une fois. Décidément la famille avait bien un peu raison de se plaindre, et tout ce qu'on peut dire de mieux à l'éditeur, c'est avec une variante légère ce que le malicieux Delatouche écrivait un jour à un poète : Publiez-le, ce roman, et qu'on n'en parle plus! — Qu'on l'oublie le plus vite possible pour ne se souvenir que de la personne qui s'est fait aimer de ceux qui l'ont connue, dont l'image reste gravée dans des mémoires fidèles et qui a passé parmi nous représentant avec toutes les grâces de l'esprit mondain sinon de l'esprit littéraire des choses qui ne se verront plus peut-être, mais qui ont été pendant tant d'années l'aimable, l'éblouissant ornement de la société française.

CH. DE MAZADE.

Nouveaux Récits de l'histoire romaine. — Trois Ministres des fils de Théodose, par M. Amédée Thierry.

Les récits de M. Amédée Thierry sur l'histoire romaine sont si bien liés entre eux qu'après avoir charmé les lecteurs sous la forme d'articles détachés, ils se réunissent tout naturellement les uns aux autres et deviennent des livres. En lisant celui qu'il vient de publier sous le titre de *Trois Ministres des fils de Théodose,* on a vraiment quelque peine à croire qu'il ait paru d'abord par fragmens isolés, tant il forme un ensemble serré, tant les diverses parties qui le composent marchent au même but. Il contient l'histoire de l'empire romain dans la dernière crise qui décida sans retour de sa ruine. Cette ruine ne s'est pas accomplie d'un seul coup. Rome a mis presque aussi longtemps à mourir qu'à croître; sa grandeur et sa décadence ont marché du même pas. Son empire n'était pas, comme celui d'Alexandre, une improvisation d'un jour, qu'un jour a détruite. Il avait grandi lentement. Les élémens divers dont il était formé avaient eu le temps de se fondre ensemble; le temps seul a pu les séparer. Les contemporains de Tibère et de Néron avaient déjà le sentiment que la puissance de leur pays était à son déclin. Tacite, en rencontrant les barbares, a semblé comprendre qu'ils seraient les héritiers de Rome; mais ils ont attendu trois siècles cet héritage : Rome ne le leur a pas cédé sans combat. Ce qui démontre le mieux la forte constitution et le solide tempérament de cet empire immense, ce qui prouve qu'il n'était pas seulement, comme on le dit quelquefois, un assemblage de hasard et l'œuvre d'un génie médiocre, c'est la longue résistance qu'il opposa à toutes les causes qui travaillaient à le dissoudre, ce sont surtout ces retours soudains de séve et de vie qui surprennent dans ce corps épuisé. Jusqu'aux derniers momens de son existence, quand sa situation semblait le plus désespérée, on voyait naître tout d'un coup quelque homme de génie qui retardait sa fin. Théodose fut le dernier. M. Amédée Thierry commence son récit à la mort de ce grand prince, au moment où la décadence qu'il avait arrêtée reprend son cours. Il nous fait voir ce que ses successeurs et leurs ministres firent pour la suspendre ou pour la précipiter, et son récit se termine par un tableau dramatique de la prise de Rome, qui fut la consommation de cette ruine vers laquelle on s'acheminait depuis trois siècles.

L'époque dont M. Thierry nous entretient est une des plus sombres qu'on puisse imaginer, et l'esprit éprouve d'abord quelque répugnance à s'y arrêter. Il aime mieux étudier Rome à d'autres momens de sa vie. Il se sent attiré davantage vers cette jeunesse énergique où elle a déployé de si viriles qualités, un si grand sens politique, tant de sagesse et de raison (1), ou

(1) Puisque l'occasion s'en présente, on me permettra de recommander à l'attention des lecteurs sérieux un livre austère, où les questions que soulève cette première organisation du peuple romain sont traitées avec une grande science de détail, l'*His-*

vers cette maturité brillante qu'embellit l'éclat des lettres et des arts, et qui a fait jouir le monde de la plus longue paix qu'il ait connue. Il est pénible d'assister à la fin d'un peuple dont on vient d'admirer la grandeur. Cependant, quand on lit les récits de M. Thierry, cette répugnance s'efface. La décadence de Rome ne ressemble pas à celle de certains états de l'Orient que nous voyons périr sous nos yeux. Ils s'éteignent dans une lente et morne agonie; ils se décomposent sans convulsions, presque sans bruit. Ils ne continuent à vivre que par la difficulté qu'on éprouve à les remplacer, car les peuples qui demandent à recueillir leur succession sont presque aussi malades qu'eux. Dans la ruine de l'empire romain, la vie au moins est à côté de la mort. On sent qu'un monde commence à la place du monde qui finit, et ce monde est le nôtre. Nous avons donc le plus grand intérêt à connaître de quelle manière il s'est substitué à l'autre, comment il l'a détruit et ce qu'il en a gardé. De plus cette substitution s'est accomplie d'une manière violente et par conséquent dramatique. C'est vraiment un drame, et des plus curieux, que la grandeur et la chute de ces favoris vulgaires qui passent sans transition de la domesticité du palais au pouvoir suprême, et dont les rivalités ouvrent l'empire aux barbares. Les péripéties n'y manquent pas. Nous ne sommes pas dans un de ces états bien ordonnés où les événemens suivent une marche naturelle. A la cour de ces despotes orientaux, où se croisent tant d'intrigues, où luttent tant d'influences obscures, on peut s'attendre à l'imprévu, et l'extraordinaire arrive tous les jours. M. Amédée Thierry n'a qu'à raconter les faits comme ils sont pour que ses récits ressemblent à des romans véritables. Je trouve même qu'il n'avait pas besoin de les rendre plus dramatiques encore en se servant avec tant de complaisance des vers de Claudien. C'était un poète trop nourri de rhétorique pour présenter les événemens comme ils s'étaient passés. En traversant cette imagination obsédée par les souvenirs antiques, ils doivent prendre des couleurs fausses, et peut-être convenait-il de s'en défier un peu plus que ne l'a fait M. Thierry.

Un des mérites principaux des récits de M. Thierry, c'est l'impartialité de l'auteur; il fait à tous bonne justice. Dans cette lutte confuse où tant d'intérêts opposés sont aux prises, où combattent ensemble les chrétiens et les païens, les Européens et les Asiatiques, les Romains et les barbares, chacun a la part d'éloge ou de blâme qui lui revient. Je sais gré surtout à M. Thierry de la sympathie qu'il témoigne pour les vaincus. Il est d'usage

toire des Chevaliers romains de M. Émile Belot, professeur au lycée de Versailles. Ce livre aboutit à un système radical; il combat bien des opinions reçues. On peut penser ce qu'on voudra des conclusions de l'auteur, et je prévois qu'il ne convertira pas tout le monde; mais personne ne lui refusera une connaissance profonde des sources et beaucoup de finesse et d'habileté dans la façon de les interpréter. C'est un de ces travaux courageux qui ne sollicitent pas la faveur publique et méritent pourtant de l'obtenir.

de traiter durement ces Romains des dernières années, qui ne surent pas défendre leur pays. On est principalement sévère pour ces restes des grandes familles anciennes, qui s'obstinaient à demeurer fidèles aux vieilles croyances de leurs aïeux, et dont le sénat de Rome était le refuge. On écoute volontiers sur eux les accusations violentes des pères de l'église, qui voudraient bien les rendre seuls responsables des malheurs de l'empire. A les juger de sang-froid, ils ne me semblent pas aussi coupables. J'ai peine surtout à comprendre qu'on leur reproche avec tant d'amertume leur vie élégante et leurs plaisirs délicats. Ces plaisirs leur étaient d'autant plus chers qu'ils sentaient bien qu'ils allaient les perdre. Ils en jouissaient avec cette ardeur fébrile de gens qui savent qu'on va les leur arracher. Ils entendaient à leurs portes le bruit des Franks et des Goths qui venaient disperser leurs livres, fermer leurs théâtres, brûler leurs maisons de plaisance. Faut-il s'étonner de cette ardeur d'affection qu'ils ressentaient pour leurs théâtres, pour leurs villas, pour leurs bibliothèques? Même cette littérature desséchée, riche de mots et pauvre d'idées, littérature d'école remplaçant une littérature de salon, je ne m'étonne pas de l'enthousiasme qu'elle inspirait, et je suis disposé à l'excuser quand je vois qu'elle est le dernier effort du génie grec et romain, qui pressent sa ruine et cherche à la conjurer; qu'elle a distrait et consolé un moment des gens d'esprit à qui elle semblait si belle moins par son mérite propre que par la pensée de l'ignorance et de l'obscurité qui les menaçaient. Je n'ose pas me joindre à ceux qui se moquent de ces poètes et de ces orateurs médiocres lorsque je songe à tout ce qu'ils ont dû souffrir. Il n'y a jamais eu de destinée plus triste que la leur. Qu'on imagine des gens comme Symmaque, épris de la civilisation ancienne, aimant les arts et les lettres avec passion, qui possédaient à un si haut degré cette délicatesse de goût, cette élévation de sentiment, toutes ces qualités charmantes qu'on résumait autrefois sous ce beau nom d'*humanité*, et qu'on se figure leur douleur de voir la barbarie s'approcher, de se dire que dans quelques années il ne resterait plus rien de ce qui faisait pour eux le prix de la vie et que la nuit couvrirait le monde! S'ils ont été par momens injustes et amers, s'ils ont fait retomber la responsabilité de leurs misères sur des institutions et des croyances nouvelles dont l'apparition coïncidait si bien avec la ruine de l'empire qu'elles semblaient n'y être pas étrangères, je ne crois pas en vérité qu'on doive trop le leur reprocher. Il faut pardonner beaucoup au désespoir de gens qui se voyaient périr peu à peu, non pas dans leur corps, mais, ce qui est bien plus douloureux, dans leur intelligence et dans leur âme.

Quant à la question de savoir s'il faut, comme ils le prétendaient, accuser le christianisme de la ruine de l'empire, le livre de M. Thierry apporte beaucoup de lumières pour la résoudre. On est bien forcé d'avouer, quand on l'a lu, que le christianisme n'a fait qu'introduire un élément nouveau de désordre dans ce malheureux pays déjà si divisé. Au moment où il lui

importait le plus de s'unir contre l'ennemi commun, les dissensions religieuses se joignent aux troubles civils pour achever de l'affaiblir. Non-seulement les partisans du christianisme se séparent de ceux de l'ancien culte, mais entre eux les chrétiens ne s'entendent guère. Les discussions politiques se compliquent et s'enveniment de controverses de théologie. Chaque parti prêche la tolérance quand il est vaincu, et persécute dès qu'il devient le maître. La guerre est partout, dans chaque cité, dans chaque famille. On discute sans fin, les forces qui devaient être entières pour l'action se perdant dans des querelles de paroles. Avec Théodose, le pouvoir civil se met ouvertement au service des passions religieuses; une croyance devient un crime d'état; des guerres sont entreprises dans un intérêt de propagande. Certes le paganisme triomphant n'aurait pas sauvé l'empire, mais il est bien sûr que la victoire du christianisme l'a fait mourir plus tôt. Stilicon, qui pouvait retarder sa chute, coupable de tolérance, tombe sous les coups d'une conspiration catholique, et les évêques applaudissent à sa mort sans penser qu'elle est un désastre public. Quand Rome est prise et pillée par Alaric, un frisson de colère parcourt l'Italie au récit de ce grand outrage. La douleur, le désespoir auraient peut-être ranimé quelque énergie dans les cœurs et réveillé l'esprit national, si le christianisme les avait soutenus; mais il se souvint que Rome était restée le centre du vieux paganisme; il éprouva une joie maligne à voir que les maisons brûlées étaient surtout celles des défenseurs de l'ancienne religion; il ne fut pas insensible aux prévenances des Goths, qui avaient respecté le tombeau de Pierre au Vatican et celui de Paul sur la voie d'Ostie, et il se contenta de tirer de ce malheur, dont frémissait tout l'empire, quelques leçons de morale.

La douloureuse sympathie que M. Amédée Thierry accorde à ce monde ancien qui s'écroule n'empêche pas que, dans ses récits, l'intérêt ne s'attache surtout à ceux qui commencent un monde nouveau et auxquels appartient l'avenir, aux chrétiens et aux barbares. Le christianisme ne parvient pas alors à ranimer l'empire, comme les évêques l'avaient imprudemment annoncé, comme on l'espérait au temps de Constantin; il prend même bien vite son parti de sa ruine, parce qu'il est assuré de lui survivre; mais il n'en est pas moins la force la plus vivante à cette époque, et c'est encore lui qui produit les plus grands personnages et les plus fermes caractères. La vieille séve païenne est épuisée; elle ne fournit plus que quelques littérateurs agréables et des grands seigneurs mécontens. Les hommes d'action sortent presque tous du christianisme. Quelle énergique figure que celle de Jean Chrysostome, et comme elle ressort au milieu de cette cour de chambellans et d'eunuques tremblant sous la main d'un favori, tout occupés d'intrigues ténébreuses, noyés dans les minuties d'un cérémonial pompeux et vide! M. Thierry nous a dépeint ce tribun au corps chétif, au teint jaune, avec ses yeux brillant d'un feu intérieur, lorsque, dans son ardent amour pour les classes misérables, il venait soulever en

présence de l'empereur et de ses ministres les questions sociales les plus redoutables. « Cinq siècles plus tôt il eût été au forum un compagnon de Gracchus prêchant la loi agraire. » C'était alors l'ami des humbles et des pauvres, le défenseur indomptable des priviléges de l'église, l'adversaire audacieux de ce pouvoir despotique aussi violent qu'il était faible et que déshonoraient en Orient les mains indignes qui l'exerçaient. Il avait sans doute bien des défauts. « Sa volonté était impérieuse et prompte, son action inclinait presque toujours à la violence; un tempérament dans les choses graves l'offusquait comme une trahison du devoir, tandis que ses séquestrations volontaires et son amour de la solitude le privaient des leçons de l'expérience et des conseils souvent sensés du monde. » Mais les fautes qu'il a commises n'empêchent pas qu'il n'ait donné l'exemple des qualités dont on manquait le plus alors, la résolution, l'énergie, la fidélité à sa parole, le dévouement à son opinion. Il faut lire dans M. Thierry sa lutte contre Eutrope tout-puissant, et la généreuse protection dont il le couvrit après sa chute. L'humanité n'était pas le seul motif qui le portait à défendre contre la volonté de l'empereur et les croyances populaires cet homme qu'il avait tant attaqué. M. Thierry fait remarquer qu'il mit un peu d'ostentation à le secourir. Il voulait établir, ce qui était vrai, que dans cet ébranlement de toutes les institutions politiques il n'y avait rien de solide et de sûr que l'église.

Les collaborateurs de l'église, ceux qui l'aidèrent à accomplir son œuvre de rajeunissement, furent les barbares. Que ce mot ne nous effraie pas. Dans ces barbares qui envahissaient l'empire, des esprits pénétrans pouvaient voir d'avance ceux qui devaient le régénérer. M. Thierry le montre bien. Ces barbares ne ressemblent pas tout à fait à ceux qui ont quelquefois traversé l'Orient, renversant les royaumes devant eux : ils n'appartenaient pas à une race inférieure; ce n'étaient pas des bêtes fauves enrégimentées, instrumens aveugles de celui qui les mène et puisant leurs forces dans cet anéantissement de leurs volontés en celle de leur chef. Au contraire ils apportaient de l'autre côté du Rhin un grand sentiment de leur dignité personnelle, que les excès de la civilisation et du despotisme avaient fait perdre à beaucoup de Romains. Ils étaient sans doute ignorans et cruels, ils pillaient et massacraient sans pitié. Cependant on pouvait déjà reconnaître à des signes certains qu'ils étaient susceptibles de s'adoucir et capables de s'instruire. Ils possédaient la qualité qui manque à tous les peuples condamnés à ne se perfectionner jamais : ils savaient admirer. L'empire qu'ils venaient détruire les frappait de surprise, et ils en sentaient confusément la grandeur. Plusieurs d'entre eux, plus éclairés ou plus ambitieux que les autres, consentirent à le servir, se soumirent à ses lois et adoptèrent bien vite ses usages. Ils en furent à ce moment critique les plus fermes défenseurs. Stilicon, que M. Thierry appelle justement le dernier des Romains, était un Vandale. Alaric, malgré sa haine et ses terribles vengeances, ne put pas échapper plus que les autres à ce sentiment de respect

que ce grand empire, avec ses glorieux souvenirs, imposait à ses ennemis victorieux. M. Thierry nous raconte le plaisir qu'il prit à visiter Athènes, et il nous dit qu'à la prise de Rome, au moment de franchir la porte Salaria, il fut saisi d'une sorte de terreur superstitieuse. On pouvait donc prévoir dès lors que Rome, dont ils semblaient comprendre la grandeur, ferait à la longue l'éducation des barbares, qu'en échange de sa vieille expérience dont elle les faisait profiter elle se rajeunirait par leur jeunesse. Si l'on veut juger des services que ce mélange du peuple ancien et des peuples nouveaux a rendus au monde occidental, il suffit de jeter les yeux sur les Grecs de l'Orient, qui, après avoir eu le malheur d'échapper à l'invasion des barbares, sont restés jusqu'au XVe siècle tels que M. Thierry les dépeint au IVe. Ils n'ont jamais pu se renouveler tout seuls. Et même quand ils ont perdu cette civilisation dont l'excès les avait énervés, la barbarie où ils sont tombés n'est pas parvenue à leur rendre l'énergie et la vitalité.

Il n'est guère possible d'analyser les récits de M. Thierry; on les gâterait en les abrégeant. La seule manière d'en faire comprendre l'importance, c'est d'indiquer, comme je l'ai fait, quelques-unes des réflexions qu'ils nous suggèrent. J'aime cette façon de présenter l'histoire qui ne se charge pas de nous fournir des théories générales sur la marche des événemens, mais qui, en nous les montrant comme ils se sont passés, en nous mettant en leur présence, nous laisse libres d'en penser ce que nous voulons et d'en tirer les conclusions qui nous semblent justes. Il faut espérer que M. Thierry achèvera de nous raconter de cette manière les quelques années qui séparent la prise de Rome par Alaric de l'établissement définitif des royautés barbares. Par là les *Récits de l'histoire romaine* iront se réunir aux *Récits des temps mérovingiens;* on passera sans secousse de l'histoire de la destruction de l'empire au tableau de la barbarie essayant de s'organiser sur ses ruines, et l'œuvre des deux frères se rejoindra. GASTON BOISSIER.

ESSAIS ET NOTICES.

LA FORCE MUSCULAIRE DES INSECTES (1).

Dans une première série d'expériences qui furent entreprises pendant l'été de 1865, M. Félix Plateau avait mesuré la force de divers insectes par les poids qu'ils pouvaient tirer, pousser devant eux ou soulever en volant. Ces recherches, dont il a été rendu compte dans la *Revue* du 1er août 1866, avaient conduit l'auteur à admettre comme une loi générale que dans chaque groupe déterminé d'insectes les plus petits sont les plus forts, en d'autres termes que le rapport du poids déplacé au poids propre de l'a-

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* t. XXII, N° 11, 1866.

nimal est d'autant plus avantageux que ce dernier est plus léger ou moins gros. Cette loi, assurément très curieuse et très importante pour l'économie de la nature, n'était encore appuyée que sur un nombre assez restreint d'observations. M. Plateau a jugé nécessaire de reprendre cette partie de son travail en opérant, pour chaque espèce, sur une douzaine d'individus, afin d'obtenir des résultats moyens plus rapprochés de la vérité. La loi qu'il a découverte a résisté à cette épreuve : elle ressort évidente et incontestable de ces nouvelles expériences. Citons un exemple. Le bourdon terrestre est quatre fois plus lourd que l'abeille; il pèse près de 4 décigrammes, l'abeille ne pèse pas même 1 décigramme. Or le bourdon ne peut traîner en moyenne qu'un poids quinze fois plus grand que le sien (environ 6 grammes), tandis que l'abeille déplace facilement vingt-trois ou vingt-quatre fois son poids (2 grammes). Elle est donc plus forte de moitié que son lourd congénère. En volant, elle enlève de même un poids de peu inférieur au sien, tandis que le bourdon ne peut transporter de cette manière qu'à peine la moitié de son propre poids.

La loi en question paraît d'ailleurs s'appliquer non-seulement aux espèces qui appartiennent à la même sous-division entomologique, mais encore, dans une certaine mesure, à la classe entière des insectes. Il est vrai que, si on range les espèces examinées par ordre croissant de poids, les rapports correspondans qui expriment leur force relative ne font pas toujours série, et qu'au lieu de décroître d'une manière régulière ils présentent de nombreux écarts; mais cela s'explique par la différence de structure des genres ainsi rapprochés. La loi reparaît si l'on partage ces espèces en trois groupes, comprenant respectivement les insectes les plus légers, ceux d'un poids moyen et ceux qui sont les plus lourds (pesant de 1 à 2 décigrammes.) Dans ce cas, la force relative est représentée, pour le premier groupe par 26, pour le deuxième par 19, et pour le dernier par 9 seulement. Il s'agit ici de la puissance de traction; si l'on considère le vol, on peut partager les espèces examinées en deux groupes, dont le premier, comprenant les insectes les plus légers, surpasse encore de beaucoup en force le second, qui renferme les plus lourds. Le rapport du poids soulevé au poids de l'animal est pour les premiers égal à 1 1/3; pour les derniers, il n'est que 1/2.

Les insectes les plus forts, parmi ceux que M. Plateau a étudiés, paraissent être les donacies, les criocères, les trichies à bandes, qui vivent sur les lis et les roses. Ces petits êtres sont en état de traîner des poids environ quarante fois supérieurs au leur; plus d'une fois même M. Plateau les a vus dépasser cette limite; une criocère, l'athlète de la tribu, a traîné soixante-sept fois son poids; un petit hanneton du genre *anomale* a exécuté le même tour de force. M. de Lucy rapporte un fait encore plus surprenant : un cerf-volant (lucane) peut maintenir entre ses mandibules, en élevant et abaissant alternativement la tête et le corselet, une règle de 30 centimètres de long, pesant 400 grammes; il ne pèse lui-même que 2 grammes. Que

sont, à côté de cet insecte, les hercules de foire qui soutiennent une table avec leurs dents? Ces exemples montrent jusqu'à quel point les insectes sont supérieurs aux grands animaux par la force de leurs muscles. Secs et nerveux, ils remuent des montagnes, toute proportion gardée. En outre ils sont ingénieux; quand l'obstacle ne cède pas, ils savent le tourner. Voici un exemple raconté par Boitard. Un jour, dans un jardin, il aperçut un sphex du sable (petite espèce de guêpe) s'efforçant d'enlever une chenille qu'il venait de tuer. La chenille était au moins cinq ou six fois plus grosse que son vainqueur : il ne pouvait en venir à bout. Six fois de suite, de guerre lasse, désespérant du succès de son entreprise, il l'abandonna, et vint se poser tristement à quelque distance. Enfin une idée lumineuse le tira d'embarras. Il revint, se plaça à cheval sur la chenille, trois pattes de ci, trois pattes de là ; avec les deux du milieu, il embrassa le corps de sa victime, le souleva contre son poitrail, et réussit à marcher ainsi avec les quatre pattes libres. La chenille traînait à peine sur le sol, le sphex raidissait son petit corps, et il eut bientôt traversé une allée de six pieds de large et couché sa proie contre un mur, dans une plate-bande exposée au soleil. En volant, le sphex n'eût pu transporter un si lourd fardeau.

M. Plateau a tenu à compléter ces recherches par quelques expériences sur les insectes sauteurs de l'ordre des orthoptères. Il a déterminé les poids que les criquets et sauterelles enlèvent en sautant. Pour les empêcher de s'aider de leurs ailes, il attachait celles-ci et les élytres avec un fil. Le fardeau était une boulette de cire lestée de fragmens de plomb que l'on suspendait à un fil noué autour du thorax; on ajoutait de la cire jusqu'à ce que l'insecte ne pût plus s'enlever qu'à 1 centimètre du sol. Les charger jusqu'à les clouer sur place rendrait l'observation moins nette. On pesait ensuite la petite boule et l'animal lui-même après l'avoir immobilisé par la vapeur d'éther. Les criquets de la grosse espèce, dont le poids dépasse en moyenne 6 décigrammes, enlevaient environ une fois et demie ce poids; ceux d'une espèce plus petite, pesant en moyenne 2 décigrammes, emportaient en sautant trois ou quatre fois leur poids. Les sauterelles diffèrent des criquets par des jambes plus longues et plus grêles. La sauterelle verte, pesant en moyenne 2 grammes et demi, n'enlève qu'un poids égal au sien. Ces résultats confirment de nouveau la loi d'après laquelle la force musculaire des insectes croît à mesure que leur taille diminue.

Lorsqu'on les laisse sauter librement, les criquets décrivent dans l'air une courbe analogue à celle de tous les projectiles. Ce qui est très curieux c'est que l'amplitude du saut est la même pour les espèces grandes et petites : 30 centimètres d'élévation au-dessus du sol et 60 centimètres de distance horizontale. Ce résultat a été prévu par Strauss-Durckheim, qui le déduit de considérations théoriques sur la force musculaire. Dans son ouvrage sur l'*Anatomie comparée des animaux articulés*, ce célèbre naturaliste établit que deux animaux de formes semblables, mais de dimensions différentes, doivent sauter à la même hauteur au-dessus du point où se

trouve leur centre de gravité au moment où ils quittent le sol. Il prend comme exemple le chat et le tigre, et ajoute que la même conclusion est applicable aux criquets et sauterelles. Le principe qui sert de base à cette théorie, c'est que la force motrice des animaux croît comme la section, et non comme le volume des muscles. Elle ne dépend que du nombre des fibres dont se composent les muscles, d'où il suit qu'elle doit être proportionnelle à la surface de la section de ces organes, tandis que le poids de l'animal est proportionnel à leur volume. Le poids augmente donc plus rapidement que la force motrice, et le rapport entre ce poids et cette force devient d'autant plus défavorable que l'animal est plus gros. C'est là, si le principe admis par Strauss-Durckheim est exact, l'explication de la loi constatée par M. Plateau. Bergmann, qui énonce le même principe, ajoute qu'il ne faut pas le considérer comme une loi absolue et générale. Si on considère cependant que cette hypothèse a permis à Strauss-Durckheim d'établir à priori la loi relative au saut des animaux du même ordre, on ne peut s'empêcher de l'admettre au moins comme très vraisemblable.

La théorie et l'expérience sont d'accord, on le voit, pour démontrer que dans la nature les plus faibles sont les plus forts. Sans nous perdre ici dans des spéculations téléologiques, nous pourrons faire observer qu'il doit en être ainsi parce que les obstacles que les petits rencontrent sur leur route seraient tout à fait en disproportion avec leur taille, s'ils n'étaient pas doués d'une énergie spécifique plus considérable que celle des grands. La structure des muscles, qui sont toujours formés de fibres contractiles parallèles, paraît résoudre ce problème en procurant une force motrice relativement plus grande aux animaux de petite taille qu'aux grands. Les scarabées parviennent ainsi à déplacer des rochers gros comme eux-mêmes, les souris à courir aussi vite que les chats, les termites à bâtir des pyramides qui résistent au temps et aux attaques de leurs ennemis. Chacun, dans la nature, a de la force selon ses besoins.

RECHERCHES NOUVELLES SUR LE MAMMOUTH.

La récente découverte des restes d'un mammouth dans la baie du Tas a fourni à deux zoologistes russes, MM. F. Brandt et K. E. de Baer, l'occasion de discuter les opinions qui ont été émises sur l'ancien habitat de cet animal antédiluvien. On sait que dans les glaces de la Sibérie on retrouve encore de temps à autre des cadavres de mammouth assez bien conservés. Ce fait est déjà attesté en 1694 par Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, dans son ouvrage sur la Tartarie, et un peu plus tard par Ysbrandt Ides, qui parcourut la Sibérie en allant à Pékin comme ambassadeur de Pierre le Grand. Depuis cette époque, on compte au moins six cas bien constatés de mammouths retrouvés à peu près intacts; malheureusement la science n'a pas tiré de ces précieuses trouvailles tout le profit qu'il aurait été possible d'en obtenir, si les savans russes avaient été toujours avertis à temps, ou s'ils avaient mis plus de zèle à se rendre sur les lieux. En 1787, le lieute-

nant Sarytschev apprit pendant un voyage à Yakoutsk que le cadavre entier d'un mammouth venait d'apparaître sur les bords de la rivière Alaséia; il était debout, couvert de sa peau et de ses poils; le flot, en creusant la berge, l'avait mis à nu. Sarytschev ne jugea pas à propos de se déranger de sa route pour constater le fait. Des pêcheurs tongouses découvrirent un autre mammouth en 1799 sur les bords de la Mer-Glaciale, près de l'embouchure de la Léna; ce n'est qu'en 1806 que le botaniste Adams, instruit de cette trouvaille, arriva sur les lieux. Le monstrueux cadavre était déjà fort mutilé; on avait enlevé les défenses et dépecé les chairs pour en nourrir les chiens; les ours blancs avaient également pris part à cet étrange festin. Adams sauva le squelette et une portion de la peau; ces débris ont été déposés au musée d'histoire naturelle de Saint-Pétersbourg. Le célèbre voyageur Middendorff découvrit en 1843 le cadavre à demi décomposé d'un veau de mammouth près de l'embouchure du Taimyr. Enfin, l'année dernière, l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg a envoyé en Sibérie un géologue distingué, M. Frédéric Schmidt, pour rechercher les derniers débris d'un mammouth qu'un Samoïède avait trouvé en 1864 dans la baie du Tas, bras oriental du golfe de l'Obi. Malheureusement une lettre de M. Schmidt, datée du mois d'octobre dernier, laisse peu d'espoir qu'on parvienne à sauver quelque chose de cette épave d'un autre monde.

Le mammouth a dû être très répandu dans le nord de la Sibérie, si on réfléchit que tous les ans on exporte en moyenne 16,000 kilogrammes d'ivoire fossile provenant des défenses d'environ deux cents individus. M. de Middendorff s'est efforcé de démontrer que ces restes ont été charriés dans les régions polaires par les fleuves de la Sibérie en même temps que le bois fossile (*bois de Noé*) qu'on y rencontre en gisemens immenses, et que le vrai habitat des mammouths est la partie centrale de l'Asie. Dans cette hypothèse, le climat du nord de la Sibérie aurait été toujours tel qu'il est aujourd'hui. Toutefois la position des cadavres qui ont été retrouvés semble indiquer que ces animaux sont morts sur place; ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on les trouve non pas dans la glace proprement dite, mais dans la terre gelée et couverte de neige. Ils paraissent donc avoir vécu dans des marais où ils se sont noyés et gelés, ce qui est d'ailleurs conforme à une tradition qui existe chez les indigènes. Dès lors il faut supposer que le climat de la Sibérie septentrionale comportait autrefois une végétation suffisante pour nourrir ces géans du règne animal. Quant à l'époque de leur disparition, les découvertes récentes de M. Lartet et de quelques autres géologues conduisent à admettre qu'elle est postérieure à la venue de l'homme sur la terre; on peut même supposer que l'homme a chassé le mammouth et a contribué à le faire disparaître du globe, comme il finira par faire disparaître l'éléphant des temps actuels. R. RADAU.

L. BULOZ.

PEINTRES MODERNES

DE LA FRANCE

JEAN-DOMINIQUE INGRES.

Lorsque la nouvelle se répand qu'une grande existence vient de se terminer, lorsque la mort s'empare à côté de nous d'un homme privilégié par son génie ou par son rang, notre premier sentiment est ce sentiment de surprise que nous inspire en général, et malgré l'expérience de chaque jour, la fin de toute vie humaine. Il semble que le moins imprévu, le plus inévitable des événemens prenne, au moment où il se produit, le caractère d'une exception, et, comme dit Bossuet dans son tout-puissant langage, en apprenant que celui qu'on a connu n'est plus, « chacun d'abord s'étonne de ce que ce mortel est mort. » La perte que notre pays a faite de M. Ingres a eu pour tout le monde cette apparence d'étrangeté, et, sans parler de ce qu'elle laisse d'irréparable, elle légitimait d'autant mieux l'étonnement, qu'on avait dû, pour plus d'un motif, la croire moins rapide et moins prochaine. Ceux qui avaient accès auprès de l'illustre maître aussi bien que les admirateurs ignorés de lui, les amis ou les élèves qui le voyaient vivre comme ceux qui se fiaient de loin à l'invincible santé de son esprit et de son corps, tous ont été pris au dépourvu par cette mort sans déclin, sans signes avant-coureurs, sans aucun des avertissemens vulgaires qui auraient pu en compromettre la dignité ou seulement en dénoncer les approches. Mort hardie et fière comme l'âme qu'elle saisissait, coup

porté et reçu en face, qui n'atteignit l'artiste au milieu de ses tra-travaux que pour abattre un instant après le reste de l'homme, comme s'il fallait qu'une aussi robuste intelligence se maintînt toute vive jusqu'au bout, et que, même au seuil du tombeau, elle ne nous léguât ni le soupçon d'un démenti, ni le souvenir d'une défaillance!

M. Ingres, malgré ses quatre-vingt-six ans, est donc entré de plain-pied en quelque sorte de la vie active et féconde dans l'éternel repos. Rien de plus naturel que l'espèce de stupeur produite par la nouvelle de cette disparition soudaine, surtout rien de mieux justifié que le sentiment si général du vide immense qu'elle laisse, que cette inquiétude universelle en face de ce qui appartient désormais au passé et de ce que le présent nous promet ou nous donne. Et cependant quelques regrets qu'une telle perte commande, quelque deuil qu'elle impose à notre école et à la nation, le découragement que semblerait autoriser la mort de M. Ingres serait de l'ingratitude envers sa vie : ce serait au moins une méprise quant aux enseignemens qu'elle comporte et aux exemples qu'elle fournit. Cette vie si éloquente par elle-même et par les nobles travaux qui l'ont remplie exhorte les cœurs à l'amour passionné du beau, à l'espoir opiniâtre, à la foi dans les vérités éternelles de l'art, bien plutôt qu'elle ne leur conseille je ne sais quelle admiration chagrine dont elle serait à la fois le principe et la fin. C'est Dieu qu'on adore en vénérant les saints : c'est un devoir aussi d'honorer la grandeur permanente de l'art dans les efforts momentanés des grands artistes et de rechercher, de pressentir, au-delà des témoignages de leur génie, le foyer des clartés qu'ils reflètent et qui peuvent nous guider à notre tour.

I.

La carrière tout entière de M. Ingres, depuis le point de départ jusqu'au terme, a eu l'inflexible continuité d'une ligne droite. Nul temps d'arrêt dans cette longue course à la poursuite d'un but entrevu dès l'enfance, nulle velléité de détour pour l'atteindre par un chemin plus attrayant ou plus facile. Lorsque, à l'âge de douze ans, M. Ingres, apercevant par hasard quelque copie d'après Raphaël ou quelque fragment de sculpture antique, y courait, — nous répétons ses paroles mêmes, — « comme le chat court à sa proie; » lorsque, vers la même époque, il pleurait d'admiration en exécutant la musique de Gluck dans l'orchestre de l'humble théâtre où il se rendait chaque soir pour gagner le pain du lendemain, que faisait-il, sinon entrer en possession de son propre génie aussi bien que des traditions ou des beautés au culte desquelles il dévouerait

sa vie? Bien peu de jours avant sa mort, il écoutait *Alceste*, à l'Opéra de Paris, avec les transports d'un enthousiasme aussi jeune, avec une piété aussi attendrie qu'au temps lointain où les mêmes accords avaient pour la première fois ému son cœur et ravi son intelligence. Jusqu'au dernier moment, le nom seul de Raphaël prononcé par lui ou devant lui, la vue ou le souvenir d'un monument quelconque de l'art grec, suffisaient pour susciter chez le maître les élans d'une admiration impétueuse, presque fanatique, des emportemens soudains, dont la violence même imposait le respect pour une conscience si prompte à se déclarer, pour une imagination si irrévocablement convaincue.

Comment cette foi à toute épreuve dans la vertu de certains modèles, comment ces opiniâtres prédilections pour certaines œuvres se seraient-elles conciliées dans la pratique avec la recherche d'autres beautés ou le choix d'autres conditions? A ne considérer que la diversité des sujets traités et la souplesse du style adopté pour chacun d'eux, le peintre d'*Homère* et de la *Chapelle Sixtine*, du *Martyre de saint Symphorien* et du *Maréchal de Berwick*, de la *Source* et du portrait de *M. Bertin*, défie certes tout reproche de raideur ou de monotonie dans le talent. Si variés pourtant que soient ces travaux, il ne leur arrive jamais de démentir l'unité des inspirations et des principes. Contrairement aux exemples de plusieurs artistes qui, à force de modifier leurs procédés d'exécution, en sont venus quelquefois jusqu'à renier l'idéal préféré d'abord, M. Ingres n'a eu qu'une manière; il n'a reconnu, accepté, professé qu'une doctrine. Quelques particularités archaïques que présente telle scène peinte par lui, avec quelque évidence que la physionomie propre à chaque sujet ou à chaque époque diversifie les œuvres qu'il a laissées, ce qui les caractérise toutes, ce qui prédomine partout, c'est l'image du vrai dans son expression la plus décisive et la plus haute, c'est l'alliance intime, la fusion, sans sacrifice apparent de part ni d'autre, de l'imitation vraisemblable et de l'intention idéale.

L'honneur principal de M. Ingres aura été de réconcilier ces deux élémens en désaccord avant lui, sinon en divorce complet dans notre école. Doué d'un sentiment de la grâce et de la beauté classiques plus ample, plus instinctif que le goût un peu exclusif et le sentiment érudit avant tout de David, aussi sincèrement ému et souvent plus audacieusement véridique en face de la réalité qu'aucun des novateurs *naturalistes*, M. Ingres personnifie et résume les traditions les plus nécessaires de l'art ancien, en même temps que les besoins les mieux justifiés et les conquêtes les plus légitimes de l'art moderne. De là sans doute la considération excep-

tionnelle dont tous les partis l'entourèrent; de là le crédit obtenu par lui auprès des chefs du mouvement romantique, qu'il avait à quelques égards devancés, comme auprès de ceux qui ne voyaient ou ne voulaient voir dans ses œuvres que les symptômes d'une résistance aux témérités de l'esprit révolutionnaire. N'insistons pas au surplus sur des mérites et sur un rôle qu'il ne nous est permis encore d'indiquer qu'en passant. Avant d'apprécier les travaux qui ont fait la gloire du maître, il convient de rechercher quelque chose des efforts qui l'ont préparée, et de demander aux premiers essais, aux obscurs commencemens de cette vie la promesse des entreprises prochaines ou des éclatans succès à venir.

Nous avons dit que le futur chef de notre école de peinture avait dû, dans son enfance, partager son temps entre l'étude de l'art auquel il lui serait donné ensuite de se consacrer tout entier et la musique, qui lui procurait déjà, outre de vives jouissances, quelques ressources pour subvenir aux nécessités de chaque jour et alléger d'autant les charges de la famille. La misère toutefois, dans le sens sinistre et absolu du mot, n'était pas si voisine du toit qui abrita les premières années de M. Ingres que celui-ci ait eu à l'envisager de près et à entamer avec elle une de ces luttes à outrance dont les biographies de quelques artistes célèbres nous ont transmis le souvenir. Si des épreuves de cette sorte, vaillamment affrontées d'ailleurs, étaient réservées à son âge viril, elles furent du moins épargnées à son enfance; si le petit musicien de la chapelle de l'évêque de Montauban et un peu après du théâtre de Toulouse dut chômer quelquefois, s'il vit la gêne s'approcher par momens de lui et des siens, il parvint plus facilement alors à avoir raison de la mauvaise fortune qu'il n'y réussit trente ans plus tard, à l'époque où il était pourtant le peintre de l'*OEdipe*, du *Virgile*, de l'*Odalisque*, et où il entreprenait le *Vœu de Louis XIII*.

En menant de front deux genres d'occupation dont l'un lui fournissait des moyens d'existence immédiats, l'autre un aliment pour ses plus chères espérances, en prenant tour à tour l'archet et le crayon, l'artiste apprenti ne faisait au reste que suivre, et même incomplétement quant au nombre, les exemples de son propre père, Jean-Marie-Joseph Ingres. Sculpteur, musicien, peintre, architecte au besoin, le digne homme suffisait à tout. Fallait-il, du jour au lendemain, édifier un reposoir pour la procession de la Fête-Dieu ou, quelques années plus tard, un simulacre de temple à la gloire des vertus républicaines, fallait-il modeler en *torchis* ou en carton quelque éphémère figure pour les fêtes religieuses d'une confrérie ou pour les fêtes civiques du district, faire sa partie dans un concert, peindre à la détrempe une toile de théâtre ou en

miniature le portrait d'un concitoyen, Jean-Joseph ne refusait aucune besogne. Si l'on en juge par quelques dessins que son fils avait pieusement conservés, par quelques lambris ornés d'attributs en relief qui subsistent encore à l'hôtel de ville de Montauban et dans plusieurs châteaux des environs, il ne laissait pas, au moins avec le crayon ou le ciseau, de mener ses tâches à bonne fin (1).

Aujourd'hui l'on a quelque peine à comprendre l'abnégation, le rôle même de ces hommes moitié artistes, moitié artisans, qui, comme le père de M. Ingres, se résignaient autrefois à ensevelir leur vie et peut-être un commencement de talent dans les limbes d'une ville de province. Depuis que Paris est devenu le point de mire de toutes les ambitions et comme le séjour nécessaire de quiconque manie bien ou mal l'ébauchoir ou le pinceau, maintenant que tout artiste ou soi-disant tel croit réclamer le paiement d'une dette en demandant du travail à l'état et une place dans nos expositions publiques, on est tenté de prendre en pitié les pauvres hères qui se contentaient, au XVIIIe siècle, d'exercer leur industrie là où ils étaient nés, sans rêver rien de plus qu'une clientèle de bourgeois ou la faveur des autorités municipales. A cette époque pourtant, les gens vivant et raisonnant ainsi n'étaient pas rares, et les choses n'en allaient pas plus mal pour l'honneur de l'école française. Les fausses vocations, n'étant pas d'abord encouragées, se trouvaient par cela même à l'abri de déceptions cruelles, et les vocations véritables préservées d'une concurrence fâcheuse. Pour se décider à aller vivre à Paris, au risque d'y rencontrer la misère pendant les années d'apprentissage et plus tard les rigueurs de juges prévenus ou difficiles, il fallait un impérieux besoin d'étude, un bien sérieux amour de l'art. Était-on moins fortement trempé, se sentait-on moins de courage, on n'avait garde de dédaigner les modestes travaux qu'on était à peu près certain d'obtenir sur place. Tel qui de nos jours n'aurait fait que grossir ici le nombre des artistes médiocres ou infimes s'assurait, il y a cent ans, non-seulement des ressources, mais une sorte d'importance personnelle en sachant n'être dans son pays qu'un entrepreneur pittoresque prêt

(1) Dans l'acte constatant l'ondoiement, à la maison, du fils que sa femme, Anne Moulet, lui avait donné la veille et qui devait être le grand peintre dont nous esquissons la vie, M. Jean-Joseph Ingres s'intitule modestement « sculpteur en plâtre, » c'est-à-dire, à ce qu'il semble, ornemaniste; mais dans l'acte de baptême, postérieur de quelques jours à cette première déclaration et inscrit sur un registre de l'église cathédrale de Montauban, il prend plus brièvement la qualité de « sculpteur, » — peut-être tout uniment pour simplifier les choses, peut-être aussi pour relever d'autant sa condition et son nom à côté des noms et des titres du parrain, « messire Auguste-Marie du Roure, bachelier, » et de la marraine, « damoiselle Jeanne-Marie de Puyllignieu, » fille du « premier président de la souveraine cour des aydes et finances de Montauban. »

à s'accommoder de toutes les occasions et à s'acquitter de toutes les tâches.

Jean-Joseph Ingres, qui avait pris sans regret ce parti pour son propre compte, s'était donc promis d'abord de diriger son fils à peu près dans les mêmes voies, et le violon, le crayon, dont il armait tour à tour les mains de l'enfant, lui semblaient devoir procurer à celui-ci des moyens d'existence suffisans bien plutôt que des titres à la renommée. Il ne tarda point à reconnaître toutefois que ses visées pouvaient aller plus haut, et qu'au lieu de se préparer simplement un successeur dans la situation un peu équivoque qu'il s'était faite, il avait le droit de pressentir, le devoir même d'encourager l'essor d'un véritable artiste. Seulement cet artiste serait-il un peintre de profession ou un musicien? Peu s'en fallut que, par une étrange méprise, le premier ne fût, au moins pour un temps, sacrifié au second. Certain succès obtenu par le jeune violoniste montalbanais au théâtre de Toulouse, où il se fit applaudir un soir en exécutant un *concerto* de Viotti, peut-être aussi les préférences secrètes du père de famille pour un art dont l'étude même n'excluait pas dès à présent quelque rémunération, d'autres considérations encore faillirent prévaloir; mais on avait compté sans la volonté personnelle et les résistances du principal intéressé.

Si passionné qu'il fût et qu'il dût être toute sa vie pour la musique, le fils de Jean-Joseph Ingres se sentait entraîné ailleurs par une passion plus impérieuse encore, par une vocation plus irrésistible. Lui qui venait, à la vue d'une copie d'après Raphaël, de deviner pour ainsi dire la peinture et d'en discerner nettement les conditions, se résignerait-il à abandonner sa conquête, à laisser en jachère le champ qu'il lui aurait appartenu à son tour de féconder? Puisque ses seuls instincts avaient suffi pour le défendre contre les enseignemens de son premier maître, Joseph Roques, et contre les modèles que cet ancien élève du chevalier Rivalz le condamnait chaque jour à copier, que serait-ce maintenant en face des grands exemples et sous une discipline conforme à ses propres inclinations? Aller à Paris, y recevoir les leçons de David, de David dont le nom, personnifiant pour tout le monde la renaissance de l'art national, retentissait alors d'un bout à l'autre de la France comme un mot d'ordre et comme un éclatant appel au progrès, — voilà le vœu pour la réalisation duquel le jeune Ingres eut à calmer autour de lui bien des inquiétudes, à vaincre plus d'une difficulté matérielle, à réunir avec bien de la peine quelques chétives et indispensables ressources. Encore dut-il, avant de surmonter tous ces obstacles, soutenir pendant quelque temps une lutte d'autant plus périlleuse qu'elle s'était engagée sous les apparences d'un

accommodement, et qu'il s'agissait cette fois d'une épreuve à tenter dans le domaine de la peinture elle-même.

En quittant sa ville natale pour Toulouse, où son père l'avait conduit dans le courant de 1792, Ingres avait été placé d'abord sous la direction de Roques. Au bout d'un an ou deux, et tout en poursuivant ses études musicales, il recevait les conseils d'un autre peintre, Vigan, professeur à l'Académie des Beaux-Arts de la ville. Enfin, lorsque l'enfant fut à peu près autorisé à consacrer tout son temps à la peinture, on décida qu'avant de passer outre on prendrait l'avis d'un troisième peintre dont Ingres lui-même nous a conservé le nom dans une note sur cette époque de sa vie. Ce nouveau patron, Briant, n'était pas, à ce qu'il paraît, dépourvu d'un certain talent personnel; mais assurément il manquait à l'égard d'autrui de clairvoyance, puisqu'il crut démêler chez le débutant des dispositions pour la peinture de paysage beaucoup plus significatives que ses aptitudes à traiter la figure. Il lui conseilla donc ou plutôt il lui enjoignit d'agir en conséquence, et le pauvre jeune homme, s'attardant malgré lui dans cet atelier qu'il avait compté ne visiter qu'en passant, se soumit au régime du « beau feuillé » et à l'étude de toute la calligraphie pittoresque dont les disciples de Valenciennes s'appliquaient de leur mieux à perpétuer la tradition.

Peut-être serait-il permis d'attribuer au souvenir de cette contrainte et de ces ennuis l'indifférence, sinon le dédain pour le paysage qu'accusent les tableaux successivement peints par Ingres dans le cours de sa vie. Bien peu de ces tableaux, — cinq ou six tout au plus, — représentent des scènes en plein air, et parmi celles-ci on ne trouverait guère à citer que *l'Age d'or* dont l'ordonnance emprunte quelque chose de l'emploi de la végétation. Partout ailleurs le pinceau du maître procède avec une réserve voisine de l'aridité. Quelques lignes de fond, quelques plans succinctement indiqués lui suffisent pour faire pressentir ce que Poussin et Raphaël lui-même n'hésitaient pas, en pareil cas, à expliquer sans réticence et à définir jusqu'au bout. Quoi qu'il en soit, l'apprentissage commencé chez Briant se termina un beau jour, moitié de bonne amitié, moitié de vive force, par la séparation de celui qui l'avait prescrit et de celui qui le subissait. Le lendemain, Ingres se mettait en route pour Paris, où il arrivait vers la fin de 1796, Admis au nombre des élèves de David, il prenait rang bientôt parmi les plus habiles : après quatre années d'études assidues et un premier concours à la suite duquel il avait obtenu le second prix, il remportait en 1801 le grand prix, le prix de Rome. Né le 29 août 1780, Jean-Auguste-Dominique Ingres était alors âgé d'un peu moins de vingt et un ans.

Cette période de la vie du peintre a donné lieu à certaines allégations que ne justifient en réalité ni l'examen des faits ni le souvenir des sentimens exprimés bien souvent par Ingres lui-même dans ses conversations ou dans ses lettres. Nous ne parlerons pas de la prétendue défaveur que son talent aurait rencontrée dans l'atelier de David : cela n'a en soi qu'une médiocre importance, et d'ailleurs le témoignage d'un contemporain, d'un condisciple (1), ferait au besoin justice de ce qu'on a pu avancer d'erroné à cet égard; mais ce qu'il semble moins superflu de relever, c'est le double reproche adressé quelquefois à Ingres de n'avoir été d'abord qu'un copiste de David, et plus tard de s'être affranchi jusqu'à l'ingratitude du respect qu'il devait aux enseignemens reçus et à la mémoire de son maître. Étrange ingrat que cet homme qui, à soixante ans d'intervalle, ne parlait encore que les larmes aux yeux « du grand David et de sa grande école, » qui écrivait un jour : « David établit son enseignement sur les principes les plus sévères et les plus purs, » une autre fois, — et au risque même d'exagérer involontairement la justice : — « David a été le seul maître de notre siècle ! » Singulier outrage à la mémoire du peintre des *Sabines* que la place donnée à celui-ci, dans l'*Apothéose d'Homère*, à côté des plus grands artistes de tous les temps et de tous les pays, tandis que le vieil et glorieux élève se représentait lui-même sous les traits d'un enfant auprès de son maître, mais au-dessous de lui, presque à ses pieds !

Et quant à cette physionomie impersonnelle qu'aurait eue le talent d'Ingres au début, quant à cette soumission presque servile du disciple jusqu'au jour où, s'éveillant tout à coup à une autre foi, il devait, dit-on, trouver dans l'art italien la condamnation de ses erreurs et dans les *Stanze* du Vatican son chemin de Damas, — franchement nous ne savons sur quels témoignages se fondent les opinions absolues que l'on a émises à ce sujet. On aurait bien mauvaise grâce sans doute à contester la part considérable qui revient, dans les plus beaux travaux du peintre, à l'influence exercée sur lui par les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, par ceux de Raphaël en particulier. Suit-il donc de là qu'il y ait disparate entre les progrès que ces travaux attestent et le caractère des essais antérieurs? Ne saurait-on au contraire reconnaître partout des inclinations du même ordre, l'expression inégale dans les formes, mais au fond invariablement significative des mêmes qualités, en un mot le développement, sans interruption comme sans équivoque, d'un talent qui, par la seule force de ses instincts, avait su se deviner lui-même et dès les premiers jours trouver sa voie? Avant de partir

(1) Delécluze. — *Louis David et son temps*, p. 393.

pour Rome, où d'ailleurs, faute des fonds nécessaires, l'administration des beaux-arts ne put l'envoyer qu'en 1806, Ingres avait peint déjà non-seulement ses deux tableaux de concours, dans lesquels sa manière future se révèle au moins à l'état d'indication, mais encore le *portrait de son père* (1804), celui de *Napoléon* en pied et en costume de premier consul, que possède le musée de Liége, enfin son propre portrait, conservé aujourd'hui dans la galerie du prince Napoléon. Sont-ce là les œuvres d'un esprit en lisières, d'une main asservie, d'un art tout d'imitation et d'emprunt? Celui qui les a faites a pu apprendre, il a en effet appris de David certaines formules, certains procédés, bien que, même à cet égard, il soit facile de discerner dans la pratique plus d'un symptôme d'indépendance. En tout cas, il ne doit qu'à lui, à l'énergie de ses propres facultés, cet intraitable sentiment du vrai avec lequel il ose traduire jusqu'aux irrégularités physiques les plus contraires aux lois du *classicisme* régnant, et cette audacieuse sincérité, aussi caractéristique déjà, aussi manifeste dans les portraits que nous venons de citer qu'elle le sera plus tard dans les travaux du maître les plus célèbres en ce genre.

II.

S'il fallait prouver la rare précocité du talent d'Ingres par un exemple plus haut et plus éloquent encore, il suffirait de rappeler cet *Œdipe devant le Sphinx*, simple *figure d'envoi* du jeune pensionnaire de l'Académie de France à Rome, et en réalité l'un des titres principaux à la gloire qui environne aujourd'hui le nom du maître, un des tableaux les plus dignes d'admiration qu'ait jamais produits son pinceau. Par quel singulier privilége Ingres, qui, la veille encore, traduisait dans ses *portraits* la réalité contemporaine avec une fidélité sans merci, réussissait-il, en face d'un pareil sujet, à renouveler si bien son style dans le sens de la grandeur épique? D'où lui venait ce secret de ressusciter la beauté grecque et en même temps de créer un type original, imprévu, — de transporter sur la toile la majesté de la statuaire sans sacrifier pour cela aucune des conditions pittoresques, sans supprimer ni contredire le vrai, sans immobiliser la vie? David, malgré tout son mérite, n'avait pas su établir cette conciliation difficile; on pourrait dire même qu'il ne songea pas à la tenter. Il semble qu'à ses yeux le style ne fut guère qu'une affaire d'érudition, et qu'au lieu de s'aider des exemples grecs ou romains en vue d'une interprétation plus pénétrante de la nature, il ne consentit le plus souvent à se servir de celle-ci que comme d'un prétexte pour recueillir et mettre en œuvre ses souvenirs archéologiques.

Ingres au contraire, si épris qu'il fût de l'art antique, ne craignait pas d'en subordonner l'imitation ou l'étude au respect de la réalité vivante et de ses enseignemens directs. De là ces hardis accens de vérité qui viennent, dans ses ouvrages les plus sévères, vivifier la solennité des apparences et, pour ainsi dire, humaniser l'idéal; de là, — pour ne parler que des travaux appartenant aux premiers temps de son séjour à Rome, — ce mélange de majesté et de simplicité, cette expression à la fois héroïque et familière qui distingue l'*Œdipe*, le *Romulus vainqueur d'Acron*, le *Virgile lisant l'Énéide*, d'autres compositions encore sur des thèmes antiques. Et ce que le peintre faisait ici pour des sujets tirés de la fable ou de l'histoire ancienne, il le recommençait sous des formes différentes, mais avec la même sagacité et la même bonne foi, là où il s'agissait de représenter des scènes plus humbles ou plus voisines des époques modernes. On sait ce qu'était au commencement du siècle la peinture dite de « genre historique, » et quelles naïves habitudes de mensonge avaient contractées ceux qui la traitaient. Qu'ils eussent à traduire une légende du moyen âge ou un fait contemporain de la renaissance, à représenter les héros des croisades ou les courtisans de François Ier : partout et toujours ils se contentaient d'affubler hommes et choses de je ne sais quelles élégances de théâtre, d'une physionomie uniforme et conventionnelle, comme si, depuis le bas-empire jusqu'au XVIe siècle, le monde entier, immobilisé dans les mêmes mœurs, se fût obstinément coiffé de toques à plumes et vêtu d'habits de satin. Ingres est le premier qui ait entrepris d'avoir raison de ces fausses traditions et de ces artifices. Là comme ailleurs, il vengea la vérité des atteintes que lui faisait subir l'esprit de routine ou de système; il sut, en restituant tour à tour les caractères propres à chaque époque, à chaque personnage donné, mettre le premier en lumière, sinon en crédit, cette « couleur locale » dont l'école romantique devait bientôt s'attribuer un peu bruyamment la découverte et le monopole, et de nombreux petits tableaux, ceux entre autres de *Françoise de Rimini*, de *Raphaël et la Fornarina*, de l'*Arétin chez le Tintoret*, montrent assez quelles furent sur ce point la clairvoyance de son esprit et la certitude de son goût.

Cependant les années s'écoulaient sans procurer au peintre la renommée à laquelle il avait droit, sans amener même, tant s'en faut, dans les conditions matérielles de sa vie un commencement de sécurité. La plupart des tableaux achevés depuis qu'il avait cessé d'être pensionnaire de l'Académie, ceux-là mêmes qui sont aujourd'hui l'orgueil des collections publiques ou particulières, attendaient vainement dans son atelier des acheteurs, ou si par hasard un étranger de passage à Rome venait à acquérir une de ces toiles

dédaignées, le marché conclu pour quelques centaines de francs demeurait dans le présent aussi peu profitable au vendeur qu'il devait dans l'avenir tourner à l'avantage de l'autre partie : témoin cette grande *Odalisque*, jugée presque sans valeur il y a un demi-siècle et si bien famée depuis lors qu'on trouvait assez récemment à la céder pour un prix soixante fois supérieur au chiffre d'acquisition primitif. Ingres envoyait-il ses ouvrages aux expositions de Paris, l'accueil qu'ils y recevaient d'ordinaire n'était pas de nature à le dédommager de l'indifférence ou des injustices subies à Rome. Accoutumés de longue main aux statues coloriées que groupait sur la toile l'école académique ou aux gentillesses bourgeoises de la peinture de genre telle que la pratiquaient Menjaud, Ducis et quelques autres, les regards de la foule se détournaient instinctivement d'un talent si bien fait pour choquer leurs préjugés ou pour déconcerter leurs habitudes. Quant aux connaisseurs de profession, quant aux conseillers officiels de l'opinion publique, c'était parmi eux à qui réprouverait avec le plus de rigueur, à qui tournerait le plus ouvertement en ridicule tantôt les malencontreuses audaces « d'un de ces esprits aigus qui, semblables à la chèvre, ne se plaisent que sur des rochers à pic, » tantôt ces manies d'archaïsme, ce « goût détestable et gothique, ne tendant à rien moins qu'à faire rétrograder l'art de quatre siècles, à nous reporter à son enfance, à ressusciter la manière de Jean de Bruges. »

Tant que dure l'empire, et pendant les premières années de la restauration, la critique d'art tout entière ne se lasse pas de répondre sur ce ton, et souvent dans un langage plus regrettable encore, à chaque nouvel effort tenté par le peintre, à chaque témoignage public de son habileté. Triste unanimité, dira-t-on, persévérance aveugle, dont il ne faudrait, pour l'honneur de notre pays, ni rechercher de trop près, ni produire trop complaisamment les preuves ! Soit : encore avions-nous le devoir d'en rappeler quelque chose pour préciser d'autant la force de résistance déployée par Ingres à cette époque, et pour mieux honorer l'inébranlable fierté de son attitude en face des mépris ou des tentations qui l'entourent. Viennent maintenant de nouveaux outrages à son talent et de plus dures nécessités, de plus mauvais jours encore dans sa vie; que chez lui la misère soit bien près de succéder à la gêne, ou que ses rares protecteurs eux-mêmes l'exhortent à quelque concession, à la pratique d'un art mieux approprié aux goûts du temps, moins que jamais il se laissera effrayer par ces menaces ou ébranler par de pareils avis. Il est trop bien aguerri pour cela, trop sûr d'avoir raison contre tout le monde, et, comme il le disait énergiquement, « d'avoir plus de courage que ses détracteurs n'auraient de sottise ou les mauvais destins qui le poursuivaient d'entêtement. »

Dans ses lettres, dans des notes qu'il a laissées sur ses études, sur ses travaux, et qui seront prochainement publiées, partout on retrouve les témoignages de cette mâle confiance, de cette fermeté et de ces espérances invincibles. « Je compte, écrit-il un jour, sur ma vieillesse; elle me vengera. » Un autre jour, et pour se confirmer dans le respect de ses propres inspirations par un des plus hauts exemples qu'il pût se proposer, il enregistre sans commentaire ce souvenir : « Mozart a dit : J'ai fait mon *Don Juan* pour moi et pour trois de mes amis, » — de même qu'il écrira un peu plus tard : « Je ne suis pas inquiet de ce qui adviendra de mes compositions, disait Beethoven, parce que je sais que dans mon art Dieu est plus près de moi que des autres hommes. » Toute proportion gardée entre lui et les deux incomparables maîtres, Ingres aussi avait le droit de ne travailler que pour soi et d'entendre déjà dans le secret de son cœur, de pressentir au-delà des injustices présentes la voix divine qui apprend à les supporter et la voix de l'avenir qui les confond.

En attendant, il fallait vivre et, pour subvenir à des besoins de plus en plus impérieux, se résigner non pas à renier sa religion esthétique, — Ingres serait mort de faim plutôt que d'acheter le succès à ce prix, — mais à accepter certaines tâches que l'artiste de son plein gré n'aurait assurément pas recherchées. Comment, par exemple, la pensée lui serait-elle spontanément venue de choisir un aussi triste héros que le duc d'Albe et surtout de représenter le terrible gouverneur des Pays-Bas trônant dans une église au moment où il va recevoir des mains de l'archevêque de Malines les présens bénits qui récompenseront ses cruautés? Pour que ce pinceau ami des nobles sujets entreprît de traiter celui-ci, il avait dû obéir à de bien pressantes exigences; encore tomba-t-il avant la fin des doigts honnêtes qui le tenaient. Ingres n'eut ensuite la tentation de le reprendre que pour tirer en quelque sorte la moralité du fait qu'on l'avait condamné à retracer. « J'étais forcé par la nécessité, écrit-il dans son *journal*, de peindre un pareil tableau : Dieu a voulu qu'il restât en ébauche. Cependant l'idée de le terminer me revint, mais en introduisant dans cette scène tous les démons figurant à côté de cet horrible homme..... Alors, pour purifier et venger ce qui est à jamais sacré, j'aurais fait un groupe d'anges s'élançant dans les voûtes de la basilique et emportant le saint viatique. » Les descendans du duc d'Albe, qui, en commandant le tableau, avaient entendu le dédier à la gloire de leur aïeul, ne se seraient pas tenus pour fort satisfaits sans doute de cette manière d'envisager et d'exprimer les choses. En tout cas, l'équité historique y eût trouvé son compte aussi bien que la conscience du peintre, et l'œuvre, au lieu de n'offrir aux regards qu'un

procès-verbal inutile, se serait élevée pour l'esprit à la hauteur d'un acte de justice, à la dignité d'un enseignement.

Pour Ingres toutefois les occasions ne se présentaient guère d'avoir à réviser ainsi les élémens d'un tableau proposé par autrui. Le plus souvent c'étaient les propositions même qui faisaient défaut, et si bien que le peintre d'*Œdipe*, réduit à la condition de dessinateur de petits portraits, n'obtenait qu'à ce titre une sorte de crédit auprès des étrangers venus à Rome. Encore, pour se mettre en faveur et se procurer de ce côté quelques ressources, lui avait-il fallu d'abord la protection d'un domestique de place, qui, moyennant un prélèvement sur le prix de chaque dessin (1), se chargeait de recommander Ingres à ses propres cliens. Malheureusement pour ceux-ci, il ne les accompagnait pas toujours à l'heure des pourparlers directs, et alors, faute d'avoir su ménager les justes susceptibilités de l'artiste, on s'exposait à recevoir de lui un accueil fort différent de l'humilité ou des empressemens qu'on s'était attendu peut-être à rencontrer. « Est-ce ici que demeure le dessinateur de portraits? » lui demande en s'arrêtant sur le seuil quelqu'un qui venait prendre jour pour une séance. « Non, monsieur, répond Ingres, celui qui demeure ici est un peintre. » Et, cela dit, il ferme vaillamment sa porte à une visite qui, en s'annonçant en d'autres termes, aurait était saluée par lui comme un bienfait. Se scandalise qui voudra de cet orgueil aussi incapable de se dérober sous le respect humain que de fléchir devant l'adversité : nous ne savons y voir, quant à nous, que l'imprudence tout au plus d'une âme forte et en tout cas une imprudence généreuse, puisqu'elle n'aventure ou ne sacrifie que les intérêts de celui qui la commet.

Ingres trouvait d'ailleurs dans la courageuse femme à laquelle il avait donné son nom un complice de ses résistances en face du malheur ou de l'oubli, comme il devait plus tard trouver dans un second mariage une sollicitude aussi tendre pour sa glorieuse vieillesse et le même dévouement à ce nom qu'il avait illustré. Les plus récens de ces souvenirs, il est vrai, ne sauraient appartenir encore au public. Le respect même qu'ils inspirent aux témoins des dernières années de M. Ingres commande presque le silence sur les soins dont elles ont été entourées; mais des souvenirs plus lointains n'imposent pas une aussi stricte réserve, parce qu'ici l'expression de la gratitude ne court plus le risque de ressembler à une indiscrétion.

Les années que Mme Ingres avait passées à Rome depuis qu'elle

(1) Ce prix avait été fixé à 8 écus (42 francs à peu près) pour un portrait en buste, à 12 écus pour un portrait en pied.

était venue de France s'y marier sur la foi d'engagemens pris par des amis communs, ces années difficiles et déjà longues ne semblaient présager pour celles qui allaient suivre qu'une nouvelle succession d'inquiétudes et de privations. Il fallait que le pauvre ménage se résignât à continuer sur place l'épreuve si vainement tentée jusqu'alors, ou bien, s'il existait ailleurs quelque chance de meilleure fortune, il était temps d'abandonner pour elle une situation de plus en plus incertaine. Le manque absolu de ressources nécessaires pour un long voyage, la crainte de se retrouver au bout de quatorze ans aussi inconnu, aussi peu recommandé par le succès qu'on l'était à l'époque du départ, tout interdisait la pensée d'un retour en France; mais, sans s'aventurer si loin, sans même quitter l'Italie, on pouvait essayer d'une vie moins isolée que l'existence menée à Rome et d'un séjour moins dispendieux que celui de Paris. Ingres et sa femme vinrent donc en 1820 s'établir à Florence, où, jusqu'au jour éloigné de quatre ans encore qui devait récompenser tant d'efforts par un premier succès, ils ne devaient rencontrer qu'une indifférence plus pénible et des difficultés plus graves que jamais.

Le nouveau milieu choisi n'était en effet rien moins que favorable à un artiste dédaigneux des mœurs et de l'esprit académiques, des conventions et des abus que, sous prétexte de *purismo*, les imitateurs ultramontains de David travaillaient alors à faire prédominer. En se fixant à Florence, Ingres trouvait sans doute dans les monumens du passé la confirmation de ses propres doctrines et de puissans encouragemens pour sa manière de les mettre en pratique; mais en regard de ces grands exemples il trouvait aussi les succès de M. Benvenuti et des siens. Le moyen d'espérer quelque crédit sur des gens plus qu'à demi convertis déjà par de pareils réformateurs, et comment ceux-ci de leur côté laisseraient-ils impunément se produire un talent tendant par le fait à déconsidérer leur fausse habileté? Aussi les résistances intéressées ne manquèrent-elles pas plus que les erreurs naïves de l'opinion.

Seul parmi les artistes florentins, un homme, mieux inspiré d'ailleurs pour son propre compte et à tous égards plus digne de son origine qu'aucun d'eux, le sculpteur Bartolini, rendait ouvertement justice au mérite du peintre français. Il avait été autrefois le condisciple d'Ingres dans l'atelier de David, et l'estime que dès le début il professait pour lui s'était accrue depuis lors en proportion des preuves de talent successivement fournies. En voyant arriver à Florence son ancien camarade, Bartolini s'était promis de tirer parti de sa présence pour déterminer dans la peinture une réforme analogue à celle qu'il poursuivait lui-même dans le domaine de la sta-

tuaire, ou tout au moins de provoquer la lutte entre le nouveau-venu et ceux qui se prélassaient sans droit au premier rang. Par malheur, Bartolini avait en cela consulté ses désirs plutôt que les moyens d'action dont il pouvait disposer. Encore dépourvu à cette époque d'influence personnelle, fort mal vu des prétendus maîtres contemporains, qu'il ne ménageait pas plus dans ses discours qu'il ne les respectait, eux et leur autorité, dans ses travaux, il n'arrivait qu'à dépenser pour la cause de son ami un zèle à peu près inutile. Peut-être le résultat le plus clair des démarches tentées par Bartolini est-il le beau portrait du statuaire qu'Ingres peignit alors en souvenir de tant de bon vouloir, comme une autre toile admirable, le portrait de *Mme Leblanc*, rappelle et récompense aujourd'hui l'intérêt affectueux témoigné au peintre pendant ces cruels momens par une famille française établie à Florence.

Aussi à court de travail pour son pinceau que pendant les plus mauvais temps de son séjour à Rome, condamné même de ce côté à une inaction presque absolue, Ingres, pour vivre et pour faire vivre sa femme, se trouvait donc obligé de nouveau de recourir à son crayon, ressource bien précaire toutefois, bien insuffisante, car ici les occasions de dessiner de petits portraits ne se présentaient pas comme à Rome, où elles résultaient de l'affluence des étrangers. Il fallait se contenter des tâches que procurait de temps à autre soit la protection du ministre de France, soit l'amitié ou la libéralité bien inspirée assurément de quelque compatriote. Lorsqu'on voit aujourd'hui les véritables chefs-d'œuvre qu'Ingres livrait au premier venu en échange de quelques écus, on se demande comment il ne s'est pas rencontré plus de gens pour profiter d'une pareille bonne fortune, comment il arrivait au dessinateur de chômer non de parti-pris, mais faute de modèles. Rien de plus étrange en effet, et pourtant il y eut un jour où la besogne qui lui avait manqué si souvent ne vint s'offrir à lui que trop abondante et pour trop longtemps assurée.

Un Anglais de qui Ingres avait dessiné le portrait s'était mis en tête de réunir, tracées par le même crayon, les images des divers membres de sa famille, de ses amis, de tous ceux qui à quelque titre, à quelque degré que ce fût, intéressaient sa tendresse ou ses souvenirs. Pour cela, il proposait à l'artiste de l'emmener en Angleterre, d'affermer en quelque sorte son talent pendant deux années, au bout desquelles une somme importante, garantie d'avance par un contrat, permettrait à ce talent de reprendre sa liberté et de s'employer à sa guise. Ingres était bien près de consentir : sa femme n'hésita point à refuser. Matériellement avantageux, le marché avait à ses yeux cet inconvénient bien autrement considérable d'amoin-

drir l'autorité morale de celui qui l'aurait accepté, de lui interdire momentanément toute entreprise plus digne de lui, tout espoir de réussite prochaine dans la sphère où il lui appartenait surtout d'agir. C'était assez pour couper court à la négociation entamée : aussi Mme Ingres s'empressa-t-elle de la rompre. Or, quand on songe que celle qui portait si haut devant autrui l'orgueil d'un nom qu'elle sentait promis à la gloire, que cette même femme, si prompte en pareil cas à la susceptibilité et aux dédains, descendait dans le secret de sa vie domestique aux plus humbles devoirs, aux plus pénibles soins, quand on se souvient par exemple que, faute de pouvoir en payer la façon, elle taillait et cousait de ses mains les habits de son mari, que, pour augmenter d'autant la petite somme destinée à l'achat des couleurs et des toiles, il lui fallait chaque jour diminuer quelque chose sur le prix du frugal repas qu'elle préparait elle-même, — le respect pour une aussi ferme confiance dans un talent encore méconnu s'accroît du sentiment qu'inspire tant de désintéressement personnel. Mme Ingres n'a pas seulement suivi dans la voie des épreuves et des sacrifices le grand artiste qui l'avait associée à son sort; elle y a marché côte à côte avec lui, elle l'y a devancé quelquefois pour le préserver d'un péril ou pour l'encourager par ses propres exemples, et le moins qu'on puisse dire d'elle, c'est que par la clairvoyance de son cœur, par la seule énergie de ses instincts, elle éleva le dévouement au niveau d'une vertu de l'intelligence, comme à force d'abnégation elle sut, dans l'extérieur de sa vie, relever et presque ennoblir des habitudes modestes peut-être jusqu'à l'excès de la simplicité.

Bien lui prit au reste de n'avoir ni désespéré, ni douté. Dans cette ville de Florence, si inhospitalière jusque-là pour le talent du maître, malgré tant d'obstacles, de déceptions et de retards, le moment était venu où une œuvre d'un éclatant mérite allait enfin avoir raison des injustices subies sur place aussi bien que des injustices ou des oublis du dehors. Encore une dernière lutte, encore quelques mois d'obscurs efforts et de privations, et Ingres, désormais à l'abri du besoin, prenait, pour ne plus la perdre, possession de la renommée. Bientôt les applaudissemens qui avaient accueilli à Florence l'apparition du *Vœu de Louis XIII* se renouvelaient à l'exposition de Paris, et l'auteur de ce chef-d'œuvre, hier exilé, pauvre, à peu près ignoré, rentrait presque en triomphateur dans son pays, où un avenir prochain lui réservait des succès plus brillans encore et des tâches mieux appropriées à son talent.

III.

Le *Vœu de Louis XIII* marque donc, à vrai dire, dans la carrière d'Ingres le point de départ, j'entends la première victoire publique du maître, le premier grand succès obtenu. Ingres à cette époque avait atteint déjà, dépassé même l'âge de quarante ans; il avait produit, sans compter ses *portraits*, bon nombre des tableaux qui devaient un jour honorer le plus sûrement son talent et son nom; mais, sauf la sympathie de quelques jeunes peintres insurgés à leur manière contre le despotisme académique, sauf l'attention et les éloges accordés à ses ouvrages par plusieurs des élèves de Guérin, par Eugène Delacroix et Scheffer en particulier, il n'avait rencontré encore dans son pays, même auprès des artistes, que l'indifférence ou le dédain. Une fois seulement, lorsque la *Chapelle Sixtine* avait paru au salon de 1814, on s'était un peu départi de ces rigueurs envers un homme que la critique du temps jugeait d'ailleurs, pour ce fait, capable de devenir « un peintre de genre agréable. » Pour tout le reste, qu'il s'agît à ce même salon de *Don Pedro de Tolède*, ou, aux expositions suivantes, de l'*Odalisque*, du *Maréchal de Berwick* et de l'*Entrée à Paris de Charles V*, la foule ne s'en occupait guère, et les connaisseurs attitrés s'en moquaient. Il est sans exemple, au moins dans notre école, qu'un grand peintre ait été aussi longtemps méconnu, et qu'une vie destinée à s'achever au milieu des respects unanimes se soit continuée presque jusqu'à la limite d'un demi-siècle sans autre récompense que l'estime de quelques esprits indépendans ou les encouragemens obscurs de quelques amis. Poussin, Prud'hon lui-même, si tardive qu'ait été sa renommée, Poussin et Prud'hon ne s'étaient pas vus condamnés à de pareils ajournemens; quant à Lesueur, à Lebrun, à David et à ses principaux élèves, tous avaient conquis une haute situation et maîtrisé l'opinion publique bien avant l'âge où le peintre du *Vœu de Louis XIII* semblait pour la première fois produire ses titres et mériter un commencement de réputation.

Quoi qu'il en soit, les méprises venaient de cesser. A l'exemple de Florence et de Paris, la ville de Montauban s'émut de l'apparition d'une œuvre dont le succès l'intéressait si directement, et lorsque Ingres, après une absence de trente ans, se retrouva dans ces murs qu'avait connus son enfance, il y fut reçu avec les empressemens et les hommages dus à un homme désormais célèbre. Ce fut la seule fois au reste qu'il revit sa ville natale, bien que jusqu'à la fin il eût gardé pour elle un attachement très vif et qu'il eût même songé un instant à aller y passer les dernières années de sa vieillesse. Ingres

a voulu du moins qu'après lui quelques-uns de ses tableaux, ses nombreuses *études* et tous les objets d'art qu'il possédait fussent réunis dans l'hôtel de ville de Montauban pour y perpétuer le souvenir de son origine et les traditions de sa gloire; il a voulu que le tout eût sa place dans les salles de cet ancien palais épiscopal dont son père avait autrefois sculpté les lambris, où, sous le règne de Louis XVI, il avait été lui-même accueilli avec bonté par l'évêque, M. de Breteuil. Ainsi le *Jésus au milieu des docteurs*, une des dernières œuvres du peintre, viendra orner le salon où, près de quatre-vingts ans auparavant, celui qui devait un jour signer cette toile de son nom illustre avait été complimenté sur son talent naissant de musicien (1), et les travaux successifs résumant cette vie si bien remplie iront rejoindre là où elle ne s'est pas écoulée ce qui subsiste de ses premières promesses et des souvenirs lointains de ses débuts.

L'*Apothéose d'Homère*, peinte en 1827 pour la décoration d'une des salles du musée Charles X, vint mettre le sceau à la réputation d'Ingres et démontrer avec plus d'évidence encore que le *Vœu de Louis XIII* la rare élévation de son talent. Nous nous bornerons à rappeler le fait. Il semblerait aussi superflu de louer aujourd'hui une œuvre consacrée par l'admiration de tous qu'il serait inutile de la décrire. Qui ne connaît, qui n'a présente à l'esprit cette noble scène? Qui ne sait que, dans aucun tableau appartenant à notre école, l'imitation de la majesté antique n'apparaît moins qu'ici entachée de pédantisme, ni la fermeté du style moins voisine de la sécheresse? Notre école n'avait rien produit de pareil, avons-nous dit : oui, si l'on considère dans l'*Apothéose d'Homère* la beauté souveraine de l'exécution, cet incomparable mélange d'ampleur et de finesse; mais, au point de vue de la composition, de l'interprétation morale du sujet, on trouverait dans l'art de notre pays, comme dans notre littérature, des précédens à cette faculté de s'approprier à souhait les sentimens et les inspirations antiques. Bien plus, c'est là surtout qu'il faudrait les chercher. En ressuscitant ainsi l'esprit et les mœurs d'un passé dont tant de siècles nous séparent, Ingres ne faisait que continuer une des traditions, qu'exploiter à sa manière un des priviléges du génie national. Il renouvelait les fécondes tentatives d'André Chénier dans le domaine de la poésie ou celles que dans la peinture même d'autres maîtres avaient accomplies avant lui. Avec des formes plus pures et une

(1) Ingres aimait à se rappeler les applaudissemens que lui avait valus en 1788 certain air de *la Fausse Magie* chanté un soir devant l'évêque entouré des officiers de sa maison. Pour que la compagnie ne perdît rien du spectacle, on avait placé le petit chanteur debout sur un haut tabouret.

expression du beau à la fois plus aisée et plus pénétrante, l'*Apothéose d'Homère* appartient par le fond des intentions à la même famille que le *Testament d'Eudamidas*, de Poussin, et que la *Mort de Socrate*, de David. Des œuvres aussi savamment, aussi profondément pensées, se rencontreraient difficilement ailleurs, et l'honneur n'est pas médiocre pour l'école française d'avoir légué au monde les trois compositions les plus fortes peut-être, les plus véritablement antiques que les souvenirs de l'ancienne Grèce aient inspirées à l'art moderne.

En achevant d'assurer au maître une place à côté des peintres les plus renommés de l'époque, le succès d'*Homère* avait eu cet autre résultat, de peupler l'atelier d'Ingres de nombreux élèves et d'ajouter par conséquent l'influence d'un chef d'école au crédit d'un homme si bien recommandé par ses œuvres auprès du public. Déjà peu après son retour d'Italie et son élection à l'Institut, Ingres s'était décidé à entreprendre l'éducation de quelques jeunes artistes, de M. Amaury-Duval entre autres, le plus ancien de ces premiers disciples comme le plus distingué aujourd'hui par son talent. Toutefois il n'y avait là encore qu'un moyen d'action et d'enseignement trop limité pour intéresser fort sérieusement l'avenir de l'art français. Une plus vaste perspective s'ouvrait devant lui. Le moment et l'occasion étaient venus pour le maître d'initier ou de convertir à sa doctrine beaucoup de ceux qui dans quelques années seraient appelés à diriger le goût public : il lui appartenait, non pas de susciter de grands artistes, — Dieu seul est en possession de ce secret, — mais de développer ou de prémunir des talens, d'élever en un mot le niveau de l'art contemporain en l'étayant de principes sûrs et de solides traditions. On sait avec quel bonheur Ingres s'acquitta de cette tâche pendant les années malheureusement trop courtes qu'il y consacra, et quel utile empire il exerça non-seulement sur Hippolyte Flandrin, sur M. Lehmann, sur plusieurs autres encore parmi ses élèves les plus éminens, mais aussi sur la plupart de ceux qui, à l'époque où nous sommes, protestent dans leurs travaux de peinture murale ou dans la peinture de portrait contre les vulgaires entreprises du métier. — Hélas! ces protestations seraient autrement nombreuses, autrement efficaces, et les périls qui les provoquent bien moins menaçans, si, au lieu de remplir pendant huit années à peu près ses fonctions de professeur, Ingres les avait continuées au-delà de cette courte période. Puisqu'il réussit en si peu de temps à former un nombre considérable de talens sérieux, à les aguerrir pour le reste de leur vie contre les menues séductions de l'esprit ou de la pratique, qu'eût-ce été, si l'on suppose le maître gardant jusqu'au bout son autorité! On peut dire sans exagération que de sa retraite prématurée datent dans notre

école l'abaissement progressif des tendances et des œuvres, l'incertitude des doctrines et l'impuissance, même chez les mieux intentionnés, de suppléer au néant de l'éducation première ou de corriger les vices d'un enseignement défectueux.

Les enseignemens d'Ingres, à l'époque où il les formulait (1827-1834), n'étaient pas seulement sains et hautement profitables en eux-mêmes. A ce mérite intrinsèque se joignait celui qu'ils empruntaient des circonstances, et l'on n'en apprécierait qu'incomplétement les bienfaits, si l'on ne tenait compte des luttes engagées alors, des partis contraires qui se disputaient le champ de l'art français : d'un côté, ce qui subsistait des traditions académiques, représentées dans la pratique par la seconde génération des disciples de David et dans la théorie par Gros, uniquement préoccupé à cette époque du désir d'expier, par ce qu'il appelait « la pureté de l'enseignement classique, » l'indépendance de ses premiers actes et les anciennes hardiesses de son génie; de l'autre côté, les chevaliers errans ou les volontaires de la nouvelle école, les esprits débarrassés des préjugés, flottant entre toutes les croyances, impatiens de la tyrannie jusqu'au mépris de toute règle. Quoi de plus opportun dès lors qu'une doctrine qui, en désabusant les jeunes artistes de la routine, les préserverait en même temps des entraînemens opposés, des aventures? Quel meilleur moyen, pour rétablir la concorde et ramener l'école à une foi commune sans lui interdire l'espoir des conquêtes partielles et des progrès, que de montrer ce qu'il peut y avoir d'idéal dans le réel et de vrai dans l'art le plus raffiné, que de prescrire à la fois le respect des grands exemples fournis par la peinture ou par la statuaire et l'étude directe, sincère, continuelle de la forme vivante? Nous avons eu l'occasion de le dire déjà, les monumens de l'antiquité et de la renaissance, envisagés en face, sans les détours de l'esprit systématique, — la nature expliquée par ces commentaires admirables, mais avant tout franchement et ingénument sentie, le dédain des recettes et le culte des hautes traditions, la haine des réalités vulgaires et la passion des vérités caractéristiques, — tels étaient les principes sur lesquels Ingres avait fondé son enseignement. Pourquoi essaierions-nous au surplus de résumer cette doctrine et d'en exposer les principes à nos propres risques? Quelques-unes des paroles même du maître pieusement recueillies au moment où elles venaient d'être prononcées, quelques-uns de ses préceptes sténographiés pour ainsi dire par ceux à qui il les adressait (1), en apprendront plus à cet

(1) Nous avons sous les yeux deux cahiers de notes sur lesquels le frère aîné d'Hippolyte Flandrin, Auguste Flandrin, mort en 1842, et un autre élève d'Ingres, M. Éd. Odier, inscrivaient chaque jour, au sortir de l'atelier, le souvenir de ce qu'ils avaient entendu. Les paroles que nous citons sont textuellement extraites de ces notes.

égard que toutes les phrases après coup, et mettront en relief avec une autorité sans réplique ce que de longues dissertations arriveraient tout au plus à faire pressentir.

Veut-on entendre, par exemple, Ingres gourmandant la paresse de l'esprit en matière d'art et de recherche du vrai, ou enseignant à quelles conditions cette vérité peut être découverte et rendue :

« Ce que l'on sait, dit-il, il faut le savoir l'épée à la main; ce n'est qu'en combattant qu'on acquiert quelque chose, et le combat, c'est la peine qu'on se donne. »

« Ayez de la religion pour votre art. Ne croyez pas qu'on produise rien de bon, d'à peu près bon même, sans élévation dans l'âme... Pour vous former au beau, ne voyez que le sublime. Ne regardez ni à droite ni à gauche, encore moins en bas. Allez la tête levée vers les cieux, au lieu de la courber vers la terre, comme les porcs qui cherchent dans la boue. »

« Aimez le vrai, parce qu'il est aussi le beau, si vous savez le sentir et le voir... Si vous voulez voir cette jambe laide, je sais bien qu'il y aura matière; mais je vous dirai, moi, prenez mes yeux, et vous la trouverez belle.»

« En étudiant la nature, n'ayez d'yeux d'abord que pour l'ensemble. Interrogez-le, et n'interrogez que lui. Les détails sont de petits importans qu'il faut mettre à la raison : la forme large et encore large! La forme, elle est le fond de tout. La fumée même doit s'exprimer par le trait. »

« Dessiner ne veut pas dire seulement reproduire des contours. Le dessin, c'est encore l'expression, la forme intérieure, le plan, le modelé. Voyez ce qui reste après cela! Le dessin comprend les trois quarts et demi de ce qui constitue la peinture. Si j'avais une enseigne à mettre au-dessus de ma porte, j'écrirais *école de dessin*, et je suis sûr que je ferais des peintres.»

S'agit-il de stimuler le zèle de ses élèves pour l'étude de l'antique ou des œuvres de la peinture au temps de la renaissance :

« Croyez-vous, s'écriera le maître, que je vous envoie au Louvre pour y trouver le beau idéal, quelque chose d'autre que dans la nature? Ce sont de pareilles sottises qui, aux mauvaises époques, ont amené la décadence de l'art. Je vous envoie là parce que vous apprendrez des antiques à voir la nature, parce qu'ils sont eux-mêmes la nature : aussi il faut vivre d'eux, il faut en manger... De même pour les peintures des grands siècles. Croyez-vous qu'en vous ordonnant de les copier, je veuille faire de vous des copistes? Non; je veux que vous preniez le suc de la plante... Adressez-vous donc aux maîtres, parlez-leur, ils vous répondront, car ils sont encore vivans. Ce sont eux qui vous instruiront : moi, je ne suis que leur répétiteur. »

Enfin il est une pensée qui, sous différentes formes, revient souvent dans ces entretiens d'Ingres avec ses élèves, c'est celle qui a trait à de secrets rapports entre la peinture et la musique :

« Si je pouvais vous rendre tous musiciens, vous y gagneriez comme peintres. Tout est harmonie dans la nature... Un peu trop, un peu moins dérange la gamme et fait une note fausse... Il faut arriver à chanter juste avec le pinceau aussi bien qu'avec la voix : la justesse des formes est comme la justesse des sons. »

Tandis qu'Ingres travaillait ainsi à convaincre les jeunes artistes par la vigueur de sa parole et la certitude de son enseignement, il poursuivait aussi l'exécution de l'œuvre qui, dans sa pensée, devait avoir sur l'opinion une action décisive. Le *Martyre de saint Symphorien*, commencé peu après l'achèvement de l'*Apothéose d'Homère*, était sur le point d'être terminé : on en parlait d'avance comme d'un tableau plus important qu'aucun des ouvrages précédens du maître et destiné à un succès plus éclatant encore. Ingres lui-même, arrivé au bout de sa tâche, comptait sur une pleine victoire, sur le triomphe absolu des doctrines qu'il avait entendu cette fois résumer et définir de manière, disait-il, « à trancher la question. » L'accueil fait au *Saint Symphorien* ne répondit que très incomplétement à cette attente. Mal compris par la critique et par la foule, qui ne surent guère y voir l'une et l'autre qu'un encombrement de lignes et de formes tourmentées, ce tableau, ce « maître-tableau, » comme Ingres l'appelait encore à trente ans d'intervalle avec un mélange de ressentiment et de légitime orgueil, n'excita, même chez les artistes, qu'une surprise voisine du désappointement ou tout au plus qu'une admiration inquiète. Sauf les élèves d'Ingres et un petit nombre de peintres au premier rang desquels Decamps n'hésitait pas à se montrer, personne n'osa se compromettre ouvertement; personne ne fut bien sûr de ne pas se tromper en reconnaissant dans la robuste majesté de ce style tout autre chose que de l'emphase, dans la grandeur même des fautes çà et là commises la marque et la preuve d'un grand esprit, d'un talent capable, comme tous les talens supérieurs, d'erreurs excessives aussi bien que de mérites exceptionnels. Bref, il y eut là pour Ingres un véritable insuccès, dont il eut le tort d'ailleurs de s'émouvoir beaucoup trop, et surtout de se venger avec une persistance qui devait tourner non-seulement au détriment de sa popularité personnelle, mais au préjudice même de notre école et de ses progrès.

En jurant de ne plus reparaître au salon, — serment trop bien tenu, puisque, à l'exception de l'exposition universelle de 1855, aucune exposition ouverte par l'état ne s'enrichit plus de ses œuvres, — Ingres laissait le champ libre aux talens médiocres ou aux faux talens dont il lui aurait appartenu de faire justice. En outre

il privait d'encouragemens et de secours les talens de bonne volonté ou les esprits encore incertains, ceux qui, à demi séduits par les sophismes, à demi attirés vers la vérité, n'attendaient peut-être pour être persuadés tout à fait qu'une occasion et l'empire d'un grand exemple. Qui peut dire l'influence qu'Ingres aurait exercée sur l'école française et sur le goût public, si, au lieu de demeurer pendant plus d'un quart de siècle éloigné du théâtre des luttes, il y était revenu d'année en année pour défendre le bon droit et punir les usurpations ou les jactances, pour faire acte de chef et de maître, comme il en avait le pouvoir et le devoir? Cette retraite fut à notre avis un malheur et une faute, malheur d'autant plus regrettable qu'il coïncida au début avec la clôture de l'atelier où tant de nouveaux élèves auraient pu, à l'exemple de ceux qui les y avaient précédés, recevoir des leçons dont dépendaient en grande partie le sort futur et l'honneur de l'art national. Non content de se venger du public parisien en lui dérobant à l'avenir ses travaux, le peintre du *Saint Symphorien* avait voulu, dans le présent, isoler jusqu'à sa personne de tout commerce avec ce Paris où il ne comptait plus, disait-il, que des ennemis, et vers la fin de 1834 il se mettait en route pour aller remplacer à Rome Horace Vernet dans les fonctions de directeur de l'Académie de France.

Si, en reprenant le chemin de cette ville où il avait vécu autrefois pauvre et méconnu, Ingres avait emporté le souvenir d'un récent succès obtenu dans son pays, s'il était rentré à la villa Médicis consacré en quelque sorte par le triomphe qu'il se promettait encore peu de mois auparavant, il y aurait eu pour lui un plein dédommagement aux épreuves d'un autre temps et comme une glorieuse contre-partie des anciennes injustices; mais, après l'échec qu'il venait de subir et dont il s'exagérait la portée, Ingres revenait à Rome en mécontent, presque en fugitif; malgré le titre dont il était revêtu, malgré la satisfaction qu'il croyait éprouver à se sentir loin de la France, il souffrait à la fois par tout ce qu'il laissait derrière lui et par la dignité incomplète à ses yeux de l'existence qu'il était venu chercher en Italie. Il en fut à peu près ainsi tant que durèrent ses fonctions de directeur de l'Académie. Partagé entre le besoin de produire et la crainte de s'exposer à de nouvelles offenses, s'il appelait la lumière sur ses travaux, tantôt préoccupé de l'oubli où il se supposait tombé, tantôt irrité contre ceux de ses amis qui pouvaient concevoir la pensée d'un danger quelconque pour sa renommée, Ingres avait beau faire : il ne réussissait pas mieux à se désintéresser, à se distraire des souvenirs de la France qu'à s'accommoder de son volontaire exil. Les lettres qu'il adressait alors à un homme qui fut jusqu'à la fin le témoin le plus

rapproché et le plus fidèle compagnon de sa vie laissent deviner ce malaise intime, et sous la fierté du langage ces secrètes inquiétudes de l'esprit. « Vous me parlez, écrivait Ingres à M. Gatteaux, de mon exemple, de ce que je dois faire pour reprendre à Paris la place qui m'appartient. L'ai-je donc perdue, cette place? Les ouvrages qui constituent l'homme ne se perdent pas, et je me trouve, moi, assez bien de réputation et de position. Je ne veux plus rien, je ne demande plus rien. Le jour où j'ai quitté Paris, j'ai rompu pour jamais tout pacte avec ce qui pourrait le moins du monde me rapprocher du public. Je ne suis plus peintre que pour moi, je peindrai ou je ne peindrai pas, je m'appartiens enfin et je ne veux appartenir qu'à moi. Rien ne peut m'enlever cette situation, que j'ai acquise, Dieu merci, à la pointe de l'épée. »

Ingres fort heureusement, même pendant cette période de prétendu égoïsme, ne fut pas « peintre que pour lui. » Non-seulement il envoya successivement ou il rapporta lui-même en France *Stratonice*, la petite *Odalisque*, *la Vierge à l'hostie* et le portrait de *Cherubini*; mais les jeunes talens qu'il avait la mission de diriger se ressentirent tous, à leur grand profit, de son zèle et de son influence. Sans parler des tableaux d'Hippolyte Flandrin et des sculptures de Simart, les envois à cette époque des pensionnaires de l'Académie, peintres ou statuaires, architectes ou graveurs, musiciens même, vinrent attester l'action bienfaisante du maître et les progrès qu'elle avait déterminés, comme la *Stratonice*, publiquement exposée pendant quelques jours dans le palais des Tuileries, démontra aux regards les moins clairvoyans quels progrès Ingres avait accomplis pour son propre compte dans le sens de la grâce et de la délicatesse. L'admiration excitée par cette toile exquise expia en partie l'accueil fait, six ans auparavant, au *Saint Symphorien*, et lorsque, au commencement de 1841, Ingres revint à Paris, il y rentrait pour n'y plus rencontrer que des respects unanimes, pour occuper jusqu'au dernier jour une place aussi sûrement au-dessus des rivalités qu'à l'abri des injustices ou des caprices de l'opinion.

La biographie d'Ingres pendant ces vingt-six dernières années se réduirait tout entière à la nomenclature des travaux qui se succèdent depuis le portrait du *duc d'Orléans* et les *cartons* pour les vitraux de la chapelle de Saint-Ferdinand jusqu'à l'*Apothéose de Napoléon Ier* et la *Source*, jusqu'à cette œuvre plus récente encore, cette seconde et complète édition de l'*Apothéose d'Homère*, qu'Ingres achevait à un âge où Titien et Michel-Ange lui-même avaient vu leur génie s'éteindre ou leurs forces s'anéantir : œuvre admirable de tous points, une des plus belles qu'ait produites à

aucune époque l'école française, et dont la *Revue* signalait, il y a quelques mois, l'apparition comme un événement non moins considérable dans l'histoire de l'art moderne que glorieux pour la vieillesse du maître (1). En dehors de ces travaux, nul incident dans une vie aussi honorée aux yeux du monde qu'attentivement surveillée sous le toit domestique par celle qui avait remplacé auprès d'Ingres la compagne d'un autre temps; aucun changement extérieur si ce n'est le progrès d'une gloire qu'achevaient de consacrer des distinctions plus hautes que les récompenses réservées d'ordinaire aux artistes (2), ou parfois, — à l'époque de la réorganisation de l'École des Beaux-Arts par exemple, — quelques imprudens défis à ses convictions, défis qu'il relevait d'ailleurs avec toute l'énergie de son caractère et toute l'autorité que lui donnait son nom. Un seul malheur irréparable, la perte d'Hippolyte Flandrin, vint attrister la fin de cette existence privilégiée. Lorsqu'Ingres succombait il y a quelques semaines, il avait la douleur de chercher en vain à ses côtés l'élève si digne de lui qu'il avait cru destiné à devenir son héritier, et à qui il devait, a très bien dit M. Beulé, « transmettre son pinceau comme les rois transmettent leur sceptre. »

« Ceux qui sont aimés des dieux meurent jeunes, » prétend-on sur la foi de la sagesse antique. C'est là une pensée païenne : l'esprit chrétien se nourrit d'autres exemples et veut d'autres consolations. Si la vie est une épreuve où notre âme est essayée, si les combats auxquels notre naissance nous appelle ont pour objet de nous fournir des occasions de victoire et de nous préparer, de nous fortifier pour l'immortalité, il est beau, il est utile de ne tomber qu'après avoir jusqu'au bout soutenu la lutte et sacrifié à la cause du bien tout ce que de longues années permettaient de lui donner. Ingres a eu ce courage et cette bonne fortune; sa vie publique nous lègue à ce double titre de grands souvenirs et un grand enseignement. Faut-il craindre d'ajouter à ce que nous en avons dit quelques mots de souvenirs plus intimes, quelques traits qui indiqueront ce qu'il y avait au fond de droiture et de bonne foi jusque dans les caprices ou les boutades de ce vigoureux esprit, aussi prompt à l'exaspération qu'à l'enthousiasme, aussi incapable d'une feinte que d'une concession?

Pour ceux qui n'avaient pas l'honneur de l'approcher souvent, Ingres, malgré ses habitudes expansives ou plutôt à cause de cette inclination même à manifester ses impressions au hasard du moment, Ingres n'était pas facile à bien connaître. Telle parole dite

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin 1865.

(2) On se rappelle qu'Ingres avait été, en 1862, appelé à siéger au sénat.

par lui sous l'empire d'une émotion passagère pouvait amener quelque méprise et faire croire à une intention réfléchie, à une coutume morale, là où il n'y avait en réalité qu'un mouvement de légitime susceptibilité ou d'impatience. Je me souviens que quelqu'un, pensant se faire bien venir du maître, s'évertuait un jour à médire de Watteau, à l'immoler de son mieux sur l'autel du grand art et des grandes traditions. Ingres prit parti avec une telle chaleur pour le peintre des fêtes galantes, il vanta si résolûment la grâce de son talent et la délicatesse de son esprit, qu'il semblait au fond n'avoir rien de plus cher que le soin d'une pareille gloire. Or, bien peu auparavant, quelques paroles trop élogieuses avaient amené sur ses lèvres une explosion de sentimens tout contraires, et ce même Watteau qu'il vengeait aujourd'hui d'un injuste mépris, il le punissait hier tout aussi vivement des hommages excessifs qu'on prétendait lui rendre. Un autre jour, — c'était à l'époque de son second voyage en Italie, — Ingres s'était épris, avec la passion qu'il apportait en toutes choses, des fresques de Luca Signorelli dans la cathédrale d'Orvieto. Malgré les incorrections de détail et les bizarreries d'un style aussi peu conforme encore au style des chefs-d'œuvre prochains de la renaissance que dépourvu de la beauté antique, ces peintures, qu'il voyait pour la première fois, lui apparaissaient comme de vrais modèles, dignes de la plus minutieuse étude. Il voulait se les approprier tous, s'installer dans l'église au moins pour une semaine avec l'élève qui l'accompagnait alors, et ne quitter la place que lorsqu'il aurait dessiné jusqu'à la dernière figure, recueilli jusqu'au moindre élément d'information. Le lendemain en effet, il accourt armé de son portefeuille et de ses crayons, et le voilà au travail. Au bout d'une heure, l'enthousiasme de ses paroles et de ses regards avait cessé : il ne disait plus mot, détournait la tête, s'agitait à tout moment sur sa chaise, et comme son élève, étonné de ces distractions et de ce silence, lui demandait s'il admirait moins ce qu'il avait devant les yeux : « Oh! si fait, répondit Ingres, c'est beau, c'est très beau; mais... c'est laid, et tenez, moi, je suis un Grec, allons-nous-en! » Quelques instans après, il quittait Orvieto, oubliant aussi volontiers Luca Signorelli qu'il s'était de bon cœur passionné pour lui la veille.

Est-il besoin d'ajouter que les témoignages d'un art vraiment accompli, que les monumens souverains de la peinture ou de la statuaire étaient, dans la pensée d'Ingres, à l'abri de semblables reviremens? Bien loin de se démentir, de se déguiser ou de diminuer en quoi que ce soit, l'admiration que lui avaient inspirée dès le début les marbres grecs et les peintures de Raphaël se traduisait à tout propos, à toute heure, par d'ardentes homélies sur ces chefs-d'œu-

vre, sinon par des oraisons à ceux qui les avaient faits, par un mélange singulier d'attendrissement et de violence qui aurait dû en apparence user une organisation aussi impressionnable, et qui avait au contraire cette singulière vertu d'en alimenter et d'en renouveler les forces. Se rencontrait-il par hasard un interlocuteur assez téméraire pour avancer en pareil cas une proposition malsonnante ou seulement une opinion suspecte, pour hasarder un mot ressemblant de près ou de loin à un désaveu de la vraie foi, c'étaient de la part du maître des frémissemens de colère ou des transports d'indignation contre le coupable, à moins qu'une parole de suprême dédain ne vînt tout d'abord châtier celui-ci et lui interdire d'avance jusqu'à l'essai d'une justification. Tel fut le traitement infligé par Ingres, alors directeur de l'Académie de France à Rome, à l'un de nos compatriotes qui s'était avisé de lui faire part un peu trop naïvement de ses scrupules à l'endroit de Raphaël et de ses œuvres. Nouveau-venu à Rome, l'honnête homme, sur la foi de ce qu'il en avait entendu dire, s'était empressé d'aller visiter les *Stanze* et les *Loges*, qui n'avaient pas laissé de tromper son attente. Comme il n'était interrompu dans le récit de sa visite au Vatican ni par Ingres, ni par aucune des personnes réunies ce soir-là dans le salon de la villa Médicis, il s'enhardissait de ce silence pour confesser qu'il croyait les célèbres peintures un peu plus renommées que de raison, et qu'après tout elles l'avaient médiocrement touché. « Eh bien! se contenta de demander Ingres, eh bien! monsieur, qu'est-ce que ça *lui* fait? » Il est certain que cela n'importait guère à la gloire du divin peintre d'Urbin; on conçoit ce qu'il y avait de décourageant dans une question ainsi assenée et combien celui qui en recevait le choc devait être dégoûté de l'envie d'y chercher une réponse.

Très sévère en général, et souvent jusqu'à la rigueur, envers l'art du XIXe siècle, Ingres exagérait parfois aussi l'admiration due à certains talens ou l'estime que méritaient certains autres. Lui qui ne voulait entendre parler ni de Gros, ni de Géricault, encore moins de Delacroix, lui que d'injustes et récens succès exaspéraient à ce point qu'il écrivait sur son *journal :* « Je ne suis plus, je ne veux plus être de ce siècle apostat, » il regardait la *Psyché* de Gérard comme le plus beau tableau qu'eût produit notre école depuis David. Peut-être, il est vrai, faisait-il à part soi ses réserves en ce qui concernait ses propres travaux et ne s'excluait-il ainsi du concours que parce qu'il n'y aurait rencontré que des rivaux au-dessous de lui. Toujours est-il que, très sensible d'ailleurs aux louanges, il ne cherchait pas à les provoquer, et que, lorsqu'il lui arrivait de parler de lui-même, il se gardait aussi bien de l'ostentation que de la fausse modestie. Trop forte pour avoir besoin de la ruse, trop

justement orgueilleuse pour être vaine, son âme ne songeait pas plus à se dissimuler qu'à se surfaire, et si Ingres savait estimer à leur prix les chefs-d'œuvre dont il avait doté son pays et son temps, il ne savait pas du moins, il ne voulait pas, pour en assurer le succès, descendre à ces habiletés politiques ou à ces précautions d'homme d'affaires que plus d'un grand artiste de nos jours a été loin de dédaigner.

IV.

Nous disions en commençant qu'Ingres a eu ce grand mérite, ce mérite rare chez les peintres français, d'ennoblir le vrai sans l'affubler d'une majesté artificielle, en même temps qu'il osait le traduire, sans aboutir à la bassesse, jusque dans ses irrégularités les plus flagrantes, jusque dans ses détails les moins conformes en apparence à la beauté. C'est par là en effet qu'il se distingue des autres grands artistes appartenant à notre école, c'est à ce titre surtout qu'il mérite une place à part entre les *naturalistes* et les *idéalistes* de profession. Plus qu'aucun de ceux-ci, plus que David en particulier, Ingres a eu le sentiment et l'intelligence des conditions qui séparent le beau de la convention académique; mieux que ceux-là, il a su tirer des entrailles mêmes de la réalité ce que, dans la langue des arts, on nomme « le caractère, » c'est-à-dire l'expression accentuée d'une manière d'être individuelle, de la physionomie spéciale des choses et de la vie qui leur est propre. Rapprochez les tableaux du maître des œuvres antérieures de la peinture nationale, vous ne trouverez guère dans le passé de témoignages analogues à ce style aussi audacieusement véridique que savamment châtié, à cette énergique sincérité conseillée et comme enhardie par le goût, par un instinct si sûr de la beauté ou de la grâce. Poussin lui-même, malgré la mâle vigueur de son génie, Poussin, devant la nature, n'a pas comme Ingres de ces révélations soudaines, de ces accès de passion qui se résolvent dans la pratique en traits de vérité décisifs. Pour le peintre des *Sept Sacremens* et des *Bergers d'Arcadie*, la vérité consiste dans la justesse du geste, dans l'intention morale exprimée par chaque groupe ou par chaque personnage bien plutôt qu'elle ne résulte des finesses de la ligne ou des caractères du modelé, comme sous le pinceau de Lesueur l'onction du sentiment excuse sans la dissimuler l'insuffisance de l'exécution matérielle.

Suit-il de là qu'Ingres mérite d'être placé dans l'histoire de notre école au-dessus de Poussin et de Lesueur? Une pareille conclusion serait contraire à notre pensée et avant tout à la justice. Poussin

l'emporte sur le peintre du XIXe siècle par la richesse de l'imagination, par l'abondance et la profondeur des idées. Il possède mieux que lui le don de concevoir et d'inventer une scène, d'en faire ressortir la signification dramatique, et d'ailleurs les inspirations de ce grand artiste ont en général un calme, une ampleur naturelle qui manque souvent aux inspirations un peu voulues d'Ingres et à son imagination, irritée plutôt que fécondée par les exigences de chaque tâche. Quant au chaste peintre de *Saint Bruno* et de la *Vision de saint Benoît*, qui s'aviserait de lui marchander le rang que lui assurent l'élévation de sa pensée et l'incomparable ingénuité de son talent? Ce que nous voulons rappeler seulement, c'est que ni Lesueur, ni Poussin, ni aucun peintre français, quels que soient d'ailleurs sa juste renommée et ses titres, n'eût fait ni songé à faire ce qu'Ingres a su accomplir dans le domaine de l'exécution pittoresque proprement dite, — là où il s'agissait de donner à l'image du réel une stricte vraisemblance et en même temps une expression d'élite.

Veut-on des termes de comparaison plus près de nous : que l'on mette en regard de l'*Endymion* de Girodet et de la *Psyché* de Gérard l'*Œdipe* et la *Source*; on appréciera de reste ce qu'il y a dans ces deux derniers ouvrages de plus franchement vrai, de plus foncièrement antique que l'archaïsme des formes reproduites sur les deux autres toiles, et avec quelle force de volonté, avec quelle indépendance Ingres s'isole et s'affranchit en pareil cas des habitudes de l'école. Enfin, si l'on interroge des œuvres plus récentes encore, si l'on demande le secret de leur influence aux talens qui se sont succédé depuis un demi-siècle, où trouver un équivalent à cette manière sans complication littéraire, sans arrière-pensée d'emprunt à un autre art? Ingres n'a pas eu seulement le courage de rester fidèle à ses aspirations, à ses convictions personnelles, dans une époque où tant d'autres ne savaient guère que consulter les signes du temps et mettre leur ambition à la remorque des goûts ou des succès d'autrui : peintre, il n'a jamais parlé que le langage de la peinture. A côté de ceux qui s'attachaient à contrefaire, il y a soixante ans, avec le pinceau les monumens de la statuaire antique, comme plus tard à côté des peintres qui prétendaient transporter dans l'art les procédés du théâtre ou les formes du roman historique, il n'a songé qu'à tracer des images, non pas muettes, mais expressives avant tout par leurs dehors, par l'éloquence même de leur beauté.

En ce sens, Ingres a dans les inclinations, dans les préférences de son génie quelque chose de radicalement contraire aux coutumes de l'art et de l'esprit modernes, et, si l'on veut, quelque chose de

païen; mais il est de son temps, comme les maîtres florentins étaient du leur, par sa manière de pratiquer cette esthétique païenne, par sa ferme volonté d'approprier et de soumettre la tradition au fait présent, à ce qui vit sous ses yeux, à l'autorité de ces vérités actuelles qu'un peintre, écrit-il quelque part, doit « respecter avec fureur. » Lorsqu'Ingres disait à ses élèves : « Devinez le secret du beau, emparez-vous-en par le vrai, » ou lorsqu'il s'écriait un jour : « Vous tremblez devant la nature; tremblez, mais ne doutez pas! » certes il ne prescrivait rien qu'il ne fût en mesure de justifier et de confirmer par ses propres exemples; mais aussi il comprenait l'objet de l'art et la fonction de l'artiste, il les définissait l'une et l'autre à la façon des peintres italiens du xve siècle. Les paroles qu'il prononçait n'eussent pas été désavouées par Masaccio, par Ghirlandaïo ou par Filippino Lippi.

Quelles que soient donc les aptitudes du talent d'Ingres à renouveler dans la pratique les principes et les termes de l'art grec, ses affinités semblent plus directes, plus intimes encore avec le génie florentin à l'époque de la renaissance. Qui sait d'ailleurs si l'origine méridionale de l'artiste n'a pas eu en ceci quelque influence, et si ces facultés ou ces prédilections ne tiennent pas en partie aux caractères mêmes de la race, aux priviléges du tempérament et du sang? Singulière exception en effet, de tous les grands peintres français depuis Jean Cousin jusqu'à Lebrun, jusqu'à David, jusqu'à Prud'hon et Géricault, Ingres est le seul qui n'appartienne pas par sa naissance à une province du nord ou du centre. Il est le seul aussi qui par la pure expression de la forme, par le simple caractère donné à des contours ou à des détails de modelé, ait réussi à intéresser l'esprit non moins vivement que s'il eût choisi et interprété les sujets les plus dramatiques. Nous ne voulons pas dire qu'Ingres fût impuissant à traiter des thèmes de cet ordre. Les figures si profondément pathétiques de saint Symphorien et de sa mère, le geste du jeune Antiochus dans la *Stratonice*, la pantomime sinistre de ce groupe de famille au-dessus duquel la statue de Marcellus se dresse comme un spectre dans le *Virgile lisant l'Énéide*, d'autres inspirations admirables encore prouvent assez qu'Ingres savait trouver, pour traduire les secrets de l'âme, des traits aussi expressifs qu'imprévus. De tels témoignages toutefois, quelque surcroît de valeur qu'ils ajoutent à l'ensemble de l'œuvre, n'y figurent qu'à l'état d'exceptions et presque d'accidens. Le beau extérieur envisagé en lui-même et rendu sans ambition philosophique, la grâce ou la majesté des choses énoncée à titre de proposition absolue, en un mot une poésie toute pittoresque, tout inhérente aux formes, voilà ce qui caractérise en général les ouvrages

du maître, voilà ce qui en constitue la physionomie principale et aussi les mérites supérieurs.

Les tableaux d'Ingres qui donnent le mieux la mesure de ses facultés, de son originalité propre, sont ceux dont la signification résulte tout entière de la solennité même de l'ordonnance ou de la vraisemblance de l'imitation, c'est-à-dire des compositions comme l'*Apothéose d'Homère*, des figures comme l'*Œdipe*, la *Baigneuse*, l'*Odalisque* et la *Source*. Le talent d'Ingres est ici sur son terrain, et il l'exploite avec une certitude dans les intentions, avec une aisance dans les procédés dont ailleurs il ne fournirait pas toujours des preuves aussi concluantes. Ce qu'on peut en effet reprocher quelquefois à ce talent, ce n'est pas le défaut de facilité, — l'exécution de chaque morceau atteste au contraire une prestesse de pinceau et une dextérité merveilleuses; — c'est, dans le fond du style même, un certain mélange de violence et de contrainte, une sorte de laborieuse défiance d'autrui et de soi; c'est, pour tout dire, le manque de sérénité. Il semble que le ressentiment des anciennes injustices perce jusque dans les efforts accomplis par le peintre pour confirmer la célébrité acquise, et que, de peur d'être encore mal ou incomplétement compris, il s'applique à exagérer l'expression de sa pensée jusqu'à la définition à outrance. Plusieurs parties du *Martyre de saint Symphorien* par exemple semblent avoir été peintes sous l'empire de ces préoccupations, sinon de ces terreurs. Gardons-nous de méconnaître la valeur d'un pareil tableau, le plus extraordinaire peut-être au point de vue de l'exécution, le plus savant qu'ait produit l'école française; mais sera-ce en outrager la gloire que de constater quelque excès dans cette érudition, et de n'en admirer les témoignages qu'à la condition d'admirer aussi, de préférer parfois dans les œuvres signées du même nom une habileté moins inquiète et une science moins altière?

Bien que le *Martyre de saint Symphorien* appartienne par le sujet à la classe des tableaux religieux, la scène, telle qu'Ingres l'a conçue et traitée, nous représente un fait historique et réel plutôt qu'elle ne tend, excepté dans les deux figures principales, à résumer des idées en dehors ou au-dessus de cette vérité positive. On ne saurait donc arguer des élémens strictement pittoresques qui prédominent dans le *Saint Symphorien* pour refuser en général à l'auteur du tableau l'inspiration religieuse et le don de la formuler. Ces élémens, sauf l'abus technique que nous signalions tout à l'heure, sont employés ici avec à-propos; ils y sont à leur place, parce qu'il s'agissait de retracer les mœurs et la physionomie d'un peuple à un moment donné, parce que le peintre avait à grouper autour d'un condamné la foule qui le regarde et les bourreaux qui

l'entraînent, parce qu'enfin, pour célébrer la foi d'une âme qui défie la mort, il fallait insister sur le contraste que présenteraient tous ces corps esclaves de la vie, tous ces personnages appelés sur le chemin du supplice par leur office ou par une curiosité brutale.

D'autres scènes toutefois d'une signification plus abstraite, d'un caractère plus expressément idéal, comme *Jésus-Christ donnant les clés à saint Pierre* ou la *Vierge à l'hostie,* permettent de dire que l'imagination d'Ingres était, sinon rebelle à l'émotion pieuse, au moins peu disposée à l'éprouver et à la traduire dans le sens mystique que comportent de pareils sujets. Les peintres qui de nos jours entreprennent de les traiter ne sont pas tenus sans doute de se cantonner, sous peine de profanation, dans un dédain systématique des réalités palpables ou dans l'imitation archaïque du style propre aux anciens maîtres. On peut sans trahir l'Évangile en commenter les enseignemens dans la langue du beau pittoresque, comme on peut, comme on doit continuer certaines traditions sans pour cela parodier au XIXe siècle les procédés de fra Angelico ou de Memling; mais dans tous les cas et à toutes les époques il faut que la peinture sacrée, tout en parlant aux yeux, atteigne au-delà. Il faut, comme Nicole le disait de l'éloquence de l'orateur, que l'éloquence du peintre « nous laisse un dard dans le cœur. » Or celle d'Ingres n'arrive guère qu'à effleurer ce cœur vulnérable; en nous parlant des choses du ciel, elle se souvient trop des exemples de la terre, et semble nous inviter surtout à en contempler la grandeur ou le charme. Qui n'admirera dans la *Vierge à l'hostie* ou dans *Jésus donnant les clés à saint Pierre* la noblesse des visages et des draperies, l'ampleur du dessin et du modelé, la perfection du faire d'un bout à l'autre de la toile? Mais aussi qui sentira sa raison vaincue et son cœur conquis à Dieu devant cette image d'une beauté tout humaine? De telles œuvres, comme le *Jésus au milieu des docteurs,* comme le *Vœu de Louis XIII* lui-même, ont leur place marquée dans un musée plus exactement que dans une église, parce qu'elles tendent moins à nous faire pressentir l'invisible qu'à nous démontrer le fini, parce qu'elles renseignent les yeux sur les moyens de l'art et sur le talent de l'artiste plutôt qu'elles n'entraînent l'âme dans la sphère des vérités cachées, dans le pur domaine des idées religieuses.

Que l'on suppose les peintures d'Hippolyte Flandrin transportées des murs sacrés qu'elles décorent sur les lambris d'une galerie de tableaux : elles y paraîtront en quelque sorte trop immatérielles pour le lieu et jusqu'à un certain point profanées par le contact des toiles mythologiques ou des sujets d'histoire environnans. Il y aura

dans l'effet produit à cette place par ces doux cantiques pittoresques quelque chose de la sensation de surprise et presque de malaise que causerait une *méditation* de saint François de Sales lue dans une réunion littéraire ou le *Stabat* de Pergolèse chanté sur la scène d'un théâtre. Il en adviendrait tout autrement des tableaux religieux peints par Ingres. Placés au-dessus des autels, ils n'exciteraient au lieu de la ferveur qu'une admiration mondaine, ils ne feraient que substituer à de mystérieux appels à la piété un spectacle limité et formel, tandis que dans les salles d'un palais ils supporteront l'examen des curieux et des hommes du métier aussi impunément que le voisinage des œuvres profanes. Encore une fois, là où les conditions de la tâche à accomplir intéressent exclusivement l'intelligence et l'expression du beau humain, Ingres se comporte en maître et en maître du premier ordre. Il dispose en pareil cas non-seulement d'une science rare, mais d'une puissance de sentiment assez personnelle et assez haute pour que celui qui la possède doive être qualifié d'artiste de génie. Ailleurs il ne se montre que peintre d'un grand talent, et tout en maintenant comme toujours l'art dans les régions élevées, tout en le pratiquant avec une loyauté au-dessus des accommodemens ou des aventures, il réussit à nous en faire respecter la dignité plutôt qu'à entraîner notre imagination.

Parmi les travaux du maître les plus propres à préciser les facultés dominantes de son organisation et cette aptitude principale à dégager le beau du réel, deux groupes d'œuvres seraient féconds en renseignemens et en preuves. Nous voulons parler de ces nombreux dessins d'après nature, portraits ou études, qu'Ingres jetait sur le papier en une heure ou deux, bien souvent en quelques minutes, et de cette série de portraits si variée dans l'interprétation des types et des physionomies qu'ouvrent dès le commencement du siècle le portrait du peintre et celui de *Mme Devauçay*, que viennent clore à peu près trente ou quarante ans plus tard, ceux de *M. Bertin* et de *M. Molé*, de *Mme d'Haussonville* et de *Mme de Rothschild*.

On sait ce que dans un croquis rapide un artiste met nécessairement de l'impression produite sur lui par l'objet dont il résume les apparences, et avec quelle franchise involontaire, avec quelle bonne foi obligée il révèle la vivacité de son sentiment ou il en dénonce l'insuffisance. Bon gré, mal gré, il faut ici qu'il s'interroge et réponde séance tenante; il lui faut en quelques signes noter pour ainsi dire l'idée mélodique que la nature lui suggère, sauf à la développer ensuite, à la compléter sur la toile par l'expression étudiée des détails et par les combinaisons de l'harmonie. Si l'idée

est absente ou vaguement perçue, si les intentions qu'il s'agissait de transcrire ne se sont pas présentées nettes et claires à l'esprit, le crayon aura beau faire montre d'assurance : on devinera l'inertie de la pensée même sous les dehors les plus dégagés, comme on saura démêler l'exagération pédantesque même sous la retenue apparente et les réticences de l'exécution.

Les dessins faits par Ingres d'après la nature, à titre d'informations et d'indications préalables, n'ont rien de cette timidité ou de cette emphase. Aussi bien, mieux peut-être que ses travaux les plus achevés, ils donnent la mesure et le secret de son génie, parce qu'en les traçant Ingres se cherchait lui-même, et ne songeait pas encore à se manifester à autrui. Pourquoi hésiterions-nous à ajouter qu'en aucune occasion il n'a plus nettement marqué sa place parmi les maîtres, et que, rival des plus grands d'entre eux sur ce terrain, il apporte dans l'imitation du modèle un désintéressement scientifique, une sincérité qu'eux-mêmes n'ont pas toujours? Et quant à ces petits portraits à la mine de plomb qu'Ingres dessinait autrefois pour vivre, ou que plus récemment il donnait à ses amis, j'en appelle, pour en déterminer les mérites, à la clairvoyance et à l'impartialité des artistes. Qu'ils disent si aucun temps et aucune école nous ont légué en ce genre des équivalens, si jamais le crayon d'un peintre a réussi à surprendre et à figurer la vie avec une pareille liberté dans l'exécution, avec des moyens aussi simples, avec une exactitude aussi complète pourtant, aussi animée, aussi pénétrante. Les portraits dessinés à la pointe d'argent, à la plume ou aux trois crayons par les peintres italiens du xve siècle, par Albert Durer ou par Lucas de Leyde, par Holbein, ou dans notre pays par les maîtres anonymes contemporains des Dumonstier, tous ces dessins, si beaux qu'ils soient, ne laissent pas d'exprimer chez ceux qui les ont faits la contention un peu laborieuse de l'esprit et la patience un peu systématique de la main. La précision du faire n'y est pas toujours exempte d'aridité ou de minutie, et la diversité des physionomies reproduites n'apparaît qu'à travers une certaine similitude dans les proportions des traits et jusque dans les types. Tous les personnages qu'a représentés le crayon d'Holbein ressemblent plus ou moins à Thomas Morus et à Érasme; tous ceux dont les dessinateurs français du xvie siècle nous ont conservé les images ont les yeux petits, le nez fort, les lèvres minces, comme si certaines convenances eussent régi alors la conformation des visages aussi bien que l'ajustement d'une coiffure ou la coupe d'un vêtement. Les portraits au contraire qu'Ingres a dessinés diffèrent autant les uns des autres par l'expression des caractères particuliers à chaque modèle qu'ils se distinguent des œuvres antérieures par la souplesse et la franche

originalité de la manière. Peut-être, dans cet ordre de travaux, ne trouverait-on à rapprocher des dessins du maître moderne que les portraits gravés par van Dyck, si les procédés de l'eau-forte et la disparité des styles permettaient d'ailleurs d'insister sur la comparaison.

Cette infatigable perspicacité du sentiment en face de la réalité, cette faculté de saisir et de rendre dans leurs variétés infinies les apparences de la vie et de la forme, on les retrouve avec une complète évidence là où il s'agissait pour le peintre non plus d'un croquis à crayonner en quelques instans, mais d'une image à fixer sur la toile en employant toutes les ressources du modelé et du coloris. Les portraits peints par Ingres ne méritent pas seulement d'être comptés parmi les plus beaux qu'ait produits notre école, si riche d'ailleurs en morceaux de ce genre; ils sont faits pour figurer sans faiblir à côté des œuvres les plus considérables de l'art étranger, et le moins qu'on puisse dire du grand peintre qui les a signés, c'est qu'il a su concilier dans l'exécution l'extrême vraisemblance avec les suggestions du goût personnel et les intentions spontanées avec le respect des hautes traditions.

Faut-il maintenant discuter une à une les objections que le talent d'Ingres a soulevées et le justifier des reproches de détail adressés soit à telle de ses inspirations ou de ses habitudes, soit à telle de ses œuvres en particulier? A peine semble-t-il nécessaire de rappeler en terminant deux chefs d'accusation assez souvent articulés contre le maître, et qui tendraient à l'exclure de la classe des peintres pour le reléguer dans celle des artistes capables seulement de manier l'ébauchoir ou le crayon, comme à lui refuser une place parmi les artistes véritablement et naturellement inspirés.

« Il est sans exemple, disait Ingres, qu'un grand dessinateur n'ait pas trouvé la couleur qui convenait exactement au caractère de son dessin. » Nous ne chercherons pas d'autre argument pour faire justice des regrets ou des dédains exprimés à propos du coloris choisi par le plus récent de ces « grands dessinateurs. » Ingres, cela est certain, n'a ni les préférences ni les habiletés d'un coloriste, à prendre cette qualification dans le sens exclusif et un peu arbitraire qu'on a coutume de lui attribuer. Il n'est pas coloriste à l'exemple des Vénitiens, qui réussissent à déduire l'harmonie de l'intensité même et de l'éclat presque égal des tons employés; il ne l'est pas non plus à la façon des Flamands du XVIIe siècle, qui procèdent par des affirmations et des négations alternatives, et dont le pinceau, pour assurer la prédominance de certaines couleurs, en sacrifie d'autres jusqu'à l'effacement. L'art du maître moderne consiste plutôt dans la franchise avec laquelle il reproduit l'unité

caractéristique de la teinte répandue sur chaque objet, ce que, dans le vocabulaire des ateliers, on nomme « la teinte locale, » c'est-à-dire cette couleur générale qui au premier aspect enveloppe et absorbe les nuances multiples d'un visage, d'une draperie, d'une figure même tout entière. Point de ces touches juxtaposées conformément à une assez mauvaise tradition de l'école française, point de ces échantillons de tons se succédant comme les pièces de rapport d'une mosaïque et morcelant si bien l'ensemble d'un corps que celui-ci semble n'avoir qu'une vie multiple et pour ainsi dire anarchique. Qu'Ingres veuille représenter les chairs claires et fraîches d'une jeune femme telle que l'*Odalisque* ou la *Source* ou les mâles carnations des personnages groupés autour du trône d'Homère; qu'il ait à transcrire dans un portrait les apparences d'un tempérament lymphatique ou bilieux, nerveux ou sanguin, partout il adoptera pour le coloris de chaque objet une gamme presque monochrome, diversifiée seulement en soi par des demi-tons, et dans ses rapports avec les tons environnans par la nature même et la valeur intégrale de ceux-ci. Il y a loin sans doute de procédés aussi simples aux moyens employés par les coloristes proprement dits; mais dans les tableaux d'Ingres cette sobriété du coloris n'exclut ni la force ni, le cas échéant, la finesse. Elle a de plus cet avantage de ne rien compliquer, de ne rien démentir des intentions inhérentes à la pure expression des formes, et, comme le maître le constatait lui-même dans les œuvres de ses émules, de définir avec un surcroît de précision le sens donné par le dessin à l'image des choses et les caractères particuliers des contours ou du modelé.

Reste ce que l'on a dit quelquefois et ce que l'on répétait tout récemment encore des efforts accomplis par Ingres pour suppléer à ce qui lui aurait manqué du côté des dons naturels, de l'inspiration spontanée. A ce sujet, comme en ce qui concerne d'autres artistes contemporains, ne s'est-on pas beaucoup trop facilement payé de mots? On sait le goût d'une certaine critique et d'une grande portion du public pour les jugemens lestement formulés, pour ces brefs arrêts qui, une fois rendus, dispensent ceux qui les ont prononcés de donner autrement leurs raisons, et les esprits pressés qui les entendent de se former une opinion pour leur propre compte. Attribuer aux talens en cause une signification si limitée que chacun d'eux puisse être qualifié par un seul mot, qu'il suffise par exemple d'appeler, comme on le fait, celui-ci « un objectif, » celui-là « une âme, » cet autre « un tempérament, » c'est un moyen commode pour tout le monde d'abréger les recherches ou les appréciations. Conformément à cette méthode de signalement et de

classement sommaire, Ingres a été réduit à la condition de « volonté. » Volonté, soit! mais singulièrement servie par d'admirables instincts. Est-ce à force d'empire sur soi, est-ce en voulant seulement, qu'on se rend capable de peindre l'*Œdipe* à vingt-six ans ou la *Source* à près de quatre-vingts? Le sentiment inné, l'émotion involontaire et naturelle ont-ils une part moindre que les calculs de la raison dans tant d'autres chefs-d'œuvre inspirés au maître par le spectacle direct ou par les souvenirs de la réalité?

Non, tout en reconnaissant ce que la science et l'expérience ont ajouté au génie d'Ingres, il faut reconnaître aussi que ce génie privilégié emprunte de son propre fonds ses ressources principales et le meilleur de son éloquence, qu'il suit une vocation bien plutôt qu'une loi imposée, qu'en un mot, convaincu de bonne heure et pour jamais, il n'est resté si fidèle à lui-même que parce qu'il aimait d'une passion tout instinctive les doctrines qu'il avait embrassées. Ingres, avec sa foi invariable, avec l'intraitable énergie de son dévouement au beau et au vrai, Ingres est avant tout un croyant. Voilà ce qui ressort de sa vie et de ses ouvrages et la moralité essentielle qu'il en faut tirer; c'est par là que les exemples qu'il a laissés nous seront profitables, en dehors de l'admiration à laquelle ils ont droit par eux-mêmes. Ils nous rappellent une fois de plus qu'on n'est un artiste qu'à la condition de se donner, de se sacrifier tout entier, qu'il n'y a en pareil cas ni degrés dans le zèle ni demi-mesures dans la pratique, et qu'en matière d'art, comme dans une sphère plus haute encore, le gain des combats de la vie est promis aux cœurs de bonne volonté, et le royaume de la gloire aux violens.

HENRI DELABORDE.

L'AMOUR ÉTERNEL

S'il ne vous est jamais arrivé d'observer attentivement un homme et une femme qui s'étaient aimés naguère et ne s'aimaient plus, hâtez-vous de faire cette étude à la première occasion; elle est vraiment instructive. Il n'y a pas de spectacle mieux fait pour inspirer le goût de la sagesse, madame, et je vous assure que, pour perdre l'envie d'aimer, il suffit de voir ce que l'amour laisse au fond des cœurs qu'il a remplis. Grand Dieu! détournez de nos lèvres cette coupe enchantée. La lie en est trop amère. Ceux qui ont voulu y boire ensemble n'y ont puisé le plus souvent qu'une médiocre ivresse : c'est déjà une fâcheuse aventure; faut-il encore que le dégoût en soit la fin? — Vous avez souvent entendu dire que d'anciens amans se haïssaient presque toujours. Voilà ce qu'il est difficile de vérifier, car presque jamais ils ne le confessent; si l'un des deux disparaît de ce monde, celui qui reste ne manquera pas au contraire de pousser de grands soupirs. Fi! l'hypocrite tristesse sur son visage et le parfait soulagement au fond de son cœur! Ils s'étaient pourtant aimés tous les deux! C'est ce qui leur paraissait bien la chose la plus ridicule du monde depuis qu'ils ne s'aimaient plus.

Je vais vous conter aujourd'hui un roman dans les étoiles, l'histoire de deux êtres qui sont montés au ciel en se tenant par la main, il y aura bientôt vingt ans, et qui paraissent n'en devoir jamais descendre, — l'histoire de deux amans fortunés (c'est une félicité à faire envie et à faire peur) qui ont réalisé l'idéal des cœurs fidèles, la durée, bien plus que la durée, l'éternité de l'amour. — Eh! oui, ne riez pas, *l'éternité!*

I.

Lorsque Saint-Épinay commença d'aimer Mme des Songères, cette énigmatique personne lui était depuis bien longtemps déjà aussi nécessaire que la lumière du jour ou que l'air qu'il respirait. De son côté, elle ne pouvait se passer de lui plus que le soleil de l'ombre que lui font les arbres, et qui le rendent plus doux et plus agréable aux humains. Il y avait entre eux un commerce d'esprit et d'habitude dont tous les profits d'ailleurs étaient pour elle. Bien que les choses que je vais dire soient assez lointaines, le monde est encore plein de gens qui ne se souviendront pas sans malice d'avoir vu jadis le comte de Saint-Épinay près de son impérieuse amie; il était dompté, subjugué, charmé dès qu'elle daignait paraître. Parlait-elle, il était prêt à lui donner la réplique ou plutôt à répéter et appuyer ce qu'elle avait dit et à en faire ressortir le mérite; si par hasard elle s'animait à quelque discussion, et que, ne songeant pas à ce qu'il faisait, il s'avisât de la contredire, elle dirigeait vers lui un regard lent, surpris, sévère. Aussitôt il rentrait en lui-même, se reprenait comme il pouvait, chantait enfin la palinodie, et tout le monde de rire. La vieille Mme d'Ocelles, la tante de Mme Yolande des Songères, qui n'aimait pas trop sa nièce, levait les épaules et disait plaisamment au comte : Allez, mon beau mouton noir, vous voilà tondu.

Il faut savoir que ce surnom de mouton noir, le comte de Saint-Épinay le méritait doublement par sa douceur envers la jeune femme et par la couleur orientale de son teint. C'était un très grand homme, d'une beauté mâle et fortement accusée, d'une terrible vigueur de corps, ce qui l'avait jeté durant sa jeunesse dans les plus folles aventures. A vingt-deux ans, il s'était fait soldat après avoir dévoré son patrimoine; à vingt-cinq ans, il avait hérité d'un oncle un bien immense. Voilà des prés, des champs et des bois bien placés! Aussi le mouton noir avait-il été cruellement aimé de trois ou quatre louves si célèbres dans les fastes de la galanterie moderne, qu'on ne saurait décemment les nommer. — C'est une grave question que de décider si les grandes courtisanes d'autrefois ont été plus belles et mieux tournées que nos filles folles d'à présent, ou bien si leur règne n'arriva que par la fantaisie des millionnaires et des folliculaires de ces temps reculés. Je vous prie de regarder de près aux choses de ce monde; vous verrez que la mystification en est le fond invariable. J'emploierai volontiers un mot d'atelier pour dire qu'il n'y a que des *trompe-l'œil* ici-bas.

S'il est vrai que l'espèce humaine ait le sentiment de sa destinée, chacun de nous doit se résigner de bonne heure à la néces-

sité qui l'oblige à être mystifié depuis le commencement jusqu'à la fin. La nature nous mystifie toute la première, puisque, présentant sans cesse à nos yeux les plus admirables spectacles, elle nous fait aimer la vie, et que cependant elle n'a pas d'autre tâche que de nous user lentement, pièce à pièce, lambeau par lambeau, jusqu'à ce qu'enfin elle nous disperse et nous dévore. La société, avec le pompeux enchaînement de ses droits et de ses devoirs, est une mystification bien pire encore. Et l'histoire! Écoutez-la nous parler de l'âme des peuples et du grand cœur des rois; n'est-ce pas mystification pure? Et la morale?... Ah! pour la morale, les gens bien élevés n'en médisent jamais chez nous; ils se contentent de penser que dans le jeu de nos institutions et de nos mœurs elle est inutile. Et la gloire! et la charité! et la vertu! et surtout l'amour!... Mais ne savez-vous pas que sur cette matière-ci les hommes sont plus aveugles que sur aucune autre? Dès lors ne devons-nous pas être bien persuadés que cette mystification est la plus sûre et la plus plaisante de toutes?

Il s'en fallait bien que Saint-Épinay montrât à tout le reste de l'univers une humeur aussi également courtoise qu'à Mme Yolande. Cette parfaite soumission envers celle-ci n'en était que plus marquée. Visiblement il avait rencontré en Mme des Songères tout ce qu'il souhaitait; elle avait fait briller devant ses yeux un coin de ce ciel idéal que nous cherchons tous, le plus souvent à notre insu même.

Quelqu'un s'étant avisé un jour de lui demander s'il la trouvait vraiment belle, il avait répondu : Je n'en suis pas juge. Je connais bien les défauts de sa beauté; mais je ne désire point qu'elle ait ce qui lui manque, car je ne sais à quoi cela me servirait.

L'heureuse personne que ses imperfections mêmes rendaient plus adorable aux yeux d'un ami si complaisant était en réalité plus frappante que belle; sa grande tournure était de celles qu'on ne voit plus guère et que bientôt on ne verra plus. Au reste, pourquoi, vivant avec des hommes faits comme nous, les femmes se soucieraient-elles de s'instruire à marcher comme des déesses? Ce qu'on remarquait tout d'abord en Mme des Songères, c'était une science consommée des ajustemens qui lui convenaient et ne convenaient qu'à elle. Ses toilettes étaient d'une sobriété dont elle ne trouvait certainement pas le secret du premier coup et qui devaient lui coûter bien des veilles et bien des rêves. Elle mettait une exagération passionnée à être simple : des flots d'étoffes sans ornemens, de longs plis qui auraient écrasé ses rivales semblaient ne donner d'ailleurs à tous ses mouvemens que plus d'aisance et de liberté. Le geste sortait de ces draperies en cadence; on n'eût pu le souhaiter plus hautain, plus mesuré, plus sec et plus harmo-

nieux à la fois. La main était charmante, quoiqu'un peu grêle; mais ce geste-là commandait trop, commandait toujours.

La démarche de Mme des Songères était aussi bien pompeuse à force d'être grandement soutenue. A voir la jeune femme s'avancer dans les allées du parc d'Ocelles, on se souvenait qu'elle était la femme d'un haut fonctionnaire qui avait administré jadis cette contrée. Le vieux satrape vivait alors en Italie, caduc et disgracié, dans une solitude farouche; mais on était tenté de penser que celle qui avait partagé sa gloire le croyait encore en place, et l'on disait de ses grands airs : C'est de la royauté de province. On se trompait; il n'y avait pas la plus petite vanité dans le cœur de Mme Yolande, il y avait plutôt un grand, un immense orgueil et une redoutable force de volonté. Un homme d'esprit passant un jour à Ocelles avait vu plus juste que tous les ennemis de Mme des Songères. L'ayant considérée, il avait dit : C'est surtout à elle-même que cette femme commande.

Pour apprécier la fine portée de ce mot-là, il suffisait de regarder Mme Yolande. Elle était bien la fille du beau pays où elle était née, où le ciel verse des éblouissemens implacables qui pâlissent les fronts, stupéfient le regard et remplissent les âmes d'ardeur et d'ennui. Elle avait quitté la Martinique à seize ans pour suivre en France son mari le satrape, dont la première satrapie avait été le gouvernement de l'île. Son teint était celui des créoles, — de l'ivoire doré au soleil; sa chevelure était épaisse et lisse, d'un noir intense à reflets bleus; elle avait les traits plutôt fiers que réguliers de sa race, des yeux longs, brûlans, souvent mornes, des dents éclatantes, la lèvre aride et d'un rouge sombre. — Avec tant de signes apparens de la passion, Mme des Songères avait toujours été d'une extraordinaire sagesse.

On devinait bien que la vertu n'était pas chez elle affaire de timidité, de routine ou de convention, mais de principe, et qu'il y avait là une résolution fortement prise, opiniâtrément soutenue. On ne savait à quoi en attribuer la cause. Les bonnes âmes la cherchaient dans une grande piété cachée; les méchans disaient : C'est de l'orgueil. Le parti le plus nombreux ne voulait voir dans cette vertu étonnante et parfaite que de la singularité pure.

Tout en effet est mystérieux et singulier dans ces créoles; elles ont dans leur personne une profondeur d'expression que l'on ne trouve dans les femmes d'aucune autre terre au monde. Leur beauté chaudement colorée apparaît à nos yeux comme un enchantement et comme un problème, on dirait qu'un voile lumineux les recouvre, et l'on sait que sous ces plis de feu s'agite avec des mouvemens d'une lenteur et d'une monotonie trompeuse une âme avide d'orages. Telle était Mme des Songères, toujours calme et noncha-

lante; mais le son de sa voix la trahissait sans cesse. Chacune des inflexions de cette voix basse et vibrante était un démenti au calme étudié de son visage. Un de ses plus grands charmes justement, c'était sa manière de chanter; elle était grande musicienne, passionnée en musique comme en toutes choses, cachant cette passion comme les autres. Elle chantait toujours un peu au-dessous du ton, ce qui donnait aux mélodies créoles voluptueuses et tristes qu'elle aimait un caractère plus étrange et plus saisissant. Les connaisseurs écoutaient alors, secouaient la tête d'un air mécontent et grommelaient qu'elle chantait faux. Cette appréciation par trop classique et pédantesque du talent musical de Mme des Songères n'était point celle de Saint-Épinay; est-il vraiment besoin de le dire?

Un soir, à Ocelles, à l'époque où commence cette histoire, Mme des Songères chantait; Saint-Épinay se leva brusquement lorsque la jeune femme, qui s'accompagnait toujours elle-même, et pour cause, quitta le piano. Tout le monde était ému dans le salon, bien que plusieurs personnes, par esprit de système, ne voulussent point le paraître. Quelques applaudissemens éclatèrent, et un grand silence y succéda. Mme Yolande, tout habillée de blanc, vint s'accouder sur la tablette de la cheminée, dans l'attitude de la *Muse drapée* que chacun connaît au musée du Louvre. Ses longs yeux sombres, en ce moment noyés dans un flot d'inspiration mourante, errèrent autour d'elle et rencontrèrent ceux de Saint-Épinay.

Il tressaillit, il étouffait. Par bonheur il trouva devant lui une des croisées ouvertes et le grand balcon de pierre qui décorait la façade du château; il se hâta de s'y réfugier dans l'ombre.

Le château d'Ocelles, situé sur l'une des plus hautes collines de la chaîne qui borde la Loire au midi sur la rive vendéenne, domine une immense étendue de pays. De ce balcon où Saint-Épinay était venu chercher la fraîcheur du soir pour apaiser ses sens agités par une fièvre soudaine, on découvrait le fleuve; mais il faisait nuit alors, on sentait seulement le souffle de l'eau, dont le vaste miroir se perdait dans les ténèbres, et l'on entendait le clapotement de la vague sur les grèves. La marée montait, car une brise moite et imprégnée de sel accourait du côté de l'ouest. Le comte cherchait à distinguer dans la nuit les bateaux des pêcheurs de sardines qui remontaient le fleuve. Le jour, on les voyait glisser sous leurs voiles rouges, à demi couchés sur le flot. A cette heure, Saint-Épinay ne pouvait que deviner leur course hardie. — Ces pêcheurs sont comme moi, dit-il en passant la main sur son front, ils rasent l'abîme.

Le fait est que son âme, depuis quelques jours, s'était embarquée sur une mer inconnue : il aimait Mme des Songères. — Mais, dira-t-on, il ne l'avait donc pas toujours aimée? — Si Saint-Épinay avait

été amoureux de tout temps, jamais il n'avait cru l'être. La découverte de sa méprise lui causait un trouble inexprimable; ce changement lui semblait la plus extraordinaire de toutes ses aventures. Emporté sur le flot, il avait le vertige, il sentait venir la tempête, et n'était point préparé à s'en défendre. Il fit quelques pas sur le balcon, s'approcha d'une fenêtre fermée et jeta furtivement les yeux dans le salon à travers les vitres. Yolande en ce moment quittait la cheminée pour aller prendre place sur un sofa à l'extrémité opposée de cette grande salle. Il la vit passer dans ses vêtemens blancs; l'idée lui vint que ces plis légers s'agitaient et s'envolaient devant lui comme la fumée du rêve imprudent dont il s'était si tardivement et si sottement laissé saisir.

Il était l'ami de Mme des Songères depuis cinq ans : ce qu'il avait jusque-là trouvé de plus beau dans la fière créole, c'est qu'elle était différente de toutes les femmes qu'il avait connues avant elle, et jamais il ne lui avait demandé rien de plus que d'être l'idéal de ses yeux. C'est tout ce qu'on attend d'un beau portrait chèrement payé qu'on a mis dans sa chambre afin d'en jouir à toute heure. Cette figure rayonnante dit à l'amateur passionné tout ce que la réalité n'a pas su lui dire; elle est pour lui l'image de l'amour bien plus puissante que l'amour même. Toute sa vie est enfermée dans l'espace étroit marqué par le cadre : c'est le ciel où la divinité se meut et respire, et jamais il n'a espéré de l'en voir descendre; mais si pourtant elle en descendait...

Or voilà justement ce qui était arrivé à Saint-Épinay : la charmeresse était sortie de son cadre d'or, la divinité était descendue du ciel; ce miracle venait de s'opérer par les plus simples moyens du monde. Saint-Épinay, qui n'avait jamais laissé s'écouler un seul jour depuis cinq ans sans visiter Mme Yolande dans sa petite maison de la rue de Courcelles à Paris, passait pour la première fois depuis cinq semaines des journées entières auprès d'elle. N'est-il pas bien différent de se voir pendant une heure dans un étroit salon fermé par d'épais rideaux ou de respirer ensemble du matin au soir l'air de la mer et des bois? Le château d'Ocelles est petit, le parc en est vaste, on y dormait en proches voisins, on s'y perdait côte à côte sous de lointains ombrages à l'heure du soleil. C'est pourquoi les menaçantes nouveautés que le comte observait dans son esprit et dans son cœur, et qui lui paraissaient absurdes et sans motif, ne l'étaient point. Vivant auprès de Mme Yolande, il avait achevé de se remplir d'elle, il l'aimait!

Le mal en cette affaire, c'était qu'en aimant la jeune femme, ce qui s'appelle aimer, il rompait la convention tacite passée entre elle et lui, par laquelle il était bien entendu qu'il ne l'aimerait pas. La vie mondaine est pleine de ces compromis. On dit à demi-

mot à l'homme qu'on a distingué : — Aimez-moi si cela vous plaît, gardez-vous bien de ne pas me le faire entendre à tout propos et à toute heure; mais ayez soin de ne jamais me le déclarer en face. A cette condition, j'accepte le tribut ordinaire d'encens que vous m'apportez : tant pis pour vous si vous oubliez notre marché, car alors vous paierez le dédit. Je sortirai des sous-entendus pour vous faire comprendre clairement que vous devenez incommode, et que votre encens m'ennuie.

Voilà ce que pensait Saint-Épinay; il avait le pressentiment de sa disgrâce prochaine. Il était épouvanté lui-même, se sentant si fort, de se trouver si faible; courbé de toute la hauteur de sa taille d'athlète et penché sur le balcon, présentant son front au vent de la mer qui montait au-dessus du fleuve, il songeait à Mme Yolande. — Je vais l'ennuyer, se disait-il.

Et il pleura comme un enfant.

II.

Lorsqu'il rentra dans le salon, il avait la mine si sombre que personne n'eut envie de lui adresser la parole, et il en prit bien à tout le monde d'une discrétion si opportune. Saint-Épinay, qui aurait mis en ce moment le genre humain tout entier à sang et à feu avec délices, se dirigea lourdement vers l'endroit où Mme des Songères était assise, et son pas devint presque léger lorsqu'il approcha d'elle. Il demeura debout derrière le fauteuil de la jeune femme; il aspira le parfum qui se dégageait des vêtemens de Yolande et de sa chevelure. C'est tout ce qu'ose faire un esclave secrètement amoureux de celle dont il est la chose et qui le ferait mettre à mort, si elle soupçonnait sa hardiesse. Cependant Mme des Songères avait piqué ce soir-là dans ses cheveux une rose sanguine qui s'effeuillait. Voyant ces feuilles rouler sur ces magnifiques bandeaux noirs, Saint-Épinay n'y put tenir, et, ne songeant point qu'on le regardait, il avança doucement la main... — Que faites-vous? dit Mme Yolande d'un ton sec.

Il y avait alors peu de monde au château. M. de Rillé et sa petite nièce à la mode de Bretagne, une orpheline qu'il avait recueillie; le jeune Pierre d'Ocelles, petit-fils de la maîtresse de ces lieux charmans; un journaliste célèbre dans le parti monarchique et religieux, M. Boulbasse, né dans le Languedoc, une terre de bitume comme la Judée, et qui produit beaucoup d'apôtres; Mme des Songères enfin et Saint-Épinay étaient alors les seuls hôtes de Mme d'Ocelles. Il ne faut pas oublier pourtant Mme Lemblin, sa dame de compagnie depuis trente ans, une personne bourrée de sentences, la *respectabilité* même; Mme Lemblin avait vu la main de Saint-Épi-

nay s'avancer vers les cheveux d'Yolande, elle avait entendu l'impitoyable « que faites-vous? » de la jeune femme.

— Il n'y a point, dit-elle, de roses sans épines.

Ceux qui ne connaissaient pas Mme Lemblin auraient pu penser qu'elle avait voulu dire une malice : il n'en était rien; mais les sentences, coulant comme de source de cette bouche pompeuse, étaient autant de coups de cloche qui ne manquaient point d'attirer l'attention de Pierre d'Ocelles et de Mlle Luce de Rillé. — Cette fois comme toujours, les deux jeunes gens éclatèrent de rire. Voilà Mme d'Ocelles et M. de Rillé brusquement arrachés par la gaîté de ces deux enfans à une savante démonstration de politique transcendante que leur faisait en cet instant M. Boulbasse. Tous les yeux se tournèrent vers Mme des Songères, Saint-Épinay et la bonne Lemblin; on voulut savoir ce que cette dernière avait dit.

M. de Rillé avait été de tout temps l'ami de Mme d'Ocelles, le *tendre ami,* murmurait Mme Lemblin en souriant avec finesse. Cette amitié ou tendre amitié n'avait jamais essayé de prendre les grandes allures de la passion, en quoi elle avait bien fait, une telle prétention n'aurait été bonne qu'à lui donner des airs de masque. On disait partout de ces deux vieillards incorrigiblement spirituels qu'ils s'étaient aimés, et ils avaient justement assez d'esprit pour ne pas vouloir s'en souvenir. D'un commun accord, ils avaient enterré le passé; si l'image quelquefois s'en levait entre eux, ils se regardaient comme deux augures et riaient de bon cœur. Aimables gens et si frivoles! leur commerce n'avait guère changé, car il n'avait jamais été que tout extérieur; leur union reposait sur un même penchant, celui des amusemens mondains et de la vie facile. Il n'y avait jamais eu rien de plus viril en M. de Rillé qu'en Mme d'Ocelles et rien de plus féminin en celle-ci qu'en celui-là. Le goût des choses plaisantes est des deux sexes. L'esprit était le nœud léger qui liait ensemble ces deux êtres railleurs et charmans, et pour l'un comme pour l'autre il était la règle souveraine. Ils vivaient au reste dans un merveilleux accord, ayant les mêmes sympathies, les mêmes aversions, les mêmes rancunes. Mme d'Ocelles, par exemple, n'aimait point du tout sa nièce Yolande, M. de Rillé renchérissait encore sur les sentimens de sa vieille amie; il appelait Mme des Songères la *satrapesse,* il ne pouvait la souffrir.

Ce qu'ils reprochaient tous les deux à la jeune femme, c'était de manquer de naturel, de cette grâce simple et libre qui leur plaisait si fort, et dont ils étaient eux-mêmes les parfaits modèles. Ils s'entre-regardèrent, et leurs yeux se disaient : Que nous veut encore cette prude? Et ne voilà-t-il pas bien du bruit pour une feuille de rose?...

— Vous avez raison, monsieur de Rillé, s'écria soudain M. Boulbasse. C'est vraiment beaucoup de tapage pour rien.

— Quoi? Que dites-vous? quelle histoire me faites-vous là? riposta M. de Rillé tout ébahi, car il croyait que l'exclamation du journaliste s'appliquait à ce qui venait de se passer entre Saint-Épinay et la *satrapesse*, et que M. Boulbasse traduisait sa pensée; mais Mme d'Ocelles se mit à rire.

— Mon vieil ami, lui dit-elle, il se fait une confusion dans votre esprit. M. Boulbasse en est toujours à la reine...

— Disons à la reine du Congo, je vous en supplie, madame, interrompit M. Boulbasse d'un air d'épouvante discrète, il suffit que nous puissions nous entendre; n'allons point commettre les majestés.

— Fort bien, fort bien, reprit M. de Rillé, je pensais... Ah! j'étais dans une complète erreur. Nous continuons donc notre discussion; soit, je le veux bien. Vous nous exposiez tout à l'heure, monsieur Boulbasse, la théorie des petites causes, qui trompent les politiques parce qu'ils veulent toujours en attendre de grands effets.

— Il n'y a point d'effets sans causes, murmura Mme Lemblin tout en comptant les points de la tapisserie qu'elle brodait.

— C'est une vérité, ma bonne madame Lemblin, continua le vieux gentilhomme; vous me faites plaisir de me la remettre en mémoire. Nous disions donc, monsieur Boulbasse, que la reine de... Congo s'étant éprise un jour d'un jeune officier, tout le royaume voyait déjà dans ce petit lieutenant un premier ministre.

— Voilà qui fait rêver! dit Mme d'Ocelles; c'est une aventure d'autrefois. En ce temps-ci, les reines sont sages.

— Elles ne l'étaient pas moins jadis, madame, s'écria l'ardent Boulbasse. On avait inventé de terribles lois pour défendre leur pudeur. Souvenez-vous qu'un homme était puni de mort rien que pour avoir effleuré la personne royale de l'impureté de sa pensée...

— Ou l'avoir touchée du bout du doigt, fit en riant Mme d'Ocelles, à qui tous les chemins étaient bons pour en arriver où elle voulait. Fi! c'était aussi trop sévère. Entendez-vous cela, M. de Saint-Épinay, vous qui ne dites rien? Votre cas aurait été grave tout à l'heure, et votre mort eût été sûre... Ah! ne touchez pas à la reine!

— N'y touchez pas! répéta solennellement M. de Rillé.

Saint-Épinay prit le seul parti qu'il avait à prendre : il s'efforça de sourire; mais ce sourire arraché de ses lèvres n'en sortit pas sans les déchirer un peu. Mme des Songères se leva. Cette conversation, ce jeu d'esprit, ces malices, l'impatientaient fort. Elle se disposait à retourner vers le piano.

Malheureusement cette place de refuge venait d'être prise à

l'instant même. Mlle Luce de Rillé s'asseyait alors devant l'instrument, et se mit à faire courir sur le clavier ses jolis doigts encore un peu rouges; Mlle Luce n'avait que dix-sept ans. Pierre d'Ocelles s'accouda sur le piano et la regarda. Les amours de cet âge ne sont point muets et ne voudraient pas l'être. Les deux jeunes gens commencèrent à babiller, à gazouiller; ils étaient loin des grands parens, et, se voyant seuls au bout de ce salon, ils se croyaient en pleine liberté, au bout du monde.

— Comme ils s'aiment! dit M. de Rillé.

— Ils sont heureux! fit Saint-Épinay à mi-voix.

— Bien heureux, car ils s'aimeront toujours! ajouta Mme des Songères en levant les épaules.

— Pourquoi non? murmura le comte.

— Ils s'aimeront fiancés; mariés ils s'aimeront encore, reprit Yolande avec un accent presque sauvage d'ironie et d'impatience. Ils s'aimeront jeunes, ils s'aimeront vieux, et l'on dira : Comme c'est beau!

— Vraiment ne le sera-ce point? s'écria Mme d'Ocelles.

— Chère Yolande, dit M. de Rillé, je crois que si vous en aviez le pouvoir, vous feriez brûler vifs tous les amoureux. Je vous avertis que cela ne vous servirait à rien; il en renaîtrait d'autres de leurs cendres.

— C'est donc une guerre à mort que vous avez jurée au sentiment de tous les âges, reprit Mme d'Ocelles. Guerre à la jeunesse, qui a bien l'impudence d'aimer, guerre à la vieillesse, qui a l'effronterie de s'en souvenir. Allez, ma chère Yolande, si parfaite que vous soyez, vous aurez pourtant un jour soixante ans comme tout le monde...

— Qu'importe? interrompit Mme des Songères, je n'aurai pas de regrets.

— C'est vrai, riposta Mme d'Ocelles, puisque vous avez toujours dédaigné d'avoir vingt ans, et qu'aujourd'hui vous n'en voulez pas avoir trente.

Ainsi donc Yolande n'avait pas vingt-cinq ans alors, elle n'en avait pas vingt-huit, elle en avait trente; on ne pouvait le lui dire plus joliment. M. de Rillé sourit à sa vieille amie, il trouvait cette petite vengeance adorable. Saint-Épinay entendit vaguement le méchant propos de Mme d'Ocelles, mais il n'y prit point garde. Yolande en ce moment même où elle exprimait avec si peu de ménagemens son dédain pour les choses du cœur, où elle semblait s'attacher à lui ravir jusqu'à l'ombre la plus légère de l'espérance, Yolande, les yeux enflammés par cette étrange colère contre l'amour, lui semblait encore plus belle. Mme des Songères, d'abord un peu étourdie par le fâcheux compliment qu'elle venait de recevoir, se ranimait

peu à peu. — Ma tante, dit-elle, les femmes de ce pays n'ont point d'orgueil. Oh! ne croyez pas que je veuille leur jeter un blâme trop sévère; je leur pardonne de chercher l'amour et d'y goûter ce qu'elles y trouvent. Ce n'est pas ma faute si ces bonheurs-là ne les font pas rougir. Elles se soucient bien des suites et du lendemain de ce qu'on appelle une passion, par moquerie sans doute; elles envisagent la fin de l'aventure comme une chose toute naturelle. Ah! comme elles savent bien qu'elles ne mourront pour cela ni de désespoir ni de honte! Nous autres, filles d'une terre où l'on se nourrit de feu et point de fumée, nous ne supportons pas, lorsqu'on nous aime, la pensée qu'on puisse cesser de nous aimer. Je vous le dis, l'orgueil nous garde.

— Yolande, fit Mme d'Ocelles, êtes-vous bien sûre de ne pas divaguer un peu?

— Mais, murmura Saint-Épinay, ces dénoûmens dont vous parlez et que toute âme fière doit craindre, sont-ils donc inévitables? Il y a des hommes qui donnent leur vie...

— Leur vie, leur âme, leur personne entière en ce monde, et ils font encore des promesses et des sermens pour l'autre, interrompit Yolande en se levant. Je vous en supplie, monsieur de Saint-Épinay, laissez cette chimère; vous prêchez ici comme ma tante... Et vous aussi, vous croyez à l'amour qui ne finit point? On s'est aimé, on vieillit ensemble, les cœurs changent comme les visages. De ce beau changement naît un sentiment plus tranquille; après l'orage de l'amour, la pluie douce de l'amitié. — Grand Dieu! n'êtes-vous point las de ces banalités insipides? ne m'épargnerez-vous pas la peine de les redire?

— Point, point, répliqua M. de Rillé, vous les dites avec trop de chaleur.

— Il y a donc des femmes qui consentent à vieillir sous le regard de l'homme qui les a aimées! s'écria-t-elle, ah! c'est un horrible courage!

Et, sans ajouter un mot, — elle en avait bien dit assez, — Mme Yolande se mit en devoir de traverser le salon. — Yolande, lui cria Mme d'Ocelles, ne nous donnerez-vous pas vos conclusions après ce beau discours?

La jeune femme était arrivée à la porte, elle se retourna et montra d'un geste avant que de sortir Mlle Luce de Rillé, toujours assise au piano. Il est en effet des choses que les oreilles de dix-sept ans ne doivent pas entendre. Mme d'Ocelles se mordit les lèvres, et, sans trop regarder M. de Rillé: — Orgueil, orgueil! dit-elle tout bas.

— Salutaires effets de la peur de vieillir, ajouta-t-il.

— Et de la peur d'être quittée.

— Voilà donc pourquoi votre nièce est vertueuse! fit en riant le vieux gentilhomme.

Saint-Épinay n'avait pas perdu un seul mot de ce dialogue. Il fit sur lui-même un terrible effort; il se leva, s'approcha de M. Boulbasse et lui demanda d'une voix étouffée quelques renseignemens sur l'Abyssinie, où il méditait de faire un voyage. Ce fut du moins ce qu'il dit : autant valait choisir l'Abyssinie que la Nouvelle-Zélande. Ce journaliste d'ailleurs savait tout, puisque chaque matin, lorsqu'il n'était pas en vacances, il écrivait au pied levé sur tous les sujets qui se peuvent imaginer au monde. Le comte faisait mine de l'écouter, mais il ne l'entendait point. Ses yeux étaient restés fixés sur la porte par laquelle Yolande avait disparu. Tout à coup près du seuil, sur le tapis, il aperçut cette rose sanglante qu'elle avait mise dans ses cheveux, et que malheureusement il avait essayé d'y prendre. Cette fleur avait été la cause du débat si cruel pour lui qui venait de finir. L'ayant vue, il n'eut plus d'autre pensée que de sortir du salon et de s'emparer de la rose au passage.

Saint-Épinay avait pourtant trente-six ans, et l'on sait comment il avait mené sa vie... N'importe, il voulait cette rose.

III.

Après une terrible nuit passée dans des rêves stériles ou de furieux et inutiles accès de colère contre lui-même et sa maladroite passion, Saint-Épinay sortit de son appartement. L'heure était encore bien peu avancée, neuf heures seulement sonnaient, et le comte espérait bien qu'aucun des hôtes du château n'était encore levé. Il s'en informa pourtant, un valet lui apprit que Mme des Songères venait de descendre dans le parc. L'air de ce valet était si plein d'importance que Saint-Épinay le regarda, se demandant si cet homme n'avait pas reçu mission de l'avertir. O la folle pensée! il en eut honte. L'angoisse qu'il se sentait au cœur et ce dégoût de vivre dont il souffrait plus que jamais depuis la veille lui disaient assez que Yolande ne le faisait pas prier d'aller la rejoindre et ne l'attendait point.

Il faisait un de ces temps à la fois gris et clairs qui ne se voient que dans cette contrée, située et comme suspendue entre le ciel et l'eau. Le soleil, dans les beaux jours, brille à travers un tamis de vapeurs si limpides qu'elles ruissellent dans l'air comme la lumière même et se confondent avec elle. Le fleuve, large d'une lieue, roule sa vaste nappe; ses bords et ses îles, le sable des grèves, la verdure des près et des arbres, les flots, l'espace, tout se noie dans une brume diaphane d'un blanc d'argent. Au loin, du côté de

l'ouest, on aperçoit à l'horizon une ligne plus sombre : c'est l'océan, c'est là que la grande Loire expire, et l'on entend parfois, quand le vent de mer passe, l'écho d'une plainte sourde et profonde. Si la brise au contraire souffle du nord, elle apporte un bruit plus distinct et plus éclatant, c'est le mugissement des usines dans les bourgades industrielles d'amont. Entre ces fourmilières d'hommes et le désert des vagues, si près de la bouche du fleuve, s'étend une campagne inondée trois ou quatre fois l'an, à moitié terrestre, à moitié marine. Des galets, des roches, bordent la rive gauche; le fenouil odorant pousse entre les pierres, la vigne court au flanc des coteaux, les algues en tapissent le pied, et les œillets sauvages fleurissent dans le sable. Sur la rive droite sont de grandes prairies où paissent d'innombrables troupeaux d'oies menés par de jeunes gardeuses au teint verdâtre, à l'air vieillot : c'est qu'une région de marais s'ouvre au nord-ouest et que la fièvre tremble dans l'atmosphère. Des îles créées par le limon du fleuve, garnies d'une ceinture de roseaux gigantesques, et dont les pacages se louent à prix d'or, émergent partout du sein des eaux; là, dans la belle saison, le bétail demeure jour et nuit enfoncé dans l'herbe grasse, à l'abri de la maraude. De loin en loin, on aperçoit un village assis au ras des flots; l'onde bat le pied de ces maisons blanches recouvertes de tuiles rouges; des filets sèchent au soleil, car tout ce peuple est pêcheur. Le fleuve est sillonné de navires qui montent et descendent avec le flux et le reflux; les matelots chantent en carguant ou déferlant les voiles; puis un bateau à vapeur accourt enveloppé de bruit, de fumée et environné d'écume.

De tous les points du parc d'Ocelles, qui est dessiné avec beaucoup d'art, on découvre ce vaste paysage. Les bouquets d'arbres y ont été disposés pour que la jouissance soit entière et la surprise renouvelée sans cesse. Au sortir de chaque massif qu'il traversait, Saint-Épinay revoyait devant ses yeux l'étendue, le fleuve, le miroir liquide et les clartés flottantes qui remplissaient l'air et les cieux; mais, de quelque côté qu'il dirigeât ses pas, il ne rencontrait ni n'apercevait Mme des Songères. Cette occasion précieuse allait lui échapper comme tout le reste; il se dit que la jeune femme l'avait vu peut-être de loin et qu'elle avait alors regagné la maison en se cachant dernière les arbres; il pensa que l'ami de la veille était devenu par sa folie le fâcheux qu'on évite, et, s'appuyant au tronc d'un arbre, les yeux attachés sur la couche d'ombre profonde qui bordait l'horizon à l'ouest, sur la mer lointaine, il se mit à songer à un grand voyage. C'était là un projet qu'il avait formé autrefois, débattu et mûri longtemps, et qu'enfin cinq ans auparavant il avait abandonné, parce qu'il commençait dès lors

d'aimer Mme des Songères et qu'il ne l'aimait pas assez pour la fuir.

C'était elle qui le fuyait à présent, et qui, par sa conduite, lui dictait celle qu'il devait tenir. Dans l'abattement où il se trouvait, il n'aurait eu garde de rentrer alors au château; il s'engagea sur la pente qui descendait vers la Loire et que tapissaient d'épais buissons de lauriers de Portugal et de lauriers-tins, de chèvrefeuilles et de figuiers rampans. La colline se creusait en son milieu, on descendait par la combe, et l'on arrivait ainsi jusqu'à la berge par un sentier rapide et couvert qui expirait tout à coup dans le sable, à quelques pieds de l'eau. Les deux pointes de la colline, s'avançant dans le fleuve comme les cornes d'un croissant, formaient à cet endroit une crique bien abritée où l'on retirait ordinairement les embarcations du château. Dans un de ces canots, Saint-Épinay vit Mme des Songères. Elle était assise à l'avant et regardait passer le flot. — C'est vous? dit-elle. La bonne rencontre! Est-ce que vous avez eu la même idée que moi?

— Quelle idée?

— A mon réveil, il m'a semblé que j'étais entourée de vieux bergers enrubannés qui tenaient à la main des houlettes de nacre et d'or. On m'avait débité toute la nuit des petits vers et des rébus. Je me suis trouvée enfin tout altérée de nature, de grand air et de solitude après le marivaudage que j'avais entendu hier soir; c'est pourquoi vous me voyez ici.

— Ce marivaudage n'avait-il point un fond sérieux? répliqua Saint-Épinay sans regarder pourtant la jeune femme.

— Ah! fit Yolande avec un geste d'impatience, j'en suis si parfaitement rassasiée, que tout aujourd'hui me paraît insipide. La nature même ne me semble plus naturelle. Êtes-vous sûr que cette Loire que nous voyons ne soit pas un fleuve de petit-lait? Mon Dieu! est-il possible qu'à l'âge de ma tante, et quand on a tant d'esprit, on l'applique à dire si joliment des choses si puériles? Et vous, mon pauvre ami, qui l'écoutiez!.. En vérité vous l'écoutiez comme un oracle!

— Cependant je n'entendais que vous lorsque vous lui répondiez avec une si étrange amertume.

— Vous en entendrez bien d'autres, interrompit-elle, je n'ai pas tout dit!...

— Il me semblait, reprit le comte, que ce plaidoyer contre l'amour passait par-dessus la tête légère de Mme d'Ocelles, et qu'il voulait aller plus loin.

— Tête légère en effet que celle de ma tante! dit la jeune femme avec un cruel sourire; tête à l'évent, cœur de même; quant au visage, il a été fort joli dans son bon temps. Qui peut savoir combien de fois M. de Rillé s'est exercé tout bas à en compter les rides?

Elle a dû l'y prendre souvent, elle n'en est pas morte de honte!... Mais où pensez-vous donc que mon plaidoyer voulût aller?

— Qui sait? répondit Saint-Épinay d'une voix sourde. Il y avait peut-être bien dans le salon un fou que vous vous proposiez de rendre sage en lui versant de si froides paroles au cœur.

— Tenez! s'écria Mme des Songères, il vaut encore mieux, quand on s'est aimé, se séparer en ennemis. La violence du moins ne permet pas de retours; il est plus noble de se haïr. Pourtant ces haines-là doivent être d'un poids terrible à porter, et, si l'on ne meurt pas alors de honte et de dépit, on peut mourir de ressentiment et de désespoir.

Saint-Épinay ne répondit pas.

— Quel est donc ce fou dont vous me parlez, et que j'espérais hier rendre sage? reprit la jeune femme.

— Moi, dit-il.

Yolande leva les épaules. — Ah! fit-elle, après cinq ans de bonne et véritable amitié!...

Elle détourna la tête et l'inclina vers l'eau. Saint-Épinay se tut encore une fois : qu'aurait-il pu dire? Son arrêt définitif venait d'être prononcé en ces quelques mots si simples, si pleins de sens et de vérité, qui avaient échappé à la jeune femme. Eh! oui vraiment, elle avait raison. Pourquoi ce changement après cinq ans? Pourquoi cet orage dans un ciel tranquille? Comment se pouvait-il qu'un homme qui ressemblait à Saint-Épinay et qui avait vécu comme lui eût trouvé l'ivresse dans une coupe si claire? Comment le délire était-il né de l'amitié, qui ne doit pas même donner la fièvre? Mais Yolande venait de servir l'ellébore au malade, et, contente d'avoir fait une chose si humaine, elle ne semblait plus songer à lui.

Elle portait ce matin-là un déshabillé de soie légère, une longue robe sans ceinture d'une couleur si vive que le teint seul d'une créole pouvait en souffrir le voisinage. Elle n'avait mis ni mante ni chapeau; ses cheveux, relevés à la hâte et mal rassemblés, retombaient en boucles folles sur son cou; la nuque ferme et dorée se dégageait libre et nue de ce fourreau écarlate. Jamais encore, même depuis qu'il vivait à Ocelles à ses côtés, Saint-Épinay n'avait vu la *satrapesse* dans un pareil abandon. Penchée sur l'avant du bateau, elle cherchait d'un mouvement impatient à rattraper sa mule de satin, d'où son pied était maladroitement sorti; tout ce beau corps souple et hardi ondulait sous ces plis rouges. Et une telle femme redoutait de vieillir! Elle demandait pourquoi on l'aimait, pourquoi le feu, longtemps attisé dans un cœur qui était à elle, avait éclaté tout à coup... — Mon ami, dit Mme des Songères, il me prend une fantaisie : je voudrais passer l'eau.

— Quoi ! s'écria Saint-Épinay, dans cette barque...

— Dans cette barque, s'il vous plaît de la conduire. J'aimerais à me promener avec vous dans ces prairies que je vois là-bas.

— Ce serait risquer votre vie, murmura-t-il. Ce canot est trop léger pour l'énorme voile qu'il porte, c'est un équipement inventé par Pierre d'Ocelles. L'étourdi sait bien qu'il nage comme un poisson.

— Moi, répliqua la jeune femme en riant, je nage comme une sirène, bien que l'étude de toute ma vie ait été de ne jamais charmer personne. Si cette voile est grande, j'en suis bien aise, nous en arriverons plus vite où je veux aller. Pour le reste, je me fie à vous.

Il eût fallu pour résister plus de courage qu'il n'en peut entrer dans l'âme d'un homme raisonnable, et Saint-Épinay n'était plus cet homme. Il pensa que durant une demi-heure il allait tenir la jeune femme avec lui, en sa puissance, dans cette coquille de noix, au ras des flots et de l'abîme; un nuage passa devant ses yeux. — Mais, balbutia-t-il, vous n'avez ni ombrelle ni chapeau.

— La belle affaire ! s'écria-t-elle. Est-ce que ce grand lumignon qui tremble là-haut à travers un voile a quelque chose de commun avec le soleil? Il n'y a dans ce pays-ci rien de brûlant ni de fort.

— Sauf l'amour, à quoi vous ne croyez point, répliqua-t-il en poussant le canot au large.

Il la pria de se placer au gouvernail et déploya la voile. La frêle embarcation bondit sur les vagues courtes et pressées qui se couronnaient d'une crinière d'écume, et que les riverains de la Basse-Loire appellent des *moutons*. L'avant se releva brusquement, l'arrière s'enfonça dans l'eau, la toile se gonflait, et le mât fit entendre un craquement de mauvais augure. Yolande pâlit un peu, mais sourit en même temps. — Voilà une émotion que je ne connaissais point, dit-elle.

Il fallut louvoyer, car la marée descendait; la brise qui soufflait du nord-est eût entraîné le canot vers le bas de la rivière bien loin de la prairie que Mme des Songères désirait atteindre. La barque se coucha sur le flot; ensevelie sous sa grande voile blanche, elle ressemblait aux goëlands qui traversaient l'air, les ailes éployées, et soulevait tout autour d'elle dans ses bonds une pluie fine qui retombait sur les vêtemens d'Yolande. La jeune femme aspirait avec délices le souffle et la senteur de l'eau; partagée entre la crainte et le plaisir, elle écoutait le gémissement prolongé des vagues, et peu à peu ce bruit monotone la jeta dans une somnolence qu'elle ne pouvait vaincre. Saint-Épinay l'avertit de diriger à droite la barre du gouvernail, car il sentait que l'aire du vent allait changer;

elle ne l'entendit point : la voile échappa aux mains vigoureuses du comte et vint claquer contre le mât, le canot tournoya... Le péril n'avait duré qu'un moment; mais durant cet espace de temps, si court qu'il eût été, la fière créole avait apparemment entrevu le fond de l'abîme; elle demeurait penchée sur l'eau, n'en pouvant plus détacher ses yeux, elle avait le vertige. Saint-Épinay serrait la toile et prenait un ris sans mot dire. Yolande s'arracha enfin à la torpeur où elle était plongée et releva la tête. — Ah! s'écria-t-elle, voyez!

Un gros navire remontait le fleuve toutes ses voiles dehors; il entra dans les mêmes eaux que la petite barque, courant les mêmes bordées qu'elle, et pendant quelques instans on vogua de conserve. C'était une galiote hollandaise, ventrue, ramassée, si pesante qu'on ne comprenait point comment elle pouvait se soutenir à la surface des flots. Ce géant pansu toisait de haut le nain qui se débattait à ses pieds contre les lames; on eût dit un canard monstrueux rasant l'onde à côté d'une hirondelle. Tout était étrange sur ce navire d'une forme aujourd'hui presque perdue; la propreté flamande régnait à bord, les voiles étaient blanches comme des draps de lit, et sur le pont soigneusement ciré se tenaient une femme et une troupe d'enfans qui regardaient de tous leurs yeux dans le canot la robe rouge de Yolande.

La mère, toute jeune encore, une grande créature robuste, épaisse et blanche comme une figure de Rubens, laissait pendre sur ses épaules ses longues tresses blondes. Son ajustement sévère semblait appartenir à d'autres temps; c'était le moyen âge avec ses plis maigres et ses couleurs sombres, la robe des béguines de Flandre. En revanche, elle avait pour coiffure un ornement singulier, d'un goût et d'une richesse sauvages, une plaque d'or découpée et percée à jour, qui, courant d'une tempe à l'autre, lui couvrait tout le front et ressemblait assez bien à un grand diadème renversé. Cette femme n'était-elle pas en effet la reine du bord? Son royaume était l'étendue des eaux; elle vivait, elle aimait, remplissait les devoirs de la vie et goûtait les joies de l'amour et de la maternité dans cette maison flottante qui était à elle. Cinq enfans l'entouraient, elle en portait un sixième au sein. L'un des hommes qui allaient et venaient sur le navire s'approcha, c'était le père; elle lui passa un bras autour du cou, et ils se penchèrent tous deux sur le nouveau-né. Ils avaient oublié le canot et la robe rouge, ils n'avaient plus d'yeux que pour cet enfant qui criait. O simples amours! ô vérité! ô nature!...

Vraiment c'était la nature prise sur le fait. Tout ce que Mme des Songères venait de voir à bord de cette galiote était bien propre à la faire rêver; elle éprouvait une émotion qu'elle s'expliquait fort

bien : il est une chose que les femmes ne sauraient jamais oublier, c'est qu'elles ont été créées pour devenir mères. Le canot était déjà bien loin du navire que les regards de Yolande cherchaient encore avec une curiosité attendrie cette troupe d'enfans pressés contre la blonde Hollandaise... Elle songeait que cette créature primitive n'avait point d'orgueil, elle songeait que la peur de vieillir doit bien s'effacer chez une mère, puisqu'elle a fait le sacrifice d'elle-même à des êtres sortis de son sein, puisqu'elle revoit sa jeunesse en fleur sur d'autres visages... Mais Saint-Épinay la ravit tout à coup à cette rêverie salutaire. — Madame, lui demanda-t-il, connaissez-vous l'histoire du marquis de Bryon?

— Qu'est-ce que le marquis de Bryon? répondit-elle.

— C'était un fou; il est mort. Je vous parlerai de lui une autre fois; nous allons aborder.

IV.

Elle sauta vivement à terre. Saint-Épinay demeura un moment en arrière pour amarrer la barque. La jeune femme marchait tout droit vers une double rangée de saules qu'elle apercevait au fond de la prairie. Ce soleil des régions humides dont elle bravait les rayons impuissans n'en avait pas moins fini par lui devenir incommode, et, si légère que fût cette ombre des saules, elle la regardait de loin avec envie.

Le comte la suivit sans essayer de la rejoindre; il s'enivrait de la vue de cette taille arrogante et souple, il essayait de soulever et d'armer son cœur contre l'orgueilleuse enchanteresse, il foulait avec colère l'herbe qu'elle venait de fouler, et il eût pourtant baisé volontiers l'empreinte de ses pas; il l'adorait et la maudissait tout ensemble. — Yolande enfin s'arrêta sous la saulaie. Quand il s'approcha, elle y était assise et s'y arrangeait avec cette nonchalance active des créoles, toujours empressées à s'établir du mieux qu'elles peuvent dans chaque lieu où elles arrivent; on dirait qu'elles espèrent n'en bouger de leur vie. — La jeune femme, se voyant bien sûre de goûter un moment de repos sur le gazon frais, se mit à pousser un grand soupir de soulagement, et, invitant Saint-Épinay à prendre place à ses côtés : — Qu'on est bien ici! dit-elle.

— Fort bien, répéta le comte; mais il demeura debout.

— Tout est calme, continua Yolande. Je n'ai jamais mieux compris qu'en ce moment la nature discrète et effacée de votre pays. Ce ciel gris verse l'apaisement dans les cœurs, et la verdure pâle de ces prairies est véritablement douce aux yeux. Je vous assure que ce vent qui ronfle sans cesse vous donne de bons conseils; il vous dit que les gens sages n'ont rien de mieux à faire en ce monde

qu'à dormir. Dormez donc, mon ami, et dormez sans mauvais rêves.

— Voilà, fit Saint-Épinay, une raillerie que vous auriez pu m'épargner.

— Oh! ne vous fâchez point, reprit-elle, je vous en conjure... J'ai beaucoup de vérités à vous dire aujourd'hui, j'aurais voulu continuer à vous parler sous le voile et en riant. Allez! dans des choses si délicates, le ton de la plaisanterie est le meilleur; mais vous ne pouvez le souffrir, je vais donc être sérieuse malgré moi. Il me semble, mon ami, que vous êtes sur le point de commettre une folie sans excuse et vraiment aussi sans cause... Pourquoi vous êtes-vous mis un jour en tête de m'aimer... après cinq ans?

— Il vaudrait mieux me demander pourquoi je ne vous ai pas aimée plus tôt, s'écria-t-il: mais c'est une question que je vous supplie de ne point me faire, car je ne saurais qu'y répondre. Vous m'êtes apparue, il y a cinq ans, comme une vision...

— Céleste, interrompit-elle.

— N'avez-vous pas promis d'être sérieuse? fit Saint-Épinay; il vous en coûterait bien peu de tenir votre promesse. Si c'est une faveur que de ne point me railler en un moment si cruel pour moi, ne la devez-vous pas bien à la force du sentiment que je vous ai voué? Je vous suis devenu incommode, mais ce n'est que d'hier; ma folie a été douce et courtoise pendant cinq ans. Souvenez-vous que, lorsque je vous rencontrai pour la première fois chez votre tante d'Ocelles, je demeurai plus d'un mois sans essayer même d'approcher de vous. Pourquoi eussé-je tenté une chose qui n'était pas nécessaire alors à mon plaisir? Ces émotions délicieuses que vous me faisiez connaître sont bien loin maintenant; j'étais comme un enfant qui regarde avec envie briller une étoile et qui n'ose s'arrêter à la pensée de pouvoir jamais la saisir. Je vous regardais aussi, je trouvais en vous tout ce que j'avais cherché, imaginé, rêvé depuis dix ans. Eussé-je dû ne jamais vous revoir que cette impression de la première heure n'aurait rien perdu en moi de sa puissance; mais elle devait se fortifier par l'habitude : bientôt je vous vis chez vous. J'étais un précieux ami en ce temps-là, un ami dont on ne craignait rien et dont il semblait qu'on ne dût jamais avoir rien à craindre. Et n'étais-je pas le premier surpris de la sérénité de tout mon être quand je me trouvais à vos côtés? Aucune passion indiscrète ne m'agitait, je n'éprouvais rien que de profond et de paisible, et cependant j'étais plein de vous jusqu'aux lèvres. Ces grandes plénitudes du cœur sont calmes, sans doute parce qu'elles contiennent et recèlent l'espérance de tous les bonheurs à venir. Je peux vous jurer pourtant que j'ai vécu cinq ans près de vous sans songer à rien espérer de plus que ce que vous me donniez; jamais

la pensée ne m'était venue que je dusse désirer davantage. Plût à Dieu que Mme d'Ocelles ne m'eût point pressé de venir dans ce château !

— Mon pauvre ami, dit la jeune femme, ma tante n'a point fait cela sans dessein.

— J'y suis venu, reprit-il. C'est vers vous seule que j'accourais. Votre absence déjà longue me paraissait insupportable, je ne me doutais point en vous revoyant de l'épreuve que j'allais subir. Je suis entré ici dans l'intimité de votre vie, j'ai respiré tout ce que j'aime en vous, tout ce que jusqu'à présent je n'avais fait que voir, j'ai oublié les joies tranquilles du passé...

— Vous êtes un ingrat, interrompit encore Mme des Songères d'une voix légèrement altérée. Vous avez oublié d'ailleurs autre chose que ce que vous dites : c'est que je ne suis pas libre.

Saint-Épinay fit un geste.

— Je vous entends, reprit-elle avec douceur, c'est la morale de ma tante. Cependant ces petites façons hardies d'interpréter les lois ordinaires ne peuvent changer la vérité des choses. Je ne suis ni fille ni veuve, et je ne peux me donner, puisque je ne m'appartiens pas. Que ne vous ai-je rencontré plus tôt, mon pauvre ami! je vous aurais aimé peut-être, car vous le méritez bien. Le mariage, hors duquel les honnêtes femmes ne voient point de salut, est assurément la meilleure forme de l'amour, surtout pour le petit nombre d'entre nous qui sont fières, car il nous fournit au moins des défenses; mais quand j'avais l'âge d'aimer et de vouloir qu'on m'aimât, la mer nous séparait, j'ignorais votre existence et vous ignoriez la mienne, je me suis laissé donner à un autre.

— C'est un vieillard, murmura Saint-Épinay.

— Et moi, s'écria-t-elle, ne suis-je pas aussi bien près d'être vieille? Ne vous a-t-on pas fait connaître mon âge hier soir? Avez-vous oublié déjà tout ce que je viens de vous dire avant de monter dans la barque, il n'y a qu'une heure? Si je vous aimais aujourd'hui, la pensée que demain est si proche me remplirait de désespoir et d'épouvante; vous seriez heureux, et vous me verriez mourir. Ah! mon ami, je vous ai connu trop tard;... mais c'est encore une chose que j'ai tort de vous dire : on ne refait point le passé. Allons! cette promenade si bien commencée devait mal finir, c'était écrit là-haut; il faut retourner à Ocelles.

Elle se leva. Saint-Épinay n'essaya pas même de la retenir, car lui aussi il voulait regagner Ocelles, il sentait qu'il en était temps; une houle furieuse montait au dedans de lui, c'étaient de détestables pensées. Il songeait que l'orgueilleuse créature qui le tuait jouait un redoutable jeu avec un homme fait comme il était, et il s'effrayait lui-même. Yolande ne devina pas d'abord ce qui se passait

dans ce cœur d'esclave en révolte. Elle marchait rapidement à travers la prairie, luttant contre le vent qui s'engouffrait dans les plis de sa robe rouge, et paraissait tout occupée de ce combat qui la forçait à tenir la tête baissée. Cependant son esprit, sa raison surtout, cette froide puissance qui la gouvernait en maîtresse souveraine, n'avaient point cessé de lui parler tout bas; le beau résultat de ce dialogue intérieur fut une réflexion bien naturelle, mais bien cruelle aussi dans un pareil instant, et qui sortit tout à coup des lèvres de la jeune femme. — Monsieur de Saint-Épinay, dit-elle, il faudra donc que nous nous séparions tout à fait, si vous ne redevenez point sage?

Saint-Épinay ne répondit pas, elle s'y était attendue peut-être; mais, ayant jeté un regard à la dérobée sur le comte et voyant cette bouche scellée et ce visage sombre, elle frappa du pied. — Eh bien! s'écria-t-elle, soyons donc ennemis, puisque vous le voulez...

Elle n'acheva pas pourtant, elle pâlit. Qui peut dire comment les miracles de la grâce se produisent dans ces âmes rebelles? — Yolande regardant Saint-Épinay eut une vision à son tour. L'émotion que les plaintes et les aveux du comte n'avaient pu éveiller qu'à peine dans le cœur de Mme des Songères grandit soudain par la vue de ce visage menaçant où s'allumaient pour elle l'amour et la haine. La jeune femme pensa que cet ami fidèle qu'elle repoussait l'aimait pourtant comme elle aurait voulu être aimée. Non, elle n'avait pas tout dit la veille dans le salon d'Ocelles. Ce qui l'avait tenue jusque-là éloignée de l'amour, ce n'était pas seulement l'orgueil, c'était surtout le dédain de ces petites passions qui se débattaient misérablement autour d'elle dans le monde de convention où elle vivait. Elle était fille d'une terre brûlante où le bonheur dévore ceux qui ont cru le saisir, où le désespoir qui le suit a des violences qui font rêver la mort et qui conseillent de ne point l'attendre. Comment des flammes si véhémentes pourraient-elles jamais naître dans nos cœurs épuisés? Voilà sous quels traits Yolande des Songères avait toujours conçu l'amour. O Dieu! devait-elle donc croire que Saint-Épinay ne le concevait pas autrement qu'elle?...

Tout à coup elle s'arrêta sur la berge du fleuve; elle tendait la main au comte afin qu'il l'aidât à monter dans la barque. Il s'avança et lui offrit l'appui de son bras; mais il ne la regarda point. Elle reprit en frémissant sa place à l'arrière du canot, la voile se gonfla, la barque se coucha de nouveau sur les vagues. La traversée se fit en silence, et l'on allait atteindre l'autre bord lorsque la jeune femme se leva brusquement. Le canot vacilla. — Au nom du ciel, s'écria Saint-Épinay, asseyez-vous!

— C'est que je m'ennuie, dit-elle en obéissant néanmoins sans résistance, vous ne me parlez point.

— En êtes-vous surprise? répliqua-t-il. Ne devinez-vous pas qu'il ne me reste rien à vous dire,... à moins cependant que je ne vous conte cette histoire que je vous ai promise.

— L'histoire du marquis de Bryon? Je le veux bien.

— M. de Bryon fut mon ami, reprit lentement Saint-Épinay. C'était un de ces hommes qui n'ont des gens du monde que les habitudes et les dehors, et qui sont au fond du cœur plus sauvages qu'on ne pense. Il aimait une fille de théâtre jolie comme un ange, perverse comme tous les démons ensemble, et il trouvait n'en être pas assez aimé. C'est pourquoi il la conduisit à Genève et lui proposa une promenade sur le lac. Il prit au rivage une barque légère comme celle-ci, et quand on fut au milieu des flots, en face du Mont-Blanc, — vous connaissez ces beaux lieux, — le marquis oublia de serrer la voile, et la barque chavira.

— Je devine le reste, s'écria Mme des Songères, il sauva sa maîtresse, qui l'aima ensuite de toute son âme et qui devint honnête; ce fut la rédemption de la courtisane : ce sujet n'est pas nouveau.

— Non, continua Saint-Épinay en secouant la tête. M. de Bryon avait l'esprit trop juste pour fonder aucune espérance sur une telle aventure. Il savait bien ne pas confondre deux sentimens différens, dont l'un ne peut engendrer tout au plus que la grimace de l'autre. S'il avait sauvé la vie à sa maîtresse, cette fille lui en aurait su gré peut-être; mais la reconnaissance n'est pas l'amour. Or c'est de l'amour qu'il voulait, et, puisque cette pécheresse ne lui en donnt point, il aimait mieux qu'elle mourût.

— Ah! fit Yolande, voilà qui est horrible. Tranchons le mot, il la noya. Et lui?

— Lui? Savez-vous que le lac a deux cents pieds de profondeur? Dix fois le marquis se laissa couler dans l'abîme et dix fois l'abîme le rejeta; il était excellent nageur. L'aveugle instinct qui nous attache à cette vie, que Dieu nous a faite pourtant si mauvaise, ressaisissait ce pauvre Bryon lorsqu'il avait plongé sous l'eau, et malgré lui il se débattait et nageait. Voyez le peu de chose que nous sommes! Le marquis prit donc le parti de regagner la rive. Quand il aborda au quai du Rhône, la foule s'amassa autour de cet homme qu'on avait vu partir dans une barque de plaisance avec une jeune femme dont chacun admirait la beauté, et qui revenait seul à la nage. Bryon ne perdit point de temps à répondre à ceux qui l'interrogeaient, il se fit place à travers les curieux, rentra dans son hôtel, s'enferma dans son appartement et se brûla la cervelle.

— La morale de cette histoire, reprit Mme des Songères, vous l'avez dite en commençant : c'est que le marquis de Bryon était un sauvage.

— C'est qu'il aimait.

— Pour cela, oui! murmura Yolande.

En même temps le canot stopa. — Venez encore m'aider à descendre, s'écria-t-elle.

Cette fois elle lui présenta les deux mains. — Avouez, dit-elle tout bas, que vous avez eu la pensée de faire comme M. de Bryon et de me noyer tout à l'heure.

Alors elle se laissa glisser vers lui, il sentit comme un baiser furtif effleurant ses lèvres; puis la jeune femme lui échappa et sauta sur le rivage. Elle s'enfuyait et remontait la colline en courant vers le château quand il se retourna...

Le soir, Yolande ne parut pas au salon. Saint-Épinay la lèvre encore brûlante du baiser qu'il avait reçu au sortir de la barque, croyant que la jeune femme demeurait chez elle pour y cacher l'embarras de sa première faiblesse, Saint-Épinay avait perdu tout à fait la raison. Mme d'Ocelles en faisait tout bas avec M. de Rillé de charmantes gorges chaudes, et jusqu'à Mlle Luce tout le monde souriait. Le comte ne s'en apercevait point, il était enfermé dans son rêve... Mais quel réveil l'attendait! Le matin, on apprit que Mme des Songères avait envoyé secrètement un exprès chercher une voiture à la ville. Cette soirée de la veille, c'était à faire ses malles à la hâte avec sa femme de chambre qu'elle l'avait employée; au milieu de la nuit, elle avait quitté le château.

Saint-Épinay partit lui-même le lendemain; personne n'eut la pensée de le retenir. Pierre d'Ocelles et M. de Rillé le conduisirent jusqu'à Nantes; le premier, en rentrant au château, courut à la recherche de Luce et ne songea plus à l'absent; le second vint trouver sa vieille amie, lui fit une bonne peinture de la douleur de ce pauvre comte et lui dit : C'est un homme qui va se tuer. Sur quoi le journaliste Boulbasse leva les épaules, et la bonne Lemblin soupira.

Cette charitable prophétie ne devait point se vérifier si vite. Saint-Épinay entreprit ce grand voyage dont il avait formé le projet autrefois; mais il ne voulut pas s'embarquer sur cet océan brumeux qu'il avait entrevu de loin avec Yolande : il courut droit au midi et partit pour l'Égypte.

V.

Six mois s'étaient écoulés, et Mme d'Ocelles venait de rentrer à Paris dans son hôtel de la rue d'Aguesseau, car l'hiver était revenu. Est-ce que votre cœur ne se serre point à la seule pensée de cette grande tristesse, l'hiver à Paris? En aucun lieu du monde, il n'est plus morne. Une lourde calotte de nuées coiffe éternellement cette vallée boueuse où coule la Seine; il pleut, une humidité immense

enveloppe nos maisons en pleurs. Tout un peuple jadis, dans un jour de péril et de colère, a gratté ces murs de ses mains fiévreuses; il y a pris le salpêtre, qui est devenu de la poudre, et cette poudre est devenue de la gloire. Paris, « ville de bruit et de fumée, » qui n'en fut pas moins le charme du monde;... mais ces temps de plaisir ou de grandeur y sont bien passés. C'est ce que pensait déjà il y a quinze ans, une après-midi de décembre, la vieille Mme d'Ocelles penchée à sa croisée. Le ciel glacé de ces derniers jours de l'année mourante s'étendait sur la gigantesque cité comme un linceul. Ce qu'il cachait dans son ombre de misère, de mensonges, de fausses joies, ce qu'il étouffait de cris de douleur dans ses plis, ce qu'il recélait de larmes, Dieu seul alors pouvait le savoir. Mme d'Ocelles, si frivoles que fussent son esprit et son cœur, songeait pourtant un peu à toutes ces choses cruelles, car elle était fort attristée ce jour-là. Elle ferma et rouvrit plusieurs fois la fenêtre, interrogeant la rue avec une anxiété croissante; elle attendait M. de Rillé, qui devait lui apporter la confirmation d'une triste nouvelle. Une voiture enfin s'arrêta devant la maison. — Ce n'est que trop vrai! dit le vieux gentilhomme en entrant, Saint-Épinay est aveugle.

Saint-Épinay aveugle! Il arrivait d'Égypte, on l'en avait ramené plutôt; atteint d'une ophthalmie, il avait perdu la vue. Mme d'Ocelles écoutait les mains jointes le récit de son vieil ami. — C'est la faute de Mme des Songères, murmura Mlle Luce, qui suivait son oncle.

La gracieuse enfant se mit à pleurer.

— Aveugle! s'écria M. de Rillé. Il parcourait le salon à grands pas; l'aimable vieillard pouvait bien avoir, lui aussi, le cœur léger, mais il ne l'avait point insensible. Le malheur de Saint-Épinay le terrassait, il n'en concevait pas de plus effroyable : c'est qu'en effet il n'y en a point. Qu'est-ce que vivre les yeux clos, sentir sa vie et ne plus la voir, entendre le bruit de la bataille et ne plus combattre, recevoir pourtant les blessures et n'avoir plus la vue du ciel à la dernière heure pour donner l'espérance, sinon la foi? Toutes ces pensées, toutes ces images, se présentaient en même temps à l'esprit de M. de Rillé, que jamais émotion si forte n'avait visité peut-être. — Pauvre, pauvre Saint-Épinay, dit-il, n'eût-il pas mieux fait de prendre la peste là-bas?...

— Non, interrompit Luce, car on en meurt. M. de Saint-Épinay souffre peut-être, mais il vivra.

— Il se consolera sans doute, ajouta la bonne Lemblin; on remarque que les aveugles sont presque toujours fort gais.

— Luce! reprit le vieux gentilhomme avec une gravité amère qu'on ne lui avait jamais connue, ce sont vos dix-sept ans qui viennent de parler; quant à vous, madame Lemblin, c'est votre candeur. Les aveugles sont confians et gais, parce qu'ils ne peuvent

plus voir la fausseté, la dureté, l'égoïsme, se peindre sur le visage des hommes; ils ne surprennent point, comme nous, la perfidie des âmes dans la douceur des traits de ceux qui les aiment ou dont ils se croient aimés. On les berce avec de belles paroles, et si jeune que vous soyez, ma chère Luce, vous savez déjà si la parole humaine est flatteuse. Les pauvres gens sont bien forcés de se payer de ce qu'on leur fait entendre, et je gage que si celle qui est la cause du malheur de Saint-Épinay, si cette orgueilleuse et cruelle personne que je ne veux point nommer allait vers lui, et entreprenait de lui persuader qu'elle est touchée de ses douleurs, il n'aurait point de peine à la croire.

— Elle pourrait bien se laisser aimer par lui maintenant, fit à demi-voix Mme d'Ocelles, car elle serait sûre qu'il ne la verrait pas vieillir.

Ce fut sur ce mot atroce que finit l'entretien. Le dîner qui le suivit fut d'une mortelle tristesse; d'un commun accord, les convives évitaient de parler du sujet qui les occupait uniquement, la funeste aventure de Saint-Épinay tenait tous les cœurs serrés. On ne pouvait se défendre de penser à Mme des Songères, qui n'avait pas paru chez sa tante depuis deux jours; on s'interrogeait des yeux et sans se rien dire, on se demandait : le sait-elle? — Comme on se levait de table, la jeune femme entra.

Elle était vêtue de grand noir, car ces six derniers mois avaient vu bien des choses nouvelles : M. des Songères était mort dans sa retraite d'Italie. Yolande était donc libre. Lorsqu'elle pénétra dans le salon, tous les regards coururent vers elle comme des accusateurs et des juges. Vraiment elle avait son air accoutumé, la même hauteur étudiée, le même calme apparent, la même impassibilité voulue, qu'elle montrait à toute heure du jour, à tous les momens de sa vie depuis dix ans. — Elle n'a rien appris encore, murmura Mme d'Ocelles.

— Elle sait tout au contraire, fit tout bas M. de Rillé; mais elle en a pris son parti. Que lui importe que les yeux de Saint-Épinay soient fermés? Le jour en brillera-t-il moins pour elle?

Il n'avait pas achevé que Mme des Songères, qui s'était assise en entrant avec sa nonchalance ordinaire, se leva. Elle se mit à errer au hasard dans le salon; comme elle passait devant une table où traînaient quelques objets curieux d'art et de fantaisie, elle s'y arrêta un instant. Il y avait là un beau coffret d'ivoire travaillé que Saint-Épinay avait offert jadis à Mme d'Ocelles à l'occasion de sa fête; Yolande l'ouvrit. Il ne contenait qu'une lettre, elle était de l'écriture du comte; c'était sans doute le message dont il avait accompagné l'envoi de son présent : le malheureux ne devait plus écrire! Yolande referma le coffret en murmurant quelques mots que per-

sonne ne put entendre. Elle se dirigea vers le piano, laissa courir ses doigts sur le clavier et joua la première mesure de celui de tous ses airs créoles que Saint-Épinay naguère aimait le mieux; on se regardait, on ne comprenait point ce que tout cela voulait dire. La jeune femme enfin s'approcha de Luce, qui s'était mise à broder, et qui, la tête baissée sur son ouvrage, se garda bien de la relever en voyant Mme des Songères debout devant elle. — Je ne sais pourquoi je suis venue ici, lui dit Yolande, car j'ai promis de faire une autre visite ce soir, et je vais vous quitter.

— Ah! murmura Luce, — et c'étaient encore ses dix-sept ans qui parlaient, — il y a un de vos amis qui souffre; c'est lui qu'il serait bien d'aller voir.

— Je quitte à l'instant celui dont vous voulez me parler, répondit Yolande, et c'est lui que je vais rejoindre.

Puis elle sortit.

La grande demeure que Saint-Épinay avait héritée de son oncle, et dont il avait pris possession quelques années auparavant, était dans un terrible désarroi depuis son retour. La valetaille inquiète, affairée, se demandait ce qui allait advenir de la catastrophe qui frappait le maître; on avait vu le comte mander son notaire : c'était donc qu'il avait fait son testament et qu'il voulait mourir. La plupart des amis de Saint-Épinay, s'il les avait convoqués pour prendre leur conseil, ne lui en auraient pas donné un autre; beaucoup d'entre eux se seraient fait même un point d'honneur de lui parler avec franchise. Heureusement il y avait là un vieux serviteur qui l'avait élevé et qui barrait la porte. Il avait souvent porté des billets à Mme des Songères, et il savait qu'elle tenait dans ses mains le salut de son maître. En la voyant entrer pour la seconde fois, il ne put retenir une grosse larme. Il croyait qu'elle avait abrégé sa première visite au moyen d'une promesse mensongère, qu'elle s'était échappée de ce lieu de tristesse en laissant l'espérance derrière elle, et qu'elle se garderait bien de revenir; il le lui dit sans détour.

Il est vrai qu'elle était venue, qu'un mouvement de son âme l'avait conduite jusqu'à la chambre silencieuse et morne où l'on tenait encore le comte dans les ténèbres, et que la faiblesse de son cœur l'avait aussitôt forcée d'en sortir. Elle n'avait fait que s'approcher de Saint-Épinay, effleurer sa main, lui dire : C'est moi; puis elle avait reculé vers le seuil et s'était enfuie en se cachant le visage. Cependant elle avait laissé à Saint-Épinay pour adieu un mot, un gage, une lumière, cette promesse dont parlait le valet. Elle n'avait point tardé à la tenir.

D'un signe, elle commanda au vieillard de la précéder dans une longue galerie qui aboutissait à l'appartement du malade. Chemin faisant, elle l'interrogeait. Elle apprit que Saint-Épinay, depuis

qu'elle était venue, avait cessé de parler de la mort; il avait dit : Si elle voulait me visiter quelquefois, je consentirais à vivre. Il l'aimait donc, et désormais il l'aimerait toujours; elle était plus que jamais la maîtresse et la loi vivante de ses pensées, que rien ne détournait plus d'elle,—la vision de son âme, puisque ses yeux n'étaient plus faits pour voir, l'idéal qui ne devait point changer, puisqu'il n'allait plus être nourri que de souvenirs. O foyer brûlant, source éternelle de passion toujours égale à elle-même, toujours coulant comme à la première heure, que toutes les femmes à sa place auraient laissé s'éteindre et se tarir! Le monde allait se demander pourquoi elle avait voulu accourir auprès de ce malheureux qui n'espérait plus qu'en elle... C'est que le monde ne savait pas tout ce que Saint-Épinay pouvait encore donner d'amour, c'est qu'on ne connaissait point Yolande des Songères. Qui se doutait, à la voir si froide et si altière, que depuis dix ans son cœur n'avait jamais formé qu'un vœu, celui d'être aimée, celui d'être vaincue par une passion plus forte que son orgueil? Qui pouvait deviner que six mois auparavant elle avait été si près de cette défaite, qui était le plus beau de ses rêves? Et les souvenirs de l'été précédent, des bocages d'Ocelles, de la promenade en barque sur la Loire, de ce baiser furtif échappé de ses lèvres, de la lutte désespérée qu'elle avait soutenue contre elle-même la nuit suivante pour se dompter et se contraindre à fuir, toutes les émotions, toutes les images de ce dernier jour radieux et fatal se réveillèrent avec tant de force dans son cœur, qu'elle se sentit chanceler et voulut s'arrêter un moment.

Cette galerie qu'elle traversait, éclairée par de grands lampadaires de bronze, était remplie de merveilleuses richesses; Saint-Épinay, par instinct de race et de nature, avait toujours aimé les œuvres d'art et les beaux tableaux. Encore une jouissance perdue pour lui! Encore une chose qui fit penser à la jeune femme qu'il ne pouvait plus trouver de plaisir qu'en elle et d'autre joie qu'à l'aimer!... Du sofa où elle s'était assise, ses yeux, errant à l'aventure se fixèrent à la muraille sur une peinture aux vives couleurs qui recevait la lumière d'une lampe. C'était un ouvrage moderne, qui remontait à l'époque romantique et dont le sujet seul était une date. Il représentait cet héroïque Jean de Luxembourg, roi de Bohême, qui, à la bataille de Crécy, étant aveugle, fit attacher son cheval à ceux de ses deux plus fidèles barons, afin de « férir encore avec eux un beau coup d'épée avant de mourir... »

Saint-Épinay avait acheté cette toile l'hiver précédent. Il s'était loué près de ses amis du marché qu'il avait fait. Ce Jean de Bohême était une figure qui le ravissait alors en une admiration extraordinaire, et pendant une semaine il n'avait point cessé de parler de son tableau et du vieux roi aveugle qui voulait encore aller au

combat. — Si petits que nous soyons, disait-il, voyez quelle peut être la force de nos âmes! — Yolande se rappelait à présent tout cela, ses yeux se mouillèrent; l'orgueilleuse créature ne se souvenait point d'avoir pleuré depuis son enfance. Elle ne pouvait s'éloigner de cette peinture qui lui faisait un mal horrible. Le dévouement de ces deux chevaliers qui conduisaient leur maître à la bataille et couraient sans se plaindre mourir avec lui la remplissait de pensées qu'elle eût voulu ne jamais avoir. Elle songeait que, pour elle, c'était à vivre qu'elle allait se dévouer aux côtés de celui qu'elle prétendait arracher par l'amour au désespoir et au désir de la mort. Et quelle vie mêlée peut-être de regrets involontaires, de douceurs cachées et de pesante servitude, de sécurité et d'ennui! Ces incommodes, ces odieuses pensées se levaient dans son esprit, non dans son cœur; — c'était comme un retour de l'égoïsme et de la raison commune, c'était la dernière révolte de la nature contre une entreprise trop généreuse et trop belle, qui n'était peut-être que le plus insensé des sacrifices. — Le valet qui accompagnait Yolande et qui était demeuré debout devant elle la tira de cette pénible rêverie en lui disant tout à coup : *Il* vous attend.

— Oui! s'écria Mme des Songères en se levant. Elle fit quelques pas vers la chambre du comte entr'ouverte au bout de la galerie; puis une nouvelle réflexion la retint encore. Comment devait-elle expliquer à Saint-Épinay le tardif présent qu'elle venait lui faire de sa personne et de sa vie? Allait-elle lui dire qu'elle l'aimait déjà six mois auparavant à Ocelles? Pourquoi non? Si cette confession, qui dans d'autres temps lui eût coûté tant d'hésitations et de combats, amenait en ce moment quelque trouble sur son visage, il ne le verrait point...

Tout à coup Yolande se pencha vers le valet. — Comment a-t-il les yeux? lui demanda-t-elle tout bas.

— Fermés! répondit le vieillard.

Elle songeait à tant de malheureux comme Saint-Épinay qu'elle avait rencontrés et dont les paupières laissaient voir une horrible blessure. Elle respira... Il a les yeux fermés, murmura-t-elle, il dort, son bonheur sera comme un rêve.

Alors elle entra dans la chambre. Saint-Épinay, couché sur une chaise longue, se releva brusquement et prêta l'oreille. Il cherchait à saisir le frôlement de la robe d'Yolande, ce bruit de la soie qui devait seul désormais lui annoncer la présence de la jeune femme. Lorsqu'elle fut arrivée près de lui, il s'empara des plis de sa jupe, et cette laine qu'il touchait le fit tressaillir. Yolande pencha son visage vers le sien : — Je suis veuve, lui dit-elle.

. . . . . .

VI.

M. DE RILLÉ A MADAME D'OCELLES.

« J'ai accompli mes soixante-seize ans hier, ma vieille amie. Oh! n'en soyez pas épouvantée; vous êtes un peu plus jeune que moi, c'est votre devoir de demeurer la dernière dans cette vallée de pleurs, où l'on trouve encore, même à notre âge, de si bonnes occasions de sourire. Me voici donc au Bois-Brillant, à quatre lieues de Blois, chez votre nièce Saint-Épinay. J'y suis venu pour vous plaire; nous lui devions tous les deux notre visite depuis quinze printemps, vous n'avez pas voulu vous exécuter la première, et je suis parti pour vous éclairer la route. Qui m'eût dit que je tomberais au milieu d'une fête intime? Hier était aussi le jour anniversaire du mariage de votre nièce avec ce pauvre, ce noble Saint-Épinay, il y a quinze ans... Morbleu! n'allons pas plaindre un homme si heureux! Dieu nous le tient en grande joie, et j'aurais peur de vous causer une gaîté indiscrète en vous disant qu'il est amoureux comme à la première heure. Pour moi, sachez-le bien, j'ai apporté dans cette maison la gravité d'un sénateur de Rome, et ce que j'y vois ne me déridera point. Je pense que la grâce, qui souffle où elle veut, est descendue dans mon cœur et m'a communiqué cette grande sagesse. Ce que vous appelez ma vieille diablerie m'a si bien quitté que le voisinage de la *satrapesse* ne me fait plus mal aux nerfs; je suis enfin persuadé de la sincérité de son dévouement pour le malheureux qui l'aime si fort; le spectacle de cette belle passion m'inspire à la fin presque de l'enthousiasme. Je ne parle point de l'attendrissement qui me gagne; je vous jure que je me sens quelquefois touché jusqu'aux larmes... Je fais alors malgré moi de certains retours que vous devinez, et des rapprochemens plus que cruels. Il y a dix ans à peine, — dix et non quinze, — que nous avons marié votre petit-fils Pierre à mon aimable et tendre Luce; ils avaient l'un et l'autre tous les biens, la beauté, la jeunesse et des yeux, ma vieille amie, des yeux pour se voir. Et pourtant!...

« Saint-Épinay vint au-devant de moi en calèche. Il était seul, son premier mot fut pour me dire que cela ne lui arrivait jamais, que l'heure matinale en était la cause. Il me prit les mains et m'assura qu'il m'aurait reconnu entre mille. Imaginez-vous rien de plus navrant que ces façons de parler ordinaires à ceux qui sont comme lui privés de voir les gens qu'ils aiment? Allez, Dieu fait bien ce qu'il fait; c'est peut-être une chose heureuse que ce pauvre ami ne voie

point votre nièce. Ce n'est pas qu'elle ne soit encore fort belle; mais enfin il y a quinze ans qu'elle en avait trente, trente et un même, si j'ai bonne mémoire. Vous souvenez-vous comme elle avait alors une terrible peur que l'homme qui l'aimerait ne la regardât vieillir? Il nous semblait qu'elle nourrissait là une noire chimère inutile, car nous ne pensions pas qu'elle voulût ni ne pût jamais se laisser aimer ni aimer personne. Eh bien! nous avons été trompés; sa froideur était un masque, cette glace s'est fondue, changée en une source chaude, et depuis quinze ans cette onde bouillonne... Mais, grand Dieu! quand je songe au malheur qui précéda cette métamorphose, et qui l'opéra!...

« J'avais donc appris, tout en montant dans la calèche, que la comtesse ne quittait jamais son mari d'un instant : Saint-Épinay mit aussitôt l'entretien sur elle. Il me révéla qu'elle possédait toutes les qualités de l'esprit, du cœur et de l'âme; il oubliait que je la connaissais avant lui. D'ailleurs il ne se souciait guère de moi, de mes opinions ni de mon goût : je n'étais pour lui qu'une paire d'oreilles où il jetait sa chanson d'amour à plein gosier. Ma vieille amie, vous avez envoyé à votre neveu dans ma personne un confident dont il avait grand besoin; il en était dépourvu depuis qu'il est heureux : jugez de la provision de lyrisme amoureux qu'il avait faite! Je soutiens que vous ne m'avez pas dit de votre nièce en quarante ans le dixième de tout le bien que ce mari ensorcelé a trouvé le moyen de m'en dire en une heure. L'ingrat n'est-il pas allé jusqu'à prétendre qu'à son retour d'Égypte, après son horrible catastrophe, la première visite qu'il ait reçue a été celle de Mme des Songères, quand ce fut la mienne, j'en fais le serment. Il me prit alors une rouge colère et une furieuse envie d'élever au moins un petit débat à ce sujet; mais nous arrivions au Bois-Brillant. Ah! la belle demeure, et que les millions de Saint-Épinay sont tombés dans une adroite main! La comtesse accourut au-devant de la voiture, et voulut aider elle-même son mari à en descendre. Parbleu! je rêvais en ce moment, je crois! J'ai vu la *satrapesse*, la reine des îles, l'orgueilleuse, la délicate, la prude que vous savez, se faire embrasser tout comme une petite bourgeoise! J'en suis aise, et j'en rougis à la fois pour elle. Nous entrâmes ensuite dans une salle basse tendue d'étoffe écarlate, — c'est la couleur qui sied le mieux à la maîtresse de céans, — qui s'ouvre sur une serre pleine de fleurs rares en si grande quantité et si violemment odorantes que je me sentis d'abord assez mal en point. Après le grand air du matin, dont mes vieux poumons venaient de s'abreuver en liberté, cette atmosphère d'Arabie concentrée menaçait de m'incommoder fort; mais j'observai que Saint-Épinay la respirait avec

une sorte de passion. J'ai le plaisir des yeux, moi, malgré mes soixante-seize ans; il ne faut pas quereller ceux qui ne l'ont point : je me résignai donc à me laisser asphyxier pour l'amour du comte. Je crois bien que le goût des parfums est un des enchantemens que Mme Yolande a semés autour de lui. Vous verrez, lorsque vous serez ici, qu'elle a imaginé bien d'autres artifices; mais, hélas! je vous assure que le plus puissant ne vient point d'elle, et qu'il consiste dans le malheur même dont Saint-Épinay est frappé sans retour. Ah! s'il voyait!...

« Ma foi, votre nièce n'est pas une femme ordinaire; c'est d'abord une vaillante personne. Elle combat avec une rare énergie les malhonnêtes injures de l'âge; ce n'est pas toujours avec bonheur, mais enfin elle lutte et ne se rend point. Saviez-vous que son ancienne simplicité d'ajustemens s'était changée précisément en son contraire? J'ai été surpris de la voir parée comme une châsse. Saint-Épinay effleure d'une main curieuse ces bijoux et ces dentelles, il en reconnaît au toucher la sorte et la provenance, il dit : Ceci est une émeraude, car je sens à cette pierre des bords biseautés, — ou bien : Cela, c'est de la dentelle noire, car la trame en est de soie. Et si l'on avoue qu'il ne s'est point trompé, on le voit sourire. C'est un spectable bien cruel. O Dieu, que de douleurs n'avez-vous point semées sur cette misérable terre! Il est vrai qu'à côté de tant de tristesses vous avez mis bien des joies, vous avez donné l'illusion aux malheureux; c'est le verre rempli d'une liqueur enivrante que jamais ils ne se lassent de boire. Ma vieille amie, je vous jure que les illusions de Saint-Épinay ne finiront qu'avec sa vie. Je veux vous donner pour preuve de ce que j'avance une scène familière dont j'ai été le témoin. Ce matin, après le déjeuner, la comtesse s'étant penchée vers son mari pour lui parler à l'oreille, il se mit à caresser doucement ses cheveux, que vous avez connus si beaux; puis se tournant vers moi, il me dit : Je n'ai jamais vu de chevelure bleue que la sienne. Dans ces cheveux noirs ou bleus, comme il vous plaira, il y a maintenant beaucoup de fils d'argent. Votre nièce alors m'a jeté un regard de défi; elle me faisait entendre qu'elle peut bien avoir vieilli, qu'il ne le verra jamais, et qu'il ne croirait point ceux qui auraient la sottise et la lâcheté d'aller le lui dire... »

Une telle lettre n'avait pas besoin de conclusion. C'est ce que pensa M. de Rillé; il la termina donc brusquement et l'envoya sans tarder à Mme d'Ocelles. La lecture en fit rêver profondément la vieille dame, et aussitôt elle se mit en route pour le Bois-Brillant, ce qu'elle n'avait jamais été bien disposée à faire depuis si longtemps qu'on l'en priait. Elle y demeura quelques jours en compa-

gnie de M. de Rillé. Ils en revinrent ensemble, et chemin faisant ils ne cessèrent point d'argumenter et de disserter sur ce qu'ils y avaient vu. — Toute la question tient dans un mot, s'écriait le vieux gentilhomme : votre nièce a-t-elle commencé d'aimer Saint-Épinay, excitée par la compassion à un effort si extraordinaire pour elle, malgré le malheur qui frappait le comte, et quoique le pauvre ami eût perdu les yeux?...

— Ou bien l'aime-t-elle parce qu'il les a perdus, murmura Mme d'Ocelles, et que dès lors elle a cessé de les craindre?

Et ils répétèrent en chœur : C'est une énigme.

Yolande se doutait bien qu'il allait beaucoup être parlé d'elle pendant la route, et, levant doucement les épaules, elle se disait en ce moment : — Que m'importe? — Saint-Épinay, qui avait pourtant une grande amitié pour les deux voyageurs, n'en respirait pas moins avec une sorte de joie ce matin-là l'air de liberté dont leur départ avait rempli la maison. L'après-midi vint; les deux amans, — car c'étaient bien des amans en dépit d'un si vieux mariage, — sortirent du château et s'acheminèrent vers l'extrémité du parc. Yolande conduisait son mari, qui s'attachait à son bras; ils s'arrêtèrent sous une futaie de hêtres qui leur versait une ombre profonde. Saint-Épinay sentit sur son front une brise moite qu'il reconnut, et il étendit la main, comme pour interroger la comtesse, vers le point d'où soufflait cette caresse du vent. — Vous ne vous trompez pas, lui dit-elle; c'est la Loire.

La Loire, ce nom avait des ailes et reportait à quinze ans en arrière, aux souvenirs d'Ocelles, l'âme charmée de Saint-Épinay. Il prit la main d'Yolande, la couvrit de baisers avides; puis, attirant sa femme sur son cœur, il lui dit : — Vous êtes belle!

Les yeux d'Yolande retrouvèrent leur flamme d'autrefois, le sentiment de sa puissance l'illumina tout entière. Saint-Épinay avait dit vrai; l'altière créole était encore belle. Le mot qu'elle venait d'entendre lui avait rendu la jeunesse.

Ces choses que j'ai racontées en ces quelques pages vont ainsi depuis dix-huit longues années, car il y a déjà trois ans passés que M. de Rillé et Mme d'Ocelles ont entrepris le voyage de Bois-Brillant. La comtesse de Saint-Épinay, que vous avez connue peut-être, a donc réalisé le rêve dix fois insensé de l'amour éternel vous savez maintenant à quel prix!...

PAUL PERRET.

LA

MONNAIE INTERNATIONALE

Par un singulier contraste, tandis que les gouvernemens s'efforcent de toutes parts de rendre leur établissement militaire plus redoutable en perfectionnant l'armement et en augmentant le nombre de leurs soldats, les peuples travaillent à resserrer leurs relations, à les faciliter, à les multiplier par la construction de chemins de fer et de lignes électriques, par la réduction des droits qui s'opposent aux échanges et par l'adoption des mêmes lois commerciales. Dans les affaires contemporaines, on observe ainsi deux courans allant en sens contraires, l'un vers l'hostilité et la lutte, l'autre vers l'harmonie et la paix. Parmi les faits pacifiques qui ont pour résultat de favoriser les relations internationales, on peut signaler le mouvement qui se produit de tant de côtés divers pour arriver à un système commun de poids, de mesures et de monnaies. L'union monétaire entre tous les peuples, si on parvenait à l'établir, constituerait un des plus heureux progrès de notre époque. On n'en est pas aussi éloigné qu'on aurait pu le croire naguère, et ce qui n'était considéré, il y a peu d'années, que comme une chimérique utopie (1) pourrait avant peu se transformer en réalité. La conven-

(1) Déjà au XVIe siècle, dans l'enthousiasme de la rénovation qui semblait alors devoir transformer le monde, cet idéal de fraternité universelle fut entrevu par un homme de bien que l'esprit d'union qui est dans l'Évangile rendait pour ainsi dire prophète. M. Reeve rappelait récemment dans l'*Edinburgh Review* ces quatre vers si remarquables du landgrave de Hesse :

Hätten wir alle einen Glauben,
Gott und Gerechtigkeit vor Augen,
Ein Gewicht, Maass, Munz und Geld,
Dann stünde es besser in dieser Weld.

« Si tous les hommes, élevant leurs regards vers Dieu et vers la justice, avaient mêmes

tion monétaire conclue récemment entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique a fixé l'attention des autres nations. Les États-Unis, l'Angleterre surtout, ont été frappés des avantages qui en résulteront pour les pays qui désormais auront le même instrument de circulation, le même intermédiaire des échanges. Des économistes pratiques, des hommes spéciaux se sont mis à chercher par quels moyens l'on pourrait former une confédération monétaire universelle. Ce sont ces vues que nous voudrions faire connaître, afin de montrer comment il serait possible de les réaliser.

I.

De nombreuses raisons, que le mouvement économique de notre temps rend chaque jour plus pressantes, semblent réclamer l'adoption d'un instrument d'échange international, circulant partout et consacrant la communauté d'intérêts qui relie tous les peuples. D'abord il en résulterait une grande commodité pour les voyages à l'étranger. Le nombre de ceux qui franchissent chaque année les frontières de leur pays est déjà très considérable, et il augmentera sans cesse à mesure que les relations commerciales se développeront et que les tarifs des chemins de fer seront réduits. Autrefois les riches seuls voyageaient; aujourd'hui toutes les classes de la société, les ouvriers même, vont au dehors, attirés par l'intérêt ou par l'agrément. Or pour tout le monde, pour cette dernière catégorie de voyageurs surtout, c'est un grand ennui et fréquemment aussi un dommage d'argent que d'être obligé de se servir d'une monnaie étrangère dont on ignore la valeur exacte. La perte du change peut être assez minime, mais elle est particulièrement désagréable à subir. En outre l'absence d'une monnaie commune cause à chaque instant des froissemens qui irritent le voyageur contre les populations dont il traverse le territoire. En Allemagne par exemple, quand il faut passer en un jour du thaler au florin du Rhin, du florin du Rhin au florin d'Autriche, du silbergros au kreutzer, on ne peut se défendre d'un mouvement d'impatience d'autant plus vif qu'il est bien difficile d'échapper aux petites voleries

croyances, mêmes poids, mesures et monnaies, tout irait bien mieux dans ce monde. » Simon Stevin, de Bruges, cet ingénieux précurseur des hautes mathématiques, l'inventeur d'un système complet de numération décimale applicable aux poids, mesures et monnaies, indique le moyen de réaliser la réforme monétaire dans son curieux traité intitulé *la Disme enseignant facilement à expédier par nombres entiers, sans rompus, tous comptes se rencontrant anx affaires des hommes*. Dans ses tables d'intérêts (en flamand *Tafelen van interest*), il donnait déjà en 1582 la première application des fractions décimales, et aujourd'hui, en 1867, après deux siècles de progrès en tout genre, ni l'Angleterre ni l'Allemagne ne sont encore parvenues à adopter ce système si commode et si parfait, vainement réclamé par tous les hommes d'affaires.

auxquelles vous exposent ces fréquens changemens de monnaie. Qui a voyagé de l'autre côté du Rhin sans entendre de fréquentes récriminations à ce sujet? Ce sont là des misères, dira-t-on peut-être, auxquelles l'économiste ne peut prêter attention; *de minimis non curat prætor*. Les pertes d'argent qui en résultent sont de peu d'importance sans doute, mais l'irritation qu'elles occasionnent, les préjugés hostiles qu'elles entretiennent, nuisent plus qu'on ne le croit aux bons rapports des nations entre elles. N'a-t-on pas vu naguère la presse de l'Angleterre et celle de la Prusse se renvoyer les accusations les plus irritantes et enflammer les susceptibilités nationales à propos d'une altercation survenue entre un touriste anglais et un garde-convoi prussien? Sous bien des rapports, les peuples sont encore de grands enfans, et rien n'est indifférent de ce qui peut faciliter leurs relations et supprimer des occasions de froissemens et de malentendus. Ce n'est pas un minime résultat obtenu par la récente convention monétaire, d'avoir permis au voyageur de parcourir la Belgique, la France, la Suisse, l'Italie, et de se rendre des bouches de l'Escaut au pied de l'Etna en se servant partout de la même monnaie.

La solidarité chaque jour plus étroite des différens marchés monétaires trouverait aussi un utile auxiliaire dans l'emploi d'un même agent de la circulation. Il en était autrefois des métaux précieux comme du blé. Chaque nation, cantonnée dans son égoïsme, s'efforçait d'en conserver pour elle-même un large approvisionnement, au risque d'augmenter la détresse du voisin. Comme tous agissaient de même, chacun était atteint à son tour bien plus rudement que si le surplus relatif des uns était venu alternativement compenser le déficit dont souffraient les autres. Aujourd'hui les barrières se sont abaissées. L'argent et le blé peuvent se diriger vers les marchés où les attirent la demande et l'appât des hauts prix. Il est bon que rien ne vienne arrêter ce mouvement naturel vers l'équilibre et l'égalité. L'eau se précipite dans les creux pour se mettre partout au même niveau; de même tous les produits tendent à quitter les endroits où ils abondent pour se diriger vers ceux où ils font défaut. L'adoption d'une monnaie internationale favoriserait ce mouvement dont les deux parties profitent. L'argent, obéissant à l'action du change comme les marées à l'influence des astres, tend à affluer là où l'appelle l'élévation du taux de l'intérêt; mais, dans ses va-et-vient de flux et de reflux, il rencontre un obstacle qui naît de la diversité des types et des étalons monétaires. Dans le pays d'origine, la monnaie a une puissance d'acquisition égale à sa valeur nominale; à l'étranger, elle ne vaut plus que comme marchandise. Il y a donc généralement une perte à subir lorsque l'on exporte du numéraire, et cette perte constitue

une entrave à la facilité des transactions. Quand il faut passer d'un pays à étalon d'or dans un pays à étalon d'argent, comme d'Angleterre en Allemagne, les transports de numéraire souffrent une difficulté plus grande encore, parce que le rapport de valeur établi entre les deux métaux précieux n'est pas le même dans les deux pays. M. Goschen (1) a très bien montré que dans ce cas une différence d'intérêt de 3 à 4 pour 100 ne suffit pas toujours pour appeler l'argent sur la place où il fait défaut. Afin de diminuer l'intensité des crises monétaires, il serait donc désirable qu'un instrument de circulation international fût adopté partout. Il pourrait affluer sans obstacle, librement, comme l'élément liquide, vers les endroits qui en auraient le plus besoin.

Je n'ignore pas que tout échange ne donne pas lieu à un paiement de valeur égale en monnaie. J'ai eu l'occasion de rappeler dans la *Revue* (2) comment les échanges internationaux se règlent en très grande partie au moyen de la lettre de change; mais néanmoins l'excédant des importations sur les exportations, qui résulte du défaut d'équilibre dans la balance commerciale, doit se solder en argent, et à mesure que les relations des peuples se multiplient et que le commerce prend des proportions plus colossales, ces excédans, chaque année variables, deviennent plus importans. Il est donc à désirer que la même monnaie puisse servir à régler ces différences, tantôt au profit de tel pays, tantôt au profit de tel autre.

Il est enfin un caractère du mouvement économique contemporain qui appelle également une réforme monétaire. Le capital est devenu cosmopolite. Le génie industriel des nations de l'Europe occidentale ne se contente plus d'exploiter le fonds productif de la patrie; il s'aventure au loin pour faire valoir les ressources immenses et jusqu'à présent négligées des pays moins avancés. Il se transporte partout en Europe et au-delà des mers, emportant avec lui le capital nécessaire pour construire des chemins de fer, ouvrir des mines, fonder des banques, améliorer l'agriculture, percer les isthmes, établir des irrigations, en un mot entreprendre les travaux les plus divers en Autriche, en Italie, en Espagne, en Russie, en Turquie, aux Indes, au Brésil, dans le monde entier. Toutes ces contrées, impatientes de tirer profit de leurs avantages naturels, offrent un intérêt très élevé qui détourne l'épargne des placemens moins rémunérateurs dont on se contentait autrefois. Ces opérations à l'étranger ont donné lieu à bien des mécomptes, mais elles sont la conséquence d'un mouvement économique qui continuera

(1) *Théorie des Changes étrangers*, par M. G. Goschen, membre du parlement, traduction de M. Léon Say.

(2) Voyez, dans la *Revue* du 1er et du 15 janvier 1865, *les Crises commerciales*.

d'entraîner au dehors les capitaux surabondans. Or, pour transporter ces capitaux dans les pays où ils sont réclamés, et où, bien utilisés, ils peuvent enrichir à la fois le prêteur et l'emprunteur, il faut du numéraire. Si ce numéraire était émis d'après un type uniforme et une valeur égale, il est certain que la circulation du capital d'un pays dans un autre deviendrait aussi facile qu'il l'est maintenant dans le cercle des frontières de chaque nation (1).

Nous n'insisterons pas davantage pour montrer l'utilité que présenterait une monnaie internationale; quoi qu'on en ait dit, elle est si évidente que la plupart des peuples adopteraient la réforme, si elle pouvait s'accomplir sans trop déranger les habitudes anciennes et sans léser les droits acquis. La convention monétaire du 23 décembre 1865, intervenue entre la France, l'Italie, la Belgique et la Suisse, offre à ce sujet un précédent qui mérite d'être étudié. Comme on l'a reconnu en Angleterre, ce traité, qui ne règle qu'un intérêt purement économique, est néanmoins un de ceux qui répondent le plus exactement aux tendances de notre époque, parce qu'il consacre et favorise l'union fraternelle des peuples.

La convention qui a donné une même monnaie à un groupe de 68 millions d'hommes est sortie, comme toutes les choses appelées à durer, de la nécessité des circonstances. Parmi les états qui entourent la France, il en est trois qui avaient adopté le système monétaire français, l'Italie, la Belgique et la Suisse. Ce système admet, comme on le sait, un double étalon, c'est-à-dire que tout débiteur peut payer son créancier en monnaie d'or ou en monnaie d'argent à son choix. Dans les pays à étalon unique, cette faculté n'existe pas. Ainsi en Angleterre tout paiement excédant 2 livres sterl. (50 francs) doit se faire en monnaie d'or. En Hollande, en Allemagne, pays à étalon d'argent, ce métal a seul le privilége du cours légal illimité. Pour assurer la circulation simultanée de l'or et de l'argent, la loi française avait établi un rapport fixe de valeur entre les deux métaux. Ce rapport, exprimé par les chiffres 1 à 15 1/2, était celui qui existait en l'an XI quand la loi fut votée. D'après cette loi, dont le principe est encore en vigueur maintenant, on peut s'acquitter d'une dette de 200 fr. en livrant soit 64g,51 d'or, soit 1 kilogramme d'argent, monnayés de façon à contenir 9 dixièmes de métal pur et 1 dixième d'alliage, c'est-à-dire au titre de 900 mil-

(1) Déjà, comme l'a fait remarquer M. Horn, le franc est adopté comme monnaie internationale pour le tarif des dépêches électriques. Autre fait du même ordre qui indique aussi le besoin d'une monnaie commune, et qui prouve avec quelle facilité elle s'introduirait : le capital et les intérêts des obligations créées en Russie, en Italie, en Espagne, en Turquie, sont déclarés payables en différentes monnaies dont l'équivalence est fixée d'une manière seulement approximative, la livre sterling étant comptée à 25 francs, le rouble à 4 francs, etc.

lièmes de fin. De ce choix que le système du double étalon laisse au débiteur de se libérer tantôt avec de l'or, tantôt avec de l'argent, sont nées les difficultés auxquelles la convention monétaire du 23 décembre 1865 a essayé de porter remède. Il n'est pas difficile de comprendre comment elles se sont produites. C'est en vain que la loi déclare que 1 kilogramme d'or vaut 15 kilogrammes 1/2 d'argent. La valeur relative de ces deux métaux dépend des quantités qui en sont produites et consommées, offertes et demandées. Avant la découverte des *placers* de l'Australie et de la Californie, l'or valait plus de 15 fois 1/2 l'argent. Il en résultait qu'en France l'argent était le seul agent de la circulation. Les pièces d'or étaient une monnaie de luxe, une marchandise qu'on achetait en cas de besoin chez les changeurs en payant une prime de 5 à 10 par 1,000. Tous les paiemens se faisaient en écus de 5 francs. Quand l'or de l'Australie et de la Californie arriva sur le marché européen par afflux annuel d'environ 1/2 milliard, le rapport de valeur entre les deux métaux se modifia peu à peu en faveur de l'argent, qui commença de faire prime, d'autant plus qu'il était très recherché à cette époque pour payer les marchandises de l'Indo-Chine, dont l'importation en Europe augmentait rapidement. Il y eut dès lors, pour les négocians en métaux précieux, une opération très fructueuse à faire dans tous les pays à double étalon. Au moyen de 1 kilogramme d'or transformé en napoléons à la Monnaie, ils achetaient 15 kilogrammes 1/2 d'argent en pièces de 5 francs, et, comme sur le marché extérieur ces 15 kilogrammes 1/2 d'argent valaient plus que le kilogramme d'or, la différence constituait leur bénéfice. Ils ne prirent d'abord que les pièces les moins usées, parce qu'elles contenaient le plus de métal fin, mais de 1856 à 1859 la demande d'argent pour l'Inde devint si intense et la prime si forte, que presque toutes les pièces d'argent furent enlevées, même celles de 1 franc et de 1/2 franc, que le *frai*, c'est-à-dire l'usure, n'avait pas trop réduites. De 1852 à 1860, les relevés de la douane constatent que plus de 1 milliard 1/2 d'argent s'écoula de la France, remplacé par 2 milliards 1/2 d'or.

La France et les pays qui avaient le même système monétaire étaient devenus un vaste et productif *placer* d'argent qu'on exploitait au profit de l'extrême Orient. Ce courant métallique, qui depuis la plus haute antiquité se dirige toujours en sens inverse du soleil, d'occident en orient, avait pris à cette époque un caractère particulier : il apportait l'or en Europe et en emportait l'argent. C'est alors que, au grand effroi de certains économistes et à la satisfaction non moins grande du public, se produisit cette révolution monétaire qui substitua dans nos mains au lourd et encombrant écu de 5 francs les élégantes et portatives pièces d'or.

Parmi les états à double étalon, plusieurs essayèrent d'échapper à la perte que leur faisait subir la substitution du métal déprécié, l'or, au métal recherché, l'argent. Pour y parvenir, il n'y avait qu'un moyen : c'était d'enlever à l'or la qualité de monnaie, afin de l'empêcher de pénétrer dans la circulation. C'est la mesure qu'adopta d'abord la Hollande, mue par des raisons théoriques, avant même que l'affluence de l'or californien fît sentir ses effets. La Belgique en 1850, la Suisse bientôt après, démonétisèrent l'or à leur tour, et adoptèrent comme unique étalon le franc d'argent, c'est-à-dire une pièce contenant 4 grammes 1/2 de métal fin et 1/2 gramme d'alliage. Cette mesure, conforme à la rigueur des principes économiques, réussit en Hollande, où on avait un système monétaire spécial basé sur le florin des Pays-Bas; mais elle échoua en Belgique et en Suisse, parce que les populations, habituées à une communauté monétaire complète avec la France, ne purent se décider à repousser de la circulation le napoléon d'or, en vain frappé d'interdiction légale. L'or étant ainsi reçu par les particuliers et repoussé par les caisses de l'état, il en résulta des embarras si sérieux et des réclamations si vives, que la Suisse en 1860 et la Belgique en 1861 furent obligées de revenir malgré elles au système du double étalon. Pour faire réussir leur tentative, ces deux pays auraient dû rompre complétement avec le système français. Il était bien difficile de conserver toutes les dénominations de ce système et de faire repousser par le public les pièces d'or qui les représentaient, surtout en présence de l'immense commerce fait avec la France. L'or, triomphant partout, devint donc l'instrument principal des échanges.

Nul probablement ne se serait plaint de cette révolution métallique qui substituait une monnaie commode et légère à une monnaie qui rappelait par trop celle de Sparte, si l'écoulement de l'argent n'avait pas entraîné aussi les petites pièces de 1 franc et de 1/2 franc, qui sont indispensables pour payer les salaires et pour opérer les achats de ménage. Il ne restait donc dans la circulation, en fait de petites pièces, que celles usées au point d'avoir perdu jusqu'au dixième de leur poids, et dont les empreintes avaient disparu. Encore étaient-elles en quantité insuffisante. Dans plus de la moitié des départemens français, des plaintes très vives s'élevèrent à ce sujet, et les industriels du département du Nord, pour payer leurs ouvriers le samedi, étaient obligés de faire venir de Belgique la petite monnaie, qui leur faisait complétement défaut. A cet état de choses si gênant, il fallait un remède. Ce remède était indiqué par l'exemple de l'Angleterre, qui en 1816 avait abaissé le titre de sa monnaie d'argent, décrétant en même temps qu'elle ne devait plus être reçue obligatoirement pour une somme supérieure à 2 liv.

sterling. La France et les pays où le système français était en vigueur n'avaient pas le choix, car il eût été inutile de frapper des pièces à l'ancien titre : aussitôt sorties du balancier, elles auraient été exportées, la rectitude du poids appelant la spéculation par l'appât d'un bénéfice assuré.

La Suisse fut la première à adopter la mesure, devenue inévitable, de réduire la petite monnaie d'argent à l'état de billon. Par la loi du 31 janvier 1860, elle abaissa le titre de ses pièces de 1, de 2 fr. et de 50 centimes de 900 à 800 millièmes de fin. En 1862, l'Italie l'imita, mais elle s'en tint au titre de 835 millièmes. La France, par la loi du 25 mai 1865, s'arrêta au même titre, mais ne l'appliqua qu'aux pièces de 50 et de 20 centimes. Les trois états avaient respecté l'écu de 5 francs. La Belgique seule était restée fidèle au système monétaire de l'an XI. Il en résultait qu'elle ne pouvait battre de petite monnaie, et qu'elle était réduite à se servir des pièces de plus en plus usées que le commerce des métaux précieux dédaignait comme trop avilies. C'est pour obvier à cette situation sans issue que le gouvernement belge fit, dans le courant de l'année 1865, des ouvertures au gouvernement français, afin d'arriver à une convention monétaire basée sur une réforme de l'ancien système faite de commun accord. Ces ouvertures furent bien accueillies à Paris, et la France proposa de réunir une commission internationale chargée de rechercher quelles seraient les meilleures conditions de fabrication et de circulation des monnaies en France, en Italie, en Belgique et en Suisse. Cette proposition devait être bien reçue, car ces quatre pays, ayant une législation monétaire sortie d'une source commune et entretenant d'importantes relations commerciales, devaient désirer l'adoption d'un intermédiaire commun des échanges. Par suite des lois nouvelles, le franc, conservé comme unité monétaire, ne représentait plus la même valeur dans les différens pays où il circulait. Ainsi le kilogramme d'argent monnayé en pièces divisionnaires, qui en Belgique devait encore contenir 900 grammes de métal fin et valoir 200 francs, n'en renfermait plus que 835 en France et en Italie, avec une valeur de 185 francs 55 centimes, et 800 grammes en Suisse, ne valant que 177 francs 77 centimes. Aussi les pièces suisses avaient-elles été proscrites des caisses publiques des autres états.

Les commissaires internationaux se réunirent à Paris dans l'hôtel du ministère des affaires étrangères, sous la présidence de M. de Parieu, vice-président du conseil d'état, le 20 novembre 1865. Tous étaient pénétrés de l'importance du but à atteindre et autorisés à se faire des concessions réciproques. Chacun des quatre gouvernemens avait choisi des hommes parfaitement au courant de la question qu'il s'agissait de traiter. C'était pour la France M. de

Parieu et M. Pelouze, président de la commission des monnaies, assistés de MM. Herbet et Julien; pour l'Italie M. Artom, conseiller de légation, et M. Pratolongo, chef de division au ministère de l'agriculture et de l'industrie; pour la Suisse M. Kern, envoyé plénipotentiaire de la confédération, et M. Feer-Herzog, membre du conseil national; enfin pour la Belgique M. Fortamps, directeur de la Banque de Belgique, et M. Kreglinger, commissaire du gouvernement belge près la Banque nationale. Nous aimons à reproduire ces noms parce qu'ils se rattachent à un acte qu'un journal spécial anglais, l'*Economist*, a pu appeler avec raison l'une des conventions internationales les plus importantes de notre époque. Les procès-verbaux des cinq séances de la commission méritent d'être consultés. Ils montrent avec quelle facilité les nations parviennent à s'entendre quand, oubliant de mesquines susceptibilités, elles ne consultent que leur véritable intérêt. On peut y voir aussi comment, en réglant dans le même esprit d'autres questions économiques, les peuples arriveraient à constituer cette confédération des états unis d'Europe qui assurerait la paix et produirait un accroissement de bien-être semblable à celui dont s'enorgueillissent les États-Unis d'Amérique.

Il est important de connaître les principales dispositions de la convention du 23 décembre 1865, car ce sont celles qui règlent actuellement la circulation monétaire dans les quatre états qui ont pris part au traité. Et d'abord, constatons-le avec regret, le principe du double étalon a été maintenu, contrairement à l'opinion unanime des commissaires, afin de ne pas soulever l'opposition des chambres françaises, qui n'étaient point prêtes encore, assurait M. de Parieu, à abandonner le système de l'an XI. Les commissaires belges avaient insisté vivement pour l'adoption de l'étalon unique d'or, et les représentans de l'Italie et de la Suisse les avaient appuyés. M. de Parieu, à en juger par ses écrits sur la question, semble être du même avis. C'est à tort, croyons-nous, qu'on a craint l'hostilité du corps législatif en France. La mesure, clairement exposée et résolûment défendue par le gouvernement, aurait été votée sans difficulté.

D'après les termes de la convention l'étalon d'or est représenté par des pièces de 20, de 10 et de 5 fr., l'étalon d'argent par l'écu de 5 fr., qui conserve son ancien titre. Les pièces de 2 fr., de 1 fr. et de 50 cent. sont réduites à l'état de billon par l'abaissement du titre à 835 millièmes de fin. La Suisse jouit d'un délai qui s'étend jusqu'en 1878 pour retirer de la circulation la monnaie d'appoint qu'elle a fabriquée au titre de 800 millièmes. En attendant, ses pièces seront reçues sur le même pied que celles des autres états. La quantité maximum de monnaie d'appoint que chaque pays peut

émettre est en raison de la population qu'il aura à l'expiration du traité, c'est-à-dire au 1er janvier 1880, à en juger d'après la moyenne de l'accroissement précédent : elle est fixée à 6 fr. par habitant, de manière que la part de la France s'élève à 239 millions, celle de l'Italie à 141 millions, celle de la Belgique à 32 millions, enfin celle de la Suisse à 17 millions. Il fallait limiter l'émission de la nouvelle monnaie d'appoint, parce que, sa valeur intrinsèque étant inférieure à sa valeur nominale, la fabrication donne un bénéfice que l'un des contractans aurait pu vouloir accaparer en inondant le territoire de l'union de ces pièces de bas aloi.

Il était aussi nécessaire d'enlever au débiteur le droit de se libérer au moyen d'une monnaie qui n'est plus que du billon. C'est pourquoi l'article 6 de la convention porte que les particuliers ne peuvent être astreints à recevoir en paiement des pièces d'appoint que jusqu'à concurrence d'une somme de 50 francs, chiffre emprunté à l'Angleterre; mais chaque état est tenu de les accepter dans ses caisses sans limitation de quantité. Pour assurer la circulation des monnaies d'appoint des autres états, les caisses publiques les prennent jusqu'à concurrence de 100 francs, et d'autre part, chacun des gouvernemens contractans s'engage à retirer les pièces divisionnaires qu'il a émises et à les échanger contre valeur égale en monnaie courante d'or ou d'argent. Ces mesures sont parfaitement conçues : elles transforment les pièces d'appoint en une sorte de monnaie fiduciaire ou, si l'on veut, de billet de banque métallique, remboursable à vue. Toute dépréciation par excès d'émission est ainsi prévenue, car, s'il s'en manifestait une, le public réclamerait le remboursement des pièces dépréciées, qui seraient par suite expulsées de la circulation jusqu'à ce que la quantité en fût réduite au niveau des besoins. Les états de l'union ont intérêt à connaître les résultats de la convention : un article spécial y a été introduit à cet effet. En vertu de cet article, les gouvernemens contractans se communiqueront annuellement la quotité de leurs émissions de monnaies d'or et d'argent, l'état du retrait et de la refonte de leurs anciennes monnaies. Ils se donneront également avis de tous les faits qui se rapportent à la circulation réciproque de leurs espèces d'or et d'argent. Ces stipulations de confraternité internationale n'annoncent-elles pas l'aube d'un âge meilleur où la confiance et la bonne entente remplaceront les sentimens de défiance et d'hostilité qui divisent encore trop souvent les peuples? Enfin, pour que la convention puisse se généraliser, il est stipulé que tout état qui en acceptera les obligations et qui adoptera le système monétaire de l'union pourra en faire partie. Déjà l'état pontifical s'est décidé à entrer dans cette voie, et la Roumanie s'apprête à en faire autant. Il reste à examiner maintenant comment on pourrait obte-

nir l'adhésion des autres pays et principalement de l'Angleterre, avec qui l'union fait un commerce si considérable et chaque année croissant.

II.

La monnaie anglaise est basée non point sur le système décimal, mais sur un système duodécimal imparfaitement appliqué. L'unité monétaire est la livre sterling, ou *sovereign*, qui se divise en 20 *shillings* valant chacun 12 *pence*. Depuis 1824, la question de la réforme de la monnaie anglaise sur la base du système décimal n'a pas cessé d'être agitée. Un nouveau système, connu sous le nom de *pound and mil scheme*, a été à diverses reprises introduit au parlement. En 1854, une association, la *Decimal Association*, s'est constituée sous la présidence d'un membre du parlement mort depuis, M. William Brown, pour faire apprécier au public les avantages du système décimal. La réforme consisterait à diviser la livre en 10 *florins*, chaque florin valant 2 shillings et se subdivisant en 100 *mils*. Le *mil* formerait ainsi la millième partie du souverain, et équivaudrait à un demi-sou français, soit 2 centimes 1/2. Les adversaires de ce système n'en contestent pas la supériorité, mais ils prétendent qu'on ne doit pas toucher légèrement à l'instrument des échanges auquel se rattachent toutes les notions de valeur et toutes les transactions. Le congrès de statistique réuni à Londres en 1860 et à Berlin en 1863 s'est prononcé en faveur d'une monnaie internationale basée sur le système métrique. Enfin la convention du 23 décembre 1865, qui a constitué une union monétaire, — *münzverein*, comme disent très bien les Allemands, — comprenant un groupe de 68 millions d'âmes, a de nouveau appelé l'attention publique sur ce sujet en Angleterre, et la majorité des hommes compétens qui se sont occupés de la question se prononce très nettement en faveur d'une convention qui établirait un instrument d'échange commun et uniforme moyennant certaines concessions réciproques. Les recueils spéciaux se prononcent généralement dans le même sens, et M. Frederick Hendriks vient de publier à ce sujet un écrit très remarqué, où il indique les moyens de réaliser l'union monétaire entre l'Angleterre et les quatre états qui ont adopté le système français (1).

La distance qui sépare la monnaie anglaise de la monnaie française est bien minime (2). La livre sterling contient 60 milligrammes

(1) *Decimal coinage*, by Frederick Hendriks, 1866.

(2) La livre sterling pèse 7g,980, et, étant à 916 millièmes de fin, contient 7g,318 d'or pur et vaut 25 francs 20 cent. Une pièce d'or française de 25 fr. pèserait 8g,064, ou 84 milligr. de plus; mais, étant d'un titre moins élevé, — 900 millièmes de fin, — elle ne contiendrait que 7g,258 d'or pur ou 60 milligr. de moins.

d'or de plus que 25 francs d'or français, et cette minime quantité d'or ne vaut que 20 centimes. Vingt centimes de plus, voilà donc le seul obstacle à l'union monétaire de deux nations qui ont tant d'intérêt à se rapprocher. Remplacez dans le *sovereign* 60 milligr. d'or par 144 milligr. d'alliage, et l'union est accomplie. Pour apprécier combien cette différence est peu importante, il faut savoir qu'elle dépasse à peine la tolérance accordée par la convention du 23 décembre 1865 à l'imperfection de la fabrication et à l'usure, ou, pour employer le mot technique, au *frai*. La tolérance de fabrication est de 2 millièmes, soit 16 milligrammes par pièce de 25 francs, et la tolérance du *frai* est de 1/2 pour 100, soit encore 40 milligr. Donc la tolérance totale est de 56 milligr., c'est-à-dire qu'une pièce qui aurait perdu ce poids serait encore reçue en paiement. En appliquant cette disposition aux *sovereigns*, ils arriveraient, au bout de peu d'années de service, à ne valoir plus que 25 francs, sans qu'on eût besoin de les refondre, car ils perdent annuellement, d'après des expériences soigneusement contrôlées, environ 1 milligramme par gramme, soit 8 milligrammes par an. La tolérance pour le *frai* est en Angleterre de 54 milligr. valant 17 centimes. Il ne s'en faut donc que de 3 centimes qu'un certain nombre de souverains n'aient dès maintenant la valeur à laquelle il faudrait les abaisser pour arriver à la pièce internationale de 25 fr., et d'après M. Hendriks plusieurs déjà ne valent point davantage. Quant aux autres *souverains* qui ont encore leur poids réglementaire, l'abaissement du titre à 900 millièmes donnerait un bénéfice suffisant pour couvrir les frais de refonte.

Les rigoristes de l'économie politique attaqueraient probablement une semblable mesure en disant qu'elle aboutit à une spoliation de tous les créanciers et notamment de ceux de l'état; mais, comme le remarque M. Hendriks, le moindre impôt sur le revenu atteint les rentiers d'une façon bien plus sensible. On peut affirmer que nul ne songerait à réclamer. L'exemple de la réforme monétaire exécutée en Hollande en 1839 le prouve. A cette époque, la quantité d'argent pur contenu dans le florin fut abaissée de $9^g,613$ à $9^g,450$, soit de 3 centimes sur une valeur de 2 francs 11 centimes. C'est une réduction qui équivaudrait à environ 38 centimes par souverain, donc au double de celle que le royaume-uni devrait appliquer. Or si cette réduction s'est faite sans difficultés et sans réclamations dans un pays où toutes les questions financières sont traitées avec l'attention la plus scrupuleuse, on peut affirmer qu'il en serait de même en Angleterre.

Aux États-Unis, le congrès est disposé à adopter le système métrique et même le système monétaire français. Le dollar vaut ac-

tuellement 5 francs 18 centimes. Il faudrait donc lui faire subir une réduction de 18 centimes, c'est-à-dire presque 5 fois plus considérable que celle qui atteindrait le souverain anglais; mais cette réduction de la valeur de l'unité monétaire serait tout à fait insignifiante et inappréciable après un temps où l'excès d'émission du papier-monnaie a déprécié l'instrument des échanges du tiers et même de la moitié. Le nouveau dollar d'or équivaudrait exactement à 4 shillings anglais et la pièce de 5 dollars au nouveau souverain à 900 millièmes de fin. On arriverait ainsi à un instrument d'échange commun aux deux peuples anglo-saxons, qui font ensemble un chiffre d'affaires si considérable. Le dollar d'or valant 2 roupies pourrait devenir la monnaie de l'Inde anglaise, et contribuerait à restreindre les continuelles expéditions d'argent qu'exige maintenant le commerce avec l'Orient.

Bientôt sans doute les autres états civilisés demanderaient à faire partie d'une union qui embrasserait l'ouest de l'Europe, le sud de l'Asie et toute l'Amérique. L'Autriche, assure-t-on, est disposée à s'engager dans cette voie. Il lui serait facile d'entrer dans l'union, car son florin vaut environ 2 francs 48 cent. Ainsi 2 florins vaudraient notre pièce de 5 francs, à 4 centimes près. Elle n'a pas de monnaie d'or; il lui suffirait donc de battre des pièces de 2 et de 10 florins d'or identiques à celles de l'union. Elle pourrait aussi abaisser légèrement le titre de la monnaie d'argent de façon à rentrer dans les conditions de la convention. D'autre part l'union reviendrait peut-être à la pièce belge de 2 francs 50 centimes, qui alors correspondrait exactement au florin autrichien. Puisque l'Autriche doit passer du régime d'un papier-monnaie déprécié aux paiemens en espèces, un changement lui serait facile. L'assimilation du thaler prussien présenterait des difficultés plus grandes; mais le napoléon d'or circule déjà en grande quantité en Allemagne, et les avantages qu'il présente sont si appréciés qu'un congrès d'économistes de ce pays en a récemment recommandé l'adoption, de sorte que même de ce côté on pourrait espérer un rapprochement. En Espagne, nous trouvons le doublon de 100 réaux valant 25 francs 84 centimes. Ici encore il faudrait opérer une réduction à peu près aussi importante que pour le dollar américain. L'Espagne n'aurait qu'à suivre l'exemple de ses anciennes colonies de l'Amérique du Sud, le Chili, l'Équateur, la Nouvelle-Grenade, qui ont tout simplement introduit chez elles la pièce de 5 francs divisée en 100 centimes. Le réal serait ramené à 25 centimes, et 4 réaux vaudraient 1 franc. L'Espagne pourrait ainsi accepter facilement la convention du 23 décembre dans toutes ses parties. Ses relations d'affaires avec la France et même ses transactions inté-

rieures y trouveraient un grand avantage, car actuellement l'écu de 5 francs circule abondamment de l'autre côté des Pyrénées, quoiqu'il ne corresponde pas exactement aux valeurs de compte du pays. Le Portugal pourrait aussi entrer dans l'union en abaissant la valeur de l'unité monétaire. Le *milreis* portugais vaut depuis 1856 5 francs 60 centimes; il faudrait le ramener au taux du dollar d'or. La Russie même est moins éloignée du système français que l'Espagne et le Portugal. La *demi-impériale* de 5 roubles vaut 20 francs 66 centimes. En enlevant au rouble pour 13 centimes de métal fin, la *demi-impériale* équivaudrait au napoléon d'or. La Russie étant réduite comme l'Autriche à une monnaie de papier notablement dépréciée, cette réduction pourrait s'accomplir sans apporter aucun trouble dans les transactions et sans même que personne s'en aperçût. Pour le moment, ce ne serait qu'une réforme théorique; mais elle porterait des fruits quand la Russie reprendrait les paiemens en argent.

La réduction plus ou moins forte que la plupart des gouvernemens devraient faire subir à leur unité de compte ne peut être considérée comme un obstacle. Là où elle serait légère, personne ne s'en plaindrait. En très peu de temps, la nouvelle monnaie de l'union remplacerait l'ancienne. Les réductions opérées dans ces dernières années en Hollande, aux États-Unis, dans les républiques espagnoles, n'ont soulevé aucune difficulté. En Italie, la *livre* piémontaise, c'est-à-dire le franc, s'est naturalisée avec une étonnante rapidité dans toute la péninsule. Les anciennes pièces d'or du Piémont circulaient en France sur le même pied que les napoléons. Dans les pays où la réduction aurait une importance véritable, comme en Portugal, il conviendrait, pour ne pas léser les créanciers, d'établir un tarif de conversion de la monnaie ancienne en monnaie nouvelle, tarif qui servirait de base au paiement des dettes antérieures à la réforme. C'est ce qu'on a fait en France lorsqu'on a substitué le franc à la livre. De cette manière les exigences les plus rigoureuses seraient satisfaites.

Il est une autre objection qu'on a soulevée en Angleterre. Comme on y attache un grand prix à la perfection du monnayage, on a dit qu'il serait imprudent d'admettre dans la circulation des pièces fabriquées d'après des procédés moins rigoureux que ceux usités à la Monnaie britannique. A cette objection, il y a d'abord à répondre que les pièces d'or françaises ne sont pas moins bien fabriquées que les *souverains* anglais, et ensuite qu'il y a un remède fort simple au danger qu'on signale. Il est facile de vérifier le titre des pièces émises par les différens états de l'union. Celles fabriquées par l'un d'eux étant reconnues imparfaites, il serait averti d'avoir

à donner plus de soin au monnayage. S'il ne voulait ou ne pouvait pas se conformer aux prescriptions de la convention, il serait exclu de l'union, et ses pièces frappées d'interdit. Un article formel serait adopté à cet effet.

III.

Nous avons indiqué les concessions que devraient faire les pays étrangers en modifiant la valeur de leur unité monétaire. La France de son côté devrait se décider à en faire une, très importante il est vrai, mais réclamée à la fois et par ses alliés et par la grande majorité des économistes. Il faudrait qu'elle renonçât franchement au système du double étalon pour adopter le système anglais de l'étalon unique d'or. Sans doute l'union monétaire peut s'établir au moyen des pièces d'or internationales, chaque pays restant libre de traiter l'argent comme monnaie de compte ou comme billon; mais l'intérêt même de la France lui commande de renoncer spontanément au double étalon. Ce système, je le sais, est encore défendu par des écrivains dont l'autorité est grande et qui font valoir des argumens très sérieux. D'abord, disent-ils, quand un pays a les deux métaux pour agens de la circulation, toutes choses égales d'ailleurs, il sera toujours mieux fourni de monnaie. L'or devient-il rare, restera l'argent; l'argent au contraire gagne-t-il en valeur, et par suite s'exporte-t-il, l'or viendra le remplacer. Il s'établira ainsi une sorte de compensation. Les prix hausseront, il est vrai, d'une manière plus sensible au bout d'un certain temps, parce que le double étalon est plus exposé à s'avilir, mais ils seront moins sujets à ces fluctuations brusques que la rareté du métal privilégié leur imprime dans les états à étalon unique. Dans sa remarquable déposition devant la commission d'enquête au sujet des banques, déposition qui forme un traité complet de la matière si difficile de la circulation, M. Wolowski s'est servi d'une image qui rend bien compte de l'avantage relatif du double étalon. Il le compare au pendule des horloges de précision qu'on fait aussi de deux métaux, afin que, l'inégale dilatation des deux corps faisant compensation, le mouvement soit plus régulier.

On a dit encore qu'avec l'emploi simultané de l'or et de l'argent les banques pouvaient mieux défendre leur encaisse et échapper ainsi à la nécessité d'élever le taux de l'escompte. Est-ce l'or que le commerce veut exporter? La banque ne paie ses billets qu'en argent. Est-ce au contraire l'argent? Elle ne donne que de l'or. Nous n'examinerons pas ici ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces deux argumens. Cela exigerait une analyse longue et délicate; mais, même

en les admettant, il n'en reste pas moins certain que les inconvéniens du double étalon l'emportent incomparablement. Locke en avait déjà signalé le principal avec une précision qu'on s'étonne de rencontrer à une époque où les questions économiques étaient encore si peu élucidées. « Deux métaux tels que l'or et l'argent, dit-il, ne peuvent servir au même moment, dans le même pays, de mesure dans les échanges, parce qu'il faut que cette mesure soit toujours la même et reste dans la même proportion de valeur. Prendre pour mesure de la valeur commerciale des matières qui n'ont pas entre elles un rapport fixe et invariable, c'est comme si l'on choisissait pour mesure de la longueur un objet qui fût sujet à s'allonger ou à se rétrécir. Il faut donc qu'il n'y ait dans chaque pays qu'un seul métal qui soit la monnaie de compte, le gage des conventions et la mesure des valeurs. » Il serait difficile de mieux dire. Qu'on nous permette un exemple qui rendra plus frappante l'idée si juste de Locke. Prenez un cube de fer et un cube de tourbe, qui à un moment donné pèsent tous les deux 1 kilogramme, et déclarez-les également étalon de poids; qu'en résultera-t-il? C'est que le marchand se servira alternativement de l'un et de l'autre poids, suivant l'état hygrométrique de l'atmosphère. S'il fait humide, il prendra le kilo de fer; mais du moment que la sécheresse de l'air aura diminué le poids de la tourbe, il emploiera cet étalon, afin de livrer une moindre quantité de ses marchandises. Le double étalon a donc pour effet de permettre au débiteur de faire une banqueroute partielle en livrant toujours la monnaie qui a le moins de valeur.

Le double étalon est une contre-vérité; il est sans cesse démenti par la nature des choses. La loi prétend établir entre l'or et l'argent le rapport fixe de 15 1/2 à 1, et ce rapport n'existe presque jamais, parce qu'entre deux marchandises il n'y a pas de relation immuable. Toutes les valeurs sont sujettes à de constantes variations. Dans l'antiquité, l'or ne valait que 10 ou 12 fois l'argent, et dans l'extrême Orient il en est encore de même. Avant la découverte des *placers* australiens et californiens, la valeur de l'or était à celle de l'argent comme 15 3/4 est à 1, puis elle est tombée à 15 1/4; aujourd'hui elle tend de nouveau à se relever. Le système monétaire est donc constamment en contradiction avec les faits. De là résulte qu'il n'est qu'une fiction : le but qu'on poursuit n'est point atteint. Jamais l'or et l'argent n'ont circulé en même temps d'une façon régulière quand les deux métaux étaient déclarés étalon, — *legal tender*, — c'est-à-dire lorsqu'on pouvait s'acquitter de toute dette soit avec de l'or, soit avec de l'argent. Toujours la monnaie dépréciée a seule été maintenue dans la circulation. Tout débi-

teur livre la monnaie qui a le moins de valeur, et les commerçans en métaux précieux, quand l'argent est rare et fait prime, ont intérêt à acheter les pièces faites de cette matière en les payant au moyen de pièces d'or, et à faire l'opération inverse quand c'est l'or qui a le plus de valeur. L'histoire des monnaies dans tous les pays prouve que cette spéculation a toujours été pratiquée. En Angleterre, pendant le XVIIIe siècle, l'or, étant évalué trop haut par la loi, resta seul dans la circulation; l'argent, qui relativement avait une plus grande valeur commerciale, était exporté. En France, depuis l'an XI jusque vers 1848, ce fut le contraire. La valeur légale de l'or étant inférieure à sa valeur réelle, l'argent faisait l'office d'intermédiaire général des échanges; mais aussitôt que l'or s'avilit par la production des nouvelles mines, il afflua, remplaçant l'argent qui valait plus que le taux légal. Ainsi donc il n'y a jamais qu'un seul métal qui serve d'agent à la circulation, et c'est toujours le plus déprécié.

Avec le double étalon, la commune mesure des valeurs, qui est la monnaie, est exposée à une double chance de dépréciation. Lorsqu'un accroissement dans la production fait baisser l'or, aussitôt l'or s'introduit dans le pays, et l'étalon est déprécié. Lorsque la même circonstance se présente pour l'argent, ce métal prend la place de l'or, et une nouvelle dépréciation se produit. Ainsi instabilité de tout le système, base contraire à la réalité des faits, impossibilité de maintenir les deux métaux dans la circulation, double chance de dépréciation, tels sont les vices qui doivent faire rejeter le double étalon. La convention du 23 décembre l'a maintenu en conservant l'écu de 5 francs à 900 millièmes de fin. C'est un grand danger pour l'avenir. C'est par là que le système de l'union est exposé à périr. C'est comme l'amorce d'une pompe aspirante au moyen de laquelle, à un moment donné, on pourra enlever toute la monnaie d'or qui circule maintenant. Que les mines d'argent du Mexique et des Montagnes-Rocheuses viennent à être largement exploitées par les Américains, que les *placers* d'or continuent à s'appauvrir, et l'argent s'avilira relativement à l'or. Aussitôt on fera monnayer de l'argent, on exportera l'or, et les états de l'union seront de nouveau réduits à cette monnaie lourde et gênante dont nous sommes tout à fait déshabitués. La communauté monétaire avec les pays à étalon d'or sera rompue, car les pièces internationales d'or disparaîtront chez nous de la circulation. L'association universelle constituée au prix de tant d'efforts sera rompue, faute de lui avoir donné pour fondement un principe juste, logiquement appliqué. Adopter l'étalon unique serait tout simplement rétablir le système français dans sa rigueur primitive. Le législateur de l'an III n'avait admis qu'un seul étalon, le franc, c'est à dire 5 grammes

d'argent à 9/10 de fin. Ce n'est que plus tard, et par dérogation au principe, qu'en l'an XI le rapport fixe de 1 à 15 1/2 fut établi afin d'avoir aussi de la monnaie d'or; mais il est temps de revenir au système défendu par la haute raison de Locke et par l'éloquence de Mirabeau : c'est le vœu formel des trois états qui ont contracté avec la France, ce serait probablement la première condition d'une entente avec l'Angleterre et avec l'Amérique.

Étant décidé qu'il ne faut qu'un seul étalon, se trouvera-t-il encore quelqu'un pour réclamer cet honneur en faveur de l'argent? Il y a quelques années, M. Michel Chevalier avait si pertinemment démontré la baisse probable de l'or qu'une sorte d'aurophobie se déclara, qui porta plusieurs états à démonétiser l'or. On croyait qu'il fallait se hâter de se mettre à couvert des désastres qu'allait amener l'inondation du métal californien. Aujourd'hui ces vaines terreurs se sont dissipées, et M. Michel Chevalier lui-même est réconcilié avec l'or. L'or continue à affluer dans la proportion de plus d'un demi-milliard par an; la proportion entre la production de l'or et de l'argent est renversée : en 1800, sur un total de 300 millions, celle de l'or était de 28 et celle de l'argent de 72 pour 100; en 1863, sur un total de 800 millions, celle de l'or est de 67 et celle de l'argent seulement de 33 pour 100, et cependant le rapport de valeur des deux métaux n'a pas sensiblement changé. Depuis deux ou trois ans, la prime de l'argent disparaît du moment que les exportations vers l'Indo-Chine se ralentissent, et en 1865 l'importation de ce métal en France a dépassé l'exportation de 73 millions de francs. Dans l'avenir, la baisse de l'argent sera même probablement plus rapide que celle de l'or. M. Michel Chevalier en a très bien indiqué les motifs dans la première édition de son livre *la Monnaie* (1). Le minerai d'argent est infiniment plus abondant que le minerai d'or, et le perfectionnement des procédés d'extraction peut augmenter énormément la quantité de ce métal annuellement produite. Il est certain que la valeur des métaux précieux diminuera. Il est plus difficile de déterminer lequel des deux sera le plus fortement atteint, mais tout porte à croire qu'en définitive ce sera l'argent.

Quoi qu'il en soit, l'or est la monnaie des grandes affaires et des nations avancées en civilisation. La monnaie d'or est si indispen-

(1) « Je ne repousse pas absolument, disait M. M. Chevalier, l'opinion de lord Liverpool quant à la plus grande fixité de l'or pour de longues périodes. A cela il y a une raison tirée de ce que les procédés d'extraction de l'or, beaucoup plus simples que le traitement du minerai d'argent, ne se prêtent pas à autant de perfectionnemens; c'est donc un motif pour que, à l'égard de l'or, la mobilité des frais de production soit moindre quand on embrasse de longs intervalles de temps pendant lesquels les arts peuvent faire des progrès. »

sable que, pour en avoir une, le législateur français de l'an XI a été infidèle au principe du système adopté peu d'années auparavant. En Allemagne, on demande des pièces d'or, et à défaut d'une monnaie nationale on admet les napoléons dans la circulation. L'argent est trop incommode pour servir aux transactions importantes; il appelle une forte émission de billets de banque, même de très petites coupures, expédient fâcheux dont les inconvéniens ont été parfaitement expliqués, récemment encore, par MM. Wolowski et Cernuschi. Il n'y a donc pas à hésiter, c'est au système anglais de l'étalon d'or que l'union devra se rallier.

Le numéraire a-t-il perdu de sa valeur depuis l'afflux de l'or californien et australien, et dans quelles limites sa puissance d'achat a-t-elle été réduite? Un économiste allemand très consciencieux dans ses recherches, M. Soetbeer, est arrivé à constater une baisse moyenne de 10 pour 100 en examinant les prix des 150 principales marchandises sur le marché de Hambourg. M. Jevons, en raison de calculs du même genre faits en Angleterre, croit que la baisse est au moins de 15 pour 100; mais un autre économiste anglais qui joint à une connaissance approfondie des détails des vues élevées embrassant l'ensemble du sujet, M. Cliffe Leslie, fait remarquer que ces moyennes, calculées sur les grands marchés de Londres et de Hambourg, ne donnent qu'une idée très incomplète de l'influence exercée sur les prix par les 8 ou 10 milliards d'or versé dans la circulation du monde depuis vingt ans. La hausse des prix s'est fait sentir d'une façon très inégale dans les différentes localités : énorme en certains endroits, elle a été à peine sensible dans d'autres. Grâce aux chemins de fer, au libre échange, aux progrès de la navigation, aux relations commerciales de plus en plus développées, les prix tendent à se niveler. Là où ils étaient très bas, ils se sont considérablement élevés, d'abord parce que les produits étaient transportés à moindres frais sur les grands marchés de consommation, ensuite parce que l'or nouveau affluait dans les lieux où, par sa rareté, il avait la plus grande puissance d'acquisition (1). L'Angleterre, où aboutissent les deux grands courans ininterrompus d'or

(1) M. Cliffe Leslie cite à ce sujet des faits très curieux empruntés aux rapports que les consuls britanniques adressent à leur gouvernement. Ainsi de 1854 à 1860 les prix à Bilbao ont à peu près doublé.

	1854.	1860.
Viande de bœuf, la livre.	2 pence 1/2	4 pence.
Viande de mouton, la livre. . . .	2 pence 1/2	4 pence 3/4.
Pain, la livre.	1 pence	2 pence.
Œufs, la douzaine.	3 pence 3/4	7 pence 1/2.

En Irlande, la viande a triplé de prix depuis vingt ans. De 3 pence la livre, elle s'est élevée à 10 pence. Des tableaux officiels prouvent que depuis 1849 les prix ont plus que doublé dans l'Inde, et que dans certaines provinces ils ont triplé.

venant de la Californie et de l'Australie, a conservé très peu de ces trésors sous forme de monnaie, 1/2 milliard au plus; elle les a distribués dans le monde entier pour payer les produits qu'elle consomme en quantités sans cesse croissantes. Ce n'est donc pas en Angleterre, ni même à Londres ou dans les grandes villes que les prix, sauf ceux des maisons, ont haussé le plus, c'est dans les contrées récemment sorties de leur isolement. Comme le dit très bien M. Leslie, prenez une carte des chemins de fer exploités et de ceux qui sont en construction, et vous pourrez indiquer les régions où les prix ont augmenté déjà et celles où ils augmenteront bientôt. L'or a servi de véhicule à ce vaste mouvement industriel et commercial, qui tend à égaliser partout les conditions économiques et à mettre en valeur les ressources naturelles des pays arriérés au moyen des capitaux et du génie d'entreprise des peuples avancés.

La baisse de l'or et la hausse corrélative des prix ne sont point d'ailleurs des phénomènes dont il faille s'alarmer. Comme toute révolution économique, ils sont accompagnés de gêne pour quelques-uns; mais au total le bien qu'ils produiront surpassera le mal. Le taux des salaires et des traitemens, celui des profits et de la rente finiront par se régler d'après la valeur décroissante de la monnaie. Ceux-là seuls seront atteints qui jouissent du revenu d'un capital qu'ils cessent de faire valoir, c'est-à-dire les rentiers. Toutes les dettes anciennes, nominalement les mêmes, pèseront moins lourdement sur les débiteurs. La dette de l'état, dont tous les contribuables sont chargés, sera réduite. Dans les républiques antiques, les législateurs abolissaient de temps en temps toutes les dettes. Au pays d'Israël, la grande année jubilaire apportait à tous libération entière. Il semble que l'humanité ait besoin ainsi de s'affranchir parfois des charges anciennes pour recommencer à nouveau l'œuvre du travail dans sa liberté première. La délicatesse moderne ne tolère plus les expédiens sommaires de l'antiquité, mais la baisse régulière des métaux précieux conduit à peu près au même résultat. Les rentes stipulées en numéraire qui remontent au moyen âge sont réduites presque à rien, tant l'argent a perdu de sa puissance d'acquisition. Ne nous en plaignons pas : toute dépréciation de la monnaie profite à ceux qui vivent du travail actuel, et ne nuit qu'à ceux qui subsistent sur le revenu du travail passé. Au XVIe siècle, l'abondance des métaux précieux a contribué à l'élévation de la bourgeoisie; au XIXe siècle, l'abondance de l'or contribuera à l'émancipation du peuple.

En résumé, l'union monétaire universelle devrait adopter l'étalon d'or sous forme d'une monnaie internationale qui prêterait aux équations suivantes : la pièce de 25 francs, ou $8^g,06451$ d'or à $9/10^{es}$ de

fin = 1 souverain = 10 florins = 5 dollars = 5 milreis = 5 doublons ou 100 réaux = 10 roupies; la pièce de 20 francs, ou 6g,45161 d'or, = la demi-impériale russe, ou 5 roubles; la pièce de 5 francs, ou 1g,61290 d'or = 1 dollar = 1 milreis = 20 réaux. Il conviendrait de créer des pièces nouvelles pour l'union monétaire universelle. L'une des faces de ces pièces porterait l'empreinte de l'état qui les a émises, et représenterait le principe indestructible des nationalités; l'autre face indiquerait l'équivalence de valeur en raison de laquelle elles circuleraient partout, et représenterait l'unité fraternelle de l'espèce humaine.

Les conditions de la convention du 23 décembre seraient appliquées aux pièces d'or internationales. Quant aux monnaies divisionnaires d'argent, chaque état demeurerait libre d'adopter celles du système français, en acceptant les conditions qui en règlent l'émission et la circulation; l'uniformité ne serait essentielle que pour la monnaie d'or étalon.

Reste à examiner encore comment il serait possible d'arriver à cette utile réforme. La convention du 23 décembre 1865 indique suffisamment la marche à suivre. Que le gouvernement français, au nom de l'union constituée par cette convention, propose aux autres états, à l'occasion de l'exposition universelle, la réunion d'un congrès à Paris pour rechercher les meilleurs moyens d'arriver à l'adoption d'un instrument commun de la circulation. En présence de ces produits si variés de l'industrie que chaque nation tour à tour désire vendre ou acheter, toutes comprendront combien il est urgent d'en faciliter l'échange. L'appel de la France serait entendu. Comme les délégués se réuniraient non pas en vue d'adopter un programme arrêté d'avance, mais afin d'en chercher la formule, nul gouvernement n'aurait de prétexte plausible pour s'abstenir, et il n'y aurait pas à craindre de voir se reproduire les objections qui ont fait avorter le congrès politique de 1864. Déjà le *Livre jaune* nous montre que plusieurs états ont fait des ouvertures à la France au sujet de la question monétaire. L'Autriche, qui a décimalisé sa monnaie, est disposée à se rapprocher davantage encore du système français : c'est sans doute pour cela qu'elle vient, il y a quelques jours à peine, de dénoncer la convention monétaire qui la liait à la Prusse. Les États-Unis, avides de progrès nouveaux, accueilleraient certainement avec faveur l'idée d'une confédération monétaire universelle. L'Espagne, le Portugal entreraient dans la même voie. Ce serait peut-être de la part de l'Angleterre qu'il y aurait le plus de résistances à craindre, quoique le changement qu'elle aurait à introduire soit extrêmement minime, et que nul pays ne dût profiter plus qu'elle de la réforme proposée. Le gou-

vernement anglais a toujours montré à ce sujet la plus inexplicable indifférence et la plus fâcheuse inertie. Cependant le regrettable prince Albert avait mis toute son influence au service de cette cause et un membre influent du ministère actuel, lord Stanley, appuyait en 1855, au sein de la chambre des communes, le système monétaire décimal proposé par M. William Brown. D'ailleurs le gouvernement anglais, invité par le gouvernement français, non à adopter tel ou tel projet, mais simplement à nommer des délégués pour rechercher en commun le moyen d'arriver à une entente, aurait si mauvaise grâce à s'y refuser, que l'opinion serait unanime en Angleterre pour le blâmer énergiquement. Un fait tout récent montre que de l'autre côté du détroit la question est résolue pour la majorité des hommes compétens.

Le 19 février dernier se réunissaient les délégués des chambres de commerce du royaume-uni, le conseil de l'Association internationale pour le système décimal et le comité du système métrique de l'Association britannique. Sir John Bowring présidait l'assemblée. En Angleterre, quand une réunion a adopté des résolutions, elle les fait imprimer sur une feuille volante pour les distribuer de toutes parts, moyen de propagande excellent, peu coûteux et allant droit au but. Parmi les résolutions votées le 19 février, je traduis la suivante, proposée par M. F. Hendriks et appuyée par MM. Samuel Brown, vice-président de la Société de statistique, et John Kupli, consul de Suisse : « L'opinion de ce *meeting* est que la convention monétaire récemment intervenue entre la France, l'Italie, la Suisse et la Belgique est une mesure qui mérite une entière approbation, parce qu'elle aura pour effet de faciliter et d'activer les opérations internationales de commerce, de banque et d'échange, non-seulement entre les nations contractantes, mais aussi avec les autres pays. Le *meeting* est aussi d'avis que les clauses de cette convention, en tant qu'elles pourraient être appliquées au système monétaire du royaume-uni, appellent l'attention et l'appui de tous ceux qui s'intéressent au progrès des rapports pacifiques entre les différens peuples. »

Passant ensuite de la question de principes à celle de l'application, l'assemblée décida, sur la proposition du professeur Leone Levi, qu'il était désirable que les chambres de commerce fussent représentées à la conférence spéciale qui se rattache au département des poids, mesures et monnaies à l'exposition de Paris. On ne s'en tint pas là. Il fut arrêté aussi qu'une députation agirait auprès du gouvernement pour l'engager à intervenir dans le sens des vœux émis, et que ceux-ci seraient aussi communiqués aux représentans consulaires des différentes nations, afin d'obtenir leur

coopération à la mise en pratique des réformes jugées nécessaires. L'initiative individuelle a donc pris les devans en Angleterre. En France, ce serait au gouvernement d'agir. Sans nul doute, une conférence réunie sous la présidence de M. de Parieu aboutirait aux résultats les plus favorables. Le même sentiment de déférence et de sympathie qui a présidé aux séances de la conférence de 1865 assurerait le succès de celle de 1867. Des concessions réciproques aplaniraient les principales difficultés; les susceptibilités de l'orgueil national s'effaceraient devant l'importance du but à atteindre. Les peuples n'ont aucun intérêt à se battre, et, s'ils n'y étaient parfois excités par leurs gouvernans, ils n'en auraient nulle envie. Pour rendre plus forte, plus efficace cette aversion de la guerre, multipliez toutes les relations auxquelles la monnaie sert d'intermédiaire. Que par le libre échange les produits du travail des uns aillent satisfaire les besoins des autres de façon à augmenter le bien-être de celui qui achète, en enrichissant celui qui vend; que le capital accumulé par telle nation serve à féconder l'industrie de telle autre, et alors une lutte à main armée sera presque aussi onéreuse aux vainqueurs qu'aux vaincus. Vous ne pourrez ruiner l'ennemi sans compromettre l'épargne que vous aurez placée sur son territoire, et en frappant un adversaire vous tuerez un débiteur. Les sentimens de paix prennent de plus en plus d'empire; ils dominent en France non moins qu'en Angleterre, comme viennent de le prouver les émouvans débats de la chambre des députés. Qu'on s'empresse donc d'adopter toutes les réformes qui peuvent fortifier cette entente internationale, en lui donnant pour fondement la communauté des intérêts exprimée par l'unité monétaire. Dans ce palais de l'industrie où les drapeaux de toutes les nations, au lieu de s'entre-choquer sur les champs de bataille, sont réunis en pacifiques faisceaux, le souffle de la fraternité humaine porterait invinciblement à l'union et désarmerait toutes les résistances. Qu'on y réunisse une conférence pour établir l'uniformité des poids, des mesures et des monnaies, et l'exposition de 1867 laissera après elle une conquête qui la rendra mémorable aux générations à venir, la monnaie universelle, circulant partout, franchissant toutes les frontières, symbole saisissant du lien qui embrasse tous les peuples, complément nécessaire du chemin de fer, qui rapproche les hommes, et du télégraphe électrique, qui supprime les distances.

ÉMILE DE LAVELEYE.

L'HOMME PRIMITIF

DES LUMIÈRES QUE LES DÉCOUVERTES PALÉONTOLOGIQUES RÉCENTES ONT JETÉES SUR SON HISTOIRE.

I. Le Hon, *L'Homme fossile en Europe, son industrie, ses mœurs et ses œuvres d'art.* Bruxelles 1867. — II. Sir Charles Lyell, *The geological Evidences of the antiquity of man,* 2e édition, London 1863. — III. J. Lubbock, *Pre-historic Times as illustrated by ancient remains and the manners and customs of modern savages.* London 1865. — IV. A. d'Archiac, *Leçons sur la Faune quaternaire professées au Muséum d'histoire naturelle.* Paris, 1865. — V. E. Lartet et H. Christy, *Reliquiæ aquitanicæ being contributions to the archæology and palæontology of Perigord and the adjaining provinces of southern France.*

L'humanité ne semble pas avoir eu plus conscience de son premier âge que l'individu ne l'a de sa naissance et des premiers mois de sa vie. Il ne nous reste aucun souvenir des circonstances dans lesquelles notre espèce fit son apparition au sein de la nature, nous avons même oublié l'histoire des débuts de la société. Certaines cosmogonies religieuses racontent, il est vrai, comment l'homme fut formé, mais elles sont dépourvues de toute apparence de réalité. On n'y saurait voir que des mythes où se réfléchissent les conceptions enfantines des peuples de l'antiquité, que des contes naïfs imaginés à une époque fort éloignée de notre berceau. Ces légendes n'éclaircissent d'ailleurs aucun des points qui embarrassent le plus notre intelligence; elles ne résolvent aucune des difficultés de la question. La Genèse, dans son récit de la création, ne s'est attachée qu'à nous montrer les rapports qui existaient primitivement entre l'homme et Dieu; elle ne nous décrit pas l'état du globe quand Adam et Ève furent placés dans le paradis terrestre; elle ne mentionne point les nombreux essais que l'homme dut tenter avant de réussir à cultiver le sol et à élever des bestiaux. Elle ne spécifie ni

quels furent dans le principe sa manière de préparer sa nourriture, son mode d'habitation, ni quels ont été alors ses ustensiles, ses armes, ses engins de chasse et de pêche. Le livre sacré parle de nos ancêtres comme s'ils étaient entrés de plain-pied dans une condition semblable à celle où se trouvaient les Israélites à leur arrivée en Égypte. On passe dans la Bible, sans transition marquée et en quelques pages, d'Adam à Noé et de Noé à Abraham. Tout ce qu'elle nous apprend sur le genre de vie des premiers humains, c'est que l'Éternel fit à Adam et à sa femme des tuniques de peau et les en revêtit, qu'il les envoya hors du paradis terrestre cultiver le sol. Caïn est déjà représenté comme laboureur, et Abel comme pasteur.

Ce silence des cosmogonies sur l'évolution de notre espèce tient à ce que les anciens ne songeaient pas aux problèmes que la science se pose aujourd'hui; ils se figuraient les choses comme ayant été à l'origine telles qu'ils les avaient sous les yeux, erreur qui est encore celle des populations sauvages. Nous sommes restés dans l'ignorance de nos pères jusqu'à ces derniers temps, car il n'y a pas un siècle que la géologie et la paléontologie, en ramenant l'attention sur ce sujet, ont éveillé une curiosité plus réfléchie. Des découvertes toutes récentes et fort inattendues sont venues enfin jeter quelques lumières sur la question du premier âge de l'humanité, qui menaçait auparavant d'être éternellement enveloppée du plus impénétrable mystère. En interrogeant les dépôts de fossiles renfermés dans les divers étages de l'écorce terrestre pour savoir quelles conditions successives notre planète avait traversées, on étudia les débris paléozoïques avec plus de soin, on distingua mieux les âges, on saisit plus clairement les transformations graduelles de la faune et de la flore. Un examen plus circonstancié des dernières couches, de celles qui précèdent immédiatement les terrains actuels, a enfin fait reconnaître des traces de la présence de l'homme à une époque beaucoup plus reculée que celle que la tradition nous permet d'atteindre. Ces vestiges de l'industrie humaine, par leur association à des fossiles d'espèces éteintes près desquels on a recueilli quelques ossemens humains, nous fournissent maintenant des élémens pour esquisser les premiers linéamens de l'histoire de la société primitive; ils nous apprennent dans quel état se trouvaient les continens européens alors que notre espèce y fit son apparition, ou du moins quand elle commença de s'y répandre.

I.

La vallée de la Somme présente d'anciennes alluvions appartenant à la période quaternaire, dont les terrains étaient jadis désignés sous le nom fort impropre de *diluvium*, et qui a été suivie par

l'époque géologique actuelle. Déjà depuis longtemps on avait retiré de ces dépôts des fossiles d'espèces animales éteintes, quand en 1841 un savant d'Abbeville, M. Boucher de Perthes, fit part de la découverte qu'on venait de faire à Menchecourt, près de cette ville, dans des sables dépendant du même étage terrestre, d'un silex grossièrement taillé, mais portant la marque incontestable de la main de l'homme. Des trouvailles semblables se répétèrent les années suivantes; des pierres taillées paraissant être des armes ou des ustensiles furent notamment déterrées avec des débris paléozoïques au lieu dit le *Champ-de-Mars*, à Abbeville. Les haches en silex qui y étaient enfouies se distinguaient par la rudesse du travail de celles en pierre polie et habilement façonnées que les antiquaires ont baptisées du nom de *celts*, tiré du nom latin *celtes*. Frappé de cette rencontre, et convaincu qu'on avait mis au jour des monumens de la plus ancienne société, remontant bien au-delà des âges historiques, le savant abbevillois fit paraître en 1846 un ouvrage intitulé *l'Industrie primitive*, dont les données étaient empruntées aux découvertes opérées dans sa province. Un an après, dans ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, il émettait, à l'appui de l'opinion qu'il avait dès lors conçue de la contemporanéité de l'homme et de la période géologique qui a précédé la nôtre, des vues ingénieuses et hardies; mais ces vues ne rencontrèrent généralement que l'incrédulité. M. Boucher de Perthes n'avait pas toujours été d'une sévérité suffisante pour admettre l'authenticité des trouvailles dont il parlait; tous les silex qu'il avait collectionnés n'étaient pas également probans. Cela suffit pour qu'on ne s'attachât pas sérieusement à examiner sa thèse.

Au reste sa doctrine s'était déjà produite, mais plus timidement. Elle était professée dans une brochure de M. Melleville imprimée en 1842. Deux ans après, en 1844, un naturaliste et antiquaire du Puy, M. Aymard, ayant observé sur le versant sud-ouest de la montagne de la Denise, près de cette ville, dans un bloc de rocher igné, des ossemens humains, et rencontré sur la côte est de la même montagne, dans des brèches identiques à celle qui renfermait des débris de notre espèce, des restes de grands mammifères, éléphans, rhinocéros, mastodontes, en induisit que l'homme pourrait avoir été contemporain de ces animaux. En 1853, une découverte faite à Saint-Acheul, près d'Amiens, apportait à la thèse de M. Boucher de Perthes une confirmation qui la vengea de l'injuste dédain avec lequel elle avait été reçue. Des haches et des objets en pierre taillée furent trouvés engagés dans le même dépôt de gravier et de sable (*drift*), qui contenait des fossiles d'*elephas primigenius*, de rhinocéros *tichorhinus*, de *bos primigenius*, et en général d'espèces caractérisant la faune quaternaire.

Cette découverte, annoncée par le docteur Rigollot, fit sensation. Il y eut d'abord beaucoup de dénégations; mais, les trouvailles s'étant renouvelées et une foule de géologues ayant vérifié le fait, il fallut bien se rendre à l'évidence. L'homme avait manifestement existé au temps où ces animaux peuplaient notre Europe. Une fois l'attention appelée sur des faits de cette nature, les recherches se multiplièrent. Des fouilles pratiquées en d'autres régions amenèrent la découverte de haches en silex dans des terrains quaternaires. En même temps on compulsait les annales de la science, et on s'assurait que des rencontres pareilles s'étaient déjà plusieurs fois présentées; mais elles avaient passé inaperçues à raison de la conviction où l'on était alors que notre espèce n'apparut sur le globe qu'à une date bien plus récente.

Les géologues anglais, qui avaient cédé plus vite que les nôtres à la clarté des preuves, firent dans leur île des découvertes qui corroborèrent celles d'Abbeville et de Saint-Acheul. Des pierres taillées furent retirées du *drift* en divers comtés du sud et de l'est de l'Angleterre. Les alluvions anciennes ne sont pas les seules parties de l'écorce terrestre superficielle où l'homme ait laissé des traces de son existence à l'époque de la faune quaternaire. Il existe d'autres dépôts de la même époque géologique où ses vestiges se sont montrés en bien plus grand nombre, et qui ont apporté en faveur du fait révélé par les fouilles d'Abbeville et de Saint-Acheul des témoignages décisifs, je veux parler des cavernes. Elles avaient déjà fourni à la solution de la question des élémens précieux avant les travaux de M. Boucher de Perthes; mais on ne sut pas d'abord en profiter.

Dès 1828, MM. Tournal et Christol signalèrent dans le midi de la France des cavernes où des dents, des restes humains et des poteries grossières avaient été trouvés empâtés dans les mêmes brèches que des ossemens d'espèces animales éteintes. Quelques années après, le docteur Schmerling découvrit dans des cavernes des environs de Liége, notamment dans celle d'Engis, située sur la rive droite de la Meuse, des ossemens d'hommes et même des crânes enveloppés dans les mêmes stalagmites, dans les mêmes conglomérats que des débris de mammouth, de rhinocéros *tichorhinus*, du grand ours des cavernes (*ursus spelæus*), de la grande hyène, etc. Avec ces fossiles furent recueillis des pointes de flèche en pierre, des silex taillés, des bois de cerf et des os façonnés. Le docteur Schmerling comprit toute la portée de ces faits : ils allaient droit contre l'opinion alors accréditée; mais il n'osa point se prononcer sur les conclusions qui en découlaient, bien qu'il inclinât à supposer qu'il y avait eu coexistence de notre espèce et de ces animaux. En 1840, M. Godwin Austen, dans un mémoire sur la géologie du sud-est du

Devonshire, donnait une description détaillée de la célèbre caverne dite *Kent's hole*, située près de Torquay, et relevait des circonstances analogues à celles qui avaient frappé le docteur Schmerling. Les mêmes couches d'argile dans cette anfractuosité avaient offert des ossemens d'éléphans, de rhinocéros, d'espèces éteintes de cerf, des ossemens humains et des pierres taillées.

Les découvertes de la vallée de la Somme rappelèrent l'attention sur les cavernes; on pratiqua de nouvelles fouilles dans le *Kent's hole;* elles ne firent que mettre davantage en évidence la contemporanéité de l'homme et de la faune paléozoïque de l'âge quaternaire. Le célèbre géologue anglais Falconer observa à la grotte de Maccagnone, en Sicile, dans une brèche renfermant des ossemens de l'*elephas antiquus*, de la hyène, d'une grande espèce d'ours, d'un animal du genre *felis* et de l'hippopotame, un assemblage de silex taillés et de cendres.

Depuis quelques années, c'est dans les grottes du midi de la France qu'ont été opérées les découvertes les plus importantes et les plus décisives. Une véritable ère pour ces études s'ouvrit en 1860 par l'exploration de la caverne d'Aurignac (Haute-Garonne). Creusée dans le versant nord de la montagne de Fajoles, élevée d'environ 13 à 14 mètres au-dessus du ruisseau de Rode, cette caverne était complétement bouchée, ne communiquant avec l'extérieur que par un trou dans lequel se réfugiaient les lapins, jusqu'au jour où un ouvrier terrassier s'avisa d'y introduire le bras. Il en retira des ossemens, et, soupçonnant alors l'existence d'une cavité souterraine, il dégagea l'entrée de ce trou, y pénétra et rencontra d'autres ossemens humains en bien plus grande abondance. Malheureusement les gens du pays n'attachèrent aucune valeur à cette découverte, et le maire d'Aurignac, en ayant été averti, se contenta de faire enterrer dans le cimetière de la paroisse les os qu'on avait ainsi fortuitement exhumés.

Ces fragmens de squelettes n'étaient pas les seuls objets que l'ouvrier eût extraits de la grotte; il avait recueilli plusieurs dents de grands mammifères, de carnassiers et d'herbivores, et dix-huit petits disques ou rondelles d'une substance blanchâtre (on constata plus tard que cette substance résultait de la décomposition d'un coquillage), percés au milieu, et qui paraissaient provenir d'un bracelet ou d'un collier. Ayant pu examiner par lui-même quelques-uns de ces différens débris, M. E. Lartet y reconnut des fossiles de l'époque quaternaire, et, comprenant l'importance de la trouvaille, il alla fouiller lui-même la curieuse caverne. Il y recueillit quelques ossemens humains encore engagés dans la roche, des silex taillés, des bois de renne travaillés et une quantité notable d'os

de mammifères constamment cassés, fragmentés même, quelquefois brûlés ou portant la trace de la dent des carnivores. L'état de parfaite conservation des os enfouis dans le remblai intérieur de la grotte prouvait qu'à aucune époque les bêtes fauves, les hyènes en particulier, n'avaient pu y pénétrer. Du remblai piétiné de terre meuble existant dans l'intérieur de la cavité, M. Lartet exhuma des os entiers de l'*ursus spelæus*, une dent d'aurochs et quelques restes de carnassiers. En dehors de la grotte, il reconnut sous la terre amoncelée une assise noirâtre visiblement formée de cendres, de débris de charbon et de terre végétale, et au-dessous de laquelle apparurent les vestiges d'un foyer qui s'étendait sur une sorte de plate-forme, large de plusieurs mètres; là le savant explorateur découvrit des silex et des os travaillés à la main offrant l'aspect d'armes ou d'outils, des dents et des os en tout ou en partie carbonisés, des molaires d'éléphant, des lames qui en avaient été séparées, et dont l'ivoire paraissait avoir été très altéré par l'action du feu. La présence dans les cendres mêmes du foyer de coprolithes (excrémens fossiles) de hyènes indiquait que ce puissant carnivore était venu dans la grotte, sans doute en l'absence de l'homme, se nourrir des résidus de ses repas. Je passe sous silence bien d'autres fossiles.

L'ensemble de ces découvertes indiquait qu'à une époque qui remonte au temps où ces espèces animales peuplaient le midi de la France, des hommes avaient été inhumés dans la caverne; parmi les ossemens d'animaux, on vit les restes de quelques repas ou de quelque sacrifice funéraire. Les fouilles pratiquées aux grottes de Massat (Ariège) amenèrent des découvertes qui corroborèrent les faits qu'avaient mis en lumière les fouilles de la grotte d'Aurignac. En examinant les fragmens d'ossemens qu'un architecte, M. Joly-Leterme, avait trouvés dans une caverne située près de Savigné, sur les bords de la Charente, associés dans la même brèche à des os et à des silex travaillés, M. Lartet y reconnut des parties de bois et d'ossemens de renne portant, comme ceux d'Aurignac et de Massat, l'empreinte d'instrumens ayant servi à les casser ou à en détacher les chairs.

Ce sont les cavernes des départemens de la Dordogne et du Tarn-et-Garonne qui ont surtout fourni le plus imposant ensemble de témoignages en faveur de la coexistence sur notre sol de l'homme et d'animaux disparus depuis un temps immémorial. Les grottes des Eyzies, de Laugerie-Haute, de Laugerie-Basse, de la Madeleine et de Moustier, explorées par MM. Lartet et Christy, celle de Bruniquel, sise sur les bords de l'Aveyron, et où le propriétaire, M. de Lastic, a recueilli plus de quinze cents spécimens de l'industrie primitive, furent le théâtre de découvertes multipliées dont

quelques-unes suffiraient à prouver que l'humanité a vécu dans le voisinage des espèces éteintes, et s'est fabriqué avec les os et les bois d'animaux perdus aujourd'hui les armes et les ustensiles qui complétaient son outillage de pierre. L'impulsion était donnée. En d'autres régions de la France, en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Grèce, en Syrie, aux États-Unis, on retrouva et on retrouve tous les jours dans le terrain quaternaire, le *drift*, le *loess*, les couches lacustres, les limons d'une époque très reculée, des vestiges de la première société, la pierre, la corne façonnées en haches, en flèches, en couteaux, en harpons, etc., et on rencontre dans ces mêmes dépôts les restes d'une faune éteinte.

Il est donc désormais établi qu'à une période où la terre n'offrait pas les conditions climatologiques actuelles, où l'Europe en particulier était hantée par de puissans carnassiers, où elle était assez froide pour nourrir dans sa partie méridionale le mammouth ou éléphant laineux, le rhinocéros à narines cloisonnées, le bœuf musqué, le renne, l'homme avait déjà fait son apparition. Ne vivant que de chasse et de pêche, ne sachant point cultiver le sol ni élever des troupeaux, ignorant l'emploi et le travail des métaux, il habitait les cavernes dont il disputait la possession aux bêtes fauves. C'est là une première donnée pour l'histoire primitive; elle est fort importante sans doute, mais, prise ainsi dans son ensemble, elle laisserait encore beaucoup de points dans l'obscurité. Il fallait faire un pas de plus et rechercher s'il n'était pas possible de reconnaître dans cette période des époques distinctes, de nature à nous mettre sur la voie de l'antiquité à laquelle elle nous faisait remonter.

II.

Si l'on compare les divers objets en pierre et en os taillés fournis par les couches quaternaires, les cavernes et les plus anciennes sépultures, on est frappé des différens modes de travail qu'ils présentent. Les uns sont façonnés de la manière la plus grossière et ne présentent que les premiers rudimens de la fabrication, d'autres témoignent d'un art moins inhabile, enfin il en est où se révèlent une adresse et une dextérité singulières. Ces progrès palpables de l'industrie primitive permettent de classer les dépôts selon une échelle de civilisation relative, car un dépôt ne renferme presque jamais à la fois des armes et des engins appartenant à ces diverses catégories. Ce qu'on pourrait appeler un style déterminé caractérise chaque trouvaille.

La physionomie de la faune apporte un second élément chronologique. Les animaux dont les ossemens sont associés aux traces de l'homme n'ont pas fait tous en même temps leur apparition.

L'*ursus spelæus*, qui paraît avoir précédé chez nous l'hyène (*hyena spelæa*), et le grand *felis* des cavernes firent graduellement place aux grands mammifères septentrionaux, — à l'*elephas primigenius*, au rhinocéros *tichorhinus*, au renne, — alors que la température alla s'abaissant. Le renne survécut à ces énormes pachydermes et laissa après lui l'aurochs, qui s'éteignit à son tour pour ne plus laisser sur notre sol que les espèces que nous y observons encore. Les transformations du règne animal peuvent donc servir de points de repère dans cette nuit profonde de la période anté-historique. C'est par l'emploi simultané de ces deux élémens chronologiques qu'il est possible de classer suivant la succession des temps les vestiges des premiers humains. M. Le Hon a eu recours à ce procédé dans son ouvrage sur l'*homme fossile*, et il a été ainsi conduit à des idées qui se rapprochent beaucoup de celles que l'exploration des cavernes pyrénéennes a suggérées à M. Lartet et à M. Garrigou.

Nos continens, après avoir subi une chaleur moyenne plus élevée que celle dont nous jouissons aujourd'hui, éprouvèrent un abaissement considérable de température qui amena la période appelée glaciaire par les géologues. L'Europe méridionale, jusqu'à la latitude de la Sicile, offrait alors à peu près le même aspect que présente actuellement la Sibérie. De vastes glaciers recouvraient en entier l'Irlande, l'Écosse, la Scandinavie; ceux des Alpes s'avançaient jusque dans les plaines du Piémont et de la Lombardie, dont une partie restait sous les eaux. Toutes les vallées des monts Carpathes, des Balkans, des Pyrénées, des Apennins, étaient encombrées de glaces. Ce n'est que plus tard, quand il se fut opéré un retour à un climat moins rigoureux, que la flore put être assez abondante pour nourrir les nombreux animaux qui caractérisent la fin de cette période de froid excessif. La température était encore très basse, mais point assez pour paralyser toute végétation. C'est alors que se répandirent sur les terres en partie débarrassées des frimas, les éléphans, les rhinocéros, qui s'avancèrent jusque dans la Castille, les aurochs, les bœufs, les cerfs, tous d'une taille plus élevée que leurs congénères actuels, qui se mêlèrent aux ours, aux hyènes et aux grands félis. A cette époque, l'hippopotame et le castor *trogontherium* habitaient nos fleuves. Les marmottes, les bouquetins, les chamois, maintenant relégués sur la cime des Alpes et des Pyrénées, vivaient dans les plaines basses de la Méditerranée. Le bœuf musqué, qui ne se montre plus que par-delà le 60e degré de latitude dans l'Amérique septentrionale, errait dans les plaines du Périgord. Le renne, plus arctique encore, abondait sous les mêmes parallèles.

Les débris de ces animaux se trouvent associés aux silex et aux

objets en pierre dénotant le travail le plus grossier et l'état social le plus rudimentaire dans des dépôts lacustres, dans les sables et les graviers fluviatiles de Hoxne (Suffolk) et de diverses localités du Bedfordshire, dans des dépôts de transport sableux et caillouteux des vallées de la Somme et de l'Oise, dans les sablières du Champ de Mars, à Paris. Tout donne à penser qu'à l'époque à laquelle nous reportent ces fossiles, les îles britanniques étaient rattachées au continent. L'extrême analogie de la faune quaternaire de l'Europe orientale, sur les confins de l'Asie, avec celle de l'Europe occidentale fait supposer qu'on retrouvera là aussi de nombreux indices de l'ancienne existence de l'homme.

M. Garrigou rapporte au même âge les cavernes des Pyrénées, qui sont situées de 250 mètres à 150 mètres au moins au-dessus du niveau des vallées actuelles, et la plupart des cavernes du Périgord. La grotte de Moustier entre toutes est celle dont les silex ont offert le plus de ressemblance avec ceux de Saint-Acheul, sauf une catégorie spéciale d'un type tout à fait à part. Et ce qui semble indiquer que cette caverne appartient à l'époque la plus reculée, c'est que d'un côté on n'y a trouvé aucun os travaillé ou ciselé, que de l'autre les restes de renne y sont peu abondans, tandis que la découverte d'une mâchoire d'hyène y a révélé la présence de ce carnassier.

Les armes et les ustensiles de cette première époque sont des haches lancéolées, taillées à grands éclats, ainsi que l'a noté M. G. de Mortillet, qui a insisté plus qu'un autre sur l'importance du mode de la taille de la pierre pour apprécier l'âge comparatif des dépôts. On reconnaît aisément que ces silex, dont la patine blanchâtre dénote l'excessive antiquité, furent destinés à trancher, à fendre et à percer. Quand les pointes sont aiguës, elles ont été obtenues par des cassures à plus petits éclats; quelques-unes de ces pierres figurent de véritables grattoirs.

Le second âge s'annonce par un travail plus intelligent de la pierre; mais des caractères zoologiques tranchés ne le distinguent pas du premier. Les débris appartenant à cette époque se trouvent surtout dans les cavernes, et, suivant M. Garrigou, dans celles des Pyrénées qui sont creusées au pied des montagnes. Pendant cet âge, les carnassiers paraissent avoir été moins répandus (1), ce qui explique la multiplication des ruminans. Les grands pachydermes vivent encore; le renne abonde dans le midi de la France,

(1) Disons pourtant qu'on a retiré de la grotte des Eyzies un os métacarpien du petit doigt d'un jeune *felis* de très grande taille présentant des traces nombreuses de rayures et d'entailles absolument semblables à celles que portent les os des animaux brisés et taillés par l'homme.

car on a rencontré ses os en grand nombre non-seulement dans les brèches et dépôts ossifères des cavernes du Périgord et de l'Angoumois, mais aussi au pied de certains grands escarpemens de calcaires crétacés où ils sont associés à de nombreux silex taillés.

L'homme de cette époque emploie à la fois pour son usage les os, les cornes des animaux et la pierre, qu'il façonne avec plus d'adresse. L'inspection de quelques-uns de ces os atteste que ce n'était pas sur ceux qu'il aurait pu retirer du sol, mais sur ceux que lui fournissait la dépouille des animaux tués par lui, qu'il exerçait son industrie. MM. Christy et Lartet ont extrait d'un bloc de brèche de la grotte des Eyzies une vertèbre d'un tout jeune renne qui est percée de part en part par une lame en silex. Or l'os a dû nécessairement se trouver à l'état frais pour que cette lame ait pu s'y enfoncer si profondément. Tous les instrumens découverts dans les grottes du Périgord et de l'Angoumois annoncent chez notre espèce de notables progrès dans la fabrication des engins et des ustensiles. Les flèches sont barbelées, certains silex sont ébréchés de manière à en faire de petites scies; on rencontre des ornemens exécutés avec des dents et des cailloux; on a extrait de plusieurs cavernes, notamment de celle des Eyzies, des phalanges de ruminans creusées et percées d'un trou, et visiblement destinées à servir de sifflet, car ces pièces en rendent encore aujourd'hui le son. Un sifflet analogue a été trouvé à la grotte d'Aurignac. L'homme qui habitait ces cavernes ne maniait pas seulement la taille avec habileté, il réussissait à ciseler et à fouiller l'ivoire et le bois de renne, ainsi que l'ont démontré les curieux spécimens rapportés du Périgord; enfin, chose plus remarquable, il avait déjà l'instinct du dessin, et il figurait sur le schiste, l'ivoire ou la corne, avec la pointe d'un silex, l'image des animaux dont il était entouré.

Ces curieux monumens d'un art anté-historique avaient tout d'abord, et cela se comprend, éveillé les soupçons des savans. Ces *graffiti*, ces dessins à la pointe paraissaient incroyables pour une telle antiquité. Pourtant il a fallu se rendre à l'évidence, et de nouvelles découvertes sont venues convaincre les plus incrédules. Sur une plaque de schiste découverte à la grotte des Eyzies, on voit dessinée de profil la moitié antérieure du corps d'un animal. L'image est trop grossière pour qu'on puisse discerner son espèce précise, mais on y reconnaît un herbivore; une autre plaque de la même provenance nous présente une tête à naseaux bien accusés et à bouche entr'ouverte. Au gisement de Laugerie-Basse, des palmes de bois de renne ont offert des dessins d'un contour beaucoup plus sûr et plus exact, celui du corps d'un grand herbivore, un autre d'un bœuf qui pourrait bien être le *bos primigenius*, un troisième

d'un animal dont heureusement la tête n'a pas disparu et qui rappelle beaucoup le bouquetin. De tous ces *graffiti*, le plus surprenant est sans contredit celui qui a été découvert à la grotte de la Madeleine (commune de Turzac, arrondissement de Sarlat), d'où l'on a retiré différens spécimens du même genre, je veux parler d'une lame d'ivoire fossile où est figuré à l'aide d'incisions le mammouth (*elephas primigenius*) avec sa longue crinière, pièce d'une authenticité incontestable, et qui a été présentée en 1865 à l'Académie des sciences.

Cette découverte curieuse donne la preuve la plus décisive de la contemporanéité de l'homme et de l'éléphant dans notre climat à cette époque reculée. Un poignard sculpté trouvé à la station de Laugerie-Basse, fait d'un seul fragment de bois de renne et représentant cet animal, atteste avec non moins d'évidence la coexistence de l'homme et de ce ruminant. L'art avec lequel on a su utiliser la forme du merrain pour obtenir la figure du renne révèle chez l'auteur de ce poignard un véritable talent. Il en faut dire autant d'autres bois de renne sculptés qui ont été exhumés de la même grotte et d'une défense d'éléphant représentant le même ruminant qui vient d'être trouvé à Bruniquel. L'homme n'a pas seulement reproduit l'image des animaux, il a aussi essayé de dessiner la sienne propre, car sur un outil cylindrique qui a été retiré d'une des cavernes du Périgord et dont les deux faces sont décorées de sujets, on voit d'un côté deux têtes d'aurochs et de l'autre une figure humaine placée près de deux chevaux dans une attitude un peu inclinée.

La grotte de la Chaise, située dans la commune de Vouthon (Charente), se rapproche beaucoup, par la nature des ossemens et des os taillés qu'elle contenait, de la caverne d'Aurignac. Là l'*hyæna spelæa*, l'*ursus spelæus*, ont laissé des restes de leur squelette à côté du rhinocéros, du bison d'Europe et du renne. Eh bien! dès l'époque où les grands carnassiers hantaient cette région de la France, notre espèce cherchait à reproduire les images qu'elle avait sous les yeux, car on a extrait de la grotte des fragmens de bois de renne portant des figures de divers animaux. Ainsi dès le second âge de la pierre, alors qu'il n'était point encore sorti de l'état le plus sauvage, déjà l'homme se montrait artiste et avait l'instinct du beau. L'attitude repliée qu'affectent quelques squelettes dans les grottes de ces temps primitifs, notamment à Aurignac, et qui a été observée dans de fort antiques sépultures de la France, de la Suisse, de la Suède et de l'Algérie, et retrouvée dans les tombeaux des anciens Péruviens, dénote certains rites funéraires dont l'origine se lie nécessairement à des idées sur l'autre vie. L'homme avait alors des

croyances ou du moins des superstitutions religieuses. Ce n'était donc pas, comme on s'est plu à l'avancer, une sorte de singe perfectionné, une variété plus intelligente du gorille; c'était déjà l'être pensant et créateur, ayant le sentiment de l'idéal.

Une exploration ultérieure des autres cavernes permettra bientôt d'apprécier d'une manière plus complète l'industrie de ces temps primordiaux. Dans la France seule, on en a trouvé en plus de trente de nos départemens. Dans presque toutes ces grottes, on a constaté l'existence de foyers où, sur des assises de formation calcaire, on a déposé des roches cristallines étrangères à la localité, qui, par leur nature, pouvaient mieux résister à l'action du feu. Sur ces foyers sont ordinairement mélangés aux cendres, aux charbons, ou empâtés dans une brèche assez résistante, des instrumens de silex et des os travaillés. L'Europe n'est pas d'ailleurs la seule partie du monde où ait déjà été constatée la haute antiquité de l'homme, sa coexistence avec des espèces éteintes et son ignorance originelle de l'emploi des métaux. M. Louis Lartet a signalé dans le Liban l'existence de grottes ossifères où des silex taillés sont mêlés à des fragmens d'os de ruminans. On en a également rencontré en Amérique. Il y a quelques années, un géologue voyageur, M. Marcou, annonçait la découverte à Natchez (Mississipi), dans le comté de Gasconnade (Missouri), à Big-bone-lick (Kentucky), d'ossemens humains, de têtes de flèche et de haches en silex engagés dans des couches placées au-dessous de celles qui renferment des débris de mastodontes, de mégalonyx, d'hipparions et d'autres mammifères éteints.

Le troisième âge est marqué par l'apparition de la pierre polie, car il est à noter que dans les grottes du Périgord, malgré l'habileté que dénote le travail du silex et de l'os, on n'a aperçu aucun spécimen d'arme ou d'outil quelconque en pierre portant des traces de polissage. Ces pierres polies, ces haches en silex, en serpentine, en néphrite, en obsidienne, ce ne sont plus les anciennes alluvions et les cavernes qui les fournissent en plus grande abondance, on les trouve plutôt dans des tourbières, dans des amoncellemens sans doute fort anciens, mais qui s'élèvent sur le sol actuel, dans des sépultures d'une excessive antiquité, dans des camps retranchés qui, comme celui que l'on appelle le *Camp de César*, près Périgueux, ceux de l'Hastedon, de Furfooz, de Poilvache en Belgique, furent postérieurement occupés par les Romains. Ces armes et ustensiles en pierre ont été recueillis par milliers en une foule de lieux, en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne et en Scandinavie. Ce sont surtout les haches de cette catégorie que les antiquaires ont désignées, comme je l'ai déjà dit,

sous le nom de *celts*. Pour fixer l'âge auquel ces divers monumens appartiennent, il faut étudier les sépultures, les dépôts qui les renferment et rechercher les objets qui s'y trouvent mêlés. Disons auparavant qu'à ce troisième âge la fabrication des pierres taillées avait pris un prodigieux développement, développement qui déjà datait peut-être même de l'âge précédent. On a observé en divers points de la France et de la Belgique des ateliers où elles étaient préparées et dont l'emplacement est décelé par les nombreuses pièces inachevées qui s'y sont trouvées réunies à côté d'armes de la même matière amenées à leur dernier degré de perfection. Un de ces ateliers existait à Pressigny (Indre-et-Loire), d'autres à Chauvigny (Loir-et-Cher), à Civray, à Charroux (Vienne). Les silex paraissent avoir été ordinairement taillés dans la carrière et portés ailleurs pour être polis. On a découvert sur plusieurs points les pierres qui servaient au polissage, et auxquelles les paysans donnent le nom de pierres *cochées*, des sillons ou *coches* dont elles sont empreintes.

Les peuplades qui fabriquaient ces haches, ces engins de pierre, ne devaient pas vivre dans un isolement complet les unes à l'égard des autres, et il a certainement existé entre elles des échanges, un certain trafic. On a trouvé en Bretagne des haches en fibrolite, matière qui ne se trouve en France que dans l'Auvergne et le Lyonnais. A l'île d'Elbe, où l'on a recueilli un grand nombre d'objets en pierre taillée dont l'usage doit être antérieur à l'exploitation des mines de fer, qui remonte aux Étrusques, la plupart de ces armes primitives sont d'un silex qui ne se rencontre pas dans le sol et a été conséquemment apporté par mer.

Les débris de la faune mammalogique renfermés dans les étages des cavernes correspondant à l'âge de la pierre polie achèvent de démontrer que celui-ci est postérieur à la période quaternaire. Les grands carnassiers, les grands pachydermes n'existaient plus. L'urus (*bos primigenius*), qui n'a disparu qu'au commencement de l'époque historique, est le seul animal de cet âge qui n'appartienne pas à la faune actuelle. On rencontre dans ces étages le cheval, le cerf, le mouton, la chèvre, le chamois, le sanglier, le loup, le chien, le renard, le blaireau, le lièvre. Le renne ne se montre plus. En revanche, on y trouve les animaux domestiques qui font complétement défaut dans les cavernes du Périgord. Évidemment le climat était alors devenu ce qu'il est de nos jours, on est au seuil de la période historique. Ces observations s'appliquent également aux débris d'animaux qu'on déterre avec ceux de l'homme dans les sépultures les plus antiques et dont il nous faut maintenant parler.

On sait qu'il existe en France et dans les îles britanniques une

multitude de monumens en pierres énormes non taillées et qui furent pris pendant longtemps pour des autels et des édifices druidiques. On les connaît sous les noms de dolmens et d'allées couvertes. L'exploration de ces curieux monumens mégalithiques, sur lesquels les anciens ont gardé le silence, y a fait reconnaître des tombeaux que recouvrait parfois un tertre sous lequel la construction en pierre brute était dissimulée. La plupart de ces sépultures ont été violées depuis des siècles, mais dans le petit nombre de celles qui avaient jusqu'à nos jours échappé à la curiosité et qu'on a récemment fouillées on a pu se convaincre de l'absence presque constante de tout objet de métal. On n'y découvre avec les os et les cendres que des instrumens, des armes en silex, en quartz ou en serpentine et des poteries. Tel a été le cas pour les dolmens de Keryaval en Carnac, pour le tumulus du Mané-Lud à Locmariaker, pour celui du Moustoir-Carnac. Plusieurs de ces engins de pierre sont travaillés avec beaucoup d'art; c'est ce qu'on a observé, par exemple, au dolmen tumulaire de Crubetz (arrondissement de Lorient), fouillé il y a quelques années. Les objets de pierre déposés sous les dolmens et les allées couvertes sont généralement des silex taillés, des haches, des têtes de flèche, des couteaux, auxquels il faut joindre des poteries grossières. De celles-ci, aucune n'est façonnée à l'aide du tour; elles présentent souvent dans une même sépulture une grande inégalité de style et d'art, mais affectent toutes pourtant un ensemble de formes identiques à celles qui caractérisent les vases fournis dans la Grande-Bretagne par les sépultures du même âge. M. le docteur de Closmadeuc a remarqué que dans les dolmens de l'Armorique le nombre et la variété des poteries sont généralement en raison inverse de la richesse du dépôt en haches de pierre. L'absence totale de celles-ci coïncide presque constamment avec une grande abondance de vases de terre.

Quant aux ossemens d'animaux mêlés d'ordinaire à des charbons et à des cendres qu'on trouve à l'entrée ou à l'intérieur de ces tombeaux, ils appartiennent tous, comme je l'ai déjà noté, à la faune actuelle et même à nos espèces domestiques. L'ensemble de ces circonstances montre que les dolmens et les allées couvertes sont d'une date fort postérieure aux cavernes ossifères, et ils doivent être conséquemment classés dans le troisième âge de la pierre, celui de la pierre polie. Le bronze a été extrait de quelques-uns de ceux qu'on a fouillés, c'est là un nouveau motif de ne pas faire remonter bien haut dans la série chronologique des temps primitifs les monumens dits *celtiques*. L'apparition de ce métal indique que l'usage d'élever des dolmens et des allées couvertes subsistait encore en Gaule quand l'emploi des métaux a été connu. On trouve

même des sépultures de cette catégorie où le bronze domine et où la pierre ne se montre plus qu'exceptionnellement; mais il est à noter que la disposition de la cavité destinée à recevoir le mort n'est plus telle alors qu'on l'observe dans les tombeaux de l'âge pur de la pierre : l'architecture funéraire a, par suite de l'emploi des outils en métal, pris de nouveaux développemens; l'intérieur des tombeaux se divise en galeries et en chambres souterraines.

La présence simultanée de la pierre et du bronze peut caractériser une époque de transition; la coexistence des deux matières prouve que les dolmens et les allées couvertes s'élevèrent durant une période qui s'est liée immédiatement à celle que distingue la préparation des métaux. Les monumens mégalithiques ne se rencontrent pas seulement dans les contrées qu'ont habitées les Celtes, on en a observé en Syrie, en Afrique et jusque dans l'Hindoustan. On a signalé en Grèce des sépultures renfermant des instrumens en pierre polie et où l'on n'a pu saisir aucune trace de métal. Telles sont celles des îles Anaphé et Amorgos, où des pointes de flèche et de lances en obsidienne gisaient à côté de poteries grossières. Les formes d'un grand nombre de haches, de couteaux en silex, en obsidienne, en quartz compacte, extraits de tumulus de l'Attique, de la Béotie, de l'Achaïe, des Cyclades, sont identiques à celles des pareilles armes qu'on recueille çà et là dans notre sol. La Scandinavie a aussi ses dolmens, ses tumulus, qui offrent avec ceux de la France une frappante analogie. Les corps qu'ils renfermaient avaient été déposés sans avoir été brûlés; le bronze s'y montre encore bien plus rarement que sous les nôtres. On n'y a pas non plus rencontré d'ossemens d'animal caractéristique de l'époque quaternaire. Les objets en pierre et en os retirés de ces tombeaux affectent des formes variées et sont souvent d'une exécution fort délicate; à la surface, ils offrent parfois un poli remarquable. Tels sont notamment ceux qui proviennent des tumulus de Luttra et d'Axevalla en Suède. On peut voir au musée ethnologique de Copenhague et au musée impérial de Saint-Germain une collection complète de ces beaux spécimens de l'industrie de la pierre en Scandinavie, le roi de Danemark ayant gracieusement fait don à l'empereur d'une partie de ce qu'il possédait.

Les monumens de la même industrie enfouis dans les tourbières du Danemark, dans celles du nord de la France et de la Belgique, ne le cèdent guère aux précédens en élégance et en fini. En Danemark, ils se trouvent ordinairement dans les couches les plus inférieures, celles où apparaissent les traces de pins décomposés. Ce fait témoigne de l'antiquité à laquelle remontent les instrumens en pierre polie, car cette essence a disparu de la contrée depuis des

milliers d'années; elle a été remplacée par le chêne, puis par le hêtre. Au reste une circonstance explique le haut degré de perfection que le travail de la pierre a atteint en Scandinavie, c'est que le silex y est d'une qualité supérieure et se prête mieux à la taille. On se servait pour l'user et le polir de meules dormantes, et on savait y percer des ouvertures de forme exactement circulaire.

En général, les haches de l'époque de la pierre polie diffèrent de celles de l'époque de la pierre simplement taillée en ce que celles-ci fendaient ou perçaient par leur petite extrémité, tandis que les premières ont au contraire le tranchant à l'extrémité large. Certaines haches de cette seconde époque étaient destinées à être emmanchées, tandis que d'autres semblent avoir servi de couteau ou de scie pour l'os ou la corne. A cela près, la nature des armes et des ustensiles est généralement la même aux deux époques : ce sont des haches, des couteaux, des têtes de flèche barbelées, des grattoirs, des alènes, des pierres de fronde, des disques, des poteries grossières et des grains de collier en coquillage ou en terre qui déjà se montrent à l'âge précédent. Quoiqu'on donne le nom d'âge de la pierre polie à cette troisième phase de la période antéhistorique, il ne faudrait pas supposer que ce soit toujours le poli de la matière qui la caractérise; le fini, la perfection de l'exécution peuvent aussi faire juger que des armes et des ustensiles s'y rapportent chronologiquement. Tel est le motif qui nous engage à rapporter à cette troisième phase la plupart des silex et des cailloux taillés ou percés découverts dans les grottes de l'Italie, notamment dans celle du Monte-Argentale en Toscane, pièces qui sont conservées au musée de Pise.

Nous venons de faire connaître les sépultures qui sont contemporaines de l'âge de la pierre polie; passons à un autre ordre de dépôts auxquels convient la même place dans l'ordre chronologique.

On observe sur les côtes du Danemark et de la Scanie des amas considérables de coquilles comestibles, d'huîtres principalement. La plus simple inspection suffit pour faire reconnaître que ces dépôts n'ont pas été apportés par les flots. Ce sont des accumulations manifestes de débris de repas, ce qui justifie le nom de *kjoekkenmoeddings* (rebuts de cuisine) sous lequel ils sont connus dans le pays. Les *kjoekkenmoeddings* s'étendent souvent sur des longueurs de plusieurs centaines de mètres, sur une largeur cinq ou six fois moindre et offrent une hauteur de 1 à 3 mètres environ. On ignore quelles sont les populations qui abandonnèrent ainsi sur les rivages de la Scandinavie les reliefs de leurs grossiers festins; elles ne pouvaient vivre dans un temps de civilisation développée, car de tels alimens sont propres à des sauvages. L'absence complète dans ces amas de

tout objet de métal nous reporte à l'âge de pierre. Et en effet on en a déterré de nombreuses pierres, des morceaux d'os et de corne taillés, des poteries grossières et faites à la main. L'imperfection du travail rappelle la période des cavernes, le premier ou le second âge de la pierre taillée. Toutefois on a vu que le style des armes et des ustensiles n'est pas le seul criterium pour juger de la date d'un dépôt, il faut prendre aussi en considération la faune. Or on n'a rencontré dans les *kjoekkenmoeddings* aucune espèce paléozoïque. Sauf le lynx et l'urus, qui n'ont vraisemblablement disparu que depuis l'époque historique, il ne s'y est trouvé aucun ossement d'espèces éteintes en ces climats. Des restes de cochon et de chien en ont été extraits; on ne peut toutefois affirmer que ces mammifères fussent alors domestiqués. Ces dépôts se placent donc dans l'ordre chronologique à côté des plus anciens dolmens et des cavernes ossifères de l'époque la plus récente. Si l'industrie s'y rencontre encore aussi rudimentaire, c'est sans doute que les peuplades qui ont abandonné au bord de la Mer du Nord les débris de leurs repas étaient demeurées en arrière de leurs voisins, placés dans des conditions meilleures et chez qui l'art prenait son premier essor. Du reste rien n'empêche de supposer que, bien qu'appartenant au troisième âge de la pierre, les *kjoekkenmoeddings* soient plus anciens que les dolmens. Il faut aussi remarquer que les silex et les cornes taillés de ces amoncellemens semblent être le plus ordinairement des pièces de rebut, car plusieurs n'ont été qu'ébauchées.

Des amas analogues aux *kjoekkenmoeddings* ont été signalés en d'autres contrées. On en connaît dans le Cornwall, sur la côte nord de l'Écosse, aux Orcades. On a récemment rencontré sur les côtes de Provence un amoncellement où se trouvaient des silex taillés associés à des débris de coquillages et de charbon, à quelques ossemens d'animaux. Les *terramares* de l'Émilie, amas contenant de la cendre, du charbon, des silex et des os travaillés, des ossemens d'animaux dont la chair paraît avoir été mangée, des tessons de poteries et divers autres restes de l'industrie des premiers âges, offrent également une grande analogie avec les *kjoekkenmoeddings*. Les espèces animales dont les débris apparaissent dans ces dépôts ou *marières* appartiennent à l'époque actuelle. Les *terramares*, pas plus que les tertres factices du littoral scandinave, ne sauraient donc remonter aux deux premiers âges de la pierre. Il reste maintenant à faire connaître une dernière catégorie de dépôts correspondant à la fin de l'époque qui nous occupe, ce sont les cités lacustres ou palafittes.

En 1853, la grande baisse des eaux du lac de Zurich avait per-

mis d'observer des vestiges d'habitations sur pilotis qui semblaient remonter à une haute antiquité. On en retira divers objets qui ne firent que confirmer cette apparence, et M. F. Keller ayant appelé l'attention sur cette découverte, on se mit à explorer d'autres lacs en vue de rechercher s'ils ne contenaient pas de semblables constructions. Les investigations furent bientôt couronnées de succès. Non-seulement un grand nombre de lacs suisses recélaient des habitations lacustres, mais on en découvrit également dans les lacs de la Savoie et de l'Italie septentrionale. Déjà en Irlande on connaissait sous le nom de *crannoges* des espèces d'îles artificielles d'une construction fort analogue et remontant à l'âge de la pierre. Dans les cités lacustres, les pieux sont ordinairement disposés parallèlement à la rive, mais sans grande régularité. La plate-forme se compose de plusieurs couches croisées de troncs d'arbres et de perches reliées par un entrelacement de branches et cimentées par de l'argile.

L'usage d'établir ainsi des demeures sur pilotis au milieu ou sur le bord des lacs a dû se continuer dans l'Helvétie et les contrées voisines pendant bien des siècles, car les objets qui en ont été retirés appartiennent à des âges fort différens. Tandis que dans les palafittes évidemment les moins anciens on a rencontré des armes et des ustensiles en bronze, même en fer, dans d'autres on n'a découvert que des pierres taillées ou polies et des os travaillés. La forme et le style de ceux-ci rappellent les objets retirés des tourbières et des antiques sépultures de la Scandinavie, de la Belgique, de la Grande-Bretagne et de la France. Seulement la variété des ustensiles et des instrumens est ici plus marquée. Comme les animaux dont les restes étaient enfouis dans les étages de la pierre polie, dans les *kjoekkenmoeddings*, sous les dolmens, ceux dont la drague a ramené les ossemens du fond des lacs sont identiques aux espèces qui vivent aujourd'hui. C'est l'ours brun, le blaireau, la fouine, la loutre, le loup, le chien, le renard, le chat sauvage, le castor, le sanglier, le porc, la chèvre, le mouton. L'élan, l'aurochs et l'urus sont les seuls mammifères qui ne se rencontrent plus en Helvétie; mais leur extinction dans les contrées germaniques ne date guère que du commencement de notre ère.

Les palafittes peuvent en conséquence être regardés comme caractérisant aussi dans l'Europe occidentale la dernière phase de l'âge de la pierre, l'époque de la pierre polie; c'est ce qui explique la présence des métaux dans quelques-unes de ces habitations sur pilotis. Les populations de l'Helvétie continuèrent donc à vivre sur le bord ou au milieu des lacs jusqu'au temps où le bronze leur fut apporté par des nations plus avancées, soit les Étrusques, soit les

races indoeuropéennes, qui, ainsi que l'atteste leur idiome, étaient en possession des métaux avant leur migration sur notre continent. L'ensemble des autres objets retirés des palafittes dénote d'ailleurs un état social beaucoup moins rudimentaire que celui de l'âge de la pierre taillée. Sans doute, dans le plus grand nombre de ces cités lacustres, les instrumens rappellent par leurs formes ceux de la période quaternaire, mais les haches sont usées et aiguisées de manière à présenter un tranchant très régulier, ce qui n'est jamais le cas pour les haches du premier âge, pour celles d'Abbeville et des cavernes du midi de la France, non plus que pour celles des *kjoekkenmoeddings*. La poterie ressemble à celle qu'on découvre sous les dolmens et qu'on rencontre en diverses cavernes; elle est façonnée à la main, mais elle affecte une assez grande variété et offre déjà des rudimens d'ornemens. Ce sont surtout des vases à large panse, d'une pâte peu homogène, grise ou noire, jamais rouge, et dépourvue de ces anneaux qui deviennent très communs à l'époque du bronze. « Ce qui n'est pas moins significatif, écrit M. E. Desor, à qui on doit une excellente dissertation sur les palafittes, c'est l'emploi que l'on faisait de ces vases pour la conservation des denrées, telles que fruits et céréales, qui constituaient probablement les provisions de l'hiver. M. Gilliéron a recueilli dans la couche archéologique du Pont de Thielle de fort beaux grains de froment qui sont carbonisés comme la tourbe qui les environne. La station de l'île Saint-Pierre lui a fourni en outre de l'orge, de l'avoine, des pois, des lentilles, des glands. On y cultivait donc la terre, et l'on se livrait à l'éducation des bestiaux. » La découverte de meules, dont plusieurs atteignent jusqu'à 60 centimètres de diamètre, montre que les habitans des palafittes savaient triturer le grain. On a également retrouvé les pilons en granite et en grès qui étaient employés pour cette opération. Dans les cités lacustres de l'âge de la pierre polie, on a rencontré des lambeaux d'étoffes, preuve que déjà l'on savait tresser et tisser le lin.

On le voit par ce qui précède, il est dès aujourd'hui possible d'établir d'une manière approximative une chronologie des dépôts qui se rapportent à l'âge de la pierre. Ces dépôts représentent les premières étapes de la société dans sa marche vers la civilisation. L'emploi du métal marque une évolution nouvelle. De ce que l'on retrouve pour chaque pays cette succession de trois âges répondant à trois momens du développement social, il ne s'ensuit pas forcément que tous les peuples y soient arrivés en même temps. Il n'existe pas entre les trois époques respectives pour les diverses parties du globe un synchronisme nécessaire; n'a-t-on pas découvert des populations qui n'étaient pas encore sorties, au siècle

dernier, de l'âge de la pierre. Le cas s'est présenté pour la plupart des Polynésiens, quand Cook explora l'Océan-Pacifique. M. Marcou a rencontré en 1854 aux bords du Rio Colorado de Californie une tribu indienne qui ne se servait que d'armes et d'ustensiles en pierre et en bois. Les races qui habitaient le nord de l'Europe n'ont reçu la civilisation que bien après celles de la Grèce et de l'Italie, et les dolmens de l'âge de pierre pouvaient commencer seulement à s'élever quand les nations de l'Asie étaient depuis bien des années en possession du bronze et du fer. En effet, la découverte de l'emploi des métaux remonte en Assyrie, en Chine, en Égypte, à l'antiquité la plus reculée. Suivant les traditions hébraïques, c'était un des fils du patriarche Lamech, Toubal-Caïn, qui avait le premier forgé le cuivre et le fer. Si ces traditions ont un fondement historique, il faudrait faire remonter à près de mille ans avant le déluge l'invention du travail des métaux. L'usage ne s'en répandit sans doute d'abord que lentement. Les Chalybes étaient déjà renommés pour les armes et les instrumens en fer et en bronze qu'ils fabriquaient, que des tribus nomades de l'Asie centrale en restaient aux engins de pierre; mais les dépôts où en Syrie, en Égypte, la pierre se retrouve seule, sans aucune trace de l'emploi des outils de métal, sont, selon toute vraisemblance, d'une époque vraiment primitive, antérieure à toute civilisation, bien que dans cette partie du monde ancien elle se soit éveillée plusieurs milliers d'années avant notre ère. On a retrouvé des silex taillés jusque sous les ruines de Ninive, jusque dans les alluvions du Nil.

Puisque le métal ne se substitua que graduellement à la pierre, les deux matières durent pendant un certain laps de temps être concurremment employées, et l'on a vu plus haut que beaucoup de dolmens datent en France de cette époque de transition. Il en est de même de plusieurs palafittes où la pierre apparaît avec le bronze, de certaines marières de l'Émilie, celle de Campeggine, près de Castelnovo, par exemple, où les silex et les os travaillés sont mêlés aux ustensiles et aux armes de bronze. Diverses sépultures de l'Italie septentrionale ont offert pareille association. On a même rencontré en Allemagne, à Minsleben, un tumulus où étaient réunies des armes en pierre et des armes en fer, ce qui montre que l'usage de la pierre taillée persista chez quelques populations par-delà l'âge du bronze. Le grand prix du métal faisait que les plus pauvres se contentaient d'armer leurs flèches et leurs lances de pointes de silex; au Camp de César, près Périgueux, on a recueilli des pointes faites de l'une et l'autre matière, et sur le champ de bataille de Marathon en Attique, on ramasse à la fois des bouts de flèches en bronze et des bouts en silex noir taillés par

éclats et non polis, mais d'un caractère différent des pointes de l'âge de pierre.

La haute antiquité des instrumens en pierre leur fit prêter plus tard chez certains peuples un caractère religieux, et voilà pourquoi l'usage s'en conserva souvent dans le culte. Chez les Juifs, la circoncision se pratiquait avec un couteau de silex; chez les Romains, on se servait dans le culte de Jupiter Latialis d'une hache de pierre (*scena pontificalis*), et en Chine, où les métaux sont connus depuis un temps immémorial, les armes en pierre et surtout les couteaux de silex se sont religieusement conservés. L'ordre chronologique des trois âges de la pierre établi, nous n'avons cependant point encore de dates absolues qui nous permettent d'évaluer l'antiquité à laquelle remontent les dépôts que nous venons de signaler. Il faut chercher ailleurs que dans la comparaison des types, des industries, de l'état social qu'elles dénotent, les élémens propres à résoudre ce dernier problème.

III.

En observant la lenteur avec laquelle s'opèrent les dépôts qui constituent l'écorce la plus superficielle du globe, on peut juger du temps qu'a nécessité la formation des alluvions où les silex grossièrement travaillés sont retrouvés. Un des plus illustres géologues de notre pays, M. Élie de Beaumont, dans ses *Leçons de géologie pratique*, a remarqué que les camps retranchés des Romains et les monumens mégalithiques nous fournissent la preuve de la permanence depuis bien des siècles de la surface du sol. Les dolmens accusent cette fixité de niveau non-seulement pour des terrains horizontaux, mais encore pour des terrains inclinés. Là où des rivières charrient du limon et des pierres, où la mer jette du sable et des galets, ronge les falaises, le mouvement d'exhaussement, de déplacement, est plus marqué; mais il demeure pourtant encore fort lent, ainsi que l'a démontré l'exploration du Delta égyptien. Dans quelques grandes villes seulement le sol s'est rapidement exhaussé. Antérieurement à l'époque historique, il a pu toutefois n'en pas être ainsi, et des révolutions plus multipliées et plus puissantes ont peut-être amené des accumulations plus accélérées. Cette possibilité ne nous permet pas de calculer avec une certaine approximation, en prenant pour élément chronologique les faits actuels de dépôt, l'époque à laquelle remontent les silex taillés, les armes en corne, en os, les poteries que nous déterrons. Les supputations auxquelles on s'est livré à cet égard conservent un grand caractère d'arbitraire. En voici un exemple : un naturaliste suisse, M. Morlot, en étudiant

le cône des déjections torrentielles de la Tinière, près Villeneuve, à l'extrémité du Léman, remarqua que l'on y rencontre des antiquités romaines à une profondeur d'environ $1^{m},30$ dans une couche de 16 à 17 centimètres d'épaisseur. Il prit ce chiffre comme mesure du travail d'exhaussement du cône pendant un laps de temps égal à celui qui s'est écoulé depuis la période romaine, c'est-à-dire depuis seize ou dix-huit cents ans, et il en conclut pour la première des deux couches sous-jacentes où apparaît le bronze et pour la plus basse, qui recèle des instrumens en pierre polie, des dates respectives de trois mille à quatre mille ans et de quatre mille à sept mille ans.

Or il est manifeste que ce calcul repose sur l'hypothèse que le torrent de la Tinière ne charriait pas plus d'alluvions dans les temps antérieurs à notre ère qu'il n'en apporte depuis seize ou dix-huit cents ans, hypothèse qui peut fort bien n'être pas juste. A un âge où le froid était plus vif que de nos jours, où le climat était plus extrême, où les neiges plus abondantes grossissaient davantage en été les torrens, les dépôts ont pu s'entasser plus rapidement. Rien ne s'oppose à ce que les cataclysmes, les dénudations se soient effectués alors dans des conditions différentes de celles que nous constatons actuellement et en vertu de certaines causes qui nous échappent. Que l'époque quaternaire, qui accuse une faune et un état climatologique très différents de ce qu'on observait en Gaule à l'arrivée de César, doive être reculée fort au-delà des temps historiques, cela est incontestable; mais combien de siècles se sont écoulés entre l'âge des cavernes à pierre taillée et celui des dolmens, des palafittes? L'examen de la marche des dépôts ne saurait nous le dire avec quelque probabilité, et on est réduit à se tourner d'un autre côté pour chercher une réponse.

La détermination des caractères physiques de la race humaine qui a vécu aux divers âges de la pierre sans nous apporter une date précise serait cependant un élément précieux pour la question, car elle nous permettrait de reconnaître si les populations qui habitèrent les cavernes, les cités lacustres, qui déposèrent leurs morts sous les dolmens, appartenaient toutes à la même famille, si elles se liaient par une parenté plus ou moins étroite aux races de l'Europe actuelle dont l'arrivée sur notre continent date au moins de trois mille cinq cents à quatre mille ans.

Malheureusement le nombre de crânes et de fragmens de squelette que l'on a retirés des dépôts de l'âge de la pierre est fort petit, et il n'existe pas entre eux une identité de formes assez marquée pour que nous puissions nettement discerner les caractères d'une race. On a découvert un crâne à la caverne de Neanderthal,

près Dusseldorf, un autre d'un type analogue dans l'argile plastique d'une vallée latérale de l'Arno, une mâchoire et un crâne présentant une dépression notable à Moulin-Quignon, près d'Abbeville, un crâne annonçant un front moins développé et une taille moins élevée que chez notre race à la caverne d'Engis, près Liége, qui appartient à l'âge de la pierre taillée, d'autres crânes dans les tourbières du Danemark et des ossemens humains dans diverses cavernes de la Belgique ou du midi de la France. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ces crânes, comme ceux qu'on a retirés des palafittes, présentent le type brachycéphale (tête ronde) très accusé, type que certains ethnologistes regardent comme étant celui des têtes ligures; les os de la boîte crânienne sont presque toujours fort épais, comme cela s'observe chez les Armoricains.

Des anatomistes ont cru saisir une affinité prononcée de formes entre la majorité de ces crânes et ceux qui furent découverts en Russie dans des tombeaux de la race finnoise ou tchoude; mais, si ce rapprochement se vérifie, on ne saurait pour cela en conclure que tous les monumens de l'âge de pierre soient nécessairement l'œuvre de la même race. Un antiquaire danois très distingué, M. Worsaae, a fait remarquer que les dolmens et les allées couvertes ne se retrouvant ni chez les Finnois ni chez les Lapons, il faut en attribuer la construction à une autre race. D'un autre côté, M. Alexandre Bertrand, à qui on doit un judicieux travail sur cette classe de monumens, a montré que la distribution des dolmens en Europe est peu favorable à l'hypothèse qu'ils aient été élevés par les Celtes; ils doivent appartenir à une race qui s'est répandue sur le littoral occidental de l'Europe et a remonté par les grands cours d'eau des bords de la mer dans l'intérieur du continent. Notons en effet qu'on ne rencontre pas les monumens mégalithiques dans les contrées danubiennes, que les Celtes ont traversées avant de pénétrer en France, ni dans la Gaule cisalpine, où ils émigrèrent plus tard. D'ailleurs l'étude comparative des idiomes indo-européens, telle que l'a poursuivie M. Ad. Pictet, a fait voir qu'en pénétrant en Europe les populations issues des souches âryenne et iranienne, dont la race parlant la langue celtique était un rameau, connaissaient déjà les métaux. Les dolmens de l'âge de pierre doivent conséquemment être l'ouvrage d'une population que les Celtes ont anéantie ou subjuguée en s'amalgamant avec elle.

L'opinion qui voit dans les hommes de l'âge de la pierre taillée les frères aînés des Finnois s'accorderait au reste fort bien avec les données de la faune quaternaire. Puisque les espèces mammalogiques qui habitaient la France méridionale, l'Espagne, l'Italie, — le mammouth, le rhinocéros *tichorhinus*, le bœuf musqué, le renne, —

se sont retirées vers le nord de l'Europe et de l'Asie quand le climat s'est adouci, il est tout naturel d'admettre qu'il en fut de même pour la race humaine contemporaine de ces animaux. La race basque ou ibère, les sauvages Ligures, qui, au temps de leur soumission par les Romains, habitaient encore dans les cavernes, peuvent fort bien être les descendans de cette population primitive, modifiée par son contact avec les émigrans asiatiques. Ignorant l'art de cultiver le sol, qu'elles ne connurent qu'à l'époque moins reculée des palafittes, les tribus autochthones menaient un genre de vie rappelant beaucoup celui des peuplades de l'Amérique septentrionale et de la Russie arctique, qui les ont peut-être pour ancêtres. Toutefois, comme il y a une liaison étroite à l'origine entre les conditions climatologiques et l'état social, on ne saurait forcément induire d'une identité dans les produits de l'industrie à une identité de race. Les armes, les ustensiles en pierre que fabriquent encore les sauvages de la Polynésie et de certaines îles de la mer des Indes, que l'on retrouve chez les anciens peuples du Nouveau-Monde, offrent une similitude remarquable avec ceux qui proviennent en Europe des tombeaux et des plus anciens dépôts. M. F. Lenormant a signalé la ressemblance d'une hache en pierre dure recueillie par lui à Lébadée (Grèce) avec celles qu'on a recueillies à Java, et d'un nucleus en obsidienne retiré d'une antique sépulture de Santorin avec des nucleus de même matière apportés du Mexique.

Ces coïncidences nous autorisent à admettre que les hommes de l'âge de pierre se trouvaient dans un état social comparable à celui des insulaires d'Andaman, de la Nouvelle-Calédonie, ou plutôt à celui des Groënlandais, des Esquimaux. Un fait vient à l'appui de ce rapprochement. On a extrait des cavernes et des dépôts anciens de la France, de la Suisse, de l'Angleterre, des pierres oblongues d'un centimètre environ, offrant d'un côté une face plate et de l'autre une face convexe pourvue d'un manche assez court, et qui sont identiques à celles dont les Esquimaux se servent comme de racloir pour préparer les peaux dont ils se vêtent. Au reste, les analogies entre les hommes primitifs et les sauvages que nous connaissons ne s'arrêtent pas là, et M. J. Lubbock les a mises en relief dans un livre plein d'intérêt.

Habitant au bord des fleuves, au milieu des lacs, ces populations éprouvèrent promptement le besoin de se construire des embarcations, et celles qu'on a retrouvées dans des tourbières et en creusant le lit de certains cours d'eau rappellent à beaucoup d'égards les pirogues des Polynésiens et les *kayaks* des Esquimaux et des Groënlandais. Elles sont presque toutes creusées dans un seul tronc d'arbre, et quelques-unes semblent avoir été pourvues d'un mât.

Dans une notice curieuse sur les origines de la navigation et de la pêche, M. G. de Mortillet a donné un relevé de ces embarcations du premier âge exhumées des couches inférieures du sol. Nous citerons celle qui fut retirée du lit de la Seine et qui est aujourd'hui au musée de Saint-Germain, celle qui se trouvait enfouie sous les graviers du Rhône, une autre que recélait le lit de la petite rivière de la Loue (Jura), une quatrième retirée du Léman près Morges, enfin une dernière qu'on rencontra en 1860 dans une tourbière d'Abbeville.

Si le poisson et les coquillages faisaient la base de l'alimentation des peuplades maritimes et riveraines, ainsi que le montrent les *kjoekkenmoeddings*, la viande des animaux qu'ils frappaient avec leurs armes de pierre fournissait aux tribus de l'intérieur leur nourriture habituelle. Les accumulations d'ossemens d'animaux observées dans les grottes en sont la preuve, et quelques-uns de ces os gardent la trace de l'instrument qui en a détaché les chairs; mais les hommes de cette époque ne se bornaient pas à dévorer les parties charnues de la dépouille des ruminans, des solipèdes, des pachydermes, des carnassiers même, ils se délectaient encore de la moelle, ainsi que l'indique le mode de fracture des os longs; c'est un goût qu'on a rencontré chez beaucoup de barbares. Une autre particularité curieuse, qui rapproche les habitudes de l'âge de pierre de celles qui caractérisent les populations sauvages, celles de l'Amérique boréale en particulier, ressort de l'examen des dents humaines. La plupart des incisives sont fort usées et plates à leur extrémité supérieure; cette disposition dentaire s'observe aussi chez les Groënlandais; elle a été constatée sur la mâchoire de plusieurs momies égyptiennes. Elle résulte de l'usage de saisir et de broyer la viande avec les dents de devant. Ce que les anciens nous ont rapporté des Troglodytes de l'Asie et de l'Afrique, qui continuaient comme les premiers humains à habiter les cavernes, s'accorde en divers points avec les faits que nous enseigne l'étude du contenu des grottes ossifères et des dépôts quaternaires. Cette circonstance prouve une fois de plus l'inégalité dans la marche de la civilisation. Tandis que certaines populations de l'Asie sont arrivées deux et trois mille ans avant Jésus-Christ à un état social qui dépasse celui de maintes nations contemporaines, diverses tribus demeuraient encore il y a quinze ou dix-huit siècles et sont restées jusqu'à nos jours dans le même état de barbarie que dénote l'âge de pierre.

L'homme n'est vraisemblablement sorti de l'état abject et misérable où il croupissait à cet âge que grâce au contact de populations plus avancées, de celles que l'histoire et l'étude comparative des langues et des mythologies nous apprennent être venues de

l'Orient. De même, sans la découverte de Christophe Colomb, les tribus indiennes demeureraient encore à cette heure ce qu'elles étaient il y a quatre cents ans. Les races primitives autochthones de l'Europe ont disparu ou se sont éloignées sous l'influence des émigrans d'une race supérieure; il en est advenu de même pour les indigènes du Nouveau-Monde. Ces races se sont peu à peu éteintes comme s'éteignent les tribus sauvages de l'Australie et de la Polynésie.

Le chapitre x de la *Genèse*, qui nous reporte à des traditions antérieures d'au moins deux mille ans au commencement de notre ère, nous montre déjà la plus grande partie de l'Asie orientale et du bassin méditerranéen envahi par les descendans des nations qui devancèrent les autres dans la voie de la civilisation. C'est donc bien avant cette date qu'il faut placer la première période de l'âge de pierre en Europe. Cette donnée, que justifie le contenu des textes égyptiens, trouve une autre confirmation dans les représentations figurées des tombeaux de la quatrième et de la cinquième dynastie des Pharaons. Ces images nous offrent en effet une faune identique à celle qui appartient encore aux bords du Nil, d'où il suit qu'à l'époque des pyramides de Gizeh la distribution zoologique dans le bassin de la Méditerranée était déjà telle qu'on l'observe aujourd'hui. Il faut conséquemment se transporter bien au-delà de ces temps, qui ont précédé notre ère de trois mille à trois mille cinq cents ans, pour retrouver la faune quaternaire. D'autre part la migration des races indo-européennes qui introduisit sur notre continent la connaissance de l'agriculture et du travail des métaux ne saurait être moins ancienne que trois mille ans. La fin de l'âge de la pierre polie appartient donc à une période écoulée depuis ce laps de temps, tandis que l'âge de la pierre taillée doit être fixé à une distance double en Europe.

Voilà les seules données chronologiques approximatives que nous fournissent l'histoire et les monumens. Elles nous permettent de poser des limites inférieures, mais rien de plus. Et dans l'Asie, en ce point de la terre où la tradition place le berceau de notre espèce et qui fut au moins celui de la société civilisée, dans l'Asie, dont le sol n'a été jusqu'à présent que superficiellement exploré, à quelle antiquité plus grande encore ces considérations ne nous obligent-elles pas de reculer! Les débuts de la société civilisée ont partout été lents; c'est seulement quand le progrès a acquis un notable développement que le mouvement s'accélère. Ce principe, qui ressort de l'étude de l'histoire, conduit à supposer que notre espèce a végété sur le globe des myriades de siècles avant d'arriver à cette raison supérieure, à cette conscience, cette possession d'elle-même

qui l'a si fort élevée au-dessus de la brute. Elle a eu d'abord pour instituteur exclusif la nature, dont elle copia les procédés pour satisfaire ses besoins. Douée à un haut degré de la faculté d'imitation, déjà si prononcée chez le singe, dotée de la mémoire, qui demeure limitée et imparfaite chez les animaux même les plus intelligens, possédant le langage articulé, à l'aide duquel elle communique ses idées, les développe et les coordonne, elle s'est chaque jour séparée davantage des autres créatures, sur lesquelles elle l'emportait dès l'origine; mais ce perfectionnement semble avoir été plus marqué chez certaines races, peut-être chez les dernières qui soient sorties de la main du Tout-Puissant. D'autres se sont arrêtées plus bas; elles n'ont pas pu sortir d'une constitution sociale rudimentaire, et leur organisation les a condamnées à une infériorité qui est devenue pour elles une cause de destruction, fait analogue à celui qui nous montre les animaux domestiques se propageant sur tout le globe, et les bêtes féroces disparaissant peu à peu. Comment les diverses races d'hommes que rattache une puissante unité de type, les nombreux genres d'animaux qui se distinguent par des caractères bien plus tranchés, se sont-ils formés? Les uns ont supposé des créations successives, d'autres des transformations lentes; les uns ont admis avec l'Écriture sainte un couple primordial, les autres des souches différentes. Je ne saurais aborder ici ce redoutable problème, sur lequel l'hypothèse de Darwin a de nouveau appelé les méditations. Qu'il me suffise de dire en finissant que, si l'homme est la dernière œuvre de Dieu comme elle en est la plus parfaite, son origine n'est pourtant pas aussi récente que le silence des témoignages pourrait le faire supposer. Son enfance s'est prolongée pendant une période d'une prodigieuse étendue et qui n'est point encore achevée sur quelques points du globe. Son apparition est antérieure à l'âge historique; il a assisté aux révolutions climatologiques et géologiques qui ont précédé l'état actuel des continens. C'est donc à une époque où la terre présentait des conditions différentes de celles qui s'observent aujourd'hui que remonte la naissance de l'homme, et le mystère de cette naissance tient précisément à l'ignorance où nous nous trouvons des effets qui se produisaient alors au sein de la nature et des élémens où puisait la vie.

ALFRED MAURY.

LES ALGUES

ESSAI DE PHYSIOLOGIE VÉGÉTALE

Dans une précédente étude de physiologie botanique (1), il a été question du chêne pris comme type des grands végétaux et particulièrement choisi comme représentant des plantes *phanérogames* (2). Ce sont les *cryptogames* qui nous occuperont ici, et parmi elles, les algues, qui peuvent donner une exacte idée de la classe entière dont elles font partie.

A eux deux, on le sait, ces vastes embranchemens constituent le règne végétal; bien plus, ils font série, et démontrent le plan d'unité qui préside à l'économie de la création tout entière. Indépendamment de la loi d'évolution inhérente à chaque créature, il est facile en effet de reconnaître que la vie repose sur un principe général de perfectibilité qui, partant d'un organisme essentiellement simple, va se compliquant toujours davantage, suivant la marche d'une progression continue. Ainsi dans le règne minéral pas d'organisation propre, rien que l'ébauche mathématique que nous offre la cristallisation. Dans les deux règnes supérieurs commence d'une manière distincte l'évolution vivante. Là se montre l'*organe*, dont l'élément primordial est la cellule, et dès lors se manifeste un remarquable parallélisme entre la structure et la fonction, qui, marchant de pair, s'élèvent de degré en degré sur l'échelle de la vie. Les algues, les champignons et les lichens, par exemple, formés de cellules d'une seule espèce, n'ayant ni tiges, ni feuilles, ni racines, sont les plantes les plus inférieures.

(1) Voyez la *Revue* du 1er août 1866.

(2) Rappelons ici que le règne végétal se divise en deux embranchemens, l'un, comprenant les *phanérogames* ou plantes à floraison et fructification visibles (chêne, lilas, giroflée, etc.); l'autre, renfermant les *cryptogames* ou végétaux à floraison et fructification invisibles ou peu distinctes (algues, champignons, mousses, etc.).

Après elles viennent les hépathiques et les mousses pourvues de tiges et de feuilles, et dont le rôle est plus important, puis enfin les fougères, les lycopodiacées et les équisétacées. Celles-ci, munies de tiges, de feuilles et de racines, forment comme un anneau de transition et rattachent les cryptogames à l'embranchement supérieur. C'est ainsi que tout le long de la série végétale on voit la fonction croître avec l'organe et se manifester dans chaque espèce une force ascensionnelle qui, des premiers-nés de la création, s'élève jusqu'aux individualités les plus brillantes du règne tout entier.

Ne quittons point les origines. Au seuil même de l'existence, à ce point d'intersection d'où s'élancent en rayons divergens les trois règnes de la nature, nous apparaissent des êtres extraordinaires. La vie élémentaire semble hésiter, osciller à son début. On voit sur certains liquides en fermentation apparaître des pellicules gélatineuses qui se forment spontanément, augmentent de volume, et finissent par donner naissance à des myriades de cryptogames et d'infusoires microscopiques. Cette membrane proligère est à volonté une matière minérale sans cristallisation ou une matière végétale et animale sans organisation. De récentes découvertes (1) démontrent que, dans la cristallisation de certains corps, il se présente non pas seulement un simple accroissement, mais bien une succession de formes et comme un état embryonnaire qui, dans ces corps bruts, affecte une disposition utriculaire exactement analogue à celle des tissus organiques. Ces phénomènes divers établissent un trait d'union qui relie les minéraux aux végétaux les plus inférieurs. On sait enfin quelles affinités rattachent l'un à l'autre les deux règnes supérieurs. Les trois règnes sont donc soudés par la base. La cellule paraît être l'organe essentiellement primordial de la vie, et c'est dans cet infime globule que la philosophie des sciences doit venir étudier le problème des origines.

Un autre caractère remarquable de la vie élémentaire, c'est une énergie extrême et comme un insatiable besoin de dépenser la surabondance de forces dont paraissent remplis tous les premier-nés de la création. Quelle fièvre dans les volvox, les vibrions, les rotifères et tous ces infusoires qui, dans une goutte d'eau, poursuivent jusqu'à extinction de toute force leur fourmillement désordonné. Ces infusoires semblent nous éloigner de notre sujet, ils nous y ramènent au contraire. Cette énergie vitale qu'ils manifestent, la plante la possède aussi en de certaines circonstances, et à tel point que, franchissant la ligne de démarcation qui la sépare des animaux, elle leur emprunte un attribut spécial, la motilité ou faculté de se mouvoir.

(1) Celles de M. Charles Brame de Tours.

Toutefois ces analogies ne sont que transitoires. A mesure que les règnes s'éloignent de leur origine et avancent chacun dans la voie qui lui a été assignée, ils s'accentuent et de plus en plus se caractérisent. Si la zoospore des algues ressemble d'une façon incontestable au plus vivant des infusoires, la renoncule et la pâquerette sont tout à fait en dehors de rapprochemens semblables. Un abîme les sépare du règne supérieur. Elles se sont isolées dans la série végétale, où elles occupent une position très élevée, de même que les successeurs de l'infusoire se sont d'autant plus éloignés de l'origine commune qu'ils sont montés eux aussi et qu'ils se sont perfectionnés en avançant dans le courant de leur évolution normale.

I.

Les végétaux cryptogames sont pour la plupart d'une petitesse microscopique; aussi n'est-ce que depuis le milieu du XVIIIe siècle environ que l'on s'est occupé, et encore d'une façon peu suivie, de l'étude de ce vaste et merveilleux embranchement. Merveilleux en effet, si l'on considère qu'en lui se manifeste tout particulièrement ce procédé remarquable de la nature par lequel elle réalise les plus grandes choses au moyen d'élémens infiniment petits. Là, c'est l'atome qui fait la montagne, puisque de l'amoncellement de carapaces calcaires d'infusoires se composent les plus vastes assises de l'ossature terrestre; ici, ce sont des cryptogames à peine perceptibles qui constituent des terrains immenses et servent, pour ainsi dire, de base au règne végétal tout entier. Ce sont elles en effet qui, des roches qu'elles désagrégent, qu'elles pulvérisent sans relâche et de l'accumulation incalculable de leurs propres cadavres, forment en grande partie cet humus ou terre végétale d'où provient toute nourriture, d'où émane toute vie. Toutefois c'est de proche en proche et avec une lenteur pleine de majesté que s'accomplit ce travail curieux de préparation. Le sol improvisé par les cryptogames les plus simples ne peut nourrir que d'autres cryptogames un peu plus complexes. Celles-ci, disparaissant à leur tour, sont remplacées par une série supérieure, et ainsi se poursuit une gradation qui des algues passe aux lichens, puis aux mousses, puis aux fougères et enfin aux phanérogames, lorsque le terrain a reçu tous les élémens nécessaires à sa fécondité.

Cette importante mission de préparer l'avenir ne pouvait être départie aux cryptogames qu'à la double condition de parcourir le plus rapidement possible les phases de leur existence et de se multiplier à l'infini; aussi, pour beaucoup d'entre elles, dit M. Payer, leur historien spécial, les heures sont des saisons et les jours des années. On connaît la rapidité proverbiale avec laquelle croissent

les champignons, les ingénieux calculs d'où il résulte qu'un tissu peut, en une minute, augmenter de soixante millions de cellules et conséquemment de trois à quatre milliards par heure. D'autre part, les spores ou semences sont innombrables chez la plupart des cryptogames, et d'une si prodigieuse ténuité qu'elles forment comme une impalpable poussière; elles sont renfermées par milliers dans des utricules si menues qu'il en faudrait des centaines pour égaler en grosseur une petite tête d'épingle.

Des navigateurs, il y a quelques années, ont traversé une étendue d'eau d'une surface de plusieurs milliers de kilomètres carrés qui, jusqu'à une profondeur assez considérable, était entièrement colorée en rouge écarlate. Recherches faites, il a été reconnu que cette coloration extraordinaire provenait de la présence d'une algue marine microscopique, mais d'une telle petitesse qu'il aurait fallu quarante mille de ces plantes juxtaposées pour couvrir la surface d'un seul millimètre carré. Que l'on imagine d'après cela l'inconcevable rapidité avec laquelle devait se multiplier cette algue colorante pour modifier sur une aussi vaste étendue la teinte habituelle des eaux de la mer (1).

C'est donc grâce à cette prodigieuse puissance de reproduction qu'une base primitive a été donnée, qu'un terrain a été créé aux végétaux supérieurs par ces minimes cryptogames dont l'importance est d'autant plus extraordinaire, qu'elle paraît être hors de toute proportion avec les élémens qui la constituent. Ils sont en effet fort redoutables, ces petits fondateurs d'assises végétales. Emportés par l'irrésistible courant qui les fait créateurs, ils arrivent bien vite à dévorer ceux-là mêmes auxquels ils ont rendu l'existence possible. Les plus grands arbres des forêts sont, à mesure qu'ils vieillissent, envahis de toutes parts par ces lichens, ces champignons et ces mousses dont les débris ont nourri leurs racines. Ils finissent toujours par succomber à ces atteintes multipliées; quelques années suffisent pour faire tomber en poussière leurs troncs désorganisés, et c'est un spectacle saisissant de voir ces cadavres gigantesques rejetés au tourbillon de la vie universelle par ces infimes, mais infatigables transformateurs. Tout le monde connaît le *merulius destruens*, qui, sous le nom de champignon de cave, s'étend en minces membranes à la surface des poutres humides, qu'il désagrége et finit par effriter complétement. Il est un autre champignon tout aussi redoutable qui, vers la fin du siècle dernier, détruisit entièrement, malgré tous les efforts, un de nos plus beaux bâtimens de guerre, le *Foudroyant*, à peine sorti des chantiers. Même sort ar-

(1) On sait que la Mer-Rouge doit son nom à la présence d'innombrables petites algues (*trichodesmie* d'Ehrenberg), qui, particulièrement accumulées parfois dans certains golfes, donnent aux eaux la coloration du sang.

riva peu de temps après au navire anglais la *Reine-Charlotte*. Il est inutile d'insister sur l'action délétère qu'exercent les moisissures sur tous les objets qu'elles envahissent; les plus solides édifices tombent en ruines quand on ne les défend pas contre ces invisibles ennemis, et l'on peut dire sans exagération que, si dans la nature tout commence par les cryptogames, c'est aussi par elles que tout finit.

Quelque énergie que manifeste la vie végétale dans le monde océanique, elle y est toutefois moins largement représentée que sur les continens; mais, par une sorte de compensation, l'on trouve à côté d'elle un mode d'existence tout spécial représenté par la grande famille des polypiers. Cette flore d'un autre genre, animée, complexe, rapprochant des élémens divers et confondant toutes les classifications, nous offre l'étrange spectacle d'animaux vivant dans des plantes (éponge) et de minéraux croissant dans des animaux (corail).

La flore marine proprement dite appartient presque exclusivement aux algues, dont on connaît aujourd'hui plus de deux mille espèces (1). Cette classe végétale, essentiellement aquatique, comme le sont tous les groupes inférieurs de chaque embranchement, se compose d'une multitude de plantes diverses qui croissent dans les marais, les lacs, les ruisseaux, les fleuves, les mers et jusque dans les sources thermales (2). Les algues n'ont ni axe bien déterminé, ni feuilles véritables. Les unes se présentent sous la forme de simples filamens allongés, tandis que d'autres, élargies et plus ou moins étalées en membranes lobées ou découpées, se resserrent à leur partie inférieure, forment une espèce de tige et se terminent par une patte à griffes ou un simple empâtement au moyen duquel elles se cramponnent soit aux aspérités du rivage, soit aux corps solides qu'elles rencontrent dans les eaux. Ces expansions supérieures plus ou moins foliacées et qu'on appelle *thalles* ou *frondes* constituent à elles seules presque toute la plante. Du reste, plus rien du tissu végétal dans cette substance étrange dont se composent les algues. Tantôt on dirait du parchemin ou du caoutchouc, tantôt des ramifications cornées ou de véritables membranes animales plus ou moins cartilagineuses qu'on aurait découpées en lobes, en lanières ou en feuilles. Ballons transparens, étoffes gaufrées, gelées tremblantes, rubans de corne, baudriers de peau tannée, éventails de papier vert, les formes les plus disparates se retrouvent dans ce monde bizarre en même temps que des tissus de toute nature,

(1) Dans les eaux de l'Angleterre seulement, on compte 105 genres et 370 espèces.

(2) Elles étendent bien plus loin encore leurs conquêtes et parfois leurs ravages. Il y a toute une catégorie d'algues parasites que les physiologistes rencontrent de toutes parts, sur des insectes, des vers, des limaces, des grenouilles, des salamandres, des poissons, dans les tissus internes des ruminans, dans les yeux de l'homme enfin, sur sa langue, dans sa gorge, et jusque dans ses intestins (Robin, Gruby, etc).

lisses ou verruqueux, visqueux ou velus, couverts d'une poussière saline ou bien d'une efflorescence sucrée, quelquefois même d'un dépôt crétacé. Diverses aussi sont les couleurs : il y a des algues noires ou olivâtres, jaunes, vertes, roses ou carminées. On peut les diviser en trois sections, les brunes, les vertes et les rouges. Les premières sont les plus nombreuses et les plus basses, les rouges croissent à une faible profondeur, tandis que les vertes se trouvent généralement à la superficie des eaux. Une particularité des algues, intéressante surtout pour les collectionneurs, c'est qu'elles ne se décolorent pas en se desséchant. Un herbier d'algues marines est un véritable *album* où les plus admirables couleurs se combinent aux formes les plus gracieuses et les plus originales. Ce sont des taffetas de toutes nuances, de longues et soyeuses chevelures, ou bien d'élégantes ramifications, tantôt sombres comme la noire silhouette d'un arbre, tantôt lamées d'argent ou saupoudrées d'une pâle poussière d'or.

La structure intérieure de ces végétaux est entièrement utriculaire. Pas de vaisseaux, pas de fibres et par suite nulle circulation, rien que l'agglomération, la multiplication par lui-même, du premier élément végétal, la cellule. Cette absence d'organes circulatoires laisse les algues dans cette *dissociation* des parties qui caractérise toutes les créatures imparfaites. Aucune solidarité ne relie entre eux les fragmens même les plus rapprochés de la plante. L'absorption des liquides ne se faisant que par le contact immédiat, on voit souvent telle partie d'une algue se dessécher parce qu'elle a été soulevée au-dessus de l'eau, tandis que la partie contiguë prospère comme par le passé parce que l'eau l'humecte encore. C'est donc ici qu'on peut observer dans toute sa rigueur et toute sa netteté le phénomène dont il a été question dans notre précédente étude, c'est-à-dire cette indépendance réciproque dans laquelle vivent les différens organes d'un même végétal. On peut dire que dans l'algue il n'est pas une cellule qui ne vive d'une vie entièrement distincte, et l'on ne doit voir dans l'espèce de tige des longues laminaires qu'une sorte de ligne d'attache que tel autre lien pourrait remplacer et à laquelle tiennent d'une façon toute mécanique les expansions des frondes énormes qui caractérisent cette espèce. Il en est de même pour les racines : elles servent non point encore à absorber et à nourrir, comme dans les végétaux supérieurs, mais simplement à maintenir et à fixer; aussi peu leur importe que le terrain soit calcaire, schisteux ou granitique, il n'est pas question ici de fertilité; assez de solidité pour résister aux flots, tout est là.

Par suite des formules indécises qu'affectent les règnes à leur point de départ, nous voyons les algues tantôt se rapprocher des végétaux supérieurs par certaines fonctions communes, et tantôt

emprunter à certains animaux diverses propriétés particulières. C'est ainsi qu'on trouve généralement chez elles la double respiration des phanérogames, et chez quelques-unes, appelées corallines, la singulière faculté de s'encroûter et même de s'imprégner de carbonate de chaux au point de devenir dures et cassantes comme de véritables concrétions pierreuses. Cette particularité, si fréquente chez les animaux rayonnés, a souvent été la cause d'une confusion complète entre les corallines et les polypiers. Un dernier point de ressemblance de quelques algues avec les animaux, c'est leur décomposition rapide, dont les émanations nauséabondes rappellent celle des matières animales en putréfaction.

L'élément reproducteur des cryptogames s'appelle une *spore*. Il n'est pas sans offrir quelque analogie avec la graine des phanérogames; mais il s'en distingue en ce qu'il peut donner naissance à des individus entièrement dissemblables de ceux qui les ont produits; aussi les botanistes se sont-ils maintes fois mépris dans la classification de ces générations d'aspects variés (1). Indépendamment de ces bizarreries, les algues présentent des modes de reproduction fort divers. On peut même dire que chaque famille se distingue par quelque particularité spéciale; toutefois il existe un phénomène général non-seulement chez les algues, mais encore chez la plupart des cryptogames, et qui mérite une attention particulière : c'est la faculté de se mouvoir qui caractérise leurs spores.

La raison de ces mouvemens est demeurée jusqu'ici inconnue. Faut-il, avec les représentans d'une école qui n'admet dans la nature que des causes et que des effets nécessaires, y voir le résultat d'actions purement dynamiques, ou bien, avec les partisans d'un système opposé, y reconnaître les manifestations d'une vie qui, sur le seuil d'un règne et comme emportée par sa jeune énergie, dépasse le but, puis hésite, recule et finit par reprendre sa place naturelle dans l'échelle des êtres?

Remettons à plus tard la réponse, car elle est difficile et d'autant plus ardue que le problème, déjà suffisamment obscur, se complique encore dans une certaine famille d'algues auxquelles on a donné le nom d'*oscillaires*. Nous avons vu que la faculté de se mouvoir, essentiellement transitoire chez les autres familles, ne se manifeste que par les évolutions de la spore. Il en est tout autrement chez les

(1) Un fait remarquable passé à l'état de loi et qui domine tous les phénomènes de germination chez les cryptogames, c'est qu'une espèce quelconque présente dans sa jeunesse les caractères de l'espèce inférieure. Toute mousse qui germe, par exemple, ressemble à une conferve, et la fougère naissante rappelle l'hépatique adulte. Sans chercher à exagérer l'importance de ce fait biologique, l'on ne peut s'empêcher d'y voir un argument de plus en faveur de la doctrine de l'enchaînement des êtres et de la solidarité ou connexion des séries.

oscillaires. Elles s'agitent tout le temps que dure leur existence. Tantôt isolées et tantôt retenues comme en faisceau, ces curieuses petites plantes, qui ne sont qu'un simple tube, agitent perpétuellement leur extrémité libre, les unes en oscillant de part et d'autre de la verticale, les autres en se contournant en hélice pour se redresser ensuite et de nouveau reformer leur spirale. La lumière exerce une influence incontestable sur les oscillaires. Le naturaliste Corti, ayant un jour enfermé dans un vase à parois de verre un nombre considérable de ces filamens singuliers, entoura le tout d'un couvercle opaque percé d'une seule petite ouverture. Peu de temps après, il souleva le couvercle et vit avec étonnement que les oscillaires, par un mouvement lent, mais continu de reptation, s'étaient toutes agglomérées sur les points de la paroi du vase qu'éclairait le rayon lumineux. A diverses reprises le vase fut retourné, et chaque fois, au bout de quelques jours, les oscillaires se trouvèrent obstinément réunies en face de l'orifice par où pénétrait la lumière.

On le voit donc, le problème subsiste, obscur, mystérieux, insoluble peut-être. L'algue, au jour de la reproduction, paraît empiéter sur un domaine où elle ne peut se maintenir. Cette oscillation d'une vie qui, après s'être en apparence fourvoyée, rentre dans la voie normale, sera mise en lumière par l'étude rapide que nous allons faire des principaux types de la famille.

L'expression la plus simple de l'individualité végétale est la petite algue (de la famille des nostochinées) qu'on a successivement désignée par les noms divers de *chaos primordial*, de *matière verte de Priestley* et enfin de *protococcus*. Tout le monde la connaît au moins de vue. C'est elle qui, à la base des constructions nouvelles, colore les pierres calcaires où monte l'humidité du sol. Elle y forme des couches d'une sorte de mucosité quelquefois rouge, mais généralement d'un vert jaunâtre et couverte de granulations microscopiques d'un vert plus intense; elle ne consiste qu'en une seule cellule, petite sphère creuse et transparente dont l'intérieur est rempli de matière colorante. C'est à cet unique élément que se borne ce végétal extraordinaire, c'est en lui que sont contenues toutes ses facultés de procréation; aussi le mode de reproduction du protococcus est-il de la plus remarquable simplicité. A une certaine époque de l'année, l'on s'aperçoit que chacune des cellules en renferme plusieurs autres qui se développent dans son sein, grossissent, se pressent, finissent par faire éclater l'utricule-mère, puis s'échappent alors, constituent autant de protococcus nouveaux et se comportent exactement comme celle qui leur a donné l'existence. On ne saurait imaginer un mode de génération plus élémentaire. Sphérique à sa naissance comme l'était sa mère, le protococcus conserve cette forme, la reproduit en se multipliant spontanément

et donne par sa fécondité une juste idée des ressources de l'inépuisable nature. Ce phénomène nous fait donc remonter aux premières pages de l'histoire végétale, et l'on peut, ainsi qu'on l'a dit, en contemplant le contenu d'un vase d'eau verdie aux rayons du soleil, assister en réalité aux premières scènes de la création.

A cette même famille appartient une algue extraordinaire, si étrange même que les anciens la regardaient comme une production merveilleuse et s'évertuaient à lui trouver des noms bizarres ou grotesques (1). Cette algue, qu'on appelle *nostoc*, se trouve, par les jours humides d'automne, dans les allées des jardins, le long des routes gazonnées et particulièrement sur le chaperon des murs recouverts de terre, où elle forme de petites masses gélatineuses qui n'offrent au premier abord aucune apparence d'organisation. Les premiers rayons de soleil la sèchent et la dissipent en quelque sorte, mais elle se reconstitue pendant les froides heures de la nuit. Vue au microscope, cette plante amorphe présente, au milieu d'une masse transparente, d'innombrables chapelets de granules verdâtres. Ces chapelets, à formes serpentines, se composent d'une série d'articles globuleux, quelquefois interrompus par une granulation plus grosse. Ici se renouvelle le phénomène curieux de la motilité. Ces chapelets de globules gélatineux et si parfaitement inertes en apparence sont animés à certaines époques de l'année d'un mouvement de reptation que paraît provoquer l'influence pour ainsi dire attractive des rayons lumineux; mais voici que se manifestent au bout de quelques jours les curieuses particularités de la reproduction. Les chapelets s'immobilisent, se revêtent d'une mince membrane et s'élargissent par le dédoublement des globules verts en une sorte de sac transparent. Les rangées de granulations, d'abord à peu près parallèles, finissent par former un amas d'apparence confuse; cette confusion dure peu et le nouveau chapelet commence à vivre d'une vie indépendante à côté de celui dont il est issu par dédoublement. Les espèces de nostoc sont nombreuses, et chacune d'elles se distingue par des particularités spéciales. Il en est chez lesquelles le dédoublement se complique d'un nouveau mode de reproduction. Ici, ce n'est plus latéralement que la multiplication s'opère, c'est à chacune des extrémités du chapelet, dont le dernier article se modifie graduellement. Il grossit, s'allonge, prend une forme elliptique, fonce en couleur et se transforme en sporange, c'est-à-dire en une sorte de poche membraneuse. A ce moment, le nostoc n'est pas sans analogie avec une sorte de chenille dont le corps flasque et gélatineux se terminerait de part et d'autre par une longue tête noirâtre. Chacune de ces têtes est creuse et con-

(1) Fleur du ciel, esprit radical, archée céleste, crachat de la lune, vitriol végétal, etc.

tient une spore. Celle-ci perce la membrane qui l'enveloppe, s'allonge comme la tigelle d'une plante phanérogame, s'articule tout en s'allongeant, et finit par former un nouveau filament aux deux extrémités duquel recommence le même étrange phénomène.

S'il fallait choisir dans ce monde des algues, où abondent les curiosités de toute sorte, on serait tenté de déclarer remarquable entre toutes la tribu des confervacées. Là se multiplient à tel point les confusions entre les règnes, qu'après avoir comparé les classifications les plus patiemment étudiées, l'on s'aperçoit que beaucoup d'entre elles sont arbitraires, que l'accord est impossible, et qu'en définitive il reste une foule d'individus et même de sections importantes dont la place exacte est absolument incertaine. Une ancienne division, entre autres celle des arthrodiées, a été considérée comme formant décidément passage entre les plantes et les animaux. Les arthrodiées en effet (du grec *arthron*, articulation) comprennent des êtres filamenteux essentiellement articulés, dont les tubes sont remplis de granulations colorées. Parmi les différens groupes se distinguent les oscillaires citées plus haut, et les conjuguées ou zoocarpées. Toutes ces créatures bizarres sont douées de mouvemens, elles nagent, elles rampent, et beaucoup d'entre elles paraissent être de véritables animaux, ou tout au moins, — chose bien plus extraordinaire encore, — semblent osciller entre deux manières d'être et passer alternativement de l'animalité à un état purement végétatif; mais ce que ces végétaux offrent de véritablement insolite, c'est le mode de fécondation qui les caractérise. A certaines époques, on voit les conjuguées rapprocher leurs filamens et les unir au moyen d'appendices latéraux, qui, par une sorte d'accouplement, se soudent bout à bout, et forment un canal à travers lequel les granulations de l'un des filamens se mêlent aux globules de l'autre. De ce mélange naît une spore, et cette spore forme une plante qui, par suite de son développement normal, parcourra de nouveau les phases de cette étrange vie alternante dont on ne saurait limiter les contours ni graduer les métamorphoses.

Montons dans la série; nous y trouverons les mêmes phénomènes dans leur généralité, mais rendus complexes et pour ainsi dire ingénieusement nuancés. Voici les fucacées, les algues les plus abondantes et les plus vulgaires, surtout si nous choisissons parmi elles le fucus vésiculeux, dont nos côtes sont couvertes aussi bien dans le nord et l'ouest que le long des plages de la Méditerranée. Ses tiges ou plutôt ses frondes sont plates, bifurquées, çà et là gonflées par des vésicules ovales remplies d'air, probablement destinées à les soutenir à la surface des eaux; aussi faut-il bien se garder de confondre ces curieux appareils natatoires avec d'autres

excroissances tuberculeuses qui terminent les bifurcations du fucus. Celles-ci, appelées conceptacles, sont de petites cavités sphériques contenant deux sortes de loges ou de nids soyeusement feutrés qu renferment les uns des *anthéridies* ou petits sachets de corpuscules fécondateurs, les autres des *sporanges* remplies de granulations plus grosses et propres à être fécondées. Ces deux sortes d'organes, expulsés des conceptacles à l'époque de la fécondation, viennent former à la surface du végétal de petits mamelons visqueux, de couleur orangée, s'ils sont composés d'anthéridies, et de couleur olivâtre, s'ils proviennent au contraire d'une agglomération de sporanges.

Rien n'est plus facile alors que de détacher ces deux sortes de mamelons et de les déposer dans quelques gouttes d'eau de mer ensemble ou séparément. Dans ce dernier cas, les anthéridies émettent leurs corpuscules appelés *anthérozoïdes*, qui, à peine mis en liberté, s'agitent avec une extrême vivacité. Le troisième jour, toute vie a cessé, et ces germes se décomposent. Les sporanges qui de leur côté sont demeurées seules arrivent en peu de temps au même état de décrépitude, et la décomposition des spores qu'elles renferment se manifeste sans aucune trace de germination.

Les choses se passent tout autrement quand anthérozoïdes et zoospores sont réunis dans la même goutte d'eau. La fécondation peut alors s'opérer d'une façon normale, surtout si l'on a pris le soin de déposer dans le liquide où flottent les spores un nombre suffisant d'anthérozoïdes. On voit ces derniers s'agiter d'abord dans la plus inexprimable confusion. Pendant quelques instans, ils nagent sans but déterminé, entremêlant leurs cils (ils en ont un à chaque extrémité du corps) et promenant comme au hasard dans la transparence de l'eau les transparences hyalines de leur corps ponctué d'une tache orangée; puis tout à coup, rencontrant une spore, ils l'entourent, la pressent, s'attachent à elle, se multiplient à sa surface en telle quantité qu'elle en est comme recouverte, et alors, chose vraiment étonnante, lui communiquent au moyen de leurs cils vibratiles, on le pense du moins, un mouvement de rotation dont la rapidité paraît tout à fait inexplicable, lorsqu'on songe à l'énorme disproportion qui existe entre les spores et les anthérozoïdes (1). Les spores tournent cependant, et c'est vraiment un spectacle curieux entre tous que présentent toutes ces grosses boules jaunâtres, entraînées par on ne sait quelle force et toutes hérissées de ces étranges petits corpuscules qui, presque perdus à leur surface, ne s'y manifestent que par l'agitation de leurs cils frémissans et soyeux.

(1) M. Thuret ne craint pas d'affirmer que les spores sont en moyenne cinquante mille fois plus grosses que les anthérozoïdes.

Dès le lendemain déjà, les spores sont revêtues d'une membrane caractéristique indiquant que la fécondation a eu lieu. Sur cette membrane apparaît bientôt une première cloison qui divise la spore en deux sections contiguës; enfin une légère protubérance se manifeste sur un point de la circonférence. Le développement de la jeune fucacée marche dès lors avec rapidité. Les cloisons se multiplient, la protubérance augmente et s'allonge en une sorte de radicule transparente. Quelques semaines plus tard, cette radicule s'est divisée en crampons qu'elle attache au premier corps venu, feuille, paille ou bois mort qui flotte. La spore s'est transformée; toute vie animale a disparu, et nous n'avons plus sous les yeux qu'une plante qui, oubliant son étrange tentative d'émancipation, se met paisiblement à germer.

Il faut se borner à ces quelques exemples, non point que le sujet soit épuisé, car il n'est pas de famille d'algues qui ne se distingue de ses voisines, même les plus immédiates, par des nuances intéressantes; mais il faut reconnaître aussi qu'une semblable étude de détails n'ajouterait rien de caractéristique à l'histoire des types précédemment énumérés. De cette histoire, qu'il est temps de résumer, il ressort clairement que la fécondation des algues, dont les unes sont unisexuées tandis que les autres sont hermaphrodites, s'effectue au moyen de deux organes distincts, — les spores, appelées aussi zoospores, et les anthérozoïdes (1).

Les zoospores, qui tantôt se distinguent à peine de la matière organique de la plante et tantôt sont isolées et contenues dans des sporanges, se reproduisent souvent par scission ou multiplication de cellules et sans fécondation apparente. Plus grosses que les anthérozoïdes, elles ressemblent souvent à des infusoires et sont constituées par une simple membrane, au travers de laquelle on aperçoit des cellules aqueuses et des granules solides diversement répartis. C'est cette membrane qui, un peu plus dilatée d'un côté, y forme cette partie conique appelée bec ou rostre que surmontent le plus souvent un ou plusieurs cils vibratiles. Comme tous les tissus naissans, les zoospores se trouvent dans un état de mollesse et presque de liquidité visqueuse qui explique les déformations de toute sorte qu'elles subissent impunément, en même temps que la faculté singulière qu'elles ont de se souder parfois les unes aux autres de manière à ne plus former qu'un seul organe.

Les anthérozoïdes, dont la petitesse est extrême, puisqu'ils ne

(1) Les *anthérozoïdes*, enfermés dans un sachet appelé anthéridie, rappellent par leur faculté fécondatrice le pollen des phanérogames que contiennent les anthères, et les spores, souvent contenues aussi dans une poche membraneuse appelée sporange ou sporidie, ne sont pas sans analogie avec les ovules enfermés dans l'ovaire, et qui, après leur fécondation par le pollen, prennent le nom de graines ou de semences.

mesurent environ qu'un centième de millimètre dans leur plus grande longueur, sont allongés et de forme cylindrique. Ils sont d'une structure moins compliquée que celle des zoospores : beaucoup ne présentent qu'une petite vésicule transparente, tandis que d'autres, plus simples encore et privés même d'une membrane enveloppante, forment une masse uniforme où les plus forts grossissemens ne révèlent aucune trace d'organisation. Généralement leur extrémité postérieure, vaguement colorée d'une teinte orangée, se renfle en s'aplatissant un peu, tandis que l'extrémité antérieure s'atténue comme chez les zoospores en une sorte de rostre hyalin. Au bout de ce rostre s'agitent, semblables aux antennes des coléoptères, deux longs cils d'une si extrême ténuité qu'ils ne deviennent visibles que lorsqu'on plonge les corpuscules dans une solution iodée. A peine les anthérozoïdes sont-ils sortis de leur cellule-mère, où ils remuaient confusément, qu'ils recommencent à s'agiter dans l'eau, d'abord avec une certaine lenteur, puis avec des mouvemens qui s'accélèrent et deviennent bientôt tout à fait caractéristiques. Les plus faibles se bornent à une sorte d'oscillation qui ressemble à un tâtonnement, les autres tournent rapidement sur eux-mêmes, mais le plus souvent ils décrivent une courbe par un mouvement de progression saccadée et comme par une série de sauts qu'influence incontestablement la lumière.

Cette faculté de locomotion, propre aux zoospores comme aux anthérozoïdes et entièrement indépendante de toute cause motrice extérieure, est inexplicable par les lois physiques ordinaires, y compris le phénomène connu en micrographie sous le nom de mouvement brownien (1). Elle se rapproche tellement de celle des animaux inférieurs que, si l'on ne connaissait parfaitement l'origine de ces singulières semences mouvantes, ainsi que leur destination définitive, on les confondrait avec les véritables animalcules infusoires. Les auteurs les moins enclins à adopter les conclusions du vitalisme dogmatique s'abstiennent de formuler un avis motivé; ils se demandent si la motilité des zoospores et des anthérozoïdes est autre chose qu'un « état en quelque sorte convulsif et désordonné de la matière organisée, » ou bien si elle est le produit d'une faculté instinctive qui la régularise et la modifie suivant les circonstances. Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que la fougue de ces ani-

(1) La plupart des corps solides organiques et inorganiques suffisamment divisés et tenus en suspension dans un liquide sont immédiatement animés d'un mouvement singulier qu'on appelle *brownien*, du nom du botaniste Brown, qui, le premier, observa ce phénomène. Ainsi une gouttelette d'eau colorée par le contact d'un fragment de gomme-gutte ou de carmin devient sous l'objectif du microscope une sorte de lac où titubent sur eux-mêmes des myriades de corpuscules. Ils se meuvent irrégulièrement en tous sens autour d'un point central, comme s'ils étaient suspendus à l'extrémité d'un fil.

malcules; l'adresse avec laquelle ils franchissent ou contournent un obstacle, l'obstination presque passionnée qu'ils mettent à répéter un premier essai infructueux, sont autant de raisons qui militent en faveur de la vie réelle dont ils paraissent momentanément animés. Le naturaliste F. Cohn les a vus, après douze heures d'efforts incroyables faits pour s'échapper de leur cellule-mère, s'agiter encore tumultueusement dans leur prison, dont une mince pellicule fermait l'ouverture, puis enfin mourir de lassitude et se transformer en petites vésicules jaunâtres.

D'un bout à l'autre du champ de vision du microscope, on les voit se mouvoir avec une singulière complexité d'allures, tourner sur eux-mêmes, s'élancer, puis revenir, se heurter les uns les autres, entremêler parfois leurs cils natatoires et s'agiter alors avec une visible impatience, cherchant à se dégager au plus vite. Cette impatience du reste n'a rien qui puisse étonner, quand on a quelque notion de leur *caractère*, s'il est permis de s'exprimer de la sorte. Zoospores et anthérozoïdes sont tenaces et d'humeur violente, comme les volvox, comme les vibrions nerveux et généralement tous les infusoires leurs frères.

Le rôle des anthérozoïdes dans l'acte de reproduction des cryptogames est aujourd'hui hors de toute contestation. Ils sont les organes fécondateurs, et l'œuvre de vie qu'ils accomplissent est sans aucun doute en connexion intime avec les mouvemens caractéristiques dont ils sont doués (1).

Ce mince filament qui constitue le plus élémentaire des végétaux et dont nous avons vu s'échapper une spore, cette spore qui s'entoure d'une couronne de cils, nage, *folâtre* dans l'eau, suivant l'expression de l'un de ses historiens, puis, fatiguée, s'arrête, déchoit, perd sa couronne désormais inutile, et se met à germer : c'est là l'histoire de l'algue. Telle qu'elle est, simple et grande, elle résume les plus obscurs problèmes de la biologie. Origines communes, règnes confondus, unité de la vie universelle, tout cela s'y trouve contenu, et les évolutions de la dernière des fucacées qui, partie d'une plante, revient à la plante après l'essai d'une existence supérieure, constituent à coup sûr l'un des plus beaux chapitres de la physiologie végétale.

(1) C'est en 1793 que Girod-Chantrans signala pour la première fois, et sans y rien comprendre, une sorte de mouvement spontané dans la matière granuleuse de certaines algues. En 1817, Bory de Saint-Vincent découvrit d'une manière certaine la faculté locomotile de ces granulations. Ses observations furent confirmées par Gaillon à Paris et par Agardh à Stockholm. Les études plus récentes de MM. Derbès et Solier, surtout de MM. Thuret, Pringsheim, Unger, Tulasne, etc., ont jeté le plus grand jour sur ce remarquable chapitre de la physiologie végétale (Moquin-Tandon).

II.

On comprend combien doit être difficile la classification rigoureuse d'une famille à contours indécis telle que celle des algues; aussi la partagea-t-on d'abord d'une façon tout à fait élémentaire en deux groupes, d'après la nature du milieu dans lequel elles végètent, c'est-à-dire les algues d'eau douce comprenant les ulves et les conferves et les algues marines comprenant les fucus. Une classification plus généralement adoptée partage les algues en cinq tribus (1) d'après les formes générales qu'elles affectent. La nature du sol, on le sait, est parfaitement indifférente au développement des algues. Leur élément unique, c'est l'eau; le corps quelconque auquel elles s'attachent n'est pour elles qu'un simple support, et depuis la mare où elles croupissent jusqu'aux océans dont leurs frondes gigantesques couvrent la surface, elles forment comme une corporation de végétaux, les plus indépendans du règne, qui nagent ou flottent et emportent partout avec eux, lorsqu'ils sont arrachés du lieu de leur naissance, leurs élémens de vie et leurs moyens de reproduction. Toutefois cette indépendance d'allures cesse dès qu'il s'agit du niveau de profondeur qu'affectionne chaque famille d'algue. A chacune semble appartenir une zone au-delà de laquelle elle ne saurait végéter (2), et l'on comprend bien qu'il en soit ainsi, lorsqu'on songe aux milieux si différens que doivent créer dans une masse d'eau considérable les courans, les degrés de profondeur et de densité, les quantités relatives de lumière et de chaleur, peut-être aussi la salure des mers, mais par-dessus tout la zone climatérique qu'occupent les divers océans. Un curieux fait de géographie botanique dont on ne saurait non plus méconnaître l'importance, c'est la relation intime et bien constatée qui existe entre la dimension des algues et la grandeur des mers qu'elles habitent. Ainsi dans

(1) 1re tribu. — *Nostochinées.* Algues formées de cellules ou de filamens contenus dans une masse gélatineuse (*Protococcus, Nostocs*, etc.). — 2e tribu. — *Confervacées.* Tubes simples, spores contenues dans l'intérieur des tubes (*Oscillaires, Sphæroplea, Ectocarpes*, etc.). — 3e tribu. — *Ulvacées.* Expansions membraneuses ou tubuliformes, spores répandues dans la masse (*Ulves, Caulerpes*, etc.). — 4e tribu. — *Floridées.* Frondes très variées, ordinairement de couleur purpurine (*Rhodomela, Chondria*, etc.). — 5e tribu. — *Fucacées.* Algues de couleur vert olivâtre, à corps reproducteurs contenus dans des conceptacles concaves (*Fucus, Sargasses*, etc.).

(2) Il y a des algues qui vivent sous les eaux à une profondeur considérable. MM. de Humboldt et Bonpland, dans les parages des Canaries, ont retiré le *Caulerpa vitifolia* d'une profondeur de 66 mètres, et c'est à 200 mètres que M. Bory de Saint-Vincent a trouvé, près de l'Ile de France, une touffe enracinée de la sargasse turbinée. — Que sont encore ces différens niveaux comparés à celui que nous indique M. Ch. Müller, lorsqu'il affirme qu'on trouve des algues à une profondeur de 4,000 mètres, sous la pression formidable de 375 atmosphères!

la Méditerranée rien que des ulves, des caulerpes et des céramies, dans l'Océan-Atlantique des sargasses, dans l'Océan-Arctique de longues laminaires, dans l'Océan-Antarctique enfin, le plus vaste du globe, les algues les plus grandes, celles qu'on a comparées à des arbres marins, les laminaires buccinaris et les gigantesques *Durvillea*.

Parmi les stations les plus remarquables de la flore marine, les navigateurs en citent quelques-unes dont l'importance est hors de toute proportion avec celles qu'on rencontre dans diverses mers en quantités plus ou moins considérables. Ces bancs de fucacées s'étendent à la surface des eaux comme de véritables prairies, sur le gazon desquelles on serait tenté de s'aventurer, tant elles paraissent épaisses et solidement enlacées. Ces colossales agglomérations d'algues ont reçu des noms particuliers. Tous les navigateurs connaissent, entre autres, *la mer des sargasses*, d'une superficie à peu près égale à six fois celle de la France et située entre les Açores, les Canaries et les îles du Cap-Vert. Cristophe Colomb, engagé dans cette mer étrange, qui entravait la marche de ses navires, eût rétrogradé, s'il eût écouté les plaintes de son équipage, qu'épouvantait la vue de ce phénomène inconnu. Une autre agglomération d'algues à peu près aussi considérable s'étend dans l'Océan-Pacifique, non loin des côtes de la Californie. Ces fucus arrivent là de toutes parts. Arrachés à tous les rivages, entraînés par les courans marins ou l'agitation des vagues, ils forment comme d'énormes banquises végétales qui flottent longtemps à la surface des mers, emportent d'un hémisphère à l'autre des myriades d'animaux de toute sorte et finissent par se réunir dans les régions les plus calmes des océans, où ils forment des centres de vie et de reproduction bien autrement vastes et féconds que les plus immenses forêts de la terre (1).

Ce n'est pas seulement à la surface des mers que l'on retrouve des algues à peu près sous toutes les latitudes. La flore sous-marine est presque entièrement composée par les représentans de cette riche et grande famille, qui, depuis les petites ectocarpées qui tapissent les bas-fonds, jusqu'aux gigantesques fucus porte-poires, longs de plusieurs centaines de mètres, peuplent les marais, les lacs, les fleuves et les océans. Il n'est guère de rivages où ne se rencontrent quelques-uns des types les plus remarquables de cette belle série végétale; mais c'est particulièrement sur les côtes de l'Océan-Pacifique que le plongeur peut contempler dans toute sa magnificence cette étrange flore, qui ne le cède en richesse à aucun

(1) Il résulterait d'observations récentes que la part des courans océaniques serait à peu près nulle dans la formation des prairies de sargasses, par la raison qu'elles croîtraient sur place et constitueraient de véritables stations végétales.

des paysages des zones tropicales. Formes, couleurs, ondulations bizarres, tout étonne dans ce monde sans pareil. Il y a là d'immenses prairies que forment des myriades de petites conferves feutrées comme un tapis de velours. Nuancées de tous les tons verts imaginables, rehaussées çà et là par l'ample feuillage de la laitue de mer, elles se teintent des chatoyans reflets de la rose marine ou des lueurs écarlates que jettent les flottantes iridées; puis viennent les grands thalassiophytes avec leurs éventails de feuilles rouges, vertes ou jaunes, — au-dessus les souples rubans des laminaires, — plus haut encore les fières alariées, dont la tige garnie d'une collerette brodée de franges se termine par une feuille unique, énorme, longue de 15 mètres; enfin du milieu des basses herbes, des buissons et des hautes futaies, s'élève, comme le palmier dans la forêt, le superbe néréocyste, dont l'immense tige d'abord filiforme se renfle graduellement en massue, puis se couronne d'un véritable panache de feuilles rubanées, sorte de lanières flottantes dont on ne saurait se lasser d'admirer les molles et gracieuses ondulations.

C'est en effet par ses mouvemens lents et doux que toute cette forêt sous-marine émerveille le regard. Il est facile de comprendre l'effet que doivent produire à la moindre agitation des vagues toutes ces plantes longues et souples, aux courbes toujours fuyantes et à la chevelure toujours étalée; mais ce qu'il serait difficile de décrire, ce sont les teintes fugitives qui courent sur ce tableau mouvant, alors que les rayons du soleil se brisant dans les flots en ravivent les couleurs diverses, que mélange et qu'harmonise à l'œil l'estompe glauque des eaux profondes. Que serait-ce si l'on pouvait en même temps dépeindre toutes les créatures vivantes qui animent ces brillans paysages sous-marins, montrer entre mille autres les crabes voyageant au milieu des ulves vertes, les troupeaux de chiens de mer ou les colonnes de harengs argentés se glissant au milieu des grands madrépores, la brillante anémone de mer fleurissant sur des massifs de méandrines, ou la cloche bleuâtre de quelque méduse endormie laissant traîner ses tentacules parmi les longs rubans des laminaires!

Les algues jouent dans l'économie de la nature un rôle dont l'importance est de premier ordre. Elles sont non-seulement la première manifestation du principe organique, mais encore les véritables assises du règne végétal. Simples ébauches d'organisation, elles nous apparaissent comme une sorte d'introduction à la vie. En remontant en imagination jusqu'à cette première et lointaine phase du monde où la croûte terrestre à peine refroidie fut recouverte par les eaux qui flottaient dans l'atmosphère, nous trouvons déjà dans ces eaux encore tièdes le protococcus primordial, dont les

simples globules verts se préparaient à recouvrir la terre entière. Ce fut là un moment solennel à coup sûr, alors que la vie végétale, que tout un règne en réalité s'apprêtait à sortir d'une microscopique cellule. Cette cellule, qui à son origine vécut seule, forma d'abord par juxtaposition des filamens tubulaires, et plus tard, se multipliant par elle-même, donna lieu à des agglomérations immenses, à des amas incalculables de fucus qui flottèrent bientôt sur la surface de l'océan universel. Puis la terre apparut, et déjà ses sommets portés à la lumière étaient recouverts de limon, c'est-à-dire d'une couche première d'humus provenant de la décomposition des algues immenses qui remplissaient la mer. Et ce ne furent pas seulement les algues d'eau salée qui commencèrent cette œuvre de procréation, ce furent aussi les algues d'eau douce qui, envahissant d'abord les marécages, puis les lacs et plus tard les eaux courantes, jetèrent partout le fondement de cette terre végétale sur laquelle se développèrent successivement les cryptogames d'ordre supérieur et tout l'embranchement des phanérogames. Aujourd'hui encore les algues continuent à couvrir le fond des mers et des lacs de féconds détritus qu'utiliseront ultérieurement des générations successives de végétaux. Indépendamment de ce rôle, dont le bénéfice entier revient à l'économie générale du globe, elles ne laissent pas d'avoir une utilité pratique et immédiate pour les âges contemporains. On ne connaît pas d'algues vénéneuses (1), et parmi les espèces marines il en est plusieurs qui fournissent à l'homme, les unes d'abondantes ressources alimentaires, les autres des substances que l'industrie utilise sur une vaste échelle. Les fucus en particulier se prêtent à des usages fort divers, parmi lesquels figure en première ligne la production de la soude et de l'iode. Les élégantes céramies, improprement appelées mousse de Corse, passent depuis des siècles pour un des meilleurs vermifuges, et ce sont encore certaines espèces d'algues qui fournissent aux salanganes la matière gélatineuse dont se composent leurs nids, si recherchés en Chine comme objet d'alimentation. Les conferves, loin d'ajouter à la fétidité des marais qu'elles remplissent, non-seulement dégagent de l'oxygène et conséquemment assainissent l'atmosphère, mais encore exhaussent rapidement les fonds vaseux et concourent ainsi à leur desséchement. C'est particulièrement au sein des grandes mers qu'il faut étudier les algues, si l'on veut se faire une idée de leur importance en même temps que de la puissance de leurs agglomérations. Par masses énormes et semblables à des îles flottantes, elles voyagent, tantôt à l'aventure, tantôt pous-

(1) Une restriction importante, paraît-il, est à faire ici. Il résulterait des observations toutes récentes de savans autorisés que les spores des algues à l'époque de la fécondation peuvent occasionner des fièvres paludéennes.

sées par les courans océaniques, emportant dans leur gangue succulente et féconde d'innombrables myriades d'œufs, de larves et d'animalcules qui, dans ce foyer de fermentation et de vie inépuisable naissent, vivent et se multiplient sans limite (1).

Il est temps de conclure. Les algues servent de base à la série végétale. Situées aux confins des deux règnes organiques, elles sont la manifestation de phénomènes variables et comme l'essai d'une vie encore inexpérimentée. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que les débuts de la vie sont partout analogues. De même que la série animale, la série végétale commence par des métamorphoses. L'algue, qui vit à l'état de plante, naît et s'agite comme un animalcule : aussi le caractère essentiel des végétaux de cette famille est-il l'indécision, c'est-à-dire l'inconstance et la variabilité des formes. Il en est qui semblent vraiment se jouer de toutes les classifications. Couleurs, dimensions, modes de ramification, tout varie, tout échappe aux observateurs, à tel point que l'un d'eux, Bory de Saint-Vincent, eut un jour le désir de reprendre sérieusement l'ancienne idée d'un règne intermédiaire dans lequel seraient classés tous les êtres mal définis et de nature équivoque. De son côté, Agardh se plaignait amèrement de *l'état chaotique* de l'algologie, tandis que d'autres cryptogamistes croyaient pouvoir échapper à l'obsession de tant d'incertitudes en inventant des termes étranges et en nous parlant d'animalcules *végétalisés* par la lumière.

De l'histoire de l'algue découle, on le comprend, un enseignement profond. On sait après quels tâtonnemens elle arrive à suivre la voie que lui assigne la nature, et combien ces hésitations remarquables sont favorables à l'hypothèse de la communauté des origines. Or se peut-il qu'on trouve dans le domaine entier de l'histoire naturelle un fait plus profondément philosophique que cette source commune d'où émanent les trois grandes formules de l'être : le minéral, le végétal, l'animal? La conformité des règnes à leur point de départ, l'on pourrait presque dire leur identité, s'étend à l'ensemble de la création. Un puissant lien d'unité rattache les uns aux autres tous les groupes divers du royaume de vie. A défaut de la réalité concrète, la théorie du moins les rend solidaires. Un large souffle de fraternité emplit l'espace de la terre aux étoiles, et c'est avec une satisfaction profonde que le philosophe unitaire peut, au-dessus des morcellemens de l'analyse qui divise et dessèche, rétablir la grande synthèse qui rapproche et vivifie.

ED. GRIMARD.

(1) C'est de là que sortent en quantités incalculables ces petits êtres gélatineux qui, à certaines heures de nuit, en pleine mer, rendent lumineuses des surfaces immenses et argentent les vagues de lueurs phosphorescentes.

MISS MARY

RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE.

I.

Dans la partie nord-nord-ouest du Michigan, aux États-Unis, entre le 46e et le 48e degré de latitude et les 84e et 92e degrés de longitude, se trouve un vaste territoire, appelé haute péninsule du Michigan, désigné sur les cartes par le nom de « région de cuivre. » Cette contrée, excessivement riche en mines d'argent, de fer et de cuivre natifs, est bornée au nord par le Lac-Supérieur sur une étendue de 600 kilomètres et au sud par le lac Michigan. Il y a une vingtaine d'années, cette immense langue de terre était encore territoire indien. Les Chippeways, les Menomonies, les Ottawas et les Winnebagos y vivaient en plus ou moins bonne intelligence, et leurs canots d'écorce sillonnaient seuls les eaux limpides du Lac-Supérieur.

A cette époque, les rares voyageurs qui se risquaient au milieu des forêts vierges de cette partie des États-Unis n'avaient d'autre but que le commerce des fourrures, bien qu'ils eussent déjà connaissance des gisemens de cuivre par les récits des anciens missionnaires français et les explorations du général Cass et du major Long en 1819 et 1823. Ce fut seulement en 1841, après l'exploration de Douglas Houghton, que les tribus indiennes furent refoulées dans les forêts de l'intérieur, et que le fort Wilkins fut élevé au fond de la baie de Copper-Harbour, à la pointe de Keweenaw. Une petite garnison de l'armée fédérale fut chargée de veiller à la sûreté des nouveaux exploitans et de faire respecter les traités passés entre le cabinet de Washington et les Indiens. Ces conventions stipulaient que

les Peaux-Rouges recevraient par annuités certaines sommes d'argent pour abandonner leurs territoires et s'enfoncer à l'ouest sur le Haut-Mississipi dans le pays des Sioux.

Les annuités furent-elles exactement et loyalement payées, et les Indiens quittèrent-ils tous la partie nord du Michigan? Quoi qu'il en soit, des compagnies s'étaient déjà formées, des permis provisoires pour l'exploitation métallurgique avaient été accordés par le gouvernement de Washington, des terres vendues, des mines concédées, quand la législature de l'état de Michigan, qui s'était jusque-là montrée fort indifférente aux richesses qu'elle possédait, réclama comme siennes les terres et les mines de la pointe Keweenaw. Il en résulta que certains acquéreurs, après avoir payé leurs lots au gouvernement fédéral, se virent forcés de payer une seconde fois à l'état de Michigan. Réclamation de la part de l'acheteur au cabinet de Washington ou plutôt aux compagnies, réclamation du cabinet et des compagnies à la législation de Michigan, réclamation de celle-ci, qui continuait à vendre ce qui était déjà vendu et payé plusieurs fois. A Washington et à Lansing, capitale du Michigan, il y eut des procès interminables et sur le terrain même des coups de carabine et de couteau. La réclame américaine, la première du monde, sut fort bien en tirer parti. On battit la grosse caisse, on emboucha la trompette, et la *fièvre du cuivre* s'empara de New-York, de Boston, de Londres et même de Paris. Les spéculateurs s'arrachèrent les actions du Lac-Supérieur, bien plus pour servir de base à leurs opérations de bourse que par confiance dans l'entreprise.

« Depuis un temps immémorial, disait en 1854 une feuille américaine, les Indiens peaux-rouges se sont livrés à l'exploitation du cuivre que le Lac-Supérieur roule sur ses rivages en guise de galets. En 1772, le voyageur Henry, négociant anglais, ayant fait plusieurs voyages au Lac-Supérieur, trouva sur les bords de la rivière Ontonagon un bloc énorme de cuivre pesant plusieurs mille livres. Cette même masse, connue sous le nom de « rocher de cuivre, » *copper-rock*, vient d'être retrouvée par M. Cranston, directeur des mines d'Ontonagon, qui l'a vendue au gouvernement de la guerre à Washington, où elle a été transportée. On peut donc désormais s'assurer *de visu* que le Lac-Supérieur est l'Eldorado du cuivre. La majeure partie des gisemens métallifères est à peine exploitée. Beaucoup de propriétaires et de compagnies possédant de vastes étendues de terrains où l'existence des filons est reconnue, mais n'ayant pas le moyen de les exploiter, cherchent à les vendre. Il n'est pas possible d'assigner une limite aux richesses que l'avenir réserve aux acquéreurs. »

C'est après avoir lu cette réclame que M. Richard Sewell, ban-

quier de New-York, qui jusque-là avait douté de l'existence du cuivre au Lac-Supérieur, jeta son journal et se leva de table comme si un ressort se fût détendu dans ses jambes. — Où allez-vous donc, mon père? lui demanda une jeune personne merveilleusement jolie, assise en face de lui.

— A Washington, répondit-il en prenant son chapeau de paille, qu'il avait, dès le commencement du déjeuner, posé sur la table, entre une patate bouillie et des épis de maïs cuits à l'eau.

— Et qu'allez-vous faire à Washington?

— Je vais voir le rocher de cuivre.

— Qu'est-ce que le rocher de cuivre?

— Prenez et lisez, répondit M. Sewell en lui tendant le journal; à mon retour, vous me ferez part de vos réflexions.

Et M. Sewell se dirigea vers la porte de la salle à manger; mais, avant qu'il n'eût tourné le bouton, sa fille, qui avait eu le temps de lire l'article, l'arrêta court en lui disant avec un sourire légèrement moqueur. — C'est un *hum bug!* (un puff).

— Qui sait? répondit-il, je veux voir moi-même, *de visu*, comme dit l'auteur de cet article, si le rocher de Washington est véritablement en cuivre, après quoi j'achète des terrains et je triple ma fortune. Vous pensez bien, Mary, que cela vaut la peine de se déranger.

— Mais s'il existe réellement, ce rocher, qui vous dit qu'il provienne de la rivière Ontonagon?

— Et d'où proviendrait-il? demanda M. Sewell d'un air inquiet en revenant vers sa fille.

— De chez quelque fondeur.

— Oh! je me connais un peu en métallurgie, je ne m'y tromperai pas.

— Mais vous ne serez jamais revenu pour le dîner que vous donnez demain?

— C'est juste. Je l'oubliais. J'écrirai à M. Cranston pour avoir des renseignemens sur les mines.

— L'auteur de la réclame?

— Ah! s'écria Sewell, mieux que cela! je vais aller trouver M. de Montaret.

— Qu'est-ce que c'est encore que M. de Montaret? demanda miss Mary Sewell en ouvrant de grands yeux.

— C'est un Français, un jeune ingénieur débarqué à New-York depuis trois jours. On le dit envoyé de Paris par une compagnie française; c'est son état de savoir s'il existe ou s'il n'existe pas de cuivre au Lac-Supérieur; mais c'est assez bavardé. Occupez-vous du dîner de demain.

— Les ordres sont déjà donnés.

— Miss Arabella Williams a-t-elle répondu à mon invitation?

— Pas encore.

— Il faudrait pourtant le savoir; c'est en partie pour elle que je réunis quelques amis. Envoyez donc Télémaque chez elle.

— Si j'y allais moi-même?

— Ce serait plus poli vis-à-vis d'une célébrité dont les États-Unis sont fiers. Allez donc chez elle, et n'y restez pas trop longtemps.

Et, craignant que sa fille n'émît encore quelque doute sur le rocher de cuivre, Richard Sewell s'élança vers la porte et se précipita hors de sa maison.

Cette maison était située dans la cinquième avenue, le quartier aristocratique de New-York. Comme toutes les habitations qui bordent cette large avenue plantée d'arbres, elle était d'un goût douteux et d'un aspect lourd, mais assez imposant. Les ornemens massifs, le perron et le péristyle dorique, les grandes fenêtres sans encadremens et constamment fermées, les hautes murailles de grès rouge, rappelaient l'architecture des temples égyptiens.

Ayant gagné *Broadway*, M. Sewell sauta dans un omnibus qui le déposa à la Batterie, grande esplanade qui forme la pointe de la presqu'île sur laquelle est bâti New-York. Ce n'est pas par mesure d'économie qu'il avait pris ce véhicule, c'est parce que ce genre de locomotion est encore le plus prompt dans *Broadway*.

M. Sewell était un homme de cinquante ans, un peu voûté, large d'épaules, avec l'encolure courte des apoplectiques. Il avait l'œil petit, mais plein d'éclairs sous un berceau d'épais sourcils blonds. Ses cheveux, séparés derrière la tête et ramenés sur les oreilles, et sa barbe, dont il gardait au menton un échantillon sous forme de bouquet, étaient encore d'un jaune vif tirant sur le roux. Petit-fils d'un avocat d'Édimbourg venu aux États-Unis pour chercher fortune au milieu du siècle dernier, il avait la finesse, la circonspection et l'amour du gain de ses ancêtres paternels. Industrieux, persévérant, très enthousiaste en affaires, Richard Sewell avait eu selon les uns un rare bonheur, selon les autres une médiocre probité. Quoi qu'il en soit, le 6 juillet 1854, jour où nous faisons connaissance avec lui, il disait à qui voulait l'entendre qu'il jouissait de plus de cent mille dollars de revenu.

Après avoir percé à coups de coude la foule d'émigrans allemands et irlandais nouvellement débarqués et jetés pêle-mêle avec leurs ballots au *Castel-Garden*, M. Sewell prit à gauche dans *Greenwich street* et entra dans un hôtel où il savait que l'ingénieur français était descendu. Au comptoir, il lui fut répondu que le *french gent-*

leman était dans un *bar-room* du côté de la Batterie (1). M. Sewell rebroussa chemin sans dire merci au maître de l'auberge, ce n'est pas l'usage, chercha le *bar-room* et le trouva.

Il sortait par la porte une telle colonne de fumée de tabac que notre *Yankee*, qui n'était pourtant pas bien délicat, se demanda un instant s'il s'enfoncerait dans cet antre; mais il avait trop besoin des lumières de l'ingénieur pour reculer. Il descendit les cinq ou six marches en contre-bas du trottoir, pénétra dans l'intérieur, et, coupant le brouillard d'une main, de l'autre il se fit un porte-voix pour héler le Français.

— M. Montaret! cria-t-il à pleins poumons.

Il n'était pas besoin de crier si fort, car les trente ou quarante individus qui encombraient cette chambre basse et sombre ne menaient pas grand bruit. Ils buvaient, mangeaient ou fumaient sans mot dire, et le silence de ce bouge n'était troublé que par le tic tac d'une horloge, le choc cristallin d'un verre, le bruit de la bière versée dans les pots, ou la sifflante expectoration de quelque mâcheur de tabac.

A une table près de la porte, en face d'un verre d'ale et d'une tranche de langue fumée, se tenait un jeune homme de vingt-cinq ans, d'une belle figure pâle, encadrée de cheveux châtains et éclairée de grands yeux noirs et brillans. Il était vêtu d'un paletot de velours gris boutonné par-dessus une chemise de laine rouge sur laquelle flottaient les bouts d'une cravate noire. Une ceinture de cuir qui retenait un marteau de géologue dans sa gaîne, un pantalon de velours semblable au paletot et des bottes montant jusqu'aux genoux, un chapeau gris à calotte ronde et à petits bords, tel est encore le costume classique des mineurs.

— Monsieur Montaret, s'il vous plaît? cria de nouveau M. Sewell.

— C'est moi, monsieur, répondit en anglais le jeune homme à la chemise rouge.

— Ah! oui, vraiment, c'est vous? dit Sewell, nullement préoccupé de la tenue de voyage de l'ingénieur, mais très attentif à pénétrer l'expression de sa physionomie.

Il se fit un moment de silence. Montaret, ennuyé de l'examen dont il était l'objet et d'ailleurs peu patient de sa nature, lui dit d'un ton goguenard : — Offrirai-je un verre de whisky à monsieur pour lui délier la langue?

— Non, merci, répondit tranquillement Sewell. Vous êtes bien M. de Montaret?

— Oui, parbleu! après?

(1) Le *bar-room* n'est autre chose qu'un cabaret-taverne où l'on débite de l'ale et du whisky.

— Le gentleman français? l'ingénieur des mines envoyé par la compagnie française?

— Gentleman, oui; Français, oui; ingénieur des mines, oui; mais pas envoyé du tout par une compagnie.

— N'importe; M. de Montaret, je désire vous demander un renseignement.

— Parlez, monsieur.

— Vous arrivez de Washington, m'a-t-on dit?

— Oui, monsieur.

— Vous y avez sans doute vu le fameux rocher de cuivre acheté par le département de la guerre?

— Certainement.

— Eh bien?

— Eh bien, quoi?

— Est-il réellement en cuivre natif?

— Parfaitement.

— Et vient-il de la rivière Ontonagon?

— Ça, je n'en sais rien; mais dans un mois ou six semaines je pourrai vous le dire. Dans trois jours, je pars pour le Lac-Supérieur.

— Ah! fit Sewell en se grattant la barbe, vous croyez à la présence du cuivre dans ces parages?

— Mais sans doute.

— Et vous dites que vous n'êtes pas envoyé par une compagnie française?

— Non, vraiment.

— Alors vous voyagez pour... voyager? dit Sewell d'un air incrédule.

— Oui, mon cher monsieur, je voyage pour l'art, par amour de la science et pour le plaisir de voyager, comme vous dites fort bien.

En parlant ainsi, Montaret se leva et se disposait à aller solder sa dépense au comptoir, quand Sewell l'arrêtant : — Permettez-moi, dit-il, de vous offrir ce déjeuner.

— Merci, monsieur, répondit le mineur d'un ton bref, je n'ai pas l'honneur de vous connaître.

Le *Yankee*, blessé du peu de succès de ses avances, pinça les lèvres, le laissa payer et s'en fut l'attendre sur le trottoir. Quand Montaret passa devant lui, il le retint par le bras et lui dit d'un ton décidé : — Puisqu'il n'y a personne pour me présenter à vous, je me vois forcé de me présenter moi-même; c'est excentrique, mais vous m'excuserez. Je me nomme Richard Sewell. Vous pouvez me rendre un grand service sans grands efforts, et je peux vous faire riche à bon marché, cela dépend de vous. Ne répondez pas sur-le-champ; informez-vous, je suis bien connu sur la place de New-York et sur celle de Boston. Venez demain chez moi à six heures

du soir, cinquième avenue, la troisième maison de grès rouge avec un portique, à côté de Central-Park. Je vous attendrai pour dîner.

M. Sewell s'empara de la main de Montaret, qu'il secoua fortement à la mode américaine, ce qui équivaut à un coup de chapeau en France, lui tourna le dos brusquement, et à grandes enjambées remonta *Wall-Street* pour se rendre à la Bourse.

II.

Montaret le regarda s'éloigner, revint vers la Batterie, alluma un cigare et alla du côté des quais regarder l'arrivée ou le départ des nombreux *steamboats* pour Brooklyn, Hoboken, Jersey-City, Staten-Island, etc. Au milieu du va-et-vient continu de la population de New-York, il est difficile de rester indifférent. L'immense mouvement d'une immense population a quelque chose de magnétique et de contagieux. Henri de Montaret, qui était à New-York en passant, se dirigea vers le premier *ferry-boat* qui chauffait pour aller n'importe où.

Comme il suivait un de ces longs embarcadères de planches sur pilotis qui donnent accès de plain-pied sur les bateaux à vapeur à fleur de quai, une voiture lancée au grand trot arriva derrière lui. Soit qu'il n'eût pas entendu le piétinement des chevaux sur la jetée, soit qu'il n'eût pas eu le temps de se garer, le timon de la voiture le heurta rudement à l'épaule et faillit le faire tomber dans l'Hudson, sous les roues du bateau à vapeur qui commençaient à se mouvoir. Il se rattrapa à un pieu, et dans un premier mouvement d'irritation se jeta à la bride des chevaux en jurant contre le cocher; mais, au lieu du butor qu'il s'attendait à châtier, il vit une belle jeune fille dont les boucles blondes s'échappaient d'un toquet de paille. Vêtue d'une jupe de mousseline blanche et d'une veste de drap blanc, le fouet en main, elle conduisait seule son léger phaéton et poussait son attelage de poneys au milieu des piétons, sans crainte de les écraser, tant elle était sûre de son coup d'œil et de sa dextérité.

Cette gracieuse apparition fit tomber la colère de Montaret. Frais débarqué aux États-Unis, il ignorait encore de quelle liberté jouissent toutes les *misses* américaines; il n'avait encore vu que Washington et New-York, où, dans l'intérieur de la ville, les jeunes filles montrent plus de réserve qu'à la campagne, mais où quelques exemples d'excentricité n'autorisent personne à manquer de respect à une personne d'apparence distinguée. Cela, disons-le en passant, est à la louange du pays. Henri, — et que ceci soit dit au blâme du nôtre, — crut trop facilement à une imitation du quartier

Bréda, et instinctivement apostropha la jeune *miss* en français par quelques mots légers qu'il put supposer avoir été compris, car elle lui répondit dans la même langue et sans accent :

— Est-ce ma faute, si vous êtes sourd?

— Oh! oh! s'écria Montaret saisissant aux cheveux l'aventure, on peut s'expliquer avec vous?

— Certainement, reprit-elle avec assurance, lâchez d'abord la bride de mes poneys et laissez-moi passer : le *ferry-boat* va partir.

— Très bien, répondit-il en suivant le phaéton sur le bateau, où il s'attendait à voir la jeune miss mettre pied à terre; mais le bateau se mit en marche, et elle resta sur son siége, guides et fouet en main.

— Vous ne descendez pas? lui demanda-t-il en s'approchant du marchepied.

— Non, monsieur, répondit-elle; qui tiendrait mes chevaux?

— Moi, si ce n'est pas pour longtemps, et si vous voulez m'en savoir gré.

La jeune Américaine rougit et donna un coup de fouet à l'un de ses chevaux, qui bondit bruyamment sur le plancher du *ferry-boat* sans qu'elle s'en émût.

— Il n'y a qu'un Français, dit-elle, pour parler avec tant de hardiesse à une femme qui est seule, et à laquelle il n'a pas été présenté.

— Présenté?... Vous n'êtes donc pas Française, qu'il faille tant de formalités?

— Non, monsieur, répondit-elle avec dédain, je suis Américaine.

— Tant pis! reprit Montaret en riant; mais j'apprendrai les usages du pays.

— Oui, vous avez besoin de quelques leçons de clairvoyance et de savoir-vivre. Vous n'avez pourtant la tournure ni d'un *squatter* des forêts, ni d'un trappeur des prairies, malgré votre costume.

— Ni squatter, ni trappeur, mais mineur, mademoiselle, ce qui ne m'empêche pas d'avoir un habit noir et une cravate blanche dont je n'ai pas encore fait l'exhibition à New-York.

— Un mineur? Dans votre pays, est-ce un gentleman?

— Tout ce qu'il y a de plus gentleman, mademoiselle, à preuve l'habit noir.

— Vraiment! reprit-elle en riant, et comment vous appelez-vous, monsieur le gentleman?

— Henri de Montaret, et vous?

— Henri de Montaret! Vous êtes l'ingénieur français à qui mon père veut demander des renseignemens sur le rocher de cuivre?

— Quoi! vous seriez la fille de ce gros monsieur qui tout à l'heure...

— Je suis Mary Sewell, fille unique de Richard Sewell le banquier.

— Ah diable! s'écria Montaret, honteux d'avoir fait fausse route, mille pardons, mademoiselle, de vous avoir parlé avec si peu de cérémonie; mais en vous voyant si pimpante, seule, conduisant vous-même,... enfin soyez indulgente pour un étranger.

— Je vous pardonne; mais n'y revenez plus.

— C'est-à-dire que je dois m'éloigner et ne plus vous adresser la parole? Le châtiment serait bien dur!

— Non, restez.

Il se fit un moment de silence. Mary le rompit la première.

— Ainsi vous avez parlé à mon père?

— Oui, mademoiselle. Et même, à moins que vous ne me le défendiez, je dois dîner demain chez vous.

— Ah! fit Mary; puis après une pause et avec un sourire : — alors vous mettrez votre habit noir?

— Je n'aurai garde d'y manquer.

— Et votre cravate blanche?

— Et ma cravate blanche.

Peu à peu la conversation devint plus intime. Montaret, plus flatté que scandalisé des questions ingénument indiscrètes de la jeune fille, la mit de bonne grâce au courant de tout ce qui le concernait.

— Je suis fils, dit-il, d'un pauvre gentilhomme de la Touraine, Michel de Montaret, ancien capitaine de cavalerie, qui s'est gêné fort longtemps pour me faire donner une éducation passable. A vingt-trois ans, je suis sorti premier de l'École polytechnique. Mon brave père, militaire dans l'âme, voulait naturellement me faire entrer dans l'artillerie ou le génie; j'ai préféré l'école des mines, d'où je suis sorti ingénieur il y a deux ans.

— Alors c'est votre gouvernement qui vous envoie étudier notre pays?

— Pardon, j'y suis venu pour affaires de famille. Tout comme un autre, j'ai un *oncle d'Amérique*, un frère de mon père, un ecclésiastique, un missionnaire, parti il y a déjà une vingtaine d'années pour convertir les Indiens peaux-rouges.

— Et où est-il, votre oncle?

— Chez les Chippeways, je ne sais trop où. Dans sa dernière lettre, qui me mande auprès de lui, il n'oublie qu'une chose, c'est de me donner son adresse.

— Mais la lettre devait porter le timbre de la poste?

— Oh! elle a tant couru qu'elle portait beaucoup de timbres : Paris, Brest, Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Buffalo, Cleveland, Détroit et Saut-Sainte-Marie.

— Alors il est à Saut-Sainte-Marie, où il y a encore des Indiens Chippeways.

— C'est ce que je saurai quand je l'aurai rejoint.

— Et que vous veut-il?

— Ah! vous êtes bien curieuse, miss Sewell!

— C'est vrai; mais alors, si vous êtes ingénieur de votre gouvernement, vous n'êtes pas libre?

— Parfaitement libre. J'ai demandé et obtenu un congé, qui m'a été aisément accordé quand on a su le but de mon voyage.

— Quel but?

— Celui d'obéir à un parent qui peut avoir besoin de moi.

— Monsieur Montaret, vous vous moquez! vous êtes envoyé par votre gouvernement pour connaître nos richesses minéralogiques et pour vous en emparer peut-être; mais ce qui est aux États-Unis restera aux États-Unis, et vos compagnies françaises ne sont pas assez riches pour lutter avec les nôtres.

— Oh! oh! miss Sewell, vous parlez comme un homme d'affaires! Alors vous pourrez me dire ce que me veut monsieur votre père, et quel service il attend de moi.

— Je n'en sais rien; il vous le dira lui-même, puisque vous venez demain... à moins que vous n'ayez peur d'une femme qui entend les affaires.

Elle accompagna ces paroles d'un sourire dont le charme tout féminin rassura Montaret, et lui fit vivement désirer d'entrer en relations avec la famille Sewell.

Mary Sewell avait vingt ans, mais sa personne était si souple, son teint si uni, et l'ensemble de ses manières si enfantin, si vif, que par momens on l'eût crue plus jeune de quelques années. Elle était jolie dans toute l'acception du mot, frêle en apparence, douée au fond d'une vitalité énergique; un teint de rose avec les plans du visage très beaux et très fermes, l'œil d'un bleu sombre presque noir, tour à tour curieusement naïf et pénétrant avec insistance.

Il y avait comme de l'adolescence dans ses magnifiques cheveux blond-cendré, naturellement frisés au cou et aux tempes. Il y avait aussi une sorte de virilité dans ses sourcils bruns nettement dessinés, enfin je ne sais quoi d'étrange, comme si deux natures très opposées avaient trouvé moyen de s'harmoniser en elle et de lui donner une double puissance de séduction et de persuasion. Ses nombreux admirateurs l'avaient surnommée, à cause du lieu de sa naissance, la belle de la Floride (*Florida belle*).

En la regardant, Montaret se sentit à la fois ravi et ébloui.

On approchait de la rive.

— Connaissez-vous Staten-Island? demanda miss Sewell à l'in-

génieur; c'est une île délicieuse semée de maisons de campagne, de cottages entourés de jardins ou perdus dans la verdure des érables et des grands chênes. Nous voici arrivés. Montez près de moi, je vais rendre une visite qui ne sera pas longue, après quoi je vous ramènerai à New-York.

Montaret était trop fasciné pour faire aucune réflexion sur l'étrangeté de la proposition. D'un bond il fut près de miss Sewell; celle-ci fouetta ses poneys impatiens, qui franchirent la jetée et les emportèrent à travers les chemins sablés de l'île. Mary conduisait avec une adresse incomparable. Assis à ses côtés, Montaret eût souhaité que cette course à travers bois ne finît jamais.

— Ne pouvez-vous remettre votre visite à un autre jour? dit-il tout à coup.

— Non, je suis chargée par mon père de renouveler une invitation à dîner à la célèbre Williams.

— Quelle est cette célébrité?

— Comment! vous n'avez jamais entendu parler en France de la Williams, la cantatrice hispano-américaine?

— Jamais. Il est vrai que je m'occupe peu de musique, répondit Henri, qui se doutait bien que c'était une de ces réputations facilement acquises en Amérique et souvent ailleurs à coups de grosse caisse et de réclames.

— Vous dînerez demain avec elle, reprit miss Mary, et je vous préviens que vous verrez la plus belle personne des États-Unis.

On s'arrêta devant la grille d'un cottage tout encadré de pampres, de clématites et de jasmins, et dont l'extérieur annonçait l'opulence. Le groom étant accouru, Mary lui dit d'aller s'informer si miss Arabella Williams pouvait la recevoir. Pendant qu'elle attendait la réponse, Henri lui demanda si elle la connaissait beaucoup.

— Je l'ai vue souvent au concert, et je me suis trouvée deux fois en soirée avec elle; mais pourquoi me demandez-vous cela?

— Parce qu'il me paraît singulier qu'une jeune fille telle que vous soit liée avec une femme de théâtre et lui rende des visites.

— Est-ce que cela ne se fait pas en France?

— Rarement. Ces dames d'opéra n'ont pas toutes une réputation...

— Oh! celle-ci est une fille honnête, qui vit avec sa mère, sa tante et une petite cousine.

Le groom revint dire à miss Sewell que miss Williams l'attendait. Au même instant, la chanteuse parut sur le perron du cottage et s'avança pour la recevoir.

— Attendez-moi ici, dit Mary à Henri, et elle sauta à terre sans lui donner le temps de lui offrir la main.

III.

Arabella Williams était une grande et robuste fille de vingt-cinq ans, dans tout l'éclat d'une beauté de premier ordre. Mary ne l'avait pas surfaite. Son profil grec, sa peau d'un blanc mat, sa luxuriante chevelure noire, la régularité de ses traits, la splendeur de ses formes, devaient être pour beaucoup dans la réputation que ses admirateurs lui avaient faite. Henri admira cette belle statue, qui ne lui parut pas animée d'une intelligence supérieure.

Arabella, qui avait vu beaucoup de monde dans ses tournées d'artiste et qui savait fort bien distinguer un homme comme il faut d'un cocher, ne se méprit pas au costume de voyage d'Henri. Après quelques mots de politesse banale pour remercier miss Sewell de l'honneur qu'elle lui faisait en venant la voir, elle l'interrogea du regard à propos d'Henri, qui avait mis pied à terre.

— Monsieur Henri de Montaret, dit Mary en le lui présentant, gentilhomme et ingénieur français envoyé par son gouvernement.

Arabella lui accorda un regard et un sourire bienveillans, et avec le geste d'une reine de théâtre l'invita à passer au salon. Quelques personnes y étaient réunies : Mme Williams, mère de la chanteuse, Mme Burdon, sa tante, avec miss Ketty Burdon, âgée de dix ans, Mme Green, femme d'un architecte de New-York, grosse dame qui en voyant entrer Mary s'élança au-devant d'elle en criant : — Ah! mis Sewell, quel bonheur! quel plaisir! comme il y a longtemps qu'on ne vous a vue! Et votre santé, Mary, toujours bonne? Oh! vraiment, vous embellissez tous les jours. Comme vous avez de jolies couleurs! regardez donc, ma chère Arabella, ce sont des roses!

Arabella coupa court à ce flux de paroles en présentant Montaret à sa famille et à ses amis. Amplifiant sur les titres que lui avait donnés Mary, elle le qualifia de comte.

Henri, surpris d'abord de cette présentation, comprit bientôt que miss Williams s'amusait à mystifier son monde, et avec l'insouciance du voyageur il la laissa faire.

Mary, ayant renouvelé à Arabella et à sa mère l'invitation à dîner pour le lendemain, allait se retirer, quand la petite Ketty vint annoncer que le lunch était servi. Un monsieur brun, qui se tenait dans un coin, s'empara du bras de miss Sewell, et bon gré mal gré l'entraîna dans la salle à manger. Henri offrit son bras à la cantatrice et les suivit.

Le personnage qui avait conduit Mary se nommait Antonio Fayal. Floridien d'origine espagnole, il avait servi dans l'armée fédérale en qualité de capitaine et avait été contraint de donner sa démission pour des raisons que nous dirons plus tard. Après avoir fait

une assez belle fortune, il l'avait mangée, on ne sait trop comment. De mauvaises langues accusaient Arabella de ne pas être étrangère à sa ruine. Pour le moment, il se disait propriétaire de terrains dans le nord de l'état de Michigan, d'où il arrivait. C'était un homme de trente-cinq ans, d'une assez belle figure, bilieuse, fatiguée, impertinente, tenant le milieu entre celle de l'oiseau de proie et de satyre, et qui tout d'abord fut antipathique à Montaret.

Mary, se trouvant placée à côté d'Henri, lui demanda à voix basse : — Comment trouvez-vous notre célébrité? n'est-ce pas qu'elle est jolie?

— Jolie n'est pas le mot, répondit-il sur le même ton; elle est splendide; c'est la Vénus de Milo avec des bras, et quels bras!

Arabella, qui avait fort bien entendu le compliment, adressa à Henri un sourire et un regard qui parurent sans doute trop aimables à Antonio Fayal. Il se rapprocha d'elle d'un air de jalousie qui n'échappa point à Henri.

Un instant après, Montaret éprouva quelque chose d'analogue en voyant miss Sewell ôter sa casaque et se montrer épaules et bras nus. Elle se découvrit ainsi de l'air le plus naturel du monde. C'est l'usage du pays, et elle eût pu agir de même en public, à la promenade en plein soleil, sans étonner ni scandaliser personne. Henri n'en fut pas moins choqué de voir le regard de vautour du Floridien Fayal établir mentalement une comparaison entre les formes délicates et charmantes de Mary et la beauté plastique moins chaste d'Arabella. Puis, faisant un retour sur lui-même, il dut reconnaître que la pudeur des femmes est une affaire de convention, puisque les Parisiennes montrent parfaitement au bal ou à l'Opéra ce qu'elles croiraient indécent de montrer aux Tuileries ou au bois de Boulogne.

On parla de théâtre et de pâtisserie, de coton et de théologie; mais comme parmi les personnes présentes cinq étaient de l'église épiscopale, trois baptistes, deux unitairiennes et une autre universaliste, on ne put s'entendre sur la religion.

Mary, lasse de ce bavardage, dit à Arabella : — Je crains que nous n'ayons de l'orage, nous allons partir. — Et s'adressant à Henri : — Monsieur de Montaret, auriez-vous la complaisance de m'aller chercher ma casaque?

Henri courut dans le salon.

— Ces Français sont aimables et bien élevés, observa la cantatrice, n'est-il pas vrai, miss Mary?

— Je ne connais, en fait de Français, que M. de Montaret, et il est fort obligeant.

— Il est probablement très riche?

— Je l'ignore, miss Williams, répondit Mary d'un ton bref.

Henri revint avec le vêtement de miss Sewell, et l'aida à le passer avec un empressement qui fut remarqué de la chanteuse.

La cantatrice les accompagna jusqu'à leur voiture, leur dit à revoir, et resta sur le chemin à regarder fuir dans la poussière le phaéton qui emportait côte à côte le mineur et la fille du banquier.

Sa mère la tira de sa rêverie en lui disant : — Ils sont charmans, ces deux amoureux, n'est-ce pas?

— Il faudrait savoir ce qu'est ce M. de Montaret, répondit sèchement Arabella.

IV.

Ainsi qu'elle l'avait promis, miss Sewell fit faire à Henri le tour de Staten-Island. Ils parlèrent d'abord des personnes qu'ils venaient de voir. Mary, dans l'intention d'éprouver Henri, vanta la beauté d'Arabella. C'était donner naïvement à Montaret l'occasion de lui faire comprendre qu'il préférait la sienne. Le tête-à-tête avec cette charmante fille, l'enivrement de la course à travers un pays riant, la jeunesse qui commençait à bouillonner dans le sein d'un homme jusque-là très pur, et dont la vie, absorbée par le travail, avait été forcément chaste, c'en était bien assez pour qu'Henri perdît un peu la tête et ne se demandât pas trop où l'entraîneraient les paroles tendres qui se pressaient sur ses lèvres.

Miss Sewell ne répondait rien, elle écoutait Henri avec surprise. Jamais aucun homme n'avait osé ou su lui tenir un langage aussi délicatement persuasif. Elle était toute fière et comme enivrée, quand un coup de tonnerre vint la rappeler à elle-même.

Le soleil s'était couché. L'orage, en montant rapidement dans le ciel, avait fait la nuit en un instant. L'Hudson, tout à l'heure semblable à un fleuve de pourpre, était devenu un fleuve de plomb où se reflétaient en serpens de feu les lumières lointaines de New-York.

— Il faut nous hâter avant que l'orage n'éclate, dit Mary en lançant son attelage sur une pente rapide et caillouteuse.

— Ne craignez-vous pas que vos chevaux ne s'abattent?

— Je ne crains rien.

— Pourtant le tonnerre les effraie, et si vos mains délicates n'avaient pas la force de les retenir...

— Craignez-vous quelque chose pour vous? En ce cas, descendez.

— Pour moi, non certes, mais pour vous...

— Bah! dit miss Sewell en faisant siffler son fouet aux oreilles du plus fringant de ses poneys, j'ai mon tombeau tout prêt à Greenwood.

Elle achevait à peine sa phrase lorsqu'un coup de tonnerre éclatant, accompagné d'une gerbe de feu, épouvanta les chevaux. L'un se jeta de côté en entraînant la voiture, l'autre se cabra. Montaret s'empara des guides, arracha le fouet des mains de sa compagne, et, avec force et adresse, fit prendre à l'attelage une allure plus régulière.

— Rendez-moi mes guides, lui dit miss Sewell avec un peu de dépit, je vois bien que vous savez conduire.

— Permettez-moi de les garder.

— Non, donnez! — Et dans son impatience elle lui saisit les mains en criant : — Obéissez donc!

— Comme vous voudrez, — répondit Montaret un peu blessé des manières impérieuses de la jeune Américaine; puis, se croisant les bras : Vous avez, dit-il, une manière d'apprécier le dévouement qui n'appartient qu'à vous.

Miss Sewell ne répondit rien; elle lança ses chevaux au galop au milieu du tonnerre et des éclairs et sous une pluie diluvienne.

Henri, qui ne prévoyait que trop ce qui allait arriver, avait arc-bouté ses pieds contre le tablier et passé, sans qu'elle s'en aperçût, un bras derrière Mary, tout prêt à la préserver en cas d'accident.

Les chevaux n'avaient pas fait cent pas qu'ils s'abattirent; un craquement se fit entendre, la voiture éprouva un choc violent et versa. Montaret, qui avait retenu miss Sewell prête à être lancée par-dessus les chevaux, s'empara d'elle, et d'un bond, au hasard, sauta à terre.

— Sans vous j'étais tuée, s'écria-t-elle, et, lui serrant la main comme l'eût fait un garçon, elle ajouta : Pardonnez-moi de vous avoir raillé.

Henri voulut porter à ses lèvres cette petite main, qui lui fut vivement retirée.

— Veillez donc à mes chevaux, reprit-elle.

Montaret y courut; les pauvres bêtes se débattaient dans leurs traits.

— Est-ce qu'il y a un accident? demanda un passant avec un accent irlandais très prononcé.

— Une voiture versée, répondit Henri; aidez-moi à la relever, je vous prie.

— Oh! je n'ai pas le temps, le dernier *ferry-boat* pour New-York va partir.

Et l'Irlandais s'éloigna. Montaret le rappela pour chercher à le convaincre. Le sifflet du bateau lui répondit seul. Il n'y avait plus de moyen de retour pour cette nuit.

— Je ne peux pourtant pas vous faire traverser l'Hudson à la nage, dit Montaret à sa compagne.

— Je ne le veux pas non plus.

— Alors que faire? Allons chez Mme Williams.

— Vous auriez envie de revoir Arabella?

— Moi? s'écria Henri tout en s'occupant de remédier au désastre. Vous m'avouerez, miss Sewell, que le moment serait mal choisi pour penser à elle... Voilà les chevaux sur pied, mais autant que j'en puis juger dans l'obscurité, le timon est cassé et peut-être aussi une des roues. Voyons, il doit y avoir quelque auberge par ici?... Comment, personne? pas une lanterne?... C'est un désert que votre Amérique!...

Et Henri se mit à appeler en anglais, en français et en allemand. Enfin une lumière scintilla à travers le feuillage.

— Eh! par ici la lanterne, cria le mineur.

— Ah çà! pourquoi tant de tapage quand on dort? lui demanda en allemand un gros homme qui déboucha de derrière une haie. Henri savait peu cette langue, mais miss Sewell la parlait aussi bien que le français. Elle expliqua sa mésaventure et pria le bonhomme de la conduire dans quelque auberge.

L'Allemand était propriétaire d'une de ces brasseries que l'on s'étonne de trouver isolées dans les environs de New-York, mais qui, le dimanche, sont fréquentées par les ouvriers et les petits commerçans. Il offrit l'hospitalité en attendant que l'orage fût passé. La voiture fut laissée sur la voie, et on mit les chevaux à l'abri sous un hangar qui devenait salle de danse les jours de fête.

Arrivée dans la brasserie, Mary, dont les vêtemens étaient trempés, demanda au brasseur d'allumer un peu de feu. Celui-ci avait envie de dormir et ne se montrait pas fort empressé; pourtant, quand miss Sewell lui parla de dollars, il se réveilla complétement et alla au-devant des désirs de ses hôtes. Il apporta de l'ale, du jambon et des gâteaux assez poudreux.

La jeune Américaine, voulant retourner à New-York, promit dix dollars pour un bateau, et, comme l'Allemand disait que pour vingt elle n'en trouverait pas à cette heure et par ce mauvais temps, elle lui en offrit le double. L'Allemand l'assura que pour ce prix-là il en construirait un lui-même plutôt que de n'en pas trouver et sortit en disant à Montaret : — Puisque vous êtes le serviteur de la jeune miss, vous veillerez à vos chevaux, cela ne me regarde plus.

— Au fait, observa Henri, ce que j'ai de mieux à faire est de passer pour votre valet.

— Pourquoi? demanda Mary en s'asseyant devant une petite table et en grignotant un morceau de nougat comme si elle n'eût pas mangé de la journée.

— Vous ne craignez pas que, si l'on apprend l'aventure, votre père...

— Mon père me blâmera peut-être d'avoir cassé ma voiture, mais c'est là tout.

— Et votre réputation?

— Comment, ma réputation? Ne suis-je pas, comme toutes les jeunes filles des États-Unis, libre d'aller, de venir et de courir avec qui bon me semble? Personne n'a rien à y voir, cela me regarde seule. N'êtes-vous pas un *gentleman*, un honnête homme d'ailleurs? Ai-je à craindre quoi que ce soit en votre compagnie?

— Rien, miss Sewell, je vous le jure; je vous aime trop pour ne pas vous respecter.

— Vous m'aimez déjà? dit-elle en le regardant de ses grands yeux étonnés.

— En doutez-vous?

Elle partit d'un éclat de rire et répondit : — J'en doute tout à fait, vous ne me connaissez seulement pas.

— Je crois que si; je vous ai étudiée toute la journée.

— Vous êtes beaucoup plus avancé que moi, car je ne me connais pas moi-même, et quant à m'avoir si bien étudiée, vous avez tort de me le dire. On admire ce qu'on aime, on n'en cherche pas la raison, le pourquoi, le comment. Aimeriez-vous à la manière de mes compatriotes, en mettant dans la balance la jeune fille d'un côté avec ses qualités, et de l'autre ses défauts avec ses dollars? Moi, je ne veux pas être prise pour ma richesse. D'abord ce serait un faux calcul, car je n'ai à moi qu'un mince héritage venant de ma mère. Tous les millions sont à mon père, et je n'aurai en dot que le cadeau qu'il voudra bien me faire, rien peut-être, si le fiancé que j'aurai choisi lui déplaît.

— Les dollars me touchent peu. Si j'avais le bonheur de plaire à une personne comme vous...

— Que feriez-vous?

Montaret ne sut que répondre. — M'épouseriez-vous? reprit Mary.

— Pourquoi pas?

— Ah! vous voilà bien, vous autres Français! On se voit une heure, on se dit trois paroles en l'air : il fait beau, il pleut, bonjour, bonsoir; le jeune homme fait demander aux parens la main de leur fille. Consentement, cérémonies, noces, et on se parle pour la première fois le lendemain du mariage. N'est-ce pas ainsi que cela se passe chez vous?

— Oui, souvent.

— Eh bien! ici ce n'est pas cela. Supposons que vous me plaisiez et que je vous accepte pour mon fiancé, nous prendrons un an ou deux pour nous connaître.

— Un an ou deux? s'écria Montaret, mais c'est l'éternité!

— Que diriez-vous donc, si je vous remettais à dix ans?

— Je comprendrais que c'est un refus.

— Oui, vous avez la précipitation et la méfiance de votre race!

— Ma race vous est antipathique?

— Hélas! oui et non, puisque c'est un peu la mienne.

— En vérité? Au fait, vous parlez le français si parfaitement...

— Ma mère était presque Française, du moins elle était fille d'un planteur du sud qui était venu de France après votre grande révolution. Voilà pourquoi je ne suis pas une véritable Américaine, et parfois j'en suis humiliée. D'autres fois, il est vrai, j'en suis un peu vaine. Il me semble que j'ai quelque chose de plus vivant en moi que l'élément américain; mais j'ai tort : il faut être de son pays, et quand on en admire les lois et les idées, il est pénible de sentir en soi plus d'enthousiasme et de sensibilité que n'en comportent les usages de la société dont on fait partie.

Henri allait dire à Mary qu'elle devait à cette nuance du caractère français le charme dont il s'était senti pénétré. Elle l'interrompit dès les premiers mots et changea brusquement de conversation. Comme elle affectait de parler d'Arabella, Henri l'interrogea sur les antécédens de cette personne problématique. Il apprit qu'elle était fille d'un consul américain qui avait épousé par amour une belle Espagnole, et qui, à tort ou à raison, avait toujours cru à la vertu de sa femme. Arabella avait reçu une bonne éducation, et après la mort de son père, qui ne lui laissait aucune fortune, elle avait songé à tirer parti de sa belle voix et du prestige de sa beauté. Elle avait d'abord chanté à l'église de *Grace-Church*, et s'était montrée si régulière dans ses mœurs qu'elle avait conservé de bonnes relations avec les personnes les plus sévères. Ensuite elle avait abordé le théâtre et on l'avait vue très entourée et très courtisée; mais ses amis la défendaient, et Mary Sewell croyait très fermement qu'elle était calomniée. Elle la voyait donc, mettant une sorte de courage à la soutenir contre ses détracteurs. Elle n'en parlait cependant à Montaret qu'avec une certaine amertume. Forcée par sa généreuse conviction à vanter la vertu de la cantatrice, elle s'en dédommagea en déclarant qu'elle était positive, froide de cœur et même avare. — A propos, ajouta-t-elle, elle était bien prévenante pour vous au *lunch?*

— En prendriez-vous de l'ombrage? aurais-je ce bonheur?

— Si je vous aimais, je serais très jalouse, je vous en préviens. ai le caractère très mal fait, et vous auriez tort de vous éprendre de moi.

— Pourquoi? seriez-vous déjà engagée, miss Sewell?

— Cela, non! je vous le jure, répondit-elle vivement; mais vous-même, êtes-vous libre?

— Si je ne l'étais pas, serais-je ici près de vous?

— Je ne sais si je dois vous croire, vous n'êtes pas franc.

— Moi? c'est au contraire mon plus grand défaut; je dis tout ce que je pense.

— Pourquoi, lorsque je vous ai demandé quel était le but de votre voyage en Amérique, m'avez-vous répondu évasivement? Vous n'aviez pas encore confiance en moi ce matin, je le comprends; mais ce soir?

— Ce soir je vous dirai ce que je vous ai dit ce matin.

— Que je suis bien curieuse, je sais cela.

— Et que je n'ai pas d'autre but que d'aller voir mon oncle.

— Vous me cachez un grand secret.

— Et si cela était, quel intérêt auriez-vous à le connaître?

— Tenez, je serai plus franche que vous. Mon père est tenté d'engager une partie de sa fortune dans les mines du Lac-Supérieur, S'il le fait, il sera de son intérêt que ces mines prospèrent. Si vous venez au nom de votre gouvernement ou d'une compagnie en découvrir et en exploiter de nouvelles, vous lui faites concurrence, comprenez-vous?

— Fort bien. Alors supposons que je sois chargé en effet d'explorations au Lac-Supérieur, je dois manquer à mon devoir pour plaire à M. Sewell?

— Sans manquer à votre devoir, vous pouvez tenir mon père au courant de vos travaux et par là lui faciliter le moyen d'entrer en accommodemens avec la compagnie française. Vous comprenez qu'il saura vous en récompenser.

— Je ne veux rien. Tant pis pour M. Sewell si le rapport que j'ai à faire à l'école des mines sur les terrains du Lac-Supérieur ébrèche un peu ses millions. Quant à une concurrence de la part d'une compagnie française, il n'a rien à redouter jusqu'à présent.

— Quand il s'en présentera une, me le direz-vous? reprit-elle en s'accoudant sur la table et en le regardant comme si elle eût voulu faire l'épreuve de son ascendant sur lui.

— Miss Sewell, répondit Henri, je ne suis pas un enfant pour que même les plus beaux yeux du monde me rendent capable de trahir des intérêts qui me seraient confiés, et je suis aussi peiné que surpris de la proposition que vous venez de me faire. Faut-il donc que j'attribue à des motifs d'intérêt les heures délicieuses que vous avez daigné me faire passer auprès de vous?

Le reproche fait à Mary n'était mérité que jusqu'à un certain point. En cédant à l'attrait qui l'avait entraînée vers Henri, elle avait cru se justifier à ses propres yeux en se disant qu'elle entrait dans les vues de son père, et qu'il lui saurait gré d'y avoir songé. La fierté d'Henri lui sembla une ingratitude. Elle sentit des larmes

rouler dans ses yeux, détourna la tête pour les cacher, et se tut.

Un instant après, le brasseur revint annoncer qu'il avait trouvé une barque, mais qu'il faudrait laisser les chevaux chez lui; il promettait de s'en charger jusqu'à ce que miss Sewell les envoyât chercher le lendemain.

On s'embarqua. Durant la traversée, Henri et Mary, mécontens l'un de l'autre et peut-être d'eux-mêmes, ne se dirent pas un mot. Une heure après, on abordait à la Batterie. Il était deux heures du matin, et la ville était déserte. Les bateliers payés et congédiés, Mary, se tournant vers Henri, le salua froidement et lui dit adieu.

— Vous me permettrez bien, lui dit-il, de vous accompagner jusqu'à votre porte?

— Sans l'heure avancée de la nuit, répondit-elle, je n'accepterais pas vos services.

Elle prit son bras, et il la reconduisit sans échanger une parole avec elle. Pourtant, lorsqu'elle fut arrivée devant sa maison, elle lui tendit la main en disant : — Vous êtes fier et loyal, et moi je suis une enfant sotte et curieuse, meilleure cependant que vous ne croyez; adieu donc, dormez bien et à demain.

V.

En revenant à son hôtel, Montaret se demanda s'il se rendrait à l'invitation du banquier. Mary lui ayant fait part de ses propositions, il jugeait inutile d'avoir à les refuser de nouveau. Nécessairement elle informerait son père du peu de succès de sa négociation. Malgré son vif désir de la revoir, il résolut donc de s'abstenir et de partir dès le lendemain à la recherche de son oncle.

Après beaucoup de peine pour se faire ouvrir les portes de l'hôtel, il gagna sa chambre; mais il eut beau chercher le sommeil, le sommeil ne vint pas. L'image de Mary Sewell était restée fixée dans sa pensée. Il croyait la voir se promener par la chambre avec sa robe blanche et ses boucles blondes; il lui semblait entendre le son de sa voix. Il se sentait emporté avec elle dans une course folle à travers l'espace. Au jour, comme il commençait à prendre un peu de repos, il fut réveillé par un nègre de six pieds de haut, du plus beau noir, crépu comme un mouton, lippu comme un hippopotame et bâti comme l'Hercule Farnèse. Croyant avoir affaire à un domestique de l'hôtel, Henri le pria de le laisser dormir et se retourna de l'autre côté.

Deux heures après, en s'éveillant, il retrouva le nègre debout et immobile au milieu de la chambre. — C'est encore vous? lui demanda-t-il en anglais, que voulez-vous donc?

— Moi attendre *Massa*, plus dormir, répondit le nègre en fran-

çais-négro de la Nouvelle-Orléans. Le large sourire qui épanouissait sa bouche témoignait du plaisir qu'il éprouvait à parler ce patois de comédie mêlé à des locutions *sui generis* souvent intraduisibles. Nous essaierons pourtant de le traduire tant soit peu pour abréger, car le pauvre Télémaque était pour ses maîtres anglais une sorte de muet prolixe qui parlait beaucoup sans rien dire.

— Et vous êtes resté là? lui dit l'ingénieur. Vous êtes patient!

— Télémaque très patient, *Massa*. Et puis, tant de jolies choses ici! Oh! moi, pas m'ennuyer du tout.

Montaret jeta un coup d'œil dans la chambre et vit sa malle vide et ses habits pendus au portemanteau, son linge rangé avec ordre dans l'armoire entr'ouverte, ses rasoirs et objets de toilette alignés sur la table avec ses livres, ses cartes et ses armes.

— Pour perdre ainsi votre temps, reprit Henri, vous n'avez pas grand'chose à faire dans l'hôtel?

— Oh! moi pas de l'hôtel, *Massa!* Télémaque venir de la part de miss savoir des nouvelles de *Massa*.

— Et quelle est cette miss?

— Miss Mary Sewell.

— Fort bien. Vous remercierez votre maîtresse de ma part. Je ne peux pas me rendre à son invitation.

— Miss Mary bien contrariée, car elle dire à moi d'attendre *Massa* pour le conduire.

En parlant ainsi Télémaque, qui, pour se faire comprendre, avait pris l'habitude de se traduire lui-même par une pantomime expressive, essaya de rendre d'une manière touchante le regard mélancolique et le sourire amer qu'il attribuait à miss Sewell. Henri ne put réprimer un éclat de rire; mais par une réaction ou plutôt par une liaison d'idées dont il ne se rendit pas bien compte, il s'écria :

— Donne-moi mon habit, et partons!

Une demi-heure après, Henri était chez M. Sewell.

Le banquier se précipita au-devant de lui, et lui prenant les deux mains : — Comment vous remercier, dit-il, des soins que vous avez eus hier pour ma fille? Je suis votre obligé, monsieur. Si vous voulez prendre la peine de vous rendre au salon, ma fille vous attend.

Autour de Mary étaient réunies cinq ou six femmes, parmi lesquelles Henri reconnut miss Williams et sa mère, qui ne la quittait jamais, et la grosse dame Green. Une dizaine d'hommes, qui, sauf M. Antonio Fayal, étaient tous inconnus à Montaret, se tenaient en bloc au milieu de la chambre. Ils étaient tous habillés de même : habit noir, gilet de satin noir, pantalon noir; pas de bijoux, et le col de chemise haut et roide. Chez nous, ils eussent représenté une réunion se disposant à suivre un enterrement.

L'habit de Montaret n'avait rien de remarquable, mais il le portait avec aisance et distinction. En le voyant entrer, Mary trouva tous les autres hommes solennels et guindés.

M. Sewell présenta l'ingénieur à ses invités et réciproquement.

C'était d'abord M. Doyle, un *gentleman* blond, pâle et maigre. Mis avec plus de recherche que les autres, il semblait fort préoccupé de ne pas casser le col splendidement empesé de sa chemise, ce qui le forçait à se mouvoir tout d'une pièce. Venaient ensuite M. Bloom, l'homme d'affaires de M. Sewell; M. Austin, rédacteur d'un journal; M. Green, l'architecte, l'heureux époux de la grosse dame; M. Milly, un marchand de quincaillerie en gros, et M. Leblanc, un Franc-Comtois, tous les deux propriétaires de terrains dans la presqu'île du Michigan, au fond de la baie de Keweenaw; M. Palmer, avocat à Cleveland, puis un juif anglais, un commerçant hollandais et huit ou dix *Yankees*.

M. Sewell, en réunissant des hommes distingués tels que Montaret, Palmer, le fashionable Doyle, le journaliste Austin, avec des gens assez vulgaires tels que Leblanc et Milly, avait un autre but que de fêter la célèbre Arabella, dont on le disait secrètement épris. Convaincu par le peu de mots que l'ingénieur français lui avait dits la veille et par quelques renseignemens recueillis depuis sur la présence du cuivre au Lac-Supérieur, il avait un projet dont, après le dîner, quand les femmes furent passées au salon, il s'expliqua en ces termes :

— Messieurs, plusieurs d'entre vous ont des terrains métallifères et pas de première mise de fonds pour les exploiter. Je vous propose de créer une société par actions qui nous permettra de partager les bénéfices. Je me constituerai gérant de cette société, et vous serez membres du conseil d'administration. Qu'en pensez-vous, M. Doyle? Voulez-vous souscrire et me seconder?

— J'ai déjà deux cents actions des mines de cuivre de Minesota, répondit le *gentleman* d'un ton sec, et je crois votre affaire mauvaise.

Parmi les personnes présentes, quelques-unes furent d'avis de former une compagnie. Quelques autres, comme Leblanc et Milly, proposèrent de vendre leurs terrains.

Sewell les acheta séance tenante. — Et vous, M. Fayal, dit-il au Floridien, voulez-vous aussi vous défaire de vos propriétés?

— Je ne suis malheureusement pas propriétaire tout seul.

— Vous auriez dû me dire cela hier; j'aurais prié votre associé de venir traiter cette affaire.

— Il demeure un peu loin. C'est un chef Chippeway qui s'appelle Nagheko, comme qui dirait « jambes torses. »

— Mais il n'y a plus d'Indiens propriétaires, observa Doyle; l'U-

nion leur a acheté leurs terrains et les a repoussés dans l'ouest, au-delà du Mississipi.

— Vous vous trompez, dit Fayal. Il y a encore des Indiens au Lac-Supérieur, et beaucoup, j'en sais quelque chose.

— Vendez donc! dit Leblanc en lui poussant le coude à la dérobée, vous dédommagerez l'Indien à bon marché.

— M. Sewell, répondit le Floridien, ne voudra pas acheter mes terrains.

— Et pourquoi, monsieur? demanda Sewell.

— J'en demande trop cher, et je veux être payé comptant.

— Voyons votre prix.

— Vingt lots que j'ai achetés cent dollars le lot, total deux mille dollars. Je ne les lâcherai pas à moins de cent mille.

— Et pourquoi cette somme exorbitante?

— Parce que mes terrains de la baie de Keweenaw ne recèlent pas seulement du cuivre, ils contiennent aussi de l'argent.

— De l'argent? s'écria-t-on de toutes parts.

— Oui, messieurs, et la preuve, la voici, répondit Fayal en tirant un échantillon de sa poche.

M. Sewell prit la pépite, la tourna et la retourna avec un air de doute, et la fit passer à Montaret en lui demandant son avis.

Le mineur français l'examina et déclara que c'était bien de l'argent natif.

Le Floridien assura qu'il en avait trouvé en trois endroits différens sur une superficie de quatre-vingts acres.

Sewell marchanda et finit par acheter au prix de dix mille dollars; ce fut pour tout le monde une preuve suffisante de la présence de l'argent à la baie de Keweenaw. Sewell n'en était pourtant pas absolument convaincu, mais il voyait là une spéculation de bourse dont il comptait tirer de gros bénéfices avec le concours de M. Austin pour les réclames.

En passant au salon, où le piano préludait par des accords au bal que la célèbre Arabella avait promis d'ouvrir avec le maître de la maison, Milly dit tout bas à Fayal :

— Vous me devez bien quelque chose pour n'avoir pas découvert que vous aviez acheté cet échantillon d'argent natif à Détroit.

— Je vous donnerai cent dollars, Milly, et, si vous n'êtes pas content, trois coups de couteau par-dessus le marché.

— Je me tiens pour satisfait, répondit Milly en s'éloignant vivement du Floridien.

Les groupes se formèrent, et Henri eut l'honneur d'être choisi par Arabella pour lui faire vis-à-vis avec miss Sewell.

C'était la première fois que Montaret assistait à un bal améri-

cain, aussi fut-il fort surpris d'entendre d'abord annoncer à haute voix les figures par les musiciens. Il se trouva ensuite très décontenancé en s'apercevant qu'il ignorait complétement les quadrilles; mais grâce à Mary et à Arabella, qui y mirent une grande indulgence, il s'en tira à l'honneur de son pays. Une fois lancé, il ne s'arrêta plus, et fit sauter toutes les femmes auxquelles Mary le présenta.

Entre deux valses, comme il passait devant Arabella, qu'il avait déjà fait danser, ce dont elle s'acquittait avec plus de verve que de grâce, elle se leva et lui prit le bras sans façon en lui disant :

— Faisons un tour dans le bal, le voulez-vous?

Miss Sewell était entraînée en ce moment dans un tourbillon; en passant près d'eux, elle lança à miss Williams un regard de haine et de défi. Celle-ci lui répondit par un sourire dédaigneux et emmena Montaret dans les autres pièces, moins encombrées de monde.

— Ce bal est charmant, dit-elle pour dire quelque chose.

— Oui, mademoiselle, répondit Henri d'un air grave.

— Ces Sewell sont fort riches, reprit Arabella.

— Je l'ignore! repartit l'ingénieur.

— Vous ne connaissez donc pas miss Sewell depuis longtemps?

— Je la connais depuis hier.

— Vous aviez une lettre de recommandation pour son père?

— J'en avais deux, répondit Henri, qui ne jugea pas convenable de lui raconter comment il avait fait connaissance avec Mary.

— Vous avez dû être mouillés hier en revenant?

— Non, nous sommes arrivés à temps.

Pour changer de conversation, Henri demanda à miss Williams si elle avait beaucoup voyagé?

— En Amérique, oui, répondit-elle; mais je veux aller en Europe, voir Paris, Londres, Vienne et Saint-Pétersbourg. A vingt-cinq ans, une cantatrice aurait tort de prendre sa retraite, à moins qu'elle ne tombe sur un jaloux qui lui interdise les planches.

— Vous allez vous marier?

— Moi? quelle idée! non pas, que je sache, à moins que je ne trouve quelqu'un qui me plaise beaucoup.

— Vous avez le droit d'être difficile.

Arabella rougit et regarda Montaret pour l'engager à parler davantage, mais il n'ajouta rien.

Miss Williams rompit le silence en disant :

— Vous ne m'avez jamais entendue chanter?

— Je suis en Amérique depuis si peu de temps!

— Vous avez entendu parler de moi au moins?

— Oh! certainement, répondit effrontément Henri.

— Et que vous disait-on de moi?

— Que vous aviez beaucoup de talent.

— Venez donc demain à l'opéra, vous en jugerez.

— Je ne manquerai pas d'aller vous applaudir.

— Ah! voici miss Sewell qui vous cherche. Serait-elle jalouse? Je vous laisse. A demain.

Arabella quitta Henri et se dirigea vers Fayal, qui la suivait depuis longtemps.

Mary s'approcha de Montaret et lui demanda d'une voix brève :

— Que vous disait miss Williams?

— Elle me disait que votre bal était très beau, et me demandait si je l'avais entendue chanter.

— Et puis?

— Et comme je lui répondais que je n'avais pas eu ce plaisir, elle m'a engagé à aller la voir.

— Où ça? chez elle?

— Mais non, sur le théâtre, de ma stalle, pour mon argent.

— C'est une espèce de rendez-vous. Vous vous attirerez une affaire de la part de quelque jaloux.

— Et pourquoi?

— Il me semble qu'en lui donnant si longtemps le bras en public, vous avez dû vous faire remarquer! Allons, venez me faire danser et ne me quittez plus.

— Vous m'invitez à danser toute la nuit avec vous seule? demanda Henri stupéfait.

— Oui.

— J'en suis bien heureux, mais permettez-moi de vous dire que ceci me paraît compromettant pour vous!

— Eh bien!... dit Mary après un moment d'hésitation; on en pensera ce qu'on voudra.

En passant devant miss Williams, Mary la regarda d'un air de triomphe et affecta de s'appuyer davantage sur son cavalier.

VI.

Sewell, propriétaire de la plus grande partie des terrains de la baie de Keweenaw, voulait, avant de spéculer sur la réputation qu'il comptait donner à leur richesse, savoir s'ils ne valaient pas la peine d'être exploités sérieusement par lui-même. Montaret pouvait mieux que tout autre s'en assurer. Comprenant bien que ce jeune homme était insensible aux offres d'argent, s'étant aperçu d'ailleurs pendant le bal de l'attitude de sa fille et de son influence sur lui, il le pria plusieurs fois de revenir dîner, lui fit mille avances, et, le voyant porté par caractère à la confiance, il chercha à gagner son amitié. Alors il lui demanda comme un service d'analyser ses ter-

rains quand il ferait sa tournée sur la côte méridionale du Lac-Supérieur. Henri le lui promit, mais en se réservant de ne s'en occuper qu'après avoir retrouvé son oncle le missionnaire.

C'était un grand pas de fait pour Sewell. Avec les lumières d'un ingénieur des mines, il ne doutait plus du succès. Il ne parlait de lui qu'en l'appelant « son cher ami, son mineur. » Une amitié si prompte donnait à penser à bien des gens, qui virent déjà dans Montaret l'heureux époux de miss Sewell. La chanteuse s'en alarma.

Soudainement éprise de la beauté, de la noblesse et de la distinction d'Henri, elle avait pensé, pour la première fois de sa vie, au mariage. Elle avait amassé par son talent et sa réputation une assez belle fortune pour avoir le droit de l'offrir à l'homme qui lui plairait. Cet homme, elle venait de le rencontrer, et elle ne douta pas un instant qu'il ne répondît à ses avances. Elle était belle, jeune, célèbre dans son pays et riche pour deux, car elle avait eu le soin de s'informer auprès du consul français de la situation pécuniaire de l'ingénieur, laquelle n'était pas des plus brillantes. Elle voulut connaître les véritables intentions du banquier, et, profitant de la première visite qu'elle lui rendit, elle l'interrogea à ce sujet.

Demander à un Yankee de répondre sans détour est puéril. Sewell sourit malicieusement et se contenta de dire : — Je ne pense pas que ma fille se soit engagée avec lui. En tout cas, ce serait un choix comme un autre.

D'après cette réponse évasive, Arabella comprit qu'il était temps de brusquer les choses et de se prononcer. Elle écrivit à Montaret :

« Vous ne sauriez croire, monsieur, combien vous m'avez fait de mal par votre indifférence. Comment n'êtes-vous pas venu hier soir me saluer dans les coulisses après m'avoir entendue? Vous étiez pourtant seul, et personne ne vous empêchait de venir. J'avais chanté pour vous, sachez-le; mais il faut que j'aie bien peu de talent ou que je vous déplaise, pour que vous me montriez si peu de courtoisie. J'en suis blessée dans mon orgueil et dans mon amour-propre.

« Vous êtes pourtant un homme bien élevé, et je ne comprends pas votre oubli. Laissez-moi attribuer ce manque d'égards à la timidité, et venez ce soir à quatre heures à Staten-Island pour me présenter les excuses que, comme femme et comme artiste, j'ai le droit de réclamer de vous. « ARABELLA WILLIAMS. »

Henri avait été en effet à l'opéra. Il avait trouvé dans Arabella une médiocre musicienne et une détestable actrice. L'aplomb de son jeu et le mauvais aloi de son succès lui avaient tellement déplu qu'il ne s'était pas senti le courage d'aller la complimenter.

Le groom chargé de lui porter la lettre de miss William ne

l'ayant pas trouvé, la laissa à l'hôtel; mais Télémaque, qui, tous les matins, venait prendre les ordres et faire le service de Montaret, mit la lettre dans sa poche et l'oublia. Le lendemain, il la confondit avec celles que recevait miss Sewell, et, ne sachant pas lire, il la lui remit sans malice.

Mary l'ouvrit sans remarquer d'abord qu'elle ne lui était pas adressée. Quand elle s'en aperçut, elle avait tout lu, tout compris. Elle triompha de l'humiliation de la chanteuse, et pourtant elle ressentit une vive colère contre elle. Dans la journée, comme elle passait en *dog-cart* dans *Central-Parc*, elle rencontra sa rivale, qui la salua. Mary ne daigna pas la regarder et se contenta de laisser tomber à ses pieds la lettre sur papier rose que la chanteuse avait écrite à Montaret.

Arabella, indignée d'avoir été *coupée*, on appelle ainsi le salut non rendu, ce qui est la plus grave des insultes, faillit s'évanouir en reconnaissant sa lettre; elle la ramassa et rebroussa chemin en jurant de se venger.

Mary, de retour à la maison, avait pris la résolution d'éloigner au plus tôt Montaret de la cantatrice et de le suivre au Lac-Supérieur. Afin de ne pas perdre de temps, elle ouvrit ses armoires, bouleversa ses robes, en choisit quelques-unes, fouilla dans son linge, en répandit une partie sur les nattes qui couvraient le sol en mosaïque et jeta le tout pêle-mêle dans une malle de voyage, — un vrai monument de cinq pieds de haut sur huit de large. Après y avoir empilé mille objets de toute sorte, elle ferma le couvercle et respira. L'exercice qu'elle venait de prendre depuis une heure avait apaisé sa colère.

Elle descendit au salon et y trouva son père et Montaret. Ils étaient assis devant la table couverte d'un mètre de cailloux qu'ils venaient de rapporter d'une excursion géologique.

— Arrivez donc, ma fille, lui cria Sewell, venez voir nos richesses et prendre en même temps une leçon. La minéralogie est une science que tout homme libre devrait apprendre en naissant!

— Quel enthousiasme! dit Mary; puis, s'adressant à l'ingénieur : — Où donc avez-vous passé la journée entière, monsieur le minéralogiste?

— Sur les bords de l'Hudson, miss Mary, et j'ai bien regretté que vous ne fussiez pas avec nous.

— Si *on* m'avait fait l'honneur de m'inviter, dit-elle en regardant son père, vous auriez peut-être eu le plaisir de ma compagnie.

— Ce sont des promenades trop pénibles pour des femmes, répondit Sewell; puis, parlant à l'ingénieur et lui montrant un fragment de roche : — Voyons, mon cher Montaret, mon cher ami, vous disiez que ceci est du trapp?

— Oui, M. Sewell, une roche basaltique ou trappéenne, participant du nouveau grès rouge, lequel lui donne cette couleur violacée. C'est dans les grès qui sont au contact de cette roche que se trouve le cuivre natif.

— Ainsi nous pourrions trouver du cuivre le long de l'Hudson? C'est magnifique, cette science-là! Voyez donc un peu comme ce serait avantageux! si près de New-York!... Si j'achetais les terrains où nous avons trouvé ces échantillons? qu'en pensez-vous?

— Je ne vous le conseille pas, M. Sewell, parce que le nouveau grès rouge de cette partie des États-Unis ne renferme que de faibles parcelles de cuivre. Si vous voulez tailler en plein drap, c'est au Lac-Supérieur qu'il vous faut aller.

— Oui, s'écria Mary, profitant de la circonstance; c'est au Lac-Supérieur qu'il faut aller. M. de Montaret doit s'y rendre, et nous le retenons ici; l'amitié que nous lui portons nous rend indiscrets. Mon cher père, si vous voulez m'en croire, partez avec lui, votre présence doit être nécessaire à Keweenaw-bay. Vous ne savez même pas ce que vous avez acheté!

— Vous avez raison, Mary, je dois y aller.

Montaret ne vit pas sans émotion approcher le moment où il lui faudrait quitter Mary. Il ne savait pas combien de temps ses affaires le retiendraient loin d'elle. Il était chagriné de l'entendre lui rappeler son devoir, et il regrettait presque de l'avoir connue; mais quand d'un air enjoué, et comme si cette idée lui venait subitement, elle proposa à son père de l'accompagner, il ne sut cacher sa joie.

— Oui, oui, miss Mary, s'écria-t-il, venez avec nous!

— Impossible, dit Sewell. C'est un pays où les moyens de communication sont fort difficiles. Ce serait une course géologique trop longue et trop pénible pour vous, Mary. Il serait déraisonnable d'insister.

— N'en parlons plus, dit-elle d'un air insouciant. Le front de l'ingénieur se rembrunit.

Télémaque vint annoncer que le dîner était servi. A table, miss Sewell ramena la conversation sur le voyage et manifesta de nouveau le désir d'en être. Elle croyait bien que son père finirait par céder; mais il fut inexorable.

— Écoutez, Mary, dit-il pour en finir, tout ce que je peux vous accorder, c'est de vous emmener jusqu'à Pittsburg, chez la mère de Bloom, mon homme d'affaires: vous m'attendrez là. Je vous reprendrai à mon retour, car j'aurai bientôt fait là-bas.

— Mme Bloom est bien ennuyeuse! dit Mary en faisant la moue. Puisque vous me permettez de quitter New-York, conduisez-moi jusqu'à Cleveland : on dit la ville si jolie et le lac Erié si beau!

— Mais où irez-vous à Cleveland?

— J'irai chez Mme Palmer, mon amie de pension.

— Cela n'est pas impossible, répondit Sewell.

En sortant de table, Mary dit tout bas à Henri.

— J'ai déjà obtenu de faire la moitié du voyage avec vous. En êtes-vous fâché ?

— Ah ! chère Mary, je voudrais que Cleveland fût au bout du monde !

VII.

Le lendemain matin dès cinq heures, M. Sewell, Montaret et Mary, suivis de Télémaque et d'un autre domestique, tous deux chargés des bagages, partaient par le *Central railway*.

Ce fut un supplice pour Henri de passer vingt-six heures en wagon auprès de Mary sans pouvoir échanger avec elle un mot ou un regard qui n'eût le public pour témoin. Dans ce pays de l'égalité des conditions, il n'y a nulle part de places réservées, et c'est en vain que M. Sewell, qui du reste n'en eut pas seulement la pensée, eût offert un million pour voyager avec sa famille dans un compartiment particulier. Cette liberté égale pour tous semble être au premier chef attentatoire à la liberté de chacun, du moins nous en jugeons ainsi d'après nos idées et nos habitudes; mais les Américains ne paraissent pas en souffrir. Ils suppriment forcément le décorum dont nous sommes si jaloux, et chacun agit plus ou moins en public comme si le public n'existait pas. Henri eût pu, sans scandaliser et même sans faire sourire personne, faire à Mary une cour assidue; mais, outre qu'il ne s'y sentait pas autorisé par M. Sewell, une pudeur toute française lui imposait une excessive réserve.

Mary ne comprit pas la délicatesse de cette réserve. Il faut bien le dire, miss Sewell n'appréciait pas toujours le côté exquis de l'amour qu'elle était pourtant flattée d'inspirer. C'était pour elle un apprentissage à faire que de recevoir l'hommage d'un Français; elle trouva Henri trop silencieux, et son amour prit les allures du doute et de l'impatience.

Lorsque nos voyageurs descendirent à Cleveland après un parcours de cent cinquante lieues, miss Sewell avait plus d'une fois demandé à son père durant le trajet la permission de le suivre plus loin. Il n'avait pas même répondu, et Henri n'avait point osé aider Mary à insister. A peine arrivé, le banquier se mit en quête d'un *steamboat* et laissa sa fille dans la gare sous la protection de l'ingénieur.

Jusqu'à ce moment, tous deux avaient cédé, sans bien s'en rendre compte, à une sympathie réciproque très vive, mais très mal définie. Il ne pouvait entrer dans la pensée de Montaret d'aspirer si

vite à la main d'une personne qu'il connaissait si peu, et, bien que pour l'y encourager Mary l'eût trompé en lui disant qu'elle ne comptait pas sur la fortune de son père, il n'avait pas pris cet avertissement pour une avance sérieuse. De son côté, Mary, entraînée vers lui par un sentiment qu'elle n'avait guère songé à combattre, ne prévoyait nullement que le moment fût venu de le lui exprimer sans réserve. Elle avait compté sur la suite du voyage pour s'assurer d'elle-même et de lui. En voyant échouer son espoir, et tout animée du dépit qu'elle avait amassé en route contre les obstacles, elle éprouva cette sorte d'ivresse qui résulte des situations désespérées, et elle trouva précisément Montaret dans une situation analogue, très ému, très effrayé de l'idée qu'il allait la quitter pour longtemps, pour toujours peut-être, sans avoir pu lui dire adieu, au milieu d'une caravane de voyageurs et sous les yeux d'un père parfaitement indifférent aux affaires de cœur.

Il regarda autour de lui avec un sentiment de détresse morale. Pas un banc pour s'asseoir à l'écart avec sa compagne, pas un coin ombragé pour reposer les yeux et le cerveau de la fatigue du voyage et de l'éclat du jour; cinq ou six voies ferrées qui se croisaient dans tous les sens, des files de wagons, des lignes télégraphiques tout autour de soi, des maisons, des rues de faubourgs encombrées de troupeaux de porcs et de moutons qui arrivaient pour être transportés par la vapeur sur un autre point, de la poussière, du bruit, de la fumée, c'était là un sanctuaire peu propice à l'effusion de deux âmes impatientes de se livrer.

Mary en prit son parti avec la vaillance un peu brutale du tempérament de sa nation, et, saisissant le bras d'Henri, elle se mit à marcher d'un pas ferme et rapide le long des rails.

— Ce n'était pas beaucoup la peine de venir jusqu'ici pour y rester, dit-elle. C'est la première fois que mon père refuse de céder à mes désirs. Je ne comprends pas cela, moi! Et vous, y comprenez-vous quelque chose?

— Vous aviez donc réellement le désir de ne pas me quitter si tôt? répondit Montaret en serrant contre sa poitrine le bras de miss Sewell, comme s'il eût cru pouvoir ainsi l'empêcher d'être séparée de lui.

— Et vous, reprit-elle, trouvez-vous que le reste du voyage sera bien amusant pour vous?

— Non certes! mais que faire?

— C'est bien simple, restez ici.

— Pourquoi augmenter mes regrets en me parlant de l'impossible?

— Ah! oui, vos affaires, vos pierres, votre oncle! Mon Dieu, que tout cela est absurde!

— C'est la vie qui est absurde, chère miss Sewell. On y fait toujours le contraire de ce qui serait le bonheur !

— Votre bonheur serait donc de vivre près de moi ?

— En doutez-vous ?

Ils parlèrent ainsi dix minutes sans trop savoir ce qu'ils disaient et sans vouloir s'en rendre compte. Tous deux étaient sincères et comme grisés par la rapidité des instans qui leur étaient comptés.

Tout à coup Henri sentit à son doigt un anneau que Mary venait de lui donner, et il n'eût su dire quelle suite d'idées exprimées en toute hâte avait amené le don d'un tel gage et la joie qu'il éprouvait de le recevoir.

— C'est une bague de ma mère, disait-elle ; ne pensez pas mal de moi pour vous l'avoir confiée.

Il baisait la bague avec ferveur, et quand elle ajouta : « Vous voilà mon fiancé, je serai heureuse à présent que j'ai votre parole, » il ne s'étonna pas trop et s'écria hors de lui : « Vous m'aimez donc ? »

En ce moment, il oublia où il était et les regards des oisifs qui l'entouraient. Il attira Mary toute tremblante contre son cœur et ses lèvres effleuraient celles de la jeune fille, lorsqu'un ronflement formidable et un coup de sifflet le firent tressaillir. Une locomotive arrivait à pleine vapeur. Henri et miss Sewell n'eurent que le temps de se jeter de côté, et la locomotive passa sans les atteindre.

Ils rentrèrent sous la gare, où M. Sewell revenait muni de ses places sur un *steamer* qui partait dans deux heures. Il donna l'ordre de transporter ses effets à bord, après quoi s'adressant à Mary :

— Vous savez où demeure Mme Palmer ?

— Oui, mon père, ne vous inquiétez pas de moi, je vais vous accompagner jusqu'au bateau.

— Ne prenez pas cette peine, reprit le banquier, qui craignait, non sans quelque raison, que sa fille ne voulût plus quitter le bord après y avoir posé le pied. C'est moi qui vais vous conduire chez Mme Palmer.

Mary tendit la main à son fiancé, la lui serra convulsivement et se retourna brusquement pour cacher ses larmes.

Henri la suivit de l'œil jusqu'à l'angle d'une longue avenue plantée d'arbres où elle disparut.

— La reverrai-je jamais ? se dit-il en se laissant tomber sur un banc.

VIII.

En quittant Cleveland et en se trouvant sur le *steamer*, Henri de Montaret se sentit brisé comme un homme qui tombe du haut

d'une montagne. Avait-il rêvé ce qui venait de se passer? était-il fiancé avec Mary? Pourquoi ce souvenir si récent et si émouvant lui laissait-il plus d'effroi que d'orgueil, plus de tristesse que d'espérance? C'est que Montaret, tout homme de science et d'observation que l'avaient fait ses études, était un vrai Français, c'est-à-dire un tempérament d'artiste et de poète. Le goût, cette chose suprême et indispensable à une telle organisation, était blessé et comme attristé en lui par l'impétuosité d'expansion de miss Sewell, et plus encore peut-être par la situation qui l'avait provoquée. Montaret avait d'autant plus rêvé l'amour qu'il l'avait moins éprouvé jusqu'à ce moment, et naturellement son imagination l'avait placé dans un cadre plus suave qu'une gare de chemin de fer et ses accessoires.

— Quoi! se disait-il, j'aurai donc toujours ce spectacle sous les yeux? Je ne pourrai jamais penser à nos fiançailles, au premier baiser, à la première ivresse sérieuse de ma vie, sans revoir ce lieu bruyant, cette scène enfumée? J'aurais cru que le premier élan de l'amour était une idylle, qu'aucune prairie n'était assez fleurie pour la parfumer, aucune eau courante assez pure pour la réfléter, aucun chant de rossignol, aucun murmure de forêt assez harmonieux pour la célébrer, et pour moi ce n'a été qu'une sorte de cauchemar sous les roues d'une locomotive! Et Mary elle-même, rentre-t-elle d'une manière quelconque dans mon idéal? Certes je ne pouvais aspirer à une femme plus belle, plus confiante et plus sincère; cependant n'y a-t-il pas excès de volonté dans cette nature généreuse? Une femme est-elle complète quand elle ignore les hésitations de la modestie et les angoisses de la pudeur? Et puis quel sera l'avenir? Si son père, qu'elle n'a pas cru devoir consulter, s'oppose à notre union, aura-t-elle le courage de persister? Oui, probablement; la législation américaine l'y autorise; mais moi, Français, n'aurai-je pas blessé ma propre conscience en méconnaissant cette chose si juste à mes yeux, le droit paternel?

Pour apaiser ses scrupules, Henri se mit à étudier le caractère de M. Sewell et à guetter le moment où il pourrait lui faire des aveux. Ce moment ne vint pas durant les dix jours qu'ils passèrent ensemble sur ces immenses lacs de l'Amérique du Nord. M. Sewell n'avait nullement la pensée de l'encourager, et peut-être même ne supposait-il pas qu'un homme sans fortune pût aspirer à la main de sa fille. Il ne s'inquiétait pas autrement de la possibilité d'une inclination réciproque. Il était de ces hommes qui brisent un sentiment avec aussi peu de remords que s'il s'agissait de faire sauter un rocher placé en travers de leur chemin. Henri l'observait avec stupeur; c'était une machine à spéculations, où ce qui constitue l'être moral n'avait plus de place pour fonctionner. En dehors des

affaires, il ne savait rien; dans la nature, il ne voyait que des métaux. Il ne s'inquiétait point des lois de la vie. Savait-il comment poussent les arbres et comment coulent les fleuves? On pouvait en douter à son indifférence brutale et à son ignorance hautaine. Il était impossible de causer avec lui, il ne croyait à rien qu'au fait palpable. Il avait un profond mépris pour tout ce qui n'était pas son unique idéal, le jeu de l'argent. On eût pu le croire désintéressé, car il ne jouissait de rien : il voyageait comme le dernier petit commerçant des États-Unis, portait des habits râpés et des souliers percés. Il ne se permettait aucun plaisir, aucune distraction; peut-être n'avait-il pas plus de vices que de vertus, peut-être n'aimait-il pas l'argent pour lui-même.

Henri, en l'examinant, se demandait aussi jusqu'à quel point Mary ne tenait pas de son père. Il se rappelait le premier entretien sérieux qu'il avait eu avec elle dans la brasserie de Staten-Island. Elle s'était montrée là rompue aux indélicatesses du genre d'affaires qui absorbait la vie de M. Sewell. Élevée par lui, peut-être n'avait-elle pas la notion bien saine du bien et du mal? Cette fièvre n'était-elle pas dans son sang, et si elle parvenait à s'en préserver, ne la communiquerait-elle pas à ses enfans comme un héritage organique et fatal? Quel serait le rôle d'Henri au milieu d'une telle famille? n'était-ce pas se condamner à vivre incompris et bafoué?

Les jours de la traversée des lacs se succédèrent dans la contemplation d'un rivage plat et monotone et sous le poids d'une conversation aride, sans que Montaret pût trouver l'occasion et le courage d'ouvrir son cœur à ce chercheur de cuivre. Le *steamer* n'allait pas plus loin que les rapides de Saut-Sainte-Marie. A cette époque, l'écluse qui relie aujourd'hui le Lac-Supérieur au lac Huron n'était pas terminée, un chemin de fer faisait bien le service entre les deux lacs; mais, l'un des bateaux qui desservaient le Lac-Supérieur n'étant pas arrivé, nos voyageurs durent attendre dans la bourgade de Saut-Sainte-Marie.

Montaret, préoccupé de retrouver son oncle, alla aux informations; mais il eut beau parler d'un missionnaire français et nommer le père Athanase, il ne put obtenir aucun renseignement. Quant aux Indiens Chippeways, il lui fut dit que quelques familles de cette tribu, dont les individus étaient appelés *Sauteurs* parce qu'ils habitaient le Saut-Sainte-Marie, avaient leurs wigwams auprès des rapides. Il y courut, désireux de voir de près des Indiens, car jusque-là il n'avait vu, en fait de peaux-rouges, que deux hommes au teint hâlé, vêtus de chemises jaunes et coiffés de mauvais chapeaux de paille, sur le quai de Port-aux-Barques.

Un nouveau désappointement l'attendait au village des Sauteurs. Il ne vit d'abord que des huttes de terre et des haillons étendus

sur des ficelles, quelques canots d'écorce couchés sur le flanc au milieu des roches, deux femmes et trois enfans déguenillés qui faisaient sécher des poissons au soleil.

— Où sont les Indiens? leur demanda-t-il en anglais.

On le regarda d'un air hébété sans lui répondre, et l'on courut se cacher dans les huttes. Enfin il aperçut un homme coiffé d'une mauvaise casquette de drap bleu et vêtu d'une vieille veste de marin, assis sur une racine au bord des rapides.

— Y a-t-il réellement des Indiens par ici? lui dit-il.

— Oui, les Pawoitigoveneiwaks.

— C'est le nom de votre tribu?

— Je ne suis pas d'ici, moi, répondit-il en mauvais français,

— Ah! vous êtes Canadien, puisque vous parlez la langue de la mère-patrie?

— Je parle le yankee aussi et l'indien, je suis Chippeway.

Montaret fut sur le point de lui demander pourquoi, étant sauvage, il n'avait ni plumes, ni casse-tête; mais la peau tannée, les narines larges, les pommettes saillantes de cet homme, sa machoire accentuée, une certaine expression farouche, lui prouvèrent qu'il disait la vérité.

— Alors, si vous êtes un Chippeway, vous pouvez me donner un renseignement.

— Cela dépend de ce que je sais.

— Avez-vous entendu parler du père Athanase?

— Le missionnaire? dit l'Indien en le regardant en dessous. Il n'est pas ici.

— Ah! vous le connaissez donc? dit Montaret en lui donnant un dollar pour l'engager à parler.

L'Indien prit l'argent, et ses yeux brillèrent de plaisir; mais ce ne fut qu'à force de questions qu'Henri finit par savoir que son oncle était dans la tribu des Menomonies, à plus de cent cinquante lieues au couchant. Montaret remercia le Chippeway, et continua sa promenade au bord de l'eau.

Il vit bientôt venir à lui un canot d'écorce bondissant sur les rapides et monté par deux hommes et une jeune fille. Ils abordèrent au lieu même d'où Montaret les regardait. L'un de ces hommes était un batelier canadien dont la mise n'avait rien de caractéristique, l'autre un vieux *gentleman* dont la longue redingote boutonnée jusqu'au menton et le chapeau noir à haute forme contrastaient singulièrement avec la nature sauvage qui l'environnait. La jeune fille était enveloppée de la tête aux pieds dans une grande couverture de laine brune d'où s'échappait une longue tresse de cheveux noirs. La régularité de ses traits, le ton mat de sa peau un peu bistrée, ses grands yeux à la fois doux et sombres, une certaine di-

gnité dans tout son maintien, enfin on ne sait quoi d'étrange, éveillèrent la curiosité de Montaret. — Pardon, monsieur, dit le vieillard dès qu'il eut mis pied à terre, pourriez-vous me dire si le *steamer* qui dessert le Lac-Supérieur n'est pas parti?

— Il n'est pas arrivé, répondit Henri.

— Ah! tant mieux, j'avais peur d'être en retard.

Et, tendant la main à la jeune fille, il l'aida à sauter de la pirogue sur la grève; puis il paya le batelier, qui le remercia en le qualifiant de docteur.

Comme ces deux personnages se dirigeaient vers la bourgade, Henri, qui avait à suivre le même chemin, lia conversation avec eux. Après quelques paroles échangées, il trouva dans ce vieillard une politesse et une distinction rares, et il put sans indiscrétion savoir qu'il avait effectivement affaire à un médecin occupé par goût des diverses branches de l'histoire naturelle. Comme il ne semblait étranger à aucune, Henri lui demanda où il trouvait le temps de faire toutes ces choses en exerçant la médecine. — Que voulez-vous? répondit le docteur, quand on vit au désert, au milieu des forêts, il faut savoir un peu de tout. J'ai d'assez bonnes collections que je vous montrerai, si vous poussez jamais jusqu'au lac des Castors, car je vois à votre marteau que vous êtes aussi un explorateur scientifique.

Montaret ayant dit sa profession : — Moi, reprit le vieillard, je suis citoyen des États-Unis, *Yankee*, comme les Indiens qualifient tous ceux qui parlent l'anglais; mon nom vous dira mon origine suédoise : je m'appelle Karl Berghenius.

A son tour, Montaret se nomma. — Seriez-vous parent du père Athanase le missionnaire? s'écria le *Yankee*.

— Je suis son neveu.

— Ah! vraiment! un digne homme, monsieur, que votre oncle, un peu original pour un prêtre catholique; mais si tous les ministres du culte romain étaient comme lui, ce serait peut-être mieux.

— Pourriez-vous me dire où il est au juste?

— En ce moment, il doit être à la mission, sur la rive du lac des Castors, à une dizaine de lieues de la côte, au milieu d'un océan de verdure. On y est en bon air l'été et au-dessus des brouillards l'automne; l'hiver y est un peu rude, il est vrai, mais nous ne craignons pas la neige.

— Vous me rendriez un grand service en me traçant l'itinéraire que je dois suivre.

— Je vous conduirai moi-même à la mission.

— Vous êtes très lié avec mon oncle?

— Comment, si nous sommes liés? nous sommes amis intimes.

— Vous êtes pourtant protestant?

— Moi? je ne suis qu'un amant de la nature et son très humble serviteur, car je la contrarie aussi peu que possible dans le traitement de mes malades.

— Votre clientèle est assez étendue, si, de la rivière aux Castors, où vous demeurez, vous venez jusqu'ici?

— J'ai des malades plus loin encore, puisque je viens de soigner au Canada un ami qui se mourait d'anémie. Je lui ai prescrit, pour tout traitement, de s'enivrer d'abord une fois par semaine, puis ensuite une fois par mois, moyennant quoi j'espère le tirer de là.

— Avez-vous déjà guéri quelque malade par cette médication?

— Dans ce pays-ci, où l'on vit d'eau glacée, où l'on ne respire que des brouillards, où il gèle pendant six mois de l'année, il faut, selon moi, des toniques pour réagir contre le climat.

— Et mademoiselle s'accommode-t-elle aussi bien que vous de ce climat rigoureux? demanda l'ingénieur à la jeune fille, qui n'avait pas encore dit un seul mot.

— J'y suis habituée, répondit-elle en français avec un accent guttural, et d'ailleurs là où est mon père, je suis bien.

Montaret ne pouvait s'expliquer la parenté de ces deux personnages, dont les types contrastaient d'une manière frappante. Outre que la jeune fille avait la chevelure et les yeux noirs, elle était petite et d'apparence frêle. Sa main était remarquablement fine, et les plans un peu carrés de sa figure semblaient être disposés en sens inverse de ceux de la face en lame de couteau du docteur, qui était grand, avait les extrémités fortes et larges, les yeux bleus et les sourcils encore blonds.

Henri pensa que le docteur avait épousé une Indienne, et il se crut certain du fait quand la jeune fille se fut débarrassée de l'enveloppe de laine qui gênait sa marche, et montra sa robe de peau de daim ornée de broderies sur la poitrine et aux poignets, une peau de serpent à sonnettes enjolivée de dessins rouges et bleus qui lui serrait la taille, des rangs de colliers de wampum, des anneaux d'oreilles, des bracelets, un diadème de plaques d'orfévrerie et de petites plumes, mise des plus excentriques pour la fille d'un docteur.

Chemin faisant, Montaret demanda à celui-ci si son habitation était éloignée de la baie de Keweenaw.

— A une dizaine de lieues, répondit Berghenius.

— Puisque vous connaissez cette localité, vous pourrez peut-être me renseigner au sujet des richesses que renferme le sol. On prétend qu'il y a des filons de cuivre à ciel ouvert, qui auraient été exploités anciennement par les Indiens.

— Cela n'est pas. La presqu'île est, dit-on, fort riche en mé-

tal, mais sauf la mine de Cliff dans le nord et celle de Minosota dans l'ouest, le reste ne se compose que de sables et de granit.

Montaret partit d'un éclat de rire, et, comme le docteur lui en demandait la cause, il lui parla de l'acquisition faite par Sewell.

— On l'a indignement trompé, s'écria le docteur. Il eût mieux fait d'être un des actionnaires des mines de Cliff ou de celles d'Ontonagon que de chercher à leur faire concurrence.

Quand nos voyageurs entrèrent au *boarding-house* de Saut-Sainte-Marie, Télémaque vint, d'un air empressé, dire à Montaret que le *vapeur* était arrivé et qu'il avait retenu les deux seules cabines disponibles pour lui et M. Sewell. Un instant après, tout en se promenant devant l'auberge, Montaret apprit à M. Sewell que les prétendus gisemens de Keweenaw-bay dont il était possesseur n'avaient jamais existé.

— Êtes-vous bien sûr de ce que vous avancez, mon cher Montaret? dit le banquier, qui pensa aussitôt, avec une méfiance digne de son caractère, que sa présence sur les terrains cuprifères gênait les opérations et les recherches de l'ingénieur français.

— Très sûr, M. Sewell, et, si vous voulez de plus amples renseignemens, voici le docteur Berghenius qui vous en donnera.

Présentation faite, le docteur répéta à Sewell ce que lui avait dit Montaret.

— C'est fâcheux, si cela est, dit le banquier avec un sourire d'incrédulité, mais je veux m'assurer de la vérité par moi-même.

— A votre aise, monsieur! vous ferez un voyage inutile, dit le docteur en le saluant froidement et en lui tournant le dos.

— Ce gentleman est de vos amis? demanda le banquier soupçonneux à Montaret.

— Je le connais depuis une heure.

— Est-ce qu'il va de votre côté?

— Oui, mais il s'arrête en route avec moi.

— Comment, avec vous! Est-ce que vous ne venez pas à la baie de Keweenaw?

— M. Sewell, je vous ai dit que j'irais vous retrouver et vous donner mon opinion sur vos terrains. Vous m'avez si bien reçu, que je serais un ingrat de ne pas chercher à vous rendre service, mais je vous ai dit aussi que j'avais un oncle...

— Bah! vous n'avez pas d'oncle, c'est un prétexte.

— Je dis toujours la vérité, monsieur, et je n'aime pas que l'on en doute. Le docteur sait où est le père Athanase, il veut bien me conduire vers lui, je désire profiter de l'occasion. Quand je l'aurai vu, je me rendrai près de vous, et je me mettrai à votre disposition.

Sewell, peu habitué à s'entendre parler de la sorte, resta un peu abasourdi et baissa le ton.

— C'est fort bien, M. Henri, dit-il, il est trop juste que vous fassiez vos affaires avant de songer aux miennes. J'irai quand même à Keweenaw-bay et je vous y attendrai; mais comme vous pouvez en avoir pour quelque temps avec votre oncle et que je vais m'ennuyer tout seul, habitué comme je le suis à votre compagnie, je vais faire venir ma fille.

En parlant ainsi, Sewell eut bien soin d'examiner la physionomie de Montaret. Il comprenait que sans cette séduisante auxiliaire il ne ferait jamais rien de l'ingénieur.

— Vous allez la faire voyager seule? demanda Henri avec un peu d'inquiétude. Est-ce convenable?

— Cela n'aurait rien d'inconvenant, répondit le banquier, mais je prierai M. et Mme Palmer d'accompagner ma fille.

— Ce sera mieux ainsi, répondit Montaret satisfait de cet arrangement et ravi de l'espérance qui lui était rendue.

— Dans combien de jours pensez-vous être libre, monsieur Henri?

— Donnez-moi une huitaine de jours.

— Bien, je compte sur vous le 20 août. D'ici là je prendrai possession de mes terres, je les explorerai, mais je n'entreprendrai rien sans vous.

Le lendemain, le bateau qui faisait le service du Lac-Supérieur quittait la rive en emportant Montaret, Sewell, le docteur, sa fille et Télémaque. Montaret pria le docteur d'accepter pour sa fille la cabine qui avait été réservée pour lui.

Berghenius refusa, Henri insista; c'était à qui ne céderait pas, quand le docteur accepta tout à coup avec émotion en voyant le Chippeway qu'Henri avait rencontré au bord des rapides.

— Est-ce que vous avez quelque chose à craindre de la part de cet homme, lui demanda Montaret frappé du regard inquiet qu'il jetait sur l'Indien.

— Sa figure rapellerait à ma petite Indienne de douloureux souvenirs.

— Elle n'est donc pas votre fille?

— Nullement, c'est une orpheline de la tribu des Sioux. Je vous conterai cela.

— Contez tout de suite, docteur.

— Tout à l'heure, laissez-moi d'abord l'installer dans la cabine.

Quand Berghenius se fut éloigné, Télémaque s'approcha de l'ingénieur, et d'un ton piteux lui demanda s'il était vrai qu'il dût quitter M. Sewell.

— Je vais le quitter momentanément.

Ce furent alors des lamentations de la part du pauvre nègre : à toute force, il voulut suivre *massa* Henri, qu'il avait pris en affec-

tion parce qu'il lui parlait français, et paraissait voir en lui autre chose qu'une bête de somme, et avec l'autorisation de M. Sewell Montaret permit à Télémaque de l'accompagner dans son excursion au lac des Castors.

A l'heure du souper, quand tous les passagers furent réunis dans la salle à manger, Montaret fut très surpris de se trouver à table en face du Floridien Fayal et de M. Milly. Ils le saluèrent comme une vieille connaissance et lièrent bientôt conversation avec M. Sewell. Ils lui apprirent qu'ils avaient converti l'argent reçu de lui pour l'achat de leurs terrains en une pacotille consistant en vieux habits, vieilles chaussures, fusils rouillés qui devaient éclater à la première décharge, colliers de verre et couvertures de laine pour messieurs les sauvages; mais leur meilleure denrée, c'étaient plusieurs barils de whisky. Leur but était de faire une tournée parmi les tribus indiennes le long des côtes du Lac-Supérieur et de s'y livrer au trafic des fourrures.

De son côté, Sewell leur annonça qu'il allait explorer les terrains que ces messieurs lui avaient vendus. Fayal soutint avec impudence le regard scrutateur dont le banquier accompagna cette déclaration; mais M. Milly devint pâle.

IX.

Dans la soirée, après que le docteur eut enfermé sa fille adoptive dans sa cabine, d'où elle n'était pas sortie de la journée, il vint fumer un cigare sur le pont avec Montaret.

Questionné de nouveau sur le compte de la jeune Indienne, le docteur répondit : — Je vous raconterai son histoire avec d'autant plus de plaisir qu'elle vous fera connaître votre oncle le missionnaire. Il y joue un rôle important, et elle cimenta notre amitié naissante.

Naïssa, c'est-à-dire l'oiseau en indien, est fille de Sagitto, *celui qui effraie les hommes*, grand chef des Sioux et de la belle Eniskine, la pierre de cristal. A l'âge de huit ans, elle a été enlevée avec sa mère dans une surprise nocturne par une tribu Chippeway conduite par cet Indien qui fait semblant de dormir là-bas.

— Qui? mon homme des rapides de Saut-Sainte-Marie?

— Oui, Nagheko, mais plus connu sous le nom de Jambes-torses.

— J'avais déjà entendu parler de cet homme par M. Fayal.

— Un autre coquin, répondit le docteur. Je continue. Jambes-torses, poursuivi par Sagitto, s'était réfugié dans le fort Wilkins avec Eniskine, dont il voulait faire sa femme, et la petite fille. Le chef sioux, à la tête de ses guerriers, vint réclamer son bien; le

commandant du fort, qui s'entendait en dessous main avec le Chippeway, fit semblant d'acquiescer à la demande du Sioux, tança vertement Jambes-torses qui riait sous cape, le menaça même de mort et le chassa lui et sa bande. La femme et l'enfant furent rendues à qui de droit; mais avant qu'elles ne fussent sorties du fort, le commandant, prétendant vouloir faire pacte d'amitié avec Sagitto et ses chefs, fit venir du whisky et leur donna un repas. Les Indiens ne savent jamais refuser l'*eau de feu*. Les Sioux burent jusqu'à ce qu'ils fussent ivres-morts. La nuit venue, le commandant ouvrit les portes du fort à Jambes-torses et à ses Chippeways, et leur livra ses ennemis sans défense. Sagitto et les siens furent tous égorgés et scalpés, cela va sans dire, après quoi la belle Eniskine et la petite Naïssa furent emmenées dans la hutte de Jambes-torses.

Sachez tout de suite que, pour cette belle action, qui s'ébruita et fit crier quelques officiers, le commandant du fort fut obligé de donner sa démission. Ce commandant n'était autre qu'Antonio Fayal.

Nagheko, maître d'Eniskine, pensa d'abord qu'elle oublierait son premier mari. Il n'en fut rien; trois mois plus tard, elle essaya de se sauver avec sa fille; il les rejoignit à vingt lieues du fort Wilkins. La mère se défendit vaillamment, l'enfant intrépide essaya aussi de défendre sa mère. Avec l'exaspération de la brute, Nagheko tua Eniskine et courut après l'enfant, qui appelait au secours. Il la saisit par les cheveux et brandissait déjà son arme sur sa tête, quand, attirés par les cris, votre oncle le missionnaire et moi, nous arrivâmes à temps. Le père Athanase, qui n'est ni faible ni lâche, sauta sur l'Indien et le renversa sur le dos, tandis que je prenais la petite fille sous ma protection.

— Si je logeais une balle dans la tête de cette brute, dit-il en se retournant vers moi, croyez-vous qu'il y aurait grand mal?

Ce n'était pas bien chrétien, vous en conviendrez, M. Montaret; mais l'indignation l'emportait en lui sur les sentimens religieux. J'obtins pourtant qu'il laissât la vie à cet Indien, qui pouvait se repentir, car au fond les sauvages ne sont pas si méchans qu'on veut bien le dire.

Le missionnaire s'adressa alors à Jambes-torses: — Je te laisserai la vie, lui dit-il, à la condition que cette petite n'entendra jamais parler de toi.

— Je vous donne l'enfant, répondit l'Indien, et je jure que je ne m'occuperai jamais d'elle.

— Si tu manquais à ta parole, la justice divine saurait bien te frapper là où tu serais. Tu aurais beau te cacher au plus profond de la terre, elle t'y atteindrait. Lève-toi et va-t'en!

Jambes-torses ne se fit pas répéter la chose et disparut. Nous

relevâmes Naïssa, qui gémissait sur le cadavre de sa mère, et nous gagnâmes nos habitations.

Chemin faisant, votre oncle me dit : — Je ne peux pourtant pas me charger de cette petite sauvage, je ne saurais élever un enfant; je veux bien faire d'elle une chrétienne, mais c'est tout. Je ne suis pas souvent à la maison, et d'ailleurs dans trois ou quatre ans d'ici cela va devenir une grande fille. Vous qui êtes marié, prenez soin de cette petite Peau-Rouge.

En effet à cette époque ma femme vivait encore, et comme nous n'avions pas d'enfans, nous adoptâmes Naïssa. Votre oncle s'empressa de la baptiser sous le nom chrétien de Denise. Ma femme lui apprit l'anglais, et je la perfectionnai dans la langue française, que parlent beaucoup d'Indiens de cette partie des États-Unis. Lorsque cinq ans plus tard je devins veuf, je m'attachai d'autant plus à cette petite, qui est aimante et douce, et qui a reporté sur moi l'affection qu'elle avait pour sa mère adoptive.

— Et Jambes-torses, demanda Montaret, a-t-il tenu sa promesse?

— Oui, car voilà la première fois que je le rencontre depuis dix ans; mais si j'avais su qu'il fût à bord avec Fayal j'eusse attendu un autre bateau.

Montaret et Berghenius s'entretinrent encore quelques instans et se souhaitèrent le bonsoir. Le docteur regagna la cabine, et Henri, avisant un coin obscur, se roula dans sa couverture de voyage, s'étendit sur le pont et s'endormit.

Il fut réveillé une heure après par la conversation de trois hommes qui ne le voyaient pas. — Je vous assure, Milly, disait le Floridien adossé contre le bastingage et tout en fumant une cigarette, que le Français ne va pas à la baie de Keweenaw.

— C'est possible, répondit l'autre; mais M. Sewell y va, il nous l'a dit lui-même.

— Vous avez donc bien peur que Sewell ne s'aperçoive que vos terres ne sont que des marais?...

— Si elles étaient seulement marais...

— Elles n'existent donc pas?

— Eh non! parbleu!

Antonio éclata de rire en disant : — Ce tour vaut le mien, vrai! Voilà un bon tour, ce que nous appelons un véritable *Yankee-trick*. Je ne vous croyais pas si fort. Milly, vous grandissez dans mon estime.

— C'est flatteur! répondit Milly; mais voyons, convenons de nos faits.

— Eh bien! allons à Ontonagon; nous laisserons le banquier débarquer avec Nagheko, qui lui montrera n'importe quels terrains comme étant les vôtres. Entends-tu, Jambes-torses?

— J'entends bien, dit l'Indien d'un ton nasillard, mais à la condition que M. Milly me donnera cinquante dollars.

Milly ne répondit pas, Nagheko le traita d'avare, et alla chercher un coin pour dormir.

— Vous n'avez pas sommeil? demanda Milly à Fayal.

— Non, ma foi! repondit celui-ci en roulant une nouvelle cigarette.

— Dites donc, Antonio, reprit Milly, pourquoi n'avez-vous pas proposé à miss Williams de faire avec nous la promenade des lacs?

— Peuh! fit le Floridien.

— Vous faites le dédaigneux? Elle a pourtant amassé une belle fortune, et c'est un excellent parti.

— Elle peut être riche, je sais ce qu'il m'en coûte.

— Est-ce que vous avez rompu avec elle?

— N'ayant plus d'argent, j'ai reçu mon congé, et vous pouvez vous mettre sur les rangs, si le cœur vous en dit. Ce n'est pas moi qui vous en empêcherai; mais prenez garde que l'ingénieur ne vous coupe l'herbe sous le pied.

— Comment! vous croyez qu'il lui en conte?

— Rappelez-vous le bal chez Sewell; avez-vous remarqué leur promenade bras dessus, bras dessous, leurs doux épanchemens? était-ce assez clair? J'ai voulu faire une observation à la demoiselle; elle m'a envoyé promener, et le lendemain j'ai trouvé sa porte fermée.

— Mais ce *gentleman* s'est promené aussi avec miss Sewell, et j'ai remarqué qu'il ne l'a pas quittée de la soirée.

— Parbleu! c'est fort adroit de sa part. Si les dollars de l'une lui échappent, il rattrapera ceux de l'autre. C'est un malin qui n'est pas plus ingénieur que *gentleman;* c'est tout simplement un chasseur de fortune dont la petite Sewell, en digne fille de son père, fera peut-être son amoureux, mais son mari jamais.

Antonio Fayal n'eut pas le temps d'en dire davantage; Montaret lui sauta à la gorge et lui donna un soufflet en lui disant : Assez! Le Floridien, étourdi par une si brusque attaque, fit trois pas de côté pour se dérober aux nouveaux coups qu'il s'attendait à recevoir et tira son couteau en criant à Montaret, qu'il ne reconnaissait pas dans la nuit : — A qui en avez-vous? qui êtes-vous?

— Je suis Henri de Montaret, et je vais vous jeter à l'eau.

— Il le ferait comme il le dit, cria Milly; retirez-vous, Antonio, non, faites des excuses, c'est plus simple.

La querelle avait attiré du monde, Sewell demandait, sans obtenir de réponse, la cause de tout ce bruit. Le capitaine du *steamer*, comme maître à son bord, ordonna de mettre bas les armes et demanda des explications.

— Elles ne seront pas longues, répondit Montaret, ce misérable se permet de salir le caractère d'une femme que je respecte par d'ignobles suppositions, dans lesquelles il me fait jouer un rôle odieux.

La cause entendue, le capitaine conseilla à Fayal de s'excuser, s'il le pouvait. Il s'y refusa avec une feinte arrogance; mais, Milly ayant pris sur lui d'aller donner des explications à Montaret, le Floridien le laissa faire et disparut dans la cale en jurant de se venger un jour ou l'autre. Si Montaret ne se trouva pas satisfait des excuses de M. Milly, il renonça cependant, devant les remontrances du docteur, du capitaine et de Sewell, à exiger davantage de l'ex-officier de l'armée fédérale. Il prit M. Sewell à part et lui rapporta ce que Milly et le Floridien avaient dit à propos des terrains qu'il leur avait achetés. Le banquier se méfiait sans doute un peu de ses vendeurs, mais il se méfiait encore plus de Montaret, dont le désintéressement absolu était pour lui lettres closes. Il lui supposa un intérêt caché à le dégoûter de son entreprise, et le lui fit presque entendre. Henri fut tenté de le traiter comme il avait traité Fayal, et, pour couper court, il le quitta brusquement.

X.

Le soleil était déjà haut dans le ciel quand le *steamer* stoppa. Une pirogue montée par deux Indiens se détacha du rivage et vint prendre le docteur et Naïssa, Montaret et Télémaque. Un instant après, le bateau à vapeur disparaissait dans la brume du matin, et nos voyageurs abordaient à l'embouchure de la rivière aux Carpes, sur une plage sablonneuse. Les Indiens enlevèrent la frêle pirogue d'écorce de bouleau sur leurs épaules, car il y avait plusieurs marais et de nombreux ruisseaux à traverser avant d'arriver à la mission. Télémaque chargea la malle et les effets de son maître sur sa tête, et l'on s'enfonça à travers bois.

Montaret, surexcité par la colère et le chagrin, n'avait jusque-là prêté qu'une faible attention aux rives accidentées du lac; mais à la vue des érables et des chênes gigantesques de la forêt vierge, véritable chaos de troncs d'arbres, de lianes et de plantes embaumées, en respirant la fraîcheur qui règne sous ces hautes voûtes de verdure, frappé du silence solennel de cette nature grandiose dont il n'avait aucune idée, il sentit le calme se faire en lui, et, oubliant M. Fayal et même M. Sewell, il fut pris d'une joie d'enfant, se mit à courir à travers les taillis et les branches sèches qui craquaient sous ses pas et à sauter par-dessus les tiges des colosses étendus dans les herbes folles. — Que c'est beau! s'écriait-il, que c'est grand! Oh! admirables pays! splendides forêts! je vous aime.

Le docteur, charmé de son enthousiasme, lui conseilla pourtant de ne pas s'exposer à tomber dans une fondrière ou à marcher sur un crotale, et il l'engagea à ne pas quitter le sentier.

— Peut-on penser à soi au milieu de ces splendeurs? répondit Henri en revenant près de lui pour lui complaire. Voyez comme dame Nature s'est parée de ses plus belles fleurs! regardez donc ces sauges rouges qui éclatent comme des étincelles dans l'ombre de la verdure! Et ces glycines de cent pieds de haut? ces bignones et toutes les guirlandes qui montent jusqu'à la cime de ces géans? Ah! docteur, je comprends maintenant que vous soyez venu vivre ici. N'allez pas si vite, arrêtez-vous un instant; vous marchez comme un homme blasé, donnez-moi le temps de regarder. Il y a tant de tout, et tout est si nouveau pour moi!

Et Montaret sauta sur le tronc d'un érable renversé en regardant avidement autour de lui.

Pendant qu'il se livrait à l'admiration, Naïssa, assise sur l'herbe, le coude sur son genou, le menton dans sa main, les yeux fixés sur lui, était restée immobile et comme stupéfaite. Elle était tellement absorbée ou distraite qu'elle n'entendit pas le docteur lui demander à deux reprises à quoi elle songeait. La joie de Montaret lui causait-elle un étonnement naïf, ou bien, remarquant pour la première fois sa figure éclairée par l'enthousiasme, l'admirait-elle sans s'en rendre compte? — Quoi, mon père? que me voulez-vous? dit-elle enfin comme sortant d'un rêve.

— Qu'est-ce que tu as?

— Mais... je ne sais pas... rien, dit-elle. Allons-nous-en; il nous faut la journée pour gagner la mission.

— En ce cas, partons, dit Montaret, et pardonnez-moi de vous avoir retardée, mademoiselle Naïssa.

— Je suis une *squaw* et non une demoiselle, observa la jeune fille. Appelez-moi Naïssa tout simplement.

— Une *squaw?*

— C'est ainsi que l'on nomme les femmes indiennes.

On se remit en route. Le trajet était long et la marche pénible à travers les lianes et les ronces. Un cours d'eau fut remonté jusque près de sa source, puis on s'enfonça de nouveau dans la forêt. Montaret ne comprenait pas comment, sans boussole, ses nouveaux amis pouvaient s'orienter et se reconnaître dans ce dédale de verdure où nul chemin, nul sentier n'était tracé. Il en fit l'observation au docteur, qui lui répondit : — Quand vous aurez passé quelque temps dans les forêts vierges, vous ferez comme nous vos petites remarques; un arbre renversé ici, une pierre là-bas, une fleur de ce côté, sont autant de points de repère. Vous vous y ferez vite, si vous avez l'œil du naturaliste, qui est un peu l'œil du sauvage.

— Vous allez peut-être me trouver bien indiscret, docteur, si je vous demande pourquoi, vous qui me paraissez un savant très distingué, vous êtes venu vous fixer si loin de la civilisation.

— J'y suis venu d'abord seul pour y faire des études spéciales : les blessures opérées par les flèches empoisonnées des Indiens et leur manière de s'en guérir m'intéressaient au plus haut point. A travers les ridicules pratiques de leurs sorciers, je cherchais à découvrir la tradition de quelque sérieux antidote. Après bien des observations et des expériences, j'ai reconnu que le véritable et unique antidote, c'était la foi de leurs patiens, et comme il n'est pas besoin de venir chez les sauvages pour voir de pareils prodiges en médecine, j'ai demandé à la nature seule, secondée par le bienfait de cette vie active et rationnelle qu'on pourrait appeler la vie primitive, le secret des merveilleuses guérisons. Ce que j'ai appris ici, c'est donc l'art d'encourager la nature à faire son généreux et ingénieux travail de réparation d'elle-même par elle-même.

J'étudiais aussi ce travail sur les animaux, et, le goût de l'histoire naturelle aidant, je me suis attaché au pays. J'ai demandé à Naw-Kaw, alors chef de la tribu des Menomonies, de me vendre une parcelle de terrain que j'ai payée comptant; nous avons fumé le calumet de la paix, et tout a été dit. J'ai construit un chalet avec l'aide des Indiens, et je suis allé à Boston chercher ma femme, qui comme moi avait la passion de la nature. Nous devions passer seulement pendant quelques années la belle saison au lac des Castors; nous y sommes restés jusqu'au jour où Dieu a rappelé à lui ma pauvre Élisabeth... Après cette perte cruelle, j'avoue que je fus sur le point de quitter à jamais mon oasis. La vue des endroits que j'avais si souvent parcourus avec ma femme, chaque arbre à l'ombre duquel nous nous étions longuement entretenus, chaque fleur qu'elle avait aimée, ravivaient ma douleur. Sans Naïssa, notre enfant adoptive, je serais peut-être mort de chagrin. J'ai pris le dessus, et j'ai vécu pour elle; elle le sait, et son amour filial est une compensation à mon malheur.

— Avant le voyage que vous venez de faire, elle n'avait donc jamais quitté la rivière aux Castors?

— Jamais.

— Et elle n'a jamais eu la fantaisie de quitter non plus son costume indien?

— Ne trouvez-vous pas qu'elle a eu raison? Les toilettes de nos dames sont aujourd'hui si extravagantes et si incommodes! Voyez-vous Naïssa en crinoline au milieu de la forêt vierge?

— Certes, dit l'ingénieur en regardant l'Indienne marcher en avant avec grâce et légèreté, elle perdrait à ôter son diadème de

métal, ses colliers et ses longues draperies. Il me semble voir la fille de quelque Pharaon d'Égypte.

— Mais ne vous y trompez pas, répondit le docteur, la race rouge égyptienne n'a plus de représentans aujourd'hui que la race indo-polynésienne. Vous trouverez entre les anciens habitans des bords du Nil et ceux des forêts vierges plus d'un rapport sensible : d'abord l'angle facial, les yeux longs et généralement bridés, les pommettes saillantes, les cheveux lisses, les épaules et la poitrine larges, les extrémités fines, les formes arrondies. L'Indien n'a pas les muscles saillans des nègres ou des blancs. D'autres rapprochemens ou plutôt des traditions conservées et transmises à ces enfans rouges, ce sont les armes, la toilette voyante, les colliers, les bijoux et surtout les peintures dont ils ornent leur visage. Vous n'avez vu jusqu'à présent que de malheureux Indiens dégénérés et avilis au contact des Anglo-Saxons; mais dans les profondeurs des forêts, là où le bûcheron et le chasseur de fourrures n'ont pas encore pénétré, vous trouverez des types qui vous rappelleront les héros de l'ancienne Égypte.

— Des héros bien dégénérés, vous en conviendrez, docteur.

— Aujourd'hui, oui, et encore! Ces gens-là ont parfois des sentimens qui nous surprennent. Nous les appelons sauvages; ils ne le sont pas. Ils ont une civilisation relative; ils sont restés en arrière, voilà tout. Supposons que vous puissiez être reporté avec vos idées, votre éducation, votre parti-pris, vos conventions, à Thèbes ou à Memphis, alors que ces villes étaient des centres de lumière : soyez certain que vous, homme moderne, vous n'auriez pas plus de points de contact avec ces hommes du passé que vous n'en avez avec un troupeau de bisons. Il en serait de même pour l'homme ancien qui reviendrait parmi nous. Il serait fort étonné, et ne nous comprendrait pas plus que le sauvage ne nous comprend.

— Vous êtes partial pour les Indiens, docteur! ils me semblent jusqu'ici bien au-dessous du portrait que nous en font les romanciers.

— La généralité, oui, j'en conviens. Pourtant il y a des exceptions, et, sans aller plus loin, je vous citerai le père de Naïssa, qui était un homme fort remarquable et qui vous eût fait revenir de bien des préjugés sur la race rouge; mais, ajouta le docteur en baissant la voix, ne parlons pas de lui devant sa fille, elle a l'air de nous écouter, et je n'aime pas à reporter sa pensée sur les scènes de meurtre et de violence qui l'ont faite orpheline.

— Est-elle donc sensible à l'excès ou vindicative? demanda Henri au bout d'un instant, en voyant Naïssa marcher rêveuse à quelque distance.

— Il y a de l'un et de l'autre, répondit le docteur. Cette jeune fille a été longtemps un problème pour moi. Les souvenirs terribles de son enfance l'avaient rendue sombre et comme inconsolable. C'est alors qu'entraîné par le besoin d'assister la faiblesse et de combattre la douleur, instinct qui est dans le cœur de tout homme civilisé, j'ai essayé de remplacer non-seulement la protection, mais la tendresse des parens qu'elle avait perdus, et ma femme, renchérissant sur cet élan de compassion, lui témoigna une affection si grande que l'enfant fut tout à coup vaincue et comme éperdue de reconnaissance. Cela était-il dans sa nature, ou bien avions-nous fait entrer en elle un élément nouveau de vitalité intellectuelle? Je l'ignore, et cela me tourmente bien encore quelquefois.

— Pourquoi donc, docteur? dit Montaret surpris. Vous feriez-vous un reproche d'avoir amélioré par la sensibilité une nature inculte?

— Eh mais! reprit Berghenius, oui, certainement, j'aurais sujet de me le reprocher, si cet élément étranger devait détruire le tempérament logiquement rationnel de l'individu.

— Ah diable! s'écria Montaret, vous êtes systématique, cher docteur! Le respect, un peu fétichiste peut-être, que vous avez pour le travail de la nature physique, s'étend jusqu'à celui des instincts farouches?

— Eh bien! cela vous étonne? reprit ingénument le *Yankee*, systématique en effet comme tous les hommes qui vivent dans la solitude et dont les idées ne se renouvellent pas. Croyez-vous qu'il convient de nourrir les lions avec des confitures? et me trouveriez-vous raisonnable, si je cherchais un moyen de donner la peau blanche à votre nègre? En voulant élever une Indienne, je m'étais flatté de conserver un type pur et original, et je comptais, en assistant à son développement, avoir sous les yeux un sujet d'études des plus intéressans. Eh bien! non, mon cher monsieur, ma sotte civilisation, mon attendrissement, ma sollicitude, je ne sais quoi de paternel qui domine les entrailles de nos races européennes, m'ont entraîné à aimer l'enfant et à vouloir lui apprendre la reconnaissance. Elle n'a que trop secondé mon erreur; elle s'est montrée tout à coup si dévouée, si douce et, disons tout, si parfaite, que je ne sais plus rien d'elle ou du moins de ce qu'elle eût été, si je n'eusse contrarié et perverti ses inclinations naturelles.

Montaret ne put s'empêcher de rire en voyant l'honnête et bon docteur déplorer son ouvrage, et il allait continuer à s'en divertir avec bienveillance, lorsque, du milieu des broussailles, bondit devant eux un Indien de haute stature, large d'épaules, empenné comme un héron et d'un aspect farouche. Les peintures rouges qui ornaient son visage laissaient voir qu'il l'avait beau et régulier,

bien que ses traits fussent accentués. Nu jusqu'à la ceinture, la poitrine ornée de colliers de griffes d'ours et de grains de wampum, la tête à demi rasée, sauf la mèche à scalper surmontée d'un bouquet de plumes, le tomahawk passé dans la ceinture, il s'arrêta au milieu du sentier que Télémaque et les deux Indiens venaient de frayer, et, s'appuyant sur un rifle de fabrique anglaise, il attendit que nos voyageurs fussent près de lui.

— Vous prétendiez qu'il n'y a plus de sauvages, dit le docteur à Montaret en lui montrant le Peau-Rouge immobile comme une statue au milieu du chemin, en voici un pur sang!

— Le fait est que l'échantillon est beau, dit Henri, mais que nous veut cet homme?

— Je n'en sais rien.

— C'est un Sioux, dit Naïssa, je reconnais le *totem* de la tribu.

— Qu'est-ce qu'un *totem?* demanda Henri.

— Ce sont les armoiries des Indiens, répondit le docteur. C'est toute une science qui ne demande pas moins d'études que celle du blason.

— Il porte le totem de mon père, un aigle rouge, dit Naïssa. Ce ne peut être que mon cousin Wakontchaka, *celui qui vient sur le tonnerre.*

Le docteur, s'approchant de l'Indien toujours immobile, lui demanda en français : — Qu'est-ce que mon fils, qui est un Sioux, vient chercher chez les Menomonies?

— Wakontchaka suit le sentier de la guerre, répondit l'Indien. Les Menomonies sont inoffensifs, et il les méprise; mais les Chippeways sont ses ennemis, et il n'y a pas de distance, si grande soit-elle, qui puisse l'empêcher de venir scalper ceux qui l'ont offensé.

— Tu viens de loin?

— Des grandes prairies, du côté du soleil couchant.

— Et de qui viens-tu te venger par ici?

— Le sorcier blanc, qui a pris soin de la fille de Sagitto, a fait le bien; mais d'autres ont fait le mal, et je veux tout de suite te remercier d'avoir sauvé Naïssa, l'oiseau du lac, et te demander de me la donner pour femme.

— Doucement, mon ami, répondit le docteur, tu me permettras d'abord de la consulter, et puis de réfléchir et de prendre le temps de te donner une réponse.

— Je le permets.

— C'est encore heureux! dit Montaret en riant.

Le Sioux tourna lentement la tête du côté de l'ingénieur, le regarda d'un air dédaigneux, et, reportant ses yeux sur sa cousine, il dit : — La fille de mon oncle Sagitto n'était plus assez petite

quand elle a été enlevée à sa famille pour ne pas se souvenir de Wakontchaka, alors enfant comme elle, et aujourd'hui grand-chef des Sioux et le plus vaillant guerrier de la tribu. Nous avons tendu ensemble des piéges aux martres, et nous avons souvent couru dans les grandes prairies du pays des Sioux, où il y a de si belles fleurs. Naïssa, si tu as oublié ces choses, moi j'y ai pensé plusieurs fois, et j'ai cru de mon devoir de venir te les rappeler.

— Wakontchaka, répondit Naïssa d'un air digne et calme, je te remercie de l'honneur que tu veux me faire; mais je ne veux pas me marier.

— Pourquoi, bel oiseau du lac?

— Parce que je ne veux pas, il n'y a pas d'autre raison.

— Tu aimes quelque visage pâle? dit l'Indien en regardant Montaret.

— Cousin, je n'aime que mon père adoptif et ne veux ni ne dois le quitter. Tu trouveras facilement une *squaw* plus belle et plus grande que moi, et tu ne peux te fâcher de mon refus. Viens jusqu'à l'habitation de l'homme savant dans l'art de guérir, il t'y recevra avec les égards qui te sont dus.

— La fille de Sagitto parle bien, dit le Sioux flatté de la politesse qu'on lui témoignait. J'irai plus tard, et, pour te faire plaisir, je te porterai le scalp de celui qui a tué ton père.

— Tais-toi, mon fils, tais-toi, lui dit vivement le docteur en lui posant la main sur le bras.

Celui qui vient sur le tonnerre regarda le docteur avec surprise; puis, en souriant à Naïssa, il lui dit : — Puisque ma cousine me permet de revenir, je reviendrai. — Et il s'élança dans le fourré.

Le soleil descendait à l'horizon, quand nos voyageurs se trouvèrent sur les bords d'un petit lac entouré de collines boisées. En face d'eux, sur l'autre rive, s'élevait, du milieu d'un massif de chênes au feuillage sombre, une légère colonne de fumée.

XI.

Une demi-heure après, la pirogue sur laquelle les voyageurs venaient de traverser le lac était amarrée à un saule qui trempait sa chevelure pâle dans les eaux limpides. Leurs guides indiens avaient disparu à travers les broussailles, et le docteur poussait la grille de bois qui fermait les propriétés du père Athanase.

La mission se composait de deux chalets en troncs d'arbres non équarris à l'extérieur et recouverts en planches. L'un servait d'habitation au missionnaire, l'autre était la maison du Grand-Esprit

des visages pâles, comme l'appelaient les Indiens. Il n'y avait pas de différence entre le presbytère et l'église, sinon que celle-ci était plus grande, et qu'elle était surmontée d'une construction carrée à toit pointu imitant à peu près un clocher. L'enclos, fermé par des palissades couvertes de pampres, était coupé en croix par deux allées bordées d'arbres fruitiers taillés en quenouilles. Les carrés étaient cultivés avec soin, et les légumes y poussaient en abondance. Un filet d'eau où barbotaient des canards traversait le potager. Autour de la maison et presque sur le toit s'étalaient de gros potirons qui montraient leurs ventres dorés par les rayons du soleil couchant.

— Ah çà! où êtes-vous donc, père Athanase? cria le docteur, je vous amène quelqu'un.

— Me voici! répondit en paraissant sur le seuil un petit homme trapu, au visage souriant et rubicond avec une forêt de cheveux gris. Il était vêtu d'un paletot de drap marron qui avait depuis longtemps perdu ses boutons, et devait avoir été, ainsi que ses braies collantes, taillé par un Indien, tant la coupe en était primitive.

— Ah! enfin! s'écria-t-il joyeusement, je pensais que vous ne reviendriez jamais du Canada; puis, apercevant Henri et ne le reconnaissant pas : — Monsieur, dit-il, soyez le bienvenu.

— C'est un Français, père Athanase, répondit le docteur en souriant d'un air narquois, un élève de l'école des mines, que j'ai l'honneur de vous présenter.

— Un élève de l'école des mines? mais attendez donc, il ressemble trop à ce qu'était mon frère il y a trente ans pour ne pas être mon neveu!...

— Oui, mon cher oncle, c'est votre neveu Henri, s'écria l'ingénieur en se jetant dans ses bras.

Après les premières effusions, on se mit à table. Le souper fut plus bizarre qu'appétissant pour Henri. Les Indiens convertis pourvoyaient souvent à la stoïque nourriture du missionnaire. On se régala d'un rat musqué.

Montaret trouva son oncle fort peu changé depuis qu'il ne l'avait vu, bien que celui-ci eût de plus sur la tête quatorze ans de fatigues et de privations; car il ne faut pas croire que la mission d'aller convertir des sauvages au christianisme soit sans périls. C'est toute une vie de patience et d'abnégation, de dangers et de misères, d'aventures et de souffrances, pour laquelle il faut une foi ardente, une grande énergie et une santé de fer. A l'âge de quarante ans, l'abbé Athanase de Montaret, qui était assez mal noté à son évêché à cause de son esprit d'opposition, résolut de partir pour le Nou-

veau-Monde après avoir entendu prêcher Mgr Odin, évêque aux États-Unis, qui était venu recruter des missionnaires jusqu'en Touraine. Depuis son séjour en Amérique, il n'avait donné de ses nouvelles à sa famille qu'à de longs intervalles, et son frère le capitaine, après l'avoir regardé comme un fou en tant qu'ecclésiastique, le regarda comme un guerrier en tant que missionnaire, et lui rendit son estime.

Le souper fut fort gai, et le père Montaret fit les honneurs de chez lui avec une bonhomie qui raviva toute la sympathie que dans son enfance Henri avait eue pour lui.

La nuit était venue depuis longtemps quand le docteur et sa fille souhaitèrent le bonsoir au père Athanase et à son neveu, qui s'installa dans une petite chambre contiguë à celle de son oncle. C'était un véritable trou de six pieds carrés; le lit, un amas de feuilles sèches dans un cadre de bois qui ressemblait beaucoup à un cercueil. Le mobilier se composait d'un bénitier appendu à la cloison, et d'un tronc d'arbre qui servait alternativement de table et de chaise. Une petite lucarne bouchée avec du papier huilé représentait la fenêtre; la porte était une claie de roseaux, et une liane qui s'était fait jour à travers le plancher disjoint pouvait servir de porte-manteau.

Henri était trop fatigué pour prêter une grande attention à son logement. Il se jeta tout habillé sur la litière et ne tarda pas à s'endormir; mais dans la nuit il fut réveillé par un bruit singulier, il lui sembla qu'on sciait les parois de la maison, et puis c'était comme de légers coups de marteau frappés contre les planches de son lit. Il demanda qui était là. Ne recevant pas de réponse et le bruit continuant, il réveilla son oncle. — Ce n'est rien, lui répondit le père Montaret sans se déranger, c'est l'horloge de la mort.

— Je ne comprends pas.

— C'est ainsi qu'on appelle les larves de vrillettes qui rongent le bois. Celles de ce pays-ci sont plus grosses que celles d'Europe, voilà tout. Ce n'est pas le moment de faire de l'histoire naturelle, dors donc.

Henri se rendormit malgré ce bruit agaçant, auquel s'ajouta bientôt une sorte de grésillement d'une nature plus alarmante, mais dont notre voyageur, qui ne l'avait jamais entendu, crut devoir ne pas se préoccuper. Il changea d'avis en sentant un corps froid frôler sa joue. Il sauta à bas du lit, alluma un bout de cierge qui tenait lieu de bougie à la mission, et vit un grand serpent tacheté de gris et de brun avec des yeux d'hyacinthe, lequel prenait sa place encore chaude sur le lit d'herbes sèches.

— Dites donc, mon oncle, cria Montaret en saisissant son revolver, avez-vous un serpent apprivoisé chez vous?

— Hein? quoi? un serpent? Qu'est-ce que tu chantes?

— Oui, un serpent à sonnettes.

— Où est-il?

— Dans mon lit.

— Attends, je vais me lever et lui faire son affaire.

Henri ne lui donna pas le temps de venir à son aide, il logea une balle dans la tête du reptile, qui ne mesurait pas moins de six pieds de long. — C'est un de moins, dit le missionnaire, et il alla se recoucher tranquillement; mais Henri, ne tenant pas à partager sa couche avec quelque autre bête malfaisante, demanda à Télémaque, descendu au bruit, s'il se trouvait bien dans le grenier. Sur la réponse affirmative du noir, il y grimpa avec lui, et put enfin prendre un peu de repos sans être troublé davantage.

Il fut réveillé par le tintement d'une cloche. C'était l'*Angelus* que sonnait lui-même le missionnaire. En mettant la tête à la lucarne du grenier, Henri vit une douzaine d'Indiens menomonies avec leurs femmes et leurs enfans agenouillés sous le porche de l'église. Leurs wigwams étaient à cent pas de là et formaient une sorte de village autour de la mission.

Au son de la cloche, Télémaque, qui était un homme pieux, alla se mêler aux néophytes du père Athanase; quant à Montaret, il s'empressa de quitter le taudis où il avait dormi pour aller respirer l'air matinal sur les bords du lac. Un sentier herbu, qui côtoyait la rive ombragée d'érables à sucre et de frênes noirs, le mena en face d'une haute palissade défendue par un fossé profond, sur lequel était jetée une étroite passerelle qui aboutissait à une porte peinte en vert. De l'autre côté de la clôture, des arbres séculaires, chênes à feuilles en faulx, tilleuls pubescens, ormes rouges, dressaient leurs ramures gigantesques dans le ciel pur du matin.

L'habitation du docteur était cachée au milieu de ce nid de verdure. Henri s'était déjà aventuré sur la passerelle, tout en se demandant si sa visite au savant n'était pas trop matinale, quand il entendit tirer les verrous de la porte et vit paraître Naïssa.

Elle avait un costume plus simple que celui de la veille : une longue tunique de coton blanc brodée et passementée sur toutes les coutures était serrée à sa taille par une écharpe rouge. Ses cheveux, séparés sur le front, retombaient sur ses épaules en deux longues tresses, et un collier de fleurs roses ornait sa poitrine. Elle eût ressemblé à une bergère de Théocrite, si une coquetterie bizarre et quelque peu effrayante n'eût rappelé en elle la sauvage. Une ligne de vermillon tracée sur la raie de séparation de sa chevelure

partageait sa tête, du front à l'occiput, comme une blessure sanglante. — Bonjour, dit-elle à Henri sans paraître surprise de le trouver là. Avez-vous bien dormi?

— Non, assez mal; mais vous, êtes-vous reposée?

— Je n'étais pas fatiguée. Entrez, j'allais vous chercher pour déjeuner, car je suppose qu'il n'y a pas grand'chose à la mission.

Montaret entra dans l'enclos du docteur, qui ne ressemblait en rien à celui du missionnaire. Les allées sablées serpentaient à travers les arbres, et les tapis de verdure, coupés de distance en distance par des corbeilles de fleurs ou des massifs d'arbustes, formaient un véritable jardin anglais tracé au milieu de la forêt vierge au flanc de la montagne. On arrivait par une pente douce à l'habitation, que préservait du vent du nord un escarpement naturel d'environ cent mètres de haut.

C'était une vaste construction en madriers équarris, reposant sur un massif en maçonnerie dans lequel on avait pratiqué des marches et qui formait terrasse. De chaque côté, un escalier conduisait à la galerie extérieure, protégée par un toit de bardeaux en auvent, comme dans les chalets suisses. A droite de la maison, le potager; à gauche, des hangars, une étable pour des vaches et des moutons, et la basse-cour, où grouillaient des poules, des canards et des oies.

Le personnel du service se composait de la cuisinière Mésaubis, c'est-à-dire *duvet d'oison* en indien, et de Wamégonabiou (*celui qui met des plumes*), deux indigènes de la tribu des Menomonies, tribu jadis puissante et belliqueuse, mais aujourd'hui fort pacifique et fort restreinte. Celui-ci cumulait les fonctions de berger avec celles de pêcheur et de jardinier; celle-là était non-seulement cuisinière, mais blanchisseuse et vachère, sous les ordres de Naïssa, qui avait la haute main dans le ménage.

Le déjeuner du docteur était fort simple, mais copieux : Duvet d'oison avait voulu donner au jeune étranger une haute idée de ses talens culinaires.

Montaret et le docteur passèrent la journée dans la salle des collections d'histoire naturelle. Le brave Berghenius abusait un peu de la complaisance de son hôte, mais il n'avait pas tous les jours une si belle occasion d'exhiber ses oiseaux empaillés, ses reptiles dans des bocaux, ses cadres d'insectes, ses herbiers et ses minéraux. Enchanté de son attention et de son intelligence, il le prit en grande amitié et le conjura d'accepter chez lui un logement où il ne serait dérangé ni par les *gâte-bois* ni par les serpens à sonnettes. Henri se fit bien un peu prier pour la forme et accepta avec reconnaissance.

Le missionnaire, suivi de Télémaque, vint dîner, et on lui fit part de cet arrangement.

— Je ne vois pas trop ce qui te manquait chez moi, dit-il à son neveu avec un peu de dépit; mais, s'il te faut des lits de feuilles de rose et des ailes de poulet à tous les repas, tu peux profiter de l'hospitalité du docteur. — Et il ajouta en souriant avec bonté : — Après ça, je ne vois pas pourquoi on ne te gâterait pas un peu. Docteur, lui avez-vous montré vos échantillons de minéralogie?

— Sans doute, tous, et je regrette que vous n'ayez pas été là; nous avons tiré des déductions et fait de belles hypothèses sur la formation du globe.

— Et je parie que vous avez été le premier à apprendre à mon neveu ce que je voulais lui confier moi-même?

Le docteur fit un signe de tête négatif.

— Qu'est-ce donc? demanda Henri. Est-ce le motif encore inconnu pour moi de votre sommation?

— Oui, c'est le motif de ma sommation, répondit Athanase; un secret, puisque je me suis réservé de te le dire de vive voix, et un grand secret, Henri! Si tu étais resté à la mission aujourd'hui, je te l'aurais révélé.

— Eh bien! parlez, mon oncle.

— Ce soir. Oh! ça ne se dit pas comme ça, à l'heure qu'il est et sans préambule. Nous avons le temps, car tu ne repars pas demain, n'est-ce pas?

Il prit congé du docteur, recommanda à Naïssa, qu'il appelait toujours Denise, de fréquenter un peu moins les bois et un peu plus l'église de la mission, souhaita le bonsoir à son neveu et partit.

MAURICE SAND.

(*La suite au prochain n°.*)

DU PATRONAGE DANS L'INDUSTRIE

I. *Concours ouvert au sujet des œuvres d'amélioration morale et physique des populations.* — Exposition de 1867. — Documens officiels. — II. *Les Institutions privées du Haut-Rhin,* notes remises au comité départemental pour l'exposition de 1867 par le docteur A. Penot, vice-président de la Société industrielle. Mulhouse 1867.

Parmi les nouveautés que nous réserve l'exposition du Champ-de-Mars, il en est une d'un caractère particulier qui n'aura pas à figurer dans les salles et dont on peut dès à présent, sans déplacement ni fatigue, juger la portée et le sens. C'est le concours ouvert entre les établissemens ou les hommes qui, par des œuvres tutélaires, ont le plus contribué à l'amélioration morale et physique des populations, soit en y répandant plus de bien-être, soit en y maintenant plus d'harmonie. Ce concours a ceci de significatif, qu'il ne distingue ni entre les nations ni entre les genres d'influence, et qu'universel dans la plus large acception du mot, il tient compte des idées autant que des actes. Toutes les garanties de justice y sont données; le jury est mixte, et l'élément étranger s'y trouve en majorité. Les récompenses répondent à la grandeur des intentions : un prix hors ligne et indivisible de 100,000 francs; dix prix de 10,000 francs chaque et vingt mentions honorables. Enfin on a prévu le cas où des scrupules éloigneraient les concurrens sérieux de cette sorte de prix de vertu, et à côté des déclarations directes des personnes intéressées on a admis les dénoncia-

tions indirectes des tiers, fondées sur la notoriété des titres. C'est ainsi qu'une première liste de quarante prétendans a été formée du dépouillement de deux cents demandes, et l'on peut évaluer à un nombre trois fois plus grand les inscriptions à comprendre dans un classement définitif.

Cet incident mérite d'être traité à part; il touche plus qu'aucun autre aux généralités du sujet : c'est le bagage moral de cette masse d'exposans dont les produits d'industrie ou d'art forment le bagage matériel. L'occasion les a mis en demeure de fournir publiquement les preuves du bien volontaire qu'ils ont fait, et la plupart d'entre eux ne l'ont pas laissé échapper. L'enquête est ouverte, les dossiers sont soumis au jury mixte qui prononcera; mais dès à présent, et sans intervenir dans les choix, il est permis de montrer quelles seront, dans cette affluence de postulans, les difficultés de la tâche et les précautions à prendre pour la conduire à bien, fût-ce incomplétement. C'est ce que d'abord j'essaierai de faire pour me placer ensuite à un autre point vue. Ce concours est évidemment l'histoire du patronage dans l'industrie depuis quarante ans, le témoignage des sacrifices que les chefs d'établissement ont multipliés sous diverses formes pour rendre la condition de l'ouvrier meilleure, sa santé moins précaire, sa vieillesse moins dépourvue. Or ce patronage si attentif, si actif naguère, survivra-t-il aux chocs et aux animosités qu'engendre sous nos yeux le libre débat du salaire? S'il survit, à quels arrangemens nouveaux donnera-t-il lieu et quelles voies de conciliation pourra-t-il se frayer? Ce sont là des questions qui ne manquent ni d'utilité ni d'opportunité.

I.

Le concours ouvert devant le jury mixte a pour principal défaut de trop généraliser; il embrasse beaucoup de choses, au risque de les mal étreindre. On dirait, à lire les documens qui l'instituent, une réminiscence de notre première révolution, qui jetait tout son feu dans les déclarations de principes et oubliait de leur donner une sanction. Rien de précis ni dans l'objet même du concours, ni dans les conditions d'admissibilité; les pouvoirs du jury sont presque discrétionnaires. D'après les termes du décret, « un ordre distinct de récompenses est créé en faveur des personnes, des établissemens ou des localités qui, par une organisation ou des institutions spéciales, ont développé la bonne harmonie entre tous ceux qui coopèrent aux mêmes travaux et ont assuré aux ouvriers le bien-être matériel, moral et intellectuel. » Voilà un programme bien large, si large qu'il devient embarrassant. Cette harmonie et ce bien-être,

dont on fait des titres aux récompenses, ne constituent jusque-là que des entités philosophiques qui ne sauraient se passer de définitions, et ces définitions ne se trouvent ni dans le décret ni dans le rapport qui accompagne le décret. On lit, il est vrai, dans ce dernier document, que « au milieu de la diversité des conditions, le bien-être et l'harmonie offrent partout le même résultat, et qu'ils assurent aux producteurs de tout rang et à la localité que leur travail enrichit le bienfait de la paix publique; » mais ce commentaire laisse évidemment subsister les obscurités du texte, s'il ne les aggrave pas. Il a fallu qu'en dernier lieu une note supplémentaire, insérée au *Moniteur*, vînt indiquer par approximation aux jurés et au public à quels signes l'harmonie et le bien-être se reconnaissent : l'harmonie par la durée des services, le maintien des bons rapports, l'absence de débats et de conflits; le bien-être par la formation d'une épargne, la propriété de l'habitation avec ou sans dépendances rurales, la jouissance d'un revenu fixe pour parer à l'insuffisance ou aux incertitudes du salaire. Malgré tout, et même après ce dernier éclaircissement, la question n'est pas dégagée du nuage qui l'enveloppait à l'origine. On a voulu, en restant dans le vague, ne décourager aucune prétention; on s'est exposé, et on s'en aperçoit déjà, à susciter et à subir les prétentions les plus exorbitantes.

La même observation s'applique à la clause qui admet à concourir au même titre et sur le même pied les personnes, les établissemens et les localités. Ce sera une autre source d'embarras. Les souvenirs de l'exposition de 1855 auraient dû pourtant éloigner le retour de ces pêle-mêle : alors également des groupes ont été opposés aux unités, des comités aux individus. L'effet a été fâcheux, quoique la compétition ne portât que sur des objets matériels; il est à craindre qu'il ne soit pire pour des mérites de l'ordre moral. Voici par exemple Mulhouse qui, par l'organe du docteur Penot, présente au concours un titre aussi bref qu'éloquent, la liste des institutions privées que la cité a vues éclore dans le cours des trente dernières années. Est-ce Mulhouse qu'il faut couronner? Non, car autour d'elle et sur trente points du département ces institutions se retrouvent. Sera-ce le Haut-Rhin? Pas davantage, car il n'a fait qu'obéir à une impulsion partie d'un corps qui représente à la fois les sentimens et les intérêts de l'Alsace. La Société industrielle, qui a son siége à Mulhouse, resterait alors seule en ligne comme le lauréat le plus naturel pour tout le bien qui s'est accompli dans la région où s'exerce son influence. Ce bien est grand, et la Société industrielle peut en effet en revendiquer une part. Ce fut de son sein qu'en 1827 partit le premier cri d'indignation en faveur des enfans que la manufacture enrôlait à son service pour les excéder de be-

sogne; mais qui poussa ce cri? Un manufacturier, M. J.-J. Bourcart de Guebwiller. Voici donc sur des actes analogues trois corps moraux engagés, un département, une ville, une société, et si l'on remonte à l'idée initiale, c'est un homme que l'on découvre. A quel choix s'arrêter? Qui l'emportera des idées ou des actes, de l'individu ou du groupe? Ce n'est pas un mince embarras, ni une médiocre responsabilité.

Il y a d'autant plus lieu d'établir là-dessus une règle que le cas se représentera dans la plupart des foyers d'industrie. En outre il s'agira de vider du même coup un point de compétence. Sur la foi du décret et en abusant peut-être de l'élasticité du texte, quelques personnes se sont imaginé que ce concours embrassait, par le seul motif qu'il ne les excluait pas, les œuvres de morale spéculative, et que de bons conseils couchés sur le papier valaient au moins les actes généreux appliqués au soulagement et à la culture des hommes. Une fois éclose, la prétention a dû recevoir des encouragemens, si l'on en juge par le chemin rapide qu'elle a fait : de divers côtés on cite des noms d'auteurs et des titres d'ouvrages, le tout déjà sur les rangs ou à la veille de s'y mettre. La prétention est-elle fondée? Il est temps que la commission impériale et le jury mixte s'en expliquent catégoriquement. Tout se réduit à une interprétation du décret. A-t-il voulu, oui ou non, que le bien qui se médite dans le cabinet soit compté au même titre que le bien qui se réalise sur le terrain? A-t-il entendu faire du jury mixte une académie au petit pied distribuant des médailles aux écrivains qui s'appliquent de leur mieux à alimenter le public de lectures saines? Si cela est, il faut l'affirmer; si cela n'est pas, il faut détruire les illusions qui se propagent.

Plus on y réfléchit, plus on découvre de sujets d'hésitation dans les jugemens à rendre. Des œuvres d'amélioration physique et morale, quoi de plus difficile à comparer? Pour les produits d'industrie ou d'art, on a la vue et le tact; pour les produits de la bienfaisance, on ne sait à quoi se prendre. On ne les a pas sous les yeux, il faut juger sur les dossiers. Nulle part pourtant le détail, la nuance, le mode, ne sont plus à considérer. Rien d'absolu, partout du relatif, le temps, le lieu, les hommes, le goût qu'on y met, l'intention que l'on y porte. Sur tel point, on fera beaucoup à peu de frais; sur tel autre, on ne tirera que des fruits médiocres d'une grande dépense. Il y a aussi à distinguer les œuvres qui procèdent de l'expérience personnelle de celles qui sont nées de l'esprit d'imitation; la distance entre les unes et les autres est la même qu'entre l'original et la copie. Au sujet des exagérations de mise en scène, les précautions ne sauraient être moindres; c'est l'indice d'un mal caché : on

ne plâtre guère les dehors que lorsque l'édifice s'ébranle. Que de variétés de situation se montrent ainsi, et dont il importe de tenir compte! Au fond de tout acte, il y a l'esprit dont il s'inspire, et qui est à démêler, l'esprit de calcul, l'esprit de secte quelquefois, souvent l'esprit religieux, qui doit garder son domaine à part. De tout cela, il s'agit d'extraire ce qui est compatible avec un concours entre établissemens d'industrie, en séparant les élémens artificiels, toujours fragiles, de ceux qui, conformes à la nature des choses, sont vraiment susceptibles de durée.

A qui est échue cette besogne délicate? A un jury composé de neuf Français et de seize étrangers. Les noms sonnent bien, les hommes occupent de grandes positions, beaucoup ont fait preuve d'une certaine expérience des affaires; mais, sans esprit de dénigrement, il est permis de dire que, sur ces vingt-cinq jurés, vingt au moins sont étrangers aux questions d'industrie. Y ont-ils suppléé par des enquêtes particulières? Personne n'eût songé à l'exiger d'eux. Tout au plus consentiront-ils, au dernier moment et en toute hâte, à jeter les yeux sur les dossiers échappés à un dépouillement préalable, si toutefois la tribune, la guerre, l'église, la diplomatie et l'administration leur laissent quelques heures disponibles. Les dossiers d'ailleurs fussent-ils tous étudiés, qu'un doute subsisterait, pour quelques-uns du moins, sur le degré de confiance qu'ils méritent. Comment en serait-il autrement? La plupart de ces dossiers ne se composent que de mémoires apologétiques rédigés par les intéressés eux-mêmes, et on ne saurait attendre d'eux que, dans l'énumération de leurs titres, ils restent en-deçà de la réalité. Point de vérification ni de contrôle, rien de contradictoire, l'imagination a pu se donner carrière impunément. On avait bien essayé d'établir une sorte d'information à plusieurs degrés, les comités départementaux, les chambres de commerce et en dernier ressort le préfet; mais comment le préfet, les chambres et les comités auraient-ils pu s'assurer de la sincérité des déclarations sans recourir à des formes blessantes? Ils n'y ont pas même songé, et ce grand appareil d'instruction a dégénéré presque partout en apostilles favorables. Les prétendans arrivent donc devant le jury tels qu'ils se jugent et se peignent eux-mêmes. Les plus dignes se seront bornés strictement aux faits, les plus ardens se seront livrés à quelques embellissemens de fantaisie. Ce ne sera pas une petite affaire pour les juges du camp que de remettre chacun à sa place et de prendre pour les mérites une autre échelle que les prétentions.

Tant qu'il s'agira seulement des récompenses secondaires, un accord final pourra se faire sur les choix, si contesté que soit l'ordre

des priorités. Il y a là dix prix de 10,000 fr. et vingt mentions honorables, en tout trente faveurs à accorder qui seront probablement l'objet d'une transaction et d'un partage : tant pour la France, tant pour l'Angleterre, tant pour l'Allemagne, peut-être aussi tant pour les États-Unis, après quoi chaque nation disposera à son gré et en famille du lot qui lui sera échu. Il va sans dire que ces arrangemens seront couverts par une sanction régulière. Comme les dix prix de 10,000 francs sont divisibles à volonté, il se peut aussi que le nombre des récompenses s'étende par le fractionnement des allocations. On aurait ainsi, non plus seulement trente heureux à faire, mais soixante, soixante-dix, quatre-vingts. Ce serait la monnaie des prix de vertu et un degré de ressemblance de plus avec les fondations Monthyon. Toutes ces combinaisons sont possibles et même probables. Le concert entre les jurés des diverses langues n'aura pas de garantie plus sûre que la répartition des largesses du concours sur plus de clients. Il n'y a donc pas lieu de se préoccuper des récompenses secondaires : après un débat plus ou moins long, elles seront toutes adjugées.

Il est au moins douteux qu'il en soit de même du prix indivisible de 100,000 francs. Probablement ce prix ne figure dans le concours qu'en guise d'amorce, comme le lingot d'or longtemps exposé sur nos boulevards et dont on ne connut jamais le gagnant. A qui donner ce gros lot sans faire injure à ceux qui se seraient résignés à des lots moindres? La distance est écrasante; pour s'y soumettre sans murmure, il faudrait avoir devant soi un de ces bienfaiteurs de l'humanité devant lesquels les générations s'inclinent; 100,000 fr., c'est un bien haut piédestal, mais où est la statue ? On cherche autour de soi, et on n'aperçoit point de mérites auxquels on puisse mettre un prix si élevé; s'il en existait, l'argent n'en serait ni l'étalon, ni la mesure. En industrie en effet, où l'emploi de tout denier doit être justifié, les actes de bienfaisance doivent être calculés de manière à devenir un bon placement. Ils représentent pour l'ouvrier un surcroît de salaire, pour l'entrepreneur un gage de sécurité. On peut dire à la rigueur que ce dernier s'est payé de ses mains; il s'est assuré des auxiliaires plus dévoués, des serviteurs plus fidèles : par des voies imperceptibles, ses avances lui rentrent; ses libéralités tôt ou tard porteront leurs fruits. Il y a donc là une espèce de cumul, mais ce n'est pas la difficulté la plus sérieuse. Ces 100,000 francs sont un prix de moralité transcendante qui va être décerné aux yeux de l'Europe, et dès lors se représentera sous une forme nouvelle l'inévitable et orageuse question des nationalités. Si c'est un Français qui obtient le prix, on ne manquera pas de dire, dans les clubs étrangers, que nous avons été à la fois juges

et parties, et qu'il eût été de meilleur goût de s'effacer; si c'est un étranger, le Français, qui a son brin de vanité, en éprouvera de l'humeur et prendra fort mal les choses. Tout bien examiné, il vaudrait mieux dès à présent ne voir dans cette palme d'argent et d'honneur qu'une conception de fantaisie, du genre de celle qui sortait du cerveau de Fourier, quand il convoquait soixante empires aux bords de l'Euphrate pour y couronner le lauréat d'un concours dans l'art de la bonne chère.

Les documens publiés par la commission impériale indiquent sur quels détails se portera plus particulièrement l'examen du jury mixte. Le plus curieux de ces documens est la liste des quarante concurrens déjà classés comme admissibles, avec l'analyse des titres qui leur ont valu cette première faveur. Il ne sied, en l'état des choses, ni de citer des noms, ni de désigner des établissemens; seulement il y a là, pour qui est au courant des choses, un amalgame d'élémens et de positions qui, avant d'être rendu public, aurait dû passer par un crible plus sévère. Non pas qu'on n'y compte des prétentions fondées, mais que de dissonances! Le jury mixte n'est d'ailleurs pour rien dans ce travail de préparation, où le dixième groupe a tenu la plume. On désigne ainsi les sept classes qui ont eu à s'occuper des objets plus spécialement destinés au peuple, matériel d'écoles, bibliothèques de village, habitations d'ouvriers, meubles, vêtemens et alimens d'un bon usage et à bon marché. La tâche était rude déjà en en retranchant même une exhibition d'artisans de tous les pays avec leurs costumes et leurs ustensiles nationaux; mais le dixième groupe est animé, paraît-il, d'un zèle particulier : comme un escadron volant il se porte au secours de tout ce qui périclite. Rien ne l'intimide alors, et il n'a pas craint de faire acte d'ingérence vis-à-vis du jury mixte, où figurent des maréchaux, des ministres, des archevêques, des membres du conseil privé. Le prétexte a été sans doute que, s'occupant de la condition du peuple, il était fondé à en revendiquer la défense partout où le besoin s'en déclarait. Il est juste d'ajouter que ce document, purement officieux, éclaire assez bien le sujet. Les matières de l'examen y sont nettement présentées, les rubriques judicieusement choisies, l'ordre de classement sagement imaginé. Dans ce cadre entrent toutes les formes de l'assistance indirecte, telle qu'on peut l'exercer vis-à-vis de l'ouvrier sans blesser sa dignité, tous les moyens de lui procurer plus d'aisance, soit par une moindre dépense, soit par des profits plus grands, toutes les combinaisons, en un mot, qui procèdent de ce patronage, dont on ne sentira vraiment le prix que lorsque, par la force des choses, son action aura cessé ou seulement décru.

II.

Pour juger sainement de l'état actuel du travail manuel, il faut se souvenir de ce qu'il était au début du siècle. En dehors de l'atelier de famille, alors dominant, il n'y avait guère que le petit atelier et l'atelier moyen; les grands ateliers étaient rares et plus rares encore ceux que l'on désigne aujourd'hui sous les noms de manufacture et d'usine. Il ne manque pas de gens pour parler de ce passé comme d'un âge d'or qui aurait fui et de ces petits ateliers comme de modèles de perfection. Ceux qui, dans leur jeunesse, ont pu les voir ne partagent pas ces enthousiasmes. Entre les murs étroits du petit atelier se logeaient plus de souffrances matérielles et de misères morales que n'en contient de nos jours l'enceinte d'une grande fabrique. Seulement il y avait bien des motifs pour que le mal restât secret et que la plainte fût étouffée. Si l'on remonte un peu plus haut dans le passé, mêmes maux et même silence. Parler des douleurs du peuple et en troubler les fêtes de la cour, qui l'eût osé, à moins d'avoir un goût prononcé pour la Bastille? On n'échappait guère à ses oubliettes qu'à la condition de s'appeler La Bruyère ou Vauban, ce qui n'était pas donné à tout le monde. Le gros des auteurs se taisait donc, et l'ouvrier avait les mains liées. La plupart d'entre eux passaient une partie de leur vie à frapper aux portes des corporations, et souvent mouraient de besoin sans y avoir pénétré. Le régime des petits ateliers était favorable à ces monopoles. La race d'ailleurs n'était pas comme aujourd'hui susceptible au point de se révolter à propos d'une piqûre; elle était dure au mal, habituée, pour l'esprit et le corps, à un dénûment héréditaire.

La grande industrie eut à se constituer avec les débris de ces corps de métiers et à recueillir dans ses cadres tous les vaincus de l'atelier isolé. Ainsi s'expliquent les défectuosités matérielles et les défaillances morales qui ont marqué les origines de la manufacture. Il y eut là une période de transition dont Sismondi se porta l'énergique accusateur. Tout marchait au hasard, l'installation des locaux, l'emploi et le gouvernement des hommes. On s'arrangeait tant bien que mal dans des couvens, dans des églises délaissées, dans des maisons qu'on mettait en communication par la sape, sans tenir compte de l'inégalité des niveaux. Qu'attendre de ces appropriations hâtives et incohérentes, si ce n'est des abris provisoires aussi préjudiciables à la santé des hommes qu'à la bonne économie du travail. Le mélange des âges et des sexes y ajoutait les germes d'une infection morale. Hommes et femmes travaillaient côte à côte, assistés d'enfans surmenés de besogne. Point de limites d'heures,

même pour ces derniers; la loi n'avait pas encore pris leur défense; point d'écoles non plus, ces enfans en savaient assez pour s'acquitter de leur service d'atelier, et l'on ne croyait pas alors que d'autres notions leur fussent utiles. Cet oubli des obligations les plus élémentaires était d'ailleurs couvert par une indifférence à peu près générale. Ni le gouvernement ni l'opinion publique ne semblaient s'en émouvoir : quelques hommes de bien élevaient seuls des protestations sans écho. Quant aux chefs d'industrie, ils se retranchaient dans cette excuse, que les affaires se traitent par le calcul et non par le sentiment, triste justification à laquelle devait répondre plus tard ce cri indigné, « que les produits sont faits pour les hommes, et non les hommes pour les produits. »

L'Angleterre fut la première à ressentir, dès 1818, des scrupules de conscience au sujet de la condition des enfans. Il est vrai que nulle part on n'avait pratiqué dans leurs rangs des racolemens plus étendus, ni abusé plus outrageusement de leurs forces. Plusieurs milliers de créatures étaient chaque année victimes de marchés que les familles passaient avec les entrepreneurs. Une loi survint qui régla cette traite d'un nouveau genre. Le même mouvement d'opinion se déclara en France vers 1834, quand la manufacture se fut largement pourvue d'auxiliaires de cette catégorie. Des abus avaient été commis; on y obvia par une loi. Ni en Angleterre, ni en France, ces lois, il est vrai, ne s'appuyèrent sur un corps d'inspecteurs assez nombreux pour en assurer l'exécution, mais les chefs d'industrie, mis en demeure, firent leur police eux-mêmes, et mieux que ne l'eussent faite les plus vigilans émissaires de l'administration. Pour s'en assurer, on n'a qu'à suivre de près un travail qui se fait pour ainsi dire les portes ouvertes. Dans les établissemens qui se respectent, et c'est le grand nombre, la loi est obéie; pour trouver des exceptions, il faut descendre précisément aux ateliers qu'à raison du petit nombre d'ouvriers qu'ils occupent la loi laisse en dehors de ses prescriptions. Voilà déjà un grand pas de fait et une garantie acquise; mais l'incident a eu d'autres suites plus heureuses encore. Dénoncée à l'opinion, la grande industrie a fait un retour sur elle-même; elle a regardé de plus près aux misères dont elle était le siége, et dès ce moment est né dans son sein, pour ne plus s'effacer, le sentiment de la responsabilité morale.

C'est au réveil de ce sentiment que nous devons les modifications profondes dont notre génération a été témoin, et qui ont été comme la rançon des premières fautes commises. En Angleterre comme en France, il y a eu émulation pour la recherche et l'accomplissement du bien. On s'est dit de tous côtés que la manufacture, en employant les bras, prenait charge d'âmes et qu'elle de-

vait à ses auxiliaires, sous une forme ou une autre, l'aliment de l'intelligence en même temps que le pain du corps. L'esprit de réforme a répandu alors sur tous les détails son souffle vivifiant. Peu à peu les installations défectueuses du début ont fait place à des édifices au sein desquels une ventilation énergique assure le renouvellement de l'air, et dont les façades pleinement dégagées donnent un libre accès à la lumière. Tout y est dans de telles proportions qu'en beaucoup de cas on a pu y introduire non-seulement la régularité, mais la moralité des services. Les femmes entrent et sortent par des escaliers distincts, et, quand la nature du travail s'y prête, cette séparation est maintenue dans les salles. L'enfance, naguère si négligée, est devenue l'objet de soins attentifs. — Les heures d'école sont imposées au même titre et aussi bien réglées que les heures de travail, et là où l'école communale fait défaut ou se trouve à trop de distance, des écoles spéciales la suppléent. La manufacture est-elle placée dans une ville, elle assure à ses ouvriers le bénéfice des institutions dont la ville est pourvue, depuis la crèche jusqu'aux conférences d'adultes. Est-elle isolée et dans le ressort d'une petite commune, elle crée de son chef et à ses frais les institutions nécessaires à sa vie intellectuelle et morale. Que n'a-t-on pas imaginé en ce genre sans rien attendre du concours de l'état : écoles de dessin, écoles de mécanique appliquée, de tissage, de chauffage, de géométrie descriptive, même d'électricité! Ainsi des bibliothèques et du matériel d'enseignement, ainsi encore, et à un degré plus marqué, des œuvres d'assistance. Les vieillards, les invalides de la fabrique ont vu, dans leur délaissement, s'ouvrir pour eux des hospices particuliers, quelquefois des maisons de retraite; les ouvriers nomades ont trouvé sur leur passage un toit et un lit avec des indemnités de séjour; les ménages nécessiteux, des boulangeries, des lavoirs, des réfectoires économiques. L'accès à la propriété a été frayé à l'artisan économe sous la plus ingénieuse des formes, l'achat d'une maison dont il se libère au moyen d'annuités de loyers dont une portion agit comme amortissement. Encore n'est-ce là qu'une nomenclature sommaire empruntée aux documens officiels; il faudrait, pour la compléter, y ajouter un très fort appoint, puisé dans les détails. Le titre par excellence de tout ceci, c'est d'être spontané et volontaire; il est bon de le répéter afin d'en répandre le goût. Tous ces actes gracieux, qui attachaient une assistance à chaque besoin de la vie et s'étendaient de l'asile du premier âge à l'asile de vétérance, n'ont été le fait ni de la commune, ni de l'état; le manufacturier seul en a pris la charge, et a prélevé sur sa fortune une dîme en faveur de ceux à qui en partie il la devait.

Tels sont, dans une durée de moins d'un quart de siècle, les états de service de ce patronage, qui a tant contribué à mettre l'industrie sur le pied où nous la voyons. Sans y insister, il est aisé de comprendre quels liens il créait entre le chef et l'ouvrier, et quel effet d'apaisement il devait produire même sur ceux qui y paraissaient le plus réfractaires. Dût-il disparaître, il faudrait encore le saluer d'un regret et en souhaiter les équivalens. Les reproches qu'on fait à ce patronage sont en vérité bien futiles. On l'accuse de ne pas assez ménager la dignité de l'ouvrier et de lui infliger en masse, sans qu'il puisse s'en défendre, une aumône déguisée. Ce sont là de singuliers points d'honneur. De ce qu'il peut se suffire, le gros des ouvriers tirerait donc cette conclusion, qu'on l'humilie quand on se porte au secours de ceux qui ne se suffisent point. Les casuistes, il est vrai, concilient tout en déclarant que les largesses des chefs d'industrie ne sont que des restitutions et encore des restitutions insuffisantes; mais les raffinés ne se paient pas de ces défaites : il leur répugne d'être à un titre quelconque et même indirectement les obligés de ceux dont demain peut-être ils deviendront les adversaires. Le bienfait à leurs yeux ne peut s'exercer que de supérieur à subalterne, et ils n'admettent plus, en principe du moins, cette inégalité de positions. Volontiers même ils renverseraient les termes des rapports autrefois admis : dans le contrat qui intervient entre l'ouvrier et le patron, c'est le patron qui à leur sens sera désormais l'obligé. Dans tous les cas, le temps serait venu de traiter de puissance à puissance.

On s'abuserait de croire que ce sont là des propos isolés tenus par quelques énergumènes. C'est le ton qui domine, à Paris du moins, depuis que les ouvriers s'abouchent entre eux plus librement, et à la manière dont les mots d'ordre circulent ce sera bientôt le ton des grands foyers d'industrie dans nos provinces. Rien là qui ne fût à prévoir; il devait en être ainsi le jour où l'ouvrier comprendrait quel parti il peut tirer d'un droit nouveau pour lui, le libre débat du salaire. La première conséquence de ce droit était d'effacer ou du moins de diminuer les distances entre le patron et l'ouvrier, la seconde était de porter au régime du patronage un coup dont il se relèvera difficilement. Le patronage suppose un client, et comment y persister dès que le client s'y refuse? On n'oblige pas les gens malgré eux : ils s'y prêteraient, qu'il faudrait y regarder à deux fois avant de le faire. Le caractère des rapports a évidemment changé, et l'exercice des industries s'est compliqué d'un nouveau risque, les grèves. Or la part naturelle des grèves est précisément ce fonds de bienfaisance qui, converti en institutions au profit des plus dénués, formait l'équivalent et au-delà

d'un surcroît de salaire appliqué à la masse. Ce fonds de bienfaisance deviendra ainsi un fonds de réserve, et comment le manufacturier n'y serait-il pas conduit? Dès qu'il peut d'un moment à l'autre être mis à rançon, il n'a plus qu'à serrer les cordons de sa bourse. Sous le coup d'une constante menace, sa dignité, comme son intérêt, lui conseillent de demeurer sur la défensive, d'attendre ce qu'il plaira aux hommes de son atelier d'entreprendre contre lui. Ce qu'on a retranché sur ses droits, il sera par représailles tenté de le retrancher sur ses devoirs. Les mieux animés en feront le calcul, et, à la merci d'accidens, ne se dessaisiront plus à la légère. Il est aisé d'entrevoir les conséquences de ce changement de mobile. Les œuvres fondées résisteront peut-être, à moins que par leurs exigences les ouvriers ne tarissent les sources qui les alimentent; mais il ne s'y ajoutera plus rien, les beaux temps du patronage sont passés.

Pour l'Angleterre, les faits se sont prononcés, et l'expérience est close. Depuis que les unions d'ouvriers, par la main de leurs chefs, ont pesé sur les salaires et sur la police intérieure des établissemens, on a vu disparaître un à un les beaux et nombreux modèles que l'esprit d'assistance avait multipliés dans les comtés du nord. A peine cite-t-on comme dernier débris des colonies d'orphelins et de manouvriers des campagnes; le reste est en pleine dissolution. Quelle autre réponse faire à cette puissance occulte qui, sous le moindre prétexte, met les ateliers en interdit et se joue de la sécurité des personnes et des fortunes? Il n'y avait qu'à abandonner à eux-mêmes des hommes qui exerçaient si amplement leur droit et qu'aucun bienfait n'aurait désarmés. C'est ce qui est arrivé et arrivera partout où les prétentions se donneront carrière; les mains longtemps ouvertes se fermeront; on comptera plus strictement. Il est au moins douteux que les ouvriers gagnent beaucoup au change. Les violences faites à une industrie retombent en définitive sur tous ceux qui y exercent une fonction, si petite qu'elle soit; ils souffrent tous dès que les conditions en empirent. En France comme en Angleterre, les ouvriers devraient y songer plus qu'ils ne le font. Par leurs exigences, ils entament les réserves de l'entrepreneur et empêchent qu'il ne s'en forme de nouvelles. Par la suspension du travail, ils ajoutent leur propre ruine à la ruine d'autrui. Dans beaucoup de cas, ils obtiendront un genre de succès sur lequel ils ne comptent pas, le déplacement des industries trop vivement menées.

Ce sont là des signes peu rassurans pour le repos des sociétés humaines : aux guerres connues, dont aucune n'est en discrédit, elles auront bientôt à en ajouter une autre qui s'appellera la guerre des

salaires, et qui, venue tard, s'en dédommagera par la permanence. Tout donne lieu de croire que cette guerre aura son art et sa tactique; déjà des échantillons en ont passé sous nos yeux. Il y a d'abord un fonds de campagne à faire au moyen de l'épargne ou de l'emprunt, et quand ce fonds est fait, il reste à saisir l'occasion d'amener le plus tôt et à moins de frais possible la partie adverse à composition. Le choix de cette occasion est un point décisif dans la loterie des grèves : ce sera ou une commande pressée, ou une exposition imminente, ou un retour de saison, peu importe, pourvu que la place capitule avant que les munitions des assiégeans soient épuisées. Comme dernière ressource, on a l'appel à des subsides extérieurs. Voilà comment, du côté des ouvriers, se conduit la guerre des salaires, et jusqu'ici le procédé leur a réussi : ils y ont mis le temps et l'argent qu'il fallait outre la plus grande des forces, la force d'inertie. Peu de violences, si ce n'est tout récemment, mais alors des violences sauvages et le réveil des mauvais instincts. Quant aux chefs d'industrie, leur seule tactique, à ce qu'il semble, est de céder toujours; ils comptent sur la lassitude des vainqueurs. Le calcul pèche par la base, et si les ouvriers continuent d'agir de concert, il faudra bien aussi que les patrons s'entendent pour une défense commune; autrement de concession en concession ils arriveraient à la limite où il faut faire face sous peine de périr.

Cette guerre des salaires aura des trêves plus ou moins longues, mais il est dans sa nature de couver toujours et de surprendre par des éruptions soudaines les villes d'industrie qui auront le plus de motifs de la croire éteinte. Tant de causes peuvent la rallumer, ici la misère, là l'esprit d'imitation ou de calcul, ailleurs des rancunes privées! Faut-il regretter que cette guerre ait été déchaînée? Non, car elle est l'effet et le signe de l'exercice d'une liberté, et il n'est pas de liberté qui n'ait ses charges et ses périls en même temps que ses bénéfices. L'heure est proche où un peuple jaloux de compter dans le monde devra les supporter toutes et dans toutes leurs conséquences. On a dit du pouvoir qu'il n'est pas un siége pour le sommeil, il en sera un jour de même de tous les modes de l'activité humaine et en particulier de l'industrie : entre ceux qui commandent le travail et ceux qui l'exécutent, il y aura un compte toujours ouvert et de perpétuelles revendications. C'est de l'agitation sans doute et de l'agitation périodique, mais il faut bien s'y accoutumer; les agitations de la liberté sont plus saines en tout cas que les langueurs du despotisme. Ces agitations d'ailleurs tendront à décroître à mesure que les priviléges de position auront disparu, comme le flot se calme quand l'obstacle est brisé.

Maintenant est-il possible d'amortir ces chocs d'intérêts et de

les concilier dans un compromis? Pas plus qu'il n'est possible de rendre fixe ce qui de sa nature est aléatoire. En réalité, le salaire est une valeur qui suit les fluctuations du marché et ne se prête guère à de longs engagemens. Aucune des parties n'aliénerait la faculté d'agir à sa guise dans des circonstances voulues. Les Anglais, qui sont nos maîtres en ces matières, ont depuis longtemps imaginé et poursuivi des projets d'entente entre les patrons et les chefs des unions d'ouvriers. Ils ont constamment échoué, et ces échecs étaient dans la force des choses. Il s'agissait pourtant d'un bien sans lequel en industrie tout est précaire, la sécurité; personne n'a voulu y mettre le prix. Depuis lors, de part et d'autre, on en est revenu à la liberté des mouvemens mitigée par de certaines convenances. Ainsi les prétentions sont aujourd'hui moins âpres, les actes empreints de moins de brutalité; sans renoncer au droit d'agitation, les ouvriers l'exercent plus galamment, sans embûches ni surprises. Presque toujours un délai est accordé au fabricant pour qu'il puisse mettre ses prix de vente en rapport avec les nouvelles conditions qu'on lui impose. Une sorte de droit des gens s'est établi de la sorte dans des conflits qui ne semblaient susceptibles ni de justice ni de règle, et les entrepreneurs ne se refusent plus à traiter au jour le jour avec des groupes que les avantages d'une action commune ont disciplinés. En France, il y aurait un pas à faire par l'introduction de ces procédés, ainsi que par la création dans les divers corps d'état d'une représentation à titre officieux. Les fabricans auraient alors en face d'eux des délégués régulièrement élus, et non cette multitude turbulente qui est aussi incapable d'exposer clairement ses prétentions que prompte à les appuyer par des actes de violence.

Sur un autre point, dans le même ordre d'idées, nos ouvriers feraient bien de prendre exemple sur leurs voisins. Si fortement animés qu'ils soient, les Anglais s'arrêtent toujours à la limite où l'industrie mise au ban aurait trop à souffrir de leurs sévices : c'est leur nourrice après tout, ils se garderaient de tarir ses mamelles. De là un soin extrême à mesurer les exigences du tarif, quand le cas se présente, sur les facultés démontrées de la fabrique, en restant en-deçà plutôt que d'aller au-delà. Ces calculs d'ailleurs sont des plus précis; on dirait que les ouvriers ou leurs chefs du moins ont pénétré les secrets des inventaires. A un centime près, ils savent ce que coûte le produit, quel profit il donne et ce qu'on peut prélever dessus sans pousser les choses jusqu'à l'exaction, ni amener des représailles. Par le même motif, ils ont supprimé les alertes trop fréquentes, et laissent jouir d'une sécurité relative les patrons avec lesquels ils ont traité. Point d'étourderies ni de fanfaronnades,

point d'agitation vaine; leur solide bon sens ne s'en accommoderait pas. Ils comprennent qu'on peut tuer une industrie à coups d'épingles aussi bien qu'à coups de massue, et ils ne sont pas gens à jouer ce jeu puéril. Ce sont les mêmes hommes qui, dans la disette du coton, ont vécu trois ans sur des quarts de journée et mis jusqu'à leurs meubles en gage pour sauver la branche de travail qui est leur gagne-pain. Lorsque l'esprit de calcul conduit à de tels actes, il est le commencement de l'esprit de justice; aussi est-il à souhaiter qu'il s'introduise de plus en plus dans le débat du salaire et en exclue la passion. Dès que le calcul s'en mêlera, on aura bientôt vu ce que coûte une grève, et compris que c'est là une arme d'autant meilleure qu'elle reste plus souvent au fourreau.

On a souvent cherché le moyen de couper court aux grèves; il n'est que là : elles tomberont dès qu'il sera bien démontré qu'elles ne profitent pas à ceux qui les font. Les grèves feront ainsi et à la longue leur propre police plus naturellement et bien mieux que les divers modes d'association qu'on s'efforce de convertir en spécifique universel. L'association n'est pas un régime si nouveau qu'on ne soit en mesure de déterminer d'avance dans quelles limites elle se renfermera. A coup sûr, elle n'entamera que faiblement les masses que met en branle l'agitation pour les salaires : à peine en sortira-t-il quelques privilégiés plus heureux ou plus diligens que les autres; le gros des ouvriers restera ce qu'il est, avec les mêmes intérêts et les mêmes passions. Le patronage avait du moins cet avantage, que son action était pour ainsi dire illimitée, et qu'il ne laissait ni un homme, ni une famille, ni un groupe en dehors de ses modes d'assistance et de soulagement. Il ne cherchait pas d'ailleurs le prestige de la notoriété; il agissait en évitant le bruit, et sans la prime d'honneur, qui ressemblait à une mise en demeure, il n'eût pas rompu le silence. Les documens consignés à l'enquête de 1867 resteront comme les archives de sa trop courte histoire, et, il y a lieu de le craindre, comme une disposition testamentaire rappelant, pour l'honneur de sa mémoire, le bien qu'il a fait.

LOUIS REYBAUD.

REVUE LITTÉRAIRE

DES PUBLICATIONS NOUVELLES.

I. *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet,* par M. E. Gandar, 1 vol. in-8°, 1867. — II. *La Fontaine et les fabulistes,* par M. Saint-Marc Girardin, 2 vol. in-8°, 1867. — III. *Laurette de Malboissière, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV,* publiées par Mme la marquise de Lagrange, 1 vol. in-18. — IV. *Gustave III et la cour de France,* par M. A. Geffroy, 2 vol. in-8°, 1867. — V. *La Philosophie de Goethe,* par M. E. Caro, 1 vol. in-8°. — VI. *Calendau,* poème de Frédéric Mistral, 1 vol. in-8°; Avignon et Paris, 1867.

Les esprits qui aiment à se rendre compte du spectacle des choses présentes, ceux qui dans le mouvement tumultueux d'une société cherchent à dégager le principe, la loi, ou tout au moins l'idée maîtresse, ceux qui voudraient ramener à un système, à une théorie unique, la variété toujours croissante des phénomènes et des symptômes, ceux-là certainement, s'ils interrogent la littérature comme l'expression des sentimens publics, sont plus embarrassés aujourd'hui que ne le furent jamais leurs devanciers. A quelle autre époque vit-on une confusion pareille? Et je ne parle pas seulement de notre France, cette remarque est vraie de tous les peuples associés à l'œuvre de la civilisation. Le caractère de toutes les littératures européennes en cette période que nous traversons, c'est précisément l'absence de caractère. Je ne veux pas dire que tout dégénère, que tout s'affaisse et tombe. Ces lieux-communs ne sont pas de notre goût. Soit que chaque génération les répète à l'heure de son déclin, soit que la jeunesse, en ses nobles exigences, les redise tous les vingt ans avec un rigorisme farouche, il nous répugne d'y souscrire. Je serais plutôt de l'avis de celui qui écrivait ici même il y a un quart de siècle : « Quoi! l'homme est si peu de chose, et cependant son esprit enfante toujours! Sans fin, sans

relâche, le feu brûle toujours sous les cendres accumulées! Plusieurs milliers d'années ont passé sur la forge mystérieuse, et Prométhée ne se lasse point! » Je ne cède donc pas à des pensées chagrines, je sais que le bien dans notre siècle est à côté du mal, je sais que nul âge n'a montré de plus généreux élans en face de défaillances plus tristes, et je lui appliquerais volontiers le mot de Pascal : « s'il se vante, je l'abaisse; s'il s'abaisse, je le vante! » Comment nier pourtant que ces contradictions lui donnent une physionomie incohérente? Comment nier que pour nous, engagés dans la mêlée, ce siècle est loin d'offrir un caractère franc, décidé, comme les grandes époques auxquelles il succède? Dire que le XIXe siècle est une période de transition, de transformation, par conséquent d'indécision fiévreuse, en vérité ce n'est pas dire grand' chose; ce n'est qu'une autre façon de reconnaître cette absence de caractère précis dont je parlais tout à l'heure.

Il y a toutefois des symptômes particuliers qui apparaissent çà et là sur cette physionomie changeante et que l'observateur peut noter au passage. Pour ne parler que de l'heure présente, pour ne remonter du moins qu'à un petit nombre d'années en arrière, ne sommes-nous pas autorisés à dire qu'un des phénomènes les plus fâcheux du moment dans l'ordre des choses littéraires, c'est l'effacement de plus en plus marqué de cette littérature que nos pères eussent appelée la littérature du tiers-état? Certes les travaux de haute érudition, de critique savante, ces œuvres qui ne s'adressent qu'à une élite spéciale, sont continués de nos jours par d'infatigables pionniers. Les académies, qui peuvent bien avoir leurs inconvéniens, mais qui rendent aussi tant de services, défendent et défendront toujours ces domaines de haute culture, honneur de toute civilisation libérale. A l'extrémité opposée, aux antipodes de ces foyers paisibles dont Voltaire, en son *Siècle de Louis XIV,* a proclamé l'influence féconde, s'agite la littérature toute différente que ce même Voltaire caractérisait avec une dureté parfois injuste. Nous serions plus injustes encore, si nous condamnions indistinctement les pages sans nombre qui répondent avec plus ou moins de bonheur aux exigences désordonnées d'une société démocratique. Là, comme partout, le bien se rencontre avec le mal. Le talent sous toutes les formes a droit à la sympathie, et il y a tel genre, inférieur ou même blâmable en apparence, que l'honnêteté du sentiment peut relever. Le juge est là, c'est le public, et bien que ce juge dans un monde aussi mélangé que le nôtre soit trop souvent un Perrin Dandin qu'on trompe en l'amusant, la raison générale, comme on l'a très bien dit, finit toujours par avoir raison. Nous serait-il cependant défendu de regretter qu'entre ces deux mondes si opposés la littérature à la fois sérieuse et charmante, sévère et douce, voie sans cesse diminuer le nombre de ceux qui la représentaient aux meilleurs jours de notre histoire? On dirait que, dégoûtés des lettres bruyantes et indiscrètes, les purs lettrés se confinent de plus en plus dans

les travaux inaccessibles à la foule, d'où il résulte que les autres, ayant devant eux le champ libre, sont plus exposés aux écueils de leur propre genre, — car chaque genre a ses écueils, et la littérature indiscrète, on voudra bien en convenir, n'est pas plus à l'abri du péril que la littérature académique. C'est fort mal fait d'ennuyer les honnêtes gens, c'est plus mal fait encore d'exciter chez eux des sentimens de dégoût.

Nous n'avions pas besoin de ce préambule pour signaler à nos lecteurs un petit nombre d'ouvrages récemment publiés, qui continuent avec honneur la tradition des hautes lettres et qui s'adressent en même temps à tout esprit bien fait; ne semble-t-il pas néanmoins que ce mélange de charme et de solidité, de valeur morale et d'agrément littéraire, offre aujourd'hui un intérêt particulier? Le livre que M. Gandar a publié sous le titre de *Bossuet orateur* est une œuvre excellente de tout point, une œuvre où l'importance des résultats est rehaussée par la sûreté des recherches et la nouveauté des faits. Oui, tout est neuf dans ce livre. Ne dites pas à première vue, et en jugeant l'ouvrage d'après l'étiquette, qu'il n'est guère possible d'apporter aujourd'hui quelque chose de nouveau sur l'éloquence de Bossuet, tous les maîtres de la critique ont passé par ces routes royales, et dans ce concert de louanges une voix de plus ne serait point écoutée. Le titre que je viens de transcrire est donc trop général; le sous-titre (1) indique le sujet particulier où s'est portée avec toutes ses forces la méthode exacte, la science précise, la pénétration littéraire et morale de l'auteur. A vrai dire, c'est l'initiation de Bossuet au grand art qui est exposée ici avec l'intérêt des plus précieux détails; il s'agit de la jeunesse du puissant maître, il s'agit des essais, des occasions, des inspirations diverses qui ont formé cette voix incomparable. Certes, s'il y a un homme qui soit né orateur, c'est l'auteur du *Panégyrique de saint Paul;* mais, quels que soient ces dons de nature, le développement de la vie intérieure et les influences du dehors peuvent seuls expliquer les chefs-d'œuvre du génie. La critique du XIXe siècle ne nous permet plus d'accepter en aveugles ces gloires d'autrefois qui ressemblaient à des légendes, ces demi-dieux de la pensée et de la parole qui naissaient tout armés, ces monumens qui apparaissaient soudain au milieu des peuples éblouis. Elle s'approche, elle examine, elle mesure; dans l'œuvre même des six jours, la science n'a-t-elle pas découvert le long travail des siècles? Ainsi fait la critique; elle voit les essais, les tâtonnemens, elle marque les phases successives de la vie là où on ne savait autrefois que prendre les choses en bloc. Pour appliquer cette méthode au génie oratoire de Bossuet, il fallait commencer par rétablir le texte de ses sermons. On sait avec quelle ardeur Victor Cousin a renouvelé l'étude du XVIIe siècle par son *Rapport sur les Pensées de Pascal;* ce n'est pas aux lecteurs de la *Revue* qu'il est nécessaire de rap-

(1) *Bossuet orateur, études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet* (1643-1662), par M. E. Gandar, 1 vol. in-8°; Paris, 1867. Didier.

peler tant de pages éclatantes. L'étude de M. Gandar se rattache d'une manière étroite au mouvement inauguré par l'illustre maître. C'est la même passion du vrai, le même soin et la même ardeur dans les recherches.

Depuis le bénédictin Déforis, qui donna la première édition des *Sermons*, jusqu'aux écrivains de nos jours, qui ont essayé plus ou moins heureusement de rectifier ces textes défigurés, nul incident de cette histoire n'a échappé à son enquête. La part de chacun des hommes qui ont eu mission ou se sont arrogé le droit de toucher à Bossuet est faite avec une précision impartiale. Rien de plus curieux que le rôle de dom Déforis, de dom Coniac, du libraire Boudet, de l'abbé Maury, en cette manipulation étrange. On entre avec M. Gandar dans les officines de l'ancienne critique et on apprend à mieux estimer son siècle; puis, ce travail terminé, les sermons du jeune orateur une fois rendus à leur forme première, que de découvertes inattendues! Nous assistons à l'éducation intime de Bossuet. Il prend son élan, il s'égare, il revient sur ses pas, et le voici cette fois dans le droit chemin, plus ardent encore et plus impétueux, car il est plus sûr de lui-même. Ce que je résume ainsi en deux lignes, M. Gandar l'a mis sous nos yeux par une multitude d'exemples, en suivant de ville en ville, de bataille en bataille, cette marche conquérante du génie. L'image est vivante; la biographie et l'histoire, associées à la critique littéraire, la préservent des vagues généralités. C'est bien un homme que nous voyons grandir dans le feu continu de l'inspiration, *continuus animi motus*. L'imagination l'emporte; il la règle sans l'éteindre, il la dompte sans l'affaiblir, et obtient d'elle de merveilleux effets. Je recommande surtout dans le tableau de M. Gandar les sept années que Bossuet a passées à Metz, c'est toute une révélation. On ne peut s'empêcher de penser ici aux paroles de Cicéron : *est finitimus oratori poeta*. L'orateur de la cathédrale de Metz est véritablement le grand poète chrétien de l'ancienne France. Que de rapports avec Dante, avec Milton, avec sainte Thérèse! M. Gandar profite de toutes les ressources de la littérature comparée pour mettre en son vrai jour la féconde adolescence du poète orateur, et quand Bossuet en 1662 prêche le carême au Louvre, nous savons désormais ce que la perfection de son art lui a coûté d'études, de méditations, de tentatives de toute sorte. C'est le fond même de cette âme active et enthousiaste, c'est la source toujours bouillonnante de cette imagination antique et biblique à la fois que M. Gandar a étudiée avec amour. Qu'il approuve ou qu'il blâme les pensées du sermonnaire (et pour un homme du XIXe siècle que de choses à répudier chez Bossuet!), il ne cesse jamais de rendre hommage à la sincérité, que dis-je? à l'ingénuité sublime des sentimens qui l'inspirent. Ce livre restera; par la nouveauté des recherches, comme par la loyauté des appréciations, il fait le plus rare honneur à la critique de nos jours.

On a beau dire, il y a des sujets éternels, et nos grands siècles littéraires sont de ce nombre. Quoi donc! parce que des commentateurs insipides ont répété à l'envi des lieux-communs sur les génies charmans ou superbes que

décore une jeunesse inaltérable, il serait interdit de revenir à ces viriles études! Si vous n'avez rien de nouveau à nous apprendre, taisez-vous; si votre admiration est trop exactement conforme à l'admiration traditionnelle, ne sortez pas des rangs; mais qui voudrait empêcher le chercheur courageux ou l'esprit étincelant de converser tout haut avec Bossuet ou Pascal, avec Molière ou La Fontaine? Ce serait trop accorder vraiment à la critique routinière que de lui sacrifier ainsi nos plaisirs. La chaîne d'or, bien que des pédans aient osé y porter la main, n'en reste pas moins la chaîne d'or. On sait quel est le goût de l'Allemagne pour les nouveautés aventureuses, et cependant, depuis plus d'un demi-siècle, combien de livres sur Goethe, sur Schiller, sur Lessing, sur tous ces écrivains que la nation allemande appelle ses classiques! C'est que les génies heureux à qui est échu l'honneur d'exprimer la maturité d'un peuple ont précisément le mérite de provoquer des pensées nouvelles. La grande tradition d'un pays stimule les esprits actifs, bien loin de les enchaîner au passé. Faites comme nous, disent les ancêtres; vivez, pensez, augmentez le patrimoine commun; nous avons instruit et réformé notre temps, instruisez et réformez le vôtre.

Personne ne s'étonnera donc que M. Saint-Marc Girardin publie deux volumes sur La Fontaine et les fabulistes (1). Ces sujets lui appartiennent. Je ne sais en vérité si aucun écrivain a jamais mieux rempli les conditions dont je parlais tout à l'heure. Converser tout haut avec les maîtres des grands siècles, s'entretenir avec Molière et Racine, discuter avec Voltaire et Rousseau, demander aux uns et aux autres le secret de leur enseignement, innover en s'inspirant de la tradition, charmer et instruire la France nouvelle en l'initiant aux choses de la France d'autrefois, c'est l'originalité de ce riche et libéral esprit. Est-il besoin de rappeler que ces pages sont le résumé d'un cours fait à la Sorbonne il y a quelques années, et dont la Sorbonne garde fidèlement le souvenir? « Je n'ai pas eu, dit M. Saint-Marc Girardin, la prétention de publier un livre. J'ai récrit, d'après mes notes et celles de quelques-uns de mes auditeurs, ces leçons qui n'avaient d'autre mérite que celui d'entretiens familiers sur le sujet le plus varié du monde, c'est-à-dire sur les *Fables* de La Fontaine. L'auditoire prenait part à ces entretiens par son attention et par son adhésion. Le professeur y parlait avec une franchise de sentimens qu'il se devait à lui-même devant la jeunesse qui l'écoutait et que le gouvernement a eu le bon goût de toujours respecter. » Et pourquoi donc cette franchise que La Fontaine a gardée si ingénument sous la monarchie absolue de Louis XIV eût-elle été refusée à M. Saint-Marc Girardin sous l'empire démocratique? Les leçons que l'éminent écrivain emprunte au fabuliste pour nous les appliquer à nous-mêmes sont le produit le plus pur de la grande tradition française. L'allure en est vive et piquante, la morale y trouve toujours son compte. Il faudrait une singu-

(1) *La Fontaine et les Fabulistes*, par M. Saint-Marc Girardin, 2 vol. in-8°. Paris, 1867. Michel Lévy.

lière pusillanimité pour découvrir dans ces pages loyales le moindre élément d'esprit factieux. L'aiguillon des plus vives paroles chez l'éloquent interprète de La Fontaine, c'est l'aiguillon qui stimule, jamais celui qui blesse.

Observateur pénétrant comme les moralistes chrétiens du XVIIe siècle, habile comme les polémistes du XVIIIe à manier l'ironie, M. Saint-Marc Girardin s'est toujours plu à mettre au service du bon sens et de la vérité des armes consacrées depuis longtemps à des causes très différentes. Ajoutez à cela des lectures considérables, une richesse merveilleuse de rapprochemens, de comparaisons, de contrastes, une fertilité de vues, une abondance de traits qui n'embarrassent jamais les allures naturelles du style, vous aurez le secret du charme que l'auteur sait répandre sur les matières les plus connues. En relisant les *Fables* de La Fontaine avec M. Saint-Marc Girardin, on fait véritablement un voyage de découvertes. S'il y a chez un écrivain oublié une pensée heureuse, une page bien venue qui se rapporte à son sujet, il la détache et la met en lumière. Ce n'est qu'un mot souvent, ce sont deux ou trois vers noyés dans le fatras; les voilà sauvés pour toujours. En somme l'histoire de la fable, n'est-ce pas l'histoire de l'humanité? Depuis les auteurs des apologues orientaux jusqu'aux derniers fabulistes de notre société moderne, de Vichnou-Sarma et Bidpaï à Lessing et Gellert, que d'épisodes curieux dans cette histoire! Je recommande entre tous l'épisode de Gellert. Cet écrivain si doux et si fin, si évangélique et si vif, n'est guère connu en Allemagne que des lettrés de profession; la France l'ignore absolument. Gellert était digne d'inspirer de cordiales sympathies à M. Saint-Marc Girardin, et cette récompense tardive accordée chez nous à l'un des plus aimables esprits du XVIIIe siècle ne profite pas seulement à celui qui la reçoit; le commentateur de La Fontaine y a trouvé quelques-unes de ses meilleures inspirations; mais c'est La Fontaine lui-même dont la figure domine cette assemblée de conteurs et de moralistes. Rien qui sente l'admiration de commande, c'est une étude sincère et une discussion libre. Il y a bien des lacunes dans la morale de cette *comédie aux cent actes divers;* M. Saint-Marc Girardin, sans rigueur intempestive, les indique d'une main légère et sûre. J'oublierais enfin un des traits caractéristiques de ce livre charmant, si je ne disais pas qu'il y est question de nous-mêmes autant que du XVIIe siècle. Société de nos jours, si malade, si menacée, dit-on, quoique toujours pleine de séve et de vie, vous ferez bien d'écouter ces histoires : *de te fabula narratur.* Quel révolutionnaire que votre La Fontaine! écrivait un jour au maître un auditeur surpris. Une des pages les plus curieuses de l'ouvrage est celle où M. Girardin, répondant à cette exclamation, montre en effet combien le fabuliste était révolutionnaire, et quelle différence il y avait entre les révolutionnaires du XVIIe siècle et ceux du XIXe. « Il y a, dit-il excellemment, une révolution qui n'a point encore été tentée et qui mériterait de l'être, une révolution qui serait la conversion ou l'amélioration de chacun de nous. Je suis disposé à croire

qu'à mesure que les individus vaudraient mieux, la société elle-même deviendrait meilleure. Nous cherchons depuis plus de soixante ans à résoudre un problème fort difficile, c'est-à-dire à faire un bon tout avec de mauvaises parties, à fonder la cité de Dieu sur les sept péchés capitaux... La Fontaine est plus avisé. Il censure parfois la société et ses institutions; mais il censure plus vivement encore les fautes et les travers des hommes. »

Si c'est un grand charme de voir les anciens sujets rajeunis avec tant de verve, si les morts illustres, ces témoins à jamais présens, ont bonne grâce à nous admonester par la bouche de pareils interprètes, il y a plaisir aussi à retrouver dans le passé des figures absolument disparues. Les immortels ne doivent pas toujours nous faire dédaigner les éphémères. Ce qui a vécu de la vie du cœur et de l'âme, ne fût-ce qu'un jour, ne fût-ce qu'une heure, a droit à un souvenir. De même qu'un écrivain oublié, s'il a eu d'aventure un éclair d'inspiration, reprend sa place dans le large tableau où M. Saint-Marc Girardin groupe si habilement ses personnages, de même, dans le tableau d'un siècle tumultueux, la plus modeste des destinées, si elle a eu son heure de succès et d'éclat, peut nous causer d'agréables surprises grâce au hasard subit qui la ramène au jour. Que sera-ce si cette apparition inattendue suggère des réflexions utiles et nous entr'ouvre des perspectives nouvelles sur le siècle même où elle a tenu si peu de place? Tel est, ce me semble, l'attrait d'un recueil de lettres publié depuis quelques mois déjà par Mme la marquise de Lagrange, et que nous nous reprocherions de laisser passer inaperçu (1).

Il y a juste cent ans, une jeune fille ornée de tous les dons de l'esprit et de toutes les séductions de la beauté, naïve et sérieuse, amie des plaisirs et passionnée pour l'étude, aussi candide que spirituelle, parlant et écrivant toutes les langues littéraires de l'Europe, une sorte de muse, si on l'ose dire, mais une muse enfantine badinant toujours avec sa vocation, tombait frappée au cœur en sa vingtième année, après avoir ébloui de sa grâce quelques-uns des brillans salons du XVIIIe siècle. Sans cette fin prématurée, elle aurait eu un nom parmi les femmes diversement célèbres dont s'honore la société française; entre Mlle Aissé et Mme de Boufflers, elle aurait eu sa place distincte, son rôle original, tempérant le sérieux par l'enjouement et la légèreté par la candeur. Tant d'esprit, de gentillesse, de curiosité savante, une cordialité si ingénue avec une si naturelle élévation, ce mélange du respect des traditions avec une sympathie généreuse pour les principes nouveaux, tout cela ne pouvait rester stérile. En face d'une telle figure, il était permis de lui prédire une destinée heureuse. L'enfant mourut en sa fleur, et tout fut terminé. Son souvenir, pieusement conservé par ceux qui l'avaient connue, s'éteignit avec eux. Le sort est sans pitié; que de germes fauchés ainsi tous les jours! Sans compter les espérances

(1) *Laurette de Malboissière, lettres d'une jeune fille du temps de Louis XV* (1761-1766), publiées d'après les originaux, par Mme la marquise de Lagrange, 1 vol. Paris 1866 (Didier).

risées qui excitent au moins les regrets de la foule, combien de forces isparues, combien de grâces ensevelies, dont on n'a pas même su qu'elles ıssent une espérance! Ainsi était morte au mois d'août 1766 Mlle Randon e Malboissière, aimée, admirée du cercle brillant où elle avait déployé ınt de promesses, le lendemain inconnue du monde, qui ne soupçonnait ıême pas ce qu'il avait perdu. Vieille histoire, et qui perpétuellement se enouvelle! La terre est pavée de ces tombes où furent enfouis des trésors ;norés.

Or il arrive que, cent ans après, une main délicate, fouillant avec respect ans des papiers de famille, y trouve une collection de lettres signées d'un om inattendu, d'un simple nom de baptême qui pourrait bien être un nom e fantaisie. Heureuse trouvaille! La personne à qui est échu ce bonheur arcourt ces pages jaunies par les années. Quelle grâce! quelle fraîcheur! omme la société de l'ancien régime y revit naturellement! C'est un coin u XVIIIe siècle, une oasis perdue dans les aridités brillantes et les tumulıeuses arènes. Prenons garde, cette petite découverte géographique peut ectifier sur plusieurs points la carte de l'époque. Il y avait bien certaineıent, au milieu de ce monde en travail, plus d'une oasis pareille à celle-là. 'est une erreur commune de juger un siècle sur les grands bruits qui s'y ınt. Les écrivains qui considèrent le XVIIIe siècle en bloc, soit pour l'exal-r, soit pour le maudire, n'en ont pas, ce me semble, une idée complète et ıste. Le bien ne fait pas de bruit, disait le doux Saint-Martin. Quel honnête omme de nos jours consentirait à voir juger définitivement le XIXe siècle ır les choses qui font le plus de bruit parmi nous? Toutes ces pensées, en suis sûr, devaient se présenter à l'esprit de l'éditeur à mesure que ces ttres de l'inconnue se déroulaient sous ses yeux. Une image charmante l'ancienne société française lui apparaissait dans cette correspondance deux jeunes filles. Nous aussi, sans exagérer la valeur de ces pages aiables, comme Mme de Lagrange est trop disposée à le faire, nous y signaıs volontiers ce qui peut intéresser l'étude des idées et des mœurs. L'hisire littéraire ne dédaigne aucun document; comment refuserait-elle un gard de sympathie à ces reliques perdues que le hasard vient de nous ndre? Si l'on ne trouvait ici que l'ancien monde avec ses dons brillans, politesse accomplie, son insouciance légère, ce ne serait qu'un tableau outé à tant d'autres; un caractère nouveau à observer, grâce aux confinces sans apprêt de Laurette de Malboissière, c'est ce fonds d'honnêteté meuré intact au milieu des influences malsaines. — Un fonds d'honnêteté! en plus encore, un fonds de traditions chrétiennes vraiment curieuses à aminer de près, traditions à la fois superficielles et tenaces, assez larges ur laisser l'esprit ouvert à toutes les nouveautés séduisantes, assez fortes ur défendre le cœur contre les piéges funestes. En retrouvant ces choses ı plein XVIIIe siècle, et c'est là un sujet trop négligé des écrivains qui ont acé la vie morale de cette époque, l'historien philosophe ne s'étonne plus ıe la société française, après les bouleversemens de la tempête, soit re-

venue si vite, je ne dis pas seulement aux croyances chrétiennes, mais aux formes traditionnelles consacrées par les siècles.

Les lettres dont nous parlons sont signées simplement *Laurette*. Il a fallu bien des recherches à Mme la marquise de Lagrange pour retrouver le nom, la famille, la généalogie de l'aimable fille, et par conséquent aussi pour ajouter une dernière page, une page indispensable, à cette correspondance si brusquement interrompue par la mort. En deux mots, voici le résultat de cette enquête : Laurette était fille de M. Randon de Malboissière, un des riches financiers du XVIIIe siècle qui tenait par ses alliances à la plus haute noblesse et par ses goûts hospitaliers à la plus brillante société littéraire. L'amie à laquelle sont adressées les lettres de Laurette est Mlle Adèle Méliand, devenue plus tard la marquise de Lagrange. La première lettre est datée du mois d'avril 1761, la dernière du 30 juillet 1766. Celle qui les écrivait d'une plume si fine et si enjouée était née le 21 décembre 1745; elle avait donc quinze ans et quatre mois au moment où s'ouvre la correspondance, et quand elle en traçait la dernière page de sa main défaillante, elle n'avait pas plus de vingt ans et demi. Cinq années du XVIIIe siècle, et cinq années de sa période la plus agitée, voilà le cadre où va se dessiner ingénument la physionomie de Laurette de Malboissière. Nous sommes en plein règne de Voltaire, en pleine explosion de Jean-Jacques Rousseau, en pleine mêlée de l'*Encyclopédie;* quelle impression fera ce tumultueux mouvement sur un esprit jeune, ouvert, avide de science, et entièrement livré à ses propres instincts? Tel est le principal intérêt de cette correspondance où Laurette, en traçant elle-même son image, nous fait entrevoir toute une partie de la société de son temps.

Le premier trait qui me frappe, c'est l'inaltérable sérénité de Mlle de Malboissière. La fièvre publique n'a point de prise sur elle; rien ne la trouble, rien ne l'étonne. Initiée à bien des événemens et à bien des ouvrages où se manifestait l'esprit nouveau, elle en parle avec une aisance singulière. On ne sent dans son langage aucune émotion, elle n'a besoin ni de blâmer ni d'applaudir, et pourtant il est impossible de la taxer d'indifférence. Le défenseur de Calas a toutes ses sympathies, bien qu'elle l'apprécie surtout au point de vue des qualités inférieures et qu'elle remarque volontiers ce qu'il y a de « joli » dans Voltaire. Il est évident que toutes les scènes du drame public : suppression des jésuites, victoires de l'esprit nouveau, livres ardens, manifestes de la philosophie, se confondent à ses yeux dans la multiplicité des choses qui excitent simultanément son désir de connaître. Elle veut tout savoir, le grec et les mathématiques, les langues étrangères et l'histoire naturelle. Avec cela, nulle trace de pédantisme. C'est une savante et une enfant. Elle est folle de théâtre; les pièces nouvelles, les reprises, les acteurs, les actrices, voilà ce qui remplit ses lettres, avec mille détails de vie mondaine et des puérilités charmantes. Elle fait elle-même des comédies, des tragédies, elle a une troupe de comédiens de salon qu'elle endoctrine de son mieux, et n'allez pas croire

qu'elle y apporte la moindre prétention : c'est avec la franche gaîté de la jeunesse qu'elle nous raconte la chute de ses œuvres et la déconvenue de ses interprètes. Son roman offre les mêmes contrastes, car il y a un roman dans ces lettres. Aimée de son cousin qui la courtise en mousquetaire, elle l'aime et s'en défie, elle est tendre et sévère, imprudente et circonspecte. Il y a des instans où l'on tremble pour elle; rassurez-vous, elle est fidèle sans jactance comme sans respect humain aux pratiques religieuses de son enfance, et c'est précisément cette fidélité qui la sauve. Sommes-nous bien au XVIIIe siècle? On n'en saurait douter quand on voit l'insouciance de la mère de Laurette occupée de ses coquetteries et de ses plaisirs; Laurette est seule, à vrai dire, seule avec ses instincts, sa curiosité, son innocence et sa sagesse précoce. A qui fera l'histoire de la famille dans la société du XVIIIe siècle, Laurette de Malboissière fournira de curieuses indications. Son premier roman terminé, car elle avait dû éconduire ce soupirant écervelé dont les empressemens ressemblaient à des offenses, elle fut aimée d'un jeune homme digne en tout de ce noble cœur, et, la mort lui ayant pris son fiancé avant le jour qui devait les unir, elle ne tarda guère à le suivre dans la tombe.

En publiant ces lettres naïves et touchantes, Mme de Lagrange semble craindre qu'une apparition si originale, je veux dire si peu conforme à l'idée qu'on se fait souvent du XVIIIe siècle, n'excite quelque défiance dans l'esprit de la critique. Les lettres manuscrites de Laurette sont entre ses mains; elle les met à la disposition des personnes qui voudront en prendre connaissance. Je ferai sans doute plaisir à la patronne de Mlle de Malboissière en lui signalant un témoignage qui paraît avoir échappé à ses recherches : comment garder un doute sur la correspondance de Laurette quand on en voit les traits principaux résumés si fidèlement dans cette note de Grimm à la date du mois de décembre 1766 : « Nous avons fait depuis peu une perte qui mérite d'être remarquée. Mlle Randon de Malboissière vient de mourir à la fleur de son âge. Elle avait environ dix-huit ou dix-neuf ans. M. de Bucklai, officier dans un de nos régimens irlandais, arriva quelques jours avant sa mort dans le dessein de l'épouser, mais dans le fait pour lui rendre les derniers honneurs. Le jour marqué pour la célébration du mariage fut celui de l'enterrement. Cette jeune personne avait été destinée en mariage au jeune du Tartre, fils d'un célèbre notaire de Paris et sujet de distinction pour son âge. Ce jeune homme, qui donnait les plus grandes espérances, fut enlevé l'année dernière par une maladie courte et vive... On dit que la tendresse de Mlle de Malboissière pour ce jeune homme et la douleur qu'elle ressentit de sa perte n'ont pas peu contribué à abréger ses jours. Elle était déjà célèbre à Paris par ses connaissances; elle entendait et possédait parfaitement sept langues, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le français, l'allemand et l'anglais; elle parlait les langues vivantes dans la perfection. On dit ses parens inconsolables de sa perte... »

Tous ceux qui l'avaient connue ressentirent la même douleur. Quelques

jours après sa mort, Mme de Montalembert écrivait à la jeune femme qui avait été sa confidente pendant plus de six ans : « On ne la connaissait dans le monde que par les rares talens de son esprit; elle avait encore plus de droits sur les cœurs par les qualités de son âme. Qu'elle était belle et pure! » Pour nous qui considérons ces choses à distance, nous ne pouvons nous défendre d'un rapprochement involontaire, et nous nous demandons ce qu'eût été Laurette de Malboissière, si elle fût venue au monde après les secousses qui ont ranimé au fond des âmes les sources de la vie religieuse. Cette question est bien naturelle quand on vient de voir à côté de Voltaire, à deux pas d'Helvétius, au milieu de mille frivolités, chez une jeune fille abandonnée à ses propres instincts, le christianisme le plus simple, le plus enfantin, mais non pas le moins efficace. Faites passer là-dessus la tempête qui a bouleversé les destinées individuelles, ajoutez à cette candeur un ferment de mysticisme, vous aurez Eugénie de Guérin ou cette jeune femme dont Mme Augustus Craven vient de nous révéler l'histoire.

C'est encore une révélation sur le XVIIIe siècle, mais une révélation bien autrement importante que nous fournit M. Geffroy par ses deux volumes intitulés *Gustave III et la cour de France*. Nos lecteurs n'ont pas besoin qu'on leur parle longuement de ces curieuses études : ils les ont appréciées ici même (1); ils savent avec quel soin, quelle patience, quels scrupules l'auteur a rassemblé dans les bibliothèques de la Suède les matériaux d'un ouvrage qui devait éclairer toute une partie de notre histoire à l'heure la plus émouvante du dernier siècle. Le tableau composé d'après ces recherches n'est pas moins que le reflet de la France aux extrémités de l'Europe du nord, l'image de notre société reproduite au sein d'une société toute différente que la sympathie rapproche de nous et associe à nos destinées. On connaissait un peu vaguement, par la tradition plutôt que par les documens authentiques, les liens qui existaient, il y a cent ans, entre la France et les pays scandinaves. M. Sainte-Beuve, à qui rien n'échappe, parlant de Mme de Krüdner, voilà trente ans déjà, indiquait très bien la place que les représentans du monde scandinave, M. de Creutz, M. de Gleichen, avaient occupée dans le monde parisien à la veille de la révolution. Aujourd'hui c'est l'histoire tout entière de ces relations que M. Geffroy déroule à nos yeux à travers les plus tragiques péripéties. Dans un sujet aussi nouveau, l'auteur n'a pas craint de multiplier les détails. Parmi les épisodes d'un tableau qui embrasse tant de choses et réunit des personnages si divers, on remarquera les négociations auxquelles donna lieu le mariage de Mlle Germaine Necker avec le baron de Staël-Holstein, ambassadeur de Suède auprès de Louis XVI. En 1778, Mlle Necker n'ayant encore que douze ans, Moultou, l'ami de Jean-Jacques Rousseau, qui était venu passer quelques mois à Paris et qui demeurait à l'hôtel même

(1) Voyez la *Revue* des 15 février, 1er mars, 1er avril, 15 juillet 1864, 15 août 15 septembre, 1er octobre, 1er novembre 1865.

de M. Necker, écrivait à Genève : « Germaine est charmante, c'est un prodige d'esprit et de sensibilité, je la trouve adorable... » C'est l'année suivante, en 1779, que M. de Staël se mit sur les rangs pour obtenir sa main; la fille de Necker avait treize ans à peine au moment ou s'ouvrent et se déroulent les longues négociations racontées par M. Geffroy, singulière procédure diplomatique où se trouvent mêlés les plus grands personnages des deux royaumes, le roi de Suède Gustave III, la reine de France Marie-Antoinette. Amené par son sujet à dessiner ou du moins à indiquer en courant un si grand nombre de figures, M. Geffroy y porte en général la plus scrupuleuse exactitude. Sans la passion du vrai, se serait-il engagé dans les délicates et pénibles questions d'authenticité soulevées par la publication de la correspondance de Marie-Antoinette? Son portrait de Gustave III, son jugement sur les principaux acteurs du drame où périra ce réformateur équivoque, sont empreints de la même vérité; ils font honneur à la sûreté du critique autant qu'à l'impartialité de l'historien. On reconnaît ici un homme qui a puisé aux sources, et qui n'affirme rien qu'à bon escient. Je signalerai pourtant une erreur au sujet des illuminés allemands dont l'action s'étendit jusqu'en Suède. L'historien de Gustave III nous parle des « doctrines sauvages » prêchées par le baron de Knigge; il n'y eut jamais rien de moins sauvage que l'enseignement du gentilhomme hanovrien, ce n'était qu'une banale et béate philanthropie. Knigge était le plus léger, le plus étourdi, le plus vaniteux, mais aussi le plus inoffensif des rêveurs qui épouvantèrent l'ancien régime par leur organisation mystérieuse. M. Geffroy a trop écouté ici la tradition suédoise, rectifiée aujourd'hui par d'irrécusables documens; qu'est-ce pourtant que cette erreur auprès des faits si importans et si neufs que le studieux explorateur est allé découvrir dans les archives de la Suède? On ne s'attacherait pas à ce détail, si l'ouvrage de M. Geffroy n'était sûr de conserver une place brillante dans la littérature historique de nos jours.

Le XVIIIe siècle, surtout le XVIIIe siècle à son déclin, le passage de l'ancien régime à la société nouvelle, c'est là, en politique, en littérature, en philosophie, un sujet d'études que la critique est encore bien loin d'avoir épuisé. Il y a autre chose en de pareilles matières que la curiosité de l'érudition, il s'agit de nos propres origines : *viget in radicibus humor*. Interroger les hommes qui représentent cette transition, c'est nous interroger nous-mêmes. Je ne suis donc pas surpris qu'un philosophe, un critique moraliste, accoutumé à considérer de haut les périls de notre société contemporaine, ait consacré tout un livre à la philosophie de Goethe. Parce que la meilleure partie de ce livre a paru à cette même place où j'écris (1), y a-t-il des convenances qui m'interdisent d'en parler? Ce serait pousser bien loin le scrupule et douter de soi-même ainsi que du lecteur. Je me

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1er et 15 novembre 1865, 1er février et 15 mars 1866.

sens assez maître de ma pensée pour être assuré que l'indépendance de mon jugement sera reconnue par ceux qui liront ces pages. Au surplus, l'ouvrage de M. Caro a déjà fait son chemin, comme on dit, et l'Allemagne lui a rendu plus d'un hommage. M. Caro en effet, tout en s'adressant à la France, a eu l'heureuse fortune d'approfondir un problème qui intéressait surtout les écrivains de l'Allemagne, et qui, sollicitant à diverses reprises les historiens et les critiques, écarté par les uns, ébauché par les autres, n'avait jamais été traité avec une si scrupuleuse attention. « Goethe est des nôtres, disaient les hégéliens du vivant même de Goethe et de Hegel; formé à l'école de Spinoza, il s'est élevé dans la dernière période de sa vie à la doctrine supérieure du philosophe de Berlin, et le second *Faust* n'est autre chose que la cosmogonie hégélienne sous la forme d'un drame idéal où apparaissent tous les âges du monde, toutes les évolutions de la logique, tous les *momens* de l'éternel *devenir*. » On publiait à ce point de vue des commentaires du *Faust* que le sphinx olympien parcourait en souriant. « Laissez là ces subtilités, répondait M. Gervinus de sa voix rude et tranchante; Goethe est poète, absolument et exclusivement poète. La philosophie, aussi bien que l'histoire et la politique, a toujours été antipathique à son génie. » Tel était le jugement accrédité par l'historien le plus célèbre et le plus autorisé des lettres allemandes. La sentence paraissait définitive quand un hégélien des plus modérés, esprit sans passion, intelligence ouverte à toutes les questions de littérature et d'art, M. Charles Rosenkranz, publia en 1847 une étude complète sur la vie et les œuvres du poète de Weimar. Il ne pouvait échapper à ce problème de la philosophie de Goethe. Il le reprit donc, et, se séparant des hégéliens de la première heure autant qu'il contredisait M. Gervinus, il affirma que l'auteur de *Faust*, poète partout et toujours, poète dans toutes ses œuvres et à toutes les heures de sa vie, avait pourtant une philosophie cachée. Quelle philosophie? Je reconnais, dit M. Rosenkranz, trois systèmes différens dans les trois périodes principales de sa carrière; d'abord Goethe est manifestement spinoziste; ensuite, sous l'influence de Schiller, il s'attache aux principes de Kant; plus tard enfin, dans sa calme et puissante vieillesse, il se repose au sein d'un éclectisme triomphant, — éclectisme anti-chrétien, puisque la doctrine de la chute de l'homme en est absolument exclue, mais où se retrouvent, c'est M. Rosenkranz qui le proclame, tous les grands dogmes de la religion naturelle, l'existence d'un dieu personnel et l'immortalité de l'âme. Malheureusement ces affirmations sont un peu trop sommaires dans le livre de M. Rosenkranz. L'étude de M. Caro, qui aboutit à des résultats tout différens, est bien autrement complète et décisive. Lorsque M. Rosenkranz nous parle du kantisme et de l'éclectisme de Goethe, il donne des indications qui ressemblent à des conjectures; quand M. Caro soutient que Goethe, dans l'éblouissante variété de ses vues, a été constamment fidèle au principe du spinozisme, ce sont des preuves qu'il fournit. Est-ce à dire que l'on se fait illusion en Allemagne lorsqu'on rassemble

pieusement les paroles, les incidens, les témoignages épars d'où il peut résulter que le glorieux ami de Schiller a cru à un dieu libre et à l'âme immortelle? Non certes; cette sollicitude nouvelle d'un grand nombre d'esprits qui disputent Goethe au panthéisme n'est pas seulement un symptôme très digne d'intérêt, elle est encore à mon avis l'indication de la méthode qu'il faut suivre, si l'on veut résoudre avec précision ces problèmes compliqués. En d'autres termes, il y a ici deux personnages fort différens, je veux dire l'homme et le penseur. Que de fois, dans les conversations, dans les correspondances de Goethe, l'homme n'a-t-il pas donné des démentis au philosophe! Ce sont ces démentis auxquels s'attachent les lecteurs bienveillans qui répugnent à voir le plus grand génie de l'Allemagne enseigner une doctrine funeste. Piété touchante, heureux symptôme; mais la vérité n'a-t-elle pas ses droits? Si l'on ne juge dans Goethe que le philosophe, il faut conclure comme M. Caro : « Goethe, dit-il, représente assez bien les aspirations mêlées et l'éclectisme confus d'un temps comme le nôtre, où l'on prétend concilier une morale active, la doctrine même du progrès, avec un panthéisme qui la rend impossible en droit sinon en fait, et qui logiquement la détruit. » Associée à l'admiration la plus intelligente pour le génie du savant et du poète, cette conclusion ne pouvait que rencontrer des sympathies en Allemagne, au moment où le pays de Hegel se débarrasse peu à peu de ce panthéisme dont les derniers adeptes semblent réfugiés chez nous. Ce n'est pas seulement la transformation politique des peuples allemands qui a désabusé les esprits de ces doctrines énervantes; bien avant que la victoire de la Prusse eût réveillé l'Allemagne, une école modeste, mais persévérante, l'école des Hermann Fichte, des Fortlage, des Ulrici, avait contribué sans bruit à relever les doctrines spiritualistes, seul fondement légitime de l'activité libérale et féconde. C'est cette école qui traduisait dernièrement les vigoureuses pages où M. Paul Janet a réfuté le matérialisme contemporain, c'est elle qui accueille aujourd'hui avec faveur les remarquables études de M. Caro sur le panthéisme de Goethe.

Il nous en coûte de terminer cette revue sans y faire figurer des œuvres d'imagination qui nous eussent ramenés plus directement aux intérêts de nos jours. C'est le XIXe siècle en définitive qui est le plus constant objet de nos travaux, c'est à lui que nous pensons en interrogeant les sociétés dont nous avons recueilli l'héritage. On nous avait signalé tel roman d'hier qui méritait d'être discuté, disait-on, au moins à titre de symptôme et de tentative nouvelle. Hélas! que de fois des annonces de ce genre n'ont été pour nous qu'une cause de désappointement! Sans être dédaigneuse et hautaine, ce qui ne convient à personne, la critique a sa dignité à défendre. Est-ce à elle d'enregistrer toutes les œuvres qui paraissent? Non, certes, elle n'est pas le greffe qui inscrit les causes, elle est le tribunal qui les juge, et le silence en bien des cas est un jugement assez clair. Qu'on ne nous accuse donc pas de repousser volontairement les œuvres où l'imagination s'essaie à la peinture du monde. Le jour où des talens nouveaux se lèveront, soit

qu'ils continuent leurs devanciers, soit qu'ils tentent des routes inconnues, nous serons aussi attentifs à leurs efforts que nous sommes sympathiques aux études du passé. Tous les genres sont bons, pourvu qu'on touche le but. Charmer l'esprit, élever l'âme, voilà désormais la seule règle; les sujets ne font rien à l'affaire. Est-ce notre faute si les créations du roman n'occupent pas dans ces bulletins la place que nous voudrions leur donner? Pouvons-nous changer ce qui est et fermer les yeux à l'évidence? Pouvons-nous ne pas reconnaître que la critique et l'histoire maintiennent leur rang avec honneur tandis que l'imagination subit de si fréquentes éclipses?

Voici pourtant un souffle de poésie virile et tendre qui nous arrive de nos contrées du midi. On n'a pas oublié le bruit qui s'est fait, il y a huit ans, autour de la *Miréio* de M. Frédéric Mistral. Un poète nous était né sur les sillons dorés de la Provence, un poète sans maître et sans modèle, sans autre maître que l'instinct, sans autre modèle que l'immortelle nature. Des admirations tumultueuses éclatèrent. C'était la poésie primitive, c'était l'inspiration puisée à sa source qui apparaissait tout à coup au milieu de nos raffinemens. Sans lettres, sans culture d'aucune sorte, un enfant de la terre nourricière, un paysan des bords du Rhône avait retrouvé la grandeur épique interdite aux disciples de l'art en nos littératures corrompues. On alla jusqu'à prononcer le nom d'Homère. Il y avait de quoi étouffer l'œuvre naissante, si une valeur incontestable ne l'eût défendue contre les retours de l'opinion. Écarter ces chimères, ramener les choses au vrai point, dire comment s'était formé l'habile chantre rustique, c'était rendre un meilleur service à M. Mistral. On l'essaya ici même (1). Le public sut alors que l'auteur de *Miréio* était un esprit des plus cultivés, une intelligence initiée à la tradition des maîtres et chez qui les grandes voix poétiques de nos jours avaient éveillé de généreuses ambitions; il sut aussi que M. Mistral, formé à l'école de plusieurs chantres vraiment populaires aux bords de la Durance, avait voulu franchir les limites de cet humble domaine et obliger Paris, c'est-à-dire la France entière, à s'occuper de cette renaissance provençale. M. Frédéric Mistral est donc un artiste, et un artiste préoccupé de choses très compliquées, un artiste qui veut ressusciter un idiome disparu, qui combine pour cela plusieurs dialectes de cet idiome, qui destine ses œuvres aux lecteurs les plus différens, qui tient à honneur certainement de charmer les gens du midi, mais qui serait désappointé de ne pas étonner un peu les hommes du nord. Ah! certes, si on y regarde de près, que de combinaisons habiles, que d'ingénieux artifices! Et en même temps, — voilà l'originalité de M. Mistral, — ce poète philologue, cet arrangeur industrieux a véritablement le sens des choses primitives, il a le goût du simple et du grand! on voit qu'il a sucé

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 octobre 1859, *la Nouvelle Poésie provençale, MM. J. Roumanille, Th. Aubanel et Frédéric Mistral.*

le lait d'une forte nature, et ses héros, pâtres, toucheurs de bœufs, gardiens de chevaux sauvages, prennent entre ses mains des proportions épiques. Mireille, Vincent, Ourias, Alari, ce sont là désormais des types reconnaissables; le chantre de la campagne arlésienne les a marqués de son empreinte.

C'est encore une œuvre d'art, une œuvre combinée avec soin et largement exécutée, que M. Mistral vient de publier sous le titre de *Calendal* (1). La vieille poésie provençale a produit de longs récits à la fois épiques et romanesques où l'image du temps est encadrée en de radieux paysages; qu'on se rappelle seulement cette histoire de guerre et d'amour, *Aucassin et Nicolette,* si bien remise en lumière par Fauriel. Il y a manifestement un souvenir de ces récits d'autrefois dans le *Calendal* de M. Mistral. C'est aussi une chanson de gestes où l'intérêt du roman est mêlé aux inspirations de la poésie. La scène se passe au XVIIIe siècle, quelques années avant la révolution française, et toutefois ne soyez pas surpris de voir apparaître çà et là, derrière les personnages modernes, les héroïques figures du moyen âge. Confronter d'une part le moyen âge et le XVIII siècle, de l'autre la corruption des hautes classes et la saine vigueur du peuple de Provence, telle est la double inspiration de l'auteur. Le Provence a vu, il y a cent ans, de singuliers types de bandits, gentilshommes ou bourgeois, qui détroussaient les passans, pillaient les campagnes, faisaient de véritables expéditions contre les gens du roi, et terrifiaient si bien la contrée que nul n'osait indiquer les repaires où ils allaient célébrer leurs orgies. Ces repaires étaient quelquefois de vieux châteaux-forts dans les Alpines, nids de vautours cachés au milieu des rocs. Si plus d'un, parmi ces forcenés, a fini sous la main du bourreau, combien en est-il qui ont soutenu cette guerre pendant bien des années! Ainsi a vécu longtemps, pour n'en citer qu'un seul, le fameux Gaspard de Besse, demi-brigand, demi-chevalier, roué à Aix en 1776. « Mettons en scène un de ces étranges personnages, s'est dit l'auteur de *Calendal;* donnons-lui pour femme l'héritière d'une vieille famille de princes qui a épousé le bandit, croyant épouser un gentilhomme, puis faisons apparaître le peuple de Provence représenté par un de ses plus généreux enfans, un marin de la côte, une âme simple et ardente qui sauvera la femme et triomphera du bandit. Je réunirai ainsi dans mon tableau les trois aspects de la Provence à la veille de la révolution : dans le fond, les nobles légendes du passé; au premier plan, la corruption sociale des mauvais jours, devant nous enfin l'avenir meilleur, l'avenir et la réparation personnifiés dans le fils des classes laborieuses, gardiennes de la tradition du pays. »

La combinaison, quoique subtile, ne manque pas d'intérêt; l'idée morale qui l'anime en rehausse encore la valeur. Calendal est un pêcheur des côtes

(1) Nous citons le titre français, le voici en langue provençale : *Calendau, pouèmo nouvèu,* 1 vol. in-8°, 1867.

de Provence. Il est né à Cassis, « ville de mer et clé de France, » Cassis, un petit port inconnu que le poète célèbre en termes magnifiques. Ce n'est pas seulement l'enthousiasme d'un fils du midi pour la perle marine qui brille sur ses rivages, il faut bien que l'auteur nous prépare aux prouesses du héros. « Je voudrais que vous les vissiez partir, les Cassidiens! A peine se dissipent les dernières chaleurs de la journée, cent, deux cents bateaux ou barquerolles, tels qu'une bande de pluviers qui prend l'essor loin de la rive, gagnent le large en silence sur la mer qui clapote. » A cette école de courage tranquille et résolu s'est formée l'âme naïve de Calendal. Un jour, sur les montagnes qui dominent la côte, au milieu des bruyères, il a vu apparaître une jeune femme, plus belle que tout ce qui peut éblouir le regard en ce radieux pays, plus sauvage que cette sauvage nature. Ne serait-ce pas la fée Estérelle, la fée qui trouble les cœurs, fascine les yeux et désespère ceux qui la poursuivent? Ce n'est pas la fée Estérelle, c'est là fille des princes des Baux, la fille des vieux rois de Provence, qui a épousé le comte Sévéran, et qui, le jour même de ses noces, apprenant que le comte est un gentilhomme bandit comme Gaspard de Besse, s'est enfuie du château des Alpines. Comment elle peut vivre errante, cachée, à l'abri des rochers et des bois, comment elle apparaît si souriante à Calendal avec sa blanche robe et sa ceinture flottante, ne le demandez pas trop rigoureusement au poète; le souvenir des récits du moyen âge a séduit son imagination; nous sommes ici en pleine légende, et l'esprit de la littérature réaliste aurait trop beau jeu contre l'inventeur. Qu'importe après tout, si de cette donnée un peu enfantine il fait sortir de belles peintures et de viriles leçons? Calendal a juré de déployer toutes les forces de son âme pour mériter un jour celle qu'il nomme la fée Estérelle. L'histoire de ces hauts faits est le sujet même du poétique récit. Affronter tous les périls, regarder la mort en face, prouver qu'il est de race noble par la hardiesse du cœur et que le généreux plébéien est digne de la fille des princes provençaux, tout cela est un jeu pour Calendal. Avec quelle joie il recherche les occasions d'héroïsme! héroïsme naïf d'abord, qui s'épure, qui s'élève d'épreuve en épreuve. A quoi bon le courage inutilement employé? L'héroïsme vrai, c'est celui que nous mettons au service de nos semblables, c'est surtout celui qui nous aide à nous dompter nous-mêmes. Toutes ces leçons, la fille des princes de Provence est amenée naturellement à les donner au Cassidien enthousiaste. On dirait parfois une Béatrice parlant le langage de la vertu moderne. Par une fiction ingénieuse, c'est Calendal lui-même qui raconte ses principaux exploits au comte Sévéran avant de livrer sa dernière bataille et d'exterminer les bandits. Toutes ces peintures belliqueuses, luttes contre la nature, contre les hommes, contre soi-même, offraient plus d'un écueil au poète. Comment éviter la monotonie dans une série d'épisodes que le même sentiment anime et qui vont au même but? Comment se préserver d'un peu de pédantisme et de subtilité en montrant l'héroïsme populaire épuré par l'enseignement de la jeune patricienne?

Surtout comment ramener le lecteur à la peinture des choses réelles après l'avoir conduit si loin du domaine de la vraisemblance? On voit que M. Mistral s'est préoccupé de ces périls; les occasions où se déploie le courage de Calendal font paraître à nos yeux les plus grands paysages de la Provence, et sur ce terrain le poète n'a rien à redouter. Il faut signaler comme une belle page le tableau de Calendal abattant un bois de pins au sommet du Mont-Ventoux. Quant au ton doctoral de certaines scènes et à l'invraisemblance de quelques détails, la passion d'une part, de l'autre le mouvement dramatique du récit dissimulent assez adroitement ces défauts de la conception première. En somme, pour mener à bien ces douze chants, pour soutenir l'intérêt d'une fable si étrange, il fallait un vrai souffle de poésie animé d'une haute pensée virile. Le peintre et le moraliste se sont venus en aide l'un à l'autre.

Il y a pourtant un reproche que je ne saurais épargner à l'auteur de *Calendal*. Pourquoi persiste-t-il à écrire ses poèmes dans une langue que le plus grand nombre de ses lecteurs ne comprend pas? Ses confrères de la poésie provençale régénérée, M. Roumanille en tête, se sont attachés à une entreprise toute naturelle; leur ambition ne dépasse point les limites de la Provence et du Comtat. Écrivant pour le peuple du terroir, j'allais dire pour une tribu restreinte, c'est la langue de cette tribu, c'est la langue du terroir qu'ils emploient. Et que chantent-ils dans cette langue? des contes, des fables, des enseignemens sous forme brève et rapide, ce qui doit se lire à la veillée, ce qui doit rester dans le souvenir. M. Frédéric Mistral compose-t-il ses longs poèmes pour le public des métairies ou bien pour l'auditoire lettré que la France peut lui fournir? Toute la question est là, et à cette question il n'est pas difficile de répondre quand on voit M. Mistral placer en face de son texte provençal une traduction française dont l'étrangeté, — il faut tout dire, — dont la barbarie un peu étudiée pourrait bien être une prétention littéraire de plus. Que M. Mistral renonce à une situation équivoque. Pour exprimer les idées philosophiques et morales qui relèvent l'intérêt de son nouveau poème, il est obligé de forcer son idiome, de lui faire violence, d'accoupler des dialectes distincts, ou bien, ce qui n'est pas moins artificiel et stérile, d'emprunter des mots à la vieille langue provençale disparue à jamais pour compléter ce qui manque à la nouvelle. La vraie langue du poète de *Calendal*, c'est la langue de tous, cette belle langue française, si riche, si souple, que tout véritable artiste sait marquer à son effigie. M. Mistral est digne de mesurer ses forces à ce noble jeu. Notre reproche est un hommage, et cet hommage est un appel. Nous nous plaignions tout à l'heure de voir certains domaines de l'activité littéraire entièrement séparés les uns des autres, et cela au détriment de tous; ici l'inconvénient serait bien plus grave encore : c'est la langue même qui nous séparerait au moment où la littérature spiritualiste a besoin de toutes ses forces.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mars 1867.

Les grands débats de notre chambre représentative sur la politique européenne, les rapides progrès du mouvement de concentration qui s'accomplit en Allemagne, l'élaboration des mesures politiques et militaires qui se préparent en France, forment un ensemble où l'intelligence de l'observateur des affaires publiques commence à pouvoir s'orienter avec certitude. D'après les résultats vérifiés, les responsabilités avérées, les nécessités démontrées, on peut dès à présent établir l'unité des vues sur la conduite à suivre et embrasser avec une conviction active les devoirs présens et futurs du patriotisme français.

« Il n'y a plus de fautes à commettre, » a dit M. Thiers en terminant ces discours qui resteront comme un modèle admiré de la discussion des grandes affaires d'état; « nous n'avons point commis de fautes, » a répondu M. Rouher dans son rôle difficile et vigoureusement soutenu d'apologiste officiel. Les contemporains ne souscrivent point à la déclaration de M. le ministre d'état, qui ne recevra pas non plus la sanction de l'histoire; mais pour le moment toute argumentation qui n'aboutirait qu'à des récriminations serait un passe-temps stérile. — Il n'importe de signaler et de définir les fautes commises que comme une matière d'expérience où nous devons trouver des leçons lumineuses pour notre conduite future.

La faute capitale, l'année dernière, a été de laisser conclure le traité entre la Prusse et l'Italie. La date et la principale condition de ce traité sont connues. Les conventions secrètes ne restent pas longtemps enfouies à notre époque dans les mystères des chancelleries. Le traité entre la Prusse et l'Italie fut signé au mois de mars. C'était une alliance offensive et défensive. La Prusse s'engageait à continuer la guerre jusqu'à ce que l'Italie eût obtenu la Vénétie; l'Italie contractait une obligation analogue jusqu'à ce que la Prusse eût obtenu en Allemagne un accroissement territorial d'une importance équivalente à celle de la Vénétie. Voilà ce qui fut convenu au mois de mars de l'année dernière. A moins de s'imaginer que

l'on parle à des enfans, il ne faut pas dire que le gouvernement français a pu ignorer ni les apprêts ni la conclusion de cet arrangement, qui menaçait le continent européen d'une guerre immédiate, car le traité avait une échéance très courte; il n'était valable que pour trois mois. Il ne faut pas dire non plus à des gens sérieux qu'il n'était point permis au gouvernement français de faire violence à l'indépendance de l'Italie et de détourner ce pays de l'alliance de la Prusse. L'invraisemblance et l'impossibilité sont au contraire que la cour de Florence ait pris la résolution si grave de s'allier à la Prusse en vue d'une guerre immédiate sans consulter avec la déférence la plus amicale le gouvernement français. Et quand même la cour de Florence eût été animée de la passion la plus vive par la tentation que lui offrait la Prusse, si une alliance pareille et la guerre dont elle menaçait l'Europe eussent paru au gouvernement français inopportunes et contraires à la sécurité et aux intérêts de notre pays, à qui fera-t-on croire que nous eussions méconnu et offensé l'indépendance de l'Italie en conseillant à nos alliés par les représentations les plus amicales de modérer leur impatience et d'attendre des occasions mieux appropriées aux convenances françaises?

D'aussi justes condescendances, au lieu de coûter des sacrifices à l'indépendance des peuples, ne sont-elles point au contraire l'effet le plus naturel et la condition la plus légitime des alliances honnêtes et sensées? Non, qu'on en soit sûr, l'Italie n'a point manqué à ses devoirs d'allié envers nous, et ne nous a caché ni le projet ni la conclusion de son association prussienne; la France n'eût point manqué non plus au respect de l'indépendance italienne en dissuadant un gouvernement ami d'une entreprise qu'elle aurait jugée inopportune ou périlleuse. Il n'y a qu'à parler de ces choses-là avec simplicité pour en faire toucher du doigt la vraie nature. La guerre a donc été voulue, comme nous le disions il y a un an, quand nous ignorions encore l'origine et les conséquences de cette crise. On trouvait alors le mot hardi; l'événement ne l'a que trop sévèrement confirmé.

Dans ce moment critique où se serrait le nœud du drame, quelles étaient les pensées et les sentimens qui animaient en France l'opinion publique? On ne saurait les oublier, car le souvenir en restera comme une démonstration de la sagacité et de l'honnêteté de l'opinion française. On était convaincu que la France avait le pouvoir d'empêcher une guerre arbitraire et cruelle. On plaçait son espoir et son orgueil, non dans une paix égoïste, dans une paix odieuse, comme l'a si bien dit M. Thiers, qui tiendrait la France spectatrice inerte et volontairement impuissante à l'écart de la lutte, mais dans une paix générale conservée par l'autorité morale de notre pays. Imposer la paix, c'était la seule gloire que recherchât l'opinion publique, et cette ambition humaine et désintéressée, la France se croyait assez forte pour pouvoir la satisfaire. Si là où était la direction de la politique on eût compris cette droiture et cette probité du sentiment na-

tional sur la question de paix ou de guerre, on se fût opposé à la conclusion du traité secret entre l'Italie et la Prusse, et la guerre n'aurait point eu lieu.

La démonstration de la faute primitive commise est sortie avec une terrible soudaineté de la journée de Kœniggraëtz. Toutes les surprises provoquées par cette bataille accusent les erreurs de la politique qui l'a rendue possible. Les surprises ont été militaires et politiques. Dans l'ordre des choses militaires, on a été surpris par l'étendue et la précision de la préparation prussienne, par la supériorité de l'armement prussien, par la force effective de l'organisation prussienne : on a eu la révélation d'une puissance militaire qu'on n'avait jamais soupçonnée, et qui, au moment où elle se faisait connaître, acquérait un accroissement irrésistible. La surprise politique n'a pas été moins étourdissante que la surprise militaire. L'union de l'Allemagne, cette œuvre dont on eût contemplé les progrès avec une curiosité sympathique et une entière sécurité, si elle eût été produite par l'assentiment rationnel et pacifique des populations germaniques, s'est accomplie d'un seul coup, par la force, en prenant le caractère menaçant d'une concentration de puissance militaire inspirée par les rivalités et les vieilles hostilités internationales. De pareilles surprises se précipitant à la fois étaient bien capables de causer les angoisses avouées par M. Rouher. En abandonnant les affaires européennes aux fatalités et à la violence impérieuse des événemens de guerre, on s'était réservé un rôle d'observation pouvant tourner à l'action, suivant les circonstances, et qu'on avait décoré d'avance du nom de neutralité attentive. Cette neutralité, qui n'avait rien prévu ni rien préparé, a été condamnée à devenir une politique d'effacement. Nous nous sommes trouvés, au lendemain de Kœniggraëtz, sans plan politique solidement élaboré, sans force militaire capable d'exercer une prépondérance immédiate. On n'a jamais vu dans notre histoire une si subite éclipse d'influence. Nous n'avions préparé nos moyens d'action ni par la diplomatie, ni, dans le cas où il faudrait y recourir, par une organisation militaire disponible. Par d'habiles négociations antérieures, on eût pu se mettre en état de prêter un secours efficace aux tendances allemandes capables de se défendre contre l'absorption prussienne; par la réunion préalable d'une force militaire disponible, on eût pu prendre un rôle plus décisif dans le règlement des questions que les péripéties de la guerre devaient faire naître. L'impétuosité et la grandeur des événemens nous ont pris au dépourvu et nous ont condamnés à la neutralité passive. Quel enseignement! Quelle douleur et quel danger que l'effacement d'un pays tel que le nôtre! Il est des momens tragiques dans le cours des grandes affaires humaines qui décident pour des siècles les destinées historiques des peuples. Quel dommage irréparable, si après avoir prévu des momens pareils, après les avoir en quelque sorte appelés, on commet l'imprudence de n'être point prêt quand la fortune les amène!

Nous ne comprenons point que tout le monde ne soit pas d'accord en

France sur les leçons que nous donne cette expérience saisissante. Les dangers auxquels nous sommes exposés viennent de nous être montrés en traits éclatans. Le premier enseignement, c'est l'influence heureuse ou malheureuse que la constitution intérieure d'un peuple peut avoir sur sa sécurité et sa grandeur intérieures. Il est manifeste aujourd'hui que l'opinion publique avait mieux compris que le gouvernement l'intérêt de la France dans la crise germanique. Si le mécanisme des institutions avait permis à l'opinion d'agir plus directement et plus fortement sur les décisions du pouvoir exécutif, il est certain que les fautes eussent été évitées, et les périls détournés. La France eût dissuadé l'Italie de l'alliance offensive avec la Prusse, et la paix eût été maintenue. Il est également impossible de se tromper sur l'origine et la cause profonde de l'unification si rapide de l'Allemagne. Ce ne sont point les idées de progrès pacifique et libéral, c'est l'esprit d'ambition et de guerre qui inspire l'œuvre de l'union germanique dans la forme qu'elle se donne aujourd'hui. Ce que les meneurs de ce mouvement cherchent dans les combinaisons qu'ils improvisent, c'est avant tout la condensation des forces militaires de l'Allemagne. Les traités d'alliance offensive et défensive conclus entre la Prusse et les états du sud dès le mois d'août de l'année dernière nous ont appris que cette union militaire embrassant toute l'Allemagne a été fondée dès le lendemain des victoires prussiennes. Toute la théorie professée par le gouvernement français sur les prétendus avantages de la nouvelle constitution des états germaniques, présentée comme divisant, au lieu de les concentrer, les forces de l'Allemagne, s'écroule devant la franche publication des traités secrets du Wurtemberg, de la Bavière et de Bade. La circulaire de M. de La Valette et le système de M. Rouher sur l'Allemagne partagée en trois tronçons avaient reçu d'avance une réfutation péremptoire, que M. de Bismark a trouvé plaisant de nous faire connaître pour mettre fin aux utopies de notre gouvernement. Or la passion de l'Allemagne qui lui fait tout sacrifier aux combinaisons qui lui assurent une formidable puissance de guerre a des causes que nous ne pouvons méconnaître. Ces causes sont dans notre propre histoire et dans la nature de nos institutions. C'est la grande réaction patriotique de la race allemande contre la domination conquérante de Napoléon qui achève son triomphe dans l'unification actuelle des forces de guerre. L'œuvre de 1866 est le couronnement de l'œuvre de 1813. En face d'une France dont la politique est entièrement placée dans l'initiative du pouvoir exécutif, l'Allemagne veut s'assurer la puissance des armes par l'unité. Le rôle que nous avons joué dans les affaires européennes en ces dernières années, les velléités d'agrandissement territorial qu'on nous a attribuées, ont entretenu et excité les aspirations de ce grand peuple à réunir dans une seule main toute sa force défensive et offensive. Le mouvement qui réagit sur nous vient de nous.

Il y a un grand et décisif avantage à reconnaître les fautes que l'on a commises; ce n'est que dans une semblable confession qu'on peut trouver

le moyen de les réparer. L'intérêt patriotique suprême est aujourd'hui de rendre à la France tout le ressort moral et politique dont elle est capable. Ce n'est point en l'amusant et en s'amusant soi-même de fades adulations qu'on l'excitera à d'héroïques efforts. Venir lui dire que tout est profit pour elle dans la nouvelle constitution de l'Allemagne, c'est s'attirer la réplique écrasante de M. Jules Favre, c'est se condamner à se réfuter soi-même lorsqu'au milieu de ces assertions optimistes on présente au pays la nouvelle loi du recrutement. Prenons tous au sérieux et avec une résolution virile la situation de la France. Le premier sentiment que les nécessités de cette situation devraient inspirer au pouvoir et à ses organes est une sympathique tolérance pour ceux mêmes qui se croient obligés de blâmer leur politique passée. L'état où nous sommes ne nous paraît point comporter l'appel aux animosités de partis, l'excitation aux antagonismes passionnés. Pourquoi compliquer de luttes de personnalités les difficultés, qui sont si graves dans les choses? De regrettables symptômes nous montrent malheureusement que les sentimens de tolérance que nous invoquons ne sont point près de régner dans nos controverses publiques. La belle discussion sur la situation des affaires étrangères s'est terminée par des récriminations violentes et par des allusions à des scènes de notre récente histoire dont on n'avait point intérêt à rappeler le souvenir dans les circonstances présentes. Une portion de la majorité du corps législatif se livre à des exagérations intempestives. Dans les régions élevées du pouvoir, les personnes semblent plus disposées à maintenir les séparations exclusives qu'à favoriser des rapprochemens concilians. Ces tendances sont tout à fait contraires à la nature d'esprit que les circonstances demandent aux hommes capables d'influer sur la direction des affaires publiques. Les circonstances veulent que l'on étende les moyens d'information et d'action de l'opinion nationale, les garanties de la liberté électorale et l'influence de la représentation du pays sur le pouvoir exécutif. Tous les esprits qui comprennent la gravité des derniers événemens et la nécessité des efforts imposés à la France s'aperçoivent que nos intérêts ont souffert d'une sorte de relâchement général dans les fonctions de la vie publique; on s'est laissé engourdir par une vague nonchalance, on s'est abandonné paresseusement à des fantaisies imprudentes. Il est visible qu'il faudrait répandre et fortifier le sentiment de la responsabilité, qui est le nerf de la politique, — qu'il est urgent de réveiller partout la passion du bien public. Tout intérêt et tout préjugé égoïste et formaliste qui mettront obstacle à l'entier développement des facultés politiques du pays, qui décourageront la rénovation des esprits et des âmes, qui voudront arrêter ou ralentir un mouvement régénérateur, porteront atteinte à la cause de la France.

On peut juger par ce qui se passe à propos de la loi du recrutement du mal immense que produit chez nous l'absence de chaleur vivifiante, d'expansion cordiale, de libre sympathie dans notre vie publique. La réforme

des institutions militaires est la nécessité la plus positive et la plus pressante que les événemens d'Allemagne ont créée pour nous. Le patriotisme le moins attentif ne saurait élever un doute sur cette conséquence de l'unité militaire et politique de l'Allemagne. Il est incontestable d'un autre côté que le système des institutions militaires touche aux racines mêmes de la constitution sociale et politique des peuples. Il n'est donc pas possible de faire réussir un plan d'organisme de guerre dans un pays, si l'on ne s'empare pas d'abord de l'âme de ce pays pour y faire pénétrer par une sorte de consentement spontané l'esprit de l'institution devenue nécessaire. Il est malheureusement certain que l'état de paralysie où la vie publique est tombée en France par la longue éclipse de la liberté a mis le gouvernement dans l'impuissance d'émouvoir l'âme du pays et d'obtenir une prompte et unanime adhésion nationale à son projet de réorganisation militaire. Le projet gouvernemental a été préparé avec des procédés formalistes antipathiques à l'enthousiasme. On l'a vu sortir avec la sévérité et l'aridité d'un document officiel des délibérations d'un comité dont le public a ignoré les discussions contradictoires; puis, repassant par une autre élaboration administrative également dérobée à la connaissance du public, il s'est révélé avec ses dispositions définitives. Est-il surprenant que le public ait fait un accueil défiant et alarmé à cette rigoureuse et froide formule qui ne lui était expliquée par aucune controverse animée et vivante? Quand on doit si profondément remuer les institutions sociales d'un peuple, on ne peut employer avec succès le rigide procédé des édits administratifs; il faut devancer les innovations politiques de cette importance par une sorte de prédication et d'apostolat qui éclairent la conscience nationale, l'émeuvent et la convertissent aux grandes résolutions proposées. C'est cette œuvre d'apostolat qui s'accomplit chez les peuples libres au moyen des réunions publiques, par l'initiative des hommes d'état et des orateurs. Avant que soient réglées dans la chambre des communes les dispositions d'un *bill* de réforme parlementaire, dans combien de *meetings* la question n'a-t-elle point été agitée, par combien d'orateurs n'a-t-elle point été exposée et élucidée! La discussion publique préalable a fait défaut au projet de loi militaire; les hommes spéciaux, les généraux et les officiers, qui sont les autorités les plus compétentes en une telle matière, n'étaient point encouragés par nos lois et par nos mœurs à expliquer devant le pays les conditions de l'organisation de notre armée. On a laissé trop longtemps le pays en face d'un texte morne destiné à résoudre un problème dont les conditions lui sont inconnues.

La véritable enquête sur la question militaire ne commencera donc qu'avec la discussion du projet de loi au corps législatif; cependant un livre remarquable, publié il y a deux jours, nous apporte des informations dont l'étendue, la sûreté, l'intérêt, ne pourront point être dépassés par les révélations et les enseignemens du débat parlementaire. Le premier mérite de ce livre, *l'Armée française en 1867*, est certes d'être une œuvre inspirée

par la passion du bien public; mais c'est aussi l'ouvrage d'un homme qui aime l'armée française, qui semble s'en être assimilé le génie, et qui en connaît à fond le tempérament, les conditions nécessaires et la valeur. Nous ne parlons point du mérite littéraire de l'œuvre, de cette forme d'essais simple, familière, d'où s'échappent par momens les accens d'une émotion virile et d'une mâle éloquence. L'enseignement le plus utile qui sortira de cet écrit est sans doute l'indication des réformes qu'il faudrait opérer dans notre armée, lors même qu'il n'y aurait point lieu de l'accroître par un nouveau système de recrutement. L'auteur pense et raisonne avec les idées positives de l'esprit moderne; s'il connaît et définit avec une complaisance attendrie les qualités des soldats français, il regarde attentivement aux lacunes de notre système militaire, aux causes d'affaiblissement qu'on y a laissé s'introduire, et il n'hésite point à chercher dans l'étude des institutions militaires comparées des autres peuples les exemples et les perfectionnemens qui nous doivent profiter. A vrai dire, la préoccupation dominante de l'auteur de *l'Armée française en 1867* est bien plus d'appeler l'attention sur les erreurs de système ou les négligences qui laisseraient s'altérer les qualités natives de nos troupes que d'exposer les conditions d'un système de recrutement. Les questions abordées là ne pourraient être négligées dans les prochaines discussions. Il faut affranchir avant tout notre armée des inconvéniens des vieux règlemens surannés et des routines abandonnées par les armées étrangères que dirige un esprit scientifique et positif. On ne peut manquer d'examiner à la chambre la nature d'influence que les corps d'élite démesurément nombreux exercent sur l'armée et de calculer le surcroît des charges qu'impose au trésor l'entretien d'une garde impériale. On ne saurait éluder la question de la dotation et voir si l'on veut laisser subsister un état de choses qui affaiblit réellement l'armée en y entretenant un trop grand nombre de vieux soldats, en obstruant les cadres des sous-officiers, en mêlant des préoccupations d'intérêt matériel à l'accomplissement du devoir militaire. Avant de songer à augmenter le nombre de nos soldats, il eût été logique de donner aux ressources de guerre de la France la préparation la plus complète, de rendre à notre armée actuelle toute l'homogénéité, la jeunesse et l'ardeur désintéressée qui lui avaient si longtemps assuré la prépondérance dans les combats. Quant au recrutement, il est visible que l'éminent auteur de *l'Armée française en 1867* préférerait un système analogue à celui de la Prusse. Il considère comme le plus équitable le système qui étend l'obligation du service militaire personnel à tous les jeunes gens valides qui n'ont pas de motifs légaux d'exemption, obligation compensée par une réduction notable de la durée du service. « Avec le temps, dit-il, quand il est entré profondément dans les mœurs publiques, ce système est le meilleur. » Il crée une armée où le sentiment du devoir est ferme, et dont le caractère est complétement national. Le vaillant écrivain est persuadé que ces principes, si la France avait le temps de les

appliquer pendant de longues années de paix certaine, entreraient dans les habitudes de la population. Quant à nous, bien que les hommes du métier trouvent des avantages pratiques à combiner le maintien de l'exonération avec l'accroissement du recrutement et la création de nouvelles réserves, nous croyons qu'un intérêt social et politique bien supérieur à l'intérêt technique conseille aux classes aisées d'accepter, moyennant la réduction de la durée de l'engagement, l'égalité des obligations du service. Les jeunes gens des classes aisées et éclairées élèveraient leur niveau moral en acceptant de bonne grâce l'éducation militaire. Ils ne laisseraient point subsister à leur profit une inégalité injuste, qui ne peut manquer d'être plus douloureusement ressentie par les classes privées de capital à mesure que la charge du recrutement pèsera plus lourdement sur elles. L'observation absolue de l'égalité dans le service militaire serait à nos yeux la garantie la plus digne et la plus efficace que pourraient avoir les classes aisées contre les antagonismes sociaux auxquels elles sont exposées.

Il est regrettable sans doute que l'effet d'une grande imprévoyance politique ait mis la France en demeure d'augmenter ses contingens et ses dépenses de guerre; cependant le pays, quelle que soit sa mauvaise humeur, ne peut point se résigner à une décadence. Il se résignera aux nouvelles charges; mais s'il a du bon sens et l'instinct de sa conservation, il se fera rendre en libertés par le pouvoir l'équivalent des sacrifices consentis pour le maintien de la grandeur et de la sécurité nationales. La nécessité de ces sacrifices diminuerait d'ailleurs dans la même proportion où croîtrait la participation du pays au gouvernement. Les grands débats sur la loi de l'armée, sur la presse et sur le droit de réunion devraient être dominés par la pensée d'établir un juste équilibre entre les charges militaires et les franchises politiques. Dans l'attente de ce grand travail de législation, les épisodes de la politique intérieure semblent s'amoindrir et s'effacer. On ne peut cependant affecter de ne point prendre garde à l'incident dont la présidence de la chambre des députés a été l'occasion. M. le comte Walewski s'est démis de ses fonctions, donnant pour motif à sa retraite des dissentimens personnels entre lui et quelques membres du gouvernement. Cette démission reçoit un caractère politique de la part que le public avait attribuée à M. Walewski dans les mesures de tendance libérale adoptées par le gouvernement. M. Walewski avait contre-signé le décret du 24 novembre; il passait pour avoir préparé par ses avis les mesures du 19 janvier. Peut-être, puisque la présidence de la chambre est vacante et qu'elle est soumise, quand elle a une importance politique trop prononcée, aux orages des dissentimens ministériels, serait-il sage de profiter de l'occasion pour restreindre cette fonction à son objet professionnel, à la bonne direction du débat parlementaire. Pour trouver l'homme de la chose, *the right man in the right place,* le gouvernement n'aurait point à sortir de la chambre; il lui suffirait de donner de l'avancement à l'honorable M. Schneider, qui, depuis bien des années, a fait ses preuves comme vice-président. Le fau-

teuil ne pourrait être occupé par une meilleure tête, par une personne plus versée dans les affaires de la chambre, par un arbitre plus avisé et plus conciliant des conflits de tribune. En somme, ce qui résulte de la retraite de M. Walewski, c'est une homogénité plus grande du gouvernement sous la prépondérance chaque jour plus marquée de M. Rouher. Personne, même parmi ses contradicteurs habituels, n'aura l'idée de contester la légitimité de la place que M. le ministre d'état s'est faite et occupe au pouvoir. Il porte le poids des plus grandes affaires gouvernementales. Il est le seul membre du personnel politique officiel qui ait la puissance et la facilité de travail nécessaires en de pareilles fonctions. Il est vigoureux et infatigable. Nous ne savons s'il serait orthodoxe de voir en lui un premier ministre : il en a du moins toute l'apparence et l'étoffe. La nature et la force des choses se montrent ici supérieures à la lettre des institutions. Il ne nous déplaît point à nous, qui n'aimons point les fictions, qu'un homme politique élève ainsi sa situation à la hauteur de son mérite. Monté à ce degré dans la direction et dans la représentation du pouvoir, M. Rouher, quoi qu'on en dise, commence à réaliser en lui la responsabilité ministérielle. La responsabilité n'est-elle pas mesurée à l'importance? Il n'est point indifférent d'avoir affaire, dans les compétitions politiques, à un homme que sa réputation et son influence investissent d'une responsabilité personnelle supérieure à celle de ses fonctions.

Entre les discussions d'où nous attendons un effort de rénovation politique et un accroissement de puissance militaire pour la France et l'œuvre rapide et véhémente que M. de Bismark poursuit au sein du *Reichstag* fédéral, est-il véritablement permis de placer le petit incident du Luxembourg? On veut depuis deux semaines que l'acquisition de cette province par la France soit l'objet de négociations entre La Haye et Paris, entre La Haye et Berlin. Il y a dix jours, on donnait l'affaire comme terminée; maintenant on soutient qu'elle n'est guère avancée, et on prétend qu'elle est sans importance pour la France. M. Rouher peut passer parmi nous pour un ministre occupé; l'activité qui dévore M. de Bismark paraît être plus énervante. Ce ministre original fait lui-même l'aveu de sa fatigue d'une façon qui pique la curiosité. Il excuse ses mouvemens d'humeur et l'irritation qu'il porte dans les débats de l'assemblée fédérale non-seulement par les luttes qu'il a eu à soutenir pour achever ce qu'il a fait depuis cinq années, mais par les difficultés et les tracasseries dont il serait encore assailli à l'heure présente. La cause des soucis de M. de Bismark, l'objet des combats secrets qu'il est obligé de livrer, ne sauraient être le petit Luxembourg. En attendant, le vote de la constitution de la confédération du nord avance rapidement. Les députés allemands manifestent assurément des tendances libérales; mais les nerfs de M. de Bismark font échouer les amendemens par lesquels ils voudraient introduire et consolider le véritable *self-government* dans la constitution fédérale. Tout le monde cède à l'intérêt le plus pressant, et l'intérêt le plus pressant est de

mettre, comme dit M. de Bismark, l'Allemagne en selle. Elle a dû s'y trouver assez bien plantée quand M. de Bismark a fait connaître ses traités secrets, vieux de plus de six mois, avec les états du sud.

On commence à pouvoir mieux apprécier le résultat des élections générales de l'Italie et le caractère du parlement qui en est sorti. Tout bien considéré, il semble que la nouvelle chambre sera plus gouvernable que la précédente, si elle rencontre un ministère capable de la conduire. La majorité est réellement modérée; elle s'élève, dit-on, à environ cinquante voix. Ce n'est pas beaucoup dans un pays où les principes politiques ont peu de fixité, où des questions personnelles, des intérêts locaux, introduisent des nuances variées et mobiles dans les groupes politiques. Il y a, par exemple, dans le parti modéré un certain nombre de Piémontais d'un zèle conservateur fort violent, mais qui ne sont pas moins excessifs dans leurs antipathies contre le présent cabinet; des modérés d'autres parties de l'Italie, sans se séparer de l'opinion conservatrice, tiennent parfois à marquer leur indépendance par des votes anti-ministériels trop déconcertans pour le pouvoir. En somme pourtant les hommes de gouvernement ne sont point mécontens de la nouvelle chambre. Elle paraît devoir être moins indisciplinée que la précédente, mieux préparée à s'appliquer aux affaires. C'est le résultat que constatent les élections des membres du bureau de l'assemblée; la gauche a perdu plusieurs représentans au bureau. On remarque aussi que les députés ne se dispersent point, comme dans la dernière session, en un trop grand nombre de réunions politiques. Il n'est guère possible de faire marcher le gouvernement représentatif sans ces réunions de députés où les opinions se classent et se disciplinent. C'est le *caucus* des Américains, où la conduite des partis au congrès est déterminée par des délibérations préparatoires. Ce mode d'action est très conforme aux mœurs politiques italiennes : le danger serait que le goût des réunions les multipliât trop, et qu'à force de vouloir se concerter on aboutît à l'anarchie. Ce péril ne paraît point être à redouter cette année. Les anciens groupes se sont fondus en deux réunions, celle de la majorité et celle de l'opposition, la première ayant pour le moment sur la seconde l'avantage positif du nombre. Des deux côtés, on semble pénétré de la nécessité de s'appliquer aux affaires et de fixer enfin la situation et la politique financière de l'Italie. On affirme que tous les hommes qui sont des candidats naturels au pouvoir ajournent leurs prétentions, et sont prêts à travailler par une conduite conciliante au maintien de l'union dans le parti modéré. Il semble que la chambre actuelle soit appelée à être un instrument de gouvernement plus docile et plus maniable que la précédente assemblée; mais quel est le ministère qui sera capable de conduire cette chambre? Si le cabinet actuel a de bons élémens, il aurait besoin d'être refondu et fortifié par quelques accessions influentes pour pouvoir se promettre une certaine durée. L'opinion voudrait conserver M. Ricasoli à la tête du cabinet; mais elle voudrait aussi que M. Rattazzi et plusieurs de ses amis, tels que

MM. Sella, Matteucci, etc., vinssent renforcer le cabinet. Le baron Ricasoli a compris cette indication de l'opinion; il s'est adressé à M. Rattazzi, mais il ne lui a offert que le ministère de la justice. Le portefeuille de l'intérieur est le seul que sa position politique lui permette d'accepter sous la présidence du baron Ricasoli. Les négociations n'ont point encore produit de résultat. Il ne faudrait point que cette indécision se prolongeât; il importe que le ministère travaille à sa prompte reconstitution dès que le vote des douzièmes provisoires aura été obtenu. Toute l'efficacité du ministère italien et de la chambre qu'il doit diriger dépendra de la compétence du ministre qui aura le portefeuille des finances, et de la résolution avec laquelle le pays et ses représentans s'appliqueront à mettre fin aux embarras du trésor. Le gouvernement et la nation doivent dire adieu aux utopies et aux chimères. L'Italie a certainement dans la liquidation des biens ecclésiastiques les élémens d'une opération financière qui atténuera ses déficits; mais, pour rapprocher le niveau des dépenses de celui des recettes, le moyen le plus sûr, c'est la réduction des dépenses et l'énergique économie. L'Italie ferait bien d'étonner le monde par une diminution radicale de son armée; ses généraux crieraient un peu, mais l'Italie n'a plus besoin de généraux et de soldats pour conquérir son indépendance : elle a besoin de ministres économes pour fonder enfin son existence comme nation politique sur l'équilibre exact et régulier de ses besoins et de ses ressources.

La question de la réforme vient de prendre en Angleterre un tour qu'on n'aurait point osé prévoir au début de la session. Il y avait à propos de la réforme parlementaire une opinion générale dans la société anglaise, c'est qu'il importait de résoudre cette question difficile le plus tôt possible et cette année même. Il semblait que la présence au pouvoir du parti tory devait aider à l'arrangement de la question électorale, si le ministère comprenait l'importance du service qu'il rendrait ainsi à la paix publique de l'Angleterre, s'il avait assez d'ascendant sur son parti pour le déterminer à former une majorité pour un système définitif de réforme, en s'unissant aux élémens modérés du parti libéral. On désespéra d'arriver à ce résultat; on fut saisi d'un découragement profond quand on vit la marche embarrassée du ministère. Au lieu d'un projet de loi intelligible et saisissable, M. Disraeli ne proposa d'abord qu'une vague et compliquée déclaration de principes. La chambre et l'opinion furent prises d'un accès de mauvaise humeur contre ce malheureux cabinet qui allait perdre une occasion unique de terminer l'affaire de la réforme et de mettre fin à une agitation importune. Cependant, tout en blâmant le ministère, on l'invitait à renoncer à sa lourde procédure, on l'engageait à présenter un bill, on souhaitait visiblement qu'il se prêtât à fournir le thème d'une loi que la chambre, renonçant aux calculs de partis, se chargerait d'achever au besoin par des amendemens dans la discussion des articles, et de conduire par les compromis nécessaires au point où elle serait la résultante approximative des

opinions libérales en matière de réforme électorale. Le ministère se décida enfin à donner satisfaction à ce vœu général, inspiré par un très juste sentiment politique. Pour faire un projet de loi acceptable, M. Disraeli et lord Derby durent se résoudre à laisser sortir du cabinet trois de leurs collègues, le général Peel, lord Cranborne et lord Carnarvon. En voyant éclater ce dissentiment, on put pressentir les embarras intérieurs qui avaient condamné les chefs du ministère à une politique tortueuse et lente. Allégé de l'élément rétrograde du cabinet, M. Disraeli a pris tout de suite un élan sain et vigoureux. Il a présenté son bill, et s'est montré prêt à en abandonner les dispositions qui ne réuniraient point la majorité des opinions de la chambre. Rendu à sa liberté d'allures, M. Disraeli a retrouvé la jeunesse de son talent, et il a obtenu un grand succès parlementaire à la seconde lecture du bill. « Faisons la loi par nos efforts réunis, — ce fut son dernier mot, — et après vous renverrez le ministère, si cela vous fait plaisir. » Le public politique a montré une joie aimable de voir le chancelier de l'échiquier retrouver son ancienne verve, et d'avoir, suivant un piquant barbarisme à l'anglaise, *out-disraelied Disraeli*. E. FORCADE.

THÉATRES.

LES IDÉES DE Mme AUBRAY, comédie en quatre actes, de M. Alexandre DUMAS fils.

Il en est de l'enthousiasme comme des révolutions; il faut qu'il se justifie par le succès. L'enthousiasme philanthropique de Mme Aubray a-t-il réussi? Non, puisqu'elle est forcée d'accepter, pour demeurer conséquente à ses idées, un dénoûment qui en est la condamnation absolue et contre lequel sa propre conscience se révolte en s'y prêtant. Le public, gagné par le charme de la mise en œuvre, remué par des situations fortes, où l'auteur montre souvent la puissance et la dextérité d'un maître, entraîné de scène en scène par un dialogue dont l'exquise finesse lui fait traverser doucement et comme à son insu les pas les plus scabreux, songe à peine à discuter la donnée première, et, lorsqu'à la fin on lui impose un dénoûment inacceptable, il applaudit à l'habileté de ce coup d'état dramatique, il se soumet. Que Mme Aubray n'aille pas croire cependant que nos applaudissemens lui donnent gain de cause et prendre notre docilité pour une adhésion.

Le talent de M. Alexandre Dumas fils n'avait pas encore atteint cet art savant et délicat, qui arrive à la simplicité par le calcul, et qui serait le grand art, si la grandeur pouvait se rencontrer dans les sentiers hasardeux du paradoxe. Jamais ses personnages n'avaient possédé, du moins au même degré, cette qualité souveraine, la vie, qui est le sceau des créations originales. Non pas que ceux de la comédie qui nous occupe soient d'une vérité absolue, c'est-à-dire présentent des caractères fort communs dans la

réalité; mais, s'il faut reconnaître qu'ils sont tout au plus des exceptions, on ne peut leur refuser cette logique intérieure, âme de toute existence, qui se traduit en détails innombrables et dont l'expression multiple rend l'individu impossible à définir : l'art à ce point de perfection est un magicien qui simule la nature et qui prête une vie vraisemblable même à ce qui n'a jamais été. Pour dernière séduction, la comédie de M. Dumas a le style, et c'est par là peut-être qu'elle se distingue le plus de ce qu'on nous a depuis longtemps accoutumés à voir au théâtre. En voilà bien assez pour expliquer le succès qu'elle obtient. Elle a pourtant, comme toutes les pièces de M. Dumas, un autre genre d'intérêt qui n'y a pas peu contribué : l'action roule tout entière sur une question irritante, qui commence par éveiller l'esprit et ne tarde pas à le mettre aux abois. Les thèses de cette espèce tiennent une si grande place dans le théâtre de M. Dumas, qu'on ne saurait dire si elles sont un simple artifice dramatique ou bien un témoignage involontaire des préoccupations du penseur. Le fait est qu'à côté d'un artiste consommé on aperçoit partout chez lui un moraliste subtil, aventureux, et qu'on ne découvre pas toujours au premier coup d'œil la ligne qui sépare le premier du second. En touchant ainsi aux questions les plus vives, en jetant au travers d'une comédie les idées les plus téméraires, M. Dumas n'aurait-il à cœur que de troubler la stagnation de l'opinion usuelle? M. Dumas a le don de provoquer la discussion, et il en use volontiers; mais on ne le voit guère marcher qu'à côté de la grande voie : tantôt il s'arrête sur des difficultés réelles aux solutions les plus douteuses, tantôt il s'épuise sur des questions de fantaisie à la recherche de solutions introuvables. Dans *les Idées de Mme Aubray* par exemple, il oppose les rigueurs impitoyables de l'opinion commune au pardon sans réserve exigé par une charité qui n'est à ses yeux que de la justice : il oublie que la sagesse n'est pas une science exacte, qu'elle ne comporte qu'en des circonstances très rares cette option absolue entre les conditions de l'existence sociale et les lois de la conscience, qu'en un mot l'art de vivre est avant tout l'art de transiger.

Au surplus, ces observations ont peut-être le tort de tomber à faux. De quel droit rendons-nous l'auteur responsable du parti que prennent ses héros? Le dénoûment sort des caractères et des situations qu'ils engendrent; rien ne dit que M. Dumas prétende l'ériger en exemple à suivre. Du moins est-il incontestable qu'il garde soigneusement son secret, et qu'il procède de façon à nous laisser dans le plus grand embarras. Si vous regardez au dénoûment de la pièce, il n'y a pas lieu d'hésiter sur la pensée de l'auteur : à lui l'honneur ou la responsabilité de l'héroïsme de Mme Aubray; dans le conflit de l'opinion, qui flétrit à jamais la chute, et de l'amour, qui la rachète et l'efface, l'opinion est vaincue et humiliée. Regardez-vous au contraire à la manière dont les personnages se jugent les uns les autres, prêtez-vous l'oreille à tel mot plaisant où l'auteur semble avoir mis sa conclusion finale, loin de se ranger du parti de ses héros, il vous paraîtra le

premier à dénoncer leur imprudence et à devancer en les condamnant la justice du sens commun. Qu'est-ce donc ici que M. Dumas? Peut-être un amasseur de nuages qui s'amuse à obscurcir un instant les lueurs vacillantes de l'opinion, un humoriste dressant avec l'ardeur d'une conviction sérieuse un laborieux échafaudage, et qui, au moment où il nous voit bouche béante admirant son œuvre, la renverse à nos pieds d'un coup d'ironie, ou bien encore un sophiste dans l'honnête et légitime acception du mot, un douteur de la famille de Socrate, qui nous rend le service de troubler la quiétude profonde de nos préjugés, dénouant maille à maille le hamac d'opinions toutes faites où nous nous berçons tous pour y substituer un incommode réseau de difficultés et de scrupules qui tiennent la conscience en éveil. Nous n'avons garde de blâmer l'incertitude que M. Dumas laisse planer sur sa pensée; l'auteur dramatique n'est pas tenu à formuler ses conclusions comme un avocat. Qu'importe après tout? Puisque l'auteur a cru devoir envelopper sa pensée dernière d'un voile d'ailleurs assez transparent, respectons-le. La pièce seule est ce qui nous intéresse, et la thèse y tient si directement, les personnages et les théories sont dans une dépendance réciproque tellement étroite, l'action et l'idée s'enchevêtrent si intimement, que l'analyse de l'une et la discussion de l'autre sont inséparables.

Il est un lieu éminemment favorable au roman, où l'on se rencontre des deux bouts de la société, où l'on se lie sans se connaître, où les lois qui président au classement social sont, pour ainsi dire, suspendues d'un commun accord, c'est le casino des villes d'eaux. Mme Aubray est aux bains de mer, sur je ne sais quelle plage de Normandie, avec son fils Camille, jeune homme de vingt-quatre ans, et un vieil ami, M. Barentin, père d'une fille de quinze ans, qu'il paraît chérir médiocrement, et dont il abandonne l'éducation à Mme Aubray. Celle-ci est veuve, et, quoique belle encore, une de ces veuves qui ne se remarient pas; elle comble le vide laissé trop tôt dans son existence par une charité universelle, par la pratique des œuvres de bienfaisance, par son dévouement à toutes les misères. M. Barentin est une de ses bonnes actions. Elle l'a trouvé un jour près de succomber au désespoir, au moment où il venait d'être trahi et abandonné par sa femme; elle l'a consolé, relevé, rendu au repos par le goût du bien et l'habitude du travail. Elle s'est vouée en même temps à l'éducation de son fils Camille et de Lucienne, la fille de M. Barentin, qui sont fiancés l'un à l'autre; elle se prépare en eux des héritiers de ses idées et de ses vertus. Ces idées, que sont-elles? Quelque chose de très élémentaire et de très vague : le devoir inflexible, une soumission sans partage aux lois de la conscience, une charité infatigable et illimitée pour tous ceux qui ont failli, la régénération par l'amour, tout cela porté jusqu'au mépris le plus absolu de l'opinion publique, jusqu'à l'abnégation, nous dirions jusqu'à l'enthousiasme et jusqu'au délire, si Mme Aubray n'était une personne tranquille, raisonnant ses démarches avec un sang-froid que rien ne déconcerte. Camille et Lucienne, imbus de ces idées, les propagent à l'occasion avec une ferveur à laquelle nous sourions sans pouvoir nous y

associer. Voilà ce que nous pourrions appeler le groupe Aubray, la primitive église, où tout le monde pense et agit à l'unisson sous la direction de Mme Aubray et sous l'ascendant de sa foi. Cependant le doute s'y fait jour par éclairs, comme il arrive au sein de l'église la plus croyante; l'expérience y jette de temps en temps ses avertissemens timides par la voix de M. Barentin, que la sage veuve a pris trop tard, trop endurci déjà par les épreuves de la vie, pour en faire un adepte. Il s'incline, il s'agenouille devant la sainteté de Mme Aubray, mais il n'épouse point ses idées; au dehors, admirateur sans réserve, il parle à portes closes comme un moniteur circonspect et presque sceptique. Il n'est pas écouté, et il s'en console; son respect du bon sens ne va pas jusqu'au fanatisme, et il ne fait que des efforts modérés pour arrêter Mme Aubray dans sa poursuite ardente des torts à redresser, des fautes à pardonner, des erreurs à combattre, des expiations à conseiller. Il la suit de l'œil, il applaudit à ses généreux élans, se remettant du soin de la ramener dans les limites du vrai à la salutaire expérience de l'obstacle, qui est la pierre de touche des théories absolues.

A quel personnage avons-nous affaire dans Mme Aubray? Il faut y regarder de très près pour ne point s'y tromper. Il n'est pas impossible ni même très rare qu'à la vue de ce qu'il y a d'artificiel et d'arbitraire dans les maximes du monde, choqué des iniquités de l'opinion et des contradictions de la pratique sociale, un esprit assez hardi pour rompre en visière avec cette puissance usurpée prenne le parti de ne consulter que la conscience, de proclamer sans souci du scandale et de réaliser selon sa force tout ce qu'il reconnaît pour le bien. Rousseau est peut-être le plus mémorable exemple de cette résolution violente, et, bien qu'il ne l'ait pas soutenue longtemps, le souvenir qu'il en a gardé lui a inspiré la plus belle page des *Confessions,* une page encore toute pénétrée du feu céleste qui l'avait embrasé un moment : « Jusque-là j'avais été bon; dès lors je devins vertueux, ou du moins enivré de la vertu. Cette ivresse avait commencé dans ma tête, mais elle avait passé dans mon cœur... Le mépris que mes profondes méditations m'avaient inspiré pour les mœurs, les maximes et les préjugés de mon siècle me rendaient insensible aux railleries de ceux qui les avaient, et j'écrasais leurs petits bons mots avec mes sentences, comme j'écrasais un insecte entre mes doigts. » Avant lui, un autre personnage, armé de l'autorité d'un caractère irréprochable qui manquait à Rousseau, d'une âme aussi intrépide et d'un génie plus droit, Alceste est son nom, avait également déclaré la guerre aux fictions sociales et aux lâchetés du monde. Pour lui comme pour Rousseau, la guerre finit par la retraite, leur victoire à tous deux est de laisser le champ libre à l'ennemi en lui jetant pour adieux une dernière invective : leçon décourageante pour ceux qui seraient tentés de les imiter. Cette vertu batailleuse, dans laquelle il entre toujours un peu de mauvaise humeur, ne peut convenir à une femme; il est superflu d'en dire les raisons. Aussi n'est-ce point celle de Mme Aubray : elle proclame qu'il y a des aveugles et point de méchans;

elle ne poursuit pas la vaine gloire d'affronter et de confondre les jugemens humains; elle s'applique à faire éclore partout la vérité, dont le sentiment persiste toujours sous l'erreur, à fomenter le repentir qui est toujours près de la faute et qui appelle nécessairement le pardon, non comme une largesse gratuite, mais comme une dette à laquelle il n'est point permis de se dérober. La douceur, l'indulgence est la loi qu'elle impose à tous, le remède souverain qu'elle apporte : comment attaquerait-elle l'injustice du monde par le défi et l'ironie?

On trouverait plutôt dans Mme Aubray, malgré sa froideur apparente, les qualités d'un apôtre. Elle a l'ardeur du prosélytisme; mais un apôtre ne discute pas avec l'opinion, il la terrasse, s'il peut, comme un ennemi, il la brave du moins, proclamant à haute voix la vérité simple dont la vue l'enflamme et ne peut manquer de conquérir tous les cœurs. Il n'a pas besoin de considération, car il n'a point d'intérêt terrestre, et la folie dont on l'accuse est sa puissance et son prestige. Mme Aubray au contraire discute, raisonne, elle a un système: elle est entourée du respect public, qui rejaillit sur sa famille et prête crédit à sa parole; le monde l'aime comme le monde sait aimer, — en la raillant, — et elle aime le monde. Assez indiscrète d'ailleurs, et c'est encore là une qualité apostolique, Mme Aubray intervient volontiers dans la vie des autres; elle sauve les gens d'autorité; elle somme M. Barentin de reprendre la femme qui l'a abandonné, et il faut tout le bon sens de M. Barentin, heureusement soutenu par une répugnance invincible, pour échapper à cet excès de vertu. Tout à l'heure vous verrez Mme Aubray demander sans sourciller à un homme qu'elle connaît à peine de bien autres sacrifices. Un apôtre peut agir ou parler ainsi, mais il n'a garde de faire valoir les droits contestés de la raison, il invoque une autorité d'un tout autre ordre et qu'on ne récuse point, celle d'une loi divine dont il est l'humble organe. Il y a toujours dans l'apostolat quelque chose de religieux et d'inspiré, et voilà pourquoi il répugne si profondément à une époque comme la nôtre, où toute conscience a sa lumière et où nulle ne peut aspirer à prononcer pour les autres. M. Dumas l'a bien compris : il ne pouvait faire de Mme Aubray une illuminée, il ne pouvait pas non plus en faire une dévote, ce qui l'eût réduite au rôle de prête-nom ridicule de quelque directeur invisible; il s'est contenté de lui faire dire qu'elle est « chrétienne, » profession de foi convenable en même temps qu'inutile, car ce christianisme se perd dans une religiosité indécise où il n'y aura jamais l'étoffe d'un apostolat. Qu'est-ce donc encore une fois que Mme Aubray? C'est une bonne femme et une femme vertueuse, mais avant tout c'est une femme. Elle se nourrit d'idées empruntées et vagues, moitié poésie, moitié religion, et l'on voit assez, à la manière dont elle les interprète, qu'il y manque l'indispensable complément de la réflexion personnelle. Ces idées, où l'utopie philosophique se mêle aux souvenirs du catéchisme et aux chastes rêves d'un cœur trop tôt sevré d'amour, l'éblouis-

sent; faute d'en voir la raison et le contre-poids, elle les porte d'abord à l'extrême, elle les propage et les applique sans discernement. Si noble et si charmante qu'elle soit, elle nous fait trembler pour elle comme pour ceux que gouverne sa faible cervelle, et nous ne tremblons pas sans raison. Elle nous remet malgré nous en mémoire ce mot ironique de je ne sais quel père de l'église aux sectaires de son temps : « adressez-vous aux femmes; elles reçoivent promptement, parce qu'elles sont ignorantes; elles répandent avec facilité, parce qu'elles sont légères; elles retiennent longtemps, parce qu'elles sont têtues. » Vienne le moment de l'épreuve, et Mme Aubray l'attend sans crainte ou plutôt l'appelle avec impatience, elle pourra faiblir un instant, car la nature a son cri qu'on n'étouffe pas; mais, plutôt que de se dédire de ses idées, elle restera sourde à ce cri qui la condamne, et elle se noiera vaillamment en entraînant les siens dans son naufrage.

L'épreuve est déjà près d'elle, sans qu'elle s'en doute, sous la figure d'une jeune femme qu'on voit se promener sur la plage avec un enfant. L'isolement et la beauté d'une femme suffisent pour la faire remarquer par les désœuvrés d'une ville de bains; sa réserve obstinée, le secret évident dont elle s'entoure, sont un appât plus irrésistible encore pour les indiscrets. Au reste elle est bien gardée. Plus indiscret que les autres, un jeune fat en chasse d'aventures s'est adressé à la femme de chambre, qui s'est moquée de lui; il a interrogé l'enfant, qui s'est souvenu de sa leçon et a répondu : Je suis le Prince Bleu, ma mère est la princesse Blanche, et mon père le Prince Noir. Parmi ceux qui l'ont remarquée, figure le fils de Mme Aubray, cœur ardent et vierge, qui dès l'année précédente a conçu pour elle une vive passion, le seul secret qu'il ait pour sa mère. Un hasard de la vie des bains de mer, une rencontre au casino, un morceau de musique prêté, met bientôt en rapport Mme Aubray et l'inconnue; il est aisé de comprendre que la première, du caractère qu'on lui connaît, ait la curiosité de pénétrer un mystère dont le bonheur ne se couvre pas d'ordinaire. Elle invite la jeune femme, avant même de savoir son nom, à venir passer la soirée chez elle. Celle-ci, touchée de ses avances, cherche d'abord à éluder l'invitation et ne se laisse qu'avec peine arracher la promesse de s'y rendre; mais elle n'ira pas. Pourquoi? Vous le soupçonnez déjà, c'est qu'elle est de ces femmes pour lesquelles il n'y a pas de place dans le monde régulier, comme vous allez l'apprendre de sa propre bouche.

Elle vient en effet s'excuser auprès de Mme Aubray et prendre congé d'elle en la remerciant avec une reconnaissance pleine d'effusion des témoignages d'intérêt et de sympathie qu'elle a reçus. Ces explications incomplètes, ce brusque départ, cet excès de reconnaissance, étonnent Mme Aubray. Elle devine là quelque douleur secrète à consoler, et, forte de ses intentions, docile à ce qu'elle prend pour l'appel du devoir, elle attire à elle cette âme ombrageuse, elle frappe à coups redoublés sur ce cœur trop chargé, qui s'ouvre à la fin et s'épanche en une longue confession. Jeannine, c'est le nom de la jeune femme, apprend à Mme Aubray

ce qu'elle est, mère sans avoir eu d'époux, vivant dans un luxe qui est le prix de sa faute, tranquille néanmoins, si elle ne ressentait depuis peu de temps un trouble inconnu. Elle n'ajoute pas qu'elle aime, et que celui qu'elle aime est le fils de Mme Aubray. Voilà pourquoi elle n'est pas venue.

Cette confession est le morceau capital de la pièce. Il fallait qu'elle réussît, ou tout était perdu; tout est sauvé magnifiquement. Dans une pièce où l'art est porté si loin, cette scène est elle-même un chef-d'œuvre d'art, de naturel savant, de délicatesse et d'émotion. M. Dumas a eu la fortune de rencontrer pour la rendre l'actrice du talent le plus fin et le plus accompli : Mlle Delaporte a trouvé pour jouer ce personnage les inflexions de voix, les regards, l'attitude d'une véritable et puissante artiste. Il importerait de dire exactement ce que c'est que Jeannine, afin qu'on sache à quelle mesure d'intérêt et à quel genre de justice elle a droit; mais le moyen d'abréger en quelques lignes ce que M. Dumas a dépensé tant d'art à faire entendre? Toutes les circonstances qui peuvent l'excuser et lui concilier notre sympathie, M. Dumas les a réunies autour d'elle, au point d'en faire un être aussi rare que Mme Aubray elle-même, et composé de traits contradictoires, si les contradictions ne se fondaient dans l'harmonie d'une des plus touchantes figures qu'on ait mises au théâtre. Jeannine est une victime de la misère, une martyre de la famille. Elle est née dans un milieu où l'idée du bien n'a jamais pénétré, et sa naissance, redoutée des pauvres gens qui lui ont donné le jour, a pourtant introduit chez eux la première lueur d'aisance. Lorsque la grande dame qui la leur a prise pour quelque argent et qui lui a donné un commencement d'éducation l'abandonne, elle retrouve la misère au logis, sa vieille mère malade et délaissée; elle la nourrit de son travail jusqu'au jour où, trahie par ses forces et vaincue par le besoin, elle cède aux prières d'un jeune homme riche, ne voyant dans le choix qu'il fait d'elle que le bienfait, et dans sa propre défaite que la nécessité dont elle est accoutumée à subir les coups. Depuis qu'elle est devenue mère, elle a continué à recevoir sans scrupule et sans honte les secours de cet homme, et ne s'est appliquée qu'à se cultiver elle-même afin de pouvoir cultiver son enfant. Sauf les douceurs de la maternité, elle n'a connu que des joies tristes; elle ignore l'amour aussi bien que le plaisir, et le jour où l'amour s'éveillera en elle, la révélation sera aussi complète, la lumière aussi nouvelle et aussi pure que celle qui éclate dans le sein immaculé d'une jeune fille. La singularité, le mystère étrange de cette figure, c'est que, dans une situation où elle se sait marquée du stigmate de l'infamie, elle a conservé l'intégrité de l'âme. La dégradation a laissé subsister en elle la pudeur; elle est souillée, mais elle n'est pas flétrie, et, puisque le mal n'existe pas encore pour elle, elle peut être appelée, dans la stricte acception du mot, innocente. La jeune fille qui se défend de la séduction par une connaissance précoce du danger, qui arrive au mariage par le manége d'une diplomatie grossière, mérite-t-elle mieux ce nom que la fille déchue sans le savoir, qui va se relever tout

à l'heure par le ressort inaltéré d'une nature généreuse et noble? Quand Mme Aubray entreprend de l'arracher à cette situation, elle n'a donc point une âme à racheter, une conversion morale à faire; sa tâche ne peut être que d'ouvrir des yeux encore fermés et d'inspirer à sa protégée une ambition nouvelle, celle d'aspirer au respect des honnêtes gens et d'entrer dans une autre vie dont elle lui fait entrevoir les perspectives. A quelles conditions pourra-t-elle atteindre à l'honneur de cette existence inespérée? Elle va renoncer aux bienfaits du séducteur, purger la honte de sa jeunesse par l'épreuve de la pauvreté volontaire, du travail et de la solitude; elle va forcer notre admiration par son courage, comme elle a déjà conquis notre intérêt et notre pitié par son infortune. Obtiendra-t-elle ainsi dans la société la place qu'on ambitionne pour elle? Qu'après cette confession, qui clôt à jamais le passé, Mme Aubray lui tende la main, lui ouvre son cœur et sa maison, nous sommes avec elle. Si dans cet accueil public, qui n'est peut-être permis qu'à une vertu aussi notoire que la sienne, il y a quelque courage, nous y voyons encore plus de justice, et lorsque le séducteur de Jeannine, qui se trouve être l'ami de Mme Aubray, vient sans raison lui dénoncer sa maîtresse, ce personnage, le rôle vraiment malheureux de la pièce, dont la conduite est partout celle d'un homme à jeter par les fenêtres, nous indigne, et nous savons bon gré à Mme Aubray de lui montrer la porte. Pour être révolté de tant de lâcheté, pour défendre contre lui celle qu'il a perdue et la couvrir de sa protection, il n'est pas besoin d'un enthousiasme d'apôtre, il suffit d'une âme délicate et fière. Y a-t-il moyen d'aller beaucoup plus loin sans se heurter à des impossibilités qui vont faire bientôt reculer Mme Aubray elle-même?

La logique des disciples est l'impitoyable arrêt des utopistes. Le fils de Mme Aubray, Camille, a toutes les idées de sa mère. De plus il a gardé jusqu'à vingt-quatre ans son cœur tout entier, et le voilà dans l'âge où l'âme, embrasée de tous les feux de la vie, a soif d'amour et de dévouement. Épris d'une seule femme, il n'en aime que davantage toutes les autres; plus encore que les femmes, il aime l'amour, et dans l'amour ses épines et ses larmes, aussi bien que ses plaisirs; il lui faut des périls à braver, des difficultés à vaincre pour donner de l'exercice à des forces surabondantes; la fièvre des sens et de la jeunesse, le besoin confus de se déployer et d'agir, la recherche de l'inconnu, la pitié, c'est de quoi se compose la ferveur de son apostolat. Dans cette effervescence, il rencontre Valmoreau, un jeune fou d'une tout autre espèce, toujours en quête de l'amour libertin et facile, et qui a suivi Jeannine jusqu'aux bains de mer. Avec quelle promptitude Camille lui communique un peu de l'ardeur qui le dévore! De quel ton il lui peint les voluptés du dévouement, la grandeur et les joies sacrées de ce qui est à ses yeux la tâche de tous les hommes, relever et défendre la femme! Valmoreau est bientôt à moitié converti. Si M. Dumas avait voulu faire toucher du doigt le péril d'une éducation mal équilibrée, il n'aurait pu choisir de meilleur exemple que Camille. Dans la société actuelle, comme

dans toute autre, l'éducation virile a pour objet sans doute d'inculquer la foi aux principes et l'amour du bien, mais elle est faite aussi pour suppléer à l'expérience, pour armer l'homme contre les embûches du monde et de sa propre nature; elle doit allumer l'âme, mais elle doit en même temps tremper la volonté et déployer la prévoyance. Ce n'est pas là seulement une condition du bonheur, c'est une condition du succès même dans le bien, qui réclame aujourd'hui, pour être pratiqué utilement, le choix, la discrétion, l'intelligence, encore plus que l'enthousiasme. Camille et sa mère se sont donné un rôle qui demanderait, pour être efficace, la plus profonde politique; ils le remplissent avec une imprudence qui va frapper leurs intentions de stérilité et les vouer bientôt au supplice de sentir leur bonne volonté impuissante.

Déjà la conduite bizarre de Mme Aubray nous a fait éprouver plus d'une fois un singulier malaise. Nous nous sommes sentis avec elle dans le chimérique et dans le faux. Au moment où, toujours préoccupée de sauver Jeannine et trompée par je ne sais quels indices d'un commencement d'amourette entre Jeannine et Valmoreau, elle vient proposer à ce brave garçon d'épouser une fille-mère qu'elle ne prend même pas la peine de lui nommer, et cela pour réparer ses torts envers le sexe, rien ne peut égaler notre juste étonnement, si ce n'est peut-être celui de Valmoreau lui-même; puis, lorsque Camille, mis en demeure par Valmoreau de dire s'il accepterait, lui, un tel mariage, répond qu'il n'hésiterait pas à le contracter sur la parole de sa mère, cette foi filiale nous touche beaucoup moins qu'elle ne nous inquiète. Il faut, nous le voyons bien, que Mme Aubray s'enferre elle-même pour être forcée de céder tout à l'heure quand elle devra prononcer dans sa propre cause, et cela suffit peut-être pour expliquer que M. Dumas lui fasse hasarder une telle proposition. N'importe; l'art prodigieux avec lequel tout cela est conduit, ce talent de ménager les gradations, de pallier ou d'esquiver les difficultés, dont nous sommes émerveillés, ne peut prévaloir contre la raison qui proteste, et nous ne saurions nous empêcher de souscrire à l'aparté de Valmoreau : « ces gens-là sont fous. »

Jeannine ne sait pas encore que Camille l'aime, et elle devrait ne le savoir jamais. Telle qu'on nous la présente, délicate et chaste, initiée désormais à la conscience et au sentiment de sa chute, comment pourra-t-elle prêter l'oreille à l'amour d'un honnête homme, surtout quand cet honnête homme s'appelle Camille Aubray? Elle ne saurait, sans se montrer ingrate et vile, écouter un tel aveu; il faut qu'une circonstance fortuite le lui fasse entendre malgré elle. C'est à la suite d'une scène odieuse, où l'ancien amant essaie de renouer avec elle, et veut triompher de sa résistance en lui enlevant son fils; elle le lui arrache avec un cri de lionne irritée. Camille entre alors, et la trouve en pleurs sur le corps de son enfant évanoui, qui, en rouvrant les yeux et en voyant Camille penché sur lui, balbutie le nom de père. Ému jusqu'aux larmes, exalté, Camille confesse son amour à Jeannine, qu'il croit veuve, et prend à témoin Valmoreau de sa volonté de l'é-

pouser. Jeannine, anéantie, laissant voir dans ses regards son désespoir et son amour, ne peut que murmurer ces mots : « Demandez à votre mère, je ferai ce qu'elle décidera. »

Que devient sous ce coup de vent imprévu l'édifice de Mme Aubray, ce fantastiques édifice de théories absolues, de maximes irréfléchies, de réparations indifférentes aux préjugés et supérieures au respect humain? Au premier mot de Camille, à la première idée du mariage de son fils avec Jeannine, l'utopiste s'évanouit dans Mme Aubray, — la mère éperdue se montre. « Jamais! s'écrie-t-elle, c'est impossible! » Et, passant en un clin d'œil de l'excès de l'indulgence à l'excès de la rigueur, presque à l'injustice, oubliant qu'elle voulait tout à l'heure faire épouser Jeannine à un autre homme, elle explique à son fils ce que c'est que *cette femme*. La situation est dramatique à coup sûr; elle ne serait pas moins comique que celle d'Alceste, s'il ne s'agissait que d'un conflit entre les idées de Mme Aubray et sa passion; elle est poignante au contraire, parce que, derrière ce conflit, et quelle qu'en soit l'issue, nous entrevoyons pour deux personnages dont le sort en dépend un avenir redoutable. Cet avenir n'épouvante point Camille. Ébranlé un instant, il se raffermit aussitôt : la passion est vaillante, et c'est une terrible logicienne. Armé de la double éloquence de l'amour et des convictions qu'il a reçues de sa mère, il tourne contre elle tout ce qu'elle lui a enseigné, tout ce qu'elle a fait. Mme Aubray jette en vain le cri de Marie-Antoinette : « J'en appelle à toutes les mères! » Elle pourrait aussi bien en appeler au bon sens de tous les hommes, qui se joindrait sans hésiter à l'amour maternel pour protester contre la démence de la passion; mais cet appel ne serait pas moins inutile. Sortie de la vérité, elle n'aurait qu'une ressource pour vaincre, ce serait d'y rentrer et de se décider à dire : « Mon fils, je t'ai mal instruit, et je me suis trompée moi-même. Je le vois maintenant, il y a dans le monde des ruines irréparables, des infortunes pour lesquelles souffrir en silence est le seul refuge. Aime Jeannine, elle n'est pas indigne de ton amour, je l'aimerai avec toi; mais elle ne peut t'épouser. Ce sera son premier sacrifice, ce sera ta première épreuve. C'est à ce prix que, lavée par l'expiation, elle pourra un jour marcher tête levée, et que tu pourras toi-même parler au monde en homme, te montrer compatissant où il est sans entrailles, miséricordieux où il ne pardonne pas, indépendant et fier où il est servile et lâche. Si tu ne veux pas renoncer à ta tâche, et si tu entends y associer ta femme, il faut que vous soyez tous les deux irréprochables. » Mme Aubray n'est pas de force à se démentir ainsi. Sa conscience troublée erre en tâtonnant dans les ténèbres; pour la première fois qu'elle est aux prises avec le destin, elle fléchit et lâche pied. Il faut, pour lui enlever une résolution qu'elle ne prendrait jamais un procédé factice et banal. Jeannine entreprend de les sauver tous en s'immolant; elle revient dans cette maison où elle devrait trouver une auxiliaire et un guide, et où elle ne rencontre qu'une mère irritée; elle y revient pour s'accuser d'amours imaginaires et de calculs

odieux, pour se couvrir d'opprobre à plaisir et décourager par l'excès de sa honte l'amour de Camille, jusqu'à ce que ce dévouement qui confond Mme Aubray lui arrache ce cri : « Elle ment, mon fils, épouse-la. »

Nous sommes touchés, mais nous ne sommes pas convaincus, et M. Dumas s'en doute bien. La victoire de Mme Aubray est de celles qui coûtent plus cher qu'une défaite, et que le vainqueur est bientôt réduit à déplorer. Qu'on ne s'y trompe point d'ailleurs, ce qui nous trouble, ce n'est pas cette révolte contre l'opinion vulgaire. On sait assez ce que valent les jugemens qu'elle porte. Si elle attache injustement une marque indélébile à certains malheurs, on a bien le droit, nous ne le nions pas, de n'en tenir aucun compte et d'introduire à ses risques et périls dans une famille honnête une femme dont la chute paraît suffisamment rachetée par le repentir et la douleur. Il est permis, quoique périlleux, de chercher le bonheur et la vérité en dehors de l'opinion, et il n'est pas impossible qu'on les trouve; la solitude et l'oubli qu'elle ne refuse à personne seront du moins un rempart contre ses injustices. Seulement il faudra, si l'on prétend à l'indépendance, renoncer du même coup à l'autorité, et nous ne songerions pas à faire un crime à Mme Aubray de cette abdication; mais il est un joug plus difficile à secouer que celui de l'opinion, des lois plus inflexibles encore que les lois du monde, ce sont celles du cœur humain. Il a sa voix qu'on ne peut éteindre et ses réclamations auxquelles on ne donne point le change. L'infortunée qui a failli comme Jeannine et qui, pendant de longues années, a vécu dans la faute, tranquille et sans remords, peut-elle, aussi purifiée qu'on le voudra, devenir la femme d'un homme d'honneur? Maintenant que la lumière s'est faite dans sa conscience et qu'elle peut mesurer l'abîme d'où elle vient de sortir, acceptera-t-elle la situation qu'il lui offre et se chargera-t-elle de son bonheur? Il y a ici, prenez-y garde, un de ces nœuds qu'on ne tranche point par un coup d'audace. S'il ne s'agit que de natures vulgaires, rien de plus simple; tout entières à la passion qui les domine, elles se précipiteront tête baissée dans le malheur, dans la honte peut-être; que leur importe, pourvu qu'elles passent par le plaisir? Cette résolution qu'on nous donne pour un dévouement est tous les jours sous nos yeux le dernier acte de la dégradation. S'il s'agit de deux caractères comme ceux qu'on peint ici, leur délicatesse et leur fierté même les privent de cette ressource et les condamnent à souffrir. Ils pourront fuir le monde et ne chercher le bonheur qu'en eux-mêmes, peut-être même leur amour fatiguera-t-il à la longue les sévérités de l'opinion et finira-t-il par triompher du blâme et de l'ironie publique; mais leur cœur parlera, et ils n'échapperont pas à l'implacable obsession du souvenir. Ils ne se déroberont pas, elle au sentiment du pardon éternel dont elle a besoin, lui à l'amertume de ses vains efforts pour faire oublier à celle qu'il aime une irrémédiable infériorité. S'ils pouvaient jamais recouvrer une pleine sécurité et jouir en paix d'un bonheur acheté d'un tel prix, ils n'auraient pas la délicatesse qu'il vous a plu de leur prêter, ou ils ne seraient pas faits de chair et de

sang comme nous. Dans une situation analogue, Didier, tout amoureux qu'il est de Marion Delorme, a raison de se féliciter de mourir :

> Tous les jours, peux-tu bien y songer sans effroi?
> Je te ferais pleurer, j'aurais mille pensées,
> Que je ne dirais pas, sur les choses passées;
> J'aurais l'air d'épier, de douter, de souffrir,
> Tu serais malheureuse! — Oh! laisse-moi mourir!

La mort ou la séparation, dans tous les cas un déchirement cruel, on ne conçoit pas qu'il y ait d'autre dénoûment possible. La terre n'a point de solution pour ces problèmes qui mettent l'homme face à face avec sa misère, qui le plient sans pitié sous le joug solennel du destin, ou ne lui laissent pour asile que la mélancolique région des rêves.

On ne résiste pas à l'enchantement du talent. Le public, obsédé d'objections, froissé quelquefois, mais souvent ému, ne cesse d'être captivé par un dialogue étincelant, par l'expression juste et nuancée des idées les plus fines et des sentimens les plus subtils, rendus d'ailleurs par des acteurs hors ligne. Nous avons touché un mot de la manière dont Mlle Delaporte s'acquitte de son rôle; il faudrait dire ce qu'elle y apporte d'éloquence humble, de dignité, d'attendrissement. Sous les traits de Barentin, Arnal est un incomparable avocat de la prudence terre à terre au milieu d'un monde qui perd pied à chaque instant; son sourire et ses bons mots détendent joyeusement l'héroïsme de cette morale sublime, dont il suit le vol avec une admiration tempérée d'ironie. Le rôle le plus difficile, parce qu'il n'est pas d'un caractère suffisamment tranché, celui de Mme Aubray, a été pour Mme Pasca l'objet d'une étude attentive; elle le joue bien, quoique parfois la netteté de ses traits si fermes et l'accent de sa voix donnent aux contours flottans de cette figure quelque chose de trop arrêté, et voilent d'une apparence de dureté ce qu'on soupçonne en elle de bonté et de rêverie. La pièce doit beaucoup aux acteurs; elle ne leur doit pas le succès qu'elle obtient, succès définitif et que la lecture confirmera malgré de notables défaillances et malgré les discussions que le sujet soulève. S'il nous appartenait de soumettre un conseil à M. Alexandre Dumas, nous lui demanderions de faire une nouvelle comédie, dont celle qu'on applaudit à cette heure ne serait que la préface. Qu'il ose suivre dans leur destinée ultérieure ses personnages d'aujourd'hui, observer Jeannine et Camille dans le tête-à-tête et devant le monde, mettre Mme Aubray, vieillie de dix ans et devenue grand'mère, en face de cette famille qui est son œuvre. Nous estimons qu'une telle entreprise n'est pas indigne de son talent, ni supérieure à son audace. Qu'il la tente, s'il tient à dissiper nos doutes; *les Idées de Mme Aubray* ont besoin de cette confirmation.

P. CHALLEMEL-LACOUR

REVUE MUSICALE.

DON CARLOS, opéra en cinq actes, musique de VERDI.

—

La poésie exerce dans le monde un double privilége. Elle a le droit de transfiguration et aussi celui de châtiment. Elle embellit, éclaire, illustre; prend un héros dans le passé et nous le montre sous le rayon de feu de l'idéal, ou par contre, au-devant de la réalité grossière et brutale, elle va, comme un bouclier de Méduse, faire miroiter l'idéal. A ce compte, Schiller *romantisant* l'histoire, appelant sur la tête du fils de Philippe II cet intérêt tragique qui s'attache à certaines destinées princières, commettait-il la bévue énorme que lui reprochent tant aujourd'hui les érudits de circonstance, tout heureux de saisir au passage des documens recommandables, mais point encore assez décisifs pour poser au génie la question historique? A mes yeux, même après l'admirable livre de Prescott, les travaux si méritoires de M. Gachard, même après le récent ouvrage publié en Allemagne par M. Warnkönig, le doute reste permis. La vérité sur don Carlos, c'est qu'il fut l'héritier naturel et légitime d'une race où, depuis Jeanne la Folle, l'hypocondrie se transmettait avec le sang. Bizarre par momens, excentrique, fantasque, je le concède; mais nul témoignage certain, irrésistible, ne me le donne pour cet avorton et cet aliéné furieux dont le type aujourd'hui bat la campagne. Don Carlos eut l'état mental de sa famille, ni plus ni moins. Quel effroyable maniaque, ce Philippe II, son père, honnête homme au demeurant, comme Robespierre le fut, mais que l'hystérie d'une idée enfièvre et consume : *lex una sub uno!* Charles-Quint eut bien à ce sujet aussi quelques peccadilles sur la conscience, de là ces idées noires dont toute son horlogerie du couvent de Saint-Just ne parvenait pas à le distraire, et ses préoccupations funèbres renouvelées du chevaleresque aïeul. Maximilien mourant règle l'ordre de ses obsèques et demande à n'être mis en sépulture qu'après qu'on lui aura très soigneusement arraché toutes ses dents jusqu'à la dernière! Boutade assez inexplicable, que mille joyeusetés et facéties non moins bizarres avaient précédée dans sa vie! Cerveau féru déjà, timbré sans nul doute! chez le petit-fils la transmission réapparaît, vous saisissez le grain. Et cependant je n'en persiste pas moins à soutenir qu'il y avait en don Carlos l'étoffe d'un prince de tragédie, et que Schiller a bien fait de le choisir pour héros, d'abord parce qu'un poète a toujours raison d'écrire un chef-d'œuvre, ensuite parce que des renseignemens, quels qu'ils soient, ne sauraient enlever à ce sujet le pathétique qu'il comporte, et toutes les dépêches du monde ne m'empêcheront pas d'être ému par le contraste de cette royale destinée, à laquelle semblait réservé le plus beau trône de la terre, et qui s'éteint en pleine jeunesse, en plein amour, dans l'ombre impénétrable et le secret d'une prison d'état;

D'ailleurs, je le répète, à tous ces documens le doute survit et survivra. Ce qu'on sait de don Carlos, c'est qu'il était indisciplinable, ambitieux, d'un naturel plein d'incohérences, fanatique avec des retours humains, avare avec des travers de magnificence. Il fréquentait toutes les cérémonies de l'église, et dans l'occasion ne se privait point de l'édifiant et pittoresque spectacle d'un auto-da-fé. Ce qu'on ne sait pas, c'est pourquoi il fut subitement enfermé et de quel genre de mort il périt après s'être vu refuser par son père le gouvernement et la vice-royauté des Pays-Bas. Sa haine pour le duc d'Albe et l'exécrable pouvoir qu'il exerçait dans ces provinces restera sa meilleure note aux yeux des honnêtes gens. Ce qu'on ignore, c'est ce que l'Espagne fût devenue, si don Carlos eût vécu, bien qu'à tout prendre il semble difficile d'imaginer quelque chose de pire que le régime qui prévalut sous les successeurs de Philippe II. Ce qu'on sait à n'en pouvoir guère douter, c'est que sa mort fut un bienfait et pour ses peuples et pour lui-même, car elle a permis à l'un des plus grands poètes modernes d'enguirlander sa mémoire d'un nimbe lumineux sur lequel la critique historique peut désormais souffler sans l'éteindre.

Maintenant, de ce que le *Don Carlòs* de Schiller est une admirable tragédie, s'ensuit-il qu'on y doive trouver les conditions d'un opéra? Le cas est au moins discutable, et nous avions ici même, dès l'an passé, posé discrètement des objections dont l'événement n'aura que trop fait ressortir la justesse. S'il existe un écrivain qui prenne au théâtre toutes ses aises lorsqu'il s'agit de développer un caractère, c'est assurément Schiller. Dans *Don Carlos*, la situation, on peut le dire, naît de l'ampleur du discours; les beaux esprits qui accusent le marquis de Posa de paraphraser à la cour d'Espagne, au XVIe siècle, les idées de 89 sont gens qui n'ont point lu la scène entre lui et Philippe II. Or cette scène, un des chefs-d'œuvre du génie humain, ce qui en constitue la vérité, l'intérêt, c'est le mouvement naturel, l'entrain chaleureux de la conversation. Les mots d'indépendance des peuples, de liberté de la pensée, n'arrivent au roi que fondus en quelque sorte et noyés dans le torrent d'une éloquence qui déborde du cœur, et c'est pourquoi Philippe est captivé et se dit : Voilà un homme! Que Posa soit bref et pressé, qu'au lieu de tendre au but par la dialectique la plus habile, la plus insidieusement pathétique, il expose son affaire en quatre mots, et le soupçonneux monarque verra en lui non plus un homme, mais un charlatan, et il cessera d'être le marquis de Posa pour devenir Cagliostro. Or la musique a horreur de la dialectique; il lui faut dire les choses justement en quatre mots, si compliquées d'ailleurs qu'elles soient.

Donnez à vos sujets, sire, la liberté!

Franchement, aborder de cet air péremptoire l'hôte sinistre de l'Escurial, c'est aussi par trop vouloir prendre le taureau par les cornes. Et quand don Philippe se retourne vers son capitaine des gardes pour donner l'ordre qu'on laisse le marquis pénétrer à toute heure dans le palais, j'ai cru un

moment qu'il allait tout au contraire le faire jeter dehors à cause de l'inconcevable irrévérence. La chose est en effet si incongrue, si monstrueuse, qu'elle offense le spectateur, qui, n'ayant point présent à l'esprit la scène de Schiller, croit avoir mal entendu. Ainsi tronqué, réduit à sa moindre expression, le marquis de Posa n'est plus qu'un simple confident de tragédie, le Théramène d'un autre Hippolyte. Ajoutons à cet inconvénient, déjà bien grave, la monotonie implacable d'un sujet qu'il faut à chaque instant violenter pour l'enrichir d'une mise en scène splendide sans aucun doute, mais qui manque pourtant d'originalité, venant après *la Juive, les Huguenots, la Favorite* et *le Prophète.* Des moines et toujours des moines! Il y aurait de quoi finir par vous les faire prendre en dégoût, si on les aimait! On a depuis vingt-cinq ans tant couronné d'empereurs, sacré de rois, brûlé d'hérétiques à l'Opéra, que le moment semblerait opportun pour passer à d'autres divertissemens, sans compter qu'avec le réalisme qu'aujourd'hui nous mettons partout l'illusion devient si complète qu'on assiste non plus à la représentation d'un auto-da-fé, mais à l'exécution même. Vous avez vu passer, la mitre en tête et l'ignominieux *san-benito* jaune sur le dos, une procession de pauvres diables qu'on mène au bûcher, et voici maintenant que de la place où l'affreux cortége s'est arrêté s'élève une fumée sinistre. Au besoin, il ne tiendrait qu'à vous de sentir daus la salle je ne sais quelle odeur nauséabonde de roussi. « L'horrible est le beau, le beau est l'horrible, » hurlent les sorcières de Macbeth. Quant à moi, j'avoue que cette cuisine de saint-office me paraît simplement horrible, horrible surtout cette psalmodie d'un orchestre où nasillent et grondent toutes les voix sépulcrales de la liturgie, et qui dépasse en expression lugubre la fameuse marche du cinquième acte de *la Juive,* ce qui n'est certes pas peu dire.

Puisque nous avons touché au finale du troisième acte de *Don Carlos,* pénétrons par là dans l'œuvre du musicien, dont c'est à tout prendre la page la plus considérable. — Nous sommes à Valladolid, sur la place de la Cathédrale, envahie par une foule immense que les hallebardiers ne contiennent plus, et bientôt le défilé commence au bruit d'une fanfare triomphale empruntant ses effets de sonorité et quelque chose aussi de son motif tantôt à la marche de *Tanhäuser,* tantôt à celle du *Prophète.* Tout à coup les trompettes cessent de retentir, un glas funèbre roule sourdement dans les profondeurs de l'orchestre; à genoux, chrétiens! trêve aux chants d'allégresse, laissez passer la justice de Dieu! Des moines patibulaires et des familiers du saint-office traversent la scène escortant un groupe d'hérétiques promis aux fagots d'un solennel auto-da-fé qui mijote dans le voisinage pour la plus grande édification du monarque solennellement consacré. Cependant les portes du temple s'ouvrent, et le roi paraît, la couronne au front, le manteau d'hermine et d'or sur les épaules, figure sombre, sinistre, impénétrable, dont cette explosion de bruit et de lumière augmente encore la fauve et tragique grandeur. Sa lèvre blême s'entr'ouvre pour proscrire au nom de la foi, sa main exsangue brandit le glaive, il

marche, et l'épouvante le précède. Arrivé au bas du saint parvis, il rencontre les députés flamands que lui présente don Carlos. A leurs prières, à leurs supplications, il répond d'une voix inflexible; les envoyés deviennent plus pressans, don Carlos s'exalte jusqu'à la menace : « Désarmez l'infant! » s'écrie le roi. Nul ne l'ose. Livide, convulsif, l'écume à la bouche, il tire son épée et répète l'ordre, que Posa enfin exécute résolûment. — Décrire la marche d'un tel morceau, c'est indiquer la source où M. Verdi s'est inspiré. L'inventeur de ces finales à grands conflits de passions, de voix et d'orchestre fut Meyerbeer, un Michel-Ange dans le quatrième acte du *Prophète*. Nous n'avons cette fois qu'une belle toile du Caravage. C'est bien brossé, bien enlevé. Vu à distance, le spectacle de cette musique vous donne l'illusion d'un chef-d'œuvre; mais n'y regardez point de trop près, car le dessin manque, les hautes combinaisons font défaut. J'entends des phrases qui vont et viennent. Il y en a pour tout le monde, pour les courtisans, les hérauts d'armes et les ambassadeurs qui défilent, et pour les confréries, pour les députés flamands; mais où est l'art, la science pour coordonner ces élémens divers, la poigne qui rassemble dans un moment suprême tous ces motifs sous la même harmonie, comme a fait Meyerbeer dans ce finale-type de *l'Étoile du Nord?* Amalgame étrange et curieux que cette dernière scène du troisième acte de *Don Carlos,* où figurent, au milieu des réminiscences du *Prophète,* l'entrée des invités à la Wartbourg dans *le Tanhäuser* et la fameuse procession de *Lohengrin!*

J'ai parlé de la supplication des députés flamands. Rien de plus pathétique, de mieux senti ou plutôt de mieux ressenti. Cela respire l'accent vrai du patriotisme; Valladolid, Philippe II, vains simulacres! Quand Verdi a écrit cette admirable plainte, c'était, je suppose, non point à des Flamands qu'il pensait, mais aux *cari fratelli di Venezia.* L'action, en son esprit, devait se passer sur la *Piazza del Duomo* à Milan, et c'était Victor-Emmanuel, roi d'Italie (V. E. R. D. I.), qu'imploraient une demi-douzaine de poitrines vénètes poussant le *grido di dolore* de l'année 1859. On n'échappe pas à sa destinée, et c'est déjà un très grand bonheur, quand chez un homme le citoyen ne nuit pas à l'artiste. J'estime l'esthétique une chose excellente, mais surtout pour les morts; car lorsqu'elle s'adresse aux vivans, je crains bien qu'elle n'ait certains dangers. Un artiste dont vous avez brillamment analysé, caractérisé, loué les tendances, s'il prend l'éloge au sérieux, va tout de suite pousser au système. Ces pages écrites sur son tableau, son poème ou sa partition, sont comme un miroir qu'on lui présente. Vue à ce point, à ce jour, sa physionomie le ravit d'aise, et c'est assez pour que désormais il ne veuille plus en avoir d'autre, tant il se trouve original et beau sous cet aspect. Vous avez indiqué une attitude, un geste, et tout de suite voici la pose. Combien ont ainsi introduit le théâtre dans la vie humaine, lorsque c'est au contraire la vie humaine qui devrait remplir le théâtre. Quand un Stendhal raisonne ou déraisonne de la sorte sur Corrége, Haydn, Mozart, Cimarosa, l'inconvénient n'est point

grand, attendu que la conversation ne franchit guère les bornes d'un cercle de beaux esprits, qui savent ce qu'il en faut prendre et laisser; mais, par le temps qui court, grâce à l'universelle influence de la publicité, chaque trait, chaque boutade porte, et c'est du commentaire (la plupart du temps oiseux et fantaisiste) de l'œuvre d'aujourd'hui que l'œuvre de demain sortira, car il s'agit d'emboîter le pas de la critique, d'être le peintre et le musicien de son époque, de répondre aux conditions du type. Plusieurs ont voulu voir dans Rossini le musicien du congrès de Vérone; on a dit également que Bellini fut le chantre élégiaque et languissant de l'Italie enchaînée, dont à cette heure Verdi a pour mission de célébrer le réveil et la délivrance. Historiquement il y a du vrai dans tout cela, seulement c'est un vrai relatif et pas le moins du monde absolu. Si Rossini a écrit *Tancrède,* il a fait aussi *Guillaume Tell,* et l'auteur des *Lombards,* du *Trovatore,* a composé *la Traviata* : anomalie singulière d'ailleurs, et qui prouverait une fois de plus combien, dans cet art musical, l'inspiration est tout, et qu'il suffit d'y avoir du génie pour que le reste vous soit donné par surcroît. Rossini n'a certes, que je sache, jamais passé pour un foudre de patriotisme; d'aucuns même, sans qu'il se fâche, le traitent de *codino* fieffé, et pourtant quel hymne cette partition de *Guillaume Tell!* Le seul mot de *liberté,* chaque fois qu'il y apparaît, frappe un coup, fait événement; c'est un relief infini, une puissance surprenante d'accentuation, vous diriez l'éclair dans la tempête. Tout le contraire dans *Don Carlos,* œuvre d'un musicien à idées politiques; nulle vibration particulière, nulle commotion : c'est effacé, banal, *officiel.* On pourrait, la plupart du temps, tout aussi bien remplacer liberté par félicité; ce mot d'airain, qui chez Rossini pèse un monde, semble ici de coton et sonne creux. Serait-ce que l'auteur d'*Ernani* et de *Rigoletto* connaîtrait mal notre langue et sa prosodie? On le croirait presque après cette double mésaventure des *Vêpres siciliennes* et de *Don Carlos* encourue à l'Opéra.

Je m'applaudis d'avoir ouvert la partition nouvelle de M. Verdi à cette grande page du finale du troisième acte, car en me lançant ainsi tout de suite *in medias res,* je ne rencontre pour un moment qu'à louer. La romance de Philippe II, qui sert d'introduction à l'acte suivant, est une inspiration de poète. Nous étions tout à l'heure en pleine histoire contemporaine, nous voilà revenus au romantisme du passé. Écoutez, dès avant que le rideau se lève, ce chant des violoncelles, ce mystérieux susurrement des violons *avec sourdines;* le roi s'est endormi dans son fauteuil, et, tandis que l'aube argente les vitraux, deux bougies mourantes éclairent sa table de travail. Philippe rêve, il souffre, et ses lèvres soupirent les angoisses de son âme. Le père conférera plus tard avec l'inquisiteur au sujet de son fils rebelle ; en attendant, c'est l'époux qui gémit. « elle ne m'aime pas! elle ne m'a jamais aimé! » Que de mélancolie et de déchirement en cette plainte à peine murmurée dans le secret de la nuit et du songe! A mesure qu'il

s'éveille et que la conscience lui revient, sa voix indécise et flottante s'accentue; aux chagrins du père, aux désespérances du mari, succèdent les troubles et les remords du souverain, tout cela merveilleusement exprimé par le maître et rendu par l'interprète avec un art qui touche à la perfection. M. Obin est là du reste ce qu'il est du commencement à la fin dans ce rôle de Philippe II, dont il a fait par son talent, je ne dirai pas la principale figure de l'ouvrage, cela va de soi, mais celle sur qui se concentre tout l'intérêt. Ce n'est pas, comme on l'a écrit un peu naïvement, « un portrait descendu de son cadre; » c'est le résumé vivant d'une lecture d'Antonio Perez. Il me rappelle Rouvière dans Charles IX, avec plus de sérieux, de contenu. Jamais l'art de la composition ne fut poussé plus loin. L'histoire revit sous vos yeux au physique comme au moral. Comment en arrive-t-on à pénétrer si avant dans le caractère et dans la peau d'un homme mort depuis des siècles? Il se peut que M. Obin ait tout lu, tout étudié, il se peut aussi que la simple vue d'un portrait ait suffi pour l'instruire et l'amener à ce degré d'exactitude où nous le voyons, et encore ce portrait, l'a-t-il seulement jamais vu, ce portrait qui faisait dire à Titien parlant à son royal modèle : « Sire, votre majesté est elle-même une cérémonie? »

N'importe, l'évocation est complète; pas une nuance ne manque, physionomie et caractère, vous avez l'homme devant vous. Plus d'hésitation que de méchanceté, de crainte que de cruauté originelle. Nature atroce, dont la faiblesse et la terreur forment la base! Dans cette scène du quatrième acte, M. Obin réussit presque à vous apitoyer sur l'horrible personnage, tant il le montre mélancolique et désolé au fond de son palais-prison. Sa voix, son geste, son regard, expriment un découragement, une lassitude, une langueur inéluctables. Impossible de mieux faire voir le néant où tant d'iniquités mènent un homme, et l'art dramatique élevé à cette hauteur devient un véritable enseignement moral. Je constate la même supériorité d'interprétation dans le dialogue avec l'inquisiteur, morceau bruyant et lourd, tirade de tragédie classique déclamée sur des harmonies incohérentes. Plusieurs, croyant louer ce faux sublime, se sont écriés dans le ravissement : « C'est du Wagner! » ne soupçonnant sans doute point quelle épigramme ce bel éloge de la copie contenait à l'adresse de l'original. M. Obin a par instans des échappées d'impatience d'une vérité parfaite; son « tais-toi, prêtre! » il le dit à merveille. J'admire ce mélange de ruse et d'irritation, de soumission et de révolte, puis partout une calme et altière dignité, les plus grandes façons!

Je ne veux point croire qu'en traçant cette sombre figure de moine M. Verdi ait songé aux couvens de Rome; personne à coup sûr moins que le cardinal Antonelli ne ressemble à cet inquisiteur fanatique et aveugle d'esprit comme de corps. Et cependant ce sujet de *Don Carlos*, c'est M. Verdi qui l'a choisi, voulu. « Pourquoi, parmi tant d'autres pères que je pouvais avoir, le ciel m'a-t-il donné justement celui-là? » s'écrie le héros

de Schiller; pourquoi, dirons-nous à notre tour, parmi tant de sujets qui s'offraient au compositeur, aller prendre don Carlos, si ce n'est à cause de la politique? M. Verdi a vu là une occasion de mettre en musique ses aspirations politiques; c'est évidemment la partition d'un musicien qui se réserve pour des destinées ultérieures, musique d'homme d'état, et qui, par son caractère cosmopolite, indiquerait chez l'auteur, déjà grand'-croix des Saints-Maurice et Lazare, des tendances à la diplomatie. Tous les styles, disons mieux, tous les compositeurs contemporains sont représentés dans cette partition, qui produit sur vous l'effet de la chapelle de Saint-George à Windsor, où figurent les bannières des divers chevaliers de la Jarretière. Il y a la stalle de Meyerbeer, la stalle de M. Richard Wagner, les stalles de M. Gounod et de Donizetti. J'ai noté au second acte un morceau charmant d'ailleurs et dit avec une distinction rare par M. Faure, Mmes Gueymard et Marie Sass. Le marquis de Posa vient de remettre à la reine un billet de l'infant, et, pour distraire l'attention de la princesse Éboli, s'amuse à lui parler de la cour de France. Cette conversation finement touchée, évoluant au-dessus d'un orchestre plein de traits d'esprit et de gracieux badinages, a le ton de certains passages de *la Favorite*. Cela pourrait être tout aussi bien du Donizetti et du meilleur. Un jour, à Milan, un brave homme de docteur italien s'évertuait à me démontrer la supériorité de sa langue sur la nôtre, et, tout en gesticulant beaucoup, me citait naturellement les nombreux dérivatifs qu'un bon radical qui sait son métier doit pouvoir fournir. « Tenez, ajoutait-il avec une emphase comique, prenons pour exemple le mot *povero*, qui en français veut dire pauvre, et vous allez voir à l'instant tout ce dont il est capable d'accoucher : *poverino, poveretto, poveraccio, poverone*, etc., etc. *Che richezza!* » Hélas! je crains bien que cette prétendue richesse ne soit aussi celle du nouvel ouvrage de M. Verdi, une richesse qui en bon français signifie pauvreté!

Ce ne sera certes pas l'Opéra qui cette fois aura manqué à l'auteur de *Don Carlos*. Tout ce que chante M. Faure n'a de valeur que parce que c'est lui qui le chante. Je n'en excepte pas même la romance du quatrième acte, à laquelle l'irrésistible séduction de sa voix et de son talent prête un pathétique absent de l'inspiration musicale. J'ai parlé d'irrésistible séduction, là désormais est le vrai danger pour M. Faure. Le chanteur chez lui est presque sans reproche. Il le sait, et le sait si bien qu'il le sait trop. Bacon a dit peu de science mène au doute, beaucoup de science conduit à la foi. Or M. Faure possède beaucoup de science, et sa foi en lui-même se manifeste par momens sur la scène plus qu'il ne sied. Il caresse sa voix, dorlote ses intonations, se complaît au modelé de sa phrase à ce point qu'il en oublie son personnage. Vous interrogez le marquis de Posa, et c'est le virtuose qui vous répond en arrondissant, le sourire aux lèvres, une délicieuse période à l'italienne. Il se peut aussi que ce laisser-aller n'ait cette fois d'autre cause que la médiocre importance d'un rôle philosophique absolu-

ment déplacé dans un opéra. Ainsi réduit, amendé, travesti, le marquis de Posa n'est plus, je le répète, qu'un simple confident de tragédie, moitié Arcas, moitié Burrhus, qu'un jeune prince déplorable accueille à bras ouverts en s'écriant avec trois dièzes à la clé :

Ah! puisque je retrouve un ami si fidèle,
Ma fortune va prendre une face nouvelle,

et qui, se retournant ensuite vers le père, lui demande carrément en *ut* mineur ou en *mi* bémol le couronnement de l'édifice, question fort intempestive même aujourd'hui, à laquelle je conçois très bien qu'un Philippe II ait répondu : « Qu'est-ce donc que vous venez me chanter là? »

Mme Gueymard joue avec son intelligence et sa flamme ordinaires la princesse Éboli, un caractère de la trempe de l'Églantine d'*Euryanthe*. Malheureusement Weber n'était point là pour étudier et pour rendre cette passion férocement exaltée dont le musicien n'a pas seulement entrevu le côté démoniaque. L'Éboli de ce *Don Carlos* est une princesse d'opéra italien qui chante des boléros emperlés de trilles et de roulades à ses momens perdus, et déclame des airs de bravoure à se rompre la voix quand la haine et la jalousie la mordent au cœur. L'union des registres chez Mme Gueymard laisse à désirer, mais en revanche quelle splendeur dans les notes élevées du second registre! Tout au contraire chez Mme Sass, le *medium* est merveilleux, d'une égalité presque incomparable, les notes les plus hautes également sortent bien; je lui conseille cependant de n'en point abuser passé le *la* bémol, elle arriverait vite à l'éraillement et aux cris. Avec de telles voix, de tels talens, la grande école de l'Opéra peu à peu se reforme. Sans doute le ténor manque, mais on a M. Faure, et quel baryton au temps des Nourrit, des Duprez, fut comparable à celui-là? D'ailleurs où trouver aujourd'hui en Europe un théâtre qui possède à demeure une troupe capable d'un pareil ensemble? En nommant plus haut les auteurs dont les divers styles se sont rencontrés sous la plume de M. Verdi, il en est un que je n'ai pas cité : M. Auber. Lui seul en effet brille par son absence, et quel dommage, lorsque les jolis airs de danse eussent été si bien venus! l'intermède y prêtait. Le ballet de la *royne*, où les perles reçoivent des ambassadeurs qui les somment officiellement de livrer leurs trésors au roi d'Espagne, offrait à la musique un thème des plus galans; mais la musique a passé à côté, ou plutôt n'est point venue : il a donc fallu se résoudre et danser sans le secours du maître, un peu comme Henri IV combattait à Arques. Pends-toi, Crillon!

F. DE LAGENEVAIS.

L. BULOZ.

M. DE CAMORS

PREMIÈRE PARTIE.

Des confidences particulièrement dignes de foi nous ont guidé dans le cours de ce récit. La partie du public dont l'intérêt passionné s'attachait naguère au mystère dramatique d'une brillante existence parisienne peut donc lire ces pages avec confiance : elle y trouvera la vérité même sur le caractère et la destinée d'un homme qui nous paraît être une des physionomies les plus expressives de son temps et de son pays, le comte Louis Lange d'Ardennes de Camors.

Dire d'un scélérat qu'il était né scélérat, d'une femme légère qu'elle était née courtisane, c'est une vaine et triste parole qu'on entend chaque jour et qu'on lit partout. Cette banalité a l'inconvénient de renverser en passant quelques notions de morale encore accréditées dans la foule. Si l'homme n'est responsable de ses actes que devant la gendarmerie, à la bonne heure; mais, tant que l'humanité ne se sera pas rendue tout entière à cette croyance aussi élevée que salutaire, il faut tâcher de se persuader et de persuader aux autres qu'il n'y a point de fatalités de naissance. Cela est tout au moins encourageant pour les pères qui se donnent la peine d'élever leurs enfans, et pour les gens de bien qui se dévouent à l'éducation populaire. Nous croyons, quant à nous, que le héros de ce livre était né pour être un honnête homme, ou le contraire, ou quelque chose entre les deux, suivant la direction que ses précepteurs naturels devaient imprimer à ses penchans et à ses facultés, suivant le milieu moral dont il subirait l'influence, et enfin suivant

l'usage qu'il ferait lui-même sur lui-même de sa volonté intelligente et libre.

I.

Un soir du mois de mai, vers onze heures, un homme d'une cinquantaine d'années, fort bien fait et de haute mine, descendait d'un coupé dans la cour d'un petit hôtel de la rue Barbet-de-Jouy. Il monta d'un pas de maître les marches du perron. Deux ou trois domestiques l'attendaient dans le vestibule. L'un d'eux le suivit dans un vaste cabinet de travail situé au premier étage, et qui communiquait avec une chambre à coucher par une arcade drapée. Le valet raviva les feux des lampes qui éclairaient ces deux pièces, et il allait se retirer quand son maître lui dit : — Mon fils n'est pas rentré?

— Non, monsieur le comte... Monsieur le comte n'est pas souffrant?

— Souffrant? pourquoi?

— Monsieur le comte est pâle.

— J'ai eu un peu froid ce soir au bord du lac.

— Monsieur le comte ne désire rien?

— Rien. — Le domestique sortit.

Resté seul, le comte s'approcha d'un meuble curieusement travaillé à la mode italienne, et y prit une boîte longue et plate en bois d'ébène. Elle contenait deux pistolets, qu'il s'occupa de charger avec soin. Il y ajusta ensuite des capsules, qu'il écrasa légèrement avec le pouce sur la cheminée de l'arme. Cela fait, il consulta sa montre, alluma un cigare, et pendant une demi-heure le bruit régulier de ses pas résonna sourdement sur le tapis de la galerie. Son cigare fini, il s'arrêta, parut réfléchir, et entra dans la chambre voisine, emportant ses armes. Cette pièce, comme la précédente, était meublée avec une élégance sévère et ornée avec goût : quelques tableaux, tous de maîtres, des marbres, des bronzes, des ivoires. Le comte jeta un regard d'intérêt singulier sur l'intérieur de cette chambre, qui était la sienne, sur les objets familiers, sur les tentures sombres, sur le lit préparé pour le sommeil; puis, se dirigeant vers une table qui était placée dans l'embrasure d'une fenêtre, il y posa les pistolets, s'assit, médita quelques minutes la tête dans ses mains, et se mit à écrire ce qui suit :

« A MON FILS.

« Mon fils, la vie m'ennuie, je la quitte. La vraie supériorité de l'homme sur les créatures inertes ou passives qui l'entourent, c'est

de pouvoir s'affranchir à son gré des servitudes fatales qu'on nomme les lois de la nature. L'homme peut, s'il veut, ne pas vieillir : le lion ne le peut pas. Méditez sur ce texte, toute force humaine est là.

« La science le dit et le prouve. L'homme intelligent et libre est sur cette planète un animal imprévu. Produit d'une série de combinaisons et de transformations inattendues, il éclate au milieu de la soumission des choses comme une dissonance et une révolte. La nature l'a engendré sans l'avoir conçu. C'est une dinde qui a couvé sans le savoir un œuf d'aigle; effrayée du monstre, elle a prétendu l'enchaîner : elle l'a surchargé d'instincts dont il a fait des devoirs, de règlemens de police dont il a fait des religions. Chacune de ces entraves brisées, chacune de ces servitudes vaincues marque un pas dans l'émancipation virile de l'humanité.

« C'est vous dire que je meurs dans la foi de mon siècle. Je crois à la matière incréée, féconde, toute-puissante, éternelle. C'est la Nature des anciens. Il y a eu dans tous les temps des sages qui ont entrevu la vérité. Mûre aujourd'hui, elle tombe dans le domaine commun : elle appartient à tous ceux qui sont de taille à la porter, car cette religion dernière de l'humanité est le pain des forts. Elle a sa tristesse, elle isole l'homme; mais elle a sa grandeur, car elle le fait libre, elle le fait dieu. Elle ne lui laisse de devoirs qu'envers lui-même; elle ouvre un champ superbe aux gens de tête et de courage.

« La foule reste encore et restera toujours plus ou moins courbée sous le joug de ses religions mortes, sous la tyrannie des instincts. On verra toujours plus ou moins ce que vous voyez en ce moment à Paris : une société dont le cerveau est athée et le cœur dévot. Au fond, elle ne croit pas plus au Christ qu'à Jupiter, mais elle continue machinalement de bâtir des églises. Elle n'est même plus déiste : elle supprime radicalement au fond de sa pensée la vieille chimère du Dieu personnel et moral, témoin, sanction et juge; mais elle ne dit pas un mot, elle n'écrit pas une ligne, elle ne fait pas un geste dans sa vie publique ou privée, qui ne soit l'affirmation de cette chimère. Cela est utile peut-être, mais cela est méprisable. Sortez de ce troupeau, recueillez-vous, et écrivez votre catéchisme vous-même sur une page blanche.

« Quant à moi, j'ai manqué ma vie pour être né quelques années trop tôt. La terre et le ciel étaient alors encombrés de ruines. On n'y voyait pas. La science d'ailleurs était relativement en enfance. De plus, j'avais contre les doctrines du monde nouveau les préventions et les répugnances naturelles à mon nom. Je ne comprenais pas qu'il y a quelque chose de mieux à faire que de bouder puéri-

lement contre son vainqueur : c'est de reconnaître que ses armes sont bonnes, de les lui prendre et de l'en écraser. Bref, faute d'un principe d'action, j'ai flotté au hasard : ma vie n'a pas eu de plan. Je n'ai été qu'un homme de plaisir, c'est trop peu. Vous serez plus complet, si vous voulez m'en croire.

« Que peut être un homme de ce temps qui a le bon sens et l'énergie de conformer sa vie à sa foi? Je pose la question, c'est à vous de la résoudre; je ne puis que vous livrer à la hâte quelques idées que je crois justes et que vous creuserez à loisir. Le matérialisme n'est une doctrine d'abrutissement que pour les sots ou pour les faibles : assurément je ne lis dans son code aucun des préceptes de la morale vulgaire, de ce que nos pères appelaient la vertu; mais j'y lis un grand mot qui peut suppléer à bien d'autres, l'honneur, c'est-à-dire l'estime de soi. Il est clair qu'un matérialiste ne peut être un saint, mais il peut être un gentilhomme, c'est quelque chose. Vous avez d'heureux dons, mon fils; je ne vous connais qu'un devoir au monde, c'est de les développer largement et d'en jouir avec plénitude. Usez sans scrupule des femmes pour le plaisir, des hommes pour la puissance, mais ne faites rien de bas.

« Pour que l'ennui ne vous chasse pas comme moi prématurément de ce monde dès que la saison du plaisir sera close, ménagez à votre âge mûr les émotions de l'ambition et de la vie publique. Ne vous engagez pas avec le gouvernement régnant : il vous est réservé d'en entendre faire l'éloge par ceux qui l'auront renversé. C'est la mode française. Chaque génération veut sa proie. Vous sentirez bientôt la poussée de la génération nouvelle. Préparez-vous de loin à en prendre la tête.

« En politique, mon fils, vous n'ignorez pas que chacun a les principes de son tempérament. Les bilieux sont démagogues, les sanguins sont démocrates, et les nerveux sont aristocrates. Vous êtes à la fois sanguin et nerveux. C'est une belle constitution. Elle vous permet de choisir. Vous pouvez, par exemple, être aristocrate pour votre compte personnel et démocrate pour le compte d'autrui. Vous ne serez pas le seul.

« Rendez-vous maître de toutes les questions qui peuvent passionner vos contemporains; mais ne vous passionnez vous-même pour aucune. En réalité, tous les principes sont indifférens; ils sont tous vrais ou faux suivant l'heure. Les idées sont des instrumens dont vous devez apprendre à jouer opportunément pour dominer les hommes. Dans cette voie encore, vous aurez des camarades.

« Sachez, mon fils, qu'arrivé à mon âge et lassé de tout vous aurez besoin de sensations fortes. Les jeux sanglans des révolutions vous seront alors comme une amourette à vingt ans.

« Mon fils, je me fatigue. Je vais me résumer. — Être aimé des femmes, être craint des hommes, être impassible comme un dieu devant les larmes des unes et le sang des autres, finir dans une tempête, voilà la destinée que j'ai manquée et que je vous lègue : vous êtes fort capable avec vos grandes facultés de l'accomplir intégralement, si vous vous défaites de je ne sais quelle faiblesse de cœur que j'ai remarquée en vous, et qui vous vient sans doute du lait maternel. — Tant que l'homme naîtra de la femme, il y aura en lui quelque chose de défectueux.

« Je vous le répète en terminant : appliquez-vous à secouer toutes les servitudes naturelles, instincts, affections, sympathies; autant d'entraves à votre liberté et à votre force.

« Ne vous mariez pas, si quelque intérêt supérieur ne vous y pousse.

« Si vous vous mariez, n'ayez point d'enfans.

« N'ayez point d'amis; César, devenu vieux, eut un ami, qui fut Brutus.

« Le mépris des hommes est le commencement de la sagesse.

« Modifiez votre escrime, votre jeu est trop large.

« Ne vous fâchez point. — Riez peu. — Ne pleurez jamais. — Adieu.

« CAMORS. »

Les faibles lueurs de l'aube passaient à travers les lames des persiennes. Un oiseau matinal commençait à chanter sur un marronnier voisin de la fenêtre. M. de Camors dressa la tête et prêta une oreille distraite à ce bruit qui l'étonnait. Voyant que le jour naissait, il plia avec une sorte de hâte les pages qu'il venait d'écrire, apposa son cachet sur l'enveloppe, y mit la suscription : — *pour le comte Louis de Camors*, — et se leva.

Grand amateur d'œuvres d'art, M. de Camors conservait religieusement un magnifique ivoire du XVIe siècle, qui avait appartenu à sa femme : c'était un Christ dont la blancheur mate se détachait sur un large médaillon de velours. Son œil rencontra la pâle et triste effigie : il l'y laissa attaché un moment avec une persistance étrange; puis, souriant amèrement, il saisit un des pistolets d'une main ferme, et l'approcha de sa tempe : un coup de feu retentit; la chute d'un corps pesant ébranla le parquet; des fragmens de cervelle s'agitèrent sur le tapis. — M. de Camors était entré dans l'éternité, son testament à la main.

A qui s'adressait ce document? Sur quel terrain allait tomber cette semence?

Louis de Camors avait à cette époque vingt-sept ans. Sa mère

était morte jeune. Il ne paraissait pas qu'elle eût été particulièrement heureuse avec son mari. Son fils s'en souvenait à peine, comme d'une jeune femme jolie et pâle qui chantait à demi-voix pour l'endormir, et qui pleurait souvent. Il avait été élevé principalement par une maîtresse de son père. Elle se nommait la vicomtesse d'Oilly; c'était une veuve, assez bonne femme. Sa sensibilité naturelle et la douce facilité de mœurs qui règne à Paris lui avaient permis de s'occuper à la fois du bonheur du père et de l'éducation du fils. Quand le père lui échappa, ce qui ne tarda guère, il lui laissa l'enfant pour la calmer un peu par ce signe de confiance et d'amitié. On le lui menait trois fois la semaine. Elle l'habillait, le peignait, le choyait et le conduisait avec elle à la messe. Elle le faisait jouer aussi avec un Espagnol de bonne mine, qui, depuis quelque temps, lui servait de secrétaire. Elle ne négligeait pas à l'occasion de placer quelque précepte de saine morale. Ainsi l'enfant l'ayant vue un soir, non sans surprise, déposer un baiser sur le front de son secrétaire, et lui ayant dit avec la rude franchise de son âge : — Pourquoi embrasses-tu monsieur, qui n'est pas ton mari?

— Mon ami, répondit la vicomtesse, parce que le bon Dieu nous commande d'être charitables et affectueux pour les pauvres, les infirmes et les exilés. Or M. Perez est exilé.

Louis de Camors eût mérité de meilleurs soins; c'était un enfant généreux. Ses camarades du collége Louis-le-Grand se souviennent de sa chaleur d'âme et de sa grâce naturelle, qui lui faisaient pardonner ses aptitudes et ses succès pendant la semaine, ses bottes vernies et ses gants lilas le dimanche. Vers la fin de ses études, il s'était lié particulièrement avec un pauvre boursier nommé Lescande, qui excellait aux mathématiques, mais qui était d'ailleurs fort mal bâti, gauche, d'une timidité sauvage, et ridiculement tendre sous son épaisse enveloppe. On l'appelait familièrement Tête-de-Loup par allusion à sa chevelure touffue et rebelle. L'élégant Camors fit taire les railleurs en couvrant ce brave garçon de son amitié. Lescande lui en sut un gré infini, et l'adora. Il ouvrit pour son ami la triple serrure de son excellent cœur, et en laissa sortir un secret important. Il aimait. Il aimait une fillette blonde qui était sa cousine et qui était pauvre comme lui. C'était même une circonstance providentielle qu'elle fût pauvre : autrement il n'aurait jamais osé élever sa pensée jusqu'à elle. Un triste événement les avait rapprochés : elle avait perdu son père, chef de division dans un ministère, et elle restait avec sa mère dans une situation étroite. Lescande, à sa dernière sortie, l'avait surprise avec des manchettes sales. Il en avait reçu à cette occasion le billet suivant :

« Cher cousin, pardonne-moi mes manchettes pas trop blanches. Je te dirai que nous ne pouvons plus changer de manchettes que trois fois par semaine, maman et moi. Pour maman, on ne s'en aperçoit pas parce qu'elle est propre comme un oiseau; moi aussi, mais quand j'étudie mon piano, mes manchettes frottent. Après cette explication, mon bon Théodore, j'espère que tu m'aimeras tout de même.

« JULIETTE. »

Lescande en avait pleuré. Heureusement il avait son dessein : il serait architecte. Juliette lui avait promis de l'attendre; dans une dizaine d'années, il serait mort à la peine, ou il habiterait délicieusement avec sa cousine une maisonnette dont il montra le plan, et même plusieurs plans à Camors. — Voilà la seule ambition que j'aie et que je puisse avoir, ajoutait Lescande. Toi, c'est différent; tu es né pour de grandes choses.

— Écoute, mon vieux Lescande, répondait Camors, qui achevait alors triomphalement sa rhétorique, je ne sais si ma destinée sera vulgaire; mais je suis certain que mon âme ne l'est pas. J'y sens des ardeurs, des élans qui me donnent tantôt des joies, tantôt des souffrances inexprimables. Je voudrais découvrir un monde, sauver une nation, aimer une reine! Je ne conçois que des ambitions ou des amours illustres... Les amours, au surplus, je n'y songe guère. Il faut à mon activité un ressort plus noble. Je prétends me dévouer à une des grandes causes sociales, politiques ou religieuses qui agitent le monde à cette heure du siècle. Quelle sera cette cause? Je ne le sais pas encore. Je n'ai pas encore d'opinion bien arrêtée; mais, dès que je serai sorti du collége, je chercherai la vérité, et je la découvrirai aisément. Je lirai tous les journaux. Paris est d'ailleurs un foyer intellectuel tellement lumineux, qu'il doit suffire d'ouvrir les yeux avec bonne foi et avec indépendance pour trouver le vrai chemin. Je suis dans d'excellentes conditions pour cela. Quoique bon gentilhomme, je n'ai point de préjugés. Mon père me laisse libre; il est lui-même très éclairé et très libéral. J'ai un oncle républicain, j'ai une tante légitimiste, qui de plus est une sainte; j'ai un oncle conservateur! Je ne m'en vante pas, de celui-là; mais c'est pour te dire qu'ayant un pied dans tous les partis, je suis tout porté pour les comparer entre eux et pour bien choisir. Une fois maître de la sainte vérité, mon vieux Lescande, tu peux compter que je la servirai de ma plume, de ma parole et de mon épée jusqu'à la mort.

De tels discours, prononcés avec une émotion sincère et accompagnés de serremens de main chaleureux, tiraient des larmes au vieux Lescande dit Tête-de-Loup.

Huit ou neuf ans plus tard, Louis de Camors sortait à cheval un matin du petit hôtel qu'il occupait alors avec son père. Rien n'est gai comme Paris le matin. Le matin est partout l'âge d'or de la journée. Le monde, à cette heure charmante, semble peuplé de braves gens qui s'aiment entre eux. Paris, qui ne se pique pas de candeur, prend lui-même sous cette influence heureuse un air d'innocente allégresse et d'aimable cordialité. Les petits voiturins à sonnettes se croisent rapidement dans les rues et font penser aux campagnes couvertes de rosée. Les cris rhythmés du vieux Paris jettent leurs notes aiguës à travers le bourdonnement profond de la grande cité qui s'éveille. On voit les concierges goguenards balayer les trottoirs blancs; les marchands à demi vêtus enlèvent avec fracas les volets des boutiques; des groupes de palefreniers en toque écossaise fument et fraternisent sur le seuil des hôtels; on entend les questions de bon voisinage, les menus propos du réveil, les pronostics du temps, s'échanger d'une porte à l'autre avec sympathie. Les jeunes modistes attardées descendent vers la ville d'un pied léger, font çà et là un brusque temps d'arrêt devant un magasin qui s'ouvre, et reprennent leur vol comme des mouches qui viennent de sentir une fleur. Les morts eux-mêmes, dans ce gai Paris matinal, paraissent s'en aller gaîment au cimetière avec leurs cochers gaillards qui se sourient l'un à l'autre en passant.

Souverainement étranger à ces impressions agréables, Louis de Camors, un peu pâle, l'œil à demi clos, un cigare entre les dents, s'avançait dans la rue de Bourgogne au petit pas de son cheval. Il prit le galop de chasse dans les Champs-Élysées, gagna le bois de Boulogne et le parcourut à l'aventure; le hasard l'en fit sortir par l'avenue Maillot, qui n'était pas encore aussi peuplée qu'on la voit aujourd'hui. Déjà cependant quelques jolies habitations, précédées de pelouses verdoyantes, s'y élevaient dans des buissons de lilas et de clématite. Devant la grille ouverte d'une de ces maisonnettes, un monsieur jouait au cerceau avec un tout jeune enfant à tête blonde. L'âge de ce monsieur était incertain; on pouvait lui donner de vingt-cinq à quarante ans. Une cravate blanche l'ornait dès l'aurore; des favoris épais et courts, taillés comme les buis de Versailles, dessinaient sur ses joues deux triangles isocèles. Camors, s'il aperçut ce personnage, ne parut lui accorder aucune espèce d'intérêt. C'était pourtant le vieux Lescande. Il est vrai qu'ils s'étaient perdus de vue depuis plusieurs années, comme il arrive aux plus chauds amis de collége. Lescande cependant, dont la mémoire était apparemment plus fidèle, sentit son cœur bondir à l'aspect de ce jeune cavalier majestueux qui s'approchait. Il fit un geste pour s'élancer; un sourire épanoui s'ébaucha sur sa bonne figure et se termina par une grimace vague; il était évidemment oublié ou mé-

connu. Camors n'était plus qu'à deux pas de lui, il allait passer, et son beau visage ne donnait pas le moindre signe d'émotion; — tout à coup, sans qu'un seul pli de sa physionomie eût remué, il arrêta son cheval, ôta son cigare de sa bouche, et dit d'une voix tranquille :

— Tiens! tu n'as plus ta tête de loup?

— Tu me reconnais? s'écria Lescande.

— Parbleu! pourquoi donc pas?

— Je croyais... je craignais... à cause de mes favoris...

— Tes favoris ne te changent pas... ils conviennent à ton genre de beauté... Qu'est-ce que tu fais-là?

— Là? mais je suis chez moi, mon ami... Entre donc deux minutes, je t'en prie.

— Pourquoi pas? dit Camors avec le même accent d'indifférence suprême. — Il donna son cheval au domestique qui le suivait et franchit la grille du jardin, soutenu, poussé, caressé par la main tremblante de Lescande.

Le jardin était de dimension médiocre, mais fort soigné et plein d'arbustes rares à larges feuilles. Dans le fond, une petite villa dans le goût italien présentait sa gracieuse façade.

— Tiens! c'est gentil, ça! dit Camors.

— Tu reconnais mon plan numéro trois, n'est-ce pas?

— Numéro trois... parfaitement... et ta cousine est-elle dedans?

— Elle est là, mon ami, dit Lescande à demi-voix en indiquant de la main une grande fenêtre à balcon qui surmontait le perron de la villa, et dont les persiennes étaient closes. — Elle est là, et voici notre fils.

Camors laissa flotter sa main sur les cheveux de l'enfant.

— Diable! tu n'as pas perdu de temps... Ainsi tu es heureux, mon brave?

— Tellement heureux, mon ami, que j'en suis inquiet... Le bon Dieu est trop bon pour moi, ma parole... Je me suis donné de la peine, c'est vrai... Figure-toi que je suis allé passer deux ans en Espagne, dans les montagnes, dans un pays infernal... J'ai bâti là un palais de fées pour le marquis de Buena Vista, un très grand seigneur... Il avait vu mon plan à l'exposition, et s'était monté la tête là-dessus... C'est ce qui a commencé ma fortune... Du reste ce n'est pas mon métier tout seul qui a pu m'enrichir aussi vite, tu comprends;... mais j'ai eu une série de chances incroyables... J'ai fait des affaires magnifiques sur des terrains, et très honnêtement, je te prie de croire... Je ne suis pourtant pas millionnaire... Tu sais que je n'avais rien, et ma femme pas davantage... Enfin, ma maison construite, il me reste une dizaine de mille francs de rente... Ce n'est guère pour nous entretenir sur ce pied-là; mais je tra-

vaille... et j'ai si bon courage, mon cher! ma pauvre Juliette est si aise dans ce paradis!...

— Elle n'a plus de manchettes sales? dit Camors.

— Je t'en réponds! Elle aurait même une légère tendance au luxe, comme toutes les femmes, tu sais... Mais ça me fait plaisir que tu te rappelles nos bêtises du collége... Du reste, moi, à travers toutes mes péripéties, je ne t'ai pas oublié un instant... J'avais même une envie folle de t'inviter à ma noce; mais, ma foi! je n'ai pas osé... tu es si brillant, si lancé... avec tes chevaux! Ma femme te connaît bien, va! D'abord je lui ai parlé de toi cent mille fois... et puis elle adore les courses... elle est abonnée au *Sport*... Elle me dit : C'est encore un cheval de ton ami qui a gagné... et nous nous réjouissons de ta gloire en famille, mon cher!

Une teinte rosée passa sur les joues de Camors. — Vous êtes vraiment trop bons, dit-il.

Ils firent quelques pas en silence sur l'allée finement sablée qui tournait autour de la pelouse.

— Et toi, cher ami, reprit Lescande, j'espère que tu es heureux de ton côté?

— Moi, mon ami? dit Camors, étonnamment... Mon bonheur est simple, mais sans nuages. Je me lève généralement le matin, je vais au bois, puis au cercle, et puis au bois, et je retourne au cercle... S'il y a le soir une première représentation quelque part, j'y vole... Ainsi hier soir on donnait une pièce nouvelle qui est vraiment ravissante... Il y a dedans une chanson qui commence par :

Il était un pivert,
Un p'tit pivert,
Un jeun' pivert...

Au refrain on imite le cri du pivert... Eh bien! c'est charmant... Tout Paris va chanter ça pendant un an avec délices... Je ferai comme tout Paris, et je serai heureux...

— Mon Dieu! mon ami, dit gaîment Lescande, si ça suffit à ton bonheur...

— Ça et les principes de 89, dit Camors en allumant un nouveau cigare aux cendres du premier.

Leur dialogue fut interrompu par une fraîche voix de femme qui se fit entendre derrière la persienne du balcon, et qui dit : — Tu es là, Théodore?

— Camors leva les yeux, et vit une main fort blanche qui se repliait au dehors sur une des lames de la persienne fermée, et qui baignait dans un rayon de soleil.

— C'est ma femme, dit vivement Lescande. Cache-toi là. — Il le rejeta derrière un massif de catalpas, prit un air de joyeuse malice

en se tournant vers le balcon, et répondit : — Oui, ma chère : quoi?

— Maxime est avec toi?

— Oui, le voilà.

— Bonjour, mère! cria l'enfant.

— Fait-il beau ce matin? reprit la voix.

— Très beau... Tu vas bien?

— Je ne sais pas... J'ai trop dormi, je crois.

Elle ouvrit la persienne, en poussa les volets, et, voilant d'une main ses yeux éblouis par le jour, elle parut sur le balcon. C'était une femme dans la fleur de la jeunesse, élancée, souple, gracieuse, et qui paraissait plus grande qu'elle n'était dans l'ampleur flottante de sa robe de chambre bleue. Des bandelettes de la même nuance s'entrelaçaient à la grecque dans ses cheveux châtains, que la nature, l'art et la nuit avaient chiffonnés, crêpés et bouclés à l'envi sur sa tête mignonne. Elle s'accouda sur le balcon, bâilla en montrant toutes ses dents, et regardant son mari : — Pourquoi as-tu l'air bête? lui dit-elle.

Tout à coup elle aperçut Camors, que l'intérêt du moment avait à demi tiré de son abri : elle eut un petit cri farouche, rassembla ses jupes à la diable, et se sauva dans la chambre.

Louis de Camors, depuis le collége jusqu'à cette heure, ne s'était pas fait une grande idée de la Juliette qui avait le vieux Lescande pour Roméo. Il éprouva donc une surprise agréable en reconnaissant que son ami était plus heureux à cet égard qu'il ne l'avait présumé. — Je vais être grondé, mon ami, dit Lescande en riant de tout son cœur, et toi aussi,... car tu restes à déjeuner avec nous, n'est-ce pas?

Camors parut hésiter, puis brusquement : — Non,... non,... impossible, mon ami... J'oubliais,... je suis attendu.

Il voulut partir, mais Lescande le retint jusqu'à ce qu'il en eût obtenu la promesse de venir dîner le mardi suivant en famille, c'est-à-dire avec lui, sa femme et sa belle-mère, Mme Mursois.

Cette invitation laissa un nuage sur l'esprit de Camors jusqu'au jour fixé. Outre qu'il n'aimait pas les dîners de famille, il se souvenait plus qu'il n'eût voulu de la scène du balcon. La bonhomie indiscrète de Lescande l'irritait et le touchait à la fois. Il se sentait appelé à jouer un sot rôle près de cette jolie femme, qu'il pressentait coquette, et que ses souvenirs d'enfance et d'honneur lui rendaient sacrée. Bref, il était d'humeur assez maussade quand il descendit de son *dog-cart*, le mardi soir, devant la petite villa de l'avenue Maillot.

L'accueil de Mme Lescande et de sa mère lui remit un peu le

cœur. Elles lui parurent être ce qu'elles étaient en effet, deux honnêtes personnes pleines d'aisance et de distinction. La mère avait été belle, elle avait été veuve de bonne heure; il n'y avait pas une tache dans sa vie. Une sorte de délicatesse exquise lui tenait lieu des principes solides que le siècle ne comporte guère. De même que beaucoup de femmes du monde, elle avait le goût de la vertu, comme l'hermine a le goût de la blancheur. Le vice lui répugnait moins comme un mal que comme une souillure. Sa fille avait reçu d'elle ces instincts de chasteté élégante qui se cachent plus souvent qu'on ne le croit sous les vives apparences des mondaines.

Ces deux aimables femmes avaient cependant un travers fâcheux qui leur était commun avec beaucoup de Parisiennes de leur temps et de leur condition. Malgré beaucoup d'esprit, elles se pâmaient d'une admiration bourgeoise devant cette aristocratie plus ou moins pure qu'on voit étaler tour à tour dans l'avenue des Champs-Élysées, dans les théâtres, sur les champs de course, sur les plages célèbres, sa frivolité affairée et ses vanités rivales; malgré beaucoup d'honnêteté, elles se montraient friandes jusqu'au scandale des aventures les plus équivoques qui pouvaient éclater dans cette région d'élite. C'était leur bonheur et leur gloire de connaître par le menu les moindres détails de la haute vie parisienne, d'en suivre les fêtes, d'en parler l'argot, d'en copier les toilettes, d'en distinguer les livrées. De la sorte, si elles n'étaient pas la rose, elles vivaient près d'elle, elles s'imprégnaient de ses parfums et de ses couleurs, et une telle familiarité les rehaussait singulièrement dans leur propre estime et dans l'estime de leurs amies.

Camors, sans occuper encore dans l'olympe de la mode le rang qu'il y devait tenir un jour, y pouvait déjà passer pour un demi-dieu, et à ce titre il inspirait à Mme Lescande et à sa mère un sentiment de curiosité ardente. Son ancienne liaison avec Lescande avait d'ailleurs attaché sur lui leur intérêt particulier. Elles savaient le nom de ses chevaux; peut-être savaient-elles le nom de ses maîtresses. Il fallut tout leur bon goût naturel pour dissimuler à leur hôte la secrète agitation de leurs nerfs en sa sainte présence. Elles y réussirent pourtant si bien que Camors en fut piqué. Sans être fat, il était jeune. Il était habitué à plaire. Il savait que la princesse de Clam-Goritz lui avait récemment appliqué sa profonde définition de l'homme aimable : « il est aimable, car on se sent toujours en danger près de lui. » Il lui parut conséquemment un peu anormal que la simple belle-mère et la simple femme du simple Lescande supportassent son rayonnement avec autant de calme. Cela le fit sortir de sa réserve préméditée. Il se mit en frais de coquetterie, non pour Mme Lescande, qu'il s'était juré de respecter, mais pour

Mme Mursois, et il déploya tout le soir autour de la mère des grâces qui charmèrent la fille. Lescande cependant, la bouche ouverte jusqu'au gosier, triomphait du succès de son camarade.

Le lendemain dans l'après-midi, Camors revint de sa promenade au bois par l'avenue Maillot. Mme Lescande travaillait par hasard sur son balcon, et lui rendit son salut par-dessus sa tapisserie. Il remarqua qu'elle saluait bien, par un léger plongeon suivi d'un petit coup d'épaules distingué.

Quand il vint lui faire visite deux ou trois jours après, comme c'était son devoir, il avait réfléchi; il fut résolûment glacial, et ne parla à Mme Lescande que des vertus de son mari. Cela fut d'un effet malheureux, car la jeune femme, qui avait réfléchi de son côté, dont l'honnêteté était éveillée, et qu'une poursuite insolente n'eût pas manqué d'effaroucher, se rassura; elle s'abandonna sans défiance au plaisir et à la fierté de voir et de faire voir dans son salon une des principales étoiles du ciel de ses rêves.

On était alors en mai, et il y avait des courses à La Marche le dimanche suivant. Camors y devait courir de sa personne. Mme Mursois et sa fille y entraînèrent Lescande. Camors combla leurs vœux en les faisant pénétrer dans l'enceinte du pesage. Il les promena en outre devant les tribunes. Mme Mursois, à laquelle il donnait le bras et qui n'avait jamais eu l'avantage d'être menée en public par un cavalier revêtu d'une casaque orange et chaussé de bottes à revers, Mme Mursois nageait dans l'azur. Lescande et sa femme la suivaient en partageant son délire.

Ces agréables relations continuèrent pendant quelques semaines sans paraître changer de caractère. Un jour Camors venait s'asseoir auprès de ces dames devant le palais de l'exposition, et achevait de les initier aux élégances qui défilaient sous leurs yeux. Un soir il entrait dans leur loge, daignait y séjourner pendant un acte ou deux, et rectifiait leurs notions encore incomplètes sur les mœurs du corps de ballet. Dans ces diverses rencontres, le jeune homme affectait à l'égard de Mme Lescande le langage d'une bonne intimité fraternelle, peut-être parce qu'il persistait sincèrement dans ses résolutions délicates, peut-être parce qu'il n'ignorait pas que tout chemin mène à Rome, et celui-là aussi sûrement qu'un autre. Mme Lescande cependant se rassurait de plus en plus, et, voyant qu'elle n'avait pas à se défendre comme elle l'avait d'abord appréhendé, elle crut pouvoir se permettre une légère offensive. Aucune femme n'est flattée qu'on l'aime comme une sœur. Camors, un peu inquiet de la tournure que prenaient les choses, fit quelques efforts pour en arrêter le cours; mais les hommes exercés à l'escrime ont beau vouloir ménager leur adversaire, l'habitude est plus forte, ils

ripostent malgré eux. De plus il commençait à s'éprendre sérieusement de Mme Lescande et de sa mine de jeune chatte à la fois fine et naïve, curieuse et effrayée, provocante et craintive, bref charmante.

Ce fut dans la soirée même où M. de Camors le père rentra chez lui pour se tuer que son fils, passant dans l'avenue Maillot, fut arrêté par Lescande sur le seuil de la villa. — Mon ami, lui dit Lescande, puisque te voilà, fais-moi un grand plaisir : une dépêche me mande à Melun; je suis forcé de partir à la minute. Reste à dîner avec ces dames. Elles sont toutes tristes. Je ne sais ce qu'a ma femme : elle a pleuré toute la journée sur sa tapisserie. Ma belle-mère a la migraine. Ta présence va les remonter. Voyons, je t'en prie.

Camors opposa quelques objections, puis il se rendit. Il renvoya son cheval. Son ami le présenta aux deux femmes, que l'arrivée de ce convive inattendu parut en effet ranimer un peu. Lescande monta ensuite en voiture et partit, après avoir reçu de sa femme une caresse plus expansive qu'à l'ordinaire.

Le dîner fut gai. Il y avait dans l'air comme une odeur de poudre et de danger dont Mme Lescande et Camors ressentaient secrètement l'excitante influence. Leur animation, encore innocente, se plut à ces riantes escarmouches, à ces brillans combats de barrières qui précèdent les mêlées sinistres.

Vers neuf heures, la migraine de Mme Mursois, grâce peut-être à la fumée du cigare qu'on avait permis à Camors, redoubla cruellement. Elle n'y put tenir, et annonça qu'elle était forcée de gagner sa chambre. Camors voulait se retirer; mais sa voiture n'était pas arrivée, et Mme Mursois insista pour qu'il l'attendît : — Ma fille, ajouta-t-elle, va vous jouer du piano jusque-là.

La jeune femme, demeurée seule avec son hôte, se mit en effet devant son piano : — Qu'est-ce que vous voulez que je vous joue? dit-elle d'une voix remarquablement brève.

— Mon Dieu!... une valse.

La valse terminée, il y eut un silence. Pour le rompre, elle se leva, et frottant ses mains l'une contre l'autre lentement, avec embarras : — Il me semble qu'il y a de l'orage, dit-elle. Ne croyez-vous pas? — Elle s'approcha de la fenêtre et sortit sur le balcon, où Camors la suivit. Le ciel était pur. En face d'eux s'étendait la lisière sombre du bois : quelques rayons de lune dormaient sur les pelouses. Leurs mains flottantes se rencontrèrent, et pendant un moment ne se quittèrent pas.

— Juliette! dit le jeune homme d'une voix émue et basse.

Elle tressaillit, repoussa la main de Camors et rentra dans le

salon. — Je vous en prie, dit-elle, allez-vous-en. — Et elle s'assit brusquement sur sa causeuse en faisant de la main un signe impérieux auquel Camors n'obéit pas.

Les chutes des honnêtes femmes sont souvent d'une rapidité qui stupéfie. — Peu d'instans après, la jeune Mme Lescande s'éveillait de son ivresse aussi parfaitement perdue qu'une femme peut l'être.

Ce réveil ne fut pas doux. Elle mesura dû premier coup d'œil l'abîme sans fond, sans issue, où elle était si soudainement tombée; son mari, sa mère, son enfant, tourbillonnèrent dans le chaos de son cerveau comme des spectres. Elle passa sa main sur son front deux ou trois fois en disant : Mon Dieu!... Puis elle se souleva, et regarda vaguement autour d'elle, comme si elle eût cherché une lueur, un espoir, un refuge. Rien. Sentant la détresse profonde de l'irréparable, sa pauvre âme se rejeta tout entière sur son amant; elle attacha sur lui ses yeux humides : — Comme vous devez me mépriser! dit-elle.

Camors, à demi agenouillé sur le tapis, haussa doucement les épaules en signe de dénégation, et lui baisa la main avec une courtoisie distraite. — N'est-ce pas? reprit-elle d'un accent suppliant. Dites!

Il eut un sourire étrange et cruel. — N'insistez pas, dit-il, je vous en prie.

— Pourquoi?... C'est donc vrai alors... vous me méprisez?

Il se dressa brusquement debout devant elle, et la regardant en face : — Pardieu! dit-il.

A ce mot effroyable, la jeune femme ne répondit rien. Un cri s'étrangla dans sa gorge. Son œil s'ouvrit démesurément, comme dilaté par le contact de quelque poison.

Camors marcha dans le salon, puis il revint vers elle. — Vous me trouvez odieux, dit-il d'un ton bref et violent, et je le suis en effet; mais peu m'importe. Il ne s'agit pas de moi. Après vous avoir fait beaucoup de mal, il y a un service, — un seul, — que je puis vous rendre, et je vous le rends. Je vous dis la vérité! Les femmes qui tombent, sachez-le bien, n'ont pas de juges plus sévères que leurs complices. Ainsi moi,... que voulez-vous que je pense de vous? Je connais votre mari depuis son enfance,... pour son malheur... et pour ma honte! Il n'y a pas une goutte de sang dans ses veines qui ne vous soit dévouée;... il n'y a pas une fatigue de ses jours, pas une veille de ses nuits qui ne vous appartienne;... tout votre bien-être est fait de ses sacrifices,... toutes vos joies de ses peines! Voilà ce qu'il est pour vous!... Moi, vous avez vu mon nom dans un journal, vous m'avez vu passer à cheval sous votre fenêtre,... rien de plus,... et c'est assez,... et vous me livrez en une

minute toute sa vie avec la vôtre, tout son bonheur, tout son honneur avec le vôtre! Eh bien! tout fainéant,... tout libertin de mon espèce qui abusera comme moi de votre vanité et de votre faiblesse, et qui vous dira ensuite qu'il vous estime, mentira!... Et si vous pensez qu'au moins il vous aimera, vous vous trompez encore... Nous haïssons vite des liens qui nous font des devoirs où nous ne cherchons que du plaisir,... notre premier souci, dès qu'ils sont formés, est de les rompre... Et puis enfin, madame, voulez-vous tout savoir? Les femmes comme vous ne sont pas faites pour des amours pervers comme les nôtres,... leur charme est dans l'honnêteté, et, en la perdant, elles perdent tout... Les honnêtes femmes sont gauches à nos ivresses malsaines,... leurs transports sont puérils,... leur désordre même est ridicule,... et c'est pour elles un bonheur que de rencontrer à leur première faute un misérable comme moi qui le leur dise!... Maintenant tâchez de m'oublier... Adieu! — Et, se dirigeant à pas rapides vers la porte du salon, M. de Camors sortit.

Mme Lescande l'avait écouté, immobile et blanche comme un marbre; quand il eut disparu, elle demeura dans la même attitude mortuaire, l'œil fixe, les bras inertes, souhaitant au fond de l'âme que la mort s'y trompât et la saisît. Au bout de quelques minutes, un bruit singulier, qui semblait venir de la pièce voisine, frappa ses oreilles : l'on eût dit le hoquet convulsif d'un rire violent et étouffé. Les imaginations les plus bizarres et les plus terribles se pressèrent dans l'esprit de la malheureuse femme : l'idée à laquelle elle s'attacha fut que son mari était revenu secrètement, qu'il savait tout, et que le rire qu'elle entendait était celui d'un fou. Sentant elle-même sa tête s'égarer, elle s'élança de la causeuse, courut à la porte et l'ouvrit. La pièce voisine était la salle à manger, faiblement éclairée par une lampe suspendue. Elle y vit Camors à demi couché sur le parquet, sanglotant follement, et battant du front les barres d'une chaise qu'il étreignait de ses bras désespérés.

Elle ne trouva pas une parole à lui dire. Elle s'assit près de lui, laissa son cœur éclater, et pleura silencieusement. Il se traîna jusqu'à elle, prit le bas de sa robe qu'il couvrit de baisers, et dès que sa poitrine soulevée et ses lèvres tremblantes lui permirent d'articuler un mot : — Ah! cria-t-il, pardon! pardon!... pardon!

Ce fut tout. Il se releva et partit. Elle entendit l'instant d'après le roulement de la voiture qui s'éloignait.

S'il suffisait de n'avoir plus de principes pour n'avoir plus de remords, les Français des deux sexes seraient généralement plus heureux qu'ils ne le sont; mais, par une inconséquence fâcheuse, il arrive tous les jours qu'une jeune femme qui ne croit pas à

grand'chose, comme Mme Lescande, et qu'un jeune homme qui ne croit à rien, comme M. de Camors, ne peuvent se donner le plaisir de quelque indépendance morale sans en souffrir ensuite cruellement. Mille vieux préjugés que l'on croyait bien enterrés se redressent soudain dans la conscience, et ces morts vous tuent.

Louis de Camors cependant descendait vers Paris aux grandes allures de son trotteur Fitz-Aymon (par Black-Prince et Anna Bell), éveillant sur son chemin, par l'élégance de sa personne et de son attelage, des sentimens d'envie qui se seraient changés en pitié, si les plaies de l'âme étaient visibles. L'amer ennui, le découragement de la vie, le dégoût de soi, n'étaient pas pour ce jeune homme des impressions nouvelles; mais jamais il ne les avait éprouvées avec une intensité aussi aiguë, aussi poignante qu'à cette heure maudite où il fuyait à la hâte le foyer déshonoré du vieux Lescande. Jamais aucun trait de sa vie ne lui avait éclairé d'un pareil jet de lumière la profondeur de sa déchéance morale. En infligeant ce vulgaire affront à cet ami des jours purs, à ce cher confident des généreuses pensées et des fières ambitions de sa jeunesse, c'était l'honnêteté même, il le sentait, qu'il avait mise sous ses pieds. Comme Macbeth, il n'avait pas tué seulement un homme endormi, il avait tué le sommeil.

A l'angle de la rue Royale et du boulevard, ces réflexions lui parurent tellement insupportables qu'il pensa successivement à se faire trappiste, à se faire soldat, et à se griser. Il s'arrêta à ce dernier parti. Le hasard le servit à souhait dans ce dessein. Comme il mettait pied à terre devant la porte de son cercle, il se trouva face à face avec un jeune homme maigre et pâle qui lui tendit la main en souriant; il reconnut le prince d'Errol :

— Tiens, c'est vous, mon prince! je vous croyais au Caire?

— J'en arrive ce matin.

— Ah! eh bien! ça va-t-il mieux, votre poitrine?

— Peuh!

— Bah! vous avez bonne mine... Et le Caire, est-ce drôle?

— Peuh! pas trop!... Ah çà! dites-moi, Camors, c'est véritablement Dieu qui vous envoie!

— Croyez-vous, mon prince? Pourquoi donc ça?

— Parce que... je vais vous dire cela tout à l'heure;.. mais auparavant narrez-moi donc votre affaire.

— Quelle affaire?

— Votre duel pour Sarah.

— C'est-à-dire contre Sarah?

— Qu'est-ce qui s'est donc passé?... J'ai su cela très vaguement, moi, là-bas.

— Mon Dieu! mon cher ami, c'était une bonne action que j'avais voulu faire, et suivant l'usage j'en ai été puni... J'avais entendu conter que cet imbécile de La Brède empruntait de l'argent à une petite sœur qu'il a pour le répandre aux pieds énormes de Sarah... Cela m'était fort égal, vous pouvez croire;... mais enfin cela m'agaçait... Je ne pus m'empêcher de lui dire un jour au cercle : — Vous avez pourtant joliment tort, La Brède, de vous ruiner et surtout de ruiner mademoiselle votre sœur pour un escargot aussi peu sympathique que Sarah, une fille qui est toujours enrhumée du cerveau... et qui d'ailleurs vous trompe! — Me trompe! répéta La Brède en agitant ses grands bras, — me trompe! et avec qui? — Avec moi. — Comme il sait que je ne mens jamais, il a voulu me tuer... Heureusement j'ai la vie dure.

— Vous l'avez planté dans son lit pour trois mois, m'a-t-on dit?

— Tout au plus.

— Eh bien! maintenant, cher ami, rendez-moi un service,... je suis un ours, moi, un sauvage, un revenant... Aidez-moi à me remettre dans le mouvement, hein?... Allons souper avec des personnes enjouées et de vertu plus que médiocre... Cela m'est recommandé par les médecins!...

— Du Caire?... Rien de plus facile, mon prince.

Une heure plus tard, Louis de Camors et le prince d'Errol, en compagnie d'une demi-douzaine de convives des deux sexes, prenaient possession d'un salon de restaurant dont on nous permettra de respecter le huis clos.

Aux lueurs pâles de l'aube, ils sortirent. — Il se trouva qu'à ce moment même un chiffonnier à longue barbe grise errait comme une ombre devant la porte du restaurant, piquant de son crochet les tas d'immondices qui attendaient le balai de la voirie municipale. Camors, en fermant son porte-monnaie d'une main peu assurée, laissa échapper un louis, qui alla se perdre au milieu des débris fangeux accumulés contre le trottoir. Le chiffonnier leva la tête avec un sourire timide.

— Ah! monsieur, dit-il, ce qui tombe au fossé... devrait être au soldat.

— Ramasse-le avec tes dents, dit Camors, et je te le donne.

L'homme hésita et rougit sous son hâle; puis il jeta aux jeunes gens et aux femmes qui riaient autour de lui un regard de haine mortelle, et s'agenouilla; il se coucha la poitrine dans la boue, et, se relevant l'instant d'après, leur montra la pièce d'or serrée entre ses dents blanches et aiguës. Cette belle jeunesse applaudit. Il sourit d'un air sombre, et tourna le dos. — Hé! l'ami, dit Camors, le touchant du doigt, veux-tu gagner cinq louis maintenant?... Donne-moi un soufflet; ça te fera plaisir, et à moi aussi!

L'homme le regarda en face, murmura quelques mots indistincts, et le frappa soudain au visage avec une telle force qu'il l'envoya culbuter contre la muraille. Il y eut un mouvement parmi les jeunes gens comme s'ils allaient se précipiter sur la barbe grise.

— Que personne ne le touche! dit vivement Camors. Tiens, mon brave, voilà tes cent francs!

— Garde-les, dit l'autre; je suis payé! — Et il s'éloigna.

— Bravo, Bélisaire! cria Camors. — Ma foi, messieurs, je ne sais pas si vous êtes comme moi; mais je suis réellement enchanté de cette petite fête... Je vais y rêver! Bonjour, mesdames!... A revoir, prince.

Un fiacre matinal traversait la rue. Il s'y jeta et se fit conduire à son hôtel, rue Barbet-de-Jouy. La porte de la cour était ouverte; un reste d'ivresse l'empêcha de remarquer un groupe de domestiques et de voisins qui stationnait en désordre devant les écuries. Ces gens firent brusquement silence en l'apercevant, et le regardèrent passer en échangeant de muettes démonstrations de sympathie et de compassion.

Il occupait le second étage de l'hôtel. Comme il montait l'escalier, il se trouva tout à coup en face du valet de chambre de son père. Cet homme était fort pâle : il tenait un pli cacheté qu'il lui présenta d'une main tremblante.

— Qu'est-ce que c'est donc, Joseph? dit Camors.

— C'est une lettre que M. le comte a laissée pour monsieur... avant de partir.

— Avant de partir?... Mon père est parti?... Où cela? Comment?... Pourquoi pleurez-vous?...

Le domestique, à qui la voix manquait, lui remit le pli. — Mon Dieu!... Qu'est-ce que c'est?... Pourquoi y a-t-il du sang là-dessus?...

Il ouvrit l'enveloppe à la hâte, et lut les premiers mots : « Mon fils, la vie m'ennuie; je la quitte... »

Il n'alla pas plus loin. Le pauvre enfant aimait son père malgré tout. Il tomba raide sur le palier. — On l'emporta dans sa chambre.

II.

Louis de Camors, en quittant le collége, s'élançait dans la vie, on s'en souvient, le cœur gonflé de toutes les saintes vertus de la jeunesse, — confiance, sympathie, enthousiasme, dévouement. Les horribles négligences de son éducation première n'avaient pu corrompre dans ses veines ces braves instincts, ou, si l'on veut, ces germes de faiblesse, comme le pensait son père, que le lait mater-

nel y avait apparemment déposés. Ce père, en le confinant dans un collége pour se débarrasser de lui pendant une dizaine d'années, lui avait rendu d'ailleurs le seul service qu'il lui rendit jamais. Ces vieilles prisons classiques ont du bon : la saine discipline du cloître, le contact habituel de cœurs chauds et entiers, la longue familiarité des belles œuvres, des intelligences viriles et des grandes âmes antiques, tout cela ne donne pas sans doute une règle morale très précise; mais tout cela inspire un certain sentiment idéal de la vie et du devoir qui a sa valeur.

Ce vague héroïsme dont Camors emportait la conception, il ne demandait pas mieux, on s'en souvient encore, que d'en découvrir la formule pratique, applicable au temps et au pays où il était destiné à vivre. Il trouva, on s'en doute, que cette tâche était un peu plus compliquée qu'il ne se l'était figuré, et que la vérité à laquelle il prétendait se dévouer, mais qui devait au préalable sortir de son puits, n'y mettait pas de complaisance. Il ne laissa pas toutefois de se préparer vaillamment à la servir en homme, dès qu'elle aurait répondu à son appel. Il eut le mérite, pendant plusieurs années, de mener à travers les passions de son âge et les excitations de la vie opulente l'existence austère, recueillie et active d'un étudiant pauvre. Il fit son droit, s'ensevelit dans les bibliothèques, suivit les cours publics, et se forma, durant cette période ardente et laborieuse de sa jeunesse, un fonds solide de connaissances qu'on devait retrouver plus tard avec étonnement sous l'élégante frivolité du *sportsman*.

Mais, pendant que ce jeune homme s'armait pour le combat, il perdait peu à peu ce qui vaut mieux que les meilleures armes, et ce qu'aucune ne remplace, le courage. A mesure qu'il cherchait la vérité, elle fuyait devant lui, plus indécise de jour en jour, et prenait, comme dans un rêve pénible, les formes mouvantes et les mille têtes des chimères.

Paris, vers le milieu de ce siècle, était en quelque sorte encombré de démolitions sociales, religieuses et politiques, au milieu desquelles l'œil le plus clairvoyant avait peine à distinguer nettement les formes des constructions nouvelles et les contours des édifices de l'avenir. On voyait bien que tout était abattu, mais on ne voyait pas que rien se relevât. Dans cette confusion, au-dessus des débris et des épaves du passé, la puissante vie intellectuelle du siècle, le mouvement et le choc des idées, la flamme de l'esprit français, la critique, la science, jetaient une lumière éblouissante, mais qui semblait, comme le soleil des premiers âges, éclairer le chaos sans le féconder. Les phénomènes de la mort et ceux de la vie se confondaient dans une immense fermentation où tout se décomposait et où rien ne paraissait germer encore. A aucune époque de l'histoire

peut-être, la vérité n'avait été moins simple, plus enveloppée, plus complexe, car il semblait que toutes les notions essentielles de l'humanité fussent à la fois remises à la fournaise, et qu'aucune n'en dût sortir entière.

Ce spectacle est grand; mais il trouble profondément les âmes, celles du moins que l'intérêt et la curiosité ne suffisent pas à remplir, c'est-à-dire presque toutes. Dégager de ce bouillant chaos une ferme religion morale, une idée sociale positive, une foi politique assurée, c'est une entreprise difficile pour les plus sincères. Il faut espérer cependant qu'elle n'est pas au-dessus des forces d'un homme de bonne volonté, et peut-être Louis de Camors l'eût-il accomplie à son honneur, s'il eût rencontré pour l'y aider de meilleurs guides et de meilleurs enseignemens qu'il n'en eut. — C'est un malheur commun à tous ceux qui entrent dans le monde que d'y trouver les hommes moins purs que les idées; mais Camors était né à cet égard sous une étoile particulièrement triste, puisqu'il ne devait rencontrer dans son entourage immédiat, dans sa famille même, que les mauvais côtés et en quelque sorte l'envers de toutes les opinions auxquelles il pouvait être tenté de s'attacher.

Quelques mots de cette famille sont nécessaires.

Les Camors sont originaires de la Bretagne, où ils possédaient au siècle dernier d'immenses propriétés, et en particulier les bois considérables qui portent encore leur nom. Le grand-père de Louis, le comte Hervé de Camors avait racheté au retour de l'émigration une faible partie de ses domaines héréditaires. Il s'y était installé à la vieille mode, et il y avait nourri jusqu'à la fin de sa vie d'incurables préventions contre la révolution française et contre le roi Louis XVIII. Il avait eu quatre enfans, deux fils et deux filles, et il avait cru devoir protester contre le niveau égalitaire du code civil en instituant de son vivant, par un subterfuge légal, une sorte de majorat en faveur de l'aîné de ses fils, Charles-Henri, au préjudice de Robert-Sosthène, d'Éléonore-Jeanne et de Louise-Élisabeth, ses autres hoirs. Éléonore-Jeanne et Louise-Élisabeth acceptèrent avec une soumission apparente la mesure qui avantageait leur frère à leurs dépens, bien qu'elles ne dussent jamais la lui pardonner; mais Robert-Sosthène, qui, en sa qualité de branche cadette, affectait de vagues tendances libérales, et qui était en outre couvert de dettes, s'insurgea franchement contre le procédé paternel. Il jeta au feu ses cartes de visite ornées d'un casque au-dessous duquel on lisait : chevalier Lange d'Ardennes de Camors; en fit graver de nouvelles avec cette simple inscription : — Dardennes jeune (du Morbihan), — et en envoya un échantillon à son père. A dater de ce jour, il se donna pour républicain.

Il y a des gens qui s'attachent à un parti par leurs vertus, d'au-

tres par leurs vices. Il n'est pas un parti politique accrédité qui ne contienne un principe vrai et qui ne réponde à quelque aspiration légitime des sociétés humaines. Il n'en est pas un non plus qui ne puisse servir de prétexte, de refuge et d'espérance à quelques-unes des passions basses de notre espèce. La fraction la plus avancée du parti libéral en France se compose d'esprits généreux, ardens et absolus que tourmente un idéal assurément très élevé : celui d'une société virile, constituée avec une sorte de perfection philosophique, maîtresse d'elle-même chaque jour et à chaque heure, déléguant à peine quelques-uns de ses droits, n'en aliénant aucun, vivant, non sans lois, mais sans maîtres, et développant enfin son activité, son bien-être, son génie avec toute la plénitude de justice, d'indépendance et de dignité que l'état républicain donne seul à tous et à chacun. Tout autre cadre social leur paraît garder quelque chose des servitudes et des iniquités de l'ancien monde, et leur semble suspect tout au moins de créer entre les gouvernans et les gouvernés des intérêts différens, quelquefois hostiles. Ils revendiquent enfin pour les peuples la forme politique qui sans contredit fait le plus d'estime de l'humanité. On peut contester l'opportunité pratique de leurs vœux; on ne peut méconnaître la grandeur de leur principe. C'est en réalité une fière race d'esprits et de cœurs. Ils ont eu de tout temps leurs puritains sincères, leurs héros et leurs martyrs; mais de tout temps aussi ils ont eu, comme tous les partis, leurs faux dévots, leurs aventuriers et leurs ultras, qui sont leurs plus dangereux ennemis. Dardennes jeune, pour se faire pardonner sans doute l'origine équivoque de ses convictions, devait prendre rang parmi ceux-là.

Louis de Camors, jusqu'au jour où il sortit du collége, ne connaissait pas son oncle Dardennes, qui était resté brouillé avec son père; mais il professait pour lui un culte secret et enthousiaste, lui attribuant toutes les vertus du principe qu'il représentait à ses yeux. La république de 1848 expirait alors, et son oncle était un vaincu. Ce fut un attrait de plus pour le jeune homme. Il alla le voir à l'insu de son père, comme en pèlerinage, et il en fut bien accueilli. Il le trouva exaspéré non pas tant contre ses adversaires politiques que contre son propre parti, qu'il accusait du désastre de sa cause. — « On ne fait point, disait-il d'un ton solennel et dogmatique, on ne fait point les révolutions avec des gants. Les hommes de 93 n'en avaient pas,... on ne fait point d'omelette sans casser des œufs. Les pionniers de l'avenir doivent marcher la hache à la main. La chrysalide des peuples ne se développe pas sur des roses. La liberté est une déesse qui veut de grands holocaustes. Si on eût terrorisé la France en 48, on en fût resté le maître! » — Ces maximes grandioses étonnèrent Louis de Camors.

Dans sa naïveté juvénile, il savait un gré infini aux hommes honnêtes qui avaient gouverné leur pays dans ces jours difficiles, non-seulement d'être sortis du pouvoir aussi pauvres qu'ils y étaient entrés, mais d'en être sortis les mains pures de sang. A cet hommage qui leur sera rendu par l'histoire et qui les vengera de beaucoup d'injustices contemporaines, il ajoutait un reproche qui ne se conciliait guère avec les étranges griefs de son oncle : il leur reprochait de n'avoir pas dégagé plus franchement, ne fût-ce que dans les détails de mise en scène, la république nouvelle des mauvais souvenirs de l'ancienne. Loin de croire, comme son oncle en effet, que des procédés renouvelés de 93 eussent assuré le triomphe de cette république, il pensait qu'elle avait succombé uniquement sous l'ombre sanglante du passé, et que, grâce à cette terreur tant vantée, la France était le seul pays du monde où les dangers de la liberté parussent, pour des siècles peut-être, disproportionnés avec ses bienfaits.

Il est inutile d'insister plus longtemps sur les relations de Louis de Camors avec son oncle Dardennes. On comprend assez qu'elles jetèrent dans son esprit la défiance et le découragement, qu'il eut le tort ordinaire de faire rejaillir sur la cause tout entière les violences trop peu désavouées d'un de ses médiocres apôtres, et qu'il prit enfin dès ce moment l'habitude fatale, et trop commune en France, de confondre le mot progrès avec le mot désordre, la liberté avec la licence et la révolution avec la terreur.

L'effet naturel de l'irritation et du désenchantement sur cette âme ardente fut de la rejeter brusquement vers le pôle des opinions contraires. Camors se dit qu'après tout sa naissance, son nom, ses conditions de famille, lui indiquaient son devoir véritable, qui était de combattre les doctrines despotiques et cruelles qu'il croyait voir désormais au bout de toutes les théories démocratiques. Une chose d'ailleurs l'avait encore choqué et rebuté dans le langage habituel de son oncle, c'était la profession d'un athéisme absolu. Il avait lui-même, à défaut de foi très formelle, un fonds de croyance générale, de respect et comme de sensibilité religieuse que l'impiété cynique offensait. De plus, il ne comprenait point et il ne comprit jamais dans tout le cours de sa vie que des principes pussent se soutenir par leur propre poids dans la conscience humaine, s'ils n'avaient des racines et une sanction plus haut. — Ou un Dieu, ou pas de principes! — ce fut un dilemme dont aucun philosophe allemand ne put le faire sortir.

La réaction de ses idées le rapprocha des autres branches de sa famille, qu'il avait un peu négligées jusque-là. Ses deux tantes demeuraient à Paris. Toutes deux, en raison de la réduction de leur dot, avaient dû autrefois faire quelques concessions pour pas-

ser à l'état de mariage. L'aînée, Éléonore-Jeanne, avait épousé du vivant de son père le comte de La Roche-Jugan, qui avait dépassé la cinquantaine, mais qui était d'ailleurs un fort galant homme. Il était digne d'être aimé. Néanmoins sa femme ne l'aima pas, leur manière de voir différant extrêmement sur quelques points essentiels. M. de La Roche-Jugan était de ceux qui avaient servi le gouvernement de la restauration avec un dévouement inviolable, mais attristé. Il avait été attaché dans sa jeunesse au ministère et à la personne du duc de Richelieu, et il avait conservé des leçons et de l'exemple de cet illustre personnage l'élévation et la modération des sentimens, la chaleur du patriotisme et la fidélité sans illusions. Il vit de loin les abîmes, déplut au prince en les lui montrant, et l'y suivit. Rentré dans la vie privée avec peu de fortune, il y gardait sa foi politique plutôt comme une religion que comme une espérance. Ses espérances, son activité, son amour du bien, il tourna tout vers Dieu. Sa piété, aussi éclairée qu'elle était profonde, lui fit prendre rang parmi cette élite d'esprits qui s'efforçait alors de réconcilier l'antique foi nationale avec les libertés irrévocables de la pensée moderne. Il éprouva dans cette tâche, comme la plupart de ses nobles amis, de mortelles tristesses, et tellement mortelles qu'il y succomba. Sa femme, il est vrai, ne contribua pas peu à hâter ce dénoûment d'une vie excellente par l'intempérance de son zèle et l'acrimonie de son étroite dévotion. C'était une personne d'un petit cœur et d'un grand orgueil, qui mettait Dieu au service de ses passions, comme Dardennes jeune mettait la liberté au service de ses rancunes. Dès qu'elle fut veuve, elle purifia son salon : on n'y vit plus figurer désormais que des paroissiens plus orthodoxes que leur évêque, des prêtres français qui reniaient Bossuet, et en conséquence la religion fut sauvée en France. Louis de Camors, admis dans ce lieu choisi à titre de parent et de néophyte, y trouva la dévotion de Louis XI et la charité de Catherine de Médicis, et y perdit bientôt le peu de foi qu'il avait.

Il se demanda douloureusement s'il n'y avait pas de milieu entre la terreur et l'inquisition, et s'il fallait être en ce monde un fanatique ou rien. Il chercha quelque opinion intermédiaire constituée avec la force et la cohésion d'un parti, et il ne la put découvrir.

Il semblait alors que toute la vie se fût réfugiée dans les opinions extrêmes, et que tout ce qui n'était pas violent et excessif en fait de politique ou de religion fût indifférent et inerte, vivant au jour le jour, sans principe et sans foi. Tel lui parut être du moins le personnage que les tristes hasards de sa vie lui présentèrent comme le type des politiques tempérés.

Sa plus jeune tante, Louise-Élisabeth, que ses goûts portaient aux jouissances de la vie mondaine, avait jadis profité de la mort de son père pour se mésallier richement. Elle avait épousé le baron Tonnelier, dont le grand-père avait été meunier, mais dont le père, homme de mérite et d'honneur, avait rempli des fonctions élevées sous le premier empire. Le baron Tonnelier avait une grande fortune, qu'il accroissait encore chaque jour par des spéculations industrielles. Il avait été dans sa jeunesse beau cavalier, voltairien et libéral. Avec le temps, il était resté voltairien, mais il avait cessé d'être beau cavalier et surtout libéral. Tant qu'il fut simplement député, il eut encore çà et là quelques velléités démocratiques; mais le jour où il fut investi de la pairie il reconnut définitivement que le genre humain n'avait plus de progrès à accomplir. La révolution française était close : elle avait atteint son but suprême. Personne ne devait plus ni marcher, ni parler, ni écrire, ni grandir; cela le dérangeait. S'il eût été sincère, il eût avoué qu'il ne concevait pas comment il pouvait y avoir encore quelquefois des orages et du tonnerre dans le ciel, et comment la nature n'était pas parfaitement heureuse et tranquille, quand lui-même l'était.

Lorsque son neveu put l'apprécier, le baron Tonnelier n'était plus pair de France; mais, étant de ceux qui ne se font point de mal en tombant, qui même se font quelquefois du bien, il avait reconquis une position très élevée dans le monde officiel, et il s'efforçait consciencieusement de rendre au gouvernement nouveau les services qu'il avait rendus au règne précédent. Il parlait avec une aisance étrange de supprimer tel journal, tel orateur, tel professeur, tel livre, de supprimer tout, excepté lui. A l'entendre, la France avait fait fausse route depuis 1789, et il s'agissait de la ramener en-deçà de cette date fatale. Toutefois il ne parlait pas de retourner pour son compte au moulin de son grand-père, ce qui était contradictoire. Si ce vieillard eût rencontré la liberté, sa mère, au coin d'un bois, il l'eût étranglée. Nous ajouterons à regret qu'il avait coutume de qualifier de *bouzingots* ceux de MM. les ministres qui lui étaient suspects de dispositions libérales, et en particulier ceux qui prétendaient favoriser l'instruction populaire. Jamais en un mot conseiller plus funeste n'approcha d'un trône. Heureusement, s'il en était près par la dignité, il en était loin par la confiance.

C'était du reste un homme aimable, encore vert et galant, plus galant même qu'il n'était vert. Il en résultait qu'il avait d'assez mauvaises mœurs. Il hantait fort les coulisses. Il avait deux filles, récemment mariées, devant lesquelles il citait volontiers les plus piquantes plaisanteries de Voltaire et les historiettes les plus sa-

lées de Tallemant des Réaux; c'est pourquoi toutes deux promettaient de fournir à la chronique légère, comme leur mère avant elles, une série d'anecdotes intéressantes.

Pendant que Louis de Camors apprenait par le contact et par l'exemple des membres collatéraux de sa famille à se défier également de tous les principes et de toutes les convictions, son terrible père l'achevait. Viveur à outrance, dépravé jusqu'aux moelles, égoïste effréné, passé maître dans l'art de la haute gouaillerie parisienne, se croyant supérieur à tout parce qu'il rabaissait tout, et se complaisant finalement à flétrir tous les devoirs dont il avait aimé toute sa vie à se dispenser, voilà son père; avec cela, l'honneur de son cercle, une grande mine, et je ne sais quel charme imposant. Le père et le fils se voyaient peu, M. de Camors étant beaucoup trop fier pour mêler son fils à ses désordres personnels; mais la vie commune les rapprochait quelquefois aux heures des repas. Il écoutait alors avec sa manière froide et railleuse les récits enthousiastes ou découragés du jeune homme; il ne lui faisait jamais l'honneur d'une controverse sérieuse : il répondait par quelques paroles amères et hautaines, que son fils sentait tomber comme des gouttes glacées sur ce qui restait de flammes dans son cœur.

A mesure que le découragement l'envahissait, il perdait l'entrain du travail et s'abandonnait de plus en plus aux plaisirs faciles des oisifs de sa condition. En s'y abandonnant, il en prit le goût, il y porta les séductions de sa personne et la supériorité de ses facultés, mais en même temps une sorte de tristesse sombre et parfois violente. Ce qu'il y avait en lui d'âpre et de malfaisant ne l'empêcha nullement d'être aimé des femmes, et le fit redouter des hommes. On l'imita. Il contribua à fonder la charmante école de la jeunesse sans sourire. Ses airs d'ennui et de lassitude, qui avaient du moins chez lui l'excuse d'une cause sérieuse, furent copiés servilement par des adolescens qui n'avaient jamais connu d'autres souffrances que celles d'un estomac surmené, mais à qui il plaisait néanmoins de paraître fanés dans leur fleur et de mépriser l'humanité.

Nous avons retrouvé Camors dans cette phase de sa vie. Rien de plus artificiel, on l'a compris, que l'insouciant dédain dont ce jeune homme portait le masque. En tombant dans la fosse commune du doute, il avait sur la plupart de ses contemporains l'avantage de n'y pas faire son lit avec une lâche résignation. Il s'y soulevait et s'y débattait sans cesse par de violens sursauts. Les âmes fortes ne s'endorment pas aisément. L'indifférence leur pèse. Il leur faut un mobile, une raison de vivre, une raison d'agir, une foi. Louis de Camors allait enfin trouver la sienne.

III.

Son père, dans son testament de mort, ne lui avait pas tout dit. Outre les moyens de parvenir, il lui en laissait la nécessité, car le comte de Camors était ruiné aux trois quarts. Le désordre de sa fortune datait de loin. C'était pour en réparer les brèches qu'il s'était marié; mais cette opération n'avait pas réussi. Un héritage considérable sur lequel il comptait pour sa femme, et qui avait déterminé son choix, était allé ailleurs. Un établissement de bienfaisance en avait profité. Le comte de Camors avait intenté un procès aux légataires devant le conseil d'état; puis il avait consenti à transiger moyennant une rente viagère d'une trentaine de mille francs, qui naturellement s'éteignait avec lui. Il jouissait encore de quelques grasses sinécures que son nom, ses relations de cercle et l'autorité de sa personne lui avaient fournies dans de grandes administrations financières. Ces ressources ne lui survivaient pas davantage. Il n'était que locataire de l'hôtel qu'il occupait, et le nouveau comte de Camors se trouvait réduit finalement à la simple dot de sa mère, qui pour un homme de son rang et de ses goûts était un pauvre viatique.

Son père lui avait d'ailleurs laissé entendre plus d'une fois qu'il n'aurait rien de plus à espérer après lui. Le jeune homme s'était donc dès longtemps habitué à cette perspective, et quand elle se réalisa, il ne fut ni aussi surpris ni aussi frappé qu'il aurait dû l'être de l'imprévoyant égoïsme dont il était victime. Son culte pour son père n'en fut pas altéré, et il n'en lut point avec moins de respect et de confiance le testament singulier qui figure en tête de ce récit. Les théories morales que ce document lui recommandait n'étaient pas nouvelles pour lui; elles étaient dans l'air, il les avait bien des fois agitées dans son cerveau fiévreux; mais jamais elles ne lui étaient apparues avec la forme condensée d'un dogme, avec la netteté précise d'un système pratique, ni surtout avec l'autorité d'une telle voix et d'un tel exemple.

Un incident vint appuyer puissamment dans son esprit l'impression de ces pages suprêmes. Huit jours après la mort de son père, il était à demi couché sur le divan de son fumoir, le visage sombre comme la nuit et comme les pensées qui l'occupaient, lorsqu'un domestique entra et lui remit une carte. Il la prit, et lut : Lescande, architecte. — Deux points rouges tachèrent soudain ses joues pâles. — Je ne reçois pas, dit-il.

— C'est ce que j'ai dit, répliqua le domestique; mais ce monsieur insiste si extraordinairement...

— Si extraordinairement?

— Oui, monsieur, comme s'il avait à parler à monsieur de choses très sérieuses.

— Très sérieuses? répéta de nouveau Camors en regardant le valet dans les yeux : — Faites monter.

Camors se leva et marcha dans la chambre. Un sourire d'une amertume douloureuse plissa ses lèvres, et il murmura : — Est-ce qu'il va falloir le tuer maintenant?

Lescande fut introduit, et son premier geste démentit les appréhensions que ces paroles révélaient. Il se précipita et saisit les deux mains du jeune comte. Camors remarqua pourtant que ses traits étaient décomposés et que ses lèvres tremblaient. — Assieds-toi, lui dit-il, et remets-toi.

— Mon ami, dit Lescande après un moment, je viens te voir bien tard... Je te demande pardon... mais j'ai été moi-même si malheureux!... Tu vois, je suis en deuil...

Camors sentit un frisson traverser ses os.

— En deuil? dit-il, comment?

— Juliette est morte, dit Lescande, et il cacha ses yeux sous sa large main.

— Mon Dieu! dit Camors d'une voix sourde. Il écouta un moment Lescande qui sanglotait. Il fit un mouvement pour lui prendre la main, et n'osa pas. — Est-ce possible! reprit-il.

— Cela est arrivé si vite, dit Lescande, que cela me paraît un rêve... un rêve affreux... Tu sais, la dernière fois que tu es venu, elle souffrait;... je te l'avais dit, je m'en souviens.... Elle avait pleuré toute la journée,... pauvre enfant! Le lendemain quand je suis revenu, elle a été prise... une congestion aux poumons... à la tête aussi... est-ce que je sais? enfin, elle est morte... que veux-tu?... et si bonne, si aimante jusqu'au dernier instant, mon ami!... Une demi-heure avant, elle m'a appelé;... elle m'a dit : Oh! je t'aimais tant! je t'aimais tant! je n'aimais que toi... vraiment que toi!... Pardonne-moi... pardonne-moi!... — Lui pardonner... quoi? mon Dieu! de mourir probablement!... car jamais elle ne m'avait fait un autre chagrin au monde... avant celui-là!... oh! Dieu de bonté!

— Je t'en prie, mon ami.

— Oui, oui! j'ai tort, pardon! Tu as aussi tes douleurs, toi..., mais on est égoïste, tu sais... Ce n'est pas de cela que je suis venu te parler, mon ami... Dis-moi,... je ne sais ce qu'il y a de vrai dans un bruit qui s'est répandu... Tu m'excuseras si je me trompe... Je suis bien loin de songer à t'offenser, tu peux croire;... mais enfin on dit que tu restes dans une situation de fortune difficile... Si cela était, mon ami...

— Cela n'est pas.

— Enfin, si cela était,... je ne vais pas garder ma petite maison là-bas, tu comprends,... à quoi bon maintenant?... Quant à mon fils, il peut attendre, je travaillerai pour lui... Eh bien! ma maison vendue, j'aurai deux cent mille francs, j'en mets la moitié à ta disposition,... tu me les rendras, si tu peux.

— Merci, mon ami, dit Camors... Véritablement je n'ai besoin de rien... Il y a bien ici quelque désordre;... mais je reste encore plus riche que toi.

— Oui, mais avec tes goûts...

— De grâce!

— Enfin tu sauras toujours où me trouver,... et je compte sur toi, n'est-ce pas?

— Oui.

— Adieu, mon ami... Je te fais du mal,... je m'en vais,... à revoir... Tu me plains, dis?

— Oui, à revoir.

Lescande sortit.

Le jeune comte était demeuré debout, immobile, les yeux fixes dans le vide. De légères convulsions passaient sur ses traits. Cette minute fut décisive dans sa vie. Il y a des momens où le besoin du néant se fait si violemment sentir, qu'on y croit et qu'on s'y jette. En présence de ce malheureux homme si indignement trahi, si brisé, si confiant, Camors, s'il y avait quelque chose de vrai dans la vieille morale spiritualiste, devait se reconnaître coupable d'une action atroce qui le condamnait à un remords presque insoutenable; mais s'il était vrai que le troupeau humain fût le résultat purement matériel des forces de la nature, produisant au hasard des êtres forts et des êtres faibles, des agneaux et des lions, — il n'avait fait que son métier de lion en égorgeant son camarade. Il se dit, le testament de son père sous les yeux, qu'il en était ainsi, et se calma.

Plus il y refléchit ce jour-là et les jours qui suivirent, dans la retraite profonde où il s'ensevelit, plus il se persuada que cette doctrine était la vérité même qu'il avait tant cherchée, et que son père lui avait légué la vraie formule de la vie. Son âme épuisée de dégoûts et d'inertie, son âme vide et froide, s'ouvrit avec une sorte de volupté à cette lumière qui la remplit et l'échauffa. Il avait dès ce moment une foi, un principe d'action, un plan d'existence, tout ce qui lui manquait, et il n'avait plus ce qui l'oppressait, ses doutes, ses agitations, ses remords. Cette doctrine d'ailleurs était haute ou du moins hautaine : elle satisfaisait son orgueil et justifiait ses mépris. Pour conserver sa propre estime, il lui suffirait de rester fidèle à l'honneur, de ne faire rien de bas, comme le disait son père, et il était bien décidé à ne rien faire en effet qui eût à

ses yeux ce caractère. Au surplus, il y avait des hommes, — n'en avait-il pas rencontré? — profondément imbus du dogme matérialiste, et qui comptaient parmi les plus honnêtes gens de leur temps. Peut-être eût-il pu se demander si ce fait incontestable ne devait pas être attribué aux individus et non à la doctrine, et s'il n'y avait pas dans le mal comme dans le bien des hommes qui croient et qui ne pratiquent pas. Quoi qu'il en soit, à dater de cette crise, Louis de Camors fit du testament de son père le programme de sa vie.

Développer à toute leur puissance les dons physiques et intellectuels qu'il tenait du hasard, faire de lui-même le type accompli d'un civilisé de son temps, charmer les femmes et dominer les hommes, se donner toutes les joies de l'esprit, des sens et du pouvoir, dompter tous les sentimens naturels comme des instincts de servage, dédaigner toutes les croyances vulgaires comme des chimères ou des hypocrisies, ne rien aimer, ne rien craindre et ne rien respecter que l'honneur, tels furent en résumé les devoirs qu'il se reconnut, et les droits qu'il s'arrogea.

C'était avec ces armes redoutables, maniées par une intelligence d'élite et par une volonté vigoureuse, qu'il devait rentrer dans le monde, le front calme et grave, l'œil caressant et implacable, le sourire aux lèvres, comme on l'a connu. Dès cet instant, il n'y eut plus un nuage ni dans sa pensée, ni sur ses traits, qui semblèrent même ne plus vieillir.

Il résolut avant tout de ne point déchoir et de conserver, malgré l'exiguïté présente de ses ressources, ses habitudes d'élégance et de luxe, dût-il vivre pendant quelques années sur son capital. La fierté et la politique lui en donnaient également le conseil. Il n'ignorait pas que le monde est aussi dur aux besoigneux qu'il est secourable à ceux qui ne manquent de rien. S'il l'eût ignoré, l'attitude première de sa famille après la mort de son père l'eût suffisamment édifié à cet égard. Sa tante de La Roche-Jugan et son oncle Tonnelier lui avaient en effet témoigné en cette circonstance la froide circonspection de gens qui peuvent soupçonner qu'ils ont affaire à un malheureux. Ils avaient même, pour plus de sûreté, quitté Paris, en négligeant de dire au jeune comte quelle retraite ils avaient choisie pour y cacher leur douleur. Il devait au reste l'apprendre bientôt. Pendant qu'il achevait de liquider la succession de son père et qu'il organisait ses projets de fortune et d'ambition, il éprouva par une belle matinée du mois d'août une assez vive surprise.

Il comptait parmi ses parens un des plus riches propriétaires fonciers de France, le général marquis de Campvallon d'Arminges, célèbre au corps législatif par ses interruptions effrayantes. Il avait

une voix de tonnerre, et quand il disait de cette voix de tonnerre : Bah!... allons donc!... Assez! Ordre du jour! — l'hémicycle tremblait dans ses profondeurs, et MM. les commissaires du gouvernement bondissaient sur leurs siéges. C'était d'ailleurs le meilleur homme du monde, quoiqu'il eût tué en duel deux de ses semblables; mais il avait eu ses raisons. — Camors le connaissait peu; il lui rendait strictement les devoirs que la parenté et la politesse exigeaient, le rencontrait au cercle, faisait quelquefois son whist, et c'était tout. Il y avait deux ans que le général avait perdu un neveu qui était l'héritier direct de son nom et de ses biens, et il était assiégé en conséquence d'une foule de cousins et de collatéraux empressés, parmi lesquels Mme de La Roche-Jugan et la baronne Tonnelier concouraient au premier rang. Camors était d'une humeur différente, et il avait depuis ce temps apporté dans ses relations avec le général une réserve particulière.

Il ne reçut donc pas sans étonnement le billet que voici :

« Mon cher parent,

« Vos deux tantes et leur famille sont chez moi, à la campagne. S'il vous était agréable de les rejoindre, je serai toujours heureux d'offrir une cordiale hospitalité au fils d'un vieil ami et d'un compagnon d'armes. Je me suis présenté chez vous avant de quitter Paris; mais vous étiez invisible. J'ai compris votre douleur. Vous avez fait une perte irréparable : j'y ai pris une vive part.

« Recevez, mon cher parent, mes meilleurs sentimens.

« Général marquis DE CAMPVALLON D'ARMINGES.

« Château de Campvallon, voie de l'ouest.

« *Post-scriptum.* — Il est possible, mon jeune cousin, que j'aie à vous entretenir d'un objet intéressant! »

Cette phrase finale et le point d'exclamation qui la suivait ne laissèrent pas de troubler un peu le calme impassible dont M. de Camors faisait en ce moment l'apprentissage. Il ne put s'empêcher de voir miroiter sous les voiles de ce mystérieux *post-scriptum* les sept cent mille livres de revenu foncier qui formaient le superbe apanage du général. Il se souvint que son père, qui avait servi quelque temps en Afrique, avait été attaché à la personne de M. de Campvallon en qualité d'aide-de-camp, et qu'il lui avait même rendu un service assez sérieux dans une circonstance difficile. Il sentit d'ailleurs parfaitement le ridicule de ces rêveries, et, voulant toutefois en avoir le cœur net, il partit le surlendemain pour Campvallon.

Après avoir subi pendant sept ou huit heures tous les agrémens

et tout le comfortable que la ligne de l'ouest a la réputation de réserver aux voyageurs, M. de Camors arriva le soir à la gare de ***, où une voiture du général l'attendait. La masse seigneuriale du château de Campvallon lui apparut bientôt sur une hauteur dont les pentes étaient couvertes de bois magnifiques qui descendaient avec majesté jusqu'à la plaine et s'y étendaient largement.

C'était l'heure du dîner; le jeune homme mit un peu d'ordre dans sa toilette, et gagna presque aussitôt le salon, où sa présence parut jeter un certain froid dans le sein de la famille. Le général en revanche lui fit un accueil chaleureux; seulement, comme il avait l'imagination courte, il ne trouva rien de mieux que de lui répéter, en lui secouant la main à la briser, les propres expressions de sa lettre : le fils d'un vieil ami! d'un compagnon d'armes! — Il accentua d'ailleurs ces mots de sa voix grasse et sonore, avec une telle énergie qu'il en fut lui-même impressionné, car on pouvait remarquer que le général était toujours étonné et comme saisi des paroles qui sortaient de sa bouche, et qui semblaient lui révéler tout à coup à lui-même l'étendue de ses idées et la profondeur de ses sentimens. Pour achever son portrait, c'était un homme de taille médiocre, mais carré et corpulent, soufflant quand il montait les escaliers, et même en plaine; une face large comme celle d'un mascaron, et rappelant les chimères qui jettent du feu par les narines; une épaisse moustache blanche en herse, et des petits yeux gris, toujours fixes comme ceux d'un enfant, mais terribles. Il marchait de loin sur vous, lentement, posément, l'œil direct et fascinateur, comme dans un duel à mort, et en définitive il vous demandait l'heure qu'il était.

Camors connaissait cette innocente manie de son hôte, et cependant il en fut dupe un instant dans le cours de la soirée. On sortait de dîner, et il se tenait mélancoliquement, une tasse de café à la main, dans l'embrasure d'une fenêtre, quand il vit le général s'avancer vers lui de l'extrémité opposée du salon avec une mine sévère et confidentielle qui paraissait annoncer une communication de la dernière importance. Le *post-scriptum* lui revint à la mémoire, et il crut pouvoir en attendre l'explication immédiate. Le général, arrivé à bout portant, le saisit par un de ses boutons, le fit reculer jusqu'au fin fond de l'embrasure, et le regardant dans les yeux comme s'il eût voulu le pétrifier : — Que prenez-vous le matin, jeune homme? lui dit-il.

— Du thé, général.

— Parfait! Vous donnerez vos ordres à Pierre... comme chez vous! — Et, tournant sur ses talons avec une précision militaire, il alla rejoindre les dames, laissant Camors digérer comme il le put sa petite déception.

Huit jours s'écoulèrent. Deux fois encore le général prit son hôte pour objectif de ses marches formidables : la première fois, après l'avoir accosté et dévisagé, il se contenta de lui dire : — Eh bien! jeune homme? — Et s'en alla. La seconde fois, il ne lui dit rien, et s'en alla de même. Évidemment le général ne se souvenait pas qu'il eût jamais écrit le moindre *post-scriptum*. M. de Camors en prit son parti; mais il se demanda ce qu'il était venu faire à Campvallon, entre sa famille qu'il n'aimait guère, et la campagne qu'il exécrait. Heureusement il y avait dans le château une bibliothèque fort riche en traités de jurisprudence, d'économie politique, de droit administratif et de droit international. Il en profita pour renouer le fil des sérieux travaux qu'il avait interrompus dans sa phase de découragement, et, plongé dans ces sévères études qui plaisaient à son intelligence active et à son ambition éveillée, il attendit assez paisiblement que la convenance lui permît de planter là le vieil ami et compagnon d'armes de son père.

Il montait à cheval le matin, donnait une leçon d'escrime à son cousin Sigismond, fils unique de Mme de La Roche-Jugan, s'enfermait tout le jour dans la bibliothèque, et faisait le soir le besigue du général, en observant d'un œil philosophique la lutte des convoitises qui s'agitaient autour de cette riche proie.

Mme de La Roche-Jugan avait imaginé une singulière façon de faire sa cour au général, c'était de lui persuader qu'il avait une maladie du cœur. Elle lui touchait le pouls à tout instant de sa main potelée, et tantôt le rassurait, tantôt lui inspirait une terreur salutaire, bien qu'il s'en défendît.

— Que diable! ma chère comtesse, disait-il, laissez-moi donc en repos! Je sais bien que je suis mortel comme tout le monde, pardieu! Eh bien! après?... Ah! mon Dieu! je vous vois venir, allez, ma chère! je vous vois venir parfaitement! vous voulez me convertir!... Ta! ta! ta!

Elle ne voulait pas seulement le convertir, elle voulait l'épouser et l'enterrer. Ses espérances à cet égard se fondaient principalement sur son fils Sigismond. On savait que le général regrettait vivement de n'avoir point d'héritier de son nom. Il n'avait, pour se délivrer de ce souci, qu'à épouser Mme de La Roche-Jugan et à adopter son fils. Sans jamais se permettre aucune allusion directe à cette combinaison, la comtesse s'efforçait d'y amener l'esprit du général avec toute la ruse tenace d'une femme, toute l'ardeur avide d'une mère, toute la politique onctueuse d'une dévote.

Sa sœur Tonnelier sentait amèrement son désavantage. Elle n'était point veuve, et elle n'avait pas de fils; mais elle avait deux filles, toutes deux gracieuses, plus qu'élégantes, et vives comme

la poudre. L'une, Mme Bacquière, était la femme d'un agent de change; l'autre, Mme Van-Cuyp, d'un jeune Hollandais établi à Paris. Toutes deux entendaient gaîment la vie et le mariage; affolées d'un bout de l'année à l'autre, dansant, chevauchant, chassant, canotant, coquetant, et chantant lestement les chansons gaillardes des petits théâtres. Camors, dans son temps de sombre humeur, avait pris formellement en grippe ces aimables petits modèles de dissipation mondaine et de frivolité femelle. Depuis que son point de vue avait changé, il leur rendait plus de justice : ce sont, disait-il tranquillement, des animaux jolis qui suivent leur instinct.

Mme Bacquière et Mme Van-Cuyp, conseillées par leur digne mère, s'appliquaient à faire sentir au général tout ce qu'il y a de doux et de sacré dans les joies de la famille et du foyer domestique. Elles animaient extraordinairement son intérieur, éreintaient ses chevaux, tuaient son gibier et démolissaient son piano. Il leur semblait que le général, une fois habitué à ces douceurs et à cette animation, ne pourrait plus s'en passer, et que les délices de l'intimité lui deviendraient indispensables. Elles joignaient à ces adroites manœuvres des attentions délicates et familières propres à subjuguer un vieillard. Elles sautaient sur ses genoux comme des enfans, lui tiraient doucement les moustaches, et lui accommodaient à la dernière mode le nœud militaire de sa cravate.

Mme de La Roche-Jugan déplorait confidentiellement avec le général la mauvaise éducation de ses nièces, et la baronne Tonnelier, de son côté, ne négligeait aucune occasion de mettre en plein relief la nullité impertinente et sournoise du jeune comte Sigismond.

Au milieu de ces honorables conflits, une personne qui n'y prenait aucune part attirait à un haut degré l'intérêt de M. de Camors, d'abord par sa beauté, et ensuite par son attitude. C'était une orpheline d'un grand nom, mais fort pauvre, dont Mme de La Roche-Jugan et Mme Tonnelier, ses cousines, avaient dû accepter la charge, qu'elles se partageaient. Mlle Charlotte de Luc-d'Estrelles passait chaque année six mois chez la comtesse et six mois chez la baronne. Elle avait alors vingt-cinq ans. Elle était grande, blonde, avec des yeux profonds, un peu à l'ombre sous l'arc proéminent de ses sourcils presque noirs. La masse épaisse de ses cheveux encadrait un front triste et superbe. Elle était mal mise ou plutôt pauvrement, n'ayant jamais voulu se vêtir des restes de ses parentes; mais ses robes de laine, faites de sa main, la drapaient comme un marbre antique. Ses cousines Tonnelier l'appelaient la déesse. Elles la détestaient, et elle les méprisait. Le nom qu'elles lui donnaient ironiquement lui convenait d'ailleurs à merveille. Quand elle se mettait en marche, on eût dit qu'elle descendait d'un piédestal. Sa

tête paraissait un peu petite, comme celles des statues grecques; ses narines délicates et mobiles semblaient fouillées par un ciseau exquis dans un ivoire transparent. Elle avait l'air étrange et un peu sauvage qu'on suppose aux nymphes chasseresses. Sa voix était magnifique, et elle s'en servait avec goût. Elle avait d'ailleurs, autant qu'on pouvait le savoir, un vif sentiment des arts; mais c'était une personne silencieuse dont on était forcé de deviner les pensées. Bien des fois avant cette époque, Camors s'était demandé avec curiosité ce qui se passait dans cette âme concentrée. Inspiré par sa générosité naturelle et aussi par son admiration secrète, il s'était toujours piqué de rendre à cette cousine pauvre les hommages qu'il eût rendus à une reine; mais elle avait toujours paru aussi indifférente aux attentions de son jeune parent qu'aux procédés tout opposés de ses bienfaitrices involontaires.

Son attitude au château de Campvallon était bizarre. Plus taciturne que jamais, distraite, étrangère, comme si elle eût médité quelque dessein profond, elle s'éveillait tout à coup, soulevait ses longs cils, promenait çà et là son regard bleu, et le posait soudain sur Camors, qui se sentait frissonner.

Une après-midi, comme il était dans la bibliothèque, on frappa doucement à la porte, et Mlle de Luc-d'Estrelles entra. Elle était pâle. Il se leva un peu étonné et la salua. — J'ai à vous parler, mon cousin, dit-elle de son accent pur et grave, légèrement précipité par une émotion évidente.

Il la regarda, lui montra un divan, et s'assit sur une chaise devant elle.

— Mon cousin, reprit-elle, vous ne me connaissez guère; mais je suis franche et brave : je viens tout droit à ce qui m'amène. Est-il vrai que vous soyez ruiné?

— Pourquoi, mademoiselle?

— Vous avez toujours été bon pour moi, et vous êtes le seul. Je vous en suis reconnaissante, et même je... — Elle s'arrêta, et une teinte rosée se répandit sur ses joues; puis elle secoua la tête en souriant, comme quelqu'un qui reprend difficilement son courage : — Enfin, poursuivit-elle, je suis prête à vous donner ma vie. Vous me jugerez bien romanesque;... mais je me fais de nos deux pauvretés réunies une image très douce... Je crois,... je suis sûre que je serais une excellente femme pour un mari que j'aimerais... Si vous devez quitter la France, comme on me l'a dit, je vous suivrai... Je serai partout et toujours votre compagne fidèle et vaillante... Pardon! encore un mot, monsieur de Camors,... ma démarche serait honteuse, si elle cachait une arrière-pensée;... elle n'en cache aucune... Je suis pauvre,... j'ai quinze cents francs de

rente... Si vous êtes plus riche que moi, je n'ai rien dit, et rien au monde ne me ferait vous épouser.

Elle se tut et fixa sur lui avec une expression d'attente, d'angoisse et de candeur extraordinaires, ses grands yeux pleins de feu.

Il y eut une pause solennelle. Entre ces deux êtres, nobles et charmans tous deux, il semblait qu'en cette minute une destinée terrible était en suspens, et que tous deux le sentaient.

Enfin M. de Camors lui répondit d'un ton grave : — Mademoiselle, il est impossible que vous conceviez à quelle épreuve vous venez de me soumettre; mais je suis descendu en moi-même, et je n'y ai rien trouvé qui soit digne de vous. Faites-moi l'honneur de croire qu'il ne s'agit ici ni de votre fortune ni de la mienne; mais j'ai résolu de ne me marier jamais.

Elle soupira longuement et se leva. — Adieu, mon cousin, dit-elle.

— Je vous en prie, restez encore,.... je vous en prie! dit le jeune homme en la repoussant doucement sur le divan.

Elle se rassit. Il fit quelques pas au hasard pour calmer son agitation; puis, s'asseyant à demi sur la table, vis-à-vis de la jeune fille : — Mademoiselle Charlotte, vous êtes malheureuse, n'est-ce pas?

— Un peu, dit-elle.

— Je ne veux pas dire en ce moment,... mais toujours?

— Toujours.

— Ma tante de La Roche-Jugan vous traite durement?

— Sans doute. Elle craint que je ne séduise son fils... Oh! grand Dieu!

— Les petites Tonnelier sont jalouses de vous?... et mon oncle Tonnelier... vous tourmente, n'est-ce pas?

— Indignement, dit-elle, et deux larmes jaillirent de ses yeux comme deux diamans.

— Mademoiselle Charlotte, que pensez-vous de la religion de ma tante?

— Que voulez-vous que je pense d'une religion qui ne donne aucune vertu et qui n'ôte aucun vice.

— Ainsi vous êtes peu croyante?

— On peut croire à Dieu et à l'Évangile sans croire à la religion de votre tante.

— Ma tante vous pousse au couvent... Pourquoi n'y entrez-vous pas?

— J'aime la vie.

Il la regarda un moment sans parler, et reprit : — Oui, vous aimez la vie, — le soleil, la pensée, les arts, le luxe, tout ce qui

est beau comme vous... Eh, bien! mademoiselle Charlotte, tout cela est sous votre main... Pourquoi ne le prenez-vous pas?

Elle parut surprise et comme inquiète. — Comment? dit-elle.

— Si vous avez, comme je le crois, autant de force d'âme que vous avez d'intelligence et de beauté, vous pouvez échapper pour jamais à la sujétion misérable où le sort vous a jetée. Souverainement douée comme vous l'êtes, vous pouvez être demain une grande artiste, indépendante, fêtée, opulente, adorée, maîtresse de Paris et du monde.

— Et la vôtre, n'est-ce pas? dit l'étrange fille.

— Pardon, mademoiselle Charlotte... Je ne vous ai soupçonnée d'aucune pensée équivoque quand vous m'avez offert de partager mon incertaine pauvreté... Rendez-moi, je vous prie, la même justice en ce moment. Mes principes en morale sont fort larges, c'est vrai; mais je suis aussi fier que vous, et je ne vais pas à mon but par des voies souterraines. Quoique je vous trouve infiniment belle et séduisante, j'étais dominé par un sentiment supérieur à tout intérêt personnel. J'ai été profondément touché de votre élan sympathique vers moi, et je cherchais à vous en témoigner ma reconnaissance par les conseils d'une amitié véritable... Dès que vous me supposez l'honnête dessein de vous corrompre à mon bénéfice, je me tais, mademoiselle, et je vous rends votre liberté.

— Continuez, monsieur.

— Vous m'écoutez avec confiance?

— Oui.

— Eh bien! mademoiselle Charlotte, vous avez peu vu le monde; mais vous l'avez vu assez cependant pour le juger et pour savoir le cas que vous devez faire de son estime. Le monde, c'est votre famille et la mienne; c'est M. Tonnelier, Mme Tonnelier, Mlles Tonnelier, Mme de la Roche-Jugan et le petit Sigismond... Eh bien! mademoiselle Charlotte, le jour où vous serez une grande artiste, riche, triomphante, idolâtrée, buvant à pleine coupe toutes les joies de la vie, ce jour-là assurément mon oncle Tonnelier invoquera la morale outragée, Mme Tonnelier s'évanouira de pudeur dans les bras de ses vieux amans, et ma tante de La Roche-Jugan lèvera en gémissant ses yeux jaunes vers le ciel;... mais en vérité, mademoiselle, qu'est-ce que cela peut vous faire?

— Vous me conseillez d'être une courtisane?

— En aucune façon. Je vous conseille uniquement d'être une artiste, une comédienne, en dépit de l'opinion, parce que c'est la seule carrière où vous puissiez trouver l'indépendance et la fortune. Il n'y a pas de loi d'ailleurs qui empêche une artiste de se marier et d'être une femme honorable comme le monde l'entend, vous en avez plus d'un exemple.

— Sans mère, sans famille, sans appui, j'aurais beau faire, un jour ou l'autre je serais une fille perdue... Est-ce que je ne vois pas cela?

M. de Camors ne répondit pas.

— Pourquoi ne dites-vous rien?

— Mon Dieu! mademoiselle, parce que nos idées sur ce sujet délicat sont fort différentes, que je ne puis changer les miennes, et que je désire vous laisser les vôtres... Moi, je suis un païen.

— Comment?... pour vous le bien et le mal sont indifférens?

— Non, mademoiselle; mais pour moi le mal, c'est de craindre l'opinion des gens qu'on méprise, c'est de pratiquer ce qu'on ne croit pas, c'est de se courber sous des préjugés et sous des fantômes dont on connaît le néant; le mal, c'est d'être esclave ou hypocrite, comme les trois quarts et demi du monde; le mal, c'est la laideur, l'ignorance, la sottise et la lâcheté. Le bien, c'est la beauté, le talent, la science et le courage... Voilà tout!

— Et Dieu? dit-elle.

Il ne répondit pas. Elle le regarda fixement pendant une minute sans pouvoir rencontrer ses yeux, qu'il détournait. Elle laissa tomber sa tête avec une sorte d'accablement, puis la relevant tout à coup :

— Il y a, dit-elle, des sentimens qu'un homme ne peut comprendre. Cette vie libre que vous me conseillez, j'y ai souvent songé dans mes heures d'amertume;... mais j'ai toujours reculé avec horreur devant une pensée,... une seule...

— Laquelle?

— Peut-être ce sentiment m'est-il particulier,... peut-être est-ce un orgueil excessif;... mais enfin j'ai un grand respect de moi, de ma personne : elle m'est comme sacrée. Quand je ne croirais à rien, comme vous, et j'en suis loin, Dieu merci!... je n'en resterais pas moins honnête et pure, et fidèle à un seul amour, simplement par fierté... J'aimerais mieux, ajouta-t-elle d'une voix basse et contenue, mais saisissante, j'aimerais mieux profaner un autel que moi-même!

Elle se leva sur ces mots, fit de la tête un signe d'adieu un peu hautain, et sortit.

M. de Camors, à la suite de cet entretien, demeura quelque temps singulièrement préoccupé : il était étonné des profondeurs qu'il avait entrevues dans ce caractère; il était assez mécontent de lui-même, sans trop savoir pourquoi, et par-dessus tout il était violemment épris de sa cousine. Toutefois, comme il avait une faible idée de la franchise des femmes, il se persuada de plus en plus que Mlle de Luc-d'Estrelles, lorsqu'elle était venue lui offrir son cœur et sa main, n'ignorait point qu'il était encore pour elle un parti très avantageux : il se dit que quelques années auparavant il eût pu

être dupe de cette candeur perfide, il se félicita de n'être point tombé dans ce piége attrayant et d'avoir su vaincre un premier mouvement de crédulité et d'émotion sincère. — Il aurait pu s'épargner ces complimens. Mlle de Luc-d'Estrelles, ainsi qu'il devait le savoir bientôt, avait été dans cette circonstance, comme les femmes le sont quelquefois, parfaitement vraie, désintéressée et généreuse. Seulement lui arriverait-il jamais de l'être encore à l'avenir? Cela était douteux, grâce à M. de Camors. Il n'est pas rare qu'en méprisant trop les hommes on les corrompe, et qu'en se défiant trop des femmes on les perde.

Une heure plus tard environ, on frappa de nouveau à la porte de la bibliothèque. Camors eut une légère palpitation. Il espéra secrètement voir reparaître Mlle Charlotte. Ce fut le général qui entra.

Il vint à lui à pas comptés en soufflant comme un monstre des mers, et le saisissant au collet : — Eh bien! jeune homme? lui dit-il.

— Eh bien! général?

— Que faites-vous là?

— Je travaille, général.

— Parfait! Asseyez-vous donc!... Non, non, asseyez-vous! (Le général prononçait : Asseyez-*vô!*)

Il se jeta alors lui-même sur le divan, à la place qu'avait occupée Mlle d'Estrelles, ce qui changea la perspective. — Eh bien! reprit-il après un long silence.

— Mais quoi donc, général?

— Quoi donc!... quoi donc!... Eh bien! est-ce que vous ne remarquez pas depuis quelques jours que je suis extraordinairement agité?

— Mon Dieu! général, non, je n'ai pas remarqué.

— Vous n'êtes guère observateur! — Je suis extraordinairement agité, cela crève les yeux! et c'est à tel point qu'il y a des momens, ma parole d'honneur, où je suis tenté de croire que votre tante a raison, et que j'ai quelque chose au cœur!

— Bah! général, ma tante rêve,... vous avez le pouls d'un enfant.

— Vous croyez?... Au surplus je ne crains pas la mort,... mais enfin c'est toujours ennuyeux!... Eh bien! donc je suis trop agité;... il faut que cela finisse, entendez-vous?

— Oui, général;... mais qu'y puis-je faire, moi?

— Vous allez le savoir! — Vous êtes mon cousin, n'est-ce pas?

— En effet, général, j'ai cet honneur-là.

— Mais fort éloigné!... J'ai trente-six cousins au même degré que vous!... et, sacrebleu! en définitive je ne vous dois rien!

— Mais je ne vous demande rien, général.

— Je le sais bien! — Vous êtes donc mon cousin fort éloigné;... mais il y a autre chose... Votre père m'a sauvé la vie dans l'Atlas... Il a dû vous conter ça... Non?.. Eh bien! ça ne m'étonne pas... Il n'était pas bavard, votre père!... C'était un homme! — S'il n'avait pas quitté l'épaulette, il avait un bel avenir... On parle beaucoup de M. Pélissier, de M. Canrobert, de M. Mac-Mahon, et cætera... Je n'en dis pas de mal; ce sont des jeunes gens instruits,... du moins je les ai connus tels; mais votre père les aurait diablement distancés, s'il avait voulu s'en donner la peine... Enfin il ne s'agit pas de ça! — Voici l'histoire : nous traversions une gorge de l'Atlas,... nous étions en retraite,... je n'avais pas de commandement,... je suivais en amateur, inutile de vous dire par quelle circonstance,... nous étions donc en retraite,... il nous tombait de la lune une grêle de pierres et de balles... qui mettaient un peu de désordre dans la colonne... J'étais à l'arrière-garde... Paf! mon cheval est tué, et me voilà dessous!... Il y avait sur un escarpement du défilé, à quinze pieds de haut, cinq brigands sales comme des peignes... que je vois encore... Ils se laissent glisser et tombent sur mon cheval et sur moi... Le défilé faisait un coude à cet endroit-là, de sorte que personne ne voyait mon embarras... ou que personne ne voulait le voir, ce qui revenait au même... Je vous dis qu'il y avait du désordre!... Eh bien! je vous prie de croire qu'avec mon cheval et mes cinq Arabes sur le dos, j'étais fort mal à mon aise, moi,... j'étouffais,... j'étais tout à fait mal à mon aise enfin... Ce fut alors que votre père accourut comme un gentil garçon et me tira de là... Je l'aidai un peu quand je fus relevé;... mais n'importe, ça ne s'oublie pas! — Voyons, parlons net : auriez-vous une grande répugnance à jouir de sept cent mille francs de rente, et à vous appeler après moi le marquis de Campvallon d'Arminges? Répondez!

Le jeune comte rougit légèrement. — Je m'appelle Camors, dit-il.

— Vous ne voulez pas que je vous adopte?... Vous refusez d'être l'héritier de mon nom et de mes biens?

— Oui, général.

— Voulez-vous que je vous donne le temps d'y réfléchir?

— Non, général. Je suis sincèrement flatté et reconnaissant de vos intentions généreuses à mon égard; mais dans les questions d'honneur je ne réfléchis jamais.

Le général souffla bruyamment comme une locomotive qui lâche sa vapeur. Il se leva, fit deux ou trois fois le tour de la galerie, les pieds en dehors, la poitrine effacée, et vint se rasseoir sur le divan, qui gémit.

— Quels sont vos projets? dit-il.

— Je compte d'abord, général, essayer d'accroître ma fortune,

qui est un peu mince. Je ne suis pas aussi étranger aux affaires qu'on le pense. Les relations de mon père et les miennes me donnent un pied dans quelques grandes entreprises industrielles et financières, où j'espère réussir avec beaucoup de travail et de volonté. En même temps j'ai quelque idée de me préparer à la vie publique, et d'aspirer à la députation quand les circonstances me le permettront.

— Bien! très bien! il faut qu'un homme fasse quelque chose. L'oisiveté est la mère de tous les vices... J'aime le cheval comme vous; c'est un noble animal... Je prends un vif intérêt aux luttes du sport. Elles améliorent la race hippique et contribuent puissamment à une bonne remonte de notre cavalerie; mais le sport doit être une distraction et non une profession... Hem! ainsi vous prétendez être député?

— Avec le temps, général.

— Parbleu! sans doute!... Mais je puis vous servir, moi, dans cette voie-là. Quand le cœur vous en dira, je donnerai ma démission, je vous recommanderai à mes braves et fidèles électeurs, et vous prendrez ma place. Ça vous convient-il?

— A merveille, général, et je vous remercie de tout cœur; mais pourquoi donner votre démission?

— Ah! pourquoi, pourquoi! pour vous être utile et agréable d'abord, et puis ensuite parce que je commence à en avoir assez, moi, parce que je ne serai pas fâché personnellement de donner cette petite leçon-là au gouvernement. Je souhaite qu'elle lui profite!... Vous me connaissez, je ne suis pas un jacobin; j'ai d'abord cru que ça marcherait,... mais quand on voit ce qui se passe!

— Qu'est-ce qui se passe, général?

— Quand on voit un Tonnelier grand dignitaire,... on voudrait avoir la plume de Tacite, ma parole! Lorsque je pris ma retraite, vers 48, — sur un indigne passe-droit qu'on m'avait fait, — je n'avais pas encore l'âge de la réserve, et j'étais encore capable de bons et loyaux services... J'aurais pu m'attendre peut-être dans un état de choses régulier à quelque dédommagement... Je l'ai trouvé au reste dans la confiance de mes braves et fidèles électeurs;... mais enfin on se lasse de tout, mon jeune ami... Les séances du Luxembourg,... je veux dire du Palais-Bourbon, me fatiguent un peu... Bref, quelque regret que je doive éprouver en me séparant de mes honorables collègues et de mes chers électeurs, je me démettrai de mes fonctions quand vous serez prêt et disposé... N'avez-vous pas une propriété dans le département?

— Oui, général, une propriété qui appartenait à ma mère... Un petit manoir avec un peu de terre autour, qui s'appelle Reuilly.

— Reuilly!... à deux pas de Des Rameures!... parfait!... Eh bien! c'est le pied à l'étrier, cela!

— Oui, mais il y a un malheur : c'est que je suis forcé de vendre cette terre.

— Pourquoi diable?

— Général, c'est tout ce qui me reste. Cela rapporte une dizaine de mille francs. Pour me lancer dans les affaires, il me faut quelques capitaux, une mise de fonds, et je désire ne pas emprunter.

Le général se leva, et son pas martial et cadencé ébranla de nouveau le parquet de la galerie, après quoi il se laissa retomber sur le divan. — Il ne faut pas vendre votre terre! dit-il. Je ne vous dois rien,... mais j'ai de l'affection pour vous... Vous ne voulez pas être mon fils adoptif; je le regrette, et je suis bien forcé de passer à d'autres projets. Je vous avertis que je passe à d'autres projets! Il ne faut pas vendre votre terre, si vous tenez à être député. Les gens du pays, et Des Rameures en particulier, ne voudraient plus de vous. Cependant vous avez besoin d'argent. Permettez-moi de vous prêter trois cent mille francs. Vous me les rendrez quand vous pourrez, sans intérêts, et si vous ne me les rendez pas, vous me ferez plaisir!

— Mais, en vérité, général...

— Voyons, acceptez,... comme parent, comme ami,... comme fils d'un ami, au titre que vous voudrez,... mais acceptez, ou vous m'offenserez sérieusement!

M. de Camors se leva, prit la main du général, la serra avec émotion, et lui dit d'un ton bref : — J'accepte, monsieur, merci!

Le général, sur ces mots, se leva comme un lion en furie, la moustache hérissée, les narines ouvertes et fumantes; il regarda le jeune comte avec un air de véritable férocité, et, l'attirant soudain sur sa poitrine, il l'embrassa cordialement. Il marcha ensuite vers la porte avec sa solennité accoutumée, enleva une larme sur sa joue d'un doigt furtif, et sortit.

C'était un brave homme que le général, et, comme beaucoup de braves gens, il n'avait pas été heureux en ce monde. On pouvait rire de ses travers, on ne pouvait lui reprocher aucun vice. Il avait l'esprit un peu étroit, le cœur immense. Il était timide au fond, surtout avec les femmes. Il était délicat, passionné et chaste. Il avait peu aimé, et n'avait pas été aimé du tout. Il prétendait avoir pris sa retraite sur un passe-droit qu'on lui avait fait. Voici quel était en réalité ce passe-droit. Il avait épousé à quarante ans la fille d'un pauvre colonel tué à l'ennemi. Après quelques années de mariage, cette orpheline l'avait trompé de complicité avec un de ses aides-de-camp. La trahison lui avait été révélée par un jeune

rival, qui avait joué en cette occasion le rôle infâme de Iago. M. de Campvallon avait alors déposé ses épaulettes étoilées, et dans deux duels successifs, dont on se souvient en Afrique, il avait tué à deux jours de distance le coupable et le dénonciateur. Sa femme était morte peu de temps après, et il était resté plus seul au monde que jamais. Il n'était pas homme à se consoler dans des amours vénales; un propos grivois le faisait rougir. Le corps de ballet lui faisait peur. Il n'eût osé l'avouer; mais ce qu'il rêvait à son âge avec ses moustaches menaçantes et sa mine terrible, c'était l'amour dévoué d'une grisette, aux pieds de laquelle il eût pu répandre sans honte et surtout sans défiance toutes les tendresses de son cœur héroïque et simple.

Dans la soirée du jour qui avait été marqué pour M. de Camors par ces deux épisodes intéressans, Mlle de Luc-d'Estrelles ne descendit pas pour dîner. Elle fit dire qu'elle avait une forte migraine, et qu'elle priait qu'on l'excusât. Ce message fut accueili par un murmure général et par quelques paroles aigres de Mme de La Roche-Jugan, qui semblaient signifier que Mlle de Luc-d'Estrelles n'était pas dans une situation de fortune à se permettre d'avoir la migraine. Le dîner n'en fut pas moins gai, grâce à Mme Bacquière et à Mme Van-Cuyp, et aussi à leurs deux maris, qui étaient arrivés de Paris ce soir-là pour passer leur dimanche avec elles. Afin de célébrer cette heureuse réunion, ils se mirent tous les quatre à boire du vin de Champagne à flots, tout en parlant argot et en imitant les acteurs, — ce qui fit beaucoup rire les domestiques.

Quand on retourna au salon, Mme Bacquière et Mme Van-Cuyp jugèrent délicieux de prendre les chapeaux de leurs maris, de mettre leurs pieds dedans, et de courir en cet équipage un petit *steeple-chase* d'un bout du salon à l'autre. Pendant ce temps, Mme de La Roche-Jugan touchait le pouls du général et le trouvait extrêmement capricant.

Le lendemain matin, à l'heure du déjeuner, tous les hôtes du général étaient réunis dans ce même salon, à l'exception de Mlle d'Estrelles, dont apparemment la migraine se prolongeait. On remarquait aussi l'absence du général, qui était la politesse et l'exactitude mêmes. On commençait à s'en inquiéter, quand les deux battans de la porte s'ouvrirent tout à coup : le général entra, tenant Mlle d'Estrelles par la main. La jeune fille avait les yeux fort rouges et le visage fort pâle. Le général était écarlate; il s'avança de quelques pas comme un acteur qui va saluer le public, promena autour de lui des regards foudroyans, et poussa un hem! qui fut répété en écho par les cordes basses du piano. — Mes chers hôtes et amis, dit-il alors d'une voix tonnante, permettez-moi de vous présenter la marquise de Campvallon d'Arminges!

Une banquise du pôle arctique n'est ni plus silencieuse ni plus froide que ne le fut le salon du général à la suite de cette déclaration. — M. de Campvallon, tenant toujours Mlle d'Estrelles par la main, gardait sa position centrale, et continuait de lancer des regards foudroyans sur l'assistance; mais ses yeux commençaient à s'égarer et à rouler convulsivement dans leurs orbites, tant il était étonné lui-même et embarrassé de l'effet qu'il avait produit.

M. de Camors vint à son secours. Il lui prit la main et lui dit : — Recevez tous mes complimens, mon général. Je suis sincèrement heureux de votre bonheur... et puis cela est digne de vous! — S'approchant ensuite de Mlle d'Estrelles, il s'inclina avec une grâce sérieuse et lui serra la main.

Quand il se retourna, il eut la stupeur d'apercevoir sa tante de La Roche-Jugan dans les bras du général. Elle passa de là dans ceux de Mlle d'Estrelles, qui craignit un instant, à la violence de ses caresses, qu'elle n'eût l'intention secrète de l'étouffer. — Général, dit alors Mme de La Roche-Jugan d'un ton plaintif, je vous la recommande, n'est-ce pas?... je vous la recommande bien, n'est-ce pas?... c'est ma fille,... mon second enfant!... Sigismond, embrassez votre cousine... Vous permettez, général?... Ah! on ne connaît vraiment tout son amour pour ces êtres-là que quand on les perd... Je vous la recommande bien, n'est-ce pas, général? — Et Mme de La Roche-Jugan fondit en larmes.

Le général, qui commençait à concevoir une haute opinion du cœur de la comtesse, lui protesta que Mlle d'Estrelles trouverait en lui un ami et un père. Sur cette douce assurance, Mme de La Roche-Jugan alla s'asseoir dans un coin solitaire, à l'ombre d'un rideau, où on l'entendit pleurer et se moucher pendant plus d'une heure, car elle ne put déjeuner, le bonheur lui coupant l'appétit.

La glace une fois rompue, tout le monde se montra convenable. Les Tonnelier toutefois ne s'épanchèrent pas avec autant d'effusion que la tendre comtesse, et il fut aisé de voir que Mme Bacquière et Mme Van-Cuyp ne se représentaient pas sans amertume la pluie d'or et de diamans qui allait tomber sur leur cousine et consteller sa beauté. M. Bacquière et M. Van-Cuyp en souffrirent naturellement les premiers, et leurs charmantes femmes leur firent entendre à diverses reprises dans la journée qu'elles les méprisaient profondément. Ce fut un triste dimanche pour ces messieurs.

La famille Tonnelier sentit d'ailleurs qu'elle n'avait plus rien à ménager, et elle partit le lendemain pour Paris après des adieux un peu secs.

La conduite de Mme de La Roche-Jugan fut plus noble. Elle déclara qu'elle servirait de mère à sa Charlotte bien-aimée jusqu'au pied des autels et jusqu'au seuil de la chambre nuptiale, qu'elle

s'occuperait de son trousseau avec enthousiasme, et que le mariage aurait lieu chez elle. — Le diable m'emporte! ma chère comtesse, lui dit le général au comble du ravissement, il faut que je vous avoue une chose : vous m'étonnez!... J'ai été injuste, cruellement injuste envers vous! Oui, ma foi! je m'en accuse, je vous croyais dure, intéressée, peu franche... Eh bien! pas du tout : vous êtes une excellente femme, un cœur d'or, une belle âme. Ma chère amie, vous avez trouvé le vrai moyen de me convertir, puisque vous y tenez... J'ai quelquefois pensé qu'en fait de religion l'honneur suffisait à un homme, n'est-ce pas, Camors?... mais je ne suis pas un mécréant, ma chère comtesse,... et ma parole sacrée, lorsque je vois de parfaites créatures comme vous, j'ai envie de croire tout ce qu'elles croient, quand ce ne serait que pour leur être agréable!

M. de Camors, moins naïf, se demandait avec intérêt quel pouvait être le secret de la politique nouvelle de sa tante. Il n'eut pas besoin de beaucoup d'efforts pour le pressentir. Mme de La Roche-Jugan, qui avait fini par se convaincre elle-même de l'anévrisme du général, se flattait que les soucis du mariage pourraient accélérer les destins de son vieil ami. En tout cas, M. de Campvallon avait plus de soixante ans; Charlotte était jeune, et Sigismond aussi. Sigismond attendrait donc quelques années, s'il le fallait, et il ferait tout doucement sa cour à la jeune marquise, jusqu'au jour où il l'épouserait avec toutes ses dépendances, sur le mausolée du général. — C'était ainsi que Mme La Roche-Jugan, un moment écrasée sous le coup inattendu qui ruinait toutes ses espérances, avait soudain modifié ses plans et changé ses batteries, pour ainsi dire sous le feu de l'ennemi. — Voilà à quoi elle rêvait en pleurant et en se mouchant derrière son rideau.

Les impressions personnelles de M. de Camors à la nouvelle de ce mariage n'avaient pas été des plus agréables. Premièrement il était forcé de reconnaître qu'il avait fort mal jugé Mlle d'Estrelles, et qu'au moment où il l'accusait de spéculer sur sa petite fortune, elle lui sacrifiait les sept cent mille francs de rente du général. Il sentait donc avec ennui qu'il n'avait pas eu précisément le beau rôle en cette affaire. En second lieu, il se voyait réduit à étouffer dès ce moment la secrète passion que cette belle et singulière personne lui inspirait. Femme ou veuve du général, dans le présent et dans l'avenir, il était clair que Mlle d'Estrelles lui échappait absolument; séduire la femme de ce vieillard et de cet ami dont il avait accepté les bienfaits, ou bien l'épouser un jour veuve et riche après l'avoir refusée pauvre, c'était une indignité ou une bassesse que l'honneur lui interdisait au même degré et avec la même rigueur évidente,

si cet honneur dont il avait fait la seule loi de sa vie n'était pas un mot et une risée. M. de Camors n'hésita pas à le comprendre et à s'y résigner.

Pendant les quatre ou cinq jours qu'il passa encore à Campvallon, sa conduite fut parfaite. Les attentions délicates et réservées dont il entoura Mlle d'Estrelles, mêlées d'une dose convenable de mélancolie, lui témoignèrent à la fois sa reconnaissance, son respect et ses regrets. M. de Campvallon n'eut pas moins à se louer des procédés du jeune comte, qui entra dans la faiblesse de son hôte avec une bonne grâce affectueuse, lui parla peu de la beauté de sa fiancée et beaucoup de ses qualités morales, et lui laissa voir sur l'avenir de cette union la plus flatteuse confiance.

La veille de son départ, Camors fut mandé dans le cabinet du général. — Mon jeune ami, lui dit M. de Campvallon en lui remettant un bon de trois cent mille francs sur son banquier, je dois vous déclarer, pour le repos de votre conscience, que j'ai informé Mlle de Luc-d'Estrelles du petit avantage que je vous fais. Mlle de Luc-d'Estrelles, mon jeune ami, a beaucoup d'estime et d'amitié pour vous, sachez cela. Elle a donc accueilli ma communication avec un sensible plaisir. Je l'ai encore avertie que je ne prétendais tirer aucun reçu de cette somme, et qu'aucune réclamation ne devrait être en aucun temps exercée contre vous à ce sujet. Mlle de Luc-d'Estrelles, qui doit être mon unique héritière, je ne vous le cache pas, s'est associée cordialement à mes intentions. Maintenant, mon cher Camors, rendez-moi un petit service. Pour vous dire le fond de ma pensée, je serais bien aise de vous voir donner suite immédiatement à vos projets de légitime ambition. Ma situation nouvelle, mon âge, mes goûts, ceux que je puis supposer à la marquise, réclament tous mes loisirs et toute ma liberté d'action. Je désirerais en conséquence vous recommander le plus tôt possible à mes braves et fidèles électeurs, tant pour le corps législatif que pour le conseil général, que vous ferez bien d'enlever au préalable. Pourquoi différer? Vous êtes très instruit, très capable... Eh bien! quoi! portons-nous en avant! Commençons nos opérations! Voulez-vous?

— Général, j'aurais préféré mûrir un peu;... mais ce serait une vraie folie et une ingratitude en même temps que de ne pas me prêter à vos bonnes dispositions... Que faut-il faire d'abord? Voyons!

— Mon jeune ami, au lieu de partir pour Paris demain, il faut partir pour votre terre... Reuilly, je crois, vous avez dit?... Eh bien! il faut partir pour Reuilly, et conquérir Des Rameures!

— Qu'est-ce que c'est que Des Rameures, général?

— Vous ne connaissez pas Des Rameures?... Non, au fait, vous ne pouvez pas le connaître... Diable! diable! C'est fâcheux; Des Rameures est tout-puissant dans le pays... c'est un original, Des Rameures,... mais un brave garçon... très brave garçon! vous le verrez avec sa nièce,... une femme très respectable! Dame! jeune homme, il faut leur plaire... votre succès est à ce prix... Je vous dis que Des Rameures est maître du pays! Moi, il me protégeait,... sans ça je serais resté en chemin, ma parole d'honneur!

— Mais, général, que faut-il faire pour lui plaire!

— A Des Rameures?... Dame! vous le verrez... C'est un grand original. Il n'a pas été à Paris depuis 1825; il a horreur de Paris et des Parisiens... Eh bien! il faut flatter un peu ses idées là-dessus;... il faut un peu de ruse en ce monde, jeune homme!

— Mais sa nièce, général?

— Ah! diable!... il faut plaire aussi à sa nièce,... il l'adore, et elle en fait tout ce qu'elle veut, quoiqu'il se débatte quelquefois...

— Et quelle femme est-ce que cette nièce, général?

— Oh! une femme très respectable, parfaitement respectable,... une veuve... un peu dévote,... mais très instruite;... beaucoup de mérite!

— Et comment m'y prendre pour plaire à cette dame?

— Ah! ma foi! vous m'en demandez trop!... Je n'ai jamais su plaire à une femme, moi, ainsi! Je suis bête comme une oie avec elles... C'est plus fort que moi!... Mais vous, mon jeune camarade, vous n'avez pas besoin d'être renseigné là-dessus,... vous lui plairez, pardieu! vous n'avez qu'à être convenable, et gentil,... voilà tout!... Enfin vous verrez tout ça, et vous vous en tirerez comme un ange, j'en suis sûr... Plaire à Des Rameures et à sa nièce, voilà le mot d'ordre!

Le lendemain dans la matinée, M. de Camors quitta le château de Campvallon, muni de ces renseignemens incomplets, et en outre d'une lettre du général pour Des Rameures. Il se rendit en voiture de louage à son domaine de Reuilly, qui était situé dix lieues plus loin. Chemin faisant, il se disait que tout n'est pas rose dans la carrière de l'ambition, et qu'il était dur d'y rencontrer dès le début deux physionomies aussi inquiétantes que celles de Des Rameures et de sa respectable nièce.

OCTAVE FEUILLET.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'EXPLOITATION

DES

FORÊTS DE L'INDE

I. *The Forests and gardens of south India*, by Hugh Cleghorn, conservator of forests Madras presidency, 1861. — II. *Selections from the records of government of India. — Progress report of forest administration*, by Dr Brandis, superintendent of forests in British Burmah, 1863, 1864, 1865.

Il y a peu d'années encore, les forêts de l'Inde anglaise étaient considérées comme un obstacle aux développemens de l'agriculture plutôt que comme une source de revenus et de prospérité. Soit qu'il ne se rendît pas compte des conséquences qu'entraînerait la disparition de ces forêts, soit qu'il ne soupçonnât pas les richesses qu'elles renfermaient, le gouvernement anglais n'avait pris aucune mesure pour en assurer la conservation, et laissait les natifs comme les Européens y puiser à leur aise les bois dont ils avaient besoin : tout au plus avait-il concédé les massifs les plus facilement exploitables à des spéculateurs qui, sans souci du lendemain, en avaient tiré tout le bois qui était à leur convenance et à leur portée. Aussi un grand nombre de forêts avaient-elles déjà disparu, et le manque de bois commençait-il à se faire sentir sur quelques points. Ce n'est pas que plusieurs tentatives n'eussent déjà été faites pour introduire un système d'exploitation régulier ; mais ces mesures partielles, souvent mal entendues, furent en général plus nuisibles qu'utiles, et c'est de 1846 seulement que date l'organisation d'un service administratif digne de ce nom. Substitué aux anciens maîtres du

sol et se considérant comme l'héritier de leurs droits, le gouvernement anglais s'est emparé de toutes les forêts à la jouissance desquelles les exploitans n'avaient que des titres douteux, et depuis quelques années il essaie d'en tirer tout le parti possible, sans pour cela en compromettre l'avenir. Nous pouvons, au moyen de publications récentes, nous faire une idée assez exacte des résultats qu'il a déjà obtenus dans cette direction. Nous citerons surtout le rapport officiel du Dr Brandis et le livre de M. Cleghorn, publication privée, bien qu'elle ne soit en réalité qu'un recueil de documens officiels. Ces ouvrages, qui n'ont pas précisément été faits en vue de l'agrément des lecteurs, renferment des redites nombreuses et parfois même de vives discussions, mais ils témoignent du moins de la sincérité du gouvernement anglais, qui permet aux fonctionnaires de publier leurs propres rapports, sans croire sa dignité compromise par les opinions divergentes qui peuvent s'y rencontrer.

I.

Bien que très vastes encore, grâce à un climat des plus favorables à la végétation, la plupart des forêts de l'Inde sont loin de présenter l'aspect imposant de celles de l'Amérique. On n'y voit pas sur des étendues sans limites les arbres pressés les uns contre les autres, reliés entre eux par des lianes innombrables qui opposent aux voyageurs des obstacles toujours renaissans; on ne rencontre pas, dans des solitudes qu'aucun être humain n'a jamais violées, ces géans de la végétation qui, ajoutant chaque année pendant des siècles une couche ligneuse nouvelle aux couches anciennes, finissent par atteindre des dimensions dont nous avons peine à nous faire une idée : comme ils ont mis des siècles à s'accroître, ils mettent des siècles à mourir, perdant chaque jour une branche, jusqu'à ce que, complétement dépouillés de leur feuillage, privés de séve, ils s'affaissent sur eux-mêmes, restituant au sol en une seule fois tout ce qu'ils lui ont enlevé pendant une longue suite d'années, et faisant dans le feuillage un vide que de nouveaux arbres viennent bientôt remplir. La nature dans l'Inde n'a pas cette majesté; elle y paraît usée par les hommes; le paysage y a le plus souvent un air de vétusté qui fait peine à voir; les terres incultes ne sont que des terres abandonnées; les forêts, déjà plusieurs fois exploitées, sont entrecoupées de clairières et peuplées de villages épars qui semblent dater eux-mêmes des premiers temps de l'humanité. C'est sur ce coin du globe en effet que notre espèce a pris pied dans ce monde, et depuis ce jour des milliers de générations s'y sont suc-

cédé en demandant au même sol la même chétive subsistance. Ayant trouvé dans les forêts de quoi se chauffer et s'abriter, elles s'y installèrent avec leurs troupeaux, et abattirent les arbres pour cultiver le riz et le millet; puis, quand les terres étaient épuisées, elles allaient recommencer un peu plus loin le même travail de dévastation, laissant derrière elles la forêt se reformer. Une grande portion de la partie montagneuse de l'Inde a dû être parcourue de la sorte, Dieu sait combien de fois! car on trouve fréquemment au plus épais des massifs des ruines d'anciens villages, des tombeaux abandonnés, et aujourd'hui encore de nombreuses tribus nomades continuent à vivre au fond des bois. C'est donc surtout dans les vallées les plus reculées et sur les points les plus inaccessibles qu'on peut rencontrer des forêts réellement importantes par l'abondance et l'élévation des arbres qu'elles renferment.

La plus ancienne au point de vue historique, l'Inde est une contrée relativement nouvelle au point de vue géologique. Elle a surgi du sein des mers bien après les continens de l'Australie et de l'Amérique, que nous sommes cependant habitués à considérer comme plus nouveaux, parce que nous ne les avons connus que plus tard. Dans sa *Géographie botanique*, M. de Candolle prétend qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des arbres du genre *taxodium* qui n'auraient pas moins de deux ou trois mille ans; si ceux qui leur ont donné naissance avaient atteint le même âge, il suffirait de deux ou trois générations de ces arbres pour faire remonter cette contrée au-delà de la période géologique actuelle. M. de Candolle tire la même conclusion de l'existence de marais dans lesquels on aurait trouvé, entassés les uns sur les autres depuis les temps les plus reculés, des amas d'arbres semblables aux espèces contemporaines, et dont la plupart étaient âgés de plusieurs siècles, à en juger par les couches concentriques qu'on a pu compter. D'après cet éminent botaniste, la plupart des végétaux du nord de l'Amérique sont contemporains des mastodontes, c'est-à-dire de l'époque tertiaire, d'où l'on peut conclure que ce continent est bien antérieur aux révolutions qui ont donné à l'Europe et à l'Asie la configuration qu'elles offrent aujourd'hui. C'est sans doute à cette circonstance qu'il faut attribuer la richesse relative de la flore américaine.

Dans l'Inde, le nombre des essences qui peuplent les forêts est également considérable : on peut l'évaluer à un millier sancompter les variétés infinies d'arbustes et d'arbrisseaux. Si, partant de l'extrémité méridionale de l'Indoustan, on s'avance vers le nord jusqu'au sommet de l'Himalaya, on rencontre sur sa route des espèces propres à tous les climats, depuis celles qui n'appartiennent qu'à la zone tropicale, jusqu'à celles qui caractérisent la flore

alpestre. Ce sont d'abord, autour des villages, les palmiers, les cocotiers, les figuiers sacrés, puis, tantôt en massifs, tantôt épars dans les plaines, les tamarins, les tecks, les mangos, etc. Plus au nord, les palmiers et autres monocotylédones disparaissent, mais l'éclat et la grandeur des fleurs, la teinte toujours verte des forêts conservent encore à la végétation un caractère tropical. Sur les pentes de l'Himalaya se montrent des arbres qui rappellent ceux de nos pays, tels que les cèdres, les sapins, les platanes, les chênes, les bouleaux. Ce sont bien les mêmes familles, mais non plus les mêmes espèces, car l'yeuse ou chêne vert est seul absolument semblable à celui qu'on rencontre dans le midi de l'Europe. L'immense bassin du Suttledge, au nord de l'Himalaya, renferme de magnifiques massifs de cèdres déodoras, qui, tantôt à l'état pur, tantôt mélangés de pins, de chênes et de cyprès, tapissent les flancs de la vallée principale et des innombrables vallées secondaires. C'est à la base des montagnes que se montrent les véritables forêts, et à mesure qu'on s'élève, le climat, de plus en plus rude, trie successivement les essences les plus robustes, jusqu'à ce que le bouleau et l'aune rampant venant eux-mêmes à disparaître, le règne végétal ne se trouve plus représenté que par quelques graminées.

Si considérable que soit le nombre des espèces qui peuplent les forêts de l'Inde, celui des espèces réellement utiles y est très restreint, car on ne peut guère considérer comme telles que celles dont le bois peut résister aux attaques des insectes et aux variations d'un climat alternativement humide et brûlant, et qui seules dès lors peuvent être employées dans les constructions.

Nous rencontrons en première ligne le teck (*tectona grandis*), qui appartient à la même famille que nos verveines. C'est un arbre droit et élancé, à larges feuilles, avec des panicules de fleurs blanches. Originaire des parties montagneuses du Malabar et du royaume de Siam, il se rencontre aujourd'hui dans la plus grande partie des forêts de l'Inde méridionale; seulement, tandis que dans les montagnes il grossit par couches concentriques en formant des colonnes cylindriques qui ont jusqu'à 2 mètres de tour et 20 mètres de hauteur sous branches, il a dans les plaines une croissance très irrégulière. La tige, il est vrai, reste droite, mais elle perd sa forme cylindrique et devient cannelée, de telle façon qu'il est fort difficile d'en tirer parti pour les constructions. Cet arbre parvient à maturité vers l'âge de quatre-vingts ans, mais il végète beaucoup plus longtemps et peut atteindre jusqu'à 40 mètres de hauteur. Lorsqu'il a crû sur les montagnes, il fournit un bois extrêmement précieux, très tenace, facile à travailler, n'attaquant pas le fer et peu sensible aux variations de température. C'est probablement le plus

durable de tous les bois, et c'est à cette qualité qu'il doit d'être très recherché pour les constructions navales aussi bien que pour les constructions civiles. Les navires en teck durent, dit-on, cinquante ou soixante ans, et Sonnerat, dans son voyage aux Indes en 1774, prétend en avoir rencontré qui avaient cent ans et plus. Depuis longtemps, l'Angleterre approvisionne ses arsenaux de ce bois, qui, comme on le verra plus loin, est l'objet d'un commerce d'exportation considérable. Le teck couvre à lui seul une partie des chaînes de Nilgiri et d'Anamalaï, qui courent parallèlement à la mer le long de la côte du Malabar; il tapisse aussi les vallées du Sittang et de l'Irrawaddy, dans la Birmanie anglaise, où il forme des forêts dont l'étendue est évaluée à 2,400 milles carrés (619,000 hectares). Cet arbre prospère jusque vers le 21e degré de latitude nord, et on le rencontre dans le royaume de Siam, à Ceylan, à Java et dans quelques autres îles de l'archipel indien. Des essais d'acclimatation ont été faits en Afrique, et le jardin botanique d'Alger renferme quelques échantillons de ce précieux végétal, qu'il serait bien désirable de pouvoir introduire chez nous.

Après le teck, l'essence la plus précieuse est le sandal (*santalum album*). Il n'est pas employé dans les constructions, mais on le débite en petites bûches et on le livre ainsi au commerce, qui le recherche à cause de l'odeur aromatique qu'il dégage. Cette odeur n'est pas du goût des Européens, mais elle plaît beaucoup aux habitans des îles du Pacifique, qui en parfument l'huile de coco dont ils s'enduisent le corps et les cheveux; les Chinois brûlent ce bois dans leurs temples, et s'en servent comme d'encens. Autrefois assez commun, il devient tous les jours plus rare. Toutefois il peuple encore, surtout dans le Mysore, de vastes forêts qui sont l'objet de soins particuliers. On donne le nom de sandal rouge à un arbre (*pterocapus santalinus*) qui n'appartient pas à la même famille que le précédent, et qui fournit un bois de teinture estimé. Ce bois présente cette curieuse particularité, qu'il est formé de fibres disposées par couches alternatives et dirigées en sens inverse les unes des autres, de telle sorte que, lorsqu'on le fend dans le sens du diamètre, les deux parties présentent des surfaces anguleuses qui s'emboîtent les unes dans les autres, et que, lorsqu'on le rabote, on y remarque des parties alternativement lisses et déchirées. On s'en sert pour teindre les laines en rouge.

Le sal (*shorea robusta*), arbre de la famille des *dipterocarpæ*, se rencontre surtout dans la partie centrale de l'Inde, depuis le fleuve de la Soane, qui se jette dans le Gange près de Patna, jusqu'au Godavery, remarquable par ses canaux d'irrigation qui fertilisent une partie de la présidence de Madras. Il en existe aussi de belles

forêts au pied de l'Himalaya et dans les vallées formées par les tributaires du Gange et du Bramapoutra. Le sal croît avec une remarquable rapidité, et atteint de très grandes dimensions lorsqu'il a l'espace nécessaire pour se développer. La tige prend alors un diamètre considérable, et les branches, s'étendant au loin, donnent un ombrage très épais; il produit en grande abondance des semences qui germent aussitôt tombées, et souvent même pendant qu'elles sont encore suspendues aux branches. Aussi ne peut-on les conserver plusieurs jours ni les transporter à quelque distance. Les semis se font naturellement avec une telle profusion que les jeunes plants se touchent; ils forment des fourrés impénétrables, et un seul arbre suffit pour assurer la perpétuation de vastes forêts. Plus tenace encore que le teck, le bois de sal est employé dans les constructions et la charronnerie. On en a fait aussi des poteaux télégraphiques et des traverses de chemins de fer.

Le *black wood* (bois noir), appelé à Madras *rose wood*, connu en botanique sous le nom de *dalbergia latifolia*, est un arbre magnifique. Le bois en est noir, à grains serrés, et prend un beau poli, ce qui le fait rechercher pour les ouvrages d'ébénisterie fine. Mentionnons encore le *jack* (*artocarpus integrifolia*), dont le fruit, de forme ovoïde, contient une pulpe blanche et farineuse qui lui a fait donner le nom d'arbre à pain; le *vengé* (*pterocarpus marsupium*), qui fournit un suc astringent connu dans le commerce sous le nom de *kino;* le *poon spars* (*calophyllum angustifolium*), le cèdre déodora, et l'*erul* (*inga xylocarpa*), employés dans les constructions et l'ébénisterie. Il en existe beaucoup d'autres encore, qui, soit par les fruits qu'ils portent, soit par les gommes qu'ils distillent peuvent donner des produits précieux : tels sont le *ficus elastica*, dont on tire la gomme élastique au moyen d'incisions opérées dans le tronc; l'*acacia catechu*, qui produit le cachou; le *pinus longifolia*, qui secrète une huile de térébenthine. Ces diverses essences croissent tantôt à l'état de massif pur, tantôt mélangées, se groupant suivant les affinités respectives, se répartissant selon les exigences du tempérament de chacune d'elles. Un des traits distinctifs de cette végétation tropicale, c'est qu'elle se trouve soumise à des influences atmosphériques qui varient peu d'un moment de l'année à l'autre. Tandis que dans les climats tempérés le cours des saisons amène successivement la croissance des feuilles, la floraison, la maturation des fruits, ici toutes ces phases se confondent, de sorte que dans une même forêt on rencontre à la fois des arbres dépouillés de feuilles, d'autres couverts de fleurs et de fruits. Les forêts, conservant la même teinte verte pendant toute l'année, ont un aspect uniforme et triste, et ne présentent jamais cette succession

de nuances, cette variété de tons qui donnent tant de charme à celles de nos pays. Il y en a pourtant quelques-unes qui perdent leurs feuilles pendant la saison des chaleurs et qui, desséchées par un soleil ardent, s'allument avec la plus grande facilité et propagent au loin l'incendie. Il n'en est jamais ainsi dans les forêts qui restent toujours vertes, et l'ombre qu'elles projettent en fait un séjour délicieux même pendant les heures les plus chaudes du jour.

Au milieu de ces essences croissent de nombreux arbustes et arbrisseaux qui, s'enchevêtrant dans tous les sens, forment des fourrés impénétrables qu'on désigne sous le nom de *jungles* (1). Ces *jungles* envahissent, comme les mâquis de la Corse, toutes les terres inoccupées, et sont le repaire des tigres et des autres animaux dangereux dont l'Inde est si abondamment pourvue. Parmi ceux-ci, il faut ranger les éléphans sauvages, qui, tant qu'ils sont en troupes, sont assez inoffensifs, mais qui, lorsqu'ils sont isolés, fondent sur les gens qu'ils rencontrent et les foulent aux pieds. Les tigres sont plus à craindre encore, bien qu'un grand nombre d'entre eux n'attaquent jamais l'homme, car tant qu'ils n'ont pas goûté le sang humain, ils fuient à son aspect; mais une fois qu'ils s'en sont abreuvés, ils y reviennent toujours et s'aventurent jusque dans les villages à la recherche de leurs victimes. Pour se mettre à l'abri de leurs attaques, on a dû entourer les villes de palissades et construire les maisons à 8 ou 10 mètres au-dessus du sol sur des pièces de charpente ou des faisceaux de bambous. Les plus redoutables néanmoins de tous ces animaux sont les serpens et surtout le *cobra di capello*, dont la couleur verte se confond avec celle du feuillage et dont la morsure est presque toujours mortelle. Les *jungles* occupent souvent des plaines marécageuses d'où s'échappent en abondance des miasmes délétères; l'atmosphère lourde et immobile donne à l'air une teinte morne et une pesanteur fatigante, qui énerve les forces et abat les hommes les plus robustes; on ne pourrait y passer même une seule nuit sans s'exposer à une mort à peu près certaine. Toutefois ces *jungles* ne sont pas absolument improductives; quelques-uns des arbrisseaux qu'elles renferment fournissent des huiles, des résines ou des matières colorantes; d'autres sont utilisés pour le chauffage. Le plus précieux de tous est le bambou, qui appartient à la famille des simples graminées, mais dont la végétation arborescente est d'une grande beauté. Les bambous sont employés à une foule d'usages; les plus grands (on en trouve de 20 mètres de long) servent d'agrès pour les bateaux ou

(1) On a fait du mot *jungle* un mot spécifique pour désigner des fourrés d'arbrisseaux; mais en indoustani *djangal* signifie seulement un endroit non cultivé. — Voyez Jacquemont, *Voyage dans l'Inde*.

de vergues pour les navires; les autres sont utilisés dans les constructions, dans la fabrication de meubles et d'objets divers. Les Indiens en font des maisons entières, y compris les cloisons, la toiture et tout le mobilier; avec les moins forts, ils façonnent des cannes, des manches de parasol, des tuyaux de pipe; avec les entre-nœuds sciés à la longueur voulue, ils fabriquent des vases dont le fond est fermé par la cloison naturelle que présente chaque nœud. Les bambous servent encore à faire des cordages et du papier de Chine. Pour obtenir ce dernier produit, on fait tremper les tiges et on les broie de manière à avoir une pâte qu'on étend ensuite sur les cadres, comme celle qui fournit le papier ordinaire. Le prix des bambous varie suivant la dimension entre 3 et 5 roupies le mille (de 7 fr. à 11 fr. 80 cent.). On les fait flotter sur les rivières pour les expédier aux lieux de consommation, et la légèreté des tiges de ce gigantesque graminée permet d'en faire des radeaux qui servent à transporter en même temps les bois plus lourds que l'eau. La moelle du bambou fournit une substance alimentaire semblable au sagou, et les fleurs mélangées avec du miel servent de nourriture aux classes pauvres. On en tire aussi un liquide sucré qu'on fait fermenter, et qui donne une boisson agréable.

Au milieu des plaines sablonneuses se montre aussi l'*agave americana* ou grand aloès d'Amérique, qui, croissant isolé, donne au paysage un cachet particulier de mélancolie. Originaire des contrées tropicales de l'Amérique, il a été importé d'abord au cap de Bonne-Espérance et de là dans les Indes, où il s'est développé de manière à imprimer un caractère nouveau à l'aspect de ce pays. Quand la floraison a lieu, un bourgeon s'échappe avec force du milieu des feuilles épineuses et s'élève rapidement jusqu'à une hauteur de quinze pieds. Les épines sont employées en guise de clous ou d'épingles, les feuilles servent à couvrir les maisons, et par la macération fournissent de longues fibres dont on fait des cordages.

Ainsi que nous l'avons dit, les forêts de l'Inde ont été et sont encore exposées à de nombreuses causes de ruine, non-seulement de la part des natifs, mais aussi de la part des Européens, qui pendant longtemps y ont puisé des quantités prodigieuses de bois sans prendre aucune mesure pour empêcher la destruction des essences. La conservation des forêts est l'une des moindres préoccupations des nouveaux arrivans, car on ne songe à l'avenir que quand la pénurie commence à se faire sentir dans le présent, et alors il est souvent trop tard. Ce qu'on a coupé de bois pour la construction des édifices et pour celle des chemins de fer est incalculable; des millions d'arbres les plus précieux ont été gaspillés inutilement. Partout où des circonstances particulières, no-

tamment la difficulté des transports, n'y ont point fait obstacle, les massifs ont été dévastés sans qu'on ait pu ou peut-être songé à s'y opposer. Quelques-uns ont été d'abord préservés parce qu'on les croyait hantés par les esprits. Cette crainte était telle que, lorsqu'il s'agit d'en commencer l'exploitation, aucun indigène ne voulut y prendre part, et qu'il fallut recourir à des ouvriers chrétiens moins superstitieux. Une autre cause de destruction résulte des incendies dus soit à l'imprudence des voyageurs qui négligent d'éteindre les feux de leurs campemens, soit à la combustion spontanée produite par le frottement des bambous, soit enfin aux tribus nomades qui dans les montagnes allument les herbes afin d'amender le sol par les cendres et d'accroître ainsi la production de l'année suivante. « Au commencement de ce siècle, dit M. Cleghorn, une immense forêt presque vierge couvrait la chaîne occidentale des *Ghattes* (1) depuis l'embouchure des fleuves jusqu'aux sommets les plus élevés des montagnes; abandonnée à la nature, elle était remplie d'animaux sauvages et peuplée d'arbres magnifiques. Aujourd'hui le voyageur qui du haut des pics promène ses regards sur les plaines du Malabar voit bien encore se dérouler à ses pieds une forêt immense; mais, s'il vient à descendre, il s'aperçoit que les plus beaux arbres ont été abattus, et que les entrepreneurs et les marchands ont exploité les essences les plus précieuses jusque dans les lieux les moins accessibles. La hache du planteur de café et le *kumari* font des vides qui s'étendent tous les jours. »

Le mode de culture qu'on appelle *kumari* dans le Malabar et *toungya* dans la Birmanie est désastreux pour les bois. Pratiqué d'abord par les tribus sauvages qui habitent les jungles, il s'est étendu jusque chez les paysans (*ryots*), et aujourd'hui il est généralement répandu. Il consiste à défricher une certaine étendue de forêt, autant que possible sur les flancs d'une colline, à laisser sécher les bois sur place jusqu'en mars ou avril et à y mettre le feu. On laboure alors légèrement le sol pour enterrer les cendres, et l'on sème soit du riz, soit du millet au moment des premières pluies. La moisson, qui se fait vers la fin de l'année sans avoir nécessité d'autre culture que le sarclage des herbes, donne un rendement double de celui qu'on obtient par les procédés ordinaires. La seconde année produit encore une récolte, quelquefois même la troisième, après quoi la place est désertée et abandonnée aux jungles, qui ne tardent pas à l'envahir de nouveau. Dans les parties où les terres sont peu abondantes eu égard à la population, on

(1) Cette chaîne s'étend le long de la côte du Malabar et sépare le plateau central des contrées basses qui bordent la mer; elle prend différens noms, suivant les localités qu'elle parcourt, mais *Ghattes* est le nom générique.

revient sur les mêmes points tous les dix ou douze ans; mais en général on préfère les parties vierges.

Ce système de culture est aujourd'hui passé dans les mœurs, et il est impossible au gouvernement de s'y opposer d'une manière absolue; tout ce qu'il peut faire, c'est de chercher à le rendre aussi peu préjudiciable que possible en obligeant les indigènes à laisser sur pied les essences les plus précieuses, — le teck, le poon, le *black wood*, le jack et le sandal, — et à respecter les jungles situées près des rivières et sur les côtes, où elles peuvent être exploitées facilement et fournir du bois de chauffage. On conçoit cependant que les arbres conservés doivent souffrir beaucoup du passage périodique de la flamme, qui brûle les racines et dessèche le feuillage. Les mesures prises ne sont donc qu'un palliatif, et il faudra un jour ou l'autre aviser à des moyens de préservation plus énergiques. Il ne s'agit pas seulement dans cette circonstance de préserver les forêts, il faut encore éviter d'encourager chez les tribus un genre de vie qui les empêche de se fixer et qui entretient leur misère (1). Déjà les collecteurs des différens districts ont reçu l'ordre de prendre possession de tous les terrains boisés dont l'appropriation particulière n'est pas constatée par un titre, et d'interdire le *kumari* partout où ils jugeront convenable de le faire dans l'intérêt public.

Il est en effet de la plus haute importance de veiller à la conservation des forêts de l'Inde, beaucoup moins encore en vue d'assurer à la consommation les bois de chauffage et de construction dont elle peut avoir besoin qu'en raison de l'influence qu'elles exercent sur le régime des eaux et sur la température. Dans les pays chauds, la fertilité est proportionnelle à la quantité d'eau dont on dispose, et l'on sait que les forêts ont pour effet de provoquer la formation des sources, de maintenir dans les rivières un débit régulier et constant, et par conséquent de permettre les irrigations, sans lesquelles les meilleures terres demeurent stériles. D'un autre côté,

(1) Voici l'évaluation des frais de cette culture :

Taxe pour 1 acre 1/2 (61 ares)...	1 roupie	8 annas.
Abattage des bois.....	3 —	» —
Semences du millet.....	» —	4 —
Sarclage.....	4 —	» —
Garde.....	6 —	» —
Récolte.....	4 —	» —
Total.....	18 roupies	12 annas.
Récolte, 28 mudas à 1 roupie...	28 —	» —
Bénéfice.....	9 —	4 — (21 fr. 84 c.)

Ce qui donne environ 35 francs 80 centimes par hectare.

les massifs boisés contribuent par leur présence à abaisser la température. Cette action, qui a été longtemps contestée, parce qu'elle est souvent masquée dans les climats tempérés par des circonstances locales, est très sensible dans les climats chauds, et trouve d'ailleurs dans les derniers travaux sur l'unité des forces physiques une confirmation théorique très précieuse. Les feuilles des arbres décomposent l'acide carbonique contenu dans l'atmosphère, en absorbent le carbone et en rejettent l'oxygène; or ce phénomène est toujours accompagné d'un abaissement de température, de même que la combustion, qui est la reconstitution de cet acide carbonique au moyen du carbone du bois et de l'oxygène de l'air, est accompagnée d'un dégagement de chaleur. On peut donc considérer les forêts comme d'immenses appareils destinés à enlever à l'atmosphère une partie du calorique qu'elle renferme, pour l'emmagasiner dans les tissus ligneux, sauf à le lui restituer quand une fois les arbres abattus sont employés à nos usages domestiques.

On ne saurait se dissimuler cependant que la tâche du gouvernement anglais ne soit des plus ardues, car son action ne s'étend que sur un nombre relativement restreint de forêts, et beaucoup d'entre elles non-seulement sont dépourvues de toute surveillance, mais n'ont même pas encore été reconnues. Quelques-unes sont d'un abord tellement difficile et dangereux que les indigènes eux-mêmes ne s'y aventurent pas; telle est par exemple l'immense forêt qui couvre une partie du delta du Gange, et qui n'aurait pas moins, paraît-il, de 1,500,000 hectares. Lorsque les pluies ont fait fondre les neiges de l'Himalaya, les torrens qui descendent des montagnes charrient une énorme quantité de terres dont ils encombrent le fleuve. Celles qui ne sont pas déposées sur les bords sont entraînées vers la mer, et forment un sédiment qui recule chaque année les bornes du delta et dont la végétation prend aussitôt possession. Ces forêts marécageuses, outre qu'elles sont peuplées d'alligators, de serpens, de tigres et autres animaux dangereux, sont tellement insalubres qu'on les considère comme le foyer originaire du choléra; aussi ne pourra-t-on songer à les exploiter que lorsque d'immenses travaux d'assainissement en auront rendu le séjour moins pernicieux.

Chaque année cependant de nouvelles reconnaissances ont lieu dans des régions jusqu'alors inexplorées, et de nouveaux massifs sont incorporés au domaine public. M. Cleghorn nous donne dans son ouvrage le journal d'une de ces excursions entreprise par lui en 1858 dans la partie la plus élevée de la chaîne des Anamalaï, dans la province de Madras. L'excursion dont il s'agit avait pour objet l'exploration de la chaîne méridionale des Anamalaï (mon-

tagne des Éléphans), dont la faune et la flore n'avaient pas encore été étudiées. L'expédition se composait, outre M. Cleghorn, du Dr Macpherson, inspecteur-général des hôpitaux, du major Hamilton, de sir Patrick Grant, qui devait reproduire par le crayon la physionomie des contrées qu'on allait parcourir, et de quelques officiers et ingénieurs; elle était suivie de 7 éléphans et d'un certain nombre de *coulies*.

Après avoir traversé la rivière des Anamalaï dans des bateaux faisant eau de toutes parts, les voyageurs pénétrèrent dans les jungles et suivirent un sentier de buffles qui les conduisit en montant toujours jusqu'au village de Pulaki. Les chevaux escaladaient facilement cette pente rapide, mais les éléphans, quoique légèrement chargés, suivaient lentement et éprouvaient beaucoup de difficultés à traverser les torrens, dont les berges escarpées ne leur permettaient pas d'aborder sans de grands efforts. Ces montagnes, d'origine métamorphique, sont formées de couches de gneiss de couleur grisâtre, coupées fréquemment par des veines de feldspath. Le teck se montre à deux milles environ en avant du village; il n'atteint pas des dimensions exceptionnelles, mais il est très abondant, surtout dans les gorges, et peuple à peu près la moitié de ces forêts; ces arbres étaient en fleur et couverts de panicules blancs qui ajoutaient de nouveaux charmes au paysage. Plus loin dans la vallée, on rencontra le *pterocarpus marsupium* et le *dalbergia latifolia*, qui croissent à une altitude plus élevée que le teck. Les roches des rivières étaient couvertes d'une petite plante orange (*impatiens verticillata*) qui formait une frange le long des cours d'eau, et se montrait souvent entre les deux bras d'une même cascade.

En poursuivant sa route, l'expédition arriva au pied de la montagne de Tangachi. A mesure qu'elle s'élevait, le teck devenait de plus en plus petit et finit par disparaître. Elle atteignit ensuite la chute du Torakudu, qui, formée de trois cascades successives, offre un spectacle imposant. A quelque distance, le major Hamilton découvrit un ancien *cromlech* semblable à ceux qu'on trouve sur d'autres points du Coimbatore, et consistant en quatre immenses pierres recouvertes par une cinquième. Les voyageurs firent ensuite l'ascension du versant occidental de la chaîne, et virent se dérouler devant eux la magnifique vallée du Torakudu, couverte de jungles et qui mesure cinq milles de long sur deux de large. Le mauvais temps étant survenu, l'expédition ne put aller plus loin; mais quelques mois plus tard la reconnaissance de ces contrées fut complétée par le lieutenant Beddome.

Le caractère général de ces montagnes ressemble à celui de la

chaîne de Nilgiri. Ce sont les mêmes cimes arrondies, les mêmes jungles couvrant des étendues de plusieurs milles et cessant tout à coup. Les montagnes, de forme conique, sont couvertes d'un riche gazon et d'abondantes plantes médicinales. Trois tribus distinctes habitent la chaîne de l'Anamalaï : les Kaders, les Paliars et les Malsars. Les Kaders sont supérieurs aux autres; ils se refusent à tout travail domestique, et c'est par faveur qu'ils consentent à conduire des voitures ou à charrier du bois. Ils sont habiles chasseurs et considèrent comme une injure d'être appelés *coulies*. Ils sont confians et obligeans et exercent une certaine influence sur les Paliars et les Malsars. D'une stature peu élevée, ils ressemblent à des Africains avec leurs cheveux crépus liés par derrière; ils liment en pointe les quatre dents de devant de leur mâchoire supérieure. Les Paliars sont surtout pasteurs et marchands, tandis que les Malsars s'adonnent à l'agriculture. Leur commerce consiste à échanger les produits de ces montagnes, tels que le safran, le gingembre, le miel, la cire, la résine, le millet, la noix à savon, la noix de galle, contre ceux de la plaine, le riz, le tabac. Ils sont très habiles à grimper sur les arbres et à escalader les rochers escarpés pour chercher du miel; ils se servent à cet effet de chaînes en rotin fixées à la partie supérieure et suspendues sur l'abîme. Ils n'ont d'ailleurs aucune idée de ce que c'est que le bien-être et n'aspirent nullement à changer leur sort. Ces tribus ne s'établissent pas à une altitude supérieure à 5,000 pieds; les sommets restent le domaine exclusif des animaux sauvages.

C'est la fin d'octobre et la saison des chaleurs qui paraissent être les meilleurs momens pour s'aventurer dans la chaîne supérieure. Celle-ci étant soumise par sa position à l'action de la mousson du sud-ouest, M. Cleghorn propose d'y établir une station semblable à celles qu'on a créées sur d'autres montagnes, et où les Européens viendraient refaire leur constitution énervée. On sait en effet que le climat de l'Inde est mortel pour eux. L'extrême chaleur des jours, jointe à la fraîcheur des nuits, finit par ruiner les tempéramens les plus robustes malgré les soins les plus attentifs et la vie la plus régulière. Pour lutter contre cette influence pernicieuse, le gouvernement a créé dans les montagnes un certain nombre de stations sanitaires où les malades viennent se retremper dans une atmosphère moins embrasée.

II.

Nous avons dit en commençant que, pour tirer des forêts de l'Inde les produits qu'elles peuvent fournir, et tout à la fois en assurer la

conservation, le gouvernement avait organisé un service administratif spécial. Nous allons voir comment il fonctionne et quels résultats il a déjà obtenus. L'importance de ce service varie suivant les provinces; il se compose en général d'un conservateur et d'un certain nombre d'agens ou officiers forestiers. Le conservateur a la direction de tout le personnel, et fait des tournées d'inspection et de reconnaissance pendant six mois de l'année. Les agens résident dans des localités déterminées, accompagnent le conservateur dans ses tournées, et lui adressent des rapports hebdomadaires. Ils ont la gestion d'une certaine étendue de forêts; ils doivent être constamment en route, parcourant leur circonscription pour traiter les affaires, autoriser le pâturage, veiller à la fabrication du bois de chauffage, payer les travailleurs, en un mot faire toutes les opérations que comporte une exploitation régulière. Chacun d'eux est secondé par un lieutenant et a sous ses ordres un certain nombre de gardes qui sont chargés de la surveillance et de la conservation des forêts, et qui sont responsables des dégâts qui peuvent y être causés.

Le recrutement du personnel est assez difficile, car jusqu'ici on n'attachait dans l'Inde qu'une importance secondaire à cette branche de l'économie rurale, et peu de personnes ont dirigé leurs études de ce côté. L'instruction technique ne suffit pas, il faut encore posséder la langue indigène et jouir d'une santé assez robuste pour supporter les fatigues des excursions et pour affronter la fièvre des jungles. Ceux qui remplissent toutes ces conditions sont assez rares pour qu'ils trouvent facilement à s'employer soit dans les entreprises particulières, soit dans des fonctions publiques mieux rémunérées que celles des forêts. Pour avoir des hommes capables, il faut les payer à leur valeur; si peu qu'ils coûtent, les employés insuffisans sont toujours trop chers. Aussi le gouvernement anglais a-t-il été conduit à adopter une mesure qui rentre peu dans ses traditions habituelles. Il vient de décider l'envoi en France et en Allemagne d'un certain nombre de jeunes gens qui, après avoir suivi les cours des écoles spéciales, devront se familiariser avec toutes les pratiques du service forestier, et rapporter ensuite dans l'Inde toutes les connaissances administratives qu'ils auront acquises. D'un autre côté, M. le Dr Brandis, inspecteur-général des forêts de Birmanie, vient de parcourir une partie de l'Europe. Il a visité les principales contrées forestières et étudié sur place les lois, les procédés d'exploitation, les modes de vente, de façon à pouvoir introduire dans l'Inde toutes les améliorations dont le service serait susceptible. D'après ses soins, un code forestier y a été promulgué en 1865, il donne aux gouvernemens locaux le pouvoir de faire des statuts spéciaux qui deviendront plus tard le point de départ d'une

législation uniforme; mais il faut s'attendre à voir s'écouler bien du temps encore avant qu'on puisse appliquer aux forêts de l'Inde les principes d'une culture perfectionnée, et l'on se borne quant à présent à chercher les moyens d'assurer la conservation des massifs et de ne livrer à l'exploitation que la quantité approximative des bois qu'ils peuvent fournir sans s'épuiser. Voici comment on s'y prend, faute de pouvoir faire mieux.

On admet que c'est vers quatre-vingt-dix ans que le teck et les autres essences précieuses ont atteint la maturité et peuvent être livrés à l'exploitation. Afin que l'opération ne porte que sur des arbres ayant au moins cet âge, on divise en quatre classes tous ceux que renferme la forêt : la première comprenant les arbres qui ont plus de 6 pieds de circonférence, la seconde ceux qui en ont plus de 4, la troisième ceux qui en ont plus de 3, enfin la quatrième ceux qui sont au-dessous de cette dimension. On fixe pour l'exploitation des arbres de la première classe une période de vingt-quatre ans, à l'expiration de laquelle ceux de la seconde, ayant acquis les dimensions suffisantes, seront à leur tour livrés à l'exploitation pendant la durée d'une période égale, de telle façon qu'en quatre-vingt-seize ans toute la forêt aura été renouvelée. — Ainsi les exploitations doivent porter chaque année sur 1/24 des arbres de première classe; mais, pour simplifier les opérations et éviter aux agens de trop grandes fatigues, on marque en une seule fois tous les bois qui doivent tomber dans le cours de six années, c'est-à-dire le quart de ceux qui composent la première classe. Six années plus tard, on marquera un second quart, et ainsi de suite. La désignation de ces arbres comprend la double opération du martelage, qui a pour objet de laisser sur le tronc une empreinte qui l'indique aux exploitans comme devant tomber, et du ceinturage (*girdling*), qui consiste à faire près de la racine une entaille circulaire de nature à déterminer la mort du végétal. On trouve à procéder de la sorte l'avantage de pouvoir utiliser les bois aussitôt après l'abatage sans avoir besoin de les laisser sur place pendant le temps nécessaire à la dessiccation, puisque le tronc est déjà sec quand on le coupe. On ajoute que par cette opération l'albumine contenue dans la séve s'écoule ou se décompose, ce qui rend le bois inaltérable, puisque c'est cette substance qui, se désorganisant sous l'influence de l'action atmosphérique, amène la pourriture. Il faut observer d'un autre côté que les arbres séchés sur pied sont beaucoup plus durs et plus difficiles à abattre que les autres, et que par fois les ouvriers se refusent à cette besogne.

Les agens chargés de ces opérations ne peuvent prendre que des arbres ayant atteint les dimensions de la première classe, en

choisissant de préférence ceux qui sont morts, malades ou envahis par les plantes parasites, et en tenant compte de l'espacement afin de permettre au sol de se repeupler au moyen de ceux qu'ils laissent sur pied. Ils doivent en même temps effectuer les divers travaux destinés à faciliter les exploitations, tels que l'extraction des arbustes, des bambous et des bois secs, l'établissement de routes et de glissoirs, l'amélioration des cours d'eau pour le flottage. Ces travaux préparatoires exécutés, les arbres marqués sont soit vendus sur pied par adjudication publique ou par voie de contrat particulier, soit exploités pour le compte du gouvernement, qui en tire directement parti pour les services publics, ou qui les fait transporter dans des lieux de dépôt pour les vendre ensuite en détail (1). Au lieu d'exploiter lui-même, le gouvernement paraît trouver avantage à traiter avec des entrepreneurs aussi bien pour le transport des bois que pour l'abatage et l'équarrissage des arbres. On a eu, avant d'en arriver là, de grandes difficultés à surmonter, car les anciens concessionnaires de forêts, habitués à opérer sans contrôle, ont eu beaucoup de peine à se plier à certaines règles, ils ont opposé des résistances très vives à l'intervention des agens forestiers; mais le gouvernement a tenu bon, et aujourd'hui le pli est pris.

Comme ces exploitations durent pendant plusieurs années sur le même point et qu'elles sont éloignées de tout centre habité, il faut établir en pleine forêt tous les bâtimens que comporte une installation complète, c'est-à-dire des maisons pour l'inspecteur et pour les agens qui dirigent et surveillent les opérations, des écuries pour les buffles, des huttes pour les ouvriers, des magasins pour les provisions, et souvent même un logement pour un médecin, car l'insalubrité du climat exige qu'on en attache à quelques-uns de ces établissemens. On a essayé aussi d'introduire l'usage des scieries mécaniques; il a fallu bientôt y renoncer à cause de l'impossibilité de les transporter ailleurs quand les exploitations étaient terminées sur un point. Les ouvriers appartiennent aux tribus nomades, mais la plupart sont très paresseux et cessent leur travail dès qu'ils ont gagné quelques roupies. Une fois abattus et équarris, les arbres sont charriés par des buffles ou traînés par des éléphans jusqu'au cours d'eau le plus voisin. On sait que l'éléphant est le principal véhicule de l'Inde, qu'il fait à lui seul l'office de chariot et de bête de trait. Il déploie dans le transport des bois une véritable intelligence, traînant les plus lourdes pièces auxquelles il est

(1) Le prix moyen du teck à Madras est de 1 roupie par pied cube, soit environ 75 francs le mètre cube équarri : c'est à peu près le prix du chêne aux environs de Paris.

attelé comme un cheval, les soulevant avec ses dents dans les passages difficiles, sans qu'il soit nécessaire de le guider autrement qu'avec la voix ou avec un bâton ferré en forme de crochet. Bien des personnes s'imaginent que les éléphans ne peuvent se reproduire à l'état de domesticité, et que tous ceux qu'on emploie sont des éléphans sauvages qu'on a dû apprivoiser. C'est une erreur : il y a dans le royaume de Siam une province très boisée en même temps que très peu peuplée, dans laquelle on élève des éléphans comme ailleurs le bétail; une grande partie de ceux qui servent au transport des bois viennent de là. Les autres sont originaires de Ceylan, des forêts situées à l'est de Calcutta et de celles qui s'étendent au pied de l'Himalaya, où on leur fait une chasse active; ces derniers sont généralement plus forts que les éléphans domestiques. Le prix de ces animaux est très variable et s'évalue d'après la charge qu'ils peuvent traîner. Ceux qui transportent facilement une pièce de teck de 60 à 80 pieds cubes ne valent pas moins de 1,500 roupies ou 3,500 francs environ.

Des bords de la rivière où ils sont déposés, les bois sont amenés jusqu'à la mer par des ouvriers flotteurs qui constituent une classe à part, et dont l'habileté est extrême. Les trains, formés de pièces réunies les unes aux autres par des écorces fibreuses, sont quelquefois très longs; au centre s'élève une petite hutte en bambou recouverte de feuilles de palmier, où les flotteurs s'abritent pendant la nuit, car à ce moment ils s'approchent du rivage et s'amarrent à un arbre pour reprendre leur course le lendemain. Le flottage nécessite des travaux préparatoires considérables tels que l'extraction des rochers qui entravent la navigation, l'ouverture de canaux de dérivation, etc., et ce sont ces difficultés qui ont jusqu'ici entravé l'exploitation d'une partie des forêts de teck de la Birmanie, qui sont les plus belles qu'on connaisse.

La Birmanie anglaise comprend les provinces de Ténassérim, qui dépendaient autrefois du royaume de Siam, et le royaume de Pégu, qui jadis était indépendant. Conquises d'abord par les Birmans, ces contrées furent, à la suite des guerres entreprises par ces derniers contre les Anglais, incorporées à l'empire indo-britannique, dont elles occupent l'extrémité orientale. Elles sont traversées par trois fleuves principaux, qui courent du nord au sud et se jettent dans le golfe Martaban en formant trois grandes vallées, séparées par des chaînes de montagnes, et dans lesquelles débouchent un grand nombre de cours d'eau secondaires. Ces fleuves sont l'Irrawaddy, qui prend sa source dans le voisinage de la Chine et qui se jette dans la mer par une foule d'embouchures, embrassant un delta plus grand que celui du Nil, le Sittang et le Salween, lequel reçoit

le Thoungyen et forme avec celui-ci la limite orientale de la Birmanie anglaise. Tous ces cours d'eau, offrant une très grande facilité pour le flottage des bois, ont permis d'entreprendre depuis fort longtemps déjà l'exploitation des forêts qu'ils traversent, et c'est à eux que Moulmein et Rangoon doivent d'être devenus les deux grands entrepôts du commerce du teck dans l'Inde. Ce n'est toutefois que quand ces fleuves auront été débarrassés des rochers qui les encombrent dans leur cours supérieur, qu'ils pourront amener jusqu'à la mer les produits des forêts les plus reculées, jusqu'ici à peu près inaccessibles.

M. Brandis a fait de chacun de ces bassins principaux une étude spéciale, soit au point de vue des ressources qu'ils peuvent offrir, soit en vue des travaux à y exécuter. Dans celui de l'Irrawaddy, il a reconnu de grandes étendues de forêts de teck encore inexploitées, dont les plus importantes sont celles du Zamayee. Elles occupent la partie centrale de la chaîne de montagnes qui sépare le bassin de l'Irrawaddy de celui du Sittang, chaîne dont l'élévation moyenne ne dépasse pas 1,500 pieds. Elles ont été préservées de la hache du bûcheron par les rochers qui empêchent le flottage, mais ces obstacles n'ont pu les mettre à l'abri des dommages causés par le *kumari*. Ces montagnes en effet étaient autrefois habitées par des tribus indépendantes appelées *Karens*, qui, sous les ordres de leurs chefs, tenaient en respect les Birmans de la plaine. Une invasion de rats survenue en 1853 ayant détruit les récoltes força une partie de la population à émigrer, au point qu'aujourd'hui elle n'occupe plus que dix villages, au lieu de cinquante qu'elle peuplait autrefois. La culture devait à cette époque s'étendre annuellement au moins sur 1,000 hectares, si bien que pendant les cinquante dernières années elle a dû parcourir la contrée entière, qui en a 50,000 à peu près, et comme avant la domination anglaise le teck était non pas réservé, mais abattu avec les autres bois, il en résulte qu'on n'y rencontre pas aujourd'hui d'arbres ayant plus de soixante ou soixante-dix ans.

Les forêts du Sittang sont également en partie restées inexplorées jusqu'ici : elles sont traversées par plusieurs cours d'eau, dont l'un est le Yainway, qui prend sa source dans la partie la plus élevée des montagnes du Pégu. Avant de quitter la région montagneuse, le Yainway reçoit le Peng; à environ 15 milles au-delà du confluent, il pénètre dans une plaine après s'être précipité à travers une large ouverture de rochers d'une hauteur de 100 pieds dans un bassin circulaire où se reforme la rivière. Cette chute n'est pas précisément un obstacle pour la navigation ou pour le flottage, car les villages birmans situés sur les hauteurs communi-

quent avec la plaine au moyen de radeaux de bambous. C'est dans la plaine que commencent les difficultés, car la rivière, obstruée par les atterrissemens, se divise en une foule de petits canaux qui inondent le pays et se jettent isolément dans le Sittang. Il faudrait creuser un canal avec un lit bien déterminé; mais il serait à craindre que ce travail ne soulevât les réclamations des villages voisins, qui seraient privés des eaux que leur fournit l'inondation actuelle. Les plus belles forêts de teck de toute la Birmanie, sinon comme étendue, du moins sous le rapport de la dimension des arbres et de la consistance des peuplemens, sont celles du bassin du Salween. En général, le fond des vallées et les pentes sont seuls occupés par le teck, le sommet est couvert d'arbres verts; mais ce qui prouve que ces forêts sont restées jusqu'ici à l'abri des dévastations, c'est qu'on rencontre gisans sur le sol une grande quantité d'arbres morts qui, faute de moyens de transport, pourrissent sur place.

La création de routes, l'ouverture de canaux, l'amélioration du lit des rivières, tels sont les travaux indispensables pour mettre en valeur les richesses forestières encore inexplorées. Ils présentent d'extrêmes difficultés en raison des énormes distances auxquelles il faut transporter les travailleurs, les provisions et les outils, et de l'insalubrité des lieux, qui ruine les constitutions les plus robustes; mais les résultats à obtenir valent bien ces sacrifices, car d'après M. Brandis l'étendue des forêts de teck en Birmanie n'est pas moindre de 619,000 hectares; elles pourraient produire au moins 1 million de mètres cubes, qui, rendus à Moulmein ou à Rangoon, vaudraient 75 millions de francs. En 1861, ces deux ports n'ont reçu que 127,000 tonnes. Depuis la domination anglaise cependant, ils ont fait d'énormes progrès; le premier, qui a aujourd'hui 52,000 habitans, reçoit une partie des bois qui viennent de Siam; le second, qui depuis 1852 a vu sa population passer de 18,000 à 55,000 habitans, est la seule communication de l'empire birman avec la mer et par conséquent l'entrepôt de toutes les marchandises de cet empire. Pendant cette même année 1861, les forêts de la Birmanie anglaise ont rapporté au gouvernement 396,885 roupies (936,648 francs), non compris les bois affectés aux services publics; les dépenses de toute nature ont été de 322,335 roupies (760,710 fr.). Le bénéfice a donc été de 74,550 roupies (175,938 fr.), ce qui est encore peu de chose en comparaison de ce qu'on peut espérer pour l'avenir. En 1863 en effet, ce chiffre s'est élevé à 317,399 roupies (745,900 francs) en y comprenant un droit de 241,929 roupies, payé pour le flottage et la conservation dans des lieux de dépôts de 94,600 pièces de teck venant du royaume de Siam et de l'empire birman.

En 1864, M. Brandis a fait, comme inspecteur-général des forêts de l'Inde, la reconnaissance du bassin du Suttledge, immense fleuve qui coule au nord de l'Himalaya et va se jeter dans le Scind, après avoir reçu un grand nombre de tributaires. De constitution granitique et d'une déclivité qui varie de 25 à 45 degrés, les montagnes qui forment la vallée principale et les vallées secondaires sont en partie couvertes de magnifiques forêts, qui tantôt s'étendent le long des rives, tantôt déroulent sur les pentes une large bande de verdure, au-dessus et au-dessous de laquelle on voit percer la roche, entrecoupée çà et là de bouquets de rhododendrons. L'essence dominante de ces forêts est le cèdre déodora, arbre d'un port magnifique et qui atteint jusqu'à 70 mètres de haut et 6 mètres de tour; on montre aux abords d'un vieux temple, près du village de Kunaï, cinq de ces arbres dont l'un a 11 mètres de tour et les autres de 6 à 8 mètres, et qui ont, dit-on, neuf siècles d'existence. Les forêts de déodoras se rencontrent à une altitude comprise entre 7,000 et 10,000 pieds; au-delà, elles se mélangent d'autres essences telles que le *pinus longifolia*, le *pinus excelsa*, l'yeuse, le cyprès, le chêne et le bouleau; à 12,000 pieds, toute végétation arborescente cesse. Comme toutes les forêts de l'Inde, celles-ci sont exposées aux dévastations des natifs, qui tantôt y mettent le feu pour cultiver le sol, tantôt mutilent les arbres pour leurs besoins les plus vulgaires. Il arrive fréquemment par exemple qu'ils coupent la pousse terminale des jeunes cèdres pour en faire des lattes et des treillages, les pousses latérales se redressent alors et forment une nouvelle cime qui fait l'effet d'un bouquet d'arbres plantés sur un tronc de 8 à 10 pieds de haut. D'autres fois l'élagage des branches, qu'on utilise en guise de litière pour les bestiaux, réduit les arbres à l'état de simples perches, pourvues au sommet d'une légère touffe de verdure. Bien que le bois du déodora passe pour incorruptible, et qu'en raison des dimensions de ce végétal il soit possible d'en tirer des pièces de charpente de premier ordre, ces forêts sont restées longtemps inexploitées, et ce n'est guère qu'en 1859 qu'elles ont été l'objet de concessions régulières. Depuis cette époque jusqu'en 1863, 30,000 pieds d'arbres environ ont été abattus; encore un grand nombre d'entre eux sont-ils restés sur place faute de pouvoir être enlevés, ou se sont-ils brisés en glissant le long des pentes avant d'arriver au fleuve. Comme il n'y a pas d'autre moyen de transport, on a dû transformer les ravins en glissoirs et faire sauter les roches qui encombraient le lit des eaux pour donner passage aux pièces de bois. M. Brandis divise ces forêts en deux classes, celles qui par leur situation sont dès aujourd'hui exploitables, et celles qui sont situées

dans des lieux trop inaccessibles pour qu'on puisse en tirer parti quant à présent. Il estime que les premières, après l'exécution de certains travaux destinés à faciliter les transports, pourront fournir annuellement jusqu'à 3,000 arbres, représentant 4,500 tonnes ou 225,000 pieds cubes, et valant environ 36,000 roupies. Il prescrit en même temps les règles à suivre pour assurer la conservation et la reproduction de ces précieuses forêts.

Les besoins locaux auxquels les forêts de l'Inde doivent satisfaire comprennent en première ligne les constructions publiques et privées, les télégraphes, les chemins de fer. Ces derniers surtout font une consommation énorme de bois de toute espèce, et ont déjà puissamment contribué à l'appauvrissement des massifs boisés. Dans la présidence de Madras seulement, la longueur des lignes concédées est de 1,150 milles qui, à raison de 1,760 traverses par mille, exigeront 2,024,000 traverses. La durée moyenne de celles-ci étant de huit années, il en faudra chaque année 253,000 pour l'entretien de la voie seulement, c'est-à-dire environ 35,000 arbres, chiffre que les forêts locales ne pourront évidemment pas fournir d'une manière permanente. Aussi cherche-t-on, par l'emploi des meilleures essences et par divers procédés de mise en œuvre, à augmenter la durée des traverses, de façon à en rendre le remplacement moins fréquent. Il faut avoir soin de n'employer à cet usage que des bois arrivés à maturité et parfaitement secs, toute trace d'humidité amenant une rapide décomposition, et éviter de mettre en contact deux espèces de bois différentes telles que le chêne et le teck, car le plus dur des deux provoque la détérioration de l'autre.

Ces précautions toutefois ne sont encore qu'un palliatif insuffisant, et l'on commence à pratiquer, comme en Europe, l'injection d'un liquide antiseptique, au moyen duquel on donne aux traverses une durée de vingt ans et plus. Tous les procédés reposent sur un même principe : expulser la séve et la remplacer par un liquide qui, se combinant avec l'albumine renfermée dans le bois, la rende insoluble et l'empêche de s'altérer. Les plus usités sont celui du docteur Boucherie, qui substitue à la séve une dissolution de sulfate de cuivre, celui de M. William Burnett, qui emploie le chlorure de zinc, et celui de M. Bethel, qui fait usage de créosote. C'est à ce dernier procédé que les Anglais paraissent donner la préférence, du moins pour les chemins de fer et les constructions où l'odeur que dégage la créosote n'est point un obstacle à l'emploi de cette substance. Suivant eux, les solutions métalliques ne forment pas avec l'albumine un composé assez solide pour résister à l'action dissolvante de l'eau, et elles sont impuissantes

pour mettre les pièces de bois à l'abri des attaques des insectes, tandis que la créosote jouirait de ce privilége. Dans l'Inde, c'est une chose capitale, car les insectes pullulent à un tel point qu'ils attaquent non-seulement les bois mis en œuvre, mais encore les arbres en pleine croissance. Les plus dangereux sont les termites ou fourmis blanches et les mouches charpentières (*xylocopa*). Pendant qu'elles sont à l'état de larves, ces dernières creusent dans les pièces de charpente des galeries qui ont jusqu'à 12 ou 15 pouces de long sur un 1/2 pouce de diamètre, et rendent les poutres ainsi attaquées impropres à tout service; elles sont si nombreuses qu'on en a trouvé jusqu'à soixante dans un pied cube. Souvent ces ravages ne présentent aucune trace extérieure, de telle sorte que rien ne garantit que les bois qui paraissent les plus sains ne sont pas sérieusement compromis. Quant aux termites, qui malheureusement ont déjà fait leur apparition en Europe et causent dans nos arsenaux des ravages sensibles, on est parvenu à les éloigner en enduisant les pièces de bois d'une dissolution de *gambir* (1) dans de l'huile, procédé qui réussit également contre le *taret*, le plus redoutable des mollusques marins.

On ne sait du reste que fort peu de chose encore sur les nombreux insectes qui pullulent dans les forêts de l'Inde; mais quand on voit les dommages que causent chez nous les chenilles, les vers blancs ou les insectes xylophages, qui, creusant leurs galeries entre l'écorce et le bois, provoquent le dépérissement de massifs entiers, on peut se figurer le mal qu'ils peuvent faire dans ce climat humide et brûlant, où les molécules organiques se combinent de toutes les manières, où la vie prend toutes les formes et se modifie sans cesse. Les arbres morts qui pourrissent sur le sol deviennent de véritables foyers d'infection, dans lesquels se multiplient des milliers d'insectes qui se jettent ensuite sur les végétaux vivans et les font périr à leur tour. Chaque plante a ses ennemis particuliers, qui se développeraient en proportion de la nourriture qu'ils rencontrent, s'ils n'avaient eux-mêmes leurs parasites, qui se multiplient plus rapidement encore et rétablissent l'équilibre.

Si la production du bois propre à la charpente et à l'industrie a été à juste titre l'objet des préoccupations du gouvernement, le bois de chauffage n'a cependant pas échappé à sa sollicitude. Bien que cela puisse paraître singulier dans une contrée située sous la zone torride, la pénurie du combustible s'est déjà fait sentir sur un cer-

(1) Le *gambir* est le suc d'un arbrisseau appelé *uncaria gambir*, qui croît à Sumatra; il s'épaissit au feu, durcit au froid, et peut être alors coupé en morceaux. Les Malais le mélangent avec les feuilles de bétel pour le mâcher; en Chine, on s'en sert pour le tannage et la teinture.

tain nombre de points, et dans quelques localités les indigènes en sont réduits à faire usage de bouse de vache séchée au soleil. Tant que les jungles étaient assez abondantes aux alentours des lieux habités, on y puisait à volonté sans que le gouvernement fît rien pour empêcher cette dévastation; mais peu à peu, ces jungles reculant devant la culture du café et du thé, il fallut prendre des mesures pour assurer au moins la conservation de celles qui par leur position sont destinées à l'approvisionnement des grands centres de population. Les collecteurs ont reçu l'ordre de mettre en réserve les jungles qu'ils jugent convenable de conserver et de veiller à ce qu'on n'en coupe chaque année qu'une partie, de façon à laisser aux arbustes le temps d'atteindre des dimensions suffisantes; huit années suffisent pour cela. Quant aux jungles qui présentent un intérêt moins immédiat, on autorise les *ryots* à s'y pourvoir gratuitement du bois dont ils ont besoin, sous la condition qu'ils ne le vendront pas, et qu'ils laisseront sur pied tous les arbres qui, soit pour la qualité du bois, soit pour la valeur des autres produits (écorce, fruits, sucs, etc.), méritent d'être conservés. Les propriétaires indigènes ou *zamindars* sont moins généreux, et font payer une redevance dans les jungles qui leur appartiennent. Les forges (1), les fabriques de sucre, les chemins de fer font une très grande consommation de bois de chauffage. Plusieurs lignes de railways sont déjà en activité, et avant peu on pourra se rendre sans interruption de Bombay à Calcutta en traversant la presqu'île indienne dans toute sa largeur. Comme il n'existe de charbon de terre que dans la partie méridionale, on est forcé partout ailleurs de recourir au bois pour faire fonctionner les machines; mais toutes les essences ne sont pas également propres à cet usage : quand elles sont trop légères, les charbons s'échappent tout allumés des cheminées et mettent le feu aux forêts. On évalue la quantité de combustible nécessaire par locomotive et par mille parcouru à 68 livres de bois sec ou 100 livres de bois vert. D'après cette base et en estimant à 100 *maunds* (3,386 kilogr.) la production ligneuse annuelle par acre de forêt, on a calculé qu'il faudrait envi-

(1) La production du fer est fort ancienne, et la réputation du fameux *acier Woutz* remonte au temps du roi Porus, qui en envoya un échantillon comme présent à Alexandre. Pour le fabriquer, les Indiens préparent dans le premier endroit venu un petit fourneau d'argile dans lequel ils font chauffer le minerai (oxyde de fer magnétique) mélangé avec du charbon de bois. Le fer ainsi obtenu est concassé, puis jeté dans des creusets avec du bois sec de *cassia auriculata* et quelques feuilles vertes d'*asclepias gigantea*. On empile ces creusets en forme d'arceau au nombre de vingt-quatre dans un fourneau, on les couvre de charbon, et on y met le feu. Au bout de deux heures et demie, tout est fini, et les creusets contiennent le fameux acier qui a fait la réputation de Damas.

ron 21 acres (8ʰ50) par chaque mille (1,609 m.) de chemin de fer, pour assurer la régularité du service. On concède pour cet objet aux compagnies certaines étendues de jungles et de forêts qu'elles font exploiter à leurs frais en payant au gouvernement une légère redevance. A Madras, les besoins usuels en réclament annuellement plus de 100,000 tonnes, qui sont fournies par les jungles des environs. Les bois, coupés en bûches de trois ou quatre pieds de long, sont amenés sur des bateaux, et pour les conduire au marché on les suspend en faisceaux à une perche que deux hommes portent sur leurs épaules. On conçoit que l'approvisionnement d'une ville de 700,000 âmes soit chose assez importante pour que les autorités ne s'exposent pas à le compromettre en laissant anéantir les jungles qui se trouvent à proximité.

Si le gouvernement fait tous ses efforts pour tirer le meilleur parti possible des forêts existantes, il ne néglige pas ce qui peut contribuer à les maintenir en bon état, et les plantations qu'il fait témoignent de ses efforts dans cette direction. Les plus importantes sont celles qui ont été entreprises par M. Conolly, collecteur du Malabar, afin de créer des pépinières de teck, au moyen desquelles on pourrait repeupler les forêts. Après de premiers essais qui remontent à plus de vingt ans, M. Conolly choisit dans le voisinage de la rivière de Beypur, sur la côte occidentale, un vaste terrain de 25 milles carrés qu'il convertit en plantations de teck. Le procédé qui paraît lui avoir le mieux réussi consiste à échauder les graines dans l'eau bouillante afin de fendre l'écaille épaisse qui les enveloppe, et à les semer en pépinière après avoir débarrassé le terrain des broussailles et arbustes qui le couvraient. Au bout de trois mois, les jeunes plants sont assez forts pour être transplantés dans des trous de douze pouces de profondeur et distans de huit pieds les uns des autres. L'avenir de la plantation dépend surtout du sol et de l'exposition, qui doivent être ceux que la nature elle-même a assignés au teck. Comme le chêne, cette essence paraît affectionner les terres profondes et argileuses, car la végétation s'arrête dès que les racines rencontrent un obstacle qui les empêche de pénétrer plus avant. Pendant les premières années, il faut, au moyen d'élagages et d'éclaircies répétés, favoriser le développement et la croissance des jeunes plants. D'abord onéreuses, ces opérations ne tardent pas à couvrir les frais et même à laisser des bénéfices. Les perches provenant de ces éclaircies peuvent donner de petites charpentes ou être employées à faire des clôtures, des timons de voiture, des jougs, etc. Ce n'est pas seulement le teck que l'on cherche à propager, et dans ces derniers temps on a consacré des sommes importantes pour introduire dans l'Inde quelques essences

d'Australie, telles que des *eucalyptus*, des acacias, etc.; mais les indigènes mettent peu d'empressement à seconder le gouvernement parce qu'ils craignent que ces plantations ne diminuent l'étendue des terres cultivables et ne deviennent préjudiciables à leurs enfans : ils disent que leurs ancêtres n'ont jamais planté de teck, et qu'ils s'exposeraient en faisant autrement qu'eux à s'attirer la colère céleste.

Outre les plantations faites pour repeupler les vides des forêts, il faut mentionner celles qui ont pour objet d'ombrager les routes et les canaux. Ces dernières sont exécutées par les soins des ingénieurs de district, et sont aussi nécessaires aux voyageurs qu'au bon entretien de la route, comme on peut s'en convaincre par les belles avenues de *vateria indica*, d'*artocarpus integrifolia*, de *lagerstroemia regina* au Malabar, de sals à Gumsur, de tamarins et de banyans (*ficus indica*) à Salem et à Mysore. Ce sont ces deux dernières essences qui, plantées alternativement, conviennent le mieux à la création de ces avenues. Comme les banyans croissent très vite et donnent beaucoup d'ombre, ils forment l'avenue en attendant que les tamarins aient acquis des dimensions suffisantes. Quand la route est assez large, il convient de mettre une double rangée d'arbres de chaque côté de façon à avoir des chemins ombragés pour les piétons. Ces plantations exigent beaucoup de soins et doivent être arrosées pendant les premières années; aussi, pour décider les *ryots* à les entreprendre, leur fait-on des concessions de terres et des remises d'impôts.

Les plantations de haies autour des propriétés cultivées ne sont pas moins importantes que celles des avenues, car on peut dire sans exagération que le défaut de clôture est le plus grand obstacle aux progrès agricoles dans l'Inde. On ne saurait en effet s'imaginer les dégats que commettent dans les cultures non-seulement les animaux sauvages, mais aussi les bestiaux. Le plus souvent ceux-ci appartiennent à des gens des castes supérieures, auxquels les *ryots* n'osent adresser aucune réclamation directe, mais dont ils se vengent en commettant des vols à leur préjudice; il en résulte un double dommage pour la société. Plus nuisibles encore que les bestiaux sont les buffles sacrés, qui, étant la propriété des temples, vont où ils veulent chercher leur pâture, sans gardiens ni conducteurs, jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge du sacrifice. Il en est de même des vaches, qui sont des animaux sacrés contre lesquels on ne peut jamais employer la violence. Des haies bien touffues mettent les cultures à l'abri, ainsi qu'on peut s'en convaincre partout où les Européens se sont établis. Les meilleurs arbustes à employer sont l'*inga dulcis*, qui est un grand et bel arbre dont les branches

pendantes sont garnies d'épines : taillé tous les deux mois, il forme des haies qui sont des clôtures très élégantes; le bambou, l'une des plus belles plantes de la zone tropicale; le *cæsalpinia sepiaria*, ou épine du Mysore, dont Hyder-Ali se servit comme moyen de défense contre les Anglais en en faisant planter autour de toutes ses forteresses.

Indépendamment des jardins botaniques qu'il s'est appliqué à créer à proximité des principales villes et qui renferment la plupart des essences indigènes ou exotiques les plus utiles, le gouvernement s'occupe des moyens d'établir des jardins spéciaux pour les différens régimens stationnés dans les Indes. On espère avec raison agir utilement sur le moral des hommes en leur donnant un lieu de promenade agréable pour eux et leurs familles, et en permettant à chacun de cultiver à sa guise un coin de terre qui lui est abandonné. Les allées et les promenades sont à tous; mais chacun a son jardin particulier dont il fait absolument ce qu'il veut. On reconnaît bien là ce besoin de se soustraire à la vie en commun, ce besoin de ne relever que d'eux-mêmes, qui distingue les Anglais et qui est la conséquence d'un sentiment profond de dignité personnelle.

Tous ces efforts prouvent que le gouvernement anglais a parfaitement compris l'importance de la culture forestière dans l'Inde, et qu'il a reconnu la nécessité d'intervenir directement pour assurer la conservation des massifs boisés. Il lui reste sans doute beaucoup à faire encore pour trancher les questions de propriété, établir partout des règles uniformes et organiser l'administration sur des principes mieux définis; mais, à en juger par ce qui a déjà été fait, on peut compter que le reste ne se fera pas longtemps attendre. Cette sollicitude de la part de l'Angleterre nous a paru digne d'être signalée, alors qu'en France l'existence des forêts domaniales est incessamment remise en question.

J. Clavé.

UN MOT SUR LE PROJET

DE

RÉORGANISATION MILITAIRE

I.

Il est de doctrine en économie politique que les vieux impôts, facilement perçus, doivent être respectés, et qu'il convient de s'abstenir le plus longtemps possible de toute taxe nouvelle, même ingénieusement combinée. L'impôt du sang ne doit pas échapper à cette règle. En regrettant que la belle loi de 1832, si heureusement entrée dans les habitudes de la nation, ait semblé insuffisante, nous reconnaissons que le projet de réorganisation militaire n'a pas été conçu sans prétexte.

La France, qui n'a pas mis en mouvement un seul bataillon, croit avoir subi en 1866 un des plus grands désastres de son histoire. Justement inquiète de l'avenir, persuadée qu'il lui faudra reconquérir les armes à la main son importance ou s'affaisser, elle s'est demandé si ses institutions militaires sont proportionnées aux exigences, aux périls de la situation. En réponse à la préoccupation générale, notre gouvernement, dont nous devons appuyer toutes les mesures capables de nous rendre notre sécurité et notre influence, a ordonné la fabrication de fusils se chargeant par la culasse, et réuni une nombreuse commission dite de défense nationale.

Sur le premier point, rien à contester. Sans considérer le fusil à aiguille, ce médiocre engin de guerre beaucoup trop vanté, comme la cause principale des victoires de la Prusse, reconnaissons l'ur-

gence de donner à notre infanterie un fusil valant ou ayant la réputation de valoir au moins autant que celui dont cette heureuse puissance avait armé à propos ses bataillons. Même avec les généraux les plus confians en leur faculté de faire passer leur âme dans l'âme des soldats, il importe que ceux-ci ne croient pas à l'infériorité de leur armement.

En lisant le rapport de l'honorable maréchal Randon, alors ministre de la guerre, et la liste très longue des membres de la commission militaire, nous nous sommes rappelé d'abord que, sous le régime de la loi actuelle de recrutement, la France n'a pas connu de revers, ensuite que le code civil a eu quatre rédacteurs, et les célèbres ordonnances de Louis XIV sur la marine et sur les forêts, chacune deux ou trois; nous avons pensé aussi à un opéra-comique dont notre enfance s'est amusée, et dans lequel un personnage fait annoncer au son du cor ses desseins secrets.

Le type dont plusieurs écrivains reprochent à notre gouvernement de trop s'écarter dans ses projets est-il bien choisi? Les hommes qui ne s'inclinent pas sans examen devant la fortune et qui ont recueilli des renseignemens exacts ne le croient pas. Nous ne manquerons jamais à l'égard de l'armée prussienne du respect qu'on se doit entre soldats et même entre ennemis. Si nous nous occupons d'elle aujourd'hui, si nous ne manifestons pas pour elle une admiration sans mélange, c'est qu'elle a partout en ce moment la faveur du vulgaire.

La foudroyante campagne terminée à Sadowa n'était pas la première épreuve des modernes institutions militaires de la Prusse. Sans parler de la triste guerre de 1849, les deux campagnes contre le loyal et infortuné Danemark, la première peu glorieuse pour l'agresseur, qui fut battu à Istedt, la seconde rendue trop facile par le concours de l'Autriche malavisée, avaient conseillé quelques réformes, donné de l'expérience à une partie des troupes et d'utiles enseignemens à tous les officiers. Et pourtant, malgré ses rapides victoires sur les vaillantes troupes autrichiennes commandées par des généraux dignes d'elles par le courage, mais dont la fortune n'a pas dû couronner la méthode, l'armée prussienne, très jeune, doublée d'une réserve brusquement enlevée à ses occupations sédentaires, a montré qu'elle n'est pas apte à supporter les fatigues d'une longue guerre. Dans une campagne de quelques jours, elle a jonché les routes de ses traînards, encombré les hôpitaux de ses malades. Devant un ennemi tenace, obstiné, disputant pied à pied le sol de la patrie, elle se serait éteinte, malgré sa bravoure incontestée, longtemps avant l'accomplissement de sa tâche.

Notre époque est riche en admirateurs du succès, en hommes habiles à découvrir les causes légitimes des faits accomplis. Si les deux principales armées prussiennes, largement séparées, ont traversé la Silésie et la Saxe sans rencontrer un ennemi, si elles ont passé des défilés dangereux, opéré leur jonction en Bohême et gagné une grande bataille sur une armée déjà fort affaiblie par des échecs partiels, si à la droite des Prussiens une de leurs armées secondaires, d'abord battue par les soldats bavarois, plus préoccupés de l'honneur du drapeau que des finesses de la politique, les a vus se replier devant elle, la gloire de ces événemens revient au libéralisme représenté par M. le comte de Bismark, ce hardi et habile serviteur de son pays, et par ces brillans officiers prussiens presque exclusivement recrutés dans l'ordre de la noblesse. On pardonnera à un bourgeois, à un parvenu, de sourire de ces belles découvertes. Si l'Autriche eût eu encore un capitaine tel que l'archiduc Charles, notre illustre adversaire de 1794 à 1809, qui était peut-être un aristocrate, des hardiesses très heureuses pourraient passer aujourd'hui pour des imprudences dont des écrivains ingénieux feraient peser la responsabilité sur la chambre des seigneurs de Prusse. La constitution du grand empire d'Allemagne par l'Autriche nous aurait désolé, par la Prusse elle ne peut nous plaire.

II.

On a osé dire qu'en 1866 la Prusse a mis 700,000 hommes en campagne. C'est une grande exagération. On a ajouté que désormais elle pourra opposer à ses ennemis 1 million 400,000 hommes. Cela n'est pas plus vrai. Ce qui malheureusement est certain, c'est que les états de la rive gauche du Mein, abjurant leur indépendance, se sont rangés sous la bannière de la Prusse. Ce qui est possible, puisque cela s'est déjà vu, c'est une coalition disposant contre nous d'armées très nombreuses.

En présence de faits menaçans, en prévision de redoutables éventualités, devons-nous, ainsi que le propose après beaucoup d'autres un membre de la commission nommée par le corps législatif, donner à toute notre jeunesse valide un semblant d'instruction militaire? Avec des hommes interrompant chaque année leurs occupations habituelles pour s'exercer au maniement des armes, cette moindre partie de l'éducation du soldat, on peut avoir des troupes d'assez belle apparence, mais molles dans la fatigue et les privations, peu affectionnées à leurs chefs, agitées, inquiètes devant l'ennemi, discutant toutes les chances de la lutte, s'exagérant vo-

lontiers les mauvaises, capables d'un effort généreux, non moins capables d'une panique. Remercions notre gouvernement de n'avoir pas voulu confier uniquement à une si frêle organisation les destinées de la France.

Au début de notre révolution, nous fûmes aussi souvent vaincus que vainqueurs. Nous dûmes notre salut aux divisions et à l'ineptie de nos ennemis, surtout à l'armée de la monarchie, qui donna à nos braves volontaires de bons exemples, des chefs et le temps d'acquérir de la cohésion et de l'expérience. L'Amérique, à la fin de sa longue guerre civile, a eu, comme aujourd'hui la Prusse, la faveur de la mode. De fort honnêtes gens nous conseillaient alors de congédier la plus grande partie de nos troupes et d'attendre le danger pour imiter l'improvisation militaire des États-Unis. Quelques-uns de nos voisins étant plus ambitieux et mieux préparés que les Peaux-Rouges, ne nous persuadons pas que nous aurons toujours le temps de faire surgir de terre des armées capables de couvrir notre honneur et nos intérêts.

On ne saurait trop admirer l'imperturbable activité de la grande république, incessamment recrutée d'audacieux représentans de tous les pays. Elle se gouverne à son gré, elle sait même se passer de gouvernement. Quand le désordre est dans les pouvoirs préposés au maintien de l'ordre, elle laboure, elle trafique, elle vaque à ses affaires, et ne semble nullement disposée à régler ses comptes par la banqueroute. Voilà ce qui nous charme en elle, voilà ce que nous préférons à la gloire d'avoir dépensé, pour faire rentrer ses provinces insurgées dans l'obéissance, beaucoup plus d'argent que l'Angleterre en vingt-deux ans de guerre, alors qu'elle soudoyait contre nous toutes les armées du continent européen. Si les états du nord avaient eu devant eux un adversaire bien organisé, capable de poursuivre à fond un succès, la déroute de Bull-Runn aurait pu avoir de graves conséquences.

Nos sages, heureux et libres voisins les Suisses ont droit à la sympathie de toutes les nations. Ils ont été souvent pour la France de vaillans adversaires, plus souvent des auxiliaires non moins intrépides. Quoiqu'en 1814 et en 1815 ils n'aient pas essayé de faire respecter leurs frontières, ils défendraient certainement avec beaucoup d'énergie leurs montagnes contre un envahissement dont rien ne justifierait l'odieuse iniquité; mais quand de très bons Français, qui ne voudraient pas désarmer leur pays, lui conseillent de renoncer à ses institutions militaires pour adopter celles de la Suisse, ils oublient que si des citoyens, même peu exercés au maniement des armes, ont souvent défendu avec honneur des murailles, ceux pour qui le métier de soldat n'est qu'un passe-temps doutent d'eux-

mêmes en rase campagne, doutent encore davantage de leurs chefs, qu'ils n'ont jamais eu l'occasion d'éprouver, et peuvent être plus redoutables à leur propre général qu'à leurs adversaires.

Pénétré d'une sincère et affectueuse estime pour les hommes de bien qui croient que l'épanouissement de la liberté en France désarmerait immédiatement toutes les ambitions en Europe, nous espérons que notre pays demeurera sourd à leurs honnêtes et décevantes paroles. Partout et dans tous les siècles, la modestie a été une vertu rare chez les victorieux. Ceux d'aujourd'hui sont plus occupés de s'assimiler leurs conquêtes et d'en préparer de nouvelles qu'enclins à suivre les conseils et à imiter les institutions pacifiques de leurs voisins. Entre 1867 et 1847, il n'y a aucune ressemblance morale, politique ou militaire.

Malheur à la France, si, brisant la chaîne de ses glorieuses traditions, elle se lassait d'avoir une armée plus puissante par l'organisation que par le nombre! — Étaient-ils des soldats improvisés, ces 50,000 hommes qui, sous les ordres du général Bonaparte, eurent raison en quinze mois de l'armée piémontaise et de trois armées autrichiennes? — Étaient-ils de nouvelle levée, ces 130,000 soldats qui, partis du camp de Boulogne, allèrent rapidement cerner Ulm, et peu de jours après entrèrent dans Vienne, n'ayant à envoyer dans les hôpitaux que des blessés? — Étaient-ils des demi-bourgeois demi-soldats, ceux qui pendant deux hivers ont vécu dans la tranchée de Sébastopol, et, sans que leur courage eût été refroidi par plusieurs assauts infructueux, en livrèrent un décisif? — Avaient-ils été enlevés récemment à l'atelier, au salon, à la charrue, ces admirables soldats qui, au Mexique, n'ont jamais tenu compte des distances ni du nombre de leurs ennemis? Lasse enfin de faire couler leur sang généreux pour d'ingrats étrangers voués à l'anarchie, la France les rappelle. Qu'elle n'oublie pas leur gloire! Que cette gloire lui soit une consolation des mécomptes de la politique et un préservatif contre de dangereux engouemens!

Quand ils ont accompli la tâche imposée par la patrie, nos soldats, si modestes en France après leurs victoires de Crimée et d'Italie, si doux en Algérie aux populations soumises, si peu bruyans à Rome quand ils y protégeaient la papauté, deviennent des citoyens excellens, des pères de famille exemplaires. Où les administrations publiques et les compagnies de chemins de fer trouvent-elles des employés plus exacts, plus probes que parmi eux? A qui confions-nous plus volontiers nos clés et l'intérieur de nos maisons? De tels soldats sont admirés dans tous les pays, même dans ceux où fleurit la landwehr. N'envions pas cette institution à ceux dont elle fait la confiance. La landwehr est la base et la réserve de

ces armées qui, en quelques semaines d'été et dans des contrées très riches, perdent beaucoup plus d'hommes par les marches prolongées et les bivouacs que par le fer et le feu de l'ennemi. On les appelle des armées économiques. Ce n'est pas la population qu'elles économisent; elle ne pourrait les maintenir longtemps à leur premier effectif (1).

Pour justifier de telles prodigalités d'hommes, pour nous habituer à l'idée de mettre en ligne des générations tout entières, certains publicistes affirment, et le principal orateur du gouvernement a dit au corps législatif dans la séance du 18 mars, que les guerres seront désormais de très courte durée, et qu'un premier choc pourra décider du sort des empires. Il n'est pas utile de nous calomnier nous-mêmes. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les premiers arrêts de la fortune des armes étaient contraires à la France, elle leur serait certainement rebelle. Elle ne doit pas compromettre en une seule fois toutes ses ressources. Les nations qui prodiguent les leurs peuvent seules être contraintes à courber la tête après un premier revers.

III.

Abordons maintenant le projet de loi dont l'annonce a tenu pendant plusieurs mois la France attentive et inquiète.

Et cela est donc bien vrai! Il ne nous suffit pas d'enlever à nos campagnes leurs ouvriers les plus robustes pour les employer à démolir et à reconstruire incessamment les grandes villes, où ils s'habituent au célibat et aux gros salaires sans économie; il nous faut encore, par l'organisation de trois semblans d'armées, jeter un grand trouble dans le travail national!

Bien que le projet de loi sur l'armée et sur la garde nationale ait eu les premiers empressemens de notre patriotique curiosité, nous parlerons d'abord de l'exposé des motifs qui le précède.

Souvent habile dans sa longueur et dans une certaine obscurité, cet exposé n'est pas heureux quand, presque au début, il cite ces paroles de Napoléon : « un pays ne manque jamais d'hommes pour résister à une invasion ou pour soutenir une grande guerre, mais il manque souvent de soldats. » Hélas! dans la campagne de 1814 où, « pour résister à une invasion, » Napoléon déploya les merveilleuses ressources de son incomparable génie militaire, il

(1) La Prusse s'occupe de diminuer sa landwehr en augmentant ses troupes de ligne, dont la victoire a doublé la confiance et la force.

manqua d'hommes et même d'armes, tant il avait abusé de la France!

Le douzième et le treizième alinéa méritent d'être cités textuellement :

« Nos lois de recrutement sont excellentes, et elles sont empreintes d'un caractère d'équité et de bienveillance qui les a fait accepter et passer dans les mœurs. On peut dire qu'elles suffisent à toutes les situations.

« Notre organisation militaire présente dans ses cadres assez d'élasticité pour se prêter à l'incorporation d'un nombre d'hommes à peu près double de celui qui s'y trouve aujourd'hui. »

Après avoir lu cet éloge sans restriction, si bien mérité, de nos belles et fortes institutions militaires, on se dit : Pourquoi les modifier? pourquoi alarmer la France? pourquoi éveiller l'attention de l'étranger? Voici la réponse que l'exposé des motifs avait jugé utile de faire par anticipation :

« Il faut commencer par retrancher les non-valeurs organiques, telles que la gendarmerie, les ouvriers militaires et les services d'administration; les compagnies de cavaliers de remonte, les infirmiers militaires et les hommes hors rangs; les déficits permanens causés dans les corps de troupes par les hommes aux hôpitaux, en jugement, en détention ou susceptibles d'être réformés, les hommes mariés, les insoumis, etc... Ces déductions diverses ne s'élèvent pas à moins de 80,000 hommes. D'un autre côté, il faut laisser un corps d'armée en Algérie, remplir au moment d'une guerre les dépôts qui doivent assurer le recrutement des armées en campagne, pourvoir, en l'absence de tout autre moyen régulier et assuré, à la défense des côtes et des places fortes, et au maintien de l'ordre dans l'intérieur.

« Lorsqu'on a satisfait à ces nécessités de premier ordre, l'effectif réellement disponible pour le combat se trouve réduit à 300,000 hommes. »

On a raison de ne pas comprendre dans le chiffre des troupes prêtes au combat la gendarmerie, capable pourtant de renouveler en un cas extrême ces faits éclatans dont Vittoria et les rares survivans de nos guerres d'Espagne n'ont sans doute point perdu la mémoire. Les nombreuses catégories de non-valeurs dont on a lu tout à l'heure la nomenclature étant déduites, un corps d'armée restant en Algérie, les places fortes et les côtes étant défendues, les dépôts étant convenablement pourvus, l'exposé des motifs parle avec quelque dédain de 300,000 combattans, fusil ou sabre en main, canons attelés! Nous sommes frappé d'étonnement.

On sait bien à quelles époques de pénible souvenir Napoléon a eu un plus grand nombre de combattans, différens de race et de langage; ce n'est pas dans les immortelles campagnes d'Austerlitz et d'Iéna.

Le diffus plaidoyer en faveur de l'exonération ne réconciliera ni les hommes de guerre, ni les citoyens doués de quelque esprit d'équité avec cette malfaisante institution, que, sans doute par amère ironie, on a qualifiée de démocratique. Elle tend à alourdir notre corps de sous-officiers, naguère alerte, intelligent, digne d'être envié par toutes les armées de l'Europe, et qui nous a donné plusieurs de nos généraux les plus justement estimés; elle tend à dénaturer le caractère de notre armée, dont le désintéressement est un des titres au respect de la nation. Laissez à ceux qui donnent plus volontiers à l'état leur argent que leur personne le soin de chercher des remplaçans vigoureux et de bonne conduite. La juste sévérité des conditions imposées au remplacement en préviendrait les abus.

Il convient de citer en entier le passage suivant du projet de loi sur la réorganisation militaire :

« L'article 2 fait compter la durée du service, non plus du 1er janvier, mais du 1er juillet de l'année où les appelés ont été inscrits sur les registres matricules du corps.

« Dans l'état actuel des choses, les opérations du tirage et celles des conseils de révision exigent au moins cinq mois; ce n'est guère avant le mois de juillet que ces opérations sont terminées, et l'appel ne peut se faire avant le mois d'août, de sorte que sept mois environ se trouvent perdus pour le service militaire, et si on tient compte des renvois anticipés dans les foyers, pour des raisons d'économie ou autres, avant l'époque de la libération, on voit que la durée actuelle du service est réduite en réalité à six ans. »

Après avoir si clairement prouvé que, dans la nouvelle loi, la durée du service serait diminuée d'une année seulement, on ne devrait pas affirmer à diverses reprises que la diminution sera de deux ans. L'article 2, dont parlait tout à l'heure l'exposé des motifs, dit textuellement : « La durée du service dans l'armée active ainsi que dans la réserve compte du 1er juillet de l'année où les appelés ont été inscrits sur le registre matricule des corps. »

Le service comptera-t-il du 1er juillet de l'année où, les opérations du tirage et de la révision étant terminées, le contingent est disponible? ou bien, si l'appel du contingent est retardé pour des raisons financières ou politiques jusqu'au 1er janvier de l'année suivante, le service comptera-t-il du 1er juillet de cette dernière année, et dans ce cas les six mois passés sous les drapeaux ne seront-ils pas déduits des neuf ans imposés à l'armée active ou à la réserve?

Les appelés ne pouvant être inscrits sur les registres matricules des corps que quand ils les ont rejoints, la seconde interprétation

serait la vraie, si on se tenait à la lettre du projet. En France, les lois doivent être clairement rédigées.

Bien que l'historique de nos transformations militaires, écrit ici même (1) avec un talent entraînant, ait eu de très nombreux admirateurs, l'exposé des motifs a cru devoir le refaire. On y chercherait vainement une raison sérieuse des combinaisons projetées. Si elles étaient sanctionnées par le corps législatif, dont la responsabilité n'a jamais été plus gravement engagée, elles justifieraient l'effroi que le pays tout entier en a déjà conçu.

Le mariage est avec raison interdit à la partie du contingent à qui la loi impose cinq années de service actif. Les hommes de la réserve ne pourront se marier sans une autorisation spéciale. Quels parens doués d'un peu de prudence confieront volontiers leur fille à un jeune homme qu'un ordre du ministre de la guerre peut à chaque heure du jour appeler au drapeau?

S'est-on rendu compte du ralentissement et du désordre que les réunions périodiques de cette nombreuse réserve apporteront dans le travail des campagnes, dans le travail des usines, dans les études des jeunes gens voués à l'exercice des professions libérales? Les fermiers ne désireront-ils pas des auxiliaires toujours présens, les notaires, les avoués, des clercs plus assidus, les magasins des commis plus sédentaires, les académies des étudians moins souvent détournés de leurs travaux utiles à la nation?

Le mariage sera permis à la plus petite fraction du contingent, qui, dégagée du service actif et de la réserve, n'appartiendra plus qu'à la garde nationale mobile; mais chaque année, sans compter le temps nécessaire au rassemblement, quinze jours d'exercice, où tant d'uniformes mal portés, mal soignés, subiront de dispendieuses avaries, troubleront encore les saines habitudes de la famille. Nous le disons avec la conviction la plus inébranlable et la plus douloureuse : si le projet de loi est voté sans modifications considérables, les envieux de la France n'auront qu'à attendre, les bras croisés, son épuisement et l'étiolement de son intelligence.

L'exposé des motifs parle en ces termes de la conscription sous le premier empire : « Les charges qu'elle faisait peser sur la population étaient lourdes, excessives souvent, et excitèrent parfois des mécontentemens et de nombreuses résistances; aussi son abolition par la charte de 1814 fut-elle accueillie, malgré nos malheurs, par une approbation générale. »

Ces incontestables vérités étonnent sous la plume chargée de faire agréer le nouveau projet de loi.

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars dernier.

IV.

Dans l'état alarmant de l'Europe, quand il s'agit de la sûreté de la France et de l'honneur de ses armes, l'opposition systématique nous semblerait criminelle; nous n'avons point de goût pour une critique stérile : cherchons donc ce qu'il peut y avoir d'utilement praticable dans le projet. Franchement, il n'y a à louer sans restriction que le terme de cinq années assigné au service actif. Il suffit à l'instruction, à la parfaite cohésion de toutes les parties d'une armée. Il donnera des soldats expérimentés sans être trop vieux.

La réserve sera excellente à deux conditions. Voici la première : soit qu'ils aient servi cinq ans, soit qu'ils appartiennent à la seconde moitié du contingent, les hommes de la réserve n'auront pas besoin d'autorisation pour se marier, et sur la présentation de leur acte de mariage ils seront immédiatement rayés des contrôles, et ne pourront y être réintégrés. Seconde condition : avant de rejoindre l'armée active, la réserve ne sera ni réunie, ni exercée.

On vante l'adresse dans le maniement des armes acquise en quelques semaines de réunion annuelle par les hommes de la seconde moitié des classes appelées. Nous n'en sommes ni étonné, ni séduit. Ils sont jeunes, bien constitués, soutenus par la certitude de retourner promptement dans leurs foyers et par l'espoir d'y rester indéfiniment. Rappelez-les pour un service sérieux de quelques années, et vous vous apercevrez que leur petite science, facile à acquérir, facile à oublier, ne vaut pas ce qu'elle a coûté au trésor, ce qu'elle a coûté aux familles, ni ce qu'elle a fait perdre à ces jeunes soldats : ils n'ont plus leur premier respect des chefs d'ordre secondaire, ni la première ferveur de la bonne volonté.

Il y aurait injustice et maladresse à ne pas citer encore ici l'exposé des motifs :

« Les courtes réunions de la réserve actuelle témoignent chaque jour combien sont grandes et merveilleuses l'aptitude et l'intelligence de nos jeunes gens dans les exercices militaires et la rapidité avec laquelle ils se forment au métier des armes. Ces qualités précieuses offrent une garantie qu'aucune nation en Europe ne possède à un égal degré. »

C'est parler d'or. Nul n'aurait mieux dit. Laissez donc ces intelligens et allègres jeunes gens soutenir leurs familles et accroître la richesse de la nation jusqu'au moment où celle-ci, menacée dans son honneur ou dans ses intérêts, fera appel à leur dévouement.

Avec les sommes considérables mal employées à cette instruction plus nuisible qu'utile, avec les sommes non moins mal employées à l'entretien de certains petits hôpitaux militaires, où il y a plus de médecins et d'infirmiers que de malades, qui seraient très bien soignés et à moins de frais dans les hôpitaux civils, avec d'autres économies que notre ministre de la guerre voudra réaliser sur les états-majors de places, sur les compagnies de cavaliers de remonte, etc., on aura une armée imposante, capable de grandes choses. Derrière elle, les hommes de la réserve, ignorans, mais animés de l'ardeur du premier zèle, auront le temps d'acquérir cette instruction que vous reconnaissez leur être facile. Pressés du désir de prendre part aux travaux de leurs anciens, ils seront accueillis par eux avec cette cordiale camaraderie, l'une des forces de nos troupes, et qui manque à nos dépôts, ennuyés de s'épuiser à instruire des nouveau-venus dont le départ doit suivre de si près l'arrivée.

Il importe aussi que des économies ou une addition au budget permettent de tirer la plupart des rangs de la hiérarchie militaire de la détresse où ils vivent fièrement sans se plaindre. De sa base au sommet, l'armée française ne prétend pas à la richesse; les récompenses dont elle est avide sont de l'ordre moral. En argent, l'état ne lui doit que le nécessaire; il ne le donne pas maintenant. C'est pour notre époque une tache qu'il est urgent d'effacer.

V.

Pour sa défense, notre pays est en droit de beaucoup attendre de la garde nationale mobile. Au lieu de la composer des hommes mariés ou célibataires de la jeune génération, nous souhaiterions qu'elle fût composée de plusieurs bancs :

1° Des célibataires de vingt et un ans à trente-huit ans;

2° Des veufs sans enfans, de vingt et un ans à trente-six;

3° Des hommes mariés sans enfans, de vingt et un ans à trente-cinq;

4° Des pères d'un seul enfant, de vingt et un ans à trente-trois;

5° Des pères de plusieurs enfans de vingt et un ans à vingt-neuf.

Un recensement commencé sans délai prouverait que, bien avant d'atteindre les pères de famille, on aurait un nombre imposant de bataillons. Les officiers supérieurs, les adjudans-majors, les capitaines et les lieutenans seraient nommés par l'empereur; l'autorité militaire nommerait les adjudans, les sergens-majors, les fourriers, la moitié des sergens et des caporaux. Les sous-lieutenans, la moitié des sergens et des caporaux seraient élus par les gardes

nationaux mobilisés. En outre la garde nationale mobile ne serait ni réunie, ni habillée avant d'être appelée à occuper les places fortes et les camps retranchés, où se développeraient très vite les mâles aptitudes de notre race.

Ne donnez pas à cette garde nationale des officiers fatigués, inhabiles à inspirer l'ardeur qu'ils n'ont plus. Donnez-lui des officiers pris dans l'armée active et du grade immédiatement inférieur à celui qu'ils recevront dans la nouvelle milice. Les chefs de bataillons seraient donc pris parmi les capitaines proposés pour l'avancement au tour du choix. Ainsi des autres grades. Avec de tels chefs, la garde nationale mobile égalerait en peu de temps, en très peu de temps, les plus célèbres landwehrs dont on s'est ridiculement affolé.

En résumé, selon le projet de loi qui commande l'attention de tous les citoyens, nous aurions trois armées dont les deux dernières, accablantes pour la population, nuiraient beaucoup à la première, dont les cadres seraient insuffisamment remplis. Selon le système que mon ardent dévouement au pays m'ordonne d'exposer ici, le contingent serait annuellement voté par le corps législatif.

L'exonération et la caisse de l'armée seraient supprimées; le remplacement serait autorisé à des conditions sévères; la durée du service serait de neuf ans, dont cinq dans l'armée active. Après ces cinq ans, les soldats pourraient se marier sans autorisation préalable.

La réserve, où entreraient les hommes ayant passé cinq ans sous les drapeaux et ceux qui, appartenant au contingent voté, n'auraient pas été appelés à l'armée active, ne conserverait que les hommes qui n'auraient pas usé du droit de se marier. Avant d'être appelées par la loi, la réserve et la garde nationale mobile ne seraient ni habillées, ni réunies.

Avant de recourir à ces énergiques supplémens, constituons sans délai une armée capable de leur donner le temps d'acquérir toute leur valeur.

VI.

N'essayons pas d'égaler le chiffre de nos soldats à celui de nos adversaires possibles. Même en nous épuisant, nous ne serions pas sûrs d'y parvenir. Ne nous en inquiétons pas. S'il est très difficile à 3,000 hommes d'en combattre avec succès 5,000, il l'est infiniment moins à 60,000 d'en défaire 100,000. Plus les proportions s'élèvent, moins l'infériorité numérique est fâcheuse. Elle peut être

avantageusement compensée par l'habileté du général et par la meilleure composition des troupes. Au-delà d'un certain chiffre, il n'y a point de bonne armée, point d'armée dont on puisse assurer la subsistance et bien diriger les mouvemens. Celle qui en 1812 entra en Russie était réduite de plus de moitié avant d'atteindre Moscou. Quand cette gigantesque et lamentable expédition eut complété la ruine de nos vieilles bandes, déjà usées par des guerres incessantes, Napoléon sut encore réunir des conscrits très nombreux et leur faire compter quelques journées glorieuses. Malheureusement cette jeunesse, toujours dévouée, toujours brave, mais inhabile à prendre soin d'elle-même, fut encore plus cruellement traitée par le bivouac, par les marches prolongées, par la maladie, que par les champs de bataille qui se nomment Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipsick, Hanau...

VII.

Observons attentivement les nouveautés partout où elles se produisent. Adoptons-les, si elles sont utiles; mais défions-nous des engouemens irréfléchis. Les progrès de la mousqueterie, dont un officier de l'infanterie française, M. Delvigne, a donné, il y a trente ans, le signal, ne se sont pas arrêtés depuis cette époque. On croit généralement qu'ils ont diminué l'importance de la cavalerie. Le doute à cet égard est permis. La cavalerie a peu fait en Crimée, elle n'a rien fait du tout en Italie. Toutefois son rôle n'est pas fini, nous aurons encore des généraux capables de s'en servir pour éclairer la marche de l'armée et pour compléter la victoire. Si notre cavalerie n'est pas celle qui conserve le mieux ses chevaux, on ne peut sans injustice lui contester le goût de la charge à fond. A Marengo, à Eylau, elle a traversé de vaillantes troupes qui se croyaient victorieuses. Les vastes plaines où elle aurait beaucoup à souffrir du feu de l'infanterie, lui seront peut-être moins favorables désormais que les terrains ondulés où, après l'avoir longtemps dérobée à la mousqueterie et au canon, on pourra la faire apparaître et la jeter à propos sur les masses ébranlées.

Notre gouvernement a raison d'encourager les courses. Pourquoi donc, après avoir vu tenir compte d'une légère différence de poids entre des jockeys artificiellement amaigris, continue-t-on de surcharger inutilement des chevaux qui, même fatigués et mal nourris, ont à certains momens besoin de vitesse?

La force et la confiance de nos cavaliers doivent être et sont en effet dans leur sabre ou dans leur lance. Excepté en Algérie, ils

n'ont besoin d'une arme à feu que pour donner un signal quand ils sont en vedette, ou quand, déployés en tirailleurs, ils ont à couvrir d'une ligne de vaine fumée le terrain sur lequel l'infanterie et l'artillerie prennent leurs dispositions d'attaque ou de défense. Débarrassons-les donc de ce long et lourd fusil et de ce pistolet à peu près pur du sang répandu dans les guerres modernes. On pourrait les remplacer tous les deux par un mousqueton se chargeant par la culasse et passé dans la fonte gauche allongée. Nous tenons tant à alléger hommes et chevaux et à diminuer les frais d'équipement, que nous voudrions remplacer la giberne par un cercle de tubes recouvert de caoutchouc et entourant la fonte droite, destinée à recevoir une hachette ou un piquet de campement.

De quelle utilité la sabretache est-elle aux hussards, aux chasseurs et aux canonniers d'artillerie légère, qu'on a embarrassés de ce dispendieux ornement? Nous ne soupçonnons personne d'attendre de nos beaux dragons le service des dragons des guerres de Louis XIV et de la bataille de Fontenoy. Emmaganisons bien vite leurs odieux fusils.

L'artillerie française, que notre affection pour celui qui la dirige ne nous fera pas trop vanter, est au moins l'égale des meilleures artilleries de l'Europe. Les canons rayés, chers à la multitude émerveillée de quelques boulets creux qui, à Solferino, respectant les premières lignes de nos adversaires, ont éclaté au milieu d'une petite fraction de leur extrême réserve, ont besoin d'acquérir plus de tir *tendu*, plus de tir horizontal. A ceux qui conseillent à notre armée une quantité de canons telle qu'elle dispenserait les généraux d'avoir du génie, nous rappellerons que, pour la France, l'ère des bataillons très jeunes, accompagnés de canons très nombreux, a été l'ère des victoires infructueuses suivies de désastres irréparables.

Convient-il de multiplier les canons au-delà des proportions ordinaires quand l'infanterie a des armes de précision dont la portée dépasse la portée de la vue humaine? On ne rencontre pas souvent des champs de tir de deux mille cinq cents à trois mille mètres.

L'art d'attaquer et de défendre les places n'a pas été pratiqué dans la guerre qui vient de transformer l'Europe centrale. Gardons-nous néanmoins d'en négliger l'étude. Maintenons notre noble corps du génie à la hauteur de sa grande et légitime réputation, sans lui donner plus de mineurs et de sapeurs qu'il n'en faudrait pour le siége de toutes les places fortes du continent européen.

Avec leur part dans les réserves maintenant disponibles, les armes spéciales et la cavalerie seraient tellement pourvues, que le contingent dont les conseils de révision s'occupent aujourd'hui ou

vont s'occuper devrait être versé intégralement dans l'infanterie, sauf quelques milliers d'hommes prélevés pour les équipages de notre flotte, dont tous les généraux dignes de ce titre désirent le développement. Tout ce qu'il y a de meilleur dans le contingent n'est pas trop bon pour l'infanterie.

Pour avoir compris l'importance de cette arme longtemps avant que la combinaison de la cartouche et de la baïonnette lui eût donné toute sa valeur, l'Espagne a été pendant un siècle et demi prépondérante en Europe. La tendance actuelle à préférer les accessoires au principal nous inspire une douloureuse inquiétude. Croire qu'on a toujours le temps de s'occuper de l'infanterie est la plus dangereuse de toutes les erreurs. Quand la trompette sonne, entraînant hommes et chevaux, des cavaliers inexpérimentés, chargeant en désordre, chargeant, comme on dit, en fourrageurs, peuvent, en un instant, produire un effet considérable. L'infanterie a besoin d'une vertu de plus longue haleine; elle a besoin qu'une forte éducation lui ait enseigné sa puissance. Ne donnons point à notre infanterie l'habitude de brûler une grande quantité de poudre par minute; tâchons de lui faire contracter l'habitude, infiniment plus difficile, de ne pas tirer sans avoir pris le temps d'ajuster. Conservons-lui le désir et l'espoir de joindre un adversaire même grand consommateur de cartouches. Les occasions en sont fort rares; une redoute ébauchée pour le combat, un village, peuvent les fournir, sans parler de l'attaque d'une brèche, où nos fantassins sont sans pareils. Enseignons-leur l'industrie du bivouac après une longue marche; ne leur laissons pas oublier que, même avec les chemins de fer si utiles aux concentrations de troupes, au transport des munitions, la guerre, selon un axiome célèbre, sera encore dans les jambes des soldats. La stratégie a des moyens plus rapides qu'autrefois, ses principes ne sont pas changés. Quoi qu'en ait dit M. le ministre d'état, les chemins de fer n'ont donné à personne le secret de Napoléon. Les généraux qui n'attendraient leurs adversaires que sur les voies ferrées pourraient subir d'étranges mécomptes.

Si la poudre n'a pas plus que les rapides moyens de transport changé les règles de la stratégie, elle a incontestablement modifié la tactique, et pourtant nous devons encore dire, comme au temps de la légion romaine : *In pedite robur*. Le général qui aura su se former une infanterie excellente aura facilement raison de ceux qui auront placé leur confiance dans les armes spéciales.

Si on le veut, et il importe de le vouloir sans délai, notre infanterie, négligée aujourd'hui, épuisée par la funeste manie des corps d'élite, se retrouvera bientôt telle qu'elle a été longtemps, ardente au combat, très docile, très solide lorsqu'elle se sent bien com-

mandée. Supportant plus gaîment qu'aucune autre la fatigue des longues marches, elle est la seule qui se batte dans la misère aussi bien que dans l'abondance. Si, comme nous n'en doutons guère, l'artillerie parvient à améliorer son tir, à allonger la portée de la mitraille, quelle est l'infanterie qui en souffrira le moins? Celle qui sait se faire devancer par des tireurs audacieux, lestes, adroits à profiter du moindre pli de terrain, d'un arbre, d'une pierre, impatiens d'atteindre un point d'où ils ne laisseraient pas longtemps debout les servans et les chevaux d'une batterie ennemie.

Doublons le nombre des élèves de Saint-Cyr destinés au service de l'infanterie. On en aura besoin pour remplir les vides que fera dans ses rangs l'organisation de la garde nationale mobile.

Le camp de Châlons est dans des conditions excellentes. Ne pourrait-on en établir un autre sur les côtes, dans l'air vivifiant de la mer? A la fin de l'été, les deux corps d'armée, marchant compactes, bivouaquant aux portes des villes, sur des terrains déjà dépouillés de leurs récoltes, ne pourraient-ils achever leurs exercices dans le camp où ils ne les auraient pas commencés? Ce dernier exercice ne serait pas le moins utile de tous. Nous souhaitons aussi que les échanges de troupes entre nos grands centres militaires se fassent par division marchant réunie, accompagnée de son artillerie, bivouaquant aux portes des villes. Celles-ci, exemptes en cette occasion de loger les troupes, ne refuseraient pas de donner aux propriétaires des terrains de bivouac une indemnité dont le chiffre ne saurait être très élevé. Si les exigences de quelques-uns de ces propriétaires étaient exagérées, une commission légalement nommée prononcerait, pour cause d'utilité publique, sur ces prétentions malséantes.

VIII.

Dans cet écrit, où un solitaire qui a beaucoup pensé aux choses de la guerre s'est efforcé d'être bref, on trouvera de ces vérités qui courent les corridors des écoles militaires et des casernes. Il n'en rougira pas, s'il peut contribuer à faire comprendre que le patriotisme et l'humanité nous commandent de préférer à trois armées flasques, peu rassurantes pour notre honneur, écrasantes pour la population, ruineuses pour le trésor, une armée bien préparée aux labeurs de la guerre, capable de donner à la réserve et à la garde nationale mobile le temps de s'organiser.

Les élémens de cette armée sont sous la main du gouvernement. Nous le supplions de les condenser. Les dix-huit membres de la

commission du corps législatif, tous patriotes sincères, seront sans doute plus disposés à fortifier nos institutions éprouvées qu'à les sacrifier à des systèmes venus de Suisse, de Prusse ou d'Amérique. Ils comprendront la nécessité de mettre le plus tôt possible un terme à l'anxiété du pays et de l'armée.

De longues épreuves ne nous ayant pas fait un esprit enclin au dénigrement, nous demeurons persuadé que, dans les vices de l'époque, l'armée n'a pas la part la plus large. Plusieurs de ses imperfections, — elle en a de nombreuses comme toutes les armées de l'Europe, — seront facilement corrigées par l'habile ministre qui, supérieur aux préjugés ordinaires aux hommes vieillis dans une spécialité, aura l'ampleur des vues et la ferme volonté d'un véritable organisateur. Nos vœux les plus sincères et la reconnaissance du pays l'accompagneront dans sa noble tâche.

Malgré l'état critique de l'Europe, conservons notre sang-froid. Occupons-nous du couronnement de l'édifice; faisons envier notre bonheur; faisons admirer nos libertés, sans les croire capables de pacifier à jamais l'univers. Ne nous ruinons pas en armemens désordonnés. Ne provoquons personne, et demeurons persuadés qu'appuyée sur une vaillante garde nationale mobile qui, avant l'appel de la loi, n'aurait rien coûté au trésor, une armée d'un effectif relativement médiocre, fortement constituée, instruite, commandée par des généraux désintéressés de tout, sauf de la patrie et de la gloire, saurait faire repentir de leur témérité ceux qui, confians en leur nombre, manqueraient de respect à notre pays, dont le renom ne date pas d'hier.

Quand nos institutions militaires sont en discussion, nos soldats se seraient étonnés du silence de ce général exigeant, difficile à satisfaire, en qui ils avaient reconnu un serviteur ardent de la France, un ami passionné de leur gloire.

CHANGARNIER.

Paris, le 5 avril 1867.

MISS MARY

RÉCIT DE LA VIE AMÉRICAINE.

SECONDE PARTIE (1).

XII.

Nous avons laissé le banquier Sewell voguant à toute vapeur vers la baie de Keweenaw. Le *steamer* le débarqua sur une plage sablonneuse entourée de bois de pins, en face de quelques wigwams de Chippeways, et continua sa route en emmenant le Floridien et Milly. Sewell se mit tout de suite en quête de ses fameux terrains cuprifères. Comme dans le village indien personne ne le comprenait, il accepta les services de Nagheko, descendu à terre en même temps que lui. Celui-ci le promena toute la journée sans autre intention que celle de le lasser. Le banquier, ne voyant trace ni de cuivre ni d'argent, comprit alors que Montaret et le docteur lui avaient dit vrai. Il se risqua ensuite à questionner Nagheko sur les terrains que lui avait vendus Milly. Le Chippeway sourit, et, montrant l'horizon, lui dit :

— Loin, très loin, du côté du soleil couchant.

— Combien faut-il de temps pour s'y rendre?

— Des jours, des mois, des années, et puis encore des années.

— Est-ce que ces terrains n'existeraient pas?

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

— S'ils existent, je ne les connais pas, répondit l'Indien, qui n'avait nul intérêt à ménager Milly depuis que ce dernier lui avait refusé une gratification sur le bateau.

— Je comprends, pensa Sewell; Milly m'a pris pour dupe, mais il n'en sera pas quitte à bon marché! Il revint au rivage, et, pour se débarrasser de Jambes-torses, il le chargea de porter une lettre d'avertissement à Montaret en lui indiquant tant bien que mal l'endroit où devait se trouver l'ingénieur, et que l'Indien connaissait probablement beaucoup mieux que lui. En attendant Montaret, et, voulant mettre le temps à profit pour tenter de nouveaux projets, le banquier s'embarqua pour Ontonagon.

Après s'être présenté à M. Cranston, directeur de la mine, comme un de ses actionnaires, il fut admis à visiter les puits d'extraction de Minesota, situés dans les bois à quatre lieues d'Ontonagon. En voyant la richesse des filons, la fièvre du cuivre s'empara plus que jamais du banquier. Il se dit qu'il valait mieux s'approprier une mine en exploitation que de faire des essais peut-être infructueux dans les autres parties de la presqu'île ; après quoi, sans plus s'inquiéter du rendez-vous donné à Montaret, il partit pour New-York, où il comptait bien déprécier ce qui venait de l'enthousiasmer, afin de faire tomber le cours des actions au plus bas et les acheter.

Il arriva inopinément à Cleveland chez les Palmer, qui se disposaient à lui conduire Mary. Il les remercia brièvement de l'hospitalité accordée par eux à sa fille, leur dit en deux mots que ses affaires le rappelaient à New-York et repartit. Mary le suivit sans faire de résistance, tant elle était abasourdie de ce contre-temps.

A peine arrivé à New-York, le banquier commença sa petite opération par M. Doyle, un des plus gros actionnaires de la mine de Minesota. Il le savait fort timide en affaires et pensait le duper aisément. Il alla le trouver à la Bourse, et d'un ton de condoléance qu'il sut rendre naturel et persuasif il lui annonça que Cranston lui cachait la vérité. Le filon de la mine de Minesota était perdu. Il y avait une faille, et avant peu les frais emporteraient les bénéfices.

Doyle effrayé courut donner l'ordre de vendre ses Ontonagon. Les offres dépassant les demandes, il y eut une baisse sensible sur ces valeurs, que Sewell se disposait à racheter en sous-main, lorsque Doyle, devinant la ruse, s'empressa de reprendre ses actions, qui n'étaient pas encore vendues, et résolut d'aller au Lac-Supérieur, afin de s'assurer par lui-même de la vérité. Très assidu auprès d'Arabella, qui semblait l'écouter depuis le départ du Floridien Fayal, Doyle eut l'idée de lui proposer de faire ce voyage avec lui. Il alla lui rendre visite, et la trouva oisive, ennuyée et se disant malade.

— Vous n'avez rien à faire, lui dit-il, l'opéra est fermé en ce moment. Permettez-moi de vous offrir les distractions d'un petit voyage.

— Accepter votre compagnie, monsieur Doyle, répondit-elle, ce serait me compromettre ou vous avouer pour mon fiancé.

— Pourquoi pas, miss Williams? ma fortune est à vous le jour où vous la voudrez. Ne me refusez pas, je vous prie. Je suis forcé d'aller aux mines d'Ontonagon, et j'ai le cœur brisé à l'idée de vous quitter.

— Quelles affaires avez-vous là-bas?

Doyle la mit au courant de l'arrivée de Sewell et de sa fille, et du tour que le banquier avait voulu lui jouer. — Vous dites que miss Sewell est revenue? demanda la chanteuse en pâlissant de colère au souvenir de l'insulte de Mary.

— Oui.

— Et a-t-elle ramené son ingénieur?

— Non pas que je sache.

— Alors ils ne sont point encore mariés?

— Non, pas encore, mais en quoi cela vous intéresse-t-il?

— Je porte beaucoup d'amitié à miss Mary. Elle est si bonne, si aimable, que je voudrais la savoir heureuse.

Et Arabella se leva avec agitation. — Où allez-vous, miss Williams?

— Je vais demander à ma mère s'il est convenable que j'accepte vos offres, et, si elle n'y trouve rien à redire, je pars avec vous.

— Vous n'êtes pas à plaindre! M. Doyle a cent mille piastres de revenu; allez avec lui, ma fille, et faites-vous épouser. Ce mariage-là vous sera plus avantageux que toutes vos roulades.

Telle fut la réponse catégorique de Mme Williams.

On invita le *gentleman* à *luncher*, et il ne revint à New-York que par le dernier *steamboat*. Il s'en fut, enchanté de la fille, mais fort mécontent de la mère, qui menaçait d'être de la partie. Ce fut bien une autre affaire quand le lendemain il vit arriver à la gare où l'on s'était donné rendez-vous Arabella et sa mère, flanquées de Mme Burdon et de la petite cousine. Il lui fallut cependant, pour complaire à la *célébrité* qu'il se flattait d'avoir conquise, emmener et amuser toute sa famille.

XIII.

Le surlendemain de l'arrivée d'Henri au lac des Castors, son oncle, botté jusqu'aux genoux, le chapeau de paille sur l'oreille et le fusil en bandoulière, mise qui sentait plus le trappeur que le missionnaire, vint dès le point du jour le réveiller comme il le lui

avait promis. — Allons, debout, s'écria-t-il en le secouant rudement; en route pour d'autres rêves que ceux de ta couche de sybarite!

Ils sortirent de la maison sans rencontrer personne, traversèrent le jardin, franchirent la haie et le fossé, et suivirent les bords du lac. A cent pas de là, ils sautèrent dans une pirogue cachée au milieu des roseaux, et le missionnaire, prenant l'aviron, poussa au large. — Est-ce ici que vous allez enfin m'apprendre pourquoi vous m'avez appelé près de vous? demanda Henri.

— Non, plus loin.

— Savez-vous que ce prétendu secret a l'air d'être une plaisanterie?

— Tu es bien pressé de le savoir!

— Pourquoi ne le dites-vous pas tout de suite? Ici, au milieu des eaux, vous n'avez pas à craindre les oreilles indiscrètes.

— Tu parles toujours comme un homme qui se croit dans le désert parce qu'il ne voit pas de maisons. Apprends pour ta gouverne qu'il y a parfois autant d'yeux et d'oreilles dans les fouillis de plantes de ces îlots qu'il y en a sur le boulevard Montmartre.

— Ceux des hannetons, des grenouilles et des oiseaux probablement?

— Non, ceux des Indiens. Ces gens-là ne vivent pas comme nous au milieu des éclaircies. Ils cherchent de préférence les fourrés. Un sauvage va rester caché dans les broussailles des journées entières à surprendre une proie; il attendra là, immobile, l'œil et l'oreille au guet, et vous marcherez dessus sans le faire lever plus qu'un lièvre au gîte ou un alligator digérant son souper. Par conséquent, si l'on a quelque chose à garder, il n'est pas toujours bon de l'aller crier dans ces prétendues solitudes.

— Mais nous voici au milieu du lac, et trop loin de tout rivage pour être entendus?

— Et les castors? reprit le missionnaire en riant; il n'y a rien de si curieux et de plus indiscret.

— Bah! ils ont fait le plongeon en nous entendant venir. A propos, que faites-vous de ces animaux? C'est une richesse! L'exploitez-vous?

— Je le crois bien! Une peau de castor vaut plus d'une guinée et demie; aussi j'ai bien soin de ne prendre que les vieux, afin de ne pas détruire la colonie, et j'en ai déjà vendu pour une bonne somme.

— Est-ce que les Indiens ne vous les volent pas?

— Non, ils savent qu'ils sont à moi, et comme je partage entre eux l'argent que je retire de mon commerce, ils sont les premiers à surveiller le bien commun.

Un quart d'heure plus tard, le canot était amarré à une liane, et le père Athanase, suivi de son neveu, s'enfonçait sous une futaie dont les tiges s'élevaient droites et serrées à cent pieds en l'air. Le sol, trop ombragé pour permettre à l'herbe de pousser, était jonché de feuilles sèches et de branchages brisés et pourris.

Lorsqu'ils sortirent de la forêt, ils se trouvèrent sans transition aucune au milieu des bruyères, en face d'une série de mamelons où ne poussaient que quelques ronces, des framboisiers sauvages et des immortelles blanches en fleur. Ils atteignirent la crête du plus élevé de ces mamelons, que les Indiens dans leur langage comparatif appelaient la *Bosse-du-bison* à cause de sa ressemblance avec la proéminence charnue que ces ruminans portent sur le cou. De ce point culminant, la vue embrassait une étendue immense de pays couvert de forêts. Le groupe de monticules, seul privé de végétation, semblait une île au milieu d'un océan de verdure.

— Eh bien! qu'est-ce que tu dis de ça? demanda le père Athanase en s'étendant sur l'épais tapis formé par des lichens roussâtres.

— Je dis que cet endroit est fort curieux.

— Oui, n'est-ce pas?... Quel est ce sol, selon toi, monsieur le géologue?

Montaret prit son marteau pour attaquer la roche.

— Veux-tu bien ne pas toucher à ça! lui cria son oncle. Je veux que tu me dises ce qui en est à vue d'œil.

— C'est fort difficile. Ce sont ou des dunes anciennes ou ce que l'on appelle en géologie un soulèvement, à moins que ce ne soit une agglomération de blocs erratiques.

— Bon, je ne dis pas, mais de quoi?

— Comment, de quoi?

— Oui, est-ce de la pierre? du granit? de la lave?

— Laissez-moi soulever ce tapis de mousse, et je vous le dirai.

— Allons, soulève.

Montaret écarta la mousse et donna un coup de son marteau, dont la pointe d'acier s'émoussa sur un corps résistant.

— Du fer! s'écria-t-il.

— Oui, il y a en effet des parties où j'ai cru reconnaître la présence du fer, dit le père Athanase avec un sourire malicieux.

Montaret s'assura à plusieurs reprises et sur plusieurs points de la qualité de la roche, et s'écria : — Mais ces monticules sont des blocs monstrueux de fer oligiste! Il y a bien quelques fragmens de trapp et d'amphibole; toutefois le peroxyde anhydre entre presque exclusivement dans la composition du minerai. Quel gisement magnifique! quelles richesses dorment là! Et à qui cela appartient-il?

— A toi! répondit le missionnaire.

— Vous continuez à plaisanter, mon oncle.

— Non sur mon âme! je te jure que toutes ces buttes t'appartiennent, je les ai découvertes il y a trois ans. Comme elles n'étaient à personne, je me suis adressé à l'état du Michigan, qui, entre nous soit dit, ne sait pas ce qu'il possède, et me les a vendues pour peu de chose relativement à leur véritable valeur. C'était pourtant une grosse somme pour moi, mais je ne voulais pas laisser échapper une si belle occasion de faire la fortune de mon neveu. J'ai payé, et voici le titre de propriété en bonne forme.

Et le missionnaire, tirant de sa poche un papier plié en quatre et un peu usé, le remit à l'ingénieur, qui croyait rêver.

— De plus, comme il faut penser à tout, reprit le père Athanase en lui remettant un autre papier, je t'ai fait un acte de donation entre vifs.

— Mais ce sont des millions dont vous me faites cadeau, mon oncle?

— Tu crois? Eh bien! tant mieux.

— Ah çà! mon oncle, est-ce que vous avez seul connaissance de ce gisement?

— Je n'ai pas d'autre confident que le docteur. Quant aux Indiens, ils ne connaissent pas encore la valeur du fer, et les trafiquans de pelleteries ne viennent pas jusqu'ici. Dis donc que je suis un mauvais oncle à présent! Suis-je aussi fou que le prétend monsieur ton père?

— Vous êtes le meilleur des hommes! répondit Henri en l'embrassant. Ah çà! vous me permettrez, quand nous roulerons sur l'or, de faire arranger un peu la mission?

— Ma foi, si tu veux me faire exhausser le clocher de mon église, j'accepte.

— C'est convenu; mais vous me laisserez aussi boucher les trous de vos appartemens et agrandir un peu votre chambre d'amis?

— Bah! ce n'est pas nécessaire! Tu te bâtiras quelque part, du côté des mines, une jolie habitation. Moi, j'aime mon trou tel qu'il est et n'y veux rien changer.

Et, sortant de son bissac une croûte de biscuit et un morceau de jambon, il en offrit la moitié à Henri; mais celui-ci était trop émerveillé et trop ému pour prendre sa part du frugal repas. Il se demandait s'il ne rêvait pas tout éveillé; il arpentait à grandes enjambées sa nouvelle propriété, et, faisant voler les éclats de fer, il examinait le minerai et ne pouvait se lasser d'en admirer la qualité supérieure.

— Mon cher oncle, dit-il en revenant vers le missionnaire, cette mine de fer ou plutôt cette carrière à ciel ouvert est une des plus belles qui existent probablement dans le monde; mais comment l'exploiter sans une mise de fonds considérable? Vous savez que je suis fort pauvre.

— La belle affaire! Tu trouveras cent capitalistes pour un qui t'avanceront des fonds.

— J'en connais un, dit Henri : Richard Sewell, qui m'a donné rendez-vous à la pointe de Keweenaw.

— Eh bien! voilà ton homme; tu l'associeras dans les bénéfices. Seulement méfie-toi des faiseurs d'affaires de New-York et surtout des agens que tu emploieras; j'y aurai l'œil de mon côté. Je ne te fais pas cadeau de la Bosse-du-bison pour qu'on te la vole.

— Mais le combustible? s'écria l'ingénieur. Ce n'est pas le tout que de trouver le fer, il faut le fondre, et pour le fondre il faut de la houille.

— De la houille? il n'y en a point par ici; mais à quoi bon? Est-ce que tu n'as pas sous la main assez de forêts que l'état te paierait pour détruire, et qui alimenteront tes futures forges?

— Quel dommage de raser cette belle végétation! s'écria Henri.

— Il n'est pas nécessaire de tout détruire, tu n'en viendrais pas à bout, et les abatis que tu feras assainiront la contrée.

— D'ailleurs, reprit Montaret, qui m'empêchera de chercher de la houille du côté de la baie de Saginaw sur le lac Huron? On dit qu'il y en a et qu'elle n'est pas encore exploitée. Les bateaux qui emporteront ma fonte me rapporteront du combustible. Le Lac-Supérieur n'est pas à plus d'une dizaine de lieues d'ici, nous y bâtirons un port d'embarquement que nous relierons aux mines par un chemin de fer; nous nous arrangerons avec les compagnies de navigation, le canal de Saut-Sainte-Marie se termine, nous écoulons notre marchandise dans tout le nord des États-Unis et au Canada, et vogue la galère!

— Calme-toi, Henri, tu es tout en sueur!

Henri se calma, et se mit à réfléchir sur le changement opéré tout à coup dans sa destinée. Le missionnaire semblait content de lui avoir fait une belle surprise, et le traitait un peu comme un enfant gâté à qui l'on ne demande d'autre paiement que le vif plaisir de posséder un nouveau jouet.

— Mon oncle, dit Henri, n'êtes-vous pas scandalisé de me voir si enivré de ma nouvelle fortune?

— Non, pas du tout, répondit le père Athanase du ton dont il eût dit : Cela m'est parfaitement égal.

— Alors, moi, je m'étonne de votre insouciance à mon égard. Vous êtes-vous suffisamment demandé si j'étais digne de posséder une si grande richesse et capable d'en bien user?

— Ah! enfin! répondit le missionnaire, voilà que tu commences à comprendre ce que j'ai fait pour toi et à te préoccuper des devoirs que je t'impose.

— Vous ne me les avez pas énoncés, mon oncle; quels sont-ils selon vous? Ils doivent être plus sérieux que la reconstruction de votre clocher?

— Eh bien! non, mon cher enfant, je ne t'en demande pas davantage, et ce que nous disions en riant tout à l'heure, je le maintiens. Je ne suis pas un étourdi, et, en prenant la résolution de t'investir de cette richesse, j'ai dû me dire que je trouverais peut-être en toi, que j'avais perdu de vue depuis ton enfance, un dissipateur ou un avare, un ambitieux ou un insouciant. Je m'étais promis, si tu étais un garçon sans énergie et sans intelligence, de ne te donner qu'une faible partie de mes terrains et de chercher ailleurs un exploiteur mieux trempé. Ta joie m'a donné confiance. J'ai vu que tu appréciais le cadeau, et c'est tout ce qu'il me fallait.

— Je vous entends, mon oncle, vous ne voulez pas que cette richesse reste stérile. Vous désirez la voir se développer? Mais voilà ce qui m'étonne : vous, si stoïque, et qui faites si peu de cas des biens de ce monde, pourquoi tenez-vous à en introduire de nouveaux dans la circulation? N'est-ce pas un soin contraire à l'esprit de votre croyance, et ne pensez-vous pas que c'est faire couler le poison du bien-être matériel dans les veines de l'humanité?

— Oui, j'ai pensé à cela, mais je me suis dit que la civilisation ne pouvait plus s'obtenir dans nos déserts qu'à prix d'argent et de travail. Nous ne sommes pas ici sous le ciel de l'Orient, où naquit la belle doctrine de pauvreté et de contemplation. Nous avons à lutter contre la barbarie des hommes et la rudesse des choses. Moi, je veux faire des chrétiens, beaucoup de chrétiens! — Et il ajouta en baissant la voix comme s'il eût craint de s'entendre lui-même dire une chose si hardie : Protestans ou catholiques,... peu importe au fond, pourvu que la notion de charité pénètre dans les cœurs et que les peaux-rouges se détachent de leurs grossières superstitions pour adorer un Dieu clément et juste. J'ai là-dessus mes idées, que je ne suis pas forcé d'exposer devant tout le monde et dont tu ne te soucies peut-être pas beaucoup. Qu'il te suffise de savoir qu'après m'être posé d'abord cette question : Ne vais-je pas faire de mon pauvre neveu, au moyen de cette grande fortune, l'homme le plus corrompu du monde? je me suis répondu : Tant pis pour ton cher neveu, père Athanase, s'il n'est pas de force à lever ce fardeau sans se blesser; ton devoir avant tout! Or ton devoir, c'est d'amener ici beaucoup de civilisation, c'est-à-dire beaucoup de mouvement, beaucoup d'hommes, beaucoup d'intérêts divers, beaucoup de travail, par conséquent beaucoup de conditions propres à la propagation des idées religieuses. Donc, mon cher neveu, si tu ne trouves dans la richesse que le moyen de perdre ton âme,

c'est tant pis pour toi. Beaucoup d'autres âmes seront sauvées, que tu le veuilles ou non, mon bel ami! et Dieu, en faisant son compte, me pardonnera d'avoir risqué ton salut pour assurer le développement de son règne.

— A la bonne heure, dit Henri en riant; je vous comprends à présent, mon oncle, et je vois bien que dans votre cœur les intérêts du ciel passent à bon droit avant ceux de la famille.

— Mon enfant, reprit le missionnaire, c'est à toi de me faire aimer ma famille en vue du ciel, et le ciel en vue de ma famille. Arrange ça pour le mieux dans ta cervelle et dans ta conscience. Moi, je te conseille d'aimer les biens de ce monde en vue du progrès de la foi, si tu veux les apprécier pour ce qu'ils valent.

— Me permettez-vous, mon oncle, de les aimer aussi un peu en vue du progrès de la raison parmi les hommes?

— Ne discutons pas là-dessus, reprit le missionnaire, nous sommes peut-être d'accord au fond; mais tu n'en voudrais pas convenir, ajouta-t-il avec un rire de bonne humeur.

Ils quittèrent les collines de minerai pour rentrer dans la forêt froide et humide. Dès qu'ils eurent disparu, les broussailles s'écartèrent à dix pas de l'endroit où ils avaient causé, et un Indien montra sa tête. Il consulta la montagne et les bois, puis, après s'être assuré qu'il ne pouvait être vu, il alla ramasser quelques éclats de fer brisés par le marteau de l'ingénieur. Cet Indien, c'était Jambes-torses, envoyé par M. Sewell pour remettre une lettre à Henri. C'est ce qu'il se garda bien de faire ce jour-là. Il se retira dans l'épaisseur des bois, voulant laisser passer quelques jours avant de se montrer au missionnaire et l'empêcher ainsi de soupçonner qu'il eût entendu sa conversation avec Henri, et qu'il eût surpris son secret.

XIV.

Montaret retourna plusieurs fois à la Bosse-du-bison faire ses études préliminaires, tantôt avec son oncle ou le docteur, mais le plus souvent seul. Un matin, comme il traversait la pelouse devant la maison de Berghenius pour se rendre à la roche de fer, Naïssa courut à lui.

— Où allez-vous donc? lui demanda-t-elle.

— A la mine.

— Voulez-vous me permettre de vous y suivre?

— Vous avez envie de vous promener?

Henri eût mieux aimé sortir seul; mais Naïssa était déjà partie en avant. Quand ils furent dans la forêt, Henri, ne sachant par quel bout entamer la conversation avec cette étrange personne, lui de-

manda si elle ne craignait pas de faire de mauvaises rencontres quand elle allait seule à travers bois.

— Que voulez-vous que je rencontre? répondit-elle.

— Des serpens, des sauvages,... Wakontchaka, qui prétend à votre main...

— Je n'ai pas peur des serpens, je sais une chanson pour les éloigner; c'est ma mère, la *Pierre de cristal*, qui me l'a apprise. Quant aux Indiens, ils m'aiment tous, et je n'ai rien à craindre de Wakontchaka. Je ne redoute et ne hais que deux hommes.

— Fayal et Jambes-torses?

— Oui, Nagheko! s'écria la jeune fille en serrant les dents. Oh! Nagheko! Nagheko! si j'étais un homme, il y a longtemps que ton scalp flotterait à ma ceinture!

— Oh! oh! très bien! s'écria Montaret.

— Vous m'approuvez, n'est-ce pas? Vous n'êtes pas comme votre oncle, qui veut que l'on pardonne tout, même la mort des parens, comme si cela était possible!

— Je vous approuve... jusqu'à un certain point, répondit Montaret, dont l'exclamation n'avait pas le sens que lui attribuait Naïssa. Il n'avait songé qu'à constater en elle la persistance de l'instinct sauvage, que le docteur se reprochait si comiquement d'avoir détruit, et qui ne paraissait pas encore très émoussé.

Naïssa ne comprit pas sa réponse et se mit à le regarder avec une expression qui l'embarrassa. Il y avait dans ce regard un éclat d'engouement subit qui ressemblait à la passion.

Hôte du docteur et fiancé en quelque sorte avec Mary Sewell, Montaret n'avait pas seulement songé à se préserver de l'attrait que Naïssa pouvait exercer sur lui dans l'impunité de la solitude. Un instant troublé, il la regarda à son tour avec une sévérité froide qui eût fait baisser les yeux à une jeune fille moins candide; mais elle soutint ce muet reproche sans en deviner l'intention; puis, en lui prenant la main : J'ai une grande estime, une grande amitié pour vous, dit-elle, et vous savez bien pourquoi.

— Je ne le sais pas du tout, répondit Montaret, qui marchait de surprise en surprise.

— Eh bien! reprit-elle, est-ce que vous croyez que je dormais, sur le bateau, quand vous avez voulu tuer le Floridien?

— Quand j'ai souffleté M. Fayal? Vous avez vu cela?

— Oui, et j'ai vu aussi que vous l'eussiez tué, si on ne vous en eût empêché de force; mais j'espère bien que vous le tuerez une autre fois, et j'ai rêvé cette nuit que l'âme de ma mère vous bénissait.

L'Indienne avait l'air si animé et si dramatique qu'Henri l'admira comme une belle Euménide. Tout à coup elle pâlit, ses yeux s'éteignirent, et laissant retomber sa tête sur son sein : — J'ai tort,

dit-elle; mon autre mère est là qui se fâche et qui me défend la vengeance.

— La femme du docteur, dit Henri, Mme Élisabeth Berghenius?

— Oui, la douce, la généreuse, celle qui me disait de prier pour mes ennemis.

Naïssa resta pensive et comme partagée entre les deux esprits contraires qui lui parlaient. Henri essaya de la distraire; elle parut d'abord ne pas l'entendre, et il se remettait de l'alarme que le premier regard de la jeune Indienne avait donnée à sa modestie — ou à sa fatuité, — lorsqu'elle se leva, et sans transition, passant d'une forte contention d'esprit à une naïveté d'enfant, elle lui dit :

— Voulez-vous jouer à courir?

— Ce n'est pas aisé dans ces broussailles.

— C'est que vous ne savez pas.

— Si fait!

— Eh bien! attrapez-moi, si vous pouvez.

— Et si je vous attrape, quel gage me donnerez-vous?

— Il n'y a pas de gage, vous aurez pour vous l'honneur d'avoir pris l'*Oiseau du lac*.

Et, disant cela, elle partit à travers bois en défiant Henri.

Naïssa était bien nommée, c'était un oiseau en effet. Montaret lui laissa remporter la victoire, et ce fut un hommage rendu à sa beauté, car avec ses cheveux dénoués et sa taille souple elle devenait dangereuse à son insu. Certes elle se savait ou se sentait belle, car son visage rayonnant exprimait la joie d'exister; mais cette coquetterie naïve, naturelle on pourrait dire, comme celle des jeunes animaux, n'autorisait pas un homme honnête et sérieux comme Henri à oublier les devoirs de sa situation. Il feignit donc de la poursuivre plutôt qu'il ne le tenta réellement, et il ne la rejoignit qu'à la Bosse-du-bison, où elle était assise sur l'herbe en l'attendant.

— Vous avez dit que le vainqueur remporterait un gage, lui dit-elle en riant, qu'est-ce que vous allez me donner?

— Que voulez-vous que je vous donne, Naïssa?

— L'anneau que vous avez au doigt, dit-elle en touchant la bague que Mary Sewell avait donnée à Henri.

— Cela, répondit-il, c'est impossible.

— C'est donc un anneau de fiançailles?

— Oui.

Naïssa garda le silence. Sa figure, jusque-là si ouverte et si transparente, n'exprimait plus que la réflexion tranquille. Montaret se rassura tout à fait et s'éloigna pour étudier.

— Est-elle jolie, votre fiancée? lui dit tout à coup l'Indienne, qui l'avait rejoint sans qu'il l'eût entendue venir.

— Je la trouve très jolie.

— Vous l'avez laissée en France?

— Non.

— Ah! vous l'avez amenée en Amérique?

— Non, c'est une Américaine.

— Blonde ou brune?

— Blonde.

— Très blanche alors, dit Naïssa en rougissant sous sa belle teinte bistrée, et elle ajouta : Est-ce qu'elle est riche?

— Je n'en sais rien.

— Vous ne la connaissez guère, puisque vous êtes en Amérique depuis un mois seulement?

— Je la connais depuis quinze jours.

— Et vous vous êtes engagé comme cela, si vite? Êtes-vous sûr qu'elle vous aime?

— Je le crois.

— Et comment s'appelle-t-elle?

— Mary.

— C'est un joli nom. Je voudrais bien la voir.

— Cela n'est pas impossible, et j'espère que vous ne la trouverez pas indigne de votre amitié.

Henri se retourna pour attendre sa réponse; il était seul... Naïssa l'avait quitté; elle remonta au sommet du principal monticule, se coucha sur la mousse et pleura; puis elle alla cueillir quelques fleurs d'immortelle blanche, en fit quatre petits bouquets, s'assit entre deux fragmens de fer brisés par Montaret, et, ayant placé les bouquets en cercle autour d'elle, elle chanta à demi-voix cette espèce d'incantation indienne :

« Je me cache et je m'assieds à l'écart.

« C'est un esprit qui vient du ciel.

« Des plumes, des plumes! c'est là ce qu'il me faut.

« Il m'enlève de terre, je descends du ciel.

« Je me suis assise, et il m'a regardée. J'ai couru, et il m'a arraché le cœur; voilà ce qu'il m'a fait.

« Il est venu dans la forêt, et son feu m'a brûlée.

« Je me lève. Des plumes, des plumes, des ailes! c'est là ce qu'il me faut.

« Je vois le ciel, je le vois.

« Je vois la terre, je la prends.

« Je marche sur la terre, je marche.

« Il vient. Il peut me rendre heureuse, s'il entend ce que je dis. »

Montaret revenait en effet. Il lui demanda pourquoi elle s'entourait ainsi de fleurs.

— C'était pour éloigner les mauvais esprits, dit-elle. Les voilà partis, je ne les crains pas. Allons-nous-en.

— Que voulez-vous faire de ces petits bouquets?

— Ce sont des talismans pour se faire aimer de ceux qui les acceptent. J'en donnerai un à mon père, un à votre oncle, un à Mésaubis.

— Et pour qui le quatrième?

— Pour vous, dit-elle en le lui présentant.

— Je l'accepte, chère enfant, répondit Montaret. Le talisman fera son effet, n'en doutez pas. Il vous assure le respect et le dévouement d'un frère. Naïssa sourit, et, soit qu'elle se fût résignée à n'être pas aimée, soit qu'elle comptât sur son innocent maléfice, elle rentra gaîment à la maison.

Comme Montaret allait l'y suivre, Nagheko se présenta devant lui avec si peu de bruit que la jeune Indienne, en passant près du buisson où il s'était tapi, l'effleura de son vêtement et ne l'entendit pas se lever.

— Que viens-tu faire ici? dit l'ingénieur à l'Indien. Mon oncle ne t'a-t-il pas défendu d'approcher de son habitation?

Sans rien répondre et feignant de n'avoir pas compris, Jambes-torses remit à Henri la lettre de M. Sewell et s'éloigna d'un air impassible, mais à deux ou trois pas seulement, comme s'il eût attendu son salaire. Montaret le paya généreusement tout en lui ordonnant de s'en aller.

— Si le visage pâle voulait avoir confiance en moi, dit l'Indien, je lui servirais de guide à travers la forêt pour le conduire à Keweenaw-Bay.

— Je trouverai facilement un guide plus agréable et plus sûr, répondit Montaret. Ta figure est odieuse ici, et tu as tort de l'oublier. Ne me force pas à te le rappeler sévèrement.

— Est-ce le dernier mot du visage pâle? N'y a-t-il pas moyen de se réconcilier avec le missionnaire et de devenir l'ami de ceux qui vivent au bord du lac des Castors?

— C'est mon dernier mot. Allons, vite, et qu'on ne te revoie jamais rôder autour de nous.

— C'est comme le visage pâle voudra, dit Jambes-torses, et il disparut.

La lettre de M. Sewell contenait ce qui suit :

« Mon cher ami,

« Vous aviez raison de m'avertir de me méfier. J'ai été trop confiant, comme toujours, et je n'ai trouvé ici que des marais, des bois et des rochers, mais pas la moindre trace de minerai. Si à une certaine profondeur le sol recèle du métal, je ne suis pas à même de m'en assurer, et je compte sur vos lumières. Hâtez donc

votre tournée dans ces parages, et venez me retrouver à Ontonagon.

« Votre tout dévoué,

« RICHARD SEWELL. »

« Keweenaw-Bay, 1er août 1854.

Henri était impatient de tenir la parole qu'il avait donnée à Sewell, et il voulait aussi lui proposer une association qui devait détruire tout obstacle entre lui et Mary. Me voilà, se disait-il, au-dessus des dédains de ce chercheur de cuivre. Je suis, moi, l'*homme du fer*, dont il va reconnaître, suivant ses idées, l'incontestable supériorité. Je n'ai qu'un mot à dire pour être l'époux de sa fille, et il me sera doux d'apporter la puissance et la considération à celle que j'aime. Elle m'a choisi pauvre et sans appui; je lui dois une éternelle reconnaissance; elle sera ma femme.

Tout en faisant ses préparatifs de départ, il crut devoir avertir son oncle de l'apparition de Nagheko. Le missionnaire en avertit à son tour le docteur, et tous deux se promirent d'éloigner au besoin ce personnage suspect; mais leur surveillance fut inutile. L'Indien avait quitté le pays avec des intentions qui demandaient le temps d'aboutir. Henri prit congé de ses hôtes et de son oncle, après leur avoir promis d'être de retour au bout de huit jours, et de ramener le banquier afin de lui montrer la mine de fer.

— Ah! dit le docteur d'un air triste en lui serrant la main, vous allez me gâter mon beau pays si calme! La forêt vierge va tomber sous la hache des *squatters*, l'air sera rempli de fumée de charbon de terre, le bruit des locomotives et des machines à vapeur va remplacer le roucoulement des ramiers et le cri plaintif des butors dans les marécages!

Montaret partit avec Télémaque et deux Indiens chargés de son bagage de géologue, d'une tente et d'un canot pour franchir les *portages*.

A Keweenaw, où il arriva le lendemain sans encombre, il s'acquitta de la mission que lui avait confiée Sewell, en examinant ses nouvelles propriétés. Il put rapidement constater qu'elles étaient situées précisément sur les terrains dits du nouveau grès rouge, dans la seule partie de la presqu'île qui n'offrît aucune trace de minerai. Il partit pour Ontonagon; mais, voulant profiter de sa tournée dans cette partie du Haut-Michigan, il fit un détour et visita quelques mines, entre autres celle de Cliff, la plus riche de la presqu'île de Keweenaw. Il y fut admis sans difficulté, et put voir les ouvriers tailler à coups de ciseau dans le cuivre comme dans une carrière. Il se dirigea ensuite à travers bois vers Ontonagon, vérifiant les travaux géologiques de ses devanciers, relevant quelques

erreurs, tantôt couchant dans quelque village de mineurs, car cette partie du pays commençait à se peupler, tantôt campant dans les bois, et s'habituant ainsi à une vie de fatigues et de privations, mais qui était remplie de charmes pour l'esprit aventureux d'un savant et d'un artiste.

XV.

Pendant ce temps, M. Doyle débarquait au village d'Ontonagon avec la célèbre Williams et sa famille, composée, comme nous l'avons dit, d'une mère ambitieuse, d'une tante insipide et d'une petite cousine assez mal élevée.

Voulant s'assurer par lui-même de la valeur et du rendement des mines de Minesota, situées à quatre lieues du village, il s'y rendit sur-le-champ; mais, ne trouvant ni auberge ni maison digne de loger sa *diva*, il revint s'installer à Ontonagon dans l'unique *boarding-house* de la localité. C'était une vaste hôtellerie construite en planches et en madriers et placée sur le chemin fait de troncs d'arbres qui menait aux mines. Un vaste enclos servait de cour, un bout de terrain moitié en friche servait de jardin, une tonnelle de houblon avec table et bancs rustiques servait de réfectoire champêtre durant la belle saison.

Arabella, convaincue que Montaret devait être aux environs, s'enquit de lui dans le village à l'insu de Doyle; mais personne ne put la renseigner. Elle commençait à perdre tout espoir de le retrouver, quand le Floridien Fayal, Milly et M. Cranston arrivèrent un matin avec l'Indien Jambes-torses pour parler à Doyle. Arabella déjeunait sous le berceau de houblon en compagnie du *gentleman* et de la petite Ketty.

En voyant approcher le Floridien, Doyle fut désagréablement surpris. — Ne craignez rien, lui dit Arabella en dissimulant son inquiétude; tout est rompu entre lui et moi.

— Oh! je ne crains rien, répondit le blond et pâle *Yankee* en saisissant instinctivement son couteau de table.

Fayal s'avança, et d'un air qu'il cherchait à rendre gracieux : — Enchanté, dit-il à miss Williams, de vous retrouver ici. Monsieur Doyle, pardon si je vous dérange; mais je crois que vous m'en saurez gré quand M. Cranston vous aura appris le but de notre visite.

Pendant que le directeur de la mine et Milly abordaient le *gentleman* et accaparaient son attention, Arabella dit tout bas au Floridien : — Pas de dispute avec Doyle, n'est-ce pas?

— Allez-vous-en, ma chère, répondit Fayal; je jure sur vos beaux yeux que tout ira bien dès que je pourrai lui expliquer la cause de cette visite.

— Ne puis-je au moins savoir quelle est cette cause?

— Vous le saurez plus tard. En ce moment, la présence d'une femme gêne ces messieurs et les empêche de s'expliquer.

Arabella se retira dans sa chambre, résolue à surveiller de loin la conférence.

— Dès qu'elle fut partie, Fayal dit à Doyle : — Nous avons des choses graves à vous dire, mais il faut toujours, quand on a un Indien à consulter, commencer par lui délier la langue. — Puis, s'adressant à Jambes-torses et lui tendant un carafon de whisky : Tiens, dit-il, avale-moi ça.

Nagheko prit le carafon et le but d'un trait, ce qui fit rire la petite Ketty, oubliée à dessein par Arabella. Fayal l'entendit et la pria brutalement de s'en aller, et comme M. Doyle paraissait scandalisé de cette manière d'agir avec les femmes : — Ceci n'est pas encore une femme, dit Fayal, c'est un écran.

Et il ajouta en s'adressant à Milly, mais de manière à être entendu de Doyle : — Cela se place entre une coquette et une dupe pour l'empêcher de s'enhardir avant d'avoir donné des garanties matrimoniales. Une mère n'est pas toujours là; on a une tante pour relayer la mère et une petite cousine pour relayer la tante.

Doyle, qui voyait combien Fayal avait l'expérience de la situation, eût bien voulu exhaler son dépit; mais il ne l'osa pas, et pour couper court : Voyons, messieurs, demanda-t-il, à quoi dois-je l'honneur de votre visite?

— Monsieur Doyle, dit Cranston en manière de préambule, voulez-vous faire une affaire splendide?

— Toujours, répondit Doyle.

— Alors regardez-moi ça, reprit le directeur de Minesota en montrant des éclats de fer ramassés par Jambes-torses sur la Bosse-du-bison.

— Qu'est-ce que c'est que ça? demanda le *gentleman*.

— C'est du fer oligiste de première qualité. Cet Indien prétend qu'il en existe un gisement immense, inépuisable, à vingt lieues d'ici.

— Il prétend? reprit Doyle; tous les Indiens prétendent nous apporter le Pactole.

— Pactole tant que vous voudrez, dit Fayal, qui n'était pas fort sur l'antiquité classique; je vous dis, moi, que cet Indien ne ment pas. Nous nous connaissons, lui et moi, de longue date, et il sait bien qu'on ne se moque pas de moi impunément. Parle, Nagheko, et dis ce que tu as vu.

— J'ai vu, dit Jambes-torses, huit montagnes se touchant toutes, et j'ai entendu l'ingénieur français dire : Tout ça du fer, rien que du fer!

— Quel ingénieur? s'écria Doyle, M. Montaret?

— Oui, dit Nagheko, j'ai vu, j'ai entendu; j'ai marché sur le fer, j'ai touché la montagne. Il n'y a que la mousse à arracher pour voir le fer. Chaque fois que le visage pâle frappait avec son marteau, c'était du fer, et tout ce que j'ai ramassé, vous voyez bien, c'est du fer.

— Et où est-il, ce gisement?

— Je vous y conduirai, si vous me payez bien.

— On te paiera, mais à qui est-il, ce fer?

— L'ingénieur français dit qu'il est à lui.

— A lui? s'écria Doyle. Allons donc! est-ce qu'un étranger peut posséder les richesses de nos états?

— Permettez, dit Fayal, ce n'est pas le Français qui a acheté, c'est un parent à lui qui réside aux États-Unis depuis une dizaine d'années.

— Alors qu'est-ce que vous venez me proposer? reprit Doyle.

— Nous vous proposons, dit à son tour Cranston, de vous associer avec nous pour posséder et exploiter cette mine. Vous êtes plus riche que nous, et il nous faut une grande mise de fonds.

— Oui, je suis très riche, répondit Doyle; mais je ne peux pas vous aider à exploiter ce qui ne vous appartient pas.

— Qu'est-ce qu'il faut pour posséder? reprit Fayal : savoir où est la mine et s'en emparer.

— De vive force? demanda Doyle inquiet.

Le Floridien reprit : Il n'est pas besoin d'une armée pour se débarrasser de deux hommes.

— Se débarrasser?

— On les intimide, on les éloigne. Quand on est quatre contre deux, on a toujours raison, surtout contre un étranger, et l'on peut procurer au vieillard de douces émotions qui hâtent sa fin.

— Oui, dit Nagheko, un vieux est un vieux.

— Un instant! s'écria Milly, cela n'est pas clair, je ne voudrais pas tremper dans une vilaine affaire.

— Vous avez peur? dit Fayal d'un air méprisant.

— Écoutez donc, répondit Milly, je ne suis pas un aventurier ni un spadassin, moi; je suis un quincaillier en gros, je n'ai pas l'habitude de dénouer mes affaires à coups de couteau.

— Me prenez-vous pour un assassin? demanda Fayal. J'ai une injure personnelle qu'on m'a empêché de venger, vous le savez bien. J'ai grandement le droit de chercher querelle à M. de Montaret. Vous serez mon témoin, affaire de loyauté, voilà tout.

— Messieurs, dit Cranston, M. Fayal a parfaitement raison, nous lui servirons tous de témoins.

— Permettez, messieurs, observa Doyle, moi je dis : Voir la mine

avant tout, car enfin s'exposer ainsi pour une valeur peut-être chimérique...

— Moi aussi, reprit Milly, je suis pour la mine d'abord. Où est-elle?

Nagheko fit semblant de ne pas entendre.

— Es-tu sourd, brute? dit Fayal, qui s'entendait fort bien avec l'Indien tout en feignant de le rudoyer : combien te faut-il pour parler?

L'Indien répondit : — Pour dire où est la mine, mille dollars; pour dire où est l'ingénieur, deux mille.

— Est-ce qu'il est fou? s'écria Doyle en se renversant sur sa chaise et en mettant ses pieds sur la table, pose tout américaine.

La somme était exorbitante pour le pays, on ne put s'entendre. Nagheko engouffra autant de whisky qu'on voulut lui en offrir sans se laisser vaincre et sans se départir d'un calme imperturbable.

— Je reviendrai demain, dit-il, vous aurez réfléchi.

— Laissez-le aller, dit Doyle aux autres; il réfléchira aussi.

— Pourvu, dit Fayal, qu'il n'aille pas porter sa découverte à Sewell, car il le connaît.

— Cet Indien n'ira pas jusqu'à New-York trouver le banquier?

— Vous savez bien que les Indiens iraient au bout du monde quand il s'agit de leur intérêt.

Doyle, qui avait un grand ressentiment contre Sewell, céda en faisant la grimace.

— Eh bien! dit Nagheko, par où voulez-vous commencer? Par le fer ou par celui qui le possède?

— Par le propriétaire, dit Fayal.

Les avis étant partagés également, il n'y eut pas moyen d'aller aux voix. On se querella beaucoup. L'Indien, feignant d'être ennuyé de ces pourparlers dont il ne perdait pas un mot, se retira en disant : — Mettez-vous d'accord, je reviendrai demain.

Pendant cette discussion, Arabella, inquiète et curieuse, avait vainement prêté l'oreille, accoudée à la fenêtre de sa chambre. Elle n'avait saisi que des phrases interrompues où il lui semblait pourtant avoir entendu prononcer le nom de Montaret. Elle avait envoyé sa petite cousine à plusieurs reprises pour écouter sans en avoir l'air; mais l'enfant, à qui Fayal faisait peur, n'avait pu comprendre qu'une partie de la conversation. — Ils ont, dit-elle à sa cousine, beaucoup parlé de M. de Montaret, qui a des mines pas loin d'ici, et qui est riche, riche à millions. Je crois que ces messieurs veulent s'associer avec lui et qu'ils demandaient à l'Indien où il était. L'Indien exigeait beaucoup d'argent pour le dire, mais bien sûr il le sait. Voilà tout ce que j'ai compris.

Renonçant à deviner quel intérêt Doyle et compagnie prenaient

aux affaires de Montaret, Arabella, dès qu'elle vit Jambes-torses s'éloigner, résolut de l'interroger elle-même. Elle sortit de la maison par le côté opposé à la tonnelle, et, tandis que nos *Yankees* continuaient à se quereller, elle rejoignait l'Indien dans un massif de mélèzes à cent pas de la maison.

— Si tu veux, lui dit-elle, me confier ce que tu as refusé de dire à ces messieurs, il y aura vingt-cinq dollars pour toi.

— J'en veux cinquante, répondit l'Indien pour qui tout profit était bon, et qui ne se croyait pas obligé de dire la vérité.

— Tu les auras.

— Et quatre bouteilles de whisky?

— Huit, douze, si tu veux.

— Oui, douze. Qu'est-ce que tu veux savoir?

— Je veux savoir où est le Français.

— Pourquoi?

— Je suis sa femme.

— Il n'est pas marié.

— Je suis sa fiancée, c'est la même chose.

Nagheko réfléchit.

— Où veux-tu le voir? reprit-il.

— Là, quelque part dans les bois, mais sans que personne le sache.

— Bien! je viendrai te chercher, et, si tu veux marcher une heure, je l'amènerai par là.

— Oui, tout de suite.

— Non, demain, la nuit. Est-ce convenu? Paie.

— Mais je n'ai pas d'argent sur moi. Je te remettrai cela quand tu viendras m'avertir. Dis-moi à quelle heure.

— Je ne sais pas. Sois debout toute la nuit.

Nagheko fit trois pas et revint.

— Le Français ne me croira pas, dit-il, il est méfiant. Donne-moi une lettre, les visages pâles ne croient qu'à ce qui est écrit.

Arabella chercha dans sa poche, y trouva son carnet de notes, et écrivit au crayon sur un feuillet qu'elle déchira et remit à Nagheko : « Venez, j'ai des choses de la plus haute importance à « vous dire. — Mary Sewell. »

Au moment de signer son nom, elle avait hésité, craignant de ne pas inspirer assez de confiance à Henri. Elle ne se fit aucun scrupule d'usurper celui de sa rivale, et se dit avec raison que son écriture, heurtée par le mouvement et l'émotion, n'offrait aucun caractère déterminé qui pût éveiller les soupçons.

Après ce coup de tête, Arabella, rentrée au *boarding-house*, voulut savoir de Doyle lui-même jusqu'à quel point la petite Ketty avait compris ce qu'elle avait entendu. Doyle, sans rien laisser

pressentir des mauvaises intentions de la bande et voulant savoir la nature de l'intérêt que portait Arabella à Henri, lui affirma sans détour que l'ingénieur était immensément riche. Dès lors elle s'observa et feignit de se souvenir très peu de Montaret, après quoi, laissant Doyle plus tranquille, mais usant toujours avec lui d'une rigueur calculée, elle réfléchit aux conséquences du rendez-vous qu'elle avait donné.

Le ressentiment contre miss Sewell, la fantaisie qui l'avait portée à première vue vers Montaret, la certitude de trouver en lui un ami infiniment plus haut placé sous tous les rapports que ses autres adorateurs, rendirent inébranlable sa résolution de le convaincre et de le dominer.

La nuit suivante, Arabella entendit gratter à la vitre de sa chambre. Elle bondit à la fenêtre et reconnut au clair de la lune la silhouette de Jambes-torses.

— Eh bien? demanda-t-elle à voix basse.

— J'ai remis la lettre et amené le fiancé.

— Où est-il?

— Dans mon wigwam, comme c'était convenu.

Arabella n'en demanda pas davantage, elle prit à peine le temps de se vêtir, jeta un châle sur ses épaules et allait franchir la fenêtre, quand Jambes-torses réclama ses dollars. Elle remit à l'Indien son salaire, sauta dans le jardin et le suivit.

Une heure après ils atteignaient une clairière où s'élevaient une mauvaise baraque de planches et deux wigwams d'écorce à demi cachés dans les broussailles.

— Il est là, dit Nagheko à miss Williams en lui montrant l'habitation principale.

Arabella lui ayant demandé s'il y avait quelque autre personne sous les huttes voisines : — Personne autre que le domestique noir du Français, répondit-il.

Il ouvrit la case, poussa Arabella dans l'intérieur, et tira vivement la porte sur elle. La lueur douteuse d'une lampe de mineur éclairait si mal que Montaret ne reconnut pas tout d'abord Arabella et s'écria : — Est-ce vous, Mary?

Miss Williams ne répondit pas; mais, comme elle avait toute la tête de plus que Mary, Henri ne s'y méprit guère plus d'un instant.

— Quoi! c'est vous, miss Williams? s'écria-t-il inquiet et presque effrayé; où est Mary? Pourquoi vous et pas elle? Que se passe-t-il? Voyons, parlez!

— Monsieur de Montaret, tranquillisez-vous d'abord. Il ne se passe rien de grave. Pardonnez-moi la démarche que je viens faire auprès de vous, et jurez-moi que vous me garderez le secret sur ma visite, quelque déplacée qu'elle puisse vous paraître.

— Je suis homme d'honneur, parlez; mais avant tout dites-moi où est miss Sewell.

— A New-York.

— Vous en êtes sûre?

— Je l'y ai vue, j'en arrive.

— Et son père?

— Il est avec elle.

— Mais alors que signifie...

— Le billet que vous avez reçu et qui vous amène ici?

— Vous savez que j'ai reçu un billet?

— Par Nagheko? Sans doute, ce billet est de moi.

— Et pourquoi donc avez-vous usurpé la signature...

— De Mary Sewell? Elle m'en eût donné la permission, puisqu'il s'agit de vous rendre un grand service.

— C'est donc de sa part que vous m'avez appelé en son nom?

— Elle ignore ce qui se passe, et je vais vous le dire. Est-il vrai que vous soyez à la tête d'une grande fortune?

— Dans l'avenir, oui, je n'ai pas de raisons pour le cacher.

— Eh bien! cachez-le; ne l'avouez qu'à moi.

— Pourquoi donc?

— Vous êtes étranger et sans expérience, monsieur Henri; vous ne vous doutez pas que vos mines ont déjà allumé la convoitise des spéculateurs!

— C'est impossible; il n'y a pas huit jours que je sais qu'elles existent.

— Voyons, je vais vous dire en quoi elles consistent : il y a huit mamelons de fer, formant un seul groupe, et ce gisement n'est situé qu'à vingt lieues d'ici.

— Comment savez-vous cela?

— Nagheko l'a dit à M. Doyle et à trois autres personnes.

— M. Doyle est donc par ici?

— Oui, ici près, à Ontonagon. Il m'a suivie dans une promenade de santé que j'avais entreprise pour ma mère et ma petite cousine, qui est très délicate.

— Je comprends, miss Williams...

— Vous ne comprenez pas. Ce *gentleman* m'importune, et je n'aspire qu'à me débarrasser de sa compagnie. J'aurais en ce moment un prétexte excellent : ce serait de l'envoyer auprès de vous, qu'il désire beaucoup rencontrer; mais cette rencontre n'aurait d'avantage que pour lui, et je ne compte pas lui dire où vous êtes.

— Voyons, voyons, dit Henri; je ne comprends pas du tout.

— Doyle et trois de ses amis veulent vous proposer une association.

— Pourquoi pas? J'ai besoin de fonds pour la mise en œuvre, on peut s'entendre. M. Doyle n'est-il pas un homme honorable?

— Les hommes honorables sont très rares dans un certain genre d'affaires, et Doyle n'est pas seul dans celle-ci. Avez-vous l'intention de commencer en grand?

— Je commencerai comme je pourrai.

— Vous comptiez vous adresser à M. Sewell?

— Oui.

— En épousant sa fille? Je le sais, je le vois. Vous êtes au mieux avec elle, puisque vous avez au doigt une bague que j'ai longtemps vue au sien, et que sur un simple mot que vous avez cru être de sa main vous êtes accouru ici.

— Je serais accouru de même, si vous eussiez eu un service à réclamer de moi, et la rédaction de ce billet était de nature à me faire croire qu'il s'agissait d'une chose de ce genre.

Henri parlait avec une réserve de bon goût que la chanteuse n'était pas habituée à rencontrer dans ses relations. Elle prit le change et se persuada que Mary n'était pas aussi aimée qu'elle s'en flattait. Ceci l'encouragea à jeter le masque. — Monsieur de Montaret, dit-elle, voulez-vous que je sois votre amie?

— Je ne demande pas mieux, répondit Henri en souriant.

— Aurez-vous confiance en moi?

— Parlez, miss Williams.

— Eh bien! ne vous adressez pas à M. Sewell pour les fonds qui vous sont nécessaires; il vous trompera comme les autres. Vous êtes loyal, généreux, confiant, chevaleresque. Je me charge, moi, de vous trouver tout l'argent qu'il vous faudra. Tout ce que j'ai est à vous. C'est peu de chose, je le sais : une personne qui se respecte ne s'enrichit pas au théâtre; mais ma bonne réputation m'assure des amis sérieux, et mon art m'a mise en relation avec des capitalistes plus importans que Sewell et Doyle. Promettez-moi donc de ne compter que sur moi et de me laisser vous diriger. Oh! ne me prenez pas pour une fille légère; j'ai pour vous une sympathie, une amitié que je pourrais avouer à toute la terre, et que je ne rougirai pas de vous prouver.

— Fort bien, miss Williams, répondit Montaret, qui vit venir les projets de mariage; mais en acceptant votre généreux concours me sera-t-il permis de conserver ma liberté?

— Et de rester fidèle à Mary Sewell! s'écria la chanteuse piquée au vif. C'est bien, vous la consolerez des deux mariages qu'elle n'a pu réussir à nouer, le premier avec M. Antonio Fayal, le second avec M. Doyle.

Henri avait entendu sur le bateau les confidences de Fayal à

Milly; il comprit fort bien que miss Williams prêtait à Mary ses propres aventures. — Cela est peu grave, dit-il avec calme.

— Je ne sais si cela fut grave ou non; mais avec la liberté dont nous jouissons ici entre fiancés, cela va parfois très loin.

— J'imagine que vous n'en savez rien, miss Williams?

Arabella ne répondit pas; elle sentait la colère la prendre à la gorge, et le sang-froid de Montaret, qu'elle croyait rendre jaloux et furieux, l'exaspérait. — Ce que je sais, dit-elle enfin en éclatant, c'est que je ne suis pas venue ici pour m'entendre railler et me voir méprisée.

— Je suis bien loin de pareille intention; mais enfin pourquoi parlez-vous avec tant d'amertume de miss Sewell?

— Eh bien! parce que je vous aime! s'écria Arabella en mettant ses mains sur son visage avec ce sentiment de crainte qui remplace la pudeur chez une femme décidée à jouer le tout pour le tout.

Montaret, surpris et un peu ému de son audace, garda le silence.

En de pareils momens, les secondes paraissent des siècles. Arabella avait compté sur sa beauté et sur cette vanité ingénue qui porte tant d'hommes à se croire les premiers occupans d'un cœur féminin. Elle n'osait relever la tête, s'attendant toujours à voir Montaret tomber à ses pieds. Elle se décida enfin à le regarder, et l'expression de son visage la força de baisser les yeux. — Miss Williams, lui dit-il, je suis un honnête homme et un homme raisonnable. Il faut l'être certainement beaucoup pour conserver son sang-froid en pareille circonstance; mais le service que vous vouliez me rendre, quel qu'en soit le motif, m'impose d'autant plus le devoir de ne pas vous tromper. Je ne vous épouserai jamais.

— Monsieur de Montaret, reprit Arabella, en vous éclairant sur la conduite de miss Sewell, je croyais vous rendre libre comme je le suis moi-même; puisque vous persistez à l'aimer, il ne me reste plus à compter que sur votre délicatesse et votre discrétion.

En parlant ainsi, Arabella voulut se diriger vers la porte; mais le dépit, la douleur et la confusion lui donnaient le vertige. Elle faillit tomber, et Montaret dut la retenir dans ses bras et la faire asseoir, après quoi il voulut ouvrir pour lui donner de l'air; mais la porte était barricadée. En allant ouvrir l'étroite lucarne, il vit briller des torches à travers le fourré. Il crut comprendre alors que miss Williams l'avait attiré dans un guet-apens, et il le lui donna à entendre.

— Non, monsieur, non, dit-elle avec véhémence : je puis être étourdie, folle, si vous voulez; mais je suis incapable d'une telle lâcheté!

Henri ne la crut pas. Il se vit pris dans un piége, compromis dans un scandale de commande destiné à le brouiller avec Mary Sewell.

Il méprisa la cantatrice pour avoir employé un moyen semblable, et ne lui répondit rien.

— Ils approchent, reprit Arabella, et vous ne ferez rien pour me faire sortir d'ici?

— Absolument rien, car vous m'avez mis dans l'impossibilité de tenter quoi que ce soit.

— Oh! c'est horrible, ce que vous dites là! vous croyez donc...

Des voix trop connues lui coupèrent la parole. Elle s'élança vers Henri, et s'attachant à lui : — Défendez-moi au moins, dit-elle, près de s'évanouir.

La porte s'ouvrit brusquement, et Doyle, suivi de Fayal, se précipita dans l'intérieur.

XVI.

On le voit, Nagheko avait trahi Arabella. L'occasion était bonne pour se débarrasser du possesseur des mines. L'Indien avait eu le temps dans la journée d'informer Fayal, et celui-ci n'avait pas manqué d'avertir Doyle. L'humilier en lui montrant qu'il était joué aussi par miss Williams était une satisfaction pour le Floridien en même temps qu'un moyen prompt d'assurer sa vengeance et ses projets d'usurpation contre Montaret.

Henri n'eut pas à douter des intentions de la bande en voyant apparaître la figure sinistre de Fayal et le masque pâle de Doyle métamorphosé en Othello par la jalousie.

— C'est bien, dit le *gentleman* en s'avançant le premier avec un courage inusité.

Mais la fière attitude de Montaret lui fit reporter sa colère sur Arabella, et il commençait à lui faire des reproches quand Montaret l'interrompit.

— J'ignore, lui dit-il, quels droits vous avez sur cette femme; mais c'est une femme, et vous sortirez de chez moi pour vous quereller avec elle...

— Vous vous croyez ici chez vous? repartit Doyle en essayant de tenir tête.

— Je suis chez moi partout où je prends gîte. M'avez-vous entendu? Sortez...

Fayal, qui n'était pas d'avis d'entrer en pourparlers inutiles, et qui visait Henri depuis un instant, lui répondit par un coup de pistolet et se replia sur cinq ou six bandits ramassés à la hâte dans les mines par Nagheko, et qui gardaient la porte. Nagheko avait braqué le canon d'un fusil par la lucarne derrière laquelle il se tenait dans l'ombre. Les deux coups partirent en même temps,

une balle s'enfonça dans les madriers à deux pouces de la tête de Montaret, l'autre lui effleura la joue.

Avant qu'Henri n'eût armé son revolver, un autre coup de feu destiné à Fayal partait de derrière lui et atteignait un des mineurs. Ce secours opportun venait de Télémaque, qui s'était glissé entre les jambes des assaillans, et qui avait gagné le fond de la chambre afin de défendre son maître.

Arabella épouvantée profita du tumulte pour s'enfuir. Doyle essaya de la suivre, mais ses complices, qui instinctivement avaient laissé passer la femme, se replièrent sur lui, et ce ne fut qu'après une certaine lutte qu'il put s'élancer sur les traces de la chanteuse. La poursuivre lui parut un bon prétexte pour ne pas se battre, et il s'enfonça dans les ténèbres, tandis qu'elle le gagnait de vitesse dans une autre direction.

Durant le trouble de cette sortie, Henri et Télémaque avaient eu le temps de se mettre en défense. Le nègre s'était fait un rempart de la table, d'une vieille tonne défoncée et de deux escabeaux. Le premier moment de stupeur passé, Fayal et sa bande se ruèrent sur Montaret en criant : A mort l'ingénieur! à mort le Français! Il leur répondit en faisant feu; on lui riposta par une décharge générale. La fumée devint si épaisse dans la chambre, qu'il était impossible de se voir malgré la lueur des torches, et que l'on tira au hasard. Télémaque en profita pour enfoncer lestement à coups de hache la paroi de planches de la maison et se frayer une issue au dehors. En voyant tomber deux des leurs, les assaillans reculèrent. Montaret et Télémaque purent passer inaperçus à travers la paroi défoncée.

Ils s'élancèrent dans les bois, mais on se mit à leur poursuite, et ils entendirent bientôt siffler quelques balles à leurs oreilles.

— *Massa* Henri, dit Télémaque, savez-vous grimper?

— Oui.

— Alors faites comme moi, dit le nègre en s'emparant d'une liane.

En un instant, il fut dans le branchage d'un érable où Henri alla le rejoindre. Ils virent bientôt poindre la lumière des torches, et le reste de leurs assassins, conduits par Nagheko et Fayal, passèrent sans les voir au pied de l'arbre où ils s'étaient blottis.

Cependant Arabella fuyait toujours. Elle se jeta comme une folle à travers bois en criant : Ils vont le tuer! ils vont le tuer! Mais bientôt la fraîcheur de la nuit et la course effrénée qu'elle venait de faire à travers les broussailles lui rendirent la raison. N'ayant suivi aucun chemin frayé, elle vit qu'elle s'était perdue. Seule au milieu de la forêt vierge et à peine vêtue, elle sentait le froid la pénétrer. Elle chercha à s'orienter pour regagner Ontonagon. La

lune, qui s'était montrée un instant à travers les nuages, se voila tout à fait, et le peu de clarté qui pouvait guider les pas de la fugitive fit place à une obscurité profonde. Arabella se laissa tomber au pied d'un arbre et pleura. Le bruit d'une branche brisée et des pas furtifs lui firent relever la tête. Pensant que c'était Henri : — Est-ce vous, monsieur de Montaret? dit-elle.

— Non, c'est *celui qui vient sur le tonnerre*, lui répondit une voix grave et douce.

— Vous êtes un Indien?

— Je suis le chef des Sioux, répondit le guerrier que nous avons déjà rencontré dans la forêt, et toi, qui es-tu?

Arabella lui raconta qu'en revenant des mines d'Ontonagon elle s'était égarée. — Il ne fallait pas revenir seule la nuit, dit l'Indien; mais je vois ce que c'est : quelque visage pâle t'aura invitée à boire de l'eau de feu, et tu n'auras pas su lui résister.

— Vous vous trompez. Je suis riche, et si vous voulez me conduire à Ontonagon, je vous paierai bien.

— Wakontchaka ne fait pas payer les services qu'il rend. Viens, je te ramènerai chez toi.

Arabella fut bientôt près du Sioux. Il lui prit la main pour la conduire, et la sentant glacée : — Tu as froid? dit-il.

— Oh oui! bien froid.

Le Sioux ôta la peau de bison qui le couvrait et en enveloppa miss Williams, puis passa devant pour la guider à travers les taillis. Chemin faisant, elle lui dit : — N'avez-vous pas entendu le bruit d'un combat du côté de la mine de Minesota?

— Oui, les mangeurs de cuivre donnent la chasse à deux hommes qu'ils ont manqués.

— Alors ils sont vivans?

— Ils se cachent dans les bois.

— Les connaissez-vous, ces hommes?

— Je ne crois pas. J'ai vu un noir et un blanc.

— C'est lui... Henri! Aidez-moi à le rejoindre. — Et comme l'Indien semblait hésiter, elle crut devoir renouveler l'offre d'un salaire considérable.

— *Celui qui vient sur le tonnerre* ne marche pas pour de l'argent. Il a entendu le combat, il y courait quand tu l'as détourné de son chemin; il te remet dans le tien, c'est tout ce qu'il peut faire pour toi.

Arabella, n'ayant rencontré jusque-là que des Indiens cupides et peu scrupuleux dans le genre de Jambes-torses, fut assez surprise de trouver tant de fierté dans Wakontchaka. Elle n'insista pas et le suivit en silence. Le jour se leva, et elle put alors voir son guide : une sorte d'Apollon indien.

De son côté, le chef sioux, frappé de la beauté d'Arabella, resta muet de surprise et lui dit : — Tu es la plus belle des *squaws*, et après avoir vu tes yeux noirs je n'en veux plus regarder d'autres.

Un compliment, de quelque part qu'il vienne, flatte toujours une femme. Arabella sourit, et, retrouvant l'espoir de le convaincre, elle lui lança un regard qui le fit frissonner de la tête aux pieds. — Pourquoi donc, lui dit-elle, ne voulez-vous pas faire ce que je vous demande? Est-ce que le cœur de celui qui m'a sauvée est moins beau que son visage?

— Il est plus beau, répondit l'Indien, qui ne brillait pas par la modestie; mais ton cœur à toi est donc à l'homme que tu cherches?

— Mon cœur est libre, dit Arabella, qui vit une violente jalousie poindre dans le regard sombre de l'Indien. Cet homme en danger est mon frère.

— Est-ce vrai?

— Je te le jure.

— Alors j'irai te le chercher, mais à une condition.

— Laquelle?

— C'est que je te reverrai et que tu ne me renverras pas d'auprès de toi.

Arabella ne put s'empêcher de rire de l'audace ingénue de cette déclaration; mais ce rire ne déconcerta pas le guerrier sioux. — *Celui qui vient sur le tonnerre*, dit-il, lorsque son cœur parle pour une *squaw*, veut que le cœur de la *squaw* parle pour lui.

— Il faut au moins donner le temps à cette *squaw*, comme vous dites, de connaître *celui qui vient sur le tonnerre*.

— Est-il besoin de se tant connaître?

Arabella ne lui répondit pas, et comme elle était à cinquante pas de l'auberge, elle lui rendit sa fourrure en lui disant avec le ton d'une reine : — Si vous désirez me revoir, revenez avec l'homme qui est en danger. Adieu!

Et elle regagna la maison en laissant Wakontchaka triste et abattu. Tout à coup il releva la tête, franchit un arbre renversé et disparut dans la forêt.

En entrant dans le *boarding-house*, Arabella y trouva tout le personnel en émoi. Dans la salle à manger, sa mère était en proie à une attaque de nerfs. M. Milly lui versait une carafe d'eau glacée sur la tête pour la calmer, la tante Burdon hurlait, la petite cousine courait en chemise et criait pour faire comme les autres.

Tout le monde se tut en la voyant entrer. — Ah! vous voilà! s'écria sa mère, subitement guérie de sa syncope. Ah! quel esclandre! quel scandale! M. Doyle vient de partir après m'avoir signifié que tout était rompu! Et il dit des choses..... vous voilà déshonorée. Et où est ce Français, cet ingénieur maudit?

Arabella, qui avait repris son aplomb, pria sa mère de garder ses récriminations pour le moment où elles seraient seules. Milly se retira, feignant d'ignorer absolument les mauvais desseins de ses associés et de mettre l'aventure racontée par Doyle à son retour de l'expédition sur le compte d'une jalousie trop fondée.

Arabella avoua alors à sa mère, dont elle connaissait bien les principes, tout ce qui s'était passé, les dangers qu'elle avait courus et ceux que Montaret courait encore. — Puisque l'Indien a promis de le sauver, répondit Mme Williams, vous pouvez vous tranquilliser; on dit que ces gens-là trouveraient un cheveu au milieu de la prairie. Un homme qui s'appelle *celui qui marche sur le tonnerre* ne doit pas craindre dix hommes. Je fais des vœux pour M. le comte de Montaret, car enfin, s'il est possesseur d'une mine, vous ne faites que gagner en rompant avec M. Doyle. Ce jeune Français vous doit une réparation, et j'espère que vous l'y ferez songer.

XVII.

Nous avons laissé notre héros perché dans un arbre en compagnie de Télémaque, qui dormait en dépit du danger de la situation. Fayal et ses mineurs étaient toujours à leur recherche. L'air est vif dans ces climats, même en été, et la température s'était particulièrement refroidie par suite d'orages. Le vent pénétrant qui s'engouffrait dans les branches eût suffi pour empêcher Montaret de suivre l'exemple de Télémaque, s'il n'eût été d'ailleurs agité par le contrecoup des événemens de la soirée.

Le jour vint, et aux rayons d'un soleil blafard qui faisait miroiter les feuilles humides de la rosée du matin, il aperçut, au milieu d'un arbre en face du sien, la tête empennée de Wakontchaka tapi dans les branches.

En quittant Arabella, le Sioux avait résolu de chercher Montaret, et avec cette espèce de sixième sens dont sont doués les Indiens pour suivre les traces, quêter et saisir le moindre indice, il l'avait découvert dans sa cachette.

— Deux beaux oiseaux, dit-il, un noir et un blanc!

— Et un rouge là-bas où tu es, riposta Télémaque en se frottant les yeux.

— Si tu es avec mes ennemis, lui dit Montaret en lui montrant son revolver, je suis prêt à te faire descendre de cet arbre plus vite que tu n'y es monté.

— Si les mangeurs de cuivre sont tes ennemis, répondit l'Indien, ils sont les miens aussi.

— Alors je peux me fier à toi? dit Montaret, remettant son arme dans la gaîne pour lui montrer de la confiance.

Le Sioux, qui, en se voyant menacé, avait lestement saisi son *rifle*, le rejeta sur son épaule avec une sorte de majesté théâtrale, et lui dit : — Bien que l'autre jour, dans la forêt, tu aies semblé rire de moi devant Naïssa, je ne t'en veux pas. Tu ne connais pas *celui qui vient sur le tonnerre*, c'est un homme!

— Mais je peux faire connaissance avec lui et lui offrir mon amitié, car on le dit brave.

— Brave et beau! répondit Wakontchaka en se redressant, car il était descendu de son arbre, et quand Montaret fut près de lui : A présent, lui dit-il, suis-moi. Ta sœur veut te voir.

— Ma sœur! s'écria Montaret surpris. Je n'ai pas de sœur.

— Jure-le par le grand esprit des blancs.

— Je le jure, reprit Henri en riant.

— Je ne crois pas aux sermens de l'homme qui rit quand il parle.

— Eh bien! je ne ris plus, dit Montaret, et il interrogea sérieusement le Sioux. Celui-ci était devenu pensif. Il comprenait qu'Arabella l'avait trompé; mais, décidé à s'en convaincre : — Qu'elle soit ta sœur ou non, dit-il, elle veut que je te ramène.

— Ne sais-tu pas son nom?

— Je lui en ai donné un, *le rayon de soleil qui réjouit le cœur!*

— Voilà un nom qui promet; mais, si tu sais ce qu'elle me veut, dis-le-moi.

— Non, je ne sais rien. Viens!

— Est-ce loin d'ici?

— A Ontonagon.

— Alors, comme je voulais y aller, je te suis.

Ils eurent bientôt gagné la route d'Ontonagon aux mines, un chemin de troncs d'arbres disjoints, plein de boue et de flaques d'eau. Un brouillard épais qui se résolvait en pluie fine empêchait de voir à dix pas devant soi.

— Que fais-tu donc dans ce pays-ci? demanda Henri à l'Indien.

— Wakontchaka suit le sentier de la guerre pour venger son oncle Sagitto. Il vient chercher les scalps de Nagheko et de Fayal.

— Pour les offrir à Naïssa?

— Je les garderai pour moi. L'*Oiseau du lac* ne sera pas ma femme. Elle m'a refusé, et j'en aime une autre maintenant, celle qui était avec toi cette nuit dans la case de Nagheko; est-elle à toi? dis-le.

— Non, mon ami, je n'ai aucun droit sur elle et n'en veux point avoir. Tu vois que je ne ris pas, cette fois tu peux me croire.

— Viens avec moi lui dire que tu ne veux pas l'aimer.

— Elle le sait.

— Alors,... dit l'Indien; mais il s'arrêta soudain, et montrant

dans le brouillard, à dix pas devant eux, plusieurs hommes qui traversaient le chemin un peu encaissé en cet endroit : Silence, dit-il à voix basse, voici les mangeurs de cuivre! Nagheko est avec eux. Ils sont quatre, nous sommes trois; allons les trouver, nous verrons ce que chacun de nous sait faire.

Henri était résolu à éviter le combat autant que possible, mais en cas de nouvelle attaque il était prêt à vendre chèrement sa vie. Il préparait donc tranquillement ses armes lorsqu'un coup de feu partit de derrière un bouquet de mélèzes dont les branches touchaient le sol. Il jeta un cri, porta la main à sa poitrine, chancela, et tomba la face contre terre.

Au même instant les branches du mélèze s'écartèrent, et Antonio Fayal, dont le fusil fumait encore, sortit du fourré et traversa le chemin. Un autre homme vint à sa rencontre, c'était Nagheko.

— Nous en voilà débarrassés, partons! lui cria le Floridien.

Wakontchaka, à la vue des ennemis qu'il cherchait, jeta son cri de guerre, fondit sur eux et fit feu sur Fayal, qui, gravement blessé, laissa échapper son arme et se rejeta dans le bois. Nagheko, en voyant approcher Wakontchaka, gagna lestement le talus et rejoignit Fayal, qui laissait derrière lui une trace ensanglantée.

Wakontchaka s'élança à leur poursuite en rugissant comme un tigre; mais le brouillard était si compacte qu'il ne put les rejoindre. Il revint près de Télémaque, qui l'appelait à son aide. Le nègre n'avait pas perdu son temps non plus, car les deux autres acolytes de Fayal s'étaient jetés sur lui au moment où il portait secours à son maître; le premier qui s'était présenté avait reçu un si formidable coup de poing dans la poitrine qu'il était resté sur la place. Quant à l'autre, il avait prudemment pris la fuite.

— Mort! criait Télémaque avec de grosses larmes sur les joues, en étanchant le sang d'Henri, qui, étendu sur le revers du chemin, ne donnait aucun signe de vie.

Wakontchaka, avec une adresse merveilleuse, fouilla la blessure et en retira la balle, qui avait glissé sur une côte. Quand ce fut fait, il se pencha sur la plaie, y appuya la bouche et la fit saigner; puis, ayant cueilli quelques plantes aromatiques qu'il broya sur une pierre, il en fit un emplâtre qu'il appliqua sur la plaie.

Henri ouvrit les yeux et comprit que Wakontchaka venait de le sauver. Il voulut le remercier, mais ne put parler.

— Emportons-le à Ontonagon, dit le Sioux.

L'hercule noir avait la force de porter un homme pendant trois lieues; il prit son maître dans ses bras et partit.

L'arrivée du nègre et de l'Indien rapportant Montaret blessé ne produisit pas dans le *boarding-house* autant de sensation qu'on pourrait le croire. Les habitans d'Ontonagon étaient accoutumés

aux scènes violentes. Arabella seule, en voyant Henri dans ce triste état, le plaignit, mais remercia tout bas la destinée qui le lui livrait. Elle s'occupa de lui, le fit d'abord porter chez elle, et, comme M. Harper, le maître de l'établissement, s'inquiétait de savoir si cet étranger avait le moyen de payer son loyer et son enterrement au besoin, elle répondit de tout et s'enquit d'un chirurgien. Il n'y en avait pas à Ontonagon; mais, sur l'avis de Télémaque, elle pria Wakontchaka d'aller chercher le docteur au lac des Castors. L'Indien hésita à obéir. Il était arrivé au *boarding-house* irrité contre elle et résolu à lui reprocher son mensonge. Cependant les remercîmens qu'elle lui adressa et les éloges qu'elle donna à son courage finirent par l'adoucir. Elle vit bien vite que l'amour-propre était la grande force et la grande faiblesse du chef sioux. Elle sut l'exploiter et lui persuader qu'elle n'avait pour Henri qu'une amitié fraternelle. Il partit.

XVIII.

Dans la nuit, Henri fut si mal qu'Arabella, qui le veillait avec Télémaque, crut qu'il allait mourir, et, pour ne pas assister à son agonie, elle se retira chez sa mère. Le bruit qu'il était mort se répandit bientôt dans l'hôtellerie. M. Milly, qui était resté à Ontonagon, courut en porter la nouvelle aux mines de Minesota, où M. Cranston avait donné asile à Fayal, blessé par Wakontchaka. Il y trouva Doyle, qui avait feint de partir pour New-York, mais qui, voulant savoir l'issue de l'aventure, se tenait caché aux environs. Il fut résolu que Cranston se rendrait prudemment à la Bosse-du-bison avec Nagheko pour s'assurer de l'existence et de l'importance du gisement, que Milly resterait ostensiblement à Ontonagon pour éloigner tout soupçon de complicité dans le meurtre de l'ingénieur, et que Doyle, qui pouvait être encore plus compromis, irait à New-York attendre le résultat de l'exploration.

Dès qu'on vit revenir Doyle à New-York sans la cantatrice, mille questions l'assaillirent. Leur départ avait beaucoup occupé le monde de la finance, et la bonne fortune du *gentleman* avait fait plus d'un jaloux. Doyle avait le cynisme des gens blasés, et d'ailleurs il n'avait rien de mieux à raconter, en cas d'enquête, que la trahison d'Arabella et la vengeance qu'il avait voulu en tirer. Quand on lui demanda s'il avait tué son rival, il répondit qu'il l'avait inutilement cherché pour le provoquer. Il eût volontiers donné à penser que Montaret avait fui devant lui; mais on connaissait la bravoure du narrateur, et ses insinuations obtinrent peu de créance. Quant aux projets formés sur la propriété de Montaret,

comme l'affaire eût pu tenter d'autres amateurs, Doyle se garda bien d'en parler.

Sa mésaventure galante circula bientôt dans tous les salons, et Mme Green, qui se disait une des bonnes amies de miss Sewell, s'empressa de la lui rapporter; cependant, comme l'anecdote avait grossi en passant par plusieurs bouches, le mariage entre Montaret et Arabella était déjà fait. Mary pâlit et essaya de douter, quoique le scandale parût bien réel, et elle fit de vains efforts pour jouer l'indifférence et détourner la conversation. Elle parvint même à sourire en reconduisant la visiteuse; mais, à peine celle-ci avait-elle tourné le dos, qu'elle entendit un cri étouffé et vit, en se retournant, la pauvre Mary étendue tout de son long sur le parquet.

Effrayée de l'effet de ses révélations, Mme Green appela au secours, et, congédiée par M. Sewell, qui accourait, elle ne manqua point d'aller raconter partout que Mary était violemment éprise de l'infidèle Français. Le banquier releva sa fille et la porta chez elle; quand elle put répondre à ses questions, elle lui avoua son amour pour Montaret et lui apprit tout ce qui s'était passé entre eux.

Sewell ne s'émut pas de cette confession. Il jugea sa fille romanesque et traita son amour de fantaisie; mais quand elle lui dit que Montaret enlevait et épousait la cantatrice, il devint sombre. Il y avait un défaut à la cuirasse de l'homme de cuivre : la vanité de plaire à la femme en vue, ou de l'enlever à des rivaux moins riches. Il avait cru, comme tant d'autres, à la vertu de miss Williams, et l'idée de l'épouser avait plus d'une fois traversé sa tête froide et obstinée. Il la savait coquette; le départ avec Doyle l'avait contrarié, sans le rebuter. Le prétendu mariage avec un homme de rien comme Montaret lui causa un véritable dépit, et il prit à poignée sa barbe de bouc en s'écriant : — Croyez-vous, Mary, que cela soit possible? L'homme à qui vous avez eu l'imprudence de vous fiancer est-il capable d'une si lâche trahison?

— Non, dit Mary en sanglotant, je ne le crois pas; je ne le croirai jamais!

Sewell se remit à interroger sa fille avec plus d'intérêt qu'il ne l'avait fait d'abord sur la conduite d'Henri vis-à-vis d'elle, sur le caractère qu'elle croyait pouvoir lui attribuer, sur la force du sentiment qui s'était déclaré entre eux. Quand il connut tous les détails, il pensa, non sans logique, que cet amour avait été pour Montaret une surprise de cœur. Il regarda son infidélité comme très probable, et fit des réflexions philosophiques à sa manière sur miss Williams. Artiste vertueuse ou réputée telle, elle avait eu une valeur à ses yeux. Compromise, elle perdait quatre-vingt pour cent. C'était un beau cheval taré. Il se promit de n'y plus songer, et

compta que sa fille serait aussi raisonnable que lui et oublierait le fiancé qu'elle connaissait si peu.

Mary fut néanmoins malade pendant plusieurs jours. Aimait-elle réellement Montaret? Était-elle offensée et humiliée de sa trahison, espérait-elle par momens qu'il n'était pas coupable, le haïssait-elle en d'autres momens? Elle n'eût su rendre compte d'elle-même, elle avait la fièvre. Vingt fois elle envoya savoir si Arabella n'était pas de retour, et vingt fois il lui fut répondu négativement. Dévorée d'anxiété, elle conjura son père d'interroger sérieusement M. Doyle en personne; mais Sewell était trop irrité contre lui pour y consentir. Il lui reprochait de lui avoir fait manquer son opération sur les mines de cuivre de Minesota, et même, en le rencontrant à la Bourse, il l'avait menacé de sa vengeance.

Dès lors Mary prit la résolution hardie d'aller savoir par elle-même la vérité au Lac-Supérieur, mais elle voulut vainement entraîner son père. — J'irai donc seule! dit-elle exaspérée.

Sewell, pour faire entendre raison à sa fille, lui montra les difficultés et les dangers d'un pareil voyage; mais, voyant sa résistance inutile, il tourna la difficulté et demanda deux jours pour réfléchir, après quoi il en demanda un troisième et l'obtint. Le quatrième jour, il se fit malade et promit d'être décidé le surlendemain. Mary, comprenant bien qu'il se moquait d'elle, résolut de lui rendre la pareille. Elle se fit tout à coup soumise, indifférente, gaie, et se prétendit guérie. Elle joua si bien la comédie que M. Sewell y fut pris et consentit à la laisser retourner à Cleveland avec son amie Mme Palmer, qui était venue à New-York passer quelques jours.

Mary dominait entièrement Mme Palmer, laquelle, femme austère pour son compte, était passablement romanesque quand il s'agissait des autres. Une heure après leur arrivée à Cleveland, elle la força de mettre à exécution ce qu'elle avait su lui persuader en route. A elles deux, elles obtinrent de M. Palmer, époux débonnaire et confiant s'il en fut, qu'il tiendrait M. Sewell au courant de leur bonne santé et des charmantes parties de plaisir qu'elles faisaient aux environs de Cleveland. Ces sages arrangemens terminés, elles prirent chacune un petit sac de voyage, et sans rien prévoir, sans daigner s'inquiéter de rien, elles s'embarquèrent seules pour Ontonagon.

XIX.

Pendant la maladie, la douleur et les agitations de miss Sewell, Henri, entre la vie et la mort, recevait à Ontonagon les soins du docteur et de son oncle, appelés par miss Williams et promptement

ramenés par Wakontchaka. Quand il fut hors de danger, il était si affaibli que le missionnaire et le docteur s'arrangèrent pour rester près de lui à tour de rôle, tantôt avec Télémaque ou Naïssa et même avec Arabella, qui, lui ayant donné les premiers soins, obtint de continuer son rôle de garde-malade.

Une nuit, Naïssa se trouva pour deux heures seule avec Henri. Il dormait tranquillement; mais, quand il s'éveilla, sa tête était si faible, qu'il crut voir près de lui celle dont il venait de rêver. — Ah! c'est vous? lui dit-il d'une voix éteinte. On vous a fait savoir que j'allais mourir et vous arrivez... Merci!

— Non, non, vous vivrez, lui dit Naïssa à voix basse; il ne faut pas rêver mal.

— Je ne rêve pas, je sens bien que c'est fini! Vous me ferez enterrer dans la mine de fer, n'est-ce pas? C'est le plus beau tombeau que puisse souhaiter un mineur. Dites-moi adieu! Et il l'attira à lui. Naïssa crut que ces paroles lui étaient adressées. Elle se pencha vers lui et l'embrassa au front. Alors Montaret, retirant de son doigt l'anneau de miss Sewell, le lui tendit en croyant le rendre à Mary. Il voulut parler, mais il ne le put et retomba accablé.

Naïssa le crut évanoui; elle réveilla son père, qui, après avoir constaté que l'état de son malade n'avait pas empiré, reprit son somme en laissant veiller la petite Indienne. Celle-ci passa la bague de Mary à son doigt, s'agenouilla devant le lit, prit la main d'Henri, y appuya ses lèvres brûlantes, et pria Dieu de laisser vivre celui qu'elle aimait.

Sa veillée finie, elle courut s'enfermer dans sa chambre, et, contemplant l'anneau avec extase, elle se demanda si c'était bien à elle qu'Henri avait voulu le donner. La vérité se présenta bien à son esprit, mais elle la repoussa. « Non, se dit-elle, il n'aimait pas beaucoup sa fiancée, il ne la connaissait guère, et moi, il me connaît, il voit comme je l'aime, comme je sais le servir et le soigner. C'est moi qu'il a choisie, et dès qu'il pourra être libre, c'est moi qui serai sa femme. »

En raisonnant ainsi, elle retira la bague de son doigt; c'était un gage trop précieux pour qu'elle voulût risquer de le perdre, car, malgré la finesse des mains de Mary Sewell, celles de Naïssa étaient encore plus effilées. Elle fit un petit sachet de peau de caribou et y cacha l'anneau, puis un second, puis un troisième, toujours cousant serré et brodant chaque enveloppe avec de la soie de porc-épic. Quand elle eut superposé sept enveloppes du même genre en forme de cœur un peu émoussé, elle y adapta une mince lanière de cuir en guise de chaîne et cacha le tout dans son sein. Comme la mémoire ne revint pas de longtemps à Montaret et qu'il

ne réclama pas son anneau, Naïssa crut pouvoir s'affirmer à elle-même qu'il le lui avait donné.

Un jour, elle rencontra Wakontchaka, qui faisait de fréquentes apparitions au village d'Ontonagon depuis qu'il s'était épris d'Arabella. Naïssa le voyait toujours avec plaisir et lui portait une sincère amitié comme à un camarade d'enfance. Le trouvant ce jour-là soucieux et rêveur, elle le questionna, et apprit de lui son amour pour la belle *squaw*. Il était jaloux des soins que la chanteuse donnait à Henri et s'en plaignit amèrement.

— Pourquoi, lui dit Naïssa, mon cousin est-il jaloux? En a-t-il le droit? la belle *squaw* l'a-t-elle encouragé?

— Oui; toutes les fois que Wakontchaka passe sous sa fenêtre, elle sourit.

— Je sais qu'elle le trouve beau, reprit Naïssa, elle l'a dit plus d'une fois devant moi.

L'Indien rougit de plaisir.

— Si *le rayon de soleil qui réjouit le cœur du chef sioux* avait voulu lui dire un mot, il serait entré tous les jours dans le grand wigwam des voyageurs; mais *celui qui vient sur le tonnerre* ne s'expose pas à être renvoyé. Cette belle fille aime deux hommes, je le vois bien. Elle n'ose pas appeler l'Indien parce qu'elle craint de déplaire au Français et de le faire mourir.

Une confidence en valait une autre. Naïssa, pour calmer la jalousie de son cousin, lui avoua qu'elle était aimée d'Henri et qu'elle l'aimait. Le Sioux en ressentit une si grande joie, qu'oubliant sa dignité indienne, il fit un bond comme s'il eût été mordu par un crotale; puis, se remettant et quelque peu honteux, il crut de son devoir de parent et d'ami de faire une petite harangue à sa cousine. — Si la fille de mon oncle aime le Français, lui dit-il d'un air grave, elle doit devenir sa femme. Wakontchaka ne veut pas que l'*Oiseau du lac* serve d'amusement à un visage pâle.

Naïssa pensait comme lui. Restait à savoir ce qu'en dirait le docteur. Naïssa n'osait lui en parler. Sa pudeur était plus craintive avec son père adoptif qu'avec l'homme de sa race; elle sentait en lui un homme qui juge de l'amour autrement que Wakontchaka ne pouvait le faire. Elle prévoyait chez Berghenius des objections et des considérations sociales qu'elle ne comprenait pas, mais qu'elle redoutait. Le chef sioux, lui, ne doutait de rien, et lui disait avec conviction que son alliance était un grand honneur pour Montaret.

Elle s'efforça de le croire, et pourtant un reste de doute et de crainte l'empêcha de lui parler de la bague que Montaret lui avait donnée. Sans bien se rendre compte de ce qu'elle éprouvait, elle était effrayée d'un aveu qui eût pu amener des éclaircissemens fu-

nestes à l'illusion qu'elle se plaisait à caresser. Elle se contenta de dire qu'elle avait une promesse d'Henri.

— Je sais, lui dit l'Indien, comment on doit agir en pareille circonstance. Je vais aller au Vieux-Désert, où est la tribu, chercher les plus vaillans, et je serai de retour quand la lune se renouvellera. Alors je demanderai le consentement de ton père adoptif avec les égards et les cérémonies convenables. Pendant ce temps, veille à ce que la belle *squaw* ne reste pas seule avec celui qui doit n'aimer que toi.

Naïssa le lui promit, et Wakontchaka partit. Henri fut bientôt en voie de guérison, grâce à la science du docteur et surtout à la force de sa bonne constitution.

La cantatrice, sachant bien que ses avances lui avaient déplu et comprenant qu'elle avait fait fausse route en se montrant si impétueuse, eut le soin de changer de tactique, et durant la convalescence d'Henri elle se montra fort réservée vis-à-vis de lui et devant tous ses amis. Elle mit une telle attention à prévenir les moindres désirs du malade, joua si bien l'abnégation et le dévouement qu'elle fit la conquête du bon docteur.

Montaret reçut ses soins d'abord sans s'en apercevoir. Lorsqu'il reprit la notion des choses, sa présence lui fut désagréable; mais il s'habitua peu à peu à la souffrir chez lui et crut enfin s'être trompé sur son compte. Ses méfiances se réveillèrent quand il s'aperçut de la disparition de son anneau de fiançailles. Il le demanda à Télémaque, qui jura ne l'avoir pas vu depuis longtemps au doigt de son maître. Il ne se rappelait pas si Henri l'avait encore lorsqu'il l'avait rapporté blessé dans l'auberge. Cet anneau portait à l'intérieur le chiffre de Mary, et pour ne pas la compromettre Henri ne pouvait faire une enquête dans la maison. Il questionna Arabella, qui le railla d'avoir perdu un si précieux gage. Il pensa qu'elle le lui avait dérobé durant les premiers jours de sa maladie, et se promit de faire part de ses soupçons à Mary lorsqu'il la reverrait.

Quand Arabella le vit en pleine convalescence, elle lui réitéra ses offres de services, et comme Henri la remerciait :

— Vous me méprisez, dit-elle, parce que vous me croyez capable d'une lâche trahison; mais je veux que vous entendiez ma justification, car jusqu'à ce jour je n'ai pu me disculper. Ne craignez rien, Henri; je ne vous ferai plus d'avances, je sais que vous ne pouvez m'aimer, je vous ai déplu.

— Miss Williams, dit Henri qui voulait éviter l'explication, je vous crois innocente des tentatives de M. Fayal pour se venger de moi. Je vous pardonne même vos insinuations perfides à propos de miss

Sewell. Je vous dois de la reconnaissance pour les charitables soins que vous m'avez rendus. Ils ne m'étaient peut-être pas bien nécessaires, puisque j'avais tant d'amis autour de moi; mais je ne suis point ingrat, et je crois m'acquitter envers vous en vous promettant de taire et d'oublier la légèreté avec laquelle vous m'avez précipité dans une situation des plus tragiques.

Arabella s'accusa, se fit humble, repentante et ne se retira qu'après avoir obtenu d'Henri qu'il lui donnât la main en signe de paix et d'amitié, ce qu'il fit de guerre lasse et pour en finir avec elle.

Celui qui vient sur le tonnerre et une cinquantaine de Sioux, tous guerriers d'élite, se présentèrent un matin devant le *boarding-house*, ce qui attira toute la population d'Ontonagon, car une réunion de chefs indiens d'aussi belle mine était un spectacle devenu très rare dans ces parages. Ils entrèrent dans l'enclos de l'auberge et demandèrent la fille de Sagitto. En les voyant, Naïssa comprit le but de leur visite et s'affligea de n'être pas chez elle pour les recevoir dignement; mais le chef sioux avait tout prévu. Il avait apporté un daim et fit servir un baril de whisky sur la pelouse, devant la maison; puis il alla prier le père adoptif de Naïssa de venir assister avec elle au repas qui leur était offert.

Les guerriers plus ou moins tatoués, après avoir planté en terre l'enseigne de la tribu et s'être mis en cercle sur l'herbe mouillée, mangèrent et burent en silence pendant une heure sans s'inquiéter des regards curieux, non plus que du brouillard qui tombait en pluie fine et glacée. Quand le repas fut terminé, Wakontchaka alluma la pipe de l'amitié, en tira deux bouffées qu'il envoya en l'air en prenant le Grand-Esprit à témoin de la vérité des choses qu'il avait à dire, passa le calumet au docteur, qui l'imita, puis à Naïssa et aux cinquante guerriers. Quand ce fut fait :

— Homme et ami, dit le chef sioux au docteur, avant de te dire le motif de sa visite, Wakontchaka doit te présenter tous les guerriers qui l'ont accompagné ici.

Et non-seulement il nomma les uns après les autres tous les convives, mais encore il fit la généalogie et mentionna les prouesses de chacun. En oublier un seul eût été lui faire une mortelle injure.

Le docteur les salua tous d'un *shakehands* amical, et Naïssa, détachant tous ses colliers et bracelets de wampum, en donna un rang à chacun en signe de remercîment et de déférence.

Berghenius, bien que doué d'une grande patience, trouvait un peu trop longues ces cérémonies accomplies par un temps détestable. Il résolut de brusquer l'entrevue en demandant à Wakontchaka la cause de sa visite. Le Sioux lui dit :

— Celui qui sait guérir connaît les bonnes herbes parmi les mau-

vaises. Il écarte la mort, il devine ce qu'il y a dans la terre, il lit dans l'air; mais il en sait moins long que Wakontchaka.

— Vraiment? serais-tu sorcier dans ta tribu?

— Je suis grand sorcier. Mon père sait-il ce qu'il y a dans l'esprit d'une *squaw?*

— Cela, mon ami, nul ne le sait et ne le saura jamais.

— Je le sais, moi! Je sais ce que pense la fille de Sagitto.

— Est-ce que tu reviens sur ton idée de mariage?

— Non. Naïssa en aime un autre que moi!

— Et qui aime-t-elle? demanda Berghenius un peu inquiet.

— Celui que tu viens de rendre à la vie.

— Montaret? dit le docteur en souriant, je ne crois pas.

— Cela est pourtant.

— Et crois-tu donc qu'il soit épris de Naïssa?

— J'en suis sûr, et comme tu ne peux vouloir que le déshonneur entre dans ta maison, il faut que le Français devienne ton fils adoptif, comme il deviendra mon cousin. Je suis le seul guerrier qui reste de la famille de Sagitto, le seul parent de Naïssa, j'ai le droit de disposer d'elle; mais je reconnais aussi que tu as des droits comme père adoptif. Tu es un homme juste, et tu préféreras le bonheur de ta fille à l'envie de la garder près de toi.

Berghenius stupéfait allait interroger Naïssa. Elle prit courage, et tout en rougissant elle dit : — Wakontchaka a bien parlé, mon père.

Le docteur resta pensif; il n'avait jamais songé que Naïssa dût un jour aimer, se marier et le quitter. Il en ressentit un assez vif chagrin, et, comme tous les pères, il accusa tout bas la jeune fille d'ingratitude et d'égoïsme.

Wakontchaka le tira de ses réflexions en lui demandant :

— Que répond celui qui guérit les autres?

— Mon ami, dit le docteur, je ne me reconnais pas le droit d'empêcher Naïssa d'aimer; mais vous autres Indiens, vous êtes des enfans. Je crois fort que Naïssa s'est trompée, et que le Français dont tu parles n'a jamais pensé à elle. Tu me permettras en tout cas de connaître ses sentimens et ses projets. Il est riche, et quand même je donnerais à ma fille tout ce que je possède, comme j'en ai l'intention, elle serait encore trop pauvre. Je ne me soucie pas d'avoir l'affront d'un refus. Laisse-moi le temps d'interroger et de réfléchir.

— Combien de temps te faut-il? dit l'Indien.

— Trois jours, et ce n'est pas beaucoup pour une chose si sérieuse.

— Tu as une grande sagesse, et tu es digne d'être un Sioux.

Satisfait d'avoir trouvé un si beau compliment pour se retirer

avec dignité, Wakontchaka se leva, pria ses guerriers de le suivre, et tous partirent en faisant résonner leurs colliers, grelots et brimborions de métal; mais au bout d'une heure, quand les guerriers furent sur le chemin de leur campement, le chef les quitta et revint à Ontonagon. Il voulait parler à la chanteuse, qui, en se mettant à la fenêtre pour regarder les autres Indiens, n'avait pas paru faire attention à lui. Il s'imagina qu'elle ne l'avait pas reconnu sous ses peintures de guerre, et, voulant se montrer dans tout l'éclat de sa toilette, il se promena autour de l'auberge, attendant toujours un signe d'encouragement qu'elle ne daigna pas lui accorder.

XX.

Pendant ce temps, le docteur, ému de la révélation de Wakontchaka, s'était résolu à interroger sérieusement Naïssa; mais, chose étrange, il ne put obtenir la confiance de celle qu'il considérait comme sa fille. La jeune Indienne se renferma dans une réserve absolue, et se contenta de répéter que son cousin avait très bien parlé. Ceci causa quelque dépit à Berghenius. Il comprit qu'à force d'altérer en elle le type sauvage, il lui en avait laissé les bizarreries, inexplicables pour lui-même, — des excès de pudeur accompagnés d'une obstination extrême dans l'amour-propre, un mélange d'orgueil et de crainte analogue à celui qui faisait rôder Wakontchaka autour d'Arabella sans se déclarer.

Que pouvait faire le brave docteur en présence d'une assertion aussi difficile à vérifier que celle de l'amour d'Henri pour l'*Oiseau du lac?* Un moment il put croire que Montaret n'était pas un honnête homme et qu'il avait abusé de la candeur de Naïssa; mais il chassa cette idée invraisemblable et se promit d'observer avant de prendre un parti et de répondre au chef sioux.

Ses perplexités allaient bientôt cesser grâce à un événement inattendu : miss Sewell venait de débarquer à Ontonagon avec Mme Palmer. Elles furent reçues sur la grève par M. Harper, qui était venu attendre l'aubaine des voyageurs, et qui leur fit d'avance les honneurs de son hôtel, le meilleur de l'endroit à coup sûr, puisque c'était le seul. Télémaque, qui flânait sur le rivage, accourut au devant de Mary avec des cris de joie, et bientôt elle sut, par les récits embrouillés de l'un et par les prolixes éclaircissemens de l'autre, qu'Henri avait été grièvement blessé et qu'il était convalescent dans le village. Mille questions agitées et inquiètes se pressèrent alors sur les lèvres tremblantes de Mary. Télémaque comprenait bien que miss Williams exciterait sa jalousie, et il fut

aussi réservé dans ses réponses que le lui permit sa simplicité; mais l'aubergiste, un gros homme jovial et curieux, devinant vite la situation et voulant se convaincre de ce qu'il soupçonnait, se mit, tout en conduisant les voyageuses à l'hôtel, à donner tous les détails qui pouvaient faire éclater l'orage : la découverte des mines, le voyage, le rendez-vous dans la maison des bois, l'attaque à main armée, l'assassinat d'Henri par Fayal, l'arrivée du docteur et du missionnaire avec Naïssa, et surtout les tendres soins que la belle miss Williams avait donnés à Henri. Il n'hésita pas à parler d'elle comme de la fiancée de l'ingénieur, déclara que cela ferait un beau couple, et ne s'arrêta que lorsque Mary, outrée de colère, lui imposa silence.

Toujours suivie de la blonde Ophélia Palmer, qui partageait toutes ses émotions, elle pénétra dans le *boarding-house*, se fit indiquer la chambre de Montaret, qui était au rez-de-chaussée, et, sans frapper, ouvrit brusquement la porte.

Henri était assoupi dans un fauteuil, et Arabella lisait dans l'embrasure de la fenêtre tout en se balançant dans un fauteuil à bascule. Le châle et l'ombrelle de la chanteuse étaient sur une table voisine; Mary en conclut qu'ils vivaient maritalement ensemble sans prendre aucune précaution.

Arabella se leva brusquement, Henri s'éveilla; mais, avant qu'il eût pu dire un mot, Mary lui prit la main, et, sans lui permettre de porter la sienne à ses lèvres : — Où est mon anneau? lui dit-elle d'une voix brève et en fixant sur lui des yeux étincelans de dépit.

Henri stupéfait ne songeait pas à lui répondre. Il la regardait avec trouble et chagrin. Il souffrait de sa souffrance et rougissait d'être soupçonné.

— Répondez donc, s'écria-t-elle, qu'avez-vous fait de mon gage de fiançailles?

— Il s'est brisé, et je l'ai perdu, répondit-il, ou bien encore on me l'a dérobé; mais est-il possible, Mary, que vous m'accusiez de m'en être séparé volontairement? Est-ce ainsi que nous devions nous retrouver, et ce moment, qui devait être le plus beau de ma vie, doit-il être consacré à une justification dont la seule pensée m'humilie?

— Pas de phrases, pas de détours, monsieur de Montaret; je sais tout, et je n'admets pas d'amour sérieux avec des distractions...

A cette parole, accompagnée d'un regard significatif, Arabella bondit, et, s'adressant à Henri : Souffrirez-vous, lui dit-elle, que, pour vous avoir servi de garde-malade, je sois insultée en votre présence?

— Miss Williams, répondit Henri, miss Sewell n'a nullement cette intention, c'est impossible.

— J'ai cette intention, s'écria Mary outrée de voir son fiancé prendre le parti de sa rivale, et, sans se dire qu'elle l'y contraignait, elle se retourna vers la chanteuse, la toisa de la tête aux pieds d'un air de mépris et lui montra la porte en lui ordonnant de sortir.

— Dois-je sortir en effet? dit Arabella facilement majestueuse en cet instant, puisque l'impétueuse Mary lui donnait le beau rôle; dites, monsieur de Montaret, était-ce là le salaire réservé à un dévouement aussi désintéressé que le mien?

— Non, miss Williams, répondit-il, restez, je vous prie; miss Sewell a les nerfs excités par le voyage, elle va reconnaître...

Il n'en put dire davantage; il dut s'élancer sur Mary, qui venait de saisir un revolver posé sur la table et qui, en proie à une crise violente, le dirigeait sur sa rivale. Il lui retint le bras; mais au moment où il s'emparait de l'arme le coup partit, et la balle, traversant la vitre du rez-de-chaussé derrière laquelle se promenait Wakontchaka, coupa le cimier de plumes du chef indien. Mary, sans rien comprendre à ce qu'elle venait de faire, s'était évanouie. Ophélia Palmer jetait les hauts cris; Arabella épouvantée s'était enfuie dans le jardin, où sa mère et sa tante, accourues au bruit, la rejoignirent, tandis que le docteur et Naïssa portaient secours à Mary, et qu'Henri, avec le missionnaire et les autres personnes de l'hôtel, se pressaient autour de Wakontchaka pour savoir s'il n'était pas blessé.

— Non, répondit-il d'un air dédaigneux, les balles des *squaws* ne peuvent rien contre *celui qui vient sur le tonnerre*.

L'évanouissement de Mary fut assez long et assez grave pour inquiéter le docteur et pour suspendre le blâme d'Henri. Tout le monde était en émoi, car c'est en vain que l'on se fût efforcé d'attribuer le coup de pistolet au hasard ou à une maladresse : Arabella criait avec toute sa famille éplorée que miss Sewell avait voulu l'assassiner, et elle jurait de ne pas rentrer dans une maison où sa vie était menacée.

Le missionnaire réussit à la calmer et à la faire rentrer dans son appartement, où sa mère et sa tante affectèrent de se barricader, comme si elles eussent craint d'avoir à soutenir un siége. Télémaque était consterné, le gros M. Harper riait de l'aventure et se promettait d'en tirer parti pour le divertissement des futurs voyageurs.

Dès qu'il eut réussi à écarter les témoins inutiles, Henri alla trouver miss Williams pour l'engager à ne voir dans la conduite de

Mary qu'un accès de folie dont elle se repentait déjà et qu'il serait injuste d'attribuer à une préméditation quelconque. — Je me tairai, répondit la chanteuse, qui faisait ses paquets avec agitation; c'est là ce que vous voulez, n'est-ce pas? Vous craignez que je ne porte plainte devant les tribunaux ou devant l'opinion? Je serai généreuse, mais à une condition, c'est que vous allez me suivre à New-York. Vous ne pouvez pas aimer miss Sewell, et, que vous m'aimiez ou non, vous lui devez un châtiment aussi cruel que l'action monstrueuse qu'elle vient de commettre.

— En ce cas, vengez-vous donc, miss Williams, il m'est impossible de vous suivre, et, quelles que soient les conséquences de l'égarement de miss Mary, j'en subirai le contre-coup; mais réfléchissez auparavant, et craignez que le scandale ne retombe sur vous-même.

Arabella n'eut pas assez d'esprit pour se montrer magnanime; elle éclata en reproches violens contre sa rivale, et Henri dut la quitter sans avoir réussi à la calmer. Il espérait la trouver plus raisonnable dans la soirée; mais elle ne prit pas le temps de la réflexion, elle avait réellement peur de miss Sewell ou elle tenait à constater le danger de rester sous le même toit. Pendant qu'Henri retournait auprès de Mary pour l'engager à la voir et à s'excuser auprès d'elle, miss Williams et sa famille, entassant à la hâte tous leurs effets dans les malles, quittaient précipitamment l'hôtel pour reprendre le *steamer* qui avait amené Mary, et qui allait repartir. Elles venaient de s'embarquer, lorsque Wakontchaka, qui les avait suivies à distance, parut sur le bateau. Prenant Arabella à part : — Pourquoi t'en vas-tu? lui dit-il d'un air triste. Si tu as peur de celle qui tire des coups de pistolet sur le chef sioux, il faut venir avec Wakontchaka au Vieux-Désert; là tu seras en sûreté au milieu de sa tribu. Ses guerriers seront les tiens, et tu partageras son wigwam.

— Aller vivre au fond des forêts vierges, moi! répondit la chanteuse en riant de pitié.

— Si tu aimais Wakontchaka, tu n'hésiterais pas.

— En vérité, crois-tu donc m'avoir donné assez de preuves de dévouement pour être déjà aimé? Tu n'as encore rien fait.

— Wakontchaka a pourtant été chercher le Français quand tu as voulu le voir.

— Je te conseille de rappeler ta maladresse, tu l'as laissé assassiner par Fayal!

— Mais j'ai blessé le Floridien, et la balle qui l'a frappé le fera mourir; j'avais fait dire des paroles dessus par un grand sorcier. Et puis, j'ai été chercher le docteur quand tu me l'as dit.

— Tu aurais aussi bien fait de laisser mourir le Français, je n'aurais pas maintenant la honte et le désespoir en partage!

— La belle *squaw* et celle qui met des balles dans la chevelure de Wakontchaka se disputent le Français; mais lui, il en aime une troisième.

— Que veux-tu dire? s'écria miss Williams en relevant la tête.

— Je veux dire qu'il aime Naïssa.

— Cette petite Indienne? Allons donc!

— Cette petite Indienne est la fille de mon oncle Sagitto, un grand chef sioux, et les *squaws* de ma tribu valent plus que toutes les autres. Tu as tort de penser au jeune visage pâle au lieu de regarder *celui qui vient sur le tonnerre*. Je suis plus beau que lui, j'ai cent chevelures sous mon wigwam, et lui n'en a pas une seule.

— Ne parle pas tant de toi, et dis-moi ce qui te fait supposer une intrigue entre lui et la fille du docteur. Comment peux-tu le savoir?

L'Indien lui fit part de la confidence de Naïssa et lui apprit que les guerriers qui étaient venus le matin au *boarding-house* n'avaient fait cette démarche qu'en vue du mariage de Naïssa avec l'ingénieur.

Arabella l'écoutait avec stupéfaction. Elle crut un instant à l'amour d'Henri pour l'Indienne, et, oubliant sa jalousie contre Mary, elle fut prête à la reporter sur Naïssa; mais après un moment de réflexion elle comprit que le chef sioux se faisait illusion, et, sans s'inquiéter de la possibilité d'un caprice d'Henri pour la jeune peau-rouge, elle saisit ce moyen quelconque de se venger de miss Sewell. Elle écrivit un billet à la hâte, et le remettant à Wakontchaka : — Porte ceci au *boarding-house*, lui dit-elle; c'est un service dont je te saurai gré.

— Tu m'aimeras?

Arabella hésitait à répondre; puis, bien résolue à ne pas tenir sa promesse, elle dit en mettant sa main sur l'épaule nue du sauvage amoureux et en lui enfonçant les ongles dans la chair, ce qui le fit bondir d'aise : — Je t'aimerai le jour où Naïssa sera la femme de Montaret. A présent laisse-moi; tu vois bien que tout le monde nous observe.

— Et toi, ne vois-tu pas que tu emportes toute la vie de Wakontchaka?

La cloche du bateau à vapeur sonna le départ. — Allons, va-t'en, reprit Arabella.

— Je te suivrai!

— Et que feras-tu à New-York, à moins que tu ne te montres comme un échantillon de la race indienne? D'ailleurs as-tu de l'argent pour faire le voyage?

— Wakontchaka a assez de colliers de wampum pour aller de l'autre côté des grands lacs.

— Cette monnaie-là n'a pas cours chez nous.

On leva la planche jetée provisoirement entre le quai et le bateau. — Restez-vous? demanda le capitaine du *steamer* en passant près de l'Indien.

— Non, répondit Arabella.

— Alors dépêchez-vous, mon garçon, reprit le capitaine, et sautez vite à terre, si vous êtes leste.

— Tu me chasses? s'écria le chef sioux en regardant la chanteuse avec des yeux pleins de larmes.

Le bateau avait quitté le quai, et les roues commençaient à se mouvoir. — Dis-moi que tu m'aimes, reprit-il, et j'aurai le courage de t'attendre.

— Oui, oui, va donc!

— Donne-moi un baiser.

— Devant tout le monde? non, quand je reviendrai.

— Et quand reviendras-tu?

— Le mois prochain.

— Rappelle-toi ta promesse! lui dit l'Indien en gagnant l'escalier de sortie.

La terre était déjà loin. Wakontchaka mit le billet d'Arabella entre ses dents, s'élança dans le lac, et gagna la rive à la nage.

XXI.

Lorsque Mary revint à elle-même, elle versa des torrens de larmes. Henri la laissa pleurer dans le sein de Mme Palmer, et, prenant son oncle à part avec le docteur : — C'en est fait, leur dit-il, il faut pardonner au repentir de miss Sewell; mais sa folie et sa violence ont tué l'amour dans mon cœur, et il faut songer à rompre mes fiançailles avec elle.

Berghenius, en songeant aux naïves ambitions de Naïssa, qu'il ne voulait pas encourager, crut devoir garder le silence. Le missionnaire fit avec agitation le tour de la chambre en soupirant et frappant dans ses mains : — Cela est grave, dit-il, très grave! Je ne dis pas le contraire, j'en suis tout bouleversé; mais enfin elle pleure à vous arracher l'âme, et Dieu ne veut pas la mort du pécheur. Exaltée comme elle l'est, elle se tuera si tu ne lui pardonnes pas, et si quelqu'un ici doit être indulgent, c'est toi, l'objet de cette belle passion! Ah! les passions! Voyez un peu ce que c'est! Pauvre nature humaine! Enfin, enfin, voyons! je la plains, moi, cette fille; c'est une enfant, c'est une espèce de sauvage. Je les connais, moi,

les sauvages, ils ne m'effraient pas tant que ça. J'en ai converti de plus féroces, nous viendrons bien à bout de celle-ci.

— Mon oncle, dit Henri, je lui pardonne tout, je vous le répète; mais je ne peux pas être un mari conquis les armes à la main. Il y a là plus que du ridicule, il y a de la honte. Ceci va s'ébruiter, n'en doutez pas. Quel rôle me fera-t-on jouer entre ces deux demoiselles? celui d'un bellâtre infatué de son mérite, un niais dont on se dispute les faveurs à coups de pistolet? Et que penseront les gens sensés de l'homme pour qui on fait de pareilles choses? Il doit être bien beau, bien spirituel, c'est une merveille sans doute! Et quand on l'aura vu : Comment, dira-t-on, ce n'est que cela? Il ne méritait pas les folies qu'on a faites pour lui, et on aura raison. Étrange pays que celui où les femmes agissent de la sorte! Tenez, j'ai envie de me sauver au fond des bois pour fuir ce monde américain. Ah! docteur, je comprends bien votre thébaïde à présent!

— Tu déraisonnes, dit le missionnaire, et tu parles justement à un homme qui a eu la meilleure des femmes. Le pays n'est pour rien dans un fait de ce genre; partout les femmes sont jalouses. Ne sont-elles pas toutes filles d'Ève et un peu complices de Satan? Je connais bien aussi les mœurs, moi! Les plus terribles et les plus impétueuses de ces *misses* américaines font généralement les plus sages et les plus douces compagnes dès qu'elles sont mariées. Qui est-ce qui saura, à dix lieues d'ici, les prouesses de cette mauvaise tête à Ontonagon? D'ailleurs, si on en parle, laisse jaser les sots, ne t'occupe pas de ce que dira le monde. Ceux qui te connaîtront sauront bien vite ce que tu vaux, et si ta femme s'est permis quelques excentricités avant le mariage, le pavillon couvre la marchandise, comme on dit. Si elle a un caractère trop résolu, tu as, toi, assez de force de volonté pour la dominer et la ramener à la raison. Réfléchis avant de rompre avec elle, et par conséquent avec toi-même. Dans trois jours, tu en serais désolé. J'ai bien vu que tu l'aimais! Si tu me crois aveugle!.. Tu te débats contre ton propre cœur. Allons! va la trouver, il ne faut pas qu'elle pleure à en mourir.

Henri, qui sentait bien que son oncle avait raison, alla rejoindre Mary. Il ne savait pas feindre : tout ce qu'il avait sur le cœur, il le lui dit en termes plus adoucis que ceux dont il s'était servi devant son oncle; mais le fond était le même. Mary ne saisit pas toutes les délicatesses et toutes les susceptibilités de son fiancé; pourtant elle comprit qu'elle lui avait fait jouer un rôle extrêmement pénible. Elle entendit ses explications relativement à miss Williams, et, bien que sa jalousie ne fût pas apaisée, elle sentit qu'elle n'avait plus le droit de l'exprimer. Elle se fit si soumise, elle se montra si douce, si repentante, qu'elle reconquit promptement ce cœur prêt à lui échapper.

Quand ils furent réconciliés, Henri apprit à Mary tout ce qui lui était arrivé et la grande fortune qui lui était échue. Elle accueillit cette nouvelle avec une tranquillité sérieuse dont Montaret lui sut gré. Elle ne fut nullement enivrée de se voir à la tête de si grandes richesses. Elle en parla froidement, comme si la chose ne l'eût intéressée en rien. Elle voulut ensuite voir le docteur, et elle lui serra la main en le remerciant avec effusion de lui avoir conservé son fiancé. Le brave docteur comprit bien, en la voyant si jolie et si séduisante, que Naïssa ne pouvait pas lutter avec une telle rivale. Il en souffrit un peu pour sa fille adoptive; mais c'était un homme excellent, et il fut bientôt gagné par les charmantes prévenances de miss Sewell.

— Il ne faut plus qu'un peu de repos à notre blessé, lui dit-il, et comme je ne lui suis plus bon à rien ici, je partirai demain avec ma fille. Je ne puis le laisser en de meilleures mains que celles de sa fiancée. C'est à vous d'achever ma cure en lui procurant la quiétude d'esprit dont il a besoin.

— Ah! voici ma petite garde-malade! dit Henri en voyant entrer Naïssa. Je veux la présenter aussi à miss Mary.

Celle-ci fut frappée de l'étrange beauté de l'*Oiseau du lac*, et elle en prit de l'ombrage. L'Indienne la regarda à son tour, et eut du dépit de la trouver encore plus jolie qu'elle ne se l'était imaginée. Mary, sachant les soins qu'elle avait donnés à Henri, lui adressa quelques complimens et lui tendit la main. Naïssa la lui toucha du bout des doigts avec une timidité qui ressemblait à de la crainte.

Au moment de souper, Mary retourna à sa chambre pour faire un peu de toilette. Elle y trouva Mme Palmer bouleversée d'une lettre que venait d'apporter Wakontchaka et qui était ainsi conçue :

« Madame,

« Faites savoir à miss Sewell que je ne lui en veux plus et qu'elle peut me rendre son amitié, si bon lui semble. Nous avons été bien folles de nous disputer un cœur qui n'appartient à aucune de nous. Je n'accuse pas M. de Montaret de nous avoir trompées, mais il a subi un charme plus puissant que le nôtre.

« Dites à Mary d'ouvrir les yeux, elle verra que la fille adoptive du docteur, le bel *Oiseau du lac*, est le seul objet des préoccupations de celui qu'elle appelle son fiancé.

« ARABELLA WILLIAMS. »

Mary froissa cette lettre dans sa main et la jeta avec mépris.

— C'est une infamie, dit-elle, et une infamie bête, bien digne de cette fille stupide!

— Le piège est grossier, dit Mme Palmer, qui était comme un reflet rapide des impressions de son amie; vous ne devez pas vous en occuper un seul instant.

— Non certes, reprit Mary en arrangeant ses cheveux devant la glace d'une main tremblante; malgré son dédain, la flèche du Parthe lancée par Arabella était entrée dans son cœur.

Elle se présenta au souper bien déterminée à ne rien laisser paraître de ce nouveau dépit, et, pour s'en distraire, elle se mit à parler de la future exploitation de Montaret comme l'eût fait un homme expert en pareille matière.

— Je ne sais, dit-elle, si mon père consentira à mettre des fonds dans cette entreprise, du moins pour le moment. Il court le cuivre, et ses capitaux sont engagés; mais nous trouverons ailleurs. Je mets tout ce que je possède à la disposition de M. Henri.

— Et combien possédez-vous? demanda le missionnaire.

— Huit ou neuf cent mille dollars, je ne sais pas précisément.

— Non, miss Mary, non, répondit Montaret,... je ne peux pas...

— Et moi, je le veux, Henri; j'en appelle à votre oncle; ne suis-je pas libre de disposer de mon bien, de le risquer dans une exploitation qui ne peut pas être douteuse?

— Pour une Américaine, observa le père Athanase, vous êtes bien confiante. Ce n'est pas un reproche au moins que je vous adresse, mais vous devriez vous assurer...

— Qu'il y a véritablement des mines à exploiter? répondit Mary en souriant. Je crois M. de Montaret sur parole.

— Et si je m'étais trompé sur la qualité du minerai? dit Henri.

— Si cela était, je ne pourrais m'en assurer par moi-même, et vous seriez un mauvais ingénieur. Avant tout, avez-vous fait régulariser votre acte d'acquisition?

— Il est en règle, répondit le missionnaire.

— C'est vous qui avez acheté?

— Oui, mais j'ai fait une donation entre vifs à mon neveu.

— Bien, cependant il y a mille autres formalités; vous en êtes-vous occupé?

— Non, miss Mary.

— Il faudra les remplir. — Puis, s'adressant à Henry : — Vous ignorez nos lois, je vous servirai de guide, j'irai avec vous à Lansing, capitale du Michigan, afin de vous faire naturaliser Américain, faire valoir vos droits et fournir vos preuves; de là il faut courir à Washington, au bureau du cadastre (*land office*), obtenir vos titres définitifs et l'autorisation d'exploiter : c'est l'affaire d'un mois.

Un nuage passa sur le front d'Henri. La compétence de Mary choquait encore une fois son sentiment d'artiste, et il la trouvait trop vite revenue de ses émotions, trop positive en un mot. — C'est

perdre beaucoup de temps, dit-il, que de courir tous les trois à Lansing, à Washington et à New-York. Mon oncle, vous devriez faire les démarches tandis que je chercherai des mineurs et commencerai les premiers travaux.

— Je veux bien aller à Lansing, répondit le père Athanase, mais il faut que tu voies M. Sewell; c'est ton affaire, diable!

— M. Henri n'a pas l'air de se soucier beaucoup de faire le voyage avec moi? dit Mary en se mordant les lèvres.

— Quelle raison aurais-je de décliner un si grand honneur? reprit Montaret piqué du ton d'aigreur de sa fiancée.

Mary observait Naïssa, dont la physionomie trahissait les sentimens. L'Indienne avait d'abord écouté d'un air indifférent tout ce qui avait eu rapport à l'affaire : quand il avait été question du voyage d'Henri et de Mary, elle s'était troublée; mais, en entendant Henri faire la proposition de rester, elle n'avait su cacher sa joie.

— M. de Montaret a raison, dit-elle en rompant le silence pour la première fois, il faut rester.

— Mêle-toi donc de ce qui te regarde! lui dit le docteur d'un ton bourru qu'elle n'était pas habituée à lui voir prendre.

Elle baissa la tête sur son assiette, et Mary vit percer une larme sous sa paupière.

L'antipathie de miss Sewell pour Naïssa devint de l'aversion, et, oubliant sa résolution d'être calme, elle revint avec insistance sur la nécessité pour Henri de faire le voyage avec elle. Montaret fut blessé de l'espèce de torture infligée si gratuitement à l'inoffensive Naïssa. — Mon Dieu! miss Mary, dit-il, vous disposez déjà de moi comme si j'étais votre homme lige, et vous me faites trop sentir le service que vous voulez me rendre.

— Si vous êtes de mauvaise humeur ce soir, lui répondit-elle en se levant, nous causerons demain.

— Allons-nous-en! dit tout bas Naïssa à son père. Le docteur lui prit le bras, et ils se retirèrent sous prétexte de fatigue. Mary, voyant qu'on lui cédait la place, comprit qu'il n'y avait aucun projet de résistance à son ascendant et se radoucit.

Elle avait ce charme particulier aux natures dont les impressions sont vives et changeantes : à ses emportemens d'enfant succédaient toujours des accès de générosité et le besoin de réparer ses torts. En outre elle avait le privilége d'être toujours jolie et gracieuse, même dans le dépit, et quand elle était aimable et heureuse, elle était irrésistible.

Henri ne tarda pas à lui demander pardon, et miss Sewell, résolue à l'emmener au plus tôt, obtint qu'on partirait dès le lendemain malgré la recommandation du docteur, qui avait prescrit encore quelques jours de repos à son malade.

Le père Athanase voyait ce départ avec satisfaction, mais il voyait aussi les inconvéniens d'un long tête-à-tête entre son neveu, fatalement porté à une susceptibilité extrême par les circonstances et par l'inaction où l'avait tenu sa blessure, et sa future nièce, dont il saisissait très bien le caractère. Il se sentait entraîné à une grande sympathie pour elle, et il lui eût volontiers donné l'absolution deux fois par jour; mais il ne pouvait se faire illusion sur le désaccord qui était au fond de ces deux natures, non plus que sur la maladresse qu'avec les meilleures intentions du monde Mme Palmer déployait en voulant apaiser leurs différends.

Il prévit que le voyage pourrait bien amener une rupture, et il la redoutait. Il tenait à l'exploitation de la mine avec l'espèce de passion qui caractérise les projets désintéressés, surtout dans les esprits ingénument avides de mouvement, de persuasion et de domination. S'il y avait en lui du père de famille, il y avait aussi du prêtre. Il se flatta d'adoucir par les argumens et les séductions du catholicisme les aspérités de la situation, et déclara qu'il suivrait les deux fiancés à New-York.

Le lendemain, Henri et son oncle prenaient congé du docteur et de Naïssa en leur promettant d'être de retour avant le commencement de l'hiver, c'est-à-dire dans un mois.

Naïssa se résigna et garda mystérieusement la bague de Montaret. Elle retourna le jour même au lac des Castors avec son père sans avoir revu Wakontchaka. Le docteur essaya, chemin faisant, de deviner ce qui se passait en elle. Il craignait de l'interroger, il craignait aussi une effusion de confiance, et cependant il s'inquiétait du mutisme et de l'apparente tranquillité de sa compagne.

Les jours suivans n'amenèrent aucune explication entre eux; Naïssa reprit ses occupations comme si elle ne les eût jamais quittées. Elle ne fut pas triste, elle fut seulement un peu absorbée. De quoi pouvait-elle se flatter après avoir vu les deux plus belles et plus brillantes personnes de New-York se disputer la préférence de Montaret? Elle se confiait à un raisonnement très simple et assez logique : elle avait vu Henri et miss Sewell se parler avec aigreur, elle ne pouvait pas s'imaginer qu'on pût s'aimer et se quereller. Pour elle, l'amour était une adoration sans nuages et une admiration sans limites, soumission passive et anéantissement de soi-même.

La lutte que fait naître l'égalité de l'homme et de la femme était lettre close pour elle. Elle put donc se persuader qu'Henri serait bientôt brouillé avec Mary, et qu'il reviendrait seul au lac des Castors.

MAURICE SAND.

(La troisième partie au prochain n°.)

UNE

CRISE EN ANGLETERRE

A PROPOS DE LA RÉFORME

La Grande-Bretagne présente un spectacle bien rare et bien instructif, celui d'un pays qui depuis près de deux siècles n'a pas éprouvé de révolution. Cet heureux privilége de l'Angleterre, qui a tant contribué à sa puissance, et qui suffirait seul pour expliquer sa prospérité, est principalement dû à cette admirable soupape de sûreté qu'on appelle le parlement, et qui, lorsque la tension intérieure est trop forte, s'ouvre pour laisser échapper la vapeur. Ce n'est pas sans faire craindre parfois pour la stabilité de l'appareil tout entier que l'opération s'accomplit, car la soupape a plusieurs clés confiées à différens gardiens : la chambre des communes, la chambre des lords et la couronne, qui ne sont pas toujours unanimes sur la question de savoir à quel moment précis il devient nécessaire de lâcher la vapeur; mais de tels dissentimens ne sont jamais de longue durée, car l'arbitre suprême du pays, l'opinion publique, finit par mettre tout le monde d'accord.

Dans une de ces comédies politiques qu'il écrivit lorsque les excès de la démagogie l'eurent porté à faire volte-face, et que les Italiens ont eu peut-être le tort de laisser tomber dans l'oubli, Alfieri, voulant mettre en scène sous une forme allégorique très transparente la constitution anglaise, dont il était devenu grand admirateur, ne semble pas avoir admis la possibilité que les gardiens des trois clés se missent en guerre l'un contre l'autre, ou que l'un d'eux devînt absolument prépondérant dans l'état. La crise que traverse

en ce moment l'Angleterre à propos de la réforme électorale est-elle de nature à causer de sérieuses alarmes à ceux qui considèrent ce pays comme le plus ferme appui de la liberté en Europe? Cette crise est-elle de nature à réjouir les partisans des anciennes idées qui ont toujours vu dans la constitution anglaise une menace permanente pour le repos du continent? Lorsqu'il y a un demi-siècle le beau-père de Napoléon laissait tomber du haut de son trône impérial ces célèbres paroles : *totus mundus stultizat*, il était plus préoccupé de la constitution de la puissante Angleterre que de ces œuvres éphémères du carbonarisme méridional dont quelques régimens de Croates suffisaient alors pour avoir raison; mais depuis le monde a marché, et des révolutions sans nombre ont fait prévaloir un ordre de choses qui, s'il est loin d'être partout le meilleur possible, s'il n'a pas toujours profité à la cause de la liberté, tend généralement à donner satisfaction aux aspirations des sociétés modernes vers la démocratie. Suivre ce mouvement en le réglant de façon à éviter les secousses trop brusques, satisfaire aux besoins et aux droits des masses laborieuses sans mettre les destinées de la nation à la merci d'une foule mobile et dénuée d'instruction, conserver aux classes éclairées l'influence sans laquelle le monde serait menacé de retomber dans la barbarie, empêcher enfin les intérêts matériels de devenir brutalement prépondérans dans la société au détriment des lois impérissables de la justice et de la morale, — voilà le problème que l'Angleterre s'applique à résoudre aujourd'hui.

Les difficultés d'une telle entreprise, au succès de laquelle s'associent par leurs vœux tous les amis de la liberté, ne peuvent être bien comprises que par ceux qui ont observé à fond l'état social et les mœurs d'un pays si différent des autres contrées de l'Europe. Cette longue et difficile étude d'un peuple sérieux doit être faite sérieusement et avec une entière liberté d'esprit. Qu'on ne se hâte pas de juger l'Angleterre d'après quelques vulgaires apparences; il ne faut pas croire qu'on a compris ses lois lorsqu'on a ri dans Chancery-Lane de la perruque des avocats, ni supposer que ses institutions religieuses se résument en ceci, qu'il faut se contenter de pain rassis le dimanche.

Claude Lorrain disait que la chose la plus importante pour un paysagiste est de savoir s'asseoir. C'est surtout avant de se livrer à l'étude d'un pays de contrastes et d'anomalies comme l'Angleterre que le choix du point de vue est une affaire de première nécessité; autrement comment se garantir des illusions qui seraient le résultat infaillible du moindre oubli des règles de cette perspective morale? Supposons par exemple qu'après avoir vu un homme tel que

M. Peabody donner dans la Cité, simplement et sans phrases, 4 millions de francs pour une œuvre de charité, un voyageur marchant dans Cheapside s'aperçoive que tout le monde s'écarte d'un malheureux couvert de haillons et prêt à expirer d'inanition et de froid; s'il ne sait pas qu'encourager la mendicité est considéré comme une mauvaise action en Angleterre, que devra-t-il admirer le plus de la générosité du philanthrope ou de l'impassibilité des passans? Et quel sera son étonnement lorsqu'entrant chez un libraire, dans un pays où le respect pour la liberté de la presse est poussé aux dernières limites, il apprendra que deux ou trois personnes seulement ont le droit d'imprimer la Bible sans commentaire? Après tout le bruit qu'ont fait les *Essais et Revues*, après l'appui donné à l'évêque Colenso par les premiers magistrats du royaume, notre voyageur pourrait être induit à supposer que la Bible a perdu son autorité en Angleterre; mais il changera bientôt d'avis en voyant une fraction de la chambre des communes, au moment de se séparer l'année dernière du ministère Russell, prendre le plus naturellement du monde le nom d'*adullamite* uniquement parce que dans le premier livre de Samuel il est dit que les mécontens allèrent rejoindre David dans la caverne d'Adullam. Enfin si, pour échapper aux cris tumultueux qui s'élèvent contre l'aristocratie et les tories dans certains *squares* de Londres, ce même voyageur entre dans une église, il entendra une prière spéciale, qui à pareille heure se répète partout dans les trois royaumes, adressée à l'Éternel par un peuple entier pour la conservation de l'aristocratie. Alors, au lieu de dire, comme on le fait trop souvent, *comment peut-on être Persan?* notre voyageur, que l'expérience aura rendu sage, s'apercevra que ce n'est ni en quelques jours ni en quelques semaines qu'on peut parvenir à connaître l'état social et les mœurs d'une nation dont l'originalité égale au moins la grandeur.

Cette absence de révolutions, dont l'Angleterre a tant profité, a eu cependant pour effet de laisser subsister une masse énorme d'imperfections, de défauts, d'abus même, dans un pays où, contrairement à ce qu'on voit trop souvent dans le reste de l'Europe, ce qui est ancien est généralement respecté. Tant que ces abus ne deviennent pas intolérables, tant que de nobles cœurs, un Howard, un Wilberforce par exemple, ne se vouent pas corps et âme à quelque œuvre de réparation, la loi continue à être appliquée, même lorsqu'elle est directement en opposition avec les idées modernes, et que par exemple elle fait condamner plus rigoureusement qu'on ne le ferait à Rome un paysan qui, aux approches d'un orage, aura rentré ses foins un dimanche. Par suite du manque de centralisation administrative, chose dont les Anglais sont fort peu admirateurs,

par suite de l'initiative individuelle dont chaque pair, chaque député use à son gré, tout en Angleterre vient aboutir au parlement, et donne une physionomie particulière à ses discussions.

Ce n'est pas seulement par quelques détails de costume et de tenue que ces séances se distinguent de celles des assemblées politiques du continent. Une différence plus essentielle consiste en ceci : c'est qu'au lieu de ne traiter, comme en France, qu'un seul sujet à la fois, et de ne passer à un autre qu'après que le précédent aura été épuisé, les Anglais peuvent discuter successivement dans la même séance plusieurs questions différentes, même sans en résoudre aucune. Il faudrait des pages entières pour enregistrer les titres seulement des propositions de loi dont on peut s'occuper dans une même soirée à la chambre des communes. Pour ne citer qu'un seul exemple, pris au hasard, dans la séance du 11 mars dernier, pendant qu'à la chambre des pairs le comte de Shaftesbury présentait son singulier projet de loi au sujet du costume des pasteurs dans les églises, et que lord Russell bataillait avec lord Derby à propos de la réforme électorale, la chambre des communes avait à s'occuper, outre les pétitions, de vingt et une affaires différentes, telles que projets de loi, motions, interpellations, etc. Les Anglais savent ménager le temps et ne font guère de discours inutiles; cependant ce n'est qu'en prolongeant souvent les séances fort avant dans la nuit qu'il leur est possible de suffire à tant de travaux.

La convention nationale, au moment où elle avait à se défendre contre l'Europe entière, rendit un jour un décret permettant aux Français de porter des culottes. En Angleterre, la chambre des communes, le même jour où elle aura examiné l'opportunité d'une expédition en Chine, devra s'occuper d'une loi sur les orgues de Barbarie ou de la nécessité de défendre aux *house-maids* de monter sur l'appui des fenêtres pour laver les carreaux. Ainsi, par exemple, l'on s'attend à une discussion fort piquante le jour où l'on devra statuer sur une pétition présentée récemment, dans laquelle trois cents habitans de Southwark demandent l'abolition des lois qui punissent l'emploi de fausses mesures et de faux poids dans les boutiques. On assure qu'un des pétitionnaires, homme en apparence fort pieux, se servait d'une petite brochure religieuse collée sous un des plats de ses balances pour tromper ses pratiques. Malgré son excentricité, il est douteux que cette pétition excite l'hilarité avec laquelle elle serait accueillie sur le continent. Il n'est point de sujet oiseux ou ridicule. La gravité est sœur de l'impartialité : se départir de l'une ou de l'autre serait manquer à ce *fair play* dont les Anglais sont si justement fiers. C'est ce même sentiment d'impartialité, poussé parfois jusqu'à l'excès, qui a porté Macaulay à faire une sorte de panégyrique de Warren Hastings, et qui permet

aujourd'hui à sir Cecil Beadon, sous-gouverneur du Bengale, de publier, sans exciter un cri universel de réprobation, les motifs d'économie politique en vertu desquels il s'est dispensé de porter secours à un million d'Indiens mourant de faim dans Orissa.

Bien qu'amenant tout au grand jour d'une libre discussion, au lieu de tout concentrer entre les mains d'agens non responsables du pouvoir, cette grande centralisation parlementaire peut sembler excessive quand on considère la masse énorme d'affaires, d'importance relativement fort inégale, dont les chambres anglaises se trouvent ainsi surchargées. Dans un de ses admirables dialogues, Galilée, qui écrivait à une époque où les poèmes de chevalerie étaient très populaires et qui les aimait passionnément lui-même, s'est demandé pourquoi la nature n'avait pas créé de ces hommes gigantesques, de ces animaux aux dimensions colossales, qu'au dire des romanciers tout chevalier errant était sûr de rencontrer en entrant dans le premier bois venu. Le savant toscan, sans résoudre la question, y répond ainsi : La texture des différentes parties d'un animal étant donnée et les lois de son organisation restant les mêmes, il y a une limite de taille que les membres du géant ne sauraient dépasser sans se briser par leur propre poids. Au moral comme au physique, tout dans la nature est soumis à des lois analogues, et il est impossible qu'une trop grande multiplicité de travaux ne nuise point à l'expédition des affaires. A propos d'une échauffourée de nuit qui eut lieu en Allemagne, Napoléon a dit quelque part : « Il n'y a pas de petits incidens à la guerre. » Les Anglais ne semblent admettre de petits incidens en rien. Ils racontent avec satisfaction aux étrangers que, dans une grande maison de banque de Londres où tous les jours on remue des millions, les comptes ayant présenté un soir une erreur d'un *penny* (dix centimes), personne ne quitta l'établissement que le malheureux penny ne fût retrouvé, — le lendemain matin. De vieux Romains seraient allés souper en disant : *Le préteur ne s'occupe pas de minuties*; mais les Anglais l'entendent différemment. Cela peut être bon une fois chez un banquier pour inculquer aux commis la nécessité de l'exactitude. Appliquées aux affaires d'un grand pays, ces habitudes minutieuses semblent excessives, et il est permis de supposer que si lord Palmerston, par exemple, avait donné moins de temps et d'importance à des affaires subalternes, il lui serait resté plus de loisir pour s'occuper de questions de première gravité, qu'il pouvait traiter dans des temps calmes, et qu'il a léguées à ses successeurs, forcés d'en chercher la solution dans des momens de grande agitation.

Nous sommes un peuple pratique, disent les Anglais, et, conformément à cet axiome, après avoir mis en grande cérémonie le vieux

Palm à Westminster, ils marchent maintenant dans des voies tout à fait différentes de celles que suivait leur ministre favori. Ce n'est pas seulement dans la grande question de la réforme, à laquelle il aurait pu donner facilement une solution pacifique, qu'ils sont forcés de reconnaître combien il a fait fausse route. La question d'Orient vient d'entrer dans une phase qui pourrait bien mettre à néant tous les sacrifices que l'Angleterre lui a faits sous l'inspiration ou sous la conduite de son trop léger pilote. L'organisation de l'armée, l'armement de la flotte, ce qu'on appelle le *ritualisme*, et qui est si intimement lié aux institutions religieuses du pays, l'Irlande, les *trade's unions*, ces associations ouvrières si menaçantes, sans lesquelles la réforme électorale n'offrirait guère de difficultés, sont autant d'affaires capitales dont on reproche à lord Palmerston de ne pas s'être sérieusement occupé. C'est au principe des nationalités, si hautement soutenu par lui, que les Anglais sont forcés d'attribuer l'affaiblissement mortel de la Turquie et les troubles de l'Irlande. A la vérité l'orgueil britannique se révolte avec raison à l'idée de voir comparer les Anglais en Irlande aux Russes en Pologne; mais les fenians parlent différemment, et ils espèrent toujours qu'un autre Garibaldi arrivant de New-York dans des temps de trouble et de guerre pourra soustraire leur pays à ce qu'ils appellent le joug de l'Angleterre; mais les Garibaldi sont rares, et le gouvernement anglais est plus fort que ne l'était le roi de Naples.

L'on essaierait en vain d'exposer en quelques pages le système électoral de l'Angleterre. Comme toutes les autres choses de ce pays, ce système offre les anomalies les plus singulières. Fondé généralement sur l'impôt, le droit électoral s'acquiert à des conditions diverses dans les villes et dans les campagnes, et il s'exerce aussi de la part de certaines corporations de la façon la plus bizarre; un seul fait le prouvera. Dans le comté de Durham, tous les fils des marchands de draps, des merciers et des tailleurs sont électeurs de droit; mais, pour les autres marchands, il n'y a que le fils aîné qui puisse voter. En augmentant beaucoup le nombre des votans, la réforme électorale de 1832 n'introduisit guère plus d'uniformité dans le système. Elle eut pour objet de faire passer en grande partie dans les classes moyennes le gouvernement du pays, qui auparavant était presque exclusivement entre les mains de l'aristocratie, et le but qu'on se proposait était si spécial, qu'on ne remarqua pas dans le moment que, par suite de cette réforme (lord Russell l'a reconnu récemment à la chambre des lords), cinquante-sept mille individus appartenant aux classes inférieures allaient perdre le droit de voter.

Cinq projets de loi pour la réforme électorale ont été présentés

au parlement depuis quinze ans; mais cette réforme semblait d'abord si peu urgente, que les deux premiers, en 1852 et en 1854, ne furent même pas discutés, et que deux autres projets, en 1859 et en 1860, tombèrent devant l'indifférence du pays. C'est seulement depuis l'année dernière que cette affaire a été sérieusement débattue. On sait ce qui est arrivé. Le parti conservateur s'étant lentement, mais progressivement fortifié dans les élections partielles, et l'opinion générale étant que les tories ne tarderaient pas à recueillir l'héritage de lord Palmerston, lord Russell et M. Gladstone cherchèrent un appui dans la popularité que leur donnerait une large réforme électorale. S'ils n'avaient pas commis la faute de suivre les avis de M. Bright, chef de la petite coterie ultra-libérale dans la chambre des communes, la réforme aurait été adoptée sans grande difficulté, car on admettait généralement l'opportunité d'abaisser le cens électoral en faveur de ces classes ouvrières qui contribuent si largement à la prospérité et à la force du pays. Malheureusement, comme cela arrive trop souvent aux chefs populaires, M. Bright n'était point libre. Il était poussé lui-même par le parti radical, qui demandait le suffrage universel, et qui, à défaut de cela, exigeait, comme un à-compte et toutes affaires cessantes, un tel abaissement du cens électoral, que la démocratie encore peu éclairée aurait été portée d'un seul bond au gouvernement du pays; mais le parlement avait des vues plus sages, et, dans l'intention de réformer réellement la représentation nationale, il demandait au ministère de compléter la loi par d'autres mesures non moins importantes, telles par exemple qu'une meilleure distribution des colléges électoraux. Les impatiens ne voulurent rien rabattre de leurs prétentions, le parti libéral se partagea, les mécontens (les adullamites) abandonnèrent le ministère, et celui-ci, qui aurait eu besoin d'une forte majorité pour rendre probable l'adoption de la mesure par la chambre des pairs, dut laisser à lord Derby la tâche, devenue de plus en plus scabreuse, de présenter une loi qui pût être acceptée.

Cette tâche difficile pour le cabinet de lord Derby, de lutter contre l'opposition dans le parlement, se trouve encore aggravée par une autre circonstance. Le chef du parti conservateur se voit attaqué de tous côtés par des ennemis nombreux, fortement organisés, disposant d'immenses ressources, et que, d'après les lois anglaises, il n'a aucun moyen de combattre. C'est la démocratie tout entière qui, dans les journaux, dans les sociétés populaires, sur la place publique, réclame le droit électoral, et qui le réclame surtout pour les ouvriers sans nombre composant les *trade's unions*, ces associations d'ouvriers plus nombreuses et plus riches que ne le furent jamais les ordres monastiques, et qui en ce moment se croient en mesure de dicter la loi au pays. Des gens qui se disent bien infor-

més prétendent que les ouvriers de la Grande-Bretagne gagnent dans leur ensemble la somme incroyable de 10 milliards de francs par an. Dans les villes du moins, on peut affirmer que les *trade's unions* embrassent la presque totalité des ouvriers. Ils ont leurs représentans, leurs chefs, et ils sont soumis à un pouvoir central qu'ils appellent l'*executif*. Ce n'est pas seulement pour le plaisir de connaître les règlemens de ces associations, qu'on dit très singuliers, qu'une commission d'enquête vient d'être instituée. Le désir de savoir si véritablement, comme on l'affirme, il est défendu aux maçons en briques (*the brick masons*), par exemple, de porter à la fois des choses différentes dans les deux mains, de crainte de faire avancer trop vite le travail, n'aurait jamais amené le parlement à intervenir dans une affaire si intimement liée avec le droit d'association, droit que l'on considère comme une des bases fondamentales des libertés de l'Angleterre. Ce sont les grèves (*strikes*) si multipliées et si nuisibles au libre développement de l'industrie, ce sont les interdits jetés sur les établissemens où l'on essaierait d'employer des ouvriers n'appartenant pas aux *unions*, ce sont les moyens d'intimidation dont on use envers les récalcitrans, c'est ce gouvernement souterrain dont les effets se font sentir partout sans qu'on puisse le saisir nulle part, ce sont ces crimes mystérieux pour lesquels Sheffield est devenu si tristement célèbre, c'est enfin la tyrannie du grand nombre et de la force brutale exercée sans contrôle et sans appel, — c'est tout cela qui a porté le parlement à ordonner une enquête qui naturellement déplaît aux *unions* et excite leurs alarmes.

On sait comment les grèves s'organisent. Lorsque des ouvriers faisant un même métier croient avoir le droit de réclamer une augmentation de paie ou une diminution dans les heures de travail, ils formulent leurs griefs, et si leurs demandes ne sont pas accueillies, ils cessent simultanément leurs travaux, parfois sur toute l'étendue de l'Angleterre, mettant en interdit les ateliers qu'ils viennent d'abandonner, et cherchant par tous les moyens à empêcher que d'autres ouvriers ne prennent leur place. S'ils étaient livrés à eux-mêmes, s'ils ne recevaient pas de secours étrangers, la misère les forcerait bientôt à reprendre les instrumens de leur travail; mais si ces ouvriers appartiennent, comme il arrive le plus souvent, aux *trade's unions*, les autres métiers examinent leurs griefs et les discutent dans des réunions qu'ils appellent en toutes lettres leur *parlement*. A la suite de différentes délibérations prises en assemblée générale dans les grands centres de population, en remontant d'échelon en échelon par des délégués jusqu'au *pouvoir exécutif*, on finit par décider si la grève de tel ou tel métier recevra, oui ou non, l'appui des *unions*. Les secours que peuvent

distribuer celles-ci par le moyen de petites retenues individuelles permettent aux ouvriers que les *unions* prennent sous leur protection de prolonger la grève, et par conséquent de vivre dans une oisiveté qui est nécessairement une source de misère et de démoralisation. C'est un long duel entre les ouvriers et les maîtres, pendant lequel les combattans se regardent dans le blanc des yeux pour savoir qui mourra de faim le premier. Ces grèves, dirigées par des mains occultes, éclatent au moment où l'on s'y attend le moins, et prennent parfois des dimensions vraiment formidables. Ces jours derniers, l'Angleterre a vu les premiers effets d'un chômage qui n'a duré qu'un seul jour, mais qu'on dit devoir se reproduire; s'il avait continué à se propager de proche en proche, il aurait arrêté le mouvement sur tous les chemins de fer à la fois. On conçoit quel est le danger, ne fût-ce qu'au point de vue économique, d'un état de choses qui fait perdre chaque année des sommes énormes à un pays vivant principalement sur la rapidité du travail et sur le roulement des capitaux. Et pourtant la perte du travail et la stérilité du capital ne constituent qu'une faible portion du mal que font les grèves. La dégradation d'ouvriers s'accoutumant à vivre sans travailler du produit des aumônes qu'ils reçoivent de ceux qui travaillent, les sentimens d'animosité, de haine violente même, qui en résultent entre les ouvriers et les maîtres, deux classes qui auraient besoin de vivre en parfaite harmonie, en sont des conséquences encore plus funestes.

Ce n'est pas seulement sous le rapport économique et moral que les *trade's unions* exercent une action si considérable sur la société anglaise. Le plus grand danger de la crise actuelle est peut-être dans le caractère politique qu'elles ont pris dernièrement. L'autre jour, le président de la *Reform league*, M. Beales, en se présentant à la commission d'enquête instituée à propos de ces associations, a déclaré purement et simplement qu'il était délégué par *huit cent mille hommes!* Et cette assertion, reproduite par tous les journaux, n'a provoqué aucune surprise. Si c'était une armée de soldats, il y aurait peu d'espoir de la vaincre en bataille, pourtant on pourrait essayer; mais que dire de huit cent mille hommes contre lesquels on ne peut employer aucune arme, aucune force légale, et qui en général ne sont guère assez éclairés pour comprendre d'autre argument que celui du nombre? Au XVIIe siècle, Pascal disait : *il a quatre valets.* Que dirait-il aujourd'hui, s'il voyait huit cent mille unionistes réclamer la réforme électorale?

Il est plus facile de trouver des capucins que des raisons, a dit aussi l'auteur des *Provinciales*. L'avenir montrera si les résolutions prises aujourd'hui dans Trafalgar-Square par une majorité d'ouvriers sont plus raisonnables que celles que prenait à la Sor-

bonne une majorité de capucins il y a deux siècles. Il serait permis d'en douter, si l'on s'en tenait à certains faits assez significatifs, dont la généralité du public n'est pas suffisamment informée, mais qu'il n'est pas possible de mettre en doute : nous voulons parler du système protecteur que dans chaque métier les ouvriers entendent appliquer à leur manière, et qui porte par exemple les ouvriers tailleurs à abandonner et mettre en interdit les ateliers où l'on se sert de machines à coudre. Un symptôme beaucoup plus grave s'est révélé dernièrement à propos d'une association qui s'est formée contre l'ivrognerie, et à laquelle appartiennent des hommes éminens de toutes les croyances religieuses. Dans une séance de cette société, l'archevêque catholique Manning faisait remarquer que dans cette pauvre Irlande si peu considérée par les Anglais on avait volontairement cessé, en deux diocèses, d'aller au cabaret les jours de fête. « En Angleterre, ajoutait-il, ne pourrait-on prendre des mesures pour empêcher les ouvriers de jeter le dimanche dans ces repaires de misère et de corruption leur salaire de la semaine, reçu le samedi soir? » La réponse ne s'est pas fait attendre. Le 6 mars dernier, un journal qui se tire à plus de cent trente mille exemplaires par jour, et qui est, avec le *Star*, l'organe spécial des classes ouvrières, le *Daily Telegraph*, a fait cette simple déclaration qu'il a eu soin d'imprimer en italique : *en deux mots, nous ne voulons pas*. Sans doute tous les ouvriers ne sont pas également protecteurs de l'ivrognerie, et l'on annonce qu'une députation s'est présentée à Carlton-House pour demander à M. Gladstone d'appuyer les efforts de M. Manning. Malheureusement cet ancien chancelier de l'échiquier semble avoir tellement besoin du suffrage populaire, qu'ayant vu combien le parti des ivrognes est nombreux, il a dû refuser, sans doute à regret, de s'unir au parti opposé.

Quoi qu'il en soit, les masses ouvrières frappent dans ce moment aux portes du parlement avec une énergie qui paraît devoir renverser tous les obstacles. Si les ouvriers obtiennent tout ce qu'ils demandent, les classes moyennes, au profit desquelles s'était faite la grande réforme électorale de 1832, auront perdu le pouvoir après l'avoir gardé trente-cinq ans. Y a-t-il dans les mœurs, dans les besoins, dans les intérêts, dans le caractère des classes moyennes quelque chose qui les rende peu propres au gouvernement d'un pays, et qui les force, ici après dix-huit ans, là après trente-cinq ans, à abdiquer en faveur de la démocratie? C'est une question que nous n'avons pas à discuter ici. Un fait cependant doit frapper tout le monde, c'est la faiblesse extrême de la résistance à une attaque qui chaque jour devient plus redoutable, et surtout l'affaiblissement graduel du respect pour la légalité, respect qui semblait inné chez les Anglais, et qu'ils ne séparaient ja-

mais de cet axiome : *personne ne doit se faire justice par soi-même.* Ceux qui ont vu la grande démonstration chartiste du 10 avril 1848, et qui à dix-huit ans de distance ont pu visiter de nouveau Londres après l'explosion populaire de l'été dernier dont Hyde-Park garde encore les traces, savent à quoi s'en tenir sur ce point. En 1848, il ne s'agissait de rien moins que de renverser la constitution; tout Londres était en émoi, et l'on s'attendait aux dernières violences. Le matin de bonne heure, on vit des colonnes chartistes, descendant, drapeau déployé, cette grande rue d'Edgeware-Road, se diriger vers l'entrée de Hyde-Park où est maintenant Marble-Arch. Contre l'ordinaire, la grille était fermée, et il y avait au coin une petite affiche qui disait que cette fermeture avait lieu par ordre des gardiens. Le parc était vide, il n'y avait personne pour en défendre l'accès, et à cette époque un enfant aurait pu sauter par-dessus l'enceinte. La colonne chartiste s'arrêta; l'affiche fut lue, et sans faire aucune démonstration, sans pousser le moindre cri, cette colonne, prenant à gauche, entra tranquillement dans Oxford-street. L'émeute était vaincue sans coup férir. Noyés dans d'immenses flots de citoyens qui, se faisant gardiens volontaires de l'ordre public, avaient tous un *staff* de constable à la main, les chartistes disparurent, et la révolution qui avait triomphé sur toutes les places publiques de l'Europe fut écrasée à Londres sous le poids du ridicule.

En 1866, les choses avaient bien changé. Non-seulement la foule ne voulut pas admettre qu'on pût fermer Hyde-Park à ses démonstrations tumultueuses, mais, se faisant ce qu'elle appelait justice, au lieu de s'en remettre à la décision des magistrats, elle détruisit, dans une étendue de plusieurs kilomètres, les grilles d'enceinte du parc, blessa plus de trois cents constables, et ne se retira qu'après avoir commis des dégâts dont les traces ne sont que trop visibles encore. Bien que très déplorables, ces désordres matériels sont moins à regretter que l'effet moral de cette triste échauffourée, qui a montré les habitans de Londres permettant tranquillement aux dernières classes de la population de dévaster en 1866 les mêmes parcs que les chartistes de 1848 avaient respectés.

Bienheureux ceux qui pleurent, dit l'Évangile. Les hommes se fortifient et s'affinent dans l'adversité; ils s'affaiblissent et se relâchent dans la prospérité. Une longue paix et l'accumulation des richesses qui en a été le premier effet n'ont pas permis peut-être au caractère anglo-saxon de conserver intacte sa force primitive. Les partis se sont rapprochés en s'affaiblissant. De nouveaux intérêts ont surgi, ils ont pris la place des anciennes divisions, les grandes majorités se sont modifiées, elles se sont presque balancées, et d'impatientes minorités, de remuantes coteries même, ont pris souvent

un empire auquel naturellement elles n'auraient eu aucun droit. Bien qu'opposé à la réforme électorale, lord Palmerston a permis à deux membres de son cabinet, lord Russell et M. Gladstone, d'agiter continuellement devant le pays le drapeau d'une réforme qui ne devait pas aboutir. L'été dernier, la minorité radicale de la chambre des communes, qui, sous la direction de M. Bright, demandait uniquement l'extension du droit électoral afin de devenir maîtresse des élections, amena la chute du ministère whig, qui, s'il avait été libre, aurait présenté sur cette question un système complet, tel que le voulait le pays. Cette année, le cabinet tory a considérablement changé les plans de réforme d'après les vues de trois de ses membres qui ensuite se sont retirés en lui laissant l'embarras d'expliquer au public la cause de sa dangereuse versatilité.

On ne saurait trop insister sur cet ascendant prépondérant des minorités radicales, qui est le trait le plus caractéristique de la situation. Ce trait devient plus saillant encore à mesure que l'on porte son regard plus bas dans les degrés de l'échelle sociale. Partout on voit la majorité libérale débordée, paralysée. On en peut citer comme exemple la grande manifestation pour la réforme électorale qui eut lieu à Londres en décembre dernier. Bien qu'au lieu de présenter une masse de cent cinquante mille ouvriers, comme on l'avait annoncé, cette procession ne se composât tout au plus que de trente mille individus, l'ordre admirable du défilé et surtout la conduite de ces légions de travailleurs au moment où elles durent rétrograder sans avoir pu accomplir leur dessein étaient propres à inspirer une vraie sympathie, même à des adversaires politiques. Pourquoi donc ces soldats du travail, ces *trade's unions* marchant joyeusement au pas de charge, animés par une musique militaire, chaque métier ayant son drapeau déployé, s'arrêtèrent-ils et rebroussèrent-ils chemin au lieu de se rendre à l'endroit du rendez-vous? Ce fut l'acte d'une minorité, aussi peu estimable par la composition qu'insignifiante par le nombre, qui mit si brusquement un terme à cette démonstration. Avec une sagacité digne d'une meilleure cause, la partie de la population qu'on nomme en Angleterre les *roughs*, qu'en France on appellerait *la canaille*, saisissant immédiatement le point faible de l'affaire, comprit que, tant que cette procession s'avancerait sur de larges routes, tant qu'elle ne quitterait pas le grand chemin, il n'y aurait aucun espoir d'exercer un commerce lucratif, et que c'était seulement dans une ruelle étroite où devaient passer les ouvriers en quittant Fulham-Road pour se rendre au lieu du rendez-vous qu'il y aurait de bons coups à tenter. *Entendre c'est obéir*, disent les Orientaux; le mot d'ordre donné on ne sait par qui, mais certainement donné par quelqu'un, fut suivi à la lettre, et l'on vit le matin, avant le défilé des ouvriers,

cette interminable rue de Fulham-Road parcourue par des individus à mine suspecte marchant tous vers le lieu du rendez-vous, et que l'on prit d'abord pour des ouvriers peu fortunés qui ne se croyaient pas assez bien habillés pour figurer dans le grand cortége. Ces *roughs* prirent de bonne heure possession de la ruelle et la bloquèrent tellement que, sans leur permission, il devint presque impossible de la traverser. Quand les chefs de la procession se présentèrent, les uns à cheval, les autres en voiture, pour aller prendre les places qui leur étaient destinées, on les laissa s'engager au milieu d'un groupe d'hommes qui, les serrant bientôt de tous côtés, les dévalisèrent en plein jour avec la plus parfaite tranquillité, arrêtant les gens à cheval, ouvrant les portières des voitures pour prendre les montres de ceux qui étaient dedans, enfin agissant avec un ensemble et un sans-gêne dont ne peut se faire une idée quiconque ne sait pas de quoi les *roughs* de Londres sont capables. Ce qui serait de nature à étonner davantage, si l'on ne savait pas combien la foule, livrée à elle-même, est peu propre à faire respecter l'ordre, c'est qu'au lieu de balayer cette canaille par un seul mouvement en avant, ce qui leur était très facile, ces trente mille ouvriers battirent en retraite devant une minorité fort active, mais très peu considérable, et laissèrent leurs chefs débiter devant un imperceptible auditoire, leurs plans de réforme et leurs invectives contre le parlement.

Depuis lors, les *roughs* forment la majorité dans ces assemblées que M. Beales préside si souvent dans Trafalgar-Square, et où des résolutions prises au nom de la masse des ouvriers anglais ne sont votées en réalité que par une minorité infime. Là comme à Fulham, on doit regretter que les honnêtes ouvriers, qui sont en si grande majorité, ne sachent pas mettre à la raison une minorité de gens sans aveu *faisant la montre et le mouchoir* sous prétexte de politique.

En rendant compte d'une de ces séances, un journal sérieux racontait naguère qu'au moment où le président parlait de la réforme à la foule il fut interrompu par les cris d'un individu qu'on venait de jeter à terre pour lui prendre sa montre. L'orateur, se tournant alors de ce côté, dit ces simples paroles : *Mes amis, ne faites pas tant de bruit!* Voilà le degré de résistance qu'on oppose à de telles minorités! L'année dernière, après la déplorable scène de Hyde-Park, le *Punch* publia une caricature représentant un ouvrier grand, bien fait, d'une physionomie intelligente, qui, muni d'une grosse pierre et d'un bâton, tenait en respect une espèce de singe à figure humaine, un des *roughs*. *Que nous ayons tort ou raison,* disait l'ouvrier, *nous ne voulons pas de votre secours.* Il est à regretter que cette excellente leçon n'ait pas produit de meilleurs fruits.

Assurément chacun serait bien aise de s'acheminer vers l'urne électorale en compagnie de l'ouvrier de *Punch*, tandis que l'alliance même la plus éloignée avec les *roughs* est de nature à inspirer à tout honnête homme les plus vives et les plus légitimes répulsions.

Une aussi grosse affaire que la réforme électorale ne pouvait être laissée à l'initiative pure et simple de M. Bright ou de tout autre membre du parlement. Une telle réforme ne saurait s'accomplir que par l'action du gouvernement s'appuyant sur un grand parti politique. Lord Russell et M. Gladstone n'ayant pas réussi dans leur tentative, lord Derby et M. Disraeli ont dû se mettre à l'œuvre pour résoudre cette épineuse question. On sait que d'autres grandes réformes, l'émancipation des catholiques et l'abolition des lois sur les céréales par exemple, avaient été opérées par des cabinets conservateurs qui obtenaient du parti tory et de la chambre des pairs des concessions qu'on n'aurait pas faites à un ministère whig. Si les partis politiques pouvaient rendre justice à leurs adversaires, ceux qui se montrent si méfians envers le ministère de lord Derby devraient être frappés de ce fait, que, sans perdre un instant, ce ministère a présenté et fait adopter par le parlement une réforme des lois sur les pauvres dans Londres, réforme pratique et bienfaisante devenue d'une urgence extrême, et à laquelle les cabinets libéraux de lord Palmerston et de lord Russell n'ont jamais donné la moindre attention.

Les conservateurs, si souvent chargés de la mission de faire la leçon à la foule, ne sauraient être populaires nulle part. Lord Derby ne l'ignore pas, et sans croire à la nécessité d'une réforme du parlement, comme il l'a dit lui-même avec trop de franchise peut-être à la chambre des lords, il a entrepris de mettre un terme à l'agitation que les luttes des partis, envenimées par les passions populaires, répandaient chaque jour davantage dans le pays; mais, tout en admettant qu'en l'état actuel des choses il y avait lieu d'étendre le droit électoral à la portion la mieux préparée et la plus aisée des classes laborieuses qui ne le possédait pas encore, il ne voulait pas le faire sans établir un contre-poids propre à empêcher la démocratie encore peu éclairée de devenir d'un seul coup maîtresse exclusive des élections et par suite des destinées de l'état. Il entendait travailler à une réforme tout en empêchant une révolution qui, changeant soudainement la constitution de l'Angleterre, remettrait à une seule classe le gouvernement du pays. Sans doute il avait aussi devant les yeux les intérêts du parti conservateur, et il était décidé à les sauvegarder autant que faire se pourrait. Cela était bien naturel, et il n'était guère possible qu'il en fût autrement. Ceux qui l'attaquent devraient ne jamais oublier que le cabinet tory

n'a entrepris cette tâche que parce qu'elle avait été trop lourde pour les cabinets whigs auxquels il venait de succéder.

Dans ce dédale de dispositions diverses, les unes très anciennes, les autres fort récentes, qui constituent le droit électoral de la Grande-Bretagne, quelques-unes s'appliquent même à la chambre des lords. Celle-ci, chose curieuse et non assez connue en France, est héréditaire pour l'Angleterre, tandis qu'elle est élective pour l'Écosse et l'Irlande. On essaierait en vain de faire comprendre en peu de mots comment et par quels moyens on devient électeur dans le royaume-uni, et quels sont actuellement les points en litige. Mieux vaut procéder par un exemple qui pourra aider à faire comprendre l'état général de la question.

A part tous les autres moyens d'acquérir le droit électoral, à Londres est électeur tout individu qui, pour la maison qu'il habite ou pour le local qu'il occupe, paie au moins un loyer de 10 livres sterling (250 francs) par an. Dans son projet de réforme, le ministère Russell proposait d'abaisser le cens électoral de façon que tout individu payant annuellement 175 francs de loyer fût mis en état de voter. Après avoir été encouragé par trois ministres, qui depuis ont donné leur démission, à présenter un projet de réforme selon lequel on devenait électeur par une multitude de circonstances diverses, le cabinet de lord Derby, abaissant tout à coup les barrières, a proposé d'appeler à l'urne électorale tout individu occupant un local quelconque pour lequel il aurait payé un impôt à la paroisse. Ce projet, pour Londres et pour d'autres grandes villes, équivaut à peu près au suffrage universel; il contient cependant diverses dispositions propres à conserver aux classes plus élevées, — aux *capacités* et à ceux qui sont soumis à l'impôt sur le revenu (*income-tax*) par exemple, — sinon l'ascendant, du moins un poids considérable dans les élections. Parmi ces dispositions figurait en première ligne le double vote accordé aux plus imposés; mais ce double vote a soulevé de telles objections, qu'interpellé sur le point de savoir s'il en faisait une question du cabinet, M. Disraeli n'a pas osé d'abord donner une réponse positive, et, après s'être escrimé aussi longuement que possible, il a fini par l'abandonner. D'autres dispositions ayant le même but seront-elles moins sérieusement attaquées ou plus fortement défendues? C'est ce qu'un avenir prochain nous apprendra.

A l'idée que le cabinet conservateur voulait faire des réserves et établir des compensations en faveur des classes les plus éclairées, le parti démocratique a jeté feu et flamme. On a d'abord demandé pour la forme le suffrage universel. Tout prouve qu'on veut en réalité le suffrage pour les ouvriers des villes seulement et non pas

pour les populations agricoles, dont on connaît, en Angleterre comme en France, les tendances conservatrices, et l'on s'est rabattu sur le suffrage universel des locataires (le *household franchise*), à la condition qu'il ne serait limité par aucune disposition réglementaire, et que rien ne viendrait amortir le coup porté aux classes supérieures. C'est en un mot le triomphe pur et simple de la démocratie ouvrière qu'on réclame avec cette violence de langage et de formes à laquelle le parti radical ne nous a que trop souvent accoutumés. Seulement ce langage prend ici une couleur locale qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. Dans des réunions présidées par les chefs du mouvement démocratique, on a dit sérieusement à lord Derby qu'il ne devait pas être premier ministre parce qu'il ne saurait ni faire un soulier, ni souffler une bouteille. Dans la bouche des ouvriers, cette façon très naïve de dire *ôte-toi de là que je m'y mette* doit donner à penser à M. Bright et à M. Gladstone, qui probablement ne seraient pas meilleurs cordonniers que le chef du parti tory. Quant aux innombrables accusations lancées sans cesse contre les conservateurs, qu'on essaie même de rendre responsables des accidens qui sont arrivés aux patineurs dans Regents-Park, elles n'ont rien de nouveau. C'est presque dans les mêmes termes l'histoire de *Mme Veto* accusée en son temps de provoquer les inondations de la Seine.

Il est à regretter qu'en se faisant l'organe des prétentions des ouvriers un homme comme M. Gladstone semble disposé à abandonner le droit des minorités, non des minorités factieuses, devant lesquelles on ne se montre que trop disposé à céder, mais de celles qui de tout temps et en tout lieu ont personnifié les lumières et les vertus d'un pays. Il serait digne de lui de songer à ce que dira l'histoire, toujours impitoyable envers les hommes d'état qui, pour de misérables questions de portefeuille, acceptent le rôle de chefs de faction. Ce n'est pas à lui, si bien au fait de la littérature italienne, qu'il est nécessaire de rappeler ces vers où Dante enseigne à se faire le défenseur courageux de la vérité sous peine de

Perder vita tra coloro
Che questo tempo chiameranno antico.

Pour n'avoir jamais cédé à la force, soit qu'elle s'exerçât de haut en bas, soit qu'elle poussât de bas en haut, Dante est mort dans l'exil après avoir été condamné trois fois au bûcher et au gibet comme voleur et faussaire par une démocratie qui cherchait son point d'appui à l'étranger; mais son nom vit et vivra sans craindre les injures du temps. Quoiqu'on ait vu de bien singuliers revirements dans les engouemens de la foule, M. Gladstone n'est pas pro-

blablement menacé des douleurs qui rendirent si amère la vie de Dante. C'est à lui de voir s'il veut léguer à la postérité un nom qui mérite de vivre.

Dans un moment où les anciens partis ont perdu leur cohésion et où il est si difficile de former une majorité au sein du parlement, M. Disraeli avait d'abord proposé que la chambre des communes procédât par *résolutions*, c'est-à-dire que, sous la direction du ministère, elle rédigeât elle-même, article par article, la nouvelle loi électorale. Cette proposition ayant été rejetée, le ministère dut présenter un nouveau projet de loi dans lequel l'abaissement du cens électoral était accompagné de certaines réserves qui, au dire de l'opposition, auraient mis la réforme à néant. De là grande rumeur et grande agitation. C'était surtout une question de statistique; mais les chiffres présentés de divers côtés diffèrent tellement entre eux, qu'il y a de quoi donner le vertige au plus habile *actuary* de Londres. Comment faire pourtant? M. Gladstone, qui avait annoncé d'abord qu'il y avait lieu à discuter, en l'amendant, le projet du gouvernement, — poussé apparemment par M. Bright et par les *meetings* en plein air où l'on déclarait que tout compromis avec un ministère tory était impossible et qu'il fallait tout accorder aux masses ouvrières, sans aucune barrière, sans aucun contre-poids, — est revenu à la charge en menaçant sérieusement l'existence du ministère. Il persiste dans cette voie au grand regret d'une portion de ses partisans, qui comprennent que si lord Derby se retire, il n'y a guère d'espoir de régler cette année la question de la réforme, et qui ne voudraient pas prolonger jusqu'à l'année prochaine l'agitation produite dans le pays. Ouvrir les portes toutes grandes aux ouvriers, c'est les ouvrir à la révolution : la portée de cette mesure serait incalculable. Les laisser fermées ou ne les ouvrir qu'à demi offre aussi de graves inconvéniens. M. Gladstone a posé son ultimatum en sommant le gouvernement de faire connaître quelles sont les dispositions du projet de loi qu'il est prêt à abandonner. A cela les conservateurs répondent que c'est au parlement de manifester sa volonté et au ministère ensuite de faire ce que le sentiment de sa dignité lui suggérera. De là des récriminations mutuelles et une difficulté d'avancer, une confusion qui, — par cela même qu'il y a une majorité négative contre tout et qu'on ne voit se former de majorité affirmative pour rien, — fait dire aux agitateurs qu'au fond le parlement ne veut pas de réforme, et que le seul remède est d'aller le jeter à la rivière.

On ne travaille à rien sans salaire, disait il y a peu de jours M. Oliphant à la chambre des communes. Ce principe, assez vrai partout, est incontestable en Angleterre, où la question d'argent,

ailleurs sous-entendue, se présente au grand jour purement, simplement et sans aucune fausse honte. Tous ceux qui ont jeté les yeux sur les mélanges de littérature d'Isaac Disraeli connaissent cette note curieuse dans laquelle Chatterton établissait le budget des sentimens que la mort imprévue de son protecteur, le lord-maire Beckford, avait excités en lui :

Perdu par sa mort dans l'*essai*.		1 liv. sterl. 11 6
Gagné en élégies.	2 liv. sterl. 2 0	5 liv. sterl. 5 0
— en essais	3 liv. sterl. 3 0	
Je me réjouis donc de sa mort pour la somme de.		3 liv. sterl. 13 6

L'*essai*, c'était un article que Beckford avait demandé à Chatterton pour le *North-Briton* et qui naturellement ne fut pas publié; mais, Chatterton ayant gagné cinq guinées en élégies et en essais par la mort de son protecteur, il en résultait qu'il était *glad* (content) de cette mort pour une somme qui équivaut à peu près à 96 francs.

Non-seulement les sentimens privés aiment à se mettre d'accord avec les intérêts, mais le patriotisme, cette vertu si haute et si ferme dans le cœur anglais, ne craint nullement de se mésallier au contact des écus. Pendant la guerre de Crimée, à une séance générale de cette grande *Compagnie péninsulaire* dont les vaisseaux couvrent toutes les mers, l'amiral Thornton, qui présidait, vieillard à cheveux blancs et ayant fait ses preuves, après avoir parlé de l'état prospère de la compagnie et de l'appui qu'avec ses flottes elle prêtait à la marine, termina son discours par ces mots qu'il prononça d'une voix très émue : « En continuant ainsi, nous pourrons écraser les Russes,... écraser les Russes,... écraser les Russes,... et recevoir de bons dividendes! (*Crush the Russians,... crush the Russians,... crush the Russians,... and get good dividends.*) »

Cela fut dit devant plusieurs centaines d'actionnaires appartenant en général aux classes élevées de la société et qui applaudirent à outrance. Ils auraient sans doute applaudi encore plus fort, si, pour battre les Russes, il avait fallu sacrifier les intérêts de la compagnie; mais personne ne sembla supposer qu'il pût y avoir le moindre inconvénient à rehausser le mérite du patriotisme par le profit qu'on en pourrait retirer. Ce sont au contraire les sentimens opposés qui craindraient de se manifester au grand jour et dont on serait presque humilié, témoin cet électeur de Reigate, qui, au milieu de la corruption électorale la plus effrontée, ayant consenti en 1859 à donner sa voix sans être payé, y mit pour condition que

cela fût tenu *secret*, car il aurait été *honteux*, disait-il, que son action fût connue.

Puisque rien ne se fait sans salaire, quel est le salaire que les ouvriers espèrent recevoir en récompense des efforts qu'ils font pour devenir électeurs? Les meilleurs d'entre eux, les plus intelligens, ceux qui gagnent le plus, sont déjà électeurs, et tous ces membres du parlement qui réclament la réforme électorale sont une preuve vivante de ce fait, que même en l'état actuel des choses les intérêts des masses ouvrières ne manquent pas de représentans. Faut-il penser avec M. Disraeli, avec M. Lowe, avec M. Bright lui-même, avant qu'il se fît l'avocat quand même du suffrage universel, que le droit d'élection accordé aux classes inférieures ne ferait qu'augmenter d'une façon démesurée la corruption électorale, cette hideuse maladie qui (les enquêtes parlementaires ne l'ont que trop démontré) attaque également les conservateurs et les libéraux? S'il en était ainsi, l'augmentation du nombre des électeurs ne serait nullement un frein suffisant, et n'aurait d'autre effet que d'interdire l'entrée au parlement à tous ceux qui ne posséderaient pas une immense fortune; mais, bien que l'espoir de se livrer en grand au commerce électoral puisse sourire à certaines fractions des aspirans au suffrage universel, nous sommes loin de penser que ce soit là le mobile qui fait agir la masse des ouvriers. Leurs intentions, qui se sont fait jour il y a quelques mois dans certains journaux, mais dont on ne parle plus guère maintenant de peur d'effaroucher le public, sont plus hautes et plus dignes d'attention. Les ouvriers ou leurs meneurs aspirent à se rendre maîtres des élections, d'abord pour se nommer eux-mêmes députés, — c'est la marotte des ouvriers d'aller s'asseoir au parlement, — et ensuite pour produire à la fois une révolution politique et sociale en Angleterre : révolution politique par l'avénement de la démocratie, qui deviendrait maîtresse absolue du pays, — révolution sociale à l'aide d'un nouveau système d'impôts qui ferait peser uniquement sur les classes supérieures toutes les charges du pays, et qui, au cri de *guerre au capital*, amènerait la ruine de la Grande-Bretagne. Derrière la démocratie, il y a dans le lointain la république, dont on parle discrètement, sans trop se cacher cependant, comme le prouve le drapeau des États-Unis d'Amérique, qui est toujours déployé dans Trafalgar-Square lorsque s'assemble le *parlement des ouvriers*.

Du reste, chez un peuple libre, ces luttes, ces agitations sont la vie du pays, et, pourvu qu'ils ne se servent que de moyens légaux, les ouvriers sont parfaitement en droit de réclamer tous les développemens des libertés électorales qu'ils croient utiles à leurs intérêts. Leurs moyens d'attaque sont connus, et dans leurs réunions

ils ont déclaré que, si les classes moyennes ne faisaient pas cause commune avec eux, il n'est sorte de vexations *pacifiques* (et le mot *pacifiques* a été répété plusieurs fois au milieu des sourires de la foule) qui leur seraient épargnées. Ceci est parler clair, et comme ils agissent de concert, la grève qui pendant une journée entière a rendu immobile le chemin de fer de Brighton peut donner une idée des moyens *pacifiques* qui sont à leur disposition.

Indépendamment des intérêts du commerce et de l'industrie, cette grève a été particulièrement dirigée contre les gens d'affaires de la Cité, qui ont pris peu à peu l'habitude d'aller résider avec leurs familles à Hastings, à Brighton, sur toute cette ligne en un mot, et qui chaque matin viennent à Londres, y passent la journée, et rentrent le soir chez eux après avoir fait cent et souvent jusqu'à deux cents kilomètres en wagon. Ce n'est là qu'un premier avertissement donné par les ouvriers au pays. En généralisant cette mesure, — ils en ont, à ce qu'on assure, les moyens, — ils peuvent arrêter le mouvement et la vie dans toute l'Angleterre, et, en affamant les trois millions d'habitans de Londres, se rendre plus complétement maîtres du pays que ne le feraient deux cent mille soldats étrangers campés dans Hyde-Park. Pour donner une idée de la puissance de ces associations, il suffira de dire que celle des chauffeurs et des mécaniciens des chemins de fer, qui ne s'est formée que l'été dernier, se compose à l'heure qu'il est de quinze mille individus. Elle a son journal, *The Train*, et au moyen de petits versemens périodiques elle possède déjà un fonds de réserve d'un million et demi de francs environ. Quand ce fonds aura atteint une somme cinq ou six fois plus forte, les membres de cette association, même sans aucun secours étranger, pourront se mettre en grève et prolonger sans mourir de faim leur inaction pendant plusieurs mois. Comment le pays, privé par une telle grève de mouvement et de vie, pourrait-il se soustraire à la domination tyrannique de cette seule union? Et n'y a-t-il pas dans cette association un danger plus grave pour la liberté que dans tous les ministères les plus conservateurs du monde?

L'avertissement donné au pays le 26 mars dernier par les mécaniciens du chemin de fer de Brighton ne semble pas avoir été perdu, et il est impossible de ne pas être frappé de cette coïncidence que, le soir même du jour où ce chemin de fer était condamné à l'immobilité, la chambre des communes, où tout avait été lutte et confusion jusqu'alors, manifesta soudain un esprit de conciliation, une disposition à s'entendre, un apaisement vraiment surprenans. M. Disraeli dit qu'il n'insisterait pas sur le double vote; M. Bright déclara qu'il ne réclamerait pas le suffrage universel des locataires;

M. Gladstone, si agressif la veille, ne dit que quelques mots sur une question incidente. Enfin le projet de loi ayant été lu sans opposition une seconde fois, on s'est promis de travailler d'accord pour donner à l'œuvre du ministère tory toute la perfection possible.

Malgré la prédiction rassurante de M. Bright, annonçant que, si l'on y introduisait certaines améliorations, le projet de loi serait accepté par les classes ouvrières et qu'on fermerait les bureaux de la *Reform league*, ce nouveau *baiser Lamourette* est-il destiné à produire de meilleurs fruits que l'ancien? Au parlement, où les luttes ont immédiatement recommencé de plus belle, la réponse à cette question ne s'est pas fait attendre, et quant aux ouvriers ce n'est pas au parlement que sont aujourd'hui leurs véritables chefs; ce sont des gens tels que M. Jones, M. Bradlaugh, M. Beales, vivant en constante communication avec eux, les haranguant sur la place publique, qui ont leur confiance et leurs sympathies. Déjà l'année dernière M. Bright a dû s'entendre dire qu'il n'était nullement nécessaire qu'il assistât aux réunions des ouvriers, et qu'on n'avait pas besoin de lui. Quant à M. Gladstone, il paraît positif que, tout en l'employant comme un instrument très utile pour ouvrir les portes du parlement, les démocrates ne se cachent pas pour dire qu'au fond il n'y a aucune différence entre lui et M. Disraeli. D'après quelques symptômes, on serait porté à croire que M. Gladstone a lui-même le sentiment de la difficulté de sa position; autrement comment expliquer ses excessives politesses à l'égard de gens qui couvrent d'ordures et de boue la chambre des communes, et qui se croient des modèles d'urbanité lorsqu'ils disent que les membres du parlement ne s'entendent pas plus à la question des *trade's unions que ne le ferait un cochon à prendre des homards?* N'est-il pas déplorable de voir un homme de son talent écouter avec un sérieux imperturbable les objections des ouvriers contre l'extension du droit électoral à ceux qui ont placé leurs économies à ces mêmes caisses d'épargne pour lesquelles M. Gladstone a tant travaillé? Est-il vraiment persuadé, comme le lui disent en face ces comités démocratiques avec lesquels il est en communication si fréquente, que les gens économes sont des égoïstes indignes d'être électeurs? Au moins M. Disraeli sait dire avec désinvolture aux députations démocrates qu'il y a dans le pays d'autres opinions opposées aux leurs et aussi extrêmes que les leurs, et que, si l'on ne se fait pas des concessions réciproques, on n'arrivera jamais à une solution. M. Gladstone craint trop de blesser les oreilles de ses nouveaux amis pour se permettre de pareilles licences; il ne cesse de les admirer et de les flatter dans ses discours; il leur écrit comme le ferait un petit garçon à ses professeurs, et leur demande en toutes lettres pardon

de la *liberté grande* qu'il prend en leur faisant dans leur intérêt la plus simple observation. Qu'il le sache bien pourtant, ces euphémismes de langage n'ont jamais servi à rien. Ceux qui sont dans le secret des coulisses prétendent même qu'il existe chez les démocrates un motif tout particulier de rancune contre M. Gladstone, tenant à une anecdote curieuse, et qui peut-être n'est pas indigne d'être racontée.

On se souvient de l'effet produit, il y a peu d'années, par l'entrée triomphale de Garibaldi dans Londres. Cet homme du peuple, ce champion héroïque de la démocratie dans les deux mondes, apparaissait aux Anglais comme quelque chose de surhumain. Le fanatisme fut grand partout; il dépassa toutes les limites dans les rangs inférieurs de la société. Ce jour-là, on put dire que la démocratie était entrée à Londres avec Garibaldi. Ce ne fut pas seulement dans la capitale que l'exaltation se manifesta : les villes manufacturières, Liverpool, Manchester, Birmingham et vingt autres, s'émurent et voulurent à leur tour posséder et fêter cet homme extraordinaire. L'ébranlement devint trop fort dans certains quartiers; on craignait des conflits dans les endroits où des masses d'ouvriers irlandais, catholiques et dévoués au pape, auraient pu trouver mauvais qu'on fît l'apothéose de l'ermite de Caprera. On était dans l'embarras, et l'on ne savait comment s'en tirer. Un bruit commença tout à coup à se répandre discrètement dans le public : Garibaldi était souffrant, ces ovations répétées finiraient par nuire à sa santé, et on le tuerait en l'y exposant davantage. Des médecins furent consultés, et ils répondirent comme on l'avait désiré. Pendant ce temps-là, Garibaldi disait autour de lui qu'il ne s'était jamais mieux porté. Pourtant la pression qu'on exerçait pour le faire partir augmentait chaque jour. C'était la scène la plus comique du monde, une vraie scène du *Barbier de Séville*, — *don Basilio, andate a letto!* — Enfin Garibaldi, qui est le plus loyal des hommes, quitta l'Angleterre sans se douter de rien; mais des soupçons avaient surgi dans les masses qu'on venait de priver de l'objet de leur adoration. On alla aux informations, on fit une de ces enquêtes mystérieuses auxquelles les sociétés populaires s'entendent si bien, et l'on soupçonna M. Gladstone d'avoir été avec ses amis le chef de ce complot médical. L'accusation n'a peut-être aucun fondement réel; mais la méfiance s'était enracinée dans l'ombre, et il ne serait pas impossible qu'un jour elle éclatât ouvertement.

Indépendamment des difficultés que l'examen du projet de loi *en comité*, comme on dit en Angleterre, ne saurait manquer de faire surgir, le danger consiste dans l'organisation des classes ouvrières et dans les ramifications à l'aide desquelles, descendant d'échelon

en échelon, elles arrivent à subir l'influence d'un parti qui s'annonce hautement comme le démolisseur universel. Ce n'est pas ici qu'on peut se livrer à l'examen de l'organisation de ce parti et des moyens dont il dispose. Cependant on ne donnerait qu'une idée bien imparfaite de la gravité de la situation, si on le laissait absolument dans l'oubli. Ce parti est celui de l'*athéisme*, athéisme grossier, intolérant, menaçant, dont le chef le plus en évidence est M. Bradlaugh, qui vient récemment d'être élu un des trois membres du conseil exécutif de la ligue pour la réforme, et qui a pris le pseudonyme assez significatif d'*iconoclaste*. Ce que M. Bradlaugh et son parti veulent briser, ce n'est pas seulement l'église anglicane ou même le christianisme; leur dessein est plus haut et plus ambitieux. C'est Dieu qu'ils ont pris à partie, et avec Dieu la liberté humaine et par conséquent toutes les bases de la justice et de la morale. Ce n'est pas l'incrédulité raffinée de Bolingbroke ou le scepticisme poli de Voltaire, qui disait à ses amis : « Donnez des croquignoles en faisant la révérence; » c'est l'intolérance furieuse d'un fanatique qui frappe pour le plaisir de briser et d'abattre, et auquel toutes les armes sont bonnes. On devait croire que, dans un pays religieux comme l'Angleterre, cet iconoclaste n'aurait pas grand succès. Eh bien! que l'on se détrompe, non-seulement les *démolisseurs* ont des journaux tels que le *National Reformer* et d'autres, où les attaques les plus violentes se succèdent sans interruption, mais ils possèdent une organisation qui leur permet d'avoir douze établissemens divers dans Londres, et, si l'expression était ici convenable, plus de vingt églises dans les principales villes de province (Birmingham, Glasgow, Liverpool, Manchester, etc.) où leurs maximes sont publiquement prêchées à la foule. La liste de ces singulières églises est publiée chaque semaine dans le *National Reformer* avec les procès-verbaux des séances. Il existe déjà une *littérature athée* composée de petits pamphlets qu'on vend quelques sous, et dont les ouvriers paraissent assez friands. Une seule de ces brochures, intitulée *Y a-t-il un Dieu?* a été déjà tirée à onze mille exemplaires. Il ne faut pas croire que les classes inférieures soient indifférentes à ces publications. Les ouvriers ne vont plus guère à l'église; c'est un fait qu'ils ont admis eux-mêmes dans leurs journaux en disant, pour l'expliquer, qu'ils ne se soucient pas des bancs qu'on leur offre gratis, et qui établissent une différence entre eux et les individus des classes supérieures. Thomas Carlyle, cet écrivain si original, qui excelle à présenter la vérité sous une forme paradoxale, a dit à ce sujet que, pour le fruit qu'on en retire, on pourrait fermer toutes les églises de Londres et remplacer les ministres du culte par des automates mus

à la vapeur, et qui, dans certaines localités données, feraient en plein air tout ce que prescrit le rituel. Il ne faut donc pas s'étonner si, au moment de la grande démonstration du mois de décembre dernier, M. Potter naguère l'idole des masses, ayant été accusé d'*appeler Dieu au secours du suffrage universel*, a été chassé du conseil exécutif de la ligue, et si M. Bradlaugh (l'iconoclaste) a été nommé à sa place. Chez le baron d'Holbach, il y avait une tribune où l'abbé Galiani pouvait s'écrier : *Les dez sont pipés;* de notre temps, cela ne serait plus admis par les démolisseurs, et Robespierre lui-même, avec sa fête de l'Être suprême, serait traité de perruque. Pour montrer par un fait l'influence de ces prédications subversives, il n'y a qu'à citer l'exemple de l'Irlande, où le clergé catholique était le maître il y a peu de mois, et où il semble avoir perdu une grande partie de son ascendant. C'est à l'influence d'un seul journal local, le *Irish People*, que l'on attribue en Irlande ce résultat. Ceux à qui ces énormités sembleraient incroyables n'ont qu'à jeter les yeux sur le *National Reformer*, qui paraît tous les samedis dans une *court de Fleet-Street*, à laquelle Johnson (qui probablement ne s'attendait pas à avoir de tels successeurs) a donné son nom. A défaut de ce *Reformer*, on pourrait recourir au *Saturday Gazette*, autre publication hebdomadaire qui signale de temps en temps avec courage et talent ces tristes aberrations.

Faut-il penser pour cela que l'Angleterre soit au moment de se jeter tête baissée dans le gouffre de l'athéisme public, et que les croyances religieuses soient près de s'éteindre dans la patrie de Wicleff? Ce serait ridicule de le supposer. Ce qu'il fallait constater, c'est que ces ouvriers, pour lesquels on réclame une si large part dans le gouvernement du pays, sont exposés à de bien mauvaises influences, et que les coteries remuantes qui parlent en leur nom obéissent à de déplorables inspirations. En suivant des chefs tels que l'iconoclaste, ils ne pourraient qu'affaiblir l'intérêt que de toutes parts on n'a pas cessé de leur témoigner. M. Gladstone lui-même a probablement déjà eu l'occasion de regretter d'avoir, en une circonstance toute récente, accueilli comme un allié M. Bradlaugh, qui, du reste, ne lui a pas épargné ses rebuffades. On ne saurait en effet s'empêcher de remarquer que le 8 mars dernier, immédiatement après que cette espèce d'alliance si singulière a été connue par les journaux, M. Gladstone s'est vu abandonné au parlement par une partie de ses adhérens à l'heure même où avec une confiance prématurée il se croyait certain de ressaisir le pouvoir. Quel que soit le résultat de ces assauts journaliers livrés par M. Gladstone au cabinet Derby, il faut bien se convaincre que la crise ne fait que commencer. Si ce cabinet tombe, l'agitation ira toujours en

augmentant jusqu'à ce que l'on soit parvenu (chose qui deviendra de plus en plus difficile) à faire adopter une loi qui satisfasse à la fois les ouvriers et le pays. Si la loi que M. Disraeli défend chaque soir à la chambre des communes est adoptée, il faudra voir quel sera le résultat des élections à la suite de cet accroissement prodigieux dans le nombre des électeurs, accroissement que l'autre jour lord Shaftesbury, se disant bien informé, portait à quatre cent mille pour Londres seulement. Jusqu'aux prochaines élections, tout reste en suspens.

L'orage gronde, et bien qu'on puisse espérer de le voir conjuré aujourd'hui, ce serait peut-être trop se flatter que de croire à une solution permanente. Marcher au suffrage universel sans sacrifier les intérêts de la liberté, c'est un problème qui jusqu'à présent semble avoir résisté à tous les efforts. Il est digne de l'Angleterre d'en chercher la solution, et c'est vraiment un spectacle imposant que de voir ce grand pays, si calme au milieu de tels événemens, se livrer avec tant d'ardeur au travail, que malgré d'immenses désastres financiers, malgré la guerre d'Allemagne, les exportations de l'année dernière ont dépassé de 600 millions de francs celles de l'année précédente. Tout en protégeant les intérêts de ce prodigieux commerce, les flottes de l'Angleterre font respecter sa puissance sur tous les points du globe pendant que son gouvernement suit en silence, mais avec plus d'attention qu'on ne croit, la marche des affaires sur le continent. Ce qu'on doit admirer le plus, c'est cette foi robuste dans les institutions du pays, foi qui est le fruit d'une longue pratique de la liberté. Au milieu de secousses en apparence si violentes qui auraient fait partout jeter des cris d'alarme et réclamer des lois d'exception, personne, pas même le plus arriéré des conservateurs, n'a eu l'idée non-seulement de demander des lois spéciales pour la circonstance, mais même de proposer que les lois déjà existantes fussent appliquées avec rigueur. C'est là la liberté, disent les Anglais, c'est à la liberté de s'arranger comme elle pourra. De loin on peut croire qu'on ne se défend pas assez et que ceux qu'on attaque imitent, comme dit le proverbe, la politique des autruches, qui cachent leur tête derrière un palmier pour ne pas voir le chasseur. Quand on connaît l'Angleterre, ses institutions, la trempe du caractère anglo-saxon et les ressources admirables de la liberté, on est plutôt porté à songer à ces Romains qui faisaient partir des légions pour l'Espagne le jour où Annibal victorieux campait en vue du Capitole.

M. Collin.

ORIGINES

DE

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

QUESNAY ET SES MAXIMES.

Au moment où va s'achever une enquête solennelle sur les causes qui retardent en France les progrès de l'agriculture et nous maintiennent, pour la production du sol, au-dessous de l'Angleterre, de la Hollande, de la Belgique, de l'Italie, de la plus grande partie de l'Allemagne, il peut être utile de remonter aux efforts qu'on a faits dans d'autres temps pour conjurer cette infériorité. La France est le pays d'où est partie la revendication la plus éclatante des intérêts agricoles, et cette généreuse tentative se confond avec la naissance de l'économie politique. Raconter l'histoire du docteur Quesnay, fondateur de l'école économique française, c'est raconter l'origine de la lutte engagée depuis un siècle contre les ennemis de l'agriculture nationale, lutte bienfaisante qui nous a valu des progrès marqués, mais qui n'a encore porté qu'à moitié ses fruits.

François Quesnay était né à Méray, près Montfort-l'Amaury, dans le département actuel de Seine-et-Oise, le 4 juin 1694, la même année que Voltaire. Ses parens habitaient un petit domaine rural dont ils dirigeaient l'exploitation. Son enfance se passa au milieu des scènes et des travaux de la vie champêtre, il en conserva le goût toute sa vie. On dit qu'il avait appris à lire dans la vieille

Maison rustique de Liébault. Il fit ses premières études presque sans maître, et commença par s'établir à Mantes pour y exercer la profession de chirurgien. Le maréchal de Noailles habitait pendant l'été un château dans le voisinage; il eut occasion d'appeler le jeune Quesnay et fut frappé de la variété de ses connaissances. L'estime du maréchal le fit connaître, il se décida à venir à Paris. Là, plusieurs écrits spéciaux achevèrent de le mettre en lumière, car il se serait fait un nom dans la science médicale, si ses travaux d'économiste n'avaient eu encore plus d'éclat. Quand l'académie de chirurgie fut créée en 1731, il y entra en qualité de secrétaire perpétuel. Devenu premier médecin consultant du roi, Louis XV le prit en affection; il le logea dans le palais de Versailles, l'appelait familièrement *son penseur*, et lui donna des lettres de noblesse avec des armes qu'il choisit lui-même, trois fleurs de pensée et cette devise : *propter cogitationem mentis*.

Là, au milieu de la cour, quand tout autre n'aurait songé qu'à tirer parti de cette bonne fortune, les idées de Quesnay se tournèrent vers les méditations économiques. La France ne se relevait qu'avec peine de l'état affreux où l'avait laissée Louis XIV. Pendant l'administration économe du cardinal de Fleury et de son contrôleur des finances Orry, que les courtisans avaient surnommé *le bœuf* à cause de son obstination au travail, un ordre relatif avait reparu dans l'administration; après la mort du cardinal et la retraite d'Orry, les prodigalités et les désordres avaient recommencé. Sismondi a tracé dans son histoire un tableau fidèle de ce temps, qui n'est pas sans quelques rapports avec le nôtre : « La France, dit-il, présentait alors le contraste le plus étrange, le plus difficile à concevoir. La vraie nation, celle qui habitait les provinces, qui payait les impôts, qui recrutait les armées, était réduite à un état de souffrance, de pénurie, d'oppression, qu'elle n'avait jamais connu, même dans les siècles de la plus grande barbarie. La France au contraire que connaissaient les étrangers, celle qui se montrait à Paris, à Versailles et dans quelques grandes villes, était plus brillante, plus opulente, plus enjouée qu'aux plus beaux temps du règne de Louis XIV. Dans les campagnes, la taille, la gabelle, écrasaient l'agriculture. A Paris, d'immenses richesses circulaient parmi les fermiers-généraux et tous les financiers. Les courtisans, comblés des faveurs de la cour, y répandaient l'argent d'une main prodigue sur tous ceux qui servaient à leurs plaisirs. De très grandes fortunes s'étaient élevées dans la banque et le commerce; les emprunts publics, les actions de la compagnie des Indes attiraient les capitaux de tous ceux qui voulaient s'assurer un revenu régulier sans prendre de souci. »

Ce contraste frappa vivement Quesnay. Les splendeurs qui s'étalaient sous ses yeux, au lieu de lui cacher la décadence de la population et la détresse de l'agriculture, ne firent qu'exciter sa sympathie pour le pauvre peuple des campagnes dont il était sorti. Il y a un degré de luxe légitime et même utile, c'est l'emploi généreux des richesses bien acquises, la juste récompense du travail, l'embellissement de la vie honnête; celui-là se limite de lui-même parce qu'il s'alimente à des sources pures, il polit les mœurs sans les corrompre et use de l'abondance sans la détruire. Le luxe sous Louis XV avait un tout autre caractère, il se nourrissait des abus publics et s'alliait à la corruption des mœurs. Ce faste de mauvais aloi avait cependant trouvé des apologistes, qui osaient le présenter comme favorable au développement de la richesse. Un ancien secrétaire de Law, Melon, avait soutenu dans son *Essai politique sur le Commerce* cette thèse dangereuse, et tout le monde connaît la charmante pièce du *Mondain* de Voltaire, qui parut peu après le livre de Melon et sous l'influence de ses prestiges. C'est contre cette erreur séduisante que les économistes allaient principalement diriger leurs coups.

Agé de près de soixante ans, Quesnay n'avait encore rien publié comme économiste; il mûrissait en silence ses idées avant de les mettre au jour. Il débuta par deux articles qui parurent dans l'*Encyclopédie* en 1756 et 1757, l'un au mot *fermiers*, l'autre au mot *grains*. C'est un tableau de l'agriculture française au milieu du XVIIIe siècle, qui n'a pas moins d'intérêt comme document historique que comme point de départ de la science nouvelle. Quesnay y évalue le produit total de son temps à 45 millions de setiers de blé, semence déduite, ce qui revient à 70 millions d'hectolitres, le setier de Paris contenant 156 litres. Sous ce nom générique de blé, il comprend, avec le froment, tout ce qui sert à faire du pain, c'est-à-dire le méteil, le seigle et l'orge. Aujourd'hui la production de ces différens grains s'élève à 140 millions d'hectolitres, semence déduite; elle a doublé depuis un siècle, et comme le seigle et l'orge formaient alors la moitié au moins du produit total, tandis qu'ils n'en font plus que le quart, le froment proprement dit doit avoir triplé. Quesnay compte à part l'avoine, dont il évalue le produit à 10 millions d'hectolitres, semence déduite; ce qui est à peine le cinquième du produit actuel. Il porte le prix du froment à 15 livres 9 sols le setier ou 10 francs l'hectolitre, et le seigle à 12 livres le setier ou 8 francs l'hectolitre; il estime l'avoine encore plus bas et la porte à 9 livres le double setier ou 3 francs l'hectolitre. A ce compte, la valeur totale ressort à 595 millions. Aujourd'hui, par suite de la triple augmentation survenue dans la quantité, la

qualité et le prix, la même valeur s'élève à 2 milliards. Les autres produits de l'agriculture, le bétail, le vin, l'huile, la soie, etc., valaient tout au plus le tiers des céréales ou 200 millions; ils valent aujourd'hui 3 milliards. Dans l'ensemble, la production agricole doit avoir quadruplé en quantité et sextuplé en valeur.

Voici comment, selon Quesnay, se divisaient les 595 millions que rapportaient les céréales :

Frais de culture	415,000,000
Rente des propriétaires	76,000,000
Dîmes	50,000,000
Profits des fermiers	27,000,000
Taille	27,000,000

Il est fort difficile de comparer ces chiffres avec ceux d'aujourd'hui, parce que la culture des céréales ne forme qu'un tout avec les autres et peut difficilement en être séparée; on ne peut comparer que les proportions. Les frais de culture, qui absorbent de nos jours la moitié seulement du produit brut, en prenaient alors les quatre cinquièmes; la rente du sol, qui arrive actuellement au tiers, ne dépassait pas de beaucoup le huitième; il est vrai qu'en y ajoutant la dîme, qui représentait une part de propriété, elle s'élevait à près du quart. Somme toute, la proportion des frais a baissé, celle des rentes, des profits et des impôts a monté. C'est précisément ce que voulait Quesnay. Il voulait à la fois doubler la production et accroître la proportion du produit net. Il a tout prévu, même l'élévation des prix, qui est devenue plus tard le point fondamental de sa doctrine. Seulement, ce qu'il espérait obtenir en peu d'années a demandé un siècle, parce que ses idées n'ont reçu qu'une exécution partielle, intermittente et contestée.

Les progrès de l'agriculture n'exigent pas seulement des efforts de la part des agriculteurs, ils demandent encore et surtout un bon gouvernement. C'est ce qui avait amené Quesnay à réfléchir sur les causes générales de la richesse des nations. Le mot d'*économie politique* était connu; beaucoup d'écrivains s'en servaient, soit en France, soit à l'étranger, mais la notion qu'il renfermait ne s'était pas encore nettement dégagée. On peut en juger par l'article *Économie politique* de l'*Encyclopédie*, qui parut avant ceux de Quesnay. Cet article était de Rousseau; c'est un de ses plus médiocres écrits. Il ne contient guère que de la politique, et de la politique à la manière de Rousseau. Un aperçu des véritables questions économiques n'arrive qu'à la fin, quand il s'agit de l'impôt. On y trouve le germe de quelques-unes des idées qu'allait développer Quesnay. « Le commerce et l'industrie, disait Rousseau, attirent dans les capitales tout l'argent de la campagne, et l'impôt détrui-

sant la proportion qui pouvait se trouver entre les besoins du laboureur et le prix de son blé, l'argent vient sans cesse et ne s'en retourne jamais; plus la ville est riche, plus le pays est misérable. N'est-ce pas attaquer la subsistance de l'état jusque dans sa source? N'est-ce pas travailler aussi directement que possible à dépeupler le pays et par conséquent à le ruiner, car il n'y a point pour une nation de pire disette que celle des hommes? »

Pour présenter ses idées sous une forme synoptique, Quesnay imagina d'abord de dresser ce qu'il appela le *Tableau économique*. Une édition magnifique de ce tableau fut faite à la fin de 1758 dans le palais même de Versailles, sous les yeux et pour l'usage personnel du roi, qui en tira, dit-on, plusieurs épreuves de sa propre main. Cette édition, imprimée à un très petit nombre d'exemplaires, avait disparu peu d'années après. Elle n'a jamais été reproduite exactement, et nous ne connaissons, à vrai dire, le *Tableau économique* que par ce qu'en ont rapporté les disciples de Quesnay. Malheureusement, par un défaut qui a fait beaucoup de mal à l'école, ils lui ont donné des éloges si outrés qu'ils l'ont rendu presque ridicule. « Depuis le commencement du monde, écrivait quelques années après le marquis de Mirabeau, il y a eu trois découvertes qui ont donné aux sociétés politiques leur principale solidité. La première est l'invention de l'écriture, qui seule donne au genre humain la faculté de transmettre sans altération ses lois, ses conventions, ses annales et ses découvertes. La seconde est l'invention de la monnaie, ce lien commun qui unit toutes les nations civilisées. La troisième, qui est le résultat des deux autres, mais qui les complète, puisqu'elle porta leur objet à sa perfection, est le *Tableau économique*, la grande découverte qui fait la gloire de notre siècle, et dont la postérité recueillera les fruits. »

Cette emphatique apologie peut avoir quelque vérité, si on l'applique au fond même de la doctrine, mais elle tombe à faux à propos du *Tableau économique*. Ce fameux résumé ne présente qu'une formule aride, inanimée, à peine compréhensible, que les commentaires hérissés de chiffres de ses admirateurs n'ont fait qu'embrouiller encore. Toute nation y est divisée en trois classes : la classe *productive*, qui est celle des cultivateurs, la classe propriétaire, qui comprend les propriétaires proprement dits, le souverain et les décimateurs, et la classe *stérile*, qui se compose des industriels et des commerçans. Ce nom de classe *stérile*, appliqué à des classes généralement considérées comme productives, vient de ce que Quesnay n'accorde le nom de *produits* qu'aux fruits obtenus annuellement par l'agriculture, il les appelle les seules richesses *renaissantes*; les manufacturiers ne font que façonner les matières

premières, et le commerce ne fait que les changer de lieu pour les rapprocher des consommateurs. Des colonnes réunies entre elles par des lignes ponctuées montrent dans quelles proportions les richesses produites par l'agriculture passent des cultivateurs à la classe *propriétaire* et à la classe *stérile*, et ce que la classe *productive* doit en conserver pour assurer la reproduction.

Le tout a pour but de mettre en lumière cette vérité fort simple, que l'agriculture est la source de toutes les richesses, qu'elle fournit à la population entière ses subsistances, à l'industrie et au commerce ses matières premières, qu'elle a besoin pour prospérer de ce que Quesnay appelle des *avances* et que nous appelons aujourd'hui des capitaux, que tout ce qui permet aux cultivateurs de multiplier ces avances enrichit l'état, et que tout ce qui les diminue amène au contraire le dépérissement de la richesse et de la population. Au lieu d'éclaircir ces notions, le *Tableau économique* les obscurcit. On ne comprendrait pas pourquoi les disciples de Quesnay se sont obstinés pendant trente ans à reproduire leurs idées sous cette forme rebutante, si l'on ne savait que l'esprit humain aime les mystères et que l'obscurité sied aux oracles. Le sphinx économique se révélait par énigmes; c'était une sorte d'initiation à la manière antique.

Outre son obscurité, le *Tableau économique* péchait surtout par cette qualification de classe *stérile* donnée aux industriels et aux commerçans. On comprend sans peine comment Quesnay, dans ses réflexions solitaires, avait été conduit à l'adopter. Par une série de monopoles, de prohibitions et de tarifs protecteurs, Colbert avait voulu servir les intérêts mal entendus du commerce et de l'industrie. Ce mot de *stérile*, faux en règle générale, avait alors beaucoup de vrai, parce qu'il s'appliquait à des industries privilégiées qui détruisaient beaucoup pour produire peu. La plupart des manufactures fondées par Colbert ne fournissaient que des objets de luxe, propres seulement à la consommation riche et fastueuse, tandis que l'industrie la plus naturelle et la plus féconde, celle qui nourrit les hommes, restait méprisée, opprimée et abandonnée. Quesnay avait voulu rétablir l'ordre vrai en replaçant l'agriculture au premier rang, mais l'expression avait mal servi sa pensée. Un orage s'éleva contre cette malheureuse épithète. Quesnay et ses disciples eurent beau l'atténuer en insistant sur le sens particulier qu'ils donnaient au mot, et qui dérivait de leur conception de la richesse; l'impression première persista, tant il est vrai qu'il ne faut jamais se servir, dans l'intérêt des idées les plus justes, de termes détournés de leur sens usuel.

Quesnay comprit sans doute qu'il n'avait pas pris le meilleur

moyen de se rendre populaire, puisqu'il supprima l'édition de son *Tableau*. Il chercha à présenter un résumé plus accessible de sa doctrine, et il y réussit dans un opuscule encore fort concis, mais beaucoup plus clair, qu'il intitula *Maximes générales du gouvernement économique d'un royaume agricole*. C'est là surtout qu'on peut l'étudier avec fruit. Remarquons d'abord ces mots : *gouvernement économique d'un royaume agricole*. Quesnay avait toujours pour but principal d'agir sur l'esprit du roi, en lui montrant que l'agriculture donnait seule des fondemens solides à la puissance des états. Son *Tableau économique* portait cette épigraphe à l'adresse de Louis XV : *Pauvres paysans, pauvre royaume; pauvre royaume, pauvre roi*. Voici maintenant ses maximes : elles sont au nombre de trente et affectent le ton bref et impératif des lois positives :

« 1. — Que l'autorité souveraine soit unique et supérieure à tous les individus de la société et à toutes les entreprises injustes des intérêts particuliers, car l'objet de la domination et de l'obéissance est la sûreté de tous et l'intérêt licite de tous. Le système des contre-forces dans un gouvernement est une opinion funeste qui ne laisse entrevoir que la discorde entre les grands et l'accablement des petits.

« 2. — Que la nation soit instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent le gouvernement évidemment le plus parfait. L'étude de la jurisprudence humaine ne suffit pas pour former les hommes d'état; il est nécessaire que ceux qui se destinent aux emplois de l'administration soient assujettis à l'étude de l'ordre naturel le plus avantageux aux hommes réunis en société. Il est encore nécessaire que les connaissances pratiques et lumineuses que la nation acquiert par l'expérience et la réflexion se réunissent à la science générale du gouvernement, afin que l'autorité souveraine, toujours éclairée par l'évidence, institue les meilleures lois et les fasse observer exactement pour la sûreté de tous. »

La première maxime a soulevé avec raison les plus vives attaques. Quesnay s'y déclare pour le gouvernement d'un seul; tous ses disciples ont soutenu plus ou moins la même thèse. M. de Tocqueville, dans *l'Ancien Régime et la Révolution*, relève sévèrement cette erreur et s'en fait une arme contre les économistes. En elle-même, on ne peut la défendre, mais on peut l'expliquer et l'excuser. Il ne faut pas oublier que nous sommes en 1760 : l'autorité royale est absolue et n'admet aucun tempérament. Demander une forme quelconque de liberté politique, c'est rêver l'impossible. Quesnay n'a sous les yeux que la turbulence aveugle et impuissante des parlemens; il connaît l'aversion profonde de Louis XV pour les états-généraux. Il ne peut espérer de réaliser ses idées que par le pouvoir absolu; il invoque donc ce secours, et

il n'a pas tout à fait tort, car s'il doit échouer devant l'inertie égoïste du roi régnant, il recevra de son successeur un autre accueil. Même sous Louis XV, il ne perdra pas tout à fait son temps. Si le roi lui échappe, il gagnera plusieurs ministres, des conseillers d'état, des intendans, et une part de son esprit pénétrera dans l'administration.

Il faut d'ailleurs se rendre bien compte de ce qu'il entend par pouvoir absolu. Il repousse les ressorts compliqués des gouvernemens mixtes, préconisés par son contemporain Montesquieu, en quoi il a tort assurément; mais il ne veut pas que son autorité unique soit tout à fait sans contre-poids. Sa seconde maxime est le correctif de la première : *que la nation*, dit-il, *soit instruite des lois générales de l'ordre naturel qui constituent le gouvernement le plus parfait.* Son despote doit se renfermer dans l'exécution des lois naturelles, et s'il en sort, il doit rencontrer une résistance invincible, non dans des institutions spéciales, dans des assemblées ou des corporations qui supposent toujours des priviléges, mais dans la nation tout entière parfaitement instruite sur ses devoirs et sur ses droits. Il est certain qu'en effet, si les peuples étaient unanimes sur les conditions d'un bon gouvernement, l'appareil bruyant et tumultueux des luttes politiques deviendrait beaucoup moins nécessaire; les mœurs suffiraient pour empêcher les abus; mais comment obtenir cette unanimité? Là est pour longtemps le côté chimérique. Un siècle s'est écoulé au milieu des révolutions, et on est encore bien loin de s'entendre. Les principes fondamentaux de toute société se dégagent lentement; même en les supposant connus des hommes éclairés, ils ont beaucoup de peine à pénétrer dans les couches populaires. En attendant, tout pouvoir illimité, qu'il soit monarchique ou républicain, présente d'immenses dangers, car rien ne l'empêche d'enfreindre précisément ces lois essentielles dont Quesnay lui confie la garde, et Dieu sait si les gouvernemens de ce genre y ont jamais manqué! Pour dégager ce qu'il appelle l'*évidence*, Quesnay comptait sur la libre discussion, mais la libre discussion est impossible sous un pareil régime. Montesquieu avait eu le coup d'œil plus juste quand il écrivait : « Dans un gouvernement despotique, il est également pernicieux que les particuliers raisonnent bien ou mal; il suffit qu'on raisonne pour que le principe du gouvernement soit choqué. »

Quesnay n'en avait pas moins raison au fond en subordonnant la question des formes politiques à une conception plus haute de l'ordre social, il ne se trompait que sur l'application. Les institutions politiques sont un moyen et non un but; une nation sage n'en aurait pas besoin. Il est vrai que du même coup un pouvoir fort

deviendrait encore plus inutile; mais la théorie du pouvoir absolu n'est ici qu'un accident de circonstance; elle tranche avec le reste de la doctrine. L'économie politique a bien su se débarrasser de cet alliage, et il n'est resté que la distinction entre les questions de l'ordre social et les questions de l'ordre politique, distinction féconde qui doit un jour mettre un terme aux vaines discussions sur la nature des gouvernemens en confondant tous les intérêts.

« 3. — Que le souverain et la nation ne perdent jamais de vue que la terre est l'unique source des richesses et que c'est l'agriculture qui les multiplie, car l'augmentation des richesses assure celle de la population; les hommes et les richesses font prospérer l'agriculture, étendent le commerce, animent l'industrie.

« 4. — Que la propriété des biens fonds et des richesses mobilières soit assurée à ceux qui en sont les possesseurs légitimes, car la sûreté de la propriété est le fondement essentiel de l'ordre économique de la société. C'est la sûreté de la possession permanente qui provoque le travail et l'emploi des richesses à l'amélioration et à la culture des terres et aux entreprises du commerce et de l'industrie. »

Voilà l'essence du système, et si l'école de Quesnay s'en était tenue aux termes de ces deux propositions, elle n'aurait pas rencontré tant de résistances. Le mot de classe *stérile* a disparu. Parmi les bienfaits de l'agriculture, Quesnay range au contraire l'impulsion donnée à l'industrie et au commerce par l'accroissement de la population. La solidarité de tous les travaux productifs se trouve ainsi clairement indiquée. Dans sa prédilection pour l'agriculture, Quesnay néglige de mentionner l'industrie *extractive*, qui a pour but d'exploiter les mines et carrières, mais ses disciples ont rempli cette lacune; il y a d'ailleurs dans les idées de l'école cette différence entre l'industrie extractive et l'agriculture, que l'une se contente d'extraire des matériaux qu'elle ne *reproduit* pas, tandis que l'autre reproduit à l'infini les substances végétales et animales livrées à la consommation.

La quatrième maxime contient à elle seule le résumé de toutes les sciences sociales. La sûreté de la propriété, qui entraîne celle de la personne, tel est le fondement de cet ordre naturel imposé par Dieu même aux sociétés humaines et revendiqué par Quesnay. Les lois positives, qu'elles soient civiles, politiques ou économiques, n'ont de valeur qu'autant qu'elles découlent de cette source supérieure, vérité qui doit être pour le monde moral ce qu'est la loi de la gravitation pour le monde physique, et qui monte de plus en plus à l'horizon comme le phare futur de l'humanité. Le premier qui l'ait vraiment formulée est Locke dans son *Essai sur le*

gouvernement civil, inspiré par la révolution anglaise de 1688; elle a eu et elle a encore quelque peine à s'introduire en France. Montesquieu l'a entrevue, mais sans s'y arrêter; on la retrouve plus ou moins dans presque tous les écrivains du XVIIIe siècle, mais à l'état d'aspiration et de pressentiment. « Liberté et propriété, disait Voltaire à son retour d'Angleterre, c'est la devise des Anglais; elle vaut bien Montjoye et Saint-Denis! » De tous ces philosophes, Quesnay est le seul qui en ait fait le fond de sa doctrine et qui en ait tiré toutes les conséquences; voilà sa gloire. C'est ce que ses disciples ont appelé la *physiocratie* ou le gouvernement des lois naturelles; de là le nom de *physiocrates* qu'ils portent dans l'histoire des idées économiques.

« 5. — Que l'impôt ne soit pas destructif ou disproportionné à la masse du revenu de la nation, que son augmentation suive l'augmentation des revenus; qu'il soit établi immédiatement sur le produit net des biens fonds et non sur le salaire des hommes ni sur les denrées, où il multiplierait les frais de perception, préjudicierait au commerce et détruirait annuellement une partie des richesses de la nation. »

La première partie de cette maxime exprime une vérité incontestable que tous les gouvernemens sans contrôle négligent beaucoup trop; la seconde n'est rien moins que la théorie de l'impôt unique et direct, à l'exclusion des impôts indirects sur les consommations. Ce qui paraît étrange et inexplicable au premier abord, Quesnay, si partisan de l'agriculture, propose d'asseoir cet impôt unique sur le sol. Pour bien comprendre la série de ses idées, il faut remonter à l'origine. D'après lui, l'agriculture donne seule un produit *net* en sus des frais de production, ce qui est vrai dans le sens étroit qu'il donne au mot *produit*, mais ce qui est faux quand on lui donne un sens plus général et plus vrai. Sur cette base problématique, il élève tout son édifice. Pour que l'impôt soit légitime, il faut qu'il soit assis sur le *revenu*; or il n'y a de *revenu*, c'est-à-dire de *reproduction*, que dans le sol : c'est donc sur le produit *net* du sol que doit peser l'impôt. Cette théorie fait peser tout le fardeau des charges publiques sur une seule catégorie de contribuables, les propriétaires fonciers; mais elle a en même temps de sérieux avantages en ce qu'elle assigne à l'impôt une limite qu'il ne peut dépasser, et en ce qu'elle économise les frais de perception. Son principal défaut est dans son caractère absolu et systématique.

Quesnay évaluait au tiers du produit net des terres la somme nécessaire aux dépenses de l'état, les deux autres tiers restant à partager entre les propriétaires, les fermiers et les décimateurs;

mais il ne fut pas difficile de prouver que cette proportion ne suffisait pas. Le revenu des terres absorbé tout entier laissait encore un déficit. A quoi il répondait, que le revenu net ne manquerait pas de monter avec son système, soit par l'augmentation des produits, soit par l'élévation des prix ruraux, et que les dépenses de l'état diminueraient en même temps, soit par l'économie des frais de perception, soit par la baisse des prix sur tous les objets qui n'auraient plus à supporter les contributions indirectes; c'est ce qu'il appelait le *repompement*. Cette thèse contenait sans doute beaucoup de vrai, mais elle était pleine de doutes et d'obscurités; elle ouvrait la voie à des discussions interminables. D'une part, le gouvernement eut peur de réduire son revenu; de l'autre, les propriétaires fonciers craignirent de voir augmenter démesurément leurs charges; les financiers, menacés dans leurs intérêts, crièrent à l'utopie, et le système fut jugé.

L'issue du débat eût pu être différente, si Quesnay, au lieu de s'obstiner dans son impôt unique exclusivement assis sur le sol, s'était borné à soutenir l'impôt direct contre l'impôt indirect. C'était au fond sa véritable pensée, mais pour admettre d'autres formes d'impôt direct il aurait fallu reconnaître d'autres *produits* et d'autres *revenus* que ceux du sol, ce qui répugnait à son esprit rigoureux et inflexible; il ne voulait même pas de l'impôt sur les maisons, par cette raison théorique que les maisons s'usent et ne se *reproduisent* pas comme les fruits de la culture. Ainsi périt par l'excès une idée juste en elle-même. On dit, pour défendre les impôts indirects, que les peuples les paient en quelque sorte sans le savoir; mais cette raison, qui n'est pas sans réponse même aujourd'hui, était inadmissible du temps de Quesnay. L'art de percevoir les impôts indirects en les dissimulant était tout à fait inconnu. La gabelle entre autres réalisait dans la perception ce qu'on peut imaginer de plus barbare, et les haines qui couvaient dans le peuple contre le gouvernement provenaient surtout de ces exactions. On n'évaluait pas les frais de perception à moins de 50 pour 100, Quesnay va même jusqu'à dire que sous Louis XIV ces frais avaient absorbé les deux tiers de la recette.

En portant le produit total des contributions, au milieu du XVIIIe siècle, à 500 millions de livres, dont 300 millions seulement entraient au trésor royal, la suppression des impôts indirects aurait permis de réduire les charges publiques de 200 millions. L'opération eût donc été excellente pour les contribuables, et en la payant d'un surcroît d'impôt foncier les propriétaires n'y auraient pas perdu, surtout si la noblesse et le clergé avaient renoncé à leurs priviléges, comme le demandait implicitement Quesnay. Les contrô-

leurs-généraux des finances ne la repoussaient pas absolument. Quelques années avant la publication des *maximes économiques*, M. de Machault avait entrepris de nombreuses réformes dans ce sens, et le contrôleur-général d'alors, M. de Silhouette, songeait à soumettre toutes les fortunes, sans exception de corps ni de priviléges, à ce qu'il appelait une *subvention générale* qui devait atteindre à la fois les revenus des biens fonds et ceux des richesses pécuniaires; mais ces projets, tenus en échec par la résistance du parlement, avaient dû être ajournés à cause de la guerre, qui absorbait tous les ans 150 millions en sus des revenus.

« 6. — Que les avances des cultivateurs soient suffisantes pour faire renaître annuellement par les dépenses de la culture des terres le plus grand produit possible; car, si les avances ne sont pas suffisantes, les dépenses de la culture sont moins grandes à proportion et donnent moins de produit net. »

Cette maxime paraît tout d'abord en contradiction avec la précédente. N'est-ce pas tarir à leur source les avances agricoles que de faire supporter par l'agriculture tout le poids de l'impôt? Quesnay répondait que l'impôt, sous quelque forme qu'il fût perçu, finissait toujours par retomber sur le sol, et que le seul moyen d'alléger le fardeau était de réduire la somme totale, ce qui avait le malheur d'exiger une démonstration difficile. Loin de réduire les avances des cultivateurs et le produit net des propriétaires, il voulait avec passion les accroître. On croyait généralement avant lui que la nature fait à elle seule presque tous les frais de la production agricole; il a réfuté énergiquement cette erreur, et le temps n'a rien ajouté à son analyse des différens capitaux qui concourent à la production. Ces capitaux, disait-il, sont au nombre de trois : les *avances foncières*, qui sont faites par les propriétaires et qui consistent en bâtimens, chemins, clôtures, plantations, défrichemens, etc.; les *avances primitives* de l'exploitation, qui sont faites par les cultivateurs et qui consistent en bestiaux, machines, etc; les *avances annuelles*, également faites par les cultivateurs, et qui consistent en semences, labours, engrais, salaires, etc. Le cultivateur doit en premier lieu prélever sur les récoltes la somme nécessaire pour se rembourser de ses avances annuelles et pour entretenir ses avances primitives, avec la juste rémunération de son travail et la juste compensation de ses risques; c'est ce qu'il appelle les *reprises* du cultivateur. Plus ces *reprises* sont assurées, plus la production s'accroît.

Mais si l'agriculture ne produisait pas davantage, la société ne pourrait se composer que de la classe agricole; il faut encore pourvoir aux besoins du reste de la population, c'est-à-dire des hommes

vés à l'industrie, au commerce, aux professions libérales. C'est à quoi sert cet excédant de production qui dépasse les reprises du cultivateur et qu'on appelle le *produit net*. Là est le véritable bénéfice de la société. Le produit net appartient aux propriétaires comme rémunération de leurs avances foncières; s'il en revient une part à l'état, ou, ainsi qu'on disait alors, au roi, c'est parce que l'état contribue lui-même au produit par une quatrième série d'avances, — travaux publics et frais de justice, d'administration et de sécurité. Plus le produit net s'élève, plus la communauté prospère; d'abord parce que la quantité des produits disponibles s'accroît, et ensuite parce que l'augmentation du produit net permet de multiplier les avances foncières, soit de la part des propriétaires, soit de la part de l'état. Voilà pourquoi Quesnay et son école ont toujours en vue le produit net du sol et le considèrent comme la mesure de la richesse d'un pays. L'expérience universelle leur a donné raison malgré l'opposition qu'ils ont rencontrée et qu'ils rencontrent encore. Les pays les plus riches de l'Europe sont ceux où le produit net agricole monte le plus haut, ce qui se traduit par l'élévation de la valeur vénale du sol. En France même, nous avons tel département où la terre vaut en moyenne 3,000 francs l'hectare et tel autre où elle vaut 300 francs. Le premier est dix fois plus riche que le second, et, pour emprunter un dernier exemple à l'histoire de notre économie rurale, la rente des terres était descendue sous Louis XIV, et s'est relevée depuis Quesnay dans la même proportion que la richesse générale.

« 7. — Que la totalité des sommes du revenu rentre dans la circulation annuelle et la parcoure dans toute son étendue; qu'il ne se forme point de fortunes pécuniaires qui arrêteraient la distribution du revenu annuel de la nation et retiendraient le pécule du royaume au préjudice des avances de la culture et du salaire des artisans.

« 8. — Que le gouvernement ne s'occupe qu'à favoriser les dépenses productives et le commerce des denrées du cru, et qu'il laisse aller d'elles-mêmes les dépenses stériles.

« 9. — Qu'une nation qui a un grand territoire à cultiver et la facilité d'exercer un grand commerce des denrées du cru n'étende pas trop l'emploi de l'argent et des hommes aux manufactures et au commerce de luxe, au préjudice des travaux et des dépenses de l'agriculture, car, préférablement à tout, le royaume doit être peuplé de riches cultivateurs. »

La septième maxime reproduit la pensée première du *Tableau économique* et participe de son obscurité; c'est une théorie de la circulation qui trouvera mieux sa place plus bas. Les deux autres ne font que répéter la théorie de Quesnay sur la prééminence de

l'agriculture. On y retrouve l'épithète de *stérile*, qui, appliquée cette fois aux dépenses improductives, est parfaitement justifiée.

« 10. — Qu'une partie de la somme des revenus ne passe pas à l'étranger, sans retour en argent ou en marchandises.

« 11. — Qu'on évite la désertion des habitans qui emporteraient leurs richesses loin du pays. »

La première de ces deux maximes s'applique probablement aux tributs qu'on payait alors à la cour de Rome sous la dénomination d'*annates*; on appelait ainsi le prélèvement d'une année de revenu sur les bénéfices dont le pape donnait l'investiture. La seconde contient une allusion à la révocation de l'édit de Nantes et aux persécutions religieuses qui chassaient de France un grand nombre d'hommes riches et industrieux.

« 12. — Que les enfans des riches fermiers s'établissent dans les campagnes pour y perpétuer les laboureurs, car si quelques vexations leur font abandonner les campagnes et les déterminent à se retirer dans les villes, ils y portent les richesses de leurs pères qui étaient employées à la culture; ce sont moins les hommes que les richesses qu'il faut attirer dans les campagnes.

« 13. — Que chacun soit libre de cultiver dans son champ telles productions que son intérêt, ses facultés, la nature du terrain, lui suggèrent pour obtenir le plus grand produit possible.

« 14. — Qu'on favorise la multiplication des bestiaux, car ce sont eux qui fournissent aux terres les engrais qui procurent les riches moissons.

« 15. — Que les terres employées à la culture des grains soient réunies, autant qu'il est possible, en grandes fermes exploitées par de riches laboureurs, car il y a moins de dépenses pour l'entretien et la réparation des bâtimens, et à proportion beaucoup moins de frais et beaucoup plus de produit net dans les grandes entreprises d'agriculture que dans les petites. »

Quesnay veut éviter que les fils des riches fermiers quittent les champs pour s'établir à la ville; mais, quel que soit le style impérieux dont il se sert, il est bien loin de provoquer envers eux la moindre contrainte, il demande seulement qu'on les mette à l'abri des vexations qui pourraient leur rendre pénible leur séjour naturel. Il veut parler de la taille et de la milice. La taille entraînait, quand elle était *personnelle*, c'est-à-dire perçue sur les facultés présumées du contribuable, une série d'inquisitions et d'injustices qui devenaient insupportables pour tout paysan un peu aisé. Le tirage à la milice, aujourd'hui supporté sans murmure parce qu'il porte sur tout le monde, était accompagné d'inégalités et de priviléges qui le rendaient odieux; on y échappait en se réfugiant

dans les villes. Cette maxime se termine par l'énonciation d'une vérité trop méconnue même de nos jours : *ce sont moins les hommes que les richesses qu'il faut attirer dans les campagnes*. Le mot *attirer* n'est pas complétement exact, c'est *retenir* qu'il faudrait dire, car il n'y a rien à faire pour attirer la richesse, il suffit de ne pas l'enlever à mesure qu'elle se forme. Le gouvernement, effrayé de l'état des campagnes, s'efforçait d'y refouler la population laborieuse sans s'apercevoir qu'il était lui-même la principale cause du mal. Les richesses fuyaient les campagnes, et les hommes suivaient les richesses; on voit que les griefs dont se plaint aujourd'hui l'agriculture remontent bien haut. De notre temps, les causes principales qui détournaient les fils des riches cultivateurs de la vie rurale ont disparu; mais il s'en est formé d'autres, et elles trouvent un puissant appui dans le souvenir des anciennes servitudes rurales. C'est par là que les mœurs françaises se distinguent malheureusement des mœurs anglaises et allemandes.

Vient ensuite un principe qui est aujourd'hui tout à fait gagné, la liberté de la culture. On était loin d'admettre alors que les cultivateurs dussent être libres de varier à leur gré leurs produits : sous le prétexte spécieux d'assurer la subsistance publique, l'autorité intervenait à tout instant pour ordonner ou interdire telle ou telle culture. Il était défendu par exemple de planter des vignes sans autorisation, et le dernier édit qui renouvelait cette prohibition était de 1747, dix ans seulement avant les premiers écrits de Quesnay. Après les réclamations des économistes, il n'y eut plus de nouveaux édits contre la liberté des cultures; mais les anciens ne furent pas révoqués, et les intendans conservèrent le droit arbitraire de les exécuter. Les édits de Turgot posèrent le principe de la liberté, mais sans réussir encore à le faire accepter sans réserve; il n'a été définitivement assuré que par la loi de 1791 *sur les biens et usages ruraux*, rédigée par un économiste-agriculteur de l'école de Quesnay, Heurtault de Lamerville. Le second article de cette loi reproduit presque mot à mot la maxime du maître : « les propriétaires sont libres de varier à leur gré la culture et l'exploitation de leurs terres, de conserver à leur gré leurs récoltes, et de disposer de toutes les productions de leur propriété. » La loi tout entière n'est que l'application de ce principe, un de ceux qui ont le plus contribué au développement agricole. La vigne entre autres est devenue une de nos premières richesses, et l'extension qu'elle a prise n'a nullement nui, comme on le craignait, à la production des céréales.

La maxime suivante contient encore aujourd'hui le dernier mot de la science agricole : la nécessité des engrais pour la multiplica-

tion des récoltes et par conséquent l'utilité suprême de la production du bétail. Tous les agronomes du temps répétaient déjà la même formule. Voici ce que disait Le Roy, lieutenant des chasses du parc de Versailles, dans l'article *ferme* de l'*Encyclopédie :* « J'ai sous les yeux une ferme de plus de 300 arpens (150 hectares); ces terres étaient entre les mains d'un fermier qui les fumait très mal; elles ne rapportaient que 3 à 4 setiers de blé par arpent dans les bonnes années (de 9 à 12 hectolitres à l'hectare). Il s'est ruiné, et on a été contraint de remettre la terre à un cultivateur plus industrieux. Tout a changé de face; la dépense n'a pas été épargnée, les terres ont été couvertes de troupeaux et de fumier, en deux ans elles ont été améliorées au point de rapporter 10 setiers de blé par arpent (30 hectolitres par hectare), et d'en faire espérer encore plus par la suite. »

Quesnay se prononce enfin pour la grande culture, comme rapportant toujours plus de produit net. Cette thèse exclusive deviendrait aujourd'hui matière à contestation, et si Quesnay lui-même renaissait, il modifierait sans doute ce que l'expression de sa pensée avait de trop absolu. L'expérience démontre en effet que la petite culture peut rapporter dans certains cas non-seulement plus de produit brut, mais autant et plus de produit net que la grande. Ce qui est vrai, c'est que du temps de Quesnay la grande culture existait à peine; lui-même l'avait constaté dans ses articles de l'*Encyclopédie*. Le progrès ne pouvait s'introduire que par des exploitations plus riches et plus étendues, où de meilleures méthodes servies par de plus forts capitaux donneraient l'exemple de plus grands profits. Dans l'état d'ignorance et de pauvreté où elle avait été maintenue, la population rurale ne pouvait pas se relever. On doit d'ailleurs remarquer qu'il ne s'agit ici que des *terres employées à la culture des grains*, et c'est en effet pour la production des céréales que la grande culture procure les résultats les plus avantageux.

« 16. — Que l'on n'empêche point le commerce extérieur des denrées du cru, car tel est le débit, telle est la reproduction.

« 17. — Que l'on facilite les débouchés et les transports des productions et des marchandises de main-d'œuvre par la réparation des chemins et par la navigation des canaux, des rivières et de la mer, car plus on épargne sur les frais du commerce, plus on accroît le revenu du territoire. »

L'exportation des blés avait été autrefois libre en France, et du temps de Henri IV nous vendions du blé à nos voisins. Depuis Colbert, cette exportation était interdite. C'est un des plus grands bienfaits de l'école économique d'avoir combattu cette funeste mesure. Telle est la puissance des préjugés qu'il n'a pas fallu moins

de deux cents ans pour la détruire. L'édit de prohibition date de 1660, et la liberté d'exportation n'est devenue complète que par la loi de 1861. Quesnay avait pourtant dit, il y a un siècle, ce qui aurait dû la protéger : *tel est le débit, telle est la reproduction*, ou en d'autres termes : plus on vend de céréales, plus on en produit. La liberté d'importation étant alors entière et même favorisée par le gouvernement, Quesnay n'a pas eu à s'occuper de cette seconde partie de la question.

On peut aujourd'hui trouver banale la maxime suivante. Tout le monde comprend qu'il y a un immense intérêt public à faciliter les transports à l'intérieur, mais il n'en était pas tout à fait de même alors. Henri IV et Sully, dont l'école économique a souvent invoqué l'exemple, avaient travaillé de leur mieux aux voies de communication; cette tradition s'était perdue sous Louis XIV, et à l'exception du canal des deux mers, œuvre de génie d'un seul homme, on n'avait rien fait sous ce règne pour ouvrir aux transports des voies nouvelles ou pour réparer les anciennes. Les écrits de Quesnay et de ses amis rappelèrent l'attention sur cet important sujet, et l'école eut l'honneur de compter dans ses rangs Trudaine, l'illustre fondateur des ponts et chaussées.

« 18. — Qu'on ne fasse point baisser le prix des denrées et des marchandises dans le royaume, car le commerce réciproque avec l'étranger deviendrait désavantageux à la nation; telle est la valeur vénale, tel est le revenu; abondance et non-valeur n'est pas richesse, disette et cherté est misère, abondance et cherté est opulence.

« 19. — Qu'on ne croie pas que le bon marché des denrées est profitable au menu peuple, car le bas prix des denrées fait baisser le salaire des gens du peuple, diminue leur aisance, leur procure moins de travail et d'occupations lucratives, et anéantit le revenu de la nation.

« 20. — Qu'on ne diminue pas l'aisance des dernières classes de citoyens, car elles ne pourraient pas contribuer à la consommation des denrées. »

A la suite de la dépopulation qui avait marqué les dernières années de Louis XIV, les denrées alimentaires avaient baissé; le prix du blé, qui avait été en moyenne de 20 fr. l'hectolitre de notre monnaie pendant les trois quarts du XVIIe siècle, était tombé de moitié. Le gouvernement, érigeant en principe ce qui n'était qu'un accident, triste résultat de nos longs désastres, cherchait par tous les moyens à empêcher les prix de se relever, afin, disait-on, de rendre plus facile la subsistance du peuple, sans songer que ce bon marché même arrêtait les progrès de l'agriculture et par conséquent ceux de la population. Quesnay s'élevait contre cette erreur en revendiquant ce que lui et son école appelaient *le bon prix*, c'est-à-dire le prix naturel, tel qu'il devait résulter du rapport de la production

à la consommation, sans aucune pression de la part du gouvernement, et il pensait avec raison que, livré à lui-même, le prix se relèverait. C'est en effet ce qui arriva. Le prix du blé remonta graduellement pendant la seconde moitié du siècle, et en 1789 il était revenu à 16 ou 18 francs. Cette hausse coïncida, comme l'avait annoncé Quesnay, avec les progrès de l'agriculture, de l'aisance publique et de la population.

Il y a en effet deux sortes de bon marché, celui qui résulte d'un surcroît de production et celui qui a pour cause un déficit de consommation. Le premier est avantageux, le second regrettable. Le plus dangereux des deux extrêmes n'est pas l'excès de cherté, parce qu'il se détruit de lui-même en excitant à produire, tandis que l'excès de bon marché ne peut se guérir que par un surcroît de consommation, plus lent à obtenir qu'un surcroît de production. On peut avoir la preuve de cette vérité en comparant entre eux les pays qui nous entourent. Quels sont ceux où le blé est le plus cher? L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, une partie de l'Allemagne, c'est-à-dire les plus riches de l'Europe. Quels sont ceux où le blé est le meilleur marché? La Russie, la Hongrie, l'Espagne, c'est-à-dire les plus pauvres, et, nouvel argument en faveur des idées de Quesnay, le mal des pays riches se corrige plus facilement que celui des pays pauvres, les uns continuent à se peupler et à s'enrichir plus vite que les autres. Ceci ne veut pas dire qu'il soit bon de faire monter artificiellement les prix, car *disette et cherté est misère;* mais il ne faut pas non plus les faire baisser, car *abondance et non-valeur n'est pas richesse;* la meilleure condition est celle des pays où, la production étant considérable, la consommation demande encore plus, car *abondance et cherté est opulence.*

On peut sans doute prévoir un quatrième cas plus heureux encore, celui d'une grande consommation coïncidant avec une production à bon marché. Quesnay parlait de ce qu'il avait sous les yeux, une population rare et pauvre, ayant à peine de quoi payer sa subsistance, et des céréales tombées à vil prix faute de débouchés; il n'a pu songer à un état tout différent, où la population serait riche et pressée et où les subsistances coûteraient peu à produire. Cet idéal ne s'est encore présenté nulle part, pas même en Amérique, où des terres vierges et fertiles d'une étendue en quelque sorte indéfinie donnent des produits à bon compte tant que le débouché ne s'accroît pas, mais où le prix monte, comme partout, avec la population et le débouché. Quesnay lui-même l'a constaté : cette production surabondante qui causait de son temps les bas prix s'élevait en tout au quart de ce qu'elle est aujourd'hui; le prix moyen a doublé dans l'intervalle, quoique la production ait qua-

druplé. Si nous devons un jour avoir à la fois abondance et bon marché avec une population croissante, ce sera un grand bienfait de la Providence, mais qui ne s'est pas encore vu.

La dix-neuvième maxime réfute cette opinion, que le bon marché des denrées profite *dans tous les cas* à la population laborieuse. Le bon marché est le premier des biens quand il est obtenu par la réduction des prix de revient; mais, lorsque le producteur ne gagne pas, l'avilissement du prix comprime la production et par conséquent réduit le travail. Cette préoccupation fort légitime se montre surtout dans la maxime suivante, où Quesnay s'élève contre cette odieuse thèse, fort répandue de son temps, qu'il *faut que le paysan soit pauvre pour l'empêcher d'être paresseux et insolent*, prétexte barbare de toutes les exactions et de toutes les tyrannies.

« — 21. Que les propriétaires et ceux qui exercent des professions lucratives ne se livrent pas à des épargnes stériles qui retrancheraient de la circulation et de la distribution une partie de leurs revenus.

« 22. — Qu'on ne provoque point le luxe de décoration au préjudice des dépenses d'exploitation et d'amélioration de l'agriculture et des dépenses de consommation de subsistance, qui entretiennent le bon prix et le débit des denrées du cru et la reproduction des revenus de la nation. »

Ici se présente d'abord une distinction fort juste entre les épargnes *productives* et les épargnes *stériles;* les unes sont la source des capitaux, les autres ne sont que thésaurisation et enfouissement, car l'avarice est improductive. Après avoir ainsi marqué le véritable caractère de l'épargne, Quesnay condamne l'excès opposé, qu'il appelle le *luxe de décoration.* C'est une question encore controversée que celle du luxe, parce qu'on ne s'est pas mis d'accord sur le sens du mot; mais ce qu'en dit Quesnay ne saurait faire aucun doute. *Qu'on ne provoque point le luxe de décoration aux dépens de l'agriculture*, tels sont les termes qui trouvaient de son temps une exacte application. Tout le produit des impôts affluait dans la capitale, tant par les dépenses du trésor royal que par celles des financiers enrichis, et il n'en revenait rien au pauvre peuple qui les avait payés. S'il est difficile et même impossible de tracer une ligne précise de démarcation entre les dépenses de luxe et les dépenses légitimes, il ne l'est pas de distinguer entre la bonne et la mauvaise distribution des recettes publiques. Si les impôts somptuaires sont inutiles et même injustes, les impôts au profit du luxe sont plus injustes et plus nuisibles encore. Après avoir réprouvé le mauvais emploi des deniers publics, Quesnay et ses disciples prêchaient, dans l'administration des fortunes privées, la préférence donnée

aux dépenses productives sur les dépenses de simple jouissance, et dans la mesure d'un simple conseil ils avaient raison. Quand même ils auraient été trop loin dans cette voie, on devrait le leur pardonner, car les institutions et les mœurs poussaient fortement en sens contraire.

« 23. — Que la nation ne souffre pas de perte dans son commerce réciproque avec l'étranger, quand même ce commerce serait profitable aux commerçans; car alors l'accroissement des fortunes des commerçans ferait dans la circulation des revenus un retranchement préjudiciable à la distribution et à la reproduction.

« 24. — Qu'on ne soit pas trompé par un avantage apparent du commerce réciproque avec l'étranger en jugeant simplement par la balance des sommes en argent, sans examiner le plus ou le moins de profit qui résulte des marchandises que l'on a vendues et de celles que l'on a achetées, car souvent la perte est pour la nation qui reçoit un surplus en argent.

« — 25. Qu'on maintienne l'entière liberté du commerce, car la police du commerce intérieur et extérieur la plus sûre, la plus exacte, la plus profitable à la nation et à l'état consiste dans la pleine liberté de la concurrence. »

Entière liberté du commerce, tel est le principe qui allait devenir, de la part de Quesnay et de ses amis, l'objet d'une prédication ardente et continue; tel est le cri qui, parti de France et malheureusement étouffé par nos révolutions, a fini par nous revenir d'Angleterre, et que nous voyons en train de faire le tour du monde. Quesnay n'est pas précisément le premier qui ait professé cette doctrine. Il suffit de citer dès le XVIe siècle Bodin, et dans les dernières années de Louis XIV Fénelon et Boisguilbert. « Surtout, disait à Télémaque le sage Narbal, n'entreprenez jamais de gêner le commerce pour le soumettre à vos vues. Il faut que le prince ne s'en mêle point de peur de le gêner. Le commerce est comme certaines sources : si vous voulez détourner leur cours, vous les faites tarir. » La même idée se reproduit dans la description de Salente. « Le commerce de cette place était semblable au flux et au reflux de la mer; les trésors y entraient comme les flots viennent l'un sur l'autre. Tout y était apporté et tout en sortait librement. Tout ce qui entrait était utile, tout ce qui sortait laissait en sortant d'autres richesses à la place. » Après Fénelon et Boisguilbert, Vincent de Gournay, qui remplissait les hautes fonctions d'intendant-général du commerce, avait appris par la pratique des affaires à conclure comme eux, et c'est de lui qu'est, dit-on, la fameuse formule *laissez faire, laissez passer;* mais, si une idée appartient surtout à celui qui a le plus fait pour son triomphe, c'est à Quesnay qu'en revient l'honneur.

La première application de la liberté du commerce devait être l'abandon de ce qu'on a appelé le *système mercantile*. D'après ce système, les métaux précieux forment la véritable richesse d'un peuple; il fallait donc, croyait-on, vendre à l'étranger le plus de marchandises possible, lui en acheter le moins possible et attirer à soi la différence en monnaie métallique; c'est ce qu'on appelait mettre de son côté la *balance du commerce*. Quesnay montre en peu de mots que le véritable gain consiste non dans le solde en argent, mais dans le prix des marchandises, et qu'une nation qui achète cher et qui vend bon marché pour se procurer des métaux précieux perd en réalité, quoiqu'elle paraisse gagner. Ce profond aperçu mérite d'autant plus l'attention qu'il ne s'applique pas seulement à l'ancienne théorie de la balance du commerce. Cette vieille illusion n'a plus de partisans, mais on la remplace trop souvent par une préoccupation trop exclusive du commerce extérieur, qui n'est pas sans quelque rapport avec le système mercantile. Quesnay ne tombe pas dans cette faute; il distingue les cas où le commerce extérieur est profitable et ceux où il ne l'est pas; tout dépend des prix. M. Stuart Mill, dans ses *Principes d'économie politique*, a renouvelé de nos jours cette démonstration en traitant des valeurs internationales.

Lorsque Quesnay s'écrie : que « la nation ne souffre pas de perte dans son commerce réciproque avec l'étranger, quand même ce commerce serait profitable aux commerçans, » il a en vue les monopoles, les priviléges, les primes, tous les moyens imaginés pour accroître telle ou telle branche de commerce aux dépens des autres. De ce qu'un commerçant privilégié fait des bénéfices, il ne s'ensuit nullement que ces bénéfices profitent à son pays; ils peuvent au contraire lui coûter fort cher. Il n'y a de profits réels que ceux qui s'obtiennent avec la libre concurrence.

« 26. — Qu'on soit moins attentif à l'augmentation de la population qu'à l'accroissement des revenus, car plus d'aisance que procurent de grands revenus est préférable à plus de besoins pressans de subsistances, qu'exige une population qui dépasse les revenus. »

Quesnay pose ici dans ses véritables termes le problème de la population. Pour remplir les vides qu'avaient faits dans la nation de longues souffrances, le gouvernement cherchait à encourager les mariages et les naissances, sans songer qu'il ne travaillait qu'à augmenter la misère publique, tant que les subsistances ne se multipliaient pas. Voulez-vous accroître la population, commencez par augmenter la somme des subsistances. Toute la doctrine de Malthus est d'avance contenue dans cette maxime et en des termes moins susceptibles de mauvaise interprétation.

« 27. — Que le gouvernement soit moins occupé du soin d'épargner que des opérations nécessaires pour la prospérité du royaume, car de très grandes dépenses peuvent cesser d'être excessives par l'augmentation des revenus; mais il ne faut pas confondre les abus avec les simples dépenses, car les abus pourraient engloutir toutes les richesses de la nation et du souverain. »

Ici Quesnay condamne énergiquement *les abus*, c'est-à-dire les dépenses improductives de l'état, tout en acceptant et même en recommandant les dépenses utiles. Il manque un complément à sa pensée. Même pour les dépenses productives, l'état doit s'imposer certaines bornes, car l'argent laissé entre les mains des contribuables peut être plus productif encore, et plus les dépenses d'un état s'élèvent, plus il y a de chances pour qu'il s'y glisse des dépenses improductives. Quesnay avait sans doute voulu ménager les administrateurs de la fortune publique; au fond, il s'engageait assez peu, car il avait d'avance limité l'impôt.

« 28. — Que l'administration des finances, soit dans la perception des impôts, soit dans les dépenses du gouvernement, n'occasionne pas de fortunes pécuniaires, qui dérobent une partie des revenus à la circulation, à la distribution et à la reproduction.

« 29. — Qu'on n'espère de ressources pour les besoins extraordinaires d'un état que de la prospérité de la nation et non du crédit des financiers, car les fortunes pécuniaires sont des richesses clandestines qui ne connaissent ni roi ni patrie.

« 30. — Que l'état évite des emprunts qui forment des rentes financières, qui le chargent de dettes dévorantes, et qui occasionnent un commerce ou trafic de finances, par l'entremise de papiers commerçables, où l'escompte augmente de plus en plus les fortunes pécuniaires stériles. »

Quesnay se donne, en terminant, pleine carrière pour blâmer l'administration financière de son temps, qui est un peu celle de tous les temps. Il écarte du trésor public ces *traitans* que la sanglante comédie de *Turcaret* venait de flétrir, et dont les fortunes scandaleuses contrastaient avec la gêne universelle; il repousse la désastreuse ressource des emprunts dont on avait fait un immense abus sous Louis XIV, et qui, après les banqueroutes plus ou moins déguisées de la régence, avaient reparu avec leurs funestes conséquences. Comme il arrive presque toujours en pareil cas, il manifeste sa réprobation en termes trop généraux, car l'emprunt peut, dans des cas urgens, devenir nécessaire; mais neuf fois sur dix les emprunts publics ne présentent pas ce caractère d'extrême nécessité, et au moment où Quesnay écrivait, on en contractait pour plus d'un milliard afin de soutenir l'inutile et désastreuse guerre de sept ans. Sa protestation se justifiait d'autant plus que les emprunts comme le luxe avaient trouvé des défenseurs. Melon entre

autres avait soutenu que l'état ne s'appauvrissait pas par des emprunts, et que c'était uniquement *la main droite qui prêtait à la main gauche*, à quoi il est facile de répondre, en suivant la métaphore, que la main droite travaille et produit, tandis que la main gauche reste inactive, et qu'en vidant l'une pour remplir l'autre on ne peut manquer de se ruiner.

Voilà donc résumée en trente phrases d'un style lapidaire toute la doctrine de Quesnay : prééminence d'une autorité unique sur toute autre forme de gouvernement, mais à la condition que la nation soit parfaitement instruite des lois qu'il ne faut jamais enfreindre; les sociétés humaines soumises par Dieu même à un ordre naturel, et cet ordre ayant pour fondement la sûreté de la propriété; la terre exploitée par l'agriculture, unique source de la richesse, et l'industrie et le commerce n'ayant d'autre fonction que de façonner ou de transporter les matières premières qu'elle fournit; l'agriculture donnant seule un produit *net* en sus des frais de production, et la prospérité nationale exprimée par la plus grande élévation possible de la rente du sol; tous les impôts indirects supprimés et remplacés par un simple prélèvement de l'état sur le produit net des terres, et par ce moyen le produit total des impôts réduit de moitié; les avances nécessaires à la culture ménagées et accrues autant que possible, et les richesses attirées ou retenues dans les campagnes; liberté absolue de la culture, multiplication des bestiaux, établissement de grandes fermes pour la production des grains; libre exportation des céréales et ouverture de nouveaux débouchés à l'intérieur par des chemins et des voies navigables; plus d'efforts de la part du gouvernement pour faire baisser le prix des subsistances, et respect du *bon* prix qui favorise la production; guerre au luxe public et privé; liberté complète du commerce et abolition du système mercantile; augmentation de la population par l'accroissement des subsistances et non par des encouragemens directs; plus de fermes-générales, plus de traitans, plus d'emprunts publics, plus de ces *richesses clandestines qui ne connaissent ni roi ni patrie*. A part la théorie du pouvoir absolu, la définition trop exclusive du produit net et l'impôt unique sur le sol, ce programme est encore excellent, et les parties défectueuses sont plutôt des exagérations que des erreurs radicales.

Outre ses *Maximes*, Quesnay a très peu écrit. On lui attribue plusieurs articles publiés dans les journaux du temps sous le pseudonyme de *Nisaque*, anagramme de son nom, et qui ne contiennent que des développemens et des répétitions. Le meilleur de ces opuscules est intitulé *du Droit naturel*. On y trouve la formule la plus précise de ses idées sur le gouvernement. « Il y a, dit-il, des sociétés qui sont gouvernées, les unes par une autorité monar-

chique, les autres par une autorité aristocratique, d'autres par une autorité démocratique, etc.; mais ce ne sont pas ces différentes formes d'autorité qui décident de l'exercice des droits naturels des hommes réunis en société, car les lois varient beaucoup sous chacune de ces formes. Là où les lois et la puissance tutélaire n'assurent point la propriété et la sécurité, il n'y a ni gouvernement ni société profitables, il n'y a que domination et anarchie sous les apparences du gouvernement; les lois positives et la domination y protégent et assurent les usurpations des forts et anéantissent la propriété et la liberté des faibles. La législation positive doit consister dans la déclaration des lois naturelles constitutives de l'ordre évidemment le plus avantageux pour les hommes réunis en société. Il n'y a que la connaissance de ces lois suprêmes qui puisse assurer constamment la tranquillité et la prospérité d'un empire. Plus une nation s'appliquera à cette science, plus l'ordre naturel dominera chez elle, et plus l'ordre positif sera régulier; on ne proposerait pas dans une telle nation une loi déraisonnable, car le gouvernement et les citoyens en apercevraient aussitôt l'absurdité. » Ce passage montre bien sa véritable pensée, l'indifférence pour les formes politiques. Né dans une monarchie absolue, il acceptait le pouvoir absolu, comme il aurait accepté la forme républicaine dans une république.

Ce penseur singulier, isolé au milieu de Versailles, dans les plus mauvais temps de la monarchie, avait d'ailleurs un esprit piquant et enjoué. Petit et laid, il aimait et pratiquait l'ironie; on l'a souvent comparé à Socrate au milieu d'Athènes. Les courtisans se moquaient de lui, et il le leur rendait. Louis XV, qui manquait moins d'esprit que de cœur, l'écoutait quelquefois avec curiosité, pour retomber bientôt dans son indolence. On cite de lui plusieurs mots caractéristiques. Pendant les disputes du clergé et du parlement, un personnage de la cour conseillait l'emploi de moyens violens : *C'est la hallebarde qui mène un royaume*, disait-il brutalement. — *Et qui mène la hallebarde?* répondit Quesnay. *L'opinion.* Une autre fois le dauphin père de Louis XVI se plaignait devant lui des difficultés de la royauté. — *Je ne vois pas, monseigneur, que ce soit si difficile.* — *Que feriez-vous donc?* — *Rien.* — *Et qui gouvernerait?* — *La loi.* — D'un désintéressement admirable, il ne prit part à aucune des intrigues qui s'agitaient autour de lui; il refusa de faire de son fils un fermier-général.

Marmontel a tracé de lui dans ses *Mémoires* un portrait qui le peint parfaitement. « Quesnay, logé bien à l'étroit dans l'entre-sol de Mme de Pompadour, ne s'occupait du matin au soir que d'économie politique et rurale. Il croyait en avoir réduit le système en calculs et en axiomes d'une évidence irrésistible, et comme il formait une

école, il voulait bien se donner la peine de m'expliquer sa nouvelle doctrine pour faire de moi un prosélyte. J'appliquais tout mon entendement à concevoir ces vérités qu'il me donnait pour évidentes, et je n'y voyais que du vague et de l'obscurité. Lui faire croire que j'entendais ce qu'en effet je n'entendais pas était au-dessus de mes forces; mais je l'écoutais avec une patiente docilité, et je lui laissais l'espérance de m'éclaircir enfin et de m'inculquer sa doctrine. Je faisais plus; j'applaudissais à son travail; que je trouvais en effet estimable, car il tendait à rendre l'agriculture recommandable dans un pays où elle était trop dédaignée, et à tourner vers cette étude une foule de bons esprits. Tandis que les orages se formaient et se dissipaient au-dessus de l'entre-sol de Quesnay, il griffonnait ses calculs et ses axiomes d'économie rustique, aussi tranquille, aussi indifférent à ces mouvemens de la cour que s'il eût été à cent lieues de distance. Là-bas on délibérait de la paix, de la guerre, du choix des généraux, du renvoi des ministres, et nous dans l'entre-sol nous raisonnions d'agriculture, nous calculions le produit net, ou quelquefois nous dînions gaîment avec Diderot, d'Alembert, Duclos, Helvétius, Turgot, Buffon; et Mme de Pompadour, ne pouvant pas engager cette troupe de philosophes à descendre dans son salon, venait elle-même les voir à table et causer avec eux. »

Les *Souvenirs* de Mme du Hausset, femme de chambre de Mme de Pompadour, sont pleins d'anecdotes sur Quesnay, qu'elle voyait tous les jours; elle lui trouvait un *air de singe* et un tour original dans tout ce qu'il disait, qui l'amusait fort. « On m'a dit, ajoute-t-elle, que M. Quesnay était fort instruit de certaines choses qui ont rapport aux finances et qu'il était un grand économiste, mais je ne sais pas trop ce que c'est; ce qui est certain, c'est qu'il avait beaucoup d'esprit, qu'il était fort gai et fort plaisant, et très habile médecin. » Voici deux des traits qu'elle raconte. L'intendant-général des postes apportait au roi, tous les dimanches, des extraits des lettres qu'on avait décachetées à la poste. « Le docteur Quesnay, dit Mme du Hausset, s'est plusieurs fois devant moi mis en fureur sur cet infâme ministère, comme il l'appelait. *Je ne dînerais pas plus volontiers avec l'intendant des postes qu'avec le bourreau*, disait-il. Il faut convenir que dans l'appartement de la maîtresse du roi il est étonnant d'entendre de pareils propos, et cela a duré vingt ans sans qu'on en ait parlé. » Une autre fois Mme de Pompadour dit à sa femme de chambre : « Savez-vous ce que m'a dit un jour Quesnay? Je lui disais : Vous avez l'air embarrassé devant le roi, et cependant il est si bon! — Madame, m'a-t-il répondu, je suis sorti à quarante ans de mon village, et j'ai bien peu l'expérience du monde; lorsque je suis dans une chambre avec le roi je me dis :

Voilà un homme qui peut me faire couper la tête, et cette idée me trouble. »

Quesnay s'était aussi occupé de métaphysique; il avait écrit pour l'*Encyclopédie* l'article *évidence*. A la fin de ses jours, il approfondit l'étude des mathématiques, et parcourut ainsi tout le cercle des connaissances humaines. Physiologiste, philosophe, calculateur, son esprit portait à la fois l'empreinte de ces diverses études. Il vécut assez pour voir Turgot arriver au ministère, mais il n'eut pas la douleur d'assister à sa chute. Il mourut octogénaire le 16 décembre 1774; ses derniers momens furent admirables de calme et de sérénité.

Les disciples de Quesnay ne prenaient pas eux-mêmes le nom de *physiocrates*, ils s'appelaient et on les appelait *les économistes*; mais ce nom a pris plus tard une signification plus générale. Les principaux furent le marquis de Mirabeau, Turgot et Dupont de Nemours; après eux venaient l'abbé Baudeau, l'abbé Roubaud, Lemercier de La Rivière, Le Trosne, Abeille, Boncerf, etc. Tous travaillèrent avec un dévouement admirable à propager leurs idées pour le bonheur de l'humanité, et on ne peut leur reprocher que l'excès même de leur zèle, qui finit par fatiguer les contemporains. Ils avaient fondé vers la fin de 1765 un recueil périodique sous ce titre : *Éphémérides du citoyen, ou Chronique de l'esprit national*. M. de Tocqueville a fort bien remarqué que dans beaucoup d'écrits de ce temps on reconnaît déjà la langue d'une société nouvelle. Ces mots de *citoyen* et d'*esprit national*, en plein règne de Louis XV, indiquent à eux seuls une révolution commencée. Plus tard, ce recueil prit pour second titre : *Bibliothèque raisonnée des sciences morales et politiques*, appellation plus remarquable encore que la précédente. Les *Éphémérides* se publièrent tous les mois, sauf une courte suspension, de 1767 à 1776, et ne cessèrent de paraître que quand Turgot quitta les affaires. Là se succédèrent de nombreux articles sur la liberté du commerce des grains et du commerce en général, sur les conditions du développement agricole, sur l'assiette et la quotité des impôts, sur les dangers du luxe public et privé, sur les funestes effets des emprunts publics.

Celui de ces écrits qui fit le plus de bruit fut l'*Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, de Lemercier de La Rivière, que Dupont de Nemours appelle un ouvrage *sublime*. L'auteur y insiste trop sur la partie la plus contestable des idées du maître; la théorie du gouvernement d'un seul. Il distingue bien entre ce qu'il appelle le *despotisme légal* et le *despotisme arbitraire*; autant il vante l'un, autant il repousse l'autre; mais qu'est-ce qu'un despotisme qui n'est pas arbitraire? Ce n'est plus un despotisme. A pro-

pos de l'impôt unique, il s'attache à démontrer que la *puissance législatrice et exécutrice*, dont il ne fait qu'une seule puissance contrairement aux idées de Montesquieu sur la division des pouvoirs, est *co-propriétaire* de toutes les terres et a droit à ce titre à une part du *produit net;* idée assez juste au fond, mais qui perd beaucoup à se présenter avec cette rigueur et qui répugne surtout par les conséquences qu'on peut en tirer. Quelle est la proportion de cette co-propriété? Est-elle du quart, de la moitié, des trois quarts? La propriété privée peut finir par disparaître en s'absorbant dans la propriété publique. A part ces excès regrettables, La Rivière s'attache avec force à l'idée principale de Quesnay, dont tout son livre est le développement; il a pris pour épigraphe ces mots de Malebranche : *l'ordre est la loi inviolable des esprits, et rien n'est réglé s'il n'y est conforme.* Au moment où les écrits de Rousseau répandaient cette funeste doctrine, que la société repose sur des conventions que la volonté humaine a faites et qu'elle peut par conséquent défaire, l'école de Quesnay cherchait dans la nature de l'homme une base inébranlable. « Propriété, sûreté, liberté, disait La Rivière en concluant, voilà tout l'ordre social; le droit de propriété est un arbre dont toutes les institutions sont des branches. »

On n'en finirait pas si l'on entreprenait de citer tous les écrivains de ce temps qui se rattachaient par un lien plus ou moins étroit à l'école de Quesnay. Parmi eux, il est impossible de passer sous silence Condillac et Condorcet. Le livre publié par Condillac en 1776 : *Du commerce et du gouvernement considérés relativement l'un à l'autre,* lui a été évidemment inspiré par la lecture des physiocrates. Ce traité se distingue par les mêmes qualités de style et d'analyse que ses autres écrits; on y trouve une élégance, une précision et une clarté qui manquaient trop souvent aux économistes de profession. A son tour, Condorcet a écrit une *Vie de Turgot* où il adopte toutes les opinions du plus illustre apôtre des idées économiques, et il a pris la défense des physiocrates contre Voltaire dans les notes qu'il a mises à l'édition de Kehl. C'est de lui qu'est cette phrase caractéristique : « ceux qui ont dit les premiers que les principes de l'administration des états devaient être les mêmes dans les monarchies et dans les républiques ont été utiles aux hommes en leur apprenant que le bonheur était plus près d'eux qu'ils ne pensaient, et que ce n'est pas en bouleversant le monde, mais en l'éclairant, qu'ils peuvent espérer de trouver le bien-être et la liberté. » Condorcet lui-même aurait bien dû conformer un peu plus à ce jugement sa conduite politique.

A l'étranger, l'école physiocratique fit de nombreux prosélytes. Il suffit de nommer Beccaria et Verri en Italie, Campomanès et Jo-

vellanos en Espagne. Plusieurs princes régnans mirent en pratique ses préceptes. Le premier de tous fut Léopold, grand-duc de Toscane, frère de la reine Marie-Antoinette. Grâce à lui, l'heureuse Toscane devint en peu d'années le modèle de l'Europe. Le margrave de Bade Charles-Frédéric, le même qui a pris plus tard le titre de grand-duc, ne se contenta pas d'augmenter par d'habiles mesures la richesse et la population de son petit état; il voulut encore prendre place parmi les écrivains de l'école et publia en 1772, dans les *Éphémérides*, un *Abrégé des principes de l'économie politique*. L'empereur Joseph II, le roi d'Espagne Charles III, le roi de Suède Gustave III, le roi de Pologne Stanislas-Auguste, et jusqu'au roi de Naples Ferdinand, montrèrent le même penchant pour les économistes français.

Adam Smith, dont on oppose quelquefois l'autorité à celle de Quesnay, exprime au fond les mêmes opinions sur les points principaux; il suffit, pour s'en convaincre, de lire le chapitre v du livre II de *la Richesse des nations*. D'après Smith, les capitaux peuvent recevoir quatre destinations différentes, l'agriculture, les manufactures, le commerce de gros et le commerce de détail. « Chacune de ces quatre méthodes, dit-il, est essentiellement nécessaire tant à l'existence des trois autres qu'à la commodité générale de la société, *mais aucun capital, à somme égale, ne met en activité plus de travail productif que celui du cultivateur*. Dans la culture de la terre, la nature travaille conjointement avec l'homme, et quoique son travail ne coûte aucune dépense, ce qu'il produit n'en a pas moins sa valeur. *De toutes les manières dont un capital peut être employé, c'est sans comparaison la plus avantageuse à la société.* Plus grande sera la portion de capital employée à l'agriculture, et plus grande sera la proportion de travail productif qu'il mettra en activité; après l'agriculture, ce sera le capital employé en manufactures qui mettra en activité la plus grande quantité de travail productif et qui ajoutera la plus grande valeur au produit annuel; le capital employé au commerce d'exportation est celui qui produit le moins d'effet. »

Qui ne reconnaît ici la doctrine de Quesnay? On y retrouve même la théorie du *produit net* dans ce qu'elle a de trop absolu. L'écrivain anglais ne conteste que l'infécondité radicale de tout autre travail que le travail agricole, et les physiocrates y avaient eux-mêmes à peu près renoncé.

Pour mieux prouver ce qu'il avance, Adam Smith multiplie les exemples historiques. « La principale cause des progrès rapides de nos colonies d'Amérique vers la richesse et l'agrandissement, c'est que jusqu'à présent presque tous leurs capitaux ont été employés à

l'agriculture. Le capital acquis à un pays par le commerce et les manufactures n'est pour lui qu'une possession précaire et incertaine tant qu'il n'y en a pas une partie réalisée dans la culture de ses terres. Un marchand n'est citoyen d'aucun pays en particulier. On ne peut pas dire qu'un capital appartienne à un pays tant qu'il n'a pas été répandu sur la surface de la terre en bâtimens et autres améliorations durables. De toutes les immenses richesses qu'on dit avoir été possédées par les villes anséatiques, il ne reste plus maintenant aucun vestige. Les calamités qui ont désolé l'Italie ont fort diminué le commerce et les manufactures des villes de la Lombardie et de la Toscane; ces pays n'en sont pas moins encore au nombre des plus peuplés de l'Europe parce qu'ils sont des mieux cultivés. Les guerres civiles de la Flandre et le gouvernement espagnol qui leur succéda ont chassé le grand commerce des villes d'Anvers, de Gand et de Bruges, mais la Flandre continue toujours d'être une des provinces les plus riches et les plus peuplées, parce qu'elle est une des mieux cultivées. Les révolutions de la guerre et du gouvernement dessèchent les sources de la richesse qui vient du commerce, celle qui procède des progrès plus solides de l'agriculture est d'une nature beaucoup plus durable. »

Dans une autre partie de son ouvrage, Adam Smith, traitant des *systèmes d'économie politique*, expose ce qu'il appelle le *système agricole*, par opposition au *système commercial;* fort sévère pour le système commercial ou mercantile, il ne condamne dans le système agricole que l'exagération; il ne parle qu'avec un véritable respect des économistes français : « ce sont, dit-il, des hommes d'un grand savoir et d'un grand mérite, leur système est noble et ingénieux, et *de tout ce qu'on a encore publié sur l'économie politique, c'est ce qui se rapproche le plus de la vérité.* » Il avait connu Quesnay et ses amis lors de son voyage à Paris, et il avait certainement puisé dans leurs écrits et dans leurs entretiens une partie de ses idées.

Sur la question de l'impôt, il se sépare plus nettement des physiocrates. Avec ce bon sens pratique qu'il tient de sa race et de son pays, il s'attache beaucoup plus à perfectionner les taxes existantes qu'à les bouleverser. Il accepte les impôts sur les objets de consommation, mais avec de grandes réserves; ces impôts ont à ses yeux les mêmes inconvéniens qu'aux yeux de Quesnay; ils entraînent de grands frais de perception, entravent et découragent les industries, excitent à la violation de la loi et exposent les contribuables à des vexations. Ce n'est pas une raison suffisante pour les supprimer, c'en est une pour les maintenir dans de justes bornes. Suivant lui, les finances de la France étaient alors susceptibles de trois réformes principales : 1° abolir la taille et la capitation, et percevoir

tout l'impôt foncier sous la forme des *vingtièmes* qui ne donnaient lieu à aucun privilége; 2° soumettre à un régime uniforme dans toutes les parties du royaume la gabelle, les aides et les autres impôts indirects; 3° percevoir les impôts en régie et supprimer les fermiers-généraux. C'est le plan que Necker essaya d'exécuter et qui aurait certainement réussi sans la révolution. Il valait mieux que celui des économistes, en ce qu'il était moins radical. Quant aux emprunts publics, Adam Smith partage l'opinion de Quesnay et de ses disciples; il considère ces emprunts comme *extrêmement pernicieux*, tout en reconnaissant qu'ils peuvent être quelquefois nécessaires, et remarque que quand la dette nationale s'est une fois grossie jusqu'à un certain point, il n'y a pas d'exemple qu'elle ait été loyalement payée; la libération du revenu public ne s'est jamais faite, dit-il, que par le moyen d'une banqueroute ouverte ou déguisée.

En France, malgré les attaques qu'on ne leur épargnait pas, les doctrines des physiocrates eurent plus de conséquences pratiques qu'on ne le croit communément. Pendant les trente ans écoulés de 1760 à 1789, — et qu'est-ce que trente ans dans la vie des peuples? — elles inspirèrent de nombreuses mesures d'administration. Deux contrôleurs-généraux des finances, MM. de Fourqueux et d'Ynvau, inclinaient à les appliquer, et elles furent assez fortes pour porter Turgot au ministère. Trudaine donna sous leurs auspices cette impulsion aux travaux publics qui avait doté la France de sept mille lieues de chemins avant la révolution. Abeille et Dupont de Nemours remplirent des fonctions publiques importantes. La libre circulation des grains fut accordée et retirée à plusieurs reprises. Quelques priviléges commerciaux furent abolis. Plusieurs intendans entreprirent des réformes de détail dans leurs généralités. Les assemblées provinciales furent instituées. Ce qui profita surtout du mouvement imprimé aux esprits, ce fut la grande cliente de Quesnay, l'agriculture. La Société d'agriculture de Paris fut fondée en 1761, et de nombreuses sociétés s'établirent à son exemple dans les provinces. Le haras de Pompadour est de 1763, l'école d'Alfort de 1766. L'agriculture devint à la mode; une foule d'écrits parurent sur des sujets champêtres, et le théâtre même, entre les mains de Sedaine et de Grétry, ne montra plus que des scènes de village. Cet *engouement rural*, comme disait Mably, porta ses fruits. Quand on compare les évaluations de Quesnay vers 1750 à celles de Lavoisier en 1790, on trouve que, dans cet intervalle, l'agriculture avait doublé ses produits, et la rente des terres, objet principal des sollicitudes de Quesnay, avait quadruplé.

Le mouvement de la population, qui se règle sur les subsistances,

confirme ces faits. Vers 1760, la population de la France atteignait tout au plus 20 millions d'âmes, c'est ce qui résulte de tous les documens contemporains (1). En 1790, un autre dénombrement, fait par ordre de l'assemblée nationale, en trouva plus de 26. Déduction faite de la Lorraine et de la Corse, annexées depuis 1760, c'est un accroissement de plus de 5 millions en trente ans, ou 175,000 en moyenne par an, progression qui n'a été égalée depuis que de 1815 à 1846, et que nous sommes bien loin d'atteindre aujourd'hui.

Quand vint 1789, l'assemblée constituante commença par inscrire en tête de la *Déclaration des droits* cette phrase empruntée aux écrits des économistes : « Le but de toute association politique est la conservation des droits *naturels* et imprescriptibles de l'homme; ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, la résistance à l'oppression. » Dans la confusion d'idées qui régnait alors, elle ne resta pas longtemps fidèle à ce magnifique programme; mais elle l'a promulgué, c'est son plus grand honneur. Si beaucoup de ses votes s'en éloignèrent, sous l'impulsion des passions déchaînées, d'autres y restèrent conformes, et ce sont ceux-là qui ont survécu. Elle essaya même de réaliser une des parties les plus contestées de la doctrine physiocratique en supprimant tous les impôts indirects, à l'exception des douanes. Cette expérience ne pouvait pas réussir au milieu de l'horrible désordre qui suivit. Napoléon avait besoin d'argent pour faire la guerre; il rétablit les impôts indirects sous le nom de *droits réunis*. Faibles d'abord, ils se sont élevés peu à peu jusqu'à la somme énorme qu'ils rapportent aujourd'hui. A cet égard, les faits semblent s'éloigner des idées de l'école, mais la science financière n'a pas encore dit son dernier mot. Plusieurs symptômes annoncent au contraire un prochain retour aux impôts directs. Les économistes réprouvaient aussi les emprunts publics, et on a vu ces emprunts se multiplier sans nécessité; faut-il en conclure qu'il ne s'arrêteront jamais? L'avenir reste ouvert, et les parties de la doctrine économique qui ont déjà passé dans les lois et dans les mœurs permettent d'espérer que d'autres les suivront un jour.

LÉONCE DE LAVERGNE.

(1) « La France n'a pas 20 millions d'habitans, d'après le dénombrement des feux, fait exactement en 1751, » dit Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*. Le véritable chiffre trouvé à cette époque était de 18 millions 107,000.

LES FENIANS

Je voudrais donner une idée vraie du trouble qui agite l'Irlande, et qui mériterait à peine d'appeler l'attention, s'il ne montrait sous un jour tout nouveau deux choses bien tristes : l'absence de raison chez un peuple intelligent, et l'impuissance morale d'un gouvernement fort. Personne ici n'a lieu d'être fier, ni les Irlandais, ni le gouvernement anglais, ni le clergé catholique, ni nous-mêmes, car la civilisation moderne n'a pas su guérir les maux de l'Irlande. D'un côté, voici un peuple (ou pour mieux dire une partie d'un peuple) beau, aimable, spirituel, malheureux pour n'avoir pas su vaincre, et plus malheureux pour n'avoir pas su accepter la défaite. Chez lui, l'imagination a tué la raison. Il vit de rêves, de fantaisies, de chimères, et tombe dans la simplicité des peuples enfans. Trompé par la vivacité même de son esprit, il s'exalte, se soulève, et appelle la misère quand il croit acclamer la guerre. Prêt au martyre, il fuit par bandes à l'aspect des armes à feu, comme les Indiens du Mexique et du Pérou devant Cortez et devant Pizarre. D'un autre côté, voici un gouvernement qui, après avoir été pendant des siècles cruel et tyrannique, est entré dans la voie des réparations. Il a rendu la liberté, il a rendu l'égalité. Si les mêmes lois produisaient les mêmes effets quand les circonstances sont différentes, on pourrait dire la situation de l'Irlande semblable à celle de l'Angleterre; mais la liberté a été aussi impuissante à conquérir les Irlandais que l'avait été la tyrannie, la justice que l'injustice. En dépit des chemins de fer et de toutes les machines à vapeur, on en est encore au lendemain de la capitulation violée de Limerick. Quant au clergé catholique, son pouvoir est considérable. Depuis deux cents ans, il est en Irlande l'autorité morale. Grâce à la place qu'il occupe dans les cœurs, les classes pauvres sont restées éloignées des propriétaires

aussi bien qu'étrangères au gouvernement. Seul, il inspire affection, respect et crainte. Qu'est-il arrivé? En l'absence du lien social et du lien politique, les populations ont passé tout à coup du mysticisme religieux au mysticisme socialiste. Dans un moment d'enthousiasme, elles ont livré la direction de leurs volontés aux sociétés secrètes, comme elles la donnaient hier au clergé, comme elles la lui donneront probablement demain.

Sans doute la conspiration des fenians n'a jamais eu chance de succès. Contre la population protestante, qui est le quart de la population totale de l'Irlande, contre tous les propriétaires et tous les fermiers catholiques, contre le clergé catholique, contre dix mille hommes de police irlandaise et vingt-cinq mille soldats anglais, le tout appuyé par la puissance de l'empire britannique, — que pouvaient des malheureux sommés tout à coup d'obéir au serment qu'un ou deux ans auparavant ils avaient prêté à la fraternité feniane? Les uns passent la nuit derrière les haies pour éviter d'être rencontrés chez eux; les autres s'en vont pieds nus, souvent tête nue, par une neige fondante, au lieu du rendez-vous. Là, accablés de froid et de faim, ils commencent à réfléchir, et quand apparaît une patrouille, ils jettent leurs armes et s'enfuient dans la montagne pour y périr de besoin ou pour attendre les rigueurs judiciaires. A un point de vue étroit, on peut dire que l'ordre est mieux assuré qu'avant le soulèvement. Pas un homme de la police irlandaise, pas un soldat anglais de race irlandaise n'a passé aux insurgés, et leur imbécillité militaire doit inspirer à ceux-ci le plus grand découragement. Il est acquis qu'un soldat de police vaut cinquante fenians : quatre hommes de police en ont battu deux cents; quinze hommes de police en ont battu mille. On n'a pu juger du nombre des fenians que par la quantité d'armes abandonnées dans la fuite; mais aucun de ceux qui ont été les témoins des faits ne trouvera sujet à plaisanterie dans les batailles de Tallaght, de Ballyhust et de Drogheda. C'est un spectacle effrayant que ce trouble d'esprit qui fait à la fois se soulever et ne pas se battre. Si ces gens sont fous, qui les a rendus fous? Si ces gens sont lâches, qui les a faits lâches? Cet appel aux armes a été impuissant, soit; l'insurrection morale en est-elle moins redoutable? Comment gouverner un peuple qui a tant de haine? Si cette rébellion ne menace pas la sécurité de l'empire britannique, n'a-t-elle pas un allié certain et redoutable, la misère, la misère pour les insurgés, pour leurs femmes, pour leurs enfans, la misère pour tout le pays, cette misère de l'Irlande qui est pour la fière Angleterre une faiblesse et un discrédit dont elle sentira tout le poids dans les jours difficiles qui se préparent?

Je ne discuterai pas la question de race, si souvent invoquée pour justifier la spoliation et la cruauté. Les soldats de police qui viennent de se montrer si fermes et si braves ne sont-ils pas des Irlandais aussi bien que les fenians? Y a-t-il de plus hardis matelots dans le monde que les Gallois et les Bretons? ne sont-ils pas, comme les Irlandais, de race celtique? C'est d'ailleurs une erreur historique de croire que les races ne se sont pas mêlées en Irlande comme dans le reste de l'Europe. Dublin et Waterford sont des colonies danoises; Galway est une colonie espagnole. Du XIe au XVIe siècle, une foule d'établissemens anglais se sont formés en Irlande, et, par un singulier jeu de la fortune, les protestans du nord *plantés* sous Jacques Ier (pour me servir de l'expression consacrée) sont de race celtique, — des Écossais des îles, — tandis qu'une portion considérable des catholiques du sud et de l'ouest descendent des Saxons dépossédés par Cromwell, lorsqu'il distribua les terres du Leinster et du Munster entre les aventuriers qui lui avaient prêté de l'argent et les soldats de son armée dont la solde n'avait pas été payée (1). Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'en Irlande la misère a ses traditions. Elle garde dans son cœur le souvenir indistinct et passionné d'un ordre social à jamais disparu. La civilisation moderne, mieux appropriée assurément aux destinées futures de l'humanité, s'est présentée à elle sous la forme de l'injustice, de la spoliation et du déshonneur national. Le bien a pris l'aspect du mal, et le sentiment s'est révolté contre la raison. C'est ce qui faisait dire souvent à l'un des enfans les plus dévoués de ce pays, lord William Fitzgerald : « L'Irlande est un paradoxe vivant. » A mon sens, l'affaire des fenians est un simple incident dans l'histoire des malheurs de l'Irlande, un incident douloureux, qui deviendra, suivant la conduite du gouvernement anglais, le point de départ d'une situation meilleure ou d'une profonde aggravation de misère. Je vais donc raconter les faits particuliers, pour arriver ensuite à des conclusions générales.

On sait que le fenianisme vient des États-Unis. Aussitôt la guerre civile d'Amérique terminée, les Irlandais américains qui avaient combattu avec le nord résolurent d'attaquer la domination anglaise, et dans cette pensée formèrent une association appelée la fraternité feniane, du nom de Fenius, roi de Phénicie, l'ancêtre légendaire

(1) On peut lire le récit exact, et en quelque sorte authentique, du partage des terres en Irlande sous Cromwell dans le livre de M. Prendergast, intitulé *The Cromwelian settlement in Ireland,* Londres 1865. On y verra, par des preuves irrécusables, que les Anglais précédemment établis en Irlande n'ont pas été mieux traités alors que les Irlandais. Ils ont été refoulés avec ceux-ci derrière le Shannon, sous la dénomination d'Anglais dégénérés.

d'une des trois nations qui peuplèrent primitivement l'Irlande. Il n'est pas de peuple moins soucieux de bien-être que le peuple irlandais, il n'en est pas de plus prompt à sacrifier les intérêts personnels aux passions générales. On donna tout ce qu'on put, on épuisa les plus petites épargnes, on se priva du nécessaire, et les recettes montèrent à plusieurs millions de dollars. Aujourd'hui l'Amérique n'est qu'à dix jours de traversée des côtes d'Irlande. Entre les deux pays, les communications sont incessantes; ils se touchent en quelque sorte. Une foule d'Irlandais américains partirent, chargés de répandre de l'argent, de recueillir des engagemens et de préparer la guerre civile. Le succès de la propagande en Irlande fut égal à celui de la souscription en Amérique. Des milliers d'hommes prêtèrent l'un de ces deux sermens : celui d'être prêts à toute heure au combat, ou celui de favoriser de leurs vœux le succès de la république feniane.

Il est assez étrange que des gens qui se proposent de soulever un pays aristocratique, religieux et monarchique aient inscrit sur leur drapeau le partage des terres, la guerre au clergé et le renversement de la monarchie; il est encore plus étrange que la hardiesse de ces nouveautés ait séduit au lieu d'éloigner. Ne nous étonnons pas cependant outre mesure; sachons tenir compte de l'influence d'un élément nouveau dans les affaires d'Irlande : les Irlandais américains. L'égalité sociale des États-Unis grossièrement interprétée a conduit à l'idée du partage des terres en Irlande. Le pauvre y a des notions si confuses sur la propriété que l'idée du partage ne s'y associe pas nécessairement à la pensée de la spoliation. Dans ses rêves, il voit un chef propriétaire et au-dessous de celui-ci des propriétaires subalternes, en même temps possesseurs de la terre. L'antique usage du clan, qui autorise le propriétaire à vivre successivement à franc quartier chez chacun de ses fermiers, lui paraît une noble pratique, et le paiement d'une rente une odieuse tyrannie. Le communisme moderne s'est glissé inaperçu à travers les réminiscences du clan. D'ailleurs, en matière d'insurrection irlandaise, les idées sont peu de chose, la déclamation est tout. Réveillez les souvenirs nationaux, charmez les illusions nationales, et vous entraînerez. La fraternité feniane n'est peut-être pas au fond l'ennemie du clergé; elle est la rivale de son pouvoir. Elle dit : « Voilà deux siècles que l'Irlande est conduite par des prêtres, et elle n'a point fait un pas vers la conquête de sa nationalité. Nous, nous avons vécu aux États-Unis, nous y avons connu la liberté, nous y avons appris à faire la guerre, nous venons d'écraser l'esclavage dans le sud. Voulez-vous avoir foi en nous? voulez-vous nous obéir? Nous conquerrons la nationalité, et nous vous donnerons la république, qui est le gouvernement des forts. » Il faut savoir le prestige qu'exerce

l'Amérique sur les imaginations en Irlande! L'Amérique, c'est le pays de la liberté, c'est le pays de l'abondance, c'est le pays de la virilité. En face d'un Américain, un Anglais n'est rien. Les Irlandais se sont dit : Avec l'aide de l'Amérique, nous conquerrons notre indépendance, et nous rendrons au nom irlandais son lustre antique..... Oui, l'ambition de la gloire, le désir d'obtenir un renom dans le monde ont été pour beaucoup dans cette rébellion misérablement avortée, et ce qui l'a fait éclater, c'est l'idée de la supériorité des États-Unis sur l'Angleterre, idée que l'affaissement de la politique extérieure de la Grande-Bretagne a propagée parmi ses sujets mécontens.

L'action fut en retard; les récriminations des intéressés nous diront bientôt pourquoi. En attendant, on comprend qu'il était moins dangereux de conspirer à New-York qu'à Dublin, et plus agréable de siéger à la table du conseil de la « fraternité, » d'y manier de l'argent, d'y exercer le pouvoir, que de parcourir l'Irlande traqué par la police, d'autant plus exposé qu'on agissait davantage et que le succès de la propagande appelait l'attention. Pendant ce temps, les chefs se divisèrent et s'accusèrent mutuellement de lâcheté et de rapine. Nombre d'agens subalternes furent pris, relâchés, pris encore. Plus on allait, moins on avançait. La foi des assermentés faiblissait. L'opposition du clergé de campagne, molle au commencement, devenait plus ferme et plus impérieuse à mesure que s'affichaient les doctrines fenianes. En voyant la division et la défiance miner le fenianisme, le gouvernement anglais pressentit que pour cette fois l'orage allait se dissiper, et quand eut lieu l'exécution, il arriva en effet ce qui est arrivé souvent aux insurrections irlandaises : cette conspiration eut la destinée du monument que toute l'Irlande voulait élever, il y a deux ans, à la mémoire d'O'Connell. Il n'en reste d'autre trace qu'un poteau sur lequel on a écrit : *Place du monument futur de Daniel O'Connell.*

D'abord quelques coups firent long feu. L'affaire de Chester fut une de ces farces que les Irlandais aiment à jouer à leur gouvernement et à eux-mêmes, moitié sérieuse, moitié plaisante, une mystification prête à devenir une violence. A Killarney, le plus beau lieu de l'Irlande et de tout le nord de l'Europe, les choses furent un peu plus graves : les populations de la campagne marchèrent sur la ville; mais, le chef qui devait les commander ayant été tué presque par hasard, chacun rentra chez soi et se moqua des troupes parcourant la montagne à la recherche de rebelles imaginaires. Le sérieux commence avec la nuit du mardi 5 mars 1867. Dans le mouvement qui se fait alors, on voit une sorte d'ensemble au milieu d'un grand désarroi. On dirait un coup de désespoir tenté par une minorité ardente, qui ne veut pas se retirer de la lutte avan t d'

voir essayé quelque chose, et qui trouve moins honteux de se faire battre que de ne pas se battre du tout.

La nuit du mardi 5 mars au mercredi 6, le soulèvement eut donc lieu à la fois à Dublin et dans les environs, à Drogheda, à Cork, dans quelques parties du Limerick, dans la portion du Tipperary qui est au nord des Galtees (le Golden-Vale et le Glen of Aherloe) et au sud des mêmes montagnes, entre Mallow et Youghal, le Black-Water et le Lee. Sur cette étendue d'une longueur de soixante-dix lieues et d'une largeur de vingt ou trente à certaines places, une quarantaine de postes de police furent attaqués, et trois ou quatre rassemblemens considérables se formèrent, sans qu'aucun poste de plus de cinq hommes ait été pris, sans qu'aucun rassemblement ait jamais attendu l'approche d'une troupe quelconque. On a vu des bandes d'insurgés se former tout à coup et soudainement disparaître, et l'on s'est demandé si la rébellion était réelle ou imaginaire. Rien de plus simple pour qui connaît l'Irlande. Une partie de la population de la campagne y est toujours prête au soulèvement, et chacun sait que, s'il n'est pas pris les armes à la main, il n'a rien à craindre; personne ne portera témoignage contre lui. Tout propriétaire ou fermier a donc été, pendant plus d'une semaine, sans savoir s'il se trouvait au milieu d'une population paisible, ou si, dans une heure, il ne serait pas attaqué par une foule insurgée. Faut-il entrer dans les détails? Il répugne de tomber sur le faible et sur le vaincu. Que pouvaient faire ces malheureux quand neuf de leurs chefs de hasard, armés chacun d'un revolver, se sont laissé mettre des menottes et traîner en prison par quatre hommes de police? Disons-le, car c'est une des causes de cette déroute étrange, on appelait Irlandais américain tout Irlandais ayant passé quelques jours en Amérique, et général quiconque portait un revolver.

Je me demande ce qu'ont voulu faire les fenians, et je ne trouve pas de réponse. Si leur plan était, comme on l'a prétendu pour eux, d'emporter les postes isolés, de paraître et de disparaître sans cesse pour harasser les troupes, alors pourquoi jeter leurs armes en se retirant? alors surtout pourquoi ce rassemblement à Tallaght, à deux lieues de Dublin, à deux heures de marche du quartier-général de l'armée anglaise? On voulait y réunir un grand nombre d'hommes, puisque, indépendamment des divers détachemens mis successivement en fuite par le sous-inspecteur de police Burke, plusieurs contingens qui ne rencontrèrent pas au rendez-vous le chef qu'ils devaient y trouver retournèrent chez eux. Une attaque sur Dublin avait été évidemment projetée. Pourquoi aussi un autre rassemblement campe-t-il tout un jour entre Tipperary et Thomastown sur un de ces tertres de gazon qu'on appelle *forts* en Irlande?

Il est probable qu'il y a eu plusieurs plans, ou, pour mieux dire, qu'il n'y a pas eu de plan concerté ou suivi. Le désordre était dans les conseils avant d'être sur le terrain; la déroute a précédé le combat.

Au point de vue de l'art des conspirations, le complot irlandais-américain n'aura pas une grande place dans l'histoire des troubles civils. On y retrouve à chaque pas l'imprévoyance irlandaise et la témérité américaine. On voit qu'il a été ourdi par des Irlandais sur les quais de New-York. L'ignorance était telle parmi les membres du « conseil-chef-central » qu'il leur fallut appeler le secours d'un écrivain connu en Amérique par sa polémique en faveur de l'esclavage, et en Irlande pour avoir conseillé aux femmes de Dublin, dans un article de journal, de jeter du vitriol à la figure des soldats. Que dire de ce grand conseil, dont les membres paradent dans les rues de New-York et se croient incognito dans celles de Dublin? Que signifie cette sorte de conseil aulique qui prétend diriger une insurrection nationale à dix-huit cents lieues de distance, ou à trois cents lieues, en admettant qu'il se soit transporté à Paris? Les Irlandais d'Amérique exerçaient collectivement un grand prestige; comment admettre cependant que des insurgés sans discipline suivraient au combat des inconnus qui leur seraient présentés sur l'heure, et se serviraient d'armes distribuées sur le lieu de l'action? Il y avait mille chances pour que chefs et soldats ne se rencontrassent jamais. Et quelle dérision de faire croire à ces pauvres gens qu'on les aurait mis en état de renverser le pouvoir britannique en leur apprenant à marcher au pas ordinaire, le *goose step*, le pas d'oie, comme on dit en anglais! Cette machine devait craquer dès qu'on la mettrait en mouvement. Mais c'est dans la partie la plus délicate de la politique, dans le gouvernement des esprits, que le fenianisme montre toute son imprévoyance. Ici on ne saurait accuser les membres du « conseil-chef-central. » Ce n'était pas leur affaire. Ils avaient confié à un secrétaire le soin de rédiger leurs proclamations; celui-ci a sans doute donné les idées aussi bien que le style, car on retrouve son cachet dans toutes les productions de la littérature feniane. Donc il parut habile de blesser les sentimens de ceux auxquels on avait arraché le serment d'obéissance, et l'on attaqua le clergé catholique, c'est-à-dire l'Irlande, pour arriver à combattre l'Angleterre. Tout s'explique : l'évanouissement subit des bandes les plus considérables, la fuite à l'approche du combat, ainsi que l'absence d'attentats contre les personnes et les propriétés. On sent qu'une action a été exercée sur l'homme intérieur. Je n'en sais rien, mais ou je me trompe fort, ou beaucoup sont sortis de leurs maisons pour obéir au serment qu'ils avaient prêté et ont ensuite jeté leurs armes pour ne pas s'exposer à mourir en état de

désobéissance à l'église. Que signifieraient, sans cela, ces armes et ces munitions déposées presque régulièrement le long d'un grand nombre de routes par des bandes qui n'étaient pas poursuivies et qu'on n'avait même pas vues? Plus encore que l'armée anglaise, le clergé catholique a vaincu le fenianisme.

On voudra sans doute connaître le langage officiel du clergé irlandais dans une circonstance si délicate pour d'ardens défenseurs de la cause nationale. Je vais traduire les principaux passages d'une lettre pastorale de l'archevêque de Cashel, qui réside à Thurles. Elle a été écrite au milieu du soulèvement, et je la choisis parce que l'archevêque de Cashel est un des chefs les plus ardens du parti national, et parce que son diocèse a été l'un des plus agités par le dernier mouvement.

« Très chers frères,

« J'ai à vous dire des choses qu'il n'est pas agréable d'entendre; mais, quand le troupeau est en péril, le pasteur doit parler. Plusieurs parties de ces diocèses ont été le théâtre de troubles qui ont amené pour quelques-uns, grâce à Dieu pour un petit nombre, la perte de la vie... N'êtes-vous pas honteux de penser que des Irlandais, que des concitoyens, se soient livrés à une entreprise aussi folle que celle de 1848, qui, comme elle, plus qu'elle (1), n'a pas été soutenue par le courage, cette qualité dont nous sommes si fiers et qui est la qualité nationale? Quel est le caractère presque unique du soulèvement de 1867? Des bandes de plusieurs centaines d'hommes ont, de tous côtés, attaqué des postes de police, et presque partout ont été repoussées et mises en fuite par des poignées de *policemen* comptant de six à douze hommes!

« Si nous avons lieu d'être honteux, nous avons lieu aussi de déplorer les actes de la dernière semaine et les machinations qui les ont provoqués. Quel est aujourd'hui l'état des choses en Irlande? Une inquiétude générale, les affaires frappées de paralysie, le capital en fuite, les ateliers fermés, la constitution suspendue et les familles plongées dans la douleur... Le pis n'est pas encore arrivé, et je ne dois pas garder le silence quand non-seulement les vies, mais encore les âmes de mon peuple sont en péril.

« Je déclare donc, comme je l'ai déjà déclaré en deux occasions solennelles, d'accord avec tous les évêques d'Irlande, que les sociétés secrètes sont condamnées par l'église sous les plus sévères censures. J'ajoute, avec toute la solennité que requiert la circonstance, que le mouvement présent, ayant pour objet le renversement du gouvernement de la reine en Irlande et l'établissement d'une république irlandaise, est un mouvement complétement insensé et criminel aux yeux du ciel par la raison qu'il est insensé (2)... Tous les souverains pontifes ont condamné les sociétés secrètes. C'est donc un devoir pour un catholique de cesser de faire partie de sociétés secrètes. Celui qui ne le ferait pas désobéirait à l'église et s'exposerait

(1) Insurrection de Smith O'Brien.

(2) *And because foolish, therefore sinful in the eyes of Heaven.*

aux condamnations que l'église prononce contre ses enfans désobéissans. N'ayez pas de scrupules de conscience à l'égard du serment qui lie à de semblables sociétés. Au lieu d'être astreint à le tenir, on est astreint à ne pas le tenir. Comme dit le catéchisme dans sa brièveté et dans sa force, « il a péché en le prenant, il pécherait en le gardant... »

« On s'est souvent demandé si des sujets avaient le droit de se révolter contre leur souverain et dans quelles circonstances ils pouvaient avoir ce droit. Une chose est au moins certaine, c'est qu'une révolte sans chances de succès ne peut se justifier. Sacrifier des vies sans espoir de succès comme compensation (1), non-seulement fait encourir une grande responsabilité devant les hommes, mais constitue un grave péché aux yeux du ciel. J'affirme donc deux choses sans crainte d'être contredit. En premier lieu, le mouvement fenian n'a aucune chance de succès; en second lieu, parce qu'il n'a aucune chance de succès, il est un mouvement coupable (2)...

« Et quel moment ont-ils choisi? Ce n'est pas celui où les forces de l'Angleterre sont occupées ailleurs, c'est celui où l'Angleterre a les mains libres et peut jeter toute sa puissance sur l'Irlande. Ce mouvement ne peut amener que des désastres. Mais supposons que les fenians tiennent tête à l'armée anglaise, à la marine anglaise, à tout le peuple d'Angleterre; supposons qu'ils puissent reconquérir l'Irlande : pourraient-ils la garder? Non; l'Angleterre sacrifiera son dernier homme et son dernier shilling plutôt que de laisser l'Irlande se séparer d'elle. N'y eût-il pas d'autre raison, la proximité des deux îles oblige l'Angleterre à reconquérir l'Irlande à tout prix...

« Il est beau de mourir pour son pays; mais tuer et se faire tuer pour changer le mal en pire (3), c'est un péché. Le crime s'aggrave en proportion des désastres, et il monterait à une énormité prodigieuse, si tout un pays était inondé de sang, ce qui arriverait nécessairement dans le cas d'une guerre civile en Irlande.

« Les choses étant ce qu'elles sont (4), moi, évêque, qui ai charge de dire la vérité, je déclare que le malheureux mouvement qui trouble à cette heure la paix du pays est un péché que l'église condamne sous les peines les plus sévères. Je m'adresse à tous ceux qui me reconnaissent pour leur pasteur : qu'ils abandonnent une entreprise insensée et criminelle! La protection de Dieu ne les accompagne pas, la bénédiction de l'église ne les suit pas; ils n'ont pas à compter sur les faveurs du ciel. Il était fou de s'engager dans cette affaire, il serait insensé d'y persévérer. Au nom de tout ce qui est sacré, la patrie, la femme et les enfans, au nom du Dieu vivant, j'en appelle à tous ceux qui se sont compromis pour qu'ils se désistent à l'instant...

« PATRICK LEAHY, archevêque de Cashel et d'Emly.

« Thurles, le 12 mars 1867. »

L'affaire feniane est-elle terminée? Je le crois. Elle est du moins frappée à mort. Chefs et soldats doivent être dégoûtés les uns des

(1) *As a compensation.*
(2) *Therefore it is a sinful movement.*
(3) *To make bad worse.*
(4) *This being so...*

autres. On avait promis à ceux-ci des généraux et des Américains; on leur a donné de faux généraux et de faux Américains, des guerriers à plumets dont la plupart avaient gagné leurs grades dans les antichambres du « conseil-chef-central. » On avait promis à ceux-là une population ardente, disciplinée, liée par le serment et prête à se soulever au premier appel; ils n'ont aperçu qu'un fantôme d'insurrection, s'évanouissant avec les vapeurs de la nuit. Depuis un mois, dans chaque église d'Irlande, on fait l'oraison funèbre de ces imposteurs, « qui se disaient fils de Patrick. » L'horizon va-t-il s'éclaircir après la disparition de ce nuage? Je l'ignore. Probablement l'Irlande sera demain ce qu'elle était hier, un pays rebelle dans son cœur, bien qu'attaché chaque jour davantage à l'Angleterre par des liens qu'il est dans l'impuissance de briser. On en a une preuve assez frappante dans la séance tenue par le conseil municipal de Dublin pour voter une adresse au vice-roi à propos de l'insurrection feniane. Assurément le conseil municipal de Dublin, bien que librement élu par la capitale et composé de négocians respectables, n'a pas une grande importance politique, et les hyperboles de la rhétorique irlandaise ne sont souvent que de folles brises qui ne soulèvent pas les flots. Il n'en est pas moins remarquable qu'en face d'un mouvement qui blessait leurs sentimens et leurs intérêts, les membres du conseil municipal de Dublin aient tenu avant tout à manifester leur opposition nationale. « Pourquoi, a dit un orateur, va-t-on sacrifier à Moloch le sang de nos compatriotes? Les coupables ne sont pas ces jeunes gens égarés par leur patriotisme. Ce sont ceux dont la froide politique les a fait se précipiter dans la montagne. L'Angleterre a brandi son épée à la face de l'Irlande dans les plaines de Clontarf (1). Le *Times* a dit (et ce que dit le *Times* le gouvernement le dit) qu'il n'était pas permis de discuter la question du rappel. Qu'est-ce que cela signifie, sinon que le *Times* et l'Angleterre ont forcé l'Irlande à recourir aux armes? Que le sang répandu retombe sur eux! Du haut du trône, on a prêché l'insurrection et la rébellion. L'Angleterre a fêté Garibaldi et Mazzini, les apôtres de l'anarchie et de l'assassinat. Qu'elle ne s'étonne pas d'être brûlée par le feu qu'elle a allumé! L'Angleterre est menacée par l'Irlande, et François-Joseph est sur un trône que soutient l'amour des Hongrois. Que ne sommes-nous traités par notre souverain comme les Hongrois l'ont été par François-Joseph? » La majorité du conseil trouva ce discours inopportun, exprima la crainte qu'il ne fût mal interprété au dehors, mais en approuva les sentimens.

(1) Cela veut dire que le *meeting* projeté à Clontarf, il y a plus de vingt-cinq ans, a été déclaré illégal et n'a pas eu lieu.

A force de sentir qu'ils ne sont pas les maîtres de leur destinée, les Irlandais ont fini par ne pas se croire responsables d'eux-mêmes. La chose publique n'est pas la leur. Les conséquences ne les regardent pas. L'impuissance dispense du devoir. Qu'une rébellion proclame des principes qui blessent les sentimens de l'Irlande et qu'elle aggrave tous les maux, les rebelles n'en sont pas moins des Irlandais; c'est l'affaire de l'Angleterre de maintenir l'ordre, c'est celle de l'Irlande de montrer que son patriotisme ne fléchit dans aucune circonstance. Il y a de tout dans ce pays, sauf la masse complaisante qui fait chez nous la joie des gouvernemens, ou cette masse anglaise qui grogne dans son contentement. Ce n'est pas seulement un navire qui donne toutes ses voiles à la tempête, c'est un navire qui n'a pas de lest à bord. Si les apparences (ce dont je ne doute pas) sont pires que la réalité, si l'écume monte plus haut que les vagues, il n'en est pas moins vrai qu'un pays s'énerve et se pervertit à flotter sans cesse du mécontentement à la sédition. L'état de rébellion latente suffit à perpétuer la misère. En admettant, comme le pensent les Anglais, que la faute soit tout entière du côté des Irlandais, faudrait-il laisser une population se rendre volontairement misérable, comme jadis on a vu dans les colonies des nègres se tuer pour ruiner leurs maîtres?

Que faire? Le rappel de l'union? — C'est impossible, *et criminel parce que c'est impossible.* L'archevêque de Cashel, l'ami d'O'Connell, l'héritier de ses principes, nous l'a dit dans son mandement : l'Angleterre ne peut le souffrir. Et ce qu'il n'a pas dit, ce qu'il ne pouvait pas dire, c'est que le rappel de l'union serait un plus grand malheur pour l'Irlande que pour l'Angleterre. L'union a renversé les lois pénales, facilité l'émancipation des catholiques et donné à l'Irlande, qui ne l'avait jamais connue, la liberté,

Heaven's choice prerogative,

comme dit Thomas Moore. Sauf six semaines sous Jacques II et à la fin du dernier siècle un éclair de libéralisme qui s'est perdu dans la fange de la corruption, le parlement irlandais n'a jamais été à l'égard de l'Angleterre qu'un instrument de servilité et à l'égard de l'Irlande qu'un instrument de tyrannie. C'était, pour nous servir des termes du temps, l'*englishry* organisée contre l'*irishry*. Si par malheur le rappel de l'union avait lieu, comme on ne pourrait pas ramener en Angleterre les quinze cent mille protestans et les deux millions d'hommes de race anglaise ou écossaise qui sont nés en Irlande, il se ferait à l'instant même une effroyable dévastation et un effroyable carnage. On verrait se renouveler à la fois les horreurs du siége de Londonderry et les horreurs du siége de Limerick.

L'issue même serait douteuse, et une juste clameur de réprobation éclaterait contre l'Angleterre dans toute l'Europe. — Alors, dira-t-on, écoutez les plaintes de l'Irlande, redressez ses griefs. — Très bien; mais quels sont les griefs de l'Irlande? Son passé et son malheur, c'est-à-dire ce que Dieu lui-même ne saurait effacer et ce que ni une liberté sincère, ni une juste économie sociale ne sauraient réparer à elles seules. Vous entendez les Irlandais parler de leurs griefs, et vous croyez qu'il s'agit de griefs actuels et présens. Nullement, ce sont des griefs qui remontent à la reine Anne, à Guillaume d'Orange, à Cromwell, à Élisabeth, aux Plantagenets. Dans son mandement sur les fenians, le cardinal Cullen, archevêque de Dublin, ainsi que M. l'archevêque de Cashel, dans une partie de sa lettre pastorale que je n'ai pu citer, affirment avec l'autorité qui leur appartient des vérités signalées plusieurs fois par la *Revue :* à savoir que le code barbare d'oppression appelé les lois pénales est depuis longtemps brisé, et que, sous le rapport de la législation, l'Irlande jouit d'une parfaite égalité avec l'Angleterre. Le fait est ancien, la reconnaissance du fait est seule nouvelle, et il faut rendre grâces aux prélats irlandais d'avoir enfin appris la vérité à l'Europe en la disant aux fenians. Il ne s'agit donc pas de donner la liberté à l'Irlande : elle l'a. Il s'agit de rendre l'Irlande tranquille et prospère, car elle ne l'est pas, et la possession de la liberté lui a rendu plus cruel le joug du malheur.

Que l'on ne m'accuse pas de paradoxe : l'Irlande ne se sent pas libre, parce qu'elle n'est pas gouvernée; elle se croit abandonnée, exploitée, pillée, parce qu'elle n'est pas administrée. La liberté que lui a donnée l'Angleterre est nécessairement la liberté anglaise, c'est-à-dire le gouvernement de la société par elle-même. Si de toutes les formes de la liberté c'est la plus noble et celle qui donne le plus d'indépendance à chaque partie d'un empire, c'est en même temps celle qui, dans chacune de ces parties, met les hommes en présence sans intermédiaire et sans arbitres. Le gouvernement d'une société par elle-même, qui est une si belle chose en soi, devient une chose misérable quand tout est disputé, depuis la propriété jusqu'à la religion, depuis le fermage jusqu'à la nationalité. C'est une anarchie où les violences sont tempérées par les craintes. Un peu, très peu, de ce qui est excessif en France serait un grand bienfait pour l'Irlande.

Sur d'autres points, l'Angleterre, sans aucune mauvaise pensée, s'est laissé conduire par ses préjugés. — Elle croit que les substitutions et les grandes propriétés sont favorables à l'ordre social et à la production agricole. Cela est vrai ou cela est faux, vrai, si l'on veut, en Angleterre, et faux assurément en Irlande. Dans tous les

cas, la raison d'état commandait de favoriser la transmission rapide et la division de la propriété dans un pays où une partie de la propriété avait une origine si fâcheuse. On ne l'a pas fait. Sauf la loi de sir Robert Peel sur les *encumbered estates*, qui ne peut avoir qu'un effet temporaire et partiel, on a laissé toutes les entraves qui empêchent les ventes et l'exécution des baux. On n'a pas même, pour la constatation du titre de propriété, établi une prescription, de telle sorte qu'à chaque emprunt hypothécaire il faut remonter aux confiscations de Guillaume ou aux spoliations de Cromwell et raviver la plaie toujours saignante. — On se trompe lorsque l'on croit que le gouvernement anglais est un pouvoir actif et prévoyant. Nullement; dans les affaires intérieures (et c'est de celles-là que nous nous occupons), il est maladroit, routinier, sans vigilance; tout irait à vau-l'eau, si la force sociale ne venait en aide, et si les mœurs ne suppléaient les lois. Des sommes considérables ont été données à l'Irlande pour les améliorations agricoles. Dans ce moment même, lord Naas prépare un projet pour donner aux fermiers, aussi bien qu'aux propriétaires, la faculté d'emprunter à l'état. La mesure est bonne, mais l'effet ne saurait être le même que celui d'une administration permanente de travaux publics payant directement les journaliers et relevant sans contrainte le prix des salaires. — Il est certain que les fenians s'étaient imaginé que la petite armée anglaise d'Irlande ne pourrait pas leur résister. Pourquoi ne leur avoir pas montré plus de troupes? Pourquoi n'avoir pas envoyé des régimens de milice anglaise tenir un ou deux ans garnison en Irlande? S'il y avait plus que le nécessaire pour vaincre les fenians, les fenians, de leur côté, n'ont-ils pas fait fuir les capitaux? — Aucun pays n'est plus monarchique et surtout plus royaliste que l'Irlande. Un homme du peuple qui veut exprimer le comble de la douleur dit : « Cela m'a fait autant de peine que si la reine était morte. » Lorsque la reine débarquait à Kingstown il y a quelques années, le bruit s'étant répandu parmi la foule qu'elle allait bientôt donner le jour à un prince, ce cri passionné sortit de toutes les bouches : « appelez-le Patrick! *call him Patrick! call him Patrick!* » L'effet que produirait en Irlande la présence d'une royauté véritable serait immense, puisque la cour du vice-roi, avec ses levers et son cérémonial de seconde main, y est populaire. — Mais l'Irlande ennuie l'Angleterre. Les Anglais ne savent pas ce que veulent les Irlandais et ne comprennent pas ce qu'ils disent. Ils les raillent dans leurs journaux, dans leurs romans, dans leurs pièces de théâtre, dans leurs caricatures. Ils s'amusent d'eux et ne s'en inquiètent pas.

Un peuple, quelle que soit sa gaîté d'esprit naturelle, ne saurait

être de bonne humeur quand on le raille sans cesse. La moquerie du fort contre le faible et du riche contre le pauvre se paie partout en haine, et là même où n'existent pas de luttes nationales, la sympathie sincère et la délicatesse attentive ont peine à calmer les rancunes causées par l'inégalité des conditions. Les Irlandais ne dussent-ils accuser qu'eux-mêmes, avoir à supporter les misères du moyen âge en présence des raffinemens matériels et des duretés morales de la civilisation moderne, se sentir méprisé parce que l'on souffre, doit donner un effroyable cauchemar. Aussi, ce qui fait le trouble des esprits, ce n'est ni la conduite des propriétaires, quoiqu'elle n'ait pas toujours été bonne, ni la conduite du clergé catholique, bien que sa situation le condamne à exciter les passions, ni les grandes terres, ni les petites fermes, ni la guerre des religions, ni les luttes de race, ni aucune question spéciale; aucune loi particulière, bonne ou mauvaise, ne saurait produire d'effet sensible. Lorsqu'à travers les déclamations furibondes, les réminiscences enfantines et les rêves absurdes, on pénètre jusqu'aux sentimens qui agitent les cœurs, on rencontre un sentiment noble et douloureux fait pour inspirer respect et sympathie : le sentiment de l'orgueil national offensé. L'Irlande a été tant de fois vaincue, tant de fois spoliée et *plantée*, qu'elle se croit toujours regardée et traitée comme telle. L'Angleterre lui répète si souvent qu'elle a été vaincue sans qu'elle puisse s'en défendre, qu'il faudrait un degré de sagesse ou de bassesse bien extraordinaire pour ne pas écouter l'appel des souvenirs et ne pas s'irriter des provocations. Sept siècles d'histoire affligent l'Irlande. Chaque rébellion si aisément réprimée ajoute à ses chagrins. Elle préférera rester troublée et misérable, elle sera toujours pour l'Angleterre un pays étranger et souvent un pays ennemi tant qu'un grand acte de réparation n'aura pas été accompli, tant que l'Angleterre n'aura pas cicatrisé la blessure de l'orgueil national irlandais en lui sacrifiant le plus violent de ses préjugés.

On ne peut écrire sur l'Irlande sans finir par la grave question des biens ecclésiastiques. Après la folie des peuples, il faut montrer la folie des gouvernemens. L'Angleterre sait ou du moins saurait, si elle y pensait, que c'est là une question de justice sur laquelle le doute n'est pas possible. Les trois quarts des Irlandais sont catholiques; le quart protestant est mi-parti presbytérien, mi-parti anglican. Les sept huitièmes de la population sont donc lésés en faveur d'un huitième, et, l'on en conviendra, si l'égalité doit exister quelque part, c'est en matière de religion. L'Angleterre croit que la situation du clergé catholique en Irlande porte préjudice aux intérêts sociaux et politiques. Elle dit que le clergé

sépare le propriétaire du cultivateur, et fait du citoyen l'ennem de l'état. Pourquoi ne pas diminuer un pouvoir excessif en reconnaissant un droit incontestable? Si l'on admet avec sir Robert Peel que la moyenne de la contribution remise volontairement au clergé catholique dans chaque paroisse d'Irlande est de 6,000 francs, on sent quelle perturbation économique doit produire une semblable contribution, payée presque uniquement par la classe la plus pauvre. Il n'est pas une commune de France qui ne fût plongée dans la misère, si une somme de même valeur devait être annuellement prélevée sur la partie de la population qui ne paie pas la cote mobilière. Le clergé irlandais, il est vrai, a refusé la proposition de sir Robert Peel, qui lui offrait le minimum de 6,000 francs pour chaque prêtre de paroisse. On ne saurait l'en blâmer, car du jour où il aurait été le pensionné de l'Angleterre, il aurait perdu, avec son pouvoir social et politique, une partie de son autorité religieuse. Ce refus même aurait dû avertir le gouvernement et le conduire à une proposition que le clergé catholique ne peut rejeter : la restitution pure et simple de ses biens, ou, pour parler avec plus de précision, le partage des biens ecclésiastiques suivant le nombre de fidèles de chaque croyance. Un seul argument a été opposé, celui-ci : si les catholiques forment la majorité en Irlande, ils sont la minorité dans le royaume-uni, et le clergé anglican d'Irlande fait partie de « l'église établie » d'Angleterre. Pourquoi cependant le même principe ne s'applique-t-il pas à l'Écosse? — Parce que, dit-on, l'Écosse s'est volontairement unie à l'Angleterre, tandis que l'Irlande a été conquise! — Toujours revient cette idée de conquête, et c'est elle qui rend l'Irlande ingouvernable. A cet égard, les plus grands esprits se font les interprètes des préjugés les plus vulgaires. Le premier des historiens modernes de l'Angleterre, celui qui réunit à un si haut degré des qualités si diverses, l'art de la composition, l'aisance dans l'érudition, la grâce du langage, la clarté, le pathétique, le sarcasme, Macaulay, perd son jugement lorsqu'il parle de l'Irlande. Il proclame que le droit des races est supérieur à celui des individus. Il approuve la dépossession en masse des propriétaires du sol, et il appelle cette barbarie qui enfantera plus tard les lois pénales, « un moyen dur, mais efficace, de pacifier un pays. » Étonnez-vous ensuite d'entendre l'écho répéter sur les bruyères de l'Irlande : Si tu as du cœur, sois un rebelle!

JULES DE LASTEYRIE.

LES MONASTÈRES

ET

LA QUESTION RELIGIEUSE

EN ITALIE

I. *Les Monastères bénédictins d'Italie*, souvenirs d'un voyage littéraire au-delà des Alpes, par M. Alphonse Dantier; 2 vol. Didier, 1867. — II. *Chiesa e Finanza*, lettere di Marco Minghetti; 1 vol. Florence. — III. Documens divers, etc.

Notre temps a cela de caractéristique et de solennel, qu'il voit naître bien des choses encore indistinctes dont on ne sait point assurément le dernier mot, et qu'il voit aussi mourir bien des choses qui ont eu leur grandeur. D'un côté, le monde nouveau s'ébauche, se débrouille, sort de l'ombre dans un effort de vivace et irrésistible puissance; de l'autre, c'est tout un passé qui s'effondre et se décompose. Par instans, de grands blocs se détachent; ce qui reste se transforme ou n'est plus qu'une ruine immobile d'où la vie se retire. Avez-vous ressenti l'impression étrange que laisse le spectacle de ces grandes abbayes, de ces vieilles demeures claustrales autrefois si animées et si peuplées, maintenant désertes, envahies par le mystère et le silence? Les vieilles cours sont jonchées de débris, de fûts de colonnes, de fragmens détachés des frontons; l'herbe pousse à travers les pierres disjointes; les inscriptions s'effacent sur les murs noircis et sur les dalles usées; les cloîtres sonores semblent répéter un écho d'un temps ancien. Au dehors, tout a changé, tout s'est transformé : la ville a pris un aspect nouveau, la campagne

est livrée à l'industrie des hommes. On dirait qu'un lien s'est brisé entre le monde extérieur et ces vieux édifices. Ce ne sont plus que des monumens restés debout, mais dénués de toute signification actuelle, isolés, séparés de leur vrai cadre, quelque chose comme une tour Saint-Jacques transplantée par le hasard des démolitions entre les plates-bandes d'un jardin, s'élançant fière, muette et sombre au milieu du mouvement de la ville moderne. C'est la destinée des institutions mêmes dont ces monumens sont l'image, de cet ensemble temporel de l'église dont l'édifice s'écroule un peu partout, jusque dans cette contrée italienne, la dernière où il ait gardé les dehors d'une puissance établie, la dernière où la vie monastique, selon le mot d'un de ses plus récens historiens, soit restée entière « avec ses règles, ses traditions, ses costumes, » avec ses couvens qui remplissent les villes, se dressent à la cime des montagnes ou se cachent dans les vallées des Apennins.

Que sera dans l'avenir l'action religieuse? Sous quelles formes et dans quelles conditions est-elle appelée à s'exercer? Comment arrivera-t-elle à se combiner avec la constitution ou les allures de la société moderne? Au milieu des conflits contemporains, c'est assurément le problème le plus sérieux, le plus complexe, le plus irritant, problème qui touche à tout, à la religion, à la politique, à l'économie sociale, aux finances, qui s'agitait obscurément dans ces récentes élections italiennes où tout s'est confondu et rien ne s'est éclairci. Je ne voudrais ni aggraver ni diminuer ce problème, qui pèse aujourd'hui sur l'Italie et qui ne pèse pas seulement sur elle; je veux le résumer simplement dans ses termes essentiels. Le premier point certain, c'est que l'organisation visible, extérieure, politique de l'église, telle qu'elle a existé jusqu'ici en Italie, cette organisation cède de toutes parts sous l'irrésistible pression des événemens. Depuis six ans, les priviléges civils de l'église ont disparu successivement dans toutes les provinces où ils faisaient partie de la législation publique. Le droit de propriété ecclésiastique est atteint par la coordination ou la transformation du patrimoine du clergé. Depuis le 7 juillet 1866, les communautés religieuses de tout ordre, de toute nature, ont cessé d'être reconnues dans leur personnalité indépendante; elles n'existent plus légalement. La loi qui provoquait, il y a un mois, la dissolution de la chambre et qui proposait définitivement la séparation de l'église et de l'état, cette loi n'était elle-même que le couronnement de cette série d'actes par lesquels la révolution italienne a jusqu'ici attesté son esprit et son caractère. Tout se tient, tout s'enchaîne dans ce mouvement, et de conséquence en conséquence l'église se trouve ramenée dans son domaine unique, qui est la conscience.

Ce qui est bien clair encore, c'est que la question religieuse, telle

qu'elle apparaît désormais au-delà des Alpes, en est arrivée au point où elle ne peut plus être indéfiniment ajournée, où entre l'église et l'état il y a un dernier acte nécessaire, une véritable *liquidation* de droits, d'intérêts, de prérogatives, une sorte de grande liquidation morale, politique autant que matérielle. Ce n'est pas le déclin de toute action religieuse, ce n'est pas la mort de l'église catholique; c'est plutôt pour elle après tout le point de départ d'une transformation semblable à tant d'autres transformations où elle n'a pas succombé, par lesquelles elle s'adapte de siècle en siècle à la marche des choses. C'est le commencement d'un ordre nouveau qui s'inaugure laborieusement, péniblement, au milieu des contradictions et des luttes, et c'est aussi la fin d'un ordre ancien qui a eu son éclat, ses grandeurs, sa poésie, dont la marque est empreinte dans toute la civilisation italienne, qui même en disparaissant fait sentir encore sa puissance, ne fût-ce que par les embarras qu'il laisse après lui, ne fût-ce que par ce prestige que garde toujours une vieille et forte institution. De là ce qu'il y a de complexe, de dramatique, dans cette question religieuse où le passé et le présent se retrouvent face à face. Le présent, c'est tout ce travail d'idées, d'instincts modernes conduisant à une révolution dans les rapports de l'état et de l'église; le passé, c'est cette vie ecclésiastique dont M. Alphonse Dantier retrace un des épisodes dans son livre des *Monastères bénédictins d'Italie*, œuvre d'histoire et d'art, de science et de description pittoresque, où l'auteur, avec le zèle d'un antiquaire, d'un croyant éclairé et d'un voyageur, semble vouloir ressaisir encore une fois cette mélancolie souveraine qui s'exhale des vieux cloîtres.

Je ne m'étonne pas du sentiment qui a inspiré à l'auteur des *Monastères bénédictins d'Italie* cette savante et sympathique évocation de tout un passé déjà plus qu'à demi submergé par le flot montant de la vie contemporaine. Ce n'est pas le sentiment tout actuel des politiques, des économistes ou des financiers jetés par les événemens en face d'un problème désormais aussi difficile à éluder qu'à résoudre. C'est le sentiment de ceux qui se placent au point de vue de la religion, de l'histoire ou de l'art, de tous ceux qui en parcourant l'Italie ont foulé de leurs pieds les seuils poudreux et usés de ces grandes abbayes, de ces vieilles demeures claustrales, que les moines du bon vieux temps savaient si bien placer dans les solitudes alpestres ou au sommet des montagnes, et qui, même après avoir cessé d'être des foyers de lumières ou de sainteté, restent encore une magnifique décoration de pierre et de marbre : — la poétique Vallombreuse perdue dans ses épais et verdoyans massifs de sapins près de Florence, Vallombreuse que Milton et Lamartine ont chantée, que l'Arioste appelait « riche et

belle, courtoise aux visiteurs, » et d'où l'on voit se déployer la vallée de l'Arno avec la mer dans le lointain; — San-Michel in Bosco sur les coteaux qui avoisinent Bologne; — au midi Sainte-Trinité de Cava suspendue au flanc des montagnes, au-dessus de la vallée du Selano, à quelques lieues de Salerne; — Monte-Vergine, qui domine l'ancien pays des Samnites, d'où l'on découvre la mer de Naples battant le promontoire de Sorrente, par-dessus tout la première des abbayes, la maison du Mont-Cassin aux grands et hospitaliers souvenirs. Je ne parle pas de tous ces couvens qui environnent Rome, qui sont aujourd'hui les dernières citadelles de la vie monacale, et qui, en se confondant partout avec les ruines d'un autre temps, d'un autre monde, attestent l'incessant renouvellement des choses, comme ce couvent de capucins de Tivoli qui s'élève à la place où fut la villa d'Horace, à deux pas des chutes de l'Anio, tout près d'une manufacture construite elle-même à côté des débris de la splendide villa de Quintilius Varus. Ces maisons sont la partie monumentale du paysage, comme elles font partie de l'histoire de l'Italie.

Que là où le génie monastique s'est créé ces somptueuses demeures le présent à son tour porte son travail et son industrie avec toutes ses influences, que parmi tous ces ordres dont les maisons couvrent la face de l'Italie bien peu aient gardé la séve religieuse qui les a faits ce qu'ils ont été, c'est l'inévitable loi. Ce serait cependant une étrange faiblesse d'esprit de juger une vieille institution par ce qu'elle est devenue dans son déclin ou avec les idées de notre temps. Ces couvens où errent à peine aujourd'hui quelques moines perdus dans les cloîtres silencieux, ces couvens sont nés un jour d'un des plus prodigieux mouvemens qui aient agité le monde. Ils ont leur origine mystérieuse et légendaire au désert, dans cette vie cénobitique que représente une fresque de Lorenzetti au Campo-Santo de Pise, et dont les héros sont ces obscurs solitaires tenant un livre à la main, tressant la natte sur laquelle ils doivent mourir, ou méditant au bord de la mer qui expire à leurs pieds. Ils ont grandi à côté de l'église et avec l'église, dont ils ont été la force disciplinée et militante au temps où l'église elle-même était la force morale du monde. Ce qui a fait leur puissance, c'est que, mêlés à tout, répondant à des besoins ou à des instincts divers, ils ont été tout à la fois des asiles pour le travail et la science, des refuges pour tous les blessés et les vaincus de la vie, de grands instrumens de civilisation pour l'Occident. Ils ont eu un moment le rôle multiple de défricheurs du sol, de protecteurs des pauvres, de gardiens de la culture intellectuelle, et de toutes ces communautés religieuses qui ont péri par l'épuisement de la séve première, par l'immobilité au milieu du mouvement universel, aucune n'a eu certainement plus d'éclat que cette communauté bénédictine dont

M. Dantier s'est fait l'historien, qui, après avoir eu l'action la plus décisive, est restée la plus savante, la plus éclairée, même la plus libérale d'esprit, dans sa haute solitude du Mont-Cassin.

Lorsqu'on va de Rome à Naples ou de Naples à Rome, non par l'ancienne route de Terracine, mais par Ceprano, où passe aujourd'hui le chemin de fer, le Mont-Cassin est une sorte de halte traditionnelle entre le Latium et la Grande-Grèce, auprès de la petite ville de San-Germano. Il a pris son nom de la montagne au sommet de laquelle il a été fondé, il y a treize cents ans, par le premier législateur de l'institution monastique, et où il reste encore comme la maison type avec son auréole de souvenirs et de légendes. Un jour du VIe siècle, un jeune homme d'une famille sénatoriale de l'Ombrie, qui avait reçu le nom de Benoît, s'était retiré, comme bien d'autres en ce temps-là, aux environs de Rome, à Subiaco, non loin des restes de la villa de Néron. Il était allé ensevelir une jeunesse pure et ses ardentes austérités de néophyte dans ces lieux mêmes qui avaient été témoins des orgies impériales. Il y passa trente ans seul, vivant dans une grotte qu'on visite encore, recevant à peine quelque nourriture qu'on lui portait, subjuguant par sa sainteté les moines qui commençaient à se grouper sans loi et sans règle dans les solitudes de Subiaco. Ces moines, qui voulurent le prendre pour supérieur, n'avaient, à ce qu'il paraît, rien d'édifiant ni d'ascétique : ils essayèrent de l'empoisonner. Ces étranges chrétiens, fort difficiles à manier, imaginèrent un jour de tenter la vertu des disciples préférés de Benoît en faisant paraître devant eux sept jeunes filles nues aux attitudes lascives. Le fils d'Euprobus l'Ombrien, l'athlète éprouvé de l'ascétisme, Benoît, partit alors avec deux de ses compagnons, Maur et Placide, qui étaient comme lui nés de riches familles patriciennes. Il s'engagea à travers les gorges de l'Apennin, sans savoir où il allait, descendant du Latium vers le midi, conduit, au dire naïf de la légende, par deux anges ou par deux oiseaux dont le vol lui indiquait la route à suivre. Il arriva enfin à une petite ville municipale, tout adonnée encore au paganisme et campée au pied d'une montagne, sorte de contre-fort de l'Apennin s'avançant dans la plaine arrosée par le Liris, qui est aujourd'hui le Garigliano. Sur le plateau le plus élevé de la montagne, il y avait un temple d'Apollon, et tout auprès un bois dédié à Vénus. Le site était merveilleux. De là on apercevait la fertile Campanie s'étendant entre les montagnes et la mer, — Arpinum, la patrie de Cicéron, — les ombrages de la villa de Terentius Varron; du côté du nord, sur une pente de l'Apennin, la ville d'Aquinum, où était né Juvénal et où devait naître saint Thomas; du côté opposé, à l'extrémité de l'horizon, les flots bleus et étincelans du golfe méditerranéen où s'est élevé Gaëte. Le site n'était pas indifférent pour ces

grands contemplateurs, pour ces fondateurs primitifs d'ordres religieux; mais il y avait une considération plus pratique qui disparaît aisément sous les fleurs de la légende : c'est que le père de Placide, le patricien Tertullus, possédait sur ces hauteurs un domaine qu'il donna aux fugitifs de Subiaco.

C'est là que Benoît résolut de planter sa tente, d'établir cette communauté à laquelle il a laissé avec son nom la règle qui a été le premier, le plus parfait modèle de la législation monastique; c'est là, sur ces sommets, à la place du temple d'Apollon, qu'il posa la première pierre de cette abbaye bien des fois battue en brêche, toujours relevée, et qui depuis treize siècles est restée la maison-mère, comme le mont sacré de l'ordre bénédictin. Le monde a bien souvent changé de face : depuis treize cents ans, l'abbaye est demeurée debout, opulente ou appauvrie, environnée des mêmes campagnes, en présence du même paysage, immobile, dirai-je, dans la splendeur impassible de son site au milieu des mouvantes péripéties de l'histoire. Depuis treize cents ans en effet, du haut de son roc, elle a vu tourbillonner à ses pieds les événemens et les hommes, se succéder les révolutions et les dominations. Les barbares ont campé dans la plaine, et un de leurs chefs s'est arrêté, désarmé et vaincu, devant le moine descendant de son sanctuaire pour lui reprocher ses iniquités. Les soldats des empereurs d'Allemagne, en se précipitant vers le midi de l'Italie, ont guerroyé dans ces campagnes, jusque sur ces pentes abruptes, autour du monastère qu'ils ont assailli. Souabe et Anjou se sont disputé ce sol. Les armées de la France et les armées de l'Espagne se sont entre-choquées aux bords du Garigliano, et la république française a promené son drapeau jusqu'à San-Germano, en attendant que l'Italie d'aujourd'hui vînt recueillir l'héritage de toutes ces dominations.

Les murs mêmes de l'abbaye sont pleins de souvenirs et gardent encore la trace de tous ceux qui y sont passés de siècle en siècle. Des fils et des frères de rois francs ou lombards sont venus y chercher le repos, l'oubli des grandeurs humaines sous le froc du moine. Charlemagne s'y est arrêté au retour d'une expédition dans l'Italie méridionale, et, revenu en France, il écrivait à l'abbé une lettre singulière en vers. « Va, disait-il en s'adressant à sa lettre, prends ton vol le plus rapide, et, franchissant forêts, collines et vallons, arrive jusqu'à la sainte demeure du bienheureux Benoît. Là un repos assuré attend ceux qui y viennent pleins de fatigue; là l'étranger trouve en abondance pain, légumes et poissons... » Grégoire VII, obligé de quitter Rome dans le feu de ses luttes contre les empereurs, a cherché un refuge au Mont-Cassin, en s'en allant mourir dans son exil de Salerne, et après lui bien des papes ont gravi la

montagne bénédictine. Saint Thomas d'Aquin a été oblat du couvent avant de refuser par modestie d'en être l'abbé. Des artistes, Luca Giordano, Bassano, ont couvert les murailles de leurs peintures. Des poètes ont bercé sur ces hauteurs les agitations de leur esprit. Combien d'hommes, obscurs ou illustres, savans ou grands de la terre, ont reçu la même hospitalité, depuis Charlemagne jusqu'à nos contemporains les moins enthousiastes de la vie monastique! Avec les noms de tous ceux qui ont passé sous ce toit, on ferait presque l'histoire des révolutions morales de l'Occident, et quelques-uns de ces noms attesteraient certes les vicissitudes des choses, — témoin ce petit épisode, qui n'est peut-être pas le moins curieux des annales bénédictines. Il y a des années déjà, sans sortir toutefois de l'ère contemporaine, un étranger visitait l'abbaye; il parcourut la maison, s'arrêta dans la salle des archives, et parmi les manuscrits anciens qu'on lui montra il en remarqua un qui semblait plus récent. Il demanda ce que c'était; l'archiviste lui répondit en rougissant que c'était une histoire de l'abbaye dont il était l'auteur. — Et pourquoi, dit le visiteur, ne pas publier cet ouvrage, qui doit être intéressant à tant de titres? — Par la raison, dit le religieux, que notre maison est pauvre, accablée de charges, et qu'il est plus urgent de relever nos murailles, qui tombent, que de faire imprimer une œuvre destinée à périr avant même d'avoir vu le jour. — L'étranger parut surpris et ne dit rien. Peu de jours après, l'abbé du Mont-Cassin recevait la somme nécessaire pour faire imprimer le manuscrit. Le livre était l'*Histoire du Mont-Cassin* du père dom Luigi Tosti, connu depuis pour ses travaux. Le visiteur qui reconnaissait ainsi une gracieuse hospitalité d'un instant n'était autre qu'un des membres d'une famille israélite fort célèbre en Europe. Un Israélite servant de parrain à l'histoire d'une abbaye écrite par un moine! il y a des jeux bizarres de la fortune.

Cette histoire n'est plus à refaire. Elle a été pieusement retracée par le père Tosti, elle vient d'être écrite de nouveau par M. Dantier. Je voudrais seulement dégager quelques traits caractéristiques. C'est chose frappante comme les institutions promises aux plus grandes et aux plus durables destinées ont le plus souvent une humble origine, comme elles naissent d'une pensée simple et profonde, pure de tout calcul, de toute préoccupation ambitieuse ou vulgaire. Lorsque le fils d'un petit marchand du XIIe siècle, François d'Assise, dans l'élan d'une âme ardente et naïve, attroupait les multitudes de l'Ombrie en leur prêchant le culte de la pauvreté, en relevant de sa religieuse, de sa poétique parole les mendians et tous les déshérités de la vie, il ne se doutait pas qu'il était le père d'un ordre innombrable qui allait perpétuer sous une forme visible et collective cette pensée toute morale de détachement des biens terrestres

en la poussant jusqu'à la mendicité organisée. De même, lorsque six siècles avant François d'Assise Benoît fondait sa maison sur la montagne de Cassino, lorsqu'il promulguait cette règle qui a été la mère de toutes les règles monastiques, il n'avait pas l'idée d'une vaste et ambitieuse organisation. Il n'étendait pas son regard au-delà de la petite communauté groupée autour de lui. Les biens qu'il recevait n'avaient à ses yeux d'autre objet que de lui fournir le moyen d'élever un abri pour ses disciples, de suffire à leur existence, de leur assurer un coin de terre où ils pussent prier, travailler en commun, pratiquer l'hospitalité pour les pauvres comme pour les riches.

C'était un personnage parfaitement naïf, quoique moins populaire d'instinct que ne le fut plus tard François d'Assise. Et de cette maison que des moines construisaient de leurs propres mains, au prix de mille peines, avec une simplicité toute primitive, de cette maison cependant est sorti cet ordre qui a étendu ses ramifications sur le monde, qui dans sa période militante a marché à la tête des communautés religieuses, qui a joué un rôle politique dans les luttes de la papauté et de l'empire, de la maison de Souabe et de la maison d'Anjou, avant de finir par s'affaisser sous le poids même de ses prospérités. Pour se rendre compte de ce qu'a été la puissance de cette communauté qui a eu son berceau au mont Cassin, il faut se rappeler qu'à l'époque du concile de Constance elle avait déjà donné à l'église vingt-quatre papes, deux cents cardinaux, seize cents archevêques, huit mille évêques; je ne parle pas des saints canonisés par milliers. Pour avoir une idée de ce qu'a été la prospérité temporelle de l'ordre bénédictin, il faut se dire qu'au temps de sa splendeur le Mont-Cassin comptait au nombre de ses domaines deux principautés, vingt comtés, quatre cent quarante villes, bourgs ou villages, deux cent cinquante châteaux, trois cent trente-six manoirs, vingt-trois ports de mer, seize cent soixante-deux églises. La papauté n'en a pas toujours eu autant.

C'était une sorte de souveraineté formée de concessions faites par Charlemagne, par les empereurs de la maison de Saxe et de la maison de Souabe, par toutes les dynasties qui se sont succédé dans ces contrées napolitaines. Il y a bien des siècles déjà, le descendant d'une famille grecque d'Amalfi avait fait don au monastère pour son église de magnifiques portes de bronze, exécutées par des artistes de Constantinople et sur lesquelles étaient gravés en lettres d'argent tous les noms des châteaux, villes et fiefs qui appartenaient à l'abbaye. Les portes existent encore et sont la seule chose qui reste de la basilique primitive; les domaines ont disparu. Ce n'est pas par la main des révolutionnaires seuls qu'ils ont été dispersés, et ici apparaît ce travail lent, confus, irrésistible de dé-

possession qui a commencé par des monastères pour s'achever aujourd'hui à Rome.

Qu'on y songe bien en effet, la question est la même à Rome et au Mont-Cassin. C'est toujours la question de l'existence temporelle de l'église avec sa mainmorte, ses juridictions, ses immunités, ses priviléges. Rome n'est, à vrai dire, que la tête de ce grand corps qui s'appelle le patrimoine ecclésiastique, le majorat par excellence du catholicisme. Le pape, avec sa souveraineté politique, ne serait rien, s'il n'était le premier des propriétaires de l'église, le premier des grands bénéficiers, et cela est si vrai qu'à un certain point de vue on a de la peine à comprendre la papauté temporelle sans la propriété, qui est la base de tout, qui se confond avec la souveraineté même. C'est ce qui explique dans une certaine mesure comment le gouvernement pontifical ressemble si bien au vieux gouvernement d'un vieux patrimoine. Tout se tient donc, tout procède de la même idée dans cette vaste organisation. Le pape possède au même titre que le plus humble bénéficier, et par une intime, une naturelle analogie, ce serment dont on a tant parlé, que chaque pontife prête à son avénement de ne point aliéner les biens de l'église dont il est le détenteur temporaire, ce serment, dis-je, l'abbé du Mont-Cassin le prêtait à chaque élection tout comme le pape. Il s'ensuit que tout ce qui a ébranlé la propriété ecclésiastique dans ces derniers siècles a été une menace pour la papauté temporelle, et que cette question romaine, qu'on croit nouvelle, l'est moins qu'on ne le dit. Elle mûrit; depuis longtemps, elle se résout d'elle-même tous les jours par la marche invincible des choses, par l'effort croissant de la société civile pour rentrer en possession de son propre domaine, par les amoindrissemens successifs des principautés ecclésiastiques, des juridictions du clergé, de tous ses priviléges terrestres, qui ont fait peu à peu le vide, laissant le siége de la papauté à découvert comme une sorte d'ouvrage isolé et sans défense au milieu d'une place aux trois quarts démantelée. Et c'est ainsi que dans le déclin de la fortune matérielle du monastère bénédictin on voit déjà ce qui doit atteindre jusque dans Rome le dernier fragment de l'établissement temporel de l'église.

Un autre trait caractéristique se dégage dans cette histoire de la grandeur et de la décadence du premier des monastères italiens. Il y a eu en Europe un moment vers le XVIe siècle où l'esprit d'absolutisme est entré en victorieux dans les institutions et a transformé les vieilles royautés du moyen âge en monarchies purement absolues et autocratiques. L'église elle-même n'a pas été la dernière à se laisser imprégner profondément de cet esprit; elle a suivi ce mouvement des pouvoirs humains tendant à se concentrer, à tout subordonner au principe d'une autorité sans limite et sans contrôle.

Par un étrange et redoutable contraste, la révolution de la fin du dernier siècle, en émancipant le monde politique, n'a fait qu'étendre et enraciner dans le monde religieux les habitudes absolutistes qui sont devenues aux yeux d'une partie de l'église la vraie tradition. La discipline a paru être de plus en plus l'unique considération, le grand idéal, si bien qu'une de ces dernières années, sans soupçonner la gravité d'un tel aveu, un prélat français a pu dire dans une assemblée publique que ses prêtres marchaient à sa parole comme les soldats à la voix de leur colonel; mot profond, qui révèle toute une situation où un clergé sans garantie serait en face d'une omnipotence revêtue de la double sanction religieuse et administrative; mot dangereux, qui accuse peut-être plus qu'on ne le croirait le régime actuel des rapports de l'église et de l'état.

Il n'en était pas ainsi autrefois. La liberté jouait un plus grand rôle dans l'organisation ecclésiastique, dans le mécanisme intérieur de l'église, comme dans les rapports entre l'église et les fidèles. Le clergé, sans tomber dans la révolte, avait plus de garanties d'indépendance. Les ordres monastiques, sans cesser d'être soumis dans les affaires de la foi à la puissance pontificale, jouissaient d'une sorte d'autonomie inviolable. Le droit d'élection s'exerçait partout, notamment dans les corporations, et faisait de la communauté catholique une république chrétienne au lieu d'une monarchie absolue. L'abbé d'un couvent était certes un puissant personnage avec sa double autorité spirituelle et temporelle; mais ce n'était pas un préfet, une sorte de fonctionnaire imposé : c'était le mandataire de la communauté, qui l'élisait elle-même. Quand l'abbé du Mont-Cassin mourait, le prieur prenait la direction des affaires de l'abbaye, et pendant la vacance le bâton pastoral, le livre de la règle, restaient déposés sur l'autel de Saint-Benoît jusqu'à l'élection nouvelle; puis les moines se rassemblaient; ils se divisaient par ordres particuliers de prêtres, de diacres, de laïques, et ils nommaient au scrutin trois religieux qui restaient chargés de choisir le nouvel abbé. C'était l'élection à deux degrés. Quand les trois délégués avaient fait leur choix, ils le proclamaient devant les moines réunis, à qui le prieur demandait s'ils ne connaissaient aucun obstacle à l'élection. Lorsqu'aucune opposition ne se manifestait, le prieur continuait : « Vous le voulez donc, ce choix vous agrée? » L'assemblée répondait : « Oui, nous le voulons, cet abbé nous convient. — Eh bien! acceptez-le donc, » reprenait le prieur. Alors on conduisait l'élu au siége abbatial, on lui remettait les clés de l'église, de la bibliothèque et des autres bâtimens du monastère, avec une ceinture renfermant de l'argent qui devait être distribué aux pauvres. Le pape ne faisait que confirmer l'élection. De plus, quelque étendus que fussent les pouvoirs ainsi conférés, l'abbé n'avait pas ce-

pendant une autorité sans bornes : il devait en certains cas prendre l'avis d'un conseil des anciens du monastère, et dans les circonstances importantes consulter l'assemblée générale des moines. C'était une petite république.

La décadence est venue de bien des causes : d'abord de ces luttes mêmes de la papauté et de l'empire dans lesquelles le Mont-Cassin avait joué un rôle trop actif pour n'en pas ressentir les contrecoups; elle a commencé en réalité, elle est devenue visible par l'affaiblissement de cette indépendance dont le droit d'élection approprié à une maison religieuse était comme le signe vivant. Et d'où est parti le premier coup? De Rome même. Les guerres qui ensanglantaient ces contrées avaient pu ravager, diminuer le patrimoine de l'abbaye; le régime commendataire introduit, imposé par la papauté, portait une irrémédiable atteinte à sa vitalité intérieure. Jusque-là, tant que l'élection florissait, le pape, en dehors de la confirmation du choix de la communauté, n'avait d'autre droit que celui de déléguer un administrateur temporaire pendant les vacances du siége abbatial. C'était ce pouvoir exceptionnel et transitoire qui s'appelait la commende. Bientôt l'exception devient la règle permanente. L'élection cesse, l'abbé régulier s'efface devant l'abbé commendataire, et l'opulent bénéfice va grossir les revenus des prélats de cour ou des fils de grande famille qui gouvernent de loin, qui restent étrangers à l'esprit de la communauté et en dénaturent la constitution. Alors se succèdent tous ces abbés remuans, ambitieux, fastueux, un cardinal Scarampa, qui partage avec le pouvoir abbatial le titre de légat apostolique en Orient et qui va faire la guerre aux infidèles, — un prince de la maison royale de Naples, Jean d'Aragon, un Jean de Médicis, qui sera Léon X. Ce n'est pas sans peine, il est vrai, que ce régime s'établit : il a plus d'une fois à vaincre la résistance des moines, puis il finit par triompher, et sous le poids de ce qu'on peut appeler une victoire de l'absolutisme l'abbaye s'affaisse dans sa vie intérieure diminuée, dans son opulence détruite.

Cette révolution, subie plutôt qu'acceptée, explique peut-être un fait assez curieux. En réalité, les moines ont à leur manière plus d'habitudes d'indépendance que le reste du clergé. Ils ont gardé quelque chose comme le sentiment de cette liberté relative d'autrefois, sentiment entretenu par la vie solitaire au-dessus des agitations et des intérêts de tous les jours, fortifié par les luttes qu'ils ont eu à soutenir quelquefois contre les juridictions épiscopales. Je n'entre pas, bien entendu, dans ces différends; je ne veux remarquer qu'un phénomène moral, c'est que, parmi les ecclésiastiques italiens de notre temps, ceux qui ont été, ceux qui sont encore les plus libéraux, ont porté ou portent le froc, et c'est un des

plus éminens religieux du Mont-Cassin qui m'écrivait il y a peu d'années : « Le moine est un homme *neutre*. Si un jour la raison et la foi arrivent à se donner le baiser de paix, je crois que ce sera dans la conscience d'un moine. » Celui qui parlait ainsi d'une conciliation toujours recherchée, toujours fuyante, était digne de la réaliser en lui-même.

Ce qui, en dehors des causes historiques dont je parlais, a perdu la communauté bénédictine comme institution douée de vie et d'action est ce qui a perdu tous les ordres. Ils ont laissé s'épuiser l'esprit qui les avait fait naître, et qui, au lieu de continuer à vivifier le corps entier, n'a plus animé que quelques membres. Autrefois l'homme s'absorbait dans la communauté vivante et agissante; on dirait aujourd'hui que la communauté s'absorbe dans un homme qui par intervalle lui rend un lustre passager. Les ordres religieux, dans leur ensemble, ont eu un malheur : ils n'ont pas marché avec leur temps. Tout ce que la société civile a gagné, ils l'ont perdu. Pendant que la civilisation grandissait et s'étendait, ils sont restés immobiles. Au lieu de se rajeunir, ils se sont matérialisés en quelque sorte dans la routine d'une règle réduite aux pratiques vulgaires. Au lieu de se concentrer pour garder leur force, ils se sont morcelés, pulvérisés en toute sorte d'ordres, sous-ordres et demi-ordres. On peut voir l'énumération de tout ce qu'il y avait dans le royaume de Naples quand la révolution y est arrivée (1) : augustiniens chaussés, augustiniens déchaussés, bénédictins du Mont-Cassin, bénédictins blancs, barnabites, cisterciens, camaldules, franciscains du tiers-ordre, minimes de Saint-François-de-Paule, philippins, sacramentins, observans, passionistes, alcantarins, capucins, etc. De là le déclin inévitable du principe monastique, qui a produit encore des moines, mais a perdu cette fécondité morale qui a fait sa puissance dans la confusion primitive de la civilisation occidentale.

Il y a seulement entre tous ces ordres une différence essentielle. En quittant pour ainsi dire la scène du monde, en cessant de jouer dans les affaires du siècle le rôle militant qui est passé depuis aux jésuites, les bénédictins se sont fait comme une originalité nouvelle par l'étude, par la science, par tous les goûts et les dehors d'un ordre discret, savant et utile. Le Mont-Cassin n'a plus été, il est vrai, cette abbaye puissante dont le chef servait quelquefois d'intermédiaire entre le pape et l'empereur ou les princes napolitains; il est resté sur ses hauteurs un asile où les documens de l'histoire se sont accumulés depuis des siècles, où des générations d'hommes pieux et simples ont vécu dans le recueillement et le travail, où se

(1) Voir un intéressant rapport de M. Nigra, alors ministre de la lieutenance royale à Naples, sur la situation morale et matérielle des provinces méridionales.

sont maintenues enfin les traditions d'une aimable hospitalité. Il est devenu cette retraite austère et douce d'où sont sortis depuis deux cents ans de précieux recueils de vieilles chartes, de belles éditions des pères de l'église, des œuvres d'érudition et de littérature. Rien ne peint mieux cette vie que la correspondance entre un Mabillon ou un Montfaucon et un Érasme Gattola, préfet des archives du Mont-Cassin, car les solitaires du couvent italien correspondaient avec les savans de leur temps et se tenaient au courant de tout ce qui se passait dans le monde des lettres. Rien aussi ne caractérise mieux la figure morale des bénédictins que les démêlés de ce vieil ordre avec les remuans jésuites, et cet antagonisme d'esprit, de nature, qui inspirait à dom Michel Germain, pendant son voyage dans l'Italie méridionale, cette piquante boutade au sujet des savans de Naples qui étaient tous *sectateurs de Descartes :* « Ces savans ne sont pas jésuites. Tout Italiens qu'ils sont, ils ne les épargnent pas, même en leur présence. Je m'en suis étonné : c'est pourtant ce que j'ai remarqué ici et ailleurs; c'est que peut-être fin contre fin ne vaut rien à faire doublure. » Il y avait dans cet antagonisme plus qu'un jeu de finesse; il y avait le contraste, la lutte de deux esprits, et ce contraste n'a fait que devenir plus vif avec le temps et les révolutions.

Assailli un instant par l'invasion républicaine française à la fin du dernier siècle, supprimé comme couvent sous le règne éphémère de Joseph Bonaparte, mais en même temps maintenu comme un grand dépôt d'archives laissé sous la garde des moines survivans qui semblaient alors devoir être les derniers bénédictins, — rétabli après la restauration dans son intégrité monastique, mais avec un patrimoine presque complétement ruiné, le Mont-Cassin a traversé de nos jours une épreuve toujours grave pour une maison religieuse, l'épreuve des contradictions et des révolutions. Il en est sorti avec cette physionomie originale, à demi voilée, d'une communauté monastique qui du sein de sa solitude est en alliance secrète avec le siècle. Il a été de plus en plus, je ne veux pas dire un ordre religieux libéral pour ne rien dénaturer, du moins un ordre conduit par la pensée, par la méditation indépendante, à l'intelligence des révolutions contemporaines. Les habitans du Mont-Cassin d'aujourd'hui ont été, comme leurs prédécesseurs, de vrais bénédictins par le travail. Gardiens d'immenses et précieux documens, ils ont mis au jour des cartulaires, le *Codex Italo-Byzantinus,* œuvre du père Kalefati, qui éclaire d'une lumière toute nouvelle l'histoire de la domination grecque en Italie au moyen âge, et récemment encore ils publiaient avec de savans commentaires un manuscrit de la *Divine Comédie* contemporain de Dante et laissé au Mont-Cassin.

Ce qu'a été du reste l'abbaye depuis le commencement du siècle,

ce qu'elle a été par l'esprit, par les œuvres, par les épreuves, c'est un religieux même qui le résumait en traits rapides. « La suppression de l'année 1806 confisqua les biens du monastère en laissant vivre les moines. Quand nous vînmes, ceux-ci étaient peu nombreux, mais les traditions restaient intactes; les traditions ne se confisquent pas. Nous arrivâmes à temps pour les recueillir de la bouche de nos anciens. Nous ne sommes nous-mêmes qu'un petit nombre, mais toujours bénédictins. Le moyen âge ne finit jamais, chaque siècle a le sien, et c'est pourquoi nous ne croyons jamais notre mission superflue. Tout le monde sait quel moyen âge ont traversé ces provinces méridionales depuis 1815. Il n'y avait pas seulement à conserver des manuscrits, il y avait à conserver les idées. Et cela, nous l'avons fait toujours en élevant dans ces murs une jeunesse nombreuse pour Dieu et pour la patrie. Nous eûmes dans nos cloîtres une imprimerie pour la publication de nos travaux sur les chartes de ses archives. Avec tout savant qui venait ici comme un hôte, nous partageâmes le pain et les idées. Nous appelâmes tous les Italiens d'intelligence et de cœur à la fondation d'un journal ou revue, l'*Ateneo*. Nous opposâmes la *sainte-alliance* de la pensée à celle de la force. Et tout cela, nous le fîmes à découvert, sous les yeux du gouvernement. Gioberti nous loua, et ses louanges furent un titre de proscription contre nous. La réaction de 1849 nous frappa, l'imprimerie nous fut enlevée comme une arme d'iniquité. Nous subîmes l'exil, la prison, mais sans jamais ressentir le remords de les avoir mérités... »

Celui qui résumait de ce trait ferme l'histoire contemporaine de son abbaye, c'était justement ce religieux dont je parlais, le père dom Luigi Tosti, une des dernières et des plus séduisantes personnifications de l'ordre bénédictin. Vrai fils du Mont-Cassin d'ailleurs, il vit dans ces cloîtres depuis l'âge de huit ans; il s'y est formé, il y a grandi, et c'est là, dans cette belle et chère solitude, dans cette vie contemplative et studieuse du moine, qu'il est devenu un des plus éminens écrivains de l'Italie nouvelle, l'historien des luttes religieuses et politiques d'autrefois, l'annaliste des guerres de l'indépendance italienne, le rapsode poétique et passionné des insurrections nationales. Son premier écrit, je le disais, est cette *Histoire de l'abbaye du Mont-Cassin*, qui a dû de voir le jour à M. de Rothschild; une de ses dernières œuvres est le livre des *Prolégomènes de l'Histoire universelle de l'Église*, et nul n'a défini l'inspiration, l'unité de ses divers ouvrages mieux qu'il ne l'a fait lui-même un jour où il écrivait : « Vous ne trouverez pas dans ces livres le savant, mais le moine laborieux qui, le regard fixé vers le ciel, n'a jamais oublié sa patrie, — guelfe toujours ou papal parce qu'il ne trouvait pas d'autre force pour faire la révolution contre

les iniquités humaines... Je suis allé trouver la papauté et l'Italie dans la fièvre de leur sainte colère, — voilà l'*Histoire de Boniface VIII* et celle de *la Ligue lombarde*. Je suis allé trouver la raison humaine dans la plus douloureuse de ses épreuves, — voilà *Abailard*. J'ai élevé haut la papauté pour qu'elle fulminât mieux contre tous les genres de despotes, — de là les histoires du *Concile de Constance*, du *Schisme grec* et de *la Comtesse Mathilde*. Et finalement, quand j'ai vu l'Italie sur pied, étranger à l'action parce que je suis moine, non plus guelfe ni gibelin, mais Italien catholique, je me suis réfugié dans le désert de la contemplation, et j'ai fait *les Prolégomènes de l'Histoire de l'Église...* »

Italien et catholique, dit le père Tosti : c'est là en effet tout l'esprit de cette génération nouvelle de bénédictins, qui ne séparent pas de la fidélité à leur ordre, de la foi religieuse, la croyance au progrès humain et le sentiment de la patrie. C'est ce qui explique aussi leur attitude sympathique devant la révolution italienne quand elle est arrivée au pied de leur montagne. Cette prodigieuse transformation devait répondre surtout à l'instinct de celui qui, aux premiers bruits de 1848, écrivait dans son livre sur *la Ligue lombarde :* « Je traçais pour des Italiens le récit des gloires italiennes, quand l'Italie tout entière s'est levée pour s'élancer où l'appellent les cieux apaisés. Libre des entraves que lui ont imposées depuis un demi-siècle ceux qui vivaient dans le passé, elle s'est ébranlée, et le fracas de sa marche s'est fait entendre jusque dans les profondeurs de ma retraite. Je quittai aussitôt la plume pour offrir à ma patrie, sortant du donjon des vieilles barrières féodales, ce simple volume, non comme une œuvre d'érudition, mais comme un témoignage des droits qui lui assignent une place dans le concile des peuples et de l'amour immense que je lui porte... » Après cela, cette révolution a bien un peu troublé sans doute les solitaires; elle a dérangé leur vieil idéal d'une alliance de l'Italie et de la papauté, d'une résurrection nationale avec l'aide du pontificat; elle les a troublés encore plus par cette menace de suppression des ordres monastiques qu'elle portait avec elle. Il faut tout dire cependant : ils ont été peut-être plus attristés qu'étonnés ou irrités de cette menace; ils n'ont pas ouvert leur âme à un sentiment mesquin d'hostilité. Lorsque le père Tosti, mieux placé que tout autre pour défendre la cause de son ordre, écrivait la brochure de *Saint Benoît au Parlement national*, il disait encore avec une religieuse émotion : « ... S'il vous arrivait de nous rejeter, de nous bannir, vous seriez impuissans à rompre l'alliance de saint Benoît et de l'Italie. Personnifié dans ses fils, saint Benoît est assis à vos côtés et vous demande le pain de sa fatigue. Les rigueurs de vos lois pourront le

contrister, éprouver sa vertu, mais étouffer son amour, jamais!... » Et même au milieu de ces perplexités, pendant que l'existence des communautés religieuses était partout mise en doute, les bénédictins formaient encore des projets, comme s'ils avaient eu l'avenir devant eux. Ils méditaient deux choses dans lesquelles ils voyaient un retour à l'esprit de saint Benoît : ils voulaient établir autour du monastère une colonie agricole pour les enfans pauvres et abandonnés, et faire du Mont-Cassin une sorte de grand abri au-dessus des tempêtes humaines, un refuge où pourraient venir « les hommes doués d'une aptitude quelconque dans les sciences, dans les lettres ou dans les arts, sans aucune distinction de patrie et d'origine, sans perpétuité de vœux monastiques, sans obligation de cléricature, — tous associés dans le travail par le lien de la charité... » C'était au moins un beau rêve fait par des esprits généreux en face de la réalité inexorable qui venait frapper à la porte du Mont-Cassin.

Cette réalité, c'était la suppression pour la grande abbaye bénédictine comme pour tous les ordres religieux de l'Italie. La loi du 7 juillet 1866, qui dissout les communautés religieuses, en cessant de leur reconnaître la personnalité civile, par conséquent le droit de propriété, et qui fait de leurs biens une masse de richesse vague dont la destination reste encore indécise, cette loi, il est vrai, fait d'une certaine manière une exception en faveur du Mont-Cassin, de Sainte-Trinité de Cava, de Saint-Martin de Monreale, de la chartreuse de Pavie, je veux dire qu'elle sauve matériellement ces maisons de la destruction; elle leur épargne l'humiliation de devenir des casernes ou des usines; elle leur fait la position spéciale de grands établissemens publics destinés à être conservés avec leurs archives, leurs bibliothèques et leurs œuvres d'art. J'ajoute que rien n'empêche dans la pratique, — et c'est ce qui arrivera infailliblement, — que les moines restent, comme sous le régime du décret de 1806, les gardiens naturels, les archivistes, si l'on veut, de ces maisons sauvées du grand naufrage monastique; mais enfin légalement le Mont-Cassin n'existe plus pour l'instant comme abbaye, il a disparu avec son autonomie de treize siècles, avec son caractère d'institution indépendante. S'il eût été seul, il eût été épargné sans doute, car c'est la maison la plus populaire en Italie, et j'ai vu bien des hommes, les plus élevés d'esprit, les plus libéraux, disposés à laisser les bénédictins sur leur montagne, à respecter la noblesse de cette communauté pieuse, savante et nationale. Le malheur du Mont-Cassin est de n'avoir pas été seul, d'avoir payé pour d'autres, en un mot de s'être trouvé enveloppé dans cette autre question plus vaste, plus générale, plus complexe, qui s'appelle la question religieuse, devant laquelle plus d'un ministre a déjà chancelé en

Italie, qui provoquait récemment la dissolution de la chambre, et qui n'est point certainement étrangère à la crise d'où sort à peine aujourd'hui un nouveau cabinet.

A considérer de haut, sans parti-pris, l'ensemble et la marche des événemens en Italie, cette question devait se produire inévitablement : elle est née de la force des choses encore plus que de la volonté des hommes; elle est la conséquence nécessaire de toute une situation qui se résume dans un double fait, — une victoire de nationalité qui trouvait en face d'elle comme dernier obstacle une puissance semi-religieuse, semi-politique, et un affranchissement de la société civile par la réalisation des principes modernes. Le mouvement naturel de la civilisation engendre fatalement de ces incompatibilités d'idées et d'institutions. Ce qui a eu sa raison d'être dans le passé ne l'a plus dans le présent, et peut même devenir une anomalie. Lorsqu'il y a plus de dix ans s'élevait pour la première fois dans le parlement piémontais ce problème de la suppression des communautés religieuses, le comte de Cavour répondait victorieusement à ceux qui lui reprochaient d'être un révolutionnaire : « La nécessité nous presse... Il faut accoutumer les populations au travail et par conséquent supprimer la mendicité, et pour la supprimer il ne suffit pas de l'enregistrer comme un délit dans le code pénal, il faut que le peuple s'habitue à la regarder comme honteuse. Comment la conscience populaire s'éclairerait-elle sur ce point, lorsque tant d'établissemens regardés comme respectables et qu'il faut respecter tant qu'ils existent ont la mendicité pour raison d'être?... Comment pourrez-vous arrêter et condamner le pauvre qui se livre à la mendicité pendant que tout à côté vous favorisez, vous comblez de priviléges les établissemens qui tiennent cette déplorable pratique en grand honneur? » C'est la raison générale de ces luttes qui éclatent successivement partout où pénètre l'esprit moderne et à la fatalité desquelles l'Italie ne pouvait se soustraire un jour ou l'autre. Le gouvernement italien était de plus conduit en face de tous ces problèmes de l'ordre religieux par une double nécessité, par un double courant, et ici commence ce que j'appellerai le côté pratique de la question.

Politiquement, tout était confusion. Il y avait en Piémont une législation de 1855 qui avait aboli un certain nombre de corporations religieuses sans les supprimer toutes, et qui avait fait passer les biens des communautés abolies, non à l'état, comme on l'a cru souvent, mais à une caisse ecclésiastique chargée d'en affecter les revenus au service du culte. Après 1859, la loi piémontaise était étendue avec quelques modifications aux provinces napolitaines, aux Marches et à l'Ombrie; en Toscane, au contraire, survivait une ancienne loi. La Lombardie avait aussi sa législation propre, et la

Sicile restait sous un régime tout spécial. Autant de provinces, autant de législations diverses. C'était évidemment une nécessité impérieuse de sortir de la confusion, de fondre toutes ces lois, de soumettre enfin l'Italie entière à un régime unique. D'un autre côté, avec ses principes de progrès civil et économique, l'Italie se trouvait en présence de tout un système de propriété immobilisée aussi contraire au droit nouveau qu'au développement du travail national et de la richesse publique. Avec des finances insuffisantes et précaires qui en étaient encore à un pénible enfantement, elle se trouvait en face de cette grande tentation des peuples en révolution, la mainmorte ecclésiastique, les biens du clergé, et la tentation était d'autant plus forte que, sans parler des besoins pressans de l'état, elle pouvait se colorer du prétexte de mettre un peu d'ordre dans cette masse de richesses ecclésiastiques fort inégalement répartie. Malgré les revenus considérables de l'église, il y avait plus de seize mille paroisses dont les prêtres n'avaient point de quoi se suffire. En Sicile, par exemple, le revenu des corporations religieuses était de plus de 8 millions contre 2 millions affectés aux paroisses. Pendant que certains évêques avaient plus de 100,000 fr. de rente, d'autres avaient 1,200 francs. A côté de diocèses où il y avait une population de plus de cent mille âmes et une dotation de 3,000 francs, il s'en trouvait d'autres où la dotation était de 40,000 francs pour une population de 16,000 âmes. C'était tout au moins l'objet d'une inévitable réforme impliquant tout à la fois le désamortissement des biens d'église et la réorganisation du patrimoine ecclésiastique, avec la chance d'en faire profiter l'état, de telle sorte que l'Italie se trouvait fatalement conduite vers cette question qui se présentait sous un double aspect, l'un politique, l'autre financier, et on pourrait même dire que dans ces derniers temps, à mesure que la détresse du trésor est devenue plus criante, c'est surtout sous la figure financière que le problème est apparu.

C'est tout simple; malgré tous les efforts tentés jusqu'ici, l'Italie nouvelle s'est trouvée d'année en année en face d'un déficit inexorable qui s'explique naturellement par toutes les nécessités de l'enfantement improvisé d'un peuple, qu'on a comblé comme on l'a pu par toute sorte d'expédiens sans en supprimer la cause. Je ne saurais évidemment entrer ici dans le détail des finances italiennes. Un chiffre suffit. Le dernier ministre des finances, dans l'exposé qu'il faisait aux chambres il y a trois mois, en venait à constater un déficit normal, permanent, de 187 millions. A la rigueur, avec quelques réductions, difficiles, mais encore possibles, en supposant les circonstances les plus favorables, en écartant l'imprévu et l'extraordinaire, on peut ramener ce chiffre à 100 millions. Après cet

effort, il n'y a plus rien : c'est 100 millions par an, 100 millions de déficit résultant d'une inégalité fondamentale entre les recettes et les dépenses. Comment sortir de là? Tout le monde a cherché et cherche encore : le problème reste à résoudre. Des impôts nouveaux! le mot seul fait pâlir tous les politiques, excepté quelques courageux ministres des finances qui vont périodiquement se faire battre devant les commissions parlementaires. Le désarmement! les dépenses militaires ont été déjà diminuées pour 1867, et des diminutions nouvelles, devant lesquelles on s'arrête d'ailleurs par raison politique, ne seraient plus probablement qu'un insuffisant palliatif. Des réformes administratives, économiques! tout le monde convient qu'elles sont nécessaires, que le trésor plie sous le poids des frais d'administration, de perception des revenus publics; seulement l'homme intrépide et supérieur capable de braver l'impopularité en portant une main impitoyable sur cette machine confuse dont les abus sont les rouages, cet homme-là n'est pas encore trouvé. Il y a bien sans doute un moyen simple, prévu : c'est le développement de la richesse nationale, l'accroissement naturel des revenus publics combiné avec l'extinction graduelle des dépenses qui pèsent encore sur le trésor; mais il faut du temps, il faut des années, et dans l'intervalle les déficits s'accumulent formant comme un dépôt d'arriérés nouveaux qui retombent sur le budget, ajournant l'équilibre désiré et ravivant sans cesse la plaie. Le problème consiste donc à se donner du temps et de l'espace pour ainsi dire, à pouvoir disposer d'une somme de 5 ou 600 millions sans recourir à des emprunts onéreux qui ne feraient qu'ajouter un déficit en créant un vide nouveau. Voilà la situation.

Quelle est, d'un autre côté, l'importance réelle de ces biens du clergé sur lesquels tous les regards sont fixés au-delà des Alpes, de cette portion de richesse que M. Scialoja, dans son dernier exposé, appelait essentiellement nationale? C'est une chose curieuse et pourtant vraie : on ne sait point au juste en Italie ce qu'est le patrimoine de l'église. Les uns portent le revenu ecclésiastique à plus de 100 millions. Un des plus éminens économistes italiens, M. Minghetti, l'évalue à 90 millions. Le gouvernement le ramenait récemment au chiffre de 67 millions. Le plus probable est que — dans son ensemble, sans compter, il est vrai, la Vénétie, dont la part de patrimoine ecclésiastique n'est point connue, — l'église a au moins 75 millions de revenu (1) : communautés religieuses, 16 millions; — menses

(1) On comptait dans ces dernières années en Italie, d'après des statistiques approximatives, 84 ordres religieux, dont 80 possédant et 4 mendians. Les ordres religieux possédant avaient 1,724 couvens, les ordres mendians avaient 658 maisons, soit en totalité 2,382 maisons, dont 1,506 appartenaient à des congrégations d'hommes, et 876 à des congrégations de femmes. Le nombre total des religieux dépassait 50,000, et

épiscopales, 7,737,214 francs; — prébendes paroissiales, bénéfices ecclésiastiques et chapellenies, 35,912,722 francs; — fabriques et administrations d'églises, 15,400,148 francs; en tout, 76 millions, dont 46 millions de revenus immobiliers. En capital, le patrimoine ecclésiastique est approximativement évalué à 1,800 millions. C'est sur cette masse de richesse que le gouvernement italien fonde ses espérances et ses calculs pour combler les vides de son budget, pour gagner le moment où l'équilibre de ses finances reposera sur le développement de la fortune publique. C'est évidemment une ressource considérable, mais il est bien clair aussi que tout dépend de l'esprit qui dominera cette grande mesure, des conditions dans lesquelles elle sera réalisée, de la manière dont elle se combinera avec la solution des difficultés religieuses, et ce qui n'est en apparence qu'une question financière est en réalité la plus grave, la plus délicate des questions politiques; en d'autres termes, pour que l'opération soit fructueuse, pour qu'elle ne devienne pas un effroyable gaspillage sans profit pour l'état, il faut qu'elle reste une supérieure et équitable combinaison où la révolution italienne trouve une garantie nouvelle.

Rien n'est plus simple, au premier abord, que de déclarer vacant l'héritage de l'église par l'abolition de la personnalité civile des corps moraux, de décréter l'aliénation des biens ecclésiastiques. C'est entendu, c'est fait; les corporations religieuses sont supprimées, le patrimoine du clergé est sous le coup de l'inévitable liquidation. On peut procéder directement ou par l'intermédiaire de quelque grande compagnie financière de l'Europe, qui ne demandera pas mieux que de remuer toute cette richesse. Mieux encore, on peut charger les communes de la vente en les intéressant à une opération dont elles sont peut-être les instrumens les plus naturels et les plus efficaces. Ce sera toujours un bienfait sans doute de livrer à l'industrie privée, à la féconde initiative du travail individuel d'immenses propriétés immobilisées par la mainmorte. — Après cela, le problème n'aura peut-être pas fait beaucoup de chemin au point de vue de ce que l'état peut attendre de cette vaste transformation territoriale.

D'un côté, l'état est obligé tout d'abord de payer des pensions aux membres des corporations supprimées, aux moines mendians comme aux autres, et ces pensions qui varient entre 600 et 200 fr. pour vingt-neuf mille titulaires s'élèvent naturellement assez haut. De plus, si l'état aliène lui-même ou fait aliéner à son profit le patrimoine ecclésiatique, il faut bien que sous une forme ou sous l'autre

sur ce chiffre 17,000 selon les uns, 23,000 selon les autres, appartenaient aux ordre mendians, ce qui est près de moitié.

il rende à l'église, pour le service du culte religieux, une partie de ce qu'il lui prend; il faudra que cette dotation aille grossir la dette publique, ou soit inscrite au budget sous un titre particulier. Voilà des charges qui grandissent singulièrement, qui dépasseront 50 millions! — D'un autre côté, que produira réellement pour l'état cette épineuse et complexe opération de la vente des biens du clergé par voie d'autorité? Il ne faut pas s'y méprendre, cette opération ainsi faite rencontre de redoutables difficultés dans la situation économique et morale de l'Italie; elle peut devenir la source d'une immense déception. Je veux citer l'opinion d'un homme qui a aujourd'hui quelque poids, puisqu'il vient d'entrer au ministère des finances, M. Ferrara, un des plus habiles économistes de l'Italie, qui analysait tout récemment cette situation. — Comment se promettre de bien éclatans résultats, disait à peu près M. Ferrara, dans un moment où toutes les branches de la production italienne sont comme frappées de paralysie, où les propriétaires en sont à se demander tous les jours s'ils ne feraient pas mieux de laisser incultes les terres qu'ils ont reçues en héritage, lorsque les tendances du fisc aussi bien que de certaines doctrines fort en honneur semblent consister dans la recherche incessante de tout ce qui peut exténuer l'industrie agricole, quand déjà l'aliénation des biens domaniaux marche avec une lenteur trop significative? Ajoutez que les biens du clergé qu'il s'agit aujourd'hui de jeter dans la circulation sont d'une nature spéciale; ce sont des biens « enlevés à l'église. » Bon gré, mal gré, la vente suscitera des défiances, des ombrages qui empêcheront les uns d'acheter, dont les autres profiteront pour acheter à bon marché, — de telle sorte, conclut M. Ferrara, que « ce sera un grand succès si le ministre des finances réussit à vendre tout au plus sur la base de 100 livres pour chaque 10 livres de rente, » et en fin de compte il se peut même que l'état arrive à peine à recouvrer de quoi faire face aux charges qu'il aura acceptées. — M. Ferrara assombrissait peut-être un peu les choses. La difficulté n'est pas moins là, dans l'incertitude d'une opération mal engagée, parce qu'elle sépare la question financière de la question politique, et c'est sous l'influence du sentiment intime de cette situation, que bien des esprits en sont, depuis deux ans, à chercher ailleurs la solution, que le gouvernement lui-même en venait, il y a quelques mois, à présenter un projet — qui, pour le moment, n'a conduit à rien, il est vrai, si ce n'est à la mort du ministère de M. Ricasoli.

Le projet, je pourrais bien dire d'où il vient, où il a été formé. L'idée première, on la retrouverait aisément dans un plan sommaire par lequel le comte de Cavour espérait, dès le commencement de 1861, régler les affaires de Rome et de l'église. C'était le code

complet de la séparation de l'église et de l'état, et sur le point particulier de la dotation ecclésiastique il se résumait à peu près en ceci : il devait être assigné une quantité de biens meubles et immeubles suffisante pour l'entretien et la dignité de l'épiscopat, des chapitres, des églises, des séminaires, du clergé ayant charge d'âmes. Ces biens, une fois fixés, restaient soumis à toutes les taxes de droit commun; ils ne pouvaient s'accroître qu'avec le consentement de l'état. Le gouvernement se chargeait de payer des pensions viagères aux membres des corporations religieuses dont il cessait de reconnaître la personnalité civile. — Chemin faisant, le projet s'est modifié, et, chose curieuse, sous sa forme la plus récente, il a été d'abord conçu à Rome par un religieux à l'esprit ferme et hardi. M. Minghetti, de son côté, l'a développé l'an dernier à Florence avec autant de lucidité que de force dans une série de lettres adressées à M. Boncompagni sous le titre de *Chiesa e finanza*. Le dernier ministère l'a repris enfin, et lui a donné la forme de la loi qu'il présentait il y a quelques mois au parlement. La pensée essentielle de ces divers projets, c'est toujours la combinaison de ces trois choses : une somme de 600 millions assurée à l'état, la liberté de l'église dans les limites du droit commun et la conversion des propriétés ecclésiastiques.

Pourquoi donc le dernier plan ministériel a-t-il échoué tristement, même avant d'être discuté? Pour bien des causes peut-être, les unes palpables, les autres inavouées. A vrai dire, ce projet avait un premier défaut, qui devenait sensible dans les détails; il paraissait trop faire acheter à l'église sa liberté au prix de 600 millions, et faire acheter à l'état les 600 millions dont il a besoin par la concession de la liberté religieuse. Il avait d'autres côtés défectueux par lesquels il différait des combinaisons de M. Minghetti autant que du plan primitif du comte de Cavour. Ainsi, là où M. Minghetti ne voulait reconnaître, comme en Amérique, que les différens établissemens religieux, paroisses, fabriques, diocèses, chacun personnellement et distinctement, le ministère reconnaissait l'église dans son ensemble, comme corporation juridique. Là où M. Minghetti prélevait les 600 millions par la voie d'une taxe extraordinaire que le clergé aurait acquittée dans un délai déterminé, le ministère proposait à l'église un contrat, une alternative. Si elle adhérait à la vente de ses biens, rien de plus simple; si elle refusait son concours, elle était désintéressée par une rente annuelle de 50 millions, — et c'est surtout dans ce cas que l'état risquait fort d'aller au-devant d'une déception. Ce qui a tué enfin le projet ministériel, c'est que dans ses dispositions, d'ailleurs savantes et très étudiées, il laissait subsister je ne sais quelle confusion d'attributions juridiques entre la société civile et la société religieuse au moment même où il sem-

blait les séparer pour jamais, c'est que, dans l'embarras bien naturel de savoir avec qui traiter, il paraissait reconnaître une sorte de féodalité épiscopale, il donnait aux évêques une puissance exorbitante en les faisant seuls arbitres de la vente des biens du clergé et de la répartition des ressources de l'église. Je ne parle pas de la combinaison qui faisait d'une compagnie étrangère l'exécutrice, au point de vue financier, de cette grande mesure, et qui ne laissait pas d'être onéreuse pour l'état, seul exposé à tous les risques de l'opération avec d'insuffisantes garanties.

C'étaient là en effet les points vulnérables; mais enfin, dans une affaire aussi compliquée que délicate, ce n'étaient que des détails secondaires, des imperfections qui pouvaient être aisément rectifiées, qui l'auraient été infailliblement dans la discussion, s'il n'y avait eu une cause supérieure, insaisissable, venant arrêter l'idée elle-même au moment où elle allait passer dans la réalité. La vérité est malheureusement qu'il y a au-delà des Alpes deux courans en quelque sorte, deux traditions qui se croisent sans cesse et s'entrechoquent, — l'une toute libérale, triomphalement inaugurée par Cavour, maintenue avec une invariable fidélité par les hommes les plus éminens qui ont contribué à l'émancipation italienne, M. Ricasoli, M. Minghetti, M. Boncompagni, etc., — l'autre puissante encore, confuse, incohérente, où par un concours étrange se rencontrent ceux qui obéissent à des préjugés purement révolutionnaires et ceux qui gardent toujours dans une situation si nouvelle les idées des légistes d'autrefois, les habitudes méthodiques de vieux conservateurs des priviléges de l'état. Toute la politique de l'Italie dans les matières religieuses depuis quelques années se ressent de cette lutte intime et obscure. Toutes les lois qui ont été présentées sur les couvens, sur les affaires ecclésiastiques, et elles sont nombreuses, elles portent les noms des gardes des sceaux qui se sont succédé, M. Pisanelli, M. Vacca, M. Cortese, ces lois, dis-je, portent la marque des contradictions qui sont dans les esprits, et par une gradation singulière, à mesure qu'elles se succèdent, elles semblent s'éloigner de plus en plus de la pensée primitive, qui était d'asseoir la société civile dans son indépendance en la dégageant des immixtions compromettantes dans toutes ces questions d'église. La liberté religieuse, « l'église libre dans l'état libre, » ne cesse pas sans doute d'être le mot de ralliement des opinions; mais on recule devant la réalisation de l'idée, pour ne pas se désarmer, par un vague sentiment d'inquiétude et de défiance; on ajourne — jusqu'à la paix, — sans remarquer que la meilleure paix est là justement, que la vraie sauvegarde pour l'Italie nouvelle, que sa défense la plus efficace est moins dans l'arsenal des réglementations et des lois restrictives que dans l'affirmation incessante, dans l'application

résolue de tous les principes de droit commun, d'indépendance civile, de liberté, de nationalité, par lesquels elle s'est fondée. Rien ne résume mieux ces tendances qu'un mot de la commission parlementaire chargée l'an dernier du rapport sur la suppression des couvens. « La commission, disait-elle, vous répète, pour la justification de son œuvre, qu'à son avis, dans l'état actuel de l'église et de nos rapports avec la cour de Rome, il n'est ni convenable de proclamer le principe de la liberté religieuse, ni possible de définir les attributions de l'un et l'autre pouvoir... » Ceux qui parlaient ainsi ne voyaient pas que, s'ils veulent attendre que l'église consente à tout, que le pouvoir temporel signe son abdication par acte authentique, ils peuvent attendre longtemps, et jusque-là on fait une politique où il entre un peu de liberté, un peu d'intervention de l'état, — en définitive une politique qui s'arrête au seuil de toutes les grandes solutions.

La question est simple cependant, aussi simple que sérieuse. Il faut choisir. Il n'y a pas mille manières de régler les rapports de l'état et de l'église. Ou c'est un mélange de guerre et de paix quand ce n'est pas une alliance contre un adversaire commun, une série de luttes qui se terminent périodiquement par des concordats, — ou c'est l'indépendance mutuelle, la séparation complète des deux puissances. L'Italie est placée aujourd'hui entre les deux systèmes; elle a le choix entre celui qui fait du pouvoir civil le grand et universel réformateur des choses ecclésiastiques, et celui qui tranche toutes les difficultés par la séparation, qui fait de l'état le gardien de la société civile, du droit commun, en contenant l'église dans sa sphère purement spirituelle. Je ne veux pas faire l'histoire du premier de ces systèmes dans d'autres pays. Pour l'Italie, placée sur un terrain nouveau par la révolution, pour l'Italie, dis-je, c'est évidemment une guerre indéfinie et de tous les jours, pour tout et à propos de tout, pour les biens du clergé comme pour les ordres religieux, pour la réorganisation des diocèses comme pour l'interprétation du plus simple règlement de police ecclésiastique, — une guerre énervante où l'église, cela est bien certain, achèvera de perdre les priviléges temporels qu'elle ne peut garder, et où l'état ne gagnera ni moralement ni matériellement. Et tout cela pour aboutir un jour ou l'autre à un concordat!

La liberté au contraire met fin à toutes ces luttes de prérogatives, d'attributions et de priviléges. L'état n'a plus à se perdre dans ces questions irritantes, qui malgré tout entretiennent l'incertitude; il n'a ni à protéger l'église, ni à la faire vivre, ni à lui prêter l'appui de son autorité, ni à intervenir dans ce qu'elle fait, dans son organisation, dans son administration. L'église à son tour cesse d'être une puissance collective et reconnue exerçant une action directe,

légale dans la société civile. Elle rentre dans son domaine spirituel, où en échange d'une situation perdue elle retrouve la liberté de son ministère moral. Le pape est libre de choisir les évêques, de communiquer avec eux, comme les évêques sont libres de choisir leurs prêtres, comme les fidèles sont libres dans le concours volontaire par lequel l'église se soutient. Une des plus singulières erreurs est de croire que « l'unité italienne et le régime constitutionnel » vont être mis tout à coup en péril par cette liberté religieuse, par l'abandon de certains droits de l'état devenus en vérité fort illusoires. L'état n'est point à coup sûr très solidement garanti par l'*appel comme d'abus* dont s'honorent quelquefois ceux qui en sont atteints, et on peut se demander à quoi sert le droit d'empêcher la circulation d'une bulle du pape, de viser, de donner un *placet* à un acte ecclésiastique quelconque, dans un temps où la presse s'empare de tout, répand tout, principalement ce qui est défendu, lorsqu'elle le peut. Et quant aux excès politiques que le clergé peut commettre, quant à ses conspirations et à ses révoltes contre l'état et les institutions, ce sont tout simplement des délits ordinaires qui relèvent de la loi commune, que la justice réprime venant du clergé comme du dernier citoyen. La liberté du prêtre n'est pas une liberté illimitée et privilégiée; c'est la liberté de tout le monde.

En définitive, dans ces conditions, qu'est-ce que l'église? C'est un grand pouvoir moral ayant de tous côtés pour limites la loi, l'indépendance de la société civile, le droit commun. Que sont les communautés religieuses elles-mêmes? Ce sont des associations volontaires comme toutes les autres associations, n'ayant pas un privilége de plus et n'ayant pas un droit de moins. Le parlement italien les a supprimées l'an dernier comme corporations jouissant de la personnalité civile et gardant une parcelle de la puissance publique. Elles peuvent incontestablement revivre, quelques-unes du moins pourront revivre comme associations libres le jour où la séparation aura été prononcée. Et qu'on le remarque bien, ce ne sera là qu'un effet naturel, pratique, salutaire même de la liberté agissant en quelque sorte comme un réactif sur l'église, dégageant ce qui est vraiment doué de vie pour laisser tomber le reste. Je ne parle plus du Mont-Cassin et de ses savans solitaires; je veux prendre un exemple plus humble. La loi du 7 juillet 1866 supprime indistinctement tous les ordres, même les ordres de charité et de bienfaisance, même ces braves sœurs dont Cavour disait en 1855 : « La suppression des sœurs de charité serait la plus grande des erreurs; je regarde cette institution comme une de celles qui honorent le plus la religion, la civilisation elle-même... » Est-ce qu'il

y a un danger à ce que ces ordres revivent ou se maintiennent par la liberté et dans la liberté? Autre exemple : les corporations enseignantes comptent quelque chose comme 12,000 membres, 1,200 instituts, et enseignent 100,000 enfans. Où l'état trouvera-t-il de quoi remplacer immédiatement tous ces maîtres? il y a mieux, les communes elles-mêmes, par économie, recherchent de préférence ces instituteurs, qui coûtent moins cher que les instituteurs laïques, et, comme elles sont souveraines, elles continueront à les rechercher. Quelques ordres survivront donc, mais il vivront sous l'empire du droit commun; ce seront les plus utiles, ceux qui répondent à un vrai besoin, — et c'est ainsi que ce qu'il y a de vivace dans l'église peut toujours se produire sans que la société civile puisse en prendre ombrage ou en recevoir une atteinte. Et puis, quand même il y aurait quelques inconvéniens dans cette large pratique de la liberté religieuse, je répéterais avec M. Minghetti que ce sont des inconvéniens avec lesquels les peuples virils doivent savoir vivre.

Il faut bien s'en souvenir, la liberté religieuse, « l'église libre dans l'état libre, » a été le mot d'ordre inscrit dès le premier moment sur le drapeau de la révolution italienne. C'est sous les auspices de la liberté que ce drapeau a fait son chemin et a gagné des victoires. Ce n'est pas une fantaisie d'esprits exaltés et chimériques, c'est une tradition de sept années; ce n'est pas seulement une tradition, c'est un intérêt, puisque c'est la seule force morale devant laquelle le pouvoir temporel doive tomber de lui-même, qui puisse résoudre la question de Rome. L'Italie a besoin aujourd'hui de se remettre en présence de ces traditions. Elle en est venue à une de ces heures de crise qui suivent souvent les grands succès, où les choses se rapetissent, où les passions et les intérêts subalternes, un instant comprimés, montent à la surface de la vie publique, — où l'un des hommes les plus éminens, dans un accès de tristesse, pouvait m'écrire récemment : « Me suis-je trompé quand j'ai cru que l'Italie ferait voir par son exemple ce que les institutions libérales peuvent pour la génération d'un peuple? » Il ne s'est pas trompé et l'Italie a bien montré plus d'une fois qu'aux momens décisifs elle sait reprendre l'empire sur elle-même, retrouver son drapeau; ce qui est certain, c'est que ce n'est point par des luttes vulgaires, par de petites révolutions ministérielles, que l'Italie achèvera ce qui lui reste à faire : c'est en s'inspirant de ses traditions, en se souvenant que ce qui a été fait par la liberté ne se conserve que par la liberté.

CHARLES DE MAZADE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 avril 1867.

L'affaire du Luxembourg aura été une des plus curieuses surprises de la politique accidentée de notre temps. Il paraît que la politique est comme le système céleste, elle a ses nébuleuses : l'affaire du Luxembourg est sans contredit une nébuleuse. Le langage dont s'est servi le ministre des affaires étrangères, M. de Zuylen de Nyevelt, dans son discours à la chambre néerlandaise nous autorise à la qualifier ainsi, car l'honnête homme d'état est revenu sans cesse sur le caractère nuageux de la transaction qu'il s'efforçait d'expliquer. « La question, a-t-il dit, était enveloppée d'un nuage. Des pourparlers étaient engagés en plusieurs lieux, mais non entre personnes accréditées. J'ose le demander, cet état nébuleux de la négociation n'était-il point de nature à faire naître des malentendus? N'était-il pas à craindre qu'une transaction qui avait pour objet principal, sinon exclusif, de consolider la paix n'eût précisément une conséquence opposée? » L'excellent M. de Zuylen a donc voulu crever le nuage. Il y a réussi en s'adressant au magicien de Berlin. Il a informé M. de Bismark du projet de cession du Luxembourg à la France, lui proposant les bons offices et le concours intermédiaire de la Hollande au cas où ce projet devrait donner lieu à des négociations entre la France et la Prusse. L'intervention officieuse du gouvernement néerlandais a été sur-le-champ déclinée par le ministre prussien; mais grâce aux interpellations du gouvernement fédéral, à l'initiative de M. Bennigsen revendiquant le Luxembourg au nom de la nationalité allemande, aux déclarations de M. de Bismark, l'affaire luxembourgeoise est sortie du brouillard, et a fait le bruyant éclat qui a ému la France et mis l'Europe en sursaut.

Comment est donc survenu cet incident qui, sans avoir été l'objet de négociations écrites entre gouvernemens, issu de simples pourparlers entre personnes non accréditées, a placé la France, la Prusse et la Hollande dans des situations respectives si extraordinaires? On peut juger là, par un

exemple bien saisissant, les conséquences de la politique d'agglomération des grands états si imprudemment préconisée. La Hollande est, parmi les petits états de l'Europe, un des plus originaux, des mieux façonnés par l'histoire, des mieux déterminés par les intérêts. La Hollande, avec sa population empreinte d'un génie si particulier, occupe une position géographique d'une importance exceptionnelle. Cette position fait envie à l'Allemagne à mesure que celle-ci, concentrant ses ressources et ses forces intérieures, éprouve le besoin de s'épandre au dehors. La Hollande possède les embouchures des grands fleuves de l'Allemagne occidentale; la nation germanique est la race qui a, si l'on peut s'exprimer ainsi, la plus grande puissance d'émigration, et la Hollande conserve encore d'immenses et prospères colonies. Avec les ressources de marine et les débouchés coloniaux de la Hollande, l'Allemagne prussianisée aurait de quoi satisfaire ses appétits de grandeur maritime et de colonisation. L'influence d'intérêts semblables, la tentation du voisinage, inspirent au génie allemand des convoitises bien naturelles à l'endroit de la Hollande. Ces convoitises ne paraissent point être entrées encore dans les conseils des gouvernemens, mais elles se font jour dans des aspirations hardies de l'opinion publique. Nous vivons à une époque où ce qui semble utopique est souvent bien près de devenir réel. Si la presse allemande affecte des allures menaçantes envers les intérêts néerlandais, ceux-ci ont bien le droit de prendre l'alarme sans être accusés de pusillanimité absurde. Or des journaux allemands, et des plus considérables, ont pris plaisir, dans ces derniers temps, à tancer et à effrayer le peuple néerlandais. La *Gazette de la Croix* par exemple poursuivait naguère la Hollande de sarcasmes et de paroles d'intimidation. Un article de ce journal, semblable à un manifeste, a provoqué une remarquable réponse de la part de M. Groen van Prinsterer, le chef du vieux parti conservateur et protestant, tout ému de rencontrer des sentimens si hostiles chez ses amis de Berlin. La brochure *la Prusse et les Pays-Bas* est une protestation énergique et digne du patriotisme hollandais contre l'humeur envahissante de la Prusse. La *Gazette de la Croix* accuse les Hollandais de porter à la Prusse une haine violente. Elle méprise leur libéralisme constitutionnel; elle leur reproche d'être jaloux de la concurrence que vont lui susciter le commerce et la marine prussiens. Elle témoigne enfin l'espoir dédaigneux que « le peuple néerlandais reconnaîtra bientôt son erreur, et comprendra que l'alliance la plus intime avec la Prusse est pour lui le seul moyen de sauver ce qui lui reste encore de son précieux patrimoine national. » On comprend que la Hollande s'offense et s'inquiète d'être traitée de la sorte, qu'elle redoute que les déclamations prussiennes ne lui préparent le même sort qu'au Danemark.

La controverse ne suffit point à dissiper de tels soucis. M. Groen van Prinsterer a beau rappeler tous les motifs qui doivent porter la Hollande à une amitié naturelle avec la Prusse; il a beau dire que les Prussiens

comme les Hollandais sont de race germanique, qu'ils forment un état essentiellement protestant et opposé à l'ultramontanisme, que ses compatriotes redoutent la prépondérance de toute nation entreprenante, alternativement avide de repos et de gloire et toujours prête à faire à ces sentimens le sacrifice de sa liberté; il a beau rappeler les souvenirs de confraternité militaire de la Prusse et de la Hollande : l'instinct de la conservation nationale avertit les Hollandais des dangers du contact prussien. Aussi ce que la Hollande a le plus à cœur, c'est de n'avoir avec la Prusse et l'Allemagne aucune affaire commune qui puisse fournir à ses voisins le prétexte d'une mauvaise querelle. Cette répugnance prudente inspire précisément la conduite du peuple et du gouvernement hollandais dans l'affaire du Luxembourg. Le grand-duché n'a aucun lien politique avec les Pays-Bas. Entre cette province et le royaume, il n'y a de commun que la famille régnante. Si limité et si léger que fût le lien de la communauté dynastique, la Hollande ne l'a jamais enduré qu'avec mauvaise humeur. La maison de Nassau a toujours compris ce sentiment de défiance de la nation, et s'en est armée dans ses rapports avec la confédération germanique. Le grand-duc se distinguait du roi avec les soins les plus attentifs. De peur de compromettre la Hollande dans la confusion des affaires germaniques, le roi grand-duc pratiquait à Francfort le système de l'abstention ou de l'absence. Il avait réclamé en 1839 la sortie du Luxembourg de la confédération; on ne voulut point à cette époque consentir à cette rupture du lien fédéral au bénéfice du grand-duché de peur d'établir un précédent qui aurait eu une influence dissolvante sur la constitution de l'Allemagne. Ne pouvant rompre l'association fédérale, le grand-duc de Luxembourg, avec le consentement tacite de l'Allemagne et de l'Europe, se tint à l'écart des délibérations et des votes de la diète de Francfort. En fait, depuis 1839, le Luxembourg était séparé de la confédération germanique; en droit, la scission était devenue complète par la destruction de cette confédération, consommée l'année dernière. Toute compromission dans la nouvelle organisation de l'Allemagne pouvait dès lors être regardée comme impossible, si le grand-duché était en même temps affranchi d'une servitude militaire qui semblait devoir s'éteindre avec l'ancienne confédération : nous voulons parler du droit de garnison que la Prusse avait à Luxembourg depuis 1816.

C'est là, c'est dans l'anomalie de la présence continuée d'une garnison prussienne à Luxembourg après la rupture de tout lien fédéral entre le grand-duché et l'Allemagne que réside la difficulté actuelle; comment s'y prendre pour obtenir la sortie volontaire des Prussiens? Après les événemens accomplis, la position des Prussiens à Luxembourg changeait de caractère et pour le roi grand-duc et, il faut l'ajouter aussi, pour la France elle-même. Les conditions étaient complétement changées; la Prusse ne pouvait rester à Luxembourg sans porter atteinte aux droits de souverai-

neté du grand-duc, absolument dégagé maintenant de toute obligation fédérale, et sans porter aussi un sérieux ombrage à la France, qui ne pouvait laisser se prolonger indéfiniment une situation si fausse à sa frontière. On était en présence d'une difficulté bien délicate. Sans doute la Prusse, établie dans la forteresse depuis cinquante ans, était exposée à considérer un si long droit d'usage comme un droit de quasi-propriété. Si l'ombrage de la France était fondé, on eût pu nous encourager à la patience en rappelant que la présence des Prussiens à Luxembourg pendant un demi-siècle n'avait été pour nous la cause d'aucun dommage. On eût pu aussi penser qu'il était permis de laisser dormir la question, puisqu'aucune nécessité pratique n'en réclamait la solution immédiate. Nous connaissons ces conseils de la circonspection patiente, et nous en comprenons l'utile justesse suivant les circonstances; mais, pour notre compte, nous croyons qu'au moment de la paix de Prague la France et la Prusse ont eu tort de ne point régler tout de suite la question luxembourgeoise, dont la difficulté et le péril étaient si faciles à prévoir. M. de Bismark eût donné une preuve d'intelligente modération et eût mis à couvert les susceptibilités de l'amour-propre prussien, s'il eût pris, dans ce moment de son triomphe, l'initiative de rappeler ses soldats de Luxembourg; on eût tenu compte en France à M. de Bismark de la franchise et de la droiture d'un tel procédé. La générosité prudente faisant défaut à la politique prussienne, il est regrettable que la politique française ait manqué de présence d'esprit dans cette circonstance. La Prusse eût-elle pu nous refuser le règlement équitable du sort du Luxembourg au moment où nous lui prêtions le concours de notre médiation et où elle devait avoir le sentiment vivant des inappréciables services que venait de lui rendre notre neutralité? Les perplexités de la Hollande et de son roi ont bientôt soulevé la question qu'on avait omis de prévoir.

Il est fâcheux que ce soit du côté du roi de Hollande que la solution de la question luxembourgeoise ait été essayée. Le procédé employé n'a point été direct; il a engagé et compromis la France en la privant des moyens d'action immédiate qui eussent fortifié sa demande, si elle l'eût présentée elle-même sans intermédiaire à Berlin. Depuis les événemens qui avaient changé l'état de l'Allemagne, la Hollande invoquait le patronage amical de la France; elle nous témoignait le désir de rompre le lien dynastique existant entre elle et le grand-duché, afin de se soustraire aux tracasseries et aux dangers que pouvait lui susciter la continuation de l'établissement militaire de la Prusse à Luxembourg. C'est dans le cours de ces instances plaintives qu'est née l'idée détournée de la cession du Luxembourg à la France, laquelle entraînait implicitement l'objet important de la transaction, l'abandon de la forteresse par les Prussiens. Chose étrange, dans ce mode de négociation, c'est le roi de Hollande qui s'est chargé de nous aboucher avec la cour de Berlin; c'est lui, si M. de Bismark eût été bon prince, qui eût voulu nous conduire par la main vers ce terrible potentat; il dési-

rait obtenir l'agrément préalable du roi de Prusse. Il est difficile de comprendre que le roi de Hollande ait pu commettre une pareille méprise et renverser ainsi les rôles, sans être assuré d'avance du succès. L'expédient, ce nous semble, n'eût été admissible et utile que s'il eût été suggéré ou accepté par M. de Bismark lui-même, voulant éviter des froissemens d'amour-propre dans un contact direct entre la France et la Prusse. Le plus simple bon sens indiquait donc qu'avant de tenter la démarche, il fallait s'assurer des dispositions de la cour de Berlin. L'événement prouve qu'on a manqué à cette précaution essentielle, ou que du moins le roi de Hollande a tout gâté par une communication inopportune. De là la déconvenue dont M. de Bismark avec ses interpellations a fait un éclat à notre détriment. Si la France se fût adressée directement à Berlin, elle eût été moins facilement et moins brusquement éconduite que le roi de Hollande.

Cependant le refus de M. de Bismark est retombé si publiquement sur nous que nous avons été obligés d'entrer franchement en scène. La question du Luxembourg est définitivement posée et prise en main par la France. Le fond de cette question est bien la nécessité de l'évacuation par la Prusse de la forteresse de Luxembourg. Par quels biais arrivera-t-on à ce résultat? Il serait oiseux d'en faire ici la recherche. La communication de M. de Moustier au corps législatif et au sénat nous a appris que les grandes puissances qui ont concouru aux arrangemens de 1839 sont invitées par la France à prendre en considération la situation du Luxembourg. Il est profondément regrettable qu'un pareil problème s'impose aux délibérations européennes dans un temps où les combinaisons d'alliances sont devenues si délicates et où manque la protection pacifique d'un droit public reconnu de tous. Il nous paraît cependant difficile que les grandes puissances, malgré la diversité de leurs préoccupations et l'influence énervante de leurs mutuelles défiances, se refusent à l'appréciation de l'intérêt d'ordre européen aujourd'hui soumis à leur examen. Au fait, il ne s'agit point ici, du moins pour la France, de prétentions ambitieuses. L'acquisition du Luxembourg ne saurait être l'objet poursuivi par la politique française. Ce qui est en jeu, c'est le rétablissement de la sécurité et de la jouissance paisible de l'indépendance pour les petits peuples et les petits états. La justice dans cette cause apporte sa sanction aux intérêts. La protection des petits états est si bien la politique naturelle de la France que la force des choses nous y ramène inévitablement au moment où le fatalisme découragé proclamait l'ère des grandes agglomérations. Nous élevons aujourd'hui une réclamation en faveur de la Hollande, qu'il faut décharger d'une série de rapports litigieux avec une puissance entraînée par un mouvement d'agrandissement qui ne semble point encore près de trouver sa limite. Nous mériterions dans une telle entreprise le concours moral des gouvernemens sages de l'Europe. Nous ne nous faisons point illusion sur l'efficacité de ce concours; la réponse de lord Stanley à l'interpellation

de sir Robert Peel ne nous autorise point, par exemple, à espérer que l'Angleterre ferait de grands efforts pour s'opposer à des prétentions déraisonnables de la Prusse. La presse officielle de Russie apporte dans ses conseils pacifiques un ton marqué d'ironie; elle exprime l'espoir que le gouvernement français contiendra les aspirations belliqueuses du pays; la presse allemande, quand elle affecte la modération, feint de croire, elle aussi, que c'est l'opposition en France qui pousse aux entreprises guerrières. Ces jugemens railleurs des dispositions de la France sont d'une fausseté ridicule. La France est attristée sans doute des effets de la guerre de 1866, et son chagrin est d'autant plus poignant que cette guerre a fait violence à ses sentimens pacifiques, exprimés avant l'événement avec la plus honnête et la plus ardente énergie. Ce n'est point à un entraînement de l'opinion publique française qu'on pourrait attribuer apparemment les embarras et les conséquences de la question du Luxembourg. Qui a jamais songé dans le public politique français soit à obtenir le grand-duché, soit à y trouver le motif d'un conflit avec la Prusse? L'opinion libérale en France, quelque sensible qu'elle soit aux offenses que pourrait subir l'honneur du pays, n'exprimerait qu'un vœu, si nos grands corps politiques avaient assez le sentiment de leur responsabilité pour oser lui servir d'organe : elle voudrait que la question du Luxembourg fût résolue par une combinaison qui dégageât l'amour-propre de la Prusse et la dignité de la France; elle voudrait voir son gouvernement renoncer à la pensée d'acquérir le Luxembourg et la cour de Berlin retirer ses troupes de la forteresse; elle voudrait qu'il fût possible à l'Angleterre et à la France, franchement associées dans le même effort, d'obtenir la réunion du grand-duché à la Belgique et de couvrir d'une garantie commune l'existence indépendante du royaume belge et du royaume hollandais, ces deux moitiés d'un état qu'on a si souvent voulu former et qui ne s'est jamais pu fonder, les Pays-Bas.

On dirait qu'en France, dans la politique intérieure comme dans la politique extérieure, l'importance des choses est supérieure au mérite et à la capacité des hommes. Nous coudoyons dans la vie intérieure du pays des questions qui ne sont ni moins vastes ni moins graves que les difficultés que nous présente la politique étrangère; nous passons cependant auprès d'elles avec une inattention qu'on trouvera peut-être un jour impardonnable. Du nombre de ces questions est sans contredit le système financier à l'aide duquel on conduit les gigantesques travaux de la ville de Paris. Un coin du voile a été levé sur ce système et ces travaux dans la discussion de la loi municipale au corps législatif. MM. Picard, Jules Favre et Berryer ont à cette occasion signalé avec une grande précision et une intelligente énergie les périlleuses incohérences au point de vue légal et au point de vue économique de ce qu'on pourrait appeler la politique industrielle et financière de la ville de Paris. Dans cette intéressante étude, on n'est point aidé par les informations officielles qui seraient nécessaires : rien de moins

complet, quant aux données qui permettraient de mesurer et d'apprécier la campagne des travaux de Paris, que les mémoires du préfet de la Seine et les rapports de l'honorable M. Devinck sur les budgets de la ville.

Nulle part ne sont consignés les chiffres qui pourraient faire connaître l'importance des engagemens contractés par la ville et la somme des capitaux appliqués aux travaux en une année. Ce n'est qu'indirectement qu'on obtient quelques élémens d'évaluations approximatives. Le compte-rendu périodique des émissions de l'institution du Crédit foncier est le seul témoignage statistique d'après lequel on se puisse faire une idée de l'œuvre poursuivie par M. le préfet de la Seine. Ces documens sont peu lus du public, et bien des gens ont été stupéfaits en apprenant que le Crédit foncier avait émis, depuis le commencement de 1866, des obligations communales pour une somme d'environ 290 millions, laquelle a dû couvrir une somme égale dépensée dans les travaux de Paris. Le Crédit foncier est, on le sait, autorisé par une loi à émettre les obligations dites communales pour faire des prêts aux communes qui ont la faculté d'emprunter. On avait cru jusqu'à présent en France que les communes n'avaient la faculté d'emprunter que lorsqu'elles y étaient autorisées par une loi. Les emprunts communaux autorisés l'an dernier par le corps législatif ne se sont pas élevés à plus de 30 millions; on se demandait, en voyant les 290 millions émis depuis quinze mois par le Crédit foncier, à quelle commune placée au-dessus des lois il en avait pu faire l'avance. Le mystère n'existe plus aujourd'hui. On avoue que les 290 millions ont été employés à escompter les délégations de la ville de Paris, c'est-à-dire à payer les travaux effectués dans l'année, les délégations devant être remboursées avec les excédans présumés des recettes de la ville pendant une série de plusieurs années. Il y a eu de grands débats à la chambre, soutenus avec des argumens un peu puérils par les commissaires du gouvernement, sur la question de savoir s'il fallait donner ou non la qualification d'emprunts aux opérations financières qui permettent à la ville de dépenser au moins 290 millions en une année. Si ces opérations avaient le caractère d'un emprunt, la loi aurait été violée, car il n'y a point eu d'autorisation demandée à la chambre; échappant à la nécessité de cette autorisation, si on leur retire la dénomination d'emprunts, ces opérations ne dépendent plus que de l'initiative du préfet : la décision n'en est soumise à aucune délibération publique, à aucune contradiction, à aucun contrôle de la part d'une assemblée représentant les contribuables. Il serait oiseux de discuter avec les organes de l'administration sur le droit qu'on a ou qu'on n'a pas de donner à l'escompte d'une délégation à échéance de six ans le nom d'emprunt, que l'administration admet elle-même pour une délégation à échéance de sept ans. Quel avantage les commissaires du gouvernement trouvent-ils à établir que, quand le ministre des finances ne peut pas ordonner une dépense d'un centime sans le contrôle de la représentation des contribuables, il y

a en France un pouvoir public qui peut, en dehors de toute sanction semblable, appliquer en une année à des travaux municipaux une somme égale ou supérieure aux 290 millions d'obligations communales émises en 1866 et dans les deux premiers mois de 1867 par le Crédit foncier?

C'est une prérogative semblable qui est énorme, quel que soit le nom légal qu'il plaira de donner à l'opération. Pour caractériser l'emprunt, est-il permis de se retrancher dans des artifices de style et de forme, et ne faut-il pas prendre surtout en considération l'importance du résultat? La durée des engagemens que peut souscrire une commune est bien moins que l'étendue et l'application de ces engagemens la cause qui avait déterminé le législateur à couvrir les opérations financières des administrations municipales d'une tutèle attentive. Qui ne voit l'influence économique, politique et sociale que peuvent exercer les entreprises du préfet de la Seine, s'il lui est permis d'y apporter à la fois, dans une courte durée de temps, une force de capital calculée par des centaines de millions? quelle intervention prodigieuse on lui permet d'exercer ainsi sur les valeurs foncières, sur le prix des choses, sur les rapports de la main-d'œuvre et du capital, sur les salaires, sur la condition de la population ouvrière de Paris? Qu'on suppose que les sommes dépensées au compte de la ville restent renfermées dans les limites de 300 millions, ces 300 millions ne sont employés qu'à percer des rues et des boulevards, à ouvrir des places, à démolir des maisons expropriées à des prix exagérés par la simultanéité des achats et des travaux; ils ne servent qu'à mettre en valeur des situations qui appellent de la part du public un mouvement de capitaux plus énorme encore. Partout où la ville a fait son travail de démolition et de préparation de voies, il y a de nouvelles constructions à élever. Un immense courant de capitaux est entraîné sur une seule branche de production, sur une seule industrie, celle des bâtimens. L'expérience des faits économiques a invariablement démontré que les entraînemens de ce genre excités par une initiative artificielle étaient toujours suivis de réactions funestes. Songe-t-on à la masse de salaires qu'alimente cette fureur de démolition et de construction? Quand l'œuvre des embellissemens parisiens sera terminée, que fera-t-on de cette armée d'ouvriers accoutumée à des rémunérations extraordinaires? Croit-on que ces travaux engagés sur une si vaste étendue, poussés tous à la fois avec tant d'impétuosité, qui accumulent sur une branche de la production tant de bras et y créent des chertés exceptionnelles de salaires et de prix, soient sans influence sur les malaises ou les aspirations que révèlent les mouvemens des classes ouvrières? Se figure-t-on que les opérations financières de la ville de Paris, en assurant des ressources immédiates contre des promesses de remboursement éloignées et en ajournant la dette en bloc, ne soient point soumises à des conditions onéreuses, et que les contractans qui font crédit aux finances parisiennes oublient de comprendre dans le prix des forfaits

de gros intérêts pour les sommes dont ils ont à faire l'avance? Pour assurer la solidité des engagemens souscrits par la ville, on allègue la certitude des excédans du revenu parisien. Si riche que soit Paris, peut-être sous ce rapport se prépare-t-on des mécomptes; qui oserait dire que le mouvement même des travaux accomplis ne détermine point par l'importation des matériaux une partie notable des accroissemens de revenus sur lesquels on s'appuie? D'ailleurs quelle politique étrange d'aliéner d'avance pendant un nombre d'années les excédans de revenus! Ces excédans sont les produits de taxes établies pour faire face à des besoins connus et prévus. Quand le produit des taxes a dépassé ces besoins, l'excédant au fond appartient au contribuable; il doit lui faire retour sous forme d'allégement d'impôt. Une administration qui n'admet point à la discussion de ses projets les représentans des contribuables n'a point moralement le droit d'appliquer les excédans du revenu à la réalisation des projets d'une initiative solitaire. Voilà un aperçu des explications que l'on pourrait au moins avoir avec l'administration de la ville de Paris, soit dans un conseil municipal élu, soit au corps législatif, si l'on ne s'aveuglait pas au point de vouloir soustraire à la discussion préalable des opérations qui peuvent en une seule année donner lieu à une emprunt déguisé de 300 millions.

On n'accoutumera jamais les esprits sensés à ce laisser-aller financier. La ville de Paris dépense évidemment trop. Avec une population de dix-huit cent mille habitans, elle a un budget égal à celui du royaume de Belgique, qui a une population riche et industrieuse de cinq millions d'âmes. La politique des pays qui ont mérité d'être riches parce qu'ils ont su être prudens est bien différente. En Angleterre par exemple, on ne s'avise point de dépenser en luxe et en fantaisies le surplus des recettes. M. Disraeli n'avait point cette année à disposer d'un surplus bien considérable; il l'a employé cependant, à la satisfaction de la chambre des communes, non à opérer des réductions sur les taxes, mais à inaugurer un système de remboursement de la dette. Les finances ne sont point d'ailleurs cette année la grande affaire de l'Angleterre. Le bill de réforme, voilà l'œuvre que la politique anglaise doit accomplir sur elle-même, afin de recouvrer toute sa liberté d'action. Ce changement constitutionnel, tenté si souvent avec tant de maladresse ou si peu de bonheur, va s'accomplir enfin. Le bill de réforme de M. Disraeli est en train de réussir; il a maintenant traversé toutes les épreuves critiques. Quelles ressources d'esprit M. Disraeli a dû mettre en œuvre pour parvenir à un tel résultat! Ce politique, qui unit une si rare finesse à une patience où s'affermit une extraordinaire force de volonté, rencontrait les premiers et les plus graves obstacles dans le cabinet et dans son propre parti. Du cabinet, on le sait, il n'avait pu tirer d'abord qu'une vague déclaration de principes et non un projet de loi. Nous nous imaginons que rien que pour obtenir de ses collègues la série de résolutions qu'il portait à la chambre à l'ouverture de la session, le chancelier de l'échiquier dut avoir à vaincre bien des obstacles, se résigner à bien des

transactions. Le bon vouloir de M. Disraeli, il avait trop d'esprit pour ne point s'y attendre, échoua devant la réprobation unanime que les résolutions soulevèrent. Le ministre put se convaincre en ce moment qu'en dehors et au-dessus des partis il y avait dans le pays et dans le parlement une opinion résolue, demandant une réforme qui fût une transaction, une réforme votée immédiatement, qui déblayât d'une difficulté prolongée et aggravée le terrain politique de l'Angleterre. Il est visible que M. Disraeli chercha tout de suite son point d'appui dans cette opinion impartiale et désintéressée. Il se montra conciliant et prêt à accorder sur les détails toutes les concessions qui n'altéreraient point les principes essentiels du bill. Son projet de loi contenait encore des dispositions qui choquèrent le sentiment public, qu'il avait sans doute introduites par égard pour ses amis, mais dont il fit lestement le sacrifice quand la voix publique eut parlé. Il laissa sortir en même temps du cabinet trois membres importans, et le départ de ses collègues, au lieu de l'affaiblir, accrut visiblement son autorite ministérielle. Arrivé là, M. Disraeli rencontra d'autres et plus périlleuses embûches. Dans le principe, M. Gladstone et l'opposition libérale avaient montré une répugnance honorable à faire porter sur le bill de réforme la question de cabinet. Cependant, la seconde lecture du bill ayant eu lieu, le débat en comité, c'est-à-dire la discussion des articles et des amendemens allant commencer, M. Gladstone et ses amis parurent se raviser. Le chef de l'opposition réunit chez lui plus de deux cent cinquante membres du parti libéral. Il leur proposa de faire précéder le débat en comité par une sorte de seconde discussion générale : l'objet de cette discussion serait une formule d'instruction adressée au comité et qui poserait un chiffre fixe comme condition du cens électoral attaché au *house-hold suffrage*. M. Gladstone, tout en repoussant l'idée de poser la question ministérielle, affirmait la nécessité de montrer que le parti libéral maintenait son union intérieure. Cette manœuvre fut promptement frappée d'échec. Les esprits impartiaux qui voulaient assurer par des transactions raisonnées le succès d'un bill de réforme en voulurent à M. Gladstone de sa tentative militante. Plus de cinquante libéraux se réunirent dans le *tea-room* de la chambre des communes, et décidèrent qu'ils ne seconderaient point M. Gladstone, si le gouvernement acceptait la première phrase de l'instruction préparée par les chefs de l'opposition. L'organe des libéraux dissidens fut un vétéran des campagnes réformistes, M. Locke. La phrase de l'instruction qu'on proposait à M. Disraeli n'était qu'une déclaration vague. Le chancelier de l'échiquier l'accepta avec un esprit de conciliation marquée de dignité. L'opposition que M. Gladstone avait espéré condenser par une manifestation imposante fut dès lors divisée. On a vu l'effet de ce curieux mouvement de parti au débat de l'amendement présenté par M. Gladstone; cet amendement a été repoussé par une majorité de 21 voix sur une chambre de 600 membres. Ce vote est un grand triomphe pour M. Disraeli. Ce spirituel et persévérant politique, qu'une longue carrière d'opposition n'a jamais

lassé, a enfin l'honneur incomparable en Angleterre d'attacher son nom à une de ces réformes de la constitution britannique qui commencent une ère dans l'histoire. C'est le digne couronnement d'une vie politique. L'autorité personnelle de M. Disraeli sur son parti et sur les affaires sera augmentée par un succès dû en grande partie à la modération polie et à la bonne grâce avec lesquelles il sait conduire la chambre des communes.

Tandis qu'un ministère appliqué vient à bout en Angleterre d'une situation confuse et difficile, les bons résultats des élections ont été compromis en Italie par la retraite de M. Ricasoli, imprévue et soudaine comme un caprice. Tout le monde s'accordait à dire que les électious avaient envoyé au parlement une majorité sensée, que les principaux chefs politiques étaient disposés à faire taire toutes les rivalités de personnes, que tout le monde allait se mettre à la tâche commune, la restauration des finances. Ces belles prophéties sont déjouées, et M. Rattazzi, recomposant péniblement un cabinet, revient à la direction des affaires. M. Rattazzi passe pour un des hommes d'état italiens qui sont le plus attachés à l'alliance française. Son arrivée au pouvoir dans les circonstances présentes n'est donc point indifférente à la France. Le cabinet qu'il a formé est un peu terne. Parmi ses collègues, celui qui attirera le plus l'attention est le ministre des finances, M. Ferrara, ancien collaborateur de M. Sella. La besogne que M. Ferrara va entreprendre n'est point aisée. Ses premières communications aux chambres ne peuvent manquer d'exciter un vif intérêt.

L'Académie française a célébré cette semaine une de ses plus intéressantes solennités. M. Cuvillier-Fleury y était reçu, et avait, en traçant le portrait de son prédécesseur, M. Dupin, à replacer une figure bien vivante, bien originale dans le cadre de l'histoire contemporaine. Avec son énergie au travail, son bon sens, sa nette éloquence, ses saillies et les incohérences de sa conduite politique, M. Dupin a été un des *representative men* de notre pays et de notre temps. Et qui pouvait le mieux juger qu'un témoin aussi sagace, aussi éveillé, placé à aussi bonne loge que le nouvel académicien. La réception de M. Cuvillier-Fleury a été une véritable fête pour la société et la littérature parisiennes. La sympathie générale qu'excite sa présence à l'Académie, récompense d'une vie littéraire si distinguée, lui a été amplement et dignement témoignée par l'auditoire ami qui a écouté et applaudi son remarquable discours.

E. FORCADE.

ESSAIS ET NOTICES.

L'EMPIRE DU MILIEU, par M. le marquis de Courcy; 1 vol. in-8°, Didier.

L'immense empire chinois, qui enferme dans ses frontières un territoire égal à la dixième partie du globe, où vivent 350 millions d'hommes unis

sous le même sceptre et sous les mêmes lois, qui, depuis que l'expédition anglo-française l'a ouvert aux étrangers, a vu son commerce extérieur atteindre le chiffre de 1,300 millions, dont l'Angleterre, la Russie, les États-Unis étudient soigneusement les ressources, est encore bien mal connu en France. L'ouvrage publié récemment par M. le marquis de Courcy offre donc un caractère réel d'utilité. Après un long séjour en Chine, où il exerça d'importantes fonctions diplomatiques, M. de Courcy a résumé dans un livre substantiel et méthodique, écrit dans un style net et concis, les connaissances qu'une étude attentive l'avait mis à même de recueillir. Il s'est proposé surtout de montrer comment, en appliquant les traités de 1860, si favorables aux étrangers, on peut éviter de froisser les sentimens ou les institutions du peuple chinois.

La situation a bien changé en effet depuis l'expédition de 1860. Les ambassadeurs des puissances étrangères résident à Pékin; les concessions françaises, anglaises, américaines, forment le long des côtes de véritables cités européennes entièrement soustraites à l'action des autorités chinoises. Des fonctionnaires étrangers introduisent dans les douanes maritimes les errements de l'administration moderne; nos officiers initient l'armée chinoise à la tactique européenne, et tandis que le négociant, le voyageur, sont libres de circuler par tout l'empire, le missionnaire chrétien, proscrit autrefois, enseigne aujourd'hui sa religion sans s'exposer à aucune rigueur légale, et élève ses églises dans la capitale même, à côté des temples de Bouddha.

Après avoir exposé les divisions politiques et administratives de l'empire et indiqué les ressources de tout genre que le commerce trouve à exploiter en Chine, l'auteur s'attache à expliquer l'organisation de cette société si différente de la nôtre. Le trait saillant et qui se révèle au premier regard dans l'uniformité des mœurs, des usages, des édifices même, c'est le respect de la tradition, l'abus de la réglementation, le défaut d'invention, suite d'une centralisation exagérée. En effet, gouvernement, éducation, religion, tout ce qui concourt à façonner les instincts et l'esprit d'un peuple est combiné de façon à assurer l'immobilité des institutions, à empêcher tout changement dans l'ordre moral comme dans l'ordre matériel. Malgré les conquêtes et les révolutions, les lois et les mœurs se sont à peine modifiées depuis vingt siècles. L'empereur, quelque absolu qu'il soit, aurait peut-être peine à faire accepter brusquement les nouveautés les plus utiles. L'auteur le peint tout-puissant, centralisant en lui tous les pouvoirs, nommant à toutes les fonctions, pouvant d'un mot rejeter dans le néant ceux qu'il en a tirés pour les élever le plus haut. La nation entière, qu'il n'a jamais à consulter, reste courbée devant lui sous une égale obéissance. Nulle caste, nulle aristocratie privilégiée ne se dresse, comme dans les vieilles races germaniques, pour mettre obstacle à ses volontés souveraines. L'empire chinois présenterait ainsi le tableau d'une démocratie égalitaire asservie au despotisme le plus complet. Les révoltes, les révolutions même respecteraient le principe d'autorité, protégé par les théories religieuses.

Tout chef de rebelles, tout fondateur de dynastie nouvelle, prétendant, comme le souverain qu'il combat, à une origine céleste, exigerait à son tour la soumission absolue. Cependant au milieu des détails qui abondent dans l'ouvrage de M. de Courcy, on peut discerner que l'empereur est astreint à l'observation de certaines règles, qu'en fait il doit compter avec l'opinion de ceux qui l'entourent et craindre de heurter les préjugés. Dans ces derniers temps, le conseil de régence qui gouverne au nom de l'empereur mineur a eu parfois quelque peine à se faire obéir, surtout en ce qui concerne l'exécution des traités conclus avec les puissances étrangères, auxquelles bien des fonctionnaires n'ont pas cessé d'être hostiles. Fût-il majeur, le souverain, rendu par l'étiquette inaccessible à ses sujets, ne connaît de l'état de l'empire que ce que les hauts dignitaires n'ont pas intérêt à lui cacher. L'abus des théories du despotisme, l'exagération du respect, restreignent ainsi au profit des fonctionnaires l'exercice du pouvoir souverain.

Le peuple chinois est loin de se montrer dépourvu d'intelligence. Il possède une puissance singulière d'imitation et d'assimilation. Pénétrant dans sa vie intime, M. de Courcy le montre doué de vertus domestiques, ennemi des plaisirs bruyans, manifestant, en dépit de moyens d'éducation très imparfaits, un goût très vif pour la littérature, les arts et toutes les connaissances utiles. Près des côtes surtout, là où l'autorité plus éloignée fait moins sentir son action, où la centralisation moins puissante laisse plus de place au développement de l'initiative privée, où l'amour du gain, entretenu par les facilités du trafic maritime, combat l'influence des institutions, le Chinois déploie dans le commerce et l'industrie une surprenante activité. Avant l'Europe, il tissait des étoffes de soie et de coton dont nos métiers ne dépassent la perfection que depuis peu de temps; son habileté en agriculture est bien connue; il a deviné et appliqué les grandes lois du crédit; de nombreuses banques privées émettent sur les places de commerce leurs billets, qui circulent facilement; les chèques, les dépôts et comptes courans portant intérêt sont usités depuis des siècles. Au reste, les émigrans chinois se sont montrés à l'œuvre en Californie, au Brésil, dans les Indes. Ils ont contribué à la prospérité de Singapour, ils ont monopolisé longtemps les marchés de l'Indo-Chine. Si à Pékin et dans l'intérieur la population paraît plus nonchalante et plus apathique, rien n'empêche d'espérer que le courant d'idées nouvelles, l'intimité avec les autres peuples ne lui rendent l'exercice des facultés dont elle a fait preuve quand elle inventa l'imprimerie, la poudre à canon, la boussole, quand elle imagina la presse périodique, restreinte aujourd'hui à la gazette officielle de Pékin.

Certaines idées religieuses semblent, il est vrai, mettre obstacle au progrès. Non que le bouddhisme soit intolérant; il s'est plié à bien des transformations depuis le polythéisme officiel, qui présente à l'adoration du peuple les génies, les élémens, les grands hommes, parmi lesquels l'empe-

reur Napoléon Ier aurait, dit-on, trouvé sa place, jusqu'au matérialisme absolu, qui nie la Divinité, jusqu'au culte de la raison pure, qui abîme l'homme en lui-même dans l'oubli des faits extérieurs et dans la contemplation de l'infini; mais, au-dessus des formules religieuses qu'il accepte avec plus ou moins de conviction, le Chinois place le culte des ancêtres, véritable religion qui, dépassant le souvenir respectueux et tendre dû aux générations éteintes, est devenu le fétichisme du passé, l'aversion de ce qui est nouveau, l'horreur du changement et du progrès. Par respect pour ses ancêtres, un peuple enferme ses mœurs, ses usages, sa vie privée, ses lois, son gouvernement, dans un cercle infranchissable de vieilles coutumes dont il ne doit plus sortir. De pareils sentimens facilitent trop l'action de l'autorité pour que toute la hiérarchie des fonctionnaires ne s'attache pas à les fortifier. Toute religion, si elle les respecte, vivra sans obstacle à côté de la religion officielle. Ni les musulmans, si dangereux aujourd'hui, ni les juifs, n'ont été inquiétés, mais les missionnaires chrétiens, bien accueillis autrefois et dont les connaissances servirent à réformer le calendrier et à reconstruire la carte de l'empire, furent proscrits dès qu'ils s'en prirent à ce culte vénéré. Aujourd'hui même, malgré les traités, ils devront user de prudence pour ne pas s'attirer de trop vives inimitiés.

L'ouvrage de M. de Courcy s'applique à donner des connaissances pratiques, mais les faits qu'il met en lumière donnent lieu à bien des réflexions. Pourquoi le christianisme, accueilli non-seulement par l'imagination naïve des tribus germaniques, mais aussi, malgré les supplices officiels, par la vieille société romaine, n'a-t-il pas eu le même succès auprès des populations chinoises? Ses dogmes, ses croyances, sa morale, se rapprochent-ils trop du bouddhisme primitif pour conserver l'attrait séduisant de la révélation? Cette vieille civilisation était-elle déjà trop sceptique pour admettre la foi aveugle? Serait-ce que, l'égalité existant avant lui, il n'apportait nul changement à l'organisation sociale? ou bien la manière dont il a été introduit et présenté a-t-elle nui à ses progrès? La curiosité se prend encore à d'autres sujets. Par quelle suite d'événemens s'est constituée cette immense réunion d'hommes et de territoires? Comment une teinte uniforme s'est-elle répandue sur ce vaste ensemble pour le confondre dans une civilisation commune, restée immuable, tandis qu'autour d'elle les empires, les peuples, les religions, grandissaient ou s'écroulaient? Si, comme la science paraît disposée à l'admettre, toutes les races, issues d'une souche commune, ont possédé à l'origine les mêmes facultés et les mêmes instincts, ne serait-on pas désireux de savoir comment des institutions démocratiques basées sur l'égalité sans liberté ont fini par stériliser une portion considérable du genre humain? Ce sont là de graves problèmes qui touchent à l'histoire de tous les peuples, et dont la solution peut servir à éclairer la marche de l'esprit humain.

P. DUCHESNE DE BELLECOURT.

LE PROPHÈTE OU LA PASSION D'UN PEUPLE (IL PROFETA O LA PASSIONE DI UN POPOLO) par M. David Lévi, ex-député au parlement italien; Turin 1866.

Au moment où l'Italie achève de se débarrasser de l'étranger, ce qu'on devrait attendre de ses poètes, si elle en avait, c'est l'ivresse d'une nationalité fraîchement ressuscitée. Aussi l'œuvre dont on vient de lire le titre, et qui respire la mélancolie plutôt que l'allégresse, porte-t-elle le caractère d'une inspiration rétrospective. Sous la figure du prophète Jérémie et sous les traits du peuple hébreu succombant dans une lutte suprême contre l'oppression étrangère, elle exprime les souffrances patriotiques, les rêves mêlés d'angoisses qui remplissaient en Italie quelques âmes d'élite, alors que la résurrection était encore une vague espérance. Conçu par l'auteur dès sa jeunesse, esquissé en 1848 au milieu des épreuves qui suivirent de trop crédules illusions, lentement élaboré pendant les années d'attente que l'Italie a traversées depuis, ce drame, où il est facile d'apercevoir une leçon et un exemple offert à l'Italie, semble aujourd'hui ne plus venir à son heure. Le royaume d'Italie existe; les luttes de l'affranchissement sont finies; les difficultés de l'organisation ont commencé; le temps des conspirateurs et des héros est passé, celui des administrateurs et des financiers est venu. Ce qui a remporté les victoires décisives sur l'étranger, ce n'est pas l'enthousiasme des voyans, la force triomphante d'un peuple soulevé par la voix des prophètes; ce sont les habiletés de la diplomatie de M. de Cavour, puis des régimens exercés de longue main et convenablement soutenus au moment opportun par ceux de la France et ceux de la Prusse. Pour n'être pas aussi poétique que l'avait imaginé M. David Lévi, cette solution n'en doit pas moins satisfaire, je crois, une partie de ses désirs. Quant à la force morale, à la concorde, au désintéressement, à la foi, à toutes les vertus qu'il recommandait avec tant de raison comme d'irrésistibles auxiliaires, elles n'ont pas tout fait sans doute, mais elles ont fait quelque chose; et son poème à cet égard conserve, comme on dit, quelque actualité; car ces vertus sont toujours de mise, pour s'affermir et pour se gouverner aussi bien que pour s'affranchir.

Au reste, si l'Italie n'est plus la nation opprimée et gémissante à laquelle M. David Lévi pouvait s'adresser il y a quinze ou vingt ans, son drame n'a pas perdu pour cela toute application au temps présent. C'est ce que l'auteur cherche à établir dans une longue et savante introduction, où il rappelle qu'il existe encore des peuples asservis dans plus d'un coin du monde, et que l'oppression intellectuelle, non moins accablante que l'oppression politique, pèse encore presque partout sur la terre d'un poids bien lourd. Le despotisme des antiques monarchies orientales est encore aujourd'hui représenté, du moins aux yeux de l'auteur, par le gouvernement russe. Peu s'en faut que notre auteur ne cherche dans l'origine, dans le caractère, dans l'histoire de la nation russe et jusque dans le titre que prennent ses chefs la trace d'une parenté qui les rattacherait directement à ceux qui ont tant de fois subjugué le peuple hébreu : Nabucco-tzar, Salmane-

tzar, etc., ne rappellent-ils pas par leur nom comme par leurs procédés de gouvernement les empereurs qui tiennent aujourd'hui la Pologne sous le joug? Je n'affirmerais pas qu'il y ait un fonds de vérité dans cette fantaisie philologique. Toujours est-il qu'en ne se montrant pas trop difficile sur les analogies, on peut, trouver dans le monde politique tel qu'il est quelque chose qui ressemble de loin à la lutte du jéhovisme contre le molochisme, c'est-à-dire de la religion de la justice et de l'ordre légal contre celle de la violence et des caprices sanguinaires. C'est assez pour que le drame symbolique de M. David Lévi ait encore sa raison d'être.

L'introduction, où l'auteur expose quelle a été son intention, va chercher un peu loin de quoi la justifier. L'auteur effleure à ce propos bien des choses, il résume bien des idées, il émet bien des assertions, dont plusieurs seraient à discuter, sur le rôle de l'Orient et de l'Occident dans l'histoire, sur le caractère de la Bible et les misères d'Israël, sur les révolutions asiatiques, sur la fonction politique du prophétisme. Ces graves questions fourniraient de quoi parler longtemps, et ont suggéré à M. Lévi des considérations intéressantes, qu'il exprime en bon langage; mais étaient-elles bien nécessaires? Il voulait exprimer sous une forme dramatique et symbolique ses vœux pour l'Italie, sa pensée sur la voie la plus sûre d'arriver au salut; rien de plus légitime qu'un tel plan. Il a emprunté à la Bible l'enveloppe poétique de cette pensée : rien de plus naturel encore de la part d'un écrivain israélite que de confondre la patrie religieuse et la patrie natale, de chercher dans l'histoire de la première l'image des destinées de la seconde. La Bible n'a-t-elle pas d'ailleurs pour fonction traditionnelle et pour ainsi dire obligée de servir de commentaire figuratif à tous les âges, à tous les peuples, à tous les événemens, et de se prêter avec une merveilleuse complaisance, entre les mains de ses interprètes, à toutes les applications? C'est à tel point qu'on ne parvient pas sans effort à y lire purement et simplement l'histoire particulière qu'elle renferme. L'avantage ou l'inconvénient de ces symboles flottans qu'on trouve tout faits sous la main, c'est de comporter les interprétations les plus différentes. En commençant son œuvre, c'est l'Italie que l'auteur avait en vue, et quand même il n'eût pas pris soin d'exposer directement sa pensée dans l'introduction et de l'expliquer de nouveau dans un intermède, l'application eût été assez transparente. La face des choses a changé, et l'allusion a cessé d'être vraie pour l'Italie; eh bien! le drame s'appliquera maintenant à autre chose, à la Pologne, à la Hongrie, et même, si vous y tenez, aux Candiotes. N'est-ce pas vraiment commode?

Dès que l'auteur cherchait dans l'histoire du peuple hébreu une image de la passion de tous les peuples qui gémissent sous le joug, trois époques s'offraient à lui : la chute du premier temple, la ruine finale de Jérusalem, la dispersion du peuple juif et sa longue odyssée à travers les nations jusqu'à la révolution française. Cette dernière histoire est encore à faire et ne se concentrerait pas facilement de manière à entrer dans un cadre dramatique. La seconde montrait le judaïsme en présence du christianisme naissant, et exposait l'auteur à heurter des scrupules respectables; ce qui eût été contre le but d'un livre tout pénétré de l'esprit de conciliation et de

tolérance. L'auteur s'est sagement arrêté à la première, grande époque d'ailleurs, où il trouvait représentés dans une catastrophe héroïque l'antagonisme éternel de l'Orient et de la Judée, la mission du prophétisme et, ce qui n'était pas moins important pour le drame, l'imposante supériorité d'un caractère réellement tragique, celui de Jérémie. Il y trouvait encore l'occasion de peindre cette précoce démocratie dont les prophètes sont dans la société hébraïque les véritables organes. Dans les monarchies orientales, le peuple n'existe pas ou n'apparaît que comme une foule avilie; en Judée au contraire, il est tout, et les prophètes sont toujours là pour parler en son nom. Nul événement peut-être ne donne une plus grande idée de cette importance que ce dernier soulèvement, où Jérémie, longtemps opposé à des tentatives imprudentes ou prématurées, et qui voit ses conseils repoussés, signale du moins au roi, lorsque le dessein en est pris, les seules conditions du succès : affranchissement des esclaves, libération des propriétés, proclamation d'un jubilé et formation d'un nouveau pacte avec Jéhovah. C'est tout simplement ce qu'on appellerait aujourd'hui des procédés révolutionnaires et des mesures de salut public.

Je ne puis songer à entrer dans l'analyse de ce vaste drame, compliqué de nombreux épisodes et de péripéties variées. Il présente dans ses divers actes, désignés chacun par un titre particulier, le tableau multiple et vivant de l'état politique de la Judée à la veille de la grande catastrophe du VIe siècle. C'est celui d'un peuple vaincu par ses divisions autant que par la puissance de ses ennemis, toujours subjugué et toujours insoumis, en proie aux querelles de ses prêtres et à l'instabilité de ses propres pensées, tantôt inerte et tantôt frémissant sous la main de ses rois, qui sont quelquefois ennemis, plus souvent complices de l'oppresseur. Nous voyons d'abord dans la grotte de Rama le collége des prophètes, et parmi eux Jérémie, réunis une dernière fois avant de se répandre parmi les diverses populations de la Judée, où ils vont raffermir, avec une fidélité trop souvent chancelante aux lois de Jéhovah, l'amour de la patrie et de l'indépendance. Nous assistons ensuite, dans Jérusalem et dans l'enceinte même du palais du roi, aux rivalités des prêtres de Moloch et des prêtres de Jéhovah, qui se disputent la volonté du faible Sédécias et trahissent dans des conseils contraires l'esprit opposé qui les anime; les uns lui lisent dans les astres une facile victoire, le flattent d'illusions adulatrices, tandis que les autres, comme seul moyen de salut, lui montrent la justice rendue aux faibles et un appel sincère aux meilleurs sentimens du peuple de Dieu; entre ces deux partis, nous voyons un peuple hésitant et mobile, tantôt se plaignant avec amertume de Jérémie, de son grand prophète absent, tantôt prêt à le lapider, puis revenant à lui pour l'abandonner encore sur quelque folle accusation de trahison. Voici maintenant les prophètes qui reviennent de leur mission; ils peignent les peuples de la Judée tels qu'ils les ont vus, livrés à leurs dissensions et à leurs égoïsmes, et cependant l'ennemi avance : Sédécias, effrayé de son impuissance, incapable de maintenir la paix dans Jérusalem ou de relever un peuple abattu, a recours à Jérémie, qui lui renouvelle ses conseils toujours en vain. Aussi les présages funestes se multiplient autour du temple; les nuages s'amoncellent, toutes les misères d'une population en détresse, la

fureur, la discorde, le désespoir suprême, éclatent à la fois. Le combat est livré, les derniers défenseurs de Jérusalem ont péri, et le peuple s'apprête en pleurant à partir pour son long exil, lorsque Jérémie fait luire à ses yeux du sein des ruines une nouvelle et plus brillante espérance.

Au milieu de tout cela se déroule une histoire d'amour, qui, moins habilement traitée, eût couru risque d'altérer la majesté du sujet. Il serait facile de signaler dans ces diverses scènes bien des réminiscences plus ou moins volontaires. La prophétesse Ulda, vieille, aveugle, incrédule à l'espérance, la bouche pleine de menaces qui ne sont pas écoutées, apparaissant de loin en loin comme l'image du destin ou d'une providence vengeresse, rappelle la Cassandre d'Eschyle et la vieille reine Marguerite dans *Richard III*. Il y a entre un prêtre de Moloch et Rachel, la fille de Jérémie, une scène où l'on reconnaît celle de Claude Frollo importunant de son amour impie Esméralda prisonnière. Les adieux de Rachel et d'Emmanuel son époux, avant la bataille, sont un écho de ceux d'Hector et d'Andromaque. On peut croire les scènes populaires inspirées de celles où Brutus et Antoine subjuguent tour à tour, dans Shakspeare, la populace romaine. Jérémie en prison refuse de se sauver, comme Socrate dans le dialogue de Platon. Ulda vient, conduite par un enfant, chercher à Jérusalem dans les ruines du temple une tombe prédestinée, comme Œdipe va, guidé par Antigone, chercher la sienne dans le bois sacré de Colone. Tout cela ferait croire que M. David Lévi n'est pas doué précisément à un haut degré de l'imagination créatrice.

Il ne faut pas toutefois juger ce drame comme s'il avait été fait pour le théâtre, comme on jugerait le *Saul* d'Alfieri ou l'*Athalie* de Racine. Ce n'est pas une œuvre désintéressée; la pensée politique prime ici la conception tragique. C'est beaucoup que, préoccupé comme il l'était d'un but étranger à la poésie, l'auteur n'ait altéré la vérité historique ni dans le ton ni dans les faits, qu'au contraire, plus exact et plus scrupuleux que la plupart de ceux qui ont cherché comme lui une inspiration poétique dans la Bible, il ait assez heureusement mis à profit les résultats les mieux établis de la critique contemporaine. A l'heure qu'il est, les écrivains de l'Italie sont exposés à rencontrer dans le public une attention bien distraite, et c'est ce qui explique sans doute la stérilité relative de la littérature en ce moment. M. David Lévi a cru pouvoir malgré tout affronter la concurrence redoutable des événemens qui passionnent tous les esprits : nous souhaitons qu'il ne soit pas trop vaincu dans cette lutte. Nous avons pensé, dans tous les cas, devoir à la valeur de son travail la justice d'une mention.

P. CHALLEMEL-LACOUR.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIIe ANNÉE.

MARS — AVRIL 1867.

Livraison du 1er Mars.

LES INSTITUTIONS MILITAIRES DE LA FRANCE. — LOUVOIS. — CARNOT. — GOUVION-SAINT-CYR, par M. AUGUSTE LAUGEL. 5

LA FILLE DU CHANOINE, par M. EDMOND ABOUT. 67

RIVALITÉ DE CHARLES-QUINT ET DE FRANÇOIS Ier. — V. — LA GUERRE ET LES NÉGOCIATIONS APRÈS LA CAPTIVITÉ DE CLÉMENT VII. — DÉFIS DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT A UN COMBAT SINGULIER, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 99

L'EMPEREUR JULIEN ET L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE AU IVe SIÈCLE, de M. Albert de Broglie, par M. C. MARTHA. 137

DES MŒURS LITTÉRAIRES AU TEMPS PRÉSENT, par M. E. CARO. 170

LES GLACIERS ACTUELS ET LA PÉRIODE GLACIAIRE. — III. — LES GLACIERS POLAIRES, LA FLORE ET LA FAUNE PENDANT LA PÉRIODE GLACIAIRE, dernière partie, par M. CHARLES MARTINS. 189

LE JOURNAL D'UN POÈTE, ALFRÉD DE VIGNY, par M. ÉMILE MONTÉGUT. 224

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE. — HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE. 255

ESSAIS ET NOTICES. — LES PLAGES ET LES FIORDS, par M. ÉLISÉE RECLUS. . . 265

Livraison du 15 Mars.

L'ANGLETERRE ET LA VIE ANGLAISE. — XXXIII. — LA MARINE BRITANNIQUE. — III. LES MARCHANDS DE LA CITÉ, LES SAILOR'S HOME ET LES ÉCOLES SUR L'EAU, par M. ALPHONSE ESQUIROS. 273

LES BASQUES, UN PEUPLE QUI S'EN VA, par M. ÉLISÉE RECLUS. 313

MADAME DE NOVION, UN AMOUR D'AUTREFOIS, par M. E.-D. FORGUES. 341

Rivalité de Charles-Quint et de François Ier. — VI. — Le Siége de Naples, André Doria, la Paix de Cambrai, par M. MIGNET, de l'Académie Française. 382
La Colonie de Saïgon. — Les Agrandissemens de la France dans le bassin du Mékong, par M. DUCHESNE de BELLECOURT. 427
La Télégraphie et l'Administration des Télégraphes en France, par M. Maxime DU CAMP. 457
Le Théatre contemporain. — *Galilée* de M. F. Ponsard, etc., par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 498
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 515
Un Roman de femme du monde, par M. Ch. de MAZADE. 526
Essais et Notices. — Récits de l'histoire romaine, de M. A. Thierry, par M. G. BOISSIER. 535

Livraison du 1er Avril.

Peintres modernes de la France. — Jean-Dominique Ingres, sa vie et ses œuvres, par M. Henri DELABORDE. 545
L'Amour éternel, par M. Paul PERRET. 582
La Monnaie internationale, Projet de Confédération monétaire, par M. Émile de LAVELEYE. 614
L'Homme primitif. — Des Lumières que les découvertes paléontologiques récentes ont jetées sur son histoire, par M. Alfred MAURY, de l'Institut. 637
Les Algues, Essais de Physiologie végétale, par M. Ed. GRIMARD. 664
Miss Mary, récit de la vie américaine, première partie, par M. Maurice SAND. 683
Économie politique des Ouvriers. — Du Patronage dans l'Industrie, par M. Louis REYBAUD, de l'Institut. 737
Revue Littéraire des publications nouvelles, par M. Saint-René TAILLANDIER. 752
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 770
Théatres. — *Les Idées de Mme Aubray*, de M. Alexandre Dumas fils, par M. P. CHALLEMEL-LACOUR. 781
Revue Musicale. — *Don Carlos*, de M. Verdi, par M. F. de LAGENEVAIS. . 793

Livraison du 15 Avril.

Monsieur de Camors, première partie, par M. Octave FEUILLET, de l'Académie Française. 801
L'Exploitation des Forêts de l'Inde, par M. J. CLAVÉ. 848
Un Mot sur le Projet de Réorganisation militaire, par M. le général CHANGARNIER. 874
Miss Mary, récit de la vie américaine, seconde partie, par M. Maurice SAND. 891
La Crise en Angleterre a propos de la Réforme, les Trade's Unions et le Parlement des ouvriers, par M. M. COLLIN. 940
Origines de l'Économie politique. — Quesnay et ses Maximes, par M. Léonce de LAVERGNE. 965
Les Fenians et l'Irlande, par M. Jules de LASTEYRIE. 996
Les Monastères et la Question religieuse en Italie, par M. Ch. de MAZADE. 1011
Chronique de la Quinzaine. — Histoire politique et littéraire. 1037
Essais et Notices. 1047

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7 rue St-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00674 9275